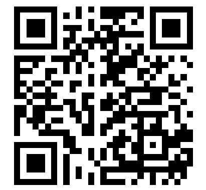
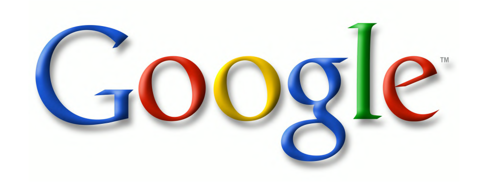
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.



https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

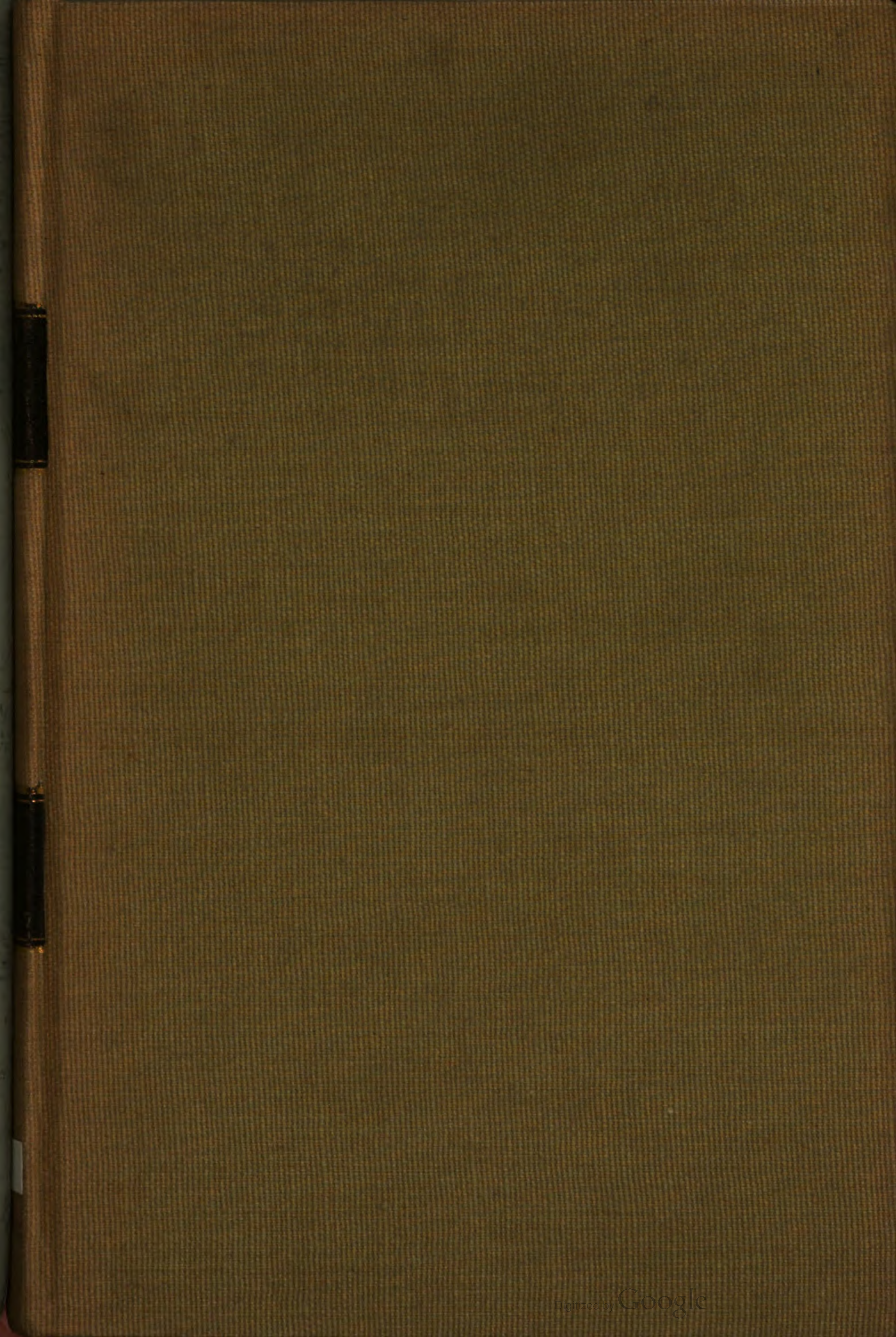
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

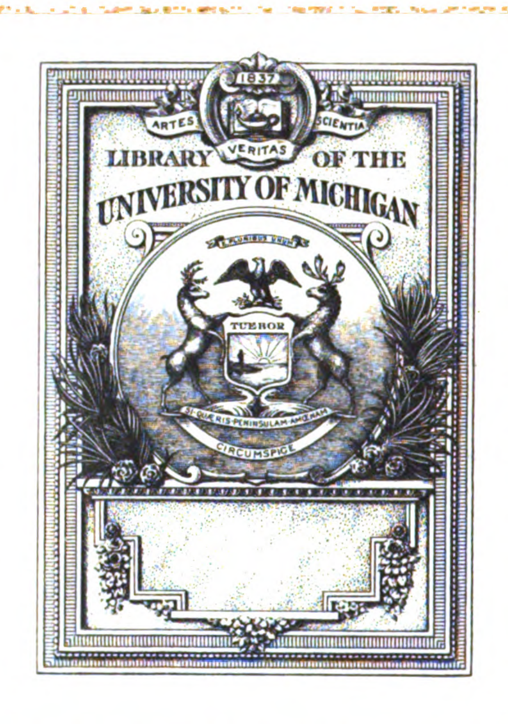
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Digitized by Google



Digitized by Google

840.6
I61

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

Digitized by Google

Digitized by Google

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

FONDÉ EN 1864

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARTISTIQUE
QUESTIONS ET RÉPONSES, LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

COMMUNICATIONS DIVERSES A L'USAGE DE TOUS

LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, PROFESSEURS, ARTISTES, AMATEURS, BIBLIOPHILES, ÉRUDITS, COLLECTIONNEURS, ARCHÉOLOGUES, GÉNÉALOGISTES, NUMISMATES, ETC.

60e ANNÉE — 1924

VOLUME LXXXVII

PARIS

L'INTERMEDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX

31 bis, RUE VICTOR MASSÉ, 31 bis

Digitized by Google

Digitized by Google

XXVII* Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10 Janvier 1924

N° 1593

.. bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE
SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

N° 1593

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE



Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

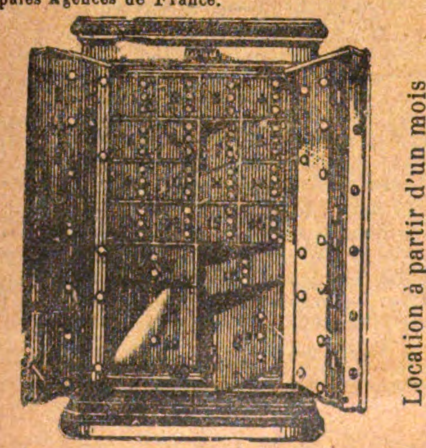
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
18 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Garantie et sécurité absolues

Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Égypte) etc. ces agences traitent toutes les opéra[tions] comme le siège social et les autres agences, de sorte qu[e les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégia[ture].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Le[ttres] de Crédit* circulaires payables dans le monde entier près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de [cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indica[tions] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emissio[n et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bu[reau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indu[strie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL **500 MILLIO[NS]**

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Par[is]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance — Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (C[h]. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; —Escompte et [en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fran[çais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourse[ment] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — [Let]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de M[on]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Acciden[ts]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroiss[ant] en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dan[s la] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en A[fri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Ca[sa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Br[oad] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) St-Sébastien) Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banq[ue] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN), PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en de[ux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Compt[es] rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, av[ec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 5[0]
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

Libraires dépositaires de L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS

PARIS

...NNET, Lib., r. des Grands-Augustins, 19.
...T. boulevard des Capucines, 1.
...RIE PICARD. rue Bonaparte, 82.

DEPARTEMENTS

Caen : Jouan, 98, rue Saint-Pierre.
Niort. CLOUZOT, 22, r. Victor Hugo.

A LOUER



Les **Archives de Collectionneurs d'ex-libris** (27e année), paraissent tous les mois avec une ou deux planches hors texte et des figures dans le texte. Elles s'occupent spécialement de toutes les marques de propriété du livre, du blason, etc.

Un numéro spécimen ...nvoyé sur demande accompagnée de 1 franc ...imbres-poste, adressée *au secrétariat de la ...cité 116, rue de Rennes.*

...STITUT NATIONAL HÉRALDIQUE

148, Rue de Grenelle, (7e)

...ECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

ADDITIONS DE NOMS
...TIFICATIONS D'ÉTAT-CIVIL — SUCCESSIONS

...ALLIGRAPHIE, DESSINS HÉRALDIQUES, PEINTURES
...TIFICATS D'ARMOIRIES EN COULEURS

Correspondants en Province & à l'Etranger

...PIE DES CITATIONS MILITAIRES
AVEC CROIX DE GUERRE
BLASONS ET SANS BLASONS

...e **Bulletin de la société d'histoire de ...Révolution de 1848**, publie tous les deux ... un intéressant n° composé de documents et ...ticles inédits. Rédacteur-auteur, Georges Re... Abonnement 12 fr. Librairie Cornély, 101, ...de Vaugirard, Paris.

LE VIEUX PAPIER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Fondée en 1900

Publie une REVUE périodique in-8° jésus, d'au moins 72 pages, avec très nombreuses illustrations et planches hors texte.

Constitue l'histoire de tous les documents manuscrits, graphiques et imprimés, dits *Collections de Portefeuille* et *Petite Estampe* sur la vie publique, privée, mondaine, commerciale, militaire, populaire, etc.

Publication de haute curiosité indispensable aux grandes Bibliothèques et pour toutes recherches documentaires. Quinze beaux volumes parus.

Dîners mensuels. — Conférences, etc.

Cotisation et abonnement : **30 francs.**

S'adr. à M. P FLOBERT, Président, 51, rue Pergolèse, Paris, 16e.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU de COUPURES de JOURNAUX
21, Boulevard Montmartre. Paris 2e
Fondé en 1889

DIRECTEUR : **A. GALLOIS**

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Lit, découpe, traduit et fournit les articles de Journaux et Revues du Monde entier, sur tous sujets et personnalités. Est le collaborateur indispensable des Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Savants, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les Journaux et Revues, sur Eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent.

CASIER PARLEMENTAIRE

Relevé des Scrutins de votes et Nomenclature des Travaux des Sénateurs, Députés, Conseillers Municipaux et Conseillers Généraux

Répertoire du Journal Officiel de la République française

PUBLICATION MENSUELLE : **12** FRANCS PAR AN

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, **37, rue Bergère, à Paris. (IXe)** — *Téléphone.*

L'*Argus de la Presse* vient de publier la seconde édition de « Nomenclature des Journaux en langue française paraissant dans le monde entier ». Nous avons la joie d'y voir figurer, après l'énoncé de nos grands régionaux, la Presse d'Alsace et de Lorraine, presque entièrement publiée en français. Cette « Nomenclature » mise au point, au jour le jour est une documentation curieuse et utile à possédé

LIBRAIRIE GAUTHIER-VILLARS & Cie

55, *Quai des Grands-Augustins*, 55

ENTRÉE LIBRE — GRAND CHOIX DE LIVRES ANCIENS RELATIFS AUX SCIENCES, A L'INDUSTRIE, AUX ARTS

Consultation gratuite de nombreuses revues scientifiques et techniques

Vente aux prix marqués — Demander le Catalogue spécial Histoire et Philosophie des Sciences

ACHAT VENTE

DÉCORATIONS ANCIENNES

PLAQUES – CROIX – MÉDAILLES

CAMÉES ET INTAILLES

POUR COLLECTIONS ET BIJOUX

A. BACQUEVILLE

5, Galerie Montpensier — PARIS

Etienne BOURGEY

EXPERT EN MEDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de Monnaies anciennes, quelle que soit leur importance.

MONNAIES & MÉDAILLES

ARCHÉOLOGIE

Jules FLORANGE

EXPERT

17, Rue de la Banque -- **PARIS**

Expertises de Collection

DIRECTION de VENTE PUBLIQUE

Téléphone LOUVRE 29 32

LIVRES ANCIENS et MODERNES: **Ex-libris**, Catalogue gratuit sur demande.
Librairie L. VALAT, Montpellier (H)

Auguste PICARD, Editeur. 82, rue Bonaparte, PARI

FRANÇOIS VILLON

ŒUVRES

Edition critique avec notices et glossair

par **Louis THUASNE**

TOME Ier : *Introduction et texte* ;
TOMES II et III : *Commentaires, Notes, Source Tables et Index.*

3 beaux vol. in-8° carré (VIII-295 et 732 p.) **50 fr**
Quelques exemplaires sur papier vergé **100 fr**

Ce commentaire de Villon par un des érudits qu connaisent le mieux le Moyen âge et le XVe siècle ser une mine remarquablement riche en renseignements d tout ordre sur la littérature et les mœurs.

Les Sciences dans l'Antiquité

Mathématiques, Astronomie, Physique, Chimie Histoire naturelle, Médecine

par **L. LAURAND**

Un fascicule in-8°, broché . . . . . . **5 fr**

Ce volume est un Supplément au

Manuel des Etudes grecques et latines

du même Auteur

Un vol. 8° (940 p.) broch. **40 fr.**; carton. **50 fr**

VIENT DE PARAITRE :

DICTIONNAIRE

DES INSTITUTIONS DE LA FRANCE

aux XVIIe et XVIIIe Siècles

par Marcel MARION

Professeur au Collège de France
Correspondant de l'Institut

Un fort volume in 8° carré (562 pages à 2 colonnes ; plus de 1100 articles)

35 Fr.

Cet ouvrage est destiné à rendre les plus signalés services à tous ceux, professeurs, étudiants ou simples curieux, qui s'intéressent à l'histoire. Sous une forme concise et claire, il condense en un format maniable tout ce qu'on sait aujourd'hui des institutions de l'ancienne France aux 17e et 18e siècles

Digitized by Google

Ten.
Terq.

Table de l'Année 1924

LXXXVIIe VOLUME

N.-B. — * Ce signe indique des réponses à des questions posées dans les volumes précédents.

Digitized by Google

B

Digitized by Google

C

Digitized by Google

D

E

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

N

O

P

Digitized by Google

Digitized by Google

T

U

V

W

Y

Z

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10 Janvier 1924.

N° 1593

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heures

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE
SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider

N° 1593

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heures

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Relique de l'abbaye de Saint-Gall. — Une clause du testament de Sophie Gay, la mère de Mme Emile de Girardin, est ainsi conçue : « Je lègue à mon illustre ami M. de Lamartine le verre gothique de l'abbaye de Saint-Gall, qui ne servait jadis qu'à l'Empereur d'Allemagne lorsqu'il venait visiter son cousin l'abbé de Saint-Gall ».

Sait on ce que cette relique est devenue ?

BOULOGNE.

La date et le lieu de naissance de Jacques Cartier. — On lit sur les registres paroissiaux de Saint-Malo, à la date de 1494, cette mention :

Le XXXIe jour de décembre fut baptisé ung fils à Jamet Quartier et Gesseline Jausard, sa femme et fut nommé par Guillaume Maingart principal compère et petit compère Raoul Perdriel.

On s'appuie sur cette pièce pour établir que Cartier est né en 1494 à Saint-Malo. Comment interprète-t-on la rédaction obscure de cet acte de baptême qui ne donne pas le nom de l'enfant baptisé et qui omet de dire si Jamet-Quartier et Gasseline Jausart sont ses père et mère ? La date de la naissance est loin d'être d'accord avec les autres pièces, faites durant la vie du grand navigateur et qui varient toutes, d'ailleurs, quant à son âge, qu'il paraissait ignorer lui-même.

Les érudits bretons depuis que cette question a été agitée, ont-ils avancé, dans la voie de la certitude ?

Y.

—

Le zouave du pont de l'Alma. — Aux époques de grandes crues de la Seine, c'est vers le zouave du pont de l'Alma que se porte la population, pour constater les progrès de la crue.

Il n'y a pas à chercher pourquoi le zouave a été choisi plutôt que ses camarades, le chasseur à pied, l'artilleur, le grenadier : le sentiment ne se commande pas. Cependant, il serait curieux d'enre-

Digitized by Google

gistrer, à quel moment, s'est établi ce moyen de contrôle des crues. Où voit-on, pour la première fois, le zouave jouer le rôle des anciennes échelles du pont Royal et du pont de la Tournelle, qui ont précédé celle du pont d'Austerlitz.

V.

—

Familles venues en France à la suite des Stuarts. — Le *Pays Lorrain*, dans un article paru dans son numéro d'octobre 1923, citant une légende locale (rapportée par Fourier de Bacourt, dans le *Bulletin de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, mai 1903) affirme qu'une noble dame anglaise attachée aux Stuarts, lady Tuke, descendante d'Edouard III par les femmes, se serait retirée à Ligny, petite ville de la Meuse, où elle mourut en 1743, et dans l'église de laquelle elle reçut sa sépulture.

Sait-on quelles furent les circonstances qui déterminèrent lady Tuke à se fixer à Ligny ? Y vivait-elle seule, ou en compagnie d'ascendants, descendants ou amies ? Sait-on également, si d'autres personnes attachées aux Stuarts, se fixèrent dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle ; ou a-t-on connaissance de légendes locales sur ce sujet ?

Je recherche entre autres, une Irlandaise, au sujet de laquelle je ne possède malheureusement que les renseignements suivants, que je m'excuse de donner ici sans en changer les termes :

Irlandaise venue à la suite du roi Jacques ; connue dans sa famille sous le nom de Princesse irlandaise ; ayant eu de grands biens, ruinée sans doute ? elle faisait des culottes en peau pour les armées et se serait fixée : soit à Toul (Meurthe-et-Moselle) soit à Gondrecourt (près Ligny), soit à Commercy (Meuse) ou leurs environs. Ses descendants (une famille Aubry) existaient encore dans ces trois villes au début du siècle dernier. Existe-t-il des ouvrages sur les Stuarts susceptibles de faciliter mes recherches ?

Le moindre renseignement sera accueilli avec reconnaissance.

M. J. V.

—

La Marie de Brizeux. — L'abbé Lecigne, à qui l'on doit de si belles études sur Brizeux croit pouvoir affirmer que Marie fut Marie-Anne Pellann, qui se maria au Cleuziou avec Thomas Bardoûnn, c'est ce qui ressort de notes relevées sur les cahiers intimes du poète.

Le raisonnement qui l'a conduit à adopter cette version est solide et impressionnant. Cependant dans le pays plein des souvenirs de Brizeux où je passais mes vacances dernières, j'entendais émettre des doutes. On parlait, et du reste, d'une façon assez vague, de documents encore inédits, qui pouvaient aider à résoudre ce problème indiscret. Les connaît-on ces documents ? Tout n'a-t-il pas été dit sur la source naturelle et pure où le poète puisa sa délicieuse inspiration ?

A. B. X.

—

Durand, nom propre français. — Il existe en France un grand nombre de familles qui portent le nom de Durand. On m'a assuré que ce nom était d'origine italienne, vu que l'auteur de la *Divine Comédie* portait le prénom de Durante, dont Dante serait l'abréviation.

Cette explication ne m'ayant pas absolument satisfait, je demande d'où vient ce nom de Durand et pour quelle raison il est si répandu dans notre pays.

SAINT-AUDEMER.

—

Le petit bonhomme Blondot. — Une note dont je ne puis retrouver l'origine, porte cette indication : « François Nacquart, lieutenant-général au bailliage d'Epernay, marié à Madeleine Blondot, fille du petit bonhomme Blondot, chevalier du guet à Paris, homme d'intrigue de M. Colbert ».

Descendant — par les femmes, — desdits Nacquart et Blondot, je désirerais vivement savoir à quelles sortes d'intrigues M. Colbert employait le petit bonhomme Blondot. Je n'ai rien trouvé dans Tallemant.

BENEDICTE.

—

Mme Denis, de Voltaire. — En 1798, une vente mobilière avait lieu rue Neuve St Eustache (partie de la rue d'Aboukir), dans l'hôtel de feu *Mme Denis de Voltaire*. La célèbre Mme Denis, née Mignot, ajouta-t-elle vraiment le nom de son oncle à celui de son mari ? C'est douteux. MAG-MAR.

Digitized by Google

Fourmond, agent du Maréchal Bourmont en 1832. — Dans le n° 1567, page 767, au sujet des relations en 1832 du maréchal de Bourmont avec un personnage énigmatique nommé Noël, M. Gustave Gautherot parle de *Felix* (Fourmond) comme agent du Maréchal. Pourrais je avoir quelques renseignements sur ce Félix Fourmond qui m'intéresse parce qu'une de mes bisaïeules était une « Fourmond » ?

M. DE T.

—

Famille du Moulin. — Cette famille serait originaire de Moret, et sortirait de la famille Béchu qui fut autorisée à tenir le bief du Moulin-Roule et prit comme armoiries : « *d'azur à trois chevrons d'or* ».

Pourrait-on avoir quelques détails sur cette famille et savoir si ces armoiries sont bien les siennes ?

L. P.

—

Famille Hazon. — Famille de Normandie, dont les armes rapportées aux Etats de Normandie seraient :

De gueules à la Croix de Malte (?) *d'argent cantonnée de quatre molettes d'or.*

Pourrait-on avoir quelquess détails sur cette famille et avoir la confirmation de ses armes ?

L. P.

—

Eugénie-Catherine Lombart, comtesse d'Ermenonville. — Eugénie-Catherine Lombart, comtesse d'Ermenonville, épousa François Chaillon, comte de Jonville, ministre plénipotentiaire de France à Gênes.

On désirerait quelques renseignements biographiques sur elle

Quels étaient ses parents ? ses grands parents ?

L. M. P.

—

La femme et la fille d'Armand Marrast. — Dans ses souvenirs intitulés *Soldats, poètes et tribuns*, Philibert Audebrand raconte que Mme Armand Marrast, l'épouse du « petit père Marrast », président de l'Assemblée Constituante, était une fort jolie femme, qui, en 1848, poudrée à frimas, aidait son mari à faire au Palais Bourbon les honneurs de ces bals fastueux qui lui ont été si âprement reprochés par les « purs » de l'époque. Il ajoute que « d'origine britannique, issue même, à ce qu'on disait, d'une lignée royale, par suite de quelque mariage de la main gauche », elle était née Fitz-Clarence.

On sait que Guillaume IV d'Angleterre, alors qu'il n'était que duc de Clarence, a eu de sa longue liaison avec l'actrice irlandaise Dorothy Jordans dix enfants qui reçurent le nom de Fitz-Clarence ; l'aîné des fils devint le chef de la famille comtale de Munster.

Il semblerait donc que Mme Armand Marrast dût appartenir à cette famille. Cependant Niort-Lorenzen qui, dans son *Livre d'Or* des Souverains, énumère tous les enfants naturels du roi et leurs descendants respectifs, ne la fait pas figurer dans cette nomenclature. D'autre part, dans l'acte de décès d'Armand Marrast, publié par Nauroy dans *le Curieux* (tome II, p. 139) il est dit qu'il était veuf d'Emilie Berty Ambross, ce qui ferait supposer que Mme Marrast n'était nullement issue d'une branche illégitime de la maison de Hanovre. Qui était-elle réellement ?

Enfin, le ménage Marrast avait une fille. Des journaux royalistes accusèrent le « marquis de la République » d'avoir fait prendre au garde meuble pour cette fille, alors en bas âge, le berceau enjolivé de pierreries, que la ville de Paris avait fait exécuter dix ans auparavant pour le comte de Paris. Marrast n'eut pas de peine à se laver de cette accusation ridicule. Sait-on ce qu'est devenue la fille d'Armand Marrast ?

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Armoiries à déterminer : trois chats. — *De... au chevron de... accompagné de trois chats assis de.. posés 2 et 1, ceux du chef affrontés.*

Cet écusson, accolé à un autre aux armes de La Grange d'Arquieu est timbré d'une couronne ducale surmontée d'un mortier.

BOISSIÈRE.

—

Une pièce de Charles IV. — Un intermédiairiste-numismate serait bien au-

Digitized by Google

mable de me faire savoir la valeur, *en numismatique*, d'une pièce :

De platine doré, pesant 6 gr. 90. Effigie de Charles IIII. D. G. Hisp. et Ind. R. 1800. Sur le revers : Armoiries de provinces espagnoles. 2 S. in utroq. Félix-Auspice Deo.

M. I.

—

Les premiers chemins de croix. — A quelle époque remontent les premiers chemins de croix dans les églises ?

BOISSIÈRE.

—

Christ signé AE F. — Un très beau Christ en ivoire mesurant 0.53 sur 0.48 a été trouvé dans la région avignonnaise. Les experts auxquels il a été soumis l'ont déclaré apparenté de très près au célèbre Christ du musée d'Avignon, mais ne croient cependant pas pouvoir l'attribuer à Quillermin, ce que parait d'ailleurs interdire la signature : AE. F. 1671.

Cette signature serait-elle connue de quelque intermédiairiste ?

P. DE MARIN.

—

Les chasses dans la forêt de Bord ou de Pont de l'Arche. — Dans la forêt de Bord ou de Pont de l'Arche (Eure) qui y chassait avant 1789 ? les seigneurs de Vaudreuil ? de La Lande ? Les ducs d'Elbeuf ? Quels rois sont venus y chasser ?

Dans quels dépôts d'archives trouver des comptes de chasse s'y rapportant ?

IGNOTUS.

—

Diderot : édition à retrouver. — Je désirerais consulter l'ouvrage suivant :

Diderot. *Le fils naturel*, publié sous la fausse rubrique de *Venise, chez Charles Goldoni, 1757* (édition signalée par Monsieur A. E. dans l'*Intermédiaire* du 25 janvier 1885, col. 60).

Je serais reconnaissant à qui voudrait me donner quelques renseignements sur cette rare édition, qui a échappé jusqu'ici aux plus diligentes recherches.

MANLIO. D. BUSNELLI.

—

Palissot : édition à retrouver. — Même question pour :

Palissot. *Petites Lettres de grands philosophes* (contrefaçon de Hollande, mentionnée dans l'*Année littéraire*, 1757, t. VIII, p. 124).

MANLIO. D. BUSNELLI.

—

« Les Délassements du père Gérard ». Un jeu révolutionnaire. — Le libraire Onfroy, qui habitait rue St-Victor, vendait en 1793, un jeu ainsi désigné : *Les Délassemens du père Gérard, ou la poule de Henri IV mise au pot en 1792.* C'était un « jeu national » propre à faire connaître à toutes les classes de la société les avantages et les bienfaits de la Révolution. Il était particulièrement destiné à instruire les habitants des campagnes, et se vendait par paquets de 20 exemplaires à raison de 5 livres.

Sait-on en quoi consistait ce *jeu national* ? N'était ce pas une interprétation révolutionnaire du classique jeu d'oie ?

THOMAS L'AGNELET.

—

Feuille de chou. — Quelle est l'origine de cette expression employée pour désigner un écrit sans valeur, un journal sans importance ? MAURICE JEANNARD.

—

Origine du musée Tussaud. — Tout le monde connait, au moins de nom, le musée fameux établi à Londres par Mme Tussaud, énorme et curieuse exhibition de figures de cire. A quelle époque Mme Tussaud fonda-t-elle ce musée ? En 1797, un certain Tussaud donnait son adresse : 20, Bd du Temple, au Cabinet des figures. Cette adresse était celle de Curtius, le sculpteur allemand dont l'établissement, analogue au musée Tussaud, fut, lui aussi, illustre. Ce Tussaud parisien et son homonyme anglais eurent-ils un quelconque rapport de parenté ?

VETULUS DE MONTE.

—

Marcel Proust et un verbe nouveau. — Dans *Sodome et Gomorre* (Paris, Nouvelle Revue Française, 1922, 14e éd.) on lit ceci, p. 40 :

La nuit suivante et le endemain, elle avait répété avec ravissement : « Ma tante Uzai » avec cette suppression de l'*s* finale, suppression qui l'avait stupéfaite la veille.

On connaissait le verbe *stupéfier* et l'adjectif *stupéfait* ; mais le verbe *stupéfaire* n'a t-il pas de quoi nous stupéfier ?

LÉON S.

Digitized by Google

Réponses

—

La descendance et les papiers de la comtesse du Cayla (LXXXVI 863, 974). —J'ai un volumineux dossier sur Zoë Talon, comtesse du Cayla, l'Egérie de Louis XVIII à laquelle, j'ai, depuis longtemps, l'intention de consacrer une étude historique. La guerre et ses conséquences sont venues malheureusement retarder ce projet. — Je possède son testament daté de 1851, année de sa mort... Elle avait perdu son fils *Ugolin* ; il ne lui restait qu'une fille née à Paris en 1806, *Ugoline Louise Joséphine Valentine*, mariée le 5 mai 1825, à Edmond Henri Etienne Victurnien, prince de Beauvau-Craon ; elle s'était brouillée avec elle, lorsqu'elle avait vu cette dernière se lancer dans le spiritisme le plus ardent. De son mariage avec le prince de Beauvau, elle avait eu un fils mort sans postérité en 1868 et une fille *Marie Joséphine Isabeau*, née le 19 juillet 1827 qui fut déshéritée par sa mère. Celle-ci en effet passait pour fort étrange, elle habitait rue Prony, avec 2 domestiques, un hôtel dont le rez-de-chaussée était occupé par une quantité innombrable de chiens, et le second étage par une infinité d'oiseaux qui vivaient en liberté ; elle n'avait pas accepté le testament de sa mère qui la déshéritait et ne sortait jamais, que la nuit, toujours en voiture, pour se rendre dans les quartiers les plus excentriques ; elle n'écrivait jamais rien, et ne voulait jamais donner aucune signature ; elle est morte sans testament, il y a environ 18 ans.

A la mort de la Princesse mère (Valentine de Beauvau) il avait fallu faire une liquidation judiciaire et vendre tout ce qui provenait de la succession au château de La Rochelle et à Saint-Ouen ; tous les meubles sans exception furent donc vendus et furent partagés entre la comtesse de Beauvau et les deux comtes Talon, ses neveux, qui habitaient *Casalecchio di Reno*, province de Bologne. Le fameux portrait de Louis XVIII par Gérard qui décorait le Grand Salon de Saint-Ouen est la propriété du prince de Beauvau actuel, dont la mère était Gontaut-Biron, et qui avait pour père, le prince Marc, mort en 1883 ; il est maintenant au château d'Haroué en Lorraine. Le château de Saint-Ouen, occupé pendant la guerre de 70, et la commune a beaucoup souffert de déprédations de toutes sortes et la fameuse plaque de marbre blanc qui rappelait la proclamation de la Charte en 1814 a été dépouillée de son inscription en lettres d'or. Le parc sert maintenant de champ de courses, et le pavillon amoureusement édifié par Louis XVIII est maintenant abandonné et fermé. MM. René et Denis Talon qui l'avaient eu à la mort de la Princesse mère habitent maintenant, comme je l'ai dit, l'Italie, et la Princesse mère habitait Paris et le château de la Rochelle où elle est décédée en 1885. Le domaine avait été érigé en apanage par Mme du Cayla pour son fils *Ugolin*, mais à sa mort elle voulut l'offrir au duc de Bordeaux pour conserver intact le don du vieux souverain ; on sait que le comte de Chambord ne consentit pas à l'accepter, et le refusa par une lettre qui est restée célèbre. Un long procès s'engagea à la suite entre la ville de Paris et la princesse Isabeau qui contestait la donation qu'avait faite sa mère à la ville à défaut du prince ; j'ai trouvé de précieux renseignements que de différents membres de la famille ont bien voulu me communiquer avec d'intéressants documents. J'ai eu également du comte Olivier Beauregard mort le 13 novembre 1914, qui s'occupait des propriétés de la famille Talon, les plus utiles indications, ainsi que du marquis de Villaines, mais il ne reste aucune trace ; j'en ai eu l'affirmation par eux-mêmes, des papiers de Mme du Cayla. Chez ses héritiers une légende veut qu'à la mort de la favorite de Louis XVIII, trois caisses de documents et de papiers aient été emportées sans qu'on puisse en retrouver la trace, et rien n'a été découvert à la mort de la princesse Isabeau qui a probablement tout détruit si elle les a eus entre les mains.

Le Vicomte de Reiset.

—

La duchesse de la R. B. et Joséphine (LXXXVI, 859, 917, 965). — Je lis dans l'*Almanach impérial* :

Maison de l'Impératrice :

Dame d'Honneur

Madame Chastulé de La Rochefoucault.

Parmi les dames du palais, la seule

dont le nom commence par un D est madame Darberg.

Il y a aussi madame Duchâtel, mais il ne saurait en être question, non plus que de Madame Deluçay.

Aux noms de l'*Almanach*, un papillon à la main a été rajouté, je lis :

Madame de Turenne ;
Madame de Montalivet ;
Madame de Bouillé ;
Madame de Marescot ;
Madame de Vaux.

Donc il y avait une La Rochefoucault dans la maison de l'Impératrice.

J. DE BREVILLE.

* * *

Je n'avais pas manqué, avant de poser ma question, d' « éplucher » soigneusement chacune des généalogies des nombreuses branches existantes ou éteintes de la maison de La Rochefoucauld. Je n'ai trouvé aucun membre de cette ancienne famille qui ait épousé une princesse de D. Il ne peut, dans tous les cas, s'agir ici des La Rochefoucauld-Bayers qui n'ont jamais porté le titre de duc.

Il y a bien dans l'*Almanach impérial* de 1809 une comtesse de La Rochefoucauld qui remplissait auprès de Joséphine les fonctions de *dame d'honneur*, mais elle était née Pyvart de Chastullé et, partant, ne sortait pas d'une famille princière. D'ailleurs, il ne s'agit pas, dans le cas présent, d'une dame d'honneur, ni d'une dame du palais, mais d'une simple *dame d'annonce*, c'est-à dire d'une de ces personnes occupant une situation un peu supérieure à celle de femme de chambre et dont les fonctions consistaient uniquement à se tenir dans le salon précédant les petits appartements de la souveraine et à annoncer l'empereur lorsqu'il se rendait chez celle-ci. Ces fonctions étaient considérées comme tellement subalternes que les dames d'annonce ne figurent pas dans la partie de l'*Almanach impérial* consacrée à la Maison de l'impératrice.

Je me permettrai, en passant, de faire observer à notre confrère R. P. que la fréquence du prénom d'Alexandre dans la famille de La Rochefoucauld ne prouve aucunement l'entrée par mariage dans cette famille de la princesse Alexandrine de D.

Quant à l'hypothèse émise par notre confrère au sujet des familles princières Dolgorouki et Doria, je ne l'admets ni la rejette, n'ayant pas à ma disposition les généalogies respectives de ces deux familles. Mais, en tout état de cause, il paraît bien douteux qu'en dépit de leur antiquité et de leur puissance, elles aient jamais fait trembler l'empire germanique.

Il s'agit, ne l'oublions pas, d'une grande dame ou soi-disant telle, qui prétendait être « issue d'une branche collatérale de la maison de Lorraine, alliée par les femmes aux Bourbons de Naples ». J'ai dirigé mes recherches du côté de ces deux maisons sans avoir rien découvert qui pût justifier les prétentions de la dame d'annonce de Joséphine. Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que d'érudits confrères soient plus heureux que moi dans les investigations qu'ils seraient tentés d'effectuer en vue d'identifier cette mystérieuse personne. CINQDENIERS.

* * *

Il est hors de doute qu'une dame de La Rochefoucauld fit partie de la maison de l'Impératrice Joséphine. (V. Albert Malet : *XVIIIe S. Révolution, Empire*). (V. également : H. Carré : *La Noblesse de France au XVIIIe S.*, p. 565).

Ce dernier auteur s'exprime ainsi :

Mme de La Rochefoucauld... était une petite bossue, hardie comme les femmes mal faites. . se donnant un ton d'aristocrate... ; elle se fit prier pour devenir dame d'honneur... et elle ne céda que moyennant un traitement de 100.000 francs, une indemnité de 400.000 francs, et une ambassade pour son mari.

Cette dame serait donc l'épouse d'Alexandre de La Rochefoucauld, duc d'Estissac, qui fut ambassadeur à Vienne en 1805. Je n'ai pu découvrir son nom de famille. Si c'est d'elle qu'il s'agit dans la question posée, il faudrait lire « La R. E. » (La Rochefoucauld-Estissac) et non « La R. B. ». Il est impossible de lire *La Rochefoucauld-Bayers*. Cette branche ne fut pas en possession d'un titre ducal.

GARIN.

* * *

Une Madame de la Rochefoucauld fut, effectivement, dame d'honneur — et non dame du palais — de l'impératrice Joséphine.

Elle était née Chastullé et son mari était le comte Alexandre de La Roche-

foucauld, fils lui-même du duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

EDACHE.

—

Napoléon était-il ménager du sang de ses soldats ? (LXXXVI, 714, 776, 812). — Napoléon était peut-être ménager du sang de ses soldats, c'est possible, mais ce n'était pas l'opinion du peuple français à ce moment. Ma grand-mère, qui vivait à cette époque, m'a souvent conté que, lorsqu'on sonnait les cloches pour célébrer une victoire de Napoléon Ier, on disait dans le peuple :

Te Deum laudamus
Cent mille hommes de plus

(on ne prononçait pas... *mous* à cette époque) faisant allusion ainsi à la levée d'hommes qui suivait presque toujours une grande bataille.

T. O'REUT.

—

Le char de Napoléon (LXXXVI, 810, 918). — Voici la description que dans *Choses vues* Victor Hugo, témoin oculaire, donne du char de Napoléon :

Le char de l'empereur apparaît... Arrivé précisément en face de moi, je ne sais quel obstacle momentané se présente, le char s'arrête...

Je puis le regarder tout à mon aise. L'ensemble a de la grandeur. C'est une énorme masse, dorée entièrement, dont les étages vont pyramidant au-dessus des quatre grosses roues qui la portent. Sous le crêpe violet semé d'abeilles, qui le recouvrent du haut en bas, on distingue d'assez beaux détails : les aigles effarés du soubassement, les quatorze Victoires du couronnement portant sur une table d'or un simulacre de cercueil. Le vrai cercueil est invisible. On l'a déposé dans la cave du soubassement, ce qui diminue l'émotion. C'est le gros défaut de ce char. Il cache ce qu'on voudrait voir, ce que la France a réclamé, ce que le peuple attend, ce que tous les yeux cherchent, le cercueil de Napoléon.

Sur le faux sarcophage, on a déposé les insignes de l'empereur, la couronne, l'épée, le sceptre et le manteau. Dans la gorge dorée qui sépare les Victoires du faîte du soubassement, on voit distinctement malgré la dorure à demi-écaillée, les lignes de suture des planches de sapin. Autre défaut. Cet or n'est qu'apparence. Sapin et carton-pierre, voilà la réalité. J'aurais voulu pour le char de l'empereur une magnificence qui fut sincère.

Du reste, la masse de cette composition pyramidale n'est pas sans style ni sans fierté, quoique le parti pris du dessin et de l'ornementation hésite entre la renaissance et le rococo.

Deux immenses faisceaux de drapeaux pris sur toutes les nations de l'Europe se balancent avec une emphase magnifique à l'avant et à l'arrière du char...

Rien de plus surprenant et de plus superbe que l'attelage des seize chevaux qui traînent le char. Ce sont d'effrayantes bêtes, empanachées de plumes blanches jusqu'aux reins et couvertes de la tête aux pieds d'un splendide carapaçon de drap d'or, lequel ne laisse voir que leurs yeux, ce qui leur donne je ne sais quel air terrible de chevaux-fantômes...

Le char s'est remis en marche, les tambours battent aux champs, le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes..

Le char n'entre pas dans la cour des Invalides, la grille posée par Louis XIV serait trop basse. Il se détourne à droite ; on voit les marins entrer dans le soubassement et ressortir avec le cercueil, puis disparaître sous le porche élevé à l'entrée du palais. Ils sont dans la cour...

Il est trois heures. Une salve d'artillerie annonce que la cérémonie vient de s'achever aux Invalides...

Les paroles dites ont été simples et grandes. M. le prince de Joinville a dit au roi : *Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon*. Le roi a répondu : *Je le reçois au nom de la France*. — Puis il a dit à Bertrand : *Général, déposez sur le cercueil la glorieuse épée de l'empereur*. Et à Gourgaud : *Général, déposez sur le cercueil le chapeau de l'empereur*.

Telle est la version officielle ; mais dans ses *Vieux Souvenirs*, le prince de Joinville rapporte la scène d'une façon différente :

Le roi vint recevoir le corps à l'entrée de la nef, et il se produisit à ce moment une scène assez comique. Il paraît que l'on avait élaboré en conseil un petit discours que je devais prononcer en rencontrant mon père et la réponse qu'il devait m'adresser. Seulement on avait négligé de m'en informer ; aussi en arrivant me contentai-je de saluer du sabre, puis de m'effacer. Je m'aperçus bien que ce salut silencieux suivi de retraite dérangeait quelque chose, mais mon père, après un moment d'hésitation, improvisa une phrase de circonstance et l'on arrangea la chose au *Moniteur*.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Digitized by Google

*
* *

Le sujet prête à bien des points se réclamant de la précision.

Ce char, véritable monument, avait 12 mètres de hauteur (16 mètres nous disent certains auteurs, ex. : E.-M. Laumann), 4 m. 80 de largeur et une longueur de 10 mètres. Son poids était de 13.000 kilogs.

On conçoit qu'une telle construction, forcément un tantinet branlante et nullement édifiée en vue de la durée, ne se prêtait guère à être conservée. Son encombrement à lui seul était bien fait pour décourager les bonnes volontés.

Si nous faisons appel à notre mémoire et au fruit de nos lectures, voici, sauf erreur, ce qui aurait eu lieu : en mai 1841, l'Administration des Domaines, cette filiale d'un Trésor toujours prompt à bénéficier — parfois aveuglément — de toutes les ressources qui peuvent s'offrir à son insatiable appétit, fit bel et bien procéder à la vente aux enchères de tout le matériel qui avait si largement contribué à l'éclat d'une de nos plus grandes journées historiques. Le char et ses ornements, torchères, draperies, tout aurait été vendu ! — comme naguère, sur la place publique de Jamestown (Sainte-Hélène) avaient été vendus à l'encan les pauvres meubles de Longwood !..

Ainsi donc, s'il en fut vraiment ainsi, ne nous étonnons pas de ne pas retrouver une trace officielle de ces témoins épars d'une journée mémorable.

Mais si ce point de départ est acquis il peut nous entraîner plus loin. Voici, en effet, ce qui advint fort regrettablement : M. Saturnin Moge, au sujet du Char de Napoléon, est amené à nous parler des dalles du tombeau de Sainte-Hélène et du poële funéraire somptueux qui, avec le sarcophage en cuivre, se trouvent aux Invalides dans la chapelle Napoléon (ancienne chapelle Saint Nicolas).

Le tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène était un impénétrable, un inviolable *hypogée*. Il comprenait *Neuf* dalles. Quatre de celles-ci sont aux Invalides. Nous réservons, au sujet des cinq autres, une question pour savoir ce qu'elles sont devenues... C'est un point intéressant.

Lors donc, revenons au poële funéraire qui ne se sépare pas de la question « Le char de Napoléon ». Ce poële funéraire impérial, en velours violet, parsemé d'abeilles dorées, confectionné et brodé par les Pompes Funèbres de Paris, coûta 12.000 francs. Il alla à Sainte-Hélène avec la « Belle-Poule ». Il devait, dès la terre d'exil, recouvrir le cercueil de l'Empereur... Il est fort à présumer que ce poële funéraire (aujourd'hui aux Invalides), lourd d'un si grand souvenir, fut, lors de la vente générale de 1841, adjugé à un fervent de l'Empereur A son décès, sa succession fut probablement vendue et dispersée par ses héritiers, car — et nous touchons ici à l'inouï de la chose — où retrouvons-nous cette inappréciable relique ? Un certain jour (nous ne pouvons préciser la date), à Bordeaux, sur le sol pollué et fangeux de la place Mériadek, (le marché aux vieilleries sordides) ! Ainsi donc, du fait d'une Administration peu vigilante, cette ombre napoléonienne serait venue s'échouer là !... Il est peu d'exemples aussi attristants, sauf peut-être celui qui nous fut donné il y a une trentaine d'années : le lit de Marie-Antoinette trouvé dans les combles de Versailles et vendu à un brocanteur comme vieux bois !

Aussi inimaginable qu'il soit, voilà le fait.

Nous souhaitons vivement, toutefois, qu'un intermédiairiste scrupuleusement documenté nous dise avec preuve à l'appui : « Non, Monsieur, il n'en fut heureusement pas ainsi. Vous avez été abusé par des textes trompeurs, erronés. Ce n'est pas le poële funéraire de l'Empereur, lamentablement étalé sur un pavé souillé, qui a couru le risque, fût-ce quelques heures seulement, d'être foulé aux pieds par le passant ignorant et indifférent, c'était une des nombreuses draperies du cortège majestueux de ce grand jour ».

Et ce serait encore de trop.

René de Vivie de Régie.

Volontiers pour nos pères nous trouvons une excuse à cette manière de faire qui nous apparaît si regrettable aujourd'hui. Certes, ils n'ignoraient point le *sunt animæ et lacrymæ rerum*, mais en dépit de leur admiration sans bornes et éprouvée pour l'Empereur, ils n'étaient pas (disons-le à notre éloge) aussi *conservateurs*

Digitized by Google

que nous. C'est pourquoi bien dès souvenirs napoléoniens, et des plus précieux, nous ont malheureusement échappé.

R. DE V. DE R.

***

Dans sa réponse à cette question, M. René de Vivie de Régie demande l'heure exacte à laquelle le cercueil de Napoléon franchit les portes des Invalides.

L'ouvrage que j'ai cité dans ma réponse : *La reine Amélie et la duchesse d'Orleans*, est précis sur ce détail. Il était exactement une heure et demie.

GEORGES BILLARD.

—

Les secours aux familles nombreuses sous Louis XIV (LXXXVI, 913). — Voyez les codes des Tailles. L'Edit des mariages de novembre 1666 : le père de 10 enfans vivans ou tués au service du roi, mais non religieux, est exempt de toute taille, taillon, sel, tutelle, logement des gens de guerre, guet, etc. Il y eut abus : le 13 janvier 1683, l'édit fut révoqué. Les mineurs non mariés étaient de tous temps exempts. L'édit de 1666 exempte ceux qui se marient avant 20 ans jusqu'à 25, et avant 21 ans jusqu'à 24. Cet article ne semble pas avoir été révoqué. Les gentilshommes et bourgeois non taillables devaient avoir des pensions, mais, bien que la révocation les ait oubliés aussi, ils ne semblent en avoir joui qu'exceptionnellement et de grâce spéciale.

SOULGÉ.

—

Constitution de la Maison des Princes du Sang (LXXXVI, 762, 874). — En 1781, le personnel de service attaché à la maison du duc d'Angoulême était quelque peu différent de celui indiqué par M. Fromm, à en juger par le « Compte de la dépense faite à la Chambre de ce prince, rendu par le marquis de Sérent, son gouverneur et surintendant de sa Maison, à Mgr. le comte d'Artois, son père, à l'occasion du deuil de l'Impératrice Reine de Hongrie » (en ma possession).

Telle était alors sa composition : un Premier Valet de chambre, M. de Cazau ; deux Huissiers de la Chambre, Jacquesson d'Olivotte et Duparc ; un Porte manteau, Herbin ; un premier Valet de Garde-robe, Forqueray ; un Agent des Affaires, Laffilard ; deux Valets de chambres ordinaires, Chaillou et Jolivet ; deux Garçons de la Chambre, Noguey et Mayeur ; deux Valets de chambre Barbieri (chargés de la confection et de l'entretien des perruques, du soin de la chevelure, etc.), Catey et Edouard ; un Valet de chambre Tapissier, Brunel ; deux Valets de Garde-robe ordinaires, Robert et Descombes ; deux Garçons de la Garde-robe, Remy et Macquet ; un Tailleur de la Garde-robe, Lefèvre ; un Garçon Tailleur de la Garde-robe ; un Garçon du Garçon Tailleur ; deux garçons d'appartement, Froment et Deslandes ; un Piqueur des Ecuries, Le Roux ; un Garçon du Château (Beauregard), sans parler des Feutiers (pour le chauffages des appartements), Frotteurs, Garçon de Toilette, Homme de peine, etc., etc.

Il faut ajouter que ce même personnel participa également au service du frère du duc d'Angoulême, le duc de Berry, né le 24 janvier 1778, depuis son « passage aux hommes » en 1783, à l'âge de 5 ans par conséquent, et que les appointements furent dès lors portés par moitié aux Comptes de la Chambre de chacun des deux princes.

PIERRE.

—

L'Atlantide a-t-elle existé ? (LXXXV ; LXXXVI, 58, 101, 156, 451, 545, 780, 869, 968). — J'ai déjà dit ici que l'une des preuves les plus extraordinaires de l'existence de l'Atlantide était la biologie de l'*Anguille* (*Int.*, 20 janvier 1923, p. 58). Or j'ai le plaisir d'enregistrer aujourd'hui le fait que M. le Pr Jarbés (du Muséum), membre de l'Institut, accepte cette idée (*Bull. Soc. Océanog. France*, 1921, p. 340).

On sait, par le livre de Mauzi et des constatations d'ordre zoologique et géologique, qu'il y a eu au moins *trois* grands cataclysmes, dans ce continent, qui peu à peu l'ont fait disparaître. Or précisément l'anguille, par l'espace de *trois années* qu'il lui faut pour devenir de larve *leptocéphale* une civelle française, indique ces trois phases de la disparition du continent.

A chaque cataclysme, il lui a fallu ajouter une année (chiffre donné par l'anguille américaine) à sa phase larvaire

Digitized by Google

pour lui permettre d'arriver en bon état à la cote de France Rien, n'est-il pas vrai, n'est plus extraordinaire ?

Autre preuve de l'Atlantide : l'existence de la *Mer des Sarganes*, la Sargane étant en Fucus de *littoral* en plein océan, et des animaux *littoraux* qui s'y trouvent encore. De plus en plus curieux, n'est-ce pas ?

MARCEL BAUDOUIN.

—

Bazar incendié des Italiens (LXXXVI, 861). — Le *Bazar*, sans autre nom je crois, se trouvait boulevard des Italiens, près des célèbres Bains Chinois, dits aussi orientaux, c'est-à-dire à proximité de la rue de la Michodière ; il fut incendié le 1er janvier 1825, vers 6 h. du matin. Le Bazar était un établissement considérable pour l'époque, puisque les dommages occasionnés par le feu furent estimés à plus de 600.000 fr. L'existence fort imprévue d'une ménagerie dans ses murs compliqua singulièrement les opérations de sauvetage. J'extrais ce qui suit d'un journal *du temps* :

Le fameux boa, qui avait 18 pieds de long, et plusieurs autres reptiles apprivoisés qu'on montrait au public, s'agitaient d'une manière épouvantable au milieu du feu, avec des sifflements qui n'ont pas peu contribué à diminuer les résultats heureux qu'on pouvait attendre du nombre et de l'activité des secours.

Il n'est pas douteux qu'un boa, même apprivoisé, et malgré son sang froid, s'accommode plutôt malaisément d'un tel excès de calorique. Rien ne semble plus justifié que l'agitation épouvantable des reptiles sur le gril, et les sifflements sans retenue auxquels fait allusion le chroniqueur contemporain de l'événement. Quant aux causes de l'incendie, elles sont, paraît-il, restées inconnues.

ANCEPS IMAGO.

—

Famille suisse à identifier (LXXXVI, 907). — Il peut s'agir ici de la famille de Castellas, du canton de Fribourg, originaire du comté de Gruyère.

H. DE L.

—

Michel Chartier (LXXXVI, 768, 927). — I. — Alain Ier Chartier, fiscalin du roi Philippe Ier, épousa Tiphaine Le Maire, fille d'Eudes Le Maire, seigneur de Chalo Saint-Mard, dont :

II. — Robert Chartier, marié à Jacquelin de Saint-Arnould, dont :

III. — Jean Ier Chartier, écuyer dont :

IV. — Jean II Chartier, écuyer, vivant en 1350, dont :

V. — Guillaume Ier Chartier, dit Guillemin, marié à Agnès..., dont : 4 enfants :

1° Simon, qui suit :

2° Alain II, né Bayeux 1386 † 1449, poète, secrétaire des Rois Charles VI et Charles VII.

3° Jean Chartier, moine, auteur des *Chroniques de St-Denis.*

4° Guillaume II Chartier, évêque de Paris 1447, † 1472.

VI. — Simon Chartier, dont :

VII. — Michel Chartier, seigneur d'Allainville † 1483, épousa Catherine Pasté (ou Paté) † 1504, nièce de Jean Pasté, évêque d'Arras puis de Chartres, dont 5 enfants et très nombreuses descendances.

Le poète Alain Chartier était donc oncle et non arrière-grand père de Michel.

Chartier : *d'azur à 2 perdrix d'argent, perchées sur un tronc d'arbre au naturel, surmonté d'un rameau d'olivier de sinople.*

Pasté : *d'azur à 3 gerbes de blé d'or.*

Cf. : *Généalogie de la famille Jullien* (par M. Jullien de Courcelles), Paris. Plassans, éditeur, 1826.

B. N. Dossiers Bleus, vol. 171, dossier 4530, Moréri, édition 1759, etc.

P. DU C.

—

La descendance du vicomte (?) Decazes (LXXXVI, 907). — La réponse à la question posée par M. Serge Fleury se trouve dans le dictionnaire des *Titres et anoblissements, etc., de la Restauration*, par Révérend, par 291.

Pierre, dit Elysée Decaze, d'une branche cadette du pair de France, dont il était le neveu, était fils de Thomas Decazes, officier de marine marchande, et de Marie-Félicie Colmenil ; il naquit à Bordeaux le 24 mars 1793. Secrétaire de légation (1817-1822), puis consul général, il fut créé baron héréditaire par lettres patentes du 24 juin 1819 ; il mourut à Bruxelles le 11 nov. II 1846, avait épousé

Digitized by Google

le 21 avril 1823 Elisabeth-Hélène Brisseau de Mirbel ; de ce màriage, un fils unique, Michel-Elysée-Théodore, baron Decazes, né à Copenhague le 29 septembre 1824, qui épousa le 19 novembre 1851, Eléonore Stackelberg, fille du comte, ambassadeur de Russie, et mourut sans postérité à une date inconnue.

Le titre de vicomte, que notre aimable confrère attribue à l'époux de Mlle de Mirbel, a appartenu seulement à une autre branche de la famille Decazes dont le chef, Joseph Léonard, était le deuxième fils du premier duc.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

***

Une personne de ma famille possède à ce sujet un document assez vague qu'il communiquerait volontiers à M. Serge Fleury, s'il peut lui être utile. Il s'agit d'une lettre de condoléances adressée par la vicomtesse à un parent à l'occasion de la mort du fils de celui-ci, et dans laquelle elle fait allusion à la mort de son propre fils, en ajoutant qu'il a laissé un enfant.

On a d'autres lettres qui pourraient également être communiquées à M. Fleury s'il désire des renseignements sur les résidences successives du vicomte Decazes, telles que Strasbourg, Albi, etc.

Mais tous ces documents sont à la campagne et il ne sera possible de les avoir qu'en février ou mars.

Dr O. G.

***

Le vicomte Joseph-Léonard Decazes, frère du premier duc Decazes, (d'après Chaix d'Est-Ange). Créé vicomte le 11 juillet 1819 † à Albi en 1868. Se fixa en Albigeois après son mariage contracté en 1816 avec Mlle d'Aragon.

Il en eut 2 fils :

1. — Elie né en 1822 † en 1851 laissant des enfants de Mlle de Mauvise de Villars.

1. — Charles-Louis né en 1825, député du Tarn en 1871 † en 1897 sans hoirs.

Alliances : Lefebvre, Lowenthal, Deville de Sardelys, Brisseau de Mirbec, etc.

LÉON DUFOUR.

—

Le marquis de Favras (LXXXVI, 296, 374, 439, 532, 593, 916). — Notre excellent collaborateur le *Bibliophile comtois* désire être renseigné sur l'allégation de Girault de Saint-Fargeau, relative à la marquise de Favras.

D'après cette allégation la veuve du malheureux Favras aurait épousé en secondes noces un boucher de la rue d'Orléans-Saint-Honoré, et présidé pendant de longues années à la distribution de la viande à ses pratiques. Il se peut qu'au milieu de la tempête révolutionnaire, une femme se soit fait passer pour la marquise de Favras, tout comme un maquignon s'est fait passer à Bayreuth pour un La Rochefoucauld et une tireuse de cartes à Hosloeh, en Franconie, pour une Montmorency.

L'allégation, page 376, de l'ouvrage de Girault de Saint Fargeau sur la veuve de Favras ne saurait être pris au sérieux.

Mme de Favras et ses enfants se sont retirés, d'abord dans les Pays-bas autrichiens, puis en Bohème. Sa fille Caroline, née à Paris le 26 février 1787, est morte à Teplitz en Bohème le 13 février 1865. Elle fut épousée, le 26 octobre 1805, par le baron Roger de Stillfried Ratonic, d'une des plus anciennes familles du royaume de Bohème. Les Stillfried descendent des anciens duc de Przemysl, *stoymir* ; ce qui signifie Stillfried en allemand.

La veuve de Favras était reçue dans les grandes familles aristocratiques de Bohème, tant à Eyra... qu'à Prague et Brunn en Moravie.

Je possède dans mes papiers de famille un souvenir mortuaire de Caroline Josèphe Mahy de Cormèré de Favras, fille du marquis. Elle laissa une nombreuse descendance, établie en Bohème et en Hongrie. Une de ses filles fut dame d'honneur de l'archiduchesse Marie, mère de la Reine-mère d'Espagne. Deux autres filles, de son mariage avec Roger de Stillfried Ratonic : Léocadie et Armande furent chanoissesses des chapitres nobles du Ibradschix, de Prague de Maria Schul, de Brunn.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Les descendants de Labiche (LXXXVI, 908). — Je ne sais rien de la descendance de Labiche. Tout ce que je puis dire à Monsieur P. L. c'est que le *Tout Paris* de 1921 indique une dame André Labiche, née Guyard, qui habite avenue de Messine, 10 avec MM. Eugène et

Digitized by Google

Pierre Labiche, et qui pourrait bien être la bru du célèbre auteur dramatique.

SAINT-AUDEMER.

*
* *

M. P. L. fait erreur. J'ai connu un petit fils de Labiche, Pierre Labiche, fils d'André. Je l'ai même rencontré plusieurs fois avant la guerre.

Je ne l'ai pas revu depuis.

E. H.

—

Famille de Laurencin (LXXXVI, 813, 931). — Il n'y a pas à tenir compte des fables imprimées sur l'origine de cette famille par Labbey de Billy, La Chesnaye-des-Bois, Borel d'Hauterive et même Jouvencel. Elle était fixée au XIVe siècle aux environs de Pont de Vaux et de Gorrevod (Ain) où ses membres étaient cultivateurs (testament de Jean Laurencin, prêtre, 1524) et d'où ils vinrent s'établir à Lyon comme revendeurs, aubergistes, puis drapiers, pour y faire fortune. Une riche alliance avec les Bullion, bateliers sur la Saône, commença leur grandeur ; admis aux Etats de Bourgogne, les Laurencin purent, en 1718, prouver six degrés de noblesse.

La branche d'Avenas et de Sauzay, demeurée dans le Mâconnais, y eut des vicissitudes. Dès 1774, elle vendait ses domaines. Elle paraît être éteinte dans les mâles.

La branche de Beaufort, établie en Franche Comté par une alliance avec Françoise Berton, dont le père venait d'acheter la terre de Beaufort (1684), doit être bien près de s'éteindre également : mais elle a dans la province une foule de descendances collatérales. En voici une : Ferdinand de Laurencin Beaufort et Apollonie de Moy de Sons laissèrent une fille Charlotte, mariée en 1860 à Paul, baron Barbier, lieutenant colonel, dont Paul Albert, baron Barbier, marié en 1889 à Jeanne Tripier, dont 1° Georges, baron Barbier, marié en 1916 à E. Jacob, et médecin des troupes coloniales à la Guyane, père de deux enfants en 1922, 2° Pauline Barbier.

Le roi d'Espagne a conféré, il y a quelques années, à l'un des hauts fonctionnaires du royaume, le titre de marquis de Laurencin, on ne sait pourquoi.

BAISSEY.

Meyronnet (LXXXVI, 772, 934, 979). — Je savais intéresser mon ami le Dr Halgan en lui signalant la première note parue sur Meyronnet. Il me répond en m'envoyant les curieux renseignements qui suivent, qu'avec son assentiment j'envoie à l'*Intermédiaire*.

J'ajoute que M. Halgan conserve pieusement certain manuscrit provenant de son bisaïeul, le vice-amiral bien connu, mentor du prince Jérôme.

Il est possible que l'existence de jeunesse de ce dernier, ne soit fixée définitiment que lorsque M. Halgan se décidera à publier les parties saillantes des Mémoires de son aïeul.

Celui-ci dans son séjour à terre fut reçu régulièrement à la cour de Napoléon Ier et nota journellement le fruit de ses observations. Ces mémoires ont une grande valeur historique ; j'ai eu l'occasion d'y faire quelques emprunts. Ils ont l'inconvénient d'être écrits dans une forme tellement minuscule, que seule une lecture à la loupe en est possible.

A. VELASQUE.

*
* *

On demande, dans l'*Intermédiaire* du 20 octobre, ce qu'était un officier nommé *Meyronnet*, qui devint un des ministres de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie et fut par lui créé comte.

C'est en 1802 que s'établirent les premières relations des enseignes de vaisseau Jérôme Bonaparte et Meyronnet. Tous deux faisaient partie de l'état major de la corvette l'*Epervier*, sous les ordres de mon bisaïeul Halgan qui devait devenir vice-amiral et pair de France. Le Premier Consul avait chargé le lieutenant de vaisseau Halgan de faire l'éducation maritime de son jeune frère qui fut peu sérieux et insubordonné. Les autres officiers de l'*Epervier* étaient avec Meyronnet, Gay, Vincent et le chirurgien Rouillard.

Je possède le journal de bord de cette corvette durant la campagne qu'elle fit en 1802. Chaque page, au papier jaunissant, porte les signatures de ces officiers qui, à tour de rôle, faisaient le quart. Quelques années après, le 1er décembre 1805, je retrouve Meyronnet à bord du *Vétéran*, sous les ordres de Jérôme qui est alors capitaine de vaisseau. Il avait pris du galon et pour cause : Halgan, capitaine de

Digitized by Google

frégate, était son second. Lecamus, de Mackau, Duperré de Salha et le chirurgien Rouillard formaient avec Meyronnet l'état-major du navire. Disons que si Jérôme ne fut jamais qu'un pitoyable marin il demeura toujours un ami fidèle.

Quand il devint roi de Westphalie, il emmena presque tous ses camarades de bord dans son jeune royaume. Meyronnet devint *comte de Wellingorode*, *grand maître du palais*, *aide de camp*, *colonel*, puis fut pris avec son régiment par le duc de Brunswick. Lecamus reçut le titre de comte de Fürstentein et la terre de ce nom qui rapportait 40.000 francs par an ; de Salha fut nommé gouverneur des pages et colonel. Mais je sors ici du cadre de la réponse.

Les *Mémoires du roi Jérôme* et le *Roi Jérôme*, de Turquan, donnent de nombreux renseignements sur les amis de la première heure du jeune frère de l'Empereur. J'ajoute que ce dernier écrivit à Jérôme : « Je veux que le capitaine de vaisseau Halgan commande la *Topaze* et n'aille pas près de vous sur les bords de l'Oder ».

Dr HALGAN.

—

Montboissier- Beaufort - Canillac (famille de) (LXXXVI, 864, 979). — Notre contrère Bellefeuile pourra consulter utilement sur cette famille, pour la période relativement moderne :

1° *de Courcelles*, *histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, X.

2° *P. Anselme*, continué par *P. de Courcy* IX, 1re partie p. 639 à 644.

3° *Marquis de Boisgelin*, *Esquisses généalogiques sur les familles de Provence*, I. 1re partie p. 225 à 246.

BRONDINEUF.

*
* *

Consulter : de Courcelles : *Hist. généal. et hérald. des pairs de France* (X. 26). Marquis de Boisgelin : *Esquisses généal. sur les familles de Provence*. Tardieu : *Dict. des anciennes familles d'Auvergne*. Félix Chaudron : *Notes et documents sur la famille de Montboissier Beaufort-Canillac*.

Baron A. H.

—

La maison de Mme Roland (LXXXVI, 878). — Une et même deux coquilles typographiques font à la page 878 de l'*Intermédiaire*, donner au père de Mme Roland les noms de *Philipon* et *Phi-lippon*, alors qu'il s'appelait exactement *Phlipon*.

E. M. M.

—

Biens à Saint-Domingue à la famille de Montléart (LXXXVI, 908). — Jeanne-Sophie (ou Joséphine) de Ségur, épousa Claude - Alexandre - Bonaventure - Fidèle de Grivel, fils de Claude-Joseph-Nicolas de Grivel, seigneur de Perrigny et de la Muire, appelé le comte de Saint-Mauris, maréchal de camp (mort le 27 février 1821), et de Marie-Claudia-Antoinette-Fidèle de Thuillières-Montjoie-Vaufrey.

Le mari de Mlle de Ségur émigra, servit dans l'armée de Condé et reçut, de la Restauration, le grade de maréchal de camp avec le commandement des gardes nationales du département du Jura. Lors des Cent-Jours, entendant, à Lons-le-Saunier, lire la proclamation par laquelle le maréchal Ney déclarait les Bourbons à jamais déchus, il brisa son épée ; en présence des troupes assemblées, il fit deux fois à cheval le tour de la place d'armes, en criant : « Vive le Roi ! » A son retour Louis XVIII lui donna une autre épée, mais ne lui confia aucun emploi.

Voir ; Labbey de Billy : *Histoire de l'Université du comté de Bourgogne*, t. I, p. 262. Rousset, *Dictionnaire des communes de la Franche-Comté*, t. III, p. 9 ; t. V. p. 56 Ch. Weiss, article « Grével » dans la *Biographie universelle* de Michaud.

SAINT-VALBERT.

—

Famille de Saumery (LXXXVIII, 524, 647). — La famille de Saumery était propriétaire de la terre et du château de Saumery proches de Chambord.

Depuis de longues années la charge du gouverneur de Chambord était exercée par l'un de ses membres, Le dernier titulaire auquel son fils aurait dû succéder : était Louis Georges de Johanne de la Carre, marquis de Saumery et avait le grade de Maréchal de Camp. Il conserva ses fonctions jusqu'en 1781, date à laquelle le Gouvernement de Chambord fut supprimé, pour être rétabli quelques années plus tard, après la mort du marquis de

Digitized by Google

Saumery, a propos du marquis de Polignac,directeur du Haras de Chambord.

J. R.

—

L'ordre de la Jarretière (T.G.,460). — Nous ne prétendons pas à nouveau poser le problème de l'origine de l'Ordre de la Jarretière.Edouard Fournier l'a fait au chapitre XIII de *L'Esprit dans l'Histoire*, avec une grande abondance bibliographique. Que l'ordre ait été fondé par Edouard III en 1348, exactement entre 1344 et 1345, d'après la tradition recueillie par Polydore Virgil au milieu du XVIe siècle et reprise par Elias Ashmhole dans *The Institution, Laws and Ceremonies of the most Noble Order of the Garter*, London, 1672,en l'honneur d'une maîtresse royale,la comtesse de Salisbury, Jeanne, ou qu'au contraire son origine remonte au 26 août 1346, jour de la bataille de Crécy, il n'en semble pas moins manifeste que la devise de l'Ordre: *Honi soyt qui mal hi pense* était en France phrase proverbiale fort avant.

Ceci posé, nous voudrions attirer l'attention sur une version de la fondation de l'Ordre qui a échappé à Fournier et qui mérite, pour la variante qu'elle apporte à la devise ci-dessus, d'être recueillie.C'est celle qui se lit au chapitre LXXXV, col. 3, du célèbre roman de chevalerie catalan *Tirant lo Blanch*, dont nul lecteur du *Don Quichotte* n'a oublié ce qu'en dit Cervantes au ch. VI de la *Première Partie*, lors du scrutin de la bibliothèque du Chevalier de la Triste Figure. *Tirant lo Blanch* a été publié en 1490 à Valence par les presses de Nicolau Spindaler, en catalan, et a pour auteurs Martorell et Galba. Réédité en 1497 à Barcelone, il fut publié en castillan en 1511 à Valladolid, puis en 1538 en italien à Venise et,enfin, en 1737 à Londres en français. Une bonne étude de cette œuvre singulière a été donnée en 1918 par M. J. A. Vaeth, sous forme d'une thèse de doctorat de l'Université Columbia à New-York : *Tirant lo Blanch. A study of its authorship, principal sources and historical setting* (New-York, Columbia University Press, 1918,XVI et 169 pp.,1 dollar 50 cents).On y trouvera la bibliographie de la question *Tirant lo Blanch* et de la plupart de ses rééditions modernes.

Que si maintenant on se reporte au chapitre ci dessus indiqué de *Tirant*, on y trouvera la plus ancienne version connue de l'incident du bal et de la jarretière, en ces termes :

A une danse à la Cour d'Angleterre, une dame nommée Madresilva (1) perdit une jarretière en dansant. Un certain chevalier la ramassa. Le Roi vit l'incident et demanda au chevalier de la lui apporter et de la lui fixer à la jambe gauche, au-dessous du genou, exactement. S.M. la porta de cette façon pendant quatre mois et personne ne s'avisa de lui parler de cela. Mais un jour une des demoiselles favorites du Roi, lui dit que la Reine, que les demoiselles d'honneur, le peuple du Royaume et les gens du dehors étaient tous mécontents de ce qu'il faisait un tel honneur à Madresilva. Le Roi répondit : « Alors » la Reine est mécontente et les étrangers et » ceux de mon royaume s'en étonnent ? » Après » quoi, il dit ces mots en français : « Puni » soyt qui mal hi pense »..... « Maintenant je » promets à Dieu,dit le Roi, d'instituer et » de fonder sur cet incident un Ordre de » chevalerie, qui, aussi longtemps que du» rera le monde, subsistera en souvenir de » cette fraternité et de cet Ordre que j'aurai » institué ».

Le roman de *Tirant lo Blanch* est une œuvre composite de substrat historique avec, pour héros, un personnage également composite formé d'éléments empruntés à divers personnages historiques. Il se meut dans un espace chronologique imprécis et, par exemple, quand nous y constatons des réminiscences évidentes du siège de Rhodes en 1444, divers incidents et détails géographiques nous reportent aux croisades de Saint Louis dans le récit Joinville. On ne saurait donc s'attendre, avec un tel ouvrage, à autre chose qu'à des à peu près d'histoire. Néanmoins, son témoignage sur la fondation de l'Ordre de la Jarretière est notable, comme confirmant, à une date ancienne, la tradition la plus généralement admise.

L'auteur sait aussi que le nombre des Membres de l'Ordre, dont il donne une liste de 24 noms, d'ailleurs fantaisiste en grande partie, était de 26 : *Foren tots en nombre. XXVI. cavallers*,dit-il. Quant à la version qu'il donne de la devise, le *Puni* au lieu du *Honi* ne laisse pas d'être frap-

(1) Vocable signifiant *Chèvrefeuille*.

Digitized by Google

pant, encore que ce soit sans doute le résultat d'une confusion ?

Enfin, il faut encore ajouter que, selon le roman catalan, les S qui ornent le collier de l'Ordre, et dont Ashmole disait avoir lu, ou entendu dire que c'était le ressouvenir d'une organisation ancienne : la Société de Saint-Sulpicius, auraient leur origine dans un fait miraculeux. A une battue, on avait tué un daim tout blanc de vieillesse qui avait au cou un collier portant S. Ce collier contenait une inscription demandant au Roi qui s'emparerait du daim de choisir cette lettre S comme devise. L'inscription avait été mise par ordre de Jules César, en quittant Albion Le sens de ces S est ainsi déclaré par le roman :

« Ce collier était tout en S rondes. Car vous ne trouverez pas dans tout l'alphabet de lettre ayant plus d'autorité et de perfection, ni pouvant signifier de choses plus élevées que cette lettre S... La première, *Sainteté*, *sagesse*, *sapience*, *seigneurie*, et beaucoup d'autres choses commençant par S.... »

CAMILLE PITOLLET.

—

Moret, armoiries (LXXXVI, 815, 942). — Il ne faut pas oublier qu'en langage héraldique, les *nègres* sont appelés *maures*.

SAINT-VALBERT.

*
* *

Aucun doute à cet égard. Ce sont des armes parlantes. Tête de *maure* ou de *more*. Il y en a une foule d'exemples.

HENRY DE BIUMO.

—

Beaune. Anciennes descriptions de cette ville (LXXXVI, 914). — Voici la liste des ouvrages publiés sur la ville de Beaune que donne la *Bibliographie historique et topographique de la France*, par Girault de St-Fargeau (Paris. Didot, 1845, in-8°) :

Bouchin (Estienne). *Antiquités de Beaune* (imprimées dans le 4° vol. de ses plaidoiries, in-8° 1620).

Gandelot (l'abbé). *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, in-4° avec fig. 1772-1839).

Joigneaux, *Fragments historiques sur la ville de Beaune et de ses environs*, in-8°, 1839.

Pasumot, *Notice des antiquités de la ville de Beaune*, in-8°

Bard (le chevalier Joseph de). *Archéologie de l'insigne église collégiale de Notre-Dame et du beffroi de Beaune*, 2 pl. in-4°, 1836).

Rollin (Nic.) *Fondation et règles du très célèbre hôpital de la ville de Beaune*, in-4°, 1636.

Depuis 1845, il a dû être publié d'autres monographies de la cité bourguignonne. Je crois devoir abandonner à nos érudits collaborateurs de la « Duché » le soin d'un faire connaître les titres à notre confrère.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Le prototype de Joseph Prudhomme (LXXXVI, 914). — Dans l'étude consacrée par Champfleury à *Henry Monnier, sa vie, son œuvre* (Paris, Dentu, 1889, in-8°), se trouve un chapitre intitulé : « Comment fut formé le type de M. Prudhomme » qui me paraît donner satisfaction à la question posée par notre confrère V.

L'auteur des *Bourgeois de Molinchart* écrit en effet :

J'aperçus un jour, dans le cabinet d'un préfet, le portrait en pied du solennel maître d'écriture qui, au premier aspect, ne semblait pas cadrer avec le buste du souverain sur la cheminée. Henry Monnier avait passé par la ville ; invité à dîner à la préfecture et rencontrant un fonctionnaire qui s'amusait de ses récits, il lui avait dessiné ce souvenir.

Ce prototype de la sottise bourgeoise aurait donc été pris sur le vif. Son succès fut tel que Balzac fut tenté un moment de s'en emparer pour composer un *Prudhomme en bonne fortune* qui n'a jamais vu le jour.

Henry Monnier finit par s'incarner dans le fantoche qu'il avait créé, et c'est avec raison que Champfleury a pu affirmer que « le professeur d'écriture, depuis son entrée dans la vie jusqu'à l'apothéose de sa carrière comique, resta le personnage favori d'Henry Monnier, son compagnon, son sosie, un second lui-même.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

*
* *

Une lettre d'Henry Monnier répond à la question posée. Il écrit à un ami :

Digitized by Google

... Le père Chateauneuf que tu dois te rappeler avoir vu... au café du Rocher de la rue de Rohan, là où s'organisaient les bandes qui allaient applaudir *Henri III*, où j'ai pris le type de Prudhomme !

La première représentation du drame de Dumas fut donnée le 10 février 1829.

C.

—

Florian pendant la Révolution (864, 997). — M. André Beaunier a fait connaître, dans un article intitulé : *Némorin qui chante la Carmagnole* (*Figures d'autrefois*) Nouvelle librairie internationale, Paris, 1917, in-19, 2e mille), l'attitude peu estimable de Florian pendant la Révolution.

G. A. P.

—

Les livres truffés (LXXXVI, 338, 510). — *Si licet parva componere magnis* il sera peut être bon de noter pour les futurs dresseurs de listes des bibliophiles qui ont systématiquement *truffé* leurs livres, un Israëlite de Peyrehorade (Landes) fameux publiciste de son temps, dont je viens de trouver sur les quais de Dax un volume de mélanges très bien relié, composé moitié d'opuscules imprimés moitié d'autographes, dont la plupart sont des lettres de félicitation et d'autres des productions françaises et même gasconnes de l'auteur qui s'appelait Jules Léon, pharmacien. AURIBAT.

—

Voltaire. Lettre inédite adressée au comte d'Argental (LXXXVI, 87, 102). — Cette lettre parait être de Voltaire. Le possesseur aurait intérêt à la communiquer à la librairie Champion à Paris, chez qui M. Fernand Caussy a commencé la publication des œuvres inédites de Voltaire, y compris la Correspondance.

L'éditeur vérifierait si la lettre en question est inédite. NICAUD.

—

La guerre est d'essence divine (LXXXVI, 864, 945, 985). — Dans la préface qu'il a écrite pour sa pièce « Le retour de Jerusalem », Maurice Donnay dit en parlant d'un des personnages de cette pièce, Michel Aubier : « Cela ne signifie pas qu'il soit militariste, ni que la guerre soit pour lui cette chose divine qu'elle est pour Joseph de Maistre ». G. VIGUIER.

Vers sur un crâne : « Fourreau qu'as-tu fait de ta lame » (XLIII ; XLIV ; XLV ; LXI ; LXV ; LXXXVI, 944).

La pièce de vers citée par M. Ferdinand de Grammont se termine ainsi :

Qu'as-tu fais de ton maître, esclave ?

Ces vers sont attribués à Alfred de Musset ; et on les voit écrits au crayon, sur un volume des œuvres complètes du poète avec gravures de Bida, volume que je possède. Je ne donne pas la pièce complète qui doit être connue, mais je puis le faire s'il est utile.

J. CHAPPÉE.

*
* *

A ce propos, il me souvient que Byron écrivit sur un crâne trouvé dans son abbaye de Newstead et dans lequel lui et ses amis avaient coutume de boire, les vers suivants (1808) :

Silence, mon esprit n'a pas fui,
En moi considère le seul crâne
Duquel, à l'encontre des crânes vivants,
Ce qui en sort n'est jamais maussade...

Il y a ainsi 6 strophes. CURIOSUS.

—

Inscriptions de pots de pharmacie (LXXXVI, 910). — Des trois inscriptions signalées sur des pots de pharmacie par notre collègue Quisetti, deux paraissent inédites. Celle portant « ung. comitisse », c'est-à-dire *unguentum comitissæ*, onguent de la comtesse, pommade astringente, est mentionnée dans l'ouvrage de M. le Dr Paul Dorveaux, bibliothécaire honoraire de la faculté de pharmacie de Paris, sur *Les Pots de Pharmacie ; leur historique*, suivi d'un *Dictionnaire de leurs inscriptions* ; 2e édition ; Paris, 1923.

Il est bien inutile de reproduire ici la composition, la synonymie et les propriétés de la « pommade astringente » encore inscrite dans la dernière édition de Dorvault, l'*Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique* ; Paris, 1913, p. 1114.

Les deux autres inscriptions sont moins classiques : *Axung. Æqui* doit se lire : *axungia equi*, graisse de cheval. La troisième m'est inconnue. Il s'agit évidemment de la Thériaque, dont la formule (avec les 57 produits composant cette panacée) et les variantes trouveraient diffi-

Digitized by Google

cilement place dans les colonnes de l'*Intermédiaire*.

BROGNARD.

—

Moyen-Age. Orthographe de ce nom (LXXXVI, 425, 565, 898). — Dans les remarques rappelées par M. Schuermans, Gabriel Monod dit ceci : « Le mot *médium aevum* a été employé en Allemagne dès les premières années du XVIIe siècle, dans un livre de Horn intitulé : *Historia medii aevi* ».

L'auteur dont il est question et que les Allemands considèrent généralement comme l'inventeur de l'idée d'un Moyen-Age, placé entre l'Antiquité et les temps modernes, est Georges Horn. Il est né en 1620 et mort en 1670. Il n'a donc pu écrire un livre « dès les premières années du XVIIe siècle ». Je n'ai pas trouvé, dans les ouvrages bibliographiques que j'ai consultés la mention d'un ouvrage de G. Horn intitulé : *Historia medii aevi*.

Quelqu'un peut-il nous dire, si ce livre a été publié, à quelle date il a paru ?

Les Allemands nous apprennent que, pour Horn, le Moyen-Age commençait aux grandes invasions et finissait à la fin du XVe siècle. Voir Schmitz-Aurbach, article *Horn* (*Georg*), dans l'*Allgemeine deutsche Biographie* (t. XIII, p. 137).

SAINT-VALBERT.

—

Le t des mots terminés en ant et en ent (LXXXVI, 911). — Dans sa *Grammaire des Grammaires* (édit. 1834), Girault-Duvivier critique fort l'usage « inconséquent » des écrivains de son temps qui forment le pluriel des noms en *ant* en *ent* en ajoutant *s* après avoir supprimé le *t* final. Rien n'est en effet plus illogique et contraire à la règle générale du pluriel que de supprimer une lettre du mot singulier avant d'ajouter l'*s* ou l'*x* du pluriel, et de défigurer ainsi certains mots. Pourquoi écrire au pluriel *musulmans* comme *protestans*, alors qu'au féminin singulier ces noms font musulma*ne*, protestan*te* ?

Girault-Duvivier fait remarquer qu'en consultant les manuscrits de Racine, Boileau, Fénelon, on constate que ces auteurs ne retranchent pas le *t*. Mais l'Académie ayant adopté cette suppression (sans doute dans l'édition de 1798) il admet, sans approuver, que certains écrivains écoutent les conseils de MM. Noël et Chapsal et suppriment le *t* des mots en *ant* et en *ent* employés au pluriel, tout en soulignant le caractère bizarre de cette prétendue réforme, qui ne s'appliquait pas alors aux monosyllabes ; les de*nts*, les ve*nts*, les pla*nts*, etc.

Léger Noël, dans sa *Grammaire française*, s'élève contre cette « absurde abréviation qui détruit les règles de la formation du pluriel dans les noms » ; il déclare, par « décret » rendu à Paris le 30 janvier 1860 « au nom de la logique et de tous les vrais philologues », que « la règle donnée par MM. Noël et Chapsal est fausse et pernicieuse » et que l'Académie s'étant prononcée (dans l'édition de 1835 sans doute) pour le maintien du *t*, « l'orthographe des substantifs en *ant* et *ent*, par *ans* et *ens* au pluriel, sera regardée désormais comme un solécisme ».

De fait, depuis 60 ans, le nombre des auteurs, écrivains, grammairiens et journalistes qui suivaient le singulier usage établi au début du XIXe siècle et abandonné sous le second Empire, est devenu de plus en plus réduit. On les compterait aisément à cette heure ces rares fidèles à l'antique grammaire Noël et Chapsal.

MAURICE JEANNARD.

—

Clarifier (LXXXVI, 866, 986). — L'emploi du verbe clarifier au sens figuré est assez ancien puisque Sainte-Beuve en a fait usage dans *Port-Royal*, t. 1er, 1840 ; il dit en parlant de M. de Saint-Cyran :

> Sa nature était de celles qui ont besoin pour se clarifier et se faire de passer d'abord par quelque fatras, et comme on le dit en mots francs, de jeter d'abord leur gourme avant d'être saines.

Sainte-Beuve est entré à l'Académie en 1840.

L. D. S.

—

Grisette (LXXXVI, 340, 464, 609, 705, 751, 851, 946). — Louis Huart, auteur de *la Physiologie de la Grisette* (Aubert et Lavigne, p. 2), cite les vers suivants qu'il attribue à La Fontaine :

> Une Grisette est un trésor,
> Et sans se donner de la peine
> Et sans qu'au bal on la promène,
> On en vient aisément à bout ;

On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien [du tout.
La peine est qu'on en trouve une qui soit [fidèle...

J'ai feuilleté en vain *les Œuvres complètes* de notre grand fabuliste. Je n'ai pu y trouver ces vers ; mais peut-être ai-je mal cherché. Un confrère obligeant pourrait-il me dire dans quelle pièce ils se trouvent ?

ORFRÉMONT.

—

Une vie de bâton de chaise (T. G ; LXXXVI, 992). — Du *Figaro* :

Mener une vie de bâton de chaise.

Au milieu du XIXe siècle la veuve du duc de Richelieu commençait un récit par ces mots : Un jour, Louis XIV dit à mon mari.

Sans remonter si haut, un de nos plus anciens lecteurs, le célèbre virtuose Francis Planté, nous envoie de St-Avit un témoignage des plus curieux.

Etant enfant, il entendit une dame fort agée qui avait connu la douceur de vivre avant la Révolution, se servir de l'expression : mener une vie de bâton de chaise, dans le sens que lui donnait la lettre de M. Théodore Reinach que nous avons publiée.

« Je me souviens très bien encore aujourd'hui, nous écrit M. Planté, à combien d'années de distance cependant ! d'avoir entendu mon cher professeur Mme de St-Aubert dire à mes parents : « Mes amis me reprocheront peut être de mener une vie de bâton de chaise, mais je sortirai encore le soir ». Et au pied du bel escalier de pierre de la demeure de Mme de St-Aubert, on voyait, dit encore M. Planté, « la superbe chaise à porteurs qui avait, prétendait-elle, appartenu à Mme de Pompadour ». Mme de St-Aubert semble donc avoir parlé en connaissance de cause.

—

Mess militaires (LXXXXVI, 912). — Il a été question des mess. T. V, 114, 200.

Dans le grand *Larousse*, édit. 1865, on trouve :

L'expression *la* mess par la loi d'euphonie. En *1857*, cette expression *était encore dans toute sa nouveauté* ; tous les journaux imprimaient *la* mess ; mais les protes qui se piquaient de savoir l'anglais, voyant une équivoque fâcheuse, et comme les mots anglais n'ont pas de genre ils ont changé cela, en décidant *le* mess au lieu de *la* mess.

Les mess ont été installés *d'abord dans les régiments de la Garde*.

Dans le *Capitaine Fantôme*, par Paul Féval, on lit :

..... c'est l'haleine de *la* mess anglaise, dont nos officiers, par un esprit d'imitation qui ne me semble pas heureux, ont emprunté depuis peu le nom pour leur tables communes. Table vaut mess, nous leur certifions...

En *1869*, un officier supérieur de la Garde me donna, à titre de curiosité, un de ses jetons de mess, jetons frappés dès la fondation, encore en usage ladite année et, sans doute, utilisés jusqu'à la dissolution du régiment.

Ce jeton en cuivre, de forme octogonale, porte :

Une couronne impériale en relief ; en exergue : « 1er régiment de Voltigeurs ».

Au revers : « Jeton de la mess ».

G. AB.

—

Le pantalon rouge dans l'armée (LXXXIII ; LXXXVI, 300). — Le « Carnet de la Sabretache », novembre-décembre 1923 publie un article très documenté sur cette question : *Le pantalon garance*, par J Margerand.

Le premier en 1807, le 8e hussards, dit l'auteur avait remplacé ses culottes écarlates par des culottes garance et ce sont encore les hussards qui ayant reçu les premiers le pantalon garance en 1817, ont donné le branle pour l'adoption de cette couleur qui a *été prise* successivement pour tous les autres corps de l'armée, sauf l'artillerie et le génie, et encore en fut-il sérieusement question en 1829 lorsque l'uniforme des régiments d'artillerie fut déterminé.

La garance avait sur l'écarlate l'avantage de faire réaliser une très appréciable économie.

Suit une correspondance officielle très intéressante à ce sujet.

I.

—

La lampe Davy (LXXXVI, 960). — Sir Himphry Davy, l'illustre chimiste anglais, écrivait le 8 février 1819 à J. Buddle, une lettre dans laquelle il accuse Georges Stephenson (inventeur de la Locomotive), de s'être approprié sa découverte de la fameuse lampe de sûreté pour les mineurs. Dans le mémoire que celui-ci a publié, il établit lui-même la véracité

Digitized by Google

de son vol, mieux que personne n'aurait pu le faire. D'ailleurs toutes les affirmations de ce mémoire sont fausses. Davy les relève avec vivacité et déclare qu'au commencement d'octobre 1815, il travaillait dans son laboratoire à Londres et qu'au milieu de ce mois il découvrait les tubes qui lui ont servi à construire sa lampe. Il fait ressortir l'absurdité de l'idée de Stephenson et proteste qu'il n'a jamais eu l'intention d'employer les tubes capillaires, *capillary tubes.* « Faire une lampe qui brûlerait avec trois tubes capillaires est aussi impossible que d'en faire brûler une dans une carafe fermée. *To make a lamp that will burn with three capillary tubes is as impossible as to make it burn in a close decanter.* »

La lettre a passé en vente chez M. Noël Charavay.

I.

—

Longévité des tortues (LXXXVI, 914). — Au temps de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, existait dans l'île une tortue déjà légendaire. Bien connue de tous les insulaires qui en étaient fiers, elle était choyée par eux. Enorme, un enfant pouvait se tenir à califourchon sur sa carapace. Parfois, elle obstruait les chemins rocailleux de l'île et le maigre attelage devait stopper attendant patiemment que notre tortue ayant traversé la voie à pas lents l'eût rendue libre. Etant aux Briars (avant de gravir pour toujours l'aride plateau de Longwood), Napoléon la vit. On nous a informés qu'elle était morte le 5 mai 1922, jour anniversaire de la mort de Napoléon. Il y a lieu de croire que c'est bien de la même dont il s'agit. En ce cas, ce serait là un exemple d'une tortue qui aurait bien amplement dépassé son siècle.

Il serait aisé de contrôler le fait en priant le conservateur des domaines français de Ste-Hélène de vouloir bien en confirmer l'exactitude. Il doit être documenté sur ce point en marge de l'histoire.

René de Vivie de Regie.

*
* *

P. S. — Le conservateur actuel des domaines français de Sainte-Hélène (Longwood : Old-House et Vallée du Tombeau) qui est aussi l'agent consulaire de France en cette île lointaine et si déshéritée dans les quatre cinquièmes de son étendue, est, depuis 1916, M. Colin. Il réside à Longwood : New-House, la maison même que sur le versant septentrional du plateau (partie abritée de l'horrible vent du Cap) on construisit, trop tard !... pour Napoléon.

R. de V. de V.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997). — La Table de l'*Intermédiaire*, malgré l'excessive cherté des travaux de l'imprimerie, grâce à l'empressement de nos souscripteurs qui la désiraient si vivement, paraîtra cette année.

Elle fera suite à la première Table générale.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1896 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes de :

MM. Henry Deonna ;
Foulon de Vaux ;
Le Dr J. Condamin ;
Mennevée ;
Noël Pinelli ;
Comte du Fort ;
De Languinière ;
Le Soudier ;
G. Alquier ;
Gatson Prinet (2 exemplaires).

Trouvailles et Curiosités

—

Lettre de l'acteur Dorvigny. — L'on connaît le nom de Dorvigny, auteur de *Janot* ou *les Battus paient l'amende*, proverbe joué en 1779 aux Variétés amusantes, et qui rapporta deux cent mille livres aux entrepreneurs, alors que lui-même n'en avait tiré que quelques louis pour aller boire au cabaret voisin. Le père des

Digitized by Google

« Janot » et plus tard des « Jocrisses » avait eu une vie des plus agitées. Baptisé à St-Germain-l'Auxerrois le 30 mars 1742, il avait été déclaré fils de François Archambaut (ou Archambaud) piqueur de M. le Prince Charles, et de Marie-Antoinette Petit, aux Tuileries. Mais tous ses biographes laissent entendre qu'il était fils de Louis XV, auquel il ressemblait étonnamment. Lui-même ne s'en défendait pas.

Embarqué de bonne heure, capturé par des Corsaires, racheté à cause de sa belle écriture par un Consul français aux Indes, Dorvigny se trouvait à La Haye comme auteur et acteur en 1773. Devenu poète officiel, il écrit des à propos au Raincy, pour le Duc d'Orléans, à Versailles, à Fontainebleau, à Compiègne, à Nemours, aux petits appartements, pour l'inoculation de Sa Majesté, pour le mariage du Comte d'Artois, pour la grossesse de la reine, etc. Doué d'une fécondité prodigieuse, il donne au boulevard plus de trois cents pièces, à peine rétribuées, mais ne peut se corriger d'un terrible défaut ; il fut toute sa vie un buveur, jusqu'à la dégradation, jusqu'à la détresse absolue, jusqu'à sa mort survenue le 4 janvier 1812, dans un galetas de la rue Frépillon n° 4 (partie de la rue Volta comprise entre la rue au Maire et la rue Réaumur).

La curieuse lettre qu'il écrit à Madame Roland, et que nous reproduisons ici, n'a d'autre but que de réfuter un vice, qui n'était, hélas ! que trop connu.

HENRY LYONNET.

—

Lettre de Dorvigny à Madame Roland.

Madame,

Pardon si je vous fais remettre une réponse que je ne veux pas adresser directement à M Roland. Il m'a écrit une lettre trop malhonnête pour que je puisse entretenir correspondance avec un homme qui se permet tout pour dénigrer quelqu'un à qui il veut du mal sans sujet. Je ne me suis jamais permis de lui reprocher qu'il buvait beaucoup quoi qu'il l'ait avoué lui-même, et malgré que ce reproche là ne soit pas fondé envers moi, et qu'il en doive être persuadé, il a eu la méchanceté et l'inconséquente fausseté de m'écrire que j'étais gris quand j'allais chez lui et que j'eusse à aller cuver mon vin ailleurs.

Je n'ai jamais aimé ni mérité les insultes et je ne lui passe pas celle-là.

Je vous honore trop, Madame, pour vous rappeler les grossièretés et les brusqueries que j'ai eu à essuyer d'un homme qui croit que son argent lui donne tous les droits. Je m'expliquerai avec lui quand il faudra. Je ne prends la liberté de vous écrire (toutes affaires d'intérêt à part) que pour vous réitérer la continuation du respect que je vous ai toujours témoigné ; pour vous prier de vous souvenir que je n'y ai jamais manqué, et pour vous assurer que malgré la conduite de M Roland à mon égard, et les mauvais propos que son humeur bilieuse pourra lui faire tenir sur mon compte, j'aurai toujours pour vous la parfaite considération qui vous est due.... pour lui, je continuerai à le croire un honnête homme.... mais pas tout à fait ce qu'on appelle un homme honnête.

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très humble serviteur et toujours en état de raison, malgré les injurieux reproches de votre mari.

DORVIGNY.

ce 9 Vendémiaire an 13.

—

Steinlen et les « Fortifs ». — Un ami avait demandé à Steinlen, le grand artiste qui vient de mourir, lorsque la démolition des fortifications fut décidée, s'il ne les regrettait point.

Voici la réponse inédite de l'illustrateur des chansons de Bruant :

Certes autrefois, naguère, j'ai trouvé un intérêt peu banal aux fortifs, leurs aspects divers et nocturnes, le pittoresque spécial de leurs habitués — spéciaux eux aussi — m'ont donné maints sujets de dessins, mais c'est du passé. Je ne me retourne guère et vais plutôt devant moi que derrière. Vraiment, je ne regretterai pas les paysages pelés et désolés de la vieille enceinte, s'ils doivent faire place à de beaux arbres, à de belles pelouses animées par des êtres propres et joyeux. Ce que je redoute, c'est de voir, pour les vastes espaces (c'est ce qui s'est passé déjà pour notre pauvre Butte) la spéculation et la bâtisse s'y établir en maîtresses stupides et lourdes... C'est le siècle qui veut ça paraît-il — tant pis pour le siècle — il nous en a déjà tant fait voir qu'on ne peut s'étonner de rien.

STEINLEN.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

FEB 23 1924

XXXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Janvier 1924

N° 1594

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

N° 1594

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE



Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs
entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

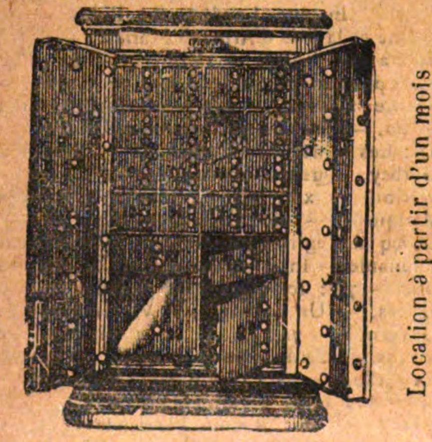
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré.— Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*
Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opéra comme le siège social et les autres agences, de sorte qu Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiat

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Let de Crédit* circulaires payables dans le monde entier près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indicat et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités
Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bu de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indus

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance
Ordres de Bourse
(France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (O de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; —Escompte et E caissement d'Effets de commerce et de Coupons Franç et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourseme au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — L tres et Billets de Crédit circulaires : — Change de Mo naies étrangères — Assurances (Vie Incendie, Accident etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissa en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afr que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casa blanca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Bro Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) St-Sébastien) Espagne), correspondants sur toutes le places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banqu et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII°

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble. Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, *avec indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

Libraires dépositaires de L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS

PARIS

...., Lib ., r des Grands-Augustins, 19.
.... boulevard des Capucines, 1.
.... PICARD, rue Bonaparte, 82.

DÉPARTEMENTS

Caen : JOUAN, 98, rue Saint-Pierre
Niort, CLOUZOT, 22, r. Victor Hugo.

A LOUER



Les Archives de Collectionneurs d'ex-libris (27e année), paraissent tous les mo s avec une ou deux planches hors texte et des figures dans le texte. Elles s'occupent spécialement de toutes les marques de propriété du livre, du blason, etc.

Un numéro spécimen ...envoyé sur demande accompagnée de 1 franc ...timbres-poste adressée *au secrétariat de la ...iété 116, rue de Rennes.*

...STITUT NATIONAL HÉRALDIQUE

148, Rue de Grenelle. (7e)

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

ADDITIONS DE NOMS
...CTIFICATIONS D'ÉTAT-CIVIL — SUCCESSIONS

CALLIGRAPHIE, DESSINS HÉRALDIQUES, PEINTURES
...ERTIFICATS D'ARMOIRIES EN COULEURS

Correspondants en Province & à l'Etranger

...COPIE DES CITATIONS MILITAIRES
AVEC CROIX DE GUERRE
BLASONS ET SANS BLASONS

Le Bulletin de la société d'histoire de la Révolution de 1848, publie tous les deux mois un interessant nº composé de documents et d'articles inédits Rédacteur-an eur, Georges Renard. Abonnement 12 fr Librairie Cornély, 101, rue de Vaugirard, Paris.

LE VIEUX PAPIER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Fondée en 1900

Publie une REVUE périodique in-8° jésus, d'au moins 72 pages, avec très nombreuses illustrations et planches hors texte.

Constitue l'histoire de tous les documents manuscrits, graphiques et imprimés, dits *Collections de Portefeuille* et *Petite Estampe* sur la vie publique, privée, mondaine, commerciale, militaire, populaire etc.

Publication de haute curiosité indispensable aux grandes Bibliothèques et pour toutes recherches documentaires. Quinze beaux volumes parus.

Oiners mensuels. — Conférences, etc.

Cotisation et abonnement : **30 francs**.

S'adr. à M. P FLOBERT, Président, 51, rue Pergolèse, Paris, 16e.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU de COUPURES de JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre. Paris 2e

Fondé en 1889

DIRECTEUR : **A. GALLOIS**

Adresse Téłégr.: COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Lit, découpe, traduit et fournit les articles de Journaux et Revues du Monde entier, sur tous sujets et personnalités. Est le collaborateur indispensable des Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Savants, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les Journaux et Revues, sur Eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent.

CASIER PARLEMENTAIRE

Relevé des Scrutins de votes et Nomenclature des Travaux des Sénateurs, Députés, Conseillers Municipaux et Conseillers Généraux

Répertoire du Journal Officiel de la République française

PUBLICATION MENSUELLE : **12** FRANCS PAR AN

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, **37, rue Bergère, à Paris. (IXe)** — *Téléphone*

L'*Argus de la Presse* vient de publier la seconde édition de « Nomenclature des Journaux en langue française paraissant dans le monde entier ». Nous avons la joie d'y voir figurer, après l'énoncé de nos grands régionaux, la Presse d'Alsace et de Lorraine, presque entièrement publiée en français. Cette « Nomenclature » mise au point, au jour le jour est une documentation curieuse et utile à posséd

LIBRAIRIE GAUTHIER-VILLARS & Cie

55, Quai des Grands-Augustins, 55

Entrée libre — Grand choix de Livres anciens relatifs aux Sciences, a l'Industrie, aux Arts

Consultation gratuite de nombreuses revues scientifiques et techniques

Vente aux prix marqués — Demander le Catalogue spécial Histoire et Philosophie des Sciences

ACHAT — VENTE

DÉCORATIONS ANCIENNES

PLAQUES - CROIX - MÉDAILLES

CAMÉES ET INTAILLES

POUR COLLECTIONS ET BIJOUX

A. BACQUEVILLE

5, Galerie Montpensier — PARIS

Etienne **BOURGEY**

EXPERT EN MÉDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de Monnaies anciennes, quelle que soit leur importance.

MONNAIES & MÉDAILLES

ARCHÉOLOGIE

Jules FLORANGE

EXPERT

17, Rue de la Banque -- **PARIS**

Expertises de Collection

DIRECTION de VENTE PUBLIQUE

Téléphone LOUVRE 29 32

LIVRES anciens et modernes: **Ex-libris**, Catalogue gratuit sur demande.
Librairie L. VALAT, Montpellier (H)

L'Art français sur le Rhin au XVIIIe siècle

par M. Louis Réau.

Aucun érudit français n'avait encore eu l'id d'orienter ses recherches, spécialement en Rhénani pour y constater l'influence considérable de l'a français du XVIIIe siècle, en Allemagne. Des doc ments publiés dans ce travail et pour la plupa inédits, la preuve est faite que la Rhénanie a ét depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à Révolution, une province de l'art français.

L'empreinte française est aussi forte à Mannhe qu'à Strasbourg, à Bonn qu'à Coblence.

« C'est partout, écrit M. Louis Réau, le mên style, évoluant comme en France depuis la pomp baroque jusqu'à la grande sévérité du classicism en passant par les sémillants caprices du rococo

Au XVIIIe siècle, les pays de la rive gauche so divisés en cinq parties : l'Alsace, devenue depu Louis XIV une province française, et quatre éle torats relevant de l'Empire germanique. l'*Elector palatin* et les trois électorats ecclésiastiques d *Mayence*, *Trèves* et *Cologne*. Comme l'art de cet époque est un art de cour, il s'ensuit que l'a tivité artistique de la Rhénanie se concentre da les résidences du Prince, évêque de Strasbourg des quatre électeurs rhénans : à Mannheim, Mayence, à Coblence et à Bonn.

Les noms des architectes Robert de Cotte, Fra çois Blondel, en Alsace ; de Salomon de Caus, Pigage, de Pierre Patte, de Jacques Denis, Antoin dans l'Electorat palatin ; de Boffrand, de Mangin de Robert de Cotte encore dans l'Electorat Mayence ; de Peyre, d'Ixnard, dans l'Electoral d Trèves, sont attachés au palais de Rohan à l'hôtel Tour et Taxis, à la grande prévôté de Mayence, palais électoral de Bonn ; au château de Beurath de Korn, au château de Saverne, au palais d Bonn, au palais électoral de Coblence.

L'auteur de cette étude a magistralement démo tré que l'Allemagne du XVIIIe siècle n'a pas conn d'autre art que l'art français et que cet idéal a pé nétré très profondément dans la nation, l'architec ture bourgeoise, imitant comme toujours l'architec ture princière, et que cette influence n'a pas é aussi éphémère que veut bien le prétendre le natio nalisme germanique qui s'en chagrine. Chez Cham pion, 16 fr.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 20-30 Janvier 1924

N° 1594

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heures

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1594

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heure

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Lettres inédites de Voltaire. Baron de Monthou. — J'ai acquis, cet été, en Savoie, vingt-huit lettres de Voltaire adressées au baron de Monthou, propriétaire du château d'Annemasse. Elles sont inédites. Dans le recueil de la correspondance de Voltaire, on ne trouve qu'une seule lettre adressée à ce personnage. Que sait-on du baron et de la baronne de Monthou ?

CAMILLE CLERMONT.

Les premiers hommages populaires à Bonaparte. — A quelle époque Bonaparte reçut-il les premières marques de la faveur publique ? Déjà, en mai 1797, le graveur Romain Girard, qui habitait rue Saint-Barthélemy, dans la Cité, mettait en vente un « portrait de Buonaparte » en médaillon. Ce portrait fut-il le premier qui ait représenté « le Corse aux cheveux plats », en dehors de la médaille en plomb frappée à son effigie vers l'an IV ? Pendant la même année 1797 et celle suivante, diverses manifestations spontanées magnifièrent « le nom du vainqueur de Lodi et autres lieux. Un vaisseau corsaire monté par actions, et sans doute aussi par des marins, battait les océans sous le nom de *Le Buonaparte* (décembre 1797). Gamble, un marchand d'estampes établi boulevard de la Chaussée-d'Antin, *aliàs* des Italiens, publiait un « Eventail historique sans revers » ayant pour légende : *Buonaparte couronné par la Victoire et la Paix* (avril 1798). Cet éventail, gravé par Godefroy, avait été dessinée par Percier, Fontaine et Chaudey.

Au mois de fructidor an VI, un phénomène littéraire du nom de Manfredi avait écrit en italien et traduit en français un petit poème auquel il avait donné le titre suivant : *Alexandre ressuscité ou Buonaparte aux Indes.* Exactement à la même époque, une manufacture de la petite rue Saint Gilles fabriquait des « pipes à la Buonaparte » ; la tête de pipe est l'évidente consécration de la gloire !

Digitized by Google

Enfin, après le traité de Campo-Formio, la rue Chantereine, à Paris, fut appelée officiellement « rue de la Victoire » en raison de ce que Bonaparte y habitait ; cette rue est encore ainsi dénommée.

D'autres faits analogues peuvent-ils être intercalés dans cette petite chronologie, ou même la précéder ?

MAG. MAR.

—

Le château des Ternes à Paris ; Séjour d'Hygie. — Possède-t-on quelques renseignements biographiques sur le sieur Robert Lyle, « négociant américain », demeurant à Brunswick, dans le New-Jersey (U. S. A.), propriétaire du château des Ternes, qu'il revendit 40.000 francs en l'an VI ? Sait-on qui l'acheta à cette époque ?

Par qui, et pourquoi ce même château des Ternes fut-il, un peu auparavant, appelé *le Séjour d'Hygie* ? Avait-il été transformé en maison de santé, ou devait-il simplement ce nom à une situation particulièrement favorable ?

ED. M. M.

—

Armynot, échanson d'Anne de Bretagne. — Pourrait-on indiquer quelques documents, ouvrages, etc, donnant des renseignements sur Louis Armynot, échanson d'Anne de Bretagne, tué à la bataille de Fournoue.

H.

—

Portrait de François Blondel, architecte. — François Blondel, sieur des Croisettes et de Gallardon, naquit à Ribemont en 1617 et mourut à Paris en 1686. Il fut maréchal des camps et armées du roi, professeur de mathématiques du dauphin, lecteur du Collège royal, directeur de l'Académie royale d'architecture, membre de l'Académie royale des sciences, etc. Pourrait-on m'indiquer un portrait de ce personnage ? On n'en trouve aucun, ni à la Bibliothèque Nationale, ni à l'Institut de France.

P. D.

—

Lord Byron boiteux. — Dans *Le Temps* du 15 janvier. M. Emile Henriot, parlant de *Byron romantique et dandy*, termine ainsi son article :

Mais tel est le vague de la gloire aux yeux des amateurs de précision : on n'a jamais su de quel pied il était boiteux.

Pour être précis, dans la mesure du possible, tout au moins, il me semble que Byron n'était pas boiteux, à proprement parler : il était pied-bot (club-footed).

Par ailleurs, n'est-ce pas Charles Lamb qui nous raconte avoir vu dans Fleet-Street, Byron et Walter Scott se promener bras dessus, bras dessous, boitant chacun à l'opposé de l'autre ?

On en pourrait déduire de quel côté Byron avait un pied-bot si l'on savait de quelle jambe boitait Walter Scott. Son gendre, Lockart, donne peut-être le renseignement ?

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

La boiterie de lord Byron. — On sait que Byron était pied-bot de naissance. M. Emile Henriot, dans une de ses dernières chroniques littéraires du *Temps*, assure qu'on n'a jamais su de quelle jambe il boitait.

Le poète anglais a été l'objet de nombreuses biographies. Il paraît difficile de supposer qu'aucune d'elles ne contienne quelque indication sur ce point spécial de son infirmité.

G. P. M.

—

Philarète Chasles. — Qui a épousé Philarète Chasles (1798-1869), écrivain connu et conservateur à la Bibliothèque Mazarine ? Quelle fut sa descendance ?

Baron A. H.

—

Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups. — Nous recherchons pour le Musée Chateaubriand que nous organisons à La Vallée aux-Loups :

— 1° des gravures de l'époque reproduisant sa demeure et son parc, et, entre autres, celle où figure une pièce d'eau aujourd'hui comblée ;

— 2° le journal de son secrétaire Hyacinthe Pilorge.

— 3° la liste des livres provenant de sa bibliothèque de la Vallée-aux-Loups qu'il dut mettre en vente en avril 1817, n° 30 rue des Bons-Enfants, salle du rez-de-chaussée. Parmi ces livres, figuraient ceux qui lui avaient été légués par Mme de Beaumont ;

Digitized by Google

— 4° une réponse à cette question : Chateaubriand est-il jamais revenu à la Vallée-aux-Loups après l'avoir quittée en 1817 ; est-il possible qu'il n'ait jamais eu la curiosité de revoir les arbres qu'il y avait plantés ?

— 5° une reproduction de son buste par David d'Angers,

SAPIDUS.

—

« La Dame aux Camélias ». — Qui, le premier, nomma Alphonse Plessis, dite Marie Duplessis, « la Dame aux Camélias » ? Dumas fils a-t-il créé le mot, ou l'a-t-il emprunté ? Ce surnom existait-il du vivant de son héroïne ?

V.

—

Elvire, sa fille. — « O ironie du destin ! Une fille est née à Aix (Savoie) des amours de Lamartine et d'Elvire... Elle tient une gargote dans un coin de la ville ». Ainsi s'exprime *le Moniteur Universel* du 17 juillet 1877. Cette assertion, rapportée par Charles Nauroy, en 1883, dans *Le Curieux* (1, 9), ne saurait être exacte. Quand cette fille — née à Aix — serait-elle venue au monde ? C'est en septembre 1816 que Lamartine et Mme Charles font connaissance à Aix. Ils se retrouvent à Paris à la fin de l'année. Elle y meurt un an après, le 18 décembre 1817, sans être retournée à Aix où, seul, Lamartine est allé de nouveau trois mois plus tôt. Si un enfant est né, ce ne peut donc être à Aix. Mme Charles a-t-elle donné le jour à un enfant ? Où ? Quand ? De quel sexe était-il ? Qu'est-il devenu ?

LÉON S.

—

Le Bailli de Ferette. — Quelles sont les sources où je pourrais me documenter sur le Bailli de Ferette, ministre de la cour de Bade à Paris, sous la Restauration, mort en 1831 ? Je ne me souviens pas où je l'ai vu citer à propos du corps de ballet. Où est-il né en 1749 ? Où était-il pendant la Révolution et où a-t-il servi avant d'être grand Bailli de l'ordre de Malte ?

VICTOR.

—

H. Hansen, ébéniste. — Je possède une commode Louis XV en bois de rose, signée, en lettres majuscules H. HANSEN. Au-dessus de la signature, se trouvent les 3 lettres (J. M. E) en lettres majuscules également le J et l'E formant deux jambages de l'M. Cet ébéniste est-il connu ?

E. DE LA L.

—

Haverman, harpiste (XIXe siècle). — Un obligeant confrère pourrait-il me fournir des renseignements sur la vie du harpiste Haverman, qui habita de 1820 à 1837 Montfort-l'Amaury où il reçut la visite de Victor Hugo, et qui fut l'ami du poète romantique de Saint-Valry ?

Je connais déjà ce qui a été écrit sur cet artiste dans les divers dictionnaires ainsi que dans la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Lapeyrière, receveur général. — Jean Louis Lapeyrière, receveur général des finances du département de la Seine sous le Ier Empire, est né à Cahors le 8 décembre 1749.

Son fils Jean, Joseph, Pierre, Auguste Lapeyrière, né à Cahors le 28 août 1779, est décédé à Gaillac Tarn, le 30 novembre 1831. Succéda à son père en 1809, je crois.

Je cherche à savoir exactement, à quelle date, Jean Louis Lapeyrière, fut créé, par Napoléon Ier, receveur général des finances de la Seine. A quelle date il est mort. Dans quelle ville et sépulture il repose.

L. d'ANTONY.

—

Familles Nepveu. — Pourrait-on me dire :

1° Quels étaient les ascendants de... Nepveu, libraire à Paris vers 1825.

2° Quels furent les descendants de Pierre Nepveu, architecte de Chambord, né à Amboise.

NEPOS.

—

Auguste Romieu. — Qui a épousé Auguste Romieu (1800-1855), préfet, puis directeur des Beaux-Arts ? Quelle fut sa descendance ?

Baron A. H.

—

Un ami de Verlaine à identifier. — Dans le « Supplément littéraire » du *Figaro* du 12 janvier 1924, M. J. Le-

Digitized by Google

vaillant reproduit un passage de l'ouvrage de W.-B. Yeats, intitulé *The Trembling of the Veil*, dans lequel le poète irlandais rend compte d'une visite qu'il fit à Verlaine à Paris en 1896.

Un homme malpropre et déguenillé fit son entrée, le pantalon soutenu par un bout de ficelle, un claque sur la tête. Elle [Eugénie Krantz, la maîtresse de Verlaine] lui tira une malle vers le feu. Il s'assit, le claque sur les genoux. Ce devait être une nouvelle acquisition, car il ne cessa de le fermer et de le rouvrir. Verlaine me la présenta en ces termes : « C'est un pauvre homme, mais un bon camarade, et il ressemble tellement à Louis XI que nous lui avons donné ce nom ».

Quelques lignes plus loin Yeats écrit :

A l'enterrement de Verlaine, seulement quelques mois plus tard, sa maîtresse se disputa près de sa tombe avec un éditeur : il s'agissait de savoir à qui appartenait le drap qui avait servi à l'ensevelissement. Quant à Louis XI, il vola quatorze parapluies appuyés contre un arbre dans le cimetière.

J'ai cherché, dans les biographies consacrées au *Pauvre Lélian*, à identifier ce personnage de haut vol, mais sans y parvenir. Un confrère renseigné et obligeant voudrait-il me révéler, par une lettre particulière, le nom de ce sosie dégénéré d'un roi de France ? G. P. M.

—

Armoiries à déterminer : 2 fleurs de lys. — A qui appartiennent les armoiries suivantes :

Sur un écu, de gueule au coq d'argent, accompagné en chef de 2 fleurs de lys de même et en pointe, d'une fleur de lys de même. Surmonté d'une couronne de comte.

A. R.

—

Monter en lapin. — La Commission du *Dictionnaire*, à l'Académie française, a adopté cette expression. Elle en a donné cette définition, que « monter en lapin », c'est s'introduire dans une voiture pleine, au milieu des voyageurs déjà serrés, comme un lapin dans son terrier.

Cette définition répond-elle à la réalité du fait ? De quand date cette expression ; en existe-t il une définition contemporaine. M.

—

Collections publiques d'ex-libris. — Quelles sont les bibliothèques ou dépôts publics qui possèdent des collections d'ex-libris que l'on puisse consulter ? Je connais les collections de la Bibliothèque Nationale, des bibliothèques de Lille, Rouen, Saumur, Chambéry.

Y en a-t-il d'autres ?

LE MÉDECIN DE SERVICE.

—

Sainte Barbe : iconographie. — Existe-il un historique de l'iconopraphie de sainte Barbe, comprenant les églises, chapelles, confréries, congrégations, p è lerinages placés sous son invocation ?

RENÉ SAULNIER.

—

Les statuts des Sociétés savantes. — Combien y a-t-il de Sociétés savantes reconnues d'utilité publique ? Ces compagnies littéraires ou scientifiques peuvent-elles modifier l'un quelconque des articles du *Règlement* qui leur a été imposé par le gouvernement au moment de la déclaration d'utilité publique ? A.

—

La pointe de la Sainte Lance. — On connaît l'histoire de la lance qui ouvrit au Calvaire, le côté de Jésus-Christ . Recueillie par les premiers chrétiens et vénérée d'abord à Jérusalem, puis à Antioche, à Byzance et depuis à Rome, elle est aujourd'hui dans le trésor de la Basilique Vaticane.

Grâce à l'obligeance d'un ami bien placé, j'ai pu publier dans le n° de novembre dernier de la revue *Regnabit*, un calque exact de cette arme, relique que l'on peut bien dire inabordable. Le fer et la douille mesuraient au total 25 centimètres de longueur ; aujourd'hui, en raison de la brisure de la pointe, l'ensemble ne fait plus que 21 centimètres.

Quand Baudouin, empereur de Constantinople, céda à notre saint Louis de France les grandes reliques de la Passion, il brisa la pointe de la Ste Lance qu'il lui remit, et garda la lance elle-même. Plus tard le sultan Bajazet la remit au pape Innocent VIII.

Au XVII° siècle Benoit XIV fit faire à Paris une reproduction de la pointe qui était alors à la Sainte-Chapelle et l'ayant rapprochée du fer conservé à Rome constata que les deux cassures concordaient.

A la Révolution, la pointe de la Ste Lance fut portée, dit Rohault de Fleury

Digitized by Google

(*Mémoire sur les Instruments de la Passion* p. 274), à la Bibliothèque Nationale, 1793. L'abbé Coterel l'y vit encore trois ans plus tard, mais il exagère quand il dit que cette pointe de fer mesurait trois ou quatre pouces ! Quoi qu'il en soit elle disparut peu après.

Quelque intermédiairiste pourrait-il me donner des renseignements pouvant aider à savoir en quelles mains se trouve aujourd'hui cette relique qui, m'assure-t-on, n'est pas sortie de Paris ?

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

—

Courrier de Rome. — Je relève dans les archives de la petite commune de Valbonne (Rhône), la trace d'une famille De la Sonnerie (ou De la Sonnery), éteinte, du reste actuellement, dans la *région* du moins.

Parmi les membres de cette famille je trouve : Michel De la Sonnerie (1656-1741) qualifié de « Bourgeois de Lyon » et de « Courrier de Rome » puis le neveu du précédent, Balthazard (*sic*) De la Sonnerie (1704-1775), également dit « Courrier de Rome ». Ce dernier devait avoir quelques prétentions nobiliaires car j'ai retrouvé un exemplaire de la nouvelle méthode raisonnée du Blason (par le père Jésuite Menestrier), exemplaire portant un naïf ex libris de sa main, en date de 1749.

Un portrait, fort médiocre, que je conserve, représente ce Balthazard en tenue de route, monté sur un invraisemblable cheval pie. Il est vêtu d'un habit gris, sur justaucorps chamois, culotte blanche, bottes à chaudron, chapeau tricorne, ceinturon et couteau de chasse.

Je serais heureux de savoir si la famille De la Sonnerie existe encore en dehors du Lyonnais et du Beaujolais, et surtout de connaître la signification de la qualité, ou charge, de « Courrier de Rome », attribuée à l'oncle puis au neveu.

JEAN DES ENTOMMEURES.

—

Citations de Montaigne. — L'édition des *Essais* que j'ai sous les yeux (édition Louandre) ne donne pas la référence des trois textes suivants cités par Montaigne au livre toisième :

Chapitre IX :

Sensus ! o superi, sensus !

Chapitre XI :

Maiorem fidem homines adhibent iis, quæ non intelligunt.

Chapitre XII :

Nostre mal s'empoisonne
Du secours qu'on luy donne.

M. E. Bensly ou quelque autre de nos érudits et obligeants confrères saurait-il de qui sont ces textes ?

RENÉ GROOS.

—

Les tours de Notre Dame (T. G.). — Si quelqu'un m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver. Qui l'a dit ? Question posée le 25 juin 1866 (III, 353, 437, 593), reprise le 10 mai 1877 (X, 258, 314, 556), jamais résolue. Serait-on plus heureux aujourd'hui ?

Le 27 juillet 1871, l'*Indépendance* (belge) publiait une lettre de Victor Hugo dans laquelle le poète attribue le mot à Montesquieu. M. Boghaert-Vaché republia cette lettre dans l'*Eventail* du 20 janvier 1924, et ne fait aucune observation à ce sujet. Cependant M. Boghaert-Vaché est très averti et ne doit pas ignorer qu'on attribue ce mot à de Harny, à de Lamoignon, à Fontenelle, à d'Aguesseau et même à Voltaire.

EDME DE LAURME.

—

Gavarni au « Magasin Pittoresque ». — Le *Magasin Pittoresque* a reproduit. plusieurs dessins de Gavarni. Pourrait-on nous indiquer dans quels volumes de ce périodique se trouvent ces compositions ?

E. W.

—

Faire la connaissance de quelqu'un. — Cette expression passe pour être un abominable barbarisme. J'ai été d'autant plus étonné de la trouver dans un ouvrage qui m'a fort intéressé, et dont l'auteur est considéré comme un puriste, *Xavier ou les entretiens sur la grammaire française*, par Abel Hermant. A la page 128 je lis :

Un aimable professeur de qui j'ai fait récemment la connaissance

Doit-on voir là un oubli, une négligence ou y a-t-il quelque raison que j'ignore qui puisse justifier cette façon de dire ?

HENRY DE BIUMO.

Digitized by Google

Réponses

—

« L'Etat, c'est moi » (XXIV, 562 ; LXXXVI, 762, 875, 916, 964). — Il est maintenant avéré que Louis XIV n'a pas prononcé ce mot historique. Voici, d'après Roger Alexandre (*Le Musée de la Conversation*, 3e éd. suppl. Paris, 1901, p. 73), quel aurait été le langage tenu par le roi dans la séance du Parlement du 13 avril 1655, tel qu'il est rapporté par le procès-verbal conservé aux Archives Nationales :

Le dict seigneur Roy a dit, Messieurs, chacun sçait les malheurs qu'ont produit les assemblées du parlement. Je veux les prévenir et que l'on cesse celles qui commencées sur lois et édictz que j'ay apportés, lesquels je veux être exécutés. Monsieur le premier président, je vous deffend de souffrir aucunes assemblées et pas un de vous de la demander. Et aussy tost s'est retiré

Dans ses *Geflügelte Worte*, Georges Büchmann, qui s'occupe du mot attribué à Louis XIV, cite un passage de la *Revue britannique* (mai 1851, p. 254) d'après lequel l'auteur de la célèbre phrase serait la reine Elisabeth d'Angleterre.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Les jurés révolutionnaires du procès de la Reine (LXXXVI, 955). — La Reine dit dans sa lettre, datée le 16 octobre 1793 à quatre heures et demie du matin, adressée à Madame Elisabeth, ce qui suit :

« Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément, qu'il ne cherche jamais à venger notre mort ».

Plus loin la Reine ajoute :

« Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait ».

Cette recommandation faite par la Reine le 16 octobre 1793, quelques heures avant de monter sur l'échafaud, fut respectée scrupuleusement par la Famille Royale.

L'histoire nous apprend que la justice divine n'a pas ratifié le vœu de la Reine !

Sur les cinq juges, le président Herman et le vice-président Coffinhal, ont péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il en fut de même de Fouquier-Tinville, l'accusateur public ; il périt sur l'échafaud le 7 mai 1795 avec quinze de ses complices. Fouquier fut exécuté le dernier !

Quant aux quinze jurés qui ont siégé dans le procès de la Reine, il faut rappeler qu'au lieu d'un tirage dans la composition des jurés, c'était un triage. Sur ces quinze jurés Besnard, Lumière et Boissat, dit Des Boisseaux périrent sur l'échafaud, le surlendemain du 9 thermidor de l'an II.

Renaudin, luthier, un des quinze jurés du procès de la Reine, expie ses crimes le même jour que Fouquier-Tinville.

Deux juges, Maire et Deliège, et deux curés, le menuisier Trinchard et le cafetier Chrétien, impliqués dans le procès de Fouquier-Tinville, en compagnie de quelques autres co-accusés, furent acquittés. Plusieurs témoins avaient déposé en leur faveur dans le cours des débats.

Ces accusés acquittés, envers lesquels le jury usait d'indulgence, avaient, pendant plus de quatre mois, avec le principal accusé Fouquier-Tinville, subi les angoisses de la mort. *Et nunc erudimini.*

FROMM, de l'*Univers*.

*
* *

Les juges de l'infortunée Reine Marie-Antoinette survivants en 1815 sont énumérés dans l'ouvrage de Moulières (*Petite Biographie Conventionnelle*, Paris, Eymery, 1815, déjà cité par moi et, que je tiens à la disposition de M. J. W.

D. ROY.

—

« Marie-Antoinette devant le XIXe siècle », par Mme Simon Viennot (LXXXVI, 954). D'après *La Littérature française contemporaine*, de Bourquelot, Mme Simon Viennot a dirigé la publication du *Journal des mères et des jeunes filles*, recueil religieux et littéraire, dont le premier numéro a paru en mai 1844 (Paris, Amyot, in-8°).

Elle a fourni, en outre, des articles au *Siècle* et au *Journal des Demoiselles*.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Loges militaires (LXXXVI, 960). — Les loges militaires datent de 1759.

On trouvera sur elles de curieux renseignements au t. I de *La Franc-Maçonnerie en France*, par Gustave Bord. La Révolution et l'émigration firent disparaître presque toutes les associations maçonniques

Digitized by Google

de France, et l'on n'en cite que 12 qui y soient demeurées *en sommeil* régulier, dans les conditions nécessaires pour se reconstituer. Parmi elles, aucune loge militaire, les anciens régiments ayant été amalgamés par bataillon aux bataillons de volontaires nationaux pour former des demi brigades de bataille, et celles-ci ayant été encore une fois dispersées pour reformer des demi-brigades (plus tard régiments) de ligne. La nouvelle franc-maçonnerie militaire, instaurée par le Consulat, ne fut donc pas la reconstitution des anciennes loges. Elle eut pour origine la nécessité d'assurer, avec peu de troupes, la neutralité de la Confédération helvétique pendant les guerres européennes : les chefs de nos détachements en Suisse eurent ordre de s'affilier aux loges du pays et d'utiliser la fraternité maçonnique pour économiser les effectifs. Sauf exception, la création et le rayonnement des filiales régimentaires datent de 1802. Ces loges n'avaient aucun caractère politique ou religieux. Elles ne survécurent pas longtemps à la dissolution de l'armée en 1815, et à la réorganisation du maréchal Soult. Si de nouvelles loges militaires se reconstituèrent en 1820, ce fut sous l'égide des pouvoirs publics, et il ne semble pas qu'elles aient subsisté.

NOLLIACUS.

*
* *

Thory, dans son *Histoire de la fondation du Grand-Orient*, 1812, donne le « *Tableau des Loges attachées aux Corps militaires français à l'époque de 1812* ». Il ajoute : « Ces loges n'ont point de résidence fixe, elles suivent les drapeaux des différents régiments en faveur desquels elles ont été constituées ». Le tableau indique : Garde impériale, une loge ; infanterie de ligne, trente-six régiments ; infanterie légère, dix sept ; Garde nationale d'élite, une loge ; Artillerie, deux régiments ; Sapeurs, deux bataillons ; Cuirassiers, un régiment ; dragons, trois ; chasseurs, deux. Les loges s'appellent : les Chevaliers de Saint Napoléon, Napoléon, les Enfants de Napoléon, les Emules de d'Assas, les Emules de Mars, la Pure Vaillance, les Enfants de Bellone, l'Honneur, les Guerriers généreux, la Paix, les Amis de la Victoire, les Vrais amis de Napoléon, les Vrais amis de la Gloire, les Amis de l'Ordre, les Vrais amis de l'Ordre et de l'Honneur, les Amis de la Gloire et de l'Humanité, les Amis de la Gloire et des Arts, le Napoléon des élèves de Mars, les Enfants de Marengo, les Dévoués cuirassiers de Napoléon, les Amis de l'Empire français, etc. Ou bien : l'Espérance, la Vraie Fraternité, les Amis Réunis, l'Amitié, la Parfaite Amitié, la Sincère Amitié, la Constante Amitié, etc.

Elzéar Blaze, dans ses *Souvenirs*, a raconté comment, arrivés à l'étape pour tuer le temps et se distraire, on tenait une loge.

H. B.

*
* *

Je signale en ma possession le Brevet maçonnique du général baron de Vaudoncourt, O.·. de Ferrare, 30 févrir 1811, sur papier à en tête de La Filantropia, all'ª della 5 1/2 dorta It.

GEOFFROY.

*
* *

Voir : L. Grasilier. *Evasions de prisonniers de guerre favorisées par les francs-maçons sous Napoléon*, in 8°, 3ᵉ édition, Paris : Daragon, édit., 1913.

M. R.

—

Les plans de Paris en relief (LXXXVI, 90, 828, 947, 967). — M. E. Mareuse, dans l'allocution qu'il a prononcée comme président de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, en 1922, a fait l'historique du plan d'Arnaud ; le volume du *Bulletin*, qui est en ce moment sous presse, le publiera, mais d'ores et déjà, je puis dire à M. Ed. M.M. qu'on ne sait pas comment le relief en question est arrivé au musée d'artillerie de Berlin ; où il voisine avec d'autres plans qui nous ont été enlevés en 1815 et partagea peut-être leur sort. La Commission du Vieux Paris a émis, le 2 février 1919, un vœu tendant à le faire comprendre dans les restitutions à exiger de l'Allemagne, mais il n'a pu y être donné suite.

GOMBOUST.

—

Rue de la Serpe, à Paris (LXXXVI, 907). — La rue de la Serpe ne figurant sur aucun des plans de Paris consultés par le Bibliophile Comtois, on a consulté... le *Bottin*. Mais le classement par rues n'y

figure qu'à partir de 1850 et la rue de la Serpe n'y est pas mentionnée.

En fait de limonadier, restaurateur ou pâtissier du nom de *Leroy*, demeurant en 1840 dans les parages des Invalides, on n'en trouve qu'un (vins-traiteur) établi allée des Veuves (avenue Montaigne) aux Champs Elysées au coin de la rue Bayard (23).

S. D. B.

***

Je crois très fermement qu'il n'a jamais existé à Paris une rue de ce nom. Bien que Victor Hugo ne se soit fait aucun scrupule d'inventer parfois et bien inutilement des noms de rues, je pense qu'il faut voir ici une simple coquille typographique, et qu'il s'agit de la « rue de la Vierge », voisine des Invalides, puisqu'elle aboutissait aux rues de l'Université et St-Dominique, dans la partie de ces rues appartenant au quartier du Gros-Caillou. Depuis lors, cette voie a été absorbée par l'avenue Bosquet. Sur son emplacement approximatif, l'une des maisons modernes de l'avenue est décorée d'un médaillon en bas-relief représentant le profil de la Vierge, dans le but évident de rappeler la petite rue supprimée. Une madone en niche, placée à l'angle des rues St-Dominique et de la Vierge, avait sans doute inspiré le nom attribué à cette dernière.

THOMAS L'AGNELET.

—

Origine sémitique des Anglais (LXXXVI, 723, 826, 882). — Il s'était formé en Angleterre, au siècle dernier, et peut-être existe-t-elle encore, une société appelée *The Anglo-Israël identity*, ayant pour objet de rechercher les preuves d'identité de la nation britannique et des dix tribus perdues de la nation d'Israël.

D'après Max O'Rell, cette société avait trouvé, vers 1895-96, non moins de soixante-dix-sept preuves de l'identité en question, preuves toutes tirées des livres saints ; elle avait publié une centaine de livres et de brochures sur le sujet ; de toutes parts, les adhésions lui étaient arrivées en foule.

« *Ces preuves d'identité sont assez ingénieuses* », écrivait Max O'Rell, et il en citait quelques-unes :

La maison d'Israël devra habiter les îles au nord ouest de la Palestine, et parler une langue qui ne sera point hébraïque.

Les Anglais habitent des îles ; ces îles sont situées au nord-ouest de la Palestine, et leur langue est composée d'environ 43.000 mots de provenance romaine, germanique ou celtique. L'élément sémitique est absent.

Israël devra posséder des colonies dans toutes les régions de la terre

C'est ainsi qu'ils traduisent un verset d'Isaïe : « Tu t'élanceras de toutes parts et iras peupler des cités désolées ».

Une nation devra se séparer d'Israël et devenir indépendante.

« Nous devons nous réjouir et rendre grâce à Dieu, s'écrie l'une de ces brochures, que l'Amérique puisse célébrer tous les ans sa déclaration d'indépendance ».

« L'Amérique est une grande nation, s'écrie une autre ; *Alleluia* ! elle devait se séparer de la patrie ».

Israël devra être sous le régime monarchique.

J'avoue que je ne vois aucune monarchie qui me paraisse aussi solide que celle de l'Angleterre.

Israël ne pourra pas être vaincu dans ses îles ; Israël devra combattre contre des forces supérieures et les anéantir.

Les Français, les Russes, les Espagnols, les Hollandais, les Chinois, les Indiens, les Allemands, les Autrichiens, les Italiens, tous ont subi des défaites ; donc aucune de ces nations ne peut être Israël.

L'Angleterre n'a jamais été vaincue, donc elle est Israël.

Dans une de ses admirables études critiques (trop peu connues) de la *Revue des Chefs-d'Œuvres*, M. Elémir Bourges a commenté ces étonnantes élucubrations : « *Ces billevesées*, s'étonne-t-il, *s'impriment en Angleterre, aux frais de l'auteur cela va sans dire, mais enfin elles voient le jour* »...

RENÉ GROOS.

—

Baron de Balzac (LXXXVI, 717, 828, 925). **Honoré de Balzac.** — Suivant notre collègue Saint-Valbert, le baron de Balzac descendrait d'une famille du Rouergue dont le nom s'écrivait au XVIIe siècle *Balza* et *Balsa*

Or on sait que son homonyme, le créateur de la *Comédie humaine*, était né accidentellement à Tours, mais qu'il appartenait à une famille de la partie de l'Albigeois qui touche au Rouergue, et

Digitized by Google

que son père était né à la Nougayrié, petit hameau situé près de Canezac, dans la commune de Moutiret (au département du Tarn). En outre, l'acte de naissance de ce dernier le porte comme le fils de Bernard-François *Balssa*, laboureur.

Les deux Balzac, qui ont vécu à la même époque du XIXe siècle, étaient donc originaires de la même région, et leurs noms de famille respectifs s'écrivaient à peu près de même, avant l'adjonction de la consonne finale qui leur est restée. Cette similitude d'origine et de nom permettrait de supposer que, malgré la différence de classe qui les séparait, ils appartenaient à deux branches d'une ancienne famille, dans laquelle les nombres de la première se seraient élevés, tandis que ceux de la seconde se seraient abaissés dans l'échelle sociale.

Cependant, dans l'étude qu'il a consacrée dans la *Revue de Paris* du 15 février 1923, aux origines d'Honoré de Balzac, le regretté Louis Lumet ne fait aucune allusion à une parenté possible entre la famille du célèbre romancier et celle du baron de Balzac, qu'il ne mentionne même pas. Il se borne à émettre l'hypothèse que les nombreux Balssa répandus dans l'Albigeois, étaient des serfs ou des colons, venus du village de Balzac en Auvergne, près de Brioude, dont les seigneurs étaient les Balzac d'Entragues.

C'est pourquoi je demande si la famille d'Honoré de Balzac avait une souche commune avec celle du baron de Balzac.

Un bibliophile comtois.

—

Quel était le véritable nom de la mère de Balzac ? Hugo et Dumas étaient-ils nobles ? (LXXXV, 140, 253, 397, 544, 611, 920). — Notre confrère si érudit et dont, tous plus ou moins, moi tout le premier, avons à louer l'infinie complaisance, pose cette question : « un enfant naturel a-t-il le droit de prendre le nom et les titres de noblesse de son père lorsque les conditions de reconnaissance et de légitimation n'ont pas été remplies » ? L'eussent-elles été, la réponse serait la même.

Non, un enfant naturel ne peut prendre « le titre » que portait son père. — Bâtard il est, bâtard il reste — et toutes les lois votées jusqu'à ce jour n'ont rien changé à cela. Je fais grâce à nos confrères des arrêts et jugements prononcés dans ce sens. Le dernier est d'hier. Dans un procès où figure le nom du prince de W., l'héritière du « de cujus », après une action en recherche de paternité posthume, a été reconnue par le tribunal de la Seine comme enfant de ce prince et autorisée à porter « son nom » mais non « son titre ».

Il n'était pas suffisant qu'un membre d'une famille puisse disposer d'un bien qui n'appartient pas à lui seul, dans le cas de reconnaissance. On a voulu, espérant ainsi saper ce vieil édifice sur lequel repose la société — la famille — obliger le défunt, parfois contre sa volonté, à donner son nom à un enfant qu'il n'avait pas voulu reconnaître, mais dont la loi, elle, lui impose la paternité légale.

Les lois démocratiques l'autorisent à porter le même nom que les enfants légitimes — le nom peut-être — mais non le titre, car ne voulant pas reconnaître les titres la loi n'a pu parler que du nom.

Donc, à l'enfant légitime la charge de continuer la splendeur du titre et l'abîme entre le descendant légal et le bâtard reste le même, malgré tout ce qu'ont voulu faire, ô ironie ! les destructeurs de la famille française.

Nemo.

—

Victor Cherbuliez auteur dramatique (LXXXVI, 620, 972). — Voici les renseignements désirés par un de nos confrères.

Le *Comte Kostia*, tranformé en pièce en 5 actes par Raymond Deslandes, fut représenté le 15 avril 1875, au Gymnase, sans succès. 20 représentations.

L'aventure de Ladislas Bolski, pièce en 5 actes et 6 tableaux, collaborateur Auguste Maquet, fut représentée le 20 janvier 1879, également sans succès. 33 représentations.

Samuel Brohl, comédie en 5 actes et un prologue, collaborateur Henri Meilhac, fut représentée à l'Odéon, 11 jours plus tard, le 31 janvier 1879 et ne réussit pas davantage.

Renseignements et dates rigoureuse-

Digitized by Google

ment exacts, puisés dans l'*Almanach des Spectacles* de Soubies, dans les *Mille et une nuits du Théâtre*, d'Auguste Vitu, et vérifiés à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

M. D.

***

Je relève dans le numéro de la *Gazette anecdotique* du 15 février 1879, p. 76, le passage suivant qui confirme ce qu'écrit notre confrère O. G. sur l'insuccès des deux pièces de Cherbuliez représentées cette année-là :

M. Cherbuliez vient de faire représenter coup sur coup et en moins d'un mois, au Vaudeville et à l'Odéon, deux comédies nouvelles tirées de ses romans l'*Aventure de Ladislas Bolski* et *Samuel Brohl*, et qui ont peu ou point réussi. L'auteur de ces amusants et ingénieux récits s'était cependant adjoint deux maîtres du théâtre pour venir en aide à son inexpérience dramatique : MM. Auguste Maquet pour la première pièce et Henri Meilhac pour la seconde.

L'auteur de l'article fait remarquer, à cette occasion, que ces emprunts de pièces faits à des romans célèbres ont presque toujours été suivis d'insuccès. Il attribue principalement ces chutes à ce fait que les œuvres dramatiques tirées de romans pèchent généralement par l'obscurité et que presque toujours elles demeurent inexplicables, en beaucoup de leurs parties, pour les spectateurs qui n'ont pas bien présent à la mémoire ou qui n'ont pas lu le roman qui en a fourni le sujet.

G. P. M.

—

Elvire (Le tombeau d'). (T. G. 311 ; LXXI ; LXXXI ; LXXXII ; LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI). — Si l'on en croit Charles Nauroy, Elvire repose au cimetière du Père La Chaise, dans la tombe de son mari, située dans le massif dit des Musiciens, à côté du tombeau de la famille Bréguet. (V. *le Curieux*, I, 9).

Léon S.

—

Marquis de Favras (LXXXVI, 91, 199, 296, 374, 439, 532, 593, 916 ; LXXXVII, 21). — Voici quelques renseignements qui intéresseront probablement notre collègue *Le Bibliophile Comtois*.

La Biographie Universelle et portative des Contemporains de Rabbe, De Boisjolin et Sainte-Beuve, donne à l'article « Favras (Thomas Mahy, marquis de) » les indications suivantes :

Le marquis de Favras se démit en 1775 de son grade de colonel dans les gardes Suisses de Monsieur et alla à Vienne pour faire légitimer sa femme comme fille unique du Prince d'Ahnalt-Schaumboug et non d'Anhalt-Dessau ,

Puis plus loin :

Sa femme et son fils furent présentés (après l'exécution du marquis de Favras) à la Reine qui fit une pension à la Veuve.

Et encore plus loin :

Son testament et sa correspondance avec sa femme pendant sa détention ont été imprimés. *Monsieur* accorda à la veuve de Favras une gratification de 12.000 livres et une pension qui ne fut pas longtemps payée, ce prince étant sorti de France dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 (l'exécution de Favras avait eu lieu le 19 février 1790). A la Restauration, Louis XVIII lui rendit cette pension sur sa cassette privée.

R. M.

***

On trouvera aux Archives Nationales, dans le carton o²2576, une lettre par laquelle la veuve de Favras demandait, le 10 décembre 1815, au roi Louis XVIII, une place pour son fils.

Edache.

—

Les descendants de Labiche (LXXXVI, 908 ; LXXXVII, 22). — André Labiche, fils d'Eugène Labiche, eut de son premier mariage deux fils, Eugène et Pierre, et de son second mariage avec Mademoiselle Guiard, nièce d'Emile Augier, une fille qui est mariée.

Avant la guerre, Madame Eugène Labiche, veuve de l'auteur, habitait avec sa belle-fille et ses petits-fils le château de Launoy, à Souvigny (Loir-et-Cher).

B. M. J.

***

Labiche, l'auteur dramatique, a eu un fils André qui a épousé Madeleine Flandin, fille d'Anatole Flandin, député du Calvados et sœur de M. Ernest Flandin, député du même département. De ce mariage, sont nés deux fils, MM. Eugène et Pierre Labiche.

A. M. Crenoble.

Digitized by Google

Famille d'Origny (LXXXVI, 719, 835). — Jérémie d'Origny, marchand à Chalons-sur-Marne, rue St-Jean, en 1688, amodiateur de St-Martin d'Ablois en 1698, maire et lieutenant du roi à Chalons, inscrit à l'*Armorial général* de 1696, protestant, puis converti, né vers 1655, mort à Chalon le 22 avril 1730, épousa en 1res noces Jeanne Lestache, et en secondes à Langres, le 22 janvier 1704, Elisabeth Heudelot (1675-1763), dame de Grandchamp, fille de Jean Heudelot, seigneur de Grandchamp et Musseau, et d'Anne de la Cloche.

Il eut du premier lit : Jean qui épousa à Châlons le 11 février 1715 Anne-Hyacinthe Jourdain, fille de Jean Jourdain, avocat, et de Marie Dubois, et qui se remaria à Louise-Suzanne Pellé dont il eut : Claude-François baptisé à Chalons le 26 novembre 1727 et Eustache, baptisé à Châlons le 15 février 1729 ; Marianne, qui épousa à Châlons le 11 juin 1726 Charles-Eustache Guichard, Brigadier des gardes du corps ; Jacques, né à Châlons, le 18 avril 1689.

Il eut du deuxième lit : Anne, née vers 1706, morte à Langres le 3 mars 1755 ; Marie Elisabeth, dame de Grandchamp, née vers 1709, morte à Langres le 18 janvier 1787, y mariée le 10 mai 1728 à Christophe Profillet, seigneur de Grenant en partie (1700-1771) fils de Richard Profillet, seigneur de Grenant en partie, et de Marie Chabœuf, dont postérité ; J.-B. Benjamin, né à Châlons le 5 février 1712, marié à Marie-Anne de Pinteville de Cernon, puis à Châlons, le 27 juin 1769 à Jeanne-Marguerite-Gabrielle Lafond ; sans postérité ; Elisabeth, née vers 1716, religieuse Annonciade à Langres, y morte le 26 août 1783 ; Thérèse-Hyacinthe, née à Châlons vers 1717, morte à Langres le 6 janvier 1800, y mariée le 8 février 1752 à Jacques-Simon François Gaucher (1714-1787), capitaine d'infanterie, fils de Didier Gaucher d'Avesnes, conseiller secrétrire du roi, Maison couronne de France et de Marie-Madeleine Tournois, dont une fille et un fils mort à 15 ans.

Baron A.-H.

***

Je trouve dans mes fiches trace d'un comte d'Origny, fils de Claude Bourgeois, seigneur de Crespy et d'Origny et de Françoise de Montholon, laquelle était fille de Guillaume de Montholon, président au Parlement de Dijon † 1583.

P. du C.

—

Alfred de Musset et Mlle Mélesville (XLI, 8 ; LXXXVI, 891). — Je n'ai jamais avancé que Mlle Laure Duveyrier avait été la « fiancée » d'Alfred de Musset, mais que, suivant Paul de Musset, Chenavard avait conçu un projet de mariage entre elle et lui (ne pas lire « Elle et Lui ») ; il n'y a là, ce me semble, rien de « romanesque » ni d'impossible. D'ailleurs, ma communication avait pour unique but de déterminer une date d'intérêt littéraire que Maurice Clouard n'était pas parvenu à découvrir.

En vue de compléter les indications fournies par M. Baissey, j'ajouterai que *le Figaro*, du 3 novembre dernier a annoncé, de la part de Mme Vve Van der Vliet, du docteur et de Mme Pierre Fredet et leurs enfants, le décès de M. Maurice Van der Vliet, ainsi que la célébration de ses obsèques le lundi 5 novembre à Saint-Ferdinand-des-Ternes.

Un bibliophile comtois.

—

Descendance du maréchal Lefebvre, duc de Dantzig (LXXXVI, 956). — L'*Armorial du premier Empire*, de Révérend, dit que les deux filles du duc de Dantzig sont mortes jeunes ou au berceau, et que des douze fils du maréchal deux seuls ont survécu, mais sont morts avant leur père :

1° Marie-Joseph-Xavier Lefebvre, comte de Dantzig, général de brigade (1812), né le 10 mars 1785, mort en 1813 ;

2° N... (dit Coco) Lefebvre de Dantzig, né vers 1803, mort vers 1816.

Révérend a dû faire confusion entre les deux frères, car voici ce qu'écrit dans son *Journal*, le maréchal de Castellane, le *9 décembre 1812*, à la fin de la campagne de Russie :

Il est resté un grand nombre des soldats malades à Wilna... Le général Lefebvre, fils du duc de Dantzig, s'y est établi ; il y mourut. Il était connu dans l'armée sous le nom de « Coco » ; ce personnage mal élevé et aimant les grosses farces, ne fut regretté de personne.

Un bibliophile comtois.

Digitized by Google

M. Eugène Loudun, dit Fidus (LXXXVI, 47, 834, 977). — Dans son intéressante communication, relative à Eugène Loudun, dit Fidus, l'érudit Bibliophile Comtois nous a dit de cet écrivain qu'« il était né à Loudun (d'autres disent à Lassay) ».

Et les uns et les autres ont raison.

Je m'explique : Lassay est un hameau de quelques feux dans la commune de Loudun, paroisse du Martray. Il se partageait autrefois en trois petits fiefs répondant à trois vieilles gentilhommières qui s'y trouvent encore.

Les Balleyguier, qui habitaient alors d'ordinaire rue du Petit-Château à Loudun, paroisse St-Pierre, possédaient à Lassay un de ces logis. C'est là que naquit l'écrivain qui, de son vrai nom, s'appelait Eugène Balleyguier.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

—

La femme et la fille d'Armand Marrast (LXXXVII, 5, col. 6 lire : Hiort-Lorenzen.

—

Frédéric Masson, poète (LXXXVI, 183, 999). — On demande d'où vient le pseudonyme de Claude Duflot, employé par M. Frédéric Masson, pour signer ses premiers vers. C'était le nom de sa mère. Mme Marie-Nathalie Ledicte-Duflot, qui avait épousé M. Frédéric Masson, avoué au tribunal de première instance, mort sur les barricades, le 23 juin 1848, était la mère de M. Frédéric Masson ; Mme Ledicte-Duflot est morte à l'âge de 82 ans, en 1899.

Le poème est dédié à Mlle S. P. c'est Mlle Sophie Poisson, fille de l'agent de change de ce nom.

A noter que M. Frédéric Masson se prénommait Louis-Claude-Frédéric. Il avait donc quelque raison d'accoler ce prénom de Claude au nom de sa mère. L. G.

—

Mornay (LXXXVI, 814, 935). — Je crois avoir lu dans quelque livre sur la colonie anglaise du Cap, d'abord colonisée par des Hollandais (Origine des Boers) rejoints par des Huguenots chassés de France, qu'il y aurait là-bas des Duplessis Mornay issus de cette illustre famille. On sait que des milliers de Boers ayant perdu leur nom d'origine, par une transcription en Hollandais, disent descendre de protestants français. Si mon souvenir de lecture est exact, il y aurait donc encore des Duplessis-Mornay dans l'Afrique du Sud.

ARD. D.

—

Portraits photographiques d'Alfred de Musset (LXXXVI, 864, 979). — Il existe certainement des portraits photographiques d'Alfred de Musset. Le troisième volume des *Comédies et Proverbes*, paru dans la petite Bibliothèque Charpentier, in-32 est orné d'un portrait à l'eau forte par Monziès *d'après une photographie*.

L'ouvrage de Madame Martellet, *Dix ans chez Alfred de Musset*, paru en 1899, avec une préface de Montorgueil, donne à la page 188 un portrait en pied de Musset qui semble être la reproduction d'une photographie.

ARMAND LODS.

—

Racine, assassin (LXXXI, 954). — Si M. J. B. veut bien patienter quelques semaines, il trouvera dans le volume dont je corrige en ce moment les épreuves, une longue réponse à sa question. (*Les Premières de Jean Racine*, ch. IV). J'y ai groupé les travaux de Mme Marc de Montifaud, *Racine et la Voisin* ; du Docteur Legué, *Médecins et empoisonneurs* ; de Ravaisson, *Archives de la Bastille*, procès de la Voisin ; de Jules Lemaître, *Jean Racine*, de M. Léopold Lacour, etc. Tout ceci est bien trop long pour être reproduit ici. Qu'il me suffise d'en résumer la conclusion : on n'empoisonne pas la femme que l'on aime passionnément, et c'était le cas du jeune Racine alors éperdument amoureux de Mlle du Parc.

La du Parc était enceinte, et selon toutes probabilités, des œuvres de Jean Racine. Veuve depuis quatre ans, mère de quatre enfants, elle voulut éviter le scandale. Des manœuvres abortives furent-elles pratiquées sur elle par elle seule, en secret, ou avec l'assentiment de son amant, c'est ce que l'on ne saura jamais. Quant à un empoisonnement voulu, reléguons-le au rang des légendes stupides. Tenons-nous en aux paroles de Boileau qui était au courant de toute cette affaire : « La du Parc est morte en

Digitized by Google

couche ». Seulement c'est d'une fausse couche qu'il aurait dû dire.

Mais pour quelles raisons Mlle du Parc décédée rue de Richelieu fut-elle enterrée aux Billettes ?

HENRY LYONNET.

—

Les Rothschild à Waterloo (LXXXV, 137, 245, 310, 347, 392, 511, 534, 636). — Ne peut-on supposer avec quelque vraisemblance que Hugo avait eu vent de cette affaire lorsqu'il écrivait, dans *Melancholia* (*Contemplations*, livre III), s'adressant à un vétéran des guerres impériales :

Vieillard, chapeau bas ! Ce passant
Fit sa fortune à l'heure où tu versais ton [sang ;
Il jouait à la baisse, et montait à mesure
Que notre chute était plus profonde et plus [sûre ;
Il fallait un vautour à nos morts ; il le fut ;
Il fit, travailleur âpre et toujours à l'affût,
Suer à nos malheurs des châteaux et des [rentes ;
Moscou remplit ses prés de meules odoran- [tes ;
Pour lui, Leipsick payait des chiens et des [valets,
Et la Bérésina charriait un palais ;
Pour lui, pour que cet homme ait des fleurs, [des charmilles,
Des parcs dans Paris même ouvrant leurs [larges grilles,
Des jardins où l'on voit le cygne errer sur [l'eau,
Un million joyeux sortit de Waterloo ;
Si bien que du désastre il a fait sa victoire,
Et que, pour la manger, et la tordre, et la [boire,
Ce Shaylock, avec le sabre de Blucher,
A coupé sur la France une livre de chair... ?

RENÉ GROOS.

—

Six (XXXI, 608 ; XXXII, 168, 294). — Cette question posée par Six en 1895, et à laquelle ont déjà partiellement répondu « Un Ardennais » et M.-J.-C. Wigg en 1896, est reprise ici pour identifier l'épitaphe d'une pierre tombale existant à Moncherand sur-Orbe (Suisse).

En voici le texte :

François Six, docteur en médecine, citoyen de Lille, en Flandres, a prodigué généreusement son art à Orbe.

L'inscription ne porte pas de date ; à Orbe (Suisse), on ne retrouve aucune mention du séjour de ce médecin François Six. Son souvenir est-il conservé à Lille ? La famille Six a-t-elle encore des représentants ? Les archives du département du Nord n'ont-elles pas un dossier Six ?

A en juger par le style de l'épitaphe, on peut supposer que l'inscription remonte à la fin du XVIIIe ou au commencement du XIXe siècle.

VALLEYRES.

—

Georges Vicaire (LXXXIV, 280). — Nous nous faisons un devoir, en souvenir de l'importante et précieuse collaboration que le regretté Georges Vicaire, notre maître à tous, en bibliographie, nous apporta, de signaler cet ouvrage : « JEAN VICAIRE. *Essai bibliographique sur les œuvres et publications de Georges Vicaire*, de la Société des Bibliophiles français, conservateur de la collection Spoelberch de Lovenjoul, Bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque mazarine. Paris 1923 ». Edition privée tirée à 160 exemplaires numérotés.

Elle est l'œuvre de son fils, et son père y retrouverait la perfection, qu'en cette matière, il nous enseigna par l'exemple de ses propres travaux, classiques dès leur apparition.

M. Marcel Bouteron, que ses belles études sur Balzac amenèrent à connaître intimement le conservateur des collections Spoelberch de Lovenjoul, en a écrit la préface, chaleureuse, et cordiale. Elle est le portrait le plus vivant qu'on puisse faire de l'auteur du *Manuel de l'amateur des livres du XIXe siècle*. Tous ceux qui l'ont connu — c'est dire tous ceux qui l'ont admiré, estimé et aimé — y applaudiront comme à une résurrection.

G. M.

[Rectifions une erreur qui s'est glissée dans les lignes trop brèves (LXXXIV, 280) par lesquelles nous avons annoncé la mort de notre éminent collaborateur et ami : l'illustre poète des *Emaux bressans* était son cousin et non son frère. L'amitié qui les unissait était si fraternelle qu'elle pourrait expliquer cette confusion ; on la faisait souvent. Elle était peut-être la seule inexactitude que le plus scrupuleusement précis des bibliographes ne relevait qu'en souriant].

Digitized by Google

Les armes de Wiesbaden (LXXXVI, 957). — *Le Rhin illustré* (Mayence) a publié le 20 décembre 1919, un article intitulé : *Les fleurs de lys dans les armes de Wiesbaden*, d'où j'extrais les renseignements suivants :

Au XIVe et au XVe siècle, le sceau de la ville représente un écu chargé du lion de Nassau ; entre l'écu et la légende se trouvent, comme décoration sphragitique, des roses. Sur un autre sceau, datant d'environ 1500, l'écu de Nassau est entouré d'une sorte de bordure chargée de trois grands lys stylisés.

Il semble que ces fleurs de lys n'aient été, à l'origine, qu'un motif de décoration sphragstique, au même titre que les roses qui se voyaient sur les sceaux précédents. Les fleurs de lys adoptées depuis le XVIe siècle comme meubles d'armoiries, et employées tantôt seules, tantôt avec le lion, donnèrent lieu, faute d'explication véridique, à une prétention invraisemblable : on alla jusqu'à dire qu'elles avaient été concédées à la ville par Charlemagne.

JACQUES MEURGEY.

—

Servan de Gerbey. Quelles étaient ses armoiries (LXXXVI, 435, 982). — Il s'agit bien de l'avocat général Michel-Antoine-Joseph Servan. Sur les écrits auxquels il a mis son nom — beaucoup sont anonymes — il ne prend que le nom de Servan.

Rochas, *Biog. du Dauphiné*, dit que, quoique d'origine bourgeoise, il se faisait volontiers appeler de Servan.

Sur les listes des membres du parlement de Grenoble, dressées par Pilot, archiviste de l'Isère, en tête du t. II de l'inventaire sommaire des archives de ce département, il figure sous le nom de *Servan de Gerbeys*.

Le Dr Chevalier, *Armoirial historique de Romans*. Lyon, 1887, in-8, le fait figurer sous le nom de Servan Antoine-Michel, sieur de Gerbeys, et lui donne les armoiries suivantes : *D'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'un chevreuil saillant d'argent*.

A. M. GRENOBLE.

—

Fanion au XVIIe siècle : Devise : « Terraque Marique » (LXXXVI, 721, 843) — Je possède un fanion dans le genre de celui dont il est question. Le mien est sur soie damassée de couleur blanche, il n'est jamais sorti de la famille, comme celui que mentionne notre confrère St-Saud, il mesure 0,50 cm. sur 0,50 cm.

Au verso, il y a le soleil de Louis XIV avec de longs rayons d'or, et, brodée en soie noire la devise du grand Roi « Nec pluribus impar ».

Au recto, les Armes de France, trois lys d'or sur fond azur, l'écu est surmonté de la couronne royale avec en exergue la mention suivante : « Dulce et decorum pro patria mori ».

J'avais jadis parlé de ce fanion dans l'*Intermédiaire* répondant à une question posée : « l'idée de Patrie existait-elle avant la Révolution »

Ce fanion fut offert en 1707 au grand-père de ma bisaïeule, Soullard de Laplanche, Lt colonel aux milices de l'Aunis, au nom de Louis XIV par le maréchal de Chamilly, gouverneur de Saintonge ; il passe pour avoir été brodé par Mme de Maintenon.

Il serait intéressant de savoir s'il existe d'autres fanions de ce genre, qui auraient été donnés à la même époque. Celui portant la devise « Terraque Marique » de forme identique au mien ayant, lui aussi, le soleil de Louis XIV, a parfaitement pu être également donné pour récompenser un fait d'armes accompli à cette époque.

EUG ROGÉE FROMY.

—

La lampe Davy (LXXXVI, 960). — Le véritable inventeur de la lampe de sûreté pour mines grisouteuses est de M. de Humboldt qui expérimenta, en 1797, une lampe de son invention. Mais elle n'était pas pratique à cause de son volume encombrant.

Ce fut à la suite de cet échec que Davy entreprit ses fameuses recherches sur les propriétés des gaz des houillères dont l'heureux résultat fut la découverte de la lampe qui porte son nom. Ses travaux durèrent près de 20 ans ; il en publia successivement le détail et fit construire, d'après ses études, une lampe facile à transporter, simple et peu coûteuse qui fut immédiatement adoptée par toutes les mines de houille du Royaume-Uni (1815-1816).

Digitized by Google

Malheureusement, la lampe Davy n'était pas complètement sûre, elle laissait passer la flamme sous l'influence d'un courant d'air rapide. D'un autre côté, elle éclairait moins bien que les lampes ordinaires. C'est pourquoi Stephenson d'abord (1815), puis Roberts, Dumesnil, Cherremont, Dr Murray, cherchèrent à l'améliorer en enfermant la flamme dans une cheminée en cristal.

La lampe Stephenson fut déclarée préférable à plusieurs autres par la Société savante de Newcastle, mais elle était pratiquement inutilisable parce qu'elle s'éteignait à chaque mouvement « ordinaire » de son porteur. Elle manquait de courant d'air.

L. D. S.

—

Le coq des églises luthériennes d'Alsace et de Rhénanie (LXXXVI, 819, 895, 948, 184). — Le coq placé au sommet des clochers n'est pas spécial aux églises luthériennes. Le clocher de mon village, en Franche-Comté, est surmonté, au-dessus de la croix, d'un coq qui sert de girouette. Il en est de même sur les autres églises catholiques des villages voisins.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Inscriptions de pots de pharmacie (LXXXVI, 910 ; LXXXVII, 32) — La première inscription est certainement relative à la Thériaque, comme il existait au moins 12 variétés de ce médicament, les deux derniers mots abrégés ont trait à une de ces variétés. Je ne puis énumérer ici la formule de l'ancienne Thériaque qui comprenait une soixantaine de substances. La formule que l'on trouve dans toutes les pharmacies est celle de Guibourt. Quelques autres la donnent encore à peu près, mais dans un grand nombre il n'y a plus aucune uniformité. C'est ainsi que cette préparation qui contient soixante substances dans le codex français où elle est déjà abrégée, n'en a plus qu'une vingtaine dans la pharmacie d'Anvers, une dizaine dans celle de Bavière, de Hambourg et cinq ou six seulement dans celles de Londres et d'Amsterdam.

Venise pendant de longues années eut le monopole de la préparation de cette composition, la plus célèbre sans contredit de la polypharmacie. On l'y préparait chaque année en grande pompe. Aussi la Thériaque fine est elle appelée Thériaque de Venise. A Paris, le Collège de pharmacie la préparait aussi à une certaine époque de l'année avec un cérémonial particulier.

Son nom lui vient du mot grec « θηριον » qui veut dire bête féroce, soit à cause des vipères séchées qui entraient dans la composition, soit en raison de son emploi dans le traitement de la morsure des animaux venimeux.

Les anciens l'administraient dans les fièvres de mauvais caractère, la variole confluente, la rougeole Aujourd'hui, on s'en sert peu : on l'administre néanmoins encore dans les gastralgies, parfois à l'intérieur et souvent en l'appliquant sur l'épigastre sous la forme d'emplâtre.

Quant à la deuxième inscription, je n'ai pu trouver le nom de l'onguent désigné sous le nom de « comitisse ».

La troisième se traduit par Axongia Æquitum ou vulgairement graisse de cheval. L'ancienne pharmacopée utilisait presque toutes les graisses d'animaux, c'est ainsi que l'on voit encore dans d'anciens formulaires les graisses de blaireau, de chien, de hérisson, de lièvre, de loup, d'ours, de renard, etc.

Il y a même quelque cinquante ans, il n'était pas rare de voir des clients demander dans une pharmacie de la graisse d'homme. Où le pharmacien pouvait-il bien se procurer ce médicament et dans quel cas l'employait on ? Toutes ces graisses animales constituent la base des pommades et des liniments.

Si mon confrère de l'*Intermédiaire* désire avoir la nomenclature des substances entrant dans la confection de la Thériaque, je me ferai un plaisir de la lui adresser.

GEORGES BILLARD.

*
* *

Le premier mot est évidemment l'abréviation de *Theriaca*. *Ung comitisse* dut signifier un suppositoire (c'est une supposition) Quant à *Axung* (ia). *Æqui*, pour Equi, c'est de la graisse de cheval.

Ces pots de pharmacie, recherchés par les collectionneurs, se divisaient en trois catégories, les *pots à canon* (pour les

électuaires et opiats, à base de graisse ou de miel). les *piluliers*, et les *chevrettes* qui avaient un bec et qui étaient destinées aux sirops et aux huiles.

La Thériaque (contre le venin, le poison et les maladies de cœur) était faite avec de la chair de vipère et de nombreux ingrédients. Sa préparation était jugée si importante qu'elle n'avait lieu qu'une fois par an, *sous la surveillance de la police*.

Le 17 avril 1742, le lieutenant-général de police, de Marville, écrivait à son ministre Maurepas : « Les apothicaires travaillent actuellement à la composition de la Thériaque, et j'ai été hier, avec le procureur du roi, à l'examen des drogues qui y entrent ».

HENRI D'ALMERAS

—

Iconographies profanes dans les églises (LXXXIII, ; LXXXV ; LXXXVI, 26, 177, 217, 271, 463, 702, 745, 893, 983). — Le Pierre de Cumières de la cathédrale de Sens, cité par notre confrère M. L'Hommedé, ressemble comme un frère au *Pierre du Cuignet*, (orthographe variable) dont l'effigie volontairement dérisoire ornait jadis un pilier de Notre-Dame de Paris. Pierre du Cuignet avait eu, lui aussi, sa pourtraicture grotesque par suite de ses démêlés avec le Chapitre.

MAG. MAR.

***

En l'église de Clamecy (Nièvre), la Ste-Geneviève du sculpteur Etex (1836) représente la sœur de Cham, le fameux caricaturiste.

GEOFFROY.

***

Puisque Jean du Cogno de Sens est cité, je me permets de compléter son iconographie.

A Beaulieu (Corrèze), sur un contrefort du célèbre portail, se trouve une statue baptisée « Bougnotou », et c'est aussi la caricature de Pierre de Cumières.

La présence de Jean du Cogno à Sens et à Beaulieu peut s'expliquer par le fait suivant : l'adversaire de Pierre de Cumières, Pierre Roger de Beaufort était originaire du Bas-Limousin et fut archevêque de Sens avant de devenir le pape Clément VI.

L. R.,
médecin champenois.

Un portrait de Victor Hugo par Gavarni ? (LXXXVI, 908). — Je n'ai pas l'honneur de connaître M. le Dr Jousseaume, et n'ai point eu l'occasion de voir sa collection. Mais l'aspect du portrait reproduit à la p. 22 de l'ouvrage de M. L. Guimbaud m'a incité à quelques recherches dont je soumets bien volontiers le résultat à notre érudit confrère, le Bibliophile comtois.

Ce portrait, tout d'abord, serait l'*unique* portrait peint *à l'huile* par Gavarni. On n'en connaît aucun autre. Dans leur excellent ouvrage sur l'artiste (*Gavarni, l'homme et l'œuvre*, Paris, Plon 1873, in 8°) auquel il faut toujours se référer, les Goncourt parlent avec détail des tentatives de peinture auxquelles se livra Gavarni. Ils aimaient et admiraient l'artiste ; ils le connaissaient particulièrement, et ne manquèrent pas de se renseigner auprès de lui sur ce point (v. p. 403). Est-il admissible que ces chercheurs et curieux émérites ne lui aient pas posé la question de savoir quels portraits il avait pu peindre de cette manière ? Et n'est-il pas inadmissible qu'à leur demande Gavarni ait répondu en passant sous silence le portrait qu'il aurait fait de V. Hugo, ce qui les eût conduits à le rechercher ?

D'autres raisons sont de nature à augmenter le doute. Ce portrait, suivant M. Guimbaud, serait de 1829 Or Gavarni, — en tant que Gavarni, — n'a commencé à exister que dans les tout derniers mois de cette année-là, et ce n'est qu'en 1830, après son entrée à la *Mode* de Girardin qu'il a obtenu un commencement de notoriété. Jusque là, il n'y avait qu'Hippolyte Chevallier, un pauvre ouvrier lithographe, fort inconnu, sans relations, qui luttait péniblement contre la gêne, et s'efforçait de caser où il pouvait quelques « pierres » médiocrement venues. Victor Hugo, par contre, était déjà le jeune poète de grand avenir, arrivé sur les confins de la gloire, fort lancé, très bien en cour, et Chevalier de la légion d'Honneur depuis le sacre de Charles X. Ce n'est assurément pas lui qui aurait été chercher Hipp. Chevallier pour lui commander son portrait. Par ailleurs, on ne trouve, dans les papiers de Gavarni aucune trace de relations quelconques avec

Digitized by Google

Hugo avant la fin de 1830. La date, telle qu'elle est indiquée, est donc manifestement inexacte.

Il y a plus. Le critique et érudit Aglaüs Bouvenne a publié en 1879 un intéressant travail intitulé *V. Hugo, ses portraits et ses charges*. (Paris, Baur, in-12). Il connaissait personnellement Hugo, encore vivant à cette époque, et l'avait consulté pour établir le catalogue de ses effigies. Il commence par établir que l'illustre poète n'a presque jamais consenti à poser pour un portrait, si bien « qu'avant l'invention de la photographie, tous ceux qui ont paru n'ont guère été faits que de souvenir. » Pour quiconque connaît la méthode de travail de Gavarni, pour tous les portraits, sans exception, dessinés par lui, il y a là une véritable incompatibilité Aglaüs Bouvenne énumère ensuite, dans sa préface, les portraits d'Hugo qui furent peints à l'huile. Il en relève cinq : ceux d'Auguste de Châtillon (1836), de L. Boulanger (1842), de Heim, dans son tableau : *Une lecture au Théâtre Français* ; de Chifflart (1868), et enfin de L. Bonnat (1879). En 1829, il relève trois lithographies, dont une de Devéria, et une petite gravure au burin publiée par Gosselin, en tête des *Odes* et *ballades*. Nulle part il ne parle d'un portrait par Gavarni, lequel, s'il eût existé, aurait été certainement reproduit soit par la gravure, soit par la lithographie, et figurerait à son catalogue, au moins dans les années qui suivirent. Or, il ne s'y trouve pas, et la conclusion s'impose.

Ce n'est pas tout encore. Le portrait, tel qu'il est reproduit par M. Guimbaud, nous offre l'image, fort inexpressive, d'un bon jeune homme sage. Rien, dans cette physionomie sans relief, n'indique les traits qui accentuèrent la figure d'Hugo, d'âge en âge. Le menton, en particulier, et les coins de la bouche, si marqués dans tous les portraits du poète, et que souligne si bien la malicieuse caricature de Mérimée, sont ici mous et inconsistants. Nous avons vu enfin que le poète avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1825. Hugo s'était montré très fier d'une distinction qu'auréolait encore à cette date un reflet des gloires napoléoniennes. Il n'a pas manqué de la faire figurer dans toutes ses effigies, de 1827 à 1833, et souvent en dimensions invraisemblables. Or elle est absente dans la reproduction du portrait de M. Guimbaud, qui est celui où elle devrait figurer avant tout autre. Et Gavarni ne l'eût certes pas omise.

De toute cette trop longue argumentation, je crois pouvoir conclure que le portrait dont s'agit n'est pas de Gavarni ; qu'il n'est pas davantage celui de V. Hugo, et qu'en tout cas il n'est pas de 1829. Au surplus, les usines où se fabriquent les faux de toute nature dont nous sommes encombrés de jour en jour ne pourraient-elles au moins s'entourer d'une documentation même élémentaire ? Gavarni, on peut le dire sans nuire à sa mémoire, n'a rien laissé d'intéressant comme peinture à l'huile. Les très rares essais qu'il fit dans cette voie étaient, de son propre aveu, « de détestables choses », sans couleur et sans vie, dont on a l'énumération complète. Or depuis quelques années, il est de mode de lui attribuer des toiles qui n'ont manifestement rien à voir avec lui. Ne pourrait-on laisser à ce grand virtuose de l'aquarelle et du dessin la gloire qui lui est propre, et qui d'ailleurs est assez éclatante pour qu'il soit inutile de chercher à y ajouter des rayons..... X ?

O. N. J.

—

Ce qu'on a dit des Allemands (LXX ; LXXI ; LXXII ; LXXV ; LXXVI ; LXXXVI, 566, 670, 706, 984). — Voici, sur le caractère de l'allemand et les variations de son attitude selon sa position sociale, un témoignage d'autant plus piquant, qu'il vient d'un voisin « neutre », et qu'il date de trois siècles :

Indien de Moff is arm en Kaal,
Zoo spreekt hij eén zeer bescheiden taal,
Doch als hij komt tot grooten stat,
Zoo doet hij God en menschen kwaad.

(Prov. hollandais du XIV[e] siècle).

Tant que le Boche est pauvre et miteux
Il parle un langage très modeste,
Mais lorsqu'il arrive à une haute situation
Il agit mal envers Dieu et envers les hommes.

VANDY.

—

L'auteur de « Paris et ses curiosités », 1804 (LXXXVI, 959). — Cet ouvrage est attribué à Marchand lui-même. L'édition de 1804, en 2 volumes, dont parle M. de Surins, est la réimpression de celle qui parut en 1802 en un seul vo-

Digitized by Google

lume. Un nouveau tirage eut lieu en l'an XIII (4ᵉ édition) avec modification de la légende qui accompagne le frontispice, au moyen d'un « carton » sur lequel fut imprimé le texte suivant :

Hommage des Arts à Napoléon, *empereur des Français.*

La 8ᵉ édition fut publiée en 1808, toujours chez Marchand, libraire, passage Feydeau, n° 24 ; également en 2 volumes in-12.

Entre temps, en l'an XIII et en 1806, le même texte, avec quelques variantes, était mis en vente chez l'éditeur Roux, sous ce titre : *Les Curiosités de Paris et de ses environs*... par M. E. A. P. ; toujours en 2 volumes. Peut-être s'agit-il ici d'une contrefaçon ; peut-être aussi cette dernière publication procédait-elle d'un arrangement entre les deux éditeurs.

Enfin, vers 1812, on vit apparaître le *Nouveau Conducteur de l'Etranger à Paris*, par F.-M. Marchant (avec un t). Cet ouvrage eut au moins 30 éditions et paraissait encore en 1851, remanié par Pequegnot. L'éditeur de ce « Nouveau Conducteur » fut toujours le libraire J. Moronval.

La charmante fontaine Desaix n'a pas été ainsi que le suppose M de Surins, exilée dans une ville quelconque, mais transférée à Riom, je crois, en raison de ce que Desaix était né aux environs de cette ville.

ANCEPS IMAGO.

—

Une phrase de Bossuet (LXXXVI, 959). — Cette phrase a été écrite par Bossuet, en 1679, dans son livre : *De la connaissance de Dieu et de soi même*, Chapitre Iᵉʳ, XVI. — Voir le t. 23 de l'Edition Vivès des *Œuvres complètes*, page 69, au milieu. Dʳ FRIEND.

—

Le t des mots terminés en « an » et en « en »(LXXXVI,911 ; LXXXII, 23). — C'est en 1835 que le *Dictionnaire de l'Académie française* a imposé l'orthographe actuelle pour le pluriel des substantifs et des adjectifs en *ant* et en *ent*.

La suppression du *t* n'avait d'ailleurs jamais été générale chez les écrivains ; en outre, beaucoup de grammairiens s'étant déclarés contre cette suppression, absolument illogique, et beaucoup d'imprimeurs se refusaient à l'adopter. Dès le 28 mai 1818, la Société grammaticale de Paris, soutenue par les Didot, vota la « restitution du t ».

L'Académie entérina ce vote dix-sept ans plus tard. Mais comme le remarque très bien M. le Dʳ L..., il y eut, chose singulière, des récalcitrants, des « récalcitrans », auraient écrit, il n'y a pas bien longtemps encore, le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Racine (descendance de) (XXIX ; XXX : XLVI ; LVII ; LXXXIV ; LXXXV). — On lit dans les journaux (1923) :

On vient de célébrer, à Laval, les obsèques de Mlle Marie Mesnage, 88 ans, rentière à Laval.

La défunte descendait du grand poète tragique Racine, l'auteur d'*Athalie*, à la huitième génération. Elle avait conservé des reliques de son illustre ancêtre, tels que des cheveux, des fragments de vêtements et des portraits du temps.

—

Les Poètes ouvriers (LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI, 271, 367, 756, 841). — Dans les *Ouvriers Poètes*, p. 54, M. Mazinghien dit que Félix Becker, menuisier à Reims, s'expatria pour raisons politiques en 1829, combattit avec les Polonais, fut fait prisonnier et interné en Silésie d'où il revint après une longue captivité.

D'après les titres de ses ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale, il publia en 1830 le *Siège de Paradis*, poème, vt en 1832, des chansons sur sa captimté ; la même année, il se trouve à la liaison d'arrêt de Château-Thierry, d'où eilance un opuscule : *La liberté indviiduelle.*

LOUIS MORIN.

⁂

Un volume in-12, paru vers 1820, est intitulé : *Les Loisirs d'un Artisan*, mélanges en vers et en prose, par J. Frémolle, maitre cordonnier à Bruxelles.

En 1859, a été publié à Lyon un in-8 de 84 pages : *Rive de Gier*, poème familier, par Guillaume Roquille, ouvrier ferblantier.

Digitized by Google

Un laboureur, poète et sculpteur, Hector Crinon, est auteur de *Satires picardes*, in-8, imprimé à Péronne en 1863.

GEOFFROY.

—

Le téléphone au théâtre (LXXXVI, 867). — Entre 1890 et 1893, le théâtre des Nouveautés, je crois, a fait représenter une pièce : « Les demoiselles du téléphone ».

L'action se passait dans un bureau central de Paris, de temps à autre un malheureux inspecteur entrant au milieu d'un hourvari infernal, s'écriait navré : « Je devrais sévir, je ne le puis ! c'est mon meilleur bureau ! ».

JEAN DES ENTOMMEURES.

—

Rentrer, pour entrer (LXXXVI, 960). — Je crois que Fraval choisit mal son exemple, le vers de la *Marseillaise* est trop connu pour qu'on le sabote... Mais à part cela, en effet, j'ai bien souvent entendu des personnes, qui pourtant avaient reçu de l'instruction, employer cette expression qui m'a toujours horripilé ! « Comme il pleuvait, je suis *rentré* dans un magasin pour m'abriter », confondant avec cette autre expression correcte : « En sortant du magasin je me suis aperçu que j'avais oublié mon parapluie, je suis *rentré* dans la boutique pour le prendre ». C'est presque aussi choquant que d'entendre dire : Monsieur un Tel, il *reste* 120 rue de la Paix.

J. V. P.

***

Dans sa *Grammaire comparée de la langue française*, Ayer. et Agnel dans son ouvrage traitant « De l'influence du langage populaire sur la forme de la langue française », constatant que si, dans tous les mots nouveaux qu'elle crée, la langue commune ou écrite conserve à RE sa signification pleine et entière de répétition, le peuple donne souvent à cette particule un sens explétif et la prépose à un grand nombre de verbes que la langue littéraire emploie sous la forme simple.

C'est ainsi qu'il dit *remonter* pour *monter* : Ma montre n'est pas *remontée* ; *ramasser* pour *amasser* : Dans la rue la foule s'est *ramassée* autour d'un ivrogne ; *rentrer* pour *entrer* : Voici la porte par laquelle on *rentre* dans cette maison, etc.

De là ces nombreux verbes composés avec le préfixe *re* ou *r* qui finissent par mettre hors d'usage et abolir les simples.

Ainsi ont déjà disparu : *mercier*, *éjouir*, *encontrer*, *alentir*, *épandre*, *apetisser*, devant : *remercier*, *réjouir*, *rencontrer*, *ralentir*, *répandre*, *rapetisser*.

Bientôt *emplir*, *éveiller*, *assembler*, céderont définitivement la place à *remplir*, *réveiller*, *rassembler*. Il est bien difficile de lutter contre les entraînements, voire les erreurs du langage populaire !

MAURICE JEANNARD.

—

Avantageur » dans l'armée allemande (LXXXVI, 911). — Pendant les guerres de Louis XIV, beaucoup de gentilshommes, et aussi des fils de bons bourgeois allaient servir comme *volontaires* dans les régiments. On les renvoyait chez eux lorsqu'il y en avait trop. Un Villeroy disgracié s'engagea ainsi : le roi l'apprit : il fallut quitter la tranchée et regagner l'exil, c'est-à-dire Lyon. Michel Pouderoux, petit-fils d'un marchand, fils d'un robin, se rendit en 1635 à l'armée de Lorraine et attaqua Miremont avec les *volontaires* commandés par le duc de Saint-Simon. Son cheval tué, lui-même blessé, il se retire en janvier 1636. En avril, il gagne la Franche-Comté avec plusieurs gentilshommes *volontaires* pour servir sous Villeroy. A Dôle, les volontaires mettent pied à terre, se joignent au régiment de Picardie, et Pouderoux est blessé derechef. Il se retire, mais en septembre il se rend à Saint-Jean de Losme « avec d'autres *volontaires* » qui firent merveilles. Pouderoux fut récompensé par la charge de gentilhomme ordinaire du roi. Invalide, il se fait conseiller au bailliage. Ses états de service lui valurent des Lettres d'anoblissement en 1658. (Arch. nat. Z. 1 a • 64).

En 1691, Jean Grange, petit seigneur sujet au ban, ne se présente pas « party depuis 2 mois pour Paris affin de prendre de l'employ dans les troupes » ; Jean de la Mure « a dépensé son bien par plusieurs compagnes qu'il a fait comme *volontaire* ». En 1692, M. de Rivoire a un fils qui « seroit en estat de servir (au ban) s'il avait de quoy, ayant servi deux années de simple cavallier dans le Régiment de Ligondès pour n'avoir eu aucun employ » etc.

« Prendre de l'employ » signifie sans

doute « obtenir commission d'un petit grade soldé », car, cette année-là, les volontaires s'étaient faits rares à cause des levées annuelles du ban, très dispendieuses aux fieffés roturiers et à tous les nobles. Cependant cela peut s'entendre aussi « trouver à être employé comme volontaire » puisque Rivoyre, tres bon gentilhomme, se fait simple cavalier : il ne paraît pas non plus du reste s'être engagé pour longtemps, ce qui s'exigeait d'habitude des recrues. En tout cas, le simple soldat était aussi volontaire, dans le sens d'engagé, car le recrutement tout entier, en dehors des rares soldats de milice, était volontaire. (C'est justement la Révolution qui a inventé le service obligatoire). L'engagé était payé et nourri; le volontaire semble n'avoir été que ravitaillé, encore irrégulièrement. Mais il pouvait se retirer. C'est la seule façon agréable de guerroyer...

L'aspirant, l'enseigne, se rapproche mieux du cadet-gentilhomme, d'ailleurs souvent roturier. Véritable élève officier, le cadet portait le mousquet comme un simple soldat, dans les régiments ou, au sortir des écoles de cadets, il attendait un grade d'enseigne, de cornette ou de sous-lieutenant. Ceci depuis 1682 au moins. L'ordonnance de 1781 dit que les cadets « feront le service de soldats sauf les corvées » ; ils obéissent aux bas officiers, deviennent caporaux, sergents et sont nommés au choix, certains longtemps après leur sortie de l'Ecole, selon leurs notes de cours et d'examens au corps.

L'avantageur est donc assimilable au cadet plutôt qu'au volontaire.

SOULGÉ.

—

Vente « à l'écorché » (LXXXVI, 913). — Dans le supplément du *Dictionnaire* de Littré, on lit, au mot *écorché* :

Amodiations à l'écorché : amodiations à court terme, ainsi dites parce que l'amodiateur écorche l'amodiataire.

Il semble donc que le baron de Frénilly a étendu à la vente l'expression consacrée pour le louage, avec sa signification essentielle d'exagération du prix. Ou bien, dans l'espèce, la « vente » ne fut-elle qu'une amodiation ?

A. BOGHAERT-VACHÉ.

***

Ce terme a la même signification que vente *au détail*. BOISSIÈRE.

—

Castet-Crabe (LXXXVI, 818, 988). — Dans la Haute-Garonne, il y a un village appelé Escanecrabe. Dans la *Revue de Comminges*, l'abbé Couret faisait dériver ce nom de Scande-capra, de Monte-Chèvre.

Il est plus que probable que ce nom de village venait du mot escano-crabo (tue chèvre).

Non loin de ce village un autre lieu porte le nom de Rebirochioulet, mot patois qui veut dire : retourne sifflet.

Si je rapproche ces deux noms, c'est pour montrer que des noms de lieux dérivent souvent, non pas du latin et du grec, mais tout simplement du patois.

Dr DE SARP.

—

Vin de Suresnes ou vin de Surin (LXXXVI, 770). — Il n'a pas été répondu à cette intéressante question, et c'est regrettable. A l'appui de la discussion, nous publions une lettre qui a été adressée à un chroniqueur. Elle pose très gracieusement le problème :

Monsieur

Vous avez écrit sur le *Millénaire du vin d'Argenteuil* une chronique aimable et jolie. Le sujet redevient aujourd'hui d'actualité ; les fêtes qui vous ont inspiré continuent. La route d'Argenteuil vous a conduit à Suresnes. Henri IV, dites-vous, fin politique, avait voulu consacrer la gloire de ces coteaux éclairés doucement par le soleil parisien. Paris vaut bien une messe. Le roi béarnais qui avait reçu, en naissant, sur les lèvres, quelques gouttes du vin de Jurançon, n'a pas hésité à changer de nectar, et l'on chantera, aussi longtemps que *le Grand Mogol*, « le vin si gai, si distingué, que l'on boit à Suresnes ».

Je ne voudrais pas me brouiller avec cette industrieuse et accueillante cité. J'ai rompu avec M. Millerand une lance judiciaire pour les aiguilles de son clocher, j'ai assisté à l'inauguration de son Hôtel de Ville, et je conserve précieusement le souvenir de l'amitié qu'un de ses anciens maires m'a témoignée. Mais les droits de l'histoire ! .... Et puis où sont les pampres d'antan ? Les ceps des côtes du Rhône se plaisent dans le silex. Les vignes de Suresnes, comme celles de Passy où j'habite ont été mangées par la pierre à bâtir.

Donc, Monsieur, Henri IV aimait beaucoup le vin de *Surin* et s'en délectait quand il

Digitized by Google

s'en allait voir son cousin et voisin le duc de Vendôme Où cela Surin ? — Surin est le nom d'un clos qui dépendait du domaine de Vendomois C'était alors le gracieux temps où les femmes de la Cour et les poètes s'ébattaient au Gué du Loir.

J'aime mieux ma mie... *au* gué.

Du Gué à Vendôme, le chemin est facile ; Vous pourrez boire encore, peut-être, de ce Surin qui sent la grappe et le caillou ; j'eus ce privilège. Mais vous ne trouverez plus semblable faveur que chez l'habitant.

De Surin on a fait Suresnes, parce que Surin ne disait plus rien à personne. Henri IV n'a pas commis une faute de goût. C'est l'histoire qui est coupable d'une faute d'orthographe.

Je dois la révélation de cette méprise à un avoué de Loir-et-Cher qui fut un maître homme. Il connaissait son pays natal comme sa procédure Permettez que j'honore sa mémoire.

La sève de la France et les rayons qui viennent dorer son sol fertile s'épanouissent dans la beauté de ses vins. Il y a la sève du génie et la royauté de l'esprit. Paris et Suresnes peuvent s'en contenter. Argenteuil aussi. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

André Léoville.

—

Aphorisme culinaire (LXXXVI, 866). — Il paraît assez difficile de découvrir l'auteur de l'aphorisme cité. Il n'est certainement pas dans Brillat-Savarin ; le Bugey, sa petite patrie, n'étant pas une terre classique de l'ail. Il faut chercher cet auteur dans notre midi.

Je lis dans un vieux numéro de *La Chasse illustrée* (6 avril 1873), sous la signature de Florian Pharaon (cuisine de chasse), qu'un trouvère, M. De Marcellus, député de Toulouse, a chanté l'ail dans une ode d'une renommée européenne. Florian Pharaon cite ce passage :

La rose est le parfum des belles
L'ail est le parfum des guerriers.

D'autre part, le livre de Richardin : *L'art de bien manger*, contient une recette de A. Caillat, (de l'Hôtel du Louvre et de la Paix, à Marseille) où se trouvent cités les vers suivants, eux aussi en l'honneur de l'ail, mais sans indication d'auteur :

Horaca, se l'aviès tastado
Ben lirem de l'avé blastémado
L'auries donna toun amitié,
Auries mies estima ta testa couronnado
D'un rèz d'ayet que de lauzié.

Qu'on peut traduire ainsi d'après A. Caillat :

Horace, si tu l'avais goûté,
Loin de l'avoir déblatéré
Tu lui aurais donné ton amitié,
Tu aurais mieux aimé ta tête couronnée
D'une chaîne d'ail que de laurier.

Il est possible, sinon probable, que l'aphorisme en question, *s'il a été écrit*, soit contenu dans l'ode du Député trouvère, comme également les vers ci-dessus.

J'ignore, du reste, où cette fameuse ode pourrait être retrouvée.

Jean des Entommeures.

—

Noms donnés au bétail (LXXXVI, 960). — Le nom de « marquise » donné aux vaches n'est pas particulier au Forez, je l'ai entendu aux environs de Grenoble où je passais une saison avec mes enfants. Quelques mois après, une dame titrée, leur envoyant des cadeaux, joignait une poupée pour une fille ; quand celle-ci alla la remercier, la donatrice lui dit :

— Appelle la « marquise », en souvenir de moi !

Indignée, furieuse, la petite riposta :

— Jamais ! c'est un nom de vache !

Il fallut expliquer l'exclamation, ce qui se fit au milieu des rires. Ard. D.

***

La basse-cour des châteaux porte souvent des titres de noblesse, surtout celui de la châtelaine, et loin d'y voir un dénigrement, ces titres ne sont, en général, donnés qu'aux plus beaux de la basse-cour. Baron de Boussac-Corrèze.

—

Mode féminine et masculine de se boutonner (T. G XL ; LI ; LXXIII ; LXXIV ; LXXXV ; LXXXVI, 340, 514, 992). — Ce ne sont pas les uniformes militaires croisés, c'est-à-dire modernes, qui sont responsables de cette très vieille habitude, c'est l'anatomie humaine. Quel en est, de tout temps, l'organe essentiel ? le cœur ; il faut donc, à défaut de bouclier, protéger le côté gauche au moyen du côté droit ; d'où l'usage général de la main droite pour tenir l'épée, la canne, la plume même, cette arme si dangereuse ! Tandis que la main gauche reste chargée des moindres besognes : tenir la feuille où l'on écrit, manier le mouchoir (placé dans les poches de gauche), boutonner et dé-

Digitized by Google

boutonner les vêtements (voire la braguette, eût dit Rabelais). A la vérité la veste d'escrime est boutonnée au sens inverse du veston, mais cela pour que le fleuret glisse sur l'étoffe sans être arrêté par une saillie, ce qui la déchirerait : nécessité spéciale et exceptionnelle. Frédéric II faisait coudre des boutons métalliques sur les manches de ses grenadiers pour empêcher ceux-ci d'en user pour s'essuyer le nez ou la bouche : autre nécessité... . L'habit humain, en dépit de modes passagères, continuera de porter les boutons à droite et les boutonnières à gauche, jusqu'à ce que l'humanité soit devenue ambidextre : elle n'en prend pas le chemin !

BAISSEY.

—

Mess militaires (LXXXVI, 192) — C'est, en effet dans un régiment de la Garde, sous le second Empire, que furent organisés les mess, à l'instar des associations d'officiers britanniques. Mais même ces corps sélectionnés ne jouirent jamais d'un luxe comparable aux mess de l'armée anglaise où les sous-lieutenants, disait-on, avec envie, vivaient comme des colonels alors que les colonels français vivaient comme des sous-lieutenants. La situation n'a guère changé. ARDOUIN-DUMAZET.

—

La nouvelle Table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 662, 708, 758, 803, 853, 904, 949 ; LXXXVII, 38). — La Table de l'*Intermédiaire*, malgré l'excessive cherté des travaux de l'imprimerie, grâce à l'empressement de nos souscripteurs qui la désiraient si vivement, paraîtra cette année.

Elle fera suite à la première Table générale.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1896 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes de :

La Bibliothèque communale de Lille ;
M. Paul Delaunay ;
MM. Paul Lepage ;
Leeds ;
Denis ;
Léon Schück ;
H. du Mas ;
Librairie Hachette ;
Gaston Prinet (2 exemplaires).
Austin Molteni ;
Henri Béraldi ;
Louis Stainer ;
A. Waldmann.

*
* *

Notre distingué confrère M. Paul Mathiex, dans un de ses éditoriaux de la *Presse*, annonce à ses lecteurs, en les termes suivants, dont nous le remercions chaleureusement, la nouvelle table de l'*Intermédiaire*.

Depuis soixante ans qu'il existe, l'*Intermédiaire* a posé des milliers et des milliers de questions, sur les sujets les plus variés — littéraires, historiques, artistiques et scientifiques — et recueilli des réponses encore plus nombreuses, qui apportaient toutes une documentation précieuse et souvent des renseignements inédits, qu'on eût vainement cherchés ; il eût été impossible, en effet, de se les procurer sans la publication qui a pris pour devise : « Il se faut entr'aider ». Sur la couverture, au dessus du titre, une vignette symbolise exactement le programme de l'*Intermédiaire* : elle représente une ruche, autour de laquelle volent des abeilles dont chacune apporte sa contribution à l'œuvre commune et accourt chargée d'un butin merveilleux.

Que de problèmes compliqués ont reçu une solution grâce au concours des érudits et des chercheurs qui collaborent à cette revue ! Que d'énigmes ont éte déchiffrées ! Que de questions ont été élucidées, de faits ont été précisés, d'obscurités dissipées, de trouvailles opérées, grâce à cet *Intermédiaire* qui sera, pour les travailleurs de l'avenir, l'instrument le plus admirable et le plus utile qui se puisse concevoir.

En réalité, il n'est pas un historien, pas un critique, pas un spécialiste, soucieux de produire un ouvrage complet sur tel ou tel sujet, qui soit capable de mener à bien son entreprise sans avoir recours à l'*Intermédiaire*. Il y trouve tout ce qu'il peut chercher, avec les références et indications qui établissent l'exactitude du renseignement ou l'authenticité du détail fourni

Mais les recherches, dans ce monceau de fascicules, parus depuis soixante années, les recherches étaient nécessairement longues, fastidieuses et compliquées en dépit du soin

avec lequel Georges Montorgueil établit la table annuelle. Une table générale manquait : elle était devenue urgente et indispensable. Malgré les difficultés de l'entreprise, Montorgueil a voulu combler la lacune que déploraient les amis et collaborateurs de l'*Intermédiaire*, et qu'eussent déplorée davantage encore les chercheurs à venir. Grâce au zélé concours et au patient effort de Monsieur Pierre Dufay, qui a collaboré activement à l'achèvement de cette lourde tâche, la lacune ne tardera pas à être comblée : la table générale paraîtra dans quelques mois. Elle permettra de se rendre un compte exact du labeur fourni par celui qui l'a établie et la met à cette heure au point, comme aussi du prodigieux intérêt que présente la collection de l'*Intermédiaire*, complément nécessaire de toutes les bibliothèques de savants et d'érudits.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Les souvenirs de M. Quidant fils. — Le fils du célèbre musicien Alfred Quidant qui fut l'ami de tant de ses plus illustres contemporains, a recueilli les souvenirs des rencontres qu'il en fit. Il les a réunis dans un manuscrit intitulé : *Mon père et moi, croquis pour les vieux Parisiens*, 1863-1893.

Ce sont des notations enlevées avec un remarquable brio, croquis alertes, instantanés anecdotiques de personnages très ressemblants, Il nous a permis de feuilleter cet album *inédit* et de reproduire les anecdotes suivantes, qui, entre autres mérites, ont celui de l'authenticité.

Puvis de Chavannes

Puvis de Chavannes aimait la musique, et mon père venait de temps en temps improviser sur son piano, place Pigalle, où il demeurait à cette époque.

Un jour, comme nous entrions dans l'atelier, Puvis était occupé à faire le croquis d'une jeune femme demi-nue jouant de la harpe.

La séance terminée, le modèle parti, Puvis dit à mon père : « Tu as vu cette fille, elle ne se doute pas de ce qu'elle est belle ; c'est la fille de ma blanchisseuse, elle va épouser un plombier ».

La fille de la blanchisseuse se doutait-elle, qu'un jour, elle représenterait Orphée dans le « Bois sacré cher aux arts et aux muses » ?

Rossini

Lors de l'exposition de 1851 à Londres, mon père, toujours reconnaissant à Rossini de la recommandation qu'il lui avait donnée pour Lablache, le célèbre chanteur, professeur de la reine Victoria, ne manquait jamais de lui faire visite au jour de l'an.

Le 1er janvier 1866, mon père et moi, nous venions de quitter l'hôtel de l'avenue Raphaël au moment où Rossini absent rentrait en voiture.

Il aperçoit mon père, lui fait signe, et quelques instants après, nous étions dans un petit salon donnant sur le jardin.

Sage comme une image, je m'étais discrétement assis sur un tabouret, lorsque je vois la perruque de Rossini, qu'il venait de déranger en enlevant sa calotte, descendre tout doucement sur son épaule. Instinctivement, je me lève, me précipite, mais je m'arrête à temps : Rossini voyant mon geste me sourit gentiment, évite le désordre, continue de causer et reconduit mon père jusqu'à la porte du salon.

Alors, j'entends encore Rossini (et je m'incline devant l'illustre musicien) marmelader en franco italiano : Merci, mon cher Quidant... mais rappelez-vous toujours qu'il y a deux espèces de chanteurs : ceux qui savent chanter et qui n'ont pas de voix et ceux qui ont de la voix et qui ne savent pas chanter ».

C'était sa marotte, paraît-il.

La Païva

Avant 1870, la Païva habitait non seulement sa superbe demeure des Champs-Elysées — occupée aujourd'hui par un club — mais elle passait l'été dans un chalet du parc de Maisons-Laffitte. Cette femme, qui n'était pas belle mais pire, était musicienne accomplie et priait souvent mon père de lui donner des conseils. Moi, je ne la connaissais que de vue.

Intrépide cavalière, aimant les chevaux, on ne voyait qu'elle dans le Paris en voiture ou à cheval.

Un après-midi, je revenais au village, par une allée déserte, quand je vois venir à moi un cheval attelé à un tilbury zigzagant, et dont la roue vient de s'emboiter dans un arbre de l'allée ; le cheval

tombe, le brancard casse, je cours et j'arrive à temps pour éviter une ruade à la personne qui glissait du siège de la voiture.

C'était la Païva. Elle me reconnut, me remercia avec effusion. Hélas ! que n'ai-je laissé le destin s'accomplir, depuis que je sais le rôle que joua cette misérable femme en 1870.

Monsieur Ingres

En 1866, rue de La-Tour-des-Dames, en face l'hôtel de Talma, mon parrain, le poète Emile Deschamps, le collaborateur de Berlioz, allait nous quitter, quand arriva un fiacre d'où descendit un homme petit, trapu, tête enfoncée dans un chapeau de forme, bords plats : — « Tiens, dit Deschamps, monsieur Ingres ».

Napoléon III, musicien

La maison Erard avait produit à l'Exposition de 1867, un piano splendide dont elle sollicita l'honneur de faire hommage à leurs majestés impériales. Un pareil cadeau valait bien une visite aux ateliers du célèbre facteur. La visite fut résolue.

Le matin du grand jour, Alfred Quidant, le pianiste de la maison Erard, vint trouver le duc de Bassano, et lui tint à peu près ce langage :

— C'est moi qui dois faire entendre aux augustes visiteurs l'instrument en question. Il va sans dire que l'air de la reine Hortense est sur le programme, mais je ne peux pas jouer tout le temps cet air là. Pouvez-vous me dire si l'Empereur ou l'Impératrice n'aurait pas quelque préférence.

— Pour l'Impératrice, je ne sais trop, répondit le chambellan, quant à l'Empereur, son motif de prédilection est : « T'en souviens-tu ?, disait un capitaine ». Mais il est si peu musicien qu'il s'arrête généralement au bout de quelques mesures. Et j'ai compris, maintes fois, à son impatience, qu'il serait bien aise de connaître la chose juqu'au bout.

— Cela suffit dit Quidant.

La visite a lieu. Le premier morceau : « Partant pour la Syrie » est exécuté à l'entrée des souverains ; puis Quidant attaque le second : « T'en souviens-tu ? ».

Un pâle sourire de satisfaction erre sur les lèvres de Napoléon III. Par un geste familier, il lisse le bout pommadé de sa moustache.

Tout à coup, au deuxième vers, il se penche sur le pianiste, d'un air vivement intéressé, nuancé d'une inquiétude légèrement narquoise et qui semblait dire :

— Nous allons bien voir si, toi malin, tu en sauras plus long.

Malgré le regard de défi qu'il sentait peser sur lui, Quidant acheva triomphalement la romance. Quand il eut fini, l'Empereur lui tendant la main :

— Ah ! monsieur, disait-il, avec une émotion dont la sincérité ne pouvait être mise en doute, vous avez un rude talent.

Alfred de Musset

Alfred de Musset venait à la Maison d'Or, rue Laffitte, et tout comme un autre Alfred de ma connaissance, il y prenait parfois sa petite culotte à la bouillotte ou au lansquenet. Bref, un soir de mars 1848, Musset offrait à son ami de venir avec lui chez Rachel, rue Boudreau.

C'est ce soir-là — grand souvenir de sa vie d'artiste — que mon père accompagna Rachel chantant la *Marseillaise*. Inoubliable scène dont parle Arsène Houssaye dans ses *Mémoires*.

Après le souper, Musset qui avait sablé le Clicquot avec entrain, ce qui lui fit oublier les lois de l'équilibre, emporta par mégarde, le paletot de mon père et le laissa dans le fiacre qui le ramenait chez lui rue du Mont-Thabor.

Musset me doit un paletot, mais moi, je lui dois bien davantage.

ALFRED QUIDANT, fils.

—

M. Anatole France. Comment il place les convives. — On lit, p. 107, d'un livre exquis, *la Vie en fleur* (Paris, Calmann-Lévy, 1922, in-18, Ed. orig.) : « Je fus placé entre Laperlière, dont je tenais la gauche et Mouron, qui occupait à ma droite le bout de la table ».

Si A tient la gauche de B, c'est que B est à la droite de A. Comment C pourrait-il être, lui aussi, à la droite de A et A entre B et C ?

LÉON S.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
MAR 12 1924

LXXXVII• Volume · Prix du Numéro : 1 fr. 50 · 10 Février 1924

N° 1595 — 31 bis rue, Victor-Massé PARIS (IX•) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

N° 1595 — 31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IX•) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIEGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place d l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

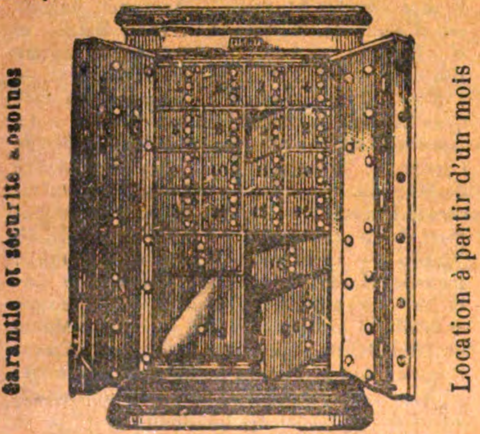
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Un secret spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré.— Le locataire peut seul ouvrir son coffre

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opé[rations] comme le siège social et les autres agences, de sorte q[ue les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégi[ature.]

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Le[ttres] de Crédit* circulaires payables dans le monde entie[r] près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de [cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indic[ations] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodit[és en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emissi[on et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change, B[ureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Ind[ustrie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIO[NS]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Pa[ris]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéanc[e] Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatemen[t] de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ;—Escompte e[t en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titre[s] Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourse[ment] au pair et les risques de non vérification des tirage[s] Virements et chèques sur la France et l'Etranger ;—[Let]tres et Billets de Crédit circulaires : — Change de [mon]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accid[ents]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroi[ssant] en proportion de la durée et de la dimension.)
106 succursales, agences et bureaux à Paris et da[ns la] Banlieue, 1031 agences en Province; 7 agences en [Afri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et [Casa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old B[road] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Stre[et] St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes [les] places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)
PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en d[eux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Com[ptes] rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 30 en timbres-poste.

Digitized by Google

Libraires dépositaires de L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS

PARIS

...T, Lib., r. des Grands-Augustins, 13.
...oulevard des Capucines, 1.
... PICARD, rue Bonaparte, 82.

DEPARTEMENTS

Caen : Jouan, 98, rue Saint-Pierre.
Niort. CLOUZOT, 22, r. Victor Hugo.

A LOUER



Les **Archives des Collectionneurs d'ex-libris** (27e année), paraissent tous les mois avec une ou deux planches hors texte et des figures dans le texte. Elles s'occupent spécialement de toutes les marques de propriété du livre, du blason, etc.

Un numéro spécimen ...t envoyé sur demande accompagnée de 1 franc ... timbres-poste adressée *au secrétariat de la ...iété 116, rue de Rennes.*



A LOUER

Le Bulletin de la société d'histoire de la Révolution de 1848, publie tous les deux mois un intéressant n° composé de documents et d'articles inédits. Rédacteur-au eur, Georges Renard. Abonnement 12 fr. Librairie Cornély, 101, rue de Vaugirard, Paris.

LE VIEUX PAPIER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Fondée en 1900

Publie une REVUE périodique in-8° jésus, d'au moins 72 pages, avec très nombreuses illustrations et planches hors texte.

Constitue l'histoire de tous les documents manuscrits, graphiques et imprimés, des *Collections de Portefeuille* et *Petite Estampe* sur la vie publique, privée, mondaine, commerciale, militaire, populaire etc.

Publication de haute curiosité indispensable aux grandes Bibliothèques et pour toutes recherches documentaires. Quinze beaux volumes parus.

Diners mensuels. — Conférences, etc.

Cotisation et abonnement : **30 francs.**

S'adr. à M. P. FLOBERT, Président, 51, rue Pergolèse, Paris, 16e.

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU de COUPURES de JOURNAUX

21, Boulevard Montmartre. Paris 2e

Fondé en 1889

DIRECTEUR : **A. GALLOIS**

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Lit, découpe, traduit et fournit les articles de Journaux et Revues du Monde entier, sur tous sujets et personnalités. Est le collaborateur indispensable des Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Savants, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les Journaux et Revues, sur Eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent.

CASIER PARLEMENTAIRE

Relevé des Scrutins de votes et Nomenclature des Travaux des Sénateurs, Députés, Conseillers Municipaux et Conseillers Généraux

Répertoire du Journal Officiel de la République française

PUBLICATION MENSUELLE : **12** FRANCS PAR AN

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui preparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 37, rue Bergère, à Paris. (IXe) — *Téléphone*.

L'*Argus de la Presse* vient de publier la seconde édition de « Nomenclature des Journaux en langue française paraissant dans le monde entier ». Nous avons la joie d'y voir figurer, après l'énoncé de nos grands régionaux, la Presse d'Alsace et de Lorraine, presque entièrement publiée en français. Cette « Nomenclature » mise au point, au jour le jour est une documentation curieuse et utile à posséder.

Digitized by Google

MONNAIES & MÉDAILLES
ARCHÉOLOGIE

Jules FLORANGE
EXPERT
17, *Rue de la Banque* -- PARIS

Expertises de Collection
DIRECTION de VENTE PUBLIQUE

Téléphone LOUVRE 29 32

ACHAT VEN
DÉCORATIONS ANCIENNES
PLAQUES -- CROIX -- MÉDAILL
CAMÉES ET INTAILLES
POUR COLLECTIONS ET BIJOUX
A. BAGQUEVILLE
5, Galerie Montpensier — PARIS

LIVRES ANCIENS et MODERNES: **Ex libris**, Catalo gratuit sur demande.
Librairie L. VALAT, Montpellier

Auguste PICARD, Editeur, 82, rue Bonaparte, PARIS
Reg. Comm. Seine 106,427

VIENT DE PARAITRE :

UNE VIE DE CITÉ
PARIS
DE SA NAISSANCE A NOS JOURS

par MARCEL POËTE

TOME PREMIER : **LA JEUNESSE. Des Origines aux Temps Modernes.**

Un beau volume in-8° raisin (xxxi-626 p.) Couverture illustrée, grand **Plan de Paris au XVe Siècle**, dans une pochette . . . . . . **35 frs**

Si singulier que cela puisse paraître, il n'existait à ce jour aucune Histoire de Paris méritant ce nom et au courant des derniers travaux. L'auteur, M. Poëte, que sa fonction comme ses publications antérieures, désignaient tout naturellement à entreprendre cette lourde tâche, a conçu cette Histoire de Paris non plus comme une énumération de faits ou une description de monuments, mais comme l'étude d'un être collectif vivant et grandissant jusque sous nos yeux, tantôt favorisé, tantôt contrarié dans son développement naturel par les circonstances physiques et historiques.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Troisième Partie : **XVIIe SIÈCLE**

par E. BOURGEOIS et L. ANDRÉ

TOME IV : **JOURNAUX ET PAMPHLETS.** Un vol. in-8° . . . **15 frs**

Digitized by Google

LXXXVII° Volume — *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* — 10 Février 1924.

N° 1595 — 31bis, r. Victor-Massé PARIS (IX°) — Bureaux : de 3 à 6 heures

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

N° 1595 — 31bis, r. Victor-Massé PARIS (IX°) — Bureaux : de 3 à 6 heure

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Une arrière petite nièce de Balzac. — Il y a, en Amérique, une jeune artiste qui se dit arrière-petite nièce de Balzac.

Son nom est Jeanne de Balzac, et elle joue un rôle important dans *La Peau de Chagrin* que la « Goldevy » tourne sous ce titre : *Slave of desire.*

Si ce que cette artiste prétend est vrai, elle ne peut se rattacher à Balzac par les deux sœurs de l'auteur de la *Comédie Humaine*, Laure et Laurence, dont la

descendance, au rang de laquelle je compte, est connue

Ce ne pourrait donc être que par Henri, frère de Balzac, qui était allé chercher fortune en Amérique et dont on n'eut plus jamais de nouvelles.

Alors, je m'étonne qu'il surgisse ainsi tout à coup, une descendante de Balzac, parfaitement inconnue jusqu'à ce jour, du monde entier en général et de ma famille en particulier.

Aussi, serais-je heureux d'avoir à ce sujet, l'avis d'un intermédiairiste Balzacien. Henri de Balzac a-t-il fait souche en Amérique, et peut il exister, aujourd'hui, des descendants du frère du grand romancier ?

PAUL DE MONTZAIGLE.

—

Frédéric II et Mme de Pompadour. — Dans Carlyle, *History of the French Revolution* (à la page 26 de la traduction française par Jules Roche, Paris 1912) se trouve une allusion « au cinq cent mille fantômes tombés honteusement sur les champs de bataille depuis Rosbach jusqu'à Québec pour que ta prostituée fût vengée d'une épigramme ».

Dans la publication anglaise : *The English Notes and Queries*. Mme de Pompadour, il y a quelques années, fut discutée longuement, mais la seule suggestion concernant l'épigramme, est celle qui a paru dans le volume 12, de la 9° série, à la page 447, où « Cotillon the Second » est proposé. Etant donné que Carlyle lui-

Digitized by Google

même, dans son *Histoire de Frédéric II de Prusse*, cite plusieurs fois les paroles de Frédéric : « Je ne la connais pas », et que, dans une note au bas de la page, il fait allusion à la lettre de Voltaire en 1750, à Mme Denis, sa nièce; se peut-il que ce soit cela l'épigramme ?

Voici la lettre :

A Madame Denis.

Postdam, le 11 août, 1750.

Quand je pris congé de Mme de Pompadour à Compiègne, elle me chargea de présenter ses respects au roi de Prusse. On ne peut donner une commission plus agréable et avec plus de grâce ; elle y mit toute sa modestie et des *si j'osais* et *des pardons* au roi de Prusse, de prendre cette liberté. Il faut apparemment que je me sois mal acquitté de ma commission. Je croyais, en homme tout plein de la cour de France, que le compliment serait bien reçu ; il me répondit sèchement : *Je ne la connais pas.*

Est-ce pour donner un sens au passage de Carlyle ?

A. B. X.

—

Philippe Egalité : ses déplacements en 1791. — Dans quels ouvrages pourrai-je trouver les déplacements de Philippe-Egalité pendant l'année 1791 ? Si un aimable intermédiairiste pouvait me renseigner exactement, je lui en serais très reconnaissant.

FRANCOPOLITANUS.

—

Sénatorerie de Gênes. — Un aimable confrère pourrait il me dire à qui était concédée la sénatorerie de Gênes créée par Sénatus-consulte du 14 août 1806 ; comment en a été constituée la dotation et quelle en a été l'importance ?

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Anthoine, janséniste. — Dans son introduction à *La mort de Louis XIV, journal des Anthoine* (Paris, 1880). Edouard Drumont avance que si cet écrit n'a pas été publié de son temps, c'est par prudence, parce que les Anthoine étaient jansénistes et n'avaient pas su cacher dans leur relation leurs sympathies et leurs antipathies Il signale plusieurs passages qui, effectivement, témoignent de peu de bienveillance pour les Jésuites. Les ouvrages spéciaux relatifs à l'histoire du jansénisme font-ils mention de ces Anthoine — ou plutôt Antoine — de père en fils, officiers de la maison du Roi ? Un membre de cette famille, Gaspard-François (1667-1719) fut chanoine de Chartres, abbé de Grandchamp et de La Noue.

A.

—

Balzac, la noblesse d'Alençon et le Voyage d'exil de Charles X. — Balzac, à la fin du *Cabinet des Antiques*, dit que :

Le marquis mourut en 1830 après avoir vu le roi Charles X passant à Nonancourt où ce grand d'Esgrignon alla, suivi de la noblesse valide du *Cabinet des Antiques*, lui rendre ses devoirs et se joindre au maigre cortège de la monarchie vaincue.

Des nobles d'Alençon (où, d'après le roman de Balzac, habitaient les d'Esgrignon) se sont-ils, en effet, rendus à Nonancourt pour rendre hommage à Charles X et l'accompagner ? Existe-t il un ouvrage donnant des détails à ce sujet ?

E. K.

—

Relique du maréchal Bessières. — Tout le monde sait que le maréchal Bessières, est mort à la bataille de Lutzen (Saxe), le 1er mai 1813. Le boulet qui avait frappé le duc d'Istrie, n'avait pas touché sa montre, mais elle s'arrêta subitement ; on n'avait jamais voulu la remonter. A la mort de la maréchale Bessieres, le 2 juin 1840, on voyait sous les yeux de la mourante un crucifix et, près d'elle, la montre de son mari aux aiguilles immobiles.

Sait-on ce que cette relique est devenue ?

L. D'A.

—

Alain Chartier. — Où est il possible de trouver quelques indications sur la descendance ou la famille d'Alain Chartier ?

FLORIVAL.

—

Le lieu de l'exécution d'André Chénier, d'après Alfred de Vigny. — A. de Vigny dit, dans *Stello* que Chénier fut exécuté place de la Revolution. N a-t il pas commis une erreur ? et dans l'affirmative, n'est-elle pas volontaire ? Car il a pu et dû interroger encore des té-

Digitized by Google

moins de l'exécution ? Si c'est en connaissance de cause qu'il a substitué, dans son récit, la place de la Révolution à la barrière du Trône renversé, quelles étaient ses raisons ?

E. K.

—

Dominique Antoine de Croisy. — Qui était Dominique-Antoine de Croisy, vivant en 1789 ?

Pourrait-on savoir de qui il était fils et petit-fils, et quelles étaient ses armoiries ? N'aurait-il pas appartenu à la famille des Colbert ?

L. M. P.

—

Familles de Faye de Bouchain et Meissonnier. — Dans le *Bulletin d'autographes*, 554, de la Maison Charavay (mars 1923), a figuré, sous le nº 96708, le contrat de mariage de noble Gratian de Faye de Villier, sieur du Port de Cérières et de Bourchain, et de demoiselle Marguerite Meissonnier (23 février 1618).

On désirerait connaître leurs armoiries et posséder quelques renseignements sur eux et sur leur postérité jusqu'en 1720.

L. M. P.

—

Le marquis Ferretti — Je fais appel à l'obligeance de nos confrères pour savoir les prénoms, avec date et lieu de naissance et de décès, du marquis Ferreti, marié vers 1790 à Charlotte-Thérèse Hippolyte-Joachime Rigaud de Vaudreuil (fille de Louis-Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, lieutenant-général des armées navales et de Madeleine-Pétronille de Roquefort).

De qui était fils ce marquis Ferretti qui était de la famille de Pie IX ?

Si le marquis Ferretti a laissé postérité, je serais infiniment reconnaissant à qui voudrait bien me la faire connaître.

Il y a bien une notice sur les Mastaï-Ferretti dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1847 ; mais c'est précisément l'une des deux seules années qui manquent à ma collection.

BRONDINEUF.

—

Les mémoires du Père Hyacinthe Loyson. — La vie du Père Hyacinthe Loyson vient d'être racontée par M. Albert Houtin. Ces trois volumes donnent de nombreux extraits du journal de l'ancien prédicateur de Notre-Dame.

Pourrait on nous donner des indications précises sur la composition de ces mémoires ? A quelle date fut commencé le journal et jusqu'à qu'elle époque fut-il continué ?

E. W.

—

Descendance de M. de Sartine. — Antoine-Raimond-Jean-Guabert-Gabriel de Sartine, comte d'Alby, qui fut ministre et secrétaire d'Etat de la marine en 1774, avait épousé, le 9 juillet 1759, Marie-Anne Hardy du Plessis.

Nous ne lui connaissons qu'un fils Charles-Marie-Antoine, né à Paris, paroisse St-Roch, le 27 octobre 1760 qui fut plus tard avocat du roi au Châtelet de Paris et aurait épousé une Dlle de Perreau, sœur d'Elisabeth-Marie, mariée en 1767 au comte de Pontac et de Catherine-Elisabeth femme de Vivant François Nénot de Vaublanc (père du ministre).

Nous ne sommes pas du tout certain de cette alliance et serions heureux d'en avoir confirmation, comme aussi, pour le cas où elle serait exacte, de connaître la postérité qui a pu en naître.

BRONDINEUF.

—

Vatout, les circonstances de sa mort. — Dans la réponse de M. Dupaty au discours de réception à l'Académie française de M. de St-Priest, successeur de M. Vatout, on trouve la phrase suivante : « Un déplorable accident, qui mit d'autres jours en danger, lui coûta la vie, M. Vatout avait consommé son sacrifice .. » De quel accident s'agit-il, comment mourut M. Vatout, qui accompagna, comme on sait, Louis Philippe, détrôné, à Claremont ?

FRANCOPOLITANUS.

—

Voltaire et ses « Mémoires ». — L'intéressant périodique bruxellois *Pourquoi Pas* ? pose la question suivante :

Voltaire a laissé des mémoires.

Par une clause de son testament, il décida que ses *Mémoires* ne pourraient être publiés que cent ans après sa mort, donc en 1878.

Mais, en 1878, personne n'a songé à ces *Mémoires*.

Digitized by Google

Il serait intéressant de savoir ce qu'ils sont devenus et pourquoi on ne les publie pas.

I.

—

Gaspard Yon de Vesne. — Je possède un portrait, qu'une note écrite au dos, indique être celui de Gaspard Yon de Vesne, Colonel-Brigadier des armées du Roy, chevalier de St Louis, bénéficiaire d'une gratification de 1000 livres en 1720, né le 3 avril 1689 qui fut tué le 22 août 1742, sous les ordres de Chevert au siège de Prague. Il avait épousé le 18 avril, l'année de sa mort, Anatoile de Callière, veuve du chevalier de Rix, capitaine de grenadiers tué au siège de Béthune.

Ce Gaspard Yon de Vesne, cadet de la maison de Jonage, avait eu 11 frères et sœurs dont Jeanne-Marie de Jonage (2 février 1898 † 24 avril 1771) qui fut mariée à Claude Melchior Baltazar de Riccé, chevalier, seigneur de Loyse, comte de Bérins, mort le 28 mars 1724. De ce mariage était né Charles Marie de Ricée, comte de Berins, ministre plénipotentiaire de Parme, près la Cour de France, gentilhomme d'honneur de Monsieur (1726 † 1780) qui avait épousé Marie-Gabrielle de Jonage dont il eut :

1° N. de Riccé, lieutenant-colonel d'artillerie.

2° N. de Riccé, chanoinesse du chapitre noble de Neuville-sur-Saône.

Nous serions désireux d'avoir tous renseignements possibles sur Gaspard de Vesne, sur sa carrière militaire qui fut longue, puisqu'il avait 53 ans à sa mort, sur sa femme Anatoile de Callière et enfin sur Baltazar de Riccé et sa descendance Les Riccé sont d'origine italienne et à leur venue en France se fixèrent en Bresse, où ils possédèrent de nombreux fiefs.

Le château de Bérins était, croyons-nous, dans le canton du Bagé-le-Chatel (Ain) En reste-t-il trace? D'après Henry Houssaye, qui le signale dans son ouvrage sur la 2e Restauration, un comte de Riccé aurait eu un rôle actif et important dans la préparation de la rentrée de Louis XVIII en France.

Ce Riccé, dont il doit rester trace dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères, n'était il pas le lieutenant-colonel d'artillerie précité?

MONTMOREL.

« D eu protége la France ». — Dernierement, un journaliste de gauche se livrait à de tristes plaisanteries au sujet de ces mots inscrits jadis en exergue autour des pièces d'argent de cinq francs, et un journaliste de droite relevait lesdites mauvaises plaisanteries.

Mais l'un et l'autre ont montré qu'ils ignoraient — ainsi que tant de gens de nos jours, au reste — que le mot « protège » ne doit point être ici orgueilleusement entendu à l'indicatif présent, mais bien très humblement, très chrétiennement, au subjonctif, en ce sens : « [que] Dieu protège (*protegat*) la France ! ».

Selon une formule d'invocation qui convient à toutes les nations et que toutes ont employée, en effet.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

—

Armoiries des abbés Foucard. — Je voudrais connaître les armoiries de deux abbés de l'abbaye de Loos, près de Lille : Jean Foucard, 32e abbé, décédé le 28 janvier 1640, et de son neveu, Jean Foucard, 33e abbé et Vicaire Général de l'ordre, mort le 22 février 1654.

Dr RÆYMAEKERS.

—

Armoiries à identifier : d'azur à la cloche d'argent. — A quelle famille appartiennent ces armes : *d'azur, à la cloche d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles du même ?* L. D'A.

—

Demande d'ex libris. — Un lecteur de l'*Intermédiaire* pourrait-il me faire tenir un calque ou une photographie grandeur naturelle d'un ex-libris gravé et signé Heylbrouck : *N° 1018 de sable aux initiales P. T. cartouche rocaille*; même demande pour le suivant gravé et signé Wauters :

N° 1029. *Ecartelé 1 et 4, d'azur au lion de sable* ; 2 et 3, *d'or, au chevron de pourpre avec trois fleurs de lys de gueules.* Devise : *Fortitudini Juncta fidelitas.*

Ils se trouvent mentionnés dans le catalogue d'ex libris de la maison A. Geoffroy, rue Blanche 5, Paris, avril 1912 p. 17-18. Certains indices me font croire qu'ils sont restés en France et fort probablement à Paris.

Dr RÆYMAEKERS.

Digitized by Google

Médaille à déterminer : Louis XVIII. — Un intermédiairiste numismate pourrait-il dire où et à quelle occasion fut frappée une petite médaille en argent, diamètre 0,014, à l'effigie de Louis XVIII, buste à droite, très en relief ; en exergue l'inscription LOUIS XVIII ROI DE FRANCE ; au revers, deux L entrelacés, accompagnés de trois fleurs de lis et surmontés de la couronne royale, entourés d'une branche de laurier et d'une branche de lis ? Pas de nom de graveur ni de marque de contrôle. A. C.

—

« Un honnête homme ». Gravure — Portrait in-4, buste 3/4 à droite. Lithographie de l'imprimerie d'Aubert et Cie. Seul titre : *Un honnête homme.* A la plume, cette inscription : N° 654, 26 juin 1838.

Qui est cet honnête homme ?

SIMON.

—

Le baron de Chabans. « Histoire de la Guerre des Huguenots ». — *Histoire de la guerre des Huguenots par le baron de Chabans.* On lit dans le *Manuscrit d'Aubais*, n° 153, que je possède :

Le baron de Chabans, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, gouverneur de Sainte-Foix et Général de l'Artillerie de la République de Venise, dédia au Roi son *Histoire de la guerre des Huguenots de France*, La lettre (dédicace) est datée de Vérone le 15 novembre 1630. Il écrivit son *Histoire* jusqu'à la Paix de la Rochelle en 1622...

Elle avait 322 pages in-4°, de 27 lignes chacune, elle fut imprimée par Toussaint de Bray, en 1634.

Son auteur fut assassiné ; après sa mort, cet ouvrage fut continué jusqu'à la page 692 et à la paix de 1629.

Quelle Bibliothèque posséderait, en France, la partie imprimée par de Bray, et quel serait le continuateur de 1622 à 1629 (pages 323 à 692). Enfin, cette 2e partie a-t-elle été imprimée ? par qui ? En cas d'affirmative quelle bibliothèque en posséderait un exemplaire ?

PROSPER FALGAIROLLE.

—

Castrum. — Quel est le sens exact qu'il faut donner au mot « castrum », pendant la période gallo-romaine ? Est-ce un lieu fortifié d'une certaine étendue, pouvant servir en même temps de camp à une armée nombreuse ?

S'agit-il seulement d'une simple habitation forte, « domus fortis » ? Quelle différence y a-t-il entre un castrum, un castellum et un palatium ? J. DE BRIOUDE.

—

Bose. — Dans un testament de Pees, seigneur de Laxague, du 12 février 1392, rapporté dans l'ouvrage de B. de Lagrèze : *La Navarre Française,* t. II, page 429, on lit l'énumération suivante :

Totes las arrendes, fins, Bose, molii et terras losquans.

Quelle est la signification du mot Bose ?

J. D.

—

L'histoire des drapeaux. — Existe-t-il une bonne histoire des drapeaux nationaux des divers état de l'Europe ?

Existe-t-il actuellement un spécialiste de ces questions.

FERDINAND DE GRAMONT.

—

Jolie. — Un mot sur Mme de Metternich. — Elle n'était pas jolie, elle était pire. — A qui attribuer ce mot qu'on aurait fait, dit-on, pour Mme de Metternich ; mais qu'on dit aussi avoir été fait pour d'autres ?

Pour quelle femme aussi originale que jolie, cette expression a-t-elle été inventée, et par qui ? V.

—

Le record de la vitesse des armées. — Annibal, le long du Rhône, marchait à raison de 30 km. par jour et plus sur les routes d'Auvergne ; César fit presque 75 km., en 24 heures, avec 4 légions (12 à 15.000 hommes), ce qui est un assez joli record et ce qui prouve également qu'il y avait, en Gaule, de bonnes routes dès cette époque.

On m'a dit qu'après Charleroi plusieurs régiments firent une moyenne de 60 km. Y a-t-il mieux ? GUSTAVE BORD.

—

Poudre ancienne à canon ou à mousquet. — Je désirerais savoir si, en France ou à l'Etranger, des particuliers ou des musées possèdent de vieilles poudres à canon ou à mousquet, poudres que j'ose qualifier de poudres historiques.

Digitized by Google

Dans l'affirmative, de quelles époques ? Car je possède une poudre à canon provenant d'une bombe anglaise trouvée en 1904 dans les anciennes fortifications de St-Martin-de-Ré et datant du siège de cette ville par les anglais en 1627.

Je serais désireux de savoir si on possède une poudre de guerre plus ancienne.

L. DESVERGNES.

—

Michelet... ou Vigny ? — Dans le Supplément littéraire du *Figaro* du 9 février dernier, consacré au cinquantenaire de la mort de Michelet, Mme Gérard d'Houville écrit ceci :

« La plus belle phrase de Michelet sera toujours pour moi celle-là que mon père prononçait jadis, en riant et posant sa main sur mes cheveux noirs : « *Sombre comme la nuit et comme elle, peu sûre...* »

Je croyais jusqu'aujourd'hui que cet... alexandrin était d'Alfred de Vigny — et Villiers de l'Isle-Adam semblait me donner raison puisqu'il en a fait l'épigraphe de *Sylvabel*, une des nouvelles de ses *Nouveaux Contes cruels*. Toutefois, il écrit *belle* à la place de *sombre* :

Belle comme la nuit et, comme elle, peu sûre.

Je viens de relire les Poésies complètes d'Alfred de Vigny et n'y ai point trouvé ce vers. Des confrères seront peut-être plus heureux que moi et sauront me dire si la phrase en question est de Vigny ou de Michelet et où on la trouve ?...

GÉO. MAUR.

—

Effluves.

Exhalant alentour ses brûlantes effluves.
L'eau du Tibre fumait dans le granit des cu-
[ves.

Ainsi chante Louis Bouilhet dans *Melœnis* (Paris, Impr. Pillet, 1851, in-8°, éd. orig., p. 44).

Or, en 1851, le mot effluve était du genre masculin, comme il n'a pas cessé de l'être.

Et Flaubert, à qui Bouilhet avait lu son poème, avait laissé passer cela !

LÉON S.

—

De la précision à apporter aux titres des questions posées dans l'Intermédiaire. — La plupart de nos confrères prennent soin d'indiquer avec une grande précision le sujet des questions qu'ils posent dans l'*Intermédiaire*. C'est une précaution louable qui n'est cependant pas toujours suivie, et l'on rencontre parfois des rubriques énoncées sous une forme trop générale comme : « Voyage d'exploration autour du monde » ; « Une étrange histoire » ; « Un poète méconnu » ; « Volume anonyme », etc., ce qui n'est pas de nature, lorsque l'on veut consulter l'article quelques années plus tard, à faciliter les recherches.

C'est ainsi qu'il y a quelque temps, ayant eu besoin de me référer à une question touchant le Dr Koreff, j'ai vainement cherché à la table des matières du volume le nom de cet étrange ami de Stendhal et de Mérimée, et j'ai eu beaucoup de mal à découvrir l'article qui m'intéressait et qui se cachait sous la rubrique « Aux Mériméistes ». N'eût-il pas été plus simple, de la part du questionneur, de mettre « Correspondance du Dr Koreff » ? Dans tous les cas la table des matières, en reproduisant ce titre mal choisi, aurait dû, ce me semble, y ajouter : « Voir Koreff ».

Cette dernière observation ne s'applique, je dois le dire, qu'aux tables des matières placées à la fin de chaque volume. La table générale des matières ne contient guère de pareilles lacunes, et je suis persuadé que, dans la future table générale qui nous est promise, l'érudit et scrupuleux confrère, qui a bien voulu se dévouer à l'élaboration de ce long et minutieux travail, n'aura pas manqué de réviser les tables semestrielles des vingt dernières années et de corriger, en leur donnant une forme plus concrète, les rubriques formulées d'une manière trop vague ou trop insuffisante.

UN FIDÈLE ABONNÉ.

[La Rédaction s'associe à ces judicieuses observations].

—

Le lieutenant Gaudence Zola. — Le lieutenant Gaudence Zola, du régiment de Hohenlohe, infanterie suisse en 1827, était-il parent de l'écrivain.

P. B

Réponses

Fersen. Le trésor de Marie-Antoinette et le comte de Fersen. Archives autrichiennes (LXXXIV ; LIV ; LV, LXVII ; LXVIII ; LXIX ; LXXXVI, 576). — Nous avons analysé les documents très intéressants que la *Revue historique de la Révolution française* (avril-juin 1923 (n° 42) a publiés sur Fersen. La lecture de ces documents, dont nous devons la connaissance à M. O. Karmin, donnait à penser que Fersen avait pu se faire payer son dévouement, car ils révèlent que la Reine lui faisait remettre, pour son intervention, 1.500.000 livres qu'elle avait su faire passer en Autriche, somme représentée en numéraire et en bijoux. Cette somme, disait-on, après la mort de la Reine, Fersen l'avait réclamée avec insistance à l'Autriche, comme dédommagement de ses pertes. Cette attitude nuisait à l'idée de ce que l'on se fait généralement du chevalier de la Reine. C'était en amoindrir la figure, que de le mettre en posture du solliciteur qui se serait fait payer, après la fuite malheureuse dont il fut l'inspirateur, son zèle imprudent à l'avoir préparée.

Les nouveaux documents que publie la *Revue historique de la Révolution française* (octobre-décembre 1923, rédaction à Reims, 46, rue Libergier) corrigent cette impression. Il ressort de cet exposé : « Le comte de Fersen, créancier de Louis XVI », que la famille royale manquait d'argent pour mettre son projet à exécution. Fersen, organisateur de l'affaire, et chargé de réunir les fonds, s'était adressé à Mme Stégleman et à sa fille, Mme de Korff.

M. Bellissent, auteur de la nouvelle étude, publie une lettre de Fersen, en fac-simile — il en possède l'original — adressée le 7 juin 1796 à Mgr La Fare, évêque de Nancy, réfugié à Vienne, pour être communiquée à Marie-Thérèse-Charlotte de France. Il lui présente les titres de créance dont il est porteur, souscrits par Louis XVI et Marie-Antoinette. Le montant s'élève, environ, à 840.000 livres dont 660.000 livres pour son propre compte et 240.000 livres pour les deux dames qui avaient fait l'avance du voyage de Varennes. Ces dernières étaient dans une profonde misère, et il proposait, en raison des circonstances difficiles, de ne pas insister sur le règlement de sa propre créance, afin qu'on fit pleinement droit à ses co-créancières. L'évêque ne suspecta par les titres de créance, il ne mit pas en doute les avances faites. Madame reconnut leur légitimité, et versa une année des intérêts des sommes avancées par les deux dames. Quant au règlement total, pour ne pas s'y résigner, on usa de moyens dilatoires ; à la vérité on ne remboursa jamais rien.

D'après la *Revue historique de la Révolution française*, nous avions reproduit la copie d'une pièce secrète qui semblait être l'ébauche d'une traduction par M. de Mercy-Argenteau d'un document chiffré.

Ces notes étaient les fragments d'une longue lettre en date des 31 octobre et 7 novembre 1791, adressée par la Reine à M. de Fersen, et que, sous un mauvais prétexte, Mercy-Argenteau décacheta et lut en entier.

Voici quelques passages de cette importante lettre :

J'ai été si pressée la dernière fois que je vous ai écrit, que je n'ai pu vous parler de M. Crawford. Dites-lui bien que nous savons la manière parfaite dont il est pour nous, que je me suis toujours plu à croire à son attachement, mais que, dans l'affreuse position où nous sommes, chaque nouvelle preuve d'intérêt est un titre de plus bien doux à notre reconnaissance. La lettre de monsieur (1) au baron (2) nous a étonnés et révoltés, mais il faut avoir patience et dans ce moment ne pas trop montrer sa colère ; je vais pourtant la copier pour la montrer à ma sœur (3). Je suis curieuse de savoir comment elle la justifiera, au milieu de tout ce qui se passe. C'est un enfer que notre intérieur, il n'y a pas moyen d'y rien dire avec les meilleures intentions du monde. Ma sœur est tellement indiscrète, entourée d'intrigants et surtout dominée par ses frères au dehors, qu'il n'y pas moyen de se parler ou il faut se quereller tout le jour. Je vois que l'ambition des gens qui entourent Monsieur le perdra entièrement ; il a cru, dans le premier moment, qu'il était tout, et il aura

(1) Le comte de Provence, frère du roi.
(2) De Breteuil.
(3) Mme Elisabeth.

Digitized by Google

beau faire, jamais il ne jouera de rôle ; son frère aura toujours la confiance sur lui dans tous les partis, par la constance et l'invariabilité da sa conduite.

Nous gémissons depuis longtemps du nombre des émigrés ; nous en sentons l'inconvénient, tant pour l'intérieur du royaume que pour les princes mêmes. Ce qui est affreux, c'est la manière dont on trompe et a trompé tous ces honnêtes gens, à qui ne restera bientôt que la ressource de la rage ou du désespoir. Ceux qui ont eu assez de confiance en nous pour nous consulter, ont été arrêtés ou, du moins, s'ils ont cru de leur honneur de partir, nous leur avons dit la vérité. Mais que voulez-vous ? le ton et la manie est de ne pas faire nos volontés, de dire que nous ne sommes pas libres (ce qui est bien vrai) : mais que, par conséquent, nous ne pouvons pas dire ce que nous pensons, et qu'il faut agir à l'inverse...

... Il n'y a aucun parti à tirer de cette assemblée ci, c'est un amas de scélérats, de fous et de bêtes ; le peu de gens qui y veulent l'ordre et un peu moins de mal que les autres n'y sont pas écoutés et n'osent pas parler. Elle est, au surplus, dans la boue, même dans le peuple qu'on cherche à animer de toutes les manières : mais cela ne prend plus. Il n'y a que la cherté du pain qui les occupe et les décrets.

Il faudra pour la première occasion sûre nous mander exactement ce que nous avons d'argent dehors tant à Bruxelles qu'en Hollande, et le nom des banquiers. Mandez-moi aussi ce que nous devons à Mme de Korff, de quel temps, et comment le lui faire tenir.

Ma sœur m'a montré une lettre de M. (1) datée encore de Bruxelles, pour justifier celle qu'il a écrite au roi (2), où il dit que vous lui avez annoncé que le roi voulait le charger de tout pendant sa prison : je vous en préviens, au cas que cela se dise où vous êtes, car pour nous nous savons très bien ce qui en est.

On disait avoir lu au bas ce post-scriptum : « adieu mon bien aimé ».

Le document publié par M. Bellissent ne contient pas cette ligne. Serait-ce qu'il n'y a rien de pareil et que cette expression a été imaginée et n'existe pas ? Serait-ce qu'on l'a supprimée?

Un point, tout au moins, est pleinement éclairci. Fersen fut entièrement désintéressé, dans sa tentative de sauvetage de celle qu'il aimait, et que sa témérité chevaleresque envoya à l'échafaud en passant par Varennes.

M.

(1) Monsieur frère du roi.
(2) De France.

—

Le char de Napoléon (LXXXVII, 13).— Quatre des dalles sont aux Invalides.

Les autres étaient, ou sont encore, à Cherbourg, dans le Port militaire, aux Travaux Hydrauliques, où je les ai vues il y a quelque quarante ans. Je pense qu'elles y sont toujours.

H. Cahr

—

Les jurés révolutionnaires du procès de la reine (LXXXVI, 955 ; LXXXVII, 51). — M. D. Roy dit que les juges — non pas les jurés — de l'infortunée reine Marie-Antoinette survivants en 1815, sont énumérés dans l'ouvrage de Moulières : (*Petite biographie conventionnelle*, Paris, Eymerie, 1815).

Le hasard veut que cet ouvrage se trouve dans ma bibliothèque ; il a été publié en 1815, chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, 30. Un avis de M. Eymery déclare qu'il poursuivrait les contre-facteurs mais la *Petite biographie conventionnelle* publiée en 1815 ne parle en aucune façon de Marie-Antoinette. L'ouvrage presente, dans un cadre resserré, les portraits des 749 juges de Louis XVI.

Fromm, de l'*Univers*.

—

Le château des Ternes à Paris. Séjour d'Hygie (LXXXVII, 43. — Cette propriété appartint, sous l'Empire, au général Dupont, il y avait un étang, sur lequel flottaient des gondoles rapportées par lui de Venise. Le château des Ternes est ensuite passé, par héritage, dans la famille Desbessayns de Richemont.

Dont Care.

* * *

Une communication de M. Paul Jarry, parue dans le 13e *Bulletin de la Commission Municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine* donne, comme propriétaires de la partie gauche de la rue, n° 17 actuel, rue Demours.

1785 : François Marie Griois.
1793 : Antoine Roux Baptestein.
1795 : Richard Codinau.
1797 : Robert Lyle, négociant américain.
1798 : Le sieur Azevedo.

Digitized by Google

1800 : Denis-Pierre Benoit.

Ce château avait été divisé en 1781. Il fut de nouveau réuni et vendu par le comte Arthur Dupont au nommé Donizeau, puis il passa aux mains de la famille de St-Senoch.

A. B.

—

Familles venues en France avec les Stuarts (LXXXVII, 3). — En 1688 et en 1715, c'est à St-Germain-en-Laye et à Vincennes, dans le quartier de la Pissotte, que se réfugièrent les Jacobites. Une liste des premiers a été publiée.

Un certain nombre accompagna à Aubigny la duchesse de Portsmouth et Lennox. On en trouve quelques-uns à Paris, principalement dans le quartier de l'Abbaye Saint-Germain.

Enfin, dans l'armée, où ils formèrent les cadres de plusieurs régiments.

GUSTAVE BORD.

***

On trouverait, je crois, des renseignements sur cette question dans les *Chroniques Barroises*, de Théodore Baillot, publiées en 1847 par la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-duc.

M. Lucien Braye, docteur en droit et membre de cette société, a publié également des travaux très documentés sur Ligny-en-Barrois, entre autres sur la Tour Valéran.

Il y aurait intérêt à consulter ces diverses communications aux Archives de la Société de Bar-le Duc.

GEORGES BILLARD.

—

Armynot, échanson d'Anne de Bretagne ? (LXXXVII, 43). — Combien est courte la mémoire des hommes ! Faut-il donc recourir aux livres pour leur rappeler qu'en Bourgogne, au XVIIe siècle, les enfant turbulents étaient (ils le sont encore) qualifiés de *Mandrins*, du nom du faux-saunier qui y avait semé la terreur ? — qu'au XVIIe siècle, on leur donnait le nom de *Galas*, ce terrible chef des Impériaux qui était venu se briser aux murs de St-Jean de Losne ? — et qu'au XVe siècle, au sortir des interminables et sanglantes randonnées des Armagnacs, on les appelait *Arminots* ?

Parmi différentes formes de ce dernier quolibet, qui s'est perpétué dans quelques familles, la forme en *ot* est essentiellement bourguignonne, tandis que d'autres (Larminat, Arménier, Larmonnier) appartiennent à des provinces voisines. Comme armes parlantes, s'imposait *l'hermine*, que des Armynot et des Larminat ont conservée jusqu'à nos jours, mais dont la parenté avec celle de Bretagne n'est nullement démontrée. Bien qu'ayant beaucoup lu, je n'ai jamais rencontré cet échanson, pas plus à Rennes qu'à Fournoue ; jusqu'à plus ample informé, je le croirai bourguignon.

BAISSEY.

—

Balzac et M. Thiers (LXXXVI, 522). — Cette question n'ayant pas reçu de réponse, je me hasarde à faire connaître le peu que je sais à ce sujet.

On considère communément *Le Père Goriot* comme étant le « roman politique » auquel fait allusion M. Jean-Bernard. Cette assertion me paraît assez discutable. Thiers a évidemment avec Rastignac certains points communs. Tous deux méridionaux, dénués d'argent et dévorés d'ambition, ils viennent à Paris au début de la Restauration pour « conquérir la Gaule ». Plus tard, ils se lancent dans la politique, font l'un et l'autre un riche mariage et sont plusieurs fois ministres ; mais là s'arrête la ressemblance. Rastignac appartient à une famille noble et pauvre de l'Angoûmois, tandis que Thiers est un petit bourgeois, issu d'une famille obscure de Marseille, le vrai type du parvenu. Ils appartiennent à deux mondes différents.

D'un autre côté, il convient de remarquer que Balzac, dans *le Père Goriot*, se borne à représenter Rastignac en 1819, c'est-à-dire à l'époque où, en compagnie de Vautrin, il mange de la vache enragée à la pension Vauquer et parvient au bout de peu de temps, grâce à sa naissance et à quelques recommandations, à prendre pied dans la haute société parisienne et à devenir l'amant de la baronne de Nucingen. Il n'est pas question dans ce roman, publié en 1834, du mariage de Rastignac avec Augusta de Nucingen, fille de son ancienne maîtresse, mariage qui n'a lieu, suivant la chronologie balzacienne, que vers 1838 et qui n'est mentionné que dans *la Cousine Bette*, *les Comédiens sans le*

Digitized by Google

savoir et *le Député d'Arcis*, ouvrages écrits tous les trois en 1846, soit huit ans après *Le Père Goriot*. Si donc Balzac a voulu viser Thiers dans la personne de Rastignac et raconter l'histoire de son ménage, ce n'est pas dans un seul « roman politique », mais dans plusieurs romans successifs qu'il faut la chercher.

Par contre, si l'on en croit Sainte-Beuve, l'histoire du ménage Thiers aurait été traitée dans une pièce de théâtre écrite par Mme de Girardin. Voici ce que le critique écrivait à son ami Juste Olivier le 15 novembre 1839 :

Mme Delphine (Gay) Girardin a lu avant-hier chez elle une comédie en vers déjà lue aux Français dirigée contre M. Thiers et son mariage. C'est une revanche. Elle s'est dit : On m'attaque, où sont les purs ? Et en Romaine, elle a porté la guerre à Carthage : tout y est, la belle-mère, les frères, les sœurs ; à la fin, M. Thiers, il est vrai, sort blanc comme neige, et cela s'intitule ; *L'Ecole du Journalisme*, c'est-à-dire de la calomnie. Le piquant c'est qu'il y avait deux cents personnes et tous les journalistes, qui faisaient la grimace, mais n'avaient pas résisté à l'hameçon. D'ailleurs, des gens graves aussi : M. Ballanche y était.

Il y en avait encore d'autres notamment Balzac, lequel, dit Gautier « n'aimait pas beaucoup les journalistes et riait de son gros rire pantagruélique ». Mais Sainte-Beuve, qui ne sympathisait pas beaucoup avec l'auteur de *la Comédie humaine*, l'a sans doute omis à dessein.

La pièce, en 5 actes et en vers, dont le titre exact est : *l'Ecole des Journalistes*, avait été reçue à la Comédie-Française le 6 décembre 1839 ; elle ne fut d'ailleurs pas représentée : la censure s'y opposa. Elle fut imprimée au début de 1840 et obtint sans doute un certain succès... de scandale, attendu qu'une seconde édition en fut publiée au mois de mars suivant. On peut lire, sur cette comédie et sur son interdiction, ce qu'ont écrit Georges d'Heylli dans sa biographie de *Madame de Girardin* et Théophile Gautier dans ses *Portraits et Souvenirs littéraires*.

G. P. M.

—

Le petit bonhomme Blondot (LXXXVII, 4). — Il s'agit de François Blondot qui fut commissaire des guerres. La note en question doit être du président Bertin du Rocheret.

SAINT-VALBERT.

—

La Marie, de Brizeux (LXXXVII, 3). — On sait que Brizeux expira à Montpellier, le 3 mai 1858, entre les bras de Saint-René Taillandier, son ami intime. Cette triste circonstance valut à ce dernier l'honneur de prononcer l'éloge funèbre du poète et d'écrire dans *La Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1858, un article qui devait, deux ans plus tard, servir de préface à une édition de ses œuvres.

En dépit de l'étroite intimité qui les unissait, Brizeux, de son vivant rebelle aux confidences, avait toujours éludé les questions de son ami, quand celui-ci se permettait de l'interroger au sujet de ses souvenirs d'enfance et de la personnalité de Marie. Aussi, Saint-René Taillandier, désireux d'élucider quelques événements ayant rapport à la jeunesse du poète et restés obscurs pour lui, fit-il appel aux souvenirs de deux de ses condisciples d'Arzannô : M. Lenir, directeur de l'Enregistrement à Quimper, et M. Boyer, propre demi-frère de Brizeux, sous-préfet de Corbeil.

Les souvenirs de ces deux personnages ne furent pas, il est vrai, toujours d'accord. On ne peut toutefois mettre en doute qu'ils révélèrent au critique le nom de la jeune fille, qu'ils ont bien connue personnellement :

— J'ai vu Marie, affirme le premier, elle n'était pas précisément jolie, mais il y avait en elle une grâce singulière.

— Je la vois encore, dit M. Boyer avec son air calme et doux.

Mais l'auteur de l'article, respectant la discrétion de son ami, poussa le scrupule jusqu'à taire, lui aussi, le nom de Marie. Peut-être a-t-il bien fait. Le mystère qui sert d'auréole à « la fleur de blé noir » n'ajoute-t-il pas à son charme ? Le poète et son ami savaient bien ce qu'ils faisaient en s'abstenant de la sorte.

Je ne doute pas toutefois que cette discrétion ne satisfasse qu'à demi l'inlassable curiosité des lecteurs de l'*Intermédiaire*.

Aussi je me permets de signaler à notre confrère A. B. X. cette phrase extraite de l'article en question :

Digitized by Google

« Si quelque jour on discutait au point de vue de la vérité, l'idylle du pont de Kerlô, je donne d'avance mes documents et mes notes ».

Saint-René Taillandier, auteur de ces lignes, a disparu depuis longtemps. Mais ses fils sont encore vivants ; celui qui est diplomate et qui remplit si brillamment, il y a une quinzaine d'années les fonctions de ministre de France au Maroc, mettrait, je crois, volontiers à la disposition d'A. B. X. les documents et les notes de son père.

Il est possible, au surplus, que ces pièces soient celles auxquelles ont fait allusion en Bretagne les personnes qui ont pieusement conservé le souvenir de Brizeux.

ORFRÉMONT.

*
* *

Qui fut Marie ? Qui fut la fillette qu'il aima d'un amour si grave et si fervent, qui fut la petite paysanne du Moustoir, l'héroïne de cette idylle aux chastes lendemains, sa douce qui, mariée, portait à son doigt la bague qu'elle tenait de lui ?

Aux yeux de son époux, elle la porte encore,
L'époux est sans soupçon, la femme sans mys-
[tère,
L'un n'a rien à savoir, l'autre rien à taire.

Il n'est pas douteux que cette idylle a été vécue. Les moindres détails du poème se vérifient. Les noms sont exacts. « Brizeux nomme souvent Daniel, Hello, Loïc de Kerihuel, Stanguennec, Moëlo : ce sont des noms qui sont encore bien vivants dans la paroisse. Les deux derniers sont ceux de bretons devenus prêtres.

Marie a existé. A-t-on retrouvé sa trace ? C'est possible. Ce n'est pas certain. M. Jules Claretie, si curieux de ces problèmes et si admirablement documenté, a cru pouvoir l'identifier d'après les dires d'une dame Mathilde Shaw. Cettre dame croyait avoir retrouvé la Marie de Brizeux, dans le Finistère, à Scaër, en une servante d'auberge qui s'appelait Maric'h Hannat. Cette servante prétendait être la *Marie* du poème. Elle montrait, pour appuyer ses prétentions, des petits objets qu'elle gardait, disait-elle, en souvenir de lui, et notamment un Christ qu'il pressait dans ses mains déjà défaillantes, lors du dernier voyage qu'il fit au pays natal.

Je me suis informé au Scaër, il y a quelques années, et j'ai reçu cette lettre :

Monsieur,

D'abord, la fille d'auberge dont on voudrait faire une Marie ou Marick, s'appelait Anna, ou Hannaïk Huet ; toutes les personnes que j'ai interrogées la désignent sous ce nom. Son acte de décès, daté du 25 décembre 1895, porte le même nom. Elle avait quatre-vingts ans. La Marie de Brizeux était originaire d'Arzano, puisque le poète et elle se sont connus sur les bancs du catéchisme. Or, Anna Huet est née à Stoug Audréa, au bas du bourg de Scaër, et elle n'a pas quitté cette commune. C'était encore une enfant, quand elle est devenue fille d'auberge, chez les Rodallec. Elle s'est mariée jeune, je lui connais des petits-enfants qui peuvent avoir une trentaine d'années. J'aurais pu savoir par sa fille, si ce qu'on dit de la mère est vrai : je lui en parlais : c'était la première nouvelle qu'elle en savait.

Donc, si le poète a pu voir Anna Huet à l'auberge, ce n'est pas elle qu'il a chantée sous le nom de Marie.

Cherchons ailleurs.

A Arzano, on ne se rappelle rien. Le curé, l'abbé Béchu, successeur de l'abbé Le Mir, le vénérable maître de Brizeux, m'a répondu prudemment :

L'opinion commune de mes paroissiens est que Marie a existé. Elle ne s'est pas mariée dans le pays, de sorte que son mari et ses descendants sont aujourd'hui inconnus.

Avec Marie, on n'avait pas à craindre d'arriver à la réalité,

Le masque est si charmant que j'ai peur du
[visage.

Les érudits se sont acharnés à la dévoiler. Désespérant de retrouver dans le poème sa trace matérielle, ils ont étudié passionnément les cahiers du poète. Livreraient-ils son secret ?

Le 12 septembre 1832, Brizeux revenait au pays et notait pour lui-même :

Au bord de la rivière, je rencontrai Marie Yvaneik, la sœur de Tabik, que je reconnus. Au village de... je retrouvai aussi battant son blé et je reconnus une ancienne, Anna, de Kerhuelvé. C'est d'Anna que j'appris qu'Elle demeurait au Kl..., qu'elle était mariée à T. B. et avait quatre enfants.

On suppose que Kl, signifie Cléziou. Le mari est désigné sous les initiales T. B. ; nous aurons plus loin la clef du mystère :

« *Son mari s'appelait Thomas Bardoün* ».

Digitized by Google

L'état civil allait apprendre que la femme de Thomas Bardoüin s'appelait Marie-Renée Pellan.

Marie-Renée Pellan serait-elle Marie ?

C'était l'avis d'un érudit breton, M. Villiers du Terrage, qui nous a communiqué les différents actes qui permettent de suivre cette Marie dans la vie.

Elle était née le 13 germinal an X, de Guillaume Pellan et de Marie Kerlo, qui demeurait au Cléziou, commune d'Arzano.

Elle s'est mariée à Arzano, en 1824, le 14 février, avec Thomas Bardouil — et non Bardoüin (mais le poète a écrit le nom par euphonie et l'orthographe en peut être inexacte).

Son mari est mort le 27 septembre 1856, âgé de cinquante-quatre ans. Il était, à l'époque de sa mort, cultivateur au lieudit Bot-Vez.

Un de ses fils s'était marié l'année d'avant, avec une demoiselle Hellegonarch, demeurant à Guillomarc'h.

C'est dans ce dernier lieu que serait morte Marie. Voici son acte de décès :

L'an 1864, le 21 mai à 4 heures du soir, par devant nous Etienne Picarda, adjoint délégué remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Guilligomarc'h, canton d'Arzano, arrondissement de Quimperlé (Finistère), sont comparus Vincent Rouzie, âgé de 34 ans, cultivateur, beau-fils de la défunte, et Jean-Marie Bardouil, âgé de 23 ans, cultivateur, fils de la défunte, les deux domiciliés à Kerhulvé en cette commune, lesquels nous ont déclaré que, hier, à neuf heures du soir, Marie-Renée Pellan, âgée de 64 ans, cultivatrice, née en la commune d'Arzano et domiciliée en la commune de Guilligomarc'h, au vilage de Kerhulvé, fille de feu Guillaume Pellan et de feue Marie Kerlo, veuve de feu Thomas Bardouil, est décédée en sa maison de Kerhulvé, ce dont nous nous sommes assuré, et lecture a été faite du présent acte que nous avons seul signé, le déclarant n'ayant su le faire de ce requis.

Le curé d'Arzano ne fait pas crédit à cette version, puisqu'il nous a écrit : « Marie ne s'est pas mariée dans le pays. Son mari et ses descendants nous sont inconnus. »

Les cahiers secrets sont troublants. Il y a là un certain *Elle* tout à fait mystérieux. Cependant, sur de si faibles indices, nous ne pouvons que construire une hypothèse. Elle n'est pas absolument indispensable à la gloire de Brizeux. La poésie n'a rien à y gagner ni la Bretagne. Marie tout court est si joli, que même, si c'est la vérité, j'attendrai d'y être contraint pour dire que Marie était Marie Bardouil.

M.

J'ajouterai que M. Emile P. La Fergue m'a adressé l'intéressante lettre suivante relativement à la personnalité de Marie :

Paris, le 24 octobre 1908.

Monsieur.

Ayant lu avec intérêt votre article concernant la Marie de Brizeux, je me suis souvenu que la même question a déjà été soulevée. il y a à peu près deux ans par l'*Eclair*. Il y a cependant quelqu'un qui atteste la réalité de Marie et donne sur sa personnalité quelques renseignements puisés à la meilleure source : c'est Auguste Barbier. M. A. Barbier que j'ai eu l'avantage de voir souvent pendant les dernières années de sa vie, parlait volontiers de Brizeux qu'il avait connu intimement : ils avaient fait leur voyage d'Italie ensemble. Or dans les « Souvenirs personnels » d'Aug. Barbier, publiés depuis, il y a un article intitulé *Brizeux*, d'où je tire le passage suivant :

« Brizeux... était d'origine irlandaise. Ses aïeux vinrent s'établir en Bretagne à la suite de Jacques II et changèrent leur nom de *Morgan* en celui de Brizeux qui veut dire Breton.

» Avec sa taille élancée, son teint frais et ses cheveux blonds, il avait l'air d'un jeune Anglais. Il fit ses premières études dans le voisinage de Quimper, chez le curé d'Arzano. C'est là qu'il connut la jeune enfant qu'il a immortalisée sous le nom de Marie. Ce n'était pas une bis en l'air, mais un être réel qui a vécu, de la vie des hommes. Son nom était *Marianna Pelann*, ou plus communément Marie Ritick ; elle avait pour père un petit propriétaire tenant à bail des terres.

» M. de la Villemarqué m'a dit que sa mère, dont le père de Marie était un des fermiers, lui avait souvent parlé de Brizeux et de la jeune fille,

» Suivant elle, rien n'était plus charmant que ces deux enfants. Ils étaient toujours ensemble, courant dans les bois ou allant à l'école, Marie, *Fleur de blé mûr*, était brune et Brizeux d'une fraîcheur extrême de teint... etc.

» .....Marie Ritick, devenue grande, épousa un jeune fermier du canton. »

M. Lecigne, dans son livre, *Brizeux, sa vie et ses œuvres*, partage cette opinion.

M.

Digitized by Google

La date et le lieu de naissance de Jacques Cartier (LXXXVII, 2). — Depuis la parution de l'ouvrage de F. Joüon des Longrais, *Jacques Cartier, documents nouveaux. Paris 1888*, la date de 1491 — entre le 7 juin et le 23 décembre — est adoptée comme étant celle de la naissance du vaillant découvreur malouin.

En janvier 1548, N.3, T.9, apparait, dans un procès où le droit coutumier est évoqué, « Jacques Cartier, LVI ans, juré... » ; le 23 décembre 1551, dans un procès où un fait de courses qui met en jeu des capitaines de Saint-Malo ayant pris trois navires flamans ou espagnols, il est entendu « Jac. Cartier, LX ans, juré, etc. » ; le 6 juin 1556, témoigne en faveur de Perrine Gandon, accusée injustement et « Jacques Cartier, juré, etc., LXIIII ans... » Dans « *Jacques Cartier, découvreur, explorateur, colonisateur du Canada*, 1491-1557 », A. Léo Leymarie écrit, en 1913 : « Jacques Cartier, fils de Jamet et de Gesdeline Jansart, naquit à St Malo en 1491 ; épousa, en 1519, Catherine des Granges et décéda le « mercredy au matin, environ cinq heures », « 1er septembre 1557 ».

JEHAN DE PARIS.

—

Baron Cachin (LXXXVI, 765, 887). — Le père du baron Cachin prénommé Pierre était originaire du canton de Fribourg en Suisse. C'était un petit marchand colporteur. La régularité de sa conduite, son amour du travail, son assiduité à remplir ses devoirs religieux, le firent remarquer par Mgr de Lastic de St-Jal, évêque de Castres, qui en fit son concierge et son suisse. Il épousa en 1754, le 7 mai Marie-Anne Vieu. Trois ans plus tard, naquit le futur baron Cachin dont voici l'acte de baptême extrait des registres de Notre Dame de la Plate :

1757, 2 octobre, a été baptisé Joseph-Marie François, fils de Pierre Cachin, de près de Fribourg en Suisse, et de Marianne Vieue mariés, né le même jour à 9 heures du matin. Parrain, Joseph-Marie-François de Scaliger de Vérone représenté par Antoine Marty enfant de l'hôpital ; marraine, demoiselle Marie Madaule représentée par Suzon Tessier. Présents, le père du baptisé et Jean Vieu, son aïeul maternel. Le parrain et la marraine requis de signer, ont dit ne pas savoir. CACHIN, VIEU, ESTAMPES, clerc. GABAUDE, curé.

A cette époque Jean Sébastien de Barral avait succédé à Mgr de Lastic, évêque de Castres. C'était un homme d'église, doublé d'un géomètre et architecte, qui s'employa activement à la construction et à la réfection des routes de son diocèse. L'influence du milieu détermina sans doute la vocation du jeune Joseph. Grâce à l'appui moral et pécuniaire de l'évêque et de son secrétaire. Joseph de Scaliger, Cachin fit de brillantes études chez les frères de Castres, puis, à l'école militaire de Sorrèze et enfin à l'école des Ponts et Chaussées de Toulouse. Elève de Perronnet, collègue de Brémontier, le jeune ingénieur conçut un projet pour la fixation des dunes de l'Océan. Déjà sous-ingénieur dans la généralité de Rouen depuis 1780, il fit en 1785, aux frais du roi, un voyage en Angleterre pour y étudier les travaux maritimes. En 1785, il fut chargé des travaux du port de Honfleur. Il séjourna longtemps dans cette ville dont il fut nommé maire. Le 14 octobre 1820, la municipalité décida qu'en souvenir « des importants services rendus à la « ville par M. Cachin lorsqu'il était à la fois maire et ingénieur... la nouvelle rue porterait le nom de Cachin.

Le 20 nivôse an II, il épousa à Courseulles (Calvados) Marie-Judith de la Rivière baptisée le 28 janvier 1748 à St-Godard de Rouen. Jolie, vive, spirituelle, la belle Judith, comme on l'appelait, fut longtemps célèbre parmi les beautés du XVIIIe siècle. Nouvelle Ninon, mais plus sage qu'elle, elle épousa successivement :

1° le 17 mai 1767 à Moissac, Jean-Louis du Fossat, baron de Rebigne ;

2° le 22 octobre 1776 à Moissac, Gilles Henri-Bonaventure d'Escordeca, marquis de Boissse-Pardailhan ;

3° Le 15 juillet 1783 à Courseulles, Charles-Léopold, comte du Saint-Empire, de Montbéliard et fils naturel de Léopold, roi de Wurtemberg et d'Elisabeth-Charlotte, baronne de l'Espérance.

Veuve d'un baron, d'un marquis et d'un prince souverain, Judith eut peur de la tourmente révolutionnaire, ennemie des couronnes et des titres. Ce motif lui fit désirer son union avec Cachin. Mais bientôt les deux parties se séparèrent d'un commun accord.

Pendant ce temps Napoléon reprenait

Digitized by Google

l'idée, déjà conçue depuis longtemps, de l'établissement du port de Cherbourg. Un mémoire sur la navigation de l'Orne Inférieure, de Caen à la mer, publié par Cachin, alors ingénieur en chef du Calvados, attire l'attention du Premier Consul. Cachin fut consulté, son plan gigantesque fut tourné en dérision par les ingénieurs du temps. Napoléon se contenta de répondre : « Il faut que celui qui a conçu un tel projet l'exécute ». L'auteur avait été nommé le 25 prairial an XII, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Tous les obstacles jusqu'alors jugés insurmontables furent surmontés grâce au génie de Cachin et à l'audace d'un monarque qui ne croyait pas à l'impossible, et le port fut inauguré le 27 août 1813.

Une inscription provisoire ainsi conçue fut placée au fond du bassin :

Napoléon le Grand a décrété le 15 mars 1803 qu'un port serait creusé pour les plus grands vaisseaux de guerre, dans le roc de Cherbourg à 50 pieds de profondeur au-dessous des hautes marées. Ce monument a été terminé et son enceinte ouverte à l'Océan le 27 août 1813, en présence de S. M. Marie-Louise d'Autriche, Impératrice et Reine, Régente, Napoléon son auguste époux, étant en Allemagne à la tête de ses armées.

A cette occasion, l'Impératrice conféra le titre de Baron de l'Empire à M. Cachin, directeur des travaux.

Plus tard Louis XVIII le nomma Chevalier de l'ordre de St-Michel.

Cachin mourut le 22 février 1825 à Paris, à l'Hôtel des Monnaies, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il possédait à Fontenay-aux-Roses une magnifique maison de campagne. La ville de Castres a fait placer en 1887 au-dessus de la porte du concierge de l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui Hôtel de Ville, une plaque commémorative avec cette inscription :

Ici
est né le 2 octobre 1757
Joseph-Marie-François Baron Cachin
Inspecteur Général
des Ponts et Chaussées
Constructeur
de la digue de Cherbourg

Dans le cimetière de Châtillon près Paris, une modeste tombe porte cette épitaphe :

Baronne Cachin née de
la Rivière décédée à Orléans
le 28 mai 1834 âgée de 86 ans

A Castres, la galerie des illustrations du pays possède un portrait du baron Cachin. Un portrait de sa femme, au temps où elle était marquise de Boisse, provenant du château de Courseulles, est conservé au château du Londel à Biéville.

En 1799, Cachin publia un « Mémoire sur la navigation de l'Orne Inférieure » in-4° de 32 p.

En 1810, la Chambre de Commerce fit imprimer un autre ouvrage de Cachin : « Projet d'un canal le long de la rive gauche de la Seine, entre Villequier et le port de Honfleur » in-4° de 16 p.

L'Ecole des Ponts et Chaussées conserve un manuscrit n° 448 qui contient le *Journal* du voyage fait en Angleterre par Cachin en 1775.

J'ai donné naguère au Musée du Vieux Honfleur un grand Atlas imprimé contenant les Travaux du Port de Cherbourg par Cachin. Consulter : Barbaza : *Notes sur trois hommes célèbres de Castres.* Castres 1888.

Frédéric Alix : *Généalogie de la famille de la Rivière.* Caen, 1912, in-8.

C. Bréard : *Vieilles rues et vieilles maisons de Honfleur.* Honfleur, 1900.

Journal : *Le Phare de la Manche du 9 décembre 1858.*

Arch. municipale de Castres, G. Arch. du Calvados E. sup. Courseulles ; Arch. municipales de Honfleur, (diverses séries) ; Arch. de la Marine, Cherbourg, Honfleur, Paris. FRÉDÉRIC ALIX.

—

La famille de Champ (Normandie) (LXXXVI, 49, 158). — Ma mère nommait *toupin* un petit jouet qu'elle confectionnait d'un fragment d'allumette passé dans le trou central d'un bouton ou d'un petit disque. Pour amuser Bébé : saisissant la petite tige de bois, et la faisant rouler entre le pouce et un doigt, elle imprimait au *toupin* un mouvement de rotation qui le faisait tenir debout, tournant, comme une toupie.

SGLPN.

—

Le fils de Carrier, de Nantes (LXXXVI, 717, 773, 813, 876, 972). — Comme suite à notre première commu-

Digitized by Google

nication au sujet de la famille ayant substitué le nom de T. à celui de *Carrier*, et après avoir trouvé un nouveau document, nous ne pensons pas que ce soit un fils du Conventionnel Carrier qui est en cause.

En effet, nous pouvons lire dans l'*Etat présent de la Noblesse Française* (1866) : Liste alphabétique de toutes les personnes qui ont obtenu du gouvernement l'autorisation de changer ou de modifier leurs noms depuis 1803 jusqu'à 1866 :

Page 1.221 :

T. au lieu de *Carrier* (Pierre-Alfred), né à Paris en 1801. O. du 13 octobre 1819 ».

Si la date de 1801 est exacte, ce Carrier ne peut-être le fils du Conventionnel exécuté en 1794.

L. DESVERGNES.

—

La descendance de Dupleix (LXXXVI, 333, 635, 689, 830). — Monsieur-Jean Henry a raison. Les Dictionnaires biographiques qui donnent Duval-d'Eprémesnil comme gendre de Dupleix commettent une erreur.

En réalité, le père du célèbre Conseiller au Parlement, n'était que le gendre de la femme de Dupleix : Jeanne Albert, veuve de M. Vincens. Dupleix l'avait épousée en 1743 et un jugement rendu à Chandernagor en 1748 l'avait nommé tuteur des deux filles que sa femme avait eues de son premier mariage.

Son affection pour ses pupilles lui avait fait prendre l'habitude d'appeler « mon gendre » le mari de l'aînée, qui épousa en 1759 Duval d'Eprémesnil. Les lettres que possèdent les descendants de ce dernier apportent le témoignage de cette familière appellation. Quant à la seconde des pupilles de Dupleix, elle épousa, à une date que nous ignorons, le mar-de Monlezun et de Mauléon.

Renseignements pris, ce n'est pas la veuve de Dupleix mais une de ses nièces, Mlle de Kerjean, qu'épousa un membre de la famille de Moracin, Léon de Moracin, gouverneur de Mazulipatam.

Ce personnage mourut en 1674 laissant de son union avec la nièce de Dupleix un fils, Pierre Léon de Moracin, qu'on trouve chef d'escadron dans Royal-Allemand, et qui meurt sans alliance le 31 août 1819, « au Bois de Boulogne » précise la note consultée, sans dire si ce fut accidentellement.

S. P. Q. R.

—

La descendance du vicomte Decazes (LXXXVI, 907 ; LXXXVII, 20). — Une erreur de plume m'a fait écrire que le vicomte Joseph-Léonard Decazes était le premier duc de ce nom. Il était, ainsi que le dit Chaix d'Est-Ange, le *frère cadet* de ce dernier.

A ce propos, il convient de signaler une faute évidente d'impression commise par Révérend à l'article *Decazes* dans son Armorial de la Restauration ; il place la date de naissance du duc Elie au *28 septembre 1780*, et celle de son frère puîné au *4 juin de la même année*.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

La descendance et les papiers de la comtesse du Cayla (LXXXVI, 863, 974 ; LXXXVII, 9). — Parmi les inscriptions relevées vers 1908 par le lieutenant Marcel Plessix sur les tombes du cimetière du Mont Valérien (Paris, Henri Carpentier, 1924, in-8°), figure le nom d'Octave, Pierre, Ugolin de Bascly (*sic*) du Cayla.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Famille du Moulin (LXXXVII, 5). — Cette famille est originaire de Normandie :

Ses armes sont bien *d'azur, à trois chevrons d'or*.

Amédée du Moulin, épousa Claire-Anthoine Tocville. De ce mariage un fils :

Jules-Alexandre du Moulin, avocat, maire de Saint-Loyer-des-Champs (Orne). Né le 3 décembre 1863 ; marié à Thérèse Souquet de Latour ; dont : 1° Françoise ; 2° Jean ; 3° Jacques ; 4° Amédée ; 5° ; Marguerite ; 6° Henri.

Mme L. P... pourrait avoir de plus amples renseignements, en écrivant à Mme Alexandre du Moulin de La Bretèche, château de Torcy, à St-Loyer-des-Champs, par Alménêches (Orne).

L. D'ANTONY.

—

Le marquis de Favras (LXXXVI ; LXXXVII, 21,59). — On trouvera dans mon ouvrage : *Autour du Temple*, des

Digitized by Google

renseignements sur Favras, sa famille et sa conspiration.

GUSTAVE BORD.

—

Famille Hazon (LXXXVII, 5). — Cette famille est originaire de l'Ile-de-France ; ses armes sont : *De gueules, à une croix d'argent découpée d'azur, cantonnée de quatre molettes d'or.*

M. P. L... pourrait avoir de plus amples détails sur cette famille, en écrivant à la marquise Hazon de Saint Firmin, château de Palluau, par Levet (Cher).

L. D'ANTONY.

—

Les descendants de Labiche (LXXXVI, 908 ; LXXXVII, 22, 60). — Voici les renseignements que désire M. L. P.

Labiche avait un fils : André. Sans disposition aucune pour le théâtre, quand vint le jour de choisir un état, Labiche lui dit :

— Sois tout ce que tu voudras, je te laisse libre ; mais je t'en prie ne sois pas notaire. Je les ai blagués toute ma vie.

André Labiche choisit le Conseil d'Etat et devint maître des requêtes.

Marié en premières noces avec Mademoiselle Flandin, il eut deux fils, Eugène et Pierre ; puis devenu veuf, il se remaria avec Mlle Guiard, nièce d'Emile Augier, avec laquelle il eut un fils.

M. D.

—

Famille de Laurencin (LXXXVI ; LXXXVII, 23). — M. Francisco-Rafael de Uhagon, membre de l'Académie d'histoire de Madrid, chambellan de la reine, est par la mère de son père, arrière-petit-fils de Isabelle de Laurencin, née à Bilbao, laquelle était fille de Germain-François de Laurencin, de Nantes.

Je donnerai, si on le désire, de plus amples détails sur ces Laurencin, de Nantes.

L. LÉON-DUFOUR.

* * *

Le dernier abbé de Fourcarmont, au moment de la Révolution, se nommait de Laurencin (Joseph François-Marc).

H. CAH.

—

La femme et la fille d'Armand Marrast (LXXXVII, 5, 63). — Je tiens d'une ancienne femme de chambre qui mourut dans la localité que j'habite et fut au service de Mme Léon de Maleville, femme du ministre, que Armand Marrast avait épousé une Anglaise et qu'il mourut « pauvre dans une maison de santé », ayant laissé une fille qui mourut vers l'âge de 12 ans.

L. LÉON DUFOUR.

—

Montboissier-Beaufort-Canillac (LXXXVI, 6, 65, 114, 315, 864, 979). — A. Tardieu (*Dictionnaire des Anciennes Familles de l'Auvergne et Dictionnaire généalogique de la Haute-Marche*) dit que la seule branche encore existante en 1894 était celle des vicomtes de Mothe et de la Roche-Canillac, comtes de Montboissier. Elle était alors représentée par :

Pierre-Maurice, marquis de Montboissier-Beaufort-Canillac, patrice romain, prince de l'Eglise, né à Paris le 31 mars 1847, marié le 20 mai 1869 à Hélène-Marie Antoinette-Victurnienne, princesse de Beauvau, née à Paris, (fille de feu Etienne, prince de Beauvau et de feue Berthe de Rochechouart-Mortemart).

Il n'avait pas d'enfants de ce mariage.

Il était fils de :

Héraclius-Hugues-Augustin de Montboissier-Beaufort Canillac, né à Soissons le 1er mars 1803, décédé à Paris le 21 mars 1850, et d'Alix-Marie-Louise de Wignacourt, née le 19 septembre 1819 ; petit-fils de Charles, Vicomte de Montboissier-Beaufort-Canillac, patrice romain, prince de l'Eglise, seigneur de Talende, contre-amiral, commandeur de l'Ordre Royal et militaire de St Louis, né au château de Beaumont, arrondissement de Moulins, le 17 mars 1753, mort le 15 mai 1836, lequel avait épousé par contrat du 29 avril 1789, très haute et très puissante demoiselle Elisabeth-Pauline de la Rivière, née le 22 août 1771, morte en 1840. (Dernière représentante de la famille de Bureau de la Rivière, ministre de Charles V, enterré à St-Denys).

Toutefois, dans un livre d'adresses datant de 1910, je trouve le marquis de Montboissier-Beaufort-Canillac, lieutenant de cavalerie démissionnaire, et la marquise, née Yvonne de Contades, habitant Paris, 276 boulevard St-Germain, et château de Thoisy-la-Berchère (Côte-d'Or).

M. DE C.

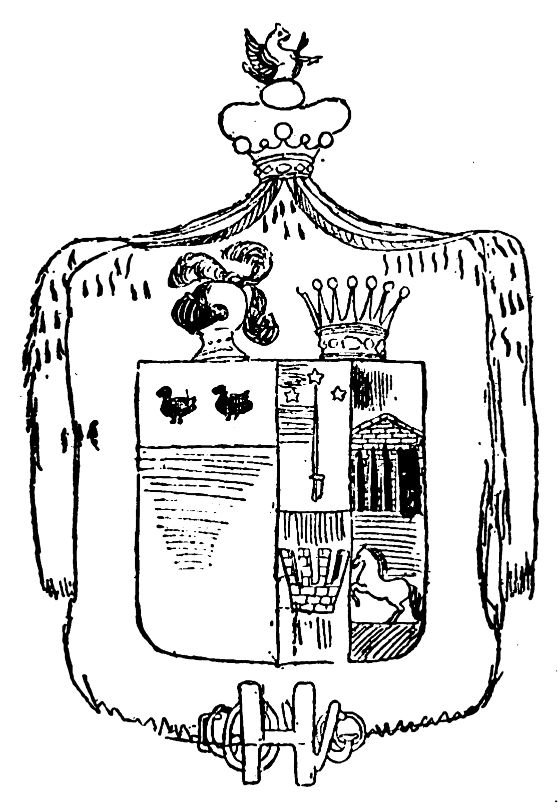
Digitized by Google

Victor Hugo et Dumas étaient-ils nobles? (LX; LXXXV, 140, 397, 544, 611, 920; LXXXVII, 57). — En attendant que cette question soit tranchée en ce qui concerne Victor Hugo, je puis communiquer les armes du grand poète telles qu'il les avait lui-même dessinées.

A gauche, on voit deux merlettes sans pattes ni becs. Seraient-ce deux canards ?

Les savants nous le diront peut-être.

J.-B.



Armoiries à déterminer : losanges (LXXXVI, 721). — En effet, il s'agit des armoiries de la famille de Luesemans. Originaire de St-Trond, ses membres depuis le commencement du XVIIe siècle y ont occupé des fonctions dans la magistrature communale. Un de ses représentants a été, vers le milieu du XIXe siècle, bourgmestre de Louvain pour devenir ensuite gouverneur de la province de Liège.

M. I. G. trouvera des renseignements concernant cette famille dans l'*Education populaire de Charleroi*, journal de feu Clément Lyon, du 30 mars 1882. Une généalogie complète se trouve dans l'Annuaire des familles nobles et patriciennes de Belgique, 3e année, 1909, p. 217 et suiv. (édité par Van Eupen).

Dr RAEYMAEKERS.

—

Fourmond, agent du maréchal M. Bourmond en 1832 (LXXXVII, 5). — M. Félix Fourmond habite à la Givandière, à Rochefort-sur-Loire, (Maine et Loire).

Baron B. C.

—

Armoiries à déterminer : trois chats : (LXXXVII, 6). — Ce sont les armes des Micault, de Bourgogne. On trouvera sur cette famille quelques renseignements dans les livres de M. d'Arbaumont, quelques autres dans la pré-

Digitized by Google

face du *Mercure Dijonnais* (écrit par le président Micault) édité par M. G. Dumay; enfin dans le ms. du duc de Caraman conservé à la B. N. : *Notes pour servir à l'histoire des fermiers généraux*, qui donne quelques éléments de sa généalogie. Mais aucun travail d'ensemble n'a été fait, que je sache, sur cette famille, sortie de vignerons de Pommard, et qui parvint assez vite aux plus hautes fonctions du royaume, comme ses compatriotes les Paillard, les Durey, les Rigoley, etc.

BAISSEY.

***

Ces armes sont celles de la famille Micault de Courbeton, originaire de Bourgogne et qui portait : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 chats assis d'argent, les 2 du chef affrontés.*

Il est plus que probable que l'écusson accolé, est aux armes, non des La Grange, mais des Trudaine, qui portaient : *d'or à 3 daims de sable.*

En effet, Jean-Vivant Micault de Courbeton, président au Parlement de Bourgogne, guillotiné en 1792, avait épousé Marie-Françoise Trudaine du Plessis.

D'autre part, Charles-Louis Trudaine de Montigny, guillotiné le 8 thermidor an II, avait épousé Marie-Joséphine-Louise Micault de Courbeton.

C. B.

—

Numérotage des notes à l'impression (LXXXXI, 771, 898, 943). — Le numérotage des notes par page, la pagination elle-même, tout numérotage de parties matérielles des livres et documents, sont œuvre de fabricants et de magasiniers. Le système est fait uniquement pour leur commodité professionnelle, et non pour celle des travailleurs intellectuels. Une référence donnée par indication de tome et page, d'après une édition de luxe est inutilisable pour le modeste curieux qui n'a à sa disposition qu'une réimpression à bon marché.

Je préfère, de beaucoup, non seulement pour les notes, mais aussi pour tout le livre, un numérotage basé sur les divisions du texte lui-même ; et je voudrais que les numéros affectés à chaque vers, alinéa, scène, note, etc., etc., fussent respectés et reproduits: dans toutes les rééditions et réimpressions totales ou partielles, jusqu'à la consommation des siècles ; parce que : s'il m'est dit : « Vois *Genèse* I, 4 ou *Le Misanthrope* II, 3 » ma quête est facilitée, dans n'importe quelle bibliothèque et quels que soient les exemplaires que j'y trouve ; mais je n'espère pas voir mes préférences satisfaites !...

SGLPN.

—

« L'Atlantide a-t-elle existé ? » 58, 101, 156, 451, 545, 780, 869, 968). — Je suis tout à fait ignorant de la question, mais je m'empresse de signaler qu'en parcourant un « Catalogue des manuscrits anciens et des chartes provenant des collections de M. Jules Desnoyers » conservés à la bibliothèque Nationale, dans une notice sur un *Recueil historique du XVIII[e] siècle,* par Marcel de Fréville, (juin, 1888) je lis à la page 51 :

Etudes indiennes..... ATLANTIDE (fol. 108).

Et en note :

Nouv. acq franc, 6167.

LA BR.

—

Ce qu'on a dit des Allemands (LXX ; LXXI ; LXXII ; LXXV ; LXXVI ; LXXXVI, 566, 670, 706, 984 ; LXXXVII, 74). — Cf. sur ce sujet l'excellente petite anthologie de M. Henri Clouard : *Les Allemands par eux-mêmes* (une plaquette, chez Larousse).

RENÉ GROOS.

—

Le prototype de Joseph Prudhomme (LXXXVI, 914 ; LXXXVII, 30). — Joseph Prudhomme, type inoubliable, avec ou sans son sabre, semble donc une création d'ordre composite, et synthétiser plusieurs personnages. Une note du *Journal des Goncourt* donne, à ce sujet, un renseignement curieux :

Henry Monnier, employé au Ministère de la Justice, y ordonnançait les frais des bourreaux ; c'est là qu'il eut pour chef un certain M. Petit qui lui fournit le type de M. Prudhomme.

Il convient de remarquer que cette note fut écrite alors que vivait Henry Monnier, en 1854, par deux écrivains qui étaient en rapports avec lui, et qui peut-être tenaient de lui-même cette indication. Champfleury adopta aussi cette hypothèse lorsqu'il commenta la courte et peu brillante carrière administrative d'Henry

Digitized by Google

Monnier, « serpent jeté par hazard dans un nid de colombes », et qui par ses facéties impitoyables « abrégeait les précieux jours de son chef de bureau ». Ce chef était, dit Champfleury,

Un M. Petit, d'une tenue pleine de dignité, ayant sans cesse dans la bouche d'admirables paroles administratives, pesant ses paroles et leur donnant leur bon poids. Fantoche solennel qui, me dit-on, contribua par sa propre nature à l'agencement des principales lignes de M. Prudhomme.

Le fonctionnaire en question fut donc vraisemblablement le prototype initial du héros cher à Henry Monnier. Celui-ci, d'ailleurs, confirme implicitement cette théorie en faisant de Joseph Prudhomme un « professeur d'écriture, élève de Brard et Saintomer ». Il raconte, en effet, quelque part qu'il dut, lui Monnier, à sa « belle main », c'est-à-dire à sa belle écriture l'obtention d'un emploi ministériel. Gil Blas de Santillane avait dû également à sa « bonne main » les fonctions de secrétaire qu'il remplissait auprès de l'évêque de Grenade. La « belle main » était condition *sine qua non* de toute carrière administrative, et le malheureux M. Petit avait été certainement contraint de s'y soumettre. Il se pourrait même qu'il eut été réellement élève de Brard et Saintomer, ce qui l'apparenterait fort étroitement au personnage inventé par son tourmenteur.

A l'époque à laquelle Henry Monnier vit le jour, en 1799 d'après les uns, 1805 d'après les autres, les deux célèbres calligraphes, réputés aussi pour leur grandiloquence et leur emphase, n'étaient pas encore oubliés. Dans sa prime jeunesse, l'auteur des *Bas-fonds de la Société* connut peut-être Saintomer qui continuait d'exercer tout à la fin du XVIIIe siècle, sinon encore au commencement du XIXe. Il professait toujours l'écriture et quelques autres choses dans une maison du quai de l'Ecole, près du passage disparu de la Madeleine. Brard, son associé, depuis longtemps déjà n'existait plus.

Il y a donc beaucoup de chances pour que le prototype du légendaire M. Prudhomme ait été un administratif, et très probablement, ce fut l'infortuné chef de bureau brimé par Henry Monnier qui inspira à l'humoriste son amusant personnage.

E. M. M.

—

La Dame aux Camélias (LXXXVII, 45). — Je lis dans un ouvrage sur la Dame aux Camélias, par Romain Vienne, ces lignes qui prouvent que Dumas fils n'a pas créé le mot de « Dame aux Camélias » et que ce surnom existait du vivant de son héroïne :

La distraction favorite de Marie Duplessis, c'était le théâtre. Elle fréquentait principalement le Théâtre français et les deux Opéras. Un ballet nouveau, c'était une fête. Elle assistait à toutes les premières représentations. Les régisseurs la connaissaient, lui faisaient remettre un coupon de loge d'avant scène sans qu'elle eut besoin de le demander. Sa présence ne manquait jamais de faire sensation ; tous les yeux contemplaient avidement ce visage frais et raphaélique, cette toilette recherchée et cet éternel bouquet de camélias dont une fleur brillait à son corsage et d'où lui venait le surnom de : la Dame aux Camélias qui lui fut donné par une ouvreuse de l'Opéra.

GEORGES BILLARD.

—

Le t des mots terminés en « ant » et « ent » (LXXXVI, 911 ; LXXXVII, 33). — La chute du *t* devant *s* était habituelle dans l'ancienne langue française. Comme au moyen âge, nous écrivons encore *gens* (et non *gents*), *tous* (et non *touts*),

SAINT-VALBERT.

—

Faire la connaissance de quelqu'un (LXXXVII, 50). — J'ai lu avec surprise, dans le dernier numéro de *l'Intermédiaire*, que cette expression passe pour un « abominable barbarisme ». L'ayant souvent employée, j'ai eu des remords, j'ai vérifié, j'ai vu que c'était parfaitement français et de bon usage classique. Il n'y a, pour s'en assurer, qu'à ouvrir le dictionnaire de Littré ou celui de Darmesteter et Hatzfeld. Si jamais j'ai l'honneur de faire la connaissance de M. Henry de Biumo, je serai heureux d'apprendre de lui où il a pris que cette façon de parler est un barbarisme.

SANTHONAX.

***

Ce ne serait, en tous cas, qu'un solécisme. A la vérité, l'expression est correcte. Voyez Littré.

Digitized by Google

***

Où donc M. Henry de Biumo a-t-il entendu dire que cette expression fût un « abominable barbarisme » ? Elle est absolument correcte et figure dans tous les dictionnaires, avec de nombreux exemples. « Faire connaissance avec quelqu'un, ou faire la connaissance de quelqu'un : Nouer avec lui quelque liaison », explique Littré, sans ajouter aucune remarque à cette définition.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII, 4). — Ce nom, devenu héréditaire au XIIIe siècle seulement, paraît être d'origine germanique :

Voir Forstermann, *Altdeutsches namenbuch* 1856 et Friedrich Pott, *die Personennamen* 1859.

On le trouve, en effet, bien avant l'époque de Dante Alighieri, s'il faut en croire les références de ces deux ouvrages (du reste aussi naïfs que pédants).

Mais ses formes dans la basse latinité étaient *Dürannus* et *Düramnus* ; elles ne paraissent pas avoir été *Dürantus*, qui, par élision, aurait donné *Drantus* et en italien *Danto* ou *Dante*, si toutefois l'on admet que l'élision puisse porter :

1° Sur la racine même du mot, laquelle est une longue (qu'elle ait pour voyelle un *ü* on la diphtongue *ou*)

2° Sur la consonne caractéristique de cette racine, *r*.

La source la plus vraisemblable du nom Dürand est la dénaturation de la racine *Thier*, ou mieux celle de la racine *Thür* (Thüringer) ; cette dernière ne faisant intervenir que l'adoucissement de la dentale *T* et l'adoption d'une finale *an*, très commune dans l'onomastique médiévale.

DONT CARE.

***

Le nom propre Durand apparaît comme composé du mot Rand avec adjonction de l'article, ainsi qu'il en est dans quantité d'autres noms, tels que Dumont, Dumas, Durrieu, Dufau, Dumoulin, etc. La présence de l'article dénote une formation relativement récente ; aussi n'est-il pas surprenant de retrouver encore, dans les dialectes, ce même mot « rand », avec des dérivés.

On a, par exemple, « *Rand* », bâton, pieu (Boucoiran, *Dict. des idiomes méridionaux*); *Rande*, *Rando*, *Randuro*, avec le sens de haie, lisière, entourage, clôture, cercle, rangée d'arbres au bord d'un champ (Boucoiran, Cénac, *Dict. gas. fr.*, lou Pichot Tresor, *dict. prov. fr*) ; la locution à *Rando*, autour, en cercle, à côté, au bord (Boucoiran, Pichot Tresor) ; Randel, Randau, Randello, haie, groupe d'arbres, clôture(Boucoiran, Pichot Tresor, Daniel, *dict. périgourd.*) ; *Randura*, entourer d'une haie, enclore.

L'idée essentielle semble être celle d'enceinte, limite, lisière, clôture, formée de haies, d'arbres ou autrement.

C'est à cette idée que Longnon (Noms de lieux, origines antéromaines) rattache certains noms de localités dans lesquels se retrouve le terme « rande » : Aigurande, Eygurande, Iguerande, etc. D'après lui, ces noms expriment une situation voisine des confins de deux cités, par conséquent sur la limite de la frontière.

Peut-être pourrait-on décomposer Aigurande, etc., en *Acunas-rando*. Le terme « acunos ». pointu, d'une racine celtique Ac, pointe, est l'équivalent du latin Acutus et se retrouve dans le breton « Igolen » (Malvezin (*dict. des racines celt.*), et dans le nom de Notre-Dame d'Aygu, dans l'Aveyron. Ces noms de lieux auraient donc la signification de pointe, extrémité de la limite, de la frontière. Cependant pour le nom de Notre-Dame d'Aygu, D'Arbois de Jubainville le rapporte à Acunum, rocher.

On trouve d'autres mots de même forme que Rande, mais avec le sens de courir, tourner en courant. Aussi *Randol*, coureur, *Randolo*, batteur de pavé et hirondelle de mer (oiseau de passage) ; la locution, *anar de rande*, aller avec vitesse (Malvezin, *glossaire d'oc*) ; *a randoun*, à fruite, *randonner*, laisser randonner un cheval, c'est-à-dire galoper (Burel) ; *Randocena* courir, faire des circuits ; le français *Randonnée*.

Il se peut que ces derniers mots aient la même origine que ceux du début, bien que le sens qui les unirait n'apparaisse pas clairement. Le trait d'union se trouve-t-il dans l'idée de cercle ? Le coureur, le rôdeur, l'oiseau qui tourne circonscrivent, dans leurs évolutions, une certaine étendue de l'espace ou du terrain.

Digitized by Google

On trouve également, dans les dialectes, les termes *Ran*, *Ranc*, rocher, monticule, élévation (Boucoiran. Pichot Tresor, d'Hombres, *dict. provenc.*), et *Rant* adj. escarpé, rapide. Mais, à moins d'une altération, d'ailleurs possible, dans la finale du nom, on ne peut guère rattacher le nom propre Durand à ce dernier sens.

Longnon cite aussi les vocables : *Rand*, *Randon* qui, dans l'Aude, désignent des tertres servant de limites aux territoires des communes.

En définitive, il semble bien que le nom propre Durand se rattache aux expressions indiquées au commencement de cet article.

J. D.

*
* *

Le nom de Durand est très répandu en pays bigoudenn, dans le Finistère. On le fait quelquefois venir de deux mots bretons : *du*, noir, *ran*, partition agraire, domaine. *Ran* veut dire aussi grenouille.

C. L.

*
* *

Nom de lieu très répandu dans le midi.

2° Du Raz, comme du Rau, du Ruisseau.

3° Du Rane, du Rocher.

C'est un nom de lieu venant d'un rocher et d'un ruisseau.

Baron DE B. C.

*
* *

Quoi qu'il en soit de l'origine italienne du nom de Durand, le nom de Dante à supposer qu'il vienne réellement de Durante ne saurait suffire à le prouver, car il y avait des Durand en France bien avant Dante.

La Biographie de Feller cite un Durand, moine de Fécamp et abbé de Troarn au XIe siècle qui écrivit contre l hérésie de Bérenger. Dante est de la fin du XIIIe siècle. Le célèbre Durand de Mende, lui-même, né dans le diocèze de Riez en Provence est plus ancien que Dante puisque quand il fut légat du pape Grégoire X au Concile de Lyon en 1274, Dante n'avait que neuf ans.

P. DE LARMINAT.

*
* *

Les *Duran*, *Durand*, *Durant* et dérivatifs : *Durandeau*, *Durandant*, *Durandon*. etc., sont aussi répandus que les *Dupont*, les *Dupuis* et les *Duflot*, sinon davantage. Certains étymologistes lui attribuent des origines celtiques ou germaniques, dont la base serait le mot celtique *Dur* qui signifiait *Eau*. D'autres tirent cette dénomination du latin, *Durannus* ; vigoureux, endurci.

Lorédan Larchey, dans son excellent *Dictionnaire des noms* (hors commerce, 1880, aux frais de l'auteur), estime que Durand doit dériver de *endurer*, être dur à la fatigue. Pourquoi chercher une autre origine plus lointaine et compliquée, telle que celle de la langue d'oil *Du Ran*, ayant signification de *Bélier* ou de *Du Rant* qui veut dire *Du boîteux*.

Le nom de *Dante* est, en effet, une abréviation connue du nom vulgaire de *Durante* italien. Catulle Mendès, il y a vingt ans, avait écrit une série d'articles qui furent fort sujets à controverse, pour démontrer que le Dante aurait été originaire d'une famille française du nom de Durant. En vérité les *Durante* fourmillent en Italie aussi bien que chez nous

O. U.

—

Castet-Crabe (LXXXVI, 818, 988 ; LXXXVII, 80) — Les noms de lieux proviennent des sources les plus diverses, dont les plus générales se rattachent à une particularité physique du sol : les artigues, la clotte, Rieunègre, la Garve, la Roque, Peyre fitte, Pouey, Bellevue, Nauzégrand etc. Mais souvent aussi les localités sont désignées par l'indication d'un objet ou d'un fait attirant plus particulièrement l attention ; c'est ainsi que les noms d'arbres sont fréquents : Casse-blanc. le Brulle, Bartas, Les faux, Freyche. Belloy, Lavergne, Sauzet. etc.

Pour la même raison, on trouve des noms d'animaux, soit que, à l'endroit désigné, on en ait fait l'elevage : le Pigeonnier, le Colombier, la Fuie, Pouchherie ; — soit que ces bêtes s'y rencontrent en grand nombre . Tartuguières, aux Agasseaux, Colombès, les Anguillères, etc. ; — soit que la présence d'un animal y ait été remarquée plus particulièrement pour des raisons quelconques : L'hérisson, Lortelan, la Graule, etc Dans ce dernier cas, on rencontre, parfois, le nom de l'animal précédé du mot : Cante, chante : Can-

Digitized by Google

telaudette, Cantelobe, Canteloup, Canteranne, Chanteleyreau. Chantemerle, Cantegry, Chantecaille, etc. Mais ce terme « cant ». que l'on traduit ordinairement par « chante » (du verbe chanter), semble plutôt indiquer la partie du terrain lui-même et venir du mot « cant », d'où est tiré le français « canton ». Cantelaudette, par exemple signifierait de préférence le canton, l'endroit où se tient l'alouette. Dans ce sens, on trouve un lieu dit : Canton du Loup.

Parfois aussi les noms qui rappellent actuellement, dans leur forme courante, le nom d'un animal, ne sont aussi que par altération : Merle peut avoir le sens de marne, Caille, celui de pierre, Pey, celui de poisson ou de hauteur ;

En ce qui concerne Castet-Crabe, le terme crabe est courant dans les dialectes méridionaux : Crabé, chevrier ; crabo, chèvre ; crabi, chevreau. Il vient, par interversion, de cabro, également employé Cabro vient lui-même d'une racine celtique Cap, qui a donné capra et est identique à la racine Cab, qui a fourni caballus-cheval, Cab et Cap ont le sens de courir, fuir ; les bêtes chevalines et les bêtes caprines ont cela de commun qu'elles sont d'un naturel fuyant pour ce qui est de cap et cab, racines. (Voir Malvezin *Dict. des racines celtiques*).

Le mot crabe, dans le sens de crustacé, vient d'une racine crab, crap et a le sens de « crochu ».

J. D.

—

Grisette (LXXXVI 340, 464, 609, 705, 751, 851, 946 ; LXXXVII, 34). — Les vers cités par Louis Huart sont tirés du conte de *Joconde*.

—

Rentrer pour entier (LXXXVI, 960 ; LXXXVII, 77). — Je découpe dans l'*Action française* du 1er février, le petit entrefilet suivant, de M René Brécy :

Grossière atteinte au français

Un de nos confrères du soir annonce en gros caractères : « En gare de Valmondois une machine haut-le pied rentre dans un train de voyageurs ». Elle en était donc sortie ? Dans notre enfance nous avons vu passer sur train spécial un des premiers torpilleurs qui avaient été construits, par voie ferrée, à la manière d'un colis, il allait des chantiers de Toulon qui l'avaient conçu et monté aux bassins de Cherbourg. Mais une locomotive se promenant comme une personne humaine dans un train de voyageurs, c'est plus curieux encore. Et dire que non contente de s'être fait porter elle a voulu rentrer dans le train !

P. c. c. René Groos.

—

Feuille de chou (LXXXVII, 8). — On ne trouve guère ce terme de *feuille de chou* dans le langage ou les écrits courants pour désigner un journal sans aucune vulgarisation, avant 1830. Balzac en fait usage quelquefois. La locution ironique est méprisante et très usitée aujourd'hui. Comment lui déterminer une origine ? La feuille de chou est l'épluchure, le déchet sans valeur des cuisines domestiques. On en dédaigne l'emploi lorsqu'elle ne participe pas au cœur même de ce légume qui est la partie la plus comestible. Les feuilles d'enveloppement ne comptent pas. On les jette aux ordures et à la voirie, sa comparaison s'impose suffisamment avec les petites feuilles pseudo littéraires ou politiques vite reléguées au panier ou à la corbeille à papiers.

O. U.

—

« Les Délassements du père Gérard » Un jeu révolutionnaire (LXXXVII, 8). — Le jeu en question est, en effet, un jeu à « l'instar des jeux de l'oie ». Le titre exact de ce jeu, que je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer, mais qui se trouve décrit à la page 271 de l'ouvrage de John Grand Carteret, *Vieux Papiers, Vieilles Images* (Paris. H. Le Vasseur. 1896, in-4°), est : « *Les Délassements du père Gérard ou la poule de Henri IV, mise au pot en 1792*. Jeu National ». En haut sur les côtés, portrait-médaillon du bon roi Henri et du père Gérard. Les images des cases reproduisent les événements de la Révolution.

Un bibliophile comtois.

***

J'ignore ce que pouvait être le jeu du père Gerard Mais il est facile de trouver une notice sur le père Gérard lui-même député de la sénéchaussée de Rennes aux Etats généraux, dans Kerviler : *Cent ans de représentation bretonne*, 1re série.

C. L.

Digitized by Google

Noms donnés au bétail (LXXXVI, 960 ; LXXXVII, 82). — Le n° 5 de *la Veillée d'Auvergne* (15 mai 1914), renferme un article de M. G. Gandilhon Gens-d'Armes, intitulé : *Folklore auvergnat : Les noms des vaches et des bœufs*. L'auteur cite, au paragraphe 7, plusieurs noms nobles donnés au bétail : Comtesse, Dame, Marquise, Prince, Reine, etc. Il semble que, dans nos contrées, ces appellations aient un certain rapport avec la taille et la supériorité physique des animaux auxquels on donne ces surnoms ; je ne pense pas que l'on doive y voir un souvenir des redevances seigneuriales. J. DE BRIOUDE.

—

Origine du musée Tussaud (LXXXVII, 8). — Mme Tussaud était la fille ou la nièce d'un allemand, nommé Creutz ou Curtz, qui, venu à Paris vers 1770, avait établi, d'abord au Palais-Royal, puis sur le boulevard du Temple, un musée de figures de cire qui obtint une grande vogue pendant de longues années. Elle épousa un certain Tussaud qui exploita ce cabinet en association avec Curtius.

A la mort de son mari, Mme Tussaud se transporta à Londres avec une partie de la collection et y fonda le *Musée de Mme Tussaud*, qui acquit, par le choix des souvenirs historiques qu'elle sut y rassembler, une célébrité qui dure encore.

G. P. M.

—

La Coutume du dônage (LXXXVI, 99, 276 325, 370, 466, 852, 995). — Cette coutume existe encore dans le sud de la Meuse, ou plutôt existait il y a deux ans, car on me dit qu'on ne dônera plus désormais en raison des protestations des « dônés ».

Cette question a d'ailleurs été traitée en 1909 dans l'*Intermédiaire* sous la rubrique : « Valentins ». Voir notamment : LX, 378.

GASTON GRILLET.

—

Le mot sur la République : « Qu'elle était belle sous l'Empire ! » (LXXXVI, 722). — Le maître Forain, à qui j'ai communiqué la question de notre confrère J., admet qu'il est fort possible que M. Aulard ait prononcé cette phrase en causant avec Durranc, mais il affirme n'avoir eu connaissance que tout récemment de cette conversation.

Vers 1880, comme il se trouvait dans une soirée, et qu'il observait dans l'embrasure d'une porte, les choses et les gens, avec cette acuité de vision qui lui est propre, entra une dame un peu marquée, mais montrant encore de beaux restes. Derrière lui, un inconnu fit à mi-voix cette réflexion : « Comme elle était belle sous l'Empire ! ». — « Tiens ! se dit *in petto* M. Forain, c'est comme la République ! » Plus tard, l'artiste fit son profit de cette boutade, dès que l'occasion s'en présenta, et avec quel succès !

C'est donc par pure coïncidence que ces deux esprits se sont rencontrés à peu près vers la même époque

ORFRÉMONT.

—

La nouvelle Table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 662, 708, 758, 803, 853, 904, 949 ; LXXXVII, 38, 83) — La Table de l'*Intermédiaire*, malgré l'excessive cherté des travaux de l'imprimerie, grâce à l'empressement de nos souscripteurs qui la désiraient si vivement, paraîtra cette année.

Elle fera suite à la première Table générale.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1896 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle table générale est de 40 francs. pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes de :

Librairie Dombre ;
Maison du Livre à Caen ;
MM Amé Demeuldre ;
Jean Lorédan ;
Georges Hauser ;
E. Guillemare ;
J. Ducasse ;
Paul Gavault (2 exemplaires) ;
André Lelarge ;
Henri Béraldi ;
Othon Guerlac.

Digitized by Google

MM. le comte Desrousseaux de Vendières ;
le comte de Guenyveau.

Trouvailles et Curiosités

Les inondations de la Seine à Paris et la dérivation de la Marne en 1658. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle de la dérivation de la Marne pour éviter les dégâts occasionnés par les inondations de la Seine à l'intérieur de Paris. Ce projet préoccupait l'administration municipale parisienne dès 1658. Peut-être même était il plus ancien.

Guy Patin en parle dans ses Lettres (T. II de l'Edition Reveillé Parise. Paris. J. B. Baillière 1846). Voici ce qu'il en dit :

p. 384, 9 avril 1658.

On fait ici des assemblées de ville, pour délibérer et trouver quelque moyen de remédier aux débordements de la rivière, en la détournant avant qu'elle entre dans Paris, soit en continuant le canal qui a été commencé à l'entour de la porte Saint Antoine, et le conduisant par les portes du Temple, de Saint Martin de Saint-Denis, de Montmartre, de Richelieu et de Saint Honoré, jusqu'à la porte de la Conférence, un peu au deça du cours de la Reine D'autres disent qu'il faudrait faire un grand fossé devers Saint Maur, qui passât au travers de la plaine de Saint-Denis, et se vint décharger dans la Seine, entre Saint-Ouen et Saint-Denis, vu que c'est la rivière de Marne qui nous fournit tant d'eau, laquelle en reçoit de fort loin, jusque même des montagnes de Lorraine. Il n'y a encore rien d'arrêté, mais seulement il y a des députés nommés pour examiner une affaire de cette importance.

p. 404, 5 juillet 1658.

On a fait ici diverses assemblées à l'Hôtel-de-Ville touchant le moyen de garantir notre ville des inondations dont elle est menacée ; il y a entre autres un ingénieur nommé M. Petit, qui en a fait un livret que l'on imprime et un plan que l'on grave, dont j'ai vu le dessin chez un de nos échevins. Ils prétendent de tirer un canal environ une demi lieue au dessus du bois de Vincennes, et l'amener de la rivière de Marne dans la Seine, un peu au-deçà de Saint Denis, au travers du grand chemin, où il faudra faire plusieurs ponts dans cette grande largeur qu'il tiendra.

p. 412, 26 juillet 1658.

Il y a ici un livre in quarto de cinquante pages, intitulé : Discours fait en l'assemblée de l'Hôtel de Ville tenue le 24 mai 1658, touchant les remedes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine, donné au public par l'ordre de la dite assemblée, avec la Carte nécessaire à l'éclaircissement d'icelui, par le Sieur Petit, conseiller du Roi, intendant des fortifications, etc ; à Paris, chez Pierre Rocolet, etc. 1658. On recommence à travailler dans l'île Notre Dame (1) à ce pont (2) qui chut dans la rivière le mois de mars dernier, où l'on a encore trouvé de nouveaux corps. Pour ce livre je vous en enverrai un ; il est curieux.

p. 417. 13 août 1658.

Enfin l'Hôtel de ville a résolu après beaucoup d'assemblées et de consultations faites par les experts, de ne point entreprendre de nouveau canal de la rivière de Marne vers Saint Ouen ; mais plutôt de continuer le canal que l'on commença l'an 1652, dans les fossés de la porte Saint Antoine jusqu'à la porte du Temple, Saint-Martin, Saint Denis, Montmartre, Richelieu et Saint Honoré. L'exécution de ce dernier avis ne coûtera pas plus d'un million, que l'on espère obtenir du Roi, au lieu que l'autre selon l'avis de M. Petit, savant ingénieur, coûterait près de 8 millions, que l'on ne sait où prendre. Cet avis a encore d'autres incommodités qui ne se peuvent essuyer qu'avec grande peine, et entre autres qu'il y a beaucoup de terres à acheter pour ce canal et beaucoup de ponts à faire sur les grands chemins qui sont depuis une extrémité à l'autre, lesquels même couteroient beaucoup à entretenir.

Depuis au moins 266 ans que la question est à l'étude, elle doit être mûre. Rien ne fait prévoir cependant qu'elle soit résolue de sitôt. On verra sans doute, comme en 1658, 1910 et 1923, des commissions se réunir et leurs decisions rester suspendues ; car quand il s'agit d'arriver à l'exécution, on recule devant la dépense, qui dépasse de beaucoup la somme de huit millions prévue par l'ingénieur Petit, et qu'aujourd'hui, comme en 1658, « l'on ne sait où prendre ».

D[r] J. B.

(1) Saint-Louis.
(2) Pont Marie.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. Clerc-Daniel

Digitized by Google

MAR 24 1924

LXXXVII° Volume — Prix du Numéro : 1 fr. 50 — 20-29 Février 1924

N° 1596

31 bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

N° 1596

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

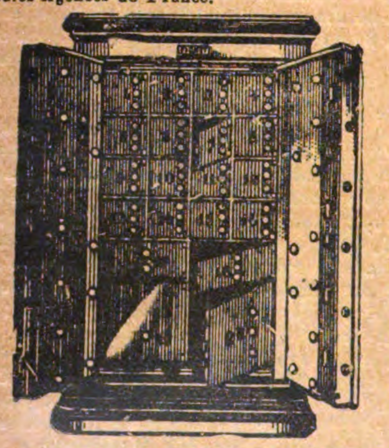
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opératio[ns] comme le siège social et les autres agences, de sorte que le[s] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent con[tinuer] à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) et St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, *avec indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 20-29 Février 1924.

N° 1596

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
—
Bureaux : de 3 à 6 h.

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez

SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider

N° 1596

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
—
Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Le cervelet de Voltaire (T. G.). — On vient de poser la statue de Voltaire par Houdon, qui contient le cœur de Voltaire, dans le vestibule de la Bibliothèque nationale. Que se soit une occasion pour nous de rechercher ce qu'a pu devenir le cervelet du même illustre écrivain.

Le pharmacien Mitouard, qui pratiqua l'embaumement, avait été autorisé à le garder. Il le plaça dans l'esprit de vin et le veilla pieusement. Son fils pensa que ces restes seraient plus convenablement placés dans un monument public, il les offrit au gouvernement en mars 1799. Sa lettre, qui est aux archives, porte en marge : « Faire rapport bien motivé, proposer d'accepter l'offre et de placer le cervelet de Voltaire à la Bibliothèque nationale au milieu des productions du génie. » Le rapport fut présenté au ministre le 1er avril. Le 5 avril, François de Neufchâteau adressait cette lettre chaleureuse à M. Mitouard :

Citoyen, c'est avec un intérêt bien vif que j'ai lu la lettre par laquelle vous offrez au gouvernement le cervelet de Voltaire ; j'accepte, en son nom, avec beaucoup de reconnaissance, les restes précieux du patriarche immortel de Ferney.

Vous avez pensé que ces restes vénérables devaient être placés au Muséum d'histoire naturelle ; ne jugerez-vous pas qu'ils seront infiniment mieux à la Bibliothèque nationale, au milieu des productions du génie qui les anima ? Puisque vous voulez avoir la bonté de les apporter chez moi vous-même, je vous prie de ne pas différer un instant. Je suis empressé de recevoir de vos mains le cervelet du grand homme qui rendit à l'Europe des services si importants et il ne sortira des miennes que pour être exposé à la vénération du public dans ce superbe établissement qui lui doit une partie de son lustre.

Dans la chronique journalière de la Bibliothèque, écrite par Leprince, il n'y a pas trace de ce dépôt. Mitouard s'était-il ravisé ? Un médecin, J.-J. Virey, avait pu examiner ce cervelet en 1799 à une séance de la Société philomathique, où Mitouard l'avait apporté. « Ce cerveau, dit-il, si

Digitized by Google

bien conservé d'ailleurs, s'était transformé, comme il arrive à la longue pour d'autres substances animales, en une matière grasse et son volume s'était affaissé. Ainsi, nous avons vu s'enflammer à une bougie et lancer encore en pétillant des rayons de lumière un fragment de ce cerveau jadis pensant... »

En 1830, Mitouard offrait à nouveau, vainement, au ministre de l'intérieur cette « pièce anatomatique ». Le neveu du pharmacien, M. Verdier, ne fut pas plus heureux que son oncle : l'Académie française repoussa le don qu'il lui en faisait. L'un des derniers biographes de Voltaire, M. Paul Avenel, assurait que le cervelet de l'illustre écrivain, promené de dépôt en dépôt, était revenu à cette époque entre les mains de Mlle Mitouard, arrière-petite-fille du premier détenteur.

Quels sont, aujourd'hui, les descendants du pharmacien de la rue de Beaune qui embauma Voltaire ? C'est de ce côté qu'il faut chercher. On verrait volontiers le cervelet rejoindre, à la Nationale, à laquelle il avait été destiné, le cœur qu'on y garde Mais qui nous dira où il est ?

Une note récente du *Gaulois* a annoncé que le cervelet serait toujours dans la famille Mitouard, aux environs de Paris, où ?

G. M.

—

La route Louise en Croatie. — Un aimable confrère pourrait-il me dire quels étaient les tenant et aboutissant de la route *Louise* construite de 1811 à 1814 en Illyrie par une société dont les bureaux étaient à Curbstadt (Croatie) ?

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Louis XIV excommunié. — Dans un article, récemment publié par l'*Eclaireur de Nice*, un historien très autorisé, M. Louis Madelin, affirme « comme un fait peu connu en France », que Louis XIV fut excommunié.

En effet, Louis Bertrand n'en a pas parlé. On désire savoir : en premier lieu, si on a les preuves, « historiques », de cette excommunication ; secondement, si elle a été « nominale ».

C. V.

Un curieux décret de la Convention nationale sur la noblesse. — J'ai fait récemment l'acquisition d'un document qui me paraît assez singulier. Ce document — qui devait faire partie d'un recueil de lois dans lequel il figurait sous le n° 570 — est un décret de la Convention Nationale, du 12 mars 1793, l'an second de la République Française « qui annule (*sic*) les procès existant entre des Communes et des Citoyens prétendant à la Noblesse ». En voici la teneur :

ARTICLE PREMIER. — Tous les procès existant entre des communes et des citoyens prétendant à se faire déclarer nobles, sont annullés.

ART. II — Les citoyens prétendant à la noblesse ou à se faire déclarer nobles, seront tenus de rembourser aux communes tous les frais qu'ils leur ont occasionnés à raison de la poursuite desdits procès, et encore tous les impôts dont ils auroient pu être provisoirement déchargés par des jugements quelconques.

ART. III. — Toutes saisies ou arrêts faits au préjudice des communes, sur leurs revenus ou patrimoines, par les citoyens prétendant ou voulant se faire déclarer nobles, demeurent annullés ; en conséquence, la Convention décrète la main levée au procès desdites communes, des sommes saisies ou arrêtées.

(Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention Nationale. A Paris, le 15 mars 1793, l'an second de la République Françoise. *Signé* : BRÉART, *président* ; MALLARMÉ, L. B. GUYTON et J. JULIEN, *de Toulouse, secrétaires*).

De plus, au nom de la République, le Conseil exécutif provisoire ordonne à tous corps administratifs et tribunaux de consigner la présente loi dans leur registre, et de la laisser exécuter dans leurs départements et ressorts respectifs.

J'avoue que la lecture de ce document m'a un peu étonné, car je croyais que l'institution nobiliaire et, avec elle, les titres de noblesse, avaient été abolis radicalement par la loi du 27 septembre-16 octobre 1791, votée par l'Assemblée Législative.

J'en ai reproduit dans mon livre *Fisc et Blason* les six articles comprenant les peines sévères contre ceux qui auraient osé porter des titres ou les insignes de la noblesse.

Comment se fait-il que, dix-huit mois

Digitized by Google

plus tard, deux mois après la décapitation de Louix XVI et alors que la seule qualification d'*aristocrate* constituait une menace de mort, la Convention Nationale ait éprouvé le besoin de promulguer le décret ci dessus, intervenant entre les communes et les citoyens « prétendant à se faire déclarer nobles !... »

La chose est pour le moins étrange et je serais bien reconnaissant au confrère qui pourrait m'en donner l'explication.

GÉO MAUR.

—

Coulomb, physicien. — Je désirerais avoir quelques renseignements assez précis sur les ascendants et les descendants de Charles-Augustin Coulomb ou de Coulomb (1736-1806). Quelles distinctions avait-il obtenues sous l'ancien régime et que devint-il pendant la Révolution ?

N'est-il pas apparenté avec une famille Desmarets ou des Marais ?

Je serais reconnaissant à qui pourrait me renseigner ou m'indiquer comment je pourrais l'être.

M. DE R.

—

Castelnau, 1870-1871. — J'ai entre main deux lettres de 1870-1871 adressées au Général Beauchamp. Elles sont signées N. (ou H. ?) Castelnau. Quel est ce personnage qui semble avoir joué un rôle politique important puisqu'il parle d'un chef de bureau au ministère de la guerre « qui a été longtemps attaché à son cabinet » ; le fait ressort du reste de plusieurs passages de ces deux lettres. En tête de chacune, un chiffre formé d'une H entre deux C entre-croisés. S'agissait-il d'un Curières de Castelnau, eu dépit du fait qu'il ne soit pas d'usage de supprimer la particule après une initiale ?

MONTEBRAS.

—

De La Mazières. — Une famille de La Mazière en Irlande, depuis la Révocation de l'Edit de Nantes, a habité autrefois la Saintonge dont elle était, je crois, originaire. On désirerait connaître les armoiries de cette famille.

E. R. F.

Descendance du comte de Montal. — Par qui la famille du comte de Montal, officier français qui prit part aux guerres de Louis XIV dans les Pays-Bas, est-elle aujourd'hui représentée ?

N... N...

—

Anne de Montarby. — Quels étaient le père et la mère d'*Anne de Montarby*, femme de *Robert de Boutillac*, sgr. de Verrière, Apremont, etc. et mère de *Claude de Boutillac*, femme d'*Elie de la Place*, sgr. de Russy, vicomte de Lyerville et Remonville, bailli et capitaine de Vitry le François, ambassadeur ordinaire du roi en Hollande au XVIIe siècle ?

Cette Anne ne figure pas dans la généalogie de la maison de Montarby donnée par Lainé et par Saint-Allais.

R.

—

Mesdemoiselles de Nemours. — Qui étaient exactement les demoiselles de Nemours et dans quelle circonstance s'est passé le fait suivant :

Les demoiselles de Nemours, toutes deux amoureuses de Lauzun, ont tiré au sort pour savoir laquelle des deux serait victorieuse dans cette joûte de l'amour.

L'une est devenue Anne de Portugal et l'autre Princesse de Savoie.

A. DE F.

—

Les portraits de Jean-Baptiste Rousseau 1671-1741 ; poète. — Son buste par Caffieri à la Comédie Française est de 1787 : existe-t-il de lui, outre son portrait par Aved, d'autres bustes ou portraits exécutés de son vivant ou peu après sa mort ?

GEO.

—

Alliance Salignac-Bridiers. — D'après une généalogie manuscrite, on me dit que le 22 avril 1712 fut célébré le mariage de Claude de Bridiers, fils de François, seigneur de Berthenet, Gartempe et St-Plantaire (marié en 1672 à Louise Anne Durieu) avec Anne de Salignac-Magnac de la Mothe-Fénelon de la branche de Loliverie, dont les Bridiers (de Cuzin, Indre) se qualifiaient seigneurs 50 ans plus tard et qui serait dans Montrollot (Charente).

Digitized by Google

Je ne trouve pas, dans mes notes sur les Salignac-Fénelon du Périgord, de branche appelée Magnac et Loliverie. Ne s'agirait-il pas d'une famille de la noblesse angoumoisine, appelée de Salignac, qui ne portait pas le nom de Fénelon au XVIII° siècle ?

De qui était fille Anne ci-dessus, mariée à C. de Bridiers ?

SAINT-SAUD.

—

Van Nes, amiral. — Je possède une reproduction d'un portrait du peintre Hollandais Van der Helst représentant un personnage en uniforme d'amiral du nom de Van Nes. L'original se trouve au musée d'Amsterdam.

Pourrait-on me donner quelques détails biographiques sur cet amiral Van Nes ? N'eut-il pas une descendante qui épousa le général belge d'Hane-Steenhuyse vers 1850 ?

M. DE R.

—

Viénot de Vaublanc. — Où pourrais-je trouver une généalogie de la famille Viénot de Vaublanc, surtout pour ce qui concerne la descendance issue de mariage de François-Vivant Viénot de Vaublanc, capitaine et major aux îles du Levant, et de Catherine de Perreau ?

Je n'ai trouvé quelques renseignements, d'ailleurs fort incomplets, que dans les ouvrages ci-après :

Vicomte Révérend, *Titres et anoblissements Empire*, IV, 367, 368

De Mailhol : *Dictionnaire de la noblesse française*, II, col. 764 à 769.

De la Roque : *Bulletin héraldique de France*, XIX, col. 610 à 613.

Comte de Chastellux : *État-civil de Paris*, 617.

BRONDINEUF.

—

Armoiries à déterminer : trois étoiles rangées en chef. — A quelle famille appartiennent ces armes et cette devise, relevées sur un cachet :

D'azur au lion d'..., accompagné de trois étoiles rangées en chef.

Couronne de comte.

Supports : 2 griffons.

Devise : *Omnia pro bono.*

V.

Cachet de bibliothèque. — Pourrait-on me donner la signification d'un cachet à l'encre, ovale (20 mm.), figurant un soleil entouré de rayons et portant les mots : Rouen, 1777.

QUISETTI.

—

Les sirènes de l'hôtel d'Arsène Houssaye. — On a démoli, il n'y a pas longtemps, la maison d'Arsène Houssaye, avenue de Friedland. Un de vos lecteurs saurait-il l'auteur des deux charmantes sirènes qui en décoraient la façade ? Ces deux jolis morceaux de sculpture qu'on aurait bien dû conserver, devaient certainement provenir de l'atelier d'un excellent sculpteur de l'époque.

CAVILLE.

—

L' « Adam et Eve » de Dürer. — Nous possédons temporairement une copie de l'« Adam et Eve » du maître, gravure anonyme et contemporaine de Dürer sur papier fin filigrané aux *trois têtes de bœuf* ; un iconophile a-t-il eu quelquefois occasion de voir cette pièce, et en connaît-on le graveur ?

G. BOURCARD.

—

Une gravure de la « Vierge avec l'enfant » d'après Dürer. — Il existe à Vienne (Autriche) une peinture de Dürer rubriquée *la Vierge avec l'enfant*, ou plutôt suivant nous *La Vierge au sac d'argent* mesurant 49 cm sur 36 1/2 ; la gravure, qui n'est certes pas de Dürer, bien qu'elle porte en haut à gauche son monogramme et le millésime 1512, est de mêmes dimensions que la peinture et est en contre-partie ; elle porte en haut en dehors de la partie gravée et en manière de légende les mots suivants : *Ego dilecto meo et ad me conversio eius. cant. e. 7.*

L'épreuve d'essai que nous possédons est paraît-il *rarissime* : c'est une eau forte qui semble avoir été gravée au XVII° siècle, ceci, néanmoins sous toutes réserves. Quelques confrères ont-ils jamais eu l'occasion de voir cette estampe ou pourraient-ils nous donner quelques renseignements à son égard. Le papier est filigrané à la fleur de lys.

G. BOURCARD.

Digitized by Google

Journal de Francfort. — Il a existé, sous Louis-Philippe, et certainement de 1836 à 1837, un *Journal de Francfort* français, rédigé par un nommé *Durand, plus tard rédacteur en Chef du Capitole, à Paris.*

Pourrait-on m'indiquer où se publiait ce *Journal de Francfort* et où on pourrait en consulter la collection ?

HENRY DE BIUMO.

—

« Volupté » de Sainte Beuve. — Il faut aimer *Volupté*, ce beau livre de Sainte-Beuve. On y trouve des choses inattendues.

A la page 11 (3ᵉ édit. 1845), je lis ceci :

Après deux ou trois questions pareilles où se mordit ma langue, je n'en fis plus,

Où se mordit ma langue ! Enfin, on comprend.

Mais un intermédiairiste m'expliquera-t-il cet autre passage (page 128) :

Seulement, les jours de ces grandes pâleurs, je remarquais qu'elle était plus sujette à la dévotion tendre ; elle lisait alors, et ne se remplissait pas ».

Ne se remplissait pas ?

SAINT-MALC.

—

« Mieux vaut une injustice qu'un désordre ». — Les citations ont des moments de vogue. Il a suffi que Jules Destrée, le député belge, emploie cette formule, en l'attribuant timidement à Gœthe, pour que tout le monde la reprenne.

Mais où est-elle ? O. G.

—

Correspondance du Marquis A. de Custine. — On désirerait savoir où se trouve la correspondance du Marquis Astolphe de Custine.

DE M.-B.

—

De Capisuchi-Bologne. — Le marquis de Foudras, dans le prologue d'*Un capitaine de Beauvoisis*, dit que son grand-oncle, le marquis de Capisuchi-Bologne, l'enragé veneur, laissa d'un mariage « de convenance », un fils qui porta le nom de son père, sans se prévaloir de sa naissance, fut orfèvre à Paris, rue Bourbon-Villeneuve et mourut vers 1860, carrière du Maine.

Pourrais-je avoir quelques précisions sur ce fils ? A-t-il laissé postérité ? Qui était sa mère, morte, paraît-il, en Haute Marne en 1843 à 90 ans ?

Baron A-H.

—

Napoléon Iᵉʳ : Plaque relative à ses cendres. — Le Musée d'Auckland (Nouv. Zélande) vient de recevoir le don d'une plaque de 0.90 sur 0.70, portant cette inscription :

Ici
reposèrent
les restes mortels
de
l'Empereur
Napoléon
du 9 au 15 décembre 1840

Comment expliquer que cette plaque qui date évidemment du retour des Cendres, soit venue s'échouer en Nouvelle Zélande ?

Où pouvait-elle être placée ? P. F.

———

Les questions sur la généalogie, qui, pour la plupart, ne concernent que des personnes, et des familles ignorées, sont si nombreuses que nous devons — il nous faut le répéter — en limiter l'insertion. Pour un même collaborateur, nous en publierons une, ou deux au plus, par numéro. L'*Intermédiaire* se doit surtout, de répondre à des questions originales et neuves intéressant la littérature et l'histoire des mœurs. Les recherches généalogiques, d'intérêt privé, ont certes, une place dans nos colonnes, mais dans la proportion accordée aux diverses matières qu'on y traite : Pour ces questions, la priorité revient de droit à celles concernant des personnalités célèbres.

Pour les questions relatives à l'étymologie ou à la bibliographie, il paraît utile d'indiquer que la consultation des dictionnaires généraux ou spéciaux doit les précéder. Il en est de même des questions grammaticales, si souvent résolues dans des recueils affectés à ces problèmes. Et aussi des questions concernant les artistes et leurs œuvres.

Il va de soi que les controverses qui ne pourraient se composer que d'opinions et d'appréciations personnelles sortent de notre cadre, et que toute question qui ne tendrait qu'à ce résultat, ne serait pas susceptible de convenir à l'*Intermédiaire*.

Digitized by Google

Réponses

Le cœur de Voltaire, à la Bibliothèque nationale (T. G.). — On vient de constater avec quelque solennité que le cœur de Voltaire est toujours à la Bibliothèque nationale.

Faut-il rappeler comment le cœur de Voltaire arriva dans ce dépôt ?

Le marquis de Villette, chez qui Voltaire était mort, et qui était le mari de la nièce adoptive de Mme Denis, lors de l'embaumement par le pharmacien Mitouard, réclama le cœur. Il voulait le placer sur une des cheminées de la maison mortuaire, dans un petit monument funèbre commandé à Houdon. Il mourut avant d'avoir mis ce projet à exécution. Sa veuve emporta le cœur avec elle, quand des revers de fortune l'obligèrent à se loger modestement, avec son jeune fils, au cul-de-sac Férou. Ce fils, ardemment royaliste et profondément voltairien, mourut en 1859 et institua comme héritier M. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, qui n'était, en la circonstance, que le fidéi-commis du comte de Chambord. Le roi très chrétien allait-il hériter du cœur du philosophe sceptique ? Il échappa à cette embarrassante aubaine, les tribunaux ayant annulé, au bénéfice des héritiers naturels, le testament du dernier des Villette. Les parents étaient intervenus au procès par l'organe de Me Léon Duval.

Le cœur, qui était au nombre des reliques, fut offert à l'Etat ; Napoléon III l'accepta. Où le mettre ? M. Duruy proposa de le placer à côté de l'œuvre même de l'écrivain. En conséquence, le ministre de l'instruction publique, s'étant transporté à la Bibliothèque impériale, en présence de l'administrateur général de cet établissement, reçut des mains de Léon Duval le cœur de Voltaire, enfermé dans un récipient ayant la forme d'un cœur en métal doré, sur lequel étaient écrits ces mots : *Le cœur de Voltaire mort à Paris le XXX may MDCCXXVIII.* M. Victor Duruy déclara prendre possession de ce précieux dépôt et arrêta qu'il serait provisoirement conservé dans le local le mieux gardé de la Bibliothèque impériale, c'est-à-dire à son département des médailles, jusqu'au moment où l'état d'avancement des travaux permettrait de l'installer définitivement entre les départements des manuscrits et des imprimés, au premier étage de la rotonde qui serait disposée à l'effet de recevoir, avec le cœur de Voltaire, l'original de sa statue par Houdon, les médailles frappées en son honneur, les correspondances manuscrites et les œuvres imprimées de l'immortel écrivain.

Il y a quelques jours, prenant possession de son nouveau poste, M. Henry-Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, remarqua que la maquette de la statue de Voltaire par Houdon, qui contenait le cœur de Voltaire, serait mieux à sa place dans un lieu moins désert. Il décida donc de descendre la statue dans le vestibule, et de vérifier, en même temps, si le cœur de Voltaire était bien toujours dans le socle. Il convint de le faire avec quelque solennité, en présence de M. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique. Cette cérémonie a eu lieu mercredi 20 février dernier.

M. Léon Bérard qu'accompagnait M. Paul Vinson, chef adjoint de son cabinet, s'est rendu dans l'après-midi à la Bibliothèque nationale

Autour du ministre étaient réunis MM. Paul-Léon, directeur des beaux-arts ; Roland-Marcel, administrateur général ; Mortreuil, secrétaire général de la Bibliothèque nationale ; de La Roncière, conservateur du département des imprimés ; Omont, conservateur du département des monuments ; Courboin, conservateur du département des estampes, etc.

En présence du ministre, on a déboulonné une plaque de bronze sur laquelle est gravée cette inscription : « Cœur de Voltaire remis à la Bibliothèque nationale par les héritiers du marquis de Villette, 1864 ». Cette plaque masque une porte qui a été ouverte et derrière laquelle se trouve une cavité d'où l'on a extrait un petit coffret de bois, qui a été ouvert à son tour.

Dans ce coffret est apparu, sous une étoffe violette, un gros cœur en métal qui porte ces mots en lettres noires : *Le Cœur de Voltaire, mort à Paris le XXX may MDCCLXXVIII.* Obéissant à un

Digitized by Google

sentiment de respect, le ministre n'a pas cru devoir faire ouvrir ce reliquaire.

Au fond du coffret, était placé le procès-verbal de la prise en possession, en 1864, par M. Victor Duruy, ministre de l'instruction publique, du cœur de Voltaire, procès-verbal où sont consignées les circonstances de son don à l'Etat pour la Bibliothèque.

M. Léon Bérard, après avoir prononcé quelques mots, a signé le procès-verbal de la reconnaissance, que les assistants ont signé également. Puis le cœur a été replacé dans le coffret, avec le procès-verbal signé par Victor Duruy. Le procès-verbal signé par M. Léon Bérard sera conservé aux archives de la Bibliothèque nationale.

Voici le texte du dernier procès-verbal :

Le 20 février 1924, à 14 h. 30, M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, a honoré de sa présence l'installation du plâtre original du Voltaire de Houdon dans le vestibule d'honneur de la Bibliothèque Nationale et l'ouverture du coffret contenant le cœur du grand écrivain.

Le ministre a pu constater que le cœur se trouvait dans le coffret et celui-ci a été replacé aussitôt à l'intérieur du socle de la statue où il était conservé.

Le procès-verbal a été signé par le ministre le jour et an que dessus.

Ajoutons que pendant le siège de Paris, le reliquaire avait été caché chez M. Jean Babelon, père du futur administrateur du Cabinet des Médailles.

I.

—

Le trésor de Marie-Antoinette et le comte de Fersen.— La fuite à Varennes (LXXXVI, 575 ; LXXXVII, 101). **— Une lettre inconnue de Marie-Antoinette.** — Nous annonçons à la Bibliographie, un livre d'un très grand intérêt, de M. Albert Mousset : *Un témoin ignoré de la Révolution : le comte de Fernan Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris (1787-1791)*. (Champion, éditeur). C'est un ouvrage qu'il sera indispensable de consulter chaque fois qu'on écrira sur la Révolution française. Sa correspondance jusqu'à ce jour ignorée, est pleine de renseignements directs et de premier ordre sur les événements qui se déroulèrent de 1787 à 1791. Sur la fuite du Roi, sur les raisons politiques qui la provoquèrent, nous trouvons là des éclaircissements précieux. Pour joindre aux documents que nous avons analysés, nous reproduisons une lettre de Marie-Antoinette qui était restée *inédite*, qu'aucun historien de la Révolution ne semble avoir connue, et qui est capitale.

Après l'incident du 18 avril 1791, où la foule obligea le Roi à rentrer aux Tuileries alors qu'il se mettait en route pour Saint-Cloud, la reine fit appeler l'ambassadeur d'Espagne, son confident. En raison de l'effervescence, il ne put s'approcher d'elle. Elle lui adressa sur le champ, cette lettre non signée, conservée en original aux Archives nationales de Madrid (Fonds *Estodo*, liasse 3959, pièce 8), et dont M. Mousset a respecté l'orthographe.

Je crois qu'il est plus prudent que je ne reçoive pas chez moi la personne qui m'a écrit : je suis charmée de ce qu'un courier part ce soir. Ce qui s'est passé hier ne laisse plus de doute n'y sur ce que nous sommes, n'y sur ce que nous avons à faire. Le roi d'Espagne ne peu n'y ne doit laisser sont parent, son alliée dans la position où il est, ce n'est plus des conseils qu'on lui demande, c'est du secours réelle. Notre marche a nous et de céder au torren dans ce moment pour conserver notre vie (je ne dis pas trop) et pour parvenir a sortire d'icy coute qui coute, mais pour cela il faut que les puissances étrangères nous aident de leur secours. On ne leur demande pas d'entrer en France mais seulement qu'elles fomente sur leurs frontières respective une force suffisant pour les françois fidels et mécontents qui ne pourrait pas nous rejoindre au lieu de notre retraite puissent être sure de trouver un appui.

C'est sur cette question indispensable avant de rien entreprendre que nous demanderions a votre Cour une réponse prompte : si le roi parvient à sortire d'icy et à ce retirer dans une ville forte réclamant alors les secours de l'Espagne, peut il y compter oui ou non !

La même question a déja été faite a l'Empereur et on en attend la réponse. On croit être sûre de la Sardaigne et de la Suisse, mais on va aussi leurs écrire, au moins à Turin, car la Suisse, il faut y traiter differemment a cause du secret et du nombre de cantons.

Quant à l'Espagne, si elle veut bien ve-

Digitized by Google

nir a notre secoure, je crois qu'il n'y faudroit point employer de troupes vallons a cause du grand nombre de français qui y servent, ce qui pourrait être meme facheux pour cette troupe, la séduction y étant plus aisé a cause de la langue. Et si l'on pouvoit y mettre plus de cavalerie possible cela serait mieux à cause du pays. Il faudrait environs vingt milles hommes distribué sur les frontières. Si l'Espagne pouvait fournire quelques millions, cela serait extremement utiles, soit d'elle, soit des emprunts qu'elle feroit pour nous, mais en son nom, et qu'elle feroit passer en Flandres. Elle doit compter que nous regarderons comme une dette sacré vis-à-vis d'elle et qu'elle sera remboursé le plus tot possible et de la manière qui lui conviendra le mieux.

Je voulois parler hier en notre nom a tous deux a la personne, mais ce qui c'est passé, rend la chose bien urgente et on n'exagerera rien en disant que le retard peut faire perdre la vie et la couronne a une branche qui est de cœur et de sentiment attachee a ses plus proches parents et ses veritables alliées.

Je prie la personne de me renvoyer demain matin cette lettre et de compter sur mon estime et mon véritable attachement.

Fernan Nunez demanda la permission d'envoyer la lettre à Madrid. « Si vous êtes sure, répondit Marie-Antoinette, que ma lettre ne sera pas prise, je n'ai point d'objection à faire ; mais un courier peut tomber ou mourire en chemin ; dans quelles mains mon écriture resteroit-elle ? »

La lettre fut transmise avec les observations pressantes de l'ambassadeur.

Les préparatifs d'évasión s'achevaient. Dans sa suprême entrevue avec Fernan Nunez, le 6 juin 1791, Marie-Antoinette, faisant allusion aux rapports du comte d'Artois avec la Cour d'Espagne, répète qu'elle ne peut avoir que des soupçons à l'égard de toute agitation qui ne serait pas engagée avec la pleine connaissance du Roi. Ce n'est qu'une fois hors de Paris et, à couvert, dans une place forte, que le monarque pourra parler librement aux princes alliés, se mettre en mesure de recevoir utilement leurs secours et attirer à lui tous les mécontents du royaume, ainsi que ceux qui se sont éloignés de sa personne à cause de son inaction ou de l'attitude qu'il s'est vu obligé d'observer à leur endroit. « Alors, la pacification de l'Europe était complète, et nous était assurés préalablement (même au prix de sacrifices) la neutralité ou l'appui de l'Angleterre et de ses alliés. Nous pourrons parler avec dignité et fermeté et proposer à l'Assemblée la réalisation des engagements pris par le Roi le 23 juin 1789, avec les quelques modifications ou additions dont les événements ultérieurs ont montré la nécessité. Et si, nonobstant la réunion de la nouvelle Assemblée, ni la patience, ni la modération ne suffisent à ramener les esprits à la raison, on pourra recourir, en toute justice, et en tout espoir, à l'ultime ressource, qui est celle des armes ». (Lettre confidentielle de Fernan Nunez à son ministre, 7 juin 1791).

Au reçu de la dépêche qui relate cet entretien, la Cour d'Espagne sort de son mutisme. « La manière de voir du Roi est si conforme à celle de cette souveraine qu'Elle recevra au plus tôt, par une main sûre, une instruction ou un plan touchant l'action que Sa Majesté estime devoir être entreprise ».

Les assurances de la Cour d'Espagne — qui ne cachaient peut-être que de nouveaux attermoiements — arrivèrent trop tard : la famille royale s'était enfuie — pour se faire arrêter à Varennes.

L'importance de cette lettre est capitale. Elle éclaire d'un jour total, le secret de la fuite et les projets du Roi — et surtout de la Reine — qui l'avaient déterminé. Le rôle de Fersen ne vient plus qu'au second plan, encore qu'il ait pu n'être pas étranger aux illusions dont la Reine se berçait à l'endroit de l'Espagne.

Mais Charles IV, dans ce drame du 20 juin, porte une lourde responsabilité. Ce drame ne se serait pas produit, s'il avait osé prendre franchement position vis-à-vis de la famille royale. M.

*
* *

En 1912 dans *Autour du Temple* (III, 156-162), j'ai publié les lettres suivantes provenant des Arch. Imp. et Roy. de Wien (*Varia France, dossier 61*) les 4 lettres suivantes qui m'avaient été communiquées par le comte de Pimodan avant sa publication de : *Le comte F.C. de Mercy-Argenteau* :

1° Le comte de Fersen au baron de Thugut Bonn, 31 août 1794 ;

Digitized by Google

2° Du même au même, 9 septembre 1794 ;

3° Louis XVI et Marie-Antoinette au comte de Fersen, 20 juin (1791) ;

4° Le baron de Thugut au comte de Fersen, 21 septembre 1794.

GUSTAVE BORD

—

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42.) — Dans une demande de secours datée du 10 prairial, hôtel Croy, rue du Regard, Claude Deseine s'exprime ainsi : « Claude Deseine, sculpteur-figuriste, sourd-muet, a l'honneur de vous représenter qu'il a fait hommage à l'Assemblée Constituante et à celles subséquentes, de plusieurs de ses ouvrages ; il a fait de mémoire, et sans modèle, le premier buste qui aye été fait du général Bonaparte, buste que le général a accepté à son retour de la première campagne d'Italie. Il combla l'artiste de témoignages de bonté particulière. Les trois assemblées ont formellement recommandé Deseine aux soins paternels du Gouvernement..... » Salut et respect. — Claude Deseine » (*Revue de la Révolution*. Déc. 1883).

Ce buste existe-t-il ; connait-on une gravure faite d'après — comme celle de son Mirabeau du Musée de Rennes par Brea ?

GEO.

*
* *

Dès le mois de mars 1794, l'Opéra mettait à la scène *Toulon soumis*, un acte de Fabre d'Olivet, musique de J.-B. Rochefort.

En novembre 1799, quelques jours à peine après le Dix-huit Brumaire, on représentait au théâtre Favart *Les Mariniers de Saint-Cloud*, de Sawrin ; au Vaudeville, *La Girouette de Saint-Cloud*, de Barré, Radet, Desfontaines, Dupaty, Bourgueil et Maurice Seguier ; au théâtre des Troubadours, *Une Journée de Saint-Cloud, ou la Pêche aux Jacobins*, de Léger, Chazet et Armand Gouffé.

Entre ces deux dates, viennent se placer les faits signalés par Mag. Mar.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Le char de Napoléon (LXXXVI, 810, 918 ; LXXXVII, 13, 104). — On trouvera un récit très complet et fort intéressant des funérailles de l'Empereur, ainsi que la description détaillée du char funèbre, dans l'ouvrage suivant : *Napoléon à Paris ou Translation de ses cendres sous le dôme des Invalides*, etc., par M. le..., Ex-Ministre de S. M. Impériale et Royale (Paris, P.-H. Krabbe, 1841, in-8°).

Cet ouvrage est attribué au baron de Lamothe-Langon.

CINQDENIERS.

—

Le lieu de l'exécution d'André Chénier (LXXXVII, p. 92). — Alfred de Vigny, qui n'était pas historien, mais poète, a commis une erreur, en affirmant qu'André Chénier fut exécuté place de la Révolution.

L'emplacement de la guillotine fut, dans le courant de la Révolution, changé cinq fois. Etabli d'abord place du Carroussel, il fut transféré place de la Révolution, l'ancienne place Louis XV, l'actuelle place de la Concorde.

Mais les nombreux commerçants de la rue Saint-Honoré fermaient leurs magasins au moment du passage funèbre des condamnés ; c'était au milieu d'un silence de mort que les victimes étaient conduites au supplice.

A la suite de ce blâme silencieux, les comités de la sûreté générale et du Salut public résolurent de changer l'échafaud de place.

Transféré d'abord à la Bastille, et de là à la place du Trône, les grandes fournées des victimes, envoyés à la mort, à la suite de la loi du 22 Prairial, périrent place du Trône.

André Chénier fut du nombre des 26 victimes, immolées le 7 thermidor an II, le 25 juillet 1794. Les corps furent jetés dans la fosse commune d'un terrain dépendant de l'actuel couvent des Dames de l'Adoration perpétuelle, dans la rue de Picpus.

L'échafaud fut encore une fois transféré, cette fois là place de l'Hôtel de Ville — la Grève — c'est là que Fouquier-Tinville et quinze de ses coaccusés subirent le 18 floréal III (8 mai 1795), la peine de leurs crimes, à juste un an, moins deux jours, de l'immolation de Mme Elisabeth, sœur du Roi.

FROMM, de l'*Univers*.

Digitized by Google

*
* *

Voir page 57 de la brochure: *La Vérité sur la famille de Chénier*, par L.-J.-G. de Chénier, avocat, neveu d'André et de Marie Joseph, Paris 1844.

M. le comte A. de Vigny est encore dans l'erreur ; le jugement (7 thermidor, an II) porte : qu'il sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, sur la place publique de la barrière de Vincennes.

C'est là, en effet, qu'André de Chénier cessa de vivre, à 31 ans !

P. c. c. L. V. P.

*
* *

Une plaquette intitulée : *Fondation de la chapelle funéraire de Picpus*, imprimée chez Lottin, de Saint-Germain, en 1844 confiait une : « Liste des victimes immolées à la barrière du Trône et acheminées au cimetière de Picpus, d'après le relevé authentique des jugements du tribunal révolutionnaire puis du greffe de la Conciergerie ».

On y lit :

7 thermidor an II (25 juillet 1794)... Chénier (André), homme de lettres (31 ans)...

D'autre part, dans le grand cimetière de Picpus, près de la porte de l'enclos des guillotinés, dit *le champ des Martyrs*, se trouve une inscription en marbre blanc ainsi conçue :

André Chénier
Fils de la Grèce et de la France
1762-1794
Servit les Muses
aima la sagesse
mourut pour la Vérité.

C'est dans cet *enclos des guillotinés*, que furent inhumées, dans une fosse commune, les 1307 personnes suppliciées à la place du Trône renversé en 1794.

(Voir : *Le Cimetière de Picpus, 1794-1921*. Par Lucien Lambeau. Annexe au procès-Verbal de la Commission du Vieux Paris, du 28 mai 1921, 43 pages in-4° sur 2 colonnes, 2 planches). L. L.

—

Philippe-Egalité. Ses déplacements en 1790 (LXXXVII, 91). — Lire 1790 au lieu de 1791.

—

Armoiries de la Ville de Paris (XXXVI ; LI ; LIX ; XLII ; XLIII ; XLIV ; XLV ; LXVII). — Un décret promulgué en février 1921 consacre la modification aux armes de la ville de Paris résultant de la citation à l'ordre de l'armée, en date du 28 juillet 1919, dont la ville de Paris a été l'objet : une requête avait été présentée au nom du préfet de la Seine par M. de Berly, référendaire au sceau de France, et c'est sur l'avis, émis par le conseil d'administration du ministère de la justice que le décret suivant a été signé sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice :

Art. 1er. — Les armoiries de la ville de Paris sont réglées ainsi qu'il suit : « de gueules à la barque antique (équipée) d'argent voguant sur une onde du même, au chef d'azur semé de lys d'or ; l'écu surmonté d'une couronne murale sommée de quatre tours d'or, soutenue de la devise *Fluctuat nec mergitur* et accosté de deux branches de sinople (chêne et laurier) croisées en pointe et liées de gueules, par un ruban du même auquel sont appendues, à dextre, l'étoile de la Légion d'honneur, à sénestre, la Croix de guerre, toutes deux au naturel ».

Art. 2 — Remise est faite à la ville de Paris de la totalité des droits de sceau attachés à la présente modification des armoiries.

—

Bazar incendié des Italiens (LXXXVI, 861 ; LXXXVI, 19). — Le *Bazar* occupait le n° 23 du boulevard des Italiens ; il était situé entre le n° 21 où se trouvait le célèbre *Au Friand*, un des magasin de la maison de comestibles Potel et Chabot (un autre était au n° 28 de la rue Vivienne), et le n° 25 où ont existé les Bains chinois de 1792 à 1856. L'emplacement du *Bazar* peut approximativement être situé à l'endroit où l'on voit actuellement la haute porte cochère de l'immeuble qui porte le n° 27.

L'incendie du *Bazar*, qui se manifesta dans la nuit du 1er au 2 janvier 1825, fut rapidement combattu. On eut bien à déplorer la mort de quelques serpents boas et d'oiseaux rares du Sénégal, sans compter d'importantes pertes de marchandises, mais les bâtiments furent presque complètement sauvés, et continuèrent à être utilisés jusqu'à l'époque où la maison fut démolie pour être reconstruite. C'est ce qui explique comment, en 1839, il se trouvait encore plusieurs marchands établis dans l'immeuble incendié.

Il y avait non loin de là un autre *Bazar*

Digitized by Google

qui possédait deux entrées, l'une sur le boulevard des Italiens entre la rue de Grammont et la rue de Choiseul, et l'autre sur cette dernière rue qu'il rejoignait en retour d'equerre. G. P. M.

—

Rue de la Serpe, à Paris (LXXXVI, 907 ; LXXXVII, 54). — Si le classement par rues n'a été introduit dans le *Bottin* qu'à partir de 1850, il existait bien avant cette date dans d'autres annuaires, tel que l'*Almanach général parisien*, de Lutton, et l'*Almanach général de la France*.

Or, sur aucun de ces annuaires on ne voit figurer en 1840 de limonadier du nom de Leroy dans la rue de la Vierge.

Depuis le jour où j'ai posé ma question, j'ai eu l'occasion d'interroger sur la rue de la Serpe M. Edgar Mareuse, à qui rien de ce qui concerne la topographie parisienne n'est étranger. L'érudit connaisseur parisien a bien voulu me répondre qu'une rue de ce nom n'avait jamais existé dans notre capitale. Il croit qu'il s'agit là d'une coquille d'imprimerie : rue de la *Serpe* au lieu de rue de la *Harpe*. En 1840 il y avait en effet au numéro 54 de cette dernière rue, à l'angle de la rue Pierre-Sarrazin, un limonadier nommé Leroy-Lambert. Est-ce cet industriel qui, pressentant, à l'occasion des funérailles de l'Empereur, une grande affluence de spectateurs et escomptant une recette fructueuse, se sera transporté sur l'Esplanade et y aura installé une boutique de fortune ? Cela n'est pas impossible, bien qu'on ne puisse s'empêcher de faire la remarque que, la rue de la Harpe se trouvant beaucoup plus près du palais des Thermes que de l'hôtel des Invalides, le sieur Leroy aurait pu rédiger son affiche d'une façon plus conforme à la réalité. UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Armynot, échanson d'Anne de Bretagne (LXXXVII, 43, 105). — Ce nom n'est pas breton, non plus que ceux d'Arminius, Armand, Armengaud, Armagnac et autres dérivés d'Herman. (La Bretagne n'étant pas sur le chemin des migrations vandales ou wisigothes, on n'y rencontre guère de noms germaniques).

Sa terminale *ot* est franchement bourguignonne. Ce qui expliquerait le reste ; les fonctions de caviste sont encore, de nos jours, réservés aux compatriotes des bons vins.

Mais qu'allait donc faire à Fornoue, loin de sa souveraine, cet officier du gobelet, et pourquoi sa vie et sa mort furent-elles ignorées des chroniqueurs de Charles VIII ?

PALLIOT, neveu.

—

Le bailli de Ferrette (LXXXVII, 45). — Voici ce qu'écrit au sujet de ce personnage le maréchal de Castellane dans son journal à la date du 24 février 1818 :

Le commandeur de Ferettes (*sic*) avait soixante-treize ans ; de petite stature, fort maigre, c'était un prodige de voir ses petites jambes porter sa chétive personne. C'était l'homme le plus courageux de son siècle, d'oser marcher sur de pareils soutiens. M. de Ferettes avait de la poudre, des boucles, une queue. Le bailli de Ferette était très bête, sa tournure était ridicule, il faisait partie du corps diplomatique sous tous les gouvernements depuis trente ans, en qualité d'ambassadeur de l'ordre de Malte ; il avait 120 000 francs de rente, de dédommagement de commanderies en Allemagne. S'étant offert au grand-duc de Bade pour être ici son envoyé sans appointements, il était son ministre-plénipotentiaire, possédait, en conséquence, le grand cordon de ce duché. Depuis de longues années, M. de Ferettes ne manquait pas une représentation d'opéra, toujours au balcon, appuyé à la colonne, à la même place ; l'ouvreuse la lui gardait religieusement. C'était l'homme de France le plus au fait des actrices de l'Opéra, mettant une importance extrême aux intrigues de ces demoiselles connaissant avec détail leurs aventures galantes, se plaisant à les raconter, se félicitant quand on le mettait sur ce sujet...

Le commandeur de Ferettes entretenait en ce moment une chanteuse, Mlle Cinti devenue plus tard Mme Damoreau]; elle était grosse, et il se flattait que c'était son ouvrage. Quand il voulait être bien aimable avec ses maîtresses, il leur râclait de son violon en chemise; il leur donnait là une jolie récréation ! On l'avait surnommé l'« Apollon du Père-Lachaise ».

Dix ans plus tard, le 10 janvier 1828, Castellane écrivait :

Chacun voudrait obtenir du nouveau cabinet [Martignac] ce qu'il désire ; le vieux bailli de Ferrette disait : « Le ministère se couvrirait de gloire s'il payait les dettes de Mlle Cinti ». Le commandeur l'aime pres-

Digitized by Google

que autant que le whist où il a perdu 900 louis depuis six semaines. Il se désole de son départ ; Mlle Cinti s'est sauvée en Belgique avec un chanteur...

Enfin on lit dans le même *Journal* à la date du 7 septembre 1831 :

M. le bailli de Ferrette, grand prieur de l'ordre de Malte, ancien ministre plénipotentiaire du grand duché de Bade, est mort le 5 septembre à quatre-vingt deux ans. Il avait une grande fortune, et laisse une foule de petits legs. Il laisse à Mme Damoreau-Cinti, qu'il a entretenue longtemps, sa montre et un vieux piano ; au prince de Talleyrand, une tabatière avec une miniature de Petitot. Depuis deux ans, la santé du bailli de Ferrette l'avait forcé de renoncer à l'Opéra dont il était l'habitué du balcon le plus déterminé.

Notre confrère Victor trouvera également des indications sur ce fantoche en somme assez ridicule dans les *Reminiscences* du major britannique Gronow.

Il convient d'ajouter que, pendant les vingt-cinq années de son séjour à Paris, le bailli de Ferrette ne cessa d'habiter le n° 11 de la rue St-Florentin.

Voici, pour terminer, la notice biographique que lui consacre M. Roger Boutet de Monvel dans son livre *Les Anglais à Paris* (p. 119, note) :

Etienne, bailli de Ferettes, 1747 [?] † 1831, [fils de François-Antoine-Frédéric-Charles-Félix, comte de Ferette et de Marie-Anne-Françoise-Josèphe-Eve-Christine de Reinach]. Il était déjà bailli de l'ordre de Malte en 1767 et ambassadeur de cet ordre à Paris. En 1805, les domaines de Malte à Heitersheim [dans le Brisgau] ayant été sécularisés et incorporés au grand duché de Bade, le baron de Ferettes fut indemnisé par une pension viagère de 60.000 livres et nommé ministre de Bade auprès de Napoléon 1er, plus tard auprès de Louis XVIII. Il démissionna en 1830.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

*
* *

Le *Bulletin de Police* du 28 messidor an XIII (Arch. Nat. A. F. IV 1494) comporte une anecdote concernant le *bailli de Féret*. Voici, d'après *Ernest d'Hauterive*. (*La Police secrète du Ier Empire*, tome II, page 8) le résumé de cette note :

Paris, Légations Etrangères — Anecdote. M. le Bailli de Féret était dans la loge diplomatique à l'Opéra. Il y déduisait fort au long comme quoi tout était à la guerre avec l'Autriche : M. de Thugut rentrait au Ministère, M. de Cobentzel ne revenait plus à Paris, etc., etc., lorsque M. le marquis de Lucchesini, qui arrivait de Francfort, entra tout à coup dans la loge et démentit complètement les nouvelles du Bailli de Feret et ajouta même qu'il avait vu à Francfort M. de Cobentzel qui revenait à Paris.

Ceci concerne peut être le *bailli de Ferettte*. R. M.

—

Quel était le véritable nom de la mère de Balzac ? Hugo et Dumas étaient-ils nobles ? (LXXXV, 140, 253, 397, 544, 611, 920 ; LXXXVII, 58). — Nos anciennes familles féodales étaient moins rigoristes que notre confrère qui s'élève dans sa réponse (LXXXVII, 58) contre le fait qu'un membre d'une famille puisse disposer, par une reconnaissance, du nom de celle-ci.

Je n'en veux pour preuve que les « Documents historiques et généalogiques », extraits en 1877 du Chartrier de Thouars par le duc de la Tremoille. Celui-ci n'a pas cru devoir omettre de parler dans la troisième partie de son ouvrage des bâtards des aînés de sa race. Ces bâtards du XVe au XVIIe siècle portèrent le nom de la Tremoille (parfois du reste précédé du mot « bâtard » ou simplement « b ») et, de l'un d'eux Hannibal de la Tremoille vicomte de Marcilly (milieu du XVIIe siècle) il est dit qu'il fut « très utile à sa famille » par laquelle par conséquent il n'était pas renié. GILLETON.

—

Portrait de François Blondel, architecte (LXXXVII, 43). — Cet architecte est l'auteur d'un *Cours d'architecture* et des ouvrages suivants : *Comparaison de Pindare et d'Horace ; Histoire du Calendrier Romain ; Notes sur l'architecture de Savot ; Cours de mathématiques pour le Dauphin ; l'Art de jeter les bombes ; Nouvelle manière de fortifier les Places ; Révolution des quatre principaux problèmes d'architecture.*

Notre confrère P. D., pourrait consulter ces ouvrages, car — si j'en crois des volumes du même genre de l'époque, en ma possession — les auteurs avaient alors souvent coutume de publier leur portrait en tête de leurs ouvrages.

R. M.

Digitized by Google

Lord Byron boiteux. La boiterie de lord Byron (LXXXVII, 43). — Ces deux questions n'en font, en réalité qu'une. Il est d'ailleurs difficile d'y répondre, car je ne connais qu'un témoignage précis sur l'infirmité du poète, et le dernier biographe de celui-ci, M. Roger Boutet de Monvel (*La Vie de lord Byron*, Paris, Plon, 1924), le déclare mensonger :

Trelawny regardait, absorbé dans ses méditations, lorsqu'il fut pris d'une intolérable curiosité, d'une envie malheureuse, contre laquelle, pour son plus grand dommage, il ne chercha point suffisamment à se défendre. Ce qu'il voulait, c'était constater de ses yeux, vérifier à son aise, l'origine de cette boiterie dont Byron avait été toute sa vie le martyr. Il envoya Fletcher lui chercher un verre d'eau, et profitant de son absence, découvrit les pieds du cadavre. « J'eus la révélation, la clef du mystère. Il avait les deux pieds contrefaits, et les jambes atrophiées jusqu'aux genoux ». Sacrilège doublé d'une imposture, Byron n'avait qu'un pied de contrefait — resterait à dire lequel — et si ses jambes n'étaient pas de même longueur, il ne s'en fallait pas de grand'chose. Mais on sait assez quelle était l'aversion de Trelawny pour le noble lord, et combien, au fond, la mort atténue peu ces sortes de jalousies.

Alors

A. Boghaert-Vaché.

P. S. — Un nouveau biographe, M. Rodocanachi, reproduit, lui, le témoignage sans faire de réserve. Il écrit que l'infirmité affectait surtout la jambe gauche. Et il signale à propos de la boiterie de Byron une étude spéciale que nos confrères devront naturellement consulter : *Lord Byron's Lameness*, par M. James Ward (Londres, 1915).

B.

*
* *

Dans son livre récent, *Byron*, M. E. Rodochanachi assure que le poète anglais était infirme des deux jambes, surtout de la gauche. Voici ce qu'il écrit à ce sujet (p. 9) :

On raconte qu'une maladresse de sa bonne rendit Byron boiteux dès les premiers temps de sa vie ; les mères admettent difficilement qu'un défaut de ce genre soit congénital (1). Trelawny, qui examina son cadavre à Missolonghi, rapporte que *ses deux pieds étaient mal conformés*, en sorte qu'il ne pouvait poser le talon par terre ; aussi portait-il des chaussures spéciales (1). En outre *sa jambe gauche était un peu plus courte que l'autre et tournée en dedans comme le pied*. Pour cacher cette difformité, il porta toute sa vie des pantalons très larges tombant sur le pied, et quand il se livrait à la natation, un pantalon de nankin. Il marchait avec peine. Lorsqu'il entrait dans un salon, il se précipitait en avant, puis s'arrêtait brusquement, pensant ainsi dissimuler sa claudication.

P. c. c. Saint-Audemer.

—

La date et le lieu de naissance de Jacques Cartier (T.G.; LXXXVII, 2, 113). — M. Charles Le Goffic, le brillant historien, toujours si précis, a étudié ce problème autrefois, dans le *Petit Havre* ; voici le passage essentiel de cet important article :

« Naquit-il (Cartier) en 1494 ou en 1492... ? Les biographes du grand navigateur, pour donner la préférence à l'année 1494, s'appuyaient sur un passage des registres paroissiaux de Saint-Malo, en date de cette année, où il est dit :

« Le XXXIe jour de décembre fut baptisé ung filz à Jamet Quartier et Gesseline Jansart, sa femme, et fut nommé par Guillaume Maingart, principal compère, et petit compère Raoulet Perdriel ».

« Remarquez ce « fut nommé ». Nommé quoi ? De quel prénom ? Du prénom de Jacques évidemment, disaient les biographes. Mais voici que M. Jouan des Longrais dénicha tout à coup trois pièces de justice où figurait Jacques Cartier et où il était donné, à la date du 2 janvier 1548, comme âgé de 56 ans ; à la date du 23 décembre 1551, comme âgé de 60 ans ; à la date du 6 juin 1556, comme âgé de 64 ans. D'où il résulte que Jacques Cartier ne savait pas très bien son âge, puisqu'il se fait naître tantôt en 1491, et tantôt en 1492, mais qu'en tout état de cause, il n'était pas né en 1494 et que ce n'est donc pas de lui qu'il s'agit dans les registres paroissiaux de la cité malouine.

(1) D'après Byron, sa mère fut cause de l'accident en refusant les fers au moment de l'accouchement.

(1) Une paire en existe au musée de Nottingham, mais elle n'offre rien d'anormal.

Digitized by Google

« Sait-on seulement si le Jamet Quartier et la Gesseline Jansart dont il est parlé dans ces registres, furent ses père et mère ? On le suppose ; on n'en a aucune certitude. Il y avait d'autres Cartier au xvᵉ siècle, à Saint-Malo, que ce Jamet. Et, d'ailleurs, je viens à mon dire ou plutôt au dire de M. Tiercelin, il n'est pas sûr que Jacques Cartier soit né à Saint-Malo. M. le comte de Calan, dans une conférence du 26 janvier 1904 à la Faculté des Lettres de Rennes, avait déjà émis certains doutes sur le lieu d'origine attribué à Jacques Cartier.

« Il n'est pas possible, disait-il en substance, que le grand navigateur n'ait pas donné le nom de sa ville natale à l'une de ses découvertes canadiennes. Or, parmi les noms de lieux attribués par lui, si on trouve Saint-Servan à un port et Saint-Lunaire à un golfe, on n'en trouve aucun qui rappelle Saint-Malo Un tel oubli serait inexplicable, si Saint-Malo était la ville natale de Jacques Cartier.

« L'argument n'est pas sans valeur. Aussi bien une tradition locale rapportée par M. Haize fait naître Jacques Cartier à Saint-Servan. L'abbé Manet, de son côté, signale la présence de nombreux Cartier en Pleurtuit et en Saint Coulomb ; M. Dionne, lui, aurait un faible pour Paramé, où « les familles Cartier étaient alors nombreuses ». Et, pour corroborer cette dernière opinion, M. l'abbé Paris-Jallobert découvre récemment que le registre, où est consigné l'acte de naissance sommaire rapporté au début de cet article, n'appartient pas, comme on le croyait, à la paroisse de Saint-Malo, mais est manifestement un ancien registre paroissial de Paramé.

« Se tire qui pourra de cet imbroglio ! Il est probable qu'on ne saura jamais exactement où ni quand est né Jacques Cartier. Il lui arrive la même aventure qu'à Guillaume Le Testu, l'auteur du fameux *Portulan* et le premier en date des navigateurs havrais, lequel est donné par lui-même comme né au Havre-de-Grâce — 4 ans avant la fondation de cette ville par François Iᵉʳ.

« Du moins, si l'on ne sait où naquit et quand naquit Jacques Cartier, on est fixé depuis peu sur la date de sa mort. M. Jouan des Longais a trouvé en marge d'un registre du greffe de Saint-Malo de 1557, la mention suivante :

« Ce dit mercredi au matin environ cinq heures décéda Jacques Cartier ».

Voilà qui est net et précis, et voici qui ne l'est pas moins : c'est une inscription découverte, par M. Clairet de Longavant, en dépouillant un registre du chapitre de Saint-Malo :

« Du 1ᵉʳ septembre 1557 est permis à Michel Audrepore faire inhumer Jacques Cartier en l'église de céans ».

—

La descendance et les papiers de la comtesse du Cayla (LXXXVI, 863, 974 ; LXXXVII, 9, 118). — Parmi les parents de Madame du Cayla auxquels je dois de précieux renseignements sur la favorite de Louis XVIII, une omission involontaire m'a empêché de citer la comtesse du Authier, née du Ligondes, qui a bien voulu me communiquer des lettres et des portraits du plus haut intérêt. Je lui en exprime ici toute ma reconnaissance.

Le vicomte DE REISET.

—

Elvire (Le tombeau d') (T. G., 311 ; LXXI ; LXXXI; LXXXII ; LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 59). — *Le Curieux* est un ouvrage fort intéressant à consulter, mais qui renferme parfois des erreurs. J'ai eu l'occasion, il y 4 ans, à la suite d'Anatole France, de contester dans l'*Intermédiaire* l'assertion de Nauroy, d'après laquelle Elvire aurait été inhumée au cimetière du Père Lachaise dans le tombeau de son mari. Les restes de ce dernier reposent seuls sous la pierre tombale dont l'inscription porte uniquement son nom ; je me suis personnellement assuré auprès des conservateurs du cimetière que les registres mortuaires ne renferment aucune trace de l'inhumation de Mme Charles (Voir *Intermédiaire*, LXXXI, 216).

Toutes les recherches effectuées jusqu'à présent, soit à Paris, soit en province, en vue de retrouver la sépulture d'Elvire, sont demeurées infructueuses, et il est à craindre que ce problème de petite histoire ne soit jamais résolu.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Digitized by Google

***

Il n'est plus permis de croire avec Nauroy, cité encore dans l'*Intermédiaire* du 20-30 janvier dernier, qu'Elvire et son mari sont réunis dans la même tombe. Après la mort de sa femme, Charles certainement apprit la vérité... et il demande à être enterré seul : il le fut au Père-Lachaise, 11e division, 3e ligne du chemin Méhul, W. 21. Voyez une excellente étude de M. L. Babonneix dans la *Chronique Médicale* du Dr Cabanès, mars-avril 1922.

A. Boghaert-Vaché.

—

Un portrait de Victor Hugo par Gavarni ? (LXXXVI, 908 ; LXXXVII, 72). — Ce portrait a été reproduit, en couleurs et hors texte, dans l'*Illustration* du 4 juillet 1914, avec la légende suivante :

Victor Hugo vers 1829, portrait à l'huile par Gavarni. Collection du Dr Jousseaume.

Au bas de ce portrait, à gauche, on lit :

A mon ami Victor Hugo, Gavarni.

J. D.

—

Descendance du maréchal Lefebvre, duc de Dantzig (LXXXVI, 955 ; LXXXVII, 62). — Le baron R. Du Casse m'avait raconté bien des fois, avant la mort tragique qu'il devait trouver, il y a quelques années, aux bains de mer, l'anecdote suivante sur l'un des fils du Maréchal Lefebvre. Il la tenait, je crois, de la duchesse de Ligny, son aïeule, et il en a consigné le souvenir dans les dernières pages de son ouvrage intitulé : *Le volontaire de 1793, général du 1er Empire.*

Le bruit de l'élévation du général Girard à la dignité de duc de l'Empire s'étant répandu, un certain nombre d'amis vinrent frapper à sa porte pour lui adresser leurs félicitations. Le général était toujours au plus mal, sa femme ne le quittait pas d'une minute et personne ne pénétrait auprès d'eux. Une seule exception fut faite en faveur de l'excellente maréchale Lefebvre, l'amie des bons comme des mauvais jours ; madame Girard la reçut dans un petit salon attenant à la chambre du blessé. La duchesse de Dantzick avait amené un de ses fils, enfant d'une douzaine d'années qu'elle appelait Coco et qu'elle eut la douleur de perdre comme ses douze autres fils. La pauvre mère après avoir vu périr tant d'enfants, ne pouvait se décider à adresser la moindre remontrance au survivant et laissait s'élever à sa guise cet enfant gâté, maître de ses paroles comme de ses actions.

Dans les circonstances où l'on se trouvait, la visite se passa fort tristement. Coco ennuyé des pleurs de sa mère et de Mme Girard, s'était réfugié dans un coin du salon, où d'un air boudeur et grognon, il baillait de son mieux. Voulant le tirer de cette attitude peu convenable, sa mère l'interpelle en lui disant :

— Viens donc faire ton compliment à Mme la duchesse.

— M... se borne à dire l'enfant, répétant fort mal à propos le mot héroïquement prononcé la surveille par le général Cambronne.

Toute autre mère, en présence d'une telle incartade, se fut trouvée fort embarrassée. La maréchale se contenta de dire :

— Voyez, ma chère amie, Coco a fait des progrès. L'an dernier, il eut ajouté : *pour vous*.

Malgré son chagrin, la nouvelle Duchesse de Ligny ne put s'empêcher de sourire.

Lamoureux.

—

Mornay (LXXXVI, 814, 935 ; LXXXVII, 63). — La carrière diplomatique de Charles de Mornay ne s'est pas bornée à l'ambassade extraordinaire dont il fut chargé en 1832 auprès du sultan du Maroc. Le 31 décembre de la même année il fut nommé ministre résident près la cour de Bade ; il occupa ce poste jusqu'au 11 septembre 1835, date à laquelle il fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire à Stockholm.

Il fit dans la capitale de la Suède un séjour d'une dizaine d'années, entrecoupé de fréquents voyages à Paris où l'appelait l'affection jalouse de Mlle Mars. En 1846 il obtenait l'autorisation de rester à Paris, sous couleur de participer aux travaux d'une commission chargée d'établir un arrangement commercial avec le gouvernement suédois ; mais il est permis de supposer que la santé précaire de sa vieille amie était le motif principal qui le retenait loin de son poste ; celle-ci mourut d'ailleurs au milieu de l'année 1847. Mornay se trouvait encore en France lorsqu'éclata la révolution de Février qui mit définitivement fin à sa carrière diplomatique.

Des recherches que j'ai effectuées au sujet de Charles de Mornay, tant aux

Digitized by Google

archives du Département des Affaires Etrangères qu'aux Archives de la Seine, m'ont permis de trouver plusieurs pièces le concernant qui intéresseront sans doute M. Henry de Biumo :

Voici d'abord son acte de naissance :

Du 16e jour du mois de pluviôse l'an XI de la République française, acte de naissance de Charles-Henri-Edgard (*sic*), né le jour d'hier [4 février 1803] à midi, rue de Verneuil, n° 823, division de Grenelle, fils de Christophe de Mornay, propriétaire et de Augustine-Louise Caulaincourt, demeurant à Paris, rue et numéro susdits.

Voici maintenant l'acte de son mariage religieux :

Extrait du registre des actes de mariage de la Paroisse Saint-Thomas d'Aquin

L'an mil huit cent quarante-huit, le sept juin ; vu la dispense de disparité do culte accordée par Mgr l'Archevêque de Paris, les formalités légales remplies ; Par nous, Prêtre vicaire de cette Paroisse, soussigné, a été reçu le mutuel consentement pour le mariage de Charles-Henri-Edgard de Mornay, propriétaire, fils majeur de défunts Christophe et de Augustine-Louise de Caulaincourt, demeurant rue de Bellechasse 14, d'une part ;

Et de Julie de Pahlen, veuve en premières noces de Pierre-Antoine Perry, demeurant rue Barbey de Jouy, 4, d'autre part ;

En présence de Auguste-Joseph-Christophe Jules de Mornay, rue de l'Université 57 ; Eugène Bonardi de Saint-Sulpice, quai Voltaire, 21 , Pierre-François-Henry de Montesquiou, place de Bellechasse, 13 ; Gabriel Edmond Rousseau de Saint-Aignan, quai d'Orsay, 21.

Lesquels ont signé avec nous, ainsi que l'époux et l'épouse.

(*Suivent au registre les signatures*).

Enfin, je crois également intéressant de donner le libellé du billet de faire-part de son décès :

Le Comte Henri de Montesquiou-Fezensac, le Marquis et la Marquise de Mornay-Montchevreuil, le Comte de Mornay Soult, chef d'escadrons au 12e Chasseurs, le Baron et la Baronne de Morell, la Marquise d'Eyrargues, née de Morell, le Vicomte de Montesquiou-Fezensac, Conseiller d'Etat et la Vicomtesse de Montesquiou-Fezensac, Monsieur Charles et Mademoiselle Marie de Mornay-Montchevreuil, Mademoiselle Renée de Morell, le Marquis d'Eyrargues, capitaine au 4e Hussards et la Marquise d'Eyrargues, le Comte Charles d'Eyrargues, Substitut, le Comte de Frotté et ses enfants, Monsieur et Madame du Homme de Chassilly et leurs enfants, le Baron et la Baronne Henri de Montesquiou-Fezensac, Mademoiselle de Montesquiou, en religion Sœur Etienne, fille de la Charité, le Marquis et la Marquise d'Oysonville et leur fils, Mademoiselle Henriette de Montesquiou-Fezensac, le Duc de Vicence, la Marquise de Caulaincourt, le Comte de Saint-Aignan, le Comte Albéric d'Espeuilles, député, et la Comtesse Albéric d'Espeuilles, le Baron et la Baronne de Sarret, Mademoiselle de Caulaincourt, le comte de Périgord, le Marquis et la Marquise R. de Villeneuve-Bargemon, le Comte Beugnot, le Vicomte et la Vicomtesse Beugnot, la Baronne Marcel de Villeneuve, le Baron et la Baronne de Villeneuve ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Charles, Henri, Edgar,
Comte de Mornay,

Ancien gentilhomme de la Chambre du Roi Charles X, ancien Pair de France, ancien Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, Grand officier de la Légion d'honneur, Grand'Croix de l'Ordre de l'Etoile polaire de Suède et commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Leur beau-frère, frère, oncle, grand-oncle et cousin-germain, décédé à Paris, le 5 décembre 1878, dans sa 76e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez Dieu pour le repos de son âme !

P. c. c. UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Auguste Romieu (LXXXVII, 46). — Romieu, le préfet légendaire, a été marié deux fois. Il épousa en premières noces Mlle Françoise-Antoinette-Marie Villemain, fille de M. Villemain, député de Lorient, ancien officier de dragons que la Restauration avait exilé en 1815 à cause de son bonapartisme et qui obtint pour son gendre, le 28 août 1830, la sous-préfecture de Quimperlé.

Romieu eut d'elle un fils, François-Edouard, né à Lorient le 31 mai 1829, qui entra au service de la garde mobile en 1848, puis devint lieutenant du 2e zouaves. C'était un officier brave et audacieux ; il fut blessé à Laghouat et décoré à 25 ans pour sa belle conduite. Malheureusement, il fut tué d'une balle au cœur le 19 juillet 1855 sous les murs de Sébastopol.

Ayant perdu sa femme à Périgueux,

Digitized by Google

où il était préfet, Romieu se remaria le 6 décembre 1838, à la mairie du 2e arrondissement, à Mlle Marie-Charles Moreau du Breuil de Saint-Germain, demeurant à Langres, fille de Jean-François Moreau du Breuil de Saint-Germain et d'Elise Chollet, son épouse. De ce second mariage, Romieu eut une fille, Blanche-Elise-Gabrielle-Augustine, qui naquit à Périgueux le 24 février 1840.

La seconde Mme Romieu était, paraît-il, une femme intelligente et instruite, qui donna à son mari des conseils éclairés dont il avait parfois bien besoin dans les diverses fonctions administratives qu'il a occupées. Elle publia en 1854, sous le pseudonyme de Marie Sincère, un ouvrage intitulé : *Des préjugés* ; elle écrivit aussi : *La Femme au XIXe siècle*, Paris, 1858, et *Des Paysans et de l'Agriculture en France au XIXe siècle*, Paris, 1865.

Le 26 novembre 1856, Romieu que la perte de son fils avait douloureusement éprouvé et qui, en outre, était atteint d'une maladie de poitrine, mourut à Nyons, où il était allé chercher, sous le soleil du midi, quelque adoucissement à les souffrances physiques et morales. Sa femme devint plus tard la femme de Philarète Chasles.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

*
* *

Je ne sais qui il a épousé, mais je crois pouvoir affirmer qu'il a eu une fille mariée à un M. Casté, violoniste, amateur de talent, que j'ai connu à Nancy et qui est mort il y a une trentaine d'années.

Il avait eu de ce mariage une fille morte célibataire vers l'âge de trente ans et qui avait été folle.

Ce renseignement pourra peut-être intéresser notre confrère.

Comte L. BEAUPRÉ.

—

Famille Sacquespée (LXXXVI, 864). — Notons tout d'abord que l'orthographe exacte est *Sacquespée*.

Le marquis de Belleval (*Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu*, 2e éd., col. 839 et suiv.) donne une généalogie de cette famille, à partir de Raoul de Sacquespée, † 1529. Il mentionne quatre branches : les seigneurs de Selincourt, de Thézy, de Gorenflos et de Beaulieu. François de Sacquespée, seigneur de Cantigny, n'est pas cité.

D'après M. de Belleval, cette famille est entièrement éteinte depuis 1790.

Armes : *de sinople à l'aigle d'or, becquée et membrée de gueules, tenant de son bec une épée d'argent, la poignée d'or, posée en bande, et à moitié tirée d'un fourreau de sable, brochant sur le tout.*

Ce sont là des armes parlantes : *saquer* veut dire *tirer* en patois picard.

OLIS.

—

Balzac et Monsieur Thiers (LXXXVI, 522 ; LXXXVII, 106). — *Errata* (col. 107, in fine : Au lieu de : le 6 décembre 1839, mettre : le 21 octobre 1839.

Plus loin aux mots ; La censure s'y opposa, ajouter : par une décision du 18 novembre 1839.

G. P. M.

—

La descendance du vicomte Decaze (LXXXVI, 907 ; LXXXVII, 20, 118). — *Erratum*.

Au lieu de ; était le premier duc de ce nom.

Lire : était le *fils* du premier duc de ce nom.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Portraits photographiques d'Alfred de Musset (LXXXVI, 864, 979 ; LXXXVII, 64). — Un renseignement qui nous a été fourni par M. L. Monziès, nous permet de compléter la note de M. Armand Lods. La photographie d'après laquelle L. Monziès a gravé le portrait d'Alfred de Musset ornant le troisième volume des Comédies et proverbes (Petite bibliothèque Charpentier) lui fut prêtée par l'éditeur à qui elle avait été confiée par l'ancienne domestique de Musset ou de son frère.

P. L.

—

Fanion au XVIIe siècle, devise : « Ferraque Marique » (LXXXVI, 721, 843 ; LXXXVII, 67). — Le fanion dont il était question dans la demande faite par le comte de Saint-Saud — et qui a été l'objet d'une réponse — est un guidon réglementaire d'un régiment de cavalerie (dragons de Penthièvre). Le soleil, emblème

Digitized by Google

du roi Louis XIV, figure sur de nombreux guidons de la Maison du Roi, de régiments de cavalerie, de dragons, etc.

Le fanion donné à titre de récompense, évoque dans sa forme et ses ornements, les guidons réglementaires, alors en usage. Cf. Suzanne : *Histoire de la cavalerie, les historiques d's drapeaux français*, etc.

PELLEPORT.

—

Le Saint-Graal ( ) Beaucoup de gens ont ouï parler du « St-Graal » ne fût-ce que par les opéras de Wagner ; mais peu savent ce que c'était et ce qu'il est devenu. Rarement la légende s'est mêlée davantage à l'Histoire. D'après la légende, la coupe, ayant servi à l'institution de l'Eucharistie, fut gardée par Joseph d'Arimathie qui, en ensevelissant le Christ, y recueillit le sang de ses plaies. Ce vase, deux fois sacré, devint alors le sujet de fables, et d'expéditions fantastiques, décrits dans le *Roman de la Table Ronde*. Il semblait perdu et oublié à jamais, quand on le découvrit en 1103, durant la Croisade, au sac de Césarée. Les Gènois, à qu'il échut en partage, l'emportèrent dans leur patrie, et il fut vénéré, sans bruit, à la Cathédrale de Gênes, sous le nom de *Santo Catino*. En 1809, Napoléon le fit venir à Paris, où il fut examiné scientifiquement. On constata qu'il n'était pas creusé dans une gigantesque émeraude, selon la croyance commune, mais formé d'une pâte de verre fort ancienne, d'une belle couleur verte. La forme même du vase et sa matière attestent une très haute antiquité. En 1815 le *Santo Catino* fut restitué à la Cathédrale de Gênes, où on le vénère toujours ; mais bien peu de voyageurs se doutent aujourd'hui de l'existence d'un objet dont la renommée fut jadis universelle.

C. V.

—

Les statuts des sociétés savantes (LXXXVII, 48). — On lit dans le *Journal officiel*, du 27 janvier 1923 ; débat de la Chambre, page 440) :

Le Ministre de l'Intérieur exerce, en vertu de la loi du 1er juillet 1991 et du décret réglementaire du 16 août 1901, un droit de contrôle sur les *associations reconnues d'utilité publique*. Il veille à l'application par l'association des diverses prescriptions qui résultent de son but, de ses *statuts* et de son *règlement*. Ces présomptions ont trait, notamment à l'organisation de la Société, à sa composition, à son administration, et à son fonctionnement (réglementation du Conseil d'administration, des assemblées générales, conditions de modification des statuts, de dissolution de la Société, et de dévolution de son actif).

Au point de vue financier, le droit de regard du Ministre de l'Intérieur s'exerce par l'examen et la vérification des comptes, que la Société doit lui adresser chaque année. En tant que tuteur de l'association, le Ministre intervient en faisant prendre les décrets qui l'autorisent à recevoir des dons et legs, à échanger, aliéner ses biens meubles et immeubles, à contracter des emprunts, etc. Tant que la Société se conforme à son but et à ses *statuts*, l'administration n'a pas à s'immiscer dans son fonctionnement.

S'il en est autrement, il appartient au Ministre de lui faire des observations ; et dans le cas où elles ne seraient pas suivies, d'user à son égard de certaines sanctions, pouvant aller jusqu'à la dissolution de l'association (art. 12 de la loi du 1er juillet 1901).

*
* *

Les statuts présentés par une Société pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique peuvent être modifiés postérieurement à cette reconnaissance, conformément aux règles qu'ils ont eux-mêmes posées.

Le projet de statuts rédigé par le Ministère de l'Intérieur, après la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, pour la commodité des intéressés, n'a rien d'autrement impératif.

Il indique qu'une modification aux statuts ne peut-être effectuée que par une assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, composée du quart au moins des membres en exercice, à la majorité des deux tiers des membres présents. Elle doit faire l'objet d'une proposition du Conseil d'administration ou du dixième des membres titulaires, soumise un mois à l'avance au bureau.

Conformément à l'article 10 de la loi de 1901, les sociétés reconnues d'utilité publique doivent, comme toutes les associations, faire connaître dans un délai de 3 mois, les modifications apportées à leurs statuts.

L'Institut de France et chacune des cinq

Digitized by Google

l'Académies qui le composent, ainsi que l'Académie de Médecine, ne sont pas des sociétés reconnues d'utilité publique, mais des établissements publics du service de l'enseignement.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Sainte Barbe : iconographie (LXXXVII, 48). — Je ne ne crois pas que le livre désiré par M. René Saulnier existe. Mais notre confrère trouvera des renseignements nombreux dans le grand ouvrage du Père Ch. Cahier : *Caractéristiques des saints dans l'art populaire* (Paris, 1867, aux endroits indiqués à la table générale, tome II, p. 806) et une abondante documentation dans le *Répertoire des sources historiques du moyen âge* du regretté chanoine Ulysse Chevalier (Paris, 1908, t. I, p. 527).

A. BOGHAERT VACHÉ.

—

Les premiers chemins de croix (LXXXVII, 7). — Parmi les religieux franciscains, on regarde les premiers compagnons de Saint François d'Assise (XIIIe siècle) comme les créateurs des premiers chemins de croix. LÉOPOLD OLIVIER.

—

Une prose de Bossuet (LXXX, 960 ; LXXXVI, 75). — Je dis dans l'*Intermédiaire* du 30 décembre une phrase de Bossuet dont on cherche la référence.

Elle se trouve dans la *Connaissance de Dieu en soi-même*, ch. I, n° XVI (Edit. Lachat, Visès, t. XXIII, p. 69.

La voici exactement :

Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce *qu'on a vu* qu'elles sont en effet.

Les mots « *qu'on a vu* » manquent dans la question de *l'Intermédiaire*.

E. L.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII, 4, 127). — Je me suis souvent demandé quelle était l'étymologie de ce vieux nom propre français, et je serai bien aise de lire dans l'*Intermédiaire* les réponses de nos confrères.

Je crois qu'il se rapporte à l'art du forgeron, à celui de l'armurier et aussi à la profession du bourreau.

En effet, je constate que, dans *le Jeu de Saint-Nicolas*, de Jean Bodel d'Arras qui vécut à la fin du XIIe siècle, le bourreau s'appelle DURAND.

Tout le monde sait, d'ailleurs, que la fameuse épée de Roland, célébrée presque comme une personne dans le poème qui est peut-être du XIe siècle, a pour nom *Durandal*, ce qui veut sans doute dire « œuvre de Durand » ou d'un durand » « d'un bon armurier » ou d'un bon *coupe-tête*.

LÉOPOLD OLIVIER.

—

Les tours de Notre-Dame (T. G. ; LXXXVII, 50). — Je remercie M. Edme de Laurme de son aimable note. Si en publiant dans l'*Eventail* la longue lettre de François-Victor Hugo (et non de Victor Hugo, comme un lapsus le lui a fait dire), je n'ai formulé aucune remarque à propos de l'attribution à Montesquieu du mot célèbre sur le vol des tours de Notre-Dame, c'est que cette attribution n'avait absolument aucun intérêt pour mon récit.

Personnellement, je doute que le mot soit de Montesquieu, d'un Daguesseau, d'un Lamoignon. Parmi tous ceux à qui on l'a généreusement prêté, un psychologue n'hésiterait sans doute qu'entre Voltaire, Fontenelle et cet Achille de Harley dont les bons mots ont été recueillis dans l'*Harlaeana*. Mais l'*Harlaeana* (qu'on trouvera facilement à Paris) n'existe pas à la Bibliothèque Royale de Belgique ; et chez les autres auteurs, je n'ai jamais rencontré le texte original dont la production serait indispensable.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Gavarni au « Magasin pittoresque » (LXXXVII, 50, 71). — Les dessins de Gavarni, publiés par le *Magasin pittoresque*, ont paru au tome XIV, pages 29-53-80-349 ; au tome XV, pages 49-168-292 ; au tome XVI, pages 69-396 ; au tome XVII, pages 28-29 ; au tome XVIII, page 128 ; au tome 28, pages 144-179-288.

JACQUES DELOZIÈRE.

Mêmes réponses : P. J. HENRY : M. L. ; G. P. M. ; GASTON GILLET.

Digitized by Google

*
* *

Gavarni a collaboré pendant plusieurs années à l'illustration du « Magasin pittoresque » ; ses dessins reproduits par la gravure sur bois se trouvent dans les volumes suivants :

Année 1846. — *Le Marchand de Mort aux rats*, p. 29 ; *Le grand'père et l'enfant*, p. 53 ; *Le théâtre ambulant*, p. 80 ; *Le livre d'images*, p. 349.

Année 1847. — *Le vétéran et le conscrit*, p. 49 ; *Le Bélisaire et la Grande armée*, p. 168 ; *La mère folle*, p. 292.

Année 1848. — *Le Roi des Buveurs*, p. 69 ; *La guerre*, p 396.

Année 1849. — *Les horreurs de la guerre*, p. 28 ; *La Taverne*, p. 29 ; *Allumettes chimiques*, p. 192.

Année 1850. — *Une chanteuse des rues*, p. 128.

Année 1860. — *Misère*, p. 144 ; *Le Vagabond*, p. 180 ; *La Misère*, p. 288.

Ces seize compositions doivent être jointes à celles des volumes illustrés par ce grand caricaturiste. ARMAND LODS.

—

Aphorisme culinaire (LXXXVI, 866 ; LXXXVII, 81). — Le nº 1594 contient, Aphorisme culinaire, un article sur une réponse de M. de Marcellus à l'*Epode III* d'Horace : Imprécations contre l'ail. Il renferme quelques erreurs.

Auguste Demartin du Tyrac comte de Marcellus (1776-1851) fut député de la Gironde en 1815. Pair de France en 1823. Démissionnaire en 1830. Il a publié de nombreuses poésies.

Sa réponse à Horace est une odelette de 36 vers d'un mètre semblable à celui du grand poète latin.

Voici la première et la dernière strophe :

Pourquoi précieux don de Flore et de Pomone,
Timide enfant de nos guérets,
Gardes-tu pour les bords qu'embellit la Garonne
Et tes parfums et tes bienfaits.

. . . .
. . . .

L'ail est l'ami des preux et l'effroi des rebelles ;
L'ail croît à l'ombre des lauriers ;
La rose et le jasmin sont les parfums des belles :
L'ail est le parfum des guerriers.

Rappelons que Virgile (*Eglog II*, 11) a parlé aussi de l'ail... mais pour l'égaler, comme odeur, au serpolet !!

PAULIN-LAGARONNE.

—

Origine du musée Tussaud (LXXXVII, 8, 133). — C'est la femme d'un ingénieur d'origine mâconnaise, François Tussaud, qui, en 1802, fonda le célèbre musée de Londres. Elle était la nièce du fameux Kurtz, connue sous son nom latinisé de *Curtius*, qui avait établi « le cabinet de cire » du Palais-Royal en 1780. Voir les *Mémoires* de Mme Tussaud publiés à Londres en 1836 et les différents *Guides* du musée Tussaud. Voir aussi une notice intitulée *Origines mâconnaises du nom du musée Tussaud à Londres*, p. L. Let, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3ᵉ série, t. XIV, 1919, p. 360 et suiv.

BIBL. MAC.

—

Jolie. Un mot sur Metternich (LXXXVII, 98). — Il me semble que le mot a été dit sur Mme Dorval et par elle-même.

H. C. M.

—

Les mémoires du Père Hyacinthe Loyson (LXXXVII, 93. — Depuis le mois d'avril 1860 le Père Hyacinte Loyson tint jour par jour un répertoire de ses lectures, de ses observations, de ses méditations joignant à ces fragments le texte des lettres importantes qu'il recevait ou qu'il écrivait lui-même. Ce journal a été régulièrement transcrit jusqu'au 29 janvier 1912. Le père Hyacinthe est mort le 9 février 1912.

La série est complète, à l'exception d'une lacune qui va du 2 juin au 12 septembre 1886 et que le Père Hyacinthe explique ainsi dans une lettre du 18 septembre 1886 à Mme Henry Coulmann.

« Je dois penser aux démarches à faire pour mon portefeuille que j'ai perdu dans le trajet de Biarritz à Bordeaux. Il contient le journal que je tiens de mes lectures, de mes journées, de mes pensées et je suis absolument désolé d'une part que mon travail de trois mois soit ainsi perdu pour moi, d'autre part que tant de choses intimes passent entre des mains étrangères ».

Dans son testament du 29 juin 1909

Digitized by Google

voici comment le Père Hyacinthe s'exprima au sujet de ses manuscrits :

« Je lègue à ma femme les manuscrits, correspondances et papiers quelconques que je laisserai avec le droit exclusif de conserver, de détruire ou de publier.

Je lui associe notre fils Paul pour les publications posthumes s'ils jugent l'un et l'autre qu'il y ait lieu d'en faire. J'ai peu écrit, mais ce que j'ai écrit, je l'ai fait en présence de Dieu ».

Par la mort de sa mère (3 décembre 1909) M. Paul Hyacinthe Loyson devenait l'unique propriétaire du journal. Il a confié à M. Albert Houtin le journal lui-même, avec les lettres écrites et reçues par le Père Hyacinthe. C'est en utilisant ces documents que M. Houtin a composé trois volumes sur la vie de l'ancien prédicateur de Notre-Dame.

Notons que des fragments du journal avaient déjà été publiés dans *La Revue* (numéro du 15 juin 1912) et que la *Tribune de Genève* a donné du 10 décembre 1921 au 20 juillet 1922 des passages importants de ces mémoires pour la période qui s'étend du 18 décembre 1872 au 11 mars 1878. M. Paul Loyson avait extrait du journal de nombreux passages recueillis dans une brochure parue sous le titre *Les pensées de Charles Vénient*.

Il serait très désirable, tant au point de vue de l'histoire de l'Eglise catholique que pour l'étude d'une âme droite et sincère, que le journal complet soit publié sans coupures ni retouches. ARMAND LODS.

—

« La Dame aux Camélias » (LXXXVI, 45, 126). - Dans son remarquable ouvrage sur *Alexandre Dumas et Marie Duplessis*, paru, l'année dernière, chez l'éditeur Louis Conard, M. Johannès Gros répond à la question posée, ouvrons le volume à la page 178 :

« ... La préférence que Marie Duplessis affichait pour la fleur dont la mode avait fait le symbole de la suprême élégance n'est point légende, quoi qu'en ait dit M. de Contades. « On l'emprisonnait dans une forteresse de camélias, écrit Arsène Houssaye ; tous les matins, on en jetait des brassées par les fenêtres de son entresol ».

Effectivement, les notes des fleuristes mentionnent de fréquentes livraisons des *Corbeilles de Camélias*, de *Duchesse de Camélias*, de *Bouquets à la main* composés de camélias, et de pommes de camélias pour le corsage.

Ce qui est légende, c'est que le surnom qui est aujourd'hui inséparable de sa mémoire ait été donné à cette femme de son vivant. Il est « de pure invention, comme l'a avoué Dumas, mais il est justifié, car, marque-t-il de son côté, « on n'avait jamais vu Marguerite porter d'autres fleurs que des camélias ». En signalant, lui aussi, cette particularité, Théophile Gautier l'attribuait à ce que sa « délicatesse nerveuse » ne permettait pas à Marie Duplessis de supporter le parfum d'aucune fleur. « L'odeur des roses l'énivrait et la faisait chanceler », observe également Alfred Aveline qui la connut bien. Et c'est pour lui ménager la paix de son grand sommeil que la piété de ses amis « l'ensevelit au milieu des fleurs de sa dernière fête, au milieu des camélias sans parfum ».

Le mot a donc bien été créé par Alexandre Dumas fils, qui le déclare d'ailleurs en tête de la *Dame aux Camélias* dans la préface de décembre 1867.

MICHEL PAULIEX.

*
* *

On trouve maintenant la réponse à toutes les questions concernant la Dame dans le beau livre de Johannès Gros : *Alexandre Dumas et Marie Duplessis* (Paris, Conard, 1923).

Née à Nonant le 15 janvier 1824, elle se nommait Alphonsine Plessis d'après son acte de baptême. En 1841, à Paris, elle est encore Alphonsine Plessis. Le 28 février 1842, elle signe une lettre Alphonsine Duplessis. Le 13 juillet de la même année, très protégée déjà, elle parvient à se faire délivrer, au nom de « Mlle Marie Duplessis, rentière », un passeport pour Bade. Elle gardera désormais ce nom jusqu'à sa mort, survenue le 3 février 1847, — sauf pour aller contracter en Angleterre, le 21 février 1846, sous son nom véritable, un mariage, dont l'histoire est aujourd'hui bien connue, avec le comte Edouard Perrégaux, celui-là même qui fit inscrire sur sa tombe, au cimetière Montmartre : « Ici repose Alphonsine Plessis... » D'ailleurs, elle n'avait point porté le nom de ce mari et s'était bornée à se dire parfois, pendant la dernière année de sa vie, comtesse du Plessis.

Elle ne s'entendit jamais appeler la Dame aux Camélias. C'est Dumas fils qui, en souvenir de sa fleur préférée, lui donna plus tard ce surnom « de pure invention » dans le roman célèbre, dans la pièce plus célèbre encore. A. BOGHAERT-VACHÉ.

Digitized by Google

Collections publiques d'ex-libris (LXXXVII, 47). — Le Musée National Suisse possède une collection de 20.000 ex-libris contemporains, don de M. Ammann. V.

—

Les plans de Paris en relief LXXXVI, 90, 828, 947, 967 ; LXXXVII, 54). — Je regrette beaucoup de n'avoir pas entendu l'allocution certainement intéressante de M. Mareuse, et j'attends avec impatience, hélas, le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* contenant la documentation sur le plan Arnaud ou Darnaud. Il semble donc établi que c'est bien celui ci qui se trouve indument à Berlin. Sébastien Mercier consacre à Arnaud et à ce plan un élogieux chapitre de 28 pages dans son *Nouveau Paris*, (chap. CXX). Il y donne sur les intentions ambulatoires d'Arnaud, des renseignements beaucoup plus étendus que ceux fournis par l'artiste lui-même de qui l'ambition semblait se borner à parcourir les départements français : *une chaise de poste la transportera*, *l'étonnante ville*, (Mercier dixit.) *chez toutes les nations de l'Europe ; l'artiste la fera voir et entrer à Londres, sous les portes de Vienne, Berlin, de Pétersbourg*, etc. Il est même question du Grand-Turc et du Khan de Tartarie ! Si ce vaste projet a été mis à exécution, il se peut qu'Arnaud ait laissé son trésor en route.

Peut-être notre érudit confrère Gomboust sait-il ce qu'était un autre *plan de Paris* pour l'exposition duquel un *Monsieur Walker*, marchand de bretelles de la rue des Colonnes, faisait construire en 1799 dans le jardin d'Apollon, autrement dit des Capucines, une rotonde en forme de colombier. Etait-ce un relief ? (plus n'ose dire plan en relief !). Il me semble qu'un plan géométral, même à très grande échelle, eut présenté un attrait suffisamment spectaculaire. S'il n'était question d'un *plan de Paris*, la forme du bâtiment suggérait *a priori* l'idée d'un *Panorama*, et d'autant plus que le premier établissement parisien de ce genre fut établi dans ce même jardin des Capucines vers cette époque. En 1801, il y était incontestablement exposé une vue de Paris *peinte en panorama* ; peut-être celle exécutée par Pierre Révort, ou encore celle de Lafontaine, l'une et l'autre commandées, je crois, par l'entreprise anglaise que dirigeait Robert Fulton. Il est très présumable que le *plan de Paris* de M. Walker n'était qu'une vue panoramique. J'espère parvenir à élucider cette question, mais j'ai le désir évident d'y être aidé par l'*Intermédiaire*.

Enfin pour épuiser, en ce qui me concerne, l'historique des plans de Paris dits en relief, je rappellerai qu'il exista à Paris de 1806 à au moins 1823, plusieurs endroits récréatifs dénommés les uns et les autres *Panstéréorama*, mot désuet qui exprime la représentation en relief d'un monument ou d'une ville.

En 1806, il y avait un de ces établissements sur la place du Carrousel ; en 1813, il y en avait un autre à la barrière du Roule *où l'on montrait un relief de Paris* ; cette dernière entreprise existait encore en 1823. Il y eut également un *Panstéréorama* aux Montagnes russes de Beaujon ; d'autres encore. Nul ne sait sans doute ce que sont devenus les *reliefs* des diverses capitales européennes exposés en ces différents endroits.

D'autres *plans en relief*, de Paris et d'ailleurs furent, sous ce vocable contesté, exhibés un peu partout à Paris, avant et sous la Restauration.

En 1812, on montrait rue Montesquieu *un plan en relief polytype de Paris* ; en 1815, au Palais Royal, des plans *en relief* quelconques, et à la même date, dans la galerie Vivienne, un *relief du cimetière du Père-Lachaise*, etc.

En outre, les Carporamas, Cosmoramas, Diaphanoramas, Dioramas, Panoramas, Pyronoramas, et autres ramas, dont quelques-uns consacrés à la ville de Paris, surabondèrent. Ed. M. M.

—

Un ami de Verlaine à identifier (LXXXVII, 46). — C'est « Bibi la purée », un ancien zouave, que tous les habitués du Procope d'alors, ont bien connu, à l'époque où Verlaine fréquentait ce cabaret. Il ne vivait que d'aumônes et de rapines, il se spécialisait dans l'art de vous soustraire votre montre, qu'il revendait à vil prix.

Dans le journal parlé *Le Procope* du 15 juin 96, Jacques Villon l'a caricaturé

Digitized by Google

faisant briller la bottine d'Andrée, qui lui dit :

— « J'espère, Bibi, que t'en as une belle chemise ? ».

— « Blaguez pas, Madame, c'est celle du Maître : elle ne me quittera jamais !...

Et le poète Millandy l'a célébré dans « La Muse à Bibi » :

Bibi jusqu'à son dernier jour
Les portera ! Villon, un jour,
L'entendit qui devant Andrée
Le jurait ; et ce lui fut là
Prétexte à portraicturer la
Binette à Bibi-la-purée !

LÉON SAGET.

***

Le singulier personnage que le poète irlandais W. B. Yeats rencontra dans la chambre de Verlaine n'était autre que *Bibi* Purée.

Dans la magistrale étude consacrée par Ernest Delahaye au poète de *Sagesse* nous trouvons ce portrait fort bien croqué de Bibi Purée :

« C'était un original qui tenait de l'acteur, du magister, du gniaf et du prêtre interdit. J'entends par l'apparence ; car Bibi-Purée n'était réellement qu'un bohème de genre modeste, au passé très simple et fort insignifiant, un enfant du peuple ayant lu des romans et mettant à peu près l'orthographe, qui exercait le métier de commissionnaire, parfois de cordonnier, parfois d'écrivain public. »

Delahaye ajoute que Verlaine goûtait fort cet excentrique dont le surnom était si gaiement, si tristement « philosophe » et lui consacra une de ses *Dédicaces* débutant ainsi.

Bibi-Purée
Type épatant
Et drôle tant !

(*Œuvres complètes*, III, 185)

Un peintre de talent Schutz-Robert a dessiné un très curieux profil de Bibi-Purée avec une coiffure qui jointe au caractère particulier du visage rappelle les traits classiques de Louis XI. Après avoir vu et admiré cette esquisse, Verlaine ne désignait plus Bibi qu'avec ce titre : « Le bon Louis XI ».

Enthousiasmé de cette ressemblance le miséreux signait ses lettres : « Salis-Louis XI ; « Bibi-Purée ».

Mon excellent confrère Delahaye a bien voulu me communiquer un autographe revêtu de celle griffe royale.

ARMAND LODS.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » ((LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997 ; LXXXVII, 38, 83, 134). — La Table de l'*Intermédiaire*, malgré l'excessive cherté des travaux de l'imprimerie, grâce à l'empressement de nos souscripteurs qui la désiraient si vivement, paraîtra cette année

Elle fera suite à la première Table générale.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

La Bibliothèque économique de Fribourg ;

La Grande Bibliothèque de la ville de Lyon ;

Madame de Lacharrière ;

MM. Léopold Olivier ;
le docteur Larrieu ;
le comte de Guenyveau ;

Mmes de Goncourt ;
Maurice Tourneux.

—

Trouvailles et Curiosités

—

L'Angleterre et la France en 1835. — En 1835, la France et l'Angleterre se trouvaient, comme à présent, en état d'entente — ou plutôt de mésentente — cordiale. C'est ce qui ressort d'un passage du journal de Charles C F. Greville (*La cour de Georges IV et de Guillaume IV*, trad. par Mlle Marie-Anne de Bovet, Paris, Didot, 1888, in-18), que je crois intéressant de reproduire ci-dessous. Si l'on substitue le mot « Allemagne »

Digitized by Google

au mot « Etats-Unis », on jurerait que les considérations émises par le secrétaire du conseil privé ont été écrites aujourd'hui :

11 décembre. — Le gouvernement s'inquiète fort de la querelle entre la France et les Etats-Unis, qui nous serait très préjudiciable si elle prenait une tournure belliqueuse (1).

L'existence de notre énorme population manufacturière dépend en effet des envois de coton que nous fait l'Amérique ; si les ports de ce pays venaient à être bloqués par les Français, le travail manquerait aussitôt et une affreuse misère s'ensuivrait. Notre édifice social, semblable à une grande machine qui ne marche plus dès qu'une des pièces en est détraquée, se trouve trop souvent exposé à des avaries provenant de causes extérieures. C'est un grave inconvénient du développement excessif que prennent chez nous les intérêts industriels au détriment de tous les autres, d'autant plus grave qu'il n'est pas une seule nation continentale, y compris nos bons alliés les Français, qui ne fût heureuse, le cas échéant de contribuer à l'abaissement de notre grandeur et à la diminution de notre richesse.

P. c. c. UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Raffaelli et les « Fortifs ». — Un artiste original et très grand vient de mourir, qui avait trouvé sa voie lorsqu'il eut l'idée d'observer la zone des fortifications autour de Paris. « Pendant une quinzaine d'années, dit le critique du *Temps*, Thiébaut-Sisson, Raffaelli en traduisit les motifs et les êtres avec une mordante et nette âpreté. La couleur de ses paysages tout nouveaux s'accordait d'ailleurs, à merveille, avec la sobriété et la finesse de ses gris, avec la nature de ses motifs. Aussi la première exposition d'ensemble qu'il en organisa vers 1885, le rendit-elle célèbre d'un coup. »

Lorsque après la guerre, la fin des fortifications fut décidée, Raffaelli nous envoya ce croquis à la plume — s'étant fait prosateur — dans lequel il exhalait ses regrets et ses souvenirs. Elle donne une idée attendrissante et jolie de l'esprit qui l'animait. G. M.

⁂

Ah ! les épiques chevaux blancs des fortifs !

Ah ! les bouteilles de champagne venues échouer là... lendemain de fêtes !

Et les libres chiffonniers !

Ceux qui ont des pardessus trop longs et des culottes trop courtes ! — Celui qui trouve sur la route un vieux chapeau, le ramasse, jette le vieux et dit avec assurance : Je disais bien que c'était ma tête !

— Que faites-vous : demandai-je à l'un d'eux ; — lorsque vous couchez le soir dans une fosse et qu'il pleut toute la nuit ?

— Et ! je m'secoue, mon bon monsieur !

Et celui qui reçoit d'un curé, deux sous, et des conseils moralisateurs, et qui lui dit très digne :

— Monsieur le curé, je me moralise moi-même.

Et la marchande de paniers avec son homme, un petit, perdu dans un grand paletot : la femme veut poser avec le *monsieur artiste* qui lui parle, et qui lui raconte des histoires : tenez, voilà monsieur — et elle désigne le petit homme dans le grand paletot — il m'a fait la cour pendant trois ans avant de m'avoir.

— Tais toi donc, lui réplique le paletot, je t'ai eue pour une chopine !

Eugène Delacroix s'était arrêté, pensif devant les beautés des fortifications. Baudelaire en parle.

Et le viel ami Huysmans, avec lequel nous nous promenions souvent vers la Bièvre et la rue Croulebarbe !

Et Gustave Geffroy qui y promène son *Apprentie* !

Et les souvenirs des fortifications de 1870, où les combats se finissaient au Bourget, à Champigny.

Pour la dernière guerre, elles avaient été dépassées. On bombardait Paris à des lieues à la ronde ! Et les avions arrosaient la capitale...

Mais les Allemands ont dû renoncer à mordre les remparts. Paris, cette fois, est resté inviolable.

Mais les voilà trop modestes on va les démolir pour donner du travail aux héros qui vont redemander à la pioche l'indépendance que leur donne le fusil.

J.-F. RAFFAELLI.

(1) Il s'agissait de négociations qui ont duré vingt ans au sujet d'indemnités considérables réclamées par les Etats-Unis pour la confiscation de bâtiments américains par le gouvernement impérial pendant le blocus continental. Le président Jackson finit par obtenir le paiement d'une somme de vingt-cinq millions.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

JUN 10 1924

LXXXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10 Mars 1924

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

N° 1597

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

N° 1597

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement verses

SIEGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

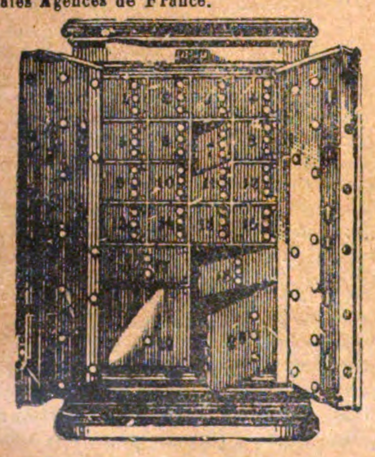
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère*; *2, place de l'Opéra*; *147, boulevard Saint-Germain*; *49, avenue des Champs-Elysées*; *35, avenue Mac-Mahon*; 1, *Avenue de Villiers*; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL **500 MILLIONS**

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance — Ordres de Bourse

(France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire . *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10 Mars 1924.

N° 1597

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1597

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Le cœur de l'amiral Duquesne. — La ville de Dieppe a demandé que le cœur de l'amiral Duquesne fut transféré d'Aubonne (canton de vaux) à Dieppe. Voir les journaux, notamment l'*Œuvre* du 9 mars 1924.

Les descendants de l'amiral, dit-on, s'opposèrent au transfert Or, d'après Borel d'Hauterive, le marquis Ange Duquesne, gouverneur du Canada, neveu de l'amiral, fut le dernier rejeton mâle de la famille de l'amiral. Quels sont donc les descendants qui se sont opposés au transfert demandé par la ville de Dieppe en 1895 ?

A. H.

—

Les papiers de Lingay. — Stendhal connut Mérimée par Lingay, le « Maisonnette des souvenirs d'Égotisme » et de la Correspondance. Joseph Lingay avait été professeur à Henri IV (alors Napoléon). Il devint secrétaire de Decazes, puis resta, sauf de courtes interruptions, Secrétaire général de la Présidence du Conseil jusqu'en 1848.

Journaliste, il avait collaboré au *Nain vert*, au *Journal de Paris* et dirigé la *Presse* (1839).

Il mourut, dans un état voisin de la misère, en son domicile, rue Laval (rue Victor-Massé actuelle) à la fin de novembre 1851, et, seuls, parmi les nombreux écrivains qu'il avait obligés, Gérard de Nerval, Théophile Gautier et Francis Wey suivirent son cercueil.

Depuis 1815, il avait recueilli, dans les Archives de la Police, tous les secrets des personnages de son temps et il était devenu redoutable. Il avait même annoncé, dès 1823, au cours d'une retraite momentanée, des « Mémoires et souvenirs pour servir à l'histoire de la Restauration », qui ne virent jamais le jour.

Après son décès, la police aurait enlevé une partie de ses papiers. Mais, d'autres, « entassés en des malles déposées chez des gens bien éloignés de soupçonner ce

Digitized by Google

qu'elles contenaient » échappèrent sans doute à ses investigations.

Sait-on ce que sont devenus ces papiers ?

Une question posée le 10 juillet 1881 au sujet de la descendance de Lingay est restée jusqu'ici sans réponse.

ANDRÉ LELARGE.

—

La couleur des yeux de Napoléon Ier. — De quelle couleur étaient les yeux de Napoléon ? Existe-t-il un document certain fixant ce point ?

PIERRE VALDIE.

—

L'atelier de Houdon à la Bibliothèque Nationale. — On a beaucoup disserté récemment à propos du déplacement dont fut l'objet, à la Bibliothèque nationale, la statue de Voltaire, œuvre de Houdon. Mais dans ces gloses nombreuses un petit fait rétrospectif, et qui a bien son intérêt, me semble avoir été complètement négligé ; celui ci : antérieurement à 1795, Houdon eut son atelier à la Bibliothèque nationale.

La statue de Voltaire se trouvait placée auparavant dans un endroit de la Bibliothèque un peu retiré, soit, mais tout de même très honorable, puisqu'il s'agit de la rotonde où sont hospitalisés les ouvrages appartenant à ce que l'on appelle « la Réserve », c'est-à dire les livres rares ou assez précieux pour n'être communiqués aux lecteurs que sous une spéciale surveillance. Le « vestibule d'honneur », dans lequel sont aujourd'hui domiciliés l'œuvre de Houdon et le cœur de son modèle, est évidemment plus accessible, mais il n'est cependant pas prouvé que Voltaire, son hideux sourire et son viscère seront beaucoup plus fréquentés que jadis. Le vestibule en question n'est pas, en effet, davantage que les « Services » à la portée du vulgaire, voire des personnes favorisées d'une carte permettant l'accès aux salles de travail ; c'est un endroit jalousement clos, lui aussi.

Or, les héritiers du célèbre sculpteur, ou leurs hoirs personnels, en faisant don à la Bibliothèque nationale d'une œuvre aussi importante et de renommée mondiale ; puis les administrateurs de la Bibliothèque en plaçant la statue de Voltaire à où elle se trouvait précédemment, et d'où elle n'avait pas bougé depuis 1864, date du legs ; donateurs et administrateurs, dis-je, avaient peut-être obéi à une idée directrice qui pourrait se résumer ainsi : installer l'œuvre maîtresse de Houdon là ou se trouvait (exactement ou par approximation), l'atelier du grand artiste. S'il n'y avait cette raison, ou une autre qu'il serait alors intéressant de connaître, que serait donc venue symboliser l'image de Voltaire, en cette rotonde d'abord, à la Bibliothèque nationale ensuite ?

Rien, certes, n'est moins démontré que cette hypothèse ; toutefois, elle demeure vérifiable en se référant aux anciens plans et archives de la Bibliothèque nationale, documents qui doivent se trouver quelque part.

Question subséquente : sait-on pourquoi Houdon fut autorisé, chose anormale, à installer son atelier dans l'établissement précité, et, en outre, quelles raisons engagèrent l'artiste à vendre aux enchères, en 1795, les nombreux objets d'art qui décoraient cet atelier.

VETULUS DE MONTE.

—

Le premier emploi des fils de fer barbelés. — Je désirerais savoir quelle a été la première action militaire où se trouve signalé l'emploi des « fils barbelés comme moyen de défense. J'ai relevé cet emploi noté dans « les chevaliers de la Table ronde » de Jacques Boulanger. Egalement lors de la prise de Tombouctou vers 1880. Entre ces deux époques n'y a-t-il pas des indications plus certaines ?

G. B. W.

—

Les répercussions extérieures des événements politiques de 1820 à 1831. — Quels sont les ouvrages historiques français qui traitent d'une manière plus détaillée des répercussions que la Restauration ou la Monarchie de juillet ont eu en Espagne et en Italie. (Evénements d'Espagne en 1820-1823, événements d'Italie en 1821 et en 1831, mouvement mazzinien depuis 1831, etc) ?

M.

—

Le Journal Hebdomadaire. — Il a été en question de fonder sous le premier Empire un journal, sous ce titre,

Digitized by Google

qui aurait eu un caractère de propagande officielle. Qu'en est il advenu ?

V.

—

Les cercueils de Napoléon. — Lors de l'exhumation des Restes mortels de Napoléon (Sainte Helène, 15 octobre 1840), on retira, non sans peine, du caveau solidement maçonné à près de quatre mètres sous un amoncellement de terre, elle même emmurée à toute épreuve, le quadruple cercueil dans lequel dormait l'Empereur...

Le cercueil extérieur en acajou (cercueil fait avec une grande table de salle à manger provenant de chez le capitaine James Bennett) fut, à proximité de la tombe, scié par les deux bouts pour faire glisser par la tête les trois autres enveloppes qu'il contenait.

Ce cercueil qui fut trouvé dans un parfait état de conservation (sauf les planches du fond qui, garnies de velours, présentaient un peu d'altération dans les couches les plus superficielles) aurait été laissé à Sainte Hélène. Il en aurait été rapporté par l'amiral Ribourt. Pourrait-on nous dire *à quelle date* ? *sur quel navire* ?

Mais il est au sujet de ce sarcophage des précisions plus intéressantes et particulièrement bonnes à recueillir. Il fut *fragmenté* et les morceaux, pieux souvenirs distribués aux marins de la « Belle-Poule » et aux survivants, officiers et soldats, de la vielle garde.

Pourrait-on nous dire *où*, *à quelle date* et *quelle autorité présida à cette émouvante opération* ? En outre, *en combien de morceaux* ce cercueil en acajou fut-il fragmenté ? Quelles étaient, pour la plupart, *les dimensions* de ces morceaux ?

Pour avoir eu moins d'éclat que la distribution des aigles, la distribution de ces souvenirs posthumes n'en est pas moins touchante.

Parmi les reliques napoléoniennes léguées à la ville de Châteauroux par Mme Thayer (Hortense Bertrand), se trouve une canne à pomme d'argent, offerte par le grand maréchal Bertrand à son frère M Bertrand Boislarge et faite avec un morceau de ce cercueil. De même un petit morceau dudit cercueil

Il était fermé par de longues vis en fer à tête d'argent qui n'ont même pas été ternies. *Où se trouvent aujourd'hui ces vestiges sacrés* ?

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

P. S. — Existe t il une brochure aussi complète que possible sur *l'Historique des cercueils de Napoléon*. Nous serions très heureux de la consulter. Si cette documentation n'a pas été établie jusque dans ces infimes détails, nous nous proposons de le faire lorsque nous aurons réuni à ce sujet tous les documents les plus sûrs.

Il en est de même, de notre part, en ce qui concerne le minutieux exposé de la structure intérieure de l'*hypogé* où Napoléon reposa à Sainte-Hélène jusqu'en 1840.

Nous serions heureux, en ce qui touche ces deux questions, d'être mis sur la voie de documents certains.

R. DE V. DE R.

—

Dom Gourdin, ami de Marat. — Existe-t-il, et où, un portrait de Dom Fr.-Ph. Gourdin, bibliothécaire de l'abbaye de St-Ouen et de la ville de Rouen à l'époque révolutionnaire ? La Bibliothèque de Rouen ne possède plus que le cadre d'un portrait de Gourdin qui a disparu depuis longtemps.

CL. ROUX.

—

Abbé Bertholon, adversaire de Marat. — Existe-t il, et où, un portrait de l'abbé Bertholon, qui rompit avec Marat force lances sur l'électricité médicale et atmosphérique ?

CL. ROUX.

—

Le comte de Champ, ami de Marat. — Pourrait-on me donner quelques indications biographiques sur « Jean-Claude de Champ, chevalier, seigneur comte de Champ et de l'Empire, seigneur de la Freidière », ami de Marat, qui demeurait en 1783 à Paris, rue du Cherche-Midy, et qui avait été chargé par « une des premieres Académies d'Europe » (laquelle ?) d'offrir une place à Marat qui s'occupait alors de physique ?

CL. ROUX.

Digitized by Google

De Croisat de Vaugrand (Famille). — Le 4 février 1766, Messire Fortunat René de Croisat de Vaugrand, écuyer, capitaine au régiment des gardes lorraines, épousait à Lunéville Anne-Thérèse de Maurice. Il était fils de Pierre-René de Croisat de Vaugrand, écuyer, et de Jeanne-Benoite de Coppiet, de Ste-Appollinaire, de Valence en Dauphiné.

Connaît-on descendance de cette union?

E. R.

—

Famille de Faverolles. — Il a déjà été question de cette famille dans l'*Intermédiaire* (t. LXXXIV, col. 285,etc.).L'une de ses branches se fixa en Bourgogne, par le mariage de François de Faverolles et de Madeleine de la Porte, en 1647.

François de Faverolles eut-il une postérité ? Dans l'affirmative, que devint-elle pendant un siècle ?

MONTAR.

—

Portrait de Jeanne de Fontanier, mère de Pellisson. — Un aimable intermédiairiste pourrait-il m'indiquer où se trouve un portrait, peint vers 1650 par le célèbre Charles Le Brun, signalé par Cazenove dans son ouvrage *Rapin-Thayras, sa vie et son œuvre*, à la page 95.

Jeanne de Fontanier avait épousé en 1617 Jacques Pellisson, et fut mère du célèbre Paul Pellisson, historiographe de Louis XIV, et grand'mère de l'historien Paul de Rapin-Thayras. Elle était, à en croire Cazenove, d'une rare beauté. Je sollicite par la même occasion,des renseignements sur son ascendance.

P. S. M.

—

Famille de Gacitua. — Alliance de Marguerite de Gacitua et de Bortholomi Gomez de la Torre (deuxième moitié du XVIII° siècle).

Goyosa. Alliance avec Tydelin au XVIII° siècle.

Gonzalo del Rio. Alliance de Joaquina Josefa Gonzalo del Rio y Castillo avec Don Nicolas de Vial y Jaroveita, du 18 avril 1745.

P. B.

—

Tancrède de Hautteville — En août 1912, un comité s'était formé à Rouen, en vue d'ériger, à Hautteville-le-Guiscard, un monument à Tancrède, le père des sept illustres aventuriers normands du XI° siècle, conquérants de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, fondateurs du royaume normand de Sicile, ancêtres de plusieurs dynasties régnantes de l'Europe, et de commémorer ainsi le rôle glorieux que la race normande a joué dans le monde.

Le roi de Grèce, Georges Ier, avait offert une pierre qui devait être la première pierre de ce monument.

Il est vrai que, le 17 juin 1923, la Société Archéologique de la Manche a inauguré, dans l'église de Hautteville-le-Guiscard, une plaque en marbre rappelant les valeureux Tancrède, le père et ses deux femmes, les douze fils et leurs descendants, dont particulièrement Bohémont d'Antioche et Tancrède, deux héros de la 1re croisade : le premier *d'argent à la branche de fougère de sinople, nouée d'or, périe en pal et versée contre-bas* ; le second *plein d'argent*, ses armoiries n'ayant pu être retrouvées. (Versailles, Salle des Croisades, n° 10 sur les piliers et n° 1 sur la frise).

G. AB.

—

Hendrick van Lint. — Comment le peintre flamand Hendrick van Lint, signait-il ses toiles ?

G. AB.

—

Victor Hugo en 1871. — Expulsé de Belgique, en 1871, Victor Hugo partit pour le Grand-Duché de Luxembourg. Il séjourna à Vianden jusqu'au 22 août, et de là il se rendit aux eaux de Mondorf-les-Bains. Des patrons de l'Hôtel de Paris, décédés depuis une quinzaine d'années, m'ont souvent raconté le séjour de leur illustre hôte. Ils avaient l'habitude de dire que la famille Hugo y avait été au nombre de treize. Quel aimable érudit voudrait m'aider à identifier les douze personnalités qui entouraient le poète ?

EMILE DIDERRICH.

—

Famille Perreau, Pereau ou de Perreau. — Un aimable confrère pourrait-il me faire connaître la descendance issue du mariage de Jean Perreau (ou de Perreau), capitaine de cavalerie et de Marie Joly ?

Il y eut, croyons-nous, plusieurs enfants ;

Digitized by Google

mais je n'ai pu retrouver que deux filles : Catherine-Elisabeth mariée vers 1755 à François-Vivant Vienot de Vaublanc, sgr de Bousselange et Elisabeth-Marie qui épousa en 1767 Jean-François, comte de Pontac.

Cette famille Perreau ou de Perreau était fixée à St-Domingue avant la Révolution.

BRONDINEUF.

—

Antoine Lange, concierge de la prison de l'Abbaye. — En 1799, des scellés étaient apposés au logis personnel d'Antoine Lange, concierge de la prison de l'abbaye *après son suicide*. Possède-t-on quelques renseignements sur ce personnage et sur les causes de son suicide ?

VETULUS DE MONTE.

—

La famille de La Touche. — Mademoiselle de Tilly, fille du marquis de Tilly de la Maulinière, épousait au siècle dernier M. Charles de la Touche. Quelqu'un pourrait-il me renseigner sur cette famille de la Touche dont je ne connais même pas les armes ? Un intermédiariste complaisant pourrait-il aussi me dire où je pourrais trouver la généalogie des de Tilly de la Moulinière ou au moins comment ils se rattachent à la branche aînée.

H. V.

—

Le comte de Malide. — Bien aimable serait le confrère qui voudrait me faire savoir :

1° de qui était fils Louis, comte de Malide, marié à Montauban, vers 1750, à Constance-Elisabeth de Fontenu, laquelle mourut sur l'échafaud révolutionnaire ;

2° s'ils ont laissé des enfants ;

3° de qui était fille Elisabeth-Louise de Malide, mariée en 1795 à Augustin-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac ?

Je connais la note publiée dans l'*Intermédiaire*, sur cette famille au tome LXV : mais elle ne résoud pas la question.

BRONDINEUF.

—

Marceau. — Où trouver des détails sur sa famille et sa descendance ? Qui étaient ses parents ? Avait-il frères ou sœurs ? La famille existe-t-elle encore ?

MARCEL.

Le général, baron Rouyer. — Le général, baron Rouyer, eut de Malcy Julien de Villenouvette, Malcy Rouyer, qui épousa François, comte Clary, pair de France (1760-1823).

Je serais heureux si l'on pouvait me faire connaître :

1° le prénom de ce général, les dates de sa naissance, de sa mort et de son mariage ;

2° Les descendants du général Rouyer, son pays d'origine et les ascendants de sa femme d'une vieille famille du Muronang, près de Béziers ;

3° Les armes de ces deux familles.

T. L.

—

Le Secret de Stevenson. — Dans le *Temps* du 12 février, M. René Puaux analyse et résume un article consacré, dans le *Scribner's Magazine*, par M. Lloyd Osbourne, à son beau-père, l'illustre romancier Robert-Louis Stevenson, dont il partagea la vie, de 1876 à 1894, année de sa mort. On y retrouve relatée une scène étrange entre les deux hommes et cette singulière anecdote :

> Alors Stevenson fondit en larmes, auxquelles Lloyd mêla les siennes. Les deux amis demeurèrent l'un près de l'autre, sous le ciel étoilé de cette fin d'été des tropiques.
>
> Et Stevenson se confessa. M. Osbourne ne se croit pas permis, même après trente ans, de révéler ce qui lui fut confié cette nuit-là. Il nous dit seulement que vingt années de vie commune ne lui avaient pas permis de deviner le calvaire de Stevenson. L'écrivain n'avait cessé de souffrir de ce qu'il appelait son « déshonneur physique », « sa dégradation ». Il avait souvent songé au suicide. Cela avait été pour lui un « tourment perpétuel ».

A-t-on d'autres indications qui permettent de préciser le caractère du secret révélé par Stevenson à son confident le plus intime, quelques semaines seulement avant sa disposition ?

MICHEL PAULIEX.

—

Famille Texier de la Pommeraye. — Pourrait-on indiquer les liens de parenté qui doivent exister entre les personnages suivants :

1° Julien Texier, sieur de la Pommeraye, né aux Lucs-sur-Boulogne (Vendée),

Digitized by Google

le 3 mars 1648 qui épousa Epiphanie-Marie Vinet dont il eut Jean Texier, sieur de la Pommeraye qui eut postérité de Marie-Jeanne Grasset.

Augustin-François Texier, sieur de la Pommeraye (neveu de Julien ci-dessus) baptisé le 1er novembre 1740 aux Lucs-sur-Boulogne et qui épousa Renée-Catherine Guiet.

2° Jean Texier de la Pommeraye, né vers 1744, commissaire aux Classes de la Marine à l'île d'Yeu (Vendée) dès avant la Révolution et jusqu'au 23 décembre 1793, emprisonné par les autorités révolutionnaires des Sables d'Olonne de janvier à décembre 1792, puis du 5 octobre 1793 au 6 novembre 1794.

3° N. Texier de la Pommeraye qui fit paraître à Douai en 1839, une relation du siège et du bombardement de Valenciennes (28 juillet 1793).

4° Paul Texier de la Pommeraye, né à Paris vers 1842, ingénieur des Arts et Manufactures (1896) et décédé à Bruxelles le 31 décembre 1866.

5° N. Texier de la Pommeraye, né vers 1844, officier d'infanterie (Saint-Cyr 1864) mort vers 1902, général de division.

Cette famille est-elle encore représentée ?

GILLETON.

—

Ex-libris à identifier : Cacqueray ou Caqueray. — Classe-t-on habituellement à de Cacqueray ou Caqueray un ex-libris de style Louis XVI ayant comme toute légende les initiales P. A. D. C. ?

Ecus accolés de forme allongée, dont les émaux ne sont pas figurés : *de... à la fasce de... accompagnée de trois roses de... à trois bandes de...* Couronne de comte.

J. TREMBLOT.

—

Ex-libris à déterminer : couleuvre en pal. — Sur des volumes du Théâtre de la Foire (Paris, Ganeau, 1721) je trouve l'ex-libris dont voici la description, aussi exacte que me permettent de l'établir mes très faibles connaissances en art héraldique :

Ecu oval, cantonné aux 1er et 4e de France (*azur au trois lys*) *au chef d'or.* — *Aux 2e et 3e, d'argent au sautoir de gueules engrelé de sable — et sur le tout, d'or à la couleuvre en pal tortillée d azur* (Colbert).

Couronne de Duc.

Supports : deux licornes.

HD•

—

Abbaye d'Asnières - Bellay. Armoiries. — Un intermédiairiste nous rendrait service en nous décrivant les armoiries des abbés d'Asnières dont les noms suivent :

Jean Guillery, 1363 ;
Jean-Baptiste Morin, 1473-1474 ;
Jean de Préverant, 1483 ;
Jean Le Parcheminier, 1560-1580 ;
Jean Borc, 1597 ;
Joachim Racault, 1609.

J. CHAPPÉE.

—

Dessins originaux du monument du costume de Freudeberg et Moreau le jeune. — Après de longues et très lentes recherches, je suis arrivé comme en font foi mes ouvrages, à retrouver les possesseurs de huit dessins de Freudeberg sur douze et de vingt-et-un de Moreau le jeune sur vingt-quatre, soit en tout 29 sur 36.

Nous demandons donc à de passionnés et érudits chercheurs de nous aider et de tâcher de retrouver les noms de ceux qui possèdent les dessins originaux suivants :

Freudeberg : « L'occupation » ; « La visite inattendue » ; « La soirée d'hiver » ; « L'Evénement au bal ». Moreau le jeune : « La course de chevaux », « Le seigneur chez un fermier » ; « La sortie de l'Opéra » ; les assurant de nos sentiments reconnaissants.

G. BOURCARD.

—

Antiquitez (Les) de François Desrues. Première édition. — Le libraire Gougy a vendu à un amateur inconnu, en avril 1923, un exemplaire de *Les antiquitez... des plus célèbres villes...*, de François Desrues, édition de 1605. Je serais reconnaissant à l'acquéreur de vouloir bien me faire savoir si cette date se trouve à la fois sur le frontispice et sur le titre en typographie de l'ouvrage, ou sur le premier seulement, le second portant peut-être 1608.

LOUIS MORIN.

Digitized by Google

Réponses

—

Le record de la vitesse des armées (LXXXVII, 98). — Disons de suite que si l'on veut tirer quelque conclusion entre les raids accomplis dans les guerres modernes et ceux relatés par les historiens de l'antiquité, il faut faire entrer en ligne de compte certaines considérations non dénuées d'importance et souvent mal définies dans les textes mis à notre disposition, en particulier en ce qui concerne le chargement du soldat.

Ce sont là des questions que j'ai étudiées à propos des armées grecques, perses, macédoniennes et romaines dans un travail édité en 1901 par Chapelot, traitant du problème national et militaire de l'éducation physique.

Le soldat grec était le moins chargé, ne portant avec lui que ses armes et son bouclier ; en arrière, une armée de valets était chargée des impédimenta. Cependant la Grèce nous a laissé peu d'exemples de marches extraordinaires.

Le soldat romain au contraire supportait un poids considérable : d'après Tite-Live et Polybe il était, en outre de ses armes, porteur de 15 jours de vivres, de sa tente avec ses accessoires, de chaînes pour enchaîner les prisonniers, de moulins pour transformer le blé en farine, d'ustensiles divers, etc... D'après Flavius Joseph le poids total de son chargement évalué en unités actuelles atteindrait 50 kilogrammes ; cependant c'est dans les armées romaines que l'on peut recueillir les plus belles performances.

Le consul Néro, nous dit Tite Live, marchant contre Asdrubal à la tête de 6000 fantassins aurait parcouru 390 km. en 6 jours (soit 65 km. par jour).

Il est vrai que l'historien a soin d'ajouter qu'ils étaient équipés à la légère n'ayant à l'arrivée au gîte qu'à se reposer, tout ayant à l'avance été préparé pour les recevoir.

Scipion l'Africain à la tête de 25.000 fantassins se rend en huit jours de Tarragone à Carthagène, ce qui correspond à 65 kilomètres par jour.

Jules César (*Commentaires*) parcourt à la tête de 4 légions 74 kilomètres en 30 heures pour châtier les habitants d'Autun.

D'après Appien, ce même Jules César se serait rendu de Rome à Munda en 27 jours de marche, ce qui met l'étape journalière à 66 kilomètres.

Ce sont là, il est vrai, des records anormaux, car au dire de M. de Saulcy qui s'est livré à des études minutieuses sur les campagnes de Jules César, la moyenne de ses étapes n'était que de 28 kilomètres.

La Grèce dans cet ordre d'idées n'occupe qu'un rang des plus modestes :

Hérodote se sert souvent comme unité de distance de la longueur de l'étape réalisée par le soldat grec : c'est à l'aide de cette unité qu'il évalue la plus grande dimension de la Scythie ; son évaluation donnerait de 20 à 22 kilomètres comme longueur de l'étape normale.

Thucydide cite Agésilas marchant contre les Acarnaniens comme faisant un jour 29 kilomètres.

Pour les armées Macédoniennes Fl. Arrien cite un corps de troupes ayant parcouru 150 kilomètres en 3 jours.

Diodore de Sicile nous a laissé le récit d'un effort plus considérable : au cours des guerres des successeurs d'Alexandre, Demetrios, suivant cette même route de Suze à Sardes dont il a déjà été question, se porte contre Ptolémée et franchit cette distance de 432 kilomètres en 6 jours (soit 72 kilomètres par jour) : il ajoute, il est vrai, qu'il s'agissait de soldats choisis et ne portant que leurs armes.

Pour les Perses, les chiffres sont normaux : Xenophon (*Anabase*) conte que Cyrus le jeune se rendant d'Ephèse à Cunaxa pour surprendre Artaxerxès Mnemon mit 93 jours pour parcourir 535 parasanges (soit 25 km. 500 par jour).

Dans la retraite célèbre des dix mille qui suivit, Xenophon parcourut 520 parasanges en 122 journées de marche (soit 22 kilomètres par jour). La retraite dura bien 286 jours mais elle ne comprit que 122 journées de marche.

En résumé, les chiffres moyens des étapes ordinaires ne diffèrent pas sensiblement des nôtres ; en revanche, surtout dans les légions romaines, on rencontre des records que nos armées modernes ne semblent pas avoir battus.

Digitized by Google

Nos annales citent bien dans la manœuvre d'Ulm en 1805 les marches de la brigade Petit, celles de la division Lewal, celles du 4e corps et un peu plus tard celles de la division Friant se dirigeant sur Austerlitz ; mais tout cela est bien loin des 74 kilomètres du légionnaire romain accomplis en 30 heures, et surtout des 66 kilomètres par jour continués pendant 27 jours consécutifs dont nous avons parlé.

Ces performances sont tellement extraordinaires qu'il ne faut pas y ajouter une confiance exagérée : en admettant même que la légende n'ait pas amplifié la vérité historique, il doit certainement exister des détails que l'historien ne nous a pas transmis ; à coup sûr, on n'a jamais vu *une armée* composée d'hommes chargés à 50 kilogrammes faisant journellement, pendant 27 journées consécutives, 66 kilomètres par jour. Sans doute d'abord ils devaient être complètement allégés, mais aussi probablement des voitures et des animaux réquisitionnés en cours de route, quand la chose était possible, devaient aider au transport des fantassins.

En ce qui concerne le fait auquel fait allusion M. Bord, il serait intéressant d'être fixé sur les circonstances précises qui l'ont accompagné.

Je ne me suis pas trouvé aux affaires de Charleroi, mais durant les trois premières années de guerre que j'ai passées sur le front, tant d'abord dans le commandement d'un bataillon de chasseurs alpins que, ensuite, dans celui d'un régiment d'infanterie, je n'ai eu l'occasion non seulement d'exécuter, mais même de voir exécuter autour de moi, des marches de plus d'une trentaine de kilomètres. La guerre de tranchées n'était guère faite pour maintenir l'entraînement chez nos hommes, mais, de plus, la vitesse dans la guerre moderne joue un trop grand rôle pour que l'on ne fasse pas en tout temps un usage le plus large possible de l'automobile et l'on ne s'en est point privé.

Grièvement blessé en 1917, je n'ai pu obtenir avant l'armistice mon renvoi sur le front : peut-être en 1918 la poursuite de l'armée allemande en déroute a-t-elle pu donner l'occasion à nos troupes d'accomplir quelque raid digne d'être signalé. Tout renseignement à ce sujet serait le bienvenu.

Bien qu'il ne s'agisse ici que de troupes aux armées, j'ajouterai que des résultats stupéfiants ont été obtenus par une méthode inconnue des anciens due à un chef d'escadron d'artillerie, le commandant *de Raoul* : cette méthode dite « *marche en flexion* », vers 1885 donna lieu à des expériences relatées en particulier dans le *Moniteur officiel* de gymnastique et d'escrime du 6 décembre 1885. Des hommes *choisis* du 116e d'infanterie formés en peloton furent soumis à un entraînement de deux mois après lesquels en présence du général Fay, à Nantes, ils parcoururent *41* kilomètres en *1 h. 55* : leur chargement ne comportait que le fusil, l'épée-baïonnette et un repas froid.

Deux jours après, cette fois avec le *chargement complet de campagne*, en présence du général Colonieu, ils parcoururent *11* kilomètres en *1 h. 20* ; à la suite de cette marche ils exécutèrent un tir qui donna des résultats normaux.

Quelques années plus tard, le commandant de Raoul mourut ; on prétendit à tort ou à raison qu'il avait été victime de sa propre méthode, se livrant à un entraînement trop intensif pour des artères qui n'avaient plus la souplesse de la jeunesse. Est-ce à cette disparition qu'il faut attribuer le silence qui se fit désormais sur la *marche en flexion* ?

Le commandant de Raoul avait eu un collaborateur en la personne d'un médecin le *Dr Regnault* qui, peut-être, vit encore.

G. de Massas.

—

Un curieux décret de la Convention sur la noblesse (LXXXVII, 140). — Il s'agit, en effet, du décret du 12-15 mars 1793, conséquence de celui du 19-23 juin 1790 et de la Constitution de 1791 qui abolissent la noblesse.

Le décret du 27 septembre-16 octobre 1791, auquel fait allusion M. Géo. Maur a fixé au plus près la date de son application, puisqu'en son article 6, il enjoint aux préposés de l'enregistrement d'arrêter les actes datés du jour même de sa publication ; mais il ne pouvait faire davantage.

Or, il y avait des procès en cours, à

Digitized by Google

cette époque, au sujet desquels des mesures conservatoires avaient déjà été prises. Si les procès eux-mêmes étaient ainsi arrêtés, les actes antérieurs n'en demeuraient pas moins valables à raison du silence du législateur qui n'avait pas prévu le cas.

D'où la nécessité de combler la lacune et de prononcer explicitement la nullité de tous actes judiciaires accomplis contre les communes par des parties ayant excipé de la qualité de noble dans la procédure entre le 19-23 juin 1790 et le 27 septembre, 16 octobre 1791.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

***

D'abord une loi votée, promulguée n'est pas une loi exécutée : le 19 juin 1790 l'assemblée abolit les armoiries ; le 30 le curé procureur de la commune de Pralong écrit au Président, et scelle d'un écu au lion.

Ensuite, les procès visés ont pu juridiquement continuer après l'abolition de la noblesse, abolition non réotractive, en vue de régler les restitutions de Tailles indûment payées par des nobles ou prétendus tels, ou induement non-payées par eux avant 1791.

Dès que la Taille royale s'étendit en France, au XIVe siècle, légalisant quelques privilèges jusque là coutumiers et en créant beaucoup d'autres, les procès commencèrent entre les communautés de taillables et les exempts, nobles « ou roturiers ».

Ces procès pullulèrent de plus en plus avec la Taille et les ventes de privilèges, durant parfois plusieurs générations, surtout avec les roturiers privilégiés ou se disant tels.

La phraséologie révolutionnaire confond hypocritement sous le terme de « noblesse » : les noblesses de race, ou acquises, et les privilèges personnels ou temporaires de quelque cent mille roturiers en matière de Tailles.

Beaucoup de condamnés qualifiés « ci-devant nobles » étaient de simples exempts de Taille, voire des Taxés d'office sans la moindre ambition nobiliaire. Messance, et d'autres élus ou receveurs des Tailles de Louis XVI, faisaient déjà la même confusion dans leurs écrits bien avant les sans-culottes.

SOULGÉ.

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42, 153). — Immédiatement après le 13 vendémiaire, Bonaparte fut célèbre. Voici comment M. Lacour-Gayet : *Napoléon, sa vie, son œuvres, son temps,* parle des premières faveurs envers Bonaparte :

> Il était le héros du jour, on l'appelait Vendémiaire ; les journaux étaient pleins de détails sur le général de 26 ans qui avait vaincu les Anglais à Toulon et les Royalistes à Paris.

Les éloges publics, les articles dans les journaux, voici, ce me semble, des marques de la faveur populaire, de premier ordre.

CHARLES LÉOBOLTDI.

***

J'intercale à mon tour, entre les deux dates citées par M. Boghaert-Vaché, celle du 21 octobre 1789. La soirée de ce dernier jour fut sur deux points de Paris, consacrée à la glorification de Bonaparte.

1° L'établissement de Ruggieri, rue St Lazare, donnait une fête publique extraordinaire *en l'honneur de l'heureux retour du général Buonaparte.* A cette fête devaient assister les ambassadeurs des puissances alliées, en même temps qu'une partie du corps diplomatique (*sic*). Je passe le programme de cette cérémonie.

2° Pendant la même soirée du 30 vendémiaire, la *Société des Amis des Arts* donnait au *Théâtre Molière*, rue St-Martin, (ex-théâtre des sans-culottes), la troisième représentation de la pièce suivante : *Le Retour de l'Espérance, ou l'arrivée du général Buonaparte*, comédie mêlée de vaudevilles, divertissements et évolutions militaires. Je n'ai pu découvrir le nom de l'auteur.

MAG-MAR.

—

Le défenseur du premier siège d'Huningue en 1814 (LXXXVI). — Le *Journal de François-Joseph Guélat* Delémont, 1923, in-8, 2e partie (1813-1824), p. 11 : indique que le colonel Chancel tint quatre mois les Bavarois du général Zoller et quitta la place avec armes et bagages.

P. E. M.

Digitized by Google

Sénatorerie de Gênes (LXXXVII, 91). — Je ferai remarquer au sujet de cette sénatorerie qu'il n'y a pas eu de sénatus-consulte en date du 14 août 1806, créant des sénateurs, mais en date du 14 août 1007.

Si l'on consulte la liste des sénateurs créés à cette date (*Les Sénateurs du Consulat et de l'Empire*, par L. de Brotonne. Paris, Champion, 1895). On y trouve les 7 sénateurs suivants : Comte Klein,comte de la Bonninière de Beaumont, comte Béguinot, comte Fabre (de l'Aude), comte Curée de la Bedassière, comte de La Tour et le comte Dupont.

La Sénatorerie de Gênes a pu être affectée au comte de la Tour, car si on consulte l'*Armorial du premier Empire* du vicomte Révérend, on trouve :

Hyacinthe de *la Tour* (alias *della Torre*) comte de l'Empire, transmissible à l'un de ses neveux, par lettres patentes du 20 juillet 1808, archevèque de Turin, sénateur de l'Empire (14 août 1807). Officier de la Légion d'Honneur ; né à Saluces le 15 mai 1747, mort à Turin le 14 avril 1814.

L. DESVERGNES.

*
* *

D'après Léonce de Brotonne (*Les Sénateurs du Consulat et de l'Empire*), la sénatorerie de Gênes, créée par le sénatus consulte du 22 nivôse an XI (12 janvier 1803) fut attribué le 12 pluviôse an XIII (1er février 1805) à Jean-Denis de la Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier, ancien officier aux gardes-françaises, maréchal de camp, né à Clérieux (Drôme) le le 6 octobre 1754, décédé à Valence le 13 mars 1822. Il devint pair de France le 2 juin 1814.

Marié en 1801 à Marie-Louise de Mazenod, veuve en premières noces d'Antoine-Alexandre Rey du Mouchet, née à Saint-Marcellin (Isère) le 6 septembre 1768, décédée à Saint-Vallier (Drôme) le 9 avril 1853, il eut d'elle une fille unique, Marie-Madeleine-Pauline, née à Paris le 29 décembre 1803, décédée à Saint-Vallier le 28 août 1859, et mariée le 28 avril 1823 à Alfred-Philibert-Victor Guignes de Moreton, comte de Chabrillan, plus tard pair de France.

Voici le signalement du comte de Saint-Vallier, tel que le donne l'ouvrage précité :

1 m. 76 ; cheveux et sourcils châtains ; nez retroussé ; barbe blonde ; visage rond ; yeux gris ; bouche moyenne : menton rond ; teint clair.

Brotonne n'indique pas la dotation de la Sénatorerie de Gênes.

G. P. M.

*
* *

M. Edmond L'Hommedé demande des renseignements sur la Sénatorerie de Gênes, créée par le sénatus-consulte du 17 août 1806.

La réunion de l'Etat de Gênes à l'Empire français fut décrétée 15 jours après le couronnement de Napoléon, qui a eu lieu comme roi d'Italie, à Milan, le 26 mai 1805.

La Sénatorerie de Gênes fut la 32e de l'Empire français ; elle fut dotée d'un palais à Gênes et d'un revenu annuel en domaines nationaux de 25.000 fr.. C'est un des deux Sénateurs génois, Cambioso ou Durazzo, qui fut nommé à la Sénatorerie de Gênes. Tous les deux habitaient Paris, rue St-Dominique n° 100, à l'ancien hôtel des Caraman-Chimay.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Journal de Francfort (LXXXVII, 145). — Le *Journal de Francfort*, publié dans la ville de ce nom, était une feuille, rédigée en français et imprimée chez Osterrieth.

Son rédacteur en chef, Charles Durand, était originaire de Nîmes. Il avait exercé la profession d'avocat, d'abord dans cette ville, puis à Versailles ; *La Littérature française*, de Bourquelot, dit qu'il était membre de l'Institut oratoire de Paris (?). Il fit ensuite du journalisme et collabora à diverses publications : *L'Orateur, annales de l'éloquence française* ; *La Nouvelle Ecole, Erreur scientifique et littéraire* ; *Les Annales de Versailles, revue du barreau, de la littérature et des beaux-arts*.

Puis après un séjour à La Haye, il passa en Allemagne pour y prendre la direction du *Journal de Francfort*, propriété du prince de Tour et Taxis. Alexandre Weill, qui l'a connu à cette époque, le représente comme un homme intelligent, jouissant d'un revenu de 25.000 livres de rente,

Digitized by Google

ce qui était une fortune en ce temps-là, mais ne l'empêchait pas de recevoir des subventions du gouvernement de Louis-Philippe, ainsi que de plusieurs gouvernements étrangers, tels que la Russie, la Hollande et l'Autriche. Il avait comme collaborateurs son frère, un certain Pompée et même Alexandre Weill, qui était spécialement chargé de traduire et de résumer les gazettes allemandes.

Pendant son séjour dans les Pays-Bas, Charles Durand avait épousé une belle et jeune Hollandaise qui avait une vingtaine d'années de moins que lui et qui le rendit père de deux enfants. En 1838, le ménage reçut la visite de Gérard de Nerval et d'Alexandre Dumas, celui ci accompagné de sa femme Ida Ferrier. Il faut lire dans l'ouvrage d'Alexandre Weill, *Ma Jeunesse*, le récit piquant du séjour à Francfort des deux écrivains français

Charles Durand rentra peu après en France, et devint le rédacteur en chef d'un journal dévoué à la cause du prince Louis-Napoléon, *Le Capitole*, qui avait été fondé par une sorte d'aventurier, le marquis de Crouy-Chanel, lequel se faisait appeler le prince de Croy et revendiquait la couronne de Hongrie. La feuille avait comme principaux collaborateurs Saint-Edme, Barginet, Paul Merruau, Pierre Bonnet et Alexandre Perrin. On accusa cet organe d'être vendu à la Russie et de conspirer, avec l'aide pécuniaire de Nicolas Ier, qui exécrait le gouvernement de Juillet, le remplacement sur le trône de France de la famille d'Orléans par la dynastie napoléonienne. Crouy-Chanel et Charles Durand furent arrêtés et il s'ensuivit de nombreux incidents judiciaires et diplomatiques dont on trouvera le récit dans *Les Trois coups d'Etat de Napoléon Louis-Bonaparte* par M. André Lebey. *Le Capitole*, qui avait été lancé le 15 juin 1839, cessa sa publication le 3 décembre 1840.

J'ignore ce que devint ensuite Charles Durand et à quelle époque se termina son existence. Quant à sa femme, Weill assure qu'elle fut assassinée en 1869 par son valet de chambre dans le faubourg St-Honoré, en face de l'appartement que lui-même occupait au n° 11 de cette rue.

UN BILIOPHILE COMTOIS.

La route Louise en Croatie (LXXXVIII, 139). — Il faut lire Carlstadt, ou Karlstadt, au lieu de Curbstadt.

La route Louise est une chaussée qui fut ouverte au temps de la domination française en Illyrie, pour relier Karlstadt à Fiume et à la même époque furent construites deux autres voies analogues : la route Joséphine, de Karlstadt à Zengg, et la route Caroline, de Karlstadt à Porto-Ré.

G. P. M.

***

M. E. L'Hommedé demande les tenant et les aboutissant de la *route Louise* en Croatie (Illyrie).

Or la *route Louise* et la *route Caroline* sont les deux grandes routes commerciales qui relient depuis plus d'un siècle Carlstadt, un des centres commerciaux de la Croatie, au port adriatique de Fiume. Leur nom a été donné en l'honneur de l'Impératrice Maria-Ludovica, née princesse de Modène, troisième femme de l'empereur François II et en l'honneur de l'Impératrice Caroline, née princesse de Bavière, quatrième femme de François II, empereur d'Allemagne, François Ier, empereur d'Autriche.

La *route Louise* a une longueur de près de 100 kilomètres ; la route Caroline est un véritable chef-d'œuvre, construite au milieu des montagnes du Karst, chaine qui sépare le lit du Bas-Danube de la mer Adriatique.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Moïse Amyraut (LXXXVI). — Le portrait de Moïse Amyraut a été peint par Philippe de Champagne, et gravé par Lembert. Dans quelles mains ou Musée ce tableau se trouve-t-il ? Est-il possible de se procurer une des gravures qui ont été faites ou une reproduction ?

H. PICARD.

—

Une arrière petite nièce de Balzac (LXXXVII, 89). — J'ignore complètement si Henri de Balzac fit souche en Amérique ou ailleurs ; je veux simplement attirer l'attention de M. de Montzaigle sur une prétendue sœur d'Honoré de Balzac

Digitized by Google

dont il est parlé en ces termes dans le *Journal de Goncourt* (t. V, p. 108).

Mercredi 4 février 1874. — Un trait de Balzac que ne connaîtront peut-être pas ses biographes futurs.

Le vieux Giraud (Eugène Giraud) racontait, ce soir, (chez la princesse Mathilde), qu'il était voisin du directeur de l'Hospice Beaujon, et que celui-ci voisinait avec lui tous les jours. Une fois, le directeur lui dit : « J'ai une mourante très distinguée qui se dit la sœur de Balzac. Comme cela me répugnait de la mettre entre quatre planches, je suis allé voir Balzac et lui ai demandé 16 fr. pour un cercueil. Balzac m'a dit : cette femme ment, je n'ai pas de sœur à l'hôpital. Ma foi, cette femme m'intéressait, j'ai de ma poche acheté le cercueil ».

Les années passent, le peintre et le directeur d'hôpital voisinent comme par le passé. Un matin, le directeur arrive chez Giraud tout bouleversé. Vous vous rappelez mon histoire de la sœur de Balzac, hein ?... Vous ne savez pas ce qui vient de m'arriver ?... Balzac m'a fait demander aujourd'hui... je l'ai trouvé mourant, ainsi que les journaux l'annonçaient. Monsieur, s'est-il écrié en me voyant, je vous ai dit que cette femme pour laquelle vous êtes venu me demander un cercueil n'était pas ma sœur, c'est moi qui ai menti. J'ai voulu vous avouer cela avant de mourir ».

Goncourt ajoute en note, lors de la publication du livre (1891) :

Le récit a un caractère de vérité, mais quelle est cette sœur dont les biographes ne parlent pas ? Est-ce une sœur naturelle ? Ne serait-ce pas plutôt une belle-sœur ? La véracité de mon récit a été confirmée par un article d'Arsène Houssaye, dans le *Figaro* et l'*Echo de Paris*.

Quelles sont les parts respectives de légende et de vérité contenues dans cette histoire étrange, c'est là ce que je ne puis dire. Peut-être a-t-on discuté cette question depuis la révélation de Goncourt. Toutefois, en ce qui touche Mlle Jeanne de Balzac, cette jeune artiste pourrait sans doute fournir quelques renseignements sur sa généalogie ; il se pourrait même qu'elle n'attendît qu'une sollicitation à cet objet.

MAGHUZ.

* * *

Henri-François de Balzac, frère cadet d'Honoré, est peu connu. Sa sœur Laure (Mme Surville) se contente de dire de lui : « Notre frère partit pour les colonies, où il se maria et resta » (*Balzac, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1858, in-12, p. 14).

Cet enfant, qui naquit en 1808, paraît avoir fait le désespoir de sa famille. Sa mère, qui le chérissait par-dessus tous ses autres enfants (elle avait peut-être pour justifier cette préférence des raisons particulières), l'avait horriblement gâté. Mal dirigé, doué de peu de moyens, Henri de Balzac ne devait faire que des sottises. La plus grave fut celle d'épouser en Amérique, où il était allé chercher fortune, et de ramener en France une femme qui semble avoir produit une impression plutôt défavorable sur la famille de son mari. Le 20 juin 1834, Honoré de Balzac écrivait à Mme Hanska :

Cette lettre, commencée il y a dix sept jours, est restée là par la force des choses. D'abord le retour de mon frère, qui est arrivé des Indes avec une femme (*fallait-il faire cinq mille lieues pour trouver une femme comme cela !*)...

Il revient, à plusieurs reprises, dans sa correspondance avec l'étrangère sur le compte de son frère et sur son « mauvais mariage », ainsi que sur le désespoir qu'en a ressenti Mme Balzac mère, « peinée dans l'enfant de son choix d'une affreuse manière ».

Le 25 août 1834, il annonce à sa correspondante que la femme de son frère est grosse. Celle-ci mit au monde au mois de mars de l'année suivante un enfant dont Balzac ne dit pas le sexe, mais dont il accepta d'être le parrain avec sa nièce Sophie Surville comme marraine.

Henri de Balzac retourna dans les Indes occidentales, où il continua, d'après une lettre de son frère du 16 juillet 1841, à faire de la misère. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

Cependant on voit qu'il a eu au moins un enfant. Il se peut donc que la jeune artiste américaine, du nom de Balzac, à laquelle fait allusion M. Paul de Montzaigle, soit une de ses descendantes.

En terminant, je crois devoir rappeler que, le 20 janvier 1899, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul avait demandé dans notre recueil (XXXI, 71) ce qu'était devenue la correspondance de Balzac avec son frère Henri. Aucune réponse n'a été faite à cette question.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Digitized by Google

Quel était le véritable nom de la mère de Balzac ? (LXXXV; LXXXVII, 57, 160). — On ne dissimule ou renie les bâtards que depuis que les lois se sont mêlées de les protéger.

Jadis, nul ne reniait sa race à un bâtard authentique : mais on n'admettait pas l'adoption romaine qui fait d'un étranger un membre d'une famille.

Jusqu'à l'édit de 1602, anticoutumier du reste, le bâtard de gentilhomme est gentilhomme, de par le sang ; mais la noblesse acquise, légale, ne se transmit jamais que légitimement.

SOULGÉ.

—

Balzac, la noblesse d'Alençon et le voyage d'exil de Charles X (LXXXVII, 92). — Voici, d'après l'*Histoire des deux Restaurations* d'Achille de Vaulabelle et l'*Histoire de dix ans* de Louis Blanc, quel fut l'itinéraire suivi par Charles X et la famille royale depuis Rambouillet jusqu'à Cherbourg :

3 août, 11 h. du soir, Départ de Rambouillet.

4 août, au matin. Arrivée à Maintenon.

4 août, 10 h. du matin. Départ de Maintenon ; arrivée à Dreux le soir du même jour ; coucher dans cette ville.

5 août. Coucher à Verneuil.

6 août. Coucher à Laigle.

7 août. Coucher au Merlerault.

8 août. Coucher à Argentan.

10 août. Départ d'Argentan. Coucher à Falaise.

11 août. Coucher à Condé-sur-Noireau.

12 août. Départ ; passage à Vire ; coucher à Saint-Lô.

13 août Départ ; passage à Carentan ; coucher à Montebourg.

14 août. Départ pour Valognes ; coucher dans cette ville.

15 août. Séjour à Valognes.

16 août. Au matin. Départ pour Cherbourg et embarquement immédiat sur le *Great Britain*.

Nonancourt est, comme on le sait, une petite ville située entre Dreux et Verneuil. Le roi, ayant quitté Dreux le 4 août à 10 h. du matin, a dû nécessairement passer par Nonancourt, qui n'est qu'à une douzaine de kilomètres de Dreux ; il s'y est sans doute arrêté une demi-heure et a pu, à cette occasion, y recevoir les hommages des habitants du pays qui lui étaient restés fidèles, fait qui s'est produit durant tout le trajet aux diverses étapes. Mais, si l'on considère que Nonancourt est séparé d'Alençon par une distance de 85 km., qu'il fallait, à cette époque, franchir à cheval ou en voiture, il peut paraître surprenant que le marquis d'Esgrignon et les autres membres de la noblesse d'Alençon aient choisi une localité aussi éloignée pour aller rendre leurs devoirs au souverain déchu, lorsqu'il leur eût été si facile de rejoindre le cortège royal à son passage dans un lieu plus rapproché, au Merlerault, par exemple, qui n'est qu'à trente-cinq kilomètres d'Alençon.

Il faut supposer ou bien que Balzac aura négligé de consulter la carte lorsqu'il s'est agi pour lui de choisir le lieu de rencontre du roi et des gentilshommes alençonnais, ou bien qu'il a intentionnellement représenté ceux-ci comme ayant tenu, malgré la distance, à se rendre au-devant de l'infortuné monarque, de façon à l'accompagner sur la route d'exil jusqu'au port d'embarquement. La dernière phrase de Balzac, rapportée par notre confrère, semblerait justifier cette seconde hypothèse.

SAINT-AUDEMER.

—

Le petit bonhomme Blondot (LXXXVII, 4, 107). — M'occupant de recherches généalogiques au sujet des Nacquart de Champagne et de Lorraine, je retrouve cette note, extraite d'un opuscule : *Nobiliaire de l'élection d'Epernay 1724* par Bertin de Rocheret.

Nacquart : Issu d'un avocat au parlement de Paris qui laissa deux enfants, dont le cadet a fait la branche des Srs de Champmartin. L'aîné fut intendant de Dunkerque par la faveur de M. Colbert ; il avait fait épouser à son fils la fille de M. Blondeau, chevalir du guet à Paris et l'homme de main de ce ministre. Le fils est mort en 1718 à Paris, après avoir possédé toutes les premières charges d'Epernay, n'ayant laissé qu'un fils et plusieurs filles.

Selon le *Dictionnaire de Trévoux*, il faut entendre par « homme de main » un homme d'exécution, hardi, entreprenant...

Puisque Benedicte descend de cette famille Nacquart, voudrait-il avoir l'extrême obligeance de me dire, s'il existe un lien de parenté entre elle et la famille

du docteur Jean-Baptiste Nacquart (1780-1854) président de l'Académie de Médecine de Paris et médecin de Balzac ?

M. J. V.

—

Lord Byron boiteux (LXXXVII, 44, 161). — D'après les mémoires de Lord Byron publié par son ami le poète Thomas Moore, ce fut un accident d'enfant qui amena la torsion d'un de ses pieds. Il semble avoir été soigné très tardivement de cette infirmité qui était cependant incommode et douloureuse ; c'est seulement en 1798, à l'âge de dix ans, qu'il fut confié au traitement ridicule, s'il faut l'en croire, du chirurgien Lavander de Nottingham. Il fut confié ensuite au docteur Baillée à Londres. Malgré son infirmité il excellait dans tous les sports et aimait à faire montre de ses supériorités physiques. Son mal dut être fort amendé avec l'âge car il raconte que vers 14 ou 15 ans il mettait à son pied des bottes comme tout le monde. Il est probable que seule une différence de longueur des jambes indiquait sa boiterie, la jambe atteinte étant probablement allongée par le pied bot. Je n'ai vu jusqu'ici aucune indication désignant le pied malade et l'on sait combien il est difficile à première vue, ou par un examen superficiel de dicerner de quel pied boite une personne.

Très maigre et très élégant,son orgueil souffrait de son infirmité. Il avait grand souci de ne pas engraisser et l'on sait que l'obésité augmente la boiterie. Il eut à plusieurs reprises des poussées de graisse contre lesquelles il luttait en restreignant plus sa nourriture que sa boisson.

On peut faire cependant une hypothèse, reposant il est vrai, sur un fait très minime : Byron montait beaucoup à cheval et jamais personne n'a signalé qu'il montait à la droite du cheval ; ce qui permet jusqu'à un certain point de dire qu'il était infirme du pied droit, à moins qu'il soit monté à cheval sans mettre le pied à l'étrier. Il faisait aussi beaucoup d'escrime, exercice qui pour un droitier fatigue plus la jambe gauche que la droite ; s'il avait été gaucher on l'aurait signalé.

Son esquisse en pied par le comte d'Orsay ne permet pas de déterminer rien, même de vague.

On ne peut ajouter une foi absolue au dire de Trelawny (*Records of Shelley, Byron and the author, London, 1907*). Du reste, il se contredit.

Ici, il dit « Chaque après-midi, lui et moi, nous traversions le port en bateau pour nous baigner. Un jour, il dit, en me montrant sa jambe *droite* : « j'espère que « cette gueuse ne reviendra pas de la « guerre... ».

Plus loin, il prétend, en l'absence du valet de chambre Fletcher qui, gardait avec lui le corps de Byron, voulant vérifier l'origine de la boiterie, il avait découvert les pieds du cadavre : « J'eus la révélation, la clef du mystère, dit-il ; il avait *les deux pieds contrefaits* et les jambes atrophiées jusqu'aux genoux ».

GUSTAVE BORD.

—

Date et lieu de naissance de Jacques Cartier (LXXXVII, 2, 113, 162). — Du *Salut de Saint-Malo*, 8 février 1923 :

La discussion du texte que Y étudie contient des objections de valeurs inégales.

S'il est vrai que l'absence du nom de l'enfant baptisé ne permet pas d'une façon absolue de dire que l'enfant présenté est Jacques, ni qu'il est né le 31 décembre 1494, mais seulement qu'il a été baptisé ce jour-là contrairement aux assertions de Y, l'acte, en disant « qu'il fut baptisé ung fils à Jamet Quartier et à Gesseline Jansart, sa femme », je ne vois pas comment cela pourrait vouloir dire autre chose que Jamet Quartier et Gesseline Jansart étaient mariés et qu'ils étaient père et mère de l'enfant.

La date de la naissance de Jacques Quartier, en l'absence des registres de baptêmes, reste jusqu'à un certain point indécise. Il est peu de villes, cependant, qui aient des registres remontant à des époques aussi lointaines ; en fait, la tenue obligatoire de ces registres n'a été réglementée que par l'ordonnance de François Ier, Villers-Cotteret, 1536, elle ne fut pas exécutée de suite partout, et, pendant les guerres religieuses, ainsi que pendant la Révolution, beaucoup de registres anciens furent égarés ou détruits comme inutiles.

En ce qui concerne Jacques Cartier, la question a été étudiée avec beaucoup de soins par M. Jouon des Longrais (*Jacques Cartier ; documents nouveaux*, 1888). Il a prouvé qu'effectivement Jacques Cartier était né à Saint-Malo en 1791, et il fixe la date de son décès au 1er septembre 1555. Le registre du baptêmes de 1491 n'existant pas, il n'a pas déterminé de qui il était fils, attendu qu'il

Digitized by Google

y avait à cette époque trois frères Cartier mariés : Etienne, Jamet et Pierre.

M. Paris-Jallobert le croit fils de Jamet, parce que cette origine le rattache à la famille Jansart. Mais il y a lieu d'observer que si l'on connaît le nom de famille de la femme de Jamet, on ne connaît que les prénoms des femmes des deux autres frères, et qu'il n'est pas impossible que deux frères aient épousé les deux sœurs.

On sait que Jacques Cartier s'est marié à Saint-Malo, en 1519, avec Catherine des Granches, et que, dans un acte du 13 novembre 1540, il est qualifié « Lieutenant général du Roy, capitaine et pilote du dit syre en son entreprise de la découverte des terres du Canada. »

Existe-t-il des documents plus précis, qu'on pourrait communiquer à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, afin de ne pas laisser ébaucher une fausse légende ?

GUSTAVE BORD.

—

Alain Chartier (LXXXVII, 92). — M'occupant moi-même de la descendance du poète *Alain Chartier*, secrétaire du Roy (1386-1449), je puis fournir les renseignements que j'ai recueillis jusqu'à ce jour.

Le fils du poète *Simon*, eut lui-même un fils *Mathieu I*, père de *Mathieu II* ; ce dernier n'eut qu'une fille, qui par alliance avec un Molé, fut mère de *Mathieu Molé*, premier Président du Parlement de Paris (1584-1656).

Ce dernier fut père de *Jean I* (1687) qui lui-même eut deux fils :

I. — *Louis* (1634-1709) père de :

A) *Jean-Baptiste Mathieu* (1675-1711), arrière grand-père de *Louis Mathieu* (1781-1785), comte de l'Empire, pair de France, Ministre, dont la petite-fille *Antoinette-Clotilde-Charlotte de Laferté-Meung*, est la duchesse douairière de Noailles, mère du duc de Noailles, du comte Helie, du comte Mathieu et de la comtesse de Montesquiou-Fezenzac.

B) *Marie-Louise*, marquise de Boulay (1671-1761) mère de :

1° *Françoise-Marie Talon*, épouse du marquis François-Louis de la Bourdonnaye, dont nous ne connaissons pas la descendance.

2° *Angélique-Anne-Louise Talon*, marquise de St-Véran dont :

a) le marquis de Montcalm, D. G. J. L. P. (1756-1811).

b) Angélique-Charlotte-Louise-Thérèse, comtesse Doria d'où descendent :

Le comte César-Laurent-Louis de Chaléon.

Le vicomte Adolphe-Anne-Charles-Laurent de Chaléon.

Anne-Joséphine-Laurence de Chaléon, comtesse de Montravel (1806-1890).

Clémence-Louise-Marie de Jonage, comtesse Calvet-Rogniat de Jonage.

II. — *Jean II*, marquis de Porquerolles (1723), dont la fille *Elisabeth*, devint marquise de Lenoncourt (1685-1764.) dont la deescendance qui nous est connue, s'arrête à son petit-fils, Charles-Edme Louis d'Heudicourt, marquis de Lenoncourt. Cette famille subsiste encore puisqu'on trouve dans l'ouvrage du baron H. de Woëlmont, les *Marquis français* (Paris, 1919) à la page 138 : *Sublet d'Heudicourt de Lenoncourt*, en Lorraine. Marquis de Lenoncourt par lettres patentes du 7 février 1737.

L. DESVERGNES.

***

Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collège de Boisy par Guillaume Hodey, principal du collège en 1678 (archives nat. carton M. 246). Bibliothèque nationale, dossiers bleus, vol. 171 dossier 4530. *Annuaire du Conseil Héraldique de France*, année 1900, t. XIII.

P. DU C.

—

André Chénier : le lieu de son exécution (LXXXVII : 92, 154). — Etait-il bien nécessaire d'employer près d'une colonne de l'*Intermédiaire* pour désigner les divers emplacements de la guillotine sous la Révolution ? Outre que le sujet a déjà été abondamment traité ici même (T. G. : 408 ; XLV : 981 ; XLVI : 121, 254 ; LIX : 286), quatre lignes suffisaient pour renvoyer à *La Guillotine* de Lenôtre, où trente pages, p. 248-278, sont consacrées aux « emplacements de l'échafaud », à « la charrette de Sanson » et à « la guillotine à la place du Trône ».

Pour éviter des répétitions et gagner de la place, il serait bon, avant de répondre à la question posée touchant le *Musée Tus-*

Digitized by Google

saud (LXXXVII : 8, 133, 176) de se reporter aux rubriques suivantes :

Curtius : son nom véritable. — Quel est l'inventeur des cabinets de cire ? T. G. : 255 ; XLII : 814, 874, 1004, 1048 ; LXIV : 685, 844. — *Les premières figures de cire*, LX : 956, LXI : 154 ; LXXIV : 208, 331.

La table est à l'impression... Mais il faut patienter encore un peu et excuser, de temps à autre, ces remarques faites dans l'intérêt de tous.

P. D.

—

Le marquis Feretti (LXXXVI, 93). — La notice sur les Mastaï-Ferretti dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1847 ne contient aucune donnée généalogique sur les Ferretti.

Le *Libro d'oro* de la noblesse italienne (tome IV) indique comme représentants actuels de cette maison comtale, les deux frères (habitant Ancone) : *Angelo Gabriele*, père de deux fils, et *Cristoforo*. J'ai rencontré il y a quelques années, chez un ami près de Cortone, un marquis ou comte Ferretti de la famille du pape Pie IX. Le comte Charles Bertini-Frassoni, secrétaire général du *Collegio Araldico. Romano*, (Corso Vittorio Emanuele, 101, Rome 17), toujours fort obligeant, serait sans doute à même de donner les renseignements désirés.

D. V.

—

H. Hansen, ébéniste (LXXXVII, 45). — Vous trouverez sur Hansen quelques renseignements dans : Vial, Marcel et Girodie. *Les artiste décorateurs du bois*. Tome I, p. 240.

A. de la S.

—

Victor Hugo et Alexandre Dumas étaient-ils nobles ? (LX ; LXXXV, 140, 253, 397, 544, 611, 920 ; LXXXVII, 57, 121). — **Le blason de Victor Hugo.** — Les armes dessinées par Victor Hugo ne lui appartiennent point, pour une moitié du moins. Les armes, représentées dans la partie dextre de l'écu, sont celles de la famille lorraine Hugo de Spitzenberg, établie actuellement en Wurtemberg et se décrivent comme suit :

D'azur, au chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable.

Celles qui sont figurées à senestre, sont les armes, assez infidèlement reproduites d'ailleurs, que Joseph, roi nominal d'Espagne, octroya en 1810 au général Sigisbert Hugo, père du poète, lorsqu'il le créa comte de Cogolludo, Cifuentes et Siguenza. J'en ai donné la description (voir : Vol. LXXXV, 397).

Le général était simplement le fils d'un menuisier de Nancy et n'appartenait nullement à l'antique famille lorraine précitée. Les merlettes que Victor Hugo s'est attribuées, ne sont donc, suivant la spirituelle expression de notre confrère, que de vulgaires canards.

Ainsi que l'écrit Edmond Biré dans le premier chapitre de son *Victor Hugo avant 1830*, les prétentions aristocratiques de Victor Hugo ont quelque chose de singulier chez un écrivain qui se piquait d'être démocrate, et sont faites pour étonner de la part d'un homme assez illustre par lui-même pour pouvoir se passer d'aïeux. Le génie a parfois de ces faiblesses.

En résumé, Victor Hugo n'était pas noble, du moins au point de vue français. Il possédait, pour l'avoir héritée de son père, une vague noblesse espagnole, obtenue par la grâce d'un souverain étranger et illégitime, et non confirmée en France.

Un bibliophile comtois.

*
* *

Le blason figuré p. 121 porte, accolées, les armoiries de deux familles n'ayant que le nom de commun ou plutôt d'analogue.

Nous croyons devoir reproduire, pour trancher définitivement la question en ce qui concerne Victor Hugo, le *nota* suivant de *l'Armorial des familles de Lorraine titrées on confirmées dans leurs titres au XIX° siècle*, par Alcide Georgel, p. 366 :

C'est par erreur, croyons-nous, que plusieurs auteurs appliquent à la famille du général Hugo et à sa descendance, les armes d'une ancienne famille noble de Lorraine portant le même nom et dont les armoiries étaient : *d'azur ; au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable*. Cette famille, anoblie le 14 avril 1535, dans la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, produisit au xvii° siècle un savant théologien qui fut évêque de Ptolémaïs, et *Dom Pelletier* donne sa généalogie jusqu'en 1737, à la page 388 de son Armorial.

Digitized by Google

Or, la généalogie de la famille du général Hugo, d'après les actes de l'état civil, relevés par M. *H. Lepage*, archiviste de la ville de Nancy, remonte jusqu'à la fin du XVIIe siècle et on n'y trouve aucune attache de parenté avec la famille noble du nom de Hugo.

(Voir l'*Annuaire de la noblesse*, par Borel d'Hauterive, année 1873, page 405).

L'*Armorial* de Rietstap contribue à propager cette erreur.

La famille de Hugo de Spitzemberg, anoblie en Lorraine, passa en Wurtemberg ; Victor Hugo, jouant sur la similitude de nom, en accola les armes à celles reçues par son père, J. L. S. Hugo, général, comte de La Colludo, Cifuentes et Siguenza, donataire en Espagne.

Victor Hugo était donc noble du fait de l'élévation de son père à la dignité de comte de l'Empire.

E. R.

—

Lamartine candidat à l'Académie française (LXXXI, 326). Sous ce titre : *Un reportage de M. Thiers*, M. Henri Malo, a donné dans le Supplément littéraire du *Figaro* du 8 mars 1924, de curieux extraits du compte-rendu fait dans le *National*, de la réception du poète à l'Académie française, le 1er avril 1830.

C'est bien du reportage et du reportage médiocre, tirant son intérêt de la personnalité du nouvel académicien et du rédacteur au *National* et non de la qualité de la chose. On y peut lire des phrases telles :

Déjà la salle était pleine, qu'on avait deux ou trois fois entendu des cris aigus aux deux portes qui sont placées à côté du bureau, et que par ces portes avaient eu lieu deux ou trois irruptions de femmes élégamment parées, qui, pénétrant à travers les baïonnettes, étaient venues s'asseoir au milieu des bancs des académiciens, ou se tenaient debout autour des fauteuils du président et du secrétaire. L'empressement de nos dames pour ces scènes académiques est extrême, et on ne saurait leur en vouloir... Après avoir regardé leurs parures, et s'être levées sur les pieds pour apercevoir les personnages qui attirent l'attention, elles se meurent d'aise à toute pensée fausse et brillante, à toute antithèse bien conditionnée...

Ce n'est pas du dernier galant. Mais voici venir la « rosserie » ; comme l'antithèse elle apparaît « bien conditionnée », et vise non plus « nos dames », mais Lamartine, dont M. Thiers traçait ainsi le portrait :

Il avait la réputation de joindre les avantages extérieurs aux talents dont la nature l'a doté. Sa figure, en effet, est noble et douce. Une voix claire, pure et d'une expression touchante, quoique un peu monotone, semble convenir parfaitement à ses vers. Elle a été faite pour les dire...

Dans sa brièveté, n'est-ce pas là toute une critique de la poésie du Cygne de Saint-Point ?

Pierre Dufay.

—

Montboissier-Beaufort-Canillac (LXXXVI ; LXXXVII, 120). — Comme suite à la notice de MM. de C., je signale le renseignement suivant que je trouve dans *Les marquis français* par le baron Henry de Woëlmont, (Paris, Champion 1919), page 102 : *Montboissier-Beaufort-Canillac* en Auvergne, honneurs de la Cour sous le titre de marquis le 22 mars 1754. Marquis par lettres patentes de mars 1767, enregistrés le 11 mai 1768.

Eteint le 15 mars 1910.

L. Desvergnes.

—

Viénot de Vaublanc (LXXXVII, 143). — Pas de généalogie imprimée, mais cette famille bourguignonne existe toujours, elle est représentée en particulier par M. Viénot à Prémeaux, par Nuits-St-Georges (Côte d'Or) et par M. de Vaublanc au château de Mirande par Chaudenay-sur-Dheune (Saône-et-Loire).

Palliot-Neveu.

—

Gaspard Yon de Vesne (LXXXVII, 95). — La famille de Riccé, originaire d'Asti en Piémont, se nommait primitivement *Ricci* (variantes : *Riccio* et *Rizzio*). Elle est venue en Bresse, au XVIe siècle, en passant par la Franche-Comté. Son nom s'est écrit (en pays de langue française) *Risse* avant de devenir *Riccé*. Je ne veux pas encombrer de détails généalogiques (qui n'intéresseraient que fort peu de personnes) les colonnes de notre revue, et je renvoie simplement le demandeur aux articles de Guichenen (*Histoire de Bresse et de Bugey*, 2e partie, p. 331), de La Chenaye des Bois (*Dictionnaire*, aux mots « Ricci ou Riccé » et « Risse »). de

Digitized by Google

J. Baux (*Nobiliaire du département de l'Ain, Bresse et Dombes*, p. 23, 191). On pourra consulter aussi d'importants dossiers au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (Nouveau d'Hozier, 283 ; Chérin 171).

Le château de Béreins, que les Riccé ont eu quelque temps, au XVIIIe siècle, était situé dans la région qui est devenue le département de l'Ain, sur la limite des pays de Bresse et de Dombes (aujourd'hui arrondissement de Trévoux, canton et commune de St-Trivier-sur-Moignans). C'était le chef-lieu d'un comté, érigé en en 1649, pour Pierre de Corsant. Le « château de Béreins » figure sur la carte de l'Etat-Major. L'*Almanach* Didot-Bottin qui accorde si facilement aux maisons de quelque importance la qualité de château, ne le signale pas.

SAINT-VALBERT.

—

Médaille à déterminer : Louis XVIII (LXXXVII, 97). — On trouvera la réponse bien complète à cette question dans la *Revue Belge* de *Numismatique*, année 1901, page 56 et suivantes.

La petite médaille en question a été frappée à la Monnaie de Paris en 1814 à l'occasion de la rentrée du Roi ; elle est due au burin du graveur Raymond Gaycard, Denon étant alors directeur de la Monnaie des Médailles. Gayrard fut chargé par lui de graver et de faire frapper cette médaille, *du jour au lendemain*, et mena son travail avec une telle rapidité que le lendemain 4.000 exemplaires avaient été frappés et étaient jetés au peuple de Paris, après que le Roi eut été reconduit aux Tuileries.

H. De

Armoiries de Paris (T. G., LXXXVII, 155). — Le Décret devrait porter : *au chef cousu d'azur*...

SOULGÉ.

—

« Dieu protège la France ! » (LXXXVII, 96). — Notre confrère M. Hyrvoix de Landosle nous fait remarquer que cette devise longtemps inscrite sur la tranche de nos pièces de monnaie ne doit pas être entendue à l'indicatif.

Si la justesse de cette remarque n'était pas évidente par elle-même, il suffirait de la rapprocher de la légende des tranches depuis Louis XIV jusqu'à 1791 et sous Louis XVIII et Charles X (*Domine salvum fac regem* !) pour ne plus avoir aucun doute à cet égard.

D'autre part, il convient d'observer que les hommes d'Etat qui ont proscrit la vieille formule comme dangereuse pour les institutions républicaines ont fait preuve en la remplaçant d'une certaine indigence d'imagination puisqu'ils n'ont rien trouvé de mieux que de répéter la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité » qui se trouvait déjà inscrite sur le revers des pièces et qui, depuis lors, figure deux fois sur la même monnaie.

Existe-t-il d'autres pièces de monnaie (anciennes, françaises, ou étrangères) qui portent deux fois la même inscription ?

Un de nos collègues pourrait-il indiquer le sens de la devise « Garantie Nationale » qui figure sur la tranche des pièces de 5 fr. de l'an 4 à l'an 11 ?

HENRY.

—

La barrette des cardinaux (LXXXVI). — On me dit qu'il n'est pas exact que l'adoption en France de la barrette à trois arêtes ou cornes date de la séparation des Eglises et de l'Etat ; il ne serait pas exact non plus que les cardinaux seuls aient réduit de quatre à trois le nombre de ces arêtes ou cornes.

La barrette à quatre cornes est l'insigne du doctorat en théologie, qui comporte également le droit de porter un anneau. Par suite d'un abus, qui aurait eu quelque relation avec le gallicanisme, une partie — la plus grande croyons-nous — du clergé français (prêtres, évêques et cardinaux) a porté jadis la barrette à quatre cornes, sans distinction entre les docteurs et les non-docteurs. Au temps de mon enfance, qui remonte à une soixantaine d'années, alors que j'étais élève d'un collège dirigé par des religieux, dans une ville de la région parisienne, je me rappelle très bien que mes maîtres portaient régulièrement la barrette à trois cornes, tandis que le clergé séculier portait la barrette à quatre cornes. Rien n'échappe à l'esprit d'observation des enfants : aussi ai-je le souvenir que cette mode du clergé séculier, différente de celle que nous avions plus cons-

Digitized by Google

tamment sous les yeux, nous paraissait sentir un peu le roussi.

Avec la disparition du gallicanisme a disparu également l'irrégulière barrette à quatre cornes ; les prêtres-docteurs eux-mêmes ne la portent guère, si ce n'est quelquefois, me dit-on, dans certaines circonstances solennelles, à leur cours, par exemple, lorsqu'ils en font un dans une faculté de théologie ; il en est à peu près de même de l'anneau.

A. W.

—

Inscriptions de pots de pharmacie (LXXXVI, 910 ; LXXXVII, 32, 69). — Comme notre collègue Quisetti, je demande le sens des abréviations suivantes, trouvées sur des pots de pharmacies :

Conf. biacintor.
U. Apostolorum.
E. Mart. Pom.
S. Halij Abbat.

Francopolitanus.

—

L'« Adam et Eve » d'Albert Dürer (LXXXVII, 144). — J'ai eu l'occasion de voir passer à la vente de la collection Georg Hamminger, le 21 octobre 1895, à Munich, deux exemplaires de cette estampe, légèrement restaurés (unbedeutend restaurirt).

Le premier, en superbe condition : premier état, petites marges, sur papier aux *têtes de bœuf*, fut vendu 200 mark ; le second, qui ne le valait pas, 84 mark seulement. Le catalogue n'indiquait, pour ces deux pièces, aucun nom de graveur.

Un troisième exemplaire de la même estampe, une copie de Johames Wierix, n'atteignit que le chiffre de 7 mark 50.

Un bibliophile comtois.

—

Saint-Graal (LXXXVII, 171). — Voici, afin qu'on s'y puisse reporter les références que fournissent les fiches de la *Table générale* : *Le Saint-Graal, à propos de Parsifal*, LXVII : 771 ; LXVIII : 12, 55, 157, 253, 389, 546, 585, 635, 733 ; LXIX : 12, 675, 866. — *L'oraison du Saint-Graal*, LV : 13.

Signalons à ce sujet le très intéressant article de M. P.-B. Gheusi publié par le *Figaro* du 9 décembre 1923 : *Les Mystères du Graal.*

P. D.

Sainte-Barbe ; iconographie (LXXXVII, 48, 173). — Voir la brochure de M. de Lapparent, chef d'escadron d'artillerie honoraire : *Sainte-Barbe, patronne des artilleurs*, publiée en 1923, illustrée.

L'auteur possède près d'un million de pièces ayant trait à Sainte Barbe (objets, gravures, etc).

A. Geoffroy.

—

Fonds d'archives inconnus (LXXXVI, 763, 969). — Ces dernières années, il y avait au château d'Avaray, Loir-et-Cher, un fonds d'archives considérable, inexploré, et pensons-nous très intéressant.

Malheureusement, à la mort du dernier propriétaire, le château est sorti de la famille d'Avaray et les archives ont été vendues on ne sait ni où ni à qui.

Il serait intéresssnt d'en retrouver les traces.

J. B.

—

Le baron de Chabans : « Histoire de la guerre des Hugnenots » (LXXXVII, 97). — La bibliothèque Méjanes, de la ville d'Aix-en-Provence, possède cet ouvrage sous la cote : F. 2126. En voici le titre : *Histoire de la guerre des Huguenots faicte en France, sous le règne de Louis XIII, avec les plans des sièges en taille douce.* Par M. le baron de Chabans, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, gouverneur de Saincte-Foy, et général de l'artillerie de la sérénissime République de Venise.

A Paris, chez Toussaint du Bray, rue St-Jacques aux Epics meurs, M.DC.XXXVI, avec Privilège du Roy, petit in-4° de 10 ff. + 692 pages + 12 ff. de tables.

L'ouvrage se termine en 1629. Il est en une seule partie, divisé en huit livres. Les plans annoncés par le titre manquent.

Méjanes.

*
* *

Le baron Louis de Chabans, sgr du Maine, fils de François et de Claude de Puyfaucher, épousa Suzanne Guillard, d'une famille de robe de Paris.

Tout Périgourdin qu'il fut, car en Périgord on maniait plus l'épée que la plume (Les Brantome, les La Boétie sont rares, et Montaigne était plutôt Bordelais)

Digitized by Google

aux titres de conseiller d'Etat, de gouverneur de Sainte-Foy et de Mussidan, de maréchal des camps et armées, il joignit celui d'ambassadeur à Venise où il fut général de l'artillerie de cette république. Il passait pour un homme d'esprit et d'intrigue ; néanmoins il se fit « rouler » par du Plessis, lorsque la Cour l'envoya à la recherche de la Reine, sortie en cachette de Blois, en février 1619.

Ce fut un écrivain sur questions variées. Son *Apologie de l'Edit des monnoyes*..., parut en in-8° à Paris, en 1610 et fut rééditée dans cette ville chez la veuve Rosset en 1660 (in-8°, 95 pp.). Elle avait été précédée d'une brochure in-8°, publiée à Paris en 1609, intitulée : *Raisons pour montrer que l'Edit... pour les monnoyes... soulagement du peuple.*

Vint ensuite : *Advis et moyens pour empescher le désordre des duels.* Paris, Langlois, 1615, in-8°.

Quant à « l'Histoire de la guerre des Huguenots sous Louis XIII », je ne puis indiquer d'après la *Bibliographie Périgourdine* que ceci : elle fut publiée à Paris en 1634 in-4° ; puis en *deux* volumes in-12° aussi à Paris en 1663, *alias* 1665.

SAINT-SAUD.

*
* *

La Bibliothèque de l'Arsenal possède deux exemplaires de cette histoire sous la cote H 6277 et 6278, in-4. Ces deux exemplaires ont 692 pages l'un et l'autre, mais l'un des deux seul a les planches.

L B.

—

L'Atlantide (LXXXVI, 58, 101, 156, 451, 545, 780, 869, 968 ; LXXXVII, 124). — Dans les Œuvres de Châteaubriand (*Génie du Christianisme*) éditée par le marquis de Fortia, il est question d'une inscription prétendûment phénicienne relative à l'Atlantide, trouvée à Malte en 1826, transportée à Paris et communiquée à grands frais au monde savant par Monsieur de Fortia :

En faisant démolir une chambre au fond de son jardin, un ecclésiastique de Malte, M. Joseph Félix Galéa, avait trouv une pierre de 0.90 de hauteur, 0.65 d largeur et 0.16 d'épaisseur portant l'inscription ci-dessous :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.
ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.
ATHLANTIDIS. RELIQIOM. VEDIT.
EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT
AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III

Cette pierre était donc une relique de l'Atlantide de Platon.

Elle fut examinée par les orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment..... ; d'autres, au contraire, émirent des doutes très graves concernant son authenticité, disant qu'on avait profité de l'ignorance de M. de Fortia pour lui jouer un mauvais tour. Il est manifeste que celui-ci fut trompé, mais il persista néanmoins à considérer la pierre de Malte comme un monument antédiluvien.

Sait-on ce que cette pierre est devenue ?

L. D. S.

—

Les Poètes ouvriers (LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 76). — — Le *Journal de l'Empire* du 28 juillet 1810 parle du poète cordonnier François, auteur de la tragédie des ruines de Palmyre.

A. G.

—

« Les Délassements du père Gérard ». Un jeu révolutionnaire (LXXXVII, 8, 132). — On consulterait sans doute utilement la brochure du baron de Winck : *Iconographie du Noble Jeu de l'Oye,* catalogue raisonné.

GEOFFROY.

—

Littérature romanche (LXXXVI, 721, 849). — La littérature romanche existe ; elle fleurit encore de nos jours. Voir à son sujet Gröber *Grundriss derromanischen Philologie.* et les 12 volumes de la *Rato:omanische Chrestomathie*, de Caspar Decurtins, parus à Erlangen de 1888 à 1919.

D. E. M.

—

Effluves (LXXXVII, 99). — Notre confrère Léon S. s'étonne que Flaubert ait laissé passer dans *Melaenis* les *brûlantes* effluves, exhalées par l'eau du Tibre ? Cet étonnement s'atténuerait sans doute s'il se reportait à la page 490 de *Madame Bovary* (Paris, Michel Lévy frères, 1857),

Digitized by Google

où il pourrait lire : « Et Charles suffoquait comme un adolescent sous les vagues effluves *amoureuses* qui gonflaient son cœur chagrin ».

Cette erreur, inattendue sous la plume de Flaubert, a-t-elle été corrigée par l'auteur lui même dans les éditions subséquentes ? Je n'ai pas sous la main les textes qui permettraient de l'établir. Toujours est il que l'édition Conard ne la reproduit pas. B. P.

—

Rentrer pour entrer (LXXXVI,960 ; LXXXVII, 77, 131) — Cette expression inexacte est malheureusement souvent employée par des écrivains connus. J'avais relevé plusieurs fois cette faute de français au hasard de mes lectures, mais je ne retrouve que les deux suivantes. Dans *Circé*, de Poizat, les matelots qui ne sont jamais venus dans un endroit disent en parlant de cet endroit :

Rentrons-nous Elphénor ou ne rentrons-nous pas.

M. Ch. Geniaux dans *Aphrodite*, écrit en parlant d'un enfant :

Dans quelle classe est-tu rentré en octobre ?

J'ai vu sur une plaque émaillée due aux soins d'une municipalité :

Défense aux voitures de *rentrer* dans la villa.

Je lis aujourd'hui dans un grand journal du matin, à propos d'un assassinat :

Puis il tenta de faire *rentrer* le corps dans un tonneau à carbure.

Il est présumable que le malheureux assassiné n'était jamais *entré* dans le dit tonneau, car l'assassin pour le faire *rentrer* fut obligé de le dépecer.

Nos bons auteurs défenseurs naturels de la langue française, devraient s'élever contre l'emploi et l'usage qui devient courant de cette expression fausse.

E. GRAVES.

—

« Faire la connaissance de quelqu'un » (LXXVII, 50, 126). — Je me souviens qu'un illustre orateur, membre de l Académie française, des plus fins lettrés et de la meilleure compagnie, à la mémoire duquel je reste profondément attaché, m a fait observer, de bonne heure, que la locution : « faire la connaissance de quelqu'un », etait vicieuse.

H. DE L.

Monter en lapin (LXXXVII, 47). — On trouvera maintes fois cette expression parmi les citations reproduites par M. d'Alméras dans ses livres sur la société parisienne au temps du Consulat, de l'Empire et de la Restauration, etc.

Ces citations de chroniques, lettres, mémoires, chansons, montrent les Parisiens entre 1800 et 1839, prenant d'assaut, le dimanche, sur la Place de la Concorde, les fiacres et cabriolets à destination de Saint Cloud ou autre banlieue.

Il arrive toujours quelque retardataire ou voyageur pris en surnombre, qui doit s'asseoir comme il peut, sur un marchepied ou un coin d'impériale — à moins que ce ne soit le cocher lui-même, — et cette posture, analogue à celle du gibier accroché en surplus au carnier rempli du chasseur, est dite « en lapin ».

LÉOPOLD OLIVIER.

—

Une vie de bâton de chaise (T. G., 992 ; LXXXVII, 35). — Je n'ignore pas qu'on a prêté habituellement à cette expression un sens plus qu'égrillard, mais si nous remontons à l'origine, je crois que nous arrivons sans aucun doute à celle qui se révèle à moi à la lecture d'un vieil inventaire du XVIIIe siècle, conservé à la campagne et où figure au milieu des voitures et harnais : « une chaise, peinte aux armes de Madame, et garnie de velours cramoisi, *avec ses deux bâtons* ».

Dans un livre de comptes de la même époque daté d'Avignon et provenant vraisemblablement d'une sacristie, j'ai vu au milieu de mentions telles que ;

Pour le pain bénit .. tant ;

Pour les cierges .. tant.

Celles de :

Gratifications aux pénitents noirs... tant ;

Gratifications aux pénitents blancs... tant ;

Gratification au bâton du St Sacrement .. 10 sols ;

Gratifications aux bâtons du dai à chacun... 10 sols, 40 sols.

Rapprochez ces deux expressions : bâtons de chaise c'est-à-dire brancards ; baton du dai c'est-à-dire porteurs des bâtons ou brancards ; vous trouvez que vie de bâtons de chaise est la vie que menaient

Digitized by Google

les laquais ou porteurs de chaises qui, évidemment, en attendant leurs maîtres jouaient et s'enivraient à l'office.

N'y a-t il pas au répertoire une comédie dont le titre m'échappe, mais où nous voyons sur la scène les laquais porteurs de chaise, ivres tous deux, tirailler la chaise à porteurs chacun dans un sens différent ?

Etre bâton d'une confrérie, n'est-ce pas avoir la garde de l'emblème qui figuraient aux processions. De même pour notre moderne bâtonnier des avocats.

Le sens égrillard n'a dû venir que plus tard quand le sens original a été perdu et qu'il ne restait plus à ce terme que des mots équivoques et une mauvaise réputatation.

M. T. B.

***

Je crois que pour cette expression on a été chercher bien loin une explication très simple. Autrefois les chaises ordinaires étaient faites non pas en séries, dans les usines comme maintenant, mais par des *chaisiers* spéciaux qui étaient tout spécialement des *tourneurs*, car à part le dossier (pièce de haut) toutes les autres pièces, bâtons, montants, avaient besoin du tour. Mais les bâtons ou barreaux étaient tournés de façon à présenter au centre un renflement qui allait en diminuant vers les extrémités pour que ces extrémités puissent entrer dans les ouvertures ménagées dans les montants où elles étaient forcées et collées à la colle forte.

Or en 1870 je précise, j'étais enfant, avec ma famille chez un chaisier, M. Pelou, rue St Nicolas, à Saumur ; ce brave homme tournait toute la journée des montants et des *bâtons* de chaises ; les montants s'emmagasinaient très bien grâce à leur forme cylindrique mais pour les bâtons légèrement coniques des deux bouts à partir du centre, c'était une véritable difficulté pour les faire tenir en place au nombre de plusieurs centaines superposées dans un casier, ou simplement pour les ficeler en paquet et j'ai souvent entendu le tourneur dire à son apprenti le lundi matin : « Alors ça ne va pas aujourd'hui, t'as cor fait une vie d'bâton d'chaise hier ! »

E. Graves.

Origine du Musée Tussaud (T. G ; XLII ; LXIV ; LX ; LXI, LXXIV ; LXXXVII, 8, 133, 176). — Mme Tussaud est née à Strasbourg le 7 décembre 1761. Elle était la fille de Joseph Grosholtz, de nationalité suisse et de Marie Curtius. Elle épousa le 16 octobre 1795 François Tussaud de sept ans plus jeune qu'elle, appartenant à une famille française originaire de Mâcon, dont la filiation est établie depuis 1682. Mme Tussaud se sépara de son mari en 1800 et vint s'établir en Angleterre en 1802, date de la fondation du Musée qui porte son nom. Christophe Curtius, qui l'avait initiée au moulage des figures de cire, était son oncle maternel.

Mme Tussaud laissa deux fils, Joseph et Françis, qui eurent postérité représentée de nos jours par John Théodore Tussaud, petit fils de Francis, auteur d'un ouvrage sur sa bisaïeule : *The Romance of Madame Tussaud*, d'où sont extraits ces renseignements. La famille Tussaud est actuellement de nationalité anglaise.

P. Vernier.

—

Le vin de Suresnes ou le vin de Surin (LXXXVI, 770 ; LXXXVII, 80). — Le *Journal des Débats*, 28 février 1924, publie cet écho :

« Surin » et non « Suresnes ». — Nous recevons la lettre suivante :

Si, comme l'écrit votre correspondant, Henri IV aimait beaucoup le vin de Surin et s'en délectait, c'est qu'il tenait ce goût de son père, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Dans une intéressante histoire de Vendôme, racontée par un grand père à ses petits-enfants, on lit ceci :

« Les nouveaux époux (il s'agit d'Antoine de Bourbon, qui venait d'épouser, en 1548, Jeanne d'Albret, fille du roi de Navarre), passèrent les premières années de leur mariage au château de Vendôme ; Antoine était aimable, spirituel et bon, mais faible et léger; il se plaisait à réunir de gais viveurs à Prépatour et à la Bonne-Aventure, près le Gué-du-Loir. Rabelais et Ronsard étaient souvent de la partie. Là, chacun donnait libre cours à sa verve en buvant du « Surin » et improvisait de joyeuses chansons, parmi lesquelles on peut citer le refrain connu :

La bonne aventure au Gué. »

Plus tard Henri IV allant assiéger Vendôme, occupée par les ligueurs, séjourna au

Digitized by Google

château de Lavardin, à quelques kilomètres du Gue-du Loir, et ne manqua pas de déguster sur place le vin du clos « Surin ».

UN DE VOS LECTEURS BÉARNAIS.

—

Loges militaires (LXXXVI ; LXXXVII, 52). — Dernière ligne de ma réponse, lire : *Brigata* au lieu de *dorta*.

GEOFFROY.

—

Poudre ancienne à canon ou à mousquet (LXXXVII, 98). — Au musée lorrain, à Nancy, sous le n° 1205, se voient platines de mousquet, mousquet, grenades et bloc de poudre trouvés dans les combles de l'église de Châtel sur Moselle (XVIIe siècle).

E. R.

*
* *

Je ne saurais satisfaire entièrement M. L. Desvergnes en apportant une réponse à sa question d'ordre pyrotechnique. J'ignore s'il existe des poudres à canon plus anciennes que celle dont il est détenteur. Cependant, je ne serais pas surpris d'apprendre que certaines de nos poudreries conservent précieusement à titre de souvenir ou de simple curiosité ; quelques échantillons des différentes poudres de guerre pour ce qu'elles peuvent avoir d' « historique ».

Si le mot historique peut, en la circonstance, être employé, je m'empresse de signaler à l'auteur de la question que je suis possesseur d'une petite quantité de *poudre* en *grains* — ô bizarrerie de notre langue ! — deux cents grammes environ que j'ai conservé, non comme collectionneur, mais en raison de sa provenance et de son origine, déjà ancienne puisqu'elle date du 1er Empire.

Cette matière explosive appartenait à mon grand-père paternel, vieux soldat de Napoleon, qui se l'est appropriée, je ne sais pourquoi.

Depuis, mon père et moi l'avons conservée en la considérant avec une certaine indifférence.

Le tout est contenu dans une fiole de verre que je tiens à la disposition de notre collègue, si toutefois cela peut lui faire plaisir.

L. CAPET.

Le Cervelet de Voltaire (T. G. ; LXXXVII, 137). — J'ai publié dans la *Revue de la Revolution* une série de documents, dont j'étais alors possesseur sur ce sujet.

GUSTAVE BORD.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » ((LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997 ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182). — La Table de l'*Intermédiaire*, malgré l'excessive cherté des travaux de l'imprimerie, grâce à l'empressement de nos souscripteurs qui la désiraient si vivement, paraîtra cette année.

Elle fera suite à la première Table générale.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

La bibliothèque du Musée Royal de l'armée (Bruxelles).

MM. Louis Lorizon.
Huffel (Colmar).
Armynot du Châtelet.

—

Trouvailles et Curiosités

—

La tombe de Ronsard. — Pour que l'*Intermédiaire* puisse contribuer au quatrième centenaire de la naissance de Ronsard, M. Henri Saffroy veut bien nous communiquer, et tous les lettrés l'en remercieront, une délicieuse lettre de Prosper Blanchemain, poète, critique et historien, mort en 1879. Cette lettre est adressée à Théodore de Banville.

Digitized by Google

En voici la copie :

Château de Lorgepont
près St-Gaultier (Indre)

Cher Poète et Ami,

Vous ne rirez pas de moi quand je vous dirai que je viens d'accomplir un *pieux pèlerinage* à la tombe de Ronsard. Quoique les recherches faites de concert par les sociétés archéologiques de Vendôme et de Tours, n'aient point amené la découverte des ossements du Poète, je n'en dis pas moins, avec l'auteur de son épitaphe : *sacra hoec humus est*, et ce n'est pas sans émotion que j'ai salué le vieux prieuré de S. Cosme en l'Ile où ce père de notre poésie est mort. En sortant de la ville, nous laissâmes le Plessis-lès-Tours à gauche, et suivîmes la chaussée élevée par Louis XI, qui nous conduisit au Prieuré. Vous n'avez pas oublié l'ode IV du quatrième livre, où le poète demande à être enterré dans une île, sous la vigne et le lierre ?

Son vœu a été en partie exaucé, car S. Cosme formait alors une île, aujourd'hui réuni à la terre du rivage. Beaucoup de bâtiments subsistent encore Ainsi une grande salle romane sert de lieu de récréation aux élèves d'un pensionnat , le bâtiment des moines est divisé entre plusieurs cultivateurs, ainsi que la demeure du Prieur, dans une chambre de laquelle Ronsard est mort. J'ai gravi le vieil escalier de bois que ses pieds ont foulé bien souvent. Au premier étage est une galerie en bois, qui surplombe et d'où l'on découvre la Loire et les côteaux qui la dominent. Que de fois il a dû s'accouder rêveur à ce balcon ! Enfin tout le mur du sud de la chapelle et deux des trois absidioles romanes, qui formaient le chœur subsistent encore.

Tout le reste, c'est-à-dire les voûtes et le mur du nord, contre lequel s'appuyait le tombeau du poète, sont écroulés. Vers le milieu du siècle dernier, S Cosme n'abritait plus que trois moines. Le prieuré fut supprimé. Le tombeau de Ronsard fut transporté dans la salle capitulaire de S. Martin de Tours ; mais aucun document ne faisait savoir si le corps avait été enlevé en même temps. A six heures du matin, le 9 juin, j'ai vu donner le premier coup de pioche ; la base du mur de la chapelle, à l'endroit où, selon les indications de Gaignières et de Pasquier, devait être enseveli le corps, fut mis à découvert à une profondeur de plus de deux mètres et sur une étendue de quatre mètres au moins, nous n'avons rien trouvé. Sur les cinq heures du soir seulement, la pioche rencontra une pierre, assez large pour être une dalle tumulaire ; mais après un moment d'espoir, il fut constaté que c'était une assise de pierres, soit un banc adossé au mur de la primitive église, soit l'appui sur lequel avait été posé le cercueil du poète. On n'a d'ailleurs trouvé aucun ossement humain, aucun débris de cercueil, sinon quelques miettes de bois pourri, que je regrette de n'avoir pu recueillir.

Pourquoi ne l'a-t-on pas laissé dormir *en cette isle verte* qu'il avait souhaitée ? J'espérais tant l'y retrouver et poser mes lèvres pieuses sur ce front où germèrent tant de hautes et nobles pensées ! Je murmurais avec lui, en abordant S. Cosme, ces vers écrits sur un mode que vous avez fait renaître avec tant de grâce et de bonheur :

Tout à l'entour l'emmure
L'herbe et l'eau qui murmure,
L'un toujours verdoyant,
L'autre ondoyant ! .

Mais il n'était plus là ! Le *lierre* et la *vigne tortisse* y croissent ; mais ce n'est pas sur son sépulcre !..... N'importe ! Son ombre marchait devant moi, comme celle de Virgile devant Alighieri. Elle répandait je ne sais quelle mélancolie charmante et douce sur ces prairies ce fleuve, ces coteaux inondés de soleil.

C'est à vous, cher Poète, que je pensais, pour redire cette impression que d'autres ne comprendront pas ; si vous aviez été là, vous auriez sans doute trouvé un poétique langage pour la rendre ; car vous l'eussiez certainement partagée ; vous qui avez, comme moi, le culte de grand homme, malgré la barbe de Malherbe et la perruque de Despréaux

Respect à Madame de Banville, souvenirs à notre jeune artiste, de qui je serai fier d'avoir un dessin.

A vous, cher Poète, les plus sympathiques amitiés de

Votre

PROSPER BLANCHEMAIN.

Lundi, 13 juin 1870.

Nécrologie

Mme LA MARQUISE DE LA GUICHE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme la marquise de La Guiche, née Rochechouart-Mortemart, décédée au château de Chaumont, Saône-et-Loire, qui a souvent publié sous son nom, dans l'*Intermédiaire*, surtout des notes généalogiques.

Le Directeur gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
APR 22 1924

XXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Mars 1924

N° 1598 QUÆQUE N° 1598

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

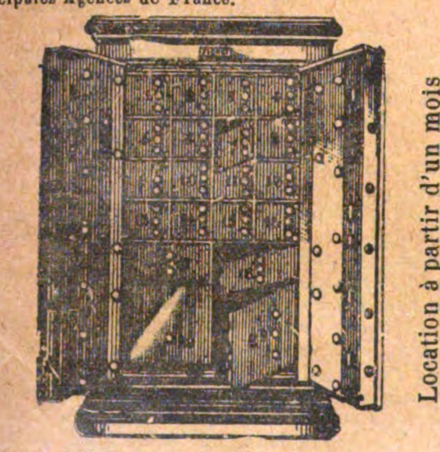
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; *1, Avenue de Villiers* ; *12 boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Garantie et sécurité absolues

Location à partir d'un mois

Un ciel spécial unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social **: 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.**
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) et St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN), PARIS, VII°

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVII Volume — *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* — 20-30 Mars 1924.

N° 1598 — N° 1598

31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.



Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte.*

—

Questions

—

Le tombeau de Hoche. — En 1919, le général Mangin, qui commandait l'armée en Rhénanie, eut l'heureuse pensée de faire exhumer les restes du général Hoche et de les faire transporter dans le monument élevé à la mémoire de l'illustre soldat, par l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il avait fait restaurer.

Une cérémonie grandiose eut lieu le 7 juillet, au cours de laquelle le général prononça l'oraison funèbre de Hoche sous la forme d'un discours documenté et d'une haute portée historique.

Une note publiée par l'Etat-Major de la 10e armée (annexe, bulletin n° 71) a répandu ce discours et quelques renseignements bibliographiques.

Ce rappel d'une période de notre histoire redevenue si actuelle soulève une question que la note s'abstient même de poser et que j'ai vainement cherché à élucider sur place.

Hoche était enterré, non pas au Pétersberg, comme l'indique la note, mais dans la cour de la caserne d'un ancien fort appelé, je crois, le fort Frantz, sur la rive gauche de la Moselle, non loin du cimetière Marceau.

Le monument de l'armée de Sambre et Meuse couronne une éminence qui domine Weissenturm, sur le bord du Rhin, vis-à-vis Neuwied, à 13 kilomètres en aval de Coblence.

Très simple, il ne manque pas de grandeur. C'est, de toute évidence, un monument funéraire.

Dès lors, comment expliquer qu'il soit resté vide, et que durant toute la durée de l'occupation française qui suivit la mort de Hoche on n'y ait pas fait transporter son corps ?

Sait-on qui succéda à Hoche dans son commandement et quel fut l'état d'esprit de ses successeurs vis-à-vis de sa mémoire, du moins jusqu'au Consulat ?

On sait d'autre part que les circonstances de sa mort — dont je n'ai pu dé-

Digitized by Google

terminer le lieu exact — sont restées mystérieuses. On admet généralement qu'il mourut à Coblence ou aux environs. Bædeker affirme qu'il mourut à Wetzlar.

J'ai entendu dire que lors de l'exhumation on avait eu quelques incertitudes sur l'identification des restes.

La note de l'Etat major de la X° armée rappelle heureusement une page pathétique qu'inspira à Victor Hugo le monument vide de Weissenturn (*Le Rhin*, lettre 13°). Il en résulte qu'à la date de la lettre (vers 1849, croyons-nous) le monument avait l'aspect d'un tombeau vide et abandonné, et qu'il portait encore la trace de l'inscription aujourd'hui restaurée : « L'armée de Sambre-et-Meuse à son général en chef ».

Le poète s'étonne, mais ne cherche pas à expliquer cette situation qu'un intermédiairiste — je l'espère — élucidera complètement.

A. CHAUVIN.

—

Une revendication en 1796. — « Les citoyens de Plines-lez-Mortagne, canton de Saint-Amand, département du Nord, écrivent au Corps législatif pour réclamer l'exécution des lois qui leur assurent la propriété de leur église, de leur presbytère et les 4 o/o des revenus de leur fabrique pour subvenir aux frais du culte. Ils observent que n'ayant jamais renoncé au culte catholique, ils doivent, aux termes des décrets, jouir de ces propriétés.

« Nous osons assurer que les vœux consignés dans cette pétition sont ceux de l'universalité, et s'il y a en France quarante mille paroisses, il n'y en a pas vingt peut être qui ne pensent de même ».

(*Annales de la Révolution*, 9 janvier 1796, n° 11. – 19 nivôse an IV).

J'ai eu le tort de ne pas noter l'ouvrage dans lequel j'ai puisé ce qui précède et je ne trouve pas d'*Annales de la Révolution* en l'an IV. Quelque obligeant confrère ne pourrait-il me mettre sur la piste ?

DE MORTAGNE.

—

Le quart réservataire de 1793. — Dans le *Gaulois*, du 25 février dernier, je découpe ces lignes :

La Tunisie est un protectorat. C'est donc en fait un pays étranger placé sous la tutelle et la protection du nôtre. Elle a conservé le gouvernement monarchique, mais fournit régulièrement à notre armée d'Afrique une partie de son contingent au même titre que si elle faisait partie intégrante de la France. Au contraire, à bord de nos navires, les indigènes tunisiens sont considérés comme sujets étrangers, relevant du *quart réservataire* de l'acte 1793.

Pourrais-je savoir la portée et le but de cet « acte de 1793 » et de ce « quart réservataire » accordé aux étrangers ?

A. D'E.

—

Voltigeurs corses — Une planche d'uniformes de Chassaing (armée d'Afrique sous la monarchie de juillet) représente un voltigeur corse : tunique bleue à trois brandebourgs, pantalon bleu, képi bleu à pompon vert, épaulettes vertes.

Dans quelles conditions fut créé ce corps et quand fut-il dissous ?

G. P.

—

Rue Vieille du-Temple en 1824. — M'occupant en ce moment de la biographie d'un écrivain qui vivait en 1824 au n° 72 de la rue Vieille-du-Temple, j'aurais intérêt à identifier cet immeuble. Ne serait-ce pas le n° 58 actuel ? Je serais reconnaissant à mes confrères, mieux versés que moi dans l'histoire des vieilles maisons parisiennes, qui pourraient me renseigner à cet égard.

G. P. M.

—

Princes allemands à Boudonville, près Nancy. — A deux reprises *l'almanach de Gotha* (Edition de 1923, p. 53 et 123) situe à Boudonville des actes d'état-civil concernant des princes allemands :

1° François de Hesse Philippsthal, né le 26 janvier 1805, y serait décédé le 23 juin 1861.

2° Eric de Waldeck, né le 20 décembre 1842, s'y serait marié morganatiquement le 24 août 1869

Boudonville (Bodonis villa) n'étant pas une commune mais un simple faubourg de la ville de Nancy, presque inhabité à la fin du second Empire, et ne pouvant par suite posséder d'état civil, les indications de l'Almanach mériteraient d'être tirées au clair.

E. W.

Digitized by Google

Le testament de Beethoven. — La pièce connue sous le nom de Testament d'Heiligenstadt et datée du 6 octobre 1802, fut trouvée dans un lot de papiers achetés par l'éditeur de musique Artaria, quelque temps après la mort de Beethoven.

Artaria la remit aux héritiers naturels, Jean van Beethoven et Jacques Hotschevar qui le contre-signèrent.

Il passa ensuite dans les mains du collectionneur Aloys Fuchs. En 1855, le violoniste Ernst s'en rendit acquéreur et en fit cadeau à la célèbre chanteuse Jenny Lind.

Sait-on ce qu'il est devenu depuis ?

Est-il au musée de Bonn ? Existe-t-il un catalogue de ce musée ?

GUSTAVE BORD.

—

Auguste de Blignières. — Ce nom un peu oublié de nos jours, et fort injustement d'ailleurs, fut celui d'un historien écrivain, collaborateur du *Journal des Savants*, prématurément décédé en 1854.

Pourrais je avoir grâce à la précieuse documentation des aimables collaborateurs de l'*Intermédiaire*, quelques détails biographiques le concernant ?

Il y a, à la Celle St-Cloud, une rue de Blignières, en souvenir, je crois, d'un maire de cette jolie localité qui y avait remplacé M. Morel de Vindé (vers 1868).

L'écrivain Auguste de Blignières lui était il apparenté ?

(Une brochure intitulée : *Mélanges et Fragments*, d'Auguste de Blignières, recueillis par Charles Jourdain, avec portrait, a paru chez Lahure. imprimeur du Sénat, en 1854 ; mais l'indication désirée ne s'y trouve pas).

A. D'E.

—

Augustine Marie Clairet, comtesse d'Argout. — A quelle famille appartenait *Augustine Marie Clairet*, mariée en 1884, d'après Révérend, à *Louis, Jean, Maurice, comte d'Argout*, fils du Ministre ? On désire savoir le nom du père et de la mère, et, éventuellement, les armes. Inutile de renvoyer à la descendance.

BÉNÉDICTE.

Digeon, fermier général. — Je ne puis découvrir l'origine de la famille des généraux Digeon (aujourd'hui éteinte). Dans un volume, M. Révérend lui donne pour auteur un fermier général ; dans l'autre, un directeur général des fermes du Roi.

Mais ce personnage n'a pas laissé de traces dans l'administration. N'aurait il pas été simplemennt fermier à Villepinte, où existait au XVIIe siècle, une honorable famille de cultivateurs du nom de Digeon ?

BAISSEY.

—

Lettre de Dumas fils à une pécheresse. — La *Revue de France*, sous ce titre : « Lettres à une pécheresse » publie une série de lettres inédites de Dumas fils à une actrice qui s'était éprise de lui. A quelle époque ? Aucune date ne l'indique ; mais Dumas fait allusion aux *Danicheff* dont la brochure vient de paraître. Or, *Les Danicheff* furent représentés à l'Odéon en 1876. Dumas fils avait alors cinquante-deux ans.

Dire que ces lettres qui sont d'un moraliste et non d'un amoureux sont d'un intérêt de premier ordre — on le croira sans peine. Dumas fils, cet être de sensibilité et de loyauté, n'a jamais rien écrit qui soit indifférent.

La dernière lettre se termine sur ces mots :

> Je n'ai jamais cru à votre amour, mais je n'ai jamais douté de votre cœur. Aussi je vous embrasse bien tendrement dans le malheur qui vous frappe.

Cette femme — une pécheresse de théâtre — avait légué sa correspondance à Samuel, l'ancien directeur des Variétés : qui était-elle ?

I.

—

La mort de Gilbert. — Au salon de 1839 le peintre Monvoisin expose un tableau représentant le poète Gilbert, l'auteur de la pièce célèbre. « Au banquet de la vie infortuné convive... » composant des vers dans un lit de l'Hôtel-Dieu (où il ne mourut pas, contrairement à la légende). Une sœur de charité, les mains jointes) assise au pied du lit, le contemple avec une sorte d'admiration. Où est-ce

Digitized by Google

tableau que je ne connais que par une lithographie contemporaine ?.

La mort de Gilbert a inspiré d'autres peintres, pourrait-on m'indiquer lesquels et où se trouvent les toiles en question ?

RENÉ PUAUX.

—

Les Huet, famille de peintres et graveurs. — Un titre datant de la fin du XVIIIe siècle mentionne comme propriétaires indivis d'une maison située rue de Bagneux, à Paris, quatre membres de cette famille d'artistes parisiens.

1° Jean-Baptiste Marie H..., peintre, demeurant à Villiers-sur-Orge ;

2° Nicolas-Geneviève H.... graveur, demeurant cour du Louvre ;

3° Jean-François H..., peintre, rue de Louvois ;

4° Jean-Baptiste H..., graveur rue de Condé.

Il semble bien qu'il s'agit ici de Jean-Baptiste Huet, dit le Vieux (1745-1811), et de ses trois fils ; mais ils n'étaient pas les seuls artistes de cette famille, et pour les autres représentants de la dynastie, il m'a été impossible, en l'état actuel de la science biographique d'établir une liste chronologique à peu près vraisemblable.

Jean-Baptiste le vieux est né, paraît il, au Louvre où habitait son père, « peintre des armoiries du roi ». Comment était prénommé ce père ?

Il semble en outre que ce même Jean-Baptiste le Vieux avait un frère, Nicolas Huet l'aîné, autre peintre, sur lequel je n'ai pu obtenir de renseignements.

Quant au Jean François de ma liste, ce ne peut être que celui des fils de Jean-Baptiste H ordinairement appelé Villiers Huet en raison de ce qu'il avait été élevé à Villiers-sur-Orge, où précisément ma liste ait habiter Jean Baptiste H, son père.

Les livrets de l'Académie de Saint-Luc me fournissent : en 1753, Huet le Jeune, peintre, domicilié rue de Saintonge ; et, en 1756, deux Huet, peintres, désignés séparément sans épithète, et habitant l'un et l'autre rue Meslay.

Vraiment, ils sont trop !

Il y a en outre Paul Huet, le paysagiste (1804-1869), qui ne semble pas être apparenté aux précédents.

Existe-t-il un travail biographique sur cette vaste famille d'artistes, travail qui me permettrait de mettre au point la chronologie qui m'est nécessaire ?

THOMAS L'AGNELET.

—

Huon de Brasseuse. — André Mary dans sa traduction de *La pucelle à la rose*, note » :

Huon de Brasseuse, ce chansonnier nous est inconnu. Brasseuse (autrefois Braieselve) est une commune du canton de Pont-Sainte-Mayence (Oise).

Je désirerais avoir des renseignements sur ce Huon de Brasseuse qui paraît être passé inaperçu dans diverses études de littérature médiévale que je possède et qui d'après Léon Dusillet, de Dôle, aurait été secrétaire de Frédéric Barberousse et transcripteur l'archevêque Turpin.

G. B. W.

—

Famille de la Garde. — M. Charles Pelliot de la Garde, fils d'un gentilhomme anglais passe en France avec Jacques II et est en 1680 gentilhomme de la Reine d'Angleterre lorsqu'il épouse Mlle Marguerite Arnould. Son nom est il porté sur les listes d'Anglais venus à St-Germain et sait-on quelque chose sur son origine ? Il avait à ma connaissance deux sœurs : Dlle Pelliot qui épouse Thomas Bond, chevalier baronnet d'Angleterre, contrôleur général de la Reine Mère, et Dlle Pelliot qui épouse César Cramme, écuyer de la Duchesse d'York. Il eut une fille Jeanne qui épousa en 1713 René de Vanssay de Blavous, et une autre Marie Marguerite qui épouse Michel-Claude d'Ansiveau, conseiller du Roi et contrôleur des Guerres. J'ai trouvé en outre dans la Chesnaye des Bois une Marie Louise Pelliot de la Garde qui épouse en 1712 Joseph de Malherbe et que je suppose être une sœur aînée des précédentes.

H. V.

—

La Routte (Famille de). — Deux personnages de ce nom jouèrent un rôle assez important en Lorraine, l'un Foulques, fut tué pendant les guerres de la Ligue, l'autre, André fut seigneur d'Essey-les-Nancy. L'épitaphe de ce dernier fait connaître qu'il était originaire du Dauphiné.

Le cabinet des Titres n'en possède au-

Digitized by Google

cun sur cette famille. Des armoriaux manuscrits du Dauphiné feraient-ils connaître les émaux des armoiries de cette famille, identifiées en Lorraine grâce à un sceau retrouvé au bas d'un dénombrement ?

Connait-on autre chose sur cette maison ? E. R.

—

Famille de la Torre. — On désire avoir les renseignements suivants: blason généalogie et origine des familles suivantes :

Gomez de la Torre, alliance de Maria Dolorès Gomez de la Torre y Patermina avec Juan Nepomucène de Vial y Tydelin, du 3 août 1806.

De Patermina, marquis de Terau, alliance avec Gomez de la Torre ; Séverine de Patermina épouse José Gomez de la Torre, à la fin du XVIII° siècle.

P. B.

—

La Tour du Pin la Charce. — Jean Frédéric de la Tour du Pin, Vicomte de la Charce (1734-1816), lieutenant général des armées du Roi en 1814, commandeur de St-Louis, épousa Adelaïde Pajot de Juvisy, morte en 1837.

Je serais heureux d'obtenir par *l'Intermédiaire* quelques renseignements sur la famille Pajot de Juvisy, et de connaître les ascendants directs de Madame de la Tour du Pin la Charce.

Adelaïde Pajot de Juvisy était dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, née Penthièvre, avec laquelle elle fut emprisonnée pendant la Révolution.

T. L.

—

Famille d'Orvilliers. — L'amiral d'Orvilliers (1708-1792) est nommé dans le *Larousse*, Louis Guillouet, comte d'Orvilliers.

Ce nom patronymique est-il exact ?

Je crois plutôt que l'amiral était de la même famille que Jean-Louis Tourteau-Tourtorel, marquis d'Orvilliers, pair de France, sous la Restauration, conseiller d'Etat et époux de Jeanne-Robertine-Agathe Rilliet. C'est le portrait de celle-ci, attribué à David, qui vient de faire tant de bruit, à propos de son admission au Louvre.

Je serais heureux de connaître par l'*Intermédiaire*, quels liens unissaient l'amiral d'Orvilliers au marquis Jean Louis T.-T. d'Orvilliers et quels sont les ascendants de ce dernier ?

T. L.

—

De Roquefort-Marquein. — De qui était fils Charles-Louis-Victor-Auguste de Roquefort, marquis de Marquein, baron de Salles et qui épousa vers 1740 Jacoba-Maria de Fontenu, fille de Gaspard de F., commissaire général de la marine et de Jacob-Pétronille de Hochepied ? Il ne laissa, croyons-nous, que la marquise de Vaudreuil.

Je ne trouve rien sur ces Roquefort. Certains auteurs les désignent sous le nom de : Roquefort, marquis de Marquein ; d'autres, de Marquein de Roquefort ; d'autres enfin, de Roquefort de Marquein, en leur donnant pour armoiries celles des Rochefort d'Ailly.

BRONDINEUF.

—

Roussel de Courcy. — Qui étaient le père et la mère — nom, prénoms et armes — d'Edith *Roussel de Courcy*, née 1825, morte 1909, mariée en 1845 à Jean François Albert *du Pouget, marquis de Nadaillac* ?

BÉNÉDICTE.

—

Le comte J. H. de Santo-Domingo. Quel était ce personnage ?. — J'ai fait récemment emplette d'une forte plaquette, intitulée : *Tablettes Romaines, contenant des faits, des anecdotes, et des observations sur les mœurs, les usages, les cérémonies, le gouvernement de Rome, par un Français qui a récemment séjourné dans cette ville, avec deux lithographies.* Paris, chez les marchands de nouveautés, Février 1824 in-8°. Cet opuscule, qui se lit encore avec quelque agrément, même après les pages triomphantes de Stendhal, serait, d'après Quérard (*France Littéraire*) du comte de Santo-Domingo. Il avait été suivi d'un procès, la même année, devant la Cour royale de Paris, puis, aux environs de l'année 1830, de plusieurs autres brochures du même auteur. Dans les ouvrages dont je puis disposer, je ne trouve aucune indication sur ce personnage. Quelque intermédiariste obligeant, et plus documenté que je ne le suis, pourrait-il me faire connaître quelques références au

Digitized by Google

sujet de cet écrivain, que certaines indications me font supposer d'origine créole ? Je désirerais savoir :

1° Ce que représentent les deux lithographies jointes aux *Tablettes Romaines*, lesquelles font défaut dans mon exemplaire.

2° Ce qu'était le comte J. H. de Santo-Domingo, et s'il a occupé des fonctions officielles ? Quelle était sa famille ?

3° Quelle était la raison du procès de 1824 ?

O. N. J.

—

Famille Tallemant. — De 1717 à 1735, M. Charles *Tallemant*, sieur Des châteliers, est curé de St-Georges-du-Bois, au diocèse du Mans. Le 27 juin 1720, dans la même paroisse est célébré le mariage d'Anne Thérèse *Tallemant*, sa nièce, fille de M. Claude *Tallemant*, ancien officier du roi, et de Catherine Mauduet avec Me Paul Bausson, notaire royal au dit St-Georges.

Ces *Tallemant* sont-ils apparentés avec *Tallemant* des Réaux ?

J. CHAPPÉE.

—

Le général Travot. — Qu'est devenu le général Travot, après les guerres de Vendée ? N'a-t-il pas été inculpé sous la Restauration, et dans quelles conditions ? Quels documents connaît-on à son sujet ?

A. CHAUDIN.

—

Armoiries à déterminer : « D'argent au chevron d'azur. » A qui appartiennent les armoiries suivantes. — *D'argent au chevron d'azur soutenu en pointe d'une tête de Maure de sable tortillée de... (?) Au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent. Couronne de comte.*

C.

—

Armoiries à déterminer : dix pièces. — Sur un portail d'une vieille propriété d'Arcueil (Seine) figuraient au XVIIIe siècle les armoiries suivantes détruites depuis :

Ecusson aux armes fascées de dix pièces au chef chargé de trois soleils.

A quelle famille appartenaient-elles ?

VEYSSIÈRE.

Ordre des Deux Siciles. — Y a-t-il eu, en 1816, une promotion de l'Ordre des Deux Siciles, à l'occasion de la venue en France de la duchesse de Berry : si oui, quels en ont été les bénéficiaires ?

Baron A. H.

—

Tableau de Court. — Qu'est devenu le tableau de Court représentant. Louis Philippe, roi des Français, prêtant le serment de fidélité à la Charte le 9 août 1830 ?

P. DU C.

—

Un mot nouveau : sacquer. — L'autre jour, à la Chambre, le prince Joachim Murat, député du Lot, parlant de poursuites engagées contres des profiteurs dans son département, a dit que, seuls, les petits commerçants avaient été fortement « sacqués » (séance du 18 février ; *Journal Officiel*, p. 805).

Le sens de cette expression se comprend ; mais le mot « sacquer » peut-il se réclamer d'une filiation philologique bien établie ? ou bien n'est-il qu'un néologisme d'origine à la fois financière et parlementaire ? A. D'E.

—

L'« Errotika biblion », attribué à Mirabeau, a-t-il eu une suite ? — Je trouve dans l'avis des éditeurs de l' « Errotika biblion », (1783), attribué à Mirabeau, la mention suivante :

Nous avons du même auteur deux autres manuscrits... ils seront achevés d'imprimer sous deux mois. Nous ne pouvons en annoncer les titres que lorsqu'ils seront prêts à paraître ».

Ces deux livres ont-ils paru ? Et quel en serait le titre ?.

Dr A. D'E.

—

Le Duché de Ligny. — L'autre jour l'*Intermédiaire* (numéro des 20-29 février pages 165-166) parlait des Mémoires et Souvenirs de Madame la duchesse de Ligny.

Je voudrais savoir dans quelles circonstances légales le brevet du duc fut donné à Gérard ; s'il fut reconnu par les successeurs de Napoléon Ier, et par qui fut porté le titre de Duc de Ligny et pourquoi il ne l'est plus de nos jours, à ma connaissance du moins ? A. D'E.

Digitized by Google

Réponses

—

Le cervelet de Voltaire (LXXXVII, 137, 230). — Dans le supplément littéraire du *Figaro* (15 mars 1924). M. Em. P..., donne à ce sujet les renseignements suivants :

Le prince de Baratnisky, ambassadeur de Russie, écrivait le lendemain de l'autopsie dans une dépêche : « Le jeune chirurgien qui fit cette opération fut étonné de la quantité de cervelle. Il témoigna sa surprise et son admiration à cet égard et ne pouvait se lasser de regarder ce phénomène avec des yeux interdits. Il demanda même la permission de garder le *cervelet*, désirant conserver précieusement quelques restes de ce grand homme... » Rose de Lépinoy, dans son rapport à la Faculté de médecine, dit que le cerveau était fort volumineux.

Mais constamment, les témoins et les historiens confondent *cerveau* et *cervelet*. Le cerveau, très gros, ne fut point disséqué. Mitouart le fit durcir dans l'alcool bouillant pour le conserver ensuite dans l'esprit-de-vin. Qu'est devenu ce cerveau ? On l'ignore absolument. Car c'est le *cervelet* que conserva plus tard Mitouart. Il en demanda d'ailleurs certificat et, à sa mort, le transmit à son fils, médecin très connu.

Celui-ci l'offrit au ministère de l'intérieur, François de Neufchâteau, dans une lettre du 24 ventôse an VII (14 mars 1799) :

« ... Je veux parler de Voltaire ; à sa mort, mon père, qui était son apothicaire et qui fut chargé de son embaumement, prit avec la permission de feu le marquis de Villette, le cervelet de ce grand homme. Il fut conservé dans l'esprit-de-vin et depuis ce temps, il est resté intact par le soin que j'en ai pris. Si, comme l'ont pensé les physiologistes, c'est dans cette partie de l'homme qu'est le siège du génie, je crois que cette pièce anatomique, par rapport au sujet à qui elle a appartenu, peut avoir quelque prix et doit faire l'un des principaux ornements du Muséum d'Histoire Naturelle. Comme le cervelet est en quelque sorte ignoré chez moi, je vous propose de l'offrir à la République ; chaque Français alors aura sous les yeux les restes de ce grand homme, dont les écrits ont éclairé notre siècle... »

(Mitouart, nous le voyons, dit avoir en sa possession le *cervelet* ; médecin de valeur, il devait s'y connaître sur une distinction aussi simple. et le gros cerveau a donc bien été perdu dès l'autopsie).

François de Neufchâteau était un des anciens familliers et admirateurs de Voltaire. Aussi, le *Moniteur* du 27 Germinal an VII publia-t-il la réponse du ministre, qui acceptait avec empressement. Mais... les affaires en restèrent là. Regrets et rétractation de Mitouart ?... Refus ou indifférence du gouvernement ? On ne sait, mais toujours est-il que le cervelet resta chez son proprétaire. En 1799, Mitouart l'exhiba même à une séance de la Société Philomatique où l'on constata qu'il s'était transformé à la longue en une matière grasse et que son volume était affaissé. En guise d'expérience, on en approcha même un fragment d'une bougie pour le voir flamber !... Et quelques écrivains à la plume symboliste en profitèrent pour parler des dernières étincelles de ce cervelet génial !...

Le Consultat remplaça le Directoire, puis vinrent l'Empire et la Restauration. Le docteur Mitouart se tint coi... Le moment eût été mal choisi sous Napoléon ou Louis XVIII pour célébrer les mânes du grand libre penseur.

Enfin, Charles X tomba et, sans tarder, Mitouart, dans une lettre du 30 août 1830, offrait le cervelet au libéral Louis-Philippe. Mais, pour la deuxième fois, le gouvernement laissait tomber l'affaire. Quelques années après, Mitouart mourait, léguant la pièce anatomique à son neveu Verdier. En 1858, celui-ci l'offrait à l'Académie, mais l'infortuné cervelet essuyait un troisième refus, « faute d'un reliquaire pour recevoir ce dépôt inattendu »...

A son tour, Verdier mourut et la relique passa à Mlle Virginie Mitouart petite-fille du médecin. Celle-ci habita, avec le cervelet, successivement 10, rue du Bouloi, 20, rue des Petites-Ecuries, enfin 23, rue des Bons-Enfants, où elle mourut, très vraisemblablement en 1870.

Le cervelet devint la propriété de M. Labrosse-Torcher, vieil employé de la pharmacie Mitouart, rue Coquillière. (La boutique a été démolie dans le percement de la rue du Louvre, ce qui ne simplifie par les recherches). Mais lui aussi mourait bientôt *sans héritiers*, et ses quelques meubles étaient vendus aux enchères à la Salle des Ventes.

Espérant être plus heureux que mes prédécesseurs, j'ai tenté de retrouver l'adjudicataire.

M. Lecourt, secrétaire à l'Hôtel Drouot, avec une amabilité et une patience dont je tiens à le remercier ici, a passé en revue plus de *quarante mille* ventes, mais en vain. Malgré ce travail considérable on n'a retrouvé aucune trace de vente après décès Labrosse-Torcher. Il est fort probable que le pauvre mobilier de l'employé de pharmacie a

Digitized by Google

dû être vendu à la hâte, sans inscription sur les registres de l'Hôtel.

D'ailleurs, il est douteux que le cervelet ait été mis en vente. Une pièce anatomique nageant dans un flacon d'alcool est un objet difficilement monnayable. Laissée certainement dans le logis du mort jetée on ne sait où, c'est une pauvre épave définitivement perdue.

Voltaire redoutait par-dessus tout d'être jeté à la voirie, comme Adrienne Lecouvreur, par la rancune du clergé.

Il y a échappé, mais à quel prix, nous l'avons vu... Disséqué, dispersé en sept morceaux perdus ou étiquetés dans des vitrines, dans une agitation fébrile, celui dont le travail avait tué le sommeil n'a même pas pu dormir en paix.

C'est bien le *disjecti membra poetæ* dont nous parle Horace, et Baudelaire avait, hélas, raison de dire : « Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs... ».

***

M. Brindejont-Offenbach a retrouvé le possesseur du cervelet de Voltaire. Il a fait part de sa très intéressante découverte à *l'Illustration*, qui a publié la photographie du reliquaire qui le contient.

Nous consignerons l'essentiel de ces importants documents dans notre prochain numéro. Ainsi que nous l'avions prévu, en posant la question, c'était dans la famille Mitouard que cette relique voltairienne était conservée. Elle s'en est dessaisie en faveur de la Comédie-Française. M.

—

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42, 153, 202). — Quelques notes retrouvées, toutes relatives à l'an VII, extrême limite d'âge pour le sujet, me permettent d'ajouter un certain nombre de faits à ma précédente chronologie. Le principal intérêt de ces notes réside en la certitude de leurs dates.

Un sculpteur du nom de Suzanne, peu connu quoique ancien pensionnaire des académies de France et de Rome, avait statufié pour le commerce un certain nombre de français notoires parmi lesquels : J.-J. Rousseau, Voltaire, Franklin, Mirabeau. En l'an VII, ce fut le tour du *général Buonaparte* « image exécutée d'après nature lors de son séjour à Paris »; Washington fut ensuite reproduit pour faire un pendant au général français.

La hauteur invariable de ces statuettes en pied était de 34 centimètres, leur prix en plâtre fin 25 francs. Réduites à la proportion de petits bustes, le prix n'était plus que de 10 francs.

Le sculpteur Suzanne, ou Susanne, qui participa de 1751 à 1764 aux Expositions de l'Académie de St-Luc, habitait en l'an VII, rue des Messageries ; ses domiciles précédents avaient été : en 1756, rue de Bourbon-Villeneuve, en 1762, rue et barrière Poissonnière.

Maintenant, toujours en l'an VII, un mémoire historique ayant pour titre *Buonaparte au Caire*, etc., par un des savants embarqués sur la flotte française ; suivi de *Zélis et Valcour*, ou *Buonaparte au Caire*, opéra en un acte (attribué à Laus de Boissi) ; le tout en un volume qui se vendait chez Prault et en divers autres endroits. Il semble que ce Mémoire fut l'un des premiers publiés à la gloire de Bonaparte. En la même année, on éditait simultanément à Milan et à Paris une estampe ayant comme légende : *La bataille de Lodi* ; gravée par Mercoli père, d'après un tableau « peint sur le lieu par Bacler-Dalbe, géographe de Buonaparte ». Cette estampe était la première d'une série projetée, de trente deux, toutes consacrées aux victoires de l'armée d'Italie.

Madame Bonaparte avait aussi sa part, sinon de gloire, tout au moins d'honneurs. En ce même an VII, la citoyenne Wuiet lui dédiait *Six romances du Phénix* (?) dont elle avait conçu les paroles et la musique (accompagnement de harpe et de forte piano). La dédicace était elle-même accompagnée d'une épigraphe en vers bien sentis et d'un caractère vigoureusement mirlitonesque :

De la vertu naquit l'humanité,
L'humanité conçut la bienfaisance ;
Pour leur donner des droits à l'immortalité
L'amour les fit nourrir par la reconnoissance.

On obtenait tout cela pour la somme de 7 fr. 50 chez la citoyenne Wuiet elle-même, au n° 93 de la rue Beauregard.

(*à suivre*) MAG. MAR.

—

Le char de Napoléon (LXXXVI, 810, 918 ; LXXXVII, 13, 104, 153). — « Le Musée des Familles » (janvier 1841) donne plusieurs gravures, dont le *char funèbre* et la *Dorade*, munie d'oripeaux et

Digitized by Google

du dais hideux que le prince de Joinville ordonna de détruire, avant que fut opéré le transbordement du cercueil, de la *Normandie* sur le bateau funèbre.

Le magnifique poêle de velours violet fut, pendant le voyage de retour de la « Belle-Poule », remplacé par un drap mortuaire de velours noir bordé d'un galon d'or et traversé par une large croix de satin blanc.

Le transbordement eut lieu à *La Bouille*. Mais primitivement, il devait se faire au *Val de la Haye* (trois milles en aval de La Bouille), ce qui explique l'inscription suivante sur le sarcophage, lequel est au centre de la chapelle Napoléon :

De Cherbourg au Val de la Haye
8 et 9 décembre 1840
Ici ont reposé les restes mortels de...

Le récit « Translation des cendres de Napoléon de Sainte-Hélène en France, par J.S. d'après les notes des officiers de la « Belle-Poule » ne parle que de *quatre* dalles (3 de 0 m.15 d'épaisseur, au ras du sol et 1 de 0 m.12 d'épaisseur recouvrant le cercueil et formant le dessus du sarcophage).

Dans cette relation il est écrit que la grande dalle, ornée de deux anneaux, avait dû entrer dans la construction de la nouvelle maison que l'on préparait à Napoléon et que les dalles à fleur de terre étaient des carreaux enlevés aux pavés de Longwood.

Dans « la frégate la « Belle-Poule », par Jouan, 1883 (*Bulletin de la Société Académique de Brest*, t. XII, 1887) :

Les *trois* grandes dalles qui recouvraient la tombe de Napoléon furent apportées à bord de la frégate, ainsi qu'un vieux saule qui gisait mort dans l'enceinte du tombeau... (Ces dalles sont restées à Cherbourg, où on les voit dans le musée des Travaux hydrauliques.

Les dites dalles ont bien failli ne pas arriver intactes en France. Le commandant Jouan racontait comment il arrêta le maître d'équipage de la « Belle-Poule », dans le très inconscient projet qu'il s'apprêtait à exécuter, de mettre les dalles impériales en morceaux pour en faire de maniables et excellentes pierres à briquer le pont.

Une *quatrième* dalle (le couvercle du sarcophage, vraisemblablement) était ou sur la frégate ou sur la « Favorite ». C'est ainsi que les Travaux hydrauliques de Cherbourg reçurent *quatre* dalles ; et que les inventaires de ce Service (dont le dernier est du 25 octobre 1909, avec l'annotation postérieure *Musée de l'Armée*) portent tous :

Pierre du tombeau de Napoléon Ier à Sainte Hélène, —4 —10 fr. l'une — 40 fr.

La chapelle de la marine, Notre-Dame-du-Port, construite, en 1863, sur la cassette de l'impératrice Eugénie, étant désaffectée et inutilisée, ordre fut donné, en 1911, d'y transporter, pour en faire un musée unique du Génie maritime, les éléments du musée des Constructions navales et ceux du musée des Travaux hydrauliques.

Les *quatre* dalles historiques n'y entrèrent pas. Elles furent expédiées aux Invalides sur la demande du général Niox, commandant de l'Hôtel et Directeur du Musée de l'Armée ; et bien entendu, en vertu d'une dépêche ministérielle.

Le général Niox, le véritable organisateur du musée fondé par le Général Vanson, ne pouvait les faire placer que dans la *chapelle latérale*, où sont réunis les souvenirs funéraires de l'Empereur.

Quant aux *cinq* dalles, composant le fond et les côtés du sarcophage de la vallée des géraniums (plus tard vallée Napoléon), elles sont restées, en 1840, la propriété de l'Angleterre. N'est ce pas chez nos voisins d'Outre-Manche qu'il convient de les rechercher ?

G AB.

—

Napoléon Ier : Plaque relative à ses cendres (LXXXV, 146). — C'est le *dix* décembre 1840 au matin, de bonne heure et par un froid très vif, qu'au Val-de-la-Haye, le cercueil de Napoléon fut transbordé de la « Normandie » sur la « Dorade » n° 3.

C'est la « Dorade » n° 3 qui transportera son précieux dépôt jusqu'à Courbevoie, au débarcadère. Là, le 15 décembre, à 7 heures du matin, le cercueil de l'Empereur sera placé sur le char triomphal qui a été abrité toute la nuit dans le temple grec élevé à proximité et qui, dans un hosannah populaire sans précédent, portera les Restes mortel de l'Empereur sous le Dôme des Invalides.

Digitized by Google

Ainsi donc, il est facile de préciser où le Corps de Napoléon se trouvait, d'étape en étape, du 9 décembre au 15 décembre 1840.

Du 10 décembre (et non pas du 9 décembre comme l'indique la plaque) au matin, jusqu'au 15 décembre au matin, les Restes mortels de l'Empereur reposèrent effectivement sur le pont de la « Dorade », n° 3, et c'est bien, selon nous, ce à quoi fait allusion la plaque en question.

Ici, il nous faudrait savoir ce qui, par la suite, est advenu de la « Dorade » n° 3... Il est certain que de toute la flotille de haute-Seine, c'est elle qui attirera le plus l'attention. Pareillement consacrée par l'Ombre de l'Empereur, elle était acquise à la renommée, à l'histoire !

Nous présumons que cette plaque est le fait d'une initiative privée. La « Dorade », après avoir été marquée d'un événement qui la distinguait entre toutes, n'en continua pas moins, très probablement, à descendre et remonter la Seine entre Paris et Rouen. Le propriétaire de ce petit transport (il serait curieux de savoir jusqu'à quelle époque il a vogué sur les eaux fluviales) a obéi à un sentiment très louable en faisant frapper la plaque en question et c'est sur cette « Dorade » qu'à notre avis elle a été apposée.

Rien n'est éternel. Vermoulue, la « Dorade » a disparu... La plaque commémorative est restée. Elle est même allée plus loin que Rouen puisque nous la retrouvons de l'autre côté de la terre, sous la même hémisphère que Sainte-Hélène... Est-ce le « Capitaine » lui-même de la « Dorade » qui l'y a portée ? Mystère... *Habent sua fata...*

RENÉ DE VIGIE DE RÉGIE.

—

Le record de la vitesse des armées (LXXXVII, 98, 197). — Je signale à M. de Massas que le 6e et le 20e corps ont fait en 1910 des marches forcées sur lesquelles il pourrait sans doute avoir des renseignements par des officiers du 106e d'infanterie notamment.

Je sais, pour y avoir participé, que le 25e régiment d'artillerie, commandé par le colonel marquis de La Guiche fit en douze heures le trajet aller et retour de Châlons-sur-Marne à Champaubert, soit une centaine de kilomètres. P. L.

Frédéric II et Mme de Pompadour (LXXXVII, 90). — Cet article signé A. B. devait être signé Thomas Flint.

—

Familles venues en France à la suite des Stuarts (LXXXVII, 3, 105). — Je lis dans le numéro du 10 janvier une question relative aux familles irlandaises venues en France à la suite des Stuarts.

Je puis vous fournir un bien petit renseignement : mes arrière-grands-parents venus en France à la suite du Roi Jacques, se sont d'abord établis en Picardie, puis à la Cour de France. Nom patronymique O'Kaffe, puis de Valle O'Keffe.

BOITEL.

—

Armynot, échanson d'Anne de Bretagne (LXXXVII, 43, 105, 157). — La question a été posée sur le vu d'un acte en date du quinze novembre mil cinq cent trente neuf (15 novembre 1539) passé devant Jean Lallier, notaire au duché de Langres, demeurant à Veuxhaulles, par lequel Jean d'Amoncourt, seigneur de Montigny-sur-Aube, autorise Jean Armynot à élever une chapelle dans l'église dudit lieu. Le passage visé est le suivant :

... Lequel droit et prérogative a esté accordé par ledict Seigneur aud. sieur Armynot en récognoissance des bons et agréables services qu'il a reçu de luy et de deffunct Louis Armynot, son père, *jadis Echanson d'Anne, duchesse de Bretaigne...*

Il résulterait de cet acte que les Armynot, de Bourgogne, descendent bien de la famille du même nom de Bretagne, et notamment dudit Louis Armynot. (Voir en ce sens l'opinion des généalogistes de St-Allais, de Courcelles, etc.)

Pourrait-on donner quelques renseignements sur les Armynot de Bretagne et plus particulièrement sur ledit Louis Armynot qui avait épousé une demoiselle de Kermeno ?

H.

* * *

D'après une tradition, la famille Armynot tirerait son origine des Armyne en Angleterre dont le berceau serait la famille noble, d'Ermine ou l'Ermine au duché de Bretagne.

Cette famille cesse d'être connue en

Digitized by Google

Bretagne avec Raoulet, nommé depuis Raoul l'Ermine, qui accompagne le duc de Bretagne en France en 1418 et vivait encore en 1457, or vers 1486 on retrouve la famille Armynot en Champagne (voir article : Armynot du Chatelet, t. Ier des Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France par M. Lainé. Imp. de Béthune, rue Palatine 5, Paris, 1828).

La filiation suivie remonte à Louis Armynot, écuyer vers 1440, échanson d'Anne, duchesse de Bretagne (depuis épouse des rois Charles VIII et Louis XI) s'attacha à François de Bretagne, baron d'Avaugoux, frère naturel de cette princesse auquel le duc François II donna le comté de Vertus en Champagne en 1485. Louis Armynot avait épousé Agathe de Kermeno d'une ancienne maison de Bretagne. Des mémoires de famille fort anciens portent qu'il périt à la bataille de Fornoue en 1495.

Son fils Jean, premier du nom, fit toutes les guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII, François Ier. Ce fut lui qui obtint, pour ses mérites et ceux de défunt son père, Louis, de faire ériger une chapelle dédiée à Ste-Anne, dans l'église de Montigny-sur-Aube pour servir de sépulture à sa famille. Il y fit sculpter ses armoiries (celles de la clef de la voûte portent le lambel de gueules, 2e branche). Elles sont *d'argent à 3 mouchetures d'hermine de sable*. L'écu timbré d'un casque taré au tiers, orné de ses lambrequins d'argent et de sable. Supports ; 2 hermines au naturel ayant chacune un collier de gueules, d'où sort un manteau d'hermine.

Cimier : une hermine issante de même.

Devise : Armis notus.

Cette famille Armynot du Châtelet existe encore.

N. J. P. G.

—

La descendance et les papiers de la comtesse du Cayla (LXXXVI, 863, 974 ; LXXXVII, 9, 118, 164). — A la liste des ouvrages déjà cités sur la comtesse du Cayla je me permettrai de recommander à M. Pierre de Grésieux l'étude de M. Joseph Turquan intitulée *Les Favorites de Louis XVIII* (Paris. Montgrédien [1899], in-16), dans laquelle cet auteur consacre de nombreuses pages plutôt dépourvues de bienveillance à la dernière maîtresse du « Désiré ».

Entre autres choses intéressantes, M. Turquan rapporte que le roi entretenait avec Mme de Cayla une correspondance active, dans laquelle il lui parlait beaucoup de lui-même, et aussi de ses ministres, des membres de sa famille, des ennuis qu'ils lui donnaient sans cesse, de ceux que lui causait sa politique, etc., et il ajoute :

> A force de recevoir de ces lettres, Mme du Cayla finit par en avoir plus de quinze-cents, à ce qu'affirme M. de la Rochefoucauld. « Cette correspondance, que je n'ai point connue, a écrit le baron de Vitrolles, a été soigneusement recueillie et sera publiée religieusement par la personne à qui elle était adressée, après sa mort. Elle donnera une idée favorable du bon goût, de la grâce, des pensées et des sentiments du roi ; je serais étonné qu'elle ajoutât beaucoup à l'idée qu'on a pu se faire de ses vues et de son habileté politiques ». (Baron de Vitrolles. *Mémoires*, t. III. Appendice, note 3). Mme du Cayla est morte sans livrer ces lettres à l'impression.

M. le vicomte de Reiset croit pouvoir affirmer que les papiers laissés par Mme du Cayla ont disparu mystérieusement, sans qu'on en puisse retrouver la trace. Cependant ces papiers ne paraissent pas avoir complètement disparu, puisque M. O. N. J. certifie de son côté qu'une suite importante des lettres de Louis XVIII à la favorite a été mise en vente par l'expert Charavay et acquise par M. L. A. Barbet, ingénieur. Notre confrère, qui parait fort bien renseigné, pourrait-il nous dire si l'acquéreur de cette précieuse correspondance a l'intention de la publier un jour ?

G. P. M.

—

Duguay-Trouin (LXXXVII). — Le *Journal des Débats* (20 mars 1924) :

> La Société historique de Saint-Malo a décidé de faire apposer, sur la maison portant le numéro 2 de la rue Jean-de-Châtillon, une plaque commémorative de la naissance de *Duguay-Trouin* (10 juin 1693). C'est une antique demeure, du XIVe ou XVe siècle, remarquable encore, malgré certaines réfections modernes, par sa façade tourmentée, ses poutres ouvrées et ses fenêtres vitrées de petits carreaux. C'est au

Digitized by Google

deuxième étage de cette maison que serait né le célèbre marin. Ses parents l'occupaient, à titre de locataires ; ils s'en rendirent propriétaires le 4 octobre 1680. Les archéologues malouins ont demandé également à la municipalité de mettre au pied du socle de la statue de Duguay-Trouin qui orne, depuis quelques mois, la place de l'Hôtel-de-Ville, une ou deux pièces de canon rapportées par le grand capitaine. Ces souvenirs, précieux pourtant, sont relégués dans un coin de la cour intérieure de la mairie, où personne ne les voit. Elles sont dignes d'un meilleur sort.

—

Famille du Moulin (LXXXVII, 5, 118). — Il existe à 4 kilomètres de Chateaubriant, commune de Soudan, un petit manoir dit «Le Moulin Roul» aujourd'hui à M. le marquis de Bellevue, conseiller général. Ce domaine a appartenu à la famille Béchu à partir du XVIIIe siècle. M. Béchu, dernier propriétaire de ce nom, dit » Béchu du Moulin Roul » a été maire de Chateaubriant sous l'Empire jusqu'en 1870, croyons-nous.

M. le marquis de Bellevue écrit ceci dans les « Mémoires de la comtesse de la Villirouët », p. 265 :

Béchu, ancienne famille bretonne de l'évêché de St-Malo, où elle vivait dès la fin du XVe siècle ; elle s'est éteinte, fondue de nos jours en Arnaud, Bésuchet et Varin de la Brunelière. Armes : *D'azur à six coquilles d'argent : 3, 2, 1.*

La seigneurie du Moulin-Roul en Soudan appartint anciennement aux Guichart, puis, aux Rouault, aux Gallinier et aux Hamel, qui la portèrent par alliance en 1734 aux Rouault de la Vallais, et ceux-ci aux Béchu en 1756.

A. Chauvin.

—

Victor Hugo et Dumas étaient ils nobles (LXXXV, 140, 253, 397, 544, 611, 920 ; LXXXVII, 57, 160) — **Armoiries de Victor Hugo** (215). — Dans les armoiries dessinées par Victor Hugo comme étant les siennes et reproduites ici récemment (col. 121) il est permis de ne voir autre chose qu'une plaisanterie, un enfantillage, exemple d'ailleurs curieux de l'extravagance romantique ou d'une vanité burlesque. Les ornements extérieurs sont, peut-on dire, grotesques. Que signifient, par exemple, ces couronnes plus ou moins héraldiques, ce manteau princier, ce lion-cimier *contourné ?* Quant à l'écu, il est *parti* : 1° aux armes de la famille Hugo de Spitzemberg, avec laquelle celle du grand poète n'a aucune parenté ; 2° aux armes, assez mal esquissées, données par Joseph Bonaparte, avec un titre de comte, au général, bien connu, père de Victor Hugo.

Le général était fils de Joseph Hugo, né à Baudricourt (Vosges), qui vint s'établir comme menuisier à Nancy, où il avait son atelier rue des Maréchaux, nº 29 actuel ; quelques années avant la guerre, la Municipalité a fait poser sur la façade de cette maison une plaque commémorative. Joseph épousa successivement Dieudonnée Bechet, 1er juillet 1755 (c'est la mère du général), et Jeanne-Marguerite Michaux ; 22 janvier 1770 ; il mourut le 23 germinal an VII.

Son père, Jean-Philippe Hugo, était de Domvallier et alla s'établir à Baudricourt, distant d'une demi-lieue ; il épousa, le 1er janvier 1708, Catherine, fille de Didier Grandmaire et de Marguerite Voiry.

On sait enfin que Jean-Philippe était fils de Jean Hugo, de Domvallier, et de Catherine Mansuy.

L'article suivant, extrait du *Journal de la Meurthe* (à Nancy), numéro du 15 septembre 1888, me paraît intéressant à reproduire.

« Le dernier des Hugo »

« Le chef de l'ancienne famille lorraine des barons Hugo de Spitzemberg, de laquelle Victor Hugo prétendait descendre et dont il portait les armes, est mort ces jours derniers ; le baron Guillaume, né en 1824, était général de l'infanterie et premier aide de camp du roi de Wurtemberg. Son grand-père, Louis-Charles, avait été, en 1793, scié entre deux planches par les républicains de Saint-Dié ; son père, Louis-François, avait émigré et s'était fixé à Stuttgard, où il mourut en 1844.

» Le baron Guillaume Hugo avait eu un frère, qui est mort en 1888 et qui était alors ministre de Wurtemberg à Berlin... En 1870, les deux frères demandèrent et obtinrent la permission de ne pas servir contre la France.

» Quant à la véritable famille de Victor Hugo, elle était foncièrement roturière ; des actes authentiques établissent que son trisaïeul était, à la fin du XVIIe siècle, cultivateur à Domvallier, son bisaïeul fermier à Baudricourt, et son grand-père maître menuisier à Nancy. C'étaient les plus honnê-

Digitized by Google

les gens du monde ; on ne comprend pas comment l'illustre poète a pu, quoique bon démocrate, les renier aussi audacieusement ».

L. GERMAIN DE MAIDY.

*
* *

Je lis les différentes réponses relatives à Balzac, Hugo, Dumas et la question suivante : « Un enfant naturel a-t-il le droit de prendre le nom et les titres de noblesse de son père, lorsque les conditions de reconnaissance et de légitimation n'ont pas été remplies ».

Notre collègue Nemo répond : « L'eussent-elles été, la réponse serait la même ».

J'estime qu'il y a une différence à faire entre les enfants naturels non reconnus, ceux qui ont été reconnus et ceux qui ont été légitimés.

Il y a d'abord lieu de remarquer que la reconnaissance n'impliquait pas autrefois un acte de reconnaissance expresse et formelle comme le veut la loi actuelle. La reconnaissance résultait jadis de l'autorisation tacite de porter le nom et les armes barrées, de donations suffisamment explicites et de dispositions testamentaires.

La légitimation était un fait du Prince et les termes de l'acte de légitimation déterminaient les droits des légitimés et de leurs hoirs et successeurs.

Voici un extrait d'un acte de légitimation d'une grande précision et qui démontre que notre collègue Nemo est peut-être un peu trop absolu dans son opinion.

« Voulons et nous plaist que doresnavant il soit en tous actes tant en jugement que dehors tenu et réputé pour légitime.......... semblablement qu'il soit admis à tous honneurs publics, états, offices, et charges, que ses hoirs, postérite et lignées, nés à naître en loyal mariage lui puissent aussi succéder, prendre et appréhender en possession et jouissance tout ainsi que s'il était légitimement né, nonobstant ledit défaut de ladite géniture lequel nous avons effacé et aboli, effaçons et abolissons ; habilitons et dispensons ledit X., ses hoirs et successeurs de nos dites puissance et autorité nonobstant quelconques droits d'usage coustume générale et locale, loy, édit, ordonnance et autres choses à ce contraires auquel nous avons, pour les considérations susdites dérogé et dérogeons de notre pleine puissance et autorité royale, etc... »

« Les droits des « hoirs et successeurs » du légitimé dont s'agit dans l'acte précité ne semblent être exactement les mêmes que si celui-ci était légitime.

En résumé, le bâtard non reconnu était dans une situation inférieure, le bâtard reconnu d'une façon expresse ou tacite avait des droits nettement déterminés (droit au nom, aux armes barrées, noblesse etc.), le légitimé avait des droits déterminés par l'acte de légitimation.

Notre collègue Gilleton a raison lorsqu'il dit que les anciennes familles féodales étaient moins rigoristes que notre collègue Nemo.

La lecture des *Bâtards célèbres* de Charguerand, Paris 1859, des *Bâtards de la Maison de France* du Marquis de Belleval, Paris 1901, est instructive.

Les plus grandes familles du monde entier, toutes nos têtes couronnées ou découronnées, ont de nombreux bâtards parmi leurs ancêtres !

Songez donc que Charles Martel, l'aïeul de Charlemagne, l'ancêtre idéal et tant recherché, était un enfant adultérin ! « Horresco referens ».

V. F. B.

—

Marceau (LXXXVII, 193). — On trouvera des renseignements sur la famille de Marceau dans l'ouvrage de Noël Parfait : *Le général Marceau, sa vie civile et militaire*, Paris, 1893, in-8° (Calman-Lévy, éditeur), et dans H. MAZE : *Le général J.-S. Marceau*, Paris, 1889, in-8° (Martin, éditeur, rue de l'abbaye 14).

Un neveu de Marceau et, paraît-il, l'unique héritier de son nom, a fait l'objet d'une brochure de 55 pages : *Notice historique sur le pieux Auguste Marceau, capitaine de frégate, commandant* l'Arche d'alliance, Paris, 1890, in-16, (E. de Soye et fils, imprimeur, 18, rue des Fossés Saint-Jacques).

Lors du transfert des cendres de Marceau en 1789, des descendants plus ou moins éloignés revendiquèrent l'honneur d'assister à la cérémonie du Panthéon. Ils écrivirent à ce sujet à M. Noël Parfait, en justifiant leur parenté. Ces lettres font partie de ma collection sur l'Eure-et-Loir et je les mettrai à la disposition de M. Marcel s'il peut venir les consulter un après-midi, maison Charavay, 3, rue Furstenberg, Paris, 6°.

R. B.

Digitized by Google

Montboissier-Beaufort-Canillac (LXXXVI, 6, 65, 114, 315, 864, 979 ; LXXXVII, 25). — Dans sa notice insérée au *Journal* du 10 février 1924, notre confrère M. de C. cite comme ancêtre des Montboissier modernes Charles, vicomte de M. B. C., né le 17 mars 1753, mort le 15 mai 1836, marié en 1789 à Elisabeth Bureau de la Rivière.

Dans la Chesnaye des Bois, je ne retrouve pas ledit Charles (né en 1753) mais un Charles Philippe Simon, né en octobre 1750, marié en 1775 à une Lamoignon de Malesherbes.

Je ne suppose pas que ce soit le même. Sinon, quels ont été les ancêtres (deux ou trois générations) (avec noms de leurs femmes) de Charles, né en 1753 et marié à Mlle de la Rivière... ?

Ces précisions permettraient probablement d'établir la jonction avec la généalogie donnée par la Chesnaye des Bois.

Le baron Maurice de Montbois, marié en 1869 à Mlle de Beauveau, devenu veuf, épousa plus tard Mlle Yvonne de Contades, qui lui survit actuellement (pas d'enfant de ces deux mariages).

Les Montboissier sont donc éteints maintenant.

BELLEFEUILLE.

—

Portraits photographiques d'Alfred de Musset (LXXXVII, 864, 979 ; LXXXVII, 64, 170). — J'ai beaucoup connu la gouvernante d'A. de Musset. Dans le petit salon où elle se tenait dans son vieux logis de la rue de Duras, derrière son fauteuil, était une photographie d'A. de Musset, qui me semble, en effet, être l'original du portrait de Monriès. Quand Adèle Colin mourut, son héritier fut son petit-neveu, M. Joseph Marty. J'acquis de la succession des souvenirs fort émouvants que je garde précieusement. M Joseph Marty a été tué à la guerre. Il était marié. Je n'ai plus eu de nouvelles de sa femme, mais il serait possible de la retrouver, et peut être sait-elle où est cette photographie, si elle ne l'a en sa possession.

ROLBER.

—

La Correspondance d'Alfred de Musset (LXXXIII, 274). — Une faible partie de la correspondance d'Alfred de Musset a été publiée. Au recueil édité par Léon Séché en 1907 il convient d'ajouter les nombreuses lettres à François Buloz pieusement recueillies par Mme Marie-Louise Pailleron dans les deux volumes : *François Buloz et ses amis.— La Revue des Deux Mondes et la Comédie Française.* D'un autre côté mon excellent confrère, Fortunat Strowski, m'annonce que prochainement les lettres de Mussset à l'irascible Louise Colet seront réunies en volume, elles proviennent de la collection de M. Paul Mariéton. Il nous semble donc indispensable de préparer une édition nouvelle de la correspondance du poète *des Nuits.*

En attendant cette publication, voici deux billets qui ne se trouvent pas dans les œuvres de Musset.

1° Une lettre à Victor Hugo recueillie dans *la Revue* n° 12 du 15 juin 1912, page 436.

25 samedi [octobre 1828].

Je suis désolé, mon cher ami, de ce qu'il m'est impossible d'être demain à Notre-Dame. J'ai fait la plus grande imbécillité du *monde* en acceptant votre aimable invitation. Mais il y a huit jours que je dois monter à cheval demain ; c'est une partie avec d'autres. Je ne serai jamais à cinq heures chez vous, habillé et j'aurais, de vous manquer de parole, une peur horrible qui ne me servirait à rien.

Je vous verrai chez M. Nodier, s'il ne pleut pas des hallebardes la tête en bas.

Recevez mon excuse et *repentances.*

Quelque désagrément que vous cause ma maladresse, j'en suis toujours plus vexé que vous.

ALFRED DE MUSSET.

2° La seconde lettre non datée, mais qui doit remonter à 1830, est annoncée dans le catalogue de janvier 1924 de M. Victor Lemasle :

A Eugène Delacroix.

La renommée m'apprend que vous êtes de retour, je prends la liberté de vous proposer de venir jeudi prochain vous embêter à mon domicile d'une galette de vers que je dois lire à ces Messieurs. Vous y trouverez, je pense, Delaroche et Mérimée, et moi je serai enchanté d'avoir votre avis.

ALFRED DE MUSSET.

Nous faisons appel aux lecteurs de l'*Intermédiaire* pour nous signaler les lettres inédites du grand poète.

ARMAND LODS.

Digitized by Google

Famille d'Origny (LXXXVI, 719, 788, 835, 937 ; LXXXVII, 61). — Les archives de l'état-civil de Marainville, en Meurthe-et-Moselle, fournissent les renseignements suivants :

Le 10 septembre 1776, mariage de Jean-Charles d'Origny, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, brigadier des gendarmes de Monsieur, veuf de Catherine de Pétigny, de la paroisse de Lunéville, avec Madeleine-Hyacinte Duveuf, fille majeure de feu Jean-Baptiste Duveuf, capitaine, prévôt, écuyer et chef de police en la prévôté de Norroy le-Sec et de Madeleine Sérot.

Le 18 mai 1787, mort de Jean-Charles d'Origny, chevalier de St-Louis, ancien maréchal des logis des gendarmes de la Cie de Monsieur, originaire de la paroisse de Macquigny-en-Picardie, âgé de 60 ans, époux de Madeleine-Hyacinthe Duveuf.

Le 5 septembre 1787, mort de Madeleine-Hyacinthe Duveuf, veuve de Jean-Charles d'Origny, âgée de 52 ans.

E. R.

—

Racine (descendance de) (LXXXIV ; XXIX ; XXX ; XLVI ; LVII ; LXXXV ; LXXXVII, 76). — Je ne suis pas grandement surpris que l'on découvre à peu près tous les deux ou trois ans quelque descendant ou descendante, jusque là inconnues ou non « catalogués » du poète. Je pourrais toutefois demander comment une personne comme la dernière descendante découverte à Laval, née en 1836, c'est-à-dire *cent trente sept ans* après la mort de Racine, appartient « à la huitième génération » dudit poète. Il aurait fallu qu'il y eût, depuis 1699. une génération tous les *dix sept ans* ! Et même mieux que cela puisque Louis Racine, le seul des enfants de l'auteur d'*Athalie* qui ait fait postérité mâle avait tout juste *sept ans* quand son père mourut. Son unique fils périt d'ailleurs, avant mariage dans le désastre de Lisbonne en 1760.

Quant à la descendance de *Marie-Catherine Racine*, seule fille mariée du poète, en 1692 à *M. Morambert Riberpré*, elle peut bien être encore incomplètement connue, quoique mes recherches et mes trouvailles me rendent quelque peu sceptique sur cet article.

Voici un exemple qui justifiera mon état d'âme.

Il y a quelques années, l'*Intermédiaire* publiait les déclarations d'une dame d'un autre nom que la précédente et qui, tout en affirmant sa filiation racinienne, estropiait étrangement l'orthographe du nom de descendants authentiques du poète *Racine*. Comme elle donnait ses nom et adresse, nom ne figurant pas sur la généalogie, que j'ai établie, je me permis de lui écrire pour lui demander par quel lien elle se rattachait à la dynastie racinienne. Elle vint me voir, mais ne me fournit aucune précision, alléguant qu'elle n'avait pas apporté avec elle ses papiers. Je demandai s'il était possible de les examiner à domicile. Réponse affirmative. Comme je devais sous peu me rendre dans la ville habitée par la dame, pour y visiter certain château avec une société d'études historiques, je l'invitai comme conférencier à venir assister à cette visite, après laquelle il lui serait loisible de me montrer, là ou chez elle, les papiers en question. Je n'ai jamais revu cette descendante de Racine et elle ne m'a jamais écrit.

Peut-être lui avais-je trop bien fait comprendre que moi aussi j'étais documenté.

LÉOPOLD OLIVIER.

—

Famille Sacquespée (LXXXVI, 864 ; LXXXVII, 169) — Il y eut d'autres branches encore. Dans un volume signé, comme mon *Inquisition en Belgique*, du pseudonyme Arthur Duverger, traduction de mon nom flamand : *Le premier grand Procès de sorcellerie aux Pays-Bas : la vauderie dans les Etats de Philippe le Bon* (Arras, 1885), j'ai signalé parmi les arrestations faites en 1460 à Arras celle de l'échevin Antoine de Sacquespée, seigneur d'Escoult et de Baudimont, ancien mayeur de la ville et « grand rentier en héritages ». Il échappa au bûcher, mais dut payer cent écus d'or à titre de composition, ce qui représente environ 5.200 francs de notre monnaie d'avant-guerre. L'arrêt du Parlement de Paris du 20 mai 1491 le réhabilita d'ailleurs avec tous les prétendus sorciers impliqués dans ce vaste procès. (Cf. Paul Fredericq, *Corpus documentorum Inquisitionis Neer-*

Digitized by Google

landicae, tome Ier, Gand, 1889 ; H. Ch. Lea, *Histoire de l'Inquisition au moyen âge*, traduction Salomon Reinach, tome III, Paris, 1902 ; Paul Beuzart, *Les Hérésies et la Réforme dans la région de Douai, d'Arras, etc.*, Paris 1912.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Alliance Salignac-Bridiers (LXXXVII, 142). — Est-il bien sûr qu'Anne de Salignac, mariée avec Claude de Bridiers en 1712, appartenait à la branche des Salignac dite de *Loliverie* ? — Je ne le trouve pas dans la Généalogie manuscrite et anonyme des Bridiers en ma possession, où elle est qualifiée : *Anne Suzanne de Salignac-Magnac de Fénelon (Lamothe)*. Ainsi elle se rattacherait plutôt à la branche *Salignac-Magnac* qui, bien qu'on l'ait mis en doute, a parfaitement existé, comme on va voir. Elle eut pour souche :

I. — GUILLAUME DE SALIGNAC, sr de Malzac, de Bourzac et de Magnac par alliance, capitaine de Clermont-sous-Biran en 1401, qui épousa *Marguerite Robert*, dame de Magnac, sœur : 1° d'Adhémar Robert, cardinal de Magnac, archevêque de Sens, mort en 1384 ; 2° de Marie Robert, dame de Cingé, femme de Pierre de Salignac, frère de Guillaume susdit. D'où :

II. — JEAN DE SALIGNAC, sr de Magnac, marié à *Louise de Pierre-Buffière*, dont :

III. — FOUCAUD DE SALIGNAC, sr de Magnac, époux (1491) *d'Anne de Ricard de Gourdon de Genouillac*, dont la fille :

IV. — PÉRONNE DE SALIGNAC, dame de Magnac, épousa : 1° *François de Crussol*, vicomte d'Arques, mort en 1512 ; 2° en 1525, *Antoine Soreau*, sr de St Géran, décédé en 1530 ; 3° *René de Volvire*. Elle eu de son second mari une fille unique, ANNE SOREAU, mariée en 1540 à Gabriel de la Guiche, sr de St-Géran par sa femme.

A cette époque, par vente ou alliance, le titre de Magnac semble être sorti de la maison de Salignac ; mais il ne tardera pas à lui revenir, dans la branche de la Mothe-Fénelon, par le mariage (1599) de *Marie de Bonneval*, fille d'Horace de Bonneval et de Marguerite de Neuville, dame de Magnac, avec :

V. — FRANÇOIS DE SALIGNAC, baron de la Mothe-Fénelon, devenu ainsi sr de Magnac, d'où :

VI. — ANTOINE DE SALIGNAC, marquis de Magnac, sr d'Arnac et du Solier, lieutenant général au gouvernement de la haute et basse Marche, mari de *Catherine de Montbron*, dont :

VII. — MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE DE SALIGNAC, mariée : 1° en 1681, à *Pierre, Mis de Laval*, et de Magnac par sa femme, mort en 1687 : 2° en 1694, à *Henri Joseph* (*alias* Joseph-François) DE SALIGNAC, comte de Fénelon, son cousin germain, frère de l'archevêque de Cambrai. Elle décéda en 1726, et lui en 1735, sans postérité, dit M. Pol Potier de Courcy, ce qui est à vérifier ; car, d'après la concordance des dates et du nom, on pourrait supposer qu'*Anne-Suzanne de Salignac-Magnac de Fénelon*, femme de Claude de Bridiers en 1712, serait issue de ces derniers.

Que si l'on doit la rattacher, comme il a été proposé, à un rameau, très authentique du reste, de la maison de Salignac-Fénelon, dit de *Loliverie*, je vais prouver que ce rameau n'a pas moins existé que le précédent. Il s'est greffé, comme celui de *Salmaze*, sur la branche de *Puyjolly* et a pour auteur ;

I. — GUICHARD DE SALIGNAC, Sr de Puyjolly (par. de Lafat, près Dun-le-Palleteau en marche), marié en 1443 à *Christine de Brettes*, de la maison de Cros, d'où :

II. — FRANÇOIS DE SALIGNAC, Sr de Puyjolly et de Loliverie (par. de Montrollet, Election de Bellac), marié en 1527 à *Louise de Coignac*. — son frère *Nicolas de Salignac*, co-seigneur de Puyjolly et Sr des Brosses, fournit en 1540 le dénombrement de ses biens mouvants de la Sie de Gargilesse près Argenton en Berry.

III. — MATHIEU DE SALIGNAC, sr de Loliverie, dont il rendit hommage en 1549 et 1571 aux srs de St-Cristophe.

IV. — FRANÇOIS DE SALIGNAC, Sr de Loliverie, frère et héritier du préc. maintenu dans sa noblesse en 1599 ; femme *Anne Estourneau*.

V. — JACQUES DE SALIGNAC, sr de Loliverie, vivant vers 1660.

Là s'arrête, à ma connaissance, la suite des Srs de Loliverie du nom de Salignac. Et comme, jusqu'à nouvel informé, il ne paraît pas possible de rattacher avec certitude *Anne de Salignac de Bridiers*, ni à l'une, ni à l'autre de ces

Digitized by Google

branches incontestables (ce que j'ai voulu démontrer) de la souche Salignac Fénelon, reste ouverte la question seule capable d'aider à une solution satisfaisante : de qui était-elle fille ?

PIERRE.

—

Descendance de M. de Sartine (LXXXVII, 94). — Le ministre Sartine était fils d'Antoine de Sartine, originaire de Lyon, établi en Espagne, et de Catherine Wilts, comtesse d'Alby ; il fut anobli par Louis XV au mois d'août 1755. Je ne crois pas qu'il ait eu d'autres enfants que Charles-Marie-Antoine de Sartine qui périt sur l'échafaud en 1794, avec sa femme, Emilie de Sainte-Amaranthe, et la mère de celle-ci, la célèbre Mme de Sainte-Amaranthe, née Saint-Simon.

SAINT-VALBERT.

***

Le fils du ministre Sartine se nommait en effet Charles-Louis-Antoine et était bien né à Paris le 27 octobre 1760 ; mais sa femme n'est pas la personne que cite notre confrère Brondineuf.

Il avait épousé Charlotte-Rose-Amélie de Sainte-Amaranthe, fille du comte et de la comtesse de Sainte-Amaranthe (ou plutôt *Amarand*), dont il a été question à plusieurs reprises dans nos colonnes (T. G. : 313 ; LXXXIV, 94, 308). Mme de Sainte-Amaranthe avait été fort galante et sa fille chassait de race. Dans le tome II de ses *Mémoires*, le comte de Tilly raconte comment la jeune Amélie devint sa maîtresse, après avoir été celle d'un autre. Comme Tilly ne pensait point au mariage, la demoiselle se décida à épouser le fils Sartine qui était un bon parti, étant maître de requêtes.

Charles de Sartine fut arrêté en 1794, en même temps que sa belle-mère, sa femme et son beau-frère, un jeune homme de 17 ans. Tous quatre furent exécutés le 28 prairial an II (17 juin 1794) sur la place du Trône-Renversé et montrèrent beaucoup de courage en face de la mort.

Je ne crois pas que M. de Sartine, qui survécut à son fils et mourut à Tarragone en 1801, ait laissé d'autres enfants.

CINQDENIERS.

Six (XXXI, 608 ; XXXII, 168, 294 ; LXXXVIII, 65). — Je sais qu'il existe des membres d'une famille Six à Meudon (S. et O.).

E. GRAVES.

***

M. Valleyres pourrait avoir entière satisfaction, en écrivant à M. Paul Six, Le Verger, à Biarritz, Basses-Pyrénées, qui est un descendant, je crois, du Dr François Six.

L. D'ANTONY.

***

J'ai connu un *Six* en 1900. Il avait 18 ans et était originaire de Berck.

P. DE C.

—

Vatout, les circonstances de sa mort (LXXXVII, 94). — Dans les temps qui se sont succédé entre la révolution de 1848 et le coup d'Etat du 2 décembre 1851, du vivant du roi Louis-Philippe, mort en 1850, parurent deux brochures : *L'abdication du roi Louis-Philippe racontée par lui-même*, et *Une visite au roi Louis-Philippe*, l'une et l'autre, je crois, anonymes et empreintes d'un sentiment de sympathie respectueuse pour la famille tombée. Je ne sais si elles étaient du même auteur écrivant ceci sur des souvenirs très lointains. Or, dans l'une de ces plaquettes il était question d'un incident d'hygiène qui avait mis en danger toute la colonie exilée, les eaux avaient été contaminées par suite de je ne sais quelles infiltrations nocives. Le roi parlant à son visiteur lui fit connaître l'état désespéré de son fidèle Vatout qui, en effet, succomba peu après. Il me semble que ce fut la seule victime.

H. C. M.

***

Voici comment dans le tome IV de ses *Mémoires* (pp. 431 et 432), la comtesse de Boigne raconte l'accident qui a causé la mort de Vatout et de plusieurs personnes de l'entourage et de la domesticité de la famille royale :

Le château de Claremont était inhabité depuis la mort de la princesse Charlotte de Galles. Des réservoirs doublés de plomb, et mal entretenus, avaient altéré la condition des eaux, sans qu'on eut conçu le moindre soupçon. L'effet ne fut pas immédiat.

La reine, Mme de Monjoie et Mme de Do-

lomieu, ne buvant que de l'eau pure, en furent les premières atteintes, aussi bien que le prince de Joinville. On recommanda le changement d'air. Les malades furent transportés à Richmond.

Mmes de Montjoie et de Dolomieu se trouvant mal établies préférèrent revenir à Claremont. Elles ne tardèrent pas à succomber l'une et l'autre, ainsi que M. Vatout et plusieurs personnes de la domesticité (1). Tout le monde souffrait plus ou moins.

L'éveil fut enfin donné sur la nature des eaux ; on ne tarda pas à reconnaître combien elles étaient dangereuses.

Les jeunes princesses et leurs enfants avaient été préservés par l'habitude de prendre quantité de lait, qui servit de contrepoison. M. le duc de Nemours, aussi bien que le roi, buvant principalement de la bière, semblaient avoir échappé au danger.

Je n'oserais affirmer cependant que ce poison n'ait pu influer, d'une façon latente, sur l'état de marasme et de consomption qui emporta le roi au mois d'août 1850.

L'état de la Reine et du prince de Joinville avait cessé de s'aggraver, mais en restant fort précaire. Toutefois, l'un et l'autre, ayant été enlevés à temps à l'effet du poison, se rétablirent lentement.

P. c. c. UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Même référence : C. V.

—

Le général baron Rouyer (LXXXVII, 194). — Voici ce qu'en dit Révérend dans l'*Armorial du premier Empire,* tome II, p. 186 :

1° Le général baron Rouyer avait comme prénoms Marie-François. Né à Vouxey (Vosges) le 2 mai 1765, il mourut au château de Convonges (Vosges) le 10 août 1824. Il était marié à Sophie-Thérèse-Claudine Grand.

2° De ce mariage :

I. — Marie-Jean-Baptiste Rouyer, sous-lieutenant de cavalerie, mariée à Marie Chaumont, dont :

a) Jean, baron Rouyer (autorisé par décret impérial du 2 mai 1868 à relever le titre de son aïeul paternel), capitaine trésorier ; né à Ligny, mai 1820, décédé le 16 septembre 1870 ; marié le 28 décembre 1892 à Marie-Hélène Castaignet, dont un fils : N... baron Rouyer.

b) Emma Rouyer, mariée à M. Michel, attaché aux chemins de fer de l'Est.

II. — Charles Rouyer, capitaine-commandant de carabiniers ; marié et père d'un fils.

III. — N... Rouyer, décédée en 1875 ; mariée le 31 juillet 1821 à M. Chevalier, maître de forges.

3° Armes du général Rouyer :

D'azur au lévrier passant d'or ; *au comble d'argent chargé de trois étoiles de sable* ; *au franc-quartier brochant* des barons militaires.

G. P. M.

—

Viénot de Vaublanc (LXXXVII, 143, 218). — J'ai l'honneur de connaître l'arrière petite-fille de François-Vivant Viénot de Vaublanc. Elle habite la province. Devant lui rendre visite très prochainement, je lui demanderai les renseignements qui intéressent M. Brondineuf, qui, s'il le désire peut communiquer directement avec moi en demandant mon adresse à la rédaction.

ROLBER.

—

Moret. Armoiries (LXXXVI, 815, 942 ; LXXXVII, 29). — Dans *l'Album de fête* du 500e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération Helvétique, publié en 1853, figure une lithographie représentant le banneret de la corporation des tailleurs. Sur le fond blanc de la bannière figure une tête de More entourée d'un bandeau passant sur le front au-dessus des yeux. L'emblème est en somme tout semblable à celui de Moret et à celui de la Corse.

Mais ici, il ne peut, ce me semble, être question d'armes parlantes, et d'autre part, l'explication ingénieuse donnée par M. René de Vivie de Régie me paraît difficilement applicable.

Que vient donc faire cette tête de More chez les tailleurs de Berne ?

QUISETTI.

—

Armoiries à déterminer : trois chats (LXXXVII, 6, 122). — Mirault d'Harvelay, secrétaire du roi de 1735 à 1757, portait : *d'azur, au chevron d'or,*

(1) Vatout mourut le 3 novembre 1848 et la comtesse de Monjoie le 4 décembre suivant à Claremont ; tous deux furent inhumés au cimetière catholique de Chelsea. La marquise de Dolomieu, sœur de Mme de Montjoie, traîna encore quelques mois ; elle mourut à son tour le 25 avril 1849 à Saint-Léonards, près de Hastings, sur la côte de Sussex, au *Victoria Hôtel* où s'était transportée la famille royale (Voir A. Trognon, *Vie de Marie-Amélie, reine des Français*, 2e éd. Paris, Michel Lévy, 1872, in-8°, p. 358 et suiv.).

Digitized by Google

accompagné de trois chats assis de même regardant à dextre. (Guigard, *Armorial du bibliophile*.

Au lieu de la Grange d'Arquieu, *lire* : La Grange d'Arquin.

G. A. P.

*
* *

Ces armes pourraient être celles de Messire Joseph Micault d'Harvelay, conseiller d'Etat, garde du trésor royal, seigneur du Marguisat de Toucy etc., etc., demeurant à Paris rue Montmartre, mort à Paris en 1786.

Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chats d'argent assis et posés de front 2 et 1*, mais je ne les vois pas affrontés.

Il s'était marié en 1761 avec Mlle de Messine qui, devenue veuve, épousa le célèbre M. de Calonne.

A. DE MÉRÉVILLE.

Ex-libris à déterminer : couleuvre en pal (LXXXVII, 195) : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lis d'or ; au chef de même* (Estaing) ; *aux 2 et 3 d'argent au sautoir de gueules bordé denché de sable* (Froulay). Sur le tout : De Colbert.

LE MÉDECIN DE SERVICE.

—

Dieu protège la France (LXXXVII, 96, 219). — Cette inscription a déjà fait l'objet de réponses dans le *Journal*. Voir t. LIV, 1906, p. 833, t. LV, 1907, p. 143, t. LVI, 1907, p. 619.

Elle se retrouve sur un projet d'épée, sous Napoléon III, au Musée d'Artillerie à Paris, J. 352 (voir catalogue, t. III, 1891, p. 102).

Dr RAEYMAEKERS.

—

La barrette des cardinaux (LXXXVI, 622 ; LXXXVII, 220). — De 1875 à 1880 nous eûmes, mes frères et moi, pour précepteur, un ecclésiastique alors chanoine honoraire de Reims. Sa barrette ne portait que trois cornes, ce qui nous intriguait d'autant plus que dans d'autres diocèses où nous passions chaque année quelques mois, les barrettes des prêtres comportaient quatre cornes. Il nous expliqua que seuls les docteurs en théologie avaient droit à la barrette à quatre cornes. Le Cardinal Gousset, archevêque de Reims († 1866), avait établi dans son diocèse la liturgie romaine en même temps que les usages romains.

D. V.

*
* *

L'article sur les docteurs ecclésiastiques publié dans l'*Annuaire Catholique* de Mgr. Battandier, année 1906, page 448, nous donne l'explication suivante :

La statue et dans un grand nombre de diocèses qui *se conforment sur ce point aux règles de l'église*, la barrette écclésiastique n'a que trois cornes. C'est la prescription de la liturgie. Telle est par exemple la barrette des Cardinaux de la Ste-Eglise Romaine, mais la barrette du docteur en théologie ou en droit a quatre cornes et elle leur est exclusivement réservée..... Cette barrette ne peut donc servir qu'en dehors des fonctions ecclésiastiques. Mais en France où la barrette est ordinairement à quatre cornes ce privilège n'aurait pas de raison d'être. On se demandera pourquoi tous les clercs français portent la barrette doctorale..., on peut répondre que lorsqu'on s'est écarté sur un point des règles de l'Église on n'y revient que pas à pas.

BARON P.

—

Le Saint-Graal (LXVII ; LXVIII ; LXIX ; LXXXVII, 171, 221). — M. C. V. ne fait-il pas légère erreur en appelant la coupe de la Cène Santo Gatino. Je crois que l'on dit *Sacro* Catino... Cette illustre et inappréciable relique est décrite et authentiquée par Rohault de Fleury dans son ouvrage si rare : *Les Reliques de la Passion*.

ROLBER.

*
* *

Notre directeur, M. Georges Montorgueil, a écrit dans l'*Eclair* du 17 janvier 1914, un article très documenté et trop copieux pour que je le rapporte ici sur le Saint-Graal, au lendemain de la représentation de *Parsifal* à l'Opéra. Cet ouvrage de Wagner n'avait encore été représenté qu'à Beyreuth.

Dans le même journal, numéro du 4 janvier 1914, on lisait ceci :

Notre correspondant nous téléphone de Milan : L'*Italia* reçoit de Gênes une nouvelle qui soulèvera certainement une grande émotion dans les milieux artistiques italiens.

Le « Sacro Catino » qui selon une tradition vénérable servit au dernier repas de Jésus-Christ et qui pour de nombreux commentateurs de Wagner était le véritable Saint-Graal célébré par l'auteur de *Parsifal*, est détruit.

Digitized by Google

D'après la version poétisée par d'Annunzio dans la *Chanson du Sang* et racontée par les historiens Gênois, le « Sacro Catino » fut apporté à Gênes par un guerrier des Croisades : Guillaume Embriaco après la prise de Césarée en 1101 ; il faisait partie du butin assigné alors aux Gênois. On crut pendant longtemps qu'il avait été taillé dans une énorme émeraude, tandis qu'il n'était en réalité qu'un simple vase. Déposé dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Laurent, il y fut vénéré par les fidèles jusqu'en 1807, époque où Napoléon l'emporta en France, plus tard, il le rendit aux Gênois.

Selon le correspondant de l'*Italia*, le vase qui était déjà fêlé a été brisé par un ouvrier, alors qu'il détachait les jointures en argent qui ornaient le Saint-Graal afin de le nettoyer. Il est dans un tel état, qu'il n'est plus possible de le restaurer.

GEORGES BILLARD.

—

Sainte-Barbe, iconographie (LXXXVII, 48, 173, 222). — Je crois ne pas commettre d'indiscrétion en disant que le comte de Lapparent, chef d'escadron d'artillerie honoraire (86, rue du Bac, à Paris), s'occupe depuis longtemps de recherches très vastes sur Sainte-Barbe et prépare un ouvrage important. Comme (je pense) signe de départ, il a publié une jolie plaquette, curieusement illustrée : *Sainte-Barbe, patronne des artilleurs*, extrait de la *Revue d'Artillerie*, livraison de décembre 1922. Ayant recueilli beaucoup de notes sur ce sujet, j'en ai donné communication à l'auteur, car il faut que les chercheurs s'entr'aident.

L. GERMAIN DE MAIDY.

—

Chemins de croix (LXXXVII, 173). — Notre Confrère consultera avec fruit : Thurston (R. P. S. J.) *Etude historique sur le Chemin de la croix*, traduit par l'abbé Boudindon, professeur à l'Institut catholique, Paris, Letouzey, in-12, avec gravures.

Et aussi dans les *Annales Archéologiques*, t. XXI et XXII, articles de Barbier et de Montault.

L. GRASILIER.

—

« La guerre, d'essence divine » (LXXXVI, 864, 945, 985 ; LXXXVII, 31). — Je ne connais d'autre phrase de Joseph de Maistre, sur la « guerre divine », que celle-ci, que j'ai relevée dans sa correspondance, et qui n'a rien d'excessif : « La guerre est divine par l'indéfinissable force, qui en détermine le succès ».

En général, les plus âpres censeurs de Joseph de Maistre l'ont peu lu. Comme à tous ceux qui ont beaucoup écrit, il lui arrive de se contredire. Combien de personnes, qui connaissent, au moins de réputation, son livre, si dogmatique, *Du Pape* seraient surprises de lire ses méprisantes invectives contre Pie VII, allant sacrer Napoléon ! En voici un échantillon :

> Les forfaits d'un Alexandre Borgia sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur. Je n'ai point de termes pour vous peindre le chagrin que me cause la démarche que va faire le pape. S'il doit l'accomplir, je lui souhaite tout simplement la mort... Je voudrais, de tout mon cœur, que le malheureux Pontife s'en allât à St-Domingue, pour sacrer Dessalines. Quand, une fois, un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence.

(Correspondance de M. le comte de Maistre, t. I, p. 138). La même plume devait écrire, plus tard, que Napoléon étant entré dans la famille des souverains d'Europe, il n'y avait plus aucun motif de ne pas lui témoigner les mêmes égards, qu'à ces souverains eux-mêmes.

C. V.

—

« Castrum » (LXXXVII, 97). — Selon moi, le mot *Castrum* ou Camp est bien un lieu fortifié d'une certaine étendue, entourée de forts détachés qui sont reliés entre eux par un mur. Ce qui différencie le Castrum du Castellum c'est que le premier est *non couvert*, l'intérieur du camp étant occupé par les tentes des combattants.

Les anciens camps Gallo Romains sont le type classique de ces forteresses.

Le Castellum est aussi une forteresse, mais couverte par une terrasse, c'est ce que nous nommons un donjon. L'ancien donjon du Louvre qui marqua de ce côté la limite du Paris de Philippe-Auguste, avec sa grosse tour, était à la fois une forteresse protectrice et menaçante.

Le Donjon contenait toujours une prison et quelquefois une chapelle.

Quant au Palatium, c'était le Palais de

Digitized by Google

la Cité, la forteresse d'où les gouverneurs de Lutèce surveillaient les deux rives de la Seine. Au temps où l'empereur Julien l'habita, c'est-à-dire en 360, le Palais ne contenait guère qu'une vaste salle destinée aux assemblées, un portique couvert et des logements pour les officiers impériaux et les troupes.

GEORGES BILLARD.

—

Jolie. Elle n'était pas jolie elle était pire (LXXXVII, 98, 176). — Desclée aurait pu dire comme Marie Dorval : « Je ne suis pas belle, je suis pire ».

Article de M. Jules Bertaut : « Le cinquantenaire de Desclée », supplément du *Figaro*, 15 mars 1924. I.

—

Faire la connaissance de quelqu'un (LXXXVII, 50, 225). — Je suis en voyage et je n'ai naturellement ni mes livres, ni mes notes, ni mes fiches. Mais je suis sûr d'avoir vu cette expression condamnée par plusieurs grammairiens qui font autorité et, si je ne me trompe pas, par un homme dont la science et la conscience en ces matières ont rarement été égalées jusqu'ici, le regretté Paul Stapfer, doyen honoraire de la faculté des lettres à l'Université de Bordeaux. C'est même lui qui ajoute cette plaisante remarque : *Faire la connaissance de quelqu'un n'a qu'un sens, cela veut dire lever la petite amie de quelqu'un*. Il est vrai que ce n'est pas la langue de Racine.

Que Littré et d'autres dictionnaires admettent cette façon de dire, cela n'a rien qui nous étonne. Du reste à quoi bon lutter et discuter dans un temps où il est impossible d'ouvrir un journal, sans y trouver, signés par des noms connus, des énormités comme *exploser*, *si l'on peut dire*, *le* palace etc., etc. N'ai-je pas lu dernièrement dans un des grands journaux *la race bébreuse* et dans une grande revue ce vers d'une grande poétesse :

Par *sa* ténèbre étroite, habile et travailleuse...?

Louise Colet, qu'on a tant *blaguée*, n'a certes jamais commis de semblables abominations. Mais aujourd'hui tout passe. Et l'on s'étonne que la langue française n'ait plus le prestige qu'elle avait autrefois...

H. DE B.

***

Du *Figaro*, 16 mars 1924, sous la signature de M. Abel Hermant :

Un de ces amis inconnus m'a dernièrement demandé par l'*Intermediaire des Chercheurs et Curieux* pourquoi j'avais écrit *faire la connaissance de quelqu'un*, « qui a passé de tout temps pour un abominable barbarisme ». Que lui répondre, sinon que *faire la connaissance de quelqu'un* n'aurait pu, dans l'hypothèse la plus défavorable, passer que pour un solécisme, et que d'ailleurs il n'a jamais passé pour tel ? Mais je me garderai bien de reprocher à mon correspondant une remarque, il est vrai, impertinente (au sens étymologique du mot) qui témoigne toutefois un amour — inconsidéré — de la correction, et un désir bien humain de prendre son prochain en defaut. Il est l'un de ces hommes qui sauveraient la langue française si, en grammaire comme en morale, l'intention pouvait être réputée pour le fait, mais dont la bonne volonté n'est pas opérante, parce qu'elle n'est pas éclairée.

***

Sur quoi peut on bien s'appuyer pour condamner l'expression : faire la connaisance de quelqu'un ? Dès le XVIIIe siècle, et peut être avant, on disait « faire des connaissances » au sens de : entrer en relation avec un certain nombre de personnes. L'expression est indiquée en 1690 dans le *Dictionnaire* de Furetiere, en 1694 dans celui de l'Académie. Quelqu'un qui dit : « j'ai fait des connaissances nouvelles, j'ai fait en ce pays beaucoup de connaissances », si on lui demande : lesquelles ? ne peut répondre, logiquement, que : « celle de tels et tels ». « Faire la connaissance de quelqu'un » et « faire des connaissances », c'est exactement la même expression. Si l'autorité de l'Académie du XVIIe siècle ne suffit pas aux puristes, quelle garantie demanderont-ils de la légitimité d'une façon de parler ?

IBÈRE.

—

Citations de Montaigne (LXXXVII, 49).

Nostre mal s'empoisonne
Du secours qu'on lui donne.

Voici l'annotation de M. Pierre Villey : *Les Essais de Michel de Montaigne*, publiés par MM. Strowski, Gebelin et Villey, t. IV, Bordeaux, 1920, p. 441.

« (*Nostre mal*). J'ignore où Montaigne a

Digitized by Google

pris ces vers ; on les retrouve dans une *Sérée* de Guillaume Bouchet, mais suivant toute vraisemblance, c'est chez Montaigne que Bouchet l'a prise. »

E. BENSLY.

—

Prénoms singuliers (T. G. 726 ; LXXXVI, 986). — A propos de prénoms singuliers les papiers de notaires *Landais* donnent quelquefois à leurs clients de St-Sever ou des environs le prénom de *Masse*. Cela ne parait comme usité qu'à la fin du XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe. Pourquoi cette anomalie et que signifie-t-elle ?

AURIBAT.

***

L'un des plus étonnants, à mon avis, a été attribué par un honorable habitant de Nancy à son fils, né le jour de l'entrée des Allemands dans cette ville en 1870 ; il l'a appelé *Envahi* ; l'agent de l'état-civil n'a présenté aucune objection et ce prénom continue d'être porté Le père, sans doute, a voulu que le souvenir de l'événement douloureux fût, de la sorte, inscrit et toujours présent à la mémoire. Mais d'habitude les noms que l'on donne aux enfants évoquent une idée poétique, une fête religieuse, un personnage illustre, un événement heureux et non pas triste et humiliant.

L. GERMAIN DE MAIDY.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII, 4,127,173). — Bien que l'autorité de Lorédan Larchey en matière étymologique soit fort contestable, il paraît probable, ainsi que le pense notre collègue O. U. que pour une fois sa sagacité n'est pas en défaut et que *Durand* représente bien une vieille orthographe du participe présent du verbe *durer* (endurer, résister), de même que *Morand* représente *morant* (demeurant), *Galant* (galant), *marchant* (trafiquant), etc., etc.

C'est ce que confirment les formes italiennes *Durante*, *Duranti*, dérivés de *durare* (durer,endurer).

Comt L. ABET.

***

Nom topographique signifiant du *sommet*, de *l'extrémité*.

De même que Dumont signifie de la *montagne*, Durif, du *ruisseau*, Duchazeau de la *maison*. Nous avons également Dumas, Dulac, Dupré, Dupont, mots qui n'ont pas besoin d'être expliqués.

Le mot *Rand* d'après Diez, randa en provençal signifie point extrême, tiré du v. h. a. *rand*, extrémité.

Randan et *Randanne* deux localités d'Auvergne sont des sommets.

Aigurande, Indre, extrémité ou source d'un ruisseau, de même *Eygurande* (Corrèze), aigue ; synonyme d'eau par extension ruisseau.

E. G. à G.

—

Bose (LXXXVII, 98). — M. de Lagrèze a dû mal transcrire l'énumération contenue dans le testament de Pées de Laxague.

Au lieu de « bose » lisez *bosc* ou bosx, c'est-à-dire bois, forêts, et vous aurez sans doute l'explication.

AURIBAT.

***

Je serais disposé à voir dans ce mot celui de bosc (*bois*), mal lu ou plutôt imprimé avec une faute d'orthographe. Je n'ai pas sous la main mon dictionnaire béarnais, aussi serais-je heureux de connaître le sens que l'auteur de la question donne au mot *fins* qui suit *arrendes* et précède *bose*.

ST-SAUD.

***

Le mot *bose* n'a aucune signification ; il n'est que la transcription défectueuse du mot *bose* qui signifie bois.

RIEKA.

***

Le collègue qui signe J D. n'a pas besoin de se creuser davantage la tête sur ce vocable mystérieux.

Nous sommes simplement en présence d'un très vulgaire erratum ; que celui-ci soit aggravé d'une initiale majuscule parfaitement superflue : voici un détail qui a sans doute contribué à accroitre les perplexités du demandeur. Il s'agit donc tout bonnement et tout uniquement du vocable *bose*, qu'il faut lire au pluriel, dans ce texte, et qui — est-il besoin de le dire ? — signifie *bois*, en provençal comme en catalan...

CAMILLE PITOLLET.

Digitized by Google

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire* fera suite à la première Table générale et paraîtra cette année.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

MM. Jules Drouet
Gustave Bord.
Pierre de Beauchamp.
Charles Foley.
Baron E. Carton de Wiart.
Gustave Mesureur.
La Bibliothèque Municipale de Blois.

Trouvailles et Curiosités

Les éditions des œuvres d'André Chénier. — Une lettre de Gabriel de Chénier. — La publication des œuvres d'André Chénier a donné lieu à de nombreuses polémiques. Elles n'ont rien révélé, après tout ce qu'ont publié Gabriel de Chénier et Becq de Fouquières. Le premier éditeur a été Henri de Latouche, qui obtint un succès très mérité. On ne sera pas moins curieux de connaître une lettre de Gabriel de Chénier, qui n'a été recueilli dans aucune des préfaces et dont l'original appartient à M. Noël Charavay. Elle semble complètement oubliée, et elle apporte de curieux renseignements sur les circonstances dans lesquelles la première édition fut faite.

Paris, le 12 février 1858.

Monsieur,

Dans le numéro du 10 février, le *Journal général de l'instruction publique*, donne à résoudre un problème littéraire à l'occasion de cette étrange assertion de M. Béranger que, dans les œuvres d'André Chénier, M. Henri de la Touche est au moins de moitié.

Je m'empresse de vous apporter la solution de ce problème. La limite que je dois assigner à cette lettre ne me permettra pas de longs développements ; mais, je crois utile de vous raconter ce qui s'est passé :

En 1819, M. Alexandre Baudouin, imprimeur et M. Foulon, libraire, qui avaient publié en 3 volumes, le théâtre de mon oncle Marie-Joseph, l'année précédente, demandèrent à mon père (Sauveur) et à mon oncle (Constantin) à imprimer des poésies de mon oncle André.

La première objection fut de demander à ces messieurs s'ils étaient bien sûrs qu'une telle publication ne serait pas sévèrement traitée par le public qui paraissait engoué de ce qu'on appelait alors la nouvelle école, André étant l'admirateur passionné de l'antiquité.

La famille parla de la proposition à M. Daunou qui était le dépositaire de tous les manuscrits d'André et de Marie-Joseph.

Rendez-vous fut pris, un soir, chez lui avec MM. Foulon et Baudouin, et là, j'y étais, on examina la proposition faite.

Lorsqu'on fut tombé d'accord sur l'essai de la publication à tenter et sur le nombre et la nature des pièces qui *parurent à M. Daunou* pouvoir être imprimées, je demandai qu'elle était la personne qui serait chargée de l'édition. MM. Foulon et Baudouin désignèrent M. Henri de La Touche. Comme nous nous regardions tous avec M. Daunou, MM. Baudouin et Foulon combattirent notre hésitation en assurant que c'était un jeune homme plein d'ardeur, poète lui-même, qui présenterait au public ces poésies d'André par une notice faite avec modestie et dans la couleur de stile qui conviendrait à l'époque.

M. Daunou remit tous les manuscrits d'André, avec le portefeuille qui les avait toujours contenus, et *je les emportai* après qu'il eut été formellement convenu avec MM. Foulon et Baudouin que M. de La Touche verrait les manuscrits chez mon père et que des copies seulement seraient remises à l'imprimerie. Plusieurs semaines s'écoulèrent, M. de La Touche ne vint pas. Pendant les heures que me laissaient libres mes études en droit, j'avais fait les copies promises. M. Baudouin arriva un jour chez mon pere, pour lui faire connaître que M. de La Touche était très mécontent que les manuscrits ne lui eussent pas été confiés. Mon père répondit avec le ton d'un militaire habitué à donner un ordre : Ce qui a été convenu sera exécuté.

Quelques semaines se passèrent encore et enfin M. de La Touche se présenta, je m'em-

pressai de lui communiquer les manuscrits qu'il feignit de trouver dans un grand désordre. Je lui fis remarquer que le désordre qu'il supposait n'existait pas, le poète ayant eu le soin de rattacher par des signes toutes les pièces du même genre et par d'autres signes les diverses parties d'un même tout.

La curiosité fiévreuse avec laquelle il parcourut alors tous ces manuscrits, je puis dire sans les voir, les monosyllabes qu'il articulait à peine, me révélèrent un homme voulant dissimuler son irritation et profondément désappointé. Il se remit toutefois et nous collationnâmes les copies faites qu'il emporta. Il recueillit aussi quelques renseignements pour la courte notice qu'il devait faire. Dès qu'il fut sorti, je conjurai mon pere de ne jamais lui confier ses manuscrits.

L'impression des poésies ne fut pas longue. Tout le volume était à l'état d'épreuves, lorsqu'un jour, M. de La Touche, qui était devenu poli, obséquieux même envers mon père, lui représenta la nécessité, avant de donner le bon à tirer, de collationner sur les originaux. J'étais absent et mon père eut la faiblesse de lui laisser emporter *jusqu'au lendemain*, les seules pièces qui étaient imprimées. Ce que je craignais, ce que j'avais prévu, arriva : Les manuscrits confiés ne rentrèrent pas tous, quelques-uns furent égarés à l'imprimerie, affirmait M. de La Touche, de son côté, M. Alexandre Baudouin assurait avec raison qu'on n'avait pas eu besoin des originaux puisque la composition s'était faite sur les copies.

Quant au texte des pièces, M. de La Touche a cru devoir en transposer quelques-unes, omettre quelques vers, changer quelques hémistiches, mais en très petit nombre, je dois le dire. Ces changements, du reste, n'étaient ni importants, ni heureux ; par exemple, dans « La jeune malade » l'original porte :

Et chaque été nouveau, d'un jeune taureau [blanc
La hache à ton autel fera couler le sang.

M. de la Touche a mis :

Et chaque été nouveau, *d'un taureau mugissant*,

etc.

Ce qu'il y a de très positif, c'est que les poésies publiées sont bien d'André Chénier. J'ai tous les manuscrits que je conserve précieusement comme étant le seul héritier du nom et je compte bien qu'ils seront conservés de même par mon fils.

Il reste à expliquer l'opinion de Béranger, je crois cela facile pour deux raisons : la première, c'est que Béranger, ignorant complètement la langue grecque, n'a pas pu reconnaître le cachet antique qui caractérise si éminemment les ouvrages d'André, et, dès lors, des vers du jeune poète et des vers de M. de La Touche qui, je l'avais reconnu n'était pas non plus très familiarisé avec la langue que parlait Homère, avaient pour lui une ressemblance suffisante ; la seconde, c'est qu'initié probablement à la pensée intime de M. de La Touche, Béranger aura vu son ami *inventer* un André Chénier dans la notice fantastique qu'il a mise aux éditions postérieures à celle de 1819. Lors de cette première édition, l'imagination de l'auteur des poésies de la Vallée aux loups avait été arrêtée dans ses rêves.

Bien que cette notice contînt déjà des fables dont la famille s'était plaint, elle était moins éloignée de la vérité ; mais celle notamment, qui est en tête de l'édition Charpentier de 1841, n'est plus qu'un roman dans lequel il se venge de la contrainte de 1819. Les mensonges blessants pour la famille et dont il essuya les reproches dans les termes qu'il méritait, des contes qui présentent André Chénier classant à St Lazare, en trois portefeuilles, ses manuscrits, bien qu'ils fussent restés chez son père ; qui lui font faire même une préface pour le portefeuille n° 1 ; qui le font l'ami de M. de Chateaubriand qu'il n'a jamais connu, toutes ces inventions ont pu faire croire à M. Béranger que le *poète* André Chénier n'était venu au monde que dans le cerveau de son ami de La Touche

Enfin, M. Béranger va même jusqu'à ajouter à *l'inventeur* d'André au sujet des deux derniers Iambes écrits par le jeune poète. Il suppose que ces vers sont interrompus par le bourreau qui appelle sa victime, tandis que M. de La Touche s'est borné tout simplement à scinder le dernier Iambe écrit à St-Lazare et non à la Conciergerie, et à retrancher la fin. L'Edition de 1819 porte seulement : *derniers vers de l'auteur*, et cela est vrai. Je possède ces derniers vers comme tous les autres manuscrits. Du reste, j'ai déjà donné des éclaircissements sur ces derniers points dans une brochure publiée en 1844 sous le titre *de la vérité sur la famille Chénier*. J'ai fait un travail complet sur les ouvrages de mon oncle André où j'ai exposé et mis en leur place toutes ses pensées, tous ses travaux qu'il a laissés en indiquant l'ordre suivi par lui-même ; ce travail réfute toutes les erreurs volontairement ou involontairement commises.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

DE CHÉNIER.
rue de Bellechasse, 55.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

MAY 12 1924
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LXXXVIIe Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10 Avril 1924

Nº 1599

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

Nº 1599

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

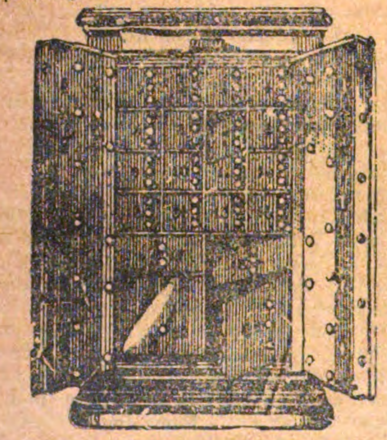
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère*; *2, place de l'Opéra*; *147, boulevard Saint-Germain*; *49, avenue des Champs-Elysées*; *35, avenue Mac-Mahon*; 1, *Avenue de Villiers*; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : **25 à 29, bld. Haussmann, Paris.**
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe ; Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN), PARIS, VII°

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr
Partie technique,	25 fr	28 »
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 »

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois 10 Avril 1924.

N° 1599

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez

SINGULA

DOCENDO

Il se faut entr'aider

N° 1599

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

« Victoire », poème attribué à George Sand. — Il a paru à La Châtre, en 1830, chez Arnault, libraire-éditeur, un poème élégiaque en trois chants, intitulé *Victoire*. Ce poème ne porte pas de nom d'auteur. Y a-t-il des raisons, comme quelques-uns le prétendent, de l'attribuer à George Sand ?

L. B.

Louis XIV et Saint-Louis, descendance de Jupiter. — Dans une communication récente à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le comte Durrieu a rappelé qu'Anne de Russie, femme du roi de France Henri Ier, et par conséquent aïeule de Saint-Louis et de Henri IV, descendait des empereurs d'Orient de la race macédonienne, ceux-ci se prétendant issus de Philippe II, roi de Macédoine (le père d'Alexandre le Grand), et par là (en raison des légendes mythologiques) de Hercule et de Jupiter.

Serait-il possible de donner une généalogie aussi détaillée que possible de ces légendaires ascendances. (Jupiter eut de... X, celui-ci, de eut... Y. Alcmène eut de... Hercule... etc. ?

Ainsi de suite, jusqu'à Anne de Bussie.

Ce serait une curieuse et amusante énumération qu'il n'est probablement pas facile de retrouver complète.

BELLEFEUILLE.

—

La fuite à Varennes. — Sait-on le nom de la personne qui a guidé Louis XVI dans le dédale des Tuileries lors de la fuite à Varennes ?

G. P.

—

Mort de Lescure. Que sont devenus ses restes ? — Lescure mourut le 4 novembre 1793 entre Ernée et Fougères, dans la voiture qui le transportait depuis la Loire et suivait l'armée Vendéenne.

Digitized by Google

On déclare généralement que ses restes n'ont pu être retrouvés. La Marquise de La Rochejaquelein rapporte (Mémoires p. 280), que les entrailles de son mari furent inhumées à Fougères et que le corps fut mis dans un cercueil et placé sur un chariot. Le cercueil aurait disparu à Avranches, peut-être à l'instigation du marquis de Donnisson, père de Mme de la Rochejaquelein.

Peu de souvenirs ont subsisté du passage des Vendéens à Fougères. Les restes de Lescure ont-ils été retrouvés à Fougères ou à Avranches ? Possède-t-on quelque indication à ce sujet ?

A. CHAUVIN.

—

Le partage des Colonies portugaises. — Ce partage en 1914 allait être effectué par l'Angleterre, à la demande de l'Allemagne.

Quelle devait être la part de chacune ?

La France recevait-elle des compensations ?

Lesquelles ?

Comte DE GUENYVEAU.

—

L'appartement d'Isabey rue St-Marc, à Paris. — En 1799, Isabey quittait son appartement de la vieille rue St-Marc n[os] 164 ou 27, au 1[er] étage, entrée cour et jardin. On appelait ainsi la partie de l'actuelle rue St-Marc comprise entre celles Montmartre et de Richelieu. Cet appartement, duquel dépendaient une écurie et une remise, était « orné de glaces et de papiers très frais » En outre, et c'était là le principal attrait de ce logis, le peintre y abandonnait au locataire nouveau *son cabinet décoré par Percier et Fontaine.*

N'ayant pu identifier l'ancien et le nouveau numérotages de cette rue, il m'a été impossible d'apprendre si la maison existe encore et s'il y subsiste des vestiges du curieux cabinet décoré par les deux frères siamois de l'Architecture.

ANCEPS IMAGO.

—

Les parents du Maréchal Berthier — Le Maréchal Berthier est né à Versailles, le 20 novembre 17‹3. de Jean Baptiste Berthier et de Marie Françoise l'Huillier de la Serre.

Jean Baptiste Berthier, chevalier de St-Michel, Colonel Commandant en chef le corps des ingénieurs géographes, reçut en janvier 1763 des lettres de noblesse du Roi Louis XV, pour la part qu'il avait prise à l'embellissement du château de Versailles.

Pourrait-on me faire connaitre : 1° la date du mariage des parents du Maréchal ; 2° de qui ils étaient les enfants ?

Jean Baptiste Berthier se remaria et eut un dernier fils, du nom d'Alexandre (comme le Maréchal), qui épousa plus tard, sa nièce Léopoldine Berthier.

Quel est le nom de la 2° femme de Jean Baptiste Berthier ? T. L.

—

La princesse Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti. — La comtesse de Montcairzin qui prétendait être la fille du prince de Conti et de la duchesse de Mazarin et qui vécut sous le nom de princesse Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti a-t-elle laissé une descendance ?

Elle était née en 1753. Elle fut mariée à Lons-le-Saunier au procureur Billet.

Le Directoire reconnut ses droits au titre de princesse de Bourbon-Conti et la mit en possession d'une partie des biens des Conti.

Elle fut déchue de ses titres et de ses biens sous Bonaparte. L'ex-abbé Desmarets, chef de la police secrète de Bonaparte, la chassa de Paris.

Elle mourut à Orléans oubliée en 1825.

X. X.

—

Yseut de Dôle, chronique latine de l'archevêque Turpin. — Je possède la seconde édition parue en 1839 de la traduction faite par Léon Dusillet, de Dôle. Cette chronique lui serait tombée dans les mains au hasard d'une promenade à la chapelle du Mont-Roland. Les premiers vers seraient : « L'an mil trois cent vingt de l. H. S. Chrit vint kant Brayes-Selve fist. Dyselt li recit. Por sir Frederik. César germanik. ... »

D'après le traducteur, ce manuscrit aurait appartenu à Frédéric Barberousse. Toutefois ne s'agirait-il pas d'une supercherie littéraire si fréquente à cette époque, d'autant plus que le traducteur ajoute : « Que s'il se trouvait des incrédules..... l'on vienne examiner le manuscrit. Je regrette qu'à force d'être manié feuille à

Digitized by Google

feuille (!) il soit devenu comme illisible, à l'exception des dernières pages contenant un office des morts postérieur à la rédaction initiale d'Yseult ».

B. G. W.

—

Mlle de Fauveau. — Qu'est devenue Mlle de Fauveau ? Cette artiste, sculpteur sur bois, a joui d'une véritable célébrité, à la fin de la Restauration. Elle prit une part active à l'expédition de la duchesse de Berry, ce qui ne nuisit pas à sa renommée dans le monde parisien.

Le *Magasin Pittoresque*, vers 1835, reproduit d'elle un grand miroir, surmonté d'un paon et encadré par deux personnages en costume Louis XIII : un cavalier présenté de trois quarts avec un air fort galant, et une jeune dame se contemplant dans la glace. Sous leurs pieds, un méchant satyre a tendu des pièges destinés à leur faire faire quelques « faux pas », et en surveille l'effet.

Ce travail, un peu lourd, n'était pas sans grâce. Il est encore grandement question de Mlle de Fauveau, dans le journal de Mme Alexandrine de la Ferronnays vers 1837 ; puis elle disparaît si complètement qu'aucune mention n'est faite d'elle, aujourd'hui, même dans Larousse. A-t-on quelques détails sur sa vie : à quelle date est-elle morte ?

C. V.

—

Famille de Limoges. — Pourrait-on avoir quelques détails sur cette famille, notamment sur un vicomte de Limoges qui fut lieutenant des maréchaux de France ?

J. Q.

—

Le petit Vaubal, portrait par Madame Vigée-Lebrun. — Dans la liste des portraits dont elle est l'auteur et qui a été insérée à la suite de ses *Souvenirs*, Mme Vigée Lebrun note qu'en l'année 1776, depuis son mariage, elle peignit, entre autre, « le petit Vaubal ». (Edition publiée à Paris, chez Fournier, trois volumes in-8°, 1836 1837, t. Ier, p. 323).

Je serais heureux de savoir si le personnage ainsi désigné sous le nom de « petit Vaubal » a été déjà identifié.

A mon avis, ce nom, de « Vaubal » n'a jamais été porté par aucune famille. Il s'agirait du nom étrangement défiguré, du « petit Vauréal », c'est-à-dire du fils naturel du dernier prince de Conti, qui, en 1776 était âgé de quinze ans.

Qu'en pensent mes savants confrères de l'*Intermédiaire* ?

J'ajoute, pour prouver tout l'intérêt de ma question, qu'il existe un portrait à l'huile du jeune chevalier de Vauréal, paraissant âgé d'une quinzaine d'années, toile qui, bien que ni signée ni datée, n'est nullement indigne du talent de la grande artiste. Je voudrais pouvoir démontrer que ce tableau n'est autre que le mystérieux « petit Vaubal », peint en 1776, par Mme Vigée-Lebrun.

JACQUES DE BARTIER.

—

Les instruments à corde de Beethoven. — Dans son testament d'Heiligenstadt Beethoven avait laissé à ses héritiers les instruments précieux qui lui avaient été donnés par le prince Lichnowski et qui se composaient de quatre pièces :

1° Violon de Giuseppe Guarnerius, de Cremones, 1718 ;

2° Violon de Nicola Amati, 1607 ;

3° Alto signé Vincent Kuger, 1690 ;

4° Violoncelle d'Andrea Guarnerius, 1712.

Que sont devenus ces instruments et en particulier, l'alto dont il jouait ?

Beethoven jouait les pianos, Stein, d'Augsbourg. Est-ce qu'il posséda des pianos d'une autre marque ? Le piano maculé de taches d'encre du musée de Bonn est de quel facteur ?

Très connu en France où s'était fixé son ami Kreutzer, je serais très étonné s'il n'avait pas eu un Erard.

GUSTAVE BORD.

—

Une poupée historique. — Une poupée « faite en façon d'une demoiselle à cheval, accompagnée d'un varlet à pied » fut achetée le 9 octobre 1454 « à Chinon, de Raoulin de La Rue, marchand de Paris suivant la Cour, et délivrée à Madeleine de France, fille de Charles VII et de Marie d'Anjou, pour sa plaisance ».

Cette poupée passa par les mains de toutes les princesses de France et se trouvait encore aux Tuileries sous la Restauration. Sait-on ce qu'elle est devenue ?

VANDY.

Digitized by Google

Mémoires inédits sur la vie de L. S. Mercier, auteur du Tableau de Paris. — M. Lormier, le grand bibliophile rouennais, possédait un curieux manuscrit relatif à L. S. Mercier (catalogue de sa vente, vacations d'avril 1904, n° 3698). *Mémoires sur la vie et les ouvrages de L. S. Mercier par M. V. A.*, (M. Varot d'Amiens), 1825.

Ce manuscrit comprenant 3 feuillets liminaires et 354 pages in-4°, renferme, d'après le catalogue, une intéressante apologie de Mercier, tout ce qui a été écrit sur cet auteur, une partie de sa correspondance, et une notice raisonnée sur ses ouvrages, M. Léon Béchard semble n'avoir pas eu connaissance de ce travail, qu'il ne cite pas parmi les sources consultées par lui. Sait-on quelle bibliothèque hospitalise aujourd'hui ce travail sans doute fertile en renseignements, puisqu'il fut composé à une époque où vivaient encore des contemporains du célèbre auteur parisien ?

Ed. M. M.

—

Regrets. En laisser. En emporter. — Quelqu'un vient de mourir. Les uns disent qu'il laisse des regrets chez tous ceux qui l'ont connu ; les autres, qu'il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu (les journaux *passim*). Les uns et les autres ont l'intention d'exprimer la même idée. Laisse-t-on des regrets ? En emporte-t-on ? Comment faut-il dire ? C'est ce que me demande un Chinois de mes amis. Les lumières me manquant, je lui ai promis de recourir à celles de l'*Intermédiaire*.

Léon S.

—

Religion capucinale. — Je possède un récépissé ainsi rédigé :

Je reconnais devoir à Mademoiselle Daniaud la somme de trentes livres qu'elle m'a cejourd'hui presté que je promets luy païer à sa volonté à Aigrefeuille ce 28 janvier 1756, André Brunet dans le monde, et frère Martinien dans la religion capucinale.

Je suis disposé à croire qu'il s'agit d'un frère capucin, bien qu'il n'y ait pas eu de couvent de cet ordre dans cette localité d'Aigrefeuille, mais, malgré mes recherches, il m'a été impossible de découvrir nulle part cette expression de « religion capucinale » s'appliquant même à cet ordre.

Je serais reconnaissant à celui de mes confrères qui, mieux documenté, pourrait m'éclairer à ce sujet.

Georges Musset.

—

« J'aime le clair regard » ; vers à retrouver. — De qui sont les vers qui commencent ainsi :

J'aime le clair regard où l'on voit poindre l'âme.

et qui se terminent ainsi :

Oui, je les aime tous ces parfums de la vie,
Sans eux, rien ne serait sur la route suivie
Digne d'être admiré
Et j'espère par eux mieux supporter le sort
Que viendra sans pitié un jour clore la mort
De son geste exécré.

R.

—

Boutons. De quand datent les boutons. — On sait que les Romains ne se servaient que d'agrafes. On désirerait savoir de quelle époque datent les boutons dans l'habillement. Comment étaient faits les premiers boutons, étaient-ils en métal ? Comment les attachait-on ? à quelle époque ont-ils revêtu des effigies ou bien des emblèmes quelconques, et quand les souverains des états ou les grands chefs militaires ont-ils mis leur effigie sur les boutons de leurs soldats ?

On dit que certains ordres religieux ne permettent pas l'usage des boutons par respect pour la tradition, parce que ce système d'agrafes n'était pas inventé lorsqu'ils furent fondés. Quels sont ces ordres ?

E. R.-F.

—

Le jardin d'Amour, vers Mousseaux. — Il existait à Paris en 1793, sur le chemin de Mousseaux, c'est-à dire aux environs de la rue du Rocher, vers la Petite Pologne, un endroit appelé le *Jardin d'Amour* Etait-ce l'enseigne d'une guinguette, d'un bal, d'un traiteur ? Mes recherches à ce sujet ont été infructueuses.

Thomas l'Agnelet.

Digitized by Google

Réponses

La couleur des yeux de Napoléon (LXXXVII, 187). — Dans une étude intitulée : « Le masque de César », publiée par la *Vie contemporaine* (numéro spécial consacré à Napoléon, 1894) M. Henri Bouchot écrit :

Il eut les yeux bleus, nous en sommes certains, des yeux tirant au noir dans les mouvements d'âme ou la colère ; or plusieurs artistes les font glauques. Girodet est bien tout seul à leur garder la teinte vraie.

G. P.

***

Il nous apparaît qu'en ce qui concerne Napoléon Ier, la « couleur des yeux » et le « regard » doivent être différenciés plus que chez tout autre. Ils ne se confondaient nullement.

Ainsi, les yeux *tirant sur le gris-bleu*
le regard *mauve changeant*.

Ce ne serait pas là une subtilité, car les yeux de Napoléon changeaient d'expression avec une extraordinaire rapidité. Ils avaient la promptitude de son cerveau.

En raison de la mobilité et de l'*indéfinissable* de ce regard, il est permis de se demander s'il existe vraiment un document certain nous fixant sur la couleur de ses yeux. Nous nous féliciterions qu'il fut porté à notre connaissance, car nous nous proposons dans un prochain numéro de la *Revue des Etudes Napoléoniennes* de réunir, parmi les nombreuses observations qui ont été écrites sur le regard de Napoléon, celles qui nous ont paru les plus intéressantes.

Le portrait de Napoléon par le baron Gros (au Musée de Chantilly) donne une idée de cet impressionnant et indéfinissable regard de Napoléon.

René de Vivie de Régie.

—

Les cercueils de Napoléon (LXXXVII, 189). — Lors de la translation à Sainte-Hélène, le premier cercueil en acajou ayant été supprimé, les trois autres furent renfermés dans un cercueil en plomb apporté de France et le tout placé dans *le sarcophage d'ébène*, recouvert lui-même d'une enveloppe en bois de chêne.

Ce cercueil d'ébène, de forme antique, était d'un goût sévère, sans autres ornements qu'une garniture de bronze aux coins, six anneaux pour le soulever plus facilement, et le nom de Napoléon en lettres d'or sur le couvercle.

Le port de Toulon avait disposé un cénotaphe, parsemé d'abeilles d'or, surmonté du chiffre, de la couronne et du globe impérial : sur les quatre faces, des emblèmes divers rappelaient les grandes choses de l'Empire ; mais il fallut renoncer à s'en servir. Les mesures, données par Paris, étaient inexactes ; le cercueil d'ébène envoyé de Paris se trouva trop grand pour entrer dans le cénotaphe.

Grand fut l'étonnement du prince de Joinville lorsque, se rendant sur la « Belle-Poule » à Rio Janeiro, via Gabon, pour épouser Dona Francesca de Bragance, il vit, le 31 janvier 1843, à Widah, Grégoui de son ancien nom, (dans la maison de Don Francisco Feliz d'a Souza « le prince des négriers », *Chacha* « l'infatigable », natif de Bahia † 1850, lequel associé du roi du Dahomey Gléglé (1) † 1888 et plus roi que ce dernier), deux tableaux à l'huile représentant le *Retour de la « Belle-Poule » à Cherbourg et la translation du cercueil de Napoléon aux Invalides*.

G. Ab.

***

Je possède un des petits fragments du cercueil de l'Empereur qui avaient été distribués, comme souvenir, aux marins de la « Belle-Poule ».

Ce petit fragment, en acajou, mesure 35 millimètres de long sur 25 millimètres de large. Il avait été donné à mon grand père par le capitaine de vaisseau « Hervieu » qui commandait la « Belle-Poule », lors de son retour en France.

Sur ce petit rectangle d'acajou une étiquette a été collée par le capitaine de vaisseau « Hervieu », sur laquelle il inscrivit son origine en l'attestant de sa signature précédée de son grade.

L. A. L.

***

Il existe, en effet, des fragments du cercueil de Napoléon, cercueil en acajou. Je possède l'un de ces fragments, c'est un

(1) Père de Kan-do (Béhanzin).

Digitized by Google

petit morceau de 33 m/m. sur 26 de haut et 17 m/m. d'épaisseur. Le fragment porte le trou d'une vis. Je possède aussi un fragment de toile bleue de 90 m/m. sur 30, et une feuille de saule ombrageant le tombeau. Le tout conservé par ma famille avait été donné par Marchand à mon arrière-grand-père en janvier 1841.

A cet envoi était joint des cheveux et du ciment du tombeau, malheureusement je n'ai pas retrouvé dans nos affaires de famille ces deux derniers souvenirs.

Il est probable que Marchand avait dû recevoir une partie assez notable des souvenirs de Napoléon et qu'il en disposa en faveur de ses amis ou des personnes qui lui étaient recommandées.

JEAN HENRY.

*
* *

Je possède un morceau du cercueil, mesurant 0.115 × 0.03 × 0.02 il est de forme rectangulaire, débité à la scie, la face 0.03 × 0.115 est seule polie, il est accompagné du certificat :

Fragment du cercueil de l'empereur Napoléon ; offert à M. Garnon, membre de la Chambre des Députés, par :

Le Chef d'Etat-Major de l'expédition du prince de Joinville, capitaine de Vaisseau,
(Signé) HERNOUX.

Mis en cadre sous verre avec quatre fragments de branches, accompagné du certificat :

Branches du saule qui ombrageait la tombe de Napoléon à Ste-Hélène.

Pour M. Garnon de la part de son collègue.

(Signature illisible) (1840).

Dans la cour du comte de Las-Case, rue Las-Case, à Paris, il existait encore vers 1890 un saule provenant d'une bouture du saule de la tombe de Ste-Hélène rapportée et plantée par le comte de Las-Case.

GEO.

—

Le Journal Hebdomadaire (LXXXVII, 188, 189). — Lorsque Bonaparte devint empereur (18 mai 1804), il n'avait laissé subsister des innombrables quotidiens de l'époque révolutionnaire que douze journaux parisiens :

Le *Moniteur universel*.
Le *Journal des Débats et des Décrets*.
Le *Journal de Paris*.
Le *Bien Informé*.
Le *Publiciste*.
La *Clef du Cabinet*.
Le *Citoyen Français*.
La *Gazette de France*.
Le *Journal des Hommes libres*.
Le *Journal du soir*.
Le *Journal des Défenseurs de la patrie*.
La *Décade philosophique*.

Ce nombre fut dans la suite tellement réduit qu'en 1811 il ne restait plus à Paris que quatre journaux : le *Journal d'Empire* (ancien *J. des Débats* dont le titre déplaisait au souverain), le *Moniteur*, le *Journal de Paris* et la *Gazette de France*.

En province, depuis 1810, le nombre des journaux était limité à un par département.

Toute la presse, bâillonnée par le Gouvernement, se trouvait plus ou moins entre ses mains. « Le grand général, dit Nettement, établissait partout la discipline des camps. La pensée avait ordre de se mouvoir dans tous les journaux au commandement d'un caporal et entre deux mouvements de tambour ».

Dans ces conditions, Napoléon jugea sans doute inutile la fondation du *Journal Hebdomadaire* qui ne parut jamais. Je n'ai du moins pas trouvé son nom dans la liste des périodiques de cette époque. (Voir de Chambure, *A travers la presse*, Fert. 1914. Hatin, *Bibliographie de la Presse Française*, 1866).

ORFRÉMONT.

*
* *

Je crois être certain que ce journal n'a pas été fondé sous le Premier Empire, mais bien sous le Second, en 1852, avec le titre de *Moniteur des Communes*. Il paraît encore aujourd'hui sous celui de *Journal Officiel* et est affiché toutes les semaines en placard, à la porte des mairies.

Cependant, bien avant, sous le Consulat, en juin 1802, il fut question d'une publication à peu près identique. Fouché avait dû abandonner son Ministère de la Police Générale après l'attentat de la Machine infernale et avait été remplacé par le Grand Juge qui administra la Justice et la Police jusqu'à l'avènement de l'Empire. C'est à ce dernier que fut remise la note suivante qui nous fait connaître un projet de journal répondant tellement à la pen-

Digitized by Google

sée de Napoléon qu'elle fut rédigée selon son désir ou sous son inspiration. En effet, le mélange de la politique au culte était une idée fixe de l'empereur.

Selon lui, l'Eglise devait servir sa politique, contribuer au gouvernement de la nation, faire incliner les fronts et les cœurs vers celui qui gouverne ; en un mot, il voulait faire du culte un instrument d'administration, un rouage de la machine gouvernementale.

LÉONCE GRASILIER.

Voici cette note tirée des *Archives Nationales*, série F. 4283.

NOTE

Le projet d'un journal hebdomadaire dont on proposait l'établissement à Fouché (1), n'était pas une nouveauté en Europe. Dès l'époque de la révolution d'Angleterre, Cromwel le fit établir, et il y existe encore aujourd'huy. Ce journal périodique contient l'abrégé sommaire de toutes les nouvelles annoncées pendant la semaine. On pourrait en France le rendre beaucoup plus intéressant et lui donner un degré d'utilité publique.

Ce journal rédigé sous l'inspection immédiate du Ministre, ne paraîtrait qu'une fois par semaine, il servirait à éclairer les peuples des campagnes sur leurs devoirs et leurs intérêts et à les rallier autour du Gouvernement, il propagerait jusque dans les chaumières cet esprit national si nécessaire à un état. Le peuple y trouverait l'extrait des lois et règlements de police qui le concernent, les découvertes utiles pour les campagnes et les traits d'humanité et de générosité que l'on ne peut trop souvent répéter. Chaque commune serait invitée à s'abonner que le gouvernement pourrait dispenser du timbre ; il serait lu chaque dimanche à l'issue de l'office paroissial par le maire, le curé, le vicaire ou le maître d'école. Rien ne fait tant d'impression sur le peuple que de pareilles lectures. Elles font le sujet des remarques et des conversations pendant toute la semaine suivante, elles détournent de toute idée nuisible et portent insensiblement et par degré aux vrais principes.

10 Messidor an 10.
(29 juin 1802).

(1) Après l'attentat du 3 nivôse, Fouché avait dû quitter le Ministère de la Police générale, qui fut provisoirement rattaché à celui du Grand Juge.

Machine infernale du 3 nivôse an IX (T. G., 544). — **Saint-Régent et Carbon dit Petit François** (XLI : 4, 171). — M. G. Lenôtre avait déjà donné tant dans l'*Affaire Perlet* que dans la troisième série de *Vieilles maisons, vieux papiers* et dans son *Marquis de la Rouerie*, des précisions qui furent les bienvenues sur le sanglant attentat du 24 décembre 1800 ; toutefois aucun travail d'ensemble n'avait été consacré à ce drame qui, justement passionna l'opinion et que n'avait point cessé d'entourer un certain mystère.

C'était là une grosse lacune que, avec la sûreté de sa documentation et la méthode qui lui a permis d'évoquer si bellement *La grande misère et les voleurs au XVIIIe siècle*, vient de combler M. Jean Lorédan. Grâce aux cartons des Archives Nationales et des Archives de la préfecture de police, *La Machine infernale de la rue Nicaise*, que vient de publier la maison Perrin, constitue non une compilation, mais une œuvre d'historien, une œuvre vivante, attachante, rendant au passé le frisson de la vie : car M. Jean Lorédan est fort heureusement de ceux qui estiment que l'histoire est le plus beau des romans et que ce n'est point en l'affublant du froid et doctoral harnais d'une thèse qu'on en peut répandre le goût.

C'est en même temps une source de questions et de réponses à jamais fermée pour l'*Intermédiaire* : après un tel volume il reste bien peu à glaner.

PIERRE DUFAY.

—

Les répercussions extérieures des événements politiques de 1820 à 1831 (LXXXVII, 188). — Outre la classique histoire de Lavisse et Rambaud, on peut consulter l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine* (*1814-1896*) de Seignobos qui étudie « l'évolution des partis et des formes politiques » (Paris, A. Colin) ; le *Manuel historique de Politique Etrangère*, d'Emile Bourgeois (Paris, Belin) ; l'*Histoire diplomatique de Debidour* (*1814-1848*) (Paris, Alcan). Beaucoup de ces ouvrages contiennent d'ailleurs de précieuses indications bibliographiques.

R. DE BOYER SAINTE-SUZANNE.

Digitized by Google

Le Bazar incendié des Italiens (LXXXVI, 861 ; LXXXVII, 19, 156). — Je trouve dans ma collection d'anciens imprimés parisiens mentionnant des enseignes, une facture qui se rapporte indirectement à la question. L'incendie du bazar avait suggéré à un fabricant d'ébénisterie très voisin une enseigne de circonstance, voici le libellé exact du document :

Au Bazar incendié, boulevard des Italiens n° 23, au fond de la cour, près les Bains chinois. Lemaitre, successeur de M. Colson marchand-fabricant d'ébénisterie ; vend et achète toute sorte de mobiliers d'occasion : tient un assortiment de meubles de salon, chambres à coucher, de cabinets, de boudoirs ; entreprend toute la fantaisie. Fait des envois dans les départemens, le tout au juste prix.

La date imprimée, non complétée est : *Paris le.., 183*. Ce fut donc peu après l'incendie du bazar, sans doute vers 1830, que l'ébéniste en question eut l'idée de transformer le souvenir de ce fait divers en une réclame personnelle. A noter qu'il habitait au n° 23 du boulevard, que les Bains chinois se trouvaient au n° 25, et le pavillon de Hanovre au n° 27. Ceci pour fixer avec quelque précision l'emplacement du bazar.

ANCEPS IMAGO.

—

Le record de la vitesse des armées (LXXXVII, 97, 197, 251). — Les records cités par M. de Massas sont remarquables, mais avec lui je crois qu'il faut faire des réserves, la valeur des témoins étant incertaine et pas toujours très précise ; ainsi :

Je croyais que le ou la paransange était de 5250 mètres selon les uns, de 5700 mètres suivant les autres (je cite de mémoire le second chiffre) ce qui augmenterait sensiblement le record d'Artaxerxes Memnon, M. de Massas ayant adopté, semble-t-il, le chiffre de 4444 mètres.

Quoi qu'il en soit le record de 432 km. en 6 jours (72 par jour) me paraît fantastique même avec des troupes ne transportant que leurs armes.

Le chiffre de 60 km. m'a été donné au moment même, par divers officiers, intelligents et de bonne foi qui revenaient de Charleroi : 60 est une moyenne, les uns parlant de 50, les autres de 65 et 70.

J'ai connu, à Vannes, le capitaine Raoul, ami de mon ami le capitaine Georges de Cadoudal et j'avais pris des notes qui m'ont été enlevées. Mais je me souviens très bien qu'il recommandait de partir lentement et de ralentir à l'arrivée. De ne pas s'arrêter mais seulement de ralentir lorsqu'on était essoufflé.

Il choisissait ses hommes et aucun d'eux ne semblait fatigué ; leurs mouvements étaient fort gracieux, mais je dois dire qu'en 1911 j'ai vu à Nancy défiler le 69e, de retour d'une marche forcée, je ne sais s'il suivait les prescriptions du capitaine Raoul, mais je dois dire que je n'ai jamais vu de troupes chargées marcher avec plus de grâce et de majesté que ces admirables soldats.

Des chiffres dont je suis certain et qui me semblent pouvoir être réalisés, sans grand entraînement mais avec des qualités n'ayant rien d'extraordinaire ; c'est en marchant 2 jours sur trois, de faire de 28 à 42 km. par jour de marche, avec une moyenne de 32, à une vitesse de 5 km. à l'heure (3 heures sans arrêts) avec 15 à 20 km. dans le sac, sur les chemins côtiers de Bretagne, la distance mesurée su la carte. Trois raids donnèrent la même moyenne. Le marcheur avait en plus 64 ans d'âge en 1916 date de ces raids.

Recommandations essentielles : ni vin, ni alcool, ni tabac, beaucoup de café le matin et à midi. Aucune boisson pendant la marche, mais quand on a la gorge sèche se gargariser avec de l'eau, se mouiller les oreilles et les mains.

Brodequins justes avec de grosses semelles permettant de bien plier la cheville ; la jambe sans bandes ni jaretelles. La ceinture très serrrée, le cou et la poitrine très libres, aucune courroie croisée ni par devant ni par derrière.

GUSTAVE BORD.

—

Correspondance du marquis A. de Custine (LXXXVII, 145). — Par définition, le mot « correspondance » signifie : échange de lettres entre deux personnes ; c'est le sens général. Plus particulièrement il s'applique aux lettres d'un personnage quelconque adressées à une ou plusieurs personnes. C'est sans doute dans ce dernier sens que l'entend M. de M.-B. Les lettres écrites par le marquis de Custine doivent se trouver dispersées chez les

descendants ou les héritiers de ses nombreux correspondants ; aussi leur rassemblement ne serait sans doute pas une tâche facile.

Si notre confrère a voulu, au contraire, faire allusion aux lettres reçues par l'auteur de *la Russie en 1839*, les difficultés ne sont pas moindres. Astolphe de Custine possédait des qualités intellectuelles brillantes, mais aussi beaucoup de défauts, notamment le manque d'esprit de famille ; il avait légué toute sa fortune, qui était considérable, à un certain M. Sainte-Barbe, déshéritant ainsi ses plus proches parents. Ceux ci — des collatéraux — intentèrent en 1857 au légataire universel un procès qui donna lieu à des débats assez scandaleux, et réussirent à rentrer dans tout ou partie des biens dont ils se jugeaient frustrés. A laquelle des deux parties la correspondance trouvée dans les papiers du défunt a-t-elle été dévolue ? C'est ce que seul le jugement rendu par les tribunaux permettrait de faire connaitre.

Dans tous les cas, je puis signaler à notre confrère deux lettres que Bardoux a publiées dans les pièces justificatives placées à la fin de l'ouvrage qu'il a consacré à *Madame de Custine* et qui, datées respectivement de 1815 et de 1821, sont adressées au fils de cette dernière par Mme de Staël et par Mme de Genlis, sans que l'auteur ait pris la peine d'indiquer où il les avait trouvées.

CINQDENIERS.

—

Le cœur de l'amiral Duquesne (LXXXVII, 185). — En novembre 1894, au moment où l'on croyait surmontées toutes les difficultés concernant le transfert en France, soit à Dieppe, soit au Panthéon, du cœur de Duquesne déposé à Aubonne ; alors que le coffret contenant les restes du grand marin français venait d'être mis à jour au milieu de l'autel descellé du temple protestant, on apprenait que la famille de Duquesne, s'inscrivant contre ces projets de réparation nationale, s'opposait par une lettre officielle auprès du syndic d'Aubonne à la translation en France du cœur de Duquesne.

Les magistrats d'Aubonne et la municipalité dieppoise, ne doutant pas de la qualité des opposants et de leur droit, s'inclinèrent.

La lettre qui mit fin à cette tentative était signée : marquis Lemoyne de Sérigny, Prévost de Sansac, marquis de Traversay, marquis de Fayolles, vicomtesse de Bonneval (d'Issoudun), vicomte de Bonneval, baron A. du Quesne.

Le nombre des Duquesne, souvent prénommés Abraham, est considérable dans les annuaires de la marine des XVIIe et XVIIIe siècles. Dans son ouvrage sur *A Du Duquesne et la marine de son temps*, Jal parle d'Etienne et de Jacob, frères du grand marin, lesquels eurent des fils : Abraham du Quesne-Monnier et Abraham du Quesne-Guiton qui furent tous deux chefs d'escadre ; Ange Du Quesne, auquel fait allusion M A. H. dans sa question, est le troisième des fils de Duquesne-Monnier.

Sans doute la famille, dont les noms ont été cités plus haut, descend-elle, du lieutenant-général des armées navales de Louis XIV par l'une de ces branches généalogiques, et chaque membre qui la compose doit être un arrière-petit neveu ou petite-nièce de l'illustre marin dieppois.

G. L.

* * *

Le capitaine de vaisseau marquis du Quesne, gouverneur du Canada de 1752 à 1755, ne fut certainement pas le dernier rejeton mâle de la maison de l'illustre marin.

Abraham Loquet-Duquesne, capitaine de frégate en l'an IV, le comte du Quesne, membre du Conseil colonial de la Martinique en 1843 et le vicomte du Quesne, capitaine de corvette en la même année, étaient des descendants de Duquesne. — Egalement aussi, les deux cousins Pierre du Quesne, né en 1845 et Albert du Quesne, né en 1847, qui se trouvaient ensemble au « Borda », l'un de la promotion de 1862, l'autre de la promotion de 1863 ; tous deux décédés.

Duquesne ayant eu quatre fils et plusieurs frères, rien d'étonnant à ce qu'il ait encore aujourd'hui des descendants qui, évidemment, entretiennent, à Aubonne, le tombeau sur lequel fut gravée son épitaphe.

G. AB.

Digitized by Google

Famille de Faverolles (LXXXVII, 191). — François de Faverolles, capitaine au régiment de Normandie, fut possesssionné en Bourgogne à la suite de son mariage avec Madeleine de la Porte d'Issertieux, dont un fils unique : Antoine-François, qui suit :

Antoine-François de Faverolles, chevalier, commandant au régiment de la Londe, baptisé le 4 octobre 1675 en l'église St Saturnin de Limeray (Touraine), semble être le premier membre de sa famille qui se soit fixé en Bourgogne. Il avait épousé par contrat du 17 novembre 1706 Marie-Anne-Madeleine de Quesse de Valcourt, dont il eut 3 enfants :

a) Jean-Antoine-François, qui suit.

b) Marie-Madeleine-Etienne-Françoise, qui épousa René-Joseph de la Porte, marquis d'Issertieux.

c) Marie-Madeleine-Nicolle, qui se fit religieuse à l'abbaye du Réconfort.

Jean-Antoine-François de Faverolles, baptisé le 14 mars 1719 en l'église de St-Martin de l'Isle-sous-Montréal (Avallonnais), vendit en 1748 tous les domaines que sa famille possédait en Bourgogne. Il épousa en 1749 Elisabeth-Adrienne-Perrine de Breda, veuve de M. d'Héricourt, lieutenant du Roy au Cap. A la suite de ce mariage, il vint se fixer à St-Domingue au Cap Français, où nous perdons sa trace ; nous ignorons s'il laissa postérité.

Sources consultées : *Dossiers Bleus*, tome 262, *Cabinet d'Hozier*, tome 135, *Chérin*, tome 77.

UN BELLIFONTAIN.

—

Le bailli Ferrette (LXXXVII, 45, 156). — Ferrette (en allemand Pfirt), actuellement chef-lieu de canton du département du Haut-Rhin a donné son nom à plusieurs familles nobles dont les armes étaient : *De sable à un lion d'argent, la queue fourchue, couronné d'or et lampassé de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de sable et d'argent.*

L'une d'elles se divisa, à la fin du XVI[e] siècle, en deux branches (de Karspach et de Florimont).

Lehr, dans son *Alsace noble* (t. II, p. 164), parlant de la branche de Karspach dit :

François-Antoine-Frédéric-Charles-Félix, marié en 1741 à Françoise-Christine de Reinach de Steinbronn, en eut 2 fils et 4 filles. De ses fils..... l'aîné, Jean-Baptiste-Népomucène-Joseph-Ferdinand-Christophe-René, major au régiment *Royal-Allemand*, Commandeur de Mayence, connu sous le nom de *bailli de Ferrette*, représente le grand-duc de Bade à la cour de Charles X ; c'est avec lui que s'éteignit la branche de Karspach.

Il est question de ce bailli dans les *Reminiscences of Captain Gronow* (London, Smith Elder and C° 1862 8°). Il signale comme restaurant le plus célèbre de Paris en 1815 (p. 132) le restaurant Beauvilliers, rue de Richelieu.

Beauvilliers was celebrated for his *suprême de volaille* and for his *côtelette à la Soubise* the company consisted of the most distenguished men of Paris ; here were to be seen Chateaubriand, Bailly de Ferrette, the dukes of Fitz James, Rochefoucauld and Grammont.

Il est assez curieux de trouver à la même époque dans l'autre branche (Ferrette Florimont ou Pfirt Blumberg) un bailli de Ferrette ayant joué un certain rôle. Il était pilier de la langue allemande de l'ordre de Malte et fut député par le grand prieuré d'Allemagne à Pétersbourg pour rendre hommage au czar Paul I[er], nouveau grand-maître. L'abbé Georgel, alors âgé de 70 ans, fit partie de la délégation (septembre 1899 à juin 1900). En route, ils eurent l'occasion de voir la baronne de Ferrette, née d'Eptingen, belle-sœur du délégué. (La famille des Ferrette s'éteignit avec son fils Hubert, mort à Fribourg le 12 février 1848). L'abbé Georgel consacra au récit de ce voyage tout le 6[e] tome de ses *Mémoires* (2[e] édition, Paris, 1820, 8°) qui sont surtout connus par l'historique qu'ils donnent de l'Affaire du Collier, avec une gravure représentant le fameux collier.

E. W.

—

H. Hansen, ébéniste (LXXXVII, 45. — J'ai connu en Russie, il y a quelques années, un secrétaire d'ambassade, Monsieur Gamsen, qui se montrait fier d'avoir eu pour aïeul le maître ébéniste, d'origine hollandaise, émule de Riesener, dont on pouvait admirer naguère les œuvres au Musée de l'Ermitage.

Ces meubles, et notamment plusieurs

Digitized by Google

commodes de ce style Louis XVI particulier aux œuvres d'art exécutées en Russie, avaient été commandés au maître ébéniste par Catherine II.

H. Hansen et le Gamsen de St-Pétersbourg ne faisaient-ils qu'un ? Ce dernier avait-il le même prénom et signait-il ses meubles de la même marque que H. Hensen ? Je ne saurais le dire, me trouvant actuellement aux Antilles, loin de toute source de renseignements. Toujours est-il, que si la commode de M. E. de la L. est de *pur* style Louis XV non « russifié », il y a quelque raison de supposer que H. Hansen l'exécuta en France, antérieurement à son établissement en Russie. Je crois me rappeler, en effet, que M. Gamsen me disait que Catherine fit venir le maître ouvrier de Paris, où il était établi et déjà renommé.

Pour moi, il n'y a pas de doute que H. Hansen est bien l'ébéniste Gamsen de St-Pétersbourg. La lettre H n'existe pas dans l'alphabet russe ; on la remplace, lorsqu'elle est aspirée dans un nom étranger, par l'équivalent russe de la lettre G. *Hansen* s'écrirait donc *Gansen* en russe, comme Peterhof s'écrit et se prononce en russe *Pitergof*. Que l'*n* du milieu se soit corrompu en *m*, rien d'énigmatique. On sait combien étaient fantaisistes jadis la transcription et la prononciation des noms propres étrangers. Les actes de l'état-civil et les pièces d'identité de l'ancien temps en témoignent assez en tous pays, surtout en Russie, où les noms étrangers transcrits en alphabet russe, ne peuvent l'être que selon leur prononciation figurée, plus ou moins exacte, même lorsqu'il s'agit de noms connus, sinon célèbres, tels par exemple que *Wurtemberg* devenue Wirtemberg en russe, *Craon* orthographié « Krane » ; ou bien la rivière *Moskva* défigurée en *Moskowa* ; *Souvorov* prononcé et écrit *Souvaroff* et *Tsarévitch* estropié en *Czarowicz* (qui n'est même pas l'orthographe polonaise exacte en français).

M. E. de la L. trouverait sans doute des détails sur Hansen ou Gamsen et ses commodes dans un ouvrage, dont le nom de l'auteur et le titre m'échappent, publié à Paris en 1912 ou 1913 avec beaucoup de reproductions photographiques de meubles de styles français « russifiés ». Pour ce qui est de l'orthographe originaire, et par conséquent de l'identification du maître ébéniste, H. Hansen, il pourrait se renseigner auprès d'un des descendants de Gamsen, qui était tout récemment encore Consul de Russie (du Gouvernement Impérial), à Hull (Angleterre), et dont, en cas de changement de résidence, l'Ambassade Russe (de l'ancien « Gouvernement Provisoire ») à Londres lui communiquerait l'adresse.

J. de B.

—

Victor Hugo en 1871 (LXXXVII, 192). — Il y a certainement une erreur de date dans la question posée par Emile Dierrich. En 1871 Victor Hugo était à Paris. Après un exil de 20 ans, en partie volontaire, il y fit une rentrée triomphale au lendemain du 4 septembre, y passa tout le temps du siège et au moment de la Commune, en 1871, il habitait rue La Rochefoucauld avec sa bru (aujourd'hui Mme Edouard Lockroy, tout récemment veuve) de son fils Charles, et ses petits-enfants, Georges et Jeanne. Ensuite il demeura rue de Clichy, c'est là qu'il perdit son second fils François-Victor, et enfin avenue d'Eylau qui porte aujourd'hui son nom, dans l'hôtel démoli depuis, et qu'il occupa jusqu'à sa mort.

J. V. P.

* * *

Les douze personnes qui se trouvaient avec Victor Hugo à Mondorf les-Bains devaient être les suivantes :

Mme Drouet ;

François-Victor Hugo ;

Mme Charles Hugo, qui venait de perdre son mari à Bordeaux ;

Les deux enfants de cette dernière : Georges et Jeanne ;

Auguste Vacquerie ;

Paul Meurice ;

Richard Lesclide.

Trois servantes.

Enfin une certaine Marie X..., veuve d'un ouvrier serrurier tué sur les barricades pendant la Commune, qui, réfugiée à Vianden, fut accueillie par Victor Hugo et reçue dans le cercle de la famille, pendant tout le temps que le poète résida dans le Grand-Duché.

M. Gaston Stiegler, l'aimable bibliothécaire à la Bibliothèque de la ville de Paris (Hôtel Lepelletier St-Fargeau) a, dans le

Digitized by Google

Figaro du 5 mai 1893, sous le titre : *Une inconnue de Victor Hugo*, raconté une visite qu'il fit à cette personne, laquelle gagnait péniblement sa vie, dans un faubourg de Paris, à raccommoder et à recouvrir des parapluies.

Cette pauvre femme, que M. Barthou a omis de citer dans son fameux ouvrage *Les Amours d'un Poète*, resta pendant plusieurs années en relations avec l'auteur de la *Légende des siècles*, qui fit avec elle un voyage en Italie, incognito, lors de la reprise de *Ruy Blas* à l'Odéon. Hugo la faisait passer pour sa fille.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Famille de la Touche (LXXXVII, 193).— N. de la Touche, écuyer de la Dauphine, mort en 1762, avait épousé vers 1732 Marguerite Faunel, née 1966 morte à Paris 1770, fille de Robert-François Faunel, conseiller du Roi, syndic des Restes, et de G. Poncet, et veuve depuis 1715 de Robert-Louis Carnot, avocat au Parlement, rue du Foin à Paris, qu'elle avait épousé le 17 septembre 1712.

LUTECIUS.

—

La Tour du Pin de La Charce (LXXXVII, 241). — Pour avoir des renseignements sur la famille Pajot de Juvisy, on peut se reporter à Moreri ou à La Chesnay des Bois, ou encore aux Mémoires du Comte Dufort de Cheverny. Mais si on désire de plus amples informations, je puis en donner étant la descendante directe d'une Pajot de Juvisy.

La fille de cette Madame d'Orvilliers, dont le portrait attribué à David a fait dernièrement tant de bruit, a épousé le Comte de La Tour du Pin La Charce, fils de Mademoiselle Pajot de Juvisy, dont il est question ci-dessus.

Duchesse DE MASSA.

—

Descendance du Maréchal Lefebvre, duc de Dantzig (LXXXVI, 956; LXXXVII, 62, 165). — En consultant l'*Armorial du Ier Empire* du vicomte Révérend, on trouve les renseignements suivants sur les enfants du maréchal Lefebvre :

De son mariage avec Anne-Marie Hubsch (Madame Sans-Gêne) il eut 12 fils et 2 filles : 10 fils et les 2 filles moururent au berceau ou très jeunes. Deux fils survécurent, ce sont :

1° Marie-Joseph-Xavier, général de brigade en 1812, né en 1785 et mort en 1813.

2° N... dit Coco, né en 1803 et mort en 1816.

L. DESVERGNES.

—

Latouche (Portraits et œuvres d'Henri de) (T. G., 499). — Cette rubrique remonte aux premières années de l'*Intermédiaire* (t. II et IX). Cependant, la personnalité si injustement décriée du premier éditeur d'André Chénier méritait d'attirer l'attention. Il y avait là un cas d'injustice, presque d'ostracisme littéraire, bon à réformer. Il est toujours permis de faire appel d'un jugement, et celui-là semblait réunir tous les vices de forme qui pouvaient amener sa cassation.

C'est à cette revision que s'est attaché M. A. Chaboseau dans un récent numéro du *Mercure de France* (15 février 1924). Son article : *Un grand méconnu, Henri de Latouche*, constitue une véritable réhabilitation et est des plus intéressants.

P. D.

—

Le Comte de Malide (LXXXVII, 93, 193).— Il y a eu un Louis de Malide, sous-lieutenant aux Gardes françaises, marié à à une demoiselle Elisabeth Françoise Pronde.

De ce mariage, contracté à Paris, est issu François-Joseph de Malide, né à Paris, le 12 juillet 1730, évêque de Montpellier, membre de l'Assemblée nationale, mort en émigration.

Louise Elisabeth de Malide fut épousée en 1795, par Augustin Paul Timoléon de Brissac, fils aîné de Timoléon de Cossé-Brissac, cousin germain de Timoléon de Cossé-Brissac, gouverneur de Paris, massacré le 9 septembre 1792 dans les rues de Versailles.

Du premier lit d'Augustin-Paul Timoléon de Cossé-Brissac sont issus Marie-Artus Timoléon de Cossé-Brissac, né le 13 mai 1813 et une fille Armandine, mariée en septembre 1841 à Bertrand Henry, Comte de Bonneval.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Marceau (LXXXVII, 193, 258).— Marceau des Graviers, le général Marceau, ne

Digitized by Google

laissa qu'un neveu, unique héritier de ce nom célèbre dans les fastes de la gloire humaine, Auguste-François Marceau, né le 1er mai 1806, dans la ville de Châteaudun, dont son père était sous-préfet.

Auguste Marceau, en 1824 élève de Polytechnique, sortit de cette Ecole pour entrer dans la marine. Il fit une campagne autour du monde puis, en 1829, l'expédition de Madagascar où un haut fait d'armes mérita à l'aspirant de marine la croix de la Légion d'honneur.— Enseigne de vaisseau, il prit part sur le « Sphinx » à la mission scientifique qui rapporta l'obélisque de Louqsor et commanda l'« Africain » à la station du Sénégal.

Elève des Legoarant de Tromelin et Dubourdieu, il prouva plus d'une fois qu'il n'était pas que mathématicien distingué.

Le 10 mai 1835, Marceau fut nommé et lieutenant de vaisseau et commandant du *Minos*. Son coup d'essai dans le sauvetage, à Gibraltar, du vaisseau anglais de 74 canons le « Penbrocke » lui valut l'admiration et la haute estime de la marine anglaise (22 navires firent côte). Marceau fut comblé de félicitations, d'ovations, de visites, d'invitations. N'étant pas officier supérieur, on ne pouvait lui conférer l'ordre du Bain. Le roi d'Angleterre proposa une récompense pécuniaire magnifique ; elle fut noblement refusée. L'ambassadeur, lord Grandville, dut se borner à témoigner, par la voie officielle, au capitaine Marceau, la reconnaissance du roi Guillaume et de la nation anglaise.

Embarquements et commandements se succédèrent sans interruption pour le valeureux marin.

En 1844, Marceau envoie sa démission, qui est refusée et il est nommé capitaine de frégate, avec autorisation d'accepter le commandement de l'*Arche d'Alliance* pour le service des missions catholiques et de prêter son concours à la fondation de la Société de l'Océanie. En juillet 1849, il rentre à Brest avec l'*Arche d'Alliance*.

Enfin, en janvier 1851, il sollicite son admission dans l'ordre des Pères Maristes ; mais le 1er février suivant, il meurt.

Dix ans plus tard, en février 1861, Mme Marceau devait faire un second éternel sacrifice. Sa fille unique, Mme de la Pinsonnière, mourait dans ses bras.

(Ces lignes sont extraites de « *Auguste Marceau*, capitaine de frégate, Commandant l'*Arche d'Alliance* » Paris, Jacques Lecoffre, rue du Vieux Colombier).

Le nom de l'illustre général ne devait pas périr. Il a été relevé ; mais j'ignore par qui : descendance de Mme de la Pinsonnière ? descendance d'une sœur du grand Marceau ?

G. AB.

***

En dehors de la *Table générale*, se reporter aux tomes XLIV, LIII, LIX, XLII, LXVII, LXXV et LXXIX de l'*Intermédiaire*. La plupart des réponses eurent trait aux « cendres de Marceau ».

P. D.

***

D'innombrables études et documents sur Marceau et sa famille se trouvent à la bibliothèque municipale de Chartres, sa ville natale.

P. J. HENRY

—

Le tombeau de Hoche (LXXXVII, 233). — Il semble bien que Baedeker ait raison et que Hoche soit mort le troisième jour complémentaire, an V, à quatre heures du matin.

Voir Dr Cabanès : *Les Indiscrétions de l'Histoire*, 4e série, *Un prétendu crime de Bonaparte*.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

***

Le Rhin ne date pas de 1849, ainsi que l'écrit M. A. Chauvin. Ce recueil de prétendues lettres adressées à un ami, a été publié en 1842 par Delloye (2 vol. in-8°). Une nouvelle édition, augmentée d'un volume inédit, a été éditée en 1845 chez Jules Renouard (4 vol. in-8°).

La 13e lettre, intitulée « Andernach » ne porte pas de date.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Le général baron Rouyer (LXXXVII, 194). — Voici ce qu'en dit Révérend dans l'*Armorial du premier Empire*, tome II, p. 186 :

1° Le général baron Rouyer avait comme prénoms Marie-François. Né à Vouxey (Vosges) le 2 mai 1765, il mourut au château de

Digitized by Google

Convouges (Vosges) le 10 août 1824. Il était marié à Sophie-Thérèse-Claudine Grand.

2° De ce mariage :

I. — Marie-Jean-Baptiste Rouyer, sous-lieutenant de cavalerie, marié à Marie Chaumont, dont :

a) Jean, baron Rouyer (autorisé par décret impérial du 2 mai 1868 à relever le titre de son aïeul paternel, capitaine trésorier : né à Ligny, mai 1920, décédé le 16 septembre 1870 ; marié le 28 décembre 1892 à Marie-Hélène Castaignet, dont un fils : N... baron Rouyer.

b) Emma Rouyer, mariée à M. Michel, attaché aux chemins de fer de l'Est.

II. — Charles Rouyer, capitaine commandant de Carabiniers ; marié et père d'un fils.

III. — N... Rouyer, décédée en 1875 ; mariée le 31 juillet 1821 à M. Chevalier, maître de forges.

3° Armes du général Rouyer :

D'azur au lévrier passant d'or : au comble d'argent chargé de trois étoiles de sable : au franc-quartier brochant des barons militaires.

G. P. M.

***

Les généraux Rouyer vivant à l'époque de la Révolution et de l'Empire, sont au nombre de quatre, trois reçurent des titres de Baron sous le Premier Empire, ce sont :

Jean Victor Rouyer, baron de l'Empire sous la dénomination de Saint-Victor, général de brigade, chevalier de St-Louis, officier de la légion d'honneur ; né à Verdun (Meuse), 28 mai 1756, décédé le 1er mai 1718; marié à Marie Mulon, dont un fils.

Marie François Rouyer, baron de l'Empire, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, né à Vouxey (Vosges) le 2 mai 1756, décédé le 10 août 1824 à Couvonges (Vosges) ; fille de Claude François *Rouyer* et de Marie Anne *Gousot* ; marié à Sophie Thérèse Claudine *Grand*, d'où postérité.

Le général Rouyer appartenait à une famille distinguée, un de ses frères Nicolas François, secrétaire de légation, chevalier de la légion d'honneur, était chevalier de Malte.

Jean Antoine Rouyer, baron de l'Empire par lettres-patentes du 26 avril 1810, colonel commandant-adjudant, membre du collège électoral de la Seine, Officier de la légion d'honneur, chevalier de St-Louis ; né à Pézenas (Hérault), le 13 juin 1771, décédé le 5 septembre 1831 ; marié, le 21 août 1810, à Marthe Catherine Jeanne *Maille*.

Voici les renseignements que donne Révérend dans l'*Armorial du premier Empire*.

Dans le *Dictionnaire historique et biographie de la Révolution et de l'Empire* 1789-1815, par le docteur Robinet, t. II, page 714, se trouve l'article de :

Jean-Pascal Rouyer, fils de Joseph François *Rouyer*, maître de poste de la ville de Pézenas, et de Marie Claire *Calmettes*, né à Pézenas (Hérault), le 17 mars 1761, décédé à Bruxelles (Belgique) le 22 octobre 1819. Elu le 6 septembre 1791, député à l'Assemblée législative pour le département de l'Hérault ; réélu le 5 septembre 1792 député à la Convention, il vote la mort de Louis XVI, fut encore réélu pour le Conseil des Cinq-Cents le 21 vendémiaire an IV, par son département.

Il dut être nommé général de brigade le 21 mars 1796.

Dans l'*Armorial de Révérend, Restauration*, l'on trouve à l'article Clary t. II, page 146, Malcy Anne Jeanne *Rouyer*, décédée à Paris le 29 août 1820, fille du général baron de l'Empire, mais il n'est pas indiqué de quel général elle était fille, elle naquit en 1790 à Béziers.

Jean Pascal *Rouyer* avait épousé Anne *Rauzier*.

Le mariage du général Rouyer avec Malcy *Julien de Villenouvette*, ne figure dans aucun des articles de Révérend.

De qui était donc fille la comtesse Clary ?

JEAN-HENRY.

—

Famille Six (LXXXVI ; LXXXVII, 65, 266). — M. Valleyres demande si la famille Six a encore des représentants ? Je puis lui dire que j'ai eu comme secrétaire de 1901, à Noël 1908, au dépôt de remonte d'Arles, le maréchal des logis Six, d'un régiment de chasseurs à cheval.

Il est mort subitement le 25 décembre 1908, laissant une femme et de jeunes enfants. Il était de Roubaix, où vivait encore, je crois, son père et peut-être un frère, et où il avait de la famille. Est-ce la même que celle recherchée par M. Valleyres ? Je l'ignore, mais c'est fort possible, étant de la même région.

O. DE M.

Digitized by Google

Le secret de Stevenson (LXXXVII, 194). — D'après la *Grande Encyclopédie* (XXX, 489), « sa mère lui avait transmis un tempérament nerveux et maladif (phtisie) ». Si ce n'est pas là le secret lui-même, du moins, ce détail peut mettre sur la voie.

J. P. HENRY.

—

Le général Travot (LXXXVII, 243). — Après la guerre de la Vendée, Travot passe à l'armée d'Espagne en octobre 1802. Durant les Cent jours, il revient dans l'Ouest et lutte énergiquement contre la tentative de Louis de La Rochejaquelein. Traduit en Conseil de guerre à Rennes, il fut condamné à mort, le 18 janvier 1816, — un peu pour sa conduite durant l'interrègne, beaucoup pour avoir capturé Charette, vingt ans auparavant.

Sa peine fut commuée en vingt ans de détention ; atteint d'aliénation mentale et gracié en 1819, il mourut dans une maison de santé de Montmartre, le 7 janvier 1836. Deux statues lui ont été élevées, l'une à La Roche-sur-Yon, l'autre à Poligny, sa ville natale. V. Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, passim. et à la *Table générale* des trois séries de l'ouvrage.

G. LENOTRE.

—

Viennot de Vaublanc (LXXXVII, 143, 218, 268). — Il y a en ce moment dans la marine de guerre :

1° Viénot de Vaublanc, capitaine de corvette ;

2° Viennot de Vaublanc, enseigne de vaisseau de 1re classe, embarqué sur le sloop « Aldebaran », de la station du Pacifique.

GWYNPLAINE.

—

Un curieux décret de la Convention nationale sur la noblesse (LXXXVII, 140, 200). — Il est plus curieux encore de constater que la Révolution, tout en attaquant les titres nobiliaires, permit ensuite à chacun de se choisir un nom à son gré, moyennant une simple déclaration faite à la municipalité de son domicile (26 brumaire an II, 17 novembre 1793). Mais le trouble fut tel que, dès le 6 fructidor an II (24 août 1794), il fallut ordonner aux gens de reprendre leur ancien nom. (Marcel Planiol, *Droit Civil*, I, 149).

L'idée, pourtant, n'était pas si sotte ; car, si les noms habituels et trop répandus se multipliaient indéfiniment, — *Leblanc*, *Leroux*, *Lebrun*, *Lenoir*, — l'administration finirait par y perdre ce qu'elle a de tête. Il suffit d'ouvrir un *Annuaire Militaire* pour s'en douter ; le roi d'Espagne, à l'occasion de la guerre et des recherches à faire en faveur des disparus, en a su quelque chose. « Quand on a un nom », disait un professeur américain de l'Université de Harvard, que j'entendais discuter la question avec un de ses confrères, membre de l'Institut, « c'est précisément pour se distinguer d'autrui ». Il ne serait pas surprenant que l'on revint par quelque détour à cette idée de la Convention, pour donner au moins plus d'élasticité dans le choix et l'individuité des noms.

Du reste, remarquait la *Revue d'Edimbourg*, à propos du livre de M. Bodley sur *la France*, l'importance que l'on attache en ce pays à des changements qui n'éveilleraient aucune attention chez les Anglais, surtout aujourd'hui que les privilèges nobiliaires ont disparu, et que la noblesse, vraie ou fausse, jouit, à tort ou à raison, d'un complet discrédit gouvernemental et politique, prouve combien peu le Français a le sens de la liberté (avril 1898 ; p. 535). A quoi l'on devrait ajouter qu'il n'a guère plus de sens pratique ; car, s'il regardait comment les choses de cet ordre se passent en Angleterre, où il y a peu de titres, et aux Etats-Unis, où il n'y en a pas du tout, il se convaincrait que, presque partout, les hommes s'égrainent, ou s'agrégent dans l'intimité, suivant les mêmes principes, règles et besoins.

Au début de 1915, l'honnête Président Wilson, homme de beaucoup d'illusions et de peu de psychologie, fut pris d'une vive ardeur de partir en guerre, non contre les Boches, mais contre ceux que Miss Edith Wharton appelle les « Heureux du Monde ». Il les anathématisa de toute son éloquence au collège de Berea, dans le Kentucky ; et ses thuriféraires firent chorus. Autant en emporta le vent. Aussi, lorsque le maréchal Joffre, parcourant les Etats-Unis, s'arrêta à Chicago, il fallut

Digitized by Google

tout l'héroïsme momentané d'une union sacrée pour amener des groupes de femmes, qui entendaient ne rien avoir entre elles de commun, à lui faire accueil. L'historiographe du voyage, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er août 1917), nous expose, à la p. 645, qu'il n'y a pas de castes aux Etats-Unis, après nous avoir démontré, à la p. 637, qu'elles y sont parfaitement infusibles et réfractaires.

Les vraies lois de la nature s'inquiètent peu des lois de l'Etat, ni des caprices de l'opinion. Les barrières, ici d'ailleurs, seraient toujours trop faciles à rétablir.

OLD NOLL.

—

Armoiries à déterminer : trois chats (LXXXVII,6,122,268).—Des membres de la famille Micault se sont établis dans les Pays-Bas dès la première moitié du XVIe siècle et y ont occupé pour la plupart des fonctions administratives assez importantes, notamment à Bruxelles. Ils y ont contracté des alliances et leur nom s'est éteint vers la fin du XVIIe siècle.

On peut consulter à leur sujet : De Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas, du Comté de Bourgogne*, etc., Gand 1870, t. III, p. 1369 à 1371 ; (Généalogie), t. II, 1865, p. 845-861-934 : t. III, p. 1286-1445-1551 ; t. IV, 1868, p. 1953-1955-1988.

A Bruxelles, il y a un beau triptyque ancien avec des portraits des membres de cette famille. Voir au sujet de cette peinture : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. III, 1889, p. 95-97, t. IV, 1890, p. 455, t. IX, 1895, p. 415 (Travaux de MM. J. Th. de Raadt et E. de Munck).

Pour la même famille, consulter : De Navorscher, t. XL, 1890, p. 160 et suiv.

Chanoine Hellin, *Supplément généalogique, etc., de l'histoire chronologique des Evêques et du chapitre exempt de St-Bavon à Gand*, Gand, 1777, p. 159-163-164-283-296.

Références in *Indicateur nobiliaire de Belgique, de France*, etc. Bruxelles, 1869, p. 415.

F. V. Gœthals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles*, t. II, p. 55.

J. V. Gœthals, *Miroir des notabilités nobiliaires*, t. I, p. 47-502-587-883.

Basilica Bruxellensis, etc. éditio altera. Mechliniae, 1743, t. I, p. 75-76-93.

J. A. Rombaut, *Bruxelles illustré*, t. II, 1779, p. 121.

Azevedo, *Généalogie de la famille Van der Noot*, 1771, p. 191.

Azevedo, *Généalogie de la famille Schooff*, p. 9.

C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, 1725, t. II, p. 119.

Tous ces ouvrages doivent se trouver à la Bibliothèque Nationale.

Dr RAEYMAEKERS.

—

Le coq des Eglises luthériennes d'Alsace et de Rhénanie (LXXXVI, 819, 895, 948, 184 ; LXXXVII, 69). — En France, assurément, de nombreuses Eglises catholiques ont un clocher surmonté d'un coq. D'ailleurs, dans ce pays, il y a peu d'Eglises protestantes, mais de simples temples sans clocher. En Allemagne, par exemple, dans le duché de Bade, où je me suis trouvé interné durant la guerre, les vraies Eglises aux clochers sont réservées au culte protestant.

Un jour, en promenade, un landsturm, professeur à l'Université d'Heidelberg nous accompagnait. A l'entrée d'un village voisin de cette ville, nous vîmes deux églises et deux clochers et nous lui demandâmes pourquoi ce simple village était doté de deux Eglises. « Vous voyez, nous répondit-il, l'une est surmontée d'un coq, c'est l'église protestante ; l'autre d'une croix, c'est l'église catholique. Et comme je lui faisais remarquer qu'en France, le coq surmontait souvent les clochers des églises catholiques, il me répondit : « Ici ce n'est pas ainsi, le coq est réservé au culte protestant ».

Qu'en est-il au juste ? C'était la première et la seule fois qu'on me fit cette remarque.

O. DE M.

—

« Inscriptions sur des pots de pharmacie » (LXXXVI, 910 ; LXXXVII, 32,69,221). — La premiere inscription est relative à la « Confection d'Hyacinthe » ; c'est une très ancienne préparation employée comme stomachique autrefois. On l'appelait aussi « Electuaire de safran composé ». On a supprimé dans cet électuaire

Digitized by Google

les hyacintes, auxquelles il doit son nom, ainsi que d'autres substances inertes. Peu employé aujourd'hui.

La deuxième inscription se rapporte à l'onguent des apôtres, je n'en ai pas la formule sous les yeux, mais il est tombé en désuétude.

La troisième est « l'Extrait de Mars Pommé », le mot de Mars est mis ici pour Fer : on sait que les alchimistes avait donné au fer le nom de Mars à cause du rapport mystérieux qu'ils supposaient exister entre ce métal et la planète de ce dieu.

L'Extrait de Mars pommé est une vieille préparation pharmaceutique presque oubliée aujourd'hui. Elle est composée de limaille de fer et de suc de pommes acides.

Chimiquement, c'est du malate de fer impur.

Je n'ai encore rien trouvé au sujet de la dernière inscription.

GEORGES BILLARD.

—

L'absinthe (LXXI; LXXXV; LXXXVI, 85, 125). — Ainsi qu'il a été déjà dit dans l'*Intermédiaire*, l'absinthe fut prise d'abord comme remède (teinture alcoolique d'absinthe, *Codex* 1732) et les Romains en connaissaient déjà les vertus stomachiques car l'absinthe fut longtemps vantée et recommandée, non pour ouvrir l'appétit, mais pour aider à la digestion.

Ce n'était pas un « apéritif », mais un « digestif ». Au lieu du glauque mélange dont il a été tant abusé, c'était une liqueur, dont on prenait un petit verre après le repas.

Ainsi, dans la nuit du 16 au 17 août 1829 — l'explosion du magasin de poudre précise la date — peut-on voir Alfred de Vigny et son ami Timoléon d'Arc***, dans *La Veillée de Vincennes*, se voir offrir par leur hôte, le vieil adjudant un verre « d'absinthe verte », au cours du concert de famille auquel les avait conduits leur rêverie.

L'absinthe était alors si peu considérée comme un vice qu'un inférieur n'hésitait pas à en offrir à ses supérieurs et qu'elle se prenait en famille.

La « purée » et la « mominette » ne vinrent que plus tard.

P.D.

Les poètes ouvriers (LXXXIV; LXXXV; LXXXVI et LXXXVII, 76, 224).— Aux noms indiqués par l'*Intermédiaire*, il y a lieu d'ajouter le nom de François Aubry, serrurier d'Avignon, résidant à Nismes.

Les œuvres de ce poète ont été réunies en un volume in 12, de 260 pages, publié à Nismes en mars 1827. A cette date, il avait 83 ans et produisait encore des vers. Aubry était hanté par les poésies de Maître Adam.

Il composa un vaudeville dans lequel il se mit lui même en scène, sous le nom de Maître Boury. Ce vaudeville était intitulé : le « *Festin de Pierre* ou l'*Ombre de Maître Adam*, chez l'auteur du « Délassement de la Forge ».

Aubry eut quelques panégyristes parmi ses compatriotes ; il fut notamment très louangé par M. Crémieux, le célèbre avocat qui fut ministre de la justice en 1870.

La réputation de ce poète ne s'étendit guère au delà de la région nimoise ; il est aujourd'hui complètement oublié : ses poésies ne présentent d'ailleurs que fort peu d'intérêt.

L. A.

—

Castet-Crabe (LXXXVI, 818, 988 ; LXXXVII, 80, 130). — Mille remerciements aux savants spécialistes de l'étymologie qui signent G. B. W. ; J. D. et Dr de Sarp. Ils ont montré que les phénomènes ethniques signalés dans les Landes se retrouvent un peu partout.

Mais je dois une mention particulière pour l'explication donnée par M. Marcel Baudouin de ces dénominations curieuses de *Capra mortua* et de *Ove mortua*, qui d'après lui dérivent du fameux mythe des *Animaux pendus*.

J'avoue que cette explication me paraissait infiniment probable, lorsque j'ai reçu d'un aimable correspondant un texte que je m'empresse de communiquer à l'*Intermédiaire* et qui semble ouvrir un horizon nouveau.

Dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, on lit d'après un vieux Martyrologe, à la date du 2 mars :

In Campania commemoratio sanctorum octoginta martyrum qui, cum nollent carnis immolatas comedere, nec caput capræ adorare, a Longobardis sævissimè cæsi sunt.

Donc, chez les Lombards, il y avait l'adoration de la tête de chèvre.

Digitized by Google

Reprenant ou amplifiant la question, je demanderai à mes savants confrères si ce culte de la chèvre ne s'est manifesté qu'en Lombardie, et si passant ou existant déjà dans les Gaules, il n'expliquerait pas ces dénominations antiques de La Crabe ou de l'Aoulhe mourte.

AURIBAT.

—

La baronne de Feuchères (LXI ; LXXII ; LXXIII ; LXXIV). — **L'ouvrage de M. Louis André sur la baronne de Feuchères** (LXXXII, 243). — Notre aimable et érudit collègue le « Bibliophile comtois » demandait si le volume consacré par M. Louis André, président de la Chambre à la Cour d'appel de Paris, malheureusement décédé, avait été l'objet d'une publication posthume ?

Non, pas encore, mais elle ne tardera guère. Par les soins de MM. Victor Perrot et Paul Jarry, le volume doit paraître d'ici peu, si nous sommes exactement informé, à la librairie Perrin, formant une suite désirée à l'*Assassinat de Paul-Louis Courier* et à *Madame Lafarge, voleuse de diamants*, par quoi le regretté Louis André avait attesté ses qualités d'écrivain en même temps que de magistrat averti et habile à dénouer l'embrouillamini de problèmes judiciaires jusque-là réputés insolubles.

L'Assassinat de Paul-Louis Courier, par ses moindres détails ce drame en rappelait un plus récent, dont, — à part un fâcheux homonymat — le nom de la victime était moins notoire, drame dont il fut beaucoup parlé et qui eut également son épilogue dans l'étroite salle de la Cour d'assises d'Indre et-Loire.

P. D.

—

Un poème inédit de Verlaine (LXXXVI, 287, 413). — Une édition nouvelle des *Romances sans paroles* vient de paraître dans la collection des Maîtres du Livre, elle reproduit l'édition princeps de 1874 en y joignant quinze poèmes d'inspiration anglaise tirés de *Sagesse d'Amour*, de *Jadis et Naguère*, de *Parallèlement*, de *Dédicaces et des Œuvres Posthumes*.

Dans une note (page 116) M. Adolphe van Bever cite la première strophe du poème *London Brigde* et regrette de ne pouvoir publier les « vers perdus ». Grâce à d'heureuses recherches, M. Marcel Coulon a, dans le *Problème de Rimbaud* reconstitué ainsi ce remarquable petit poème daté de Londres 1875 :

LONDON BRIDGE

ce grand fleuve de [boue
Roulent tous les débris fangeux de la Cité :
Tu verras par moment briller une clarté,
Une paillette d'or où le soleil se joue,
Et si tu peux, regarde à présent dans mon [cœur ;
Peut-être y verras-tu, quelque vague lumière.
C'est comme un souvenir de sa beauté pre- [mière,
Et c'est assez, vois-tu pour le rendre meilleur.

Car l'espoir est pareil au soleil qui se joue ;
Tous deux ont le pouvoir de créer ces clartés :
Quelques rêves divins pour les cœurs dé- [vastés
Et quelques reflets d'or pour les fleuves de [boue !

PAUL VERLAINE.

Ces vers reflètent l'état d'âme du pauvre Lelian au lendemain de sa sortie de la prison de Mons et expriment les regrets et les remords du malheureux, ainsi que son ardent désir d'obtenir de sa femme — qu'il aimait toujours d'un profond amour — le pardon et l'oubli des fautes passées.

ARMAND LODS.

—

Un ami de Verlaine à identifier (LXXXVII, 46, 180). — **Bibi la Purée.** — J'ai connu Bibi la Purée en même temps que Verlaine. J'ai quelquefois choqué mon verre avec le sien dans une distillerie de la rue St-Jacques où se débitaient des alcools frelatés à bas prix et que l'on appelait *l'Académie*.

Pour ce qui concerne Bibi la Purée, c'était un homme qui pouvait mesurer 1 m. 55 et qui portait généralement des vêtements mal faits à sa taille, ses manches étaient longues et la longueur de ses pantalons excédait celle de ses membres inférieurs.

On le rencontrait habituellement le soir sur le boulevard St-Michel entre la rue Gay-Lussac et la rue des Ecoles.

Sa spécialité était de se faire offrir un verre de café qu'il introduisait entièrement entre ses lèvres sans paraître d'ailleurs

Digitized by Google

accomplir un effort particulier, il rejetait la tête en arrière, relevait le pied du verre et d'un seul coup absorbait le liquide noirâtre qui lui avait été servi et auquel parfois un cognac quelconque avait été incorporé.

J'ai été plusieurs fois le provocateur de cet exercice peu ragoûtant.

Bibi la Purée était un bon type du *Quartier*, mais il n'est peut-être pas exact de parler à cette occasion du Procope devenu à l'époque un petit restaurant quelconque, après avoir connu la grande célébrité.

Il n'y avait pas que Bibi la Purée de notoire dans ces temps inoubliables pour ceux qui les ont connus, car auprès de lui passait dans les brasseries un nègre qu'on avait affublé du nom de Kroumir et qui, lui, absorbait un litre de rhum avec une *facilité* extraordinaire.

La notoriété de ce dernier est contemporaine de la conquête de la Tunisie.

Enfin on rencontrait encore une vieille femme qui était plus petite que Bibi la Purée et qui tirait la bonne aventure aux filles de joyeuse vie, elle se retrouvait le soir avec Bibi la Purée et le Kroumir pour aller gîter dans l'impasse Royer-Collard dont je ne suis pas sûr que ce grand homme serait fier d'être le patron, si ces mânes pouvaient se manifester. N.

—

Mieux vaut une injustice qu'un désordre (LXXXVII, 145). — Cette phrase ? Elle est dans les œuvres de Gœthe, dans le *Siège de Mayence* et voici le texte exact :

« Es liegt nun eimal in meiner Natur : ich will lieber eine Ungerechtigkeit begehen, als Unordnung ertragen. »

(Gœthe's Werke, Berlin 1881, t. XXV p. 161).

« Je suis ainsi fait, j'aime mieux commettre une injustice que de supporter un désordre ».

(Mélanges, par Gœthe, trad. J. Porchat, 1863, p. 169).

Cf. Barrès : *L'ennemi des lois* : Note sur le mot *Gœthien*, à propos d'une lettre de P. Bourget où la phrase de Gœthe est citée ainsi :

« Cela est dans ma nature. J'aime mieux commettre une injustice que de supporter un désordre ».

MÉJANES.

***

Le mot est bien de Gœthe. Il se trouve dans sa relation du siège de Mayence. Il le prononça pour se justifier auprès de son ami Core d'avoir sauvé la vie à un claviste mayençais menacé par la populace. Il avait voulu éviter des incidents violents sous les fenêtres, de son maître, le duc de Weimar.

« Je suis ainsi fait, dit-il, j'aime mieux commettre une injustice que de supporter le désordre ». L'injustice dans l'esprit de Gœthe était donc de laisser échapper un coupable et non de frapper un innocent.

Voir à ce sujet l'article de Rhenanus dans la *Revue rhénane*, juillet 1923 « Gœthe au siège de Mayence en 1793 ».

G. P.

—

Effluves (LXXXVII, 99, 224). — La remarque de notre collègue M. B. P. est fort piquante. Mais s'il a trouvé, dans l'édition Conard de *Madame Bovary*, le mot « effluves » au masculin, il n'a pas dû consulter le premier tirage de cette édition, celui de 1910. J'ai sous les yeux quatre éditions de *Madame Bovary* :

1° L'édition pré-originale (extraits de la *Revue de Paris*, précédés d'un faux-titre, celui-ci portant la date de 1856) ;

2° L'édition originale (1857) ;

3° L'édition Conard (1910) ;

4° L'édition de la Société du Livre d'Art, sortant de l'Imprimerie Nationale (1912).

Dans les trois premières, le mot « effluves » est au féminin ; dans la quatrième on lit : « effluves amoureux ».

LÉON S.

***

Flaubert et Bouilhet ne sont assurément pas les seuls à avoir commis la faute en question. Littré, tout en la blâmant, constate qu' « on fait souvent ce mot féminin ». C'est qu'une tendance profonde, et bien connue, du français, tend à faire passer au féminin les mots terminés par un *e* muet, surtout quand ils commencent par une voyelle ou une *h* non aspirée. Amulette, énigme, épithète, horloge, huile, intrigue, et bien d'autres, ont ainsi passé du masculin au féminin ; automne, hymne, orgue, hésitent quelque peu entre les deux genres ; orage, ouvrage, et

Digitized by Google

d'autres, sont bien souvent féminins dans le parler populaire. Il n'est pas étonnant que sur un mot relativement rare, comme effluve, même de bons écrivains suivent instinctivement, un beau jour, une impulsion aussi naturelle à la langue.

IBÈRE.

* * *

M. Crès, vient de publier une très belle édition de *Par les champs et par les grèves*, de Flaubert, brillamment illustrée par Henri Jourdain.

Le livre commence ainsi : Page 1.

Le 1er mai 1847, à huit heures et demie du matin, les deux monades dont l'agglomération va servir à barbouiller de noir le papier subséquent, sortirent de Paris.

Je fis remarquer à l'éditeur que je ne voyais pas bien deux monades sortant de Paris le sac au dos et la pipe à la bouche, que nomades me semblerait plus justement choisi.

M. Crès me répondit, par une très aimable lettre, qu'il avait suivi le texte de Flaubert déposé à la bibliothèque de l'Institut, que toutes les éditions antérieures avaient respecté ce texte, et il poussa l'obligeance jusqu'à me citer la *Monadologie* de Leibnitz.

Alors, je me demande si Flaubert, qui pourtant aimait à écrire en bon français, n'aura pas cédé à la tentation d'employer une expression pseudo-scientifique, ou s'il aura simplement voulu ébouriffer le bourgeois.

PRESBUS.

—

Vie de bâton de chaise (LXXXVI, 992 ; LXXXVII, 35, 226). — Bien que sans doute connue, je signale à nos confrères l'explication suivante que j'ai lue, il y a fort longtemps, dans je ne sais plus quel ouvrage. Je cite de mémoire :

Au temps des chaises à porteur, les deux hommes, les porteurs, étaient appelés, par suite de leurs fonctions, des « Bâtons », gens peu recommandables pour cette besogne subalterne, joueurs, buveurs, etc., et c'est de là, dit-on, que venait l'expression : « Mener une vie de bâton de chaises ». Une autre explication m'a été donnée : Les « chaises » portant les personnes de qualité étaient précédées d'un homme portant un bâton et écartant la foule.

JACQUES MOUNRO.

Monter en lapin (LXXXVII, 47, 226). — Voici ce qu'en dit le vicomte d'Avenel dans « L'Evolution des moyens de transport », page 89, Flammarion, éditeur.

« Au dernier rang venait le Cabas ou Carabas (sous Louis XIV), majestueuse case d'osier, attelée de 8 chevaux qui faisaient quatre petites lieues en six heures et demie pour mener l'humble solliciteur à Versailles : 26 personnes s'y entassaient, tandis que les « pots de chambre » n'en contenaient que six à l'intérieur, plus deux « singes » sur l'impériale, deux « lapins » à côté du cocher et deux « araignées » derrière comme ils pouvaient, etc.

O. DE M.

—

« Le Zouave du pont de l'Alma » (LXXXVII, 2). — Entrefilet publié dans *La Croix*, lors de la récente crue de la Seine, sous ce titre : *Notre voisin le Zouave.*

La route est courte, depuis le pont de l'Alma où le célèbre zouave de pierre est baigné par la Seine jusqu'à la rue Bayard où *La Croix* a continué de noter les progrès du bain. Avant qu'un journal s'installât dans ce quartier, la presse ne pensait guère à mesurer les progrès des crues du fleuve par le degré d'immersion du « chacal ». Un grand nombre de collaborateurs de *La Croix*, venant le matin à leur journal passaient à proximité du zouave ; ils y voyaient une échelle de l'étiage plus parlante qu'une règle graduée en chiffres. Ils exprimaient, par l'immersion du zouave, la hauteur de la Seine et le lecteur apprécia cette manière imagée de représenter le niveau des eaux menaçantes.

Paris n'a cessé de prendre un vif intérêt à son zouave qui, œuvre du sculpteur Dieboldt, n'est d'ailleurs que le portrait d'un zouave véritable, André Gody, né à Gravelines (Nord), combattant d'Afrique et d'Italie, de Crimée et de la guerre de 1870.

Gody, père de 5 enfants, mourut en 1896. Il était marbrier. Ses traits ont été gravées dans la pierre, mais longtemps dans les imprimeries, son nom est resté sur le marbre.

C. L.

—

Noms donnés au bétail (LXXXVI, 960 ; LXXXVII, 82, 133). — Voici quelques noms de vaches donnés par leurs gardiens *Landais* :

Amistouse : caressante.

Digitized by Google

Aghignouse : laborieuse.
Blanque : blanche.
Blancouse, blancote, blanquète : blanche.
Baléñte : vaillante.
Coquète : charmante, charmantine.
Menéte : gentille.
Mirgalhade : bariolée.
Mouréte : noirâtre.
Pigalhade, pighe, pigote : variée en couleurs.
Rousse, Rose, Rosine, Rouye, Rouyéte : (ceci se comprend tout seul).
Steline : constellée.

Voilà pour les vaches qui sont parfois aussi relevées par le titre de « marquise » ; à bientôt les bœufs, pour qu'ils ne soient pas jaloux, à condition, bien entendu, que cela intéresse les folk-loristes de l'*Intermédiaire*.

AURIBAT.

—

Le Vin de Suresne ou le Vin de Surin (LXXXVI ; LXXXVII : 80. 228). — Il semble en être des légendes comme de certains morts, il en est qu'il faudrait tuer. De ce nombre celle d'Antoine de Bourbon humant le piot et faisant carrousse à la Bonne Aventure avec de « bons compagnons ».

Tout d'abord, on s'était plu à attribuer ces petites fêtes et le fameux refrain à Henri IV qui l'aurait composé en l'honneur de la belle Gabrielle. Mais il fallut renoncer à cette fable, si tentante pût-elle paraitre, Henri IV n'ayant jamais habité avec Gabrielle le Vendômois, et de l'aveu d'un des plus notoires historiens du Vendômois, M. de Pétigny (*Histoire archéologique du Vendômois*, 1849) n'y ayant « aucun fondement de vérité dans les traditions locales qui veulent trouver des souvenirs de Henri IV et de sa belle maîtresse dans plusieurs manoirs du pays ».

A défaut du fils on se rejeta sur le père. La volumineuse compilation de l'abbé Simon, chanoine de la collégiale Saint-Georges (*Histoire de Vendôme*) prêta à cette substitution, car on y pouvait lire, médiocre référence :

Les nouveaux époux (Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret) passèrent tantôt à Vendôme tantôt à la Flèche les premières années de leur mariage, et ce fut pendant cet espace de temps qu'Antoine de Bourbon fit pratiquer des appartements dans une ferme de son duché de Vendôme nommé Prépatour. C'était là qu'il se retirait pour se délasser de ses parties de chasse, et qu'il s'entretenait familièrement avec les personnes qu'il aimait ; Rabelais et Ronsard étaient assez souvent de la partie.

Le mariage princier avait eu lieu, il est bon de le rappeler, le 20 octobre 1548, et cette même année, après avoir publié son *Quart livre*, Rabelais était retourné avec Jean du Bellay à Rome, pour ne rentrer en France qu'en 1550, où il obtint, à son retour, les cures de Saint-Martin de Meudon et de Saint-Christophe-du-Jambet. Il eût donc difficilement, ainsi que Ronsard sans doute, pris part à ces divertissements, « réunions plus que gaies » qui « avaient lieu surtout à la Bonne-Aventure, à une lieue plus bas et près d'un hameau qu'on nomme le Gué-du-Loir », spécifiait M. Ph.-J.-G. de Passac, « membre du Conseil général de Loir-et-Cher », (*Vendôme et le Vendômois*) qui démarquant l'abbé Simon avec une parfaite sérénité, avait gobé cette bourde sans barguigner, possédant, telle l'autruche, un estomac propre à digérer les plus dures matières.

Malgré son sens historique, M. de Pétigny ne put résister à la tentation d'accueillir cette légende — « Elle faisait si bien », c'était l'excuse que donnait en semblable conjoncture son ami La Saussaye. Seulement la Bonne Aventure avait définitivement remplacé Prépatour et on peut lire, non sans étonnement à la page 342 de l'*Histoire archéologique du Vendômois* :

Le duc de Vendôme était alors Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret. Antoine était aimable, spirituel et bon, mais faible et léger. Recherchant la société des jolies femmes et des gais viveurs, il se plaisait à les réunir dans le petit manoir de la Bonnaventure, près le Gué-du-Loir, qui appartenait à M. de Salmet, un de ses officiers. Là chacun donnait librement cours à sa verve, et improvisait de joyeuses chansons, parmi lesquelles on peut citer le refrain si connu de *La bonne aventure, au Gué*. Le couplet, immortalisé par Molière, *Si le Roi m'avait donné Paris, sa grand'ville*, ne peut avoir été composé que par Antoine lui-même.

Sous cette forme audacieusement catégorique, la légende prenait corps et se cristallisait. Le marquis de Rochambeau

Digitized by Google

osa la rejeter (*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, 1878) et M. Gustave Chanteaud, brave homme que j'ai connu, pharmacien avisé mais dépourvu de tout sens critique, n'eût qu'à l'emprunter à ses prédécesseurs pour la servir à ses petits enfants (*Précis de l'histoire de Vendôme, raconté par un grand-père à ses petits enfants*, 1902).

Ce *compendium* atteste d'excellents sentiments, mais relève par trop, au point de vue des sources historiques, de la méthode dosimétrique, chère au Dr Burggraeve, à laquelle l'ancien pharmacopole devait le plus clair de sa large aisance. Ce n'était point des ducs de Vendôme, mais des contes à dormir debout qu'évoquait le bon grand-père, dont on peut être surpris de voir invoquer l'autorité dans l'*Intermédiaire*. En ce qui touche Antoine de Bourbon et la Bonne Aventure, le regretté Jean Martellière, l'homme au monde qui a le mieux connu les vicissitudes de l'ancien manoir devenu ferme et les archives notariales et paroissiales du Vendômois, a pleinement démontré l'inanité de ces commérages.

Ainsi que l'établissait Jean Martellière dans son étude sur *La Bonne Aventure du Gué-du Loir. Ses propriétaires. Ses hôtes* (1907).

Antoine semble n'avoir jamais *habité*, ni le château de Vendôme, ni le Vendômois Loin d'être le seigneur débonnaire, flânant et baguenaudant dans ses domaines, que l'on s'est plu à nous représenter, tout au contraire Antoine, tout Duc de Vendôme qu'il était depuis 1356, tenait avant tout, précisément dans cette période qui s'écoule de son mariage à sa royauté de Navarre (1555), à demeurer le bon et fidele fonctionnaire du roi de France, très désireux de ne pas perdre sa place de gouverneur de Picardie et de capitaine de cent lances garnies. Presque constamment, pendant ces sept années on le trouve dans son gouvernement, et à la guerre, qui avait toujours lieu de ce côté. Et c'est parce qu'il était très souvent éloigné de sa femme, qui restait au logis, qu'il lui écrivait, et qu'on a pu former un recueil de ses lettres.

Loin d'avoir habité le Vendômois, Antoine n'y fit que de courtes apparitions, notamment en 1549, en 1556, en 1558 et en 1560 et durant ces brefs séjours, il était trop occupé des affaires qui lui tenaient au cœur pour avoir le loisir d'aller, souverain d'opérette, faire gogaille chez Nycollas Girard, dit Salmet (les enfants devaient supprimer Girard et s'adjoindre la particule), « barbier et valet de chambre du roi ».

Puis, qu'on veuille ne le point oublier, Antoine était jeune marié et si, suivant Brantôme, « la reine de Navarre estoit jeune, belle, et aimoit autant une danse qu'un sermon », l'amour des « temporelles » ne s'arrêtait point pour elle à la danse, la correspondance d'Antoine en fait foi. La jeune épousée eût sans doute trouvé maugracieux et eût difficilement supporté qu'Antoine allât passer ses soirées et ses nuits avec des compagnes d'ordre inférieur, à la Bonne Aventure, transformée en tourne-bride et en vide-bouteilles, où, après avoir vidé force rougebord et débobiné quelques couplets, on eût pincé — pour employer l'expression d'une grande dame, reproduit par Robert de Montesquiou — le chose de la bonne.

Jean Bouchet, en son *Panégyrique du chevalier sans reproche Louis de la Trémouille*, vantait la chasteté et la pudicité des femmes et filles de la maison d'Albret : elles se fussent sans doute mal accommodées de tels amusements.

Au surplus, si tentant que cela ait pu paraître, il semble difficile d'attribuer une origine vendômoise au refrain de la *Bonne Aventure*. Aucune des chansons qui ont été recueillies dans la région ne contient quoi que ce soit d'approchant.

Quant à mêler Ronsard à la confection de la « vieille chanson » du *Misanthrope*, dont seul différerait le refrain, légende encore, qu'il serait bon d'abandonner. Si le laurier convient au front du poète, celui ci ne doit pas, en manière de commémoration, être mis à toutes les sauces.

PIERRE DUFAY.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997 ; LXXXVII, 38.83, 134, 182, 230, 277). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire* fera suite à la première Table générale et paraîtra cette année.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique de ce travail délicat, a conduit la

Digitized by Google

nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

Bibliothèque municipale de Douai.

Bibliothèque de l'Institut national de France.

Docteur A. Lesur.

Librairie Coulet, Montpellier.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Le Cousin Jacques ; son perroquet et les enseignes à son nom — Les quelques documents qui suivent échappèrent à Monselet lorsqu'il écrivit la notice très documentée sur Beffroy de Reigny, publiée dans ses *Oubliés et Dédaignés*.

Tout d'abord, la triste aventure du perroquet perdu, objet d'une première lettre aux journaux.

12 avril 1795.

Il a été perdu le 9 avril, dans les rues Montmartre, des Vieux Augustins, ou environs, un perroquet gris à queue rouge, appartenant au citoyen Beffroi-Reigny, dit le Cousin Jacques. La personne qui le garderoit n'en jouiroit pas, n'étant pas nourri comme les autres. Récompense honnête à qui le rapportera à la maison de Beauvais, rue des Vieux Augustins n° 264.

Qu'advint-il de l'infortuné perroquet gris à queue rouge ? L'Histoire ne le dit pas.

Quatre ans plus tard, nouvelle communication à la presse, en raison des taquineries que certaines feuilles mal intentionnées prodiguaient à Beffroy de Reigny au sujet de l'enseigne *Au cousin Jacques*, adoptée par un magasin de nouveautés. La rectification est instructive à plus d'un titre :

17 Frimaire an VIII.

Au Rédacteur,

On a dit dans plusieurs journaux que je m'étois fait marchand de draps, et que je m'étois fait peindre à ma porte.

Je n'ai jamais été et ne serai jamais marchand de rien : je cultive les Lettres tout bonnement, et sans autre prétention que celle de faire exister ma famille. Mon commerce consiste dans quelques pièces de théâtre, qu'on joue deux ou trois fois par mois, et dont il me revient, pour honoraire, tantôt 6, tantôt 18 fr., quelquefois 30, mais rarement.

Le citoyen Pauchet, négociant probe et sincère, a paru désirer mon nom et mon portrait pour son enseigne, rue Jean-Jacques Rousseau, vis-à-vis la poste. L'estime singulière que je lui ai vouée m'a décidé à lui donner mon assentiment. Voilà où se borne mon commerce, et tout cet étalage de certains journaux qui ont cru faire des merveilles en me ridiculisant.

Le citoyen Pauchet n'est pas le seul qui ait pris mon enseigne (*sic*). Le citoyen Gillion, « Au cousin Jacques, est établi depuis 12 ans et plus dans la rue des Bourdonnois, avec la même enseigne. Un marchand bottier vient de s'établir à la halle, avec l'enseigne : « A la Botte du cousin Jacques ». A Lille, à Bordeaux, à Bapaume, plusieurs négocians de ma connoissance, ont pris de même mon enseigne (*sic*) depuis longtemps. On a bien pris celui de Marlborough, du Comte du Nord (1), de Buonaparte, etc, et certes Buonaparte me vaut bien, et personne n'a dit qu'il s'étoit fait marchand

Béfroy de Reigny.
dit le cousin Jacques
rue des Vieux Augustins n° 264.

« Buonaparte me vaut bien » est évidemment une perle. Le Cousin Jacques professait pour le général une admiration intégrale qu'il développe en un certain nombre de colonnes, dans son *Dictionnaire néologique*, mais leurs premiers rapports furent frais. Beffroy de Reigny était un vendémiairiste convaincu. Le récit de leur première rencontre chez le Directeur Carnot est à lire. (*Dict. néolog.* II. 197).

La cause du malentendu exploité par certains journaux était un autre négociant parisien que Beffroy de Reigny semble n'avoir pas connu et de qui l'enseigne se réclamait également de son effigie. Ce commerçant malencontreux et sans tact annonçait ainsi, dès germinal an VI, l'ouverture de son établissement :

Le Cousin Jacques prévient le public qu'il vient d'ouvrir son magasin de Draperies et d'Etoffes d'occasion, rue des Vieilles Etuves n° 2, au 1er, au coin de la rue Honoré, vis-à-vis celle de l'Arbre Sec. etc.

(1) Pseudonyme du roi de Danemarck pendant son séjour à Paris en 1772.

Digitized by Google

Le prospectus ne mentionnant pas le moindre nom, d'aucuns feignirent de croire qu'il s'agissait du cousin Jacques lui-même, et s'empressèrent d'épiloguer sur son prétendu avatar. Le citoyen Pauchet formulait bien sa réclame en termes analogues et sans mentionner son patronyme, mais son texte, moins amphibologique, ne prêtait pas, comme le précédent, à une regrettable confusion :

*Au Cousin Jacques, rue Jean Jacques Rousseau, vis-à-vis la grande poste, n*os *92 et 358. Draperies et autres étoffes à vendre en gros et détail,* etc. (Suit la nomenclature de ses marchandises).

Quant au citoyen Gillion, s'il exerçait bien en l'an VIII, rue des Bourdonnais, à l'enseigne du *Cousin Jacques*, il ne s'y trouvait pas depuis 12 ans. Il habitait encore en 1789 le cloître St-Germain l'Auxerrois, mais déjà à la même enseigne.

Le pseudonyme de Beffroy de Reigny était donc considéré comme une réclame éminemment séduisante, et c'est là un fait des plus rares. Les auteurs vivants popularisés nommément par des enseignes ne sont, en vérité, pas nombreux. Ceci établit victorieusement la notoriété dont jouissait cet écrivain abondant, qui n'est plus guère connu aujourd'hui que par sa jolie chanson, *Colinette au bois*, chanson dont il fit aussi la charmante musique. La lettre ci-dessus démontre également combien sa plume diserte était peu productive de pécune.

L'œuvre du Cousin Jacques, représentée par *La Petite Nanette*, opéra-comique dont il avait écrit les paroles et la musique, fut également un sujet d'enseigne. Lorsque Monselet écrivit sa notice, en 1863, il signala comme existant encore dans la rue du Four-Saint-Germain, une enseigne de *La Petite Nanette*. Il en avait existé une autre longtemps auparavant au n° 9 ancien de la rue Boucher, près la rue de la Monnaie, et qui servait également d'égide à un magasin de nouveautés. Je l'ai rencontrée dès l'an VI, alors que la pièce, représentée en l'an V, était encore « en sa plus verte nouveauté ». Je l'ai retrouvée en l'an IX, et enfin en thermidor an XIII, sur une facture qui fait partie d'une collection parisienne, celle de M. André Dupuis, *alias* Jean Kerhor, le distingué dioramiste.

Monselet ne s'est pas occupé des parodies provoquées par les œuvres de Beffroy de Reigny, et notamment par sa pièce la plus fameuse, *Nicodème dans la lune, ou la Révolution pacifique*. Il est de ces parodies que le Cousin Jacques admettait, telle *Nicodème dans le Soleil* par Déduit :

Comme il fallait que Nicodème du Cousin Jacques, dont la mode dura si longtemps, fut imité et parodié partout, un certain M. Déduit, auteur, acteur et chanteur du café Yon, a fait jouer près de cent fois une pièce de sa composition intitulée : « Nicodème dans le Soleil ». Ce Nicodème a été imprimé, et on en a fait plusieurs éditions, ce qui prouve le bon goût du public des Boulevards.

C'est Beffroy de Reigny, lui-même qui écrit ce qui précède, et de même ce qui va suivre.

Déduit, complètement oublié aujourd'hui, était alors qualifié *chansonnier national*. Avant d'être le premier sujet du café Yon, il avait fait les délices du *Café des Arts*, ancien café Alexandre, sur le même boulevard du Temple. Sa pièce, *Nicodème dans le Soleil*, avait été jouée pour la 1re fois le 11 juin 1791.

Une autre parodie, *Le Retour de Nicodème de la lune*, par Maillet, pièce qui semble n'avoir pas été publiée, n'eut pas l'heur de plaire au Cousin Jacques, qui en parla sans la moindre aménité.

Nous apprenons qu'un sieur Maillet s'est avisé de faire afficher à la porte du Délassement comique (*sic*) une pièce de sa façon qu'il intitute : « Le Retour de Nicodème de la Lune ». Ce petit trait de jalousie ne nous étonne pas ; il y dans Paris mille frelons pour une abeille. M. Maillet dont nous avons vu toutes les pièces nous permettra de lui dire que le « corbeau qui veut imiter l'aigle » n'a pas les rieurs de son côté, et que toutes les mauvaises copies du boulevard ne feront pas oublier l'excellent original du Théâtre Lyrique.

L'anonymat permettait au Cousin Jacques de donner quelques entorses à la modestie. Il est vrai que « l'excellent original » avait eu 400 représentations, et rapporté à son auteur 1600 livres !

BIBLIOPHILE ELIE.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

MAY 20 1924

LXXXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Avril 1924

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

N° 1600

31 bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1600

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

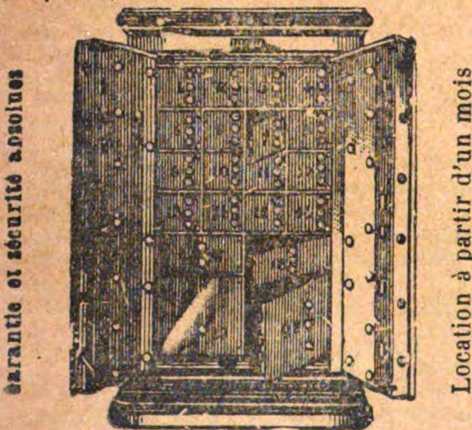
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées ; 35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier après de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indus[trie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance. Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (O... de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street, St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*. *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1[er] janvier.

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

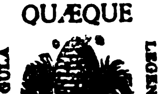
LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 20-30 Avril 1924.

N° 1600 N° 1600

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Co-listier. — C'est un mot nouveau que vient de créer le jargon parlementaire. Le co-listier, c'est le compagnon de liste, le candidat sur la liste duquel on est soi-même porté.

L'expression est claire ; elle n'est pas française. *Listier* signifie : celui qui fait partie d'une liste ; c'est un mot qui a été forgé pour les besoins du scrutin de liste. De quand date-t-il ? A-t-il un père ? En a-t-il plusieurs ? où le rencontre-t-on pour la première fois ? V.

Les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. — On vient de retrouver le cœur de Voltaire ; mais sait-on ce que sont devenus les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV ? M. Albert Mousset vient de publier un gros volume contenant les rapports inédits de Fernand Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris les trois premières années de la Révolution. En novembre 1790, ce diplomate écrit à son ministre à Madrid que, dans la nuit du 30, à deux heures du matin, on a transporté les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV dans la vieille maison mère des Jésuites.

Mais quelque temps après, cette maison fut vendue comme bien national et démolie.

Que deviennent les cœurs de ces deux rois ? J.

—

Expédition des Vendéens outre-Loire (novembre 1793). — Quel fut exactement l'itinéraire suivi par les Vendéens au retour, après les batailles de Dol et d'Antrain, depuis Fougères jusqu'au siège d'Angers ?

Comment expliquer ce passage des mémoires de Gibert (secrétaire général de l'armée d'Anjou et assistant de Stofflet), p. 117 :

« Entre Martigné-Ferchaud et Laval, l'ennemi avait fait des abatis de bois pour couper le chemin et y avait mis le feu, pour faire sauter les munitions des Vendéens ; on parvint à éteindre le feu, et les caissons passèrent sans accident ».

A. Chauvin.

Digitized by Google

Montigny en Gâtinais. — On cherche à savoir quels furent, jusqu'en 1600, les anciens seigneurs de l'agréable petit pays de Montigny en Gâtinais (sur Loing, Seine-et-Marne).

Pourrait-on avoir quelques détails sur ceux d'entre eux qui vécurent pendant la première moitié du XVIe siècle ?

MONTAR.

—

Famille de Béziers. — Le *Recueil d'Armoiries des Maisons Nobles de France* (1re série), de Gourdon de Genouillac, mentionne :

Béziers (de). Fascé d'or et d'hermine de six pièces.

Quelque aimable collaborateur pourrait-il donner des renseignements sur la généalogie de cette famille ? Existe t elle encore ?

XVI B.

—

Armoiries de Jean de Bernières. — Un obligeant confrère pourrait-il me donner les armoiries de Jean de Bernières et d'un sieur de Bonnières qui accompagnèrent en Normandie Guillaume-le-Conquérant? Je voudrais savoir également les armes de la famille Mallet et de la famille de Crécy.

La famille de Bonnières était encore représentée en 1850.

Le Vte DE REISET.

—

Eventails illustrés sur les « Voyages de Gulliver ». — En vue d'une étude, on désirerait trouver l'un des éventails de l'année 1730 environ, qui sont ornés de scènes tirées des *Voyages de Gulliver*. Ces éventails sont mentionnés dans l'Histoire des éventails de Rhead, mais la provenance n'est pas indiquée. Des recherches dans les musées n'ont pas abouti. Ces éventails se trouveraient-ils dans des collections particulières, comme on est fondé à le supposer ?

G. M. GOULDING.

—

La descendance du Duc de Guines. — André Gill. — Un article publié par un ancien diplomate, M. Van der Vrecken de Bormans, dans la *Revue d'Histoire Diplomatique* (janvier-mars 1924) sur le duc de Guines, homme de cour et ambassadeur en Angleterre sous Louis XVI, me remet en mémoire que le verveux caricaturiste de la Commune, André Gill, passait pour être de sa descendance. La légende est-elle exacte ?

Elle ne serait pas plus étrange, en somme, que l'histoire du peintre de Toulouse-Lautrec.

OLD NOLL.

—

Le Gras (Famille). — Quels liens de parenté unissaient la famille Le Gras, d'Auvergne, dont était l'époux de la baronne Louise de Marillac, à la famille Le Gras, du Maine, ancêtres des Le Gras du Luart ? Nous avons sur cette dernière famille les notes nécessaires ; par contre, nous recevrons pour celle d'Auvergne tous les détails désirables (armes, notes généalogiques, etc).

L. C.

—

Robin de la Tremblaie, marquis de Mortagne. — Les Robin, depuis le XVIe siècle au moins, seigneurs de la Tremblaie (Cholet, M. et L.) le devinrent de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) vers la fin du XVIIIe (?). Charles-Eugène, marquis de Mortagne, fut massacré à St-Domingue, en 1793. Sa famille ne revint pas habiter l'Anjou, après la Révolution. Depuis 1794, elle eut, comme fermier général de Mortagne et de la Tremblaie, Jean-Marin Boutillier de la Chèze, ancien maître des comptes de Bretagne, celui-ci succédant à son père.

La terre de Mortagne fut vendue en détail, vers 1803, par l'entremise d'un M. Levacher et celle de la Tremblaie, vers 1822. On serait heureux de savoir si la famille de la Tremblaie a encore des représentants. tous renseignements généalogiques seront reçus avec gratitude. Les archives de la Tremblaie et de Mortagne n'ont-elles point été sauvées, au moins en partie, par M. Boutillier de la Chèze ? Où se trouvent-elles ?

K. Z.

—

Romieu, pair de France ? — Dans le bilan établi par notre regretté confrère Edmond Beaurepaire pour l'année 1848

Digitized by Google

dans *Paris de 1800 à 1900*, je relève cette phrase :

Grotesque nomination de M. Romieu dont on fait un pair de France

Je n'ai trouvé nulle part la confirmation de cette distinction qui aurait été conférée au préfet légendaire de la Dordogne.

SAINT-AUDEMER.

—

M. Génie créé baron ? — Dans le même article il est dit que « de M. Génie on a fait un baron ».

Qui était ce M. Génie ? Est-il exact que Louis-Philippe ait octroyé à ce personnage le titre de baron, ce dont je n'ai trouvé nulle trace dans l'ouvrage du vicomte Révérend sur les *Titres et anoblissements sous le gouvernement de juillet* ? SAINT-AUDEMER.

—

Lettres inédites de George Sand jeune fille. — Je tiens de l'un des petits-fils du célèbre chanteur Dabadie, le créateur du rôle de Guillaume Tell à l'Opéra, que, suivant une tradition conservée dans sa famille, une série de lettres écrites par George Sand lorsqu'elle était jeune fille, aurait été possédée à une certaine époque par un frère de Lemoine-Montigny, Gustave Lemoine, qui épousa Loïsa Puget et qui collabora avec Dennery au fameux mélodrame *La Grâce de Dieu*. Lecture de ces lettres aurait été faite, un jour, par leur détenteur dans le salon de Mme Dabadie.

La *Correspondance de George Sand*, publiée en 1882 chez Calmann-Lévy, ne renferme que deux lettres d'Aurore Dupin avant son mariage, toutes deux adressées à sa mère. L'une d'elles est datée de 1812 (Aurore avait alors huit ans), l'autre du 24 février 1815, quand elle n'avait que onze ans. Les éditeurs de la *Correspondance* n'ont donc pas connu, ni utilisé les lettres de jeune fille détenues par Gustave Lemoine.

Il serait intéressant de savoir où se trouvent présentement ces lettres. Sait-on si Gustave Lemoine, qui est mort en 1885 a laissé des descendants et si l'un d'eux a, en sa possession, cette correspondance inédite de l'illustre romancière ?

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Super libris : Aigle fixant un soleil. — A qui appartiennent les armes suivantes :

D... à un aigle de... fixant un soleil de... à dextre et accompagnée de 3 aiglettes de... deux à senestre et une à dextre.

Crosse et mitre.

Chapeau à dix houppes.

FRANCOPOLITANUS.

—

Portrait de Mlle Mayer, maîtresse de Prudhon. — Nous avons eu occasion de voir une estampe *imprimée en couleur* représentant *mademoiselle Mayer* assise devant un piano, un peu de trois quarts à droite, elle est tête nue, la main droite posée sur les touches, tandis, que la gauche tourne un feuillet du cahier de musique placé devant elle. Derrière elle un tableau sur un chevalet ; l'écharpe rouge qu'elle a sur les épaules pend sur le bras et le dos du fauteuil sur lequel elle est assise. Le format est celui d'un petit in-folio en hauteur et la pièce ne comporte *aucunes lettres*.

Un érudit confrère connaît-il cette estampe que nous n'avions jamais vue, et pourrait-il nous dire le nom du peintre et du graveur qui l'ont exécutée ?

GUSTAVE BOURCARD.

—

Le « Reliquaire » d'Arthur Rimbaud. — Rodolphe Darzens était parvenu à réunir un certain nombre de pièces de vers inédits d'Arthur Rimbaud. Il s'était mis en rapport avec l'éditeur Genonceaux pour publier, en un volume, ces poésies dont il lui avait confié la copie. Des difficultés s'étant élevées entre Darzens et l'éditeur celui-ci fit paraître, en 1891, sous le titre de « RELIQUAIRE » un petit volume in-18 de 152 pages avec une Préface signée Darzens.

A l'apparition du recueil une saisie fut pratiquée à la requête de Darzens qui soutint que c'était sans son assentiment que le volume était ainsi publié et mis en vente, ajoutant que la Préface était un article emprunté par l'éditeur à la *Revue Indépendante*. D'après une note parue dans *l'Echo de Paris* du 14 novembre 1891, Genonceaux répondit que le *Reliquaire* ne constituait pas une contre-façon, que les poésies ainsi que la *Préface* étaient au-

thentiques et que Darzens lui-même en avait corrigé les épreuves.

Il est certain que la Préface de Darzens en 28 pages a été supprimée dans un très grand nombre d'exemplaires du *Reliquaire* et que le titre primitif portant la date de 1891 a été modifié, de sorte que la première édition avec Préface est devenue rare. Cette édition est recherchée par les admirateurs de Rimbaud. Ce poète est aujourd'hui fort à la mode, une certaine école cherche même à le placer bien au-dessus de Verlaine.

Pourrait-on nous dire si la saisie du volume fut suivie d'un procès et dans le cas de l'affirmative quelle solution fut donnée par les tribunaux à ce différend ?

ARMAND LODS.

—

Pentyer. — Dans le tome I de l'*Histoire de la Nation Française*, par Gabriel Hanotaux, page 429, il est question, à propos des types de maisons, d'une certaine catégorie d'ouvriers agricoles dénommés, dans la région bretonne : *Pentyer*, et dont les habitations sont appelées *Pentys*.

Quelles sont les particularités qui distinguent ces travailleurs tant en ce qui concerne les conditions qui les régissent qu'en ce qui touche le genre de travaux qu'ils effectuent ? Y a-t-il dans d'autres régions, des ouvriers analogues ?

J. D.

—

Ancienne pharmacopée. Les colliers anodins, et de la Chine. — Le 20 septembre 1755, la Faculté de médecine encourageait par son approbation la vente de « colliers anodins », qui favorisaient la pousse dentaire des enfants et calmaient leurs fièvres et convulsions. Granchez, le célèbre « clincailler » du quai Conti, propriétaire du « Petit Dunkerque », fournissait de ces colliers. Il eut même quelques démêlés avec des concurrents à propos d'objets analogues, mais d'une différente fabrication. Granchez prétendait ne vendre que des « colliers anodins » « véritablement anglais », qu'il vendait 5 livres. On trouvait aussi dans le commerce, visant au même but, des colliers de la Chine.

Sait-on encore ce qu'était cette panacée puérile ? Les colliers d'ambre que l'on emploie aujourd'hui, mais sans visées thérapeutiques, ne continuent ils pas, sans s'en douter, la tradition des colliers anodins et chinois ?

MAGHUZ.

—

Les Haies, les Quintes du Maine. — En parcourant un ouvrage sur le vieux Maine je vois à plusieurs reprises ces expressions sans que, dans le texte, je trouve rien qui en donne l'explication. Je lis cependant dans le *Dictionnaire topographique de la Mayenne*, par M. Léon Maître :

« Pontmain, ville avec étang, commune de St-Heller érigé en commune le 2 septembre 1876, chef-lieu d'un pays nommé les Haies du Maine, chatellenie comprenant tout le canton actuel de Landivy, plus Larchamp, Carelles, Hercé, Levaré, une partie de Desertines, Colombiers, la Dorée, St-Ellier, St-Berthevin, St-Mars sur la Futaie, Vieuxvy et le Loroux-de-Bretagne ».

C'est une nomenclature mais qui donne peu de renseignements sur le rôle qu'a dû jouer ce pays des marches de Bretagne et de Normandie à diverses époques. La contrebande du sel breton devait y être facile et les chouans particulièrement nombreux. Pourtant ils ne paraissent pas avoir formé le groupement distinct que l'importance de leur territoire comportait, je crois, et je serais désireux d'avoir à ce sujet des précisions.

Je pense que ce coin du Bas Maine combattit plutôt avec les Chouans de Rennes dirigés par la Tribonnière, Puisaye et Châlus, ceux de Vitré de Boisguy, et ceux de Domfront (Normandie) avec de Frotté. La contrebande active du sel faisait, de tous les jours, les relations entre ces pays très voisins et, sans doute, pour ne pas compromettre leurs familles la plupart des hommes de ce pays très religieux alors et très combactifs préférèrent se joindre aux groupes précités, ce qui expliquerait que le pays n'ait point eu, que je sache, de combats de quelque importance. Mais ce n'est là, de ma part qu'une supposition et je serais obligé à l'intermédiairiste qui m'indiquerait où je puis me documenter.

LA BR.

Digitized by Google

Réponses

—

Louis XIV, excommunié (LXXXVII, 139). — Le grand roi n'a pas été « nommément » excommunié ; peut-être l'a-t-il été par « personne interposée ».

On sait qu'en 1685, il s'éleva un conflit assez grave entre l'ambassadeur de France et le Souverain Pontife. Le marquis de Lavardin, envoyé de Louis XIV, avait émis la prétention d'étendre le droit de franchise et d'asile affecté à sa maison jusqu'à une très grande distance qu'on nommait « quartier », et de faire entrer dans Rome toutes sortes de marchandises sans payer d'entrée. Innocent XI, qui avait obtenu de la plupart des princes catholiques qu'ils renonçassent à ces droits abusifs, avait demandé au roi de France d'y renoncer à son tour. Louis XIV refusa et Lavardin, sur l'ordre de son souverain, fit poster autour de son palais, de ses quartiers et de l'église Saint-Louis des sentinelles chargées de faire respecter les privilèges qu'il prétendait posséder. Le pape irrité ne voulut pas accorder d'audience à l'ambassadeur de France et excommunia ce dernier. Comme, en vertu d'une fiction diplomatique, les ambassadeurs sont censés représenter la personne du souverain qui les envoie, Louis XIV peut être considéré comme ayant été excommunié dans la personne de son représentant ; c'est ce qui explique l'affirmation un peu trop catégorique de M. Madelin.

Un bibliophile comtois.

—

Le cervelet de Voltaire (T. G. ; LXXXVII, 137, 230, 245). — M. Jacques Brindejont-Offenbach a été assez heureux pour retrouver, ainsi que nous l'avons dit, le cervelet de Voltaire. Dans un article paru dans l'*Illustration* du 22 mars 1924, il raconte comment il a été mis sur la piste de cette relique.

Dans une de ses vivantes chroniques du *Temps* sur « La petite Histoire », M. G. Lenôtre, consacrant au cerveau de Voltaire une rapide et pittoresque étude concluait que, depuis 1870, on avait perdu la trace de cette relique.

Nous sommes heureux d'avoir retrouvé cette trace, et la relique elle-même, authentiquée par les documents indiscutables qui nous permettent de faire toute la lumière sur la question. Car le cerveau de Voltaire est possédé aujourd'hui encore par l'un des membres de la famille Mitouart, M. A. Monard, également détenteur de tous les certificats d'identification.

Et c'est grâce à l'obligeance extrême de M. Monard que le représentant de *L'Illustration* a pu contempler le cerveau de Voltaire, étudier les précieux papiers, enfin photographier toutes ces pièces rares.

L'urne de cristal où est conservée la relique et dont l'alcool s'est évaporé repose sur un socle de bois auquel est attaché le cachet de Mitouart, apothicaire, rue de Beaune.

Le premier en date des certificats d'authenticité que nous avons photographiés est ainsi conçu :

« Nous soussignés, docteurs en médecine, membres du Collège et de l'Académie Royale de chirurgie, et chirurgiens de Paris, certifions que, le... (date en blanc) nous avons procédé à l'ouverture et embaumement de Monsieur de Voltaire et que Monsieur Mitouart qui était présent à l'opération comme son apothicaire, et ayant fourni les aromates nécessaires à l'embaumement, désirant avoir une partie quelconque de ce grand homme, nous demanda le cervelet dudit Monsieur de Voltaire, le trouvant d'une substance plus belle et plus ferme que celui des autres humains, lequel nous lui donnâmes sur-le-champ et que celui qu'il a chez lui renfermé dans un bocal de cristal est bien certainement le véritable. En foy de quoi nous avons signé pour servir et valoir, à Paris, ce 21 septembre 1786.

Dubreuil, Burard.

Le docteur Rose Delépinoy, régent de la Faculté de médecine de Paris, qui présida aux opérations de l'embaumement, affirma également dans une autre pièce, délivrée après le décès du pharmacien, et dont nous reproduisons ci-dessus le fac-similé, l'authenticité de la relique ; témoignage confirmé par des attestations du marquis de Villette et du marquis de Villevieille.

Lorsque Mlle Mitouart hérita du cerveau de Voltaire, elle en fit cadeau à son cousin, M. Paul Verdier, par la lettre ci-jointe :

Paris le 22 septembre 1852.

Mon cher cousin,

« Dans la pensée qu'il te sera agréable de posséder un objet auquel mon père, de respectable mémoire, attachait quelque prix, je me fais un plaisir de te donner le cervelet de Voltaire : j'espère que tu seras

Digitized by Google

aussi aisé de le recevoir que je le suis, moi de te l'offrir.

» Je te prie, mon cher cousin, d'agréer, en même temps, la nouvelle assurance de ma bien sincère amitié.

V. Mitouart.

Après la mort des héritiers Paul Verdier, M. A. Valenciennes, membre de l'Institut, professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, écrivit la note suivante, qui accompagnait l'urne :

« Cervelet humain, déposé chez moi par M. Fourchy, notaire, quai Malaquais. Il l'a reçu de la succession des héritiers de M. Paul Verdier avec les pièces gardées à l'étude et qui prouvent et constatent que cette portion de l'encéphale est bien certainement le cervelet de Voltaire, pris et conservé par le pharmacien chargé de faire l'embaumement de l'homme immortel par les œuvres qu'il a produites.

« Il faudra donc remettre ce dépôt à l'étude de M. Fourchy. A. V.

Ainsi, fait acquis, irréfutablement, — et les mémoires de Bachaumont l'affirment — à la date du 27 juillet 1778, M. Mitouart, pharmacien à Paris, possédait le cervelet de Voltaire. Depuis, son fils, le Dr Mitouart, décédé en 1848, laissa le cervelet à sa fille Mlle Virginie Mitouart. Celle-ci comme il est dit plus haut, le donna à son cousin, M. Paul Verdier, le cervelet fit retour à Mlle Virginie Mitouart. Cette dernière mourut le 2 août 1864 et constitua Mme Monard, sa cousine, actuellement vivante, comme sa légataire universelle. Celle-ci recueillit le cervelet de Voltaire et le confia à son fils aîné, M. Alfred Monard, qui l'a actuellement en sa possession et qui déjà, le 19 octobre 1904, en réponse à cette question : « Où est le cerveau de Voltaire ? », avait écrit au directeur de *la Liberté* :

« Je viens de prendre connaissance aujourd'hui seulement de l'article paru dans *la Liberté* sous le titre de « Reliques errantes », à la date du 3 octobre. En ce qui concerne le cervelet de Voltaire, permettez-moi de vous faire savoir qu'il n'a jamais disparu, qu'il n'a jamais cessé d'être conservé par la famille de « l'apothicaire Mitouart » et que j'ai, en ma qualité de petit-neveu de M. Mitouart, cette précieuse relique en ma possession ».

Plus pour longtemps, d'ailleurs, car M. Alfred Monard, dans un but fort louable et une pensée très généreuse, a estimé que cette relique serait fort bien à sa place à la Comédie Française. Nous avons été personnellement assez heureux pour mettre en rapport le donateur du cervelet de Voltaire avec M. Emile Fabre. M. Monard, muni de tous ses certificats d'authenticité, a prié l'administrateur général d'offrir l'urne de cristal, ainsi que les papiers, au Comité, qui a accepté, comme on le pense, cette précieuse proposition. Et bientôt, sans doute, à côté d'un « fragment » de Molière assez peu véritable, on pourra contempler, non sans quelque émotion, ce qui reste aujourd'hui du cervelet de Voltaire.

*
* *

Un de nos correspondants déplore qu'on attache trop d'importance au cervelet qui n'est point le cerveau et ne correspond en rien au siège de l'intelligence.

Cette rubrique a pris une trop grande place dans l'histoire de Voltaire, pour que l'on s'arrête à cette observation scientifique.

I.

—

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42, 153, 202, 247). — Après la gravure, les corsaires, la sculpture, l'histoire, la poésie, la musique et la tête de pipe, la confiserie à son tour donna. Le célèbre Berthellemot, qui vendait ses sucreries au Palais-Royal, près du café de Foy, fournissait à la gourmandise publique des *bombons (sic) à la Buonaparte* ? Je dis le célèbre Berthellemot en raison de ce que certains de ses confrères se targuaient d'être ses élèves, entre autres Croisaz, marchand-confiseur qui exerçait son industrie rue de Thionville (Dauphine), n° 79, presque en face la rue Contrescarpe, (Mazet).

Berthellemot ne fabriquait pas seulement des *bonbons a la Buonaparte*, et je crois devoir citer ici quelques-unes de ses éditions, si j'ose dire, bien qu'elles n'aient aucun rapport avec le dix-huit brumaire. On trouvait chez lui des *bombons des grâces*, « qui flattaient tout à la fois l'œil et le goût ». En outre, et ce devait être quelque chose de supérieurement délectable, des *déjeuners de l'amour adressés aux Grâces*, « aussi jolis par leur forme qu'agréables par leur goût fin et recherché ». Qui nous dira ce qu'étaient de telles friandises ! On trouvait encore dans cette maison des *Cocardes nationales et bombons pareils* (sic) ; des *Ballons à la Célestine* ; des *bombons au petit matelot* ; des *bombons de fortune* ; « portant les 90 numéros de la Loterie nationale » ; des

Digitized by Google

bombons à la bonne aventure, etc. Tous « ces bombons » *portaient avec eux des vers analogues* (sic). Puis des spécialités moins curieuses : pistaches fondantes à la portugaise, au chocolat et à odeur ; bombons glacés aux ananas ; marrons et pralines glacés à la fleur d'oranger et à la vanille ; *pastilles galantes* à divers goûts, etc. Enfin des *Fleurs rivales de la nature* ; différents temples et groupes en sucre, et même des *assiettes carcassées*, (quid ? de carquois ? Peut-être assiettes ajourées ?) pour les desserts.

D'autre confiseurs de la même époque, an VII, Rousseau et Hubault, résidant rue de Buci, vendaient également des chatteries sucrées évoquant l'épopée Napoléonnienne : *Bonbons à la Paix*, *à l'Egyptienne*, *Pyramides*, *Obélisques en conserve*, (sic), à tous les goûts. De même « plusieurs monuments d'Egypte », en sucre probablement. Tout alors était à l'Egypte. On montrait au Palais-Royal, dans la galerie neuve, *l'oracle égyptienne*, « pièce de figure humaine haute de 1 mètre prononçant très distinctement plusieurs mots ». Quinze années auparavant, un abbé dont le nom m'échappe montrait déjà une *tête parlante*, première expression du phonographe. Ici se termine la documentation de l'an VII.

Quelques mots encore sur Manfredi et son poème, (*Alexandre ressuscité*), en vers italiens hexamètres et pentamètres », traduit en prose française, et dont une copie était délivrée à ceux des assistants qui en manifestaient le désir. Les auditions avaient lieu au cours des *Séances Littéraires et Harmoniques* données à l'Oratoire St-Honoré.

Le baptême de la rue de la Victoire, ex-rue Chantereine, ne fut pas la seule manifestation topographique parisienne provoquée par l'astre nouveau. Après que Bonaparte eut constitué la République cisalpine, noyau du futur royaume d'Italie, la rue de Valois du Roule actuellement comprise dans la rue de Monceau fut appelée officiellement : *rue Cisalpine*. Ceci se passait en thermidor an VI. La Restauration rendit à la rue de Valois son nom ancien, qu'elle conserva jusqu'en 1868, date de sa suppression.

MAG-MAR.

***

Avec l'an VI, apparaît sur les Registres de l'Etat-Civil de Toulon, le nom de Bonaparte donné à leurs enfants par des officiers, généralement des artilleurs de l'Armée d'Italie.

Le 16 ventôse an VI.. (6 mars 1798) on enregistrait un « François-Napoléon-Auguste » ; mais aucune influence politique n'avait déterminé le choix de ce prénom ; c'était simplement un acte de reconnaissance envers un bienfaiteur ; car le père du nouveau-né était : Auguste Aurel, associé, puis successeur de son frère l'imprimeur « Marc Aurel », que le futur empereur avait fait attacher comme tel à l'armée de Carteau et qui, à la suite de la reddition de Toulon, occupa l'imprimerie de Mallard, alors fugitif.

Si le 5 septembre de la même année, ce prénom de Napoléon fut encore donné, c'est que Virginie Teissière, femme d'Auguste Aurel, était la marraine.

Avec la gloire, la popularité du vainqueur d'Egypte grandit ; si le nom de Bonaparte disparaît dès l'an VII, c'est pour être remplacé par celui de Napoléon, qui se transforme quelquefois en Napolion, Napoliane ou se féminisant en Napoléontine, se changeant même, sous la plume d'un scribe distrait en Poléon.

GWYNPLAINE.

—

Les cercueils de Napoléon (LXXXVII, 189, 289). — Un témoin oculaire, le capitaine de vaisseau Jouan, écrit :

... Le dernier cercueil étant altéré, le commissaire du roi le fit enlever entièrement. Ce cercueil fut coupé par petits morceaux qui furent distribués aux *équipages* des trois bâtiments...

Le départ avait été fixé au 17 octobre ; mais...

Les bâtiments appareillèrent le 18 octobre à 8 heures du matin... Au sortir de la rade, l'« Oreste, se sépara de nous aux cris de : Vive le roi ! pour faire route pour sa destination le Rio de la Plata...

Dans une relation par S. F., d'après les notes des officiers de la « Belle-Poule », on trouve :

En sus des médailles commémoratives communes à tous, des médailles frappées en France... ont été distribuées par le prince de Joinville aux marins formant l'équipage de la chaloupe...

Digitized by Google

Entre ces lignes, et « tenant compte des us de la marine », et notamment des heures de repas à l'époque (9 heures matin et 5 heures soir, pour les officiers ; 6 heures matin, midi et 6 heures soir pour les marins), je lis :

Le cercueil fut apporté le 15 octobre dans la soirée, à bord de la « Belle-Poule », dont les charpentiers se mirent aussitôt à l'œuvre pour le débiter et scier en petits morceaux (égaux ou inégaux, peu importe). Le 16, dans la matinée, trois parts furent faites proportionnées au chiffre et à la qualité du personnel de chaque navire. Les parts revenant à la corvette et au brick leur furent envoyées dans des sacs de la cambuse. Ce même jour, 16 octobre, entre 1 heure et 5 heures, la distribution fut faite, à bord de chaque navire, par son commandant, dans la grand'chambre où chacun défila, comme pour les conseils d'avancement, devant le tapis vert sur lequel, en la circonstance, avaient été déposés et fragments de bois et médailles, or, argent, bronze à effigies et à inscriptions diverses.

Par *équipages*, il faut entendre, dans le cas présent, toutes les personnes portées sur les rôles ; S. A. R., chef de division, les commandants Hernoux, Guyet et Doret (1), les officiers, matelots et mousses des trois navires : les passagers, depuis le comte de Rohan-Chabot jusqu'au fidèle et dévoué Coursot, en passant par le commandant Marchand, de la mission le seul embarqué sur la « Favorite », alors que tous les autres membres étaient sur la « Belle-Poule ».

Il n'est pas douteux que les membres de l'expédition et le Prince commandant s'étaient servis antérieurement et que la répartition du haut en bas de l'échelle a a été faite, non d'après le principe de l'égalité, mais d'après le principe de la légalité ; que, par exemple, le lot du mousse Erigé ne fut pas semblable à celui du capitaine de corvette Charner, et encore moins à celui du général Bertrand.

(1) Par une singulière coïncidence, le capitaine de corvette Doret était un des jeunes officiers qui, à Rochefort, en 1815, avaient proposé à Napoléon de l'enlever sur un petit navire, qui aurait passé au milieu de la croisière anglaise, et de la conduire aux Etats-Unis.

D'après les effectifs, le cercueil devait fournir au moins six cents morceaux ; et un bien plus grand nombre, si les morceaux étaient égaux : dans l'un et l'autre cas distribués suivant la légalité.

Hochet, lieutenant de port à Cherbourg (fait chevalier de la Légion d'honneur en 1851, par le Prince-Président, en souvenir de son pilotage de la « Belle-Poule », en 1840) offrit, en 1865, à M. Liais, maire de Cherbourg, un petit morceau du cercueil impérial, de 2 centimètres sur 16 millimètres et de 4 millimètres d'épaisseur (LXIX, 296). Ce ne pouvait être qu'une parcelle qu'il avait sciée dans le morceau qu'il avait reçu.

Je sais que l'abbé Coquereau, à son arrivée en France, fit plusieurs cadeaux de ce bois d'acajou. Comme Hochet, l'aumônier de la « Belle-Poule » ne s'est pas démuni totalement d'un souvenir précieux que les médailles commémoratives n'auraient pas remplacé. Il a agi ici comme il l'a fait le 7 janvier 1841, quant au saule rapporté (Voir musée Carnavalet).

G. AB.

—

Le cœur de l'Amiral Duquesne (LXXXVII, 185, 297). — D'après la *Notice biographique et généalogique sur Duquesne et sa famille,* extraite du *Nobiliaire de Normandie* par M. de Magny (Paris, 1864, grand in-8°), et la *France protestante* des frères Haag, Abraham Duquesne a eu de son union avec Gabrielle de Bernières quatre fils, tous marins :

1° Henri Duquesne (1652-1722), qui épousa en avril 1683 une demoiselle Bosc, de Toulouse, et eut d'elle deux fils, Gabriel et Marc-Antoine, qui n'ont laissé que de faibles traces, et une fille, Louise Antoinette, qui se maria dans la ville franconienne d'Erlangen avec un gentilhomme irlandais du nom d'O'Bern; de ce mariage naquit un fils, lequel fut pasteur de l'église française de Halle et s'est fait un nom dans la littérature ;

2° Abraham qui, après la mort de son père, se convertit au catholicisme et mourut en Angleterre. Il avait un fils, Gabriel, lequel travaillait en 1725 pour le gouvernement anglais aux ouvrages de défense de la Jamaïque. Ce fils avait épousé à Londres Elisabeth, fille de sir Roger Bradshaugh, dont il eut un fils,

Digitized by Google

Thomas Roger Duquesne (1717-1793), vicaire à East-Tuddenham et mort célibataire ;

3° Isaac, qui se convertit au catholicisme en même temps que son frère Abraham;

4° Jacob, lequel, après la révocation de l'Edit de Nantes, alla s'établir à Saint-Domingue où il mourut en 1740. Il avait épousé Marie-Françoise-Madeleine de Soucelles.

La descendance du grand amiral paraît être éteinte en ligne masculine. Mais Duquesne avait des frères ; ceux-ci ont laissé une assez nombreuse postérité qui est peut-être encore représentée de nos jours. Ce sont sans doute ces arrière-petits-neveux du célèbre marin qui auront fait opposition au transfert du cœur de l'amiral à Dieppe.

Abraham Duquesne était resté en France, par faveur royale, après la Révocation, tandis que son fils Henri était obligé de se retirer en Suisse. L'amiral mourut à Paris le 1er février 1688 ; son corps fut inhumé au Bouchet, mais son cœur en fut retiré et transporté par son fils aîné à Aubonne, dans le canton de Vaud, où il doit se trouver encore.

En terminant, je crois devoir faire connaître que, le 10 décembre 1896, un abonné, qui signait Arx, a posé dans l'*Intermédiaire* (XXXIV, 17), sur la descendance et les alliances de l'amiral Duquesne, une question qui n'a pas reçu de réponse.

G. P. M.

—

Duché de Ligny (LXXXVII, 244). — Ce duché est un titre du 1er Empire accordé au vainqueur de la bataille de Ligny en 1815.

Voici quelques renseignements sommaires extraits de l'*Armorial du Premier Empire* de Révérend : *Girard* (Jean-Baptiste), baron de l'Empire (1808), duc de Ligny (décret impérial du 21 juin 1815). Général de division (1809), Commandant en chef à la bataille de Ligny, Pair de France (2 juin 1815).

Né à Aulps (Var) le 21 février 1776 et mort à Paris le 25 juin 1815. De son mariage avec Marguerite-Emmanuelle-Philippe-Perla Consolo (morte à Paris le 5 janvier 1833). [C'est la duchesse de Ligny dont il a été question dans l'*Intermédiaire* et qui a été l'objet de la question], sont issues 3 filles, dont 2 mortes sans alliances. La 3e *Augustine-Eugénie-Alfrede* (1815-1879) avait épousé le baron Albert-Emmanuel du Casse.

Nous ajouterons quelques notes succinctes. Le titre de duc de Ligny, quoique signé par Napoléon Ier, ne put, en raison des événements, être enregistré. Son petit-fils, le baron Robert du Casse, avait fait une demande, sous le règne de Napoléon III, pour relever le titre de duc de Ligny de son grand-père, mais il ne fut pas donné suite à cette demande.

L. Desvergnes.

***

Il n'a pas été question dans l'*Intermédiaire* des 20-29 février 1924 des Mémoires et Souvenirs de la duchesse de Ligny. Ces mémoires là n'existent pas, non que la duchesse n'eut été capable de les écrire (elle était aussi spirituelle que jolie, liée d'amitié avec Mme de Staël et Mme de Genlis, ayant un salon très fréquenté par les écrivains et les artistes du 1er Empire) ; mais enfin elle n'écrivit point ses souvenirs. Le titre de duc de Ligny ne fut pas conféré, comme l'indique la question posée dans le numéro des 20-30 mars de l'*Intermédiaire*, à l'un des trois généraux Gérard qui s'illustrèrent au cours des campagnes du 1er Empire, mais au général de division Jean-Baptiste Girard, blessé mortellement en 1815 à la bataille de Ligny.

Ces rectifications faites, voici dans quelles circonstances légales le titre de duc fut conféré au général Girard. Blessé 3 fois au cours de la bataille, ayant eu la colonne vertébrale brisée par son cheval, qui s'était abattu sur lui, il avait été transporté à Paris après la journée du 16 juin. De retour à l'Elysée, après le désastre de Waterloo, Napoléon chargea le duc de Bassano de la rédaction d'un décret créant Girard duc de Ligny, et il fit écrire au général le 21 juin par son ministre de la guerre Davout la lettre suivante : « L'Empereur, Général, a été satisfait de votre conduite à la bataille de Ligny-sous-Fleurus. Sa Majesté estime que, si chacun avait fait son devoir comme vous, nous n'aurions éprouvé aucun revers. Au milieu des préoccupations les plus tristes et

Digitized by Google

les plus importantes, l'Empereur a songé à reconnaître votre dévouement et vous a nommé duc de Ligny. Agréez, etc... ».

« Ce dernier titre, écrit le baron R. du Casse, petit fils du général Girard, dans son ouvrage précité : *Le volontaire de 1793, général du 1er Empire*, fut en quelque sorte mort-né, le général Girard, quatre jours après l'avoir reçu, ayant succombé des suites de ses blessures, ne laissant que deux filles, dont une seule s'est mariée et est devenue la baronne du Casse ».

Le général Girard avait épousé en 1799 à Ancone la plus belle personne de la ville Mlle Marguerite Emmanuelle Philippine Perla Consolo. Sa fille épousa en 1841 le baron Pierre Emmanuel Albert du Casse. officier d'état major, qui devint par la suite, en 1864, conseiller référendaire à la Cour des comptes, publia de nombreux ouvrages militaires, et mourut en 1893. Son fils était le baron Robert du Casse né en 1840, auteur d'une *Vie du général Girard*, et qui est mort lui-même il il y a quelques années.

Emile Campardon, qui a publié la *liste des membres de la noblesse impériale dressée d'après les registres de lettres patentes conservés aux Archives Nationales*, ne fait figurer le général Girard qu'avec le titre de baron, qui lui avait été précédemment conféré. Mais il ajoute que « le registre des lettres patentes ne comprend pas la période des Cent-jours, dans laquelle d'ailleurs (à en juger par le *Bulletin des Lois)* Napoléon ne conféra de titre nobiliaire qu'au seul Carnot, et cela en raison de ses fonctions de Ministre de l'Intérieur », ce qui est inexact, ainsi qu'on vient de le voir puisque le titre de duc de Ligny fut donné au général Girard le 21 juin 1815.

LAMOUREUX.

***

Le général, duc de Ligny, ne se nommait point Gérard, mais Girard. En outre, sa veuve n'a pas laissé de mémoires ni de souvenirs proprement dits ; la biographie du général a été écrite par son petit-fils, le baron Du Casse, qui, dans un ouvrage intitulé *Le volontaire de de 1793, général du 1er Empire*, a rapporté les récits que lui avait faits son aïeule sur son mari. Notre confrère A. d'E. pourra s'y reporter.

Le général Jean-Baptiste Girard, baron de l'Empire, fut grièvement blessé le 16 juin 1815, en enlevant la position de Ligny à la tête de sa division. Il fut transporté aussitôt à Paris, où il mourut de ses blessures le 25 du même mois. Napoléon l'avait créé duc de Ligny le 21 juin 1815, ainsi que le constate une lettre adressée à sa veuve par le ministre de la guerre. La rapidité avec laquelle les événements se succédèrent et la chute de l'Empire ne permirent pas la confirmation officielle du nouveau titre, qui ne fut pas reconnu par le gouvernement de la Restauration.

Le général Girard avait épousé en octobre 1799 Marguerite-Emmanuelle Philippine (dite Perla) Consolo, qui mourut à Paris le 3 janvier 1833.

De ce mariage naquirent trois filles :

1° Désirée-Marie Girard, née le 1er septembre 1800, morte en 1884, sans alliance ;

2° Elisa Girard, sans alliance ;

3° Augustine-Eugénie-Alfred Girard, née le 14 février 1815 (alias août 1815), décédée le 31 décembre 1879, mariée le 2 décembre 1841 à Albert-Emmanuel-Léon, baron du Casse.

Ils n'eurent qu'un fils, Robert-Emmanuel-Léon, baron Ducasse, qui fut un moment attaché au Ministère des affaires étrangères, et épousa, le 3 juin 1880, Marguerite-Gabrielle Cronigneau, dont :

1° Maurice ; 2° Marthe-Eugénie, née en 1883 ; 3° Marie-Thérèse.

Un baron Du Casse, non marié, est indiqué sur les annuaires mondains comme domicilié actuellement à Versailles, boulevard de la Reine, 67.

G. P. M.

—

Sénatorerie de Gênes (LXXXVII, 91, 203, 204). — Un message de l'Empereur, lu le 14 août 1806 au Sénat, était relatif à une Sénatorerie à créer dans les Etats de l'ancienne Ligurie.

(*Gazzetta di Genova*, 23 agosto 1806, n° 68, p. 270).

L'Empereur, (Décret 16 septembre 1808) choisit dans la liste présentée par le Sénat le Sénateur Saint-Vallier, et lui attribue la Sénatorerie de Gênes aux termes du Senatus-Consulte du 14 août 1806. Les deux autres candidats étaient les sénateurs Saint-Martin-Lamotte et Hédouville.

Digitized by Google

Par Décret Impérial le couvent des Pères de l'ordre de Saint-Benoit, nommé le *Boschetto*, fut assigné au Sénateur de Gênes comme palais d'habitation, et le Préfet de Gênes, (Décret 7 septembre 1808) chargea le Conseiller de Préfecture, M. Dattily, et M. Tourati, Directeur du Domaine de l'État, de chercher un autre logement aux Pères Bénédictins.

(*Gazzetta di Genova*, 24 septembre 1808, n° 77).

JOSEPH SOPRANIS.

—

Voltigeurs corses (LXXXVII, 236). — Ce bataillon fut créé par ordonnance du 6 novembre 1822 pour servir d'auxiliaire à la gendarmerie en Corse. Il se composait de 4 compagnies avec 1 capitaine, 1 lieutenant et un sous-lieutenant et à l'état-major, 1 commandant, 1 adjudant-major, 1 sous-lieutenant trésorier, 1 chirurgien aide-major. Ce corps fut réorganisé à 712 hommes le 17 juin 1845 et licencié par décret du 23 avril 1850. Un bataillon de gendarmerie mobile le remplaça.

Ces renseignements sont tirés de l'ouvrage de Liénart et Humbert intitulé : *Les Uniformes de l'armée française*.

Je pense que les hommes non libérables des voltigeurs corses entrèrent dans la première formation du bataillon de gendarmerie mobile. D'après la même source, l'uniforme donné par Chassaing est celui de 1845.

C. N.

* * *

Ce bataillon a été créé en 1822, supprimé en 1850. Formé pour servir spécialement en Corse comme auxiliaire de la gendarmerie.

Si cela peut être agréable à M. G. P. je me ferais un plaisir de lui communiquer personnellement les documents que j'ai recueillis sur ce corps et qui sont trop longs pour être insérés ici.

H. CORVISY.

* * *

On peut trouver dans Lienhart et Humbert au tome IV, p. 398, des renseignements précis sur ce corps de gendarmes. Créé le 6 novembre 1822, pour servir d'auxiliaire à la Gendarmerie Corse, composé de 4 compagnies, réorganisé en 1845 (17 juin) et fort de 712 hommes. Licencié par décret le 23 avril 1850 et remplacé par un bataillon de Gendarmerie Mobile. Ce corps restait en Corse. Mais par arrêté du 1er octobre, on créa pour servir d'auxiliaire à la gendarmerie d'Algérie 2 compagnies (l'une à Batna, l'autre à Philippeville) qui furent licenciées de 1852 à 1856. Elles avaient le même uniforme que les Voltigeurs Corses, sauf le nom indiqué sur le bouton et le fourreau de baïonnette semblable à celui de l'infanterie.

B. P.

* * *

Ce corps a été créé le 6 novembre 1822 et affecté à la 17e division militaire. Il devait coopérer avec la gendarmerie corse à la répression du banditisme. Réorganisé le 17 juin 1845 il reçut un effectif de 412 hommes, tous volontaires, anciens soldats ayant 2 années de service ou civils ayant accompli un congé. En 1850 la formation d'un bataillon de gendarmerie mobile pour la Corse amena la suppression des voltigeurs (23 avril).

Le *Dictionnaire Militaire* de Berger-Levrault, où je puise ces renseignements, décrit l'uniforme des chasseurs corses.

ARDOUIN-DUMAZET.

—

Rue Vieille du Temple en 1824 (LXXXVII, 236). — L'actuel n° 58 de la rue Vieille du Temple portait le n° 72 en 1846, suivant le précieux tableau de M. Taxil annexé au procès-verbal de la séance du 7 avril 1904 de la Commission du Vieux-Paris.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Princes allemands à Boudonville près de Nancy (LXXXVII, 236). — M. E. W. demande être renseigné sur l'état-civil de deux princes allemands, cités par l'*Almanach de Gotha*, comme ayant été domiciliés à Boudonville.

Boudonville n'est qu'un quartier de Nancy, situé au sud de Maxeville, dans la paroisse de St-Vincent et de Saint-Fiacre.

Il s'agit de deux princes protestants d'anciennes maisons régnantes d'Allemagne. L'un est le prince François de Hesse Philippsthal, né le 26 janvier 1805 et décédé à *Nancy*, le 23 juin 1861. L'autre est son gendre, le prince Erich de Waldeck Pyrmout, né le 20 décembre

Digitized by Google

1842, décédé le 24 octobre 1894 à *Platzdorf* dans le duché de Clèves.

Le prince François de Hesse Philippsthal s'est marié, morganatiquement, le 19 octobre 1842 à Gernsbach. dans le pays de Bade, avec Marie-Lindner, née le 5 février 1819 à Leonberg, petite ville souabe à l'ouest de Stuttgart.

Du mariage, morganatique, du prince François de Hesse Philippsthal sont issues deux filles, toutes les deux nées à *Nancy*. L'aînée, Marie-Constance, née le 13 mars 1847 ; la seconde, Marie-Victoire, née le 24 février 1859. Elles furent qualifiées ensuite de baronnes de Falkener.

L'aînée fut épousée à *Nancy* le 24 août 1869, par le prince Erich de Waldeck Pyrmont. Deux filles et un fils sont issus de ce dernier mariage, également morganatique. Des lettres patentes du duc de Saxe Meiningen, leur ont conféré le titre de comtes et comtesses de Grebenstein, en date du 12 septembre 1885. Aucun des descendants, issus de ces deux mariages, n'est marié.

FROMM, de *l'Univers*.

—

Une arrière petite nièce de Balzac (LXXXVII, 89, 206). — En ce qui concerne l'histoire de la prétendue sœur de Balzac dont les Goncourt ont parlé dans leur *Journal* et Arsène Houssaye dans un article intitulé : *Les dernières heures de Balzac* qu'il publia le 20 août 1883, je puis affirmer à M. Maghuz qu'elle est absolument fantaisiste.

M. Jacques de Biez, dans une étude qu'il fit paraitre dans le *Figaro* du 19 août 1913, sous le titre de : *Une sœur de Balzac à l'hôpital*, a fait justice de cette légende.

Il montre dans son article avec preuves à l'appui que la légende est née de ce fait qu'il mourut effectivement à *Beaujon*, le 1er mai 1844, une femme du nom de *Caroline Catherine Balzac*.

D'après les recherches faites par M. de Biez, cette femme naquit à Metz le 28 pluviôse de l'an VI de la République Française, c'est-à-dire en 1798 et qu'elle fut la fille de Jean Antoine Baudio Balzac, chirurgien major au 6e régiment de Cavalerie à l'armée d'Allemagne et de Françoise Aubry, son épouse.

Voilà donc un point acquis.

Quant à la jeune artiste américaine qui se fait appeler Jeanne de Balzac, il se peut, ainsi que le fait entendre M. le Bibliophile Comtois, qu'elle descende réellement de Henri de Balzac.

La difficulté maintenant est d'établir cette filiation.

Je remercie MM. Maghuz et le Bibliophile Comtois de leurs aimables réponses.

PAUL DE MONTZAIGLE.

—

La Marie de Brizeux LXXXVII, 3, 108). — Après la thèse de l'abbé Lecigne, on aurait pu croire, en effet, que tout était dit sur Marie et Brizeux, tant l'ouvrage emportait la conviction. Cependant, six ans plus tard, dans la *Revue Morbihannaise*, M. Pierre Laurent exposait les résultats de l'enquête à laquelle il s'était livré immédiatement après la publication de l'ouvrage de l'abbé Lecigne. Le 13 février 1898, l'abbé Lecigne avait écrit à Monsieur Laurent :

« La question de l'existence de Marie est effectivement tranchée dans mon travail. J'ai eu sous les yeux le journal intime de Brizeux et qui le sera toujours car un ordre du poète l'a condamné au feu ».

M. Laurent a estimé que ce journal intime avait besoin d'être contrôlé par d'autres éléments plus tangibles pour lui... et pour nous. Il a compulsé les registres d'état-civil d'Arzano et n'y a trouvé aucune trace de Marie-Anne Pellan. Par contre, il a relevé et publié de nombreux actes qui nous permettent d'établir le fragment généalogique suivant :

A) côté Bardouil (*Bardounn*, dans Brizeux) :

1° Guy Bardouil, mort le 10 floréal an XII, marié à Yvonne Courtet. Dont :

2° Thomas Bardouil, né le 30 frimaire an XII, marié le 14 février 1824 à Marie-Renée Pellan, fille de Guillaume et de Marie Kerlo, mort le 27 septembre 1846, dont :

a) Benjamin Bardouil, époux de Marie-Louise Hellegouarch, mort à Kérulvé en 1863.

b) Jean-Louis B., né en 1827, mort à Botven, le 15 septembre 1846.

c) Guillemette, mariée à Vincent le Rouzic et morte le 15 janvier 1850.

Digitized by Google

d) Jean-Marie Bardouil, retraité du port de Lorient et vivant en 1898.

B) Côté Pellan.

Guillaume Pellan, mort le 27 janvier 1852, veuf de Marie Kerlo. Dont :

a) Marie-Renée, née le 12 germinal an X, mariée à Thomas Bardouil, morte le 21 mai 1864.

b) Pierre, né le 29 frimaire an XII.

c) Jean-Marie, né le 5 février 1809.

d) Marie-Louise, née le 16 août 1810, épouse en 1832 Yves Courtet, morte le 18 mars 1854 laissant Marie-Louise Courtet, mariée à Jacques Le Roux, de Kérouel, vivant encore en 1898.

e) Marie-Yvonne, née le 30 août 1812, mariée le 17 février 1832, à Jean-Louis Rousselot, morte le 27 février 1846 dont un fils marié à N... veuve et encore vivante en 1898.

M. Laurent a interrogé toutes personnes qui de près ou de loin touchaient à Marie ou l'avaient connue. Chacun, à cette date, pouvait avoir des souvenirs précis sur Marie, morte 24 ans plus tôt. M. Laurent a donc reçu les témoignages de tous ceux de sa parenté encore vivant en 1898 : Jean-Marie Bardouil, Jacques le Roux et la veuve Rousselot. Tous témoignages concordent et affirment que Marie-Renée Pellan est la Marie de Brizeux.

Le témoignage de Jean-Marie Bardouil vaut d'être cité :

« Je suis bien né à Arzano en 1842. Marie Renée Pellan qui était en effet ma mère, est morte à Kérulvé, en Guilligomarch. Elle habitait avec une de ses filles, Guillemette. Après la mort de ma mère, j'ai habité quelque temps chez mon oncle Rousselot, à Kérouel. Assez souvent j'ai entendu ma mère parler de Brizeux. Elle a conté devant moi qu'au temps où elle habitait encore le Cleuziou, après son mariage, le maire d'Arzano était venu chez elle et lui avait confié un enfant sans lui donner le moindre renseignement sur son origine. Ma mère était payée comme nourrice Cet enfant devait venir de loin et appartenir à une famille riche » ..

Arrêtons la citation car nous arrivons sur le seuil d'un roman non éclairci. Tous les autres témoignages sont à lire ; il sera facile de les consulter dans la *Revue Morbihannaise* de 1904.

Si tout ce que nous avons appris sur ce sujet était infirmé par de nouveaux documents, il faudrait admettre que, de concert avec Brizeux, Marie-Renée Pellan a bafoué toute sa famille. C'est peu probable. Rendons grâce à M. Laurent d'avoir fixé des souvenirs alors saisissables et peu déformés, par le moyen d'une plume alerte et érudite. Il a solidement étayé la thèse de l'abbé Lecigne et nous sommes persuadés qu'aucune pioche ne viendra aujourd'hui démolir ce solide édifice.

Lieutenant HENRI D. d'A.

—

Le Testament de Beethoven (LXXXVII, 237). — Je trouve dans un Guide la maison de Beethoven à Bonn l'indication suivante :

N° 337 : Fac simile du Testament de Beethoven du 6 octobre 1802. L'original se trouve à la Bibliothèque de la ville de Hambourg.

Ce Guide est, en quelque sorte, un catalogue du Musée Beethoven, il en existe plusieurs éditions. L'édition de 1911 comporte des illustrations et des fac-simile de manuscrits.

Dr M. D.

***

J'ai lu il y a quelques jours, dans *Le Temps*, je crois, que l'alto de Beethoven, venait d'être donné au Musée de Bonn.

ASH.

—

Lord Byron, boiteux (LXXXVII, 44, 161, 211). — Dans la *Revue mondiale* (15 avril 1924), le docteur Cabanès publie un article sous ce titre : « Le pied bot de lord Byron », qui répond d'une manière définitive à la question posée. Il rappelle le discours présidentiel, prononcé à la séance inaugurale du Congrès de chirurgie en 1913, par le professeur Kermisson. Celui-ci avait été amené à examiner deux souliers orthopédiques, appartenant à l'éditeur anglais Murray, souliers qui avaient servi à lord Byron adolescent. Or, les deux souliers appartenaient au même pied, *le droit*. L'examen de ces chaussures permettait au docteur Kermisson de conclure que la difformité de lord Byron, consistait « en un pied bot varus équin, du côté droit », observation conforme à cette lettre que la mère de Byron, écrivait, lorsque l'enfant avait trois ans :

Digitized by Google

Le pied de Georges tourne en dedans ; c'est le pied droit ; il marche presque entièrement sur le côté du pied.

Cependant, pour le docteur Cameron, d'après une conférence récente, il s'agirait non d'un pied bot, mais d'une paraplégie (rigidité spasmodique plutôt que paralysie) du membre inférieur, résultant d'une lésion cérébrale : ce serait la maladie désignée sous le nom de mal de Lille.

Les observations faites sur les chaussures orthopédiques n'en demeurent pas moins probantes, au moins quant à la localisation de l'empreinte et à son aspect. I.

***

Mêmes références : BOGHAERT-VACHÉ, LÉO BOLOTI.

—

Digeon, fermier général (LXXXVII, 238). — Il est hors de doute que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un Digeon ou Dijeon a occupé des fonctions importantes dans les fermes du Roi. Je lis en effet dans le *Journal* de Joseph Vernet publié par Lagrange (Léon Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au XVIIIe siècle*. Paris-Didier et Cie, 1864) le passage suivant :

Mon fils aîné a commencé de travailler à l'Hôtel des Fermes du Roy dans les traittes dans [le] Bureau de M. Dijeon le mardy 8 octobre 1771.

Une seconde note nous donne le grade de M. Dijeon :

Mon fils aîné est entré aux Fermes le 8 octobre 1771 pour commencer à se instruire dans le département des traitts dans le bureau de M. Dijeon son directeur.

Ce haut fonctionnaire devait avoir des goûts artistiques car je note dans le même *Journal*, à la date du 21 septembre 1774, cette mention :

Pour un dessus de porte qu'a fait le fils de M. Vanloo pour M. Dijeon 24 livres.

D'autre part, M. Baissey trouvera dans les archives de l'état-civil de la ville de Cosne (Nièvre), à la date du 2 décembre 1847, l'acte de naissance de Rachel-Eugénie Rotillon, fille de Jean Louis R., et de Madeleine-Geneviève-Justine Digeon, son épouse.

HORA.

Lettres de Dumas fils à une pécheresse (LXXXVII, 238). — Avant que l'*Intermédiaire* eût posé la question, j'avais donné cette note à l'*Eventail* de Bruxelles :

La Revue de France du 15 mars publie, sous le titre *Lettres à une Pécheresse*, des missives inédites d'Alexandre Dumas fils.

De même qu'elle le fit, il y a un an, pour les *Lettres à l'Aimé* de Rachel, elle ne donne aucune indication sur la personne à laquelle celles-ci furent adressées. « Que le lecteur sache seulement, dit-elle, que ces feuillets furent écrits il y a environ un demi-siècle. Ils ont été légués au regretté Fernand Samuel par l'artiste même qui les avait reçus. »

Mais, cette fois encore, le mystère n'apparaît point impénétrable.

Il est facile, d'abord, de préciser en quelle année les lettres furent écrites. Les allusions que fait Dumas à l'autorité de Raymond Deslandes au Vaudeville, aux *Danicheff*, à *l'Etrangère*, les datent de 1876.

On voit aussi par ces lettres que l'artiste était née vers 1840 ; qu'elle appartenait à une famille — « si on peut appeler ça une famille ! » — qui l'éleva déplorablement ; qu'elle avait suffisamment pratiqué le théâtre pour être capable, pensait Dumas, d'interpréter, quoique ce ne fût pas de son emploi, un rôle comme celui de Mme Godefroy dans *Un Père prodigue* ; qu'elle avait fait un voyage à Londres en cette même année 1876... Tout ceci sans parler d'autres révélations qu'il ne convient pas de reproduire ici.

En voilà plus qu'il ne faut pour orienter les recherches. Et c'est dans l'entourage féminin, parmi les pensionnaires probablement de Fernand Samuel qu'il faudra chercher d'abord, — de Samuel qui dirigea la Renaissance de 1884 à 1891, puis fut durant tant d'années le directeur des Variétés.

Et j'ai ajouté, dans le *Soir*, qu'il ne m'étonnerait point, d'après certains traits, que Dumas eût songé à sa pécheresse en écrivant, dans le second semestre de cette même année, avec M. G. Fould : *La Comtesse Romani*, qui, signée du pseudonyme Gustave de Jalin, fut jouée pour la première fois, au Gymnase, le 16 novembre 1876. (Alexandre Dumas fils. *Théâtre des autres*, tome II ; comparez à la tirade de Cecilia : pages 331-332, l'avant-dernière lettre de Dumas : pages 260 à 263 de la *Revue de France*).

A BOGHAERT-VACHÉ.

Digitized by Google

Les Huet, famille de peintres et de graveurs (LXXXVII, 239). — Voici l'extrait de l'acte de décès de « Huet, Jean-Baptiste-Marie, tel qu'il a été publié dans l'*Etat civil de quelques artistes français*. Paris. Librairie Pagnerre, 1873.

L'an mil huit cent onze, le vingt huitième jour du mois d'août, trois heures de relevée.

Par devant nous maire... sont comparus... lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à neuf heures du soir, *Jean-Baptiste-Marie Huet*, peintre de la ci-devant Académie Royale de peinture, âgé de soixante six ans, natif de Paris, y demeurant, rue Hautefeuille n° 13, division du Théâtre Français, est décédé en la dite demeure, veuf en premières noces de *Marie-Geneviève Chevalier*, et en secondes de *Madelaine Vacavant*.

Registre du XIe arrondissement.

P. c. c. R. M.

—

La Tour du Pin La Charce (LXXXVII, 241, 303). — St-Allais donne une généalogie des Pajot dans son *Nobiliaire Universel de France*.

On y trouvera (tome XVI, p. 228) que Adélaïde-Marguerite Pajot qui épousa Jean Frédéric de la Tour du Pin, vicomte de La Charce, était fille de Charles François Pajot, sgr. de Juvisy, receveur général des finances d'Alençon, puis lieutenant de roi du Toulois, et d'Adélaïde de Boisjourdain (morte le 14 juin 1759) sa 1re femme.

Baron A. H.

—

Marceau (T. G. XLIV ; XLII ; LIII ; LXVII ; LIX ; LXXV ; LXX ; LXXXVII, 193, 258, 305). — François Séverin Marceau-Desgraviers est né le 1er mars 1769 et a été baptisé à l'église St-Saturnin à Chartres, paroisse de toute sa famille, sur les registres de laquelle M. Marcel pourra compléter ou vérifier ce qui suit.

Le Général mort le 20 septembre 1796, des suites des blessures reçues à Altenkirchen, était fils de François Séverin Marceau-Desgraviers, Procureur et Greffier en Chef du Baillage criminel de Chartres, et de Victoire Gaulier, sa 2e femme, et petit fils d'Augustin Gaullier, marchand tapissier, marié en la même église à Marie-Anne Thuillier.

Le père de Marceau eut 5 enfants en tout. De son 1er mariage avec Marie-Louise Françoise Salmon : 1° Emira, née le 11 juillet 1753, mariée à Antoine-François Sergent ; 2° Honorée-Suzanne, née le 9 avril 1761, mariée en 1788 à un veuf, père de 6 enfants, M. d'Haussy mort en l'an VII.

De son second mariage avec Victoire Gaulier ; 3° le général Marceau, mort célibataire ; 4° Josèphe-Désirée-Félicité, née le 24 juillet 1777, mariée à M. Guillard, député d'Eure-et-Loir au Conseil des Cinq Cents, mort en 1888, dont elle eut 4 enfants ; 5° Louis-Augustin Marceau-Desgraviers, colonel.

Le Conseil des Cinq-Cents commença par accorder une pension de 2000 livres à la mère du grand soldat, puis en 1806, Mme veuve d'Haussy se vit octroyer 1200 livres ; en 1808, Mme veuve Guillard, également 1200 livres. Elles demeuraient, 1, avenue de Neuilly, à Chaillot. En 1808 également, Mme veuve Guillard n'obtenait que 600 livres pour elle et ses 4 enfants.

J'ignore si le colonel Marceau a laissé postérité.

Lynx.

*
* *

Le général de Sambre-et-Meuse avait un frère, Louis-Augustin-Marceau-Desgraviers, né à Chartres, le 26 septembre 1778, colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la légion d'honneur et des Deux-Siciles, décédé à Ste-Ruffine (Lorraine), le 10 juin 1839. Consulter à ce sujet, *Notes et documents sur Marceau*, extrait de la *Révolution Française*, Paris, 1886. Ce travail a été fait par M. Charles Comte, le même qui publia *Marceau en Vendée*.

Le colonel Marceau avait un fils, mort jeune, paraît-il, et une fille, Rose-Amélie Marceau Desgraviers, née à Bruxelles, rue de Brabant, 7e section, n° 128. D'après l'acte de naissance (n° 2922 de l'année 1811, dont un extrait dans mes collections, le 31 du mois de décembre, Marceau était en ce moment-là major au 10e régiment de chasseurs à cheval.

Mme Rosamée Marceau, jusqu'à l'âge de 72 ans, a dû croire que la patrie avait suffisamment payé sa dette à la mémoire de son oncle et père en lui octroyant à elle un bureau de tabac dont la location lui rapportait à peine 200 francs par an..... En 1883, la

Digitized by Google

presse attira l'attention du public sur un situation si digne d'intérêt, et presqu'aussitôt le gouvernement accorda à la nièce de Marceau un bureau de tabac, d'une valeur moins dérisoire.

Comte, (*loc. cit.*).

La femme du colonel Marceau était née Annette van den Broeck, fille de Charles-François-Philippe van den Broeck, seigneur de la baronnie de Jamoigne (Luxembourg belge) et de Preisch (arrondissement de Thionville), avocat au Conseil de Brabant, second conseiller pensionnaire de la ville de Bruxelles, et de Marie-Anne-Marie van der Dussen de Kestergat.

Marie Josèphe-Henriette van den Broeck de Preisch, sœur de Mme Marceau, et veuve de M. de Martigny d'Erpigny, dernier seigneur de Gondelange (Grand-Duché de Luxembourg), est décédée à Versailles, rue de Montreuil, le 25 août 1859. Elle était mère de Fanny de Martiny, laquelle épousa M. Emile Clapeyron, l'ingénieur connu, qui construisit le chemin de fer de Versailles et dont une rue de Paris porte le nom ; celui-ci était veuf de Mlle Bazaine, sœur du maréchal.

Julie de Martigny, autre nièce de Mme Marceau, épousa le comte Varennes, officier démissionnaire en 1830, dont une fille Hortense, était mariée au vicomte de Valence de la Minardière, sous-préfet sous l'Empire, et demeurant au château de la Chambre, par St-Haron, Loire.

Léonard-Goswin van den Broeck, frère de Mme Marceau, rentier à Rodemack (Thionville), avait épousé Christiane-Sébastienne de Wallerand-Nonancour, issue d'une famille de chevaliers de Saint-Louis et dont la tante, du côté maternel, Sébastienne-Françoise de Humbert, était mariée au prince Christian de Loewenstein-Wertheim-Rochefort, général de cavalerie au service de l'Autriche.

Dans la descendance de Léonard-Goswin le nom de van den Broeck est éteint, mais il est allié à plusieurs beaux noms de l'ancien pays messin. Par les Nanot et les Herbelot, il se rattache à M. Charles Comte, auteur de l'ouvrage susmentionné.

EMILE DIDERRICH..

—

Montboissier - Beaufort- Canillac (LXXXVI, LXXXVII, 120, 218). — Les deux personnages qui intéressent notre confrère Bellefeuille ont effectivement existé et sont les suivants :

— Charles, vicomte de M.-B.-C., né le 17 mai 1753, mort à Paris le 21 mai 1836.

Inhumé à Picpus.

— Major des vaisseaux du roi, 1786.

— Député suppléant de la noblesse aux Etats généraux de 1789.

— Contre-amiral, 1816.

Epouse le 2 avril 1789, Elisabeth-Charlotte-Pauline-Marie de la Rivière (1771-1840).

— Il fut le grand père du dernier marquis de M.-B.-C. décédé en 1910.

— Il était fils de Edouard de M.-B.-C., vicomte de Canillac et d'Elisabeth de Troussebois.

— Il était petit-fils d'Ignace de M.-B.-C., vicomte de la Roche-Canillac et de Louise Motier de Champetières.

Charles-Philippe-Simon, baron de Montboissier, né le 30 août 1750, mort le 1er oct. 1802.

— Maréchal de camp.

— Député de la noblesse aux Etats généraux de 1789.

— Epouse le 22 janvier 1775 Françoise-Pauline de Lamoignon de Malesherbes. Il en eut 5 filles dont postérité actuellement représentée.

— Il était le fils de Charles-Henry-Philippe de M.-B.-C., vicomte de Montboissier et de Magdeleine-Charlotte Boutin.

— Il était le petit-fils de Philippe-Claude de M.-B.-C., marquis de Montboissier et de Marie-Anne-Geneviève de Maillé.

MEYZIEU.

—

Famille d'Orvilliers (LXXXVII, 241). — On trouve des renseignements sur les Guillonet dans les ouvrages bourbonnichons. J'ai vu une miniature de l'amiral chez les Jacquelot de Chantemerle de Villette qui, je crois, ont éteint ces Orvilliers.

SOULGÉ.

—

Roussel de Couroy (LXXXVI; LXXXVII, 242).— Marie-Edith Roussel de Courcy, née à Orléans le 16 décembre 1825, fille de Pierre-Louis Roussel, comte de Courcy et de Louise-Julie-Adèle de Neverlée ; mariée à Paris (Xe) le 19 avril 1845 à

Digitized by Google

Jean-François-Albert du Pouget de Nadaillac, né à Londres le 16 juillet 1818, fils d'Arnoul-François-Léopold-Odile-Sigismond du Pouget, marquis de Nadaillac, mort à Paris le 23 avril 1837 et de Catherine-Marie Mitchell, morte à Mayfair (Middlesex) le 4 juillet 1844. (Cf. comte de Chastellux, Etat-civil de Paris, 495).

La famille Roussel de Courcy porte : *d'argent à 2 jumelles de sinople, acc. au centre de l'écu de 2 cotices en bandes d'azur, et en pointe de 2 cotices en barres, de même.*

BRONDINEUF.

*
* *

Le général Marquis du Pouget de Nadaillac en retraite pourrait répondre à cette question.

A.

—

Comte J.-H. de Santo-Domingo (LXXXVII, 242). — Les Santo Domingo ont été représentés à la Martinique, à Nantes et aux environs de Bordeaux. On trouvera des renseignements sur cette famille à la B. N. Cabinet des titres :

Pièces originales 2748.
Dossiers bleus 598.
Carrés d'Hozier 572.
Cabinet d'Hozier 344.
Nouveau d'Hozier 300.
Cherin 187.

Et dans : Marquis de Granges de Surgères : *2500 actes de l'Etat civil.* Nantes 1895, in-8.

Baron A. H.

—

Le Général Travot (LXXXVII, 343, 309). — M. A. Chauvin trouvera, sur le général Travot, tous les renseignements qu'il désire dans tous les Dictionnaires biographiques possibles, sans compter les Histoires de la Restauration. Ses tentatives pour sauver la vie de Charette qu'il avait fait prisonnier n'avaient pas été sans lui faire des ennemis. Ceux-ci attendirent jusqu'à la seconde Restauration pour le faire déférer au Conseil de guerre siégeant à Rennes, dont le président, l'ignoble Canuel qui avait servi sous ses ordres, puis combattu contre lui, le fit condamner à mort pour avoir servi Napoléon, pendant les Cents-Jours, malgré le serment prêté au Roi Louis XVIII, en 1814. Son pourvoi en révision fut rejeté et le Roi commua sa peine en vingt années de prison. Toutes ces vicissitudes altérèrent la raison de ce vaillant soldat. Interné à Ham, il devint fou. Il est mort dans une maison de santé à Montmartre, en 1836.

H. BAGUENIER-DESORMEAUX.

*
* *

Notre confrère trouvera les renseignements qu'il désire obtenir sur le procès et la condamnation du général Travot en 1816 dans tous les ouvrages biographiques et historiques, et particulièrement dans le volume V de l'*Histoire des deux Restaurations* d'Achille de Vaulabelle (Ed. Garnier, 1874, pages 257-262).

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Vatout, les circonstances de sa mort (LXXXVII, 94, 266). — Se reporter, concernant Jean Vatout, dit Julien, auteur de l'*Ecu de France* et du *Maire d'Eu*, joyeusetés quelques peu scatologiques qui ne l'empêchèrent point d'être de l'Académie et qui, avec quelque vraisemblance, passa pour le frère de Louis-Philippe, aux rubriques suivantes : « Vatout », XXXVII : 220 ; « Jean Vatout, frère de Louis-Philippe », LXI : 839, 979 ; LXII : 79, 148, 240, 302 ; « L'Académicien Vatout : sa naissance, ses poésies légères » LXXVI : 382 ; LXXVII : 62, 169, 500.

En dehors des *Mémoires de la comtesse de Boigne*, on peut consulter, entre autres : Arsène Houssaye, *Confessions*, II, p. 261, 326 ; Edmond Biré : *Victor Hugo, après 1830* : II, p. 62 ; F. Loliée: *Les femmes du Second Empire*. p. 154-155 ; Simond et Poinsot : *La vie galante aux Tuileries*, p. 243.

P. D.

—

Prénoms singuliers (T. G. 726 ; LXXXVI, 986 ; LXXXVII, 275). — J'ai eu l'occasion de traiter cette question dans une lecture que j'ai faite à la séance publique de l'Académie de La Rochelle le 5 février 1831. (Lecture éditée chez Champion en 1881). J'y ai relevé entre autres et notamment quelques-noms bizarres par exemple, dans le monde féminin, ceux de Fraise, Groseille, Persillette, Luzerne, Tomate, Pintade, Ivraie, Allègne, etc., et pour les hommes, ceux de

Digitized by Google

Platane, Fougère, Radis, Orge, Avoine etc., etc.

Mais puisque l'occasion se présente, j'en profite pour rappeler un souvenir plaisant de mon pays d'Aunis. Il y avait dans l'une de nos communes un secrétaire de mairie, en même temps garde champêtre, qui reçoit un jour la visite d'un de ses concitoyens qui lui dit : « Mon cher ami, je vais t'apprendre une bonne nouvelle. Ma femme vient d'avoir un joli drôle dont je viens te déclarer la naissance ». — Le secrétaire prenant son registre lui dit : « Quel est son prénom pour que je l'enregistre ». — L'autre lui répond : « Son prénom ? Je ne sais pas, ma femme ne me l'a pas dit, et moi je n'en ai pas choisi ». — Mais comment faire, dit le secrétaire ! Ah ! c'est bien simple, on va lui donner le nom du saint du jour. Il prend donc son calendrier, « Sapristi, dit-il, mais nous sommes un dimanche, pas de saint. — Oh ! c'est bien simple, donnons lui donc le nom de notre dimanche, il s'appellera Lætare » ; ce qui fut fait, et le jeune Aunisien conserva ce nom toute sa vie.

GEORGES MUSSET.

***

Relevé dans un *acte notarié* (minute aux mains d'un notaire de *Nantes*) les 4 prénoms suivants, tous monosyllabiques, commençant par la même lettre et portés par la même personne :

Lô, Lin, Luc, Loup. Quatre saints bien authentiques.

D. ROY.

***

Une sœur de Mlle Delvair, de la Comédie Française, s'appelle République Delvair.

F.

—

Armoiries à déterminer : trois chats (LXXXVII, 311,6,122,268).— A la page 269 du n° 20-30 mars 1924 il faut lire *Nettine* et non *Messine* comme on l'a imprimé par erreur.

A. DE MÉRÉVILLE.

—

Armoiries à déterminer : dix pièces (LXXXVII, 243). — Ces armoiries sont, vraisemblablement, celles de la famille d'Aligre, qui porte : *burelé d'or et d'azur, de dix pièces ; au chef d'azur chargé de trois soleils d'or*, et qui compte, notamment, deux chanceliers de France et un premier président au parlement de Paris.

G. A. P.

—

Hugo et Dumas étaient-ils nobles ? — Les armoiries de Victor Hugo (T. G. : 434, 435 ; XXXIX, 442, 651 ; LII : 196, 300, 359 ; LIV : 416 ; LXVI, 215 ; XLV, 329, 395, 449, 509, 572, 617, 675, 795 ; XLVI, 679 ; L, 601 ; XLVI, 680 : LXIV : 744 ; LXXXV : 140, 253, 397, 691 ; LXXXVII : 57, 121, 215, 255). — On la pouvait croire définitivement réglée cette question de la prétendue noblesse de Victor Hugo et on voit à combien de réponses elle a déjà donné lieu, pour conclure, naturellement, à la négative. Elle reparaît, cependant — tel le fameux serpent de mer, ce « canard ophidien » que connurent jadis les lecteurs du *Constitutionnel* — si bien que, au risque de me répéter, je crois devoir donner quelques précisions touchant le général Hugo et les seules armes auxquelles il ait jamais eu droit,... et en Espagne envahie, encore ; car, de même que son titre de comte, elles ne furent jamais enregistrées en France.

En récompense des défaites qu'il avait infligées à l'Empecinado, le roi Joseph avait accordé à Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, général au titre espagnol, le titre de comte de Siguenza et Cogolludo, avance, dans une note du tome II de son *Armorial du premier Empire*, le vicomte A. Révérend, donnant par inadvertance le bénéficiaire de cette faveur pour le grand-père et non comme le père du poète.

Siguenza ou Cogolludo, ce titre espagnol ne fut jamais l'objet d'aucune confirmation impériale et ne pouvait légalement prendre place dans l'Armorial du premier Empire. Il ne semble pas, d'ailleurs, que Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo ait eu particulièrement à se louer de Napoléon, qui ne reconnut pas davantage le grade de général que lui avait accordé son frère et qui, à deux reprises, le chargea de la défense de Thionville avec les épaulettes de major.

La Restauration lui fut plus favorable. Après lui avoir accordé la croix de l'ordre

Digitized by Google

royal et militaire de Saint-Louis (1er novembre 1814), tout en le mettant en demi-solde, elle lui reconnaissait vingt jours plus tard le grade de maréchal de camp (général de brigade), pour prendre rang à la date de sa rentrée en France (11 septembre 1813).

Enfin, le 5 juin 1825, le *Moniteur universel* annonçait la promotion depuis si longtemps désirée vers laquelle tendaient depuis des mois les efforts du fils : « M. le Maréchal de camp Hugo vient d'être nommé lieutenant général ».

L'*Ode sur le sacre* avait sans doute plus fait pour cet « avancement » que la bonne volonté de M. de Chateaubriand, de M. de Clermont-Tonnerre, voire du duc d'Angoulême. Un commandement manquait seul au nouveau divisionnaire.

Quant aux armes accordées par Joseph, roi d'Espagne, au général Hugo, qui, au surplus, négligea de les faire enregistrer, le cachet que fit graver le fils et dont il scella bon nombre de ses lettres à son père, permet de les lire ainsi :

Ecartelé : au 1er d'azur, à l'épée en pal d'argent garnie d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent ; au 2e de gueules au pont de trois arches d'argent maçonné de sable, soutenu d'une eau d'argent et brochant sur une forêt de même ; au 3e de gueules à la couronne murale d'argent ; au 4e d'azur au cheval effrayé d'or.

Comme on comprend que le « vicomte Hugo, pair de France » ait préféré faire figurer dans l'*Armorial historique de la noblesse de France* les deux merlettes de sable des Hugo de Lorraine, auxquelles il n'avait aucun droit et que continuèrent à porter en Allemagne, les Hugo de Spitzemberg.

PIERRE DUFAY.

—

L' « Errotika biblion » attribué à Mirabeau, a-t-il eu une suite ? (T. G. : 593-594 ; LXXXVII, 244). — Il convient de se montrer très circonspect touchant l'attribution à Mirabeau de certains écrits licencieux publiés ou réédités sous son nom. Outre que ce fut toujours une manie de la librairie clandestine de couvrir sa marchandise du pavillon de paternités illustres, on a joué sur le nom celui de Mirabeau désignant tantôt le vrai Mirabeau, tantôt son frère cadet, Mirabeau le jeune, autrement dit Mirabeau Tonneau. Ce fut le cas pour le *Recueil de contes* publié en 1753, un an avant sa naissance, pour les *Œuvres posthumes et facéties* et pour la *Morale des sens ou l'Homme du siècle*, 1781. Encore les deux premiers de ces trois ouvrages sont-ils vraisemblablement dus à Henri Pajon.

Au vrai, les seuls les *juvenilia* de Mirabeau pour lequel on ait une quasi-certitude, sont l'*Errotika biblion* et « Ma conversion ou le Libertin de qualité ». Un passage souvent cité, non sans quelque inexactitude, d'une lettre écrite du donjon de Vincennes à Sophie de Monnier semble confirmer la première de ces attributions :

> Je comptais t'envoyer aujourd'hui, ma minette bonne, un nouveau manuscrit très singulier, qu'a fait ton infatigable ami, mais la copie que je destine au libraire de M. B... n'est pas finie ; et t'ôter à l'avenir l'original, ce serait interrompre pour longtemps. Ce sera pour la prochaine fois. Il t'amusera : ce sont des sujets bien plaisants, traités avec un sérieux non moins grotesque, mais très décent. Croirais-tu que l'on pourrait faire dans la bible et l'antiquité des recherches sur l'onanisme, la tribaderie, etc., enfin sur les matières les plus scabreuses, et rendre tout cela lisible même au collet le plus monté, et parsemé d'idées assez philosophiques.

Malgré ce « sérieux... grotesque... mais très décent », Mirabeau ne parvint pas à rendre « tout cela lisible » à moins que la robe et l'épitoge de la magistrature ne soient plus susceptibles que le « collet le plus monté », car deux arrêts datant du 19 septembre 1826 et du 6 mai 1868 ont condamné l'ouvrage à la destruction. Il est vrai que le second émanait du Tribunal de Lille, lequel — était-ce un effet du voisinage de la frontière belge ? — se montrait en matière de librairie et de bonnes mœurs, d'une intransigeance particulière.

La correspondance de Mirabeau avec Sophie de Monnier semble également indiquer que *Ma Conversion ou le Libertin de qualité* (à Neufchâtel, sous la rubrique Stamboul, 1783), contrairement à l'opinion généralement admise, serait bien de Mirabeau, et non un retapage d'un volume plus ancien paru sous le premier

Digitized by Google

titre. « En effet, notent les auteurs du *Catalogue de l'Enfer de la Bibliothèque Nationale*, dans trois lettres à Sophie, celles du 21 février, du 5 et du 26 mars 1780, Mirabeau parle de *Ma conversion*, citant le titre, donnant le plan, reproduisant des passages, notant les progrès de son ouvrage ».

Ce pourrait être la suite annoncée, et la seule, à l' « Errotika Biblion ». D'ailleurs, les ennemis de Mirabeau toujours prêts à faire contre lui flèche de tout bois, ne craignirent pas, en 1791, de diriger contre sa mémoire une *Vie privée, libertine et scandaleuse de feu H. G. R., ci-devant comte de Mirabeau*, qui n'était autre chose qu'une réimpression du *Libertin de qualité*.

L'attribution est possible, mais sans que rien la vienne confirmer pour certains ouvrages, tels : les *Contes gaulois*, datant de son séjour avec Sophie en Hollande, *Le chien après les moines* (1780), les *Contes et nouvelles imités des anciens* (an IV, 1796), l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* (1789), la *Lanterne magique* (3 numéros 1789), *Hic et hæc, ou l'Elève des RR. PP. jésuites d'Avignon* (1798) ; et il n'est jusqu'au poème de *Parapilla* qui n'ait été parfois attribué à Mirabeau, celui-ci, dans une lettre à son amie, datée du 1er décembre 1778, semblant réclamer la paternité de ce conte un peu leste, généralement, attribué à Charles Borde.

Il y là possibilité, sinon probabilité, mais combien d'autres livres, et les plus osés, à la confection desquels le prisonnier de Vincennes demeura étranger, qui sait même, si pour compromettre son fils, le père inflexible, « l'Ami des hommes » ne fut pas le premier à répandre ce méchant bruit ?

Ainsi, le *Degré des âges du plaisir, ou Jouissances voluptueuses de deux personnes de sexes différents, aux différentes époques de la vie*, ne fut jamais « recueilli... par Mirabeau, ami des plaisirs ». Cette indication constitua une éhontée spéculation de « la Mère des Amours » en 1793, et de « la veuve Girouard, très connue » en 1798.

Enfin, il faut, et sans pitié, rayer le nom de Mirabeau sur les catalogues et sur les exemplaires du *Rideau levé ou l'Education de Laure* (Cythère, 1786). L'auteur de ce roman est connu, c'était un certain marquis de Sentilly, gentilhomme bas-normand, et en outre, à Alençon, les débuts, ou peu s'en faut, de l'imprimeur Jean-Zacharie Malassis dans ce genre de publications, par quoi son descendant Auguste Poulet-Malassis devait — la vie a de ces nécessités — compromettre son bon renom de chartiste et d'érudit.

Pierre Dufay.

—

Un poème inédit de Verlaine

(LXXXVI, 287, 413 ; LXXXVII, 315). — Nous avons publié dans le numéro de *l'Intermédiaire* du 10 avril 1924 p. 316, une pièce de vers de Verlaine : *London Bridge*, qui n'a pas été recueillie dans ses œuvres. De graves fautes d'impression ont dénaturé les deux premiers vers de cette pièce, qui doivent être ainsi rétablis :

Regarde ces flots noirs, ce grand fleuve de [boue.
Roulant tous les débris fangeux de la cité :

A. L.

—

La guerre est d'essence divine

(LXXVI, LXXXVII, 31, 271). — La phrase est de Joseph de Maistre. Comment peut-on ignorer le célèbre VIIe Entretien des *Soirées de Saint-Pétesbourg* où cette affirmation est répétée, avec une croissante vigueur, « jusqu'à sept fois !... »

« La guerre est donc divine » en elle-même, puisque c'est une loi du monde...

« La guerre est divine », par ses conséquences d'un ordre surnaturel, tant générales que particulières...

« La guerre est divine » dans la gloire mystérieuse qui l'environne...

« La guerre est divine » dans la protection accordée aux grands capitaines...

« La guerre est divine » par la manière dont elle se déclare,..

« La guerre est divine » dans ses résultats...

« La guerre est divine » par l'indéfinissable force qui en détermine le succès...

Je supprime, bien entendu, les éloquents développements de J. de Maistre.

Et je rappellerai que c'est dans ce VIIe Entretien que l'on trouve les deux phrases qui furent les directives du maréchal Foch :

Digitized by Google

« Une bataille perdue est une bataille qu'on croit « avoir perdue ».

« Ce moment solennel où, sans savoir pour- » quoi, une armée se sent portée en avant, « comme si elle glissait sur un plan in- « cliné ».

Elles le furent à ce point, ces deux phrases, les directives du maréchal Foch que M. Raymond Poincaré les lui attribua lors de sa réception à l'Académie Française !... GÉO MAUR.

—

Bose (LXXXVII, 98, 276). — Les explications, d'après le mot *bose* proviendrait d'une erreur de transcription ou d'une faute d'orthographe et ne serait que le terme *bosc*, ne nous paraissent pas donner la solution.

Le mot *bose*, de l'énumération citée dans l'ouvrage de Lagrèze, semble avoir une signification propre. Même, s'il se rattache au mot *bosc*, il a dû, sous cette forme altérée, prendre un sens distinct et spécial.

On trouve, en effet, dans le Sud Ouest, des noms patronymique tels que Bouzer, Bouzerau, qui viennent, selon toute apparence, de bose, bouse, bouze ; ils ont une similitude de formation avec les mots tels que Capère, Capéran, tirée de Cape.

D'Hombres, dans son Dict. langued., au mot *Bouissieiro*, terrain couvert de buis, cite les termes *beuzac*, beuzek, formes celtiques, de même sens, d'un radical avec désinences ac, ek.

Boucoiran, de Fourvières, dans leurs Dictionnaires, donnent *boso*, *bozo*, *bouezo*, avec le sens de massette d'eau à larges feuilles. Cette plante est désignée, en Provence, sous le nom de *sagno* et est l'objet d'une industrie importante. Il est à remarquer, aussi, que le mot *sagno* désigne également la plante et le marais où elle pousse.

Malvezin (gloss. d'oc) indique *bouguic*. *bouiga*, bois de petits arbres, venant de bogia et bugia, de la même racine que bouguen, bosc Or la palatale g se transformant souvent en z, ces derniers mots n'auraient-ils pu fournir boza, boze, bouze, boze?

Et par suite le mot *bose*, en admettant qu'il se rattache à *bosc*, n'aurait-il pas un sens plus particulier ? N'indiquerait il pas, par exemple : un lieu couvert de buis, de plantes comme le jonc, et par extension des terrains où croissent ces arbustes ?

C'est ce sens spécial que nous demandons à nos collègues de l'*Intermédiaire* de nous aider à établir.

En terminant, il y lieu de rectifier le mot transcrit fins, dans l'*Intermédiaire*, mais qui est écrit fius, dans Lagrèze. De même, dans ce dernier texte, le mot bose est sans majuscule. J. D.

—

Faire la connaissance de quelqu'un (LXXXVII 50, 126, 225, 273). — A la page 273, au lieu de *le palace*, lire *le palabre* que nos bons auteurs emploient presque toujours au masculin, ce qui est une erreur. Palabre est féminin. H. DE B.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII, 4, 127, 173, 275). — Je le crois bien, que Durand est un nom propre français !... Il l'est même à un point tel que si vous ouvrez, à la page 611, le *Dictionnaire des Postes et Télégraphes* (année 1905) vous constatez que ce nom est porté par « dix-sept » communes des départements de la Charente, de la Dordogne, de la Drôme, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de la Loire, de la Haute-Loire, du Lot, de la Savoie, de la Seine-et-Marne, de la Seine-et Oise et du Tarn-et-Garonne!

Quand on s'occupe d'onomastique, il importe, avant tout, de consulter le *Dictionnaire des Postes et Télégraphes* qui constitue un répertoire d'au moins « deux cent mille » noms.

De même quand on s'occupe de science nobiliaire — car, puisqu'il existe dix-sept communes françaises portant le nom de Durand, il a fort bien pu exister, aux temps monarchiques, autant de seigneuries de ce nom. (« Pas de terre sans seigneur » disait le chancelier Duprat). Par conséquent, Anatole Durand, que M. Taine nous présente comme le neveu de M. Frédéric. Thomas Graindorge aurait mieux fait de se prétendre le descendant d'un de ces seigneurs de Durand au lieu de s'appeler sur ses cartes « Anatole du Rand ou d'Urand » — et, par ainsi, de ne pas courir les risques d'être privé, à la mort de son oncle, « des dollars ramassés dans le porc salé et dans les huiles » !

GEO. MAUR.

Digitized by Google

Un mot nouveau : sacquer (LXXXVII, 244). — Le verbe sacquer est employé vulgairement dans le sens de maltraiter, rudoyer, malmener. Ce mot n'est pas nouveau. On le trouve dans Borel : *Sacquer* l'épée, la tirer du fourreau ; et *sacher* le glaive, c'est-à-dire le dégainer ; *sacher* signifie aussi tuer ; et la locution *saca de cops*, en Languedoc, c'est-à-dire battre.

Dans les idiomes méridionaux, on a encore : *Sacal*. coup, choc ; *sacaman* et *sacoman*, voleur, flibustier, brigand, coupe-jarret, mots qui apparemment ont la même origine.

Malvezin (racines celtiques) donne : *saquer*, tirer à soi, sortir l'épée du fourreau, aussi prendre, s'emparer de, dans un dialecte de l'Est, *saquer*, secouer, agiter. Ces mots tirés d'un radical *sac*, d'où le nom verbal français, *sac*, mettre une ville à sac, y bouleverser tout (dont l'italien sacco cité par Darmesteter n'est qu'un frère), et les mots français saccade et saccager. Une variante a fourni *soucar*, serrer fortement un nœud (conf. breton : sug pour sog, corde d'attelage).

Sainéan (argot ancien) donne *souquer*, rudoyer, battre ; *sauca*, heurter, frapper.

J. D.

***

S'applique au fait du renvoi d'un employé d'administration ou de commerce.

D. Roy.

***

Le mot « sacquer » est tout le contraire d'un néologisme. Le verbe « saquer » est usité dans les parlers d'Ile-et-Vilaine, avec le sens de « secouer, remuer vivement », et le sens spécial de « sacquer une allumette », la faire prendre. [Cf. *Glossaire du Parler Malouin*, par Georges Saint Mleux ; Imprimerie J. Haize, Saint-Servan, 1923]. Godefroy, dans son *Dictionnaire*, au verbe *sachier*, *sacquier*, donne différentes étymologies de ce mot, entre lesquelles on peut hésiter ; mais il ne vient certainement pas de *sac*, « poche ».

G. S. M.

***

Ce mot est-il bien un néologisme ? Comme beaucoup d'autres, il semble avoir fait fortune pendant la guerre en arrivant à des oreilles peu habituées à entendre les expressions d'argot.

Sacquer veut dire exactement *rabrouer* et *renvoyer*. Bien certainement, son auteur déjà lointain n'était ni financier ni parlementaire.

Edmond L'Hommedé.

—

Ordre des deux Siciles (LXXXVII, 244). — L'ordre des deux Siciles, créé le 24 février 1908 par le roi Joseph Bonaparte, n'a pu être conféré en 1816 à des Français, vu qu'il avait été supprimé à Naples en 1815, lors de la restauration de la maison de Bourbon.

Par contre, les *Annuaires Royaux* de la Restauration indiquent les noms des Français décorés de différents ordres par la grâce du roi des deux Siciles. Voici cette liste pour 1826, sur laquelle doivent se trouver désignés plusieurs personnages qui ont obtenu ces distinctions à l'occasion du mariage de la duchesse de Berry (je copie textuellement).

Ordre de Fernando

Grand'Croix

Monsieur le Dauphin.

Le duc de Lévis, Pair, Chevalier d'hr de S. A. R. Madame. Duchesse de Berry.

Le Ce Mesnard, Pair, 1er écuyer de S. A. R. Madame, duchesse du Berry.

Ordre de Saint-Janvier

Grand's Croix

Monsieur le Dauphin.

S. S. le Cte de Saint-Priest, Pair.

Ordre de Constantinien (1)

Grand's Croix

Le Bon de Damas, Ministre des Affaires Etrangères.

Cte de Mesnard, Pair de France.

Ordre royal de Saint-Ferdinand et du Mérite

Chevalier Grand'Croix

S. S. le Mis de Caraman, Pair.

Chevalier Commandeur

Le Chev. de Viella, Contre-Amiral.

---

(1) D'après l'*Almanach de Gotha*, il faut lire « Ordre de Constantin ». Cet ordre, commun au duché de Parme et au royaume des deux Siciles, aurait été créé en 317 par l'empereur Constantin, et renouvelé en 1190 par l'empereur Isaac-Ange Comnène.

Digitized by Google

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT GEORGES DE LA RÉUNION
Chevalier Grand Croix
Jacob, Contre-Amiral.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Famille Tallemant (LXXXVII, 243). — Nous ignorons le lien qui pourrait exister entre les Tallemant du Maine et ceux du Hainaut qui ont essaimé en Provence et dans les Charentes vers la fin du XVIe siècle. Mais, dans le Maine, dès le XVe siècle, nous trouvons Jacques Tallemant, seigneur de Loresse en Lombron (1449-1465) qui vend à l'évêque du Mans, Martin Berruyer, en 1452-1458, les fiefs de la Roche et des Touches, en Soulitré. Quant au curé de St Georges du Bois, Charles Tallemant, qualifié sieur des Chasteliers, il exerçait encore son ministère en 1738, mais était remplacé dès 1741. Sa nièce, Anne Thérèse, femme de Paul Bausson du Bignon, vivait encore en 1754. Si nous connaissions les armoiries des Tallemant manceaux, nous pourrions les comparer à celles de leurs homonymes religionnaires contemporains.

On sait que les Tallemant des Réaux sont issus d'un certain François Tallemant, négociant de la ville de Tournai, ardent calviniste qui alla chercher un asile dans les murs de la Rochelle, citadelle des religionnaires. Elu maire de cette ville en 1600, il y épousa une veuve dont il eut deux fils : Gédéon, né vers 1580, qui devint secrétaire du Roi et mourut en 1634, et Pierre : ce dernier fut l'aïeul de Gédéon III, l'auteur des *Historiettes* né en 1619, mort le 10 novembre 1692.

De son union avec Elisabeth de Rambouillet, sa cousine, Gédéon Tallemant des Réaux ne laissa que trois filles :

1° Anne-Elisabeth, née le 13 septembre 1648 ;

2° Angélique, née en 1652, et 3° Elisabeth, née en 1655.

La terre des Réaux est située près de Jonzac (Charente-Inférieure).

Tallemant des Réaux, et Tallemant de Chaumont en Provence : *D'azur au chevron renversé d'or, à l'aigle éployée d'argent, en chef.*

URBAIN DESCHARTES.

Alfred de Musset : sa correspondance (LXXXVII, 259). — J'ai vainement cherché dans mes fiches et dans le volume même la référence indiquée par notre excellent confrère M. Armand Lods. La colonne du tome LXXXIII de l'*Intermédiaire* ne contient pas une ligne concernant Musset, et la seule question qui y ait trait, et à laquelle il ne fut pas répondu, vise son séjour à Menton, col. 480.

Il n'est pas fait mention du poète des *Nuits* dans le tome suivant, LXXXIV ; et chose curieuse, parmi les fiches de la *Nouvelle Table* que je viens de recevoir (je tiens la copie de cette rubrique à la disposition de M. Amand Lods s'il désirait la consulter avant l'achèvement de l'impression du volume) aucune question ou réponse n'a été faite touchant la correspondance d'Alfred de Musset, il faut pour trouver quelque chose se reporter aux colonnes 622-623 de la *Table générale.*

Il y a là un petit mystère à éclaircir, d'autant plus que M. Lods, dont je connais la méthode d'ordre et de travail n'est pas homme à avoir invoqué à la légère une référence antérieure de l'*Intermédiaire*. Si j'ai commis une omission — et j'ai dû hélas ! en commettre bien d'autres — je serai heureux de la corriger alors qu'il en est temps encore et serait reconnaissant à notre sympathique collaborateur de vouloir bien me l'indiquer.

P. D.

—

La nouvelle table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997 ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277 324). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire* fera suite à la première Table générale et paraîtra cette année.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique, de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs,

Digitized by Google

Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

MM. Jean Tremblot ;
Comte de la Véronne ;
Librairie Coulet.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Alfred de Vigny dans l'intimité. Lettres inédites (1850). — Alfred de Vigny avait épousé une anglaise Lydia Bunbury, qui était belle et majestueuse, mais son esprit était très inférieur à ses charmes. Elle était indifférente aux choses de l'art, quoique très fière de la gloire de son mari. Elle le lisait peu, mais elle savait qu'il était admiré, et c'était pour lui suffire.

Même lorsqu'elle fut vieillie et prématurément déformée et ressemblant bien plus à une femme de « charge qu'à une comtesse », tout le jour, le poète était occupé d'elle, lui prodiguant les soins, les consolations, les distractions, sous les formes les plus délicates et les plus inattendues.

« Il rendait à sa femme, en affection, en prévenances de toutes sortes, dit Léon Séché, ce qu'il lui avait pris quand il était fou d'amour de sa maîtresse infidèle », Marie Dorval.

Les deux petits billets qui vont suivre, n'ont rien de littéraire, ni rien se rapportant à la littérature, mais ils sont un témoignage. C'est un mari aux petits soins et c'est un autre aspect de l'auteur d'*Eloa*.

10 septembre 1850, mardi.

Je vous envoie, monsieur, l'échantillon de la robe choisie par madame de Vigny. Ayez donc la bonté de dire à la *Ville d'Angoulême* que l'on m'envoie *six mètres* de cette étoffe par le conducteur qui vous remettra ce billet On vous recommande de les faire emballer fortement.

Mille compliments,
ALFRED DE VIGNY.
Au Mainegiraud.

P. S. — Je désire que l'on m'envoie la quittance dont je ferai porter la valeur à Angoulême vendredi.

15 septembre 1850, samedi.

Aujourd'hui, je voudrais bien savoir de monsieur Dauriac quel est l'Hôtel le plus convenable qu'il connaisse à Rochefort. Nous comptons y passer plusieurs jours vers le 5 octobre.

Je le remercie d'avoir fait sur le champ ma commission lundi dernier.

Mille compliments empressés.
ALFRED DE VIGNY.

(Lettres inédites d'Alfred de Vigny communiquées par M. René Mathieu, et adressées, à son grand oncle M. Dauriac).

—

Nécrologie

ULRIC RICHARD-DESAIX

Nous avons eu la douleur de perdre un des doyens de l'*Intermédiaire*, M. Ulric-Richard-Desaix, qui a signé, depuis près de cinquante ans, tant de notes d'une érudition solide et agréable, la plupart relatives à des éditions rarissimes, car il était bibliophile. Sa bibliothèque, très importante, comprend surtout de nombreux ouvrages romantiques, historiques et relatifs au Berry.

Il a publié : « Le Berry aux salons de peinture et les artistes en Berry depuis trente ans » 1863-64.

« La Relique de Molière » du cabinet du baron Vivant-Denon, 1880.

« François-Auguste Charodeau », 1883. (Remarquable étude sur ce jeune peintre et sculpteur, né à Issoudun.

« George Sand et l'art du portrait-charge », 1917.

Par sa mère, M. Richard-Desaix descendait du général Desaix, tué à Marengo. Il s'est tout spécialement attaché à cette époque républicaine et impériale et a réussi à constituer une importante collection napoléonienne.

Notre regretté collaborateur qui avait connu Mme Balzac, le peintre Gigou, Champfleury, et autres personnages de cette époque, avait constitué, dans sa retraite du faubourg des Minimes, à Issoudun, un curieux musée balzacien.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

JUN 6 1924

XXXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10 Mai 1924

N° 1601 — 31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IX°) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider

N° 1601 — 31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IX°) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi



PERIODICAL ROOM GENERAL LIBRARY UNIV. OF MICH.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place d l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

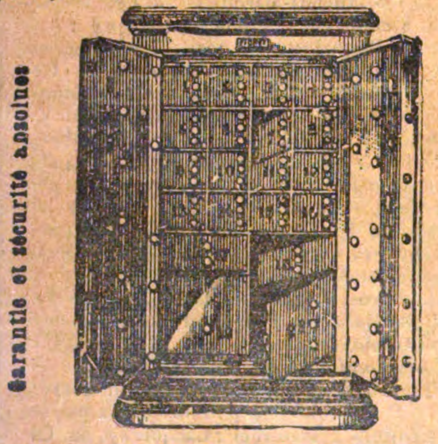
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées ; 35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel Tunis, Monte-Carlo Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérati[ons] comme le siège social et les autres agences, de sorte qu[e les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent c[on]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiatu[re].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lett[res] de Crédit* circulaires payables dans le monde entier a[u]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de C[ré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indica[tions] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emission [et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bure[au] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indu[strie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLION[S]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance [fixe] Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Ob[ligations] de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ; — Escompte et E[n]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Franç[ais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourseme[nt] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Le[t]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Mo[n]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Acciden[ts]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroiss[ant] en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dan[s la] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en A[fri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Ca[sa]bianca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Bro[ad] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes [les] places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banq[ue] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN), PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deu[x] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Compte[s] rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* d[es] ouvrages publiés en France et à l'étranger, ave[c] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues e[t] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

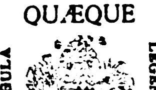
Digitized by Google

LXXXVIIe Volume — *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* — 10 Mai 1924.

N° 1601 — 31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1601 — 31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

Questions

Les relations de la France et de la Corse sous Louis XIV. — Sous le règne de Louis XIV, n'y avait-il pas un représentant ou un agent de la France pour la Corse ? A-t-il été publié une correspondance de Richelieu avec le marquis de Cursay sur les rapport qui existaient entre la France et la Corse ? Je possède des lettres de Richelieu au marquis de Cursay et je voudrais savoir si elles sont inédites.

Baron de BAYE.

Un manuscrit de Napoléon 1er. — On lit dans les *Mémoires* de M. de Vieil-Castel. (T. VI. p. 109) :

Mardi 29 janvier, Dentu devait publier un manuscrit portant pour titre : *Une vie privée*. Ce manuscrit entièrement de la main de l'Empereur 1er, a été présenté dimanche dernier à l'empereur Napoléon III qui l'a gardé ; la publication n'aura donc pas lieu...

Sait-on ce qu'est devenu ce manuscrit ?

J.

La femme de Sobieski, roi de Pologne. — Je serais très reconnaissant à celui de mes confrères qui me donnerait des renseignements sur la femme du roi de Pologne Sobieski. Elle s'appelait Casimire d'Arquen ou d'Arquien. Après la mort du roi, elle se retira à Rome avec ses deux fils. Un ouvrage a été publié sur elle il y a quelque vingt ans dont j'ignore le nom de l'auteur.

CURIOSUS.

Les reliques de Bayard. — Le *Temps* (13 mars 1924) publie une chronique sur Bayard, à l'occasion du quatrième centenaire du Chevalier sans peur et sans reproche. Il s'informe de quelques-unes de ses reliques :

Le colonel de Rochas, qui habitait Poncharra, près du château de Bayard, s'était mis en tête de trouver tous les souvenirs égarés de son illustre compatriote.

L'armure de Bayard, placée sous la garde de la noblesse du Dauphiné, était encore en

Digitized by Google

France, en 1815 ; si les alliés qui l'auraient prise l'ont restituée où se trouve-t-elle ?

Lorsque Napoléon distribua les premières croix de la Légion d'honneur, au camp de Boulogne, c'était dans le casque de Bayard qu'il puisait. D'où venait ce casque et où est-il retourné ? Un bûcheron du Grésivaudan fut surpris se servant d'un outil dans lequel on voulut reconnaître la lance de Bayard ; qu'est-elle devenue depuis ? Bordeaux passe pour posséder l'épée. Une belle-sœur de M. de Rochas avait un gantelet sur les deux que possédait son grand-père, descendant de Bayard, qui avait fait présent de l'autre au duc de Berry. Maindron, l'auteur du *Tournoi de Vauplassans*, très entendu en armures, écouterait-il ces énumérations sans sourire ?

Dans la contrée, on connaissait le lit de Bayard ; il est resté dans une famille du Chatelard, alliée aux Terrail de Bayard. Une tapisserie qui décorait l'une des salles du manoir fut donnée à la Bibliothèque royale. Après la campagne du Milanais, où François I[er] avait voulu être armé chevalier par Bayard, celui-ci proclamé le sauveur de la patrie, reçut du roi le collier de l'ordre de St-Michel. On la conserva précieusement au château jusqu'à la Révolution. Les ordres abolis, le glorieux insigne sembla-t-il un hochet d'un usage si périmé qu'un collatéral, à ce qu'on raconte, l'offrit à l'acteur Larive pour jouer Bayard dans *Gaston et Bayard* ? Le comédien le légua à La Fayette dont la famille, si le fait est exact, doit le posséder encore.

Ces objets que sont-ils devenus ?

L'*Intermédiaire* s'est occupé du testament de Bayard (LXXIV, 291) ; il est déposé chez un notaire parisien. Feu Edmond Beaurepaire, l'y a vu ; il ne lui a pas été permis d'y prendre des notes écrites.

Le notaire continue-t-il à se montrer aussi intransigeant ?

M.

—

Poisson Varreville, conspirateur royaliste. — Dans plusieurs lettres écrites sous la Restauration par l'un de mes arrière-grands-oncles je vois mentionné le nom de M. Poisson Varreville. D'autre part, j'ai récemment retrouvé un document signé par le prince Louis de La Trémoille, duquel il paraît résulter que ledit Poisson Varreville a pris une part active au mouvement royaliste contre le Directoire. En voici le texte :

Je soussigné déclare qu'après la fatale journée du 18 fructidor, forcé de quitter la France pour me rendre en Angleterre, je n'ai pas laissé la moindre somme à M. Poisson Varreville parce que le peu de moyen d'exécution qui m'avait été fourni ne me le permettait pas.

Je déclare encore qu'à mon retour en France je ne lui ai point fait de payements, soit pour ses dépenses pendant sa longue captivité, soit pour les sacrifices d'argent que sa position l'avoit forcé de faire, soit enfin pour ses voyages en Suisse et en Italie ; qu'il n'est point à ma connoissance que qui que ce soit l'ait remboursé de ces dépenses (ce que je n'aurois vraisemblablement pas ignoré si cela eut eu lieu).

Je déclare enfin que je connois la plupart des dépenses que réclame aujourd'hui M. Poisson et qu'il mérite à tous les égards la bienveillance du Roi par la nature des services qu'il a rendus, et par les principes d'honneur qui ont toujours réglé sa conduite,

(Signé) : Le prince Louis DE LA TRÉMOILLE.

Cette pièce n'est pas datée mais j'ai des raisons de croire qu'elle a été écrite vers 1816.

Je fais appel à l'obligeance des collaborateurs de l'*Intermédiaire* pour savoir qui était M. Poisson Varreville et quel rôle il a joué avant « la fatale journée du 18 Fructidor » dont semble avoir résulté « sa longue captivité ». Qu'est-il devenu par la suite ?

HORA.

—

Célibat des prêtres : le premier concile où la question fut posée. — Je voudrais savoir la date du premier concile où a été posée la question du célibat des prêtres, et la date où cette règle de discipline ecclésiastique a été établie. Simple renseignement historique, sans aucune intention de controverse.

BENEDICTE.

—

Anticoncile. — En décembre 1869 eut lieu, à Naples, convoquées par J. Ricciardi, une assemblée internationale de libre-penseurs. C'était une réplique au Concile Œcuménique qui se tenait, ce même mois, au Vatican. L'Anticoncile fut dissous par le gouvernement italien, à la suite de manifestations anti-françaises et républicaines. Existe-t-il une relation détaillée des travaux de cet Anticoncile, ainsi que des manifestations auxquelles il

Digitized by Google

donna lieu, antérieurement comme postérieurement à sa réunion ?

PHARAMOUSSE.

—

Martigues en Provence. — Quelle est l'origine de la ville de Martigues en Provence ? Certains auteurs disent que cette ville doit s'identifier avec l'antique « Maritima Avaticorum », de Pline. D'autres disent qu'il faut placer la fondation de cette ville vers le milieu du XIIIe siècle et qu'en 1230, il n'y avait, à son emplacement, que quelques maisons de pêcheurs.

Si Martigues ne doit pas s'identifier avec la « Maritima Avaticorum » de Pline, quelle est la ville ou la bourgade actuelle qui correspond à cette place ?

Vers 1040, y avait-il à Martigues une place forte, château ou dépendance de château ? De même pour la « Maritima Avaticorum » de Pline ?.

JEAN-HENRY.

—

Seigneurie de Locmaria. — Quelle est la situation géographique de la seigneurie de Locmaria érigée en marquisat en 1637, en faveur de Vincent du Parc, maréchal des camps et armées du Roi, et président du corps de la noblesse aux Etats de Bretagne en 1653 ?

Dr P.

—

Les lettres autographes de la comtesse d'Albany. — Que sont devenus les originaux des 156 lettres autographes de la comtesse d'Albany au baron de Castille, du 23 mars 1804 au 19 octobre 1824, lettres étudiées et publiées partiellement par G. Charvet dans *Mémoires et compte-rendus de la Société Scientifique et littéraire d'Alais*, 1876 et 1877 ?

NIMES.

—

Famille de Bagard. — Où pourrais-je trouver une généalogie de la famille de Bagard antérieure à Raymond de Bagard, époux de Claudine d'Aubusson, capitaine de gens d'armes sous Charles VII qui testa le 2 août 1440 Par ce testament, reçu par Hugues Hermet, notaire, il élit sa sépulture au cimetière de St Jacques de Toyras, du diocèce de Nimes, au Tombeau des frères et prédécesseurs.

A. T.

S. Brizard, ébéniste. — Je possède une bergère en bois doré qui, d'après une tradition de famille, aurait appartenu à Marie-Antoinette. Ce meuble est signé « S. Brizard ».

Je serais très reconnaissant au lecteur de l'*Intermédiaire* qui voudrait bien me renseigner sur S. Brizard. Existe-t-il, notamment, quelque rapport entre lui et Brisart père, fournisseur des meubles de la Couronne vers 1720 ?

HORA.

—

Le proviseur Chevriaux a-t-il été fusillé sous la commune ? — Un journal du matin publie en ce moment les *Souvenirs* de M. Emile Blavet, l'auteur dramatique bien connu, qui fut un moment rédacteur en chef du *Gaulois*, et qui, plus tard, écrivit pendant plusieurs années dans *le Figaro* sous le nom de « Parisis » une série d'intéressantes chroniques quotidiennes qui furent réunies en volumes.

Dans ces *Souvenirs,* M. Emile Blavet raconte qu'un certain M. Chevriaux, lequel, au moment de la guerre de 1870, proviseur du lycée de Vanves (actuellement Michelet), avait alors échangé la toge pour les armes, et était devenu commandant militaire de l'Hôtel de Ville. Pris par les fédérés, il aurait été fusillé, à la Grande Roquette, avec les otages.

Je n'ai pas trouvé la confirmation de cette exécution dans les ouvrages sur la Commune que j'ai eu l'occasion de consulter. Dans son *Histoire de la Révolution de 1870-1871*, Jules Claretie dit que M. Chevriaux se trouvait bien parmi la cinquantaine d'otages, dont le P. de Bengy, qui le 26 mai, avaient été désignés par Ferré pour être fusillés, mais que sans doute par suite d'une omission, ni l'ancien proviseur, ni le P. Guérin, prêtre des missions étrangères, ne furent appelés par le gardien-chef de la Roquette chargé de faire l'appel des noms inscrits sur la liste de mort. Claretie ajoute que tous deux furent plus tard entendus comme témoins.

Sait-on si M. Chevriaux a été exécuté, comme les autres otages, rue Haxo ou s'il a réussi à échapper au sort tragique de ses infortunés compagnons de captivité ?

SAINT-AUDEMER.

Digitized by Google

Clémenceau, l'avoué carliste. — Lors de la tentative du soulèvement de la Vendée en 1832 par la duchesse du Berry, un avoué de Nantes, du nom de Clémenceau, fut un de ses plus dévoués. Il se trouva compromis dans l'affaire Guibourg, dans une affaire de disparition de procédure criminelle du Parquet de Rennes, et fut le caissier de l'« Association des intérêts légitimes ». Vraisemblablement, il était de la même souche que Georges Clémenceau, Vendéens tous les deux. Il serait intéressant de savoir comment s'apparentaient cet avoué et les auteurs de Georges Clémenceau.

La Br.

—

Herzelles. — Où pourrais-je trouver la généalogie de la famille d'Herzelles ?

V. F. B.

—

Baron Imbertis. Evêque d'Autun. — Pourrait-on me donner des renseignements sur le baron Fabien-Sébastien Imbertis, évêque d'Autun sous le Ier Empire, né à Cahors, le 17 février 1737, mort à Autun (Saône-et Loire), le 25 janvier 1819 ? On voudrait connaître les armoiries de ce prélat et avoir également des renseignements sur sa famille.

L. d'Antony.

—

Famille de Kermeno. — La librairie Henri Saffroy met en vente, dans son catalogue n° 17 du janvier dernier, sous le n° 10.133 (Bretagne) un manuscrit intitulé :

« Le compte que je, seur Jehanne des Moulins instituée grenetière le 1er Lundi de Karesme tiers jours de mars mil cinq (cens) quarante trois finissant, seulz l'obédience de Madame nostre très réverande mere abbess Madame Marie de Kermeno, luy rendz de la recepte, vente et dis-tribution qui ay faicte l'an mil cinq centz quarante quatre de toutes dimes et aultre grains qui sont venus au grenier de eists abbaye Sainct-Georges-de-Rennes » 1543 1550.

Pourrait-on indiquer si une généalogie de la famille de Kermeno a été rédigée et si cette famille existe encore ?

Ghislaine.

—

Jean Michel de Nismes. — C'est l'auteur du poème languedocien assez connu et intitulé « L'embarras de la foire de Beaucaire »,en vers burlesques. Existe-t-il une biographie de ce poète qui serait mort vers 1700 à Nimes ?

Nemausensis.

—

Les Ronsard de Parme. — Une note d'environ 1700 (Arch. Nat. M. 524) rédigée par un italien, prétend qu'un Pierre Ronsard, gentilhomme du pays de Vendosme, laissa un fils à Parme : Jean R. dict Vandome, « ce quoy se preuve pour un testament authentique fait l'année 1364 dans lequel yles sont ces paroles : quod considerans egregius et discretus D. Joannes de Ronsardis dictus Vandomus, natus olim discreti et nobilis viri D. Petri nobilis gallus Vandomiensis ». Ce titre poussait l'amabilité jusqu'à décrire les armes : « Tria lilia aurea et leo auratus in campo ceruleo, una cum corona desuper cooperiente omnia ornamenta ». Suivent un testament ejusdem farinae de 1389 et un privilège de 1434 par lequel l'empereur fait comte et baron héréditaire Alexandre R., avec rappel de ses origines et desdites armes. La filiation est : Petrus. Joannes. Alexander. Alexander. Julius-Cesar. Thomas. Cesar. Alexander. Cesar. Joannes vivens.

Cette fable semble le pendant de celle que le poète magnifique débite à Remi Belleau, se faisant Boulgre pour se rapprocher du Parnasse et de la rose de Pindare que lui octroyait Charles IX. Il aurait pu trouver un prétexte dans ses armes : « de sable ou d'azur à 3 poissons d'argent nageants l'un sur l'autre » qui sont le blason Kurzbach, répandu en Pologne, autre pays slave.

Mais les Ronsard portaient-ils ces armes avant d'acquérir la Poissonnière ? N'étaient-ils pas alors *du biae nobilitatis* ? Pierre était commensal, comme son Père et son aïeul écuyer d'écurie du roi. Au degré précédent, André et Jean, et Gervais leur père en 1404 étaient-ils bien gentilshommes ou simplement officiers des forêts royales ? N'est-ce pas Jeanne de Vendômois qui les tira de l'ornière en se faisant faire, du vivant de Gervais son mari, des enfants par Jean de Bourbon-Carency ? Ces enfants, reconnus, légitimés, oncles utérins d'Olivier Ronsard, et qui sait ? oncles germains, descendaient de Philippe

Digitized by Google

de Macédoine et de Francus, fils d'Hector...

Dans son élégie, Ronsard ne veut pas être en reste : mais s'il parle des Chaudrier et de leur parenté avec complaisance, il ne cite pas Gervais, sa femme (1) ni les Bourbon, par pudeur ; il égare les chercheurs d'ancêtres sur la piste du puîné Danubien dont on fit plus tard un Baudoin, en pensant peut-être à Baudoin Ronss, le fameux médecin du XVIe siècle. Les homonymes ou collatéraux roturiers ne manquaient cependant pas, et sur place. (Ailleurs non plus : Ronchard, censitaire de St-Etienne de Troyes en 1339. Bib. Nat. F. L. 9116 f° 12).

Dans son *annuaire* de 1893, le Vicomte de Poli incline à donner aux Ronsart d'avant la Poissonnière les armes de Colin de R., sergent d'armes du duc de Normandie en 1358 et 1363 : un chevron et 3 ronces, et pour auteur Guillaume Ronçart, de Billy sur Oisy, affranchi par le comte de Nevers, confirmé en 1329 par ce même Philippe de Valois qui aurait doté le brave Bulgare qui « traversa la Bourgongne ».

La légende sortait-elle d'un souvenir vrai ?

En 94, Poli annonce une nouvelle étude d'après des documents fournis par M. Paul Beauchet-Filleau sur les Chaudrier et les Ronsard. Sait-on de quoi il s'agissait ?

SOULGÉ.

—

Choiseul-Lanques. — 1° Cléradius de Choiseul, marquis de Lanques, baron de Fouvent et de la Ferté-sur-Amance, maître de camp, de cavalerie, puis maréchal de Camp épousa le 27 août 1649, Anne de Verrières, seigneur comtesse de Possesse, fille de Nicolas de Verrières, seigneur de Vanchonvilliers et de Louise d'Averhoult, dame de la Lole. Je voudrais connaître le nom des parents de Nicolas de Verrières et de sa femme.

2° Le fils de Cléradius de Choiseul, Victor-Amédée de Choiseul, marquis de Lanques, baron de Touvent et la Ferté, maître de camp du régiment de Choiseul, cavalerie jusqu'en 1701, épousa en 1702, Anne de la Fitte de Pelleporc, fille de Pierre de la Fitte de Pelaporc, sgr. de Gouffaincourt en Champagne, et d'Antoinette de Mirville, dame de Moret.

Pourrait-on me faire connaître l'ascendance de Pierre de la Fitte Pelleport (parents et grand-parents) et celle de sa femme, Antoinette de Mirville. T. L.

—

Voltaire et l'évêque de St-Brieux. — Une lettre de Voltaire, de 1766, parle de « l'aventure plaisante survenue à l'évêque de St-Brieux ». Il est question d'une maîtresse femme.

Quelle est cette aventure ou mésaventure ? De quel évêque s'agit-il ?

La dite lettre a été publiée en 1820, dans les pièces inédites, p. 430, n° CVI.

SIMON.

—

Armoiries de S. E. le cardinal archevêque de Paris. — L'*Annuaire de la Noblesse* (79e année, 1915-1921) publiant les nominations et mutations qui se sont produites dans l'armée et le clergé, au cours de cette période, donne la description des armoiries des nouveaux promus. Cependant, en ce qui concerne S. E. le cardinal archevêque de Paris, l'auteur de cet article se borne à dire que « les armes de ce prélat, assez compliquées (?) consistent en un *écartelé dont le 1er et le 4e quartier repésenteraient ses armes personnelles*.

Quelles sont ces armes ? Un érudit confrère pourrait-il nous en donner la description ? URBAIN DESCHARTES.

—

Brûleur de loups. — Quelle est l'origine du surnom de « Brûleurs de loups » donné aux Dauphinois. Pourrait-on me renseigner sur le fait qui a motivé cette appellation généralisée dans tout le Dauphiné. CRAM.

—

« Une nuit de Paris réparera cela ». — Qui a prêté à Napoléon Ier ce mot très « à sa manière », mais déjà dit ?

L'abbé Millot (*Elémens de l'Histoire de France*, 1777, tome III, p. 264) :

Condé ne ménagea pas plus sa personne que ses troupes. *C'est tout au plus une nuit de Paris*, dit-il au sujet de la boucherie de Senef.

(1) Par les Vendomois, Racan était cousin de Ronsard. Olivier de Vendomois, à Châteauthierry, condamné comme usurpateur de noblesse en 1666. (*Revue Historique*, 1874, p. 78).

L'abbé semble capable d'avoir inventé le mot, car il est passionnément antimilitariste. Pas bête du reste :

Tuer des hommes, ruiner des villes, dévaster des provinces, épuiser les nations : c'est ordinairement l'unique fruit de la guerre, lorsque les forces sont à peu près en équilibre, comme il arrive dans le système moderne de l'Europe.

(Id. p. 285).

SOULGÉ.

—

Eutropélie. — Dans une notice consacrée à M. Camille Jullian, le nouvel académicien, je lis :

Il joint à l'érudition, le goût de l'Eutropélie.

J'ouvre mon vieux *Littré* et ce mot est absent. Qui est-ce que l'Eutropélie ?

J...

—

Ouvrir. Fermer. — Pourquoi en électricité les mots ouvrir et fermer ont-ils un sens opposé à celui qu'on leur donne dans la vie courante ?.

On ouvre un robinet pour laisser couler un liquide, on le ferme dans un but contraire. On ouvre une porte pour permettre de passer, on la ferme pour clore une entrée. Mais en science électrique un interrupteur de lampe est ouvert quand il ne laisse pas passer le courant et si on le ferme c'est pour avoir de la lumière !

Pourquoi cette différence.

NEMO.

—

Pommes de terre en robe de chambre. — Doit-on écrire en robe de chambre ou en *robe des champs*, comme je l'ai vu faire en Italie ?

J. T.

—

Siège de Lille, 1792. — Une lithographie in-folio, signée : *Auntbel, MDCCCLII*, représente un officier, vu à mi-jambes, tête nue, de 3/4 à gauche, tête de profil, le bras droit levé et plié, tenant de la main gauche un papier sur lequel on lit : « Décret, Lille a bien mérité de la Patrie ».

Au fond, troupes et maisons. A gauche, canon sur un pilier avec inscription : « An I de la République, 7 Vend. ».

Impr. de Vanackere à Lille.

Quel est ce portrait ?

Prudhomme, dans le n° 171 de ses *Révolutions de Paris*, nomme les généraux Duhoux et Labourdonnaye. Est-ce l'un d'eux ?

SIMON.

—

Les Privilèges au XXe siècle. Quantité de citoyens, de sociétés ou d'administrations en ont. Nos collaborateurs pourraient-ils les indiquer avec précision, date des lois ou ordonnances, objets ; mais afin d'éviter l'encombrement, sans commentaires et sans souci académique ? Les références et indications reçues en double ne seraient publiées qu'une fois.

SOULGÉ.

—

La filiation de Nivelle de la Chaussée. — Pourrait-on m'aider à fixer la filiation de l'Académicien Pierre Claude Nivelle de la Chaussée, baptisé le 13 février 1692, au delà dela génération de son grand-père, Claude Nivelle de la Chaussée, marchand bourgeois à Paris, marié à Elisabeth Alix et décédés tous les deux antérieurement au 17 décembre 1692, date de l'acte de partage de leur succession entre leurs 10 enfants, par devant Desnots, notaire à Paris (aujourd'hui Etude Duhau) ? Le dictionnaire de Jal indique, à la date du 3 avril 1628, le décès, sur la paroisse St-Germain l'Auxerrois, d'un Pierre, fils de Charles Nivelle de la Chaussée (*sic*), rue de Béthisy, à l'enseigne de l'Estoile.

Colonel DE B.....t.

—

Cartouche à déterminer. — Quel imprimeur (normand sans doute) utilisait le passe-partout à lettrine dont ci-contre une reproduction grossie (l'original ayant 15 mm. seulement). Il se trouve dans une édition des *Antiquités* de François Derrues datée de Constances (Coutances) 1608, sans autre indication.

C'est, au point de vue typographique, une édition tout autre que celle donnée la même année à Coutances aussi, par Jean Le Cartel.

LOUIS MORIN.

Digitized by Google

Réponses

Louis XIV et Saint-Louis. Descendance de Jupiter (LXXXVII, 282). — Cette question a déjà été traitée dans l'*Intermédiaire* sous la rubrique « Les Bourbons sont-ils arsacides » ? Dans une des réponses données en établissant qu'Anna, fille de l'Empereur Romain II avait épousé Wladimir le grand et que son fils Iaroslan avait eu une fille qui s'était mariée avec Henri Ier, roi de France.

Les enfants de Wladimir-le-Grand pouvaient se réclamer du fait de leur mère la Porphyrogenete Anna, fille de l'Empereur grec descendante de Basile Ier, de compter parmi ses ancêtres Philippe de Macédoine et c'est pour cette raison qu'à partir du mariage d'Henri Ier, roi de France le nom de Philippe a été porté par certains de nos Rois.

La maison princière d'origine Russe Swiatopolk-Czetwertynski a toujours revendiqué la même origine. La généalogie de Wladimir-le-Grand depuis son ancêtre le Varègue Rurik existe et peut être facilement rappelée, mais le reste serait peut être plus difficile ; quant à Jupiter il est à l'*Intermédiaire* de très érudits confrères et c'est avec confiance que nous attendons la réponse à la question posée. E. R. F.

—

Les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV (LXXXVII, 330). — Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans la brochure de Denis de Hansy intitulée *Notice historique sur la paroisse royale de Saint-Paul-Saint-Louis* (Paris, Vve Dondey-Dupré, 1842, in-8°, p. 26) :

Ces deux monumens [où se trouvaient déposés respectivement les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV]... étaient dus, le premier au talent de Jacques Sarrazin, et le second à Coustou le jeune... Ils furent détruits, ainsi que les bas-reliefs et inscriptions placés sous le jambage de l'arc de la chapelle de Louis XIII, la chapelle de Louis XIV n'ayant pas eu de bas-reliefs qui excitassent la haine et la cupidité. *On dit qu'après l'enlèvement de ces monumens, les cœurs de ces deux rois furent enveloppés de linge et enterrés dans le passage Saint-Louis.*

Le passage Saint-Louis, qui porte le nom de passage Saint-Paul depuis 1877, est cette étroite impasse qui commence au n° 43 de la rue Saint-Paul et finit à l'église Saint-Paul-Saint-Louis. Avant la construction de ladite église (1627-1641), ce passage servait d'issue à l'hôtel de la Rochepot, dans lequel avait été établie en 1580 la première maison professe de l'ordre des Jésuites.

Ainsi qu'on le voit, Denis de Hansy ne fait qu'enregistrer un ouï-dire. De son côté, E. de Ménorval, qui a publié en 1872 une notice historique très détaillée sur *les Jésuites de la rue Saint-Antoine, l'église Saint-Paul et le Lycée Charlemagne*, ne fait aucune allusion au bruit dont Denis de Hansy s'est fait l'écho et ne dit pas ce que sont devenues les deux reliques royales profanées en 1790. La question ne semble donc pas avoir été encore parfaitement élucidée.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

La fuite à Varennes (LXXXVII, 282). — Tous les détails racontant les préparatifs de la fuite de la famille royale à Varennes sont encore dans toutes les mémoires et je ne veux pas dépeindre par le menu toutes les péripéties de cette tragique nuit du 20 au 21 juin 1791.

Je tiens seulement à dire que ce fut la reine et non le roi qui se perdit dans le dédale des Tuileries. Louis XVI aussitôt après son coucher où avait assisté le général La Fayette s'était levé, habillé, et était sorti des Tuileries accompagné du garde du corps M. de Maldent déguisé en courrier et qui avec les deux autres gardes du corps MM. de Valory et de Moustier, également cachés sous des habits de livrée, devaient accompagner la famille royale dans sa fuite.

Quand Louis XVI arriva à l'hôtel de Guaillarbois, où attendaient les autres voyageurs, il ne manquait plus que la reine. Celle-ci n'avait pas été reconnue mais elle avait perdu son chemin. Le vaste emplacement qui sépare les Tuileries du Louvre était alors un labyrinthe dans lequel s'entrecroisaient une foule de rues : rue du Carrousel, rue St-Nicaise, rue de Rohan, rue de Chartres, rue des Orties, etc. La reine s'égara dans ce dédale. Elle venait d'être saisie d'une grande frayeur en voyant paraître la voiture du général La Fayette qui sortait

Digitized by Google

des Tuileries où il avait fait ses dernières rondes.

Plusieurs laquais entouraient le carrosse de flambeaux allumés qui jetaient une lumière si grande que Marie Antoinette persuadée que le général allait la reconnaître quitta tout éperdue le bras de M. de Moustier et s'enfuit du côté opposé. M. de Moustier essaya de la rassurer en la priant de remarquer que les flambeaux placés entre elle et M. de La Fayette éblouissaient les yeux de celui-ci, de telle façon qu'il ne pouvait la reconnaître.

Dans sa frayeur, la reine se trompa de route et se perdit au milieu des rues qui environnaient le Carrousel. Au lieu de prendre à gauche, elle prit à droite et se dirigea du côté du Pont Royal sans savoir où elle allait. M. de Moustier ne pouvait la guider et ne retrouvait pas non plus son chemin. Il fallut se résoudre à le demander à une sentinelle du pont, puis revenir sur ses pas, repasser sous les guichets du bord de l'eau, longer la cour des Princes, la cour des Suisses pour arriver enfin au coin de la rue de l'Echelle devant l'hôtel de Guaillarbois où stationnait le fiacre dans lequel étaient enfermés les autres fugitifs. Tous ces contre temps avaient duré une heure. Qui sait l'influence que ce retard d'une heure devait avoir sur les destinées de la famille royale et de la France ?

Georges Billard.

***

On ne saurait parler des circonstances de ce drame sans renvoyer au récit minutieux qu'en a fait G. Lenôtre dans son beau livre *La fuite à Varennes* M. de Maldent était avec le roi. La reine était accompagnée par un inconnu, « M. de... » dit de Fersen ; jamais le nom de ce personnage ne fut soupçonné. P. V.

***

Du récit si détaillé et si vivant que Lenotre a écrit sur cet événement, il semble bien résulter que M. de Malden; ancien garde du corps, guida Louis XVI jusqu'à la voiture (*Le Drame de Varennes*, page 50).

Edache.

***

La personne qui a guidé Louis XVI à sa sortie des Tuileries, lors du départ pour Varennes, était M. de Maldent. Introduit aux Tuileries entre neuf et dix heures du soir, on l'avait enfermé dans un cabinet obscur, où il avait attendu assez longtemps jusqu'à ce que le Roi lui-même vint le prendre pour partir.

M. de Maldent était un des trois gardes du corps qui, dans le voyage, devaient prendre le rôle de courriers.

On avait pris soin, depuis quelques jours, de préparer les voies au Roi en faisant passer et repasser, sous un costume simple, semblable à celui qu'il devait porter lui-même, — chapeau rond, une perruque, une redingote brune et la canne à la main — son quasi ménechme, le chevalier de Coigny, né en 1753, fils du duc de Coigny.

Fromm, de l'*Univers*.

—

Un curieux décret de la Convention nationale (LXXXVII, 140, 200, 309). — Old Noll a bien raison d'estimer les Lois fragiles. Ainsi tous nos législateurs se réclament des Principes de 89, effort de clarté aboutissant après un siècle d'essais par la Couronne et qu'on peut ramener à deux : 1) Egalité fiscale par la suppression de l'impôt personnel et des exemptions ; 2) Simplification de la propriété, sa concentration en une main, par la suppression de la double propriété féodale directe et utile. Et qu'en reste-t-il ? 1) L'impôt personnel est rétabli, avec privilèges pour les petits revenus, et aussi pour les gros placés sur l'Etat ; 2) La double propriété est rétablie ; le propriétaire d'une maison est seigneur direct, son locataire seigneur utile. D'ailleurs l'Etat est co-propriétaire de toute chose. La taille, les privilèges, les lods, la main-morte sur les successions, tout renaît, souvent aggravé.

Mais les Principes sont déifiés : ce sont des Dieux mythologiques.

Soulgé.

—

Quart réservataire de l'acte de 1793 (LXXXVII, 235). — Aux termes de l'article 2 de la loi du 21 septembre 1793, confirmé par l'art. 17 de la loi du 7 avril 1902, les trois quarts, au moins, de l'équipage de tout navire français doivent être composés d'hommes appartenant à la nationalité française.

Digitized by Google

Dès lors les marins Tunisiens, qui, tout en étant des protégés français, ne sont pas des sujets français, s'ils viennent à être embarqués sur un bâtiment battant le pavillon tricolore, sont nécessairement compris dans ce quart de l'équipage qui peut être composé d'étrangers (Voir Valery, *Manuel de droit international privé*, nos 124 et 315).

*
* *

La Convention nationale, sur le rapport de Barrère, vota le Décret du 21/22 septembre 1793 copié sur l'acte de navigation de Cromwell et qui, par suite, est connu sous le nom d'acte de navigation. Cet acte complété par le Décret du 18 octobre suivant (27 Vendémiaire An II) réserve aux bâtiments français la navigation entre les ports et les colonies ; il n'admet l'importation par navires étrangers que pour les produits provenant directement du pays auquel appartient le navire, il réserve en outre aux navires français la navigation au cabotage entre ports français. Le Décret du 21/22 septembre 1793 détermine dans son article 4 les conditions pour qu'un navire soit réputé français :

« Après le 1er janvier 1794 aucun bâtiment ne sera réputé français, n'aura droit aux privilèges des bâtiments français, s'il n'a été construit en France..... *et si les officiers et trois quarts de l'équipage ne sont français.* »

Pour assurer l'exécution de ce Décret la Convention vota ensuite celui du 21/24 septembre 1793, sur la délivrance des congés des bâtiments français, dont l'article 4 est ainsi rédigé :

« Si la propriété du bâtiment et même celle des cargaisons pour le commerce entre la France, ses Colonies et comptoirs, n'est pas prouvée française par titres et serment, les bâtiments et cargaisons seront saisis, confisqués, vendus et moitié du produit donné à tout dénonciateur ».

L'acte de 1793 a voulu favoriser les marins français en leur réservant les trois quarts des places à bord des bâtiments de notre marine marchande. Les étrangers peuvent compléter l'équipage dans la proportion du quart mais ils n'ont droit à aucune réserve.

GHISLAINE.

Le cœur de Louis XVII (LXXXVII, 000). — Le cœur de Louis XVII est resté pendant 8 ans 1, rue Perronet à Neuilly-sur-Seine.

J'ai publié dans la *Liberté* un article sur cette relique à propos de la mort de Barre, notaire honoraire dont les obsèques ont eu lieu récemment à St-Philippe du Roule, à l'âge de 103 ans. Un record !

On m'affirme que le cœur ne se trouve pas dans le tombeau du comte de Chambord mais sur l'autel de la chapelle du château de Froshdorff (Autriche).

Quelque intermédiairiste pourrait-il me donner quelques précisions à ce sujet et établir d'une façon péremptoire, avec pièces à l'appui, où se trouve actuellement la précieuse relique ?

HENRI CORBEL.

—

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42, 153, 202, 247, 340). — En dehors de *Toulon soumis*, l'opéra signalé par M. Boghaert-Vaché, Fabre d'Olivet avait fait représenter, publier tout au moins, en la même année 1794, une comédie en un acte et en vers sur le même sujet : *L'Heureuse Nouvelle ou la Reprise de Toulon*. Cette comédie est signée « par le citoyen F. O. », mais elle est généralement attribuée à l'auteur de *Toulon soumis*.

Le siège de Toulon donna lieu, en l'an deuxième, à un certain nombre d'élucubrations théâtrales qui furent imprimées et peut être aussi représentées :

La prise de Toulon, fait historique, par Coriande Mittié fils, jacobin de Paris. « L'auteur s'est assuré des faits sur les lieux ». Paris an II.

La prise de Toulon, tableau patriotique, paroles de Picard, musique de Dalayrac. Paris, an II.

La prise de Toulon, drame dédié à la section du Temple par le citoyen Briois, volontaire de la 2e compagnie Paris, 1794.

La prise de Toulon, fait héroïque par les citoyens Bizet et Faciolle. Paris, an II.

La prise de Toulon par les Français, opéra par le citoyen Dantilly. Paris, an II.

Enfin, *La Reprise de Toulon, ou les Patriotes provinciaux*, par Bellement. Paris. S. d. (1794) ?

Je ne connais aucune de ces pièces,

Digitized by Google

j'ignore donc si elles ont pour objet la glorification de Bonaparte, et même j'en doute. Bien que celui-ci ait valeureusement conquis le généralat au siège de Toulon, et qu'il ait à cette occasion « bien mérité de la patrie », il dut cependant abandonner la gloire de ce fait d'armes au général Dugommier.

Les pièces de théâtre, si l'on peut leur donner ce nom, engendrées par les journées des dix-huit et dix-neuf brumaire, concernent bien, celles là, Bonaparte ; il n'y est toutefois nommé que métaphoriquement : on l'y appelle : le brave militaire, le sauveur, le héros, le vainqueur, etc. Ce sont, d'ailleurs, des niaiseries apologétiques sans l'ombre d'un quelconque intérêt. Leur seul mérite, bien mince, est dans leur spontanéité, dans une rapidité d'exécution presque sans exemple. Ces indigentes productions furent, en effet, ainsi que le fait très justement remarquer M. Boghaert-Vaché, représentées quelques jours, on pourrait dire quelques heures, après l'événement qui les inspira, et dont elles rappellent généralement le lieu dans leurs titres.

La première en date, qualifiée impromptu, fut *Les Mariniers de Saint-Cloud*, jouée, à l'Opéra-Comique National, *3 jours après le 19 Brumaire.* (Le 25, au Pavillon de l'Eckhiquier, salle à tout faire située dans la rue du même nom, asile des concerts Wenzel, de bals, etc, on inaugurait une scène « d'ombres impalpables » (*sic*) ayant pour titre : *Les Mariniers ou les filets de Saint-Cloud*. Je suppose qu'il s'agissait d'une vague parodie de l'impromptu précédant).

Le 23 Brumaire, le Vaudeville de la rue de Chartres donnait à son tour *La Girouette de Saint-Cloud*, pièce due à la collaboration des 6 auteurs que cite M. Boghaert-Vaché. Le même jour, on affichait au Théâtre des Troubadours de la rue de Louvois, *La Journée de Saint-Cloud ou la pêche aux Jacobins*, qui était également jouée le 27 au Théâtre des Victoires de la rue du Bac, sous le titre modifié de *La Journée de Saint-Cloud ou les projets à vau l'eau.* Cette pièce à laquelle ne s'étaient attelés que 3 auteurs est en outre connue sous une troisième dénomination : *La Journée de Saint-Cloud ou le 19 Brumaire.* A la première représentation, Léger, l'un des auteurs, vint demander l'indulgence du public pour « une pièce faite et apprise en deux fois 24 heures ». Je crois, sans en être bien certain, connaissant seulement le premier texte, que ces trois titres désignent la même pièce.

Le théâtre Molière de la rue St-Martin présentait au public, le 27 Brumaire, une pièce dont le texte et l'auteur me sont également inconnus : *Le 19 Brumaire ou le Représentant postiche.* Enfin, le 30 Brumaire, on jouait au Théâtre des Jeunes Artistes de la rue de Bondy *Jocrisse à Saint-Cloud* ; c'est tout ce que j'en sais.

On cite encore une pièce ayant trait, paraît-il, au 18 brumaire : *L'Heureuse journée*, bleuette mêlée de Vaudevilles, par Champeaux, Logerot, Petiet (publiée en l'an IX).

Le succès de ces ouvrages fut grand, la chose est constatée, mais court. Le 4 Frimaire suivant, toute cette littérature d'actualité retournait au juste néant. Sans notre confrère M. Boghaert-Vaché et l'*Intermédiaire,* nul ne s'en fut jamais rappelé l'existence.

La poésie non dramatique ne se fit pas faute d'exploiter un aussi riche sujet. Citons entre autres poètes : le citoyen M... telet qui encensa le *héros retour d'Egypte*, sur l'air des *Fanfares de Saint-Cloud* ; l'air lui même était allusif ! Un autre taquin de la Muse, le citoyen Pépin de l'Ille-et-Vilaine, délaya, lui aussi, une *Journée de Saint-Cloud*, impromptu, sur l'air « Du haut en bas ». Le non moins citoyen Th. P. J. crut devoir acrosticher Bonaparte :

Béni soit le héros qui protégé des dieux, etc.

Les Journées de Brumaire sont évidemment une date un peu tardive quant à la question posée dans l'*Intermédiaire*, mais ces journées ont une telle importance historiques que M. Boghaert-Vaché doit être loué d'en avoir fait connaître le succès dans l'ordre littéraire. Bonaparte se chargea lui-même de déterminer la valeur politique de cet épisode, lorsqu'il répondit aux généalogistes trop empressés à le faire descendre d'une lignée fantaisiste : *à tous ceux qui demanderont de quel temps date la maison de Bonaparte, la réponse est simple : elle date du 18 Brumaire* ! C'était peut être un peu cynique, mais fort exact.

Les journées de Vendémiaire, bien qu'également sensationnelles, avaient sus-

Digitized by Google

cité moins d'enthousiasme en faveur de Bonaparte ; elles avaient même produit un certain refroidissement, et cela s'explique. Je n'en connais qu'un seul panégyriste : Lepoitevin de Legreville, qui fit précéder son *Homme du siècle*, événement historique en 4 actes, d'un prologue intitulé *Le 13 Vendémiaire*. Mais cet éloge, si c'en est un, avait un caractère nettement rétrospectif, car il fut publié en 1834 ; les aigles avaient passé.

BIBLIOPHILE ELIE.

—

La couleur des yeux de Napoléon (LXXXVII, 187, 289, 343). — Voici le portrait que, dans ses *Mémoires* (t. Ier, p. 100), Mme de Rémusat donne de Napoléon, qu'elle a eu l'occasion d'approcher assez souvent pour le bien connaître :

Bonaparte est de petite taille, assez mal proportionné, parce que son buste trop long raccourcit le reste du corps. Il a les cheveux rares et châtains, *les yeux gris bleu...* Ses yeux habituellement ternes, donnent à son visage, quand il est en repos, une expression mélancolique et méditative. Quand il s'anime par la colère, son regard devient facilement farouche et menaçant...

P. c. c. G. P. M.

—

Les cercueils de Napoléon LXXXVII, 189, 289, 342). — Dans le dernier catalogue du musée de Châteauroux, publié en 1910, on trouve à la page 216 :

I-175. *Petit morceau du cercueil de l'Empereur* rapporté de Sainte-Hélène par l'amiral Ribourt et par lui offert au Musée.

C'est sans doute cette rédaction un peu amphibologique qui a été interprétée par M. René de Vivie de Régie dans le sens « cercueil rapporté de Ste-Hélène par l'amiral Ribourt », alors que l'auteur a entendu se restreindre au « morceau (du cercueil) rapporté de Ste-Hélène ». Et encore cette assertion est-elle sujette à caution, car elle semble purement imaginative de la part du rédacteur, entraîné sans doute à cette supposition en raison des nombreuses croisières accomplies autour du monde par l'amiral.

Mais, dans la biographie très détaillée de l'illustre marin donnée dans le *Bulletin* de ce musée (mars 1893, pp. 362 à 380), d'après ses états de services, par le conservateur V. Godefroy, il n'est aucunement question que Ribourt ait jamais fait escale à Ste-Hélène. Et dans l'*Inventaire* de la très riche collection qu'il légua à sa ville natale (*ibid.*, p. 336 et suiv.) il est dit simplement :

Morceau du cercueil de l'Empereur Napoléon Ier (Ste-Hélène).

Ce qui ne veut pas précisément inférer qu'il l'a rapporté lui même de là-bas.

Au contraire, son origine de Châteauroux expliquerait tout naturellement qu'il ait obtenu cette précieuse relique du maréchal Bertrand ou de sa famille, dépositaires et distributeurs des souvenirs de Ste Hélène en général, comme je l'expliquerai une autre fois, dans la réponse que je prépare au sujet de l'*hypogée*.

Du reste, il est avéré qu'aucun morceau du premier cercueil en acajou ne fut laissé à Ste-Hélène. Arthur Bertrand, qui y avait accompagné son père, dit expressément dans ses *Lettres sur l'expédition de Ste-Hélène en 1840* (Paulin, 1841, p. 138 :

On reconnut que le sarcophage (apporté de Paris) était trop étroit pour contenir la bière dont les dimensions furent mesurées avec exactitude. Les planches en acajou de ce premier cercueil furent donc enlevées ; *elles ont été portées à bord*, et là religieusement partagée entre l'équipage et les passagers de la Belle-Poule.

Il aurait pu ajouter que Bertrand s'en était réservé « la part du lion » pour ses libéralités futures ; et c'est à cette réserve importante que fut emprunté le morceau d'acajou ayant servi à confectionner la canne offerte par le maréchal à son frère et conservée aujourd'hui au musée de Châteauroux. Cette canne est ornée d'une pomme allongée d'argent portant sur une face un écusson en relief composé d'une épée et d'une branche de laurier croisée en sautoir avec, posé en abîme, le « Petit Chapeau » surmonté d'un N. Cimier : l'aigle impériale aux ailes éployées. De l'autre côté, dans un médaillon formé de guirlandes de fleurs et d'arabesques, l'inscription en 4 lignes : *Bertrand | Boislarge | à | Châteauroux*.

On demande « en combien de morceaux ce cercueil en acajou fut fragmenté ? » Question insoluble, tant fut considérable et dispersé le nombre des portioncules frustes, comparables à celles de la Vraie Croix, qui furent distribuées un peu

Digitized by Google

partout. Mais, possédant l'une des parts attribuées à l'équipage de la Belle-Poule, je suis en mesure de préciser le nombre et les dimensions approximatives des fragments reçus par chacun.

Le reliquaire qui les renferme sous verre est un petit cadre en bois de cyprès, vraisemblablement coupé dans l'enceinte du tombeau. L'entourage intérieur de ce cadre est formée de fleurs d'immortelles jaunes, cueillies aux alentours de la sépulture, ainsi que des feuilles de pin, disposées en deux palmes entrecroisées, en bas. En haut, dans le sens horizontal, un morceau de bois d'acajou du cercueil, le plus important et le mieux conservé, de 50 millimètres de longueur + 10 de largeur, fixé sur le fond en papier blanc du cadre par trois petites bandes de ruban de soie blanc ; à gauche, vers le bas et verticalement, autre fragment, de conservation moindre, mesurant 35 mil + 5, retenu par un ruban bleu ; à droite, maintenu par un ruban rouge, la parcelle la plus altérée, provenant évidemment du dessous du cercueil pourri par l'humidité, de 40 mil. de long sur 8 de large.

Le milieu du cadre est occupé par un cartouche dessiné à la plume, dont les angles de droite et de gauche sont arrêtés par deux aigles impériales affrontées, retenant dans leur bec l'extrémité des festons qui dessinent le haut de l'écusson, tandis que des guirlandes de lauriers, prises dans leurs serres, en forment la pointe. On y lit, en deux lignes calligraphiées : PARCELLES DES TROIS CERCUEILS | DE L'EMPEREUR NAPOLEON ; puis, partant de l'angle supérieur gauche du cadre, la mention transversale : *arrivés de Ste-Hélène*, et vers l'angle droit : *quinze décembre* ; enfin de chaque côté des palmettes de pin, une moitié du millésime : *mil huit cent | quarante*. Cette date est celle du dépôt des cendres aux Invalides.

La légende : « Fragments des *trois* cercueils » est une erreur certaine, qui s'explique du fait que ce marin, n'ayant pas assisté à l'exhumation mais ayant reçu trois parcelles, s'est imaginé que chacune provenait de trois cercueils différents (car en réalité le corps de l'Empereur avait bien été renfermé successivement dans trois cercueils de bois, sans parler de ceux de plomb et de fer blanc), tandis qu'elles avaient été simplement découpées dans trois planches diverses, plus ou moins détériorées, de l'unique cercueil supprimé.

Si M. de Vivie veut bien m'indiquer son adresse, je me ferai un plaisir de lui envoyer une brochure que je viens de publier sous le titre : *Le voyage à Ste-Hélène du Maréchal Bertrand et de son fils Arthur pour la translation en France des cendres de Napoléon Ier, en 1840*. Il y trouvera certains renseignements inédits pour les recherches auxquelles il se livre.

PIERRE.

***

Je ne sais s'il existe une brochure sur *l'historique des cercueils de Napoléon*, mais j'ai une brochure in-8° de 48 pages que j'ai trouvée reliée à la suite d'un exemplaire en mauvais état de l'histoire de Napoléon, par de Norvins, illustrée par Raffet, 1840, voici le titre exact porté sur le premier feuillet :

« Funérailles de l'Empereur Napoléon. Relation officielle de la translation de ses restes mortels depuis l'île Ste-Hélène jusqu'à Paris et description du convoi funèbre. Illustrée de gravures sur bois dessinés d'après les modèles originaux. Dessins de Daubigny, gravure de Lacoste père et fils, etc. ».

Publiée par Ferdinand Langlé, Paris, L. Curmer, rue de Richelieu, 49, au premier, 1840.

Cette brochure me paraît très exacte et conforme au récit que m'avait fait mon père de ces funérailles grandioses auxquelles il assistait.

L. LAMBERT DES CILLEULS.

***

Je possède dans un étui en bambou deux morceaux du cercueil en acajou, mesurant l'un 23 mill. sur 60, et 2 d'épaisseur, l'autre 23 sur 23, même épaisseur. Ils ont été donnés à mon grand-père par un officier de la « Belle-Poule », avec un débris et une branche du saule, un insecte à carapace dorée et verte, capturé sur le saule, et un débris de ciment.

Une note écrite de la main de mon grand père et contre-signée par ses trois enfants atteste que ces reliques du tombeau de Ste-Hélène lui ont été remises le 3 septembre 1842.

Il y a aussi un morceau de cordelière

revêtue d'argent, fabriquée exprès pour le catafalque, et, dans, un petit flacon cacheté à l'effigie de l'Empereur, des fleurs cueillies sur le tombeau et des fragments de pierre et de ciment.

GWYNPLAINE.

[Les réponses si nombreuses que nous avons insérées permettent de clore cette rubrique, sauf le cas où l'on produirait des documents nouveaux. Mais les reliques du cercueil de Sainte-Hélène ne relèvent plus en raison de leur quantité que de la nomenclature].

—

Le record de la vitesse aux armées (LXXXVII, 97, 197, 251, 295). — Le (ou *la*) Parasange (comme le fait remarquer M. Bord, car ce mot a changé de sexe en quittant son pays d'origine, la Perse, pour venir échouer sur les rivages de l'Attique) le parasange, dis-je, tel qu'il fut adopté lors de sa venue en Grèce, était fixé à 30 stades, mais là commence la confusion : on voit plus tard les Grecs adopter des parasanges de 30, 40 et même 50 stades ; l'imbroglio se complique du fait que l'on voit surgir en Grèce des stades de toutes sortes : l'*Olympique* (de 192 mètres), l'*Attique* (de 185 mètres), l'*Asiatique* (de 148 mètres) puis avec le contact pris avec Rome on voit éclore ceux d'Eratosthène, de Ptolémée, d'Archimède, de Pline, etc...

Dans mon calcul à propos des parasanges, je m'en suis tenu au stade *Asiatique* parce que, paraît-il, c'était celui en usage chez Herodote et chez Xénophon et que en l'espèce il s'agissait précisément de récits empruntés à l'Anabase.

Pour ce qui est du fait dont il est parlé dans l'affaire de Charleroi, je reste très sceptique : ce n'est pas que je dénie à nos soldats d'aujourd'hui la possibilité de se montrer, *après l'entraînement voulu*, les dignes émules des légionnaires de Rome, des Grenadiers de Napoléon ou de nos troupiers de 1870 (les résultats obtenus par la méthode Raoul sont là pour le prouver), mais ce sont précisement ces conditions d'entraînement qui, naturelles chez des soldats de carrière (servant pendant 30, 25, 20 ou même seulement pendant 7 ans comme nos soldats de Crimée, d'Italie ou du Mexique), ce sont ces conditions là qui sont aujourd'hui interdites aux troupes prenant part aux guerres modernes.

En 1914, nos compagnies d'infanterie à leur arrivée au front étaient à l'effectif de 250 hommes, dont près de la moitié (pour les régiments voisins de la frontière, et pour ce motif pourvus d'effectifs renforcés dès le temps de paix) ou les 3/4 (pour les autres, c'est-à-dire pour les plus nombreux) étaient composés de réservistes, par conséquent de gens arrachés du jour au lendemain à leurs charrues, à leurs usines, à leurs bureaux, par suite dépourvus de tout entraînement préparatoire ; il est donc bien difficile d'admettre que quelques quinze jours plus tard, sous le chaud soleil du mois d'août, ces hommes avec leur armement, leur équipement, le chargement de leurs sacs au complet, aient pu être capables de fournir des marches variant de 50 à 70 kilom. en 24 heures.

Il doit exister (en dehors du verre peut être un peu trop grossissant à travers lequel a été observé ce fait) quelque détail qui nous manque : il faudrait posséder le graphique horaire d'une de ces marches.

On confond souvent « exécuter une marche de 70 kilom. en 24 heures », avec cette chose très différente : « marcher pendant 24 heures effectives de marche pour faire 70 kilomètres » ; dans le premier cas le déplacement a été de 24 heures, dans le second il a pu être de 30 heures et davantage : quelques repos supplémentaires (de 6 heures ou plus) sont venus s'ajouter. Sur le graphique on verrait comment ces repos ajoutés aux heures de marche entrent dans le décompte total de la durée de l'opération. Je regarde le fait tel qu'il est présenté comme impossible à réaliser si l'on n'a pas allégé la colonne de ses réservistes.

G. DE MASSAS.

—

Familles irlandaises venues en France à la suite des Stuarts (LXXXVII, 3, 105, 252). — Cette origine est celle des Rodays ou Rodais, dont la généalogie est au tome Ier de l'*Armorial de la noblesse de France*, par d'Auriac et Acquier (1855). Le chevalier de Rodays né en 1757, aide de camp du marquis de Bouillé, puis général-major Suédois, n'y figure pas.

Je cherche des détails sur lui et sa famille.

J. T.

Digitized by Google

***

La famille Aubry, dont il est question à propos de la « Princesse irlandaise », a toujours des représentants à Gondrecourt.

C'est l'arrière-grand-père de ma cousine M. D. née Aubry, qui a, d'après la tradition de famille, épousé la princesse à Metz. Mais la tradition se borne là et je doute que les représentants actuels de la famille en sachent davantage. Les traditions purement orales sont, de nos jours, en grand danger ; et j'ai pu observer moi-même leur disparition, faute d'avoir eu la précaution, en temps voulu, de les provoquer et de les recueillir.

GASTON GRILLET.

—

Moïse Amyraut (LXXXVII, 206). — Il faut lire gravé par *Lombart*. La légende de ce rare portrait est en latin. C'est le seul portrait indiqué par le Père Lelong.

A. GEOFFROY.

—

De Roquefort-Marquain (LXXXVII, 242). — Je trouve dans l'ouvrage du chevalier de Courcelles : *Histoire des Pairs de France*, article de Toulouse-Lautrec :

Madeleine-Dorothée de Toulouse-Lautrec, épousa Marc de Roquefort marquis de Marquain, sgr. de Bonery, etc.

Elle était fille du comte Jean de Toulouse de Lautrec, sgr. et baron de Moutfa, la Griffoul Plégades, etc... et de Françoise de St-Maurice, dame de Plégades (mariés le 8 mai 1678).

Dorothée de Toulouse-Lautrec mourut à Avignon.

Les Roquefort-Marquain portent : *échiqueté d'or et de gueules : au chef d'azur chargé de trois rochers d'argent.*

T. L.

—

Les intruments à corde de Beethoven (LXXXVII, 29, 286). — Ces instruments furent mis en vente après la mort du maître. L'inventaire après décès les estime à 78 florins. Les frères Jokits s'en rendirent acquéreurs pour 102 florins, et, grâce à l'intervention de Schindler, ils les vendirent à la Bibliothèque Royale de Berlin. Ils sont, aujourd'hui, conservés à Bonn.

— L'inventaire de la succession de Beethoven indique un seul piano parmi ses meubles et ses instruments, « un piano forte, de John Broadwood et fils, de Londres, en acajou ». Estimé 100 florins, ce piano fut vendu 181 florins à Spina. Offert plus tard en cadeau à Liszt, il fut acquis, après la mort de ce dernier, par la princesse Hohenlohe, qui en fit don au musée national de Buda-Pesth en 1887.

Le piano à queue qui figure dans une des salles du musée de Bonn avait été mis à la disposition du maître, par son constructeur Conrad Graf de Vienne.

Après la mort de Beethoven, Graf le reprit. L'instrument devint ensuite la propriété du libraire Wimmer qui le donna en dot à sa fille lorsqu'elle épousa le pasteur Widmann. Son fils, le docteur Widmann de Berne le vendit, ou le donna au musée de Bonn.

Le même musée possède encore un petit piano à marteaux de fabrication anglaise datant du dernier tiers du XVIIIe siècle, mais il n'est pas certain que cet instrument ait été joué par Beethoven.

M. Widor, dans son récent livre, l'*Initiation musicale* dit que Sébastien Erard avait fait don à Beethoven d'un de ses plus beaux instruments : je ne sais sur quoi repose cette assertion. Qu'est devenu cet instrument, je l'ignore. Dans tous les cas on ne trouve trace d'un piano Erard ni dans l'inventaire ni au musée de Bonn.

Dr M. D.

—

Auguste de Blignières (LXXXVII, 237). — Etait-il parent de M. de Blignières qui fut maire de la Celle-Saint-Cloud, vers 1868 ?

M. de Blignières, maire de la Celle-St-Cloud en 1868, était sans doute M. Le Barbier de Blignières, Délégué de France à la Commission de la Dette Egyptienne, qui possédait, en effet, une villa, à la Celle-Saint-Cloud. On pourrait s'adresser à sa famille qui habite Hennebont (Morbihan), d'après « Villas et châteaux », ou à sa fille Mme Maurice Bompard, femme de l'ambassadeur.

S. D. B.

Digitized by Google

La princesse Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti (LXXXVII, 284). — Dans son livre *Beaux jours sans lendemains* M. le Vicomte de Reiset dit que cette aventurière, qu'il nomme la comtesse de « Montrairzina », naquit en 1762, et que, suivant une étude publiée sur elle par Désiré Monnier dans l'*Annuaire du Jura* de 1852, elle serait morte de misère, au pied d'une borne, en face des Tuileries le 25 mars 1825.

Aucun des auteurs qui se sont occupés de cette soi-disant princesse, ne lui attribue de descendance.

CINQDENIERS.

*
* *

J'ai publié l'an dernier une étude sur Stéphanie de Bourbon-Conti dans un volume intitulé : *Beaux jours et Lendemains*, édité chez Emile Paul, mais j'ignorais qu'elle avait été expulsée de Paris, par l'abbé Desmaret, chef de la police secrète de Bonaparte ; je voudrais savoir où je pourrai trouver des détails sur son expulsion et la déchéance de ses titres lorsqu'elle a été chassée de Paris.

Le Vicomte DE REISET.

—

Digeon, fermier général (LXXXVII 238, 395). — Alexandre-Michel Digeon et son frère Armand-Henry Digeon, nés tous deux à Paris et tous deux généraux étaient fils de Jacques-Marie Digeon, originaire d'Amiens, qui vint se fixer à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et fut directeur des fermes du roi.

L. LÉON DUFOUR.

—

Le général Comte Espagne (LXXXVIII). — Je remercie vivement mes collègues des renseignements communiqués sur le général Comte Espagne que j'avais doté à tort d'une particule, le croyant de la famille d'Espagne Montespan, finie (?) dans le rameau de Ramefort, mais que je crois très différente de la maison d'Espagne-Vennevelles. Je sollicite de nos aimables intermédiairistes des éclaircissements sur la descendance et l'ascendance de Henri-Bernard, marquis d'Espagne, sgr. et baron de Ramefort (Gers, ancien diocèse de Comminges) colonel du régiment provincial de Marmande, qui épousa le 28 octobre 1763 Charlotte-Claire de Cabalby. L. A.

La descendance du duc de Guines. — André Gill (LXXXVII, 331). — André Gill s'appelait de son vrai nom Louis-Alexandre Gosset. J'ai entendu dire qu'il était le fils naturel, reconnu ou non, d'un certain M. de Guines, et qu'il s'autorisait parfois de cette naissance pour joindre au nom de sa mère celui de son père. Emile Goudeau, dans ses *Dix ans de Bohème*, dit bien à un certain endroit que « le comte de Guinnes (*sic*) » se cachait « sous le démocrate André Gill », mais le fondateur du cercle des Hydropathes ne fait pas autorité en matière généalogique.

Dans tous les cas, rien ne prouve que le père d'André Gill, et par suite ce dernier, soient de la descendance d'Adrien-Louis de Bonnières de Souastre, duc de Guines, dont M. Van der Vrecken de Bormans (et non Barmans) a publié l'histoire. D'ailleurs, il est dit dans la dite notice que cet homme de cour n'a eu que des filles, la duchesse de Castries et la comtesse de Juigné.

G. P. M.

*
* *

Cette descendance peut paraître en vérité bien problématique. D'après l'excellent ouvrage de MM. Armand Lods et Véga, qui reproduit en note l'acte de naissance *André Gill, sa vie, bibliographie de ses œuvres*), André Gill, enfant naturel, serait né à Paris, le 17 octobre 1840, à Paris, rue de la Bourbe, n° 3, de Sylvie-Adeline Gosset, couturière, âgée de vingt-deux ans, née à Landouzy-la-Ville (Aisne), demeurant à Paris, rue des Cannettes, n° 6.

La rue de la Bourde (anciennement la Boue) devait sans doute son nom aux immondices qui y pourrissaient. Elle commençait aux rues Saint-Jacques et du faubourg Saint-Jacques pour aboutir à la rue d'Enfer et comptait 159 mètres ; plus tard, elle devint rue Port-Royal, ce qui était un peu donner raison aux frères Lazares lorsqu'ils écrivaient :

> Les malheureuses qui veulent solliciter un lit de douleur à l'hospice de l'accouchement, sont forcées de demander en rougissant le nom de la rue de la Bourbe. Cette dénomination, qui est une insulte au malheur, pourrait être remplacée par celle de la Maternité.

Non pas la rue, mais l'hospice a pris ce

Digitized by Google

nom, lors de la formation du boulevard du Port-Royal, en 1857, alors que dans l'argot parisien (témoin Cuisin) le sobriquet de « la Bourbe » avait longtemps désigné la maison.

Ainsi se trouve expliqué l'acte de naissance de l'enfant, qui à l'état-civil fut déclaré sous le patronyme de sa mère et sous les prénoms de Louis-Alexandre. Sur l'original de l'acte de naissance, seule, une note au crayon aurait porté la mention : « dit de Guines ».

C'est somme toute insuffisant, pour reconnaître la paternité du comte de Guines qui n'avait pas reconnu l'enfant.

Reste le grand-père paternel, qui l'aurait recueilli, et sa tante qui l'aurait élevé. Mais c'est encore bien vague et quelque peu compliqué. Le vieillard aurait été « contraint par la pauvreté à se dépouiller d'un titre qu'il ne pouvait plus porter décemment (et) vivotait dans la gêne sous le nom de M. Blanc ».

Puis, qu'est-ce que cette tante Rosalie, qui d'après une confidence du caricaturiste, aurait été sa mère

Je me ne souviens bien que d'une chose, écrivait, dans *Paris à l'eau forte* (1873) un ami de Gill ; c'est qu'il est le fils de sa tante, et qu'il est né sur un escalier.

Mais, et l'acte de naissance et le 3 de la rue de la Bourbe ? Tout cela, en réalité, tient par trop du roman feuilleton et à la lecture de ce propos, on peut, se demander, si, déjà, la cervelle du pauvre Gill ne subissait la meurtrissure qui en devait faire le tour ?

PIERRE DUFAY.

—

Le tombeau de Hoche (LXXXVII, 233, 306). — La réponse n'a pas de sens par suite de l'amputation des derniers mots.

(M. A.) Chauvin semble hésiter entre Coblence et Wetzlar comme lieu de la mort de Hoche.

Le Dr Cabanès indique nettement Wetzlar.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Victor Hugo en 1871 (LXXXVII, 192, 302). — Le Bibliophile Comtois m'a rendu le plus grand service par les renseignements qu'il a bien voulu me fournir en réponse à ma question. Par contre le confrère J. V. P. a tort de supposer une erreur de ma part. Les *Carnets* de Victor Hugo, publiés dans les *Annales* en 1909 par M. Gustave Simon renseignent bien sur le passage du poète à Bruxelles, en 1871, de là Victor Hugo fut expulsé et il se réfugia à Vianden, au Grand-Duché de Luxembourg. Un professeur luxembourgeois, feu M. René Engelmann, a publié sur le séjour de Vianden une plaquette bien intéressante. Fin août, la famille Hugo se déplaça pour aller aux eaux de Mondorf, station balnéaire située à cheval sur la frontière. Elle prit domicile à l'Hôtel de Paris, en territoire français, mais à l'époque sous l'occupation allemande. De Mondorf, Victor Hugo alla voir Thionville et Rodemack, que son père avait défendues aux Cent-jours. On lira d'ailleurs tous ces détails dans un article des *Cahiers Luxembourgeois* qui se trouve sous presse.

E. D.

—

Le mariage de Victor Hugo raconté par son beau-père (LXXXIII, 325). — M. le docteur Cabanès a publié en 1921 dans l'*Intermédiaire* un fragment de mémoires inédits qu'il attribue à M. *Victor* Foucher « dont le poète — dit-il — épousa, comme on le sait, la fille ». Notre distingué confrère me permettra de lui faire remarquer qu'en donnant le prénom de « Victor », au beau-père de Victor Hugo, il a commis une erreur.

Alfred Asseline, cousin germain de Mme Victor Hugo, écrit en effet au début de son ouvrage *Victor Hugo intime* (1885), cette phrase décisive :

M. *Pierre* Foucher, père de M. Victor Hugo (Adèle Foucher) était mon oncle et mon parrain.

Puis il reproduit l'acte de mariage de Victor Hugo, relevé sur le registre de l'église Saint-Sulpice, à la date du 22 octobre 1822, et dont j'extrais les indications suivantes relatives à la mariée :

Adèle-Julie Foucher, âgée de dix-neuf ans, demeurant de droit et de fait rue du Cherche-Midi, n° 39, de cette paroisse, fille mineure de *Pierre* Foucher, chef au ministère de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Anne-Victoire Asseline, son épouse...

Digitized by Google

Enfin, quelques pages plus loin, Asseline s'exprime ainsi :

J'ai trouvé dans les papiers de ma mère... une volumineuse correspondance de M. *Pierre* Foucher et deux gros cahiers de *Souvenirs* qu'il avait écrits pour elle.

Ces *Souvenirs* forment deux in-quarto reliés en rouge, portant sur la couverture la dédicace en lettres d'or :

« A ma sœur Asseline » ; la lettre-préface est datée d'octobre 1832...

Ce sont... d'intéressants détails donnés par l'heureux beau-père sur son gendre Victor Hugo, dont il était le premier fanatique : *le chapitre du mariage de sa fille Adèle*, les années glorieuses qui suivirent ; les premiers coups de foudre littéraires...

Ma mère... en avait fait de sa belle écriture allongée une copie très soignée ; l'original s'est retrouvé entre les mains de ma petite cousine, Mme Ancelet fille de Paul Foucher.

Dans la suite de son livre, Asseline donne de nombreux extraits de ces *Souvenirs*, parmi lesquels celui que M. le docteur Cabanès a reproduit en y laissant figurer d'ailleurs deux fautes d'impression : *Nalton de Cerisy*, au lieu de *Vallon de Chérizy*, et le nom du frère de Mme Asseline orthographié *Feslart* au lieu de *Fessart*.

Il résulte donc des observations qui précèdent :

1° que le beau-père de Victor Hugo, auteur des *Souvenirs*, avait pour prénom « Pierre ». Celui de « Victor » appartenait à son fils aîné, Victor-Adrien Foucher, né en 1810, décédé en 1866 conseiller à la Cour de cassation ;

2° que, si les *Souvenirs*, exhumés par notre confrère, n'ont jamais été publiés, ils n'étaient pas tout à fait inédits, puisque, trente-cinq ans auparavant, Asseline en avait donné de larges extraits.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Les Huet, famille de peintres et graveurs (LXXXVII, 239, 357). — Voir le livre in-8° de C. Gabillot : *Les Huet. Jean-Baptiste et ses trois fils*, paru en 1892 dans la collection des artistes célèbres, orné de 155 figures et de 22 hors texte.

A. GEOFFROY.

—

Marceau (LXXXVII, 193, 258, 305, 357). — Aux renseignements donnés sur les sœurs de Marceau, j'ajouterai ce qui suit sur son unique frère :

Marceau des Graviers (Louis Augustin) né à Chartres le 26 novembre 1778.

Aide de camp de Kléber en 1798.

Colonel du 12° chasseurs, retraité en 1831.

Chevalier de St-Louis en 1820.

Marié 1° en janvier 1811, à Mlle Vandenbrouck, d'une famille messine ; 2° le 19 juillet 1824, à Françoise Claude, née à Audun le Roman le 18 décembre 1783.

Le colonel Marceau est mort à Ste-Ruffine près Metz le 9 juin 1839. A-t-il laissé postérité ? Je l'ignore.

LYNX.

—

Descendance du comte de Montal (LXXXVII, 142). — Le comte Ferrier de Montal qui fut le 1er maréchal des camps d'artillerie et qui fut tué pendant la campagne de Hollande, devant Huningue n'était pas marié. Son frère était conseiller au Parlement du Dauphiné. Les descendants de celui-ci à la 7° génération sont : le comte Ernest F. de Montal qui habite Orange et MM. Paul et Joseph de Montal à Grenoble.

G. DE C.

—

Moreau le Jeune, (T. G., 613 ; LXIV, 160). — Le portrait de Moreau le Jeune mentionné par Jules Claretie et dont parle M. Le V. au dernier paragraphe de son intéressante communication, a été récemment reproduit dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (numéro de décembre 1923, page 391). La peinture originale qui se trouvait jadis dans la chambre à coucher d'Horace Vernet, petit-fils de Moreau le Jeune, appartient actuellement a M. Horace Delaroche-Vernet, arrière-petit-fils d'Horace Vernet.

François Louis Gounod, auteur de ce portrait, était élève de Lépicié et camarade d'atelier de Carle Vernet. Il eut pour fils l'illustre auteur de *Faust*. Son père était fourbisseur du Roi et habitait aux galeries du Louvre non loin du logement occupé par Joseph Vernet.

F. L. Gounod a remporté le second grand prix de Rome en 1783.

HORA.

—

Famille d'Origny (LXXXVI, 719, 788, 835, 937 ; LXXXVII, 61, 1598). — Un certain Louis Hutteau d'Origny, né à

Digitized by Google

Paris à une date que nous ignorons, se prétendant comte et disant compter dans sa famille trois maires de la capitale de France, se rendit assez tristement célèbre en Belgique en 1830-1831.

Il paraît que ce personnage avait fait ses études à Saint-Cyr et qu'il avait servi, comme sous-lieutenant, au 1er chasseurs à cheval et aux lanciers de la garde.

Après les événements de septembre 1830 à Bruxelles, Hutteau d'Origny vint en Belgique avec le bataillon parisien dit des « Amis du Peuple », commandé par Hovelt P. J., héros des barricades de juillet. Ce bataillon rallia un petit corps franc commandé par un turbulent réfugié français nommé Ernest Grégoire, ci-devant médecin à Spa et ex-marchand de confections à Bruxelles, protégé du comte Félix de Mérode (Membre du Gouvernement provisoire).

D'Origny prit ainsi part à une excursion militaire dans la Flandre Zélandaise, une action malheureuse entreprise contre la petite ville d'Ardenbourg mit fin à cette équipée.

Grégoire obtint alors le grade de Lieutenant-Colonel et fut chargé d'organiser un bataillon de tirailleurs à Bruges, d'Origny y passa comme capitaine. Mais Grégoire, peu satisfait de cette rapide fortune, se vendit aux agents du Prince d'Orange et, le 2 février 1831, il entra dans la ville de Gand pour y proclamer ce Prince, Roi des Belges. La criminelle tentative échoua sous la mitraille des pompiers municipaux. Hutteaux d'Origny, qui avait pris la fuite, fut arrêté à Courtrai, le lendemain, en descendant de diligence ; il languit quatre mois en prison et fut traduit devant la cour d'Assises du Brabant.

Acquitté le 13 juin 1831, il fut mis en liberté et sollicita la démission de son grade ; ayant obtenu satisfaction le 20 août suivant, Hutteau d'Origny quitta la Belgique.

L. Leconte.

—

Le général baron Rouyer (LXXXVII, 194, 267, 308). — A une question posée dans le numéro du 10 mars, un aimable intermédiairiste me répond, dans le numéro suivant. Pourrait-il prousser plus loin l'obligeance et me dire si Marie-François Rouyer dont parle Révérend, est bien le même que le père de Maley Rouyer, femme du comte François Clary, et qui avait épousé Maley Julien de Villenouvette.

Révérend doit probablement donner des renseignements sur la famille Clary dont est sortie, la reine Désirée de Suède, et Julie Clary, qui fut la femme de Joseph Bonaparte.

Je voudrais connaître le prénom du beau-père de François Clary, et savoir comment il se rattache à la famille Rouyer.

T. L.

*
* *

Toutes les réponses déjà faites n'identifient pas ce général. En réalité, ils étaient trois Barons ; un quatrième qui ne l'était pas est le seul, parmi eux, né à Pézenas, le 17 mars 1761. Son père, Joseph François était agriculteur ; sa mère se nommait Marie Calmet.

Il épousa le 14 février 1786, Anne Rauzier, née à Béziers le 25 juin 1766, fille d'un épicier et de Marguerite Bec. Pour mieux montrer son adhésion aux principes de la Révolution, le régicide divorça le 15 juin 1794, quitte à se remarier avec son ex-femme le 12 mars 1795.

Entré dans la marine en 1777, libéré il devint clerc de Procureur, et Procureur sénéchal en 1785. Député à l'Assemblée Législative, puis à la Convention, promu sans raison Capitaine de Vaisseau en 1793, il fut du Conseil des Cinq-Cents, avant de passer Général de Brigade en 1796 Il fut réformé en 1801, mais toujours avide de grimper, trouva moyen en dépit des protestations de ses concitoyens, d'être Trésorier de la cohorte de la Légion d'Honneur en 1804. Retraité en 1812, il est mort à Bruxelles, le 20 octobre 1819.

Reste un 5e général Rouyer (Charles Etienne) fils d'un officier de santé de Mirecourt et de Barbe Le Noble, né à Vichery (Vosges) le 16 mars 1760. Il épousa le 12 février 1793, Marie-Marguerite Gilquin, née à Mons en 1757. Soldat aux Gardes Françaises en 1780, il était général de Brigade Commandant des troupes de Ste-Lucie, en mourant le 19 germinal an II, des suites des blessures reçues au Fort de Fleur d'Epée à La Guadeloupe.

Victor.

Digitized by Google

Alliance Salignac-Bridiers (LXXXVII, 142, 263). — Comme suite à la très substantielle note de notre collègue Pierre sous le titre : « Alliance Salignac-Bridiers parue dans le numéro du 20-30 mars 1924 », je me permets de lui demander comment il rattache aux personnages cités les deux suivants : Marguerite de Salignac qui épousa au XVe siècle Philippe de la Trémoille, seigneur de Fontmarant et Pons de Salignac seigneur de la Roche Beilusson et des Bastides dont j'ignore l'alliance.

Le petit-fils de Marguerite, Pierre d'Aloigny Rochefort épousa en 1548 la petite fille de Pons, Marguerite de Salignac.

Comte DU FORT.

—

Salignac - Fénelon (LXXXV). — Pourrai-je, par l'*Intermédiaire*, connaître le nom des père et mère de Gabrielle de Salignac-Fénelon, mariée le 18 septembre 1623, à François de Vigues, marquis de la Bastide, fils de François de Vigues, seigneur de la Bastide et d'Anne de la Jugie.

T. L.

—

Sartine (Antoine-Raimond-Jean-Gualbert-Gabriel de), comte d'Alby ; sa descendance (T. G. : 822 ; LXXX, 28 ; LXXXVII, 94, 265). — Se reporter — j'y ai déjà renvoyé — à l'émouvant chapitre de M. G. Lenôtre : « La messe rouge, dans son *Baron de Batz* (1896), p. 289-336.

On y trouvera, reproduite en héliogravure, une jolie miniature représentant Mme de Sartine, née Emilie de Saint-Amaranthe.

P. D.

—

Famille Six (LXXXVI ; LXXXVII, 65, 266). — Il y eut à Paris, en mai 1888, le mariage de Mlle Marie Six, fille d'Alexandre Six et de Marie Beaucamp, avec M. Louis Joseph de Thomasson de St-Pierre, officier, chevalier de la Légion d'Honneur.

J'ignore où ils habitent, mais on pourrait s'adresser à M. de St-Pierre, à Saint-Germain-des-Prés, près de Périgueux (Dordogne).

P. B.

***

En 1885, j'ai connu à bord du *Dupleix*, alors que ce croiseur accomplissait une campagne d'Islande, un matelot du nom de Six.

A l'époque, il pouvait avoir 23 ou 24 ans. C'était un grand et beau garçon, très sérieux, timide et d'allure sympathique. Il était matelot de ponts et domestique des officiers, lesquels lui témoignaient une certaine considération.

En raison de ses aptitudes apparentes et de son allure de débrouillard, chacun était étonné à bord qu'il ne fût affecté à aucune des spécialités du corps des équipages de la flotte : canonnier, timonier ou fourrier.

Exerçait-il la profession de cuisinier, je l'ignore.

Six était de Lille. L. CAPET.

—

Général Baron Travot (LXXXVII, 243, 309, 361). — Le général Travot, surnommé le « Pacificateur de la Vendée », eut une fin de vie des plus dramatiques et douloureuses. Au début de janvier 1916, à la veille de la promulgation de la loi d'amnistie, alors qu'il avait quitté le service actif et vivait dans la retraite, il fut l'objet de poursuites judiciaires et traduit devant un Conseil de guerre qui le condamna à mort. Entre autres chefs d'accusation se trouve celui, inattendu pour le moins, d'avoir usé de trop de modération et de clémence pendant les guerres de Vendée. Le général se pourvut en révision contre cet arrêt, mais l'arrêt fut confirmé. Louis XVIII accorda cependant la grâce et la peine de mort fut commuée en 20 ans de prison. A la suite des émotions provoquées par ce procès et par la terrible peine qui en fut la conséquence, Travot perdit la raison, il fut interné au château de Ham, mais, grâce à une généreuse intervention du duc d'Angoulême, il fut libéré après une captivité de deux ans. Sa raison était trop ébranlée pour revenir et il finit ses jours dans une maison de santé.

Son fils le Baron Travot débuta dans la carrière militaire, fut Conseiller général et député de la Gironde pendant plusieurs années sous le second Empire, il a laissé une mémoire très respectée dans ce pays, mais pas de descendants mâles.

R. DE L.

Digitized by Google

Armoiries à déterminer : dix pièces (LXXXVII, 243, 364). — Ces armes sont celles de la famille d'Aligre, qui portait : *Burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef du second, chargé de trois soleils du premier*. Elles furent données au premier chancelier d'Aligre, en 1624.

Les Haligre, bourgeois de Chartres, dont descendait ce personnage, avaient pour armoiries : *D'argent, au chevron de gueules chargé d'un croissant du champ, accompagné de trois perroquets de sinople.*

A. HARMAND.

***

Ces armes paraissent être celles de la célèbre famille d'Aligre (anciennement Haligre) : *burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.*

SAINT-VALBERT.

—

Ex-libris à identifier : Cacqueray ou Caqueray (LXXXVII, 195). — M. Salomon, directeur du conseil des héraldistes de France, attribue cette pièce à Pierre-Antoine de Chappuis La Goutte (Lyonnais) et à sa seconde femme Marie Girard de Roche-la-Morlière, dont les armoiries (écu senestre) nous étaient jusqu'alors inconnues.

LE MÉDECIN DE SERVICE.

—

Inscriptions peintes sur les pots de pharmacie (LXXXVII, 000, 000). — Dans les inscriptions peintes sur des pots fabriqués à Nevers au XVII° et au XVIII° siècle, la lettre minuscule *l* est barrée à mi-hauteur d'un petit trait horizontal, comme dans les livres imprimés à l'imprimerie royale puis nationale. Cette particularité se remarque-t-elle sur des pots provenant de manufactures autres que celle de Nevers ?

B. DELAR.

—

Ste-Barbe, iconographie (LXXXVII, 48, 173, 222, 271). — Dans le Grand-Duché de Luxembourg et dans le bassin minier voisin de la Lorraine, St-Barbe est vénérée par tous les métiers qui manient la poudre ; sa fête donne aux ouvriers l'occasion de réjouissances et aussi de manifestations religieuses. Dans le Trévirois, le culte de St-Barbe est également très répandu. Les Stes-Barbe, Marguerite et Catherine sont, du reste, dans ces pays, les plus populaires et leurs noms sont fort en usage. Ces trois Saintes sont souvent nommées ensemble, et leurs images ont même été reproduites sur une taque de cheminée. Un vieux dicton du pays a probablement occasionné cette plaque :

Margrit mit dem Wurm,
Barbel mit dem Thurm,
Kathrin mit dem Radel,
Das sind die drei heiligen Madel

Marguerite avec le dragon, Barbe avec la tour, Catherine avec la roue, voilà les trois saintes filles.

EMILE DIDERRICH.

***

Il faut lire près d'un *millier*, et non pas *million* de pièces, ce qui est déjà fort beau comme collection.

A. G.

—

Effluves (LXXXVII, 99, 224, 318, 319).— **« Monades » dans Flaubert**. — Notre collaborateur « Pressus » écrivait dans sa communication colonne 319 :

« M. Crès vient de publier une très belle édition de *Par les champs et par les grèves*, de Flaubert, brillamment illustrée par Henri Jourdain ».

C'est un lapsus, l'éditeur de cette édition est M. Léopold Carteret — et non Crès — il relève ce lapsus dans le billet suivant qu'il nous adresse :

Cher ami,

Non seulement Pressus, n'aime pas *monades* (malgré mon explication) dans le texte de Flaubert : *Par les champs et par les grèves*, mais il préfère Crès à Carteret, comme éditeur de ce livre, qu'il trouve néanmoins brillamment illustré. Pourquoi me déposséder de mon enfant ?

Bien à vous.

L. CARTERET.

—

Auteurs obligés de composer typographiquement leurs ouvrages (T. G., 72). — Au lieu d'une obligation, ce peut être une occasion ou une coquetterie.

Ainsi M. Henry Cormeau a fort élégamment composé, sous la firme de la Maison Crès, les deux volumes de ses *Terroirs Mauges, Miettes d'une vie provinciale* (1912 ; 2 vol. in-8), qui portent cette mention : « Impression d'amateur.

Digitized by Google

Henry Cormeau, écrivain à Seiches (Maine-et-Loire), octobre 1911-février 1912 ; mars-avril-mai 1912 ». Et ces deux volumes sont fort joliment composés et tirés.

Si, par nécessité, Anatole Baju composa avec des têtes de clou et tira sur du papier à chandelle dans sa mansarde de la rue Lamartine, une série du *Décadent*, le poète Victor-Emile Michelet a apporté quelque élégance à composer et à tirer lui-même (150 exemplaires numérotés qui deviendront rares), son poème *le Tombeau d'Hélène*, et je suppose qu'à la la dernière page de cette luxueuse plaquette il n'inscrivit pas sans un contentement justifié ce colophon :

Victor-Emile Michelet acheva d'imprimer, de ses mains ouvrières, ce poème, le 30 janvier 1924, sur la presse à-bras de l'« encrier », 29, quai d'Anjou, en la belle Isle Saint-Louis.

Roger Dévigne l'aida, Suzanne Balguerié dessina le portrait.

Et il en est à se plaindre d'avoir des épreuves à corriger !

PIERRE DUFAY.

—

Le « Reliquaire » d'Arthur Rimbaud (LXXXVII, 334). — J'ai reçu le 29 novembre 1891, après la publication du *Reliquaire*, une lettre de l'éditeur de Genonceaux, désespéré de la saisie du livre.

Je ne crois pas devoir publier cette lettre, quoi qu'elle soit un témoignage contemporain intéressant, mais elle est écrite en termes irrités, il convient peut-être de ne pas trop réveiller la vieille polémique assoupie. Genonceaux me dit :

Le *Reliquaire* que vous avez reçu contient une préface de Darzens. Elle m'a été remise, moitié imprimée, moitié manuscrite. Je n'y ai pas touché. On l'a imprimée telle quelle, la déclaration légalisée des typos en fait foi. Cette déclaration se trouve chez l'avocat René Lafon, 11 rue d'Alger.

Genonceaux dit encore avoir retourné à Rodolphe Darzens, la copie avec les épreuves « Il n'a rien corrigé, ajoute-t il, et a gardé la copie que je ne puis naturellement reproduire ».

L'éditeur et l'auteur de la préface sont toujours de ce monde : ce serait à eux qu'il appartiendrait de satisfaire la légitime curiosité littéraire de notre collaborateur.

Ils n'ont pas dû oublier cette ancienne querelle que la notoriété grandissante — et un peu exagérée — d'Arthur Rimbaud, refait d'actualité.

G. M.

—

Editions anciennes : le chiffre du tirage (LXXXVI, 574). — Cette question est fort intéressante : elle n'est pas facile à résoudre. Les habitudes de la librairie dans le passé n'étaient pas les nôtres ; les chiffres du tirage n'étaient jamais annoncés ; les éditions comptaient un plus ou moins grand nombre d'exemplaires, suivant le succès présumé de l'ouvrage. Il est à penser toutefois qu'il doit exister dans les correspondances des écrivains, dans les comptes de libraires, trace de ce que telles ou telles éditions ont compté d'exemplaires. La question de Mme Lucy Vauthrin a éveillé notre curiosité : il est surprenant que parmi tant d'érudits bibliophiles, qui collaborent à l'*Intermédiaire*, il ne s'en soit pas trouvé quelques-uns pour apporter à ce petit problème bibliographique le secours de leur précieuse contribution.

I.

—

« J'aime le clair regard » ; vers à retrouver (LXXXVII, 288). — Je ne sais de qui sont ces vers, mais à coup sûr, si la citation faite du dernier refrain est exacte, ils sont d'un auteur qui ignorait les règles les plus essentielles de la versification ; car l'avant-dernier vers, d'abord, renferme un hiatus (pitié — un) et, ce qui est plus anormal encore, la règle de l'alternance des rimes masculines et féminines n'est pas observée : les vers 4 et 5 devraient se terminer, comme les vers 1 et 2, par des rimes féminines.

IBÈRE.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII, 4, 127, 173, 275, 370). — Durand, alias Danton, teste à St-Germain Laval, 1409. (Arch. Loire, B. 1882). Durand est un bon vieux nom ; mais Durandal, Dante et Danton font plus d'effet,..

S.

Digitized by Google

Bose (LXXXVII, 98, 276, 369). — Les tonneliers, au moins en Languedoc, appellent ainsi une sorte de jonc desséché, qu'ils emploient pour garnir les joints des futailles.

—

Le téléphone au théâtre (LXXXVI ; LXXXVII, 77). — Du *Gaulois* du 25 avril, l'article suivant qui répond en partie à la question posée :

...Certes, le téléphone est devenu aujourd'hui l'accessoire indispensable de toute comédie... moderne. Une pièce nouvelle sans le téléphone, au moins pendant un acte, donne l'impression d'une reprise... Et cependant, bien des lecteurs seront aussi surpris que nous lorsqu'ils apprendront que, pour la première fois, le téléphone a fait son apparition... dans une pièce de Meilhac et Halévy, *Le Mari de la Débutante*. La lecture des si vivantes soirées parisiennes du « Monsieur de l'orchestre » nous a révélé ce petit détail inattendu. Les auteurs de *Frou-Frou* avaient fait représenter *Le Mari de la Débutante* au Palais-Royal, au début de 1879... Au cours des représentations, les deux collaborateurs décidèrent d'apporter quelques modifications à leur amusante comédie. Au mois de novembre — le 7, soyons précis — le Palais-Royal fit une reprise de la nouvelle version avec Mme Marie Magnier. Arnold Mortier, chargé alors au *Figaro* de la soirée, écrit à ce sujet : « Dans un coin du salon, un téléphone, qui est un des grands effets du premier acte. Le téléphone vient d'opérer sa première entrée dans l'art dramatique. Je crois que MM. Meilhac et Halévy vont faire faire un pas immense à l'introduction de ce merveilleux appareil dans la vie usuelle ».

Depuis Meilhac et Halévy, que d'auteurs ont usé — pour ne pas dire souvent abusé — de ce merveilleux et irritant appareil !

V.

—

Un nouveau mot : sacquer (LXXXVII, 244, 371). — Saquer ou mieux sacquer est un verbe très usité dans l'ouest ; Anjou et Maine, qui veut dire : tirer brusquement et fortement avec *saccade* V. g. Ne sacquez donc pas sur la bouche de votre cheval.

Dans l'exemple cité par A. d'E. c'est comme si l'on disait des individus en question : ils ont reçu un bon coup de caveçon.

C. f. A. g. Verrier et R. Onillon : *Glossaire des patois et des parlers d'Anjou*, Angers, Germain et Grassin, 1908.

Littré : Saquer ; Larousse : Sacquer ; Mgr. Guérin : Sacquer, saquer.

Signification diverses mais conformes à l'étymologie saquer ou sachier : tirer.

Le *Dictionnaire de l'Académie* donne à « saccade » les sens propres et figurés.

X. P.

* * *

Mot nouveau ? Certes, non. Le *Dictionnaire Général de la Langue Française* (Hatzfeld, Darsmesteter et Thomas) le signale depuis le XII° siècle. C'est la forme normanno-picarde de *sacher*, *sachier*, devenus bientôt *saquer*, dont le sens primitif paraît avoir été « tirer vivement ».

Ce fut d'abord, croyons-nous, un terme militaire : « Tirer l'épée, dégainer ».

Au XVII° siècle, d'après Littré, saquer une voile, c'était la tirer en dedans du navire, la rentrer. Comme vieux terme de marine également, le complément du *Dictionnaire de l'Académie* (éd. 1866) enregistre *saquer* et *saquier*, dans le sens de déplacer un objet en le faisant riper par secousse.

Et ceci nous amène à l'acception actuelle : « secouer, battre, punir », qui n'est pas très nouvelle non plus, car il me semble bien avoir entendu dire au régiment — vers 1890 — par des camarades que l'adjudant, pour quelque manquement à la discipline, venait de semoncer sans douceur : « Mon vieux, nous avons été sacqués ! »

Depuis, j'ai maintes fois entendu le mot, avec le même sens, complété dans certains cas par celui de « renvoyer, congédier » pour la faute commise.

L'expression appartient certainement au vieux langage français. Peut-être dérive-t-elle de *sac* ?

E. X. B.

* * *

Sans chercher bien loin l'étymologie du mot, ne peut-on le rapprocher de la racine sac ? Le mot n'est d'ailleurs pas nouveau, et figure dans le Larousse avec l'interprétation : donner son sac à quelqu'un ; le congédier : Par extension on peut l'appliquer à un jugement rapide et sévère.

Ne pas oublier que le juge anglo-saxon siège généralement sur un sac de laine.

Digitized by Google

Il juge, de son sac. De là à dire qu'il sacque les délinquants, il n'y a qu'une nuance. J'ai entendu un sous-officier, menacer ses hommes, négligents à l'exercice, « de les sacquer ». On dit encore : « Ne laisser à quelqu'un que le sac et les quilles » c'est-à-dire : le dépouiller, le ruiner.

Au point de vue étymologique on peut rapprocher sacquer de l'espagnol : *sacar*. On dit : *sacar el cuento*, régler le compte ; signifie également : servir, dans le sens de renvoyer : servir la balle. A. B.

—

Co-listier (LXXXVII, 329). — Le mot continue à faire fortune. Il n'est pas sûr toutefois qu'il aura une longue durée : le scrutin qui l'a mis à la mode paraît avoir donné quelques remords à certains de ces auteurs. C'est une raison de plus pour en faire l'historique. Nous l'avons rencontré pour la première fois dans les débats parlementaires, la presse n'a que suivi. Que le regretté Fustier nous manque, qui ne voyait jamais passer un mot nouveau, sans l'épingler avec une référence toujours exacte.

Nous attendons qu'on nous signale un emploi de cette expression antérieure au dernier scrutin. A. B. X.

—

Regrets : en laisser, en emporter (LXXXVII, 287). — Je pense qu'il est préférable de dire : *emporter des regrets*, regrets ayant ici le sens de chagrin que cause l'absence ou la mort d'une personne.

« Ce prince, qui de sa patrie emporte les regrets » a dit Voltaire dans la « Henriade ».

D'ailleurs au XVIIe et au XVIIIe siècle, on disait : *avoir regret à*, *témoigner du regret à* quelqu'un de disparu

« J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur » (Lafontaine).

« La place de Namur n'avait jamais changé de maître : aussi eut-elle grand regret au sien » (St-Simon).

« Le pauvre M. Du Bois est mort : J'y ai un regret extrême » (Mme de Sévigné).

Ces regrets allaient à la personne disparue, qui les *emportait* plutôt qu'elle ne les *laissait*. Je conviens toutefois que la différence est bien subtile.

Maurice Jeannard.

***

Laisser des regrets, à ceux qui vous ont connu, ou chez ceux... est, des deux exceptions, la plus logique assurément, la plus irréprochable. Si on les laisse, ces regrets, c'est donc, semble-t-il, qu'on ne les emporte pas ; si on les emportait, ils n'existeraient plus chez les survivants ; on ne serait donc pas regretté. Mais « la logique n'est pas ce qui règle » le langage, pas plus que l'amour.

En fait, le regret est un sentiment par lequel on suit, dans l'autre monde, celui qu'on a perdu (on pourrait dire en latin, d'une image expressive : *desiderio prosequi*) ; il s'attache à lui. En pensant à cet aspect du regret, on est amené instinctivement à l'autre expression : le mort emporte les regrets des survivants. De bons écrivains, et non pas seulement des cacographes de la presse quotidienne, l'ont employée. Littré cite ces vers de la *Henriade* :

Ce n'était plus ce prince environné de gloire...
... Et qui de sa patrie emporta les regrets.

Il est donc légitime de dire l'un et l'autre ; ce n'est pas la seule contradiction apparente du langage. Ibère.

—

France, libraire (LXXXV). — Il a été posé, dans l'*Intermédiaire*, une question à laquelle il n'a pas été répondu.

On demandait si le libraire France, qui vendait des bouquins et notamment des bouquins d'histoire, en 1838, place de l'Oratoire du Louvre et dont la maison s'intitulait : « Librairie historique de la Révolution », était le même que le libraire France, qui, un peu plus tard, vendait des bouquins, et notamment des bouquins d'histoire, 9, quai Voltaire — et qui fut le père d'Anatole France.

Que deux libraires du nom de France, l'un à droite, l'autre à gauche du fleuve, aient tenu boutiques de vieux livres, aient eu les mêmes catalogues et les mêmes clients, et dans le même temps, c'est assez singulier.

Cependant, personne ne semble se rappeler France, le libraire de la rue de l'Oratoire, qui fut, entre autres détails intéressants, l'éditeur d'une *Charlotte Corday*, de Louis Dubois.

Digitized by Google

A quelle époque le père d'Anatole France, allait-il s'installer sur le quai Voltaire ne serait-ce pas après avoir déjà vendu des bouquins rue de l'Oratoire? M.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277 324, 374). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire* fera suite à la première Table générale et paraîtra cette année. *Elle est à l'impression.*

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique, de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

MM. le Comte Colocci.
Lauverjat.
Le baron Jean de Sainte-Suzanne.
La librairie Sphinx Œdipe, Nancy.
La librairie Coulet, Montpellier.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Sur deux lettres d'Anatole France. — Quelques jours après la mise en vente du « Crime de Silvestre Bonnard » s'occupant du lancement du volume, Anatole France écrivait à Sarcey :

Novembre 1880

Monsieur et cher Maître,

Voici un petit volume que je serais bien heureuse que vous lisiez parce qu'il me semble que j'y ai mis un certain nombre de chose intéressantes.

Agréez tous mes hommages.

ANATOLE FRANCE,
5, rue Chalg.in.

Le spirituel critique dramatique fut en effet ravi par la lecture de ce petit chef-d'œuvre et communiqua au public ses impressions dans un compte-rendu.

Anatole France remercia Sarcey en ces termes :

Mardi,

Je vous avoue, Monsieur et cher Maître, que j'ai rougi de plaisir en lisant votre feuilleton d'hier. Mon livre vous a plu et vous le dites avec cette franchise et cette plénitude d'expression qui vous appartiennent. Pour dire toute la vérité, j'espérais bien que le pauvre Bonnard ne vous serait pas tout à fait désagréable et plus d'une fois il m'est arrivé, en l'écrivant de vous faire intervenir par la pensée comme mon juge. Mais votre approbation passe toutes mes espérances. Je vous suis reconnaissant de la joie et de la force que vous me donnez.

ANATOLE FRANCE.

Ces deux lettres ont été jointes par Sarcey au volume qui lui avait été offert par Anatole France avec une dédicace. Pourrait-on nous indiquer dans quel journal et à quelle date a paru le feuilleton de Sarcey ?

ARMAND LODS.

—

Nécrologie

—

ALBERT CIM

Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre ancien collaborateur Albert Cim, bibliothécaire de la Société des gens de lettres, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 80 ans.

Romancier ingénieux, chroniqueur estimé, il s'était surtout consacré à la bibliographie.

Il a publié une série d'ouvrages très appréciés sur l'art de classer, d'acheter, de cataloguer, de conserver les livres et de s'en servir. Il a cultivé avec un rare bonheur le jardin des anecdotes bibliographiques, et, sous le titre : *Récréations littéraires*, il a recueilli une foule de petites observations piquantes sur les impressions typographiques, leurs bizarreries et sur les étrangetés du style ou les coquilles des éditions.

Affable et très serviable, d'une érudition très étendue, quoique spécialisée, il a tenu une place enviable dans le monde des lettres, et sa fidélité à l'*Intermédiaire* nous rend sa perte particulièrement douloureuse.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
JUN 30 1924

XXXVIIᵉ Volume — Prix du Numéro : 1 fr. 50 — 20-30 Mai 1924

Nº 1602 — 1 bis, rue, Victor-Massé PARIS (IXᵉ) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider

Nº 1602 — 31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IXᵉ) —o— Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

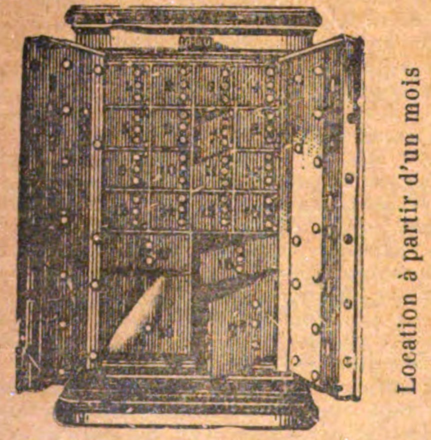
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérati[ons] comme le siège social et les autres agences, de sorte que [les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiatur[e].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier a[u]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Cr[é]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indication[s] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission [et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. *Bureau* de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indust[rie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fi[xe] — Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Ob[l.] de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et En[]caissement d'Effets de commerce et de Coupons França[is] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissan[t] en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans [la] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afri[]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casa[]blanca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broa[d] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) [et] St-Sébastien (Espagne), correspondants sur toutes [les] places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banqu[e] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. Articles d'ensemble, Comptes rendus d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1[er] janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

XXXVIIe Volume — Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois — 20-30 Mai 1924.

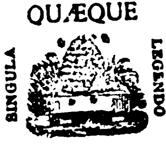
N° 1602

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1602

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Louis XIV et la Reine Mère sauvés au passage de la Loire. — Morellet, Barat et Bussière, les auteurs de l' « Album historique et pittoresque du Nivernais ». Nevers 1838, t. II, p. 72, relate en note que la Reine Mère et Louis XIV encore enfant furent sauvés au passage de la Loire par Louis du Bois des Cours, frère du marquis de la Maison-Fort, lieutenant général des armées navales. Le château de la Maison-Fort, commune de Bitry, était, en effet, situé à peu

de distance du fleuve, près de Cosne-sur-Loire.

Pourrait-on donner des détails précis sur cet accident « historique », dont aurait été victime le futur Roi-Soleil ?

R. DE C.

—

Philippe Lebon a-t-il été assassiné ? — A propos de l'éclairage de Paris par le gaz, dont la grande ville fête en ce moment le centenaire, tous les journaux célèbrent « le génial inventeur Philippe Lebon ».

Je me suis longuement occupé, il y a une vingtaine d'années, dans l'*Intermédiaire*, de l'histoire vraie de l'éclairage au gaz et de Lebon. Je n'y reviens que pour demander qu'on nous dise, définitivement, comment est mort l'ingénieur français. Une version, purement légendaire d'après moi, le fait périr assassiné ; on la rencontre partout, et je la retrouve aujourd'hui encore dans l'*Illustration* du 24 mai, où M. Louis Forest écrivit :

> Devenu ingénieur du pavé à Paris, Lebon avait été chargé de refaire le sol de la capitale pour les fêtes du sacre de Napoléon. Tandis qu'il passait un soir aux Champs-Elysées, il fut assassiné. Fait encore plus étrange, à l'heure même de la tragédie, son appartement était cambriolé et ses papiers volés... Quels étaient les assassins et les voleurs ? On ne l'a jamais su, mais on l'a toujours soupçonné. L'industrie du gaz, qu'il avait imaginé avec toutes ses conséquences et tout son avenir, s'établit en Angleterre.

Arrêtons tout de suite le travail des

Digitized by Google

imaginations. Lebon, dont les recherches sur l'éclairage remontent à 1795, est mort en 1804. Or, dès 1786, lord Dundonald avait fait en Angleterre des essais d'éclairage par le gaz, et à partir de 1792 un autre Anglais, William Murdoch, avait installé cet éclairage dans maints établissements de son pays...

Mais l'assassinat lui-même, existe-t-il un document de l'époque qui l'atteste ?

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Chapelle Saint-Denys. — Rue Denfert-Rochereau existait un Carmel bâti en 1800 et remplaçant le célèbre Monastère de la rue Saint-Jacques fondé en 1604.

Dans ce Carmel, se trouvait une chapelle souterraine (restaurée vers 1856 et embellie plus tard) qui contenait le tombeau du bienheureux Reginald.

Vers quelle époque remonte ce sanctuaire ? et qu'est-il devenu depuis la transformation de ce quartier de Paris ?

G. AB.

—

Chapelle Sainte-Anne, à Montigny-sur-Aube. — Deux chapelles étaient attenantes à l'église de Montigny-sur Aube (Côte d'Or). L'une, à droite, dite Sainte-Anne, fondée par acte du 15 novembre 1539 ; l'autre, à gauche, dite Saint-Jean-Baptiste fondée par acte du 19 avril 1564. La première chapelle existait encore en 1794, elle est mentionnée dans un procès-verbal de vente du mobilier de ladite église en date du 17 fructidor an II (Archives de la Côte d'Or, série Q n° 628).

Pourrait-on m'indiquer à quelle date la chapelle Ste-Anne a été démolie et si le caveau a été respecté ?

GHISLAINE.

—

Hôtels de la famille d'Aligre. — Quelque obligeant intermédiairiste pourrait-il donner des renseignements précis sur les demeures de la famille d'Aligre, dans la région parisienne, et indiquer particulièrement si elle eut une résidence à Arcueil, près Paris, au cours du XVIe siècle ?

On voit toujours à Arcueil un très vieux portail monumental en pierre, de style pure Renaissance qui, autrefois, portait les armoiries d'Aligre, bien que cette famille n'ait laissé aucune autre trace dans le pays.

Serait-ce une présomption de la tradition locale qui veut que ce portail ait été enlevé d'une maison de Paris en voie de démolition pour être transporté et rebâti à Arcueil où sa présence ne s'explique guère ?

A titre de renseignement, il existe une gravure d'Israël Silvestre (1660 environ) qui présente cette porte comme étant élevée à Arcueil.

Quelques renseignements sur les demeures de la famille d'Aligre éclairciraient peut être la question.

VEYSSIÈRE.

—

Famille Armyne, d'Irlande ou d'Angleterre. — Pourrait-on faire connaître si une famille noble d'Irlande ou d'Angleterre a porté, ou porte encore, le nom « Armyne ».

GHISLAINE.

—

Descendance d'Odette de Champdivers. — L'amie du roi Charles VI eut une fille, Marguerite de Valois, qui se maria à un Harpedane de Belleville, dont le descendant direct, vers 1770, était Jean-Philippe. Cette famille existe-elle encore ?

En 1914 est mort au Champ d'Honneur un Jean de Harpedane : était-il de cette famille ?

LOUIS DESVERGNES.

—

Pierre de Gommiers (Charente-Inférieure). — Pierre de Gommiers de Villeneuve, dont le frère Frédéric n'a pas laissé de postérité, eut trois fils : François, Pierre et René qui naquirent respectivement en 1704-1706-1710.

Sait-on auquel des trois revint le fief de la Frégonnière qui appartenait à leur grand père Pierre de Gommiers de la Frégonnière ? Ont ils laissé une descendance et dans quelle région ?

J. DU CH. CH.

—

Dessins à la tache d'encre. — Quel nom a t on donné à ces dessins symétriques qu'on obtient en pliant un papier taché d'encre ?

E. G.

Digitized by Google

Origine de Didier Herauld. — Les dictionnaires historiques disent que Didier Herault, érudit, jurisconsulte, professeur, etc., naquit vers 1575.

Mais aucun n'indique ni le lieu de sa naissance, ni les noms de ses père et mère. Les uns le disent de famille normande, les autres ardennaise. Quelqu'un connaîtrait-il ici son origine ?

Protestant, il résidait à Sedan lors de son mariage au temple de Daigny, le 20 juillet 1600, avec Demoiselle Suzanne Cappel. Son contrat de mariage, qui eût pu fournir des renseignements, n'a pas été retrouvé à Sedan. Mais il est mort à Paris, âgé de 74 ans, le 27 octobre 1649. Sa succession fut vraisemblablement partagée par devant un notaire parisien et à cette occasion, il est probable aussi qu'il fut fait un inventaire des papiers de famille. A l'aide de cette date, il serait donc possible de retrouver ces actes dans des archives de notaire parisien. De la sorte, l'origine de Didier Herauld serait donc quelque peu plus claire. Puisse-t-on s'intéresser, parmi les lecteurs parisisiens de l'*Intermédiaire*, à cette demande !

Colonel de B.....T.

—

Le général de la Popelinière. — Je prépare en ce moment un petit travail sur le général de la Popelinière, et je serais obligé aux chercheurs de me signaler des sources où il leur paraîtrait opportun de puiser.

SERGE FL.

—

Saint-Ignace de Loyola et François Xavier, véritable nom de leur famille masculine. — J'avais posé la question, en 1922, en ce qui concerne François-Xavier, qui ne serait Xavier (Javierre) que par sa mère, mais Iaso ou Itsats ou Isaxtou par son père, gentilhomme de la Navarre française. Il n'y fut pas répondu.

Le célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus est, certes, trop connu pour que ma question reste sans réponse, comme celle sur Xavier, Le père d'Ignace s'appellerait Beltran *Yañez de Oñaz y Loyola*. Suivant l'usage espagnol Loyola serait donc là comme nom maternel ou d'une aïeule du saint. Mais le père du père du saint aurait nom Perez *de Loyola*, fils de *Lope Garcia*, marié à Sancha *Yañez de Oñaz y Loyola*. fille de Beltran *Yañez* (plus Oñaz) *de Loyola*. Il s'en suivrait que le vrai nom d'Ignace serait *Garcia* et même *Garcia de Larcano*. Est-ce exact ? D'où sont ces Garcia ?

Avec les familles basques, navarraises et même béarnaises, il y a les plus grands enchevêtrements parce que les possesseurs de maisons nobles en prenaient le nom et que les filles héritaient les noms comme les biens.

SAINT-SAUD.

—

Marquise de Montespan. — Que sait-on de ses séjours au château du Bouchet ? Je connais la lettre de Mme de Sévigné du 2 juillet 1677. Existe-t-il d'autres documents du XVII[e] faisant allusion à la présence de Mme de Montespan au Bouchet-en Bresme ?

VÉRONNE.

—

Morainville (Normandie). — Sait-on s'il existe encore des représentants des anciens sieurs de Houel de la Conyère, de la Pommeraye, Bailleul et autres lieux à qui avait été donné la baronnie de Morainville, après (je crois) la prise de la Rochelle. Dans le cas contraire sait-on en quelles mains seraient actuellement leurs titres nobiliaires et par quelle famille auraient été prises leurs armes : *palé d'or et d'azur de six pièces* que l'on trouve ainsi blasonnées par erreur, *d'azur à trois pals d'or* dans certains armoriaux.

J. DU CH. Ch.

—

La prononciation du nom de Necker. — Sedaine, secrétaire de l'Académie royale d'Architecture, qui tenait la plume pour la rédaction des procès-verbaux, écrit Nekre, comme l'on prononçait sans doute : « Lettre de M. Nekre [sur le projet de transférer les juridictions du Châtelet sur le terrain des Cordeliers] le 30 décembre 1779... Signée : Necker ». (Séance du 10 janvier 1780.

JEAN TREMBLOT.

—

Emile Piton. — Je serais très reconnaissant à MM. les intermédiairistes de me donner des renseignements sur la date et le lieu de décès de Piton (Emile Constant), né à Coutances le 8 février 1795. Il fit de

Digitized by Google

fortes études, était bachelier ès-lettres, devint professeur des enfants des généraux Montholon, d'Anthouard, Lepic, Panisse, de Brayer, Foy, Ney, Oudinot, etc. Il publia en 1826 un ouvrage qui eut un grand retentissement : *Biographie des dames de la Cour*. Il fut condamné à passer deux mois à Ste-Pélagie et à une forte amende. Plus tard, il fut nommé principal du collège d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Il fut ensuite un des premiers membres de la Lice Chansonnière. Il fit partie de cette société jusqu'en 1848 environ. Il était président de la goguette « Les Amis des Dames », dont le siège était 17 ou 19, rue St Jacques.

En 1847, il était écrivain public et son échope était adossée à l'annexe de l'ancien Hôtel-Dieu.

Je ne pense pas qu'il soit mort à Paris.

JULES GUINOISEAU.

—

De Pompadour, sieur de Fabrègues. — Ne pas confondre avec Mme Poisson, faite marquise de Pompadour, par Louis XV.

François de Pompadour, né à Paris au début du XVIIe siècle, marié avec Marguerite de Graves, vers 1650, quitta Paris au milieu du XVIIe siècle et vint s'établir dans un château qu'il acheta aux environs de Narbonne (Aude), à *Fraïssé-des-Carbières*.

Cette famille serait sortie du Limousin et aurait porté au commencement, le nom d'Hély.

Que sait-on de cette famille ?

LÉOPOLD PIERRE ROUZAUD.

—

Lettres inédites de George Sand, jeune fille. — Gustave Lemoine (l'époux de Loïsa Puget) décédé en 1885, n'a laissé qu'un fils ; M. Henri Puget-Lemoine, lequel était receveur des finances à Rambouillet lorsqu'il mourut, en 1899, au château de Gribères, près Mont-de-Marsan. Il y avait épousé, en 1877, Mlle Louise Marrast qui lui a donné cinq enfants, actuellement vivants : M. Gustave Lemoine, propriétaire en Tunisie ; Mme Marie-Louise de Saint-Pastons de Bonrepaux ; M. Paul Lemoine, propriétaire au Maroc ; Mme Loïsa Poydenot ; Mme Henriette Charbon.

Mme veuve Henri Puget-Lemoine réside habituellement au château de Gribères près Mont-de-Marsan.

SALABERRY D'IBARROLE.

—

Schopenhauer était-il d'origine française ? — Les Allemands, dont les appétits sont insatiables et les prétentions illimitées, ont, ainsi qu'on le sait, une certaine propension à considérer les personnages célèbres des autres pays comme appartenant par leurs origines à la grande famille germanique. C'est ainsi qu'ils ont essayé, sans succès il est vrai, de s'annexer Dante, Jeanne d'Arc et autres illustrations.

Il semble qu'une pareille tendance soit sur le point de s'établir chez nous. Dans le nº du *Figaro* du 26 avril 1924, le *Masque de Fer* reproduit les assertions d'un correspondant anonyme, lequel prétend que la famille de Schiller serait originaire de Grenoble, celle de Luther de Tarascon et celle de Gœthe de la Grande-Bretagne.

Sans vouloir examiner jusqu'à quel point ces assertions sont fondées, je me bornerai à reproduire ici ce passage du même correspondant au sujet d'un autre grand allemand, Schopenhauer :

Le grand-père de Schopenhauer, Tourangeau, s'appelait Arthur Chevalier. Jardinier du maréchal d'Estrée, celui-ci l'avait surnommé Topinambour, trouvant le nom de Chevalier peu convenable pour un jardinier. Prêté sous ce nom à l'électeur de Brandebourg, il obtint, quand sa fille fut séduite et épousée *in extremis* par l'électeur, que son nom germanisé devint Schopenhauer.

Il y a eu de 1626 à 1774 quatre maréchaux de France portant le nom d'Estrées (et non d'Estrée), mais pendant cette période il n'y eut qu'un seul électeur de Brandebourg, le fameux Frédéric-Guillaume (1620-1688), dont le fils Frédéric devait mourir roi de Prusse en 1713. Comme le Grand-Electeur, lorsqu'il mourut, était marié à la princesse Dorothée de Holstein-Glücksbourg, laquelle lui survécut, il paraît difficile que le mariage *in-extremis* signalé par le correspondant du *Figaro* ait pu avoir lieu. D'ailleurs, aucune des biographies de Schopenhauer, que j'ai consultées, ne fait allusion à cette origine française de l'illustre pessimiste.

Toutefois, je crois devoir poser la question à mes obligeants confrères.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

Digitized by Google

Les « mémoires » attribués au marquis de Sourches — Les mémoires présentés sous le nom du marquis de Sourches ont-ils été écrits par lui ?

V.

—

Van Nes, amiral hollandais. — Je possède une reproduction du portrait de l'amiral hollandais Van Nes par Van der Helst. L'original se trouve au Musée d'Amsterdam. Pourrait-on me donner quelques détails biographiques sur cet amiral ?

M. DE R.

—

Armoiries à identifier : deux flammes. — A quelle famille appartiennent les armes suivantes : *d'argent au lion de gueules accompagnée en chef de deux flammes du même* ?

J. DU CH. CH.

—

Armoiries à déterminer : Chevron d'argent. — A qui les armes suivantes : *D'azur à un chevron d'argent écartelé de gueules plein*.

Je n'ai pas Riestap, ni Renesse et ai recours à l'obligeance de mes collègues pour me renseigner.

FRANCOPOLITANUS.

—

Epitaphe mystérieuse. — Quel est le sens à peu près certain, de cette inscription trouvée, vers 1810, dans l'arrondissement de Bellac :

Quit sit mors triplex ab solle tropheum.

CH. AD. C.

—

La vente aux enchères. — De quand date la forme de vente aux enchères dite « vente aux chandelles ? »

MEYZIEU.

—

Emery. Nouveau recueil de curiosités 1688. — Faisant une étude sur un livre intitulé : *Nouveau recueil de Curiosités les plus rares et admirables*, etc., composé par le Sr d'Emery, imprimé à Leyde suivant la copie de Paris, chez Pierre Vander A. A., marchand libraire en 1688 ». Je serais très désireux de savoir quel était ce Sr d'Emery et de consulter l'édition originale de Paris, si faire se peut.

Nos grandes bibliothèques ne possèdent pas cet ouvrage et la date de la 1re édition est inconnue.

Dr LÉTANG.

—

Lettre de voiture; roulage et messageries. — Quelle est l'origine du mot « lettre de voiture » ? Ce document était déjà utilisé au XVIIIe siècle par les entreprises de roulage et de messageries nationales.

Où trouver des ouvrages (livres, chartes, édits, thèse, proclamations) concernant le roulage et les messageries ?

ACKERMANN.

—

« Que chacun, dans sa foi, cherche en paix la lumière ». — Ce vers a été cité dans le *Temps* du 4 juillet 1913, au cours d'un article relatant un discours de M. Aynard.

De qui est-il ?

DOCTEUR D.

—

Locutions nées de la Révoluion. — On entend encore chez les vieillards certaines de ces locutions qui finiront par disparaître complètement :

Rétif comme la Convention ;

Ivre comme la bourrique à Robespierre.

Il doit y en avoir d'autres : ne serait-il pas intéressant de les réunir ?

E. R.-F.

—

Le « Dictionnaire infernal » et le « Démoniana » ; l'auteur ? — Dans un fort intéressante étude sur le *Roman terrifiant et le Roman noir* (Ed. Champion, 1924, in-8o), Mme Alice M. Killen attribue le *Dictionnaire infernal* et le *Démoniana* à une demoiselle Gabrielle Paban, qui aurait pris le pseudonyme de « Collin de Plancy ». Cependant le polygraphe de ce nom a toujours passé pour être l'auteur des deux ouvrages précités.

La France littéraire de Quérard inscrit bien le *Dictionnaire infernal* (1825) et le *Démoniana* (1820) au nom de Collin de Plancy ; puis, cette bibliographie mentionne également à celui de Madame [et non Mademoiselle] Paban, « cousine de M. Collin, de Plancy », le *Démoniana* sous le même titre, à la même année et chez les mêmes éditeurs que le précédent.

Quel est en réalité l'auteur des deux livres en question ?

G. P. M.

Digitized by Google

Réponses

—

Les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV (LXXXVIII, 330, 385). — Petit-Radel ,architecte du gouvernement, fut désigné, en 1793, pour surveiller l'enlèvement des dépouilles royales à St-Denis et au Val-de Grâce. En cette dernière église, il mit de côté plusieurs objets précieux, qu'il voulait soustraire à la destruction, entre autres les boîtes de vermeil renfermant les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV.

On sait que le cœur humain, longtemps conservé, tel que celui des momies, contient une substance très recherchée, jadis, par les peintres. Un peintre paysagiste, nommé Saint-Martin, en quête de bonne *momie*, acheta de Petit-Radel les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. Il hésitait à s'en servir ; pourtant, un jour il entama la relique du grand Roi...

Tout le cœur ne passa pas sur la palette du paysagiste. Il en restait un bon morceau lors du retour des Bourbons en 1814 En outre le cœur de Louis XIII n'avait pas été entamé. Un peu gêné de l'emploi réservé par lui à ces vénérables viscères, Saint-Martin n'osait avouer qu'il les gardait en son atelier, parmi ses brosses et ses vessies. Un sien ami, nommé Schunck l'y décida, et le cœur de Louis XIII, ainsi que ce qui restait du cœur de Louis XIV furent remis au comte de Pradel et rentrèrent ainsi dans le domaine de la couronne. Ils sont, je crois, conservés dans l'*Armoire des Cœurs*, au caveau des Bourbons, à St-Denis.

Le fait est longuement conté,avec toutes les garanties de véridicité,dans un dossier du carton O³629, aux Archives nationales, (Maison du Roi). J'en avais pris une copie intégrale que les Boches ont dû estimer intéressante, car je ne l'ai pas retrouvée après leur passage dans ma maison du Nord. Ce dossier contient des détails ultra-pittoresques. Je me souviens de celui-ci : Petit-Radel offrant le choix à St-Martin entre une douzaine de cœurs de princes et de princesses, lui dit en lui désignant le cœur de Louis XIV. — « Prends donc celui-ci,*c'est le plus gros*? » Il faut noter encore que le peintre, invité à remettre au ministre les précieux restes, eut de la peine à retrouver le cœur de Louis XIII, il dut avouer « qu'il ne savait pas au juste ce qu'il en avait fait ; mais promit *qu'il le chercherait dans les fouillis*..... ! »

Quoi qu'il soit fort inélégant de se citer soi même, j'ajouterai cependant pour les confrères que cette question intéresse. que j'ai, il y a plusieurs années, publié dans le *Temps* une analyse assez complète de ce dossier d'archives. Je le communiquai ensuite au regretté Georges Cain, qui, si je ne me trompe, a consacré un de ses articles à l'étonnante odyssée des cœurs royaux.

G. Lenotre.

*
* *

Il y a quelques années j'avais envoyé à l'*Intermédiaire* la note ci-dessous. Pour une raison que j'ignore elle n'a pas été publiée. Comme elle me paraît répondre à la question, je la reproduis :

Sous le titre : « Le cœur de Louis XIV », *le Pèlerin,* dans son numéro du 13 février 1921, pose la question suivante :

Le monarque mourut le 1er septembre 1715. Le lendemain le corps fut embaumé ; les entrailles et le cœur mis à part. On porta le cercueil à Saint Denis, les entrailles à Notre-Dame et le cœur à l'église des Jésuites de la rue St-Antoine. Il y resta pendant soixante dix-huit ans à côté des cœurs de nombreux princes de sa famille.

La fureur populaire devait aller l'arracher à la paix du tombeau au mois d'août 1793. On estimait alors que les cœurs plus ou moins bien conservés pouvaient fournir une sorte de liquide brun appelé « mummie » susceptible de donner un brillant tout spécial à la peinture.

Deux peintres achetèrent les cœurs de l'église de la rue Saint-Antoine, Pau-Saint-Martin et Drolling. Ce dernier ne se fit aucun scrupule d'employer du sang humain dans son atelier. Pau-Saint-Martin, plus respectueux, n'écorna que le cœur de Louis XIV qu'il avait acquis avec celui de Louis XIII. Sous la Restauration, ayant égaré celui de Louis XIII (!), il remit le cœur de Louis XIV au comte de Pradel, ministre de la maison du Roi, ce qui explique que ce cœur se trouve actuellement dans la basilique de St-Denis.

Ces faits étant connus, on se demande quels tableaux ont été peints avec la chair des Rois de France.

Digitized by Google

Je demandais à mon tour ce que l'on *savait* de cette macabre histoire.

M. DE C.

***

Le Val-de-Grâce de Paris eut par décret de Louis XIII le titre de fondation royale.

L'église avait le droit de porter les armoiries de France, celui d'inhumer les cœurs des princes et princesses de la famille royale. Ils étaient au nombre de 26 à la Révolution, y compris le cœur d'Anne d'Autriche, la fondatrice de l'église.

Ceux de Louis XIII et de Louis XIV, par contre, avaient été déposés dans une chapelle de l'église de la maison profès de la Compagnie de Jésus, de la rue Saint-Antoine.

Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, le Parlement de Paris, toutes les Chambres assemblées, déclare que les Lettres patentes royales en faveur des Jésuites, n'ont d'autres titres dans les registres de la Cour du Parlement que celui de dons, de privilèges faits par le Roi aux Jésuites de la Ville de Paris. Le Parlement passe outre et déclare qu'il est inutile d'examiner ce qui peut concerner la chapelle en elle-même « pour laquelle Messieurs du Parlement auront toujours les égards qu'exige ce qui est dû aux cœurs de nos rois qui y reposent », comme le dit le compte rendu au Parlement, fait au Parlement par M. Rolland, conseiller en date du 25 janvier 1763.

Le 2 septembre 1715, Mareschal le premier chirurgien de Louis XIV, chargé de l'autopsie du corps du Roi remplissant de poudre balsamique le cœur de Louis XIV, déposa ce viscère dans une boîte de plomb, qu'il enferma dans un coffret de « bois incorruptible ». Ce coffret fut placé dans un reliquaire d'argent et placé, selon la volonté du défunt Roi, à la chapelle de la maison profès de la rue Saint-Antoine. Buvat donne là-dessus, dans le *Journal de la Régence* des détails précis.

Le comte Gabriel Mareschal de Bièvre, descendant direct de Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, en parle explicitement dans son livre sur Georges Maréchal, publiée en 1906, chez Plon, Paris.

Fernan Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris, dit dans une dépêche à son gouvernement, en date du 30 novembre 1790, que les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV avaient été nuitamment transportées à la maison professe des Pères Jésuites. Ils y étaient déjà depuis longtemps, M. M. Fernan Nunez fut mal renseigné.

Des sources autorisées prétendent que les reliquaires avaient été dépouillés de leurs ornements d'argent et déposés dans une chapelle du Val-de-Grâce à Paris, où ils se trouveraient encore aujourd'hui.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Louis XIV et Saint-Louis. Descendance de Jupiter (LXXXVII, 282, 385 ; LXXXVII, col. 389. — Lire : Iaroslaw, et Getwertynski.

—

Philippe-Egalité : ses déplacements en 1790 (LXXXVII, 91, 155). — Francopolitanus trouvera tous les renseignements qu'il désire, dans la *Correspondance* du duc d'Orléans, éditée à Paris en 1800 ; dans le livre de Mme Elliot : *Journal of my life during U French Revolution* ; dans *La Vie et les Crimes de Philippe d'Orléans*. Bornons-nous à noter qu'au lendemain des journées des 6 et 7 octobre 1789 ; le duc fut chargé par Louis XVI d'une mission à Londres ; il arriva dans cette ville le 21 octobre et ne rentra à Paris que le 13 juillet 1790.

A propos de cette mission en Angleterre, le comte Carton de Wiart a publié, il y a quelques jours, dans les *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique, une étude tout à fait remarquable, faite d'après des documents d'archives restés pour la plupart inédits : *La candidature de Philippe d'Orléans à la Souveraineté des provinces belgiques en 1789 et 1790.* Dans cette étude, où il a bien voulu citer l'*Intermédiaire*, l'auteur indique les principales sources où il est question de la mission et du séjour du duc à Londres.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Expédition des Vendéens outre-Loire (*novembre 1793*) (LXXXVII, 330). — Après la bataille de Dol qui commença le 21 novembre 1793 à 3 heures du matin et celle d'Antrain terminée par la prise de la ville le 22 novembre à minuit par les royalistes, ceux-ci séjournèrent à Antrain

Digitized by Google

la journée du 23 pendant laquelle les femmes, enfants et non combattants restés à Dol rallièrent le gros de l'armée. Le départ d'Antrain eu lieu le 24 et le même jour dans l'après-midi Fougères fut occupé. Après un séjour dans cette ville pendant un jour franc, les royalistes passant à Ernée le 25 au soir arrivèrent à Mayenne dans la matinée du 26, puis entrèrent à Laval sans coup férir le 27 vers cinq heures du soir. Le 28 au matin départ de Laval, le 29 dans la journée, arrivée à Sablé où on coucha ; le 30 novembre au matin départ pour la Flèche d'où on repartit le 2 décembre à 9 heures du matin pour arriver le soir par Durtal et Suette à Pellouailles (à 8 kilomètres d'Angers), où on coucha. Angers fut attaqué le lendemain 3 décembre au matin.

Les renseignements ci-dessus sont donnés avec beaucoup de détail par l'abbé Deniau « Histoire de la Guerre de la Vendée », Angers, Giraudeau, 1907, tome III, pp. 273 à 289. D'après Henri Chardon, Les « Vendéens dans la Sarthe ». Le Mans, 1883 I, pp. 182 à 257) qui est d'accord avec les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein (pp. 304 à 306 de la 7e édition).

Chassin (« La Vendée Patriote », Paris, Paul Dupont, 1894, tome III, p. 326) dit sommairement que de Laval les Vendéens gagnèrent Angers par Château-Gontier, et le même itinéraire est donné par Poirier de Beauvais (« Mémoires inédits », Paris, Plon 1893, p. 207). Faudrait il admettre que l'artillerie de ce dernier passa par Château-Gontier, Château Neuf et Durtal, ou plutôt Château-Gontier et Sablé, — d'après Cassini —, pour rejoindre l'itinéraire du gros de l'armée.

L'incident des abatis de bois incendiés par les républicains sur la route en avant de Laval dans le but d'arrêter la marche des royalistes pendant que les républicains se retiraient sur Entrammes, est mentionné par Deniau (loc. cit., p. 276), d'après les Mémoires de Mme de Bonchamps (p. 61) témoin oculaire, et d'après Henri Chardon (loc. cit. I, p. 202). Mme de la Rochejaquelein (loc cit p 306) et Chassin (loc. cit. p. 326) font également allusion à ces abatis d'arbres allumés.

GILLETON.

La femme de Sobieski, roi de Pologne (LXXXVII, 378). — Curiosus demande des renseignements sur Marie-Casimir Sobieski, reine de Pologne. Elle était fille de Henry de la Grange, marquis d'Arquien, gentilhomme français née le 15 août 1630, elle fut épousée en premières noces par le prince Zamoyski.

Elle s'est remariée en secondes noces, avec Jean Sobieski élu roi de Pologne le 19 mai 1674.

De ce second mariage sont issus deux fils et une fille. Le fils aîné, Jacques-Louis Sobieski. né le 2 novembre 1667, s'est marié le 25 mars 1691 avec la princesse palatine Marie Elisabeth de la ligne de Neubourg, dont furent également la Reine Maria-Anna, femme du Roi Charles II d'Espagne, le dernier Roi d'Espagne de la Maison d'Autriche, Marie-Sophie, femme du Roi Dom Pedro de Portugal était une autre sœur de Thérèse Kunigonde, Sobieska, née le 4 mars 1676 qui fut épousée le 2 janvier 1695 par Max-Emmanuel, Electeur de Bavière, frère de la Dauphine Maria Victoria.

Le fils Constantin-Clément Sobieski, né le 1er mai 1680, est resté en Pologne où il est mort à Zolkiew, près de Lemberg, le 28 juillet 1726.

Le prince Jacques Sobieski, marié à la princesse palatine Hedwige Elisabeth de Neubourg, a obtenu de l'empereur Léopold Ier la principauté d'Ohlau en Silésie.

Dudit mariage de Jacques Sobieski avec la princesse palatine de Neubourg sont issues deux filles. L'aînée, Marie-Charlotte, née le 25 nov. 1697, fut épousée par le prince Maurice de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon ; le mari étant décédé subitement huit jours après son mariage, son frère cadet Maurice de la Tour de Bouillon, s'est marié, avec dispensations pontificales, six mois après, avec la veuve de son frère

Marie-Clémentine Sobieska, fille cadette de Jacques Sobieski, née le 17 juillet 1702, fut épousée le 9 septembre 1719 par Jacques Edouard Stuart, le prétendant à la couronne de Grande Bretagne.

De ce mariage sont issus Charles-Edouard-Louis Stuart, né le 31 décembre 1720 et Henry Benoîst Stuart, né le 6

Digitized by Google

mars 1725. Charles-Edouard, comte d'Albany, est mort en 1783 à Rome, sans laisser de postérité. Son frère puiné devint cardinal romain ; il est mort le 13 juillet 1807 à Frascati ; avec lui s'est éteinte la malheureuse Maison des Stuarts.

La dépouille mortelle de Clémentine Sobieska, de son mari, le pretendant Stuart et leurs deux fils reposent sous le premier arc de gauche de la basilique de Saint-Pierre du Vatican à Rome.

FROMM, de l'*Univers*.

* * *

La femme de Sobieski fut l'objet d'une série d'articles de M. Waliszewski dans *le Correspondant* (premier semestre de 1884).

GEORGES GOYAU.

* * *

[Nous avons reçu des réponses si nombreuses et si longues sur cette question que nous sommes dans la nécessité de les ajourner]

—

Siège de Lille 1792 (LXXXVII,387). — Cette lithographie reproduit un tableau qui a figuré à l'exposition rétrospective militaire de 1889, cf Général Thoumas : *Les anciennes armées françaises* çaises, t. I, p. 145-146 (reproduction du tableau). Le personnage représente cet Ovigneur,capitaine des canonniers sédentaires de Lille. Ce corps qui existait depuis 1421 défendit cette ville contre Louis XIV en 1667 et devenu français se distingua lors du siège de 1701. Lorsque Lille fut bombardée par les Autrichiens en 1792, les canonniers firent admirablement leur devoir sous la direction de leurs capitaines Ovigneur et Nicquet.

P.

—

La couleur des yeux de Napoléon (LXXXVII, 187, 289, 343, 393). — Peut-être discutera-t-on encore longuement sur la couleur des yeux de Napoléon, car ces yeux avaient effectivement une expression particulière qui ne saurait être rendue par le pinceau ou par la plume. Maintenant, *gris bleu* ; dans un instant, *mauve-changeant*.

Quoi qu'il en soit de ces insaisissables nuances qui déroutent, il est une chose qui ne fait aucun doute et qui passe avant la couleur de ces yeux, à savoir que nul *ne pouvait soutenir ce regard*, *pas plus l'indomptable Talleyrand que le méprisable Fouché*.

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

—

Un manuscrit de Napoléon Ier (LXXXVII, 378). — En attendant de la publier, Napoléon III avait fait transporter à la Cour des Comptes la correspondance fort volumineuse de Napoléon Ier. Seule, une partie de cette correspondance a été publiée (32 gros volumes, 1861), car le reste fut détruit par l'incendie allumé par la Commune en 1871. Perte irréparable, du reste.

Si le manuscrit de Napoléon Ier, *Une vie privée*, se trouvait avec cette correspondance que l'on n'a pas eu le temps de publier, il n'est pas douteux qu'il aura partagé son malheureux sort.

RENE DE VIVIE DE RÉGIE.

—

Les cercueils de Napoléon (LXXXVII, 189, 289, 342, 393). — Outre les fragments du cercueil de Napoléon il y a les fragments de son tombeau des Invalides. Je possède un presse-papier en marbre blanc sur lequel est fixé un médaillon de Napoléon en biscuit blanc signé Andrieu F. Au dos du presse-papier une inscription déclare que c'est un « fragment de marbre du tombeau des Invalides ».

BIBL. MAC.

—

Célibat des prêtres : le premier concile où la question fut posée (LXXXVII, 380). — Consulter l'étude de l'abbé Vacandard sur les origines du célibat ecclésiastique, dans ses *Etudes de critique et d'histoire religieuse*, p. 71-120 (Paris, Gabalda).

GEORGES GOYAU.

* * *

Du Ier au IVe siècle, le célibat est en honneur chez les prêtres chrétiens, sans être obligatoire. Du IVe au XIIe, il est soumis à des lois précises, beaucoup plus rigoureuses pour l'Eglise latine que pour l'Eglise grecque. Enfin, le concile œcuménique de Latran de 1123, présidé par le pape Callixte II, impose de façon formelle et générale le célibat au clergé catholique.

Pour les détails, et notamment pour la liste des conciles particuliers et généraux

Digitized by Google

qui s'occupèrent de cette discipline, je renvoie notre confrère Benedicte à l'article « Célibat ecclésiastique », d'une si abondante documentation et d'une si belle impartialité, publié par M. E. Vacandard dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot (t. II, Paris 1905, col. 2068 à 2088).

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Prince allemands à Boudouville près de Nancy (LXXXVII, 236, 350). — M. Fromm, de l'*Univers*, qui est toujours très bien renseigné sur les familles princières allemandes, et particulièrement sur les deux maisons de Hesse, a fort exactement répondu à la question posée.

Pourtant, il me permettra de lui dire qu'il a commis quelques omissions dans la descendance du prince François de Hesse-Philippsthal.

D'après le *Livre d'or des Souverains* de Hiort Lorenzen, ce prince aurait eu de Marie Catherine Lindner, non pas deux, mais cinq enfants qui héritèrent de leur mère le titre de barons et de baronnes de Falkener :

1° Marie-Constance, née le 13 mai 1847, mariée le 24 août 1869 à Eric Georges-Hermann-Constantin, prince de Waldeck, décédée le 24 octobre 1894 ;

2° Ferdinand, né le 16 avril 1849, mort le 16 janvier 1883 ;

3° Auguste, né le 20 juin 1852 ;

4° Amélie, née le 18 septembre 1855 ;

5° Victoire, née le 24 février 1857.

D'autre part, Marie-Constance, créée comtesse de Grebenstein le 12 septembre 1885, eut de son union avec le prince de Waldeck six (et non pas trois) enfants morganatiques :

1° Amélie-Anne-Erica, née le 13 avril 1871, morte le 2 octobre suivant ;

2° Erica - Christiane - Amélie, née le 4 septembre 1872, morte le 4 avril 1882 ;

3° Hortense-Amélie-Henriette, née le 18 mars 1874 ;

4° Volquin-François-Charles-Chrétien, né le 13 avril 1875 ;

5° Lutroude-Amélie-Constance, née le 31 juillet 1876 ;

6° Béatrice - Marie-Auguste - Edelgarde, née le 24 octobre 1877.

G. P. M.

Descendance de Bayard (T. G., 95). — L'arrière-petit fils du Chevalier Sans Peur, Pierre de Boscozel de Chastelard, avait eu 4 fils et 3 filles, dont une mariée à M. Garcin, de Saint-Germain. Ont ils eu des enfants et la postérité est-elle représentée encore ?

LOUIS DESVERGNES.

—

Les parents du maréchal Berthier (LXXXVII, 283). — Jean-Baptiste Berthier fut marié deux fois :

1° Le 12 septembre 1749, à Marie-Françoise Lhuillier de la Serre, décédée vers 1785, dont il eut sept enfants, parmi lesquels Louis-Alexandre Berthier, le maréchal ;

2° A Paris le 5 juin 1791, à Elisabeth-Françoise Chéron, morte à Paris vers 1795, qui n'eut qu'un fils.

Ces indications sont tirées de l'ouvrage de Léonce de Brotonne, *les Bonaparte et leurs alliances*.

G. P. M.

—

Alain Chartier (LXXXVII, 92, 213). — Notre confrère M. Devergnes a commis une confusion de générations dans son intéressante communication du 10 mars sur la descendance d'Alain Chartier. C'est Louis-Joseph, marquis de Montcalm St-Véran, le héros du Canada, né au château de Caudiac le 26 février 1712, tué le 14 septembre 1759 devant Québec, qui avait épousé le 3 octobre 1736, *Angélique Louise Talon*, fille posthume d'Omer Talon, marquis du Boulay, colonel du Régiment d'Infanterie d'Orléans, mort le 10 juillet 1909.

Paul François-Joseph, marquis de Montcalm, né en 1756 est décédé en Piémont en 1812, n'ayant pas voulu rentrer en France après l'émigration, était fils du précédent qui avait laissé 5 enfants, 2 fils et 3 filles. Il avait épousé une Lévis-Mirepois.

Ses 3 sœurs furent mariées :

1° Marie-Louise-Françoise-Charlotte, le 3 janvier 1766, à Jean-Henri, marquis Doria.

2° Marie-Antoinette Macrine, le 22 avril 173., à Claude-Charles, comte de Damas, vicomte de Marillac. Gouverneur de la Martinique, mort en 1800.

3° Angélique - Louise - Thérèse - Antoi-

Digitized by Google

nette, née le 30 août 1737. morte le 16 mars 1818, à Charles Xavier, marquis de Coriolis d'Espinouze, président à mortier au Parlement d Aix.

De l'union de Marie Louise-Charlotte de Montcalm avec le marquis Henri Doria, naquirent 4 enfants :

1° Joseph-Louis-Ange Doria, né le 5 décembre 1768 à Tarascon qui périt jeune et sans postérité dans un naufrage.

2° Louise Rose-Marie Silvia qui naquit à Tarascon le 22 août 1767, mourut le 4 octobre 1838 et avait épousé le 18 janvier 1792, Jean Philippe Yon comte de lonage.

3° Joseph-André, marquis Doria, né le 2 mars 177. à Tarascon, mort à Mâcon le 27 octobre 1839, marié le 17 novembre 1803 à Anne Marie de La Balmondière.

4° Antoinette-Charlotte, marié à Jacques-Pierre, comte de Chaléon.

Le marquis Doria n'eut qu'une fille Louise-Marie Flamimi qui épousa le 3 janvier 1840 Amaury, comte de Béthune, dont Hippolyte-Marie-Dieudonné-Henri-Maximilien, prince de Béthune, né le 6 juin 1848.

La descendance de Silvia Doria et de Pilippe de Jonage s'établit ainsi :

Marc-Antoni.César comte de Jonage. Né le 24 avril 1798. mort le 19 septembre 1865.. Ancien garde du corps, député et Président du Conseil Général de l'Ain. Marié le 11 septembre 1826 à Elisa de Vertrieu.

Dont André Stéphane, comte de Jonage.

Né le 29 novembre 1827, mort le 13 août 1888.

Marié le 18 mai 1850 à Alexandrine-Marie Lebuet de Montgirmont.

Dont Claudine-Louise-Marie de Jonage, née le 11 janvier 1856, décédé le 12 juin 1918. Mariée le 11 avril 1874 au comte Calvet-Rogniat qui, par décret du 12 juillet 1892, fut autorisé à relever le nom de Jonage qu'il porte aujourd'hui.

MONTMOREL.

—

Choiseul-Lanques (LXXXVII, 385). — I. Verrières. — Nicolas de Verrières, sgr. de Vauchonvilliers (Aube) était fils de Alexandre de V., sgr. de Vauchonvilliers, gent. ord. de la chambre, marié p.c. 11 juin 1599 à Anne de la Bove, dame d'Etréaupont (Aisne).

Il épousa p. c. 16 avril 1624 Louise d'Averhoult, dame de Possesse (Marne) fille de Claude d'A., sgr. de Lalobbe (Ardennes) appelé le comte de Possesse et d'Anne de Marcossey (de Lorraine).

II. La Fitte. — D'après La Chesnaye des Bois, V° Lafite, la marquise de Lanques était fille unique d'Antoine (non de Pierre) de la Fitte, sgr. de Goussaincourt (Meuse). Cet Antoine est cité dans la généalogie de sa famille imprimée dans *Recherche de la Noblesse de Champagne* comme fils de Pierre ci-dessous.

Pierre de La Fitte, lieutenant de cavalerie, était fils de Jean-François de La Fitte, sgr. de Pelleport et d'Isabeau de Baron, sa troisième femme (contrat du 5 juin 1629).

Il épousa p. c. du 8 février 1661 Anne de Chastenoy, dame de Goussaincourt, veuve de Henry de Norroy, baron d'Hurbache (Vosges) et fille de Robert, sgr. de Goussaincourt et d'Anne de Vigneulles.

C. B.

—

Digeon, Fermier Général (LXXXVII, 238, 395, 401). — M. Baissey pourrait avoir intérêt à diriger ses recherches dans la région de Rambouillet - Dourdan.

Dans une propriété qui m'appartient depuis une quinzaine d'années, un vieux garde, qui était installé sur place depuis les environs de 1880, m'a montré un chêne qui est d'une belle venue et dont le tronc est déjà fort, mais qui n'est pas cependant de ces arbres qu'on signale pour leur antiquité exceptionnelle, et qu'il connaissait depuis son arrivée sous le nom de « chêne des généraux Digeon ».

Je serai personnellement à la disposition de M Baissey s'il désirait avoir plus de détails, non pas sur ce point spécial sur lequel je ne connais rien de plus, mais sur ma propriété et sur ceux àqui elle a appartenu avant moi.

J. L.

—

Mlle de Fauveau (LXXXVII, 285). — Félicie de Fauveau naquit en 1799 à Florence de parents français. Elle avait deux passions : la royauté légitime et la sculpture gothique. Elle se livra tout

Digitized by Google

d'abord à la seconde et débuta en 1827 par deux groupes romantiques, l'*Abbé*, sujet emprunté au roman de Walter Scott, et *Christine et Monaldeschi*, qui furent exposés et attirèrent sur elle l'attention du public.

Lorsqu'en 1832, Madame fit sa prise d'armes en Vendée, Mlle de Fauveau abandonna l'ébauchoir et se fit « brigande ». Dans le tome IV de ses *Mémoires*, la comtesse de Boigne, qui était orléaniste, la traite d'« écervelée » et prétend que son principal rôle consista à dessiner des modèles d'uniformes pittoresques pour les troupes vendéennes. Elle-même avait adopté une sorte d'uniforme, une robe de soie noire à deux rangées de boutons.

Après le désastre final, Mlle de Fauveau, condamnée par contumace à la peine de la déportation, parvint à se réfugier en Belgique, puis dans sa ville natale où elle s'établit avec sa famille. Là, elle reprit la pratique de son art et envoya régulièrement au Salon de Paris des œuvres qui rappelaient le style des artistes du *quattrocento*. Au salon de 1842 elle exposa un bas relief en marbre, *Judith et Holopherne*, dans lequel elle avait donné malicieusement à l'héroïne juive les traits de la duchesse de Berry et au général assyrien ceux de Louis-Philippe. Vers 1860, elle exécuta le mausolée d'une jeune fille de Florence morte tragiquement, œuvre qui fit sensation.

Dans son atelier du Fondacci San Spirito, Félicie de Chauveau recevait volontiers les Français de passage à Florence, ses cheveux blonds coupés aux enfants d'Edouard et coiffés d'un bonnet toscan ; c'est du moins sous cet aspect que la vit le marquis de Chennevières en 1842. Elle vécut jusqu'en 1886.

Voir au sujet de Mlle de Fauveau, *Dames d'autrefois*, par Henry Roujon (Paris-Hachette, 1911, in-16, pages 261-265).

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

*
* *

Notre confrère C. V. a bien mal cherché ! Mlle de Fauveau, quoi qu'il en dise, a une longue notice dans le *Larousse* en dix-sept volumes ; elle en a une aussi, très enthousiaste, dans la *Nouvelle Biographie générale* du Dr Hoefer ; elle figure dans la *Grande Encyclopédie* et elle a figuré dans les cinq premières éditions du Vapereau ; E. Bénézit l'a placée en 1913 dans son *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, et Stanislas Lami en 1916 dans son *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du XIXe siècle*. Je ne cite que les principales encyclopédies !

Lami a donné à la fin de sa notice une liste de sources à consulter, à laquelle il convient d'ajouter des articles de la *Revue britannique* (mars 1857 et septembre 1861) et de la *Gazette des beaux arts* (juin 1887). Il a donné aussi une liste détaillée des œuvres de l'artiste : marbres, bronzes, etc., etc. ; au total, vingt-six numéros. Je ne puis évidemment reproduire tout cela, mais les indications biographiques de Stanislas Lami sont d'un vif intérêt et semblent les plus précises :

Mlle Félicie de Fauveau naquit vers 1802 à Florence, de parents français. Son père, qui était banquier, ayant fait de mauvaises affaires, entra dans l'administration et, après avoir été sous-préfet à Limoux et à Bayonne, devint secrétaire général de la préfecture de Besançon. C'est dans cette ville qu'il mourut, en 1824, laissant sa femme et ses enfants sans aucune fortune. Félicie de Fauveau, qui avait étudié le dessin sous la direction des peintres Hersent et Gaillot, s'adonna alors à la sculpture et débuta au Salon de 1827, où elle remporta une médaille de deuxième classe.

Ardente royaliste, très attachée à la branche aînée des Bourbons, elle prit part en 1830 aux troubles de la Vendée et subit de ce fait un emprisonnement de sept mois à Angers et à Fontenay-le-Comte, puis elle passa en jugement à Poitiers et fut acquittée. En 1832, elle recommença sa vie aventureuse aux côtés de la duchesse de Berry, et, lors de la défaite des partisans du duc de Bordeaux, elle s'enfuit en Belgique pour éviter les conséquences fâcheuses de son équipée, qui lui valut d'être condamnée par contumace à la prison à perpétuité.

De Bruxelles, elle se rendit à Florence où elle s'installa en 1834 avec sa famille. Là, elle entreprit différents travaux et exécuta plusieurs sculptures qu'elle exposa à Paris. Ses œuvres obtinrent à l'époque un grand succès auprès du monde aristocratique, fort entiché de l'héroïne vendéenne, et furent appréciées favorablement par la critique qui voyait dans l'artiste une adepte convaincue de l'école romantique. Théophile Gautier a vanté sa statue de *Sainte Dorothée*, envoyée à l'Exposition Universelle de 1855.

Il existe un portrait de Félicie de Fauveau,

Digitized by Google

par Ary Scheffer, qui se trouvait, il y a quelques années, dans une collection particulière.

Cette toile est, depuis, entrée au Louvre. Ungherini, dans son précieux répertoire consacré aux femmes célèbres, ne cite aucun portrait de Mlle de Fauveau ; le grand catalogue américain de William Coolidge Lane et Nina Browne renvoie pour l'effigie de l'artiste à la *Gazette des Beaux-Arts* de 1903.

J'ajouterai que les biographes ne sont pas d'accord sur la date exacte de la naissance de Mlle de Fauveau (1799, 1802, 1803 ?), et que Bénézit seule indique la date de sa mort (1886).

A. Boghaert-Vaché.

*
* *

L'*Intermédiaire* s'est déjà souvent occupé de Mlle de Fauveau en particulier en 1910 (p. 558, 686, 749) J'ai moi-même publié une note le 10 décembre 1910, p. 857. On y est revenu en 1911, (p. 73-74 et p. 201).

Je rappelle que, dans l'*Inventaire Archéologique* de F. Parenteau (1878, p. 97, Nantes), on trouvera une note sur les « études artistiques » de Mlle Fauveau (1).

Ajoutons que B. Fillon dans son célèbre ouvrage : *Poitou et Vendée*, tome I, à l'article *Fontenay*, a consacré de longues pages à la biographie de Mlle de Fauveau.

Notre collègue C. V. les lira certainement avec intérêt.

Marcel Baudouin.

—

Hugo et Dumas étaient-ils nobles ? Les armoiries de Victor Hugo (LXXXV ; LXXXVII, 57, 121, 215, 255, 364). — Ce qui est le plus étonnant, ce n'est pas la renaissance du serpent de mer, mais bien que mes honorables collègues de l'*Intermédiaire* aient tous omis de citer l'auteur le plus concluant en ce qui concerne V. Hugo. Edmond Biré a cependant connu quelque notoriété en son temps et les vieux lecteurs de la *Gazette de France* n'ont pas encore dû perdre le souvenir de ses étincelantes et solides critiques littéraires et historiques. Alors, pourquoi ne pas rappeler qu'Edmond Biré a traité complètement, toutes pièces en mains et toutes références données et contrôlables, la question des origines de V. Hugo ? *Victor Hugo avant 1830*, Paris 1883 ; *Châteaubriand, Victor Hugo et Balzac*, Lyon, Vitte 1907). E. Biré a donné la généalogie des Hugo, cultivateurs à Domvallier puis à Baudricourt, à partir de 1700. Il n'a pu remonter plus haut car les registres de Domvallier ne vont pas au-delà de 1690. Il a accompagné cette généalogie de la filiation détaillée des Hugo de Spitzenberg et a pu conclure :

Nous avons donc d'une façon complète, et sans solution de continuité le tableau généalogique de la famille qui a pour chef Georges Hugo anobli par le duc René. Et sur ce tableau, pas la moindre lacune, pas le plus léger vide où il soit possible, avec la meilleure volonté du monde, d'introduire Joseph Léopold Sigisbert, père du poète, celui que de joyeux fumistes ont fait petit-fils de Charles Hyacinthe Hugo, conseiller maître en la chambre des comptes de Lorraine et époux d'Anne de Spitzemberg. Quant aux armes dessinées par Victor Hugo lui même : *d'azur au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable*, armes que le « démocrate, républicain, ultra socialiste » avait fait sculpter sur un grand fauteuil de la salle à manger d'Hauteville-House, ce sont celles des Hugo de Lorraine. Dans tout Fouché, il y eut, il y aura toujours un duc d'Otrante qui sommeille !

Je n'apporte aucun document nouveau, mais je tâche de rendre à César (je veux dire Edmond Biré... et non Hugo) ce qui lui appartient, ce que sa haine du démagogue lui a fait établir avec une aussi parfaite précision.

Lieutenant H. D. d'A.

—

Huon de Brasseuse (LXXXVII, 240). — *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (et non de *Dôle*), composé vers 1200, publié en 1893 par M G. Servois, pour la Société des anciens textes, met en scène (au vers 3399 un personnage qui chante devant l'Empereur Conrad une chanson à danser que les pucelles de France avaient composée, à l'ormeau devant Trumilly, en l'honneur de Marguerite d'Oissery. Le chanteur est appelé « Hues de Braie Selve vers Oignon ». *Braie Selve* est aujourd'hui Bras-

(1) Dans la prison de Fontenay-le-Comte, elle dessina un « St-Michel terrassant le Diable », conservé jusqu'à nos jours par des adversaires politiques intelligents.

Digitized by Google

seuse (Oise, arr. de Senlis, cant. de Pont-Sainte-Maxence). Ce n'est ni Broye-les-Pasmes (Haute Saône), comme l'ont dit plusieurs auteurs franc-comtois, ni Bray-sur-Aunette (Oise), comme l'a cru Paulin Paris.

Depuis Claude Fauchet (*Œuvres*, publ. en 1610, fol. 578), le nom de « Hue de Braieselve », écrit de diverses façons, a été cité maintes fois comme celui d'un poète français. Nous ne savons de lui que ce que dit l'auteur du roman de *Guillaume de Dôle*. Nous ignorons s'il a jamais écrit en vers ou en prose. Ce que raconte Léon Dusillet est de pure fantaisie.

SAINT-VALBERT.

—

La Tour du Pin de la Charce (LXXXVII, 241, 303, 357). — Jean-Frédéric de la Tour-Gouvernet, dit le vicomte de la Charce, né en 1734, mort 1816, épousa Adélaïde-Marguerite Pajot de Juvisy, fille de Charles-François Pajot, seigneur de Juvisy, receveur général des finances d'Alençon, et d'Adélaïde de Bois-Jourdain. Charles-François Pajot était fils de François Pajot, seigneur de Marcheval, receveur du grenier à sel d'Orléans, puis receveur général d'Alençon. Voir : La Chenaye des Bois, *Dictionnaire*, article *Pajot* ; P. Anselme et Potier de Courcy, *Histoire généalogique*, t. IX, 2e partie, p. 61.

O. L. F.

—

Le Gras (Famille) LXXXVII, 332. — Voici qui aidera peut-être à la solution, ou la compliquera : L'armorial du Dauphiné, de Rivoire, donne, sur preuves je suppose, pour issus des du Luart avant 1572, des Legras du Lyonnais : 1° dont l'ex-libris est aux armes des Le Gras de Vaubercey ; 2° qui possédaient Mongenost en Champagne ; et 3° qui portaient le nom de Le Gras de Marillac, ou de Vanbercey Marillac. De plus, à chaque degré de la filiation, Rivoire sous-entend d'autres rameaux par les mots : « entre autres ». On ne voit pas que les Le Gras du Lyonnais aient prétendu à noblesse avant 89.

SOULGÉ.

***

Dans son *Histoire de la ville de Montferrand...* (Moulins, imprimerie Desrosiers, 1875, in-4°) Ambroise Tardieu donne (pages 81-83) une généalogie de la famille Gras ou Le Gras, de Montferrand en Auvergne, où elle est signalée, dit-il, depuis Jehan Gras sergent du roy au bailliage de cette ville de 1481 à 1501. Tardieu indique que « d'après certaines présomptions » ce personnage aurait été natif de Paris et aurait appartenu à la famille du même nom célèbre dans la capitale

Suivent plusieurs branches, divisées elles-mêmes en rameaux ; on y constate que les descendants de la famille se marient exclusivement en Auvergne et presque toujours à Montferrand même; exception cependant pour Antoine Gras, dit Le Gras, né en 1580, secrétaire de la reine Marie de Médicis, qui épousa à Paris, le 5 février 1613, Louise de Marillac, dont la famille était d'ailleurs originaire d'Auvergne où elle était toujours possessionnée. Il signait « Gras », et, après sa mort, sa veuve, la célèbre fondatrice des sœurs de Charité, signe de même, comme on peut le voir par un fac-similé reproduit dans l'ouvrage de Tardieu. Cependant leur fils Michel-Antoine né à Paris en 1613 signa « Le Gras », en 1650, lors de son mariage avec Gabrielle Le Clerc.

Cette modification de nom au moment où elle vient de s'implanter à Paris s'expliquerait probablement, d'après Tardieu, par le désir de cette famille de rappeler une origine commune avec les Le Gras de Paris « maison considérable » dont ils prirent aussi les armes à cette époque.

Ces armes *d'azur à trois massacres de cerf d'or 2 et 1*, remplacèrent leur ancien blason qu'on trouve employé par Giraud Gras, de Montferrand en 1684, qui portait « un cou chargé de trois grenades »

Comme les nouvelles armes adoptées au XVIIe siècle par les Le Gras, de Montferrand sont celles des Le Gras de Luart on peut présumer une parenté entre les deux familles.

La famille Le Gras du Luart était originaire du Maine, mais plusieurs de ses membres ayant été conseillers au grand conseil à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, Tardieu a dû croire qu'elle était parisienne et a par suite attribué la même origine aux Le Gras d'Auvergne, d'après « certaines présomptions »

Digitized by Google

qui semblent être basées uniquement sur l'identité de nom et d'armoiries des deux familles, à partir de l'installation de celle de Montferrand à Paris.

M. DOUSSE.

—

Portraits photographiques d'Alfred de Musset (LXXXVI, 864, 979 ; LXXXVII, 64, 170, 259). — L'épreuve photographique que possédait Madame Martellet n'avait point été faite d'après nature, c'était la reproduction d'un dessin à l'encre de chine. Nous trouvons la preuve de ce fait dans deux lettres de la mère du poète à Mlle Adèle Colin à laquelle elle écrivait le 24 juillet 1862 :

« J'ai été saisie à la vue de la photographie debout que vous m'avez envoyée. La tournure est étonnante, je ne sais où on a pris le modèle, il faut que ce soit quelque dessinateur qui l'a connu, qui l'ai fait de mémoire, la figure n'est pas si bien, mais pourtant il y a de la ressemblance ».

Madame de Musset ajoutait dans une lettre du 13 septembre 1862 :

« J'aime beaucoup la photographie que vous m'avez envoyée ; c'est la meilleure, la plus ressemblante. Je ne sais où le photographe a pris sa taille et sa tournure qui sont parfaites ; la main aussi est bien la sienne, enfin l'ensemble est saisissant ».

(Consultez : Mme Martellet, *Alfred de Musset intime* p. 266-267)

La photographie qui avait causé un si vif plaisir à Mme de Musset a été reproduite dans *Dix ans chez Alfred de Musset* par Mme Martellet, page 188.

D'après les renseignements fournis par Mme Lardin de Musset il n'existe d'Alfred de Musset dans sa famille aucun daguerréotype, aucune photographie exécutés d'après nature.

ARMAND LODS.

—

Poisson Varreville, conspirateur royaliste (LXXXVII, 379). — Ni les *Mémoires* de Barras, ni ceux de Thibaudeau, ni aucun des autres mémoires sur le Directoire que j'ai consultés ne font mention de ce personnage.

Tout ce que je puis dire à mon confrère Hora, c'est que l'*Almanach des 25.000 adresses de Paris pour 1830*, indique comme habitant rue de Verneuil, n° 37, un M. Poisson de Verville, qui pourrait bien être le ci-devant clichyen auquel le prince Louis de La Trémoille fait allusion dans sa lettre.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Famille d'Orvilliers (LXXXVII, 241, 360). — L'amiral d'Orvilliers se nommait Louis-François-Marie Guillouet d'Orvilliers. Né à Moulins, de Gilbert Guillouet d'Orvilliers, gouverneur de Cayenne, et de Justine de Braque, il appartenait à une vieille famille de magistrats, originaire de la région de Bourbon-l'Archambault. Ses héritiers sont les descendants de sa sœur Marie Elisabeth, mariée à Antoine de Vicq de Fontgibaud.

Les Guillouet, seigneurs d'Orvilliers, de Rochette, de la Motte-Chamaron, de Vellatte, de la Tronçais, de Laleuf, de Piernolles, de la Garenne, portaient : *d'azur à trois fers de pique d'or*.

Voir : Comte de Soultrait, *Armorial du Bourbonnais*, 2e édit., t. I, p. 288. Aubert de la Faige et R. de la Boutresse, *Les fiefs du Bourbonnais*, p. 157, 376, 539.

SAINT-VALBERT.

—

Romieu, pair de France (LXXXVII, 46, 168, 332). — Le regretté Alfred Marquiset, dans son amusant *Romieu et Courchamps* (Paris, Emile Paul, 1913 ; in-8), ne fait aucune allusion à l'élévation de Romieu à la pairie, vraisemblablement imaginaire.

Par ordonnance royale du 4 janvier 1847, Auguste Romieu avait quitté la préfecture de la Haute-Marne pour celle d'Indre-et Loire. La révolution du 24 février le révoqua, et simple particulier, il vint habiter un modeste appartement, 9, rue Notre-Dame de Lorette, où tout en s'occupant de l'éducation de ses enfants et quelque peu de littérature, il demanda la liquidation de la retraite s'élevant à la somme modeste de 3023 francs.

Rallié à la politique du prince-président, il se voyait confier, en 1850, une mission extraordinaire dans les départements du Haut-Rhin, du Rhin, du Doubs et du Jura, publiait la même année son *Ere des Césars*, suivie, en 1852 du *Spectre rouge*, la même année le *Moniteur* du 26 février publiait sa nomination à la direction des Beaux-Arts.

Viel Castel se montra à cette occasion, comme toujours jaloux et atrabilaire. Ro-

mieu, directeur des Beaux-Arts semble cependant avoir été assez bien vu des artistes. Mais sa surintendance dura peu, elle lui était retirée en janvier 1855, et, le 5 mars suivant, il obtenait, comme compensation le poste d'Inspecteur des bibliothèques de la Couronne.

M. Edmond Beaurepaire aurait-il pris au sérieux quelque brocard du *Charivari*, dont l'ancien viveur devenu fonctionnaire était une des têtes de turc les plus ordinaires ? P. D.

***

Contrairement à l'affirmation d'Emond Beaurepaire, Romieu ne figure point dans la liste des Pairs de France, comme on peut s'en rendre compte en consultant l'ouvrage complet de Léonce de Brotonne : *Tableau historique des Pairs de France* (*1789 1814-1848*).

LOUIS DESVERGNES.

—

Famille Tallemant (LXXXVII, 243, 373). — D'après Emile Magne, « La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux », Paris, Emile-Paul, 1921 p. 15 et 46 :

1° Pierre Tallemant né le 12 novembre 1581 fut le père et non l'aïeul de l'auteur des Historiettes.

2° La terre des Réaux était située en Néris-les-Bains près Montluçon.

GILLETON.

—

Texier de la Pommeraye (LXXXVII, 194). — Texier de la Pommeraye (René Gaspard-Arnaud), né le 17 juillet 1843 à Paris.

Fils de Jacques Désiré Arnaud et de Claire Fidèle Lebas de Girangy,

Marié le 1er février 1869 à demoiselle Marie Caroline Jeanne Béatrix de Circourt.

Décédé à Paris le 12 octobre 1904.

Adresse de la veuve à l'époque.

Villa des Bruyères, à La Celle St-Cloud (Seine-et-Oise).

V. R.

—

Armoiries de S. E. le cardinal-archevêque de Paris (LXXXVII, 386). — Mon confrère Urbain Deschartes trouvera la description des armoiries de Son Eminence le cardinal Dubois dans l'*Annuaire Pontifical*, de 1921 ou 1922, qui est édité par la Bonne Presse, 6, rue Bayard.

ROLBER.

***

Le Cardinal de Paris d'une famille d'artisans n'avait pas d'armes de famille. Elles rappelaient les armes du chapitre du Mans, son pays d'origine et celles de Jeanne d'Arc. Devenu Cardinal il s'est rapproché d'une famille Dubois d'anciens maîtres de forges, et des Dubois de Maquillé en Maine.

Baron DE B. C.

—

Armoiries des familles Mallet et de Bernières (LXXXVII 331). — *D'azur à la face d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef et d'un trèfle de même en pointe* :

Divise : *Force d'en haut* :

G. P.

***

Tiercé en fasces ; de gueules à une étoile d'or ; d'azur à trois croissants rangés du second émail ; d'argent au léopard naissant de sable.

D'autre part, de St-Allais donne :

1° Mallet, écuyer, sieur de Crumesnil : *de gueules à trois fermaux d'or* ;

2° Mallet, écuyer, sieur de la Grue ; *de gueules au chevron d'or accompagné de trois fermaux du même.*

Ces deux Mallet sont p. c q. de la même famille.

3° Mallet, écuyer, sieur du Fresne : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux tours d'argent et en pointe d'un lion léopardé du même ; à la bordure de gueules, chargé de trois fermaux du second émail.*

G. AB.

***

Il y eut en France deux familles de ce nom :

L'une de Bernière, portant : *d'azur à deux bards adossés d'argent soutenus d'une fleur de lys d'or.*

L'autre : Bernières de Louvigny, portant *d'argent à la fasce d'azur chargée de trois croissant d'or, accompagné en chef d'une bande de gueules chargée d'une étoile d'or et en pointe d'un lion naissant de sable.*

Les armes des seigneurs de Bonnières étaient : *vairé d'or et d'azur.*

Les familles Mallet (que l'on trouve quelquefois écrit : Malet) sont très nombreuses en France. Les Mallet du Coten-

Digitized by Google

tin portent des fermeaux. Ainsi Mallet de Graville s'arme : *de gueules à trois fermeaux d'or* et Malet de Coupigny *d'azur à l'écusson d'or* (qui est de Coupigny) *au chef de gueules chargé de trois fermeaux d'or*. Par contre leurs cousins d'Angleterre. portent : *d'azur à trois coquilles d'or*. Nous trouvons aussi en France une famille Mallet qui s'arme *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent*. Une autre porte : *d'hermine à trois fasces de gueules*. Enfin la Picardie nous fournit des Malet dont les armes sont : *d'azur à trois trefles d'or*.

Les de Crécy portent : *d'argent au lion de sable orné et lampassé de gueules, à la bordure engrêlée de même*.

J. DU CH. CH.

—

Super-libris. Aigle fixant un soleil (LXXXVII, 334). — Ces armoiries sont celles de Guillaume Le Fay nommé évêque de Cahors le 6 septembre 1680 et sacré en 1681.

BOISSÈNE.

—

Verlaine : un poème inédit (LXXXVI, 287, 413 ; LXXXVII, 315, 368). — Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Je lis dans l'*Intermédiaire* du 20-30 avril 1924 (cote 368. LXXXVI, 287, 413 ; LXXXVII, 315) : *Un poème inédit de Verlaine,* une note relative à une pièce de vers de ce poète, citée dans le numéro précédent.

Il faudrait cependant s'entendre une bonne fois quant au sens exact du mot *inédit*. Si nous en croyons Landais, inédit veut dire : *qui n'a jamais été imprimé*, *publié*, *mis au jour*. Voilà qui est clair !

Pour certains, *inédit* signifie qui n'a pas été recueilli en volume.

Exemple : Un poème a pu être reproduit un nombre illimité de fois, dans un nombre illimité de publications, il demeure inédit jusqu'à ce qu'il ait paru dans un volume de son auteur. C'est grotesque. Il se peut d'abord que jamais son auteur ne publie de volume, puis ensuite, en supposant que ce poème eût été omis, il faudrait donc attendre une réimpression dudit volume et jusque-là ledit poème demeurerait *inédit*, il aurait dans ce cas une chance de le demeurer toujours.

Le poème paru dans l'*Intermédiaire* n'est pas *inédit* parce qu'il a paru dans *Les Marges* (février et avril 1919), dans le *Problème de Raimbaud* de M. Marcel Coulon, dans une autre revue dont je ne me souviens plus le titre et enfin dans l'*Intermédiaire*, du 10 avril 1924.

Il est pourtant plus logique d'employer des termes plus précis : *oublié*, *retrouvé*, ou simplement *non recueilli*, mais conservons le mot *inédit* pour désigner *ce qui n'a jamais été imprimé*.

Veuillez agréer, mon cher confrère, mes très cordiaux sentiments.

Maurice MONDA.

—

Choderlos de Laclos : une édition ignorée (XVII 668). — M. Henry-Jean, a posé, en 1884, cette question :

« Quelqu'un connaît-il le recueil de vers que Choderlos de Laclos aurait publié ? Ce volume ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale, et l'on m'affirme qu'il n'est jamais passé en vente. Pourtant, il doit exister, car on lit dans une lettre de Duchastelier à l'auteur des *Liaisons*, en date du 2 mars 1787 : « Je connaissais, Monsieur, plusieurs « des pièces fugitives que vous avez eu la « bonté de m'adresser ; mais je suis charmé « de les voir *en tête de votre ouvrage*, parce « qu'on ne sera plus embarrassé de savoir si « c'est à Voltaire ou à vous qu'il faut les at- « tribuer. »

Dans son « Courrier littéraire » du *Temps*, 13 mai 1924, M. Henriot apporte à cette question une réponse qu'on attendait depuis quarante ans :

Postérieure de six ans à l'originale qui est de 1782, cette édition — qui ne figure pas à la Bibliothèque nationale, ni au British Museum, ni à la bibliothèque de Genève, dont aucun répertoire de Brunet, de Guérard, de Barbier, de Rahir ne fait état, et que les derniers biographes de Laclos, MM. Emile Dard, Fernand Caussy, Van Bever et Jean de Gourmont estiment introuvable ou reconnaissent même n'avoir jamais vue — M. Arthur Symons en pensait posséder le seul exemplaire qui fût parvenu jusqu'à nous. Favorisé par un heureux hasard, nous venons d'en découvrir nous même, chez un libraire parisien, un second, répondant de tous points au signalement donné par M. Symons ; ce sont quatre petits volumes in-12, imprimés sur un papier médiocre et ornés de vignettes grossières, mais qui rachètent leur pauvre aspect par une remarquable particularité. Si, en effet, ils reproduisent simplement (avec quelques-unes de ses fautes) le texte de l'original des *Liaisons*, ils le font précéder de la très intéressante « Correspondance de l'auteur avec Mme Riccoboni, et

Digitized by Google

de ses pièces fugitives », qui paraissent évidemment là pour la première fois et ne se retrouvent pas dans les éditions suivantes.

C'est d'une édition parue en 1787 que parle M. Henry Czardo et l'édition dont parle M. Emile Henriot, et qui est non moins ignorée est de 1788. Il résoud ainsi cette énigme.

Habitué à ces minuties, écrit-il, le lecteur bibliophile aperçoit aussitôt l'embarras où nous place la lettre de Duchastelier (conservée à la Bibliothèque nationale, dans les papiers de Laclos, avec le manuscrit autographe des *Liaisons* et les originaux des lettres de Mme Riccoboni). Ce document atteste en effet l'existence, à la date de 1787, d'une édition du roman augmentée de pièces fugitives, alors que l'édition signalée par Arthur Symons, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, est de 1788. On ne peut expliquer la bizarrerie que de cette sorte : il aura été publié une édition des *Liaisons*, avec les poésies et la correspondance Riccoboni, en 1787, sans noms de lieu ni d'éditeur. Cette édition, également ignorée des bibliographes, n'est plus représentée, à notre connaissance, que par trois exemplaires : l'existence de l'un d'eux a été révélée à M. Symons par un de ses lecteurs anglais ; le second figure parmi les livres les plus rares de M. Louis Barthou ; le troisième appartient à la bibliothèque de Nantes et a été décrit par M. Van Bever. L'exemplaire de 1787 comporte un nombre de pages et présente un ordre de publication différent de ceux que l'on voit à notre édition de 1788, qui ne serait ainsi qu'une contrefaçon de la précédente. C'est à cette hypothèse que se rangeait M. Arthur Symons. Mais le problème s'en complique d'autant : ce n'est pas une mais deux éditions des *Liaisons* qu'il faut considérer comme perdues. La seule explication de ce mystère est, selon nous, que les volumes de 1787 et de 1788 auront été mis au pilon en 1824 : l'ouvrage fut à cette date, condamné à la destruction pour outrage aux bonnes mœurs. Il est possible que la condamnation ait été réellement suivie d'effet.

I.

—

Durand (LXXXVII, 4, 127, 173, 275, 370, 414 —Il ne faut pas confondre « commune » et lieu dit, hameau, écart, parcelle, domaine, etc. Certes, cent lieux-dits tirent leurs noms de celui de Durand, prénom d'homme très commun dans toutes les provinces dès le haut moyen-âge : mais, primitivement, c'est un nom que l'endroit tira de son habitant, colon ou propriétaire, pour le transmettre dans la suite à de nouveaux manants.

Quant aux seigneurs de la Durantière, des Durands, plutôt que de Durand, ils ne sont pas aussi nombreux : « Pas de terre sans seigneur » est une mystification, en tout cas un simple essai, au XVIe siècle, de mettre la preuve à la charge du défendeur propriétaire de l'alleu présumé, au lieu de la laisser « comme de droit » à la charge du demandeur, seigneur prétendu.

Quand même un lieu-dit Durand eut été de la censive d'un seigneur le seigneur n'eut pas été toujours seigneur de Durand, mais seigneur de la directe dont Durand relevait, directe portant un autre nom, celui de son chef-lieu réel ou conventionnel. La plupart des paysans du XIIIe au XVIIe siècle, portent le nom de leur lieu-dit, souvent très ronflant, alors que leur seigneur ne porte qu'un surnom : Mauvoisin, Rognin, Sourd, Grisegonelle, etc., seulement seigneur du chef-lieu de la directe portant sur plusieurs lieux-dits. Le nom de terroir s'est répandu d'abord chez les paysans, mainmortables ou propriétaires allodiaux, parce qu'ils étaient plus liés au sol que les seigneurs... mais nous sortons de la question.

SOULGÉ.

—

Ouvrir, fermer (LXXXVII, 387). M. Nemo demande pourquoi, en électricité, on emploie les mots *ouvrir* et *fermer* dans le sens opposé à celui que l'on donne dans la vie courante.

Pour qu'il y ait courant électrique (lumière d'une ampoule par exemple) il faut que ce courant arrivant par le pôle positif, reparte par le pôle négatif à sa source d'énergie : par conséquent il faut que le *circuit soit fermé*. S'il était ouvert, c'est-à-dire rompu, il n'y aurait pas de courant électrique.

L. DESVERGNES.

* * *

Supposez un pont tournant ; il est *ouvert* quand il est en travers et que la circulation est arrêtée ; il est fermé quand il est en ligne droite avec la route et que l'on peut passer. Or, le courant électrique est supposé former un circuit.

CURIOSIS.

Digitized by Google

*
* *

Un circuit électrique ne peut être comparé à une canalisation d'eau. Pour qu'il y ait « circuit », et que le courant puisse parvenir à la lampe électrique, il faut que ce circuit soit *fermé*, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas la solution de continuité entre la source d'électricité et la lampe.

Je crois que l'expression « fermer l'interrupteur » est aussi impropre que « fermer la porte ». On ne ferme pas une porte, on la pousse pour fermer une chambre, de même on ne ferme pas l'interrupteur on le « tourne » pour fermer le circuit.

L'expression courante, si elle n'est pas rigoureusement grammaticale, est tout au moins logique.

B. K. D.

*
* *

Pour éteindre une lampe électrique, on manœuvre l'interrupteur qui coupe le courant, quand on veut de la lumière on rétablit, on referme le circuit qui avait été interrompu, et la lampe s'éclaire.

Il n'en est pas moins vrai que dans le langage non scientifique des profanes, celui qui allume une lampe s'imagine qu'il ouvre la source de lumière et ne pense pas que pour cela il doit fermer quelque chose.

P. J.

—

Eutrapélie (LXXXVII, 387). — D'abord il faut lire eutrapélie, par un *a*. Ce mot est la transcription du mot grec *eutrapelia* ; de par son étymologie, il signifie — c'est le sens du mot grec — la qualité d'un esprit qui se tourne et se retourne aisément, qui est souple, agité ; et plus particulièrement il désigne l'humeur enjouée ; c'est, si je ne me trompe, Renan qui possédait cette qualité, qui en a le premier, ou un des premiers, francisé le nom.

Ibère.

*
* *

L'étymologie du mot eutrapélie (pas eutropélie) est εὐτραπελία. Voir le *Nouveau dictionnaire national* de Bescherelle.

Eutrapélie..... Faculté de l'esprit qui crée les bons mots, les heureuses réparties Ne s'emploie que dans le style noble et en parlant des Anciens ».

Aristote, Rhétorique, livre II, ch. 12, nous donne la définition suivante :

Ἡ εὐτραπελία πεπαιδευμένη ὕβρις ἐστι.

La raillerie est une offense polie (traduction de N. Bonafous). Εὐτραπελία est l'équivalent du mot latin *urbanitas*.

E. Bensly.

*
* *

Il faut probablement lire « *Eutrapélie* ». Eutrapèle est la personnification d'un type créé par Horace (12e épitre). Comme Molière créa Sganarelle et Harpagon, comme Beaumarchais créa Basile et Figaro.

C'était un type de mystificateur aimant à jouer des tours à ses amis et surtout à ses ennemis.

Eutrapélie s'appliquerait au fait de plaisanter à la façon d'Eutrapèle.

Le verbe « *eutrapéliser* » s'est même rencontré chez des écrivains du XVIIe siècle toujours dans ce même sens.

G. de Massas.

*
* *

Il y a une lettre qui a sauté de joie (puisque le sujet est enjoué). Voici, d'après le pseudo Rivarol de 1828, la vérité :

« *Eutrapélie* : gaîté facétieuse ; l'art de plaisanter avec finesse ; manière agréable, enjouée, affable.

Eutropélie : Manière de plaisanter avec finesse ».

Ch. Ad. C.

[Nous avons reçu de nombreuses réponses à cette question qui, toutes, corrigent l'erreur de lecture et donnent la même définition].

—

Les privilèges au XXe siècle (LXXXVII, 388). — M. Soulgé voudrait en voir dresser la liste, avec dates et références à l'appui. Ce serait là, en effet, un relevé fort suggestif et qui montrerait à quel point le régime parlementaire a vulgarisé les faveurs que la monarchie réservait, en somme, à une élite.

Mais où trouver le génie encyclopé-

Digitized by Google

dique capable de codifier, même sommairement la multitude des privilèges auxquels cent-trente-cinq ans de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, ont donné naissance ? Il faudrait tout d'abord faire, comme l'on dit, son dictionnaire : qu'entend M. Soulgé par *privilège* ? Littré définit ce mot : « avantage accordé à un seul ou à plusieurs et dont on jouit à l'exclusion des autres, contre le droit commun ». On ne saurait mieux dire.

Dans ce sens général, sous notre troisième République, les privilégiés sont innombrables. M. Soulgé parait s'en douter si bien qu'il demande simplement un énoncé de la loi ou de l'ordonnance, sans commentaire, afin d'éviter l'encombrement des colonnes de l'*Intermédiaire*.

Même réduite à un court intitulé, cette énumération risquerait fort d'entraîner très loin, nous le craignons, les collaborateurs de notre chère revue. Pour ne citer que deux catégories bien définies et légales de privilégiés : les bénéficiaires de la franchise postale, télegraphique ou téléphonique, et ceux de la franchise provisoire (totale ou partielle), la moitié d'un numéro de l'*Intermédiaire* n'y suffirait pas, on peut nous en croire sur parole.

A cet égard, la lecture du *Journal Officiel* est extrêmement instructive. Songez que cette Gazette d'Etat enregistre chaque jour de l'année, depuis qu'elle existe, des lois, des décrets, des arrêtés, qui, souvent, consacrent un privilège au profit d'une catégorie de citoyens. Et n'y figurent pas, loin de là, toutes les ordonnances et décisions de l'autorité administrative, ni les règlements, ni les circulaires accordant à tel ou tel des prérogatives particulières, parfois en désaccord avec le droit commun, ce qui est bien l'essence du privilège.

Comme le souligne d'ailleurs M. Soulgé, avec beaucoup de finesse, dans le même numéro (*Réponses*, col, 392), non seulement nos législateurs n'ont pas aboli les abus que la Révolution s'était donné pour mission de détruire, mais ils ont rétabli l'impôt personnel avec exemptions et la double propriété, sous une forme nouvelle ; ils ont aggravé la taille, les privilèges, la main-morte sur les successions...

Qui pourra jamais raconter en quelle poussière d'immunités électorales s'est effrité le roc des prérogatives de l'ancienne monarchie ?

E .X. B.

—

Religion capucinale (LXXXVII, 287). « Mlle Pascal, en religion sœur Euphémie », et autres formules de ce genre, sont d'usage courant : religion veut dire là, soit « condition de celui qui appartient à un ordre religieux », soit même « ordre religieux » ou « couvent », sens dont il y a plus d'un exemple. Qu'un capucin, au lieu d'écrire simplement « en religion frère Martinien », ait voulu marquer à quel ordre il appartenait, l'expression toute naturelle qui devait lui venir était : « en religion » ou « dans la religion », suivi d'un adjectif dérivé de capucin. Les dictionnaires ne donnent pas, il est vrai, cet adjectif ; cela prouve qu'il ne se trouve pas dans les textes dépouillés par les lexicographes ; mais il a fort bien pu exister dans la langue parlée ; ou même être très légitimement formé par celui qui a éprouvé le besoin d'en user.

IBÈRE.

* * *

La religion Capucinade dont parle M. Musset dans sa question du numéro du 10 avril 1924 est la religion des Frères Mineurs Capucins, André Brunet, dont il s'agit est le P. Martinien, né à Poitiers en décembre 1730, et profès le 2 mai 1750. Ce religieux était en 1790 atteint d'aliénation mentale. Il mourut à l'Hôpital Général d'Angers le 6 germinal an XIII (27 mars 1805). Vous trouverez sa notice biographique dans *les Franciscains de Maine-et-Loire* par le P. Armel, Angers, 1908, in-8° p. 64. Extrait de la *Revue de l'Anjou*.

P. UBALD D'ALENÇON.

—

« Les haies, les quintes du Maine » (LXXXVII, 336). — On trouvera certainement toutes explications désirables dans le bel ouvrage de Monsieur l'abbé Angot : *Dictionnaire historique de la Mayenne*.

Comtesse DE W.

Digitized by Google

Regrets. En laisser. En emporter (LXXXVII, 287, 417). — Les mots et les expressions qui se contredisent tout en exprimant une même idée fourmillent dans la langue française et dans le langage usuel.

Il est certain que l'on peut dire en parlant d'une personne qui disparaît qu'elle laisse des regrets chez ceux qui l'ont connue

Quant à emporter les regrets, cela me semble plus compliqué et peu en harmonie avec la réalité. Cependant, cette dernière expression tout anormale qu'elle est, n'en est pas moins, par habitude, d'un usage fréquent. On la rencontre souvent sous la plume de ceux qui ont droit à notre admiration, et que nous pouvons qualifier de maîtres en l'art d'écrire.

Pour rappeler quelques anomalies de ce genre, je signale, à titre comparatif, à l'auteur de la question, les bizarreries suivantes qui sont très apparentées, avec certaines locutions vicieuses.

Ceci d'abord :

C'est précisément, lorsqu'on a quelqu'un *dans le nez* que l'on ne peut *pas le sentir*.

Dans une boulangerie, une ménagère se plaint que le pain n'est pas frais. Alors la boulangère avec un aplomb impertubable, apporte cette preuve irréfutable :

— Comment pas *frais*, mais, madame, il est *tout chaud*.

Et, pour terminer, ces deux citations dues à la plume du signataire de ces lignes :

La discipline militaire dompte les caractères les plus récalcitrants : L'insoumis est *redressé* jusqu'à ce qu'il se courbe.

On a tort de dire en parlant d'une personne qui ronfle qu'elle dort comme une toupie, puisque c'est précisément lorsqu'elle ronfle qu'une toupie ne dort pas.

L. Capet.

*
* *

Il n'est pas indifférent de dire que M. X. laisse des regrets ou emporte des regrets. Cette dernière expression peut prêter à une déplorable équivoque — dont Henri Heine, dans un passage que je ne puis retrouver, a malicieusement usé, à propos de Cousin, je crois. Laisser des regrets, c'est net et clair ;mais si l'absent emporte tous nos regrets, c'est peut être bien parce qu'il ne nous en reste plus. Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

Baron Dupont de la Chaussée.

—

Vie de bâtons de chaises (T. G. 992, LXXXVII, 35, 226, 319). — Est-il bien juste d'attribuer aux porteurs de chaises, qui devaient être des gens sérieux puisqu'on leur confiait sa personne, une expression peu flatteuse ? Voici, du reste, ce que je lis dans les « Mémoires pour servir à l'histoire des Réfugiés François dans les états du roi » par Erman, Berlin 1799, vol. VI.

« On donna l'entreprise des chaises à porteurs inconnues à Berlin à des réfugiés ; d'abord, elles étaient placées sous le grand portail du château du côté de la grand rue, puis on les mit dans différents quartiers de la ville.

Les porteurs de chaises françois jouissaient du privilège d'être seuls employés à travailler dans l'intérieur du trésor aussi le nom de « porteur de chaises » étoit devenu un titre et valait celui » d'honnête homme ».

B. de C.

—

Pommes de terre en robe de chambre (LXXXVII, 387). — Je tiens d'une personne que j'aie connue très âgée dans mon enfance qu'on disait jadis : *pommes de terre en robe des champs*. Elle s'étonnait de la déformation en *robe de chambre*, qui ne signifie rien et qui est le fait du vulgaire. Maurice Donnay, je crois, il y a quelques années, a fait cette remarque dans un article de journal.

Rolber.

—

Les Boutons (De quand datent) (LXXXVII, 288). — Quoi qu'on puisse en penser, les Boutons sont bien antérieurs au Moyen Age, quoiqu'il soit exact que les Romains n'aient connu que les *fibules* et les agraphes, d'où sont dérivées les *Affiques* ou *Couronnes guimbardes* du XI[e] et XII[e] siècles, qui servaient, à fixer les capes. En effet, on trouve de véritables boutons en *Pierre*, en *Jayet ou en Os*, de forme conique, à deux trous à la face inférieure,

Digitized by Google

dès les sépultures de l'âge du Cuivre (1).

J'ai consacré une étude particulière, encore inédite, à cette question (2) ; mais je ne puis insister sur ce sujet trop technique (3). On ne doit donc pas dire que les premiers boutons étaient en métal ; mais il y en a aussi en *cuivre* ! Au Moyen age, des rondelles en os, percées, ont dû aussi servir de bouton. Telles certaines pièces, qui sont décorées à l'aide d'animaux.

On sait qu'il existe des collectionneurs de boutons. Certaines collections sont historiquement, très intéressantes ; telle était celle de M. Jacquot (de Grenoble), aujourd'hui décédé ; mais j'ignore ce qu'elle est devenue. MARCEL BAUDOUIN.

—

Ancienne pharmacopée. Les colliers anodins et de la Chine (LXXXVII, 335) — Je ne sais ce que c'était que les colliers anodins : mais il est vraisemblable qu'ils se composaient d'un des nombreux objets qui, au XVIII° siècle, étaient considérés comme utiles à faciliter la dentition et à préserver des convulsions : dents de loups, de lièvres, de vipères mâles, branches de corail, ambre. Pour les riches, on les enchâssait dans l'or ou l'argent, les pauvres se contentant d'une racine d'iris, d'angélique ou de pivoine mâle.

Je ne mets pas en doute que les colliers d'ambre d'aujourd'hui ne continuent la tradition des colliers anodins. Je connais de nombreuses mères de famille qui croient encore à l'efficacité de l'ambre sur les douleurs dentaires et sur les convulsions et je pourrais citer des familles bourgeoises où l'on se repasse de génération en génération des colliers d'enfant de cette même substance et dans le même but. Dr M. D.

*
* *

On attribuait autrefois à ces colliers la propriété de prévenir les convulsions et de faciliter la dentition des enfants.

(1) Le Dolmen de Salgues, près Rocamadour, a fourni 12 boutons (Prismes triangulaires de un centimètre de hauteur et de deux centimètres de diamètre) ; base à 2 trous obliques se rejoignant. Un bouton est orné de *Cercles pointés* (Soleil de l'Equinoxe).

(2) Trouvailles de Caluisson ; Penker-Plouezét, etc.

(3) Much a cité des boutons en pierre, qui n'ont pu être fabriqués qu'au cuivre.

Hâtons-nous de dire que ces colliers si bien nommés « anodins » n'ont jamais prévenu la moindre convulsion ni facilité la dentition d'un seul enfant. Leur meilleure propriété était de remplir l'escarcelle du fabricant et du commerçant qui vendait ces attrape-nigauds. Si la faculté de médecine en 1755 avait autorisé et encouragé la vente de ces fétiches, c'était en vertu du dicton : « Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal ».

Pour la confection de ces colliers, on employait des perles tournées en ivoire, de l'ambre ou succin, et surtout des dents de loups !

Le collier de Morand m'aurait inspiré plus de confiance étant donné la composition. C'était en quelque sorte un sachet auquel on donnait la forme d'un collier, d'une cravate. Morand le composait de folles fleurs de tan, de chaux éteinte et de sel marin. On devait le renouveler tous les quinze jours et en continuer l'usage pendant cinq à six mois. Ces colliers ou sachets étaient employés contre le goître. Ensuite on a fait ces sachets en répandant sur une carde de coton une poudre composée de sel ammoniac, du chlorure de sodium décrépité et d'éponge calcinée et recouvrant le tout avec une mousseline que l'on piquait en losanges : on appliquait sur le goître le côté de la poudre.

Cette préparation paraissait logique, car l'action chimique résultant de la chaleur de la peau sur laquelle elle était appliquée pouvait avoir une action sur le mal qu'il s'agissait de guérir. Cette opinion pouvait se défendre. Il est bien possible que les colliers d'ambre et autres substances colorées que portent les jeunes filles et jeunes femmes continuent cette tradition de colliers anodins, mais c'est la seule coquetterie qui les a faits adopter et la seule vertu qu'on leur demande c'est de faire ressortir la couleur du teint et de la toilette de celle qui le porte.

Georges BILLARD.

—

Le Lama d'Hamilcar (LXXXV, 820). — Contrairement à ce que l'auteur de cette question a eu l'air de croire, jamais Flaubert n'a commis la grossière erreur qu'il lui attribue de parler du lama,

Digitized by Google

animal d'Amérique, dans *Salammbô*, roman du IIIe siècle avant J. S.

Dans la phrase : « Hamilcar .. prit dans une cuve d'argent une peau de lama flottant sur un liquide noir », qu'on lit, paraît-il. dans l'édition Quantin, à la p. 155, le mot lama est le résultat d'une faute d'impression, qu'on trouve aussi ailleurs. Si les œuvres complètes de G. Flaubert portent également *lama*, (t. II, p. 179, Lahure, 1902), cependant le *Glossaire alphabétique des mots peu connus*, publié à la fin du même volume, donne *lamat* (p. 428, col. 1) et l'édition Charpentier de 1888 du roman de *Salammbô*, a *lamat* et non pas *lama*, (p. 151). C'est la version correcte, car c'est bien du lamat qu'il s'agit ici.

La source de Flaubert sur ce point (ce qui n'a pas encore été signalé) est une notice sur le ms. arabe 580, relatif à la description de l'Afrique, publiée par Et. Quatremère et dont voici le passage essentiel :

Parmi les animaux qui habitent le désert, on remarque le lamat, dont la taille est un peu moins haute que celle du bœuf et qui a des cornes minces et pointues que portent également les mâles et les femelles . Les bouchers les meilleurs et les plus chers sont faits de cuirs des femelles appelées awatik.

(Notices et Extraits des ms. 1831, t XII, pp 634, 635).

Dans une note très érudite, le célèbre orientaliste examinait à quel animal correspondait le lamat. Après avoir signalé que quelques naturalistes pensaient que c'était le zèbre, ce qu'il se refusait à admettre, il terminait en adoptant l'explication qui assimile le lamat à l'antilope leucorix. Flaubert, qui avait tout lu soigneusement, écrivit aussi, quelques pages plus loin :

Hamilcar tira de sa poitrine la peau d'antilope macérée dans les poisons, pour qu'on lui taillât une cuirasse plus solide que celles d'airain, et qui serait inattaquable au feu et à la flamme.

(Charpentier, 1888, p. 153 ; Lahure, 1902, p. 181).

Est-ce à dire que Flaubert n'ait pris aucune liberté avec son texte et qu'il l'ait toujours régulièrement suivi ? Non. Mais il convient de voir dans quelles conditions.

Au rapport de Kazwini, avait écrit Quatremère, on faisait tremper le cuir de lamat dans un mélange de lait et de coquilles d'œufs d'autruches, et on l'y laissait une année entière. Il acquérait alors une telle dureté que le fer ne pouvait absolument l'entamer. Quand on le frappait avec une épée la lame rebondissait sans laisser aucune trace ; se trouvait-il, par quelque accident, entamé ou gercé, on n'avait qu'à l'imbiber d'eau et le frotter avec la main, pour faire disparaître ce défaut. Le bouclier et les cuirasses que l'on fabriquait avec cette peau se vendaient trente dinars Léon l'Africain atteste qu'une peau de cet animal, coûtait, à Fez, huit pièces d'or. Ces boucliers ont toujours été fort estimés en Orient.

(Notices, etc., t. XII, note p. 635).

Flaubert a utilisé certains de ces renseignements : le grand prix d'une peau de lamat en Orient et ses qualités de résistance et d'infrangibilité. Seulement tandis que d'après la note la peau trempait dans un mélange de lait et d'œufs d'autruches, chez Flaubert. la première fois Hamilcar la retire d'un liquide noir et à la seconde allusion la même peau a été marinée dans les poisons. Il est difficile de conjecturer quelle couleur prendrait le mélange indiqué par Kazwini, dans lequel nageraient des peaux d'antilope depuis un an, mais je crois cependant que l'on peut dire que le liquide noir et les poisons, c'est du romantisme tout pur. Comme, à part cette légère modification, tout le reste est exact, je ne me sens pas le courage de le lui reprocher.

T.

—

Descendance du maréchal Lefèvre (LXXXVI ; LXXXVII, 62, 165, 303). — C'est un peu à côté de la question. Mais voici une curieuse lettre du maréchal à la duchesse de Montebello, dame d'honneur de l'Impératrice :

Paris, 31 décembre 1813.

Madame,

Je prie Votre Exelence d'avoir la bonté de mettre au pied de Sa Majesté l'Impératrice Reine les regrets bien sincere de ma pauvre femme de ne pouvoir profiter de l'honneur d'accompagner Sa Majesté à la messe le 1er jour de l'an. Elle est malade depuis cinq jours d'une violente inflamation au bas ventre qui a necessité trois saignées dans qua-

Digitized by Google

rante heures et deux bains émolliens, etc. etc. Cette malheureuse mère finira par périr pour la raison que Votre Exelence connaît.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Exelence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Steur duc de DANTZIG.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 708, 758, 803, 853, 904, 949, 997 ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 374, 419). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire* fera suite à la première Table générale complètement terminée. Elle est à l'impression et paraîtra selon que l'imprimeur y mettra plus ou moins de célérité.

M. Pierre Dufay, qui a bien voulu se charger, avec toute sa science bibliographique, de ce travail délicat, a conduit la nouvelle table de 1890 à 1920. Notre projet étant de publier désormais des tables décennales dont la première paraîtrait en 1930.

Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

MM. Abel Henry.
Cochard-Descours, libraire.
de Marion Brézillac.
Gamber, libraire.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Ordonnance du général Bonaparte relative à l'île de Malte. — L'ordonnance ci-après est tirée de mes archives de famille ; j'ignore de quelle façon elle y est entrée, mais comme Horace Vernet a séjourné à Malte, en mars 1840, pendant une douzaine de jours (1), je suppose que c'est à cette époque que ce document lui aura été donné ou vendu. L'original est sur grand papier (36 cm. sur 23 cm.) et il porte au recto un fort bel en-tête qui tient toute la largeur de la page et mesure 17 centimètres de haut. Cet en-tête dessiné par Appiani et gravé par Mercoli fils, représente une jeune femme drapée et armée à l'antique assise sur une sorte de trône dont l'un des bras est formé par un griffon et l'autre par un lion. Elle foule aux pieds des attributs guerriers et elle tient de la main droite une pique posée la pointe en bas et dont la hampe est surmontée d'un bonnet phrygien ; du bras gauche elle entoure, avec un geste de protection, un faisceau de licteur.

Voici le texte de l'ordonnance.

Au quartier général de Malte le 30 prairial an 6 de la République Une et Indivible.

Bonaparte, membre de l'institut national, Général en Chef.

Ordonne

Art Premier

La commission de gouvernement sera divisée en Bureau et en Conseil.

2

Le Bureau sera composée (*sic*) de trois membres y compris le Président.

3

Le Conseil nommera tous les six mois un des deux membres qui doivent composer le Bureau.

4

Ce Bureau sera en activité constante de service. Chacun des membres aura quatre mille francs d'appointements par an.

5

Les membres du Conseil ne se réuniront qu'une fois par Décade pour prendre connaissance de ce qu'aura fait le Bureau.

6

Il sera accordé à chacun d'eux un traitement annuel de mille francs. Le secrétaire aura deux mille francs.

7

Les membres du bureau seront pour cette fois-ci :

Le citoyen Schembri...... pour 6 mois
et le citoyen Astor........ pour un an.

Le commissaire du gouvernement aura L. 6000 d'appointements outre ses frais de bureau. Il lui sera accordé, sur l'extraordinaire, une gratification pour son établissement.

(*Signé*) : BONAPARTE.

P. c. c. HORACE DELAROCHE-VERNET.

(1) Le passeport d'Horace Vernet a été pris à Constantinople pour Malte et Rome le 25 février 1840, il a été visé à Malte pour Civita Vecchia le 26 mars et à Civita Vecchia pour Rome le 1er avril. Ce dernier visa est signé : « Le Consul de France : H. Beyle ».

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

JUL 14 1924

XXXVII• Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10 Juin 1924

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

N° 1603

31 bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX•)

—o—

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi. Mardi. Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE

SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

N° 1603

—

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX•)

—o—

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi. Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIEGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

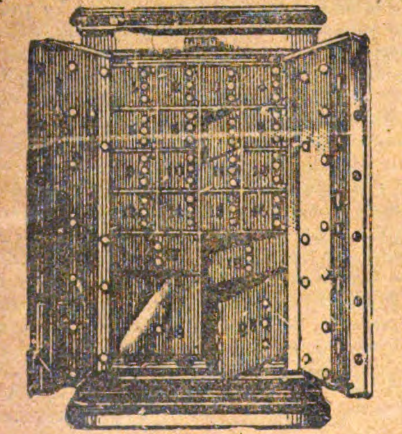
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré.— Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*
LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérati[ons] comme le siège social et les autres agences, de sorte que [les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiat[ure].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Le[ttres] de Crédit* circulaires payables dans le monde entier [au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de C[ré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indicat[ions] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission [et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bu[reau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Ind[ustrie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIO[NS]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Pa[ris].

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance [fixe] Ordres de Bourse

(France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (O[bl.] de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ; —Escompte et E[n]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Franç[ais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourseme[nt] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Le[t]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Mo[n]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Acciden[ts]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroiss[ant] en proportion de la durée et de la dimension.)
106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en A[fri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Ca[sa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Br[oad] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN), PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en de[ux] parties distinctes.
Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.
Partie technique : *Bibliographie méthodique* (des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie litteraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 5[0]
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier
Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

XXXVIIe Volume — Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois — 10 Juin 1924.

N° 1603 — N° 1603

31 bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez — QUÆQUE — SINGULA — LEGENDO — *Il se faut entr'aider*

31 bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h



L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

La mort de François Ier. — Dans son livre très minutieux et très étudié sur *le Royaume de Catherine de Médicis*, M. Lucien Romier établit la diathèse, « au total malsaine ou chétive », des enfants de cette princesse, et l'attribue à « une tare secrète » provenant plutôt des Médicis, car lorsque naquit Henri II, François Ier « n'avait pas encore contracté la maladie dont il devait mourir » (I, 32).

Il me semblait que Paulin Paris avait victorieusement réfuté les légendes hostiles à ce roi, y compris celle de la maladie mortelle, infligée par une contagion vengeresse (*Etudes sur François Premier*. publiée par Gaston Paris ; Paris, Techener, 1875, t. II, ch. IX). Aurait-on découvert des documents nouveaux pour maintenir la légende méchante contre les deux Paris ?

OLD NOLL.

—

Pierre le Grand et la duchesse de Mecklembourg. — Waliszewski, auteur d'une histoire de Pierre le Grand, décrivant la rencontre de ce souverain à Berlin avec la Duchesse de Mecklembourg, nièce de Pierre le Grand, écrit :

> Le Tsar courut au-devant de la princesse, l'embrassa tendrement, et la conduisit dans une chambre où, l'ayant couchée sur un canapé, sans fermer la porte et sans considération pour ceux qui étaient demeurés dans l'antichambre, ni même pour le duc de Mecklembourg, il agit de manière à faire juger que rien n'imposait à sa passion.

Quel crédit attacher à ce récit ?

J. F.

—

La « Belle Poule ». — Cette frégate, commandant la Clochetière, triompha de l'« Aréthuse » le 17 juin 1778, et rentra à Brest. C'est bien le fameux combat ? Or je vois qu'un officier de Bresse infanterie embarque à Brest à bord de la « Belle Poule » le 4 mars 1780 avec un détachement. Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1780, le vaisseau de guerre le « Sans-Pa-

Digitized by Google

reil » écrasa de ses feux la frégate qui, parait-il, perdit à peu près tout son monde au cours d'une lutte héroïque. Le rapport est envoyé le 3 août 1780 d'Helstone, Angleterre, par La Motte Tabourel, lieut. en pied commandant la frégate après Kergariou, tué dans l'affaire. L'officier de Bresse, grièvement blessé, est fait chevalier de Saint-Louis le 4 avril 1781 et peu après décoré de la main du roi à Versailles. — Rien dans Mazas, bien entendu. — Mais tout le dossier, qui se compose aussi de pièces de 1814 à 1830, parle de ce « combat célèbre de la Belle Poule » toujours fixé à cette nuit du 15-16 juillet 80, sans une allusion au combat du 17 juin 78.

Est-ce la même frégate qui cumula ces deux gloires ? Quand fut lancée la « Belle Poule » de 1840 ?

Quel rapport à la frégate du roi avec le corsaire la « Belle Poule », capitaine Pastourelle, de Marseille, qui rentra au port le 12 mai 1779 avec sa prise, le senant anglais la « Charlotte », chargé de sel pour Gibraltar ? (*Gazette de France* 1779, p. 153, 199).

SOULGÉ.

—

Autour du Roi de Rome. — L'historien autrichien Edouard Wertheimer, dans son ouvrage sur le duc de Reichstadt, écrit qu'« à en croire un rapport d'Apponyi du 16 septembre 1825, des journaux français auraient parlé du roi de Rome comme roi des Hellènes ».

Un aimable intermédiairiste pourrait-il me citer un de ces journaux ? La citation serait d'autant plus curieuse qu'en 1825 l'Aiglon n'avait que 14 ans.

Pourrait-on dévoiler l'identité de l'écrivain anonyme auteur d'un opuscule de 31 pages in-8° paru à Paris en 1828 sous le titre : *De l'Empire Grec et du Jeune Napoléon*, imprimé chez A. Mesnier, Policier et Châtet, et conservé à la Bibliothèque Nationale sub Lb 47/44 ?

Dans un document que j'ai sous les yeux il est dit, sans autre explication, que « l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse demandèrent à voir le fils de Napoléon et que leurs paupières royales furent humectées en voyant l'innocence infortunée du petit Roi ».

A quelle entrevue est-il fait ici allusion et dans quelle condition eut-elle lieu ?

DE VISÉ.

—

Le premier Consul et les Bourbons. — Dans une brochure, aujourd'hui très rare, je lis que le Premier Consul « voulant s'ôter tout souci des droits des Bourbons au trône, n'imagina rien de mieux que d'offrir au chef de cette maison une souveraineté étrangère ».

De quelle offre est-il parlé ici et quelle fut la réponse du futur Louis XVIII, s'il s'agit de lui ?

DE VISÉ.

—

L'hydromètre de la place de la Concorde. — Au cours des recherches que j'ai faites pour ma communication au dernier congrès de l'histoire de la ville de Paris sur les pavillons guérites, et fossés de la place de la Concorde, mon attention a été éveillée par ce détail : Ce pavillon de Morfontaine, situé à l'entrée du Cours-la-Reine et occupé sous le Directoire et le Consulat par un nommé Durandin, s'élevait à l'entrée du Cours du côté de la Seine, *un peu après l'hydromètre.*

Je serais reconnaissant à ceux des Chercheurs et Curieux qui pourraient me fournir des renseignements sur cet hydromètre, me dire en quoi il consistait, de quand il datait et jusqu'à quand il a subsisté.

LEROUX-CESBRON.

—

Rue Fromenteau. — Dans un passage du journal de Barbier datant de 1740, il est question d'une rue Fromenteau, voisinant à Paris le Palais Royal. Pourrait-on savoir de qui cette rue portait le nom ? D'un village ? (car il y en a plusieurs qui se nomment ainsi) ou d'un personnage ? Dans ce dernier cas, lequel, et existe-t-il actuellement de ses descendants ?

M. F. 15.

—

Le château de Neuvie. — Existe-t-il une monographie, ou des études historiques sur le château de Neuvie en Dordogne, qui date de 1535, appartint à M. de Mallet, où Henri IV vint l'y voir, dont Turenne s'empara en 1587 et que la famille de Gourcy habita longtemps.

Miss L.

Digitized by Google

Famille Chuppin. — 1° Jean Chuppin né vers 1562, décédé en 1658, marié à Demoiselle...

Dont six enfants : Anne, mariée au sieur Rousseau ; Geneviève, mariée au sieur Baudier ; Marie, mariée au sieur Chevenet, procureur au Parlement ; Angélique, mariée au sieur Cerveau, procureur au Parlement ; Françoise, mariée au sieur Langlois ; Elisabeth, mariée au sieur Candeau, conseiller au Châtelet.

2° Jean Chuppin, né à Paris vers 1572, fut échevin de cette capitale en 1639, marié à Demoiselle. .

Dont cinq enfants : Magdeleine, mariée au sieur Malveau ; Catherine, mariée au sieur Marcheron ; Geneviève, mariée au sieur Monthule, procureur au Parlement ; Marie, mariée au sieur Aldunne, procureur au Châtelet ; Sébastien, présent au contrat de mariage de : Nicolas Chuppin avec Charlotte Lemaire en 1632 son oncle.

Pourrait-on retrouver les noms de jeunes filles des épouses de ces deux Jean Chuppin ?

DES LAURIERS.

—

Famille Dode. — 1° Un de nos confrères aurait-il connaissance d'un portrait quelconque du maréchal Dode de la Brunerie ?

2° Quelles étaient les armoiries des Dode, seigneurs de Givry près Laizé et de Pyrmont près Ozenay (Mâconnais) au XVI[e] siècle ?

MAURICE HONORÉ.

—

Jeantet, chirurgien. — Pourrait-on me donner quelques indications biographiques sur « Charles Marie Bonaventure Jeantet », né en 1776, mort en 1812, chirurgien en chef du 4[e] corps d'armée en Russie.

Et sur « Charles Hubert Jeantet », né en 1792, évêque de Pentaconie.

R. D. GENOUD.

—

Leteurtre, aquarelliste. — Ce peintre est l'auteur de jolies aquarelles qui sont mentionnées de côté et d'autre dans les catalogues.

Il a peint des vues de Paris, notamment de St-Germain-des-Prés. J'ai vu également une étude de paysage d'une contrée montagneuse, où des arbres d'un vert tendre font contraste avec des eaux limpides et bleutées.

Je désirerais avoir des renseignements sur cet artiste contemporain, où est-il né et a t il exposé aux salons ?

HUSSON.

—

Le frère de Sébastien Mercier et la Société littéraire d'Anspach. — On sait bien peu de chose sur Charles André Mercier, frère de Sébastien. M. Léon Béclard, dans son intéressant ouvrage sur celui-ci, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps*, (Paris Champion, 1903), M. Béclard avoue que le frère puîné du « premier livrier de France » fit peu de bruit, et que l'on ne sait rien de sa personne, si ce n'est qu'il tint l'hôtel meublé de Trois Villes, (plus communément appelé de Tréville, ensuite l'hôtel de l'Empereur Joseph II, et de nos jours hôtel-restaurant Foyot, rue de Tournon) ; puis, que l'on apprend par un acte daté de 1789, en même temps que l'existence d'une *Société Littéraire d'Anspach*, la qualité de secrétaire dévolue à Charles André Mercier dans cette association peu connue.

Edmond de Goncourt fait allusion à cette société littéraire, lorsque dans son ouvrage sur *Mademoiselle Clairon*, il représente lady Craven s'efforçant à remplacer la pauvre Frétillon dans les privilèges dont elle était favorisée auprès du margrave d'Anspach. Elle l'y remplaça d'ailleurs si complètement, que, devenue veuve de lord Craven, elle se fit épouser par le margrave. Goncourt évoque, sans fixer la date, l'intrigante anglaise bouleversant les habitudes séculaires et ennuyeuses de la petite cour d'Anspach, et organisant une salle de théâtre, un jardin anglais, et surtout fondant avec le concours très imprévu de Mercier, « frère de l'auteur, du *Tableau de Paris* », une petite Académie pour l'encouragement des lettres et des arts. L'auteur nous montre ensuite la Clairon, lady Craven et le margrave à Paris. La comédienne, à juste titre soupçonneuse, faisait surveiller sa rivale qui avait élu domicile, cela s'imposait, à l'*hôtel de l'Empereur*. Ceci se passait vers 1777 (?), et, très vraisemblablement, Mercier jeune était déjà, alors, pro-

priétaire de l'importante hôtellerie, la plus coûteuse de toutes celles existant à Paris. La seule date précise à ce propos, émane de Dulaure qui, dans son édition de 1785, indique l'hôtel en question comme étant tenu par le frère de M. Mercier l'auteur, etc...

Qu'était donc allé faire à Anspach le susdit Charles André, et à quelle époque y fut-il le collaborateur bénévole de lady Craven ? Sa qualité de secrétaire-fondateur d'un cénacle littéraire implique évidemment une attirance vers les Lettres, vocation qui, jusqu'à preuve du contraire, semble être restée platonique. Il ne semble pas en effet que Charles André Mercier ait publié quoique ce soit en dehors du prospectus tri-lingue qui avait pour mission de divulguer l'extrême confort de son hôtellerie. L'*Intermédiaire*, qui sait tout, et autre chose encore, pourra peut-être me renseigner sur ce personnage peu connu, sinon méconnu.

ED. M. M.

—

Portraits de Pardailhan d'Armagnac. — Les portraits de Charles de Pardailhan d'Armagnac et de sa femme, Jeanne du Monceau de Tignonville, existent-ils ? Où peut-on les voir, ainsi que le portrait de leur fille, Jeanne de Pardailhan d'Armagnac ?

UNE CHERCHEUSE.

—

Les Picard de Caen, imprimeurs d'images populaires. — Il a existé à Caen, à la fin du XVIII° et au commencement du XIX° siècles, une famille portant le nom de Picard, qui a fourni quatre imprimeurs d'images populaires :

1° Alphonse Picard, établi rue St-Jean, n° 24, puis rue des Teinturiers, n° 6 ;

2° Mme Veuve Picard ;

3° Picard-Guérin ;

4° Picard fils,

ces trois derniers domiciliés également rue des Teintureries, n° 6.

Dans son ouvrage *Notes sur l'imagerie populaire en Normandie* (Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1908, in-4°), M. René Hélot croit pouvoir affirmer que la généalogie de la famille Picard doit être établie dans l'ordre ci-dessus, mais il n'indique pas les degrés de parenté existant entre tous ces imprimeurs.

Un confrère normand, expert en iconographie populaire, pourrait-il me renseigner sur les époques successives pendant lesquelles ont vécu ces différents Picard, ainsi que sur les liens de parenté qui les unissaient les uns aux autres ? Ceci pour identifier les dates respectives d'estampes sorties de leurs presses.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Primauguet ou Portymauguer. — Une première fois la marine avait donné le nom de *Primauguet* à l'un de ses navires, pour commémorer l'héroïsme du commandant de *la Cordelière*, au combat du 10 août 1512. On pouvait espérer que mieux renseignées les Bureaux du Ministère auraient restitué à ce brave commandant son véritable nom, qui est *Hervé de Portymoguer* et non Hervé de Primauguer, en nommant un nouveau navire. Il faut croire que les erreurs sont bien difficiles à déraciner, car l'on vient de lancer dans les bassins de Brest le croiseur *Primauguet*, et tous les journaux nous racontent avec force détails les exploits d'Hervé de Primauguet.

La vérité est que le commandant de *la Cordelière* se nommait Hervé de Portymoguer, qu'il était fils de Jean de Portymoguer et de Marguerite Calvez. Il avait épousé Jeanne de Coëtmerech, dame de Coëtjunval. Du reste M. Charles de la Roncière dans son excellente *Histoire de la Marine*, (tome III p. 93 à 104) raconte en détail le combat naval du 10 août 1512 et s'étonne que l'on ait, avec persistance, défiguré le nom de Portymoguer en celui de Primauguet.

Je demande les raisons qui ont pu motiver le maintien d'une erreur aussi continue ?

BRONDINEUF.

—

Seigneurs de Sucy, 1650-1750. — On désirerait quelques renseignements sur les seigneurs de Sucy, près de Paris, de 1650 à 1750, et sur leurs familles.

J. L.

—

Maximilien de Wignacourt. — On désire savoir à quelle famille, — nom exact et armes, — appartenait la femme de François Maximilien de Wignacourt, baron d'Humbercourt.

Digitized by Google

Une généalogie manuscrite l'appelle Catherine de Rossilie de Lisle, fille du gouverneur de Cassal ; — La Chesnaye, à l'art. Wignacourt, dit : N... de Roussy de Lille, sans plus, — et à l'art. Marcé, le même auteur l'appelle N... de l'Isle de Roucy, fille de N... de l'Isle, Gouverneur de Casal.

Quel est le nom exact, quels sont les ascendants et les armes ?

BENEDICTE.

—

Armoiries à identifier : Ecusson portant un dauphin. — Pour quelle alliance de la maison de Savoie a-t-on exécuté un plat hispano moresque à reflets métalliques (fin XV ou XVI° siècle) ayant au centre un écusson portant un Dauphin affectant la forme d'un demi-cercle tourné vers la gauche la tête en haut de l'écusson ?

Autour de cet écusson sont placés en X 4 écussons à la croix de Savoie.

H. I. S. T.

—

Louis XIV, médaille de cuivre. — Je possède une médaille de cuivre du diamètre d'une pièce de deux francs représentant à l'avers le profil de Louis XIV assez vieux, couronné de lauriers, tourné vers la droite, avec l'inscription « *Ludovicus magnus rex* ». Au revers, on voit Neptune brandissant son trident, il est debout dans un char traîné par deux chevaux marins. Inscription : « *Æquora lustrando pacat* ».

Pas de date, pas de signature de graveur, aucune indication d'origine.

Je serais très reconnaissant au collaborateur de l'*Intermédiaire* qui voudrait bien me donner quelques renseignements complémentaires sur cette médaille et, notamment sur la raison pour laquelle elle a été frappée.

HORA.

—

Un Jeton à déterminer : Le duc Pierre, abbé. — Sur un jeton de forme triangulaire qui porte sur la face une figure casquée entourée des mots : « Le duc Pierre, premier abbé », et sur le revers deux mains qui cherchent à rompre un lien à trois fils, avec l'exergue : Funiculus triplex difficile rempitur. Donné par M. le marquis de Locmaria, abbé 1775 ».

D'où vient ce jeton ? CLAUSTRES

—

Les manuscrits de Voltaire en Russie. — Parmi les documents qui appartenaient à l'impératrice de Russie Catherine II, et sur lesquels le gouvernement bolcheviste a mis la main, figurent des manuscrits de Voltaire qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque publique.

Une demande, appuyée par M. Herriot, a été adressée au commissaire soviétiste de l'Instruction publique pour demander le retour à la France de ces manuscrits.

Les *Posliedna Novosti*, à qui nous empruntons cette information, ne disent pas de qui émane cette requête.

Un inventaire de ces manuscrits a-t-il été dressé ? V.

—

Un chapitre de Xavier de Maistre. — Ce chapitre (« Voyage autour de ma chambre » chap. XXXIII) ne se compose que de quelques lignes, et se termine par quatre mots qui semblent dépourvus de toute signification. Le voici, dans son entier :

Non, non, reste, Joanetti ; reste, pauvre garçon ; et toi aussi, ma Rosine, toi qui devines mes peines et qui les adoucis par tes caresses ; viens, ma Rosine, viens. — V consonne et séjour.

Que peuvent vouloir dire, à cette place, ces quatre derniers mots ? MORENNES.

—

Les éditions complètes de Balzac. — Je voudrais savoir quelles sont toutes les éditions des *œuvres complètes* d'Honoré de Balzac. Abbé BUCHETON.

—

Le personnage de Gribouille dans le roman. — Mme de Ségur a écrit un livre intitulé : *La sœur de Gribouille.* Existe-t-il un ouvrage antérieur intitulé : *Mémoires de Gribouille* ou *Aventures de Gribouille* ? Dans l'affirmative, quel en est l'auteur ?

PIERRE VALDIE.

—

Le mot « cénotaphe » dans une poésie d'Henri Second. — Henri Second a écrit une poésie d'une forme agréa-

Digitized by Google

ble intitulée : *A nos morts*. Il plaint les morts couchés dans des mausolées superbes, plus que les humbles morts couchés dans les folles herbes.

La pièce est trop longue pour être insérée entière mais voici les dernières strophes :

Les premiers plaignons-les dans leur riche [suaire
Ils sont abandonnés, ils sont seuls, ils ont [froid ;
Et je préférerais, certes, comme ossuaire
Une fosse commune à la tombe d'un roi.

Sur la fosse commune, un jour dans la monta- [gne,
J'ai vu — le Panthéon jamais ne verra ça —
J'ai vu dans l'herbe drue, une herbe de cam- [pagne,
Cachant bien vite un nom d'homme qui tré- [passa,

J'ai vu pour mausolée et pour toute épitaphe
Un nid où palpitaient quatre petits pinsons,
Qui changeaient en berceau le triste cénotaphe
Et faisaient au défunt un bouquet de chansons.

Ta bonté, ce jour-là, m'apparut, ô Nature,
Et je compris que Dieu lui même avait béni,
Plus qu'un vain monument de riche créature,
Cette tombe anonyme où gazouillait un nid.

Je désirerais avoir quelques détails sur Henri Second, l'auteur de cette poésie. De quel ouvrage est-elle tirée ?

Y a-t il d'autres exemples de l'emploi du mot *cénotaphe* dans le sens qui lui est donné ici ? ÉMILE M.

—

« Cimier » du bœuf. — 1° Où peut-on trouver la mention des plus anciens noms français, la nomenclature la plus ancienne des morceaux détaillés du bœuf au XIIe, au XVIe siècle, et si possible leurs étymologies ?

2° Quelle est l'étymologie du mot « *cimier* » du bœuf ?

3° Quelle est la série de ses synonymes *approximatifs* ?

4° Parallèle entre le *cimier* du bœuf et le *seimier* du cerf (XIIIe siècle) au point de vue orthographique et sémantique.

5° Expliquer la différence entre le sens des deux expressions « cimier de bœuf » et « bœuf de cimier » ? B. F.

—

L'épée de l'académicien. — Il est de mode depuis déjà un certain nombre d'années d'offrir au nouvel immortel l'épée qu'il portera le jour de sa réception sous la coupole. Pour cela, les amis, et les admirateurs du récipiendaire se cotisent et font exécuter *une œuvre d'art*.

Est-ce bien régulier ?

A notre avis. Non. Un décret, non abrogé, ayant réglé l'uniforme des membres de l'Institut jusque dans ses moindres détails, l'épée comprise. L. GR.

—

Une lettre inédite d'Octave Feuillet. — Le fondateur de l'*Intermédiaire*, mon excellent ami Charles Read avait été au collège Louis le Grand le camarade de Maxime Du Camp et d'Octave Feuillet. En 1858 lorsque Read fit paraître « *Le journal de voyage de Daniel Chamier à la cour de Henri IV* » il adressa cet intéressant document historique à Feuillet qui s'empressa de le remercier en lui écrivant la lettre suivante que nous avons trouvé dans une liasse de papiers.

Fontainebleau, 26 juillet [1858]
Monsieur et cher Camarade,

Vous êtes aimable de me donner tout de suite une double preuve de votre bon souvenir. J'ai lu avec un très vif intérêt votre Chamier, dont j'ai pu suivre la trace sous les galeries de ce vieux Palais.

C'est une belle physionomie de puritain, et même de saint, sa mort est superbe. Mais vous me permettrez de lui trouver les défauts de John Knox, dont il a les vertus. Il est aussi sévère et aussi rude pour Henri IV que Knox pour Marie Stuart, et sans en avoir les mêmes raisons. Vous entrez vous-même, — pour parler argot — dans la peau du bonhomme, et je vous trouve un peu dur pour cet aimable et grand Henri IV. Il faut vous dire que je viens de relire les Mémoires de Sully.

Merci d'avoir pensé à moi pour les publications de la Ville. C'est un beau cadeau à faire à cette bibliothèque, et j'aurai bien mérité d'elle en contribuant à le lui obtenir.

Je vous serre la main en attendant le plaisir que vous me promettez de vous revoir ici, et j'embrasse le petit républicain.

A vous,
OCTAVE FEUILLET.

On voit que le délicat auteur de *Monsieur de Camors* ne se bornait pas à écrire les délicieux romans, qui ont charmé notre jeunesse, mais se plongeait dans l'étude de l'histoire puisqu'il lisait *Les Mémoires de Sully*, ainsi que les ouvrages relatifs à la Réformation. ARMAND LODS.

Digitized by Google

Réponses

—

Anticoncile (LXXXVII, 380). — On peut consulter sur l'Anticoncile de Naples :

1° les programmes de convocation et les manifestes de l'Anticoncile (reproduits dans les *Acta et decreta concilii Vaticani*. t. VII des *Acta et decreta conciliorum recentiorum*, colonnes 1254 et suivantes (Fribourg en Brisgau, 1890) ;

2° le chapitre consacré à l'Anticoncile par Granderath. *Geschichte des Vatikanischen Konzils*, I, p. 351-359 (Fribourg en Brisgau 1903).

GEORGES GOYAU.

—

Louis XIV excommunié (LXXXVII, 139, 337). — Je crois me souvenir que, dans la *Revue des Questions Historiques*, M. Charles Gérin nous avait montré Louis XIV tenant à peu près le nonce en chartre privée et lui imposant la présence d'un officier même pendant la messe, signe de brouille complète. Mais je ne puis retrouver le passage en question.

OLD NOLL.

—

Louis XIV. Descendance de Jupiter (LXXXVII, 282, 385, 438). — La filiation des Rurikowicz demande de la prudence : les nombreux princes de la maison de Rurik n'ont pas joui de situations ou de charges transmettant la preuve de leur existence. Pendant l'époque tatare, des terres ont pu changer de maîtres et porter leur surnom à des races nouvelles. Les Romanoff, enfin, s'appliquèrent à laisser le plus de Rurikowicz possible dans une obscurité qui, jointe au défaut de titres filiatifs ou a leur désordre, assez commun dans la noblesse moscovite au XVII° siècle, donne à la tradition plus de place qu'aux preuves scientifiquement établies.

SOULGÉ.

***

On trouvera les renseignements désirés dans les ouvrages suivant :

Joann Huebners, rectoris der schule zu S. Johannis im Hamburg. *Genealogische Tabellen*. Leipzig, 1737.

Gilles Corrozet. *Fleur des Antiquitez*, 1632.

Voici en quelques mots ce qui est rapporté par ces auteurs :

Clovis était fils de Childéric, fils de Clodion le Chevelu. Ce dernier, fils de Pharamond, fils de Marchomires, duc de la France Orientale. En remontant — les degrés intermédiaires sont donnés par ces auteurs — on arrive à Francus fils d'Hector et d'Andromaque.

Hector était fils de Priam, fils d'Ilus, fils de Tros, fils d'Erichtonius, fils de Dardanus, fils de Jupiter, fils de Saturne, lequel était fils de Coelus, fils et mari de la Terre.

O. LE MAIRE.

—

La femme de Sobieski, roi de Pologne (LXXXVII, 378,440). — Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, était fille d'Henri, marquis d'Arquien capitaine des Gardes suisses de Philippe, duc d'Orléans et de Françoise de La Chastre. Le marquis d'Arquien, à la mort de sa femme (1672) passa en Pologne auprès de la reine, sa fille, car Marie-Casimire avait d'abord épousé Jacob Radziwill, prince de Zamoski, palatin de Sandomir, puis, le 6 juillet 1665, Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, élu roi de Pologne, le 20 mai 1674, d'où postérité. La reine de Pologne mourut au château de Blois, le 30 janvier 1716.

Elle avait procuré le chapeau de cardinal à son père qui mourut à Rome le 24 mai 1707 à 96 ans.

E. R.

***

Le père Anselme, et la Chénaye après lui, font une curieuse erreur en nommant le premier mari de Marie Casimire de la Grange d'Arquien : Jacob Radziwill, prince de Zamosc. Loin de n'en faire qu'une, ces deux grandes maisons étaient aux pôles de la République. Jean Zamoyski, palatin de Sandomir, que Mariette épousa en mars 1657, est le héros du siège que raconte Sienkiewicz dans *le Déluge*. Malgré sa fière réponse au roi de Suède : « Non princeps, eques polonus sum principibus par ! » il portait les titres de duc d'Ostrog et de prince de Zamosc. Il mourut le 7 avril 1665, et sa veuve épousa le 6 mai Sobieski, capitaine utile à la politique de la Reine qui avait fait la fortune de la séduisante nivernaise. Il y a peu de choses sur elle dans les ouvrages traitant de Sobieski, tel celui de Guenot (1878) ;

Digitized by Google

les lettres du roi à la reine, publiées en 1826 par Salvandy et le comte Plater sont plus intéressantes. Enfin *Marysienka*, (Plon, 1898, 4e éd. en 1904) est ce qu'il y a de plus complet.

La société historique de Nevers s'est occupée de Mlle d'Arquien, sans repousser, je crois, de petites légendes locales mal établies.

SOULGÉ.

* * *

Marie-Casimire de La Grange-d'Arquian était la fille cadette d'Henri de La Grange, marquis d'Arquian et de Françoise de la Châtre-Brullebaut sa première femme. Elle épousa en 1res noces le prince Radziwil-Zamoski, palatin de Sandomir, mort sans postérité et en 2es Jean Sobieski, grand maréchal, puis roi de Pologne, le 20 mai 1674. Elle eut trois fils : les princes Jacques, Constantin, Alexandre, Sobieski, et une fille mariée à l'électeur de Bavière. On trouvera de nombreux renseignements dans : *Le château des Bordes et ses seigneurs*, p. Bonvallet. p. 54 et suiv. ; *Mémoires* de Saint-Simon, t, VI ; *Dictionnaire biographique du Nivernais*, de Gueneau.

R. DE C.

* * *

Henri de La Grange, marquis de Arquien et seigneur de Montigny, dans le Nivernais, né le 13 avril 1609 de François († 1617) maréchal de France, et de Gabrielle de Crevant, gouverneur de Verdun, chevalier de Malte et de l'ordre du Saint-Esprit, eut deux fils et cinq filles, desquelles deux se firent religieuses, une épousa le marquis de Bethune, l'autre le grand-chancelier de Pologne, la troisième, Marie-Casimire, Jean Sobiescky alors sénateur de ce royaume et plus tard (1674) roi.

Le marquis de Arquien, qui, après la proclamation de son gendre roi de Pologne, s'était fixé à Cracovie près de sa fille, à la mort de sa femme désira vivement être nommé cardinal, Sobiescky le proposa au Souverain Pontife Innocent XII, qui le créa cardinal Diacre du titre de San-Nicola-in-Carare le 12 décembre 1695, il avait quatre-vingt-six ans. Mort le roi Jean III, Sobiescky (1696), il se porta avec sa fille à Rome (24 mars 1699). Il donnait des fêtes magnifiques, mais il entendait être complètement libre des règles du cérémonial ; il mourut à Rome le 24 mars 1707, son tombeau est dans l'église de Saint-Louis-des-Français, avec l'inscription :

Ossa Henrici Dioconi Cardinalis
De La Grange de Arguian

Il fit partie des congrégations du concile et du consistoire. Son portrait, avec ses armes est dans le supplément de *Guarnacci aux Vitæ et Res Gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium* par Ciacconio. T. Ier, p. 463.

Maria-Casimire habitait à Rome le petit palais de Torres sur la place Trinità-dei-Monti, entre les rues Gregoria et Felice, l'archevêque de Gnessen Constantin Ziclinsky était son aumônier. D'un caractère ambitieux, elle eut beaucoup de brouilles avec la Cour Pontificale pour ses exigences en matière de cérémonial, comme du vivant de son mari elle en avait eu avec le roi Louis XIV, qui lui refusa d'accorder la pairie à son père et de la recevoir avec la même magnificence que la reine d'Angleterre. De ses deux enfants, l'aîné Jacques, après avoir favorisé l'élection au trône de Auguste II de Saxe, se posa avec son frère Alexandre en prétendant à la couronne de Pologne sous la protection de Charles XII de Suède arrêtés tous les deux à Oslaw par ordre de Auguste II, pendant qu'ils se rendaient à Breslaw. Ils furent enfermés dans la forteresse de Pleissenburg, vainement le pape Clément XI s'interposa pour leur libération, ils ne furent délivrés que lorsque Charles XII entré victorieux dans la Saxe fit de leur liberté un des articles du traité de Alt-Raenstadt qu'il imposa à Auguste II (24 septembre 1806).

Alexandre le cadet mourut à Rome en 1714, Clément XI lui fit faire des funérailles solennelles et écrivit de sa main la lettre de condoléance à la mère ; il est enseveli dans l'église des capucins (Santa-Maria-della-Concezione) ; le monument est du sculpteur Rusconi. Jacques laissa une fille, Marie-Clémentine, dont le pape Clément XI fut le parrain, qui épousa Jacques Stuard, le prétendant au trône d'Angleterre († 1766) ; au baptême de son fils Charles-Edouard-Louis-Casimir (né à

Digitized by Google

Rome (1720 † 1788) sept cardinaux avaient été envoyés par le pape.

A Saint Pierre, dans l'arcade à droite, au-dessus de la porte conduisant au dôme, il y a le monument de Marie Clémentine Sobiescky († à Rome 1735) à gauche le tombeau des derniers Stuards par Canova (1819) avec les médaillons de Jacques et de ses fils Charles-Edouard et Henri, Cardinal d'Yorck.

(Pour plus de détails sur les obsèques de Alexandre Sobiescky et les querelles de la reine Marie-Casimire avec la cour de Rome pour question d'étiquette, voir le *Dizionario d'Erudizione Storico-Ecclesiastica di Gaetano Moroni, Venezia 1840-1879.*

Le marquis SOPRANIS.

*
* *

Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, fille du marquis d'Arquien, d'une bonne maison du Berry, capitaine de la compagnie des suisses de Monsieur, et de Françoise de la Chastre, à l'âge de onze ans, avait été amenée à Varsovie, comme demoiselle d'honneur, par Louise-Marie de Gonzague, lors de son mariage avec Wladislas Wasa.

Mariée d'abord au comte Zamoïski, palatin de Sandomir, veuve à trente et un ans, elle épousait trois semaines plus tard (5 juin 1665) Jean Sobieski, grand maréchal et grand hetman de la couronne, depuis longtemps amoureux d'elle.

Puis elle fut reine de Pologne, Sobieski ayant été appelé en 1674 par la diète à succéder à Michel Korybuth, et, peut-on dire, le mauvais génie de l'héroïque soldat, intrigante, fantasque, avare, emportée, contrecarrant ses projets et ne craignant pas de faire publier contre lui d'odieux libelles et de grossières caricatures.

En fait, elle était sous la dépendance de deux de ses femmes de chambre, la Letreu et la Fœderba, tandis que le roi lui demeurait aveuglément soumis.

Après la mort subite de Sobieski, à laquelle le poison ne fut peut-être pas étranger, survenue le 17 juin 1696, on put assister à une magistrale curée de la part de la veuve et de ses trois fils Alexandre, Constantin et Jacques, puis, faute de mieux, mère et fils se dévorèrent entre eux, jusqu'au jour où le dégoût de ses anciens sujets l'exila. Ayant vainement cherché à faire monter son amant sur le trône, elle se retira d'abord à Dantzick (mars 1697) puis rejoignit bientôt à Rome son père pour qui elle avait obtenu le chapeau de cardinal. Après la mort de celui ci (1707) elle ne cessa d'intriguer pour rentrer en France, où en 1713 enfin, Louis XIV excédé consentit et à la recueillir au château de Blois, à la condition qu'elle ne penserait jamais à approcher de la Cour ni de Paris.

Ayant séjourné à Rome quinze ans et trois mois, la reine de Pologne, débarqua à Marseille pour atteindre Blois le 18 septembre 1714 qu'elle fut solennellement reçue. Messire Noël Janvier, aumônier des Carmélites, rend ainsi compte de cette réception :

Le mardy au soir, a cinq heures et demy, 18 septembre 1714, arriva à Blois, au bourg St-Jean, à la porte de la Bastille, en batteau, la reyne de Pologne, Marie-Casimir Sobieska. Elle fut complimentée au batteau par la maréchaussée et MM. de la ville de Blois, qui lui présentèrent les clefs de la ville dans un bassin. Elle descendit du batteau et entra dans une chaise à porteurs couverte de velours noir à galon frangé et crespiné d'or, soubs un dais porté par les eschevins de ville, précédée de toute la bourgeoisie sous les armes, et du régiment royal de cavalerie, l'épée à la main, nue, au bruit de l'artillerie et des cloches de la ville, les rues tapissées jusque au château de Blois. Le lendemain mercredy au soir, elle fut complimentée par monseigneur de Blois, à la tête de sa cathédralle, et ensuite par tous les corps et les communautez de la ville, d'hommes et de filles : et ce pour y faire sa résidence (1).

C'était vraiment beaucoup d'honneur lui faire.

Marie-Casimire qui s'installa « dans le château de Blois, dans le bâtiment de Louis XII, du costé de l'orient », était accompagnée de sa petite fille, fille de Jacques Sobieski et d'environ deux cents Polonais formant sa suite, dont les habitudes confirmaient pleinement — les doléances de Chuppin, contrôleur des bâtiments du roi à Blois, sont à ce sujet ca-

(1) *Journal de Noël Janvier*, 1694-1726, publié et annoté par R. Porcher, Blois, impr. C. Migault et Cie, 1893 ; in-12, de 122 pp.

ractéristiques — le mot de Théophile Gautier, et elle-même mourut, le 30 janvier 1716, sur sa chaise percée, toute habillée.

Les notes de Jacques Beaudoulx, bourgeois de Blois, publiées par A. Dupré, sous le titre de *Mémoires d'un bourgeois aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (1), mentionnent ainsi la nouvelle de sa mort :

Ce 30 janvier 1716, entre huict et neuf heures du soir, la reine de Pologne est décédée dans le château de Blois ; elle estoit âgée de 76 ou 77 années. C'est une perte pour le pays, puisqu'elle dépensoit au moins cent mille escus par an. Depuis sa mort, on ne discontinue point de prier le Seigneur, tant de jour que de nuict, en attendant le retour du courrier qui a esté envoyé pour porter la nouvelle de cette mort aux princes, ses enfants, qui demeurent dans la Silésie, frontière d'Allemagne. Dieu veuille par sa grâce luy faire miséricorde :

C'est médiocre comme oraison funèbre, Jacques Beaudoulx, semble, en bourgeois, regretter les cent mille écus annuels de la riche étrangère. St-Simon, en grand seigneur, n'avait cure de ces petitesses et se borna à écrire sans aménité : « Ne sachant plus que devenir, elle vint mourir au gîte, après avoir fait du pis qu'elle avait pu contre sa patrie, qui le lui rendit ».

Le chirurgien Jean Desnoyers fort heureusement l'embauma, car du 1er février au 2 avril le corps de la défunte demeura sur son lit parade et à cette date seulement on se décida à le déposer « dans une chapelle de l'église du château (la collégiale-St-Sauveur, désaffectée en 1793 et dont la démolition ne fut achevée qu'en 1827) sur la droite vis-à-vis le chœur à huit heures, et le lendemain vendredi, son oraison funèbre a été prononcée par un Jésuite (2) ».

Tandis que le *Livre des choses mémorables qui se sont passées dans le monastère de St-Laumer*, conservé aux Archives départementales de Loir-et-Cher, contient un récit détaillé de cette pompe funèbre, le curé de St-Sauveur a laissé dans ses registres paroissiaux cette note curieuse, résumant en moins d'une page l'historique du séjour et de la mort de la royale exilée à Blois. Le document n'est pas sans saveur, il trahit sans même chercher à la cacher, la jalousie dont étaient animés les anciens prêtres de la collégiale à l'encontre du clergé de Saint-Solenne nouvellement promu à la dignité de cathédrale, sous le vocable de St-Louis. Il n'y a pas de petits profits méprisables et il faut toujours tirer à soi la couverture.

Le 18 septembre 1714, très haulte et très puissante Dame Marie Casimire, Reine de Pologne, veuve de très hault et puissant prince Jean Baptiste de Sobieski, et de ce nom, roy de Pologne, est arrivée dans le château royal de Bloys, elle a reçu mon compliment comme de son curé ; ainsy comme du curé du château royal, je l'ay complimenté le 26 décembre, fête de St-Etienne premier martir, patron de la paroisse ; Sa majesté, comme paroissienne de ladite paroisse de St-Sauveur a fait le pain bénist : L'année suivante, elle fit la même chose et toute la gratification, tant la cire que les louis d'or, m'ont resté comme curé de ladite paroisse et le chapitre n'en a rien eu. Le 30 janvier 1716 elle est morte ; il y a eu un ordre de faire des prières en présence de son corps pour le repos de son âme. Lorsqu'elle étoit dans la salle d'audience, je fus nommé le premier des curés par Monseigneur l'évêque pour aller faire lesdites prières et lui jetter de l'eau bénite. Le 2 avril de la même année 1716, elle fut mise en dépost dans la chapelle de St-Eustache de l'église paroissiale de St-Sauveur de Bloys ; j'ay eu le tiers de la cire ; elle en fut tirée la nuit du 10 au 11 décembre 1716 pour être conduitte en Pologne proche le Roy son mari et j'ay eu toute la chapelle pour l'Eglise sans que le chapitre ait rien eu ; je luy ai seulement donné deux coussins de velours moir. J'ay cru devoir écrire tout ceci afin que mes successeurs, si pareille chose arrive, prennent leur mesure.

Fait à Bloys le 12 décembre 1716.

LAURENT, curé de St-Sauveur.

Ce qu'on pourrait appeler une leçon de choses.

Des trois fils de Marie Casimire, l'aîné, Alexandre, était mort capucin à Rome ;

(1) Blois, impr. Moreau, s. d. ; in-12° de 29 p.

(2) *Blois à la fin du* XVIIe *et au commencement du* XVIIIe *siècle. Journaux inédits de Jean Desnoyers, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Blois*, 1689-1728 *et d'Isaac Girard, pensionnaire de l'Hôpital de Blois*, 1722-1725, publiés avec introduction et notes par Pierre Dufay. Paris, Honoré Champion, 1912 ; in-8 de 287 p. plus 1 p. pour la table.

Digitized by Google

Constantin vécut, obscur en Pologne et Jacques devint gouverneur de Styrie. Il mourut à Zolkiew en 1737, et la seconde de ses filles qui avait épousé le chevalier de St-Georges fut la mère de Charles-Edouard, le Prétendant.

En dehors des ouvrages cités en note, se reporter touchant le séjour à Blois de Marie-Casimire de La Grange d'Arquien et sa mort, à la précieuse étude publiée par le comte Henry de la Bassetière dans le *Loir-et-Cher historique, archéologique, scientifique, artistique et littéraire* d'avril et mai 1897 : *Une reine en exil*, et au travail de M. Maud'heux père : *Relation des formalités et cérémonies accomplies au château de Blois, à la suite du décès de Marie-Casimire d'Arqu... ...uve de Jean Sobieski, roi de Pologne, ...ie d'une notice historique sur cette reine. (Annales de la Société d'émulation des Vosges*, XII, (1865-1867 ;), p. 285-320).

PIERRE DUFAY.

*
* *

Voir l'ouvrage de M. K. Waliszewski : *Marysienka, Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, femme de Sobieski*, 1641-1716, Plon, 1898, in-8°. Cet ouvrage, orné d'un portrait en héliogravure figure au prix de 8 fr. sur le dernier catalogue de la librairie Gibert, 23, quai St-Michel.

MONTEBBAS.

*
* *

Le comte de Raczynski a publié, à Varsovie en 1823, les lettres de « Sobieski » à sa femme « Marie-Casimire ».

Ces lettres ont été publiées en français (in-8°) à Paris, en 1826, par M. de Salvandy qui a également publié une *Histoire de la Pologne et de J. Sobieski*, 1829, 3 volumes in-8°.

En 1667, « Marie-Casimire » devait être à Paris puisque c'est-là qu'est né son fils aîné « Jacques-Louis ».

R. M.

Même référence : G. P. M.

—

Henri III a-t-il été marié en Pologne (XXXI, 277, 465). — Dans l'*Intermédiaire* du 20 mars 1895, on a posé cette question faite à la suite d'un article paru dans le *Petit Journal*, du 2 mars 1895, où l'on parlait d'un comte de X... qui serait le descendant direct des Valois.

Ce comte de X..., vit-il toujours, a-t-il eu des descendants ?

G. P.

[Dans le numéro du 30 avril 1895 (XXXI, 465), l'invention de ce soi-disant mariage, a été traitée comme il convient. La question relative à ce récit fantaisiste n'a pas eu d'autres réponses ; elles eussent été superflues].

—

Célibat des prêtres : le premier concile où la question fut posée (LXXXVII, 380, 442). — Sous la rubrique *Célibat ecclésiastique*, M. Paul Pinson a publié une bibliographie très complète de la question dans les tomes de l'*Intermédiaire* XLI ; (716, 984) ; XLII (125) ; XLIV (818) ; XLV (773) ; XLVIII (35, 203, 252) ; XLIX (928) ; LI (541) ; LII (264) ; LIII (649) ; LIV (534, 644) ; LX (481).

S'y reporter, un des ouvrages mentionnés fournira certainement la réponse demandée.

P. D.

*
* *

Le concile d'Elvire (Grenade) tenu vers 300, enjoint aux évêques, aux prêtres et aux diacres de s'abstenir de tout commerce avec leurs femmes.

C'était un concile provincial, dont les prescriptions ne s'imposaient qu'à une région particulière.

Voir l'article « Célibat » dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, de Dom Fernand Cabrol.

SAINT-VALBERT.

*
* *

L'église chrétienne admit le mariage chez les clercs pendant toute la durée des trois premiers siècles, au moins lorsqu'il était contracté avant l'ordination. Au premier concile de Nicée (325), quelques évêques proposèrent une loi qui défendit le mariage aux évêques et aux prêtres ; mais, sur l'opposition de saint Paphnuce, évêque de Thèbes en Egypte, le concile repoussa la proposition.

Depuis ce temps, le célibat fut recommandé sans être ordonné. La question du célibat ecclésiastique fut agitée dans

Digitized by Google

plusieurs conciles juqu'au moment où le pape Grégoire VII excommunia en 1074 tous les prêtres mariés. Mais cette interdiction ne fut pas toujours fidèlement observée, principalement par le bas clergé, et ce ne fut qu'à partir du concile de Trente que le célibat des clercs dans l'église catholique romaine fut définitivement établi.

Voir sur cette question : Pavy, *Du célibat ecclésiastique* (Paris, 1852).

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Le record de la vitesse aux armées (LXXXVII, 98, 197, 251, 295, 397). — C'est un jeune lieutenant nommé Goron, blessé à Guise pendant la retraite, qui m'a dit avoir réalisé la vitesse de 60 km. avec sa compagnie

Envoyé en convalescence à St-Malo, il repartit à peine guéri et fut tué au bois Leprêtre. La dernière lettre que j'aie reçue de lui est datée du 17 octobre 1914 il était alors lieutenant au 51e R. I. 2e corps, 4e armée. C'était un jeune homme sérieux, instruit, intelligent et modeste, excellent officier et incapable d'affirmer un fait inexact ou incertain. Il avait également en la matière une notion suffisante des possibilités pour ne pas être un écho téméraire de racontars de gens moins avertis que lui.

Néanmoins, il est certain que la retraite de Charleroi commença le 24 août, que la bataille de Guise eut lieu le 29 et qu'elle fut livrée par des troupes françaises en retraite arrêtées et non par des troupes en avancement ou en retour offensif ; Guise étant à environ 100 km. de Charleroi en ligne directe, on peut admettre que les troupes qui combattirent le 29 étaient arrivées de la veille et avaient fait par conséquent un minimum de 35 km. par jour.

Je n'ai, sous la main, aucune précision à ce sujet et M. G. de Massias est certainement mieux à même que moi de fixer des heures et des distances.

GUSTAVE BORD.

—

Martigues en Provence (LXXXVII, 381). — *Martigues* ne date que du XIIIe siècle, l'historien de Provence, Bouche, en donne comme preuve :

1° Le dénombrement de tous les villages de Provence fait environ vers l'an 1209 qui est si exact et si simple qu'il n'y a aucun fief de Provence oublié et principalement le long de la côte, et dans ce dénombrement, il n'est nullement question des trois bourgades : l'Ile-Jonquières et Ferrière qui forment la ville de Martigues.

(H. Bouche, *Chorographie de Provence*, l. III, ch. VI).

2° Le sieur Saxy, auteur de l'histoire ecclésiastique d'Arles, dit que dans les documents de l'église métropolitaine d'Arles, il est écrit que Raymond Berenger, VI, dernier comte de Province, obtint la permission de Hugo Bourdy, archevêque d'Arles, environ vers l'an 1230, de faire bâtir la ville de Martigues au lieu où elle est aujourd'hui.

Aucun auteur ne parle d'un château-fort à Martigues, ayant moi-même parcouru maintes fois cette région pour faire des recherches archéologiques, je n'ai jamais rencontré de traces de château autour de cette localité.

Maritima Avaticorum, dont Pline fait mention est difficile à situer d'une façon précise. Voici la version qui paraît la plus vraisemblable :

L'ancienne mer des Aviatiques était un grand bassin intérieur formé par les réunions des étangs de l'Estomac-Pourra-Cytis Engrenier et Lavalduc. Des ruines romaines trouvées en grand nombre sur la rive orientale de ce dernier étang, sembleraient indiquer qu'il y avait là un port assez reculé dans l'intérieur des terres, communiquant avec la mer par l'étang d'Engrenier aujourd'hui fermé, ce port aurait été Maritima. Lors de la chute de l'Empire Romain, Maritima ne tarda pas à décliner par suite de l'envahissement de son port, ses habitants se dispersèrent sur les hauteurs avoisinantes, notamment à St-Mitre. Mais l'emplacement de Maritima fut toujours marqué par l'église de Saint-Blaise, qui resta longtemps la paroisse. Cette opinion est fondée sur de nombreuses découvertes antiques trouvées sur le coteau de St-Blaise dominant l'étang de Lavalduc, et en font un des sites les plus intéressants de la Provence, au point de vue des antiquités.

CRAM.

Digitized by Google

Les remerciements d'Abdel Kader à son médecin (T. G., 19). — Interné à Pau, le grand vaincu reçut lui et sa famille les soins d'un médecin major du 41e régiment d'infanterie de ligne, M. Legay, un Boulonnais, et cela pendant l'espace de trois mois. L'officier ayant été déplacé l'illustre malade lui adressa en arabe cette touchante lettre dont nous donnons la traduction :

Gloire au Dieu unique,

Abdel-Kader Ben Mouhhi eddin à son ami le sage, le distingué docteur Legay, le salut sur vous.

Vous m'avez annoncé à votre départ, sachez bien que cette nouvelle m'a contrarié et attristé. Vous n'étiez pas seulement le médecin de nos corps, vous guérissiez nos cœurs et chassiez nos chagrins par vos entretiens consolants, nous ne vous voyons partir qu'à regret, mais Dieu dispose de nos destinées.

Nous n'oublierons jamais le temps où nous avons joui de votre société. Le souvenir nous en restera comme celui des jours de printemps. — Salut.

Le vingt-neuf di di el Kada an 1264 (27 octobre 1848).

ABDEL-KADER.

Pour copie conforme :

GEORGES DELAMOTTE.
Bib. arch. d'Omer.

[L'original est aux mains de Mme Montroy-Legay à Omer, petite nièce du destinataire].

—

Une arrière petite nièce de Balzac (LXXXVI, 89, 206, 351). — Ayant eu l'heureuse idée de relire les lettres que Mme de Surville (Laure Balzac) adressa à mon père, j'ai relevé dans celle qu'elle lui écrivit le 28 juillet 1861 l'intéressante phrase suivante :

Si votre pauvre oncle des Colonies n'était pas mort à Mayotte, deux mois avant l'un de *nos* amis, qui lui avait légué une grosse somme d'argent, vous auriez pu... etc ...

Ce pauvre oncle des Colonies ne pouvait être que Henri de Balzac, dont Monsieur le Bibliophile Comtois dit (ainsi que je l'ai cru moi-même jusqu'à ce jour) *qu'on ne sait ce qu'il est devenu* (LXXXVII, 208).

Les autorités compétentes de Mayotte pourraient sans doute m'indiquer le lieu de cette île des Comores où Henri de Balzac serait mort, et peut-être, par la même occasion, me procurer le fil conducteur qui me permettrait de déterminer si la prétention de la jeune artiste qui se dit arrière petite-nièce du Grand Balzac est justifiée.

PAUL DE MONTZAIGLE.

—

« Les reliques de Bayard » (LXXXVII, 378). — A la Révolution M. de Morel, aïeul de M. D. était gouverneur du Fort-Barraux (Isère), sous Louis XVI, voyant les églises dévastées et pillées par les bandes révolutionnaires, il fit enlever et cacher le casque de Bayard qui était dans l'église de Pontcharra.

Il est depuis dans la famille D... qui cherchait à s'en défaire il y a quelques années.

G. P.

—

La princesse Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti (LXXXVII, 284, 401). — Je m'aperçois avec confusion qu'en intitulant *Beaux jours sans lendemains* le dernier ouvrage de M. le vicomte de Reiset, j'ai commis une erreur, et je m'en excuse auprès de lui. Je suis d'autant plus impardonnable de ce *lapsus calami* que, possédant cette intéressante étude, j'aurais dû lui donner son titre exact : *Beaux jours et lendemains*. Mais les jours heureux qu'ont vécus les héroïnes que notre confrère a mises en scène, ont été suivis de tant de revers que, par une pente naturelle, j'ai été amené, sans m'en apercevoir, à commettre l'inadvertance que je me reproche.

CINQDENIERS.

—

Descendance d'Odette de Champdivers (LXXXXII, 428). — Il existe, en Charente-Inférieure, une famille Harpedane de Belleville, dont la généalogie a paru, il y a 60 ans, dans l'*Armorial de Guyenne* par O. Gilvy. On a discuté pour savoir si ces Belleville, tous gentilshommes saintongeois, étaient vraiment Harpedane, c'est-à dire d'origine anglaise. Mais ce n'est pas là la question.

SAINT-SAUD.

***

Il existe à *Niort*, une famille Harpedane de Belleville, très ancienne. Elle est d'origine anglaise. Un Harpedane de Belleville a été sénéchal de Saintonge, sous l'Anglais.

Digitized by Google

A la bataille de Taillebourg, St-Louis s'avançait sur la chaussée St-James, flanqué des chevaliers Harpedane de Belleville, Chaudruc de Crazannes, et (?) de la Personne ; ces familles existent encore dans la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres.

Jean Harpedane de Belleville, tombé au champ d'honneur en 1914, est le fils d'un Harpedane de Belleville qui habite Niort, où il a exercé, jusqu'à ces dernières années, les fonctions de banquier. Il est le descendant du sénéchal de Saintonge.

Il y a deux autres Harpedane de Belleville à Niort, dont le père est mort aux colonies, comme capitaine d'infanterie coloniale. Il est cousin de celui précité : et est actuellement âgé d'environ 25 ans.

L. TIDER-TOUTANT.

—

Le proviseur Chevriaux a-t-il été fusillé sous la Commune ? (LXXXVII, 382). — Non, le proviseur Chevriaux ne fut pas fusillé. Ancien officier, ayant quitté l'armée pour entrer, par goût, dans l'enseignement, proviseur du lycée de Vanves, marié et père d'un enfant, M. Chevriaux et le commissaire de police Rabut, furent des rares otages qui s'étant enfuis, le 27 mai 1871, de la Roquette, purent échapper aux balles et eurent la vie sauve, (cf. Maxime du Camp : *Convulsions de Paris*, I, p. 459).

P. D.

*
* *

J'ai eu, tout enfant, (mais cela ne me rajeunit pas tout de même) comme proviseur, en 1871, au lycée de Vanves ce Chevriaux ou Chevrillot cité par M. Saint-Audemer.

Mes souvenirs sont vagues ; cependant je me souviens qu'avant d'être proviseur, il avait été dans l'armée : il se promenait avec un pantalon bleu d'officier de mobile.

Je ne crois pas qu'il ait été fusillé par les fédérés ; car on lui prêtait des sentiments communards ou tout au moins assez avancés.

E. H.

*
* *

M. Chevriaux n'a pas été fusillé sous la Commune. Je l'ai, après la Commune, rencontré dans une rue de Paris et nous avons alors échangé quelques paroles. Je ne l'ai jamais revu depuis.

E. PRUNIER.

*
* *

J'ai beaucoup connu Chevriaux, qui est resté pour moi une personnification de l'honneur de la distinction et de la courtoisie. Je résumerai sa vie, pour plus de précision, non d'après mes souvenirs, mais d'après la notice que lui consacra son camarade de l'Ecole Normale et ami intime, Francisque Bouillier, membre de l'Institut (*Bulletin de l'Associat. des anc. El. de l'Ec. Norm.*, 1884).

Né à Sedan en 1816, Chevriaux, au sortir du lycée de Metz, entra le troisième à l'Ecole Normale (section des Lettres), en 1834. Professeur d'histoire au lycée de Nancy, son larynx, qui fut toujours délicat, ne lui permit pas de supporter plus d'une année les fatigues de l'enseignement. Après un congé, pendant lequel il fit pour la collection Nisard, une excellente traduction des *Odes* d'Horace, il s'engagea au 5e léger. Chevriaux, en effet, a été constamment partagé entre la vocation militaire et la vocation universitaire. Il devint bientôt sous-lieutenant. Chargé, en 1848, de la formation et du commandement d'un bataillon de la garde mobile, il se distingua, aux journées de juin, par la prise de la formidable barricade de la rue St-Jacques. Ce fait d'armes lui valut la croix de la Légion d'honneur.

En 1850, il était capitaine au 21e de ligne. Peu satisfait de la vie de garnison, il quitta l'armée après dix ans de services, pour rentrer dans l'Université, d'abord comme professeur de rhétorique à Moulins, puis comme censeur et proviseur dans différents lycées. Il dirigea notamment ceux de Nice, Bordeaux, Rouen.

En 1870, étant censeur au lycée Bonaparte, il fut nommé par le Gouvernement de la Défense Nationale lieutenant-colonel de la garde mobile, avec commandement de l'Hôtel de Ville. Au 31 octobre, il expulsa Flourens et ses bataillons, qui tinrent quelque temps captifs les membres du gouvernement. Nommé proviseur à Vanves après la guerre, cette action le désignait aux représailles de la Commune ; il fut arrêté comme otage et emprisonné à la Roquette Maxime du Camp, dans les

Digitized by Google

Convulsions de Paris, tome I, a raconté de la façon la plus touchante et la plus dramatique tous les faits relatifs à la captivité de Chevriaux. Voici le plus saillant : les exécutions avaient déjà commencé et allaient continuer, quand un de ses compagnons de prison, le missionnaire Perny, connu comme sinologue, dit à Chevriaux : « Quand on appellera les condamnés, laissez-moi prendre votre place (le P. Perny était habillé en civil) ; vous avez une femme et deux filles ; pour moi, prêtre et missionnaire, le martyre que j'ai été chercher en Chine sans le trouver, eh bien ! je le trouverai ici ». Non moins magnanime, Chevriaux refusa, malgré la persistance opiniâtre du prêtre à offrir sa généreuse substitution. Tous deux furent sauvés, grâce à l'entrée des troupes de Versailles dans Paris ; aidés par des gardiens, ils réussirent à s'échapper, non sans courir plus d'une fois le risque d'être fusillés, soit par les insurgés, soit par les troupes.

Après être revenu pendant quelques mois à son lycée de Vanves, Chevriaux fut nommé Inspecteur de l'Académie de Paris, fonctions dans lesquelles il fut mis à la retraite en 1880.

Sincèrement religieux, et, d'ailleurs, ayant toujours jugé que son dévouement à l'Université était compatible avec le respect pour la liberté d'enseignement, Chevriaux accepta, après l'expulsion des Jésuites en 1881, la direction de l'externat de la rue de Madrid. Au bout d'environ trois ans, malade, et éprouvé par les deuils les plus cruels, il résigna ses fonctions, pour mourir peu de mois après, vers la fin de 1883.

Sur sa tombe, son ancien maître, Nisard, s'écria : « Nous enterrons un héros ! »

Citons aussi les mots par lesquels F. Bouillier termine sa notice :

« Il se peut que d'autres, parmi nous, aient fait preuve d'autant de dévouement dans les diverses fonctions de l'enseignement ; mais, quel est celui qui, dans son *curriculum vitae*, offre quelque chose de comparable à la prise de la barricade des Mathurins-St-Jacques et à la captivité de la Roquette ? » V. B.

*
* *

Au sujet de la captivité et de l'évasion de M. Chevriaux, on peut consulter :

1° Un article de M. Chevriaux paru dans le *Journal des Débats*, 31 mai 1871 ;

2° Le livre de Maxime du Camp : *Les Convulsions de Paris*, t. Ier. « Les prisons de Paris pendant la Commune », chap. 8 ;

3° La notice lue, le 13 janvier 1884, par Francisque Bouillier à la réunion annuelle des anciens élèves de l'Ecole normale ;

4° Une lettre de Mgr. Besson, évêque de Nîmes, publiée dans « l'Instruction publique », numéro du 26 janvier 1884.

S...

—

Choiseul-Lanques (LXXXVII, 385, 445). — Pierre de la Fite de Pelleport, seigneur de Goussaincourt, marié : 1° à Anne de Chatenois de Mandre ; 2° à Antoinette de Mirville, dont la fille, Anne Françoise, fut mariée, en 1702, à Victor Amédé de Choiseul, marquis de Lanques, était fils de

Jean François de la Fite, seigneur de Pelleport, et de Isabeau de Baron, dame de Gaychédat.

Il était petit-fils de

Jean-Pierre de la Fite, seigneur de Pelleport, et de Gabrielle de Gramont.

Et arrière petit-fils de

Balthazar de la Fite, seigneur de Pelleport, et de Jeanne de Taneo.

(Extrait d'un recueil de filiations généalogiques, de M. le comte de Pelleport).

MORENNES.

*
* *

Pierre de la Fite, seigneur de Goussaincourt, épousa : 1° le 8 février 1661, Anne de Chastenois de Mandre ; 2° Antoinette de Mirville, dame de Moret.

Il était fils, du 1er lit, de Jean-François de la Fite, seigneur de Pelleport, marié.

1° le 22 mai 1599, Marie de Belleforêt ;

2° Françoise de Séguier, † le 23 janvier 1629 ;

3° le 5 juin 1629, Isabeau de Baron, dame de Gaychedat.

Voir : *Recueil de filiations 1610-1910. Descendance de Dominique Richard de Clévant*, 1913, tableau 41 : arbre schématique de la maison de La Fite et tableau 45.

E. R.

—

France, libraire (LXXXV, 90, 159 ; LXXXVII, 418). — L'*Almanach général parisien* pour 1836 n'indique au n° 4 de

la place de l'Oratoire du Louvre, aucun libraire du nom de France. *L'Almanach général de la France et de l'étranger de* 1839 ne mentionne non plus aucun France à l'adresse en question. Il se peut qu'un France ait tenu une boutique de libraire à cet endroit en 1838, mais je n'ai malheureusement à ma disposition aucun almanach parisien de cette année qui me permette de vérifier le fait.

Dans tous les cas, *la France littéraire* de Quérard donne comme éditeurs de l'essai historique intitulé *Charlotte de Corday* et publié en 1838 par le docteur J. E. Dubois, les libraires Dumoulin et Techener qui, d'après les almanachs parisiens de l'époque, étaient établis place du Louvre, n° 12.

D'autre part, la *Bibliographie de la France* de 1838 dit à la page 446, sous le n° 4659, que *Charlotte de Corday*, de M. Louis Dubois, a été imprimé chez Mme Huzard, *place de l'Oratoire du Louvre*, n° 4. et publié par Techener (sans Dumoulin), place du Louvre, n° 12.

Tout cela est assez confus ; mais ce qui paraît ressortir des indications bibliographiques qui précédent, c'est qu'en définitive, le libraire France n'a pas été l'éditeur de cette *Charlotte Corday*.

C'est pourquoi nous serions reconnaissants à ceux de nos confrères qui lui ont attribué la publication de cet ouvrage, de vouloir bien nous faire connaître la source à laquelle ils ont puisé leur information.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

***

Il semble bien que les deux France, celui de la place de l'Oratoire du Louvre et celui du quai Voltaire, ne faisaient qu'un. En effet, si le premier fut l'éditeur d'une Charlotte Corday de Louis Dubois, le second édita en 1863 les « œuvres politiques de Charlotte Corday décapitée à Paris le 17 juillet 1793, réunis par un bibliophile normand [Ch. Renard] ». Il ne peut s'agir d'une simple coïncidence.

Mais peut-on savoir pourquoi France se spécialisa ainsi dans les œuvres de l'héroïne normande ?

LABÉDA.

—

Famille Hazon (LXXXVII, 5.119). — Une demoiselle Hazon s'est mariée à Charles Chuppin, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France et de ses Finances, Garde des Rolles des Offices de France par Lettres du mois d'octobre 1711, eurent deux enfants :

a) Demoiselle Chuppin, mariée au sieur de Tourolles, receveur des domaines dont :

b) Chuppin Charles-Jean-Nicolas, conseiller au Parlement de Paris, marié à Mademoiselle Vieillard, décédés sans enfants.

G. DES L.

—

Herzelles (LXXXVII, 383). — Quatre degrés généalogiques sont donnés dans *Annales de la province et comté d'Haynau*, par François Vinchant, prestre. Mons, 1648, p. 1648. p. 245. V. F. B. trouverait des renseignement probablement plus complets en s'adressant au comte de Chastel de la Houarderie, manoir de Neuvireuil par Roeux (P. de C.).

N... N...

—

Hugos et Dumas étaient-ils nobles ? (LXXXV ; LXXXVII : 2, 121, 215, 255, 364, 449). — A l'exemple de notre collègue Lieutenant H. D. d'A., signalons les pages des *Souvenirs* d'Edmond Biré (p. 257 et s.), sur la prétendue parenté de Victor Hugo avec le marquis de Coriolis d'Espinouse.

EDACHE.

—

Baron Imbertis. Evêque d'Autun (LXXXVII, 383). — Le nom du prélat n'est-il pas Imberties ? La date de sa naissance ne serait elle pas 27 février ? Ses armes étaient : *Vairé d'azur et d'or au franc-quartier des barons-évêques* (*de gueules à la croix d'or, placé à senestre*). De 1806 à 1818 cet ancien *jésuite* ne portait guère que ses initiales, même sous la Restauration. Son sceau est assez bizarre. Un écusson représentant Jésus Christ de 3/4, soulevant la pierre du tombeau de Lazare, qui ressuscite à la parole du Sauveur ; l'écu est adossé à une croix épiscopale sommée d'un chapeau à 15 glands (autant qu'un cardinal !) avec comme légende : *Sebastianus Imberties Episcopus Aeduensis*.

SAINT-SAUD.

***

M. L. d'Antony demande des renseignements sur le baron *Imbertis*, évêque d'Autun. Dans l'*Armorial du Ier Empire* il est qualifié *Imbertin* (Fabien-Sébastien), baron de l'Empire, avec transmission à l'un

Digitized by Google

de ses neveux, par lettres patentes de mai 1808 ; évêque d'Autun (15 juillet 1806) ; chevalier de la Légion d'honneur.

Armoiries : *Vairé d'or et d'or d'azur, au franc qnartier des barons-évêques.*

LOUIS DESVERGNES.

*
* *

Imberties (et non Imbertis), Fabien-Sébastien, né à Cahors le 27 (et non le 17 février 1737, mort à Autun le 25 janvier 1819. Dans sa jeunesse, il avait été jésuite, après la dispersion de la Compagnie, il avait appartenu au clergé séculier de son diocèse natal. Ayant refusé le serment de 1791, il fut déporté en Espagne et à son retour, devint curé de Montauban.

Recommandé par le Maréchal Bessières, son neveu, il fut nommé évêque d'Autun, à la mort de Mgr de Fontange ; préconisé par le Pape le 2 août 1806, il fut sacré, le 8 décembre, par le Cardinal Fesch, dans la chapelle des Tuileries. C'est lui qui a rétabli le Séminaire d'Autun et presque jusqu'à la fin de sa vie, il déploya une grande activité en visitant les paroisses de son diocèse, qui comprenait les deux départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre. De douloureuses infirmités l'obligèrent à renoncer à ses courses apostoliques pendant les deux dernières années de sa vie, il mourut à 82 ans. Il était chevalier de la Légion d'Honneur et, comme tous les évêques, était baron de l'Empire.

Ses armoiries étaient : *Vairé d'or et d'azur, avec le franc-quartier des barons ecclésiastiques, qui est de gueules à la croix alésée d'or.*

Sa notice a paru dans l'*Ami de la Religion* du 17 février 1819, t. XIX, p. 25.

P. J.

***

Famille d'Orvilliers (LXXVII, 241, 360, 454). — Je tiens à la disposition du collègue T. L. quelques notes extraites des Archives de l'Allier sur la famille Guillonet d'Orvilliers et sur l'Amiral. Les Guillouet d'O. ne semblent du reste avoir aucun lien avec les Tourteau-Tourtorel d'Orvilliers.

MONTEBRAS.

—

De Pompadour, sieur de Fabrègues (LXXXVII, 431). — Nous avions encore au XVIIe siècle, en Périgord, des Hélie (nom patronymique *Hélie* et non *Hély*) de Colonges, cadets de ceux de Pompadour, éteints si je ne me trompe et dont parfois en Colonge relevaient le nom. Les Maschat, descendants des Hélie, prenaient aussi à cette époque le nom de Pompadour. Je répondrai plus longuement plus tard si M. Rouzaud le désire.

SAINT-SAUD.

—

Roussel de Courcy (LXXXVI ; 237, 362 ; LXXXVII, 242, 360). — M. le général de Nadaillac nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

Paris 2 mai 1924.

Monsieur,

J'ai lu dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* (sous le n° 1598) une demande signée Bénédicte, au sujet du nom des parents de ma mère, Edith de Courcy, marquise de Nadaillac.

Voici les renseignements :

Ma mère était fille du comte Roussel de Courcy (1798-1874) et de demoiselle Adèle de Néverlée (1800-1886).

Le Comte de Courcy était le 6e enfant de Jean-Baptiste Roussel, marquis de Courcy (1765-1831) et de demoiselle Adélaïde Laisné de Saint-Péravy (1771-1851), qui eurent 12 enfants dont plusieurs moururent très jeunes.

3 fils firent souche :

Paulin Roussel, marquis de Courcy (1798-1860), marié en 1822 à Demoiselle Louise de Montbel (1802) ;

Léon Roussel, comte de Courcy, mon grand-père (1798-1874), marié à Demoiselle Adèle de Néverlée (1800-1886) ;

Adalbert Roussel, vicomte de Courcy (1805-1839), marié à Demoiselle Zoé de Biencourt ;

Mon grand-père, le comte de Courcy, et ma grand'mère, Adèle de Néverlée, eurent 3 enfants :

Ma mère, l'aînée (1823-1907), épousa en 1845, Albert du Pouget, marquis de Nadaillac (1818-1904), dont 2 fils et 1 fille :

Sigismond, général de brigade (1846), épousa en 1872, Demoiselle Claude de Maillé de La Tour Landry (1848) ;

Bertrand (1848-1900), épousa Demoiselle Valentine de St-Julien (1850-1903) ;

Hélène (1850-1904), épousa le comte de Froidefond de Florian.

Ma mère avait 2 frères :

Le comte Henry Roussel de Courcy, général de Division (1827-1887), marié à Demoiselle Henriette de Goyon (1838-1912) ;

Le vicomte Ernest Roussel de Courcy. (1830-1897), marié à Demoiselle Jeanne-Marie de Fay de La Tour Maubourg (1842-1907)

Digitized by Google

Ci-joint le cachet de ma mère avec les armoiries Nadaillac-Courcy.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Général DE NADAILLAC.

—

Alliance Salignac-Bridiers (LXXXVII, 142, 263, 409). — Je suis heureux de pouvoir répondre à la question que veut bien me poser M. le comte du Fort relativement au rattachement des membres qu'il cite de la branche des *Salignac de la Roche-Bellusson* à celle des *Salignac-Magnac* :

Guillaume de Salignac, mari de Marguerite Robert, souche de la branche de Salignac-Magnac donnée précédemment, avait pour *frère* :

Pons I de Salignac, sr de Jumilhac, père de :

I. — PONS II DE SALIGNAC, chef de la branche des Salignac de la Roche-Bellusson en Poitou (aujourd'hui commune de Mérigny, Indre) probablement par son mariage (1472) avec *Jeanne Guénand*, de la famille des srs des Bordes du Blanc (Indre), d'où sont issus *François* et *Marguerite I* ci-après :

II. — FRANÇOIS DE SALIGNAC, sr de la Roche-Bellusson, marié à *Marguerite de Rabutin*, dont :

III. — MARGUERITE II DE SALIGNAC, dame de la Roche-Bellusson, mariée (contrat du 27 janvier 1548), à PIERRE D'ALOIGNY, sr de Rochefort-sur-Creuse (commune de Sauzelle, Indre), fils de *René d'Aloigny*, sr de Rochefort de la Millandière et d'Oinze, et de *Gabrielle de la Trémoille*, fille des suivants :

II. — MARGUERITE I DE SALIGNAC, sœur de François, mariée vers 1500 à *Philippe de la Trémoille*, sr de Fontmorand (commune de Liglet, Vienne), fils d'André de la Trémoille, sr de Fontmorand, etc.

Au besoin, je tiens à la disposition de M. le comte du Fort la généalogie complète des Salignac de la Roche-Bellusson.

PIERRE.

—

Lettres inédites de George Sand jeune fille (LXXXVII, 431). — L'article ne figure-t-il pas à cette colonne par erreur ? Il semble être une réponse ; car il n'a nullement l'apparence d'une question.

Si une question précise intervient, j'obtiendrai peut-être une réponse par un mien ami landais, très capable de me la donner.

SAINT-SAUD.

[C'est bien une réponse].

—

Famille Six (LXXXVI, LXXXVII, 65, 266, 308, 413). — Au no 35 de la rue Montmartre, entre les rues de la Jussienne et Etienne Marcel il existe un grand immeuble occupé par les Etablissements :

CHARLES SIX
Peignage et filatures de laines

Le propriétaire de ces établissements fait-il partie de la famille dont s'occupe notre correspondant ? Il lui serait facile de s'en assurer.

GEORGES BILLARD.

* * *

Vers la fin de l'année 1918, l'Université comptait deux professeurs du nom de Six :

M. Six, professeur de physique au lycée de Douai, et âgé alors de 59 ans.

Et M. Six, professeur d'histoire au lycée d'Oran, et âgé alors de 48 ans.

T...

—

Les « Mémoires attribués au marquis de Sourches » (LXXXVII, 433). — Pour être exact, il faudrait dire « la copie, du Journal prédigé par les soins du ministre Michel CHAMILLART, annotée par le comte de Montsoreau ».

Louis-François de Bouchet de Sourches, grand prévôt de 1664 à 1714, n'a rien écrit de ce qui a été présenté sous son nom par Bernier, le duc de Noailles, Lauras, le comte de Cosnac (13 in-8°, 1882 à 1893), ou cité par d'autres, sur la foi de leur témoignage ; l'erreur a pu naître soit d'un démarquage, soit d'un manque d'attention.

La copie a été effectuée, sur les archives de la Suze, entre 1721 et 1729, par Delobel pour le fils du marquis de Sourches, Louis, comte de Montsoreau, qui a annoté, le texte après 1714 et avant 1746.

MARCEL LANGLOIS.

—

Voltaire et l'Evêque de St Brieuc LXXXVII, 386). — L'aventure que raconte Voltaire dans sa lettre de 1766

Digitized by Google

était une bien vieille histoire ; car il s'agit très probablement de Mgr. Denis de la Barde, qui fut évêque de St-Brieuc de 1642 à 1675.

Henriette-Catherine de la Tour d'Auvergne, comtesse de la Moussaye, sœur de Turenne, ardente huguenote, s'était faite l'apôtre du calvinisme dans la régior qu'elle habitait. Irritée de ce que l'Evêque de St-Brieux mit des entraves à son zèle, elle s'emporta un jour au point de donner un soufflet au prélat. On raconte que l'Evêque répondit par un salut et refusa de laisser le Procureur du Parlement la poursuivre. Elle fut si touchée de ce procédé qu'elle vint se jeter aux pieds du prélat en implorant son pardon. (Geslin de Bourgogne et de Barthélémy, *Les anciens évêchés de Bretagne I. p. 58* ; Levot, *Biographie Bretonne II, 134*).

BRONDINEUF.

—

« Une nuit de Paris réparera cela » (LXXXVII, 386). — Le mot en question est des plus authentiques ; mais il se trouve ici défiguré par Millot, tel que le cite M. Soulgé : « Turenne me dit — rapporte, *entre autres* Primi Visconti, dans ses *Mémoires* (p. 102) — que c'était pour Condé une sorte de maxime courante de s'écrier qu'une bataille ne coûtait qu'une nuit de *paysans* ».

Le mot ne convient que trop au caractère du grand Condé.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

—

Eutrapélie (LXXXVII, 387, 461). — Eutrapèle était le surnom du sénateur Volumnius, ami de Cicéron, et fameux par ses plaisanteries, personnage singulier, créé par Horace dans sa 18e épitre.

J. F.

—

Macabre, étymologie (T. G., 543 ; LXXX, 7 ; LXXXVI). — Enfin, l'origine du mot *macabre* est trouvée. C'est M. Pierre Malvezin, qui la donne, avec beaucoup d'autres, dans son *Dictionnaire des racines celtiques* (chez l'auteur, rue de Grenelle, 71, prix : 40 fr.) que l'on ne consulte jamais sans le plus grand profit :

Cabre, nuageus, sombre, noir, en parlant du temps, particulièrement en parlant d'un temps menaçant, orageus. En Morvand, en Bourgogne et autres pays, on a ajouté le préfixe *mal*, d'où *malcabre*, plus souvent *maucabre*, et, par réduction fautive, *macabre* au sens de très sombre, très noir, très triste, et la dernière forme s'est répandue et s'est employée dans d'autres cas, « entreprise macabre », dangereuse, « travail macabre », pénible à faire. « Danse macabre » funèbre que des irréfléchis traduisirent par *chorea machabeorum*, (comme si les Machabées pouvaient être là pour quelque chose, etc.) On a dit aussi *maucabré* et *macabré*, et l'on a pensé que ce dernier était le nom du peintre de la danse allégorique dite « danse macabre », et l'on a donné ce nom comme variante de Machabée. Je continue de répéter ce nom, quoi qu'il soit resté dans le populaire, pour désigner un cadavre, particulièrement celui d'un noyé. Je rejette également l'arabe *magbarah*, cimetière, et, surtout, le prétendu poète allemand Macaber, imaginé par quelque Germain. Peu m'importe le préfixe *mal* ou *mau* de *malcabre* ou *maucabre*, ou *ma*, de *macabre*, la formation est *cabre*, et il reste en Morvand, dans « arbre, cabre », parce qu'on a cru voir un arbre dans l'amoncellement de nuages, qui, dit-on, est le précurseur de pluie ou de grêle ; et je crois que notre mot est identique au breton *kabr*, nuage, donné pour *co-abr*, du préfixe *co* et d'un *aepr*, ciel, l'espace auquel répond le latin *aequor*, plaine, vaste étendue. Dans quelques pays, on dit : « Il pleut à cabias », à verse.

V.

—

Co-listier (LXXXVII, 329, 417). — C'est la période électorale qui a fait éclore ce néologisme, et il faut bien espérer que sa durée n'aura été qu'éphémère et qu'il ne reparaîtra qu'aux nouvelles élections, si toutefois on n'en imagine pas un plus baroque encore.

En ce moment, où l'on s'ingénie à forger de ces mots nouveaux dont le besoin ne se fait nullement sentir, il est tout-à-fait réconfortant de voir Abel Hermant dans son dernier livre : *Xavier ou les Entretiens sur la grammaire française* s'élever avec force contre cette tendance, désastreuse pour la langue française.

Il repousse ces néologismes affreux : démissionner, solutionner, émotionner, dont la création est due à la peur de se tromper dans la conjugaison des mots existants : se démettre, résoudre, ou émouvoir.

Des verbes nouveaux qu'on forme aujourd'hui aucun n'appartient à la 3e ou à la 4e conjugaison (conjugaisons

Digitized by Google

mortes) : quelques-uns relèvent de la deuxième et presque tous, de la 1re en er. Cette tendance à la simplification est vraiment un signe de barbarie.

L'auteur craint que nous ne nous acheminions vers la langue nègre.

GEORGES BILLARD.

—

Noblesse du St-Siège (LXXXV, 286, 407, 504, 602, 696, 796). — Tous les ouvrages cités précédemment sur cette question dans l'*Intermédiaire* sont incomplets. L'étude la plus documentée est celle du Marquis de Ruvigny : *The nobilities of Europe. The papal nobility.* Londres 1910.

O. le MAIRE.

—

Boutons. De quand datent les boutons (LXXXVII, 288, 466). — Ce qu'on appelle le Bouton préhistorique peut être à trous, creusés dans son intérieur, ou sans trous. Dans ce cas, on suppose qu'enveloppé de peau il était cousu au vêtement, à la manière des boutons de carton sans trou actuels. Ordinairement, il est *hémisphérique*.

On en connaît, comme je l'ai dit, en pierre, en jayet, et en os même avec trous ; puis en *cuivre* pur et en *bronze*. Les plus anciens sont du début de l'âge du *Cuivre*, bien entendu (5.000 ans avant J. C.).

Mais, à mon avis, ces pièces n'ont jamais, quoiqu'on l'affirme dans les traités, servi de boutons ; elles sont beaucoup *trop rares* ! De plus certaines, à leur face plane inférieure au lieu de deux trous obliques, qui ont fait conclure au bouton, présentent des *gravures* (par exemple : Chevrons ; entrecroisés ou non ; Swastikas, etc.).

J'en conclus que ce sont en réalité des amulettes cultuelles, qu'on pouvait ou non fixer d'ailleurs sur des parures ou un vêtement de peau. Ces objets sont des symboles du *Soleil*, puisqu'il y en a beaucoup de forme hémisphérique ou conique, et puisqu'ils portent des signes hiéroglyphiques qui se rapportent aux *Etoiles* (trous), à l'*Equinoxe* (Chevrons), c'est-à-dire aux Pleïades ; et aux *Solstices* (Swastikas).

On sait, en effet, qu'en Préhistoire, un cercle pointé représente le soleil, avec son étoile repère ; de même un disque à trou.

Mais il n'en est pas moins vrai que cette sorte d'objet cultuel est l'origine du vrai Bouton. *Tout*, en effet, *a débuté*, en préhistoire, *par l'idée religieuse* (1). L'application pratique n'a été que secondaire. C'est la Foi qui a fait la Civilisation..... ; mais celle du charbonnier !

MARCEL BAUDOUIN.

—

Pentyer (LXXXVII, 335). — Le *Pen ty*, en Bretagne, est tout simplement l'ouvrier rural, auquel on cède à bon compte son logement et son lopin de terre, pour l'avoir toujours à sa disposition ; une partie de son travail rembourse son loyer. La question s'est posée, et se pose encore (je crois) en Angleterre, de savoir si mieux ne vaut pas traiter l'ouvrier comme un parfait étranger payé librement pour son ouvrage, mais payant pleinement sa location.

OLD NOLL.

—

Le cœur de l'amiral Duquesne (LXXXVII, 185, 297, 344). — Du *Journal des Débats* :

Notre correspondant de Genève nous écrit :

On sait qu'à propos du cœur de Voltaire, il est beaucoup question du cœur de l'amiral Duquesne, que l'on a voulu transporter à Dieppe, à la demande du Conseil municipal, mais qui est resté à Aubonne, en plein canton de Vaud, où il avait été déposé par son fils, Henri Duquesne, baron d'Aubonne, né en 1652, mort à Genève en 1722. Les descendants de Duquesne s'étaient opposés au transport et le tombeau fut scellé à nouveau.

On rappelle, à cette occasion, la curieuse épitaphe qui se trouve sur la plaque de marbre qui ferme le tombeau. Celle-ci est conçue en ces termes : « *Siste Viator* » ; « Arrête-toi, voyageur », et après avoir rappelé les titres et les exploits du marin, se termine par ces mots : « Passant, interroge la Cour, l'Armée, l'Eglise et même l'Europe, l'Asie, l'Afrique et les deux mers ; demande-leur pourquoi l'on a élevé un superbe mausolée à Ruyter et point à Duquesne, son vainqueur ?... Je vois que, par respect pour le Grand Roi, tu n'oses rompre le silence ».

ED. B.

(1) Même la Fibule ou l'Agrafe !

Digitized by Google

Victorien Sardou et Erasme (LXXXV). — Sardou, dont on vient d'élever la statue sur le terre plein de la Madeleine, a collaboré pendant de longues années à l'*Intermédiaire* ; il signait Erasmus. Si l'on pouvait s'étonner de ce pseudonyme, on en trouve aujourd'hui l'explication dans les pages inédites que vient de publier la *Revue des Deux-Mondes*. C'est une étude de Sardou sur Erasme et ses *Colloques*, écrite à vingt-cinq ans, lorsque le futur auteur dramatique cherchait encore sa voie.

L'éloge d'Erasme — dit M. Roland de Maves dans le *Temps*, — car le morceau a tout le caractère d'un éloge, est composé et présenté avec une remarquable habileté. C'est vivant comme un récit et les idées maîtresses se dégagent des faits avec une clarté parfaite. Sardou nous montre Erasme étudiant à Paris, au collège Montaigu, dont le principal, Jean Standonc, « qui avait plus de bonté naturelle que de tête et moins d'argent que de bonté », nourrissait ses élèves avec du poisson pourri et des œufs gâtés. Le temps qu'Erasme passa au collège Montaigu ne fut qu'un long carême, sans compter que sa petite cellule était humide, mal close et malsaine et que son lit n'était qu'un infect grabat.

Ce fut au cours d'un second séjour qu'il fit à Paris qu'Erasme rencontra lord Mountjoy qui devait l'emmener en Angleterre, où il prit contact avec Jean Colet, Thomas Morus, Latimer et d'autres hommes de grand mérite de son époque.

A cinquante ans, Erasme avait en Europe une réputation sans égale. Cette domination conquise par les lettres, dit Victorien Sardou, cette royauté intellectuelle n'eut sa pareille que deux siècles après, avec Voltaire. Ce fut alors que commença sa lutte avec Luther, qui était un de ses disciples nourri de ses lectures. « Luther a couvé l'œuf de la Réforme, mais Erasme l'a pondu ». disait-on. Les réformés croyaient avoir Erasme avec eux et ils ne furent désabusés que lorsqu'il répondit à Luther qui avait fait appel à lui en 1519, qu'il voulait se garder tout entier aux belles-lettres et qu'il valait mieux écrire contre ceux qui font abus de l'autorité des papes que contre les papes eux-mêmes.

Sardou établit un parallèle entre Erasme et Luther en marquant le contraste même de leurs natures : l'un, le savant, fin, délicat, ami du silence, des mœurs polies et du bon vin de Bourgogne ; l'autre gros buveur de bière, tout en couleur, éloquent, bonhomme au fond, mais tapageur, fait pour conduire les masses qui aiment ce qui leur ressemble. « Erasme est l'homme des grands seigneurs, des dames et des érudits, Luther est le héros du peuple. Luther est Allemand, Erasme est Français, Français par l'esprit, par les habitudes, et j'ose le dire, Français jusque dans son latin. Lisez les *Colloques !* Cette latinité est si claire, si facile, si précise qu'il vous semble parfois que ce soit une traduction de Voltaire. Il y a là je ne sais quoi qui est à nous, et qui ne peut être qu'à nous. On se demande par quelle fantaisie ce Parisien s'est avisé de naître en Hollande. Et c'est bien pour cela que je m'appesantis sur ce parallèle avec Luther. Je trouve dans Erasme l'avocat de nos idées françaises au delà du Rhin ; c'est bien le cas de le remercier en passant ! »

Tout le passage sur la mort d'Erasme, le 13 juillet 1536, est beau de simplicité et d'émotion contenue. On attendait le moraliste à son dernier soupir, à cette minute suprême où l'homme ne ment pas. Aucun prêtre ne fut appelé, mais ses amis étaient penchés sur son lit pour recueillir sa dernière parole et la redire au monde savant. Ils entendirent ce cri : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Erasme ne se démentit pas et Sardou constate qu'il fut jusqu'au bout le philosophe de l'Evangile.

—

Livres truffés (Les) (LXXXVI, 338, 510 ; LXXXVII, 31). — M. Joseph Galtier, dans le *Temps*, à propos de la vente Arthur Meyer qui « a truffé » ses livres d'autographes de grande valeur, écrit :

Le livre a été admis à la cote ; il est devenu avec une déconcertante rapidité le centre d'un marché qui va grandissant. De successives ventes aidant ont attiré sur lui l'attention d'une clientèle nouvelle et inattendue, des couches de bibliophiles spontanés qui ont plus de lettres de crédit que de lettres. A cette catégorie d'acheteurs il fallait offrir du rare, de l'exceptionnel, de l'unique. Par quel moyen augmenter la valeur et le prix d'un livre ?

Un bibliophile s'est rencontré — je ne sais exactement à quel moment — qui a résolu le problème. Cet animal-là, si j'ose m'exprimer ainsi, a trouvé la « truffe ». Il a donc rendu le truffage des livres possible. Vous savez en quoi consiste cette espèce de farce. La recette n'a rien de compliqué. En style culinaire, elle pourrait s'énoncer à peu près ainsi : Faites revenir de l'hôtel des ventes ou de chez un libraire un livre connu et recherché. Vous le faites blanchir, c'est-à-dire laver s'il est couvert de taches de rousseur ou piqué. Vous l'enveloppez artistement, grâce à l'intervention d'un spécialiste,

Digitized by Google

d'une barde de maroquin. Au préalable vous avez eu soin de vous procurer les épices, les aromates nécessaires, je veux parler des souvenirs, des reliques ayant trait à l'auteur de l'ouvrage ou à son époque. Non seulement des autographes — ce qui dans certains cas se justifie — mais de menus objets, plus spécialement de dimensions restreintes, pouvant se glisser entre les pages et les feuillets. Les photographies, les billets de mariage, les ordonnances de médecin, les faire-part de décès, les mèches de cheveux sont d'un emploi facile et recommandé. Le livre, qui par cette conception et ce traitement appartient au domaine de la curiosité, s'apparente aussi à cette classe de phénomènes, de merveilles qui sentent leur Barnum. Dans une bibliothèque, un livre de ce genre nouveau est un numéro, un numéro de music-hall. Quelle aberration a pu produire cet étrange composé ? Je n'y vois qu'une explication : c'est l'attrait ou la nostalgie de la brocante. Les bibliophiles truffiers sont des brocanteurs qui s'ignorent ou qui s'affirment afin de réaliser sur tous leurs rayons de bonnes affaires.

—

Ancienne Pharmacopée. Les Colliers Anodins (LXXXVII, 335). — Les colliers thérapeutiques sont bien connus en Bretagne, où ils jouent un grand rôle dans le traitement des maladies des hommes et des animaux. Un grand nombre de mémoires leur ont été consacrés, en particulier par L. Bonnemère, de Closmadeuc, Sébillot, Aveneau de la Grancière, Le Norcy, etc.

Ces colliers contiennent des grains d'AMBRE, dont la plupart proviennent de sépultures dolméniques de l'Age du Cuivre ; mais il y a encore d'autres substances et des perles plus récentes, mélangées aux anciennes.

Il est évident que ces colliers remontent au moins à l'époque gauloise et que par conséquent ils sont antérieurs aux « Colliers Anodins », qui n'en sont pas un dérivé, mais sont autre chose. On verra, au Musée de Vannes, trois de ces célèbres colliers, dont un grain s'appelle *La Mère* !

A noter que le Succin [Ambre jaune] ou l'Ambre gris ont des vertus thérapeutiques spéciales, qui expliquent les colliers bretons talismans (*Pater œnneu*).

MARCEL BAUDOUIN.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 662, 708, 758, 803, 853, 904, 949 LXXXVII, 38, 84). — Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

MM. H. Mousset.
Esnault.

—

La Reine de Hongrie du marché aux poissons (LXXXII, 95). — L'histoire topographique de Paris est fertile en petits mystères qu'il est souvent difficile d'approfondir ; elle fourmille de légendes acceptées et transmises sans contrôle comme sans preuves. *Le passage de la Reine de Hongrie* est l'une de ces énigmes.

Que sait-on sur les origines de ce passage ? Qu'il fut ouvert, paraît-il, en 1770, sous un nom que tout le monde ignore. Ce fut, vraisemblablement, tout d'abord une voie privée, car elle est dédaignée de la plupart des nomenclatures et des plans ; en outre, ce passage était, ou tout au moins on le dit, la propriété d'un sieur Daubancourt pendant la période révolutionnaire.

Son nom actuel s'accompagne d'une légende pleine de grâce et d'incertitudes. Une jolie fille du nom de *Julie Bêcheur dite Rose de mai*, habitante de ce passage, fit partie d'une députation que les dames de la halle envoyèrent à Versailles avec la mission de présenter une vague supplique à Marie-Antoinette. La reine fut très émue de la ressemblance qui existait entre Marie-Thérèse d'Autriche, sa mère, et la jeune Julie, orateur de la troupe. A la faveur de l'émotion causée par cette ressemblance, la députation se vit accorder ce qu'elle désirait, et fut, honneur insigne autant que peu vraisemblable, invitée à partager le repas des souverains ! Par voie de conséquence, le passage fut, incontinent et *coram populo*, baptisé *passage de la Reine d'Hongrie*, (orthographe du temps, que l'on rencontre encore dans La Tynna). Tout ceci se passait, d'ailleurs, à une date que personne ne révèle.

Après l'églogue, le drame. La tradition

Digitized by Google

veut aussi que Julia Bêcheur ait été écrouée, toujours à une date inconnue, aux Madelonnettes, à cause de « son affection pour le ci-devant roi et la femme Capet », puis, cela va de soi, guillotinée. La preuve de l'incarcération *semble* avoir été rencontrée par les frères Lazare, mais l'exécution reste à démontrer. Bien que l'on soit aujourd'hui assez exactement documenté sur les nombreuses victimes du « *triangle égalitaire* », le nom de Julie Bêcheur s'est dérobé à toutes mes investigations.

Le mystère s'épaissit à la lecture de la petite note suivante, rédigée par un sieur Roblot dans un almanach théâtral de 1792, et consacrée tout particulièrement à Mme Colon, la femme du directeur des Délassements Comiques :

> Nous ne dirons pas que les sieur et dame Colon, et toute la famille colonière sont des chef-d'œuvre ambulans de ridicule et d'absurdité ; que rien au monde n'est comique comme de voir leur air de suffisance, leur ton grossier, et leur folle présomption. La dame Colon, surtout, avec sa grosse figure poissarde, avec ses mines et son langage des Halles, se croit la souveraine du boulevard, et l'on dirait qu'elle est encore la reine d'Hongrie du marché aux poissons.

Qu'est-ce donc que cette autre reine de Hongrie, semblant comme la précédente issue des halles ? Julie Bêcheur serait-elle devenue Mme Colon, et serait-ce sous ce dernier nom que l'existence lui aurait été ravie judiciairement ? Là encore, pas la moindre piste ; aucun *Colon* n'est mentionné dans les listes des victimes. La question subsiste donc entière.

On dit également que le sieur Daubancourt, propriétaire du passage fut, lui aussi, guillotiné. Il y eut en effet un personnage de ce nom, *René Toussaint Daubancourt*, âgé de 53 ans, coffretier, ex-officier municipal, demeurant rue Croix des Petits-Champs, n° 23, section de la Halle au blé. Il fit partie de la grande fournée du 11 thermidor an II, qui comptait 70 membres et ex-membres du Conseil de la Commune. L'exécution de Robespierre et consorts avait eu lieu la veille.

Ce Daubancourt était-il vraiment le propriétaire, présumé, du passage ?

Il reste donc à connaître : le nom ancien du passage ; à quelle date il fut appelé *de la Reine d'Hongrie* ; ce que devint Julie Bêcheur, si toutefois elle a existé ; et enfin, quel rapport il peut y avoir entre la reine d'Hongrie du marché au poissons et Mme Colon.

Fréd. Lock, qui ne parle pas des épisodes romanesques cités plus haut, croit que le passage dut simplement son nom à une enseigne ; je le crois aussi. Si la date indiquée pour l'ouverture du passage, 1770, est exacte, elle coïncide avec l'arrivée de la « Dauphine » en France, et il n'est pas invraisemblable qu'à cette époque d'enthousiasme, provisoire, le nom de Marie-Thérèse ait été choisi pour illustrer, au moyen d'une enseigne de maison, le passage à son aurore. Il n'aurait donc eu alors qu'un seul nom, ceux révolutionnaires exceptés.

THOMAS L'AGNELET.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Une vente d'esclave. — Il ne faut pas trop médire des chicanous. Bien souvent, sans le vouloir, leurs actes nous donnent sur les conditions de la vie à des époques anciennes, des renseignements dont la précision est de grande valeur. C'est ainsi que Mᵉ J.-B. Duchâteau, huissier près la sénéchaussée de St-Pierre (Martinique), ne croyait guère travailler pour l'histoire en rédigeant le procès-verbal relatif à la vente d'un nègre. Ce document, échappé à la catastrophe qui supprima la ville tout entière où il fut écrit, jette un jour très positif sur une institution que devait supprimer le fameux décret d'abolition de l'esclavage pris par le gouvernement de la République en 1848. Le voici dans sa teneur, moins le second paragraphe, relatif à la deuxième mise aux enchères, qui ne fait que répéter le premier. Les mots en italiques sont écrits à la main ; le reste est imprimé.

> L'an mil *huit cent un*, et le *quinzième* jour du mois de *May*, par vertu de *requête et ordonnance au ban, rendue par M. le Sénéchal de St-Pierre en date de ce jour, icelle dûment signée et en bonne forme* ; et à la requête de *la dame Decasse dûment autorisée par le sieur Decasse son mari, icelle exécutrice testamentaire de la dame veuve Fourniol* ; pour *laquelle* domicile est élu en

l'étude de *Me Caverot son* procureur, sise en cedit bourg St-Pierre, paroisse de *Saint-Pierre*, je, Jean Baptiste Duchateau, huissier reçu et immatriculé en la sénéchaussée de cedit bourg Saint Pierre, y résidant paroisse de *St-Pierre*, soussigné, me suis exprès transporté au carrefour de la salle de l'Hôpital de cedit Bourg St-Pierre, lieu ordinaire de vente publique, où étant, sur les dix heures du matin, en présence de M. le Procureur du Roi de cette sénéchaussée, j'ai à haute et intelligible voix, publié, déclaré, et fait savoir à toutes personnes qu'il appartiendra que je procède tout présentement à la première criée et réception d'enchères pour parvenir à la vente *du nègre François*, *dépendant de la succession de la dame veuve Fourniol.*

Déclarant que la vente et adjudication de l'*esclave* dont s'agit s'en fera à la troisième criée, sauf remise qui sera le *dix-huit du courant dix* heures du matin, audit lieu de la salle de l'Hôpital, au plus offrant et dernier enchérisseur, en la manière accoutumée.

A la charge, par l'adjudicataire, de payer le prix de son adjudication, comptant, en argent effectif entre les mains de moi dit huissier, avec, en outre, les frais ordinaires, à peine de la folle enchère, de tous dépens, dommages, et intérêts ; ce fait, j'ai, en présence de mondit sieur le Procureur du Roi, mis et exposé en vente *le nègre François* à la somme de *deux mille livres*.

A laquelle susdite somme de *deux mille livres* j'ai continuellement crié *le nègre François*, jusqu'à *midi sonné*, sans qu'il se soit présenté personne pour enchérir ; pourquoi, de l'ordonnance de M. le Procureur du Roi la seconde criée pour parvenir à la vente *du nègre François*, a été remise à demain, même lieu et heure que ci-devant déclaré, ce que j'ai à l'instant énoncé et fait savoir à toutes personnes qu'il appartiendra ; à l'effet de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal, que mondit sieur Procureur du Roi a signé avec moi, dit huissier ; dont acte.

Signé : REGNAUDIN DUCHATEAU.

Le lendemain, la deuxième mise en vente ne donna pas non plus de résultat et fut également renvoyée. Le procès-verbal de la troisième mise en vente est ainsi conçu :

L'an mil *huit cent un*, et le *dix-huitième* jour du mois de May, par même vertu, requête et élection de domicile que ci-devant et des autres parts, je, Jean Baptiste Duchateau, huissier sus dit et soussigné, me suis exprès transporté au carrefour de la salle de l'Hôpital de ce bourg St-Pierre, lieu ordinaire de vente publique, où étant, sur les dix heures du matin, en présence de M. le Procureur du Roi de cette sénéchaussée, j'ai, à haute et intelligible voix, publié et fait savoir à toutes personnes qu'il appartiendra que je procède tout présentement à la troisième criée et réception d'enchère pour parvenir à la vente du *nègre François dépendant dela succession de la dame veuve Fourniol.*

Déclarant que la vente et adjudication définitive *du nègre François* va s'en faire tout présentement, sauf autres remises, au plus offrant et dernier enchérisseur, en la manière accoutumée à la charge par l'adjudicataire de se conformer aux charges, clauses, et conditions de la vente, sous les peines y portées ; ce fait, j'ai, en présence de M. le Procureur du Roi, mis et exposé en vente *le nègre François*, et l'ai crié à la somme *de deux mille* livres, ci. 2000

Et à l'instant il se seroit présenté le sieur Lagrange Ste-Marie qui a enchéri le nègre François à la somme de deux mille deux livres à laquelle susdite somme de *deux mille deux livres* j'ai continuellement crié *le nègre François* jusqu'à midi sonné, sans qu'il se soit présenté aucun autre enchérisseur; pourquoi, de l'ordonnance de mondit sieur le Procureur du Roi, *le nègre François* a été adjugé *au sieur Lagrange Ste-Marie,* plus offrant et dernier enchérisseur pour la susdite somme de *deux mille deux livres*, qu'il a promis payer à la première réquisition, ensemble les frais ordinaires de ladite adjudication ; de tout quoi j'ai dressé le présent procès verbal, que mondit sieur le Procureur du Roi a signé avec moi, dit huissier, lesdits jour et an, dont acte.

Signé : REGNAUDIN DUCHATEAU.

Suivant toute vraisemblance, et vu l'heure qu'il était, huissier et procureur du Roi s'en allèrent déjeûner, et le nègre François suivit son nouveau maître. Mais quel dommage que Me Duchateau n'ait point jugé à propos de consigner en son procès-verbal les impressions et observations qui durent traverser la cervelle obscure de ce nègre, au cours des trois journées d'enchères où il joua incontestablement le principal rôle, sans avoir rien à dire !

O. N. J.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

AUG 4 1924
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

XXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Juin 1924

N° 1604

bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE
SINGULA
LEGENDO

Il se faut entr'aider

N° 1604

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : **2**, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

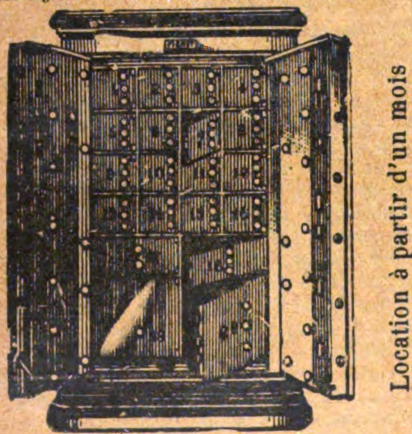
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère*; *2, place de l'Opéra*; *147, boulevard Saint-Germain*; *49, avenue des Champs-Elysées*; *35, avenue Mac-Mahon*; 1, *Avenue de Villiers*; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opé[rations] comme le siège social et les autres agences, de sorte q[ue les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villé[giature].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Le[ttres] *de Crédit* circulaires payables dans le monde entier [au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de [cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indi[cations] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodit[és en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emissi[on et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. B[ureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'In[dustrie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIO[NS]

Siège social : **25 à 29**, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Pa[ris]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéanc[e] Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement ; de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ; — Escompte et [en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembours[ement] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — [Let]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de [mon]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accid[ents]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décr[oissant] en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et d[ans la] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en [Afri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et [Casa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old [Broad] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Str[eet]; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELL[E]

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)
PARIS, VII°

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en [deux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Com[ptes] rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier.

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

XXXVIIe Volume | *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* | 20-30 Juin 1924.

N° 1604

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1604

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Deux ouvrages inconnus de Robespierre. — Le 12 mai 1791, à 9 heures du soir, M. *Roberspierre* (*sic*), membre de l'Assemblée Nationale, prenait un fiacre sur le quai des Augustins, et y oubliait deux manuscrits : l'un sur *la Liberté de la Presse* l'autre sur *l'Etablissement des sociétés populaires dans tout l'Empire.* On était prié de faire parvenir ces manuscrits, soit à M. Roberspierre lui-même, à son

domicile, 8, rue de Saintonge, soit à M. Lanthenas, qui habitait à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud (sans doute le médecin Lanthénas, plus tard député de Rhône-et-Loire).

Quérard ne cite pas les titres de ces deux ouvrages dans la liste des travaux de Robespierre. Peut-être ces manuscrits étaient-ils la propriété de M. Lanthenas également qualifié pour en recevoir la restitution. Il semble que Robespierre sortait de chez ce personnage, lorsqu'il prit un fiacre sur le quai des Augustins.

MAG. MAR.

—

Monnaie des protestants. — Connaît-on des détails sur la fabrication de la monnaie par les protestants pendant les guerres de religion ?

Il semblerait que le duc de Rohan devait s'en approvisionner, par l'intermédiaire du baron de Léran, chez les gentilshommes verriers

Le baron de Léran, poursuivi de ce chef, fut condamné sans daigner répondre aux accusations, n'ayant pas été traduit devant ses juges : la chambre mi-partie de Castres.

E. R.

—

Les Vénitiens, Chinois de l'Europe. — Pourquoi, au XVIIIe siècle, appelait-on les Vénitiens les « Chinois de l'Europe » ?

M. M

Digitized by Google

La maison natale de Dumas fils. Cette maison, sur laquelle nous espérons bien voir apposer une plaque commémorative, est située au n° 1 de la place Boieldieu. Pourrait-on savoir de quand elle date et si elle a subi des transformations depuis l'année 1824 ? V.

—

Napoléon III et la cantatrice politique. — Dans son numéro du 15 mars 1924, la *Revue des Deux-Mondes* publie une lettre de Napoléon III au prince Napoléon expédiée de Camden Place, Chislehurst, et datée du 17 juillet 1872 ; j'y relève le passage suivant :

Mon cher cousin,

Depuis ton départ, je n'ai plus entendu parler de toi et je ne sais pas ce que tu fais. Tu dois voir par les journaux que les choses s'embrouillent tous les jours davantage. Néanmoins je crois qu'il n'y aura rien de nouveau avant l'automne prochain. *Je voudrais que tu ne négliges pas d'entretenir les bonnes dispositions de la personne amie de la cantatrice dont tu m'as parlé ici. Il serait important d'entrer en relation avec elle.*

Cette lettre fait probablement allusion aux démêlés de la droite de l'Assemblée nationale avec Thiers, alors Président de la République, à qui elle reprochait d'avoir une politique équivoque et, notamment, de montrer certaines complaisances pour la gauche, attitude à laquelle elle attribuait le caractère radical de plusieurs élections partielles qui venaient d'avoir lieu en France.

De son côté, le radicalisme, enhardi par ses récents succès, réclamait la dissolution de l'Assemblée, dans l'espoir que des élections générales amèneraient à la nouvelle Chambre une majorité de gauche.

Le parti bonapartiste tentait, à ce moment de profiter de ces divisions pour se reconstituer et jouer de nouveau un rôle politique, dans le but d'une restauration impériale.

On voit par la lettre précitée, que Napoléon III ne reculait devant aucun moyen pour recruter des adhérents à sa cause. Qui était cette cantatrice dont il paraît escompter l'influence sur la « personne amie » dont il est question ?

SAINT-AUDEMER.

La fin du premier Empire à Gênes (février-avril 1814). — Je serais obligé aux chercheurs de me signaler des ouvrages où trouver des renseignements sur la fin du premier empire à Gênes (février-avril 1814).

Le Mquis SOPRANIS.

—

La religion de nos chefs d'Etat. — Dans *Excelsior* du 14 juin on donne, non seulement l'acte de naissance de M. Gaston Doumergue, mais encore l'attestation faite par le pasteur C. Armenjaud, à Aiguesvives, et datée du 8 juin 1924, du baptême reçu par le nouveau Président de la République des mains du pasteur Frayssinet en 1863.

A-t on donné cette publicité au passé religieux de nos autres chefs d'Etat ? et alors où trouver ces pièces ?

PLOMB.

—

« Maisons Blanches » dans le département de l'Aube. — Dans le très remarquable ouvrage publié par le commandant Weil sur la *Campagne de 1814* (Paris, L. Baudoin, 1892-1896, 4 vol. in 8°), je vois citer une localité du nom de « Maisons Blanches », située dans les environs immédiats de la ville de Troyes. D'autre part, les historiens allemands désignent cette même commune sous le nom de « La Maison Blanche ».

Quelle est la situation de cette localité que je n'ai pas réussi à trouver sur le cartes du département de l'Aube ? Quelle est son orthographe exacte ?

G. P. M.

—

Le château d'Attily. — Je désirerais avoir des renseignements sur le château d'Attily qui a dû être bâti sur un petit ruisseau le Reveillon, entre Ferolles et Chevry Cossigny (Seine-et-Marne). Il n'en reste qu'un coin de douves, des caves et des fondations de la chapelle.

J. M. E.

—

Aubigny Pazzis. — Je désirerais connaître la descendance des trois enfants de Casimir Hector Henrys, marquis d'Aubigny (1810 + 1874) : 1° le marquis d'Aubigny ; 2° le comte d'Aubigny ; 3° la marquise de Pazzis.

D. V.

Digitized by Google

Descendance de Beffroy de Reigny. L'écrivain laonnois Louis Abel Beffoy de Reigny, si célèbre à Paris à la fin du XVIIIe, a eu deux filles, dont l'une qui épousa H. Desjardins, chef de bureau au ministère de la guerre, a eu deux fils :

Abel, doyen de la faculté des lettres de Douai en 1854.

Ernest, professeur au lycée Bonaparte à Paris à la même époque.

Existe-t-il des descendants de ces deux Desjardins, petits-fils de Beffroy de Reigny ?

En existe-t-il de la fille aînée de Beffroy, Mme Morel, veuve d'un Dr des Contributions directes de l'Eure, décédée à Passy, 63, Grande-Rue.

C. W.

—

Un Carafa. — Dans ses curieuses lettres au marquis de Gallo, Marie-Caroline, reine de Naples, la sœur de Marie-Antoinette, à la date du 14 avril 1795, parle du « petit Carafa, garçon de vingt ans, vrai polisson, mais favori du pape ».

Pourrait-on savoir de quel Carafa a voulu parler Marie-Caroline ; pourquoi le tient-elle si sévèrement ; qu'est-il devenu ?

J.

—

Famille Dormay. — Serais désireux de savoir ce qu'est devenu un nommé : Louis Dormay qui vivait en 1730, et frère des Demoiselles Dormay dont l'une, mariée à Messire François-Charles Bourée, sieur de Fervillers, était seigneur de Cantigny-les-Ronty et Quesnoy, mort en octobre 1723. Ce Dormay était attaché, comme militaire, à la Cour du roi d'Espagne où il avait un grade élevé. Après la mort de sa sœur Dame Jeanne Dormay, survenue en 1727, où il dut intervenir comme héritier direct, on le perd complètement de vue dans l'histoire de cette famille, qui, sans une postérité de son côté, serait depuis longtemps éteinte.

L'EPINOY.

—

Famille du Saussois du Jonc. — Pourrait-on me dire à quelle époque la famille du Saussois du Jonc a été annoblie ? On voudrait également connaître ses armes, et son origine. Existe-t-il actuellement de ses descendants ?

L. D'ANTONY.

—

D'Estaing, marquis de Saillans. — Charles-François d'Estaing, marquis de Saillans, lieutenant-général des armées du roi, mort en 1749, ne laissa qu'un fils : Jean-Baptiste-Charles-Henri, comte d'Estaing, amiral de France, mort sur l'échafaud, le 28 avril 1794, dernier du nom. Quels sont les descendants actuels légitimes, mais par les femmes, susceptibles de s'opposer à l'adjonction de ce nom glorieux ou des mieux placés pour faire valoir leurs droits ?

FABER.

—

Guillot-Duhamel, dit Duhamel, métallurgiste. — Jean-Pierre-François Guillot-Duhamel, que certains biographes appellent Duhamel, est né à Nicorps, près Coutances, en 1730 ; il mourut à Paris en 1816. Métallurgiste distingué, il fut professeur à l'Ecole des Mines, membre de l'Académie des Sciences, etc. Existe-t-il des descendants de ce personnage ? Son portrait se trouve-t-il dans quelque collection publique ou privée ?

P. D.

—

Robert de Lignerac. — Joseph Robert, marquis de Lignerac, qui épousa Marie Charlotte de Thulières de Grimoard Pertels de Lévis de Caylus était fils de N... Robert, comte de Lignerac, mort en janvier 1704, et de Jeanne de Reilhac.

Je serais heureux de connaître les descendants de la comtesse Robert de Lignerac, née Reilhac.

T. L.

—

Mazel, marquis de Fontaine-Française. — Claude de Mazel, dame de Fontaine Française, épousa en 1684 Louis de la Tour du Pin, marquis de la Charce, prince souverain de Chaumes, comte de Montmorin, etc... colonel, 1er gentilhomme du Prince de Condé, né en 1655, mort en 1714.

Pourrait-on me faire connaître l'ascendance de la Marquise de la Tour du Pin de la Charce, née Mazel.

Son fils, Jacques Philippe Auguste, portait le titre de marquis de Fontaine Fran-

Digitized by Google

çaise. Ce château resté dans la famille de la Tour du Pin est aujourd'hui la propriété du comte de Chabrillan petit fils d'une la Tour du Pin ; c'est à Fontaine Française que, le 5 juin 1595, Henri IV mit en pièce 15000 Espagnols et Ligueurs.

T. L.

—

Familles Nepveu ou Neveu et Barillier. — Un obligeant confrère pourrait-il me procurer des renseignements, surtout généalogiques, sur *Marin Nepveu* ou *Neveu* et *Chrysogone Barillier*, son épouse, vivant tous deux à Bais (Mayenne), en 1728 ? Je recherche leurs ascendances et leurs descendances avec les dates.

H. Baguenier-Desormeaux.

—

Robert, verriers. — Que connaît on sur Robert, verrier, établi en 1088 à Maillezais (présentement chef-lieu de canton de la Vendée), mentionné, p. 42 de la 4e édition de *La Verrerie*, par Sauzay, 1884 ? Références autres ?

E. R.

—

Ex-libris : capricorne d'argent. — A qui appartenaient les armes suivantes : *Capricorne naissant d'argent sur champ d'or* ?

T. O'Reut.

—

« Jeton extraordinaire des guerres ». — J'ai un jeton de 1677 portant cette indication et le portrait de Louis XIV. Quel en était l'emploi ?

Simon.

—

L'Atalanta Fugiens de Maierus. — Où trouver des éclaircissements sur l'*Atalanta Fugiens*, ouvrage singulier paru en 1617, de Maierus (Michel Mayer), alchimiste de l'empereur Rodolphe II, avec des planches attribuées à Théodore de Bry, des airs de musique, etc. ?

A. Cl.

—

L'auteur d'une définition de la Chine. — Dans son feuilleton littéraire du *Temps*, jeudi 5 juin 1924, P. Souday rappelle que, dans ses « Derniers jours de Pékin », Loti donnait, sans dire où il l'avait prise, cette définition de la Chine :

« Un pays où quelques centaines de » millions de Chinois vivants sont dominés et terrorisés par quelques milliards » de Chinois morts... ».

Cette définition, qui remonte à la date de l'expédition de châtiment contre les Boxers, en 1900, est donc, de toute évidence, prise dans quelque ouvrage antérieur à cette date. Mais lequel ? On ne sait guère, sans doute, que les « Derniers jours de Pékin » — qui parurent d'abord en article dans le *Figaro* — ne reposent qu'en partie sur les expériences de Loti. Et, à ce propos, voici un passage de la lettre qu'une haute personnalité de la Marine, qui vit encore et fut témoin oculaire des faits relatés par Loti, nous adressait dans l'automne de 1910 :

..... Loti était alors chef d'Etat-Major de l'amiral commandant la division de l'Extrême-Orient. Et voici le curieux détail que je vous ai promis et qui vous permettra, si vous n'en êtes déjà persuadé, de juger à quel point l'imagination joue son rôle jusque dans les notations « vécues » de l'illustre académicien. A l'époque dont nous parlons, Loti, comme vous vous en souvenez, adressait au *Figaro* les récits où il rendait compte de la part par lui prise dans la répression de l'insurrection et notamment de ses visites au Palais Impérial, dont il faisait une splendide description, à laquelle se joignent des facéties de marins s'habillant en mandarins, pénétrant dans la chambre de l'impératrice et se couchant sans vergogne dans le lit de la Fille du Ciel. Or, avez-vous remarqué que Loti oublie de donner la description de ce lit impérial ? Pourquoi ? Simplement parce qu'il demeura constamment à bord, aux ordres de l'Amiral commandant la division et n'alla jamais à Pékin ! La marine ne prit d'ailleurs qu'une part minime à la répression, confiée aux troupes françaises spécialement envoyées à cet effet La source unique de Loti sur ce qui se passa à Pékin, ce furent les rapports des chefs de détachements, rendant compte des opérations au commandant de la division et telle ou telle conversation particulière, avec moi par exemple. Loti mit habilement en valeur ces matériaux, de telle sorte qu'il semble qu'il fut l'un des héros de l'action et ses articles bi-mensuels du *Figaro* sont, à ce point de vue, un petit chef-d'œuvre de journalisme pratique.....

Nous avons tenu à reproduire ce document. Il expliquera, sans doute, notre désir de voir identifiée une des autres sources — livresque, sans aucun doute, celle-ci des — « Derniers jours de Pékin », et l'on ne sera pas fâché, d'autre part, de connaî-

Digitized by Google

tre l'opinion d'un camarade de Loti touchant son art au moment où cet écrivain recevait, sur le cuirassé *Patrie*, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur.

CAMILLE PITOLLET.

—

« Haldan de Knuden » : auteur à retrouver. — Qui est l'auteur de ce pseudo manuscrit danois du XVe siècle, qui a pour titre *Haldan de Knuden*, et qui a été publié, chez Sautelet, à Paris, en 1829 ?

V.

—

« La Chambre jaune ». — Ainsi s'appelle une petite brochure de 80 pages, tirée à 300 exemplaires qui porte la firme bien connue d'Henry Kistemaekers, à Bruxelles 1882. C'est un roman par lettres entre Reginald le Gall, un voyageur, un fantaisiste peintre célèbre aussi, et Mlle Camille Ralph, autre peintre. Le style n'a rien de particulièrement brillant ; la passion, le désespoir, la jalousie, le mépris, l'ironie passe d'un correspondant à l'autre sans la moindre notation psychologique originale. *La Chambre jaune* est anonyme. La dédicace imprimée « *au plus hardi, au plus courageux des analystes, à Jules Barbey d'Aurevilly* » n'est même pas signée d'initiales. L'envoi, anonyme encore, s'adresse à une inconnue : « Tout est vrai dans ces lignes, dictées par le cœur sauf le dénouement, qui aurait dû être vrai aussi ».

Je me suis laissé dire que Reginald, c'était Charles Buet que j'ai connu à *La Plume* où Léon Deschamps lui donnait du « cher Maître », gros comme le bras, en lui offrant son propre fauteuil, Charles Buet, l'auteur du *Prêtre* joué à la Porte St Martin, je crois ; Camille ne serait autre que Sarah Bernhardt. Tous deux auraient accepté que fût publiée leur correspondance dans sa vraie teneur, longtemps après la rupture de leurs relations.

Deux fois, j'ai failli demander à Sarah de me renseigner à ce sujet, une fois je n'ai pas osé ; la seconde, j'avais chargé le peintre Clairin, rencontré souvent chez Saint-Saëns, de me donner la solution de cette énigme, qui n'existe peut-être que pour moi.

Aux intermédiaristes aimables de vouloir bien me le dire.

J. L. CROZE.

Les noms nobles faits d'un prénom. — Pourquoi beaucoup de familles nobles du midi, n'ont-elles qu'un nom de baptême précédé de la particule, sans nom patronymique ?

Exemple : d'Adhémar, d'Aymar, de Félix, d'Hugues, d'Anselme, de Pierre, de Robert, etc.

Pourquoi est-ce particulier au midi de la France ?

A. H

—

Le violon d'Ingres.

Sur cette déviation des dons innés, à laquelle j'ai, le premier, appliqué la synecdoche de violon d'Ingres...

Ainsi s'exprimait l'excellent Emile Bergerat dans ses *Souvenirs d'un enfant de Paris*. Il y a lieu de croire à l'absolue exactitude de ce propos, mais il me semble avoir vu attribuer cette même synecdoche à un autre auteur ; ce serait donc à tort, il conviendrait alors de restituer à la mémoire du regretté Caliban ce qui lui appartient, si riche qu'elle soit.

VETULUS DE MONTE.

—

Les diligences : leur organisation. — Quel est le meilleur ouvrage et le plus complet qui ait été écrit sur ce sujet ?

O. N. J.

[La question donne lieu à trop de développement pour être traitée dans nos colonnes : un numéro n'y suffirait pas ; nous ne pourrons publier que les références auxquelles notre collaborateur voudra bien se reporter].

—

Tableaux inspirés de « Parsifal ». — Les scènes du Graal du *Parsifal* de Wagner ont-elles inspiré des tableaux connus ?

A quels peintres ? Sait-on où sont ces tableaux et s'il en existe des reproductions ?

A. D. G.

—

Les manèges de chevaux de bois. — A quelle époque remonte ce jeu, attraction des fêtes foraines ?

B.

Digitized by Google

Réponses

—

Les relations de la France et de la Corse sous Louis XIV (LXXXVII, 377). — Les renseignements demandés par M. le baron de Baye m'ont été fournis par le savant archiviste de la Corse, mon ami Paul Graziani.

Le duc de Richelieu, né et mort à Paris (1706-1788) nommé maréchal de France en 1748 fut envoyé comme ambassadeur de S. M. le Roi de France à Gênes en 1747, au moment où, pendant la guerre de la succession d'Autriche, la France (alliée à la Prusse et à la Bavière) luttait contre la coalition formée par l'Empire, l'Angleterre et le roi de Sardaigne. Gênes était aussi alliée de la France ; la Corse se trouvait alors en pleine révolution contre la Sérénissime République de Gênes, et Venturini, Gaffori et Alério Matra étaient à la tête des insurgés. Les Austro-Sardes étaient venus au secours des Corses et avaient débarqué des troupes dans l'île. C'est alors que Richelieu, craignant un retour offensif des Anglais en Corse, résolut d'envoyer une expédition française pour débloquer Bastia qu'assiégeaient les Austro Sardes.

L'expédition fut mise sous le commandement du marquis Maria de Cursay qui débarqua à Bastia le 29 mai 1748 avec 400 hommes, mais la ville avait déjà été sauvée, le 27 mai, grâce à M. de Pedemont, officier français envoyé en toute hâte par Richelieu avec dix mille livres de subsides.

Le marquis de Cursay, devenu commandant en second sous les ordres de Chauvelin, puis bientôt commandant en chef des troupes françaises en Corse, s'occupa activement de pacifier l'île jusqu'à son arrestation à Bastia lorsqu'il tomba en disgrâce (9 décembre 1752).

Il est certain que la publication de la correspondance entre le Duc de Richelieu et Cursay serait du plus haut intérêt pour l'histoire de la Corse.

ARSÈNE KERSAUDY.

—

Chapelle St-Denys (LXXXVII, 427). — Une voie romaine longeait le pied de la montagne Ste-Geneviève ; par rapport au chemin qui passait à mi-côte, c'était la *via inferior* (devenue la « rue d'Enfer »). Lors de sa venue à Lutèce, St-Denys se serait d'abord arrêté dans le faubourg du sud et y aurait établi un oratoire. On a remarqué que, dans beaucoup de cités, les immigrants aiment à se grouper dans la partie de la ville la plus rapprochée de leur pays d'origine, les Orientaux pouvaient donc avoir leur quartier particulier au sud de Paris et il n'est pas invraisemblable que l'Apôtre ait commencé par résider au milieu de ses compatriotes, parmi lesquels il trouvait déjà un noyau de coreligionnaires. De cet antique faubourg et de ses édifices, il ne restait rien après l'invasion normande du IXe siècle, à moins que l'église de St-Etienne-des-Grés (ou Grecs) ne fut un souvenir de ce peuplement. Du sanctuaire contemporain de St-Denys, si toutefois il a existé, il survivait une tradition qu'on allait reprendre plus tard.

A la fin du XIe siècle, au plus tard en 1084, les Bénédictins de Marmoutier fondèrent un prieuré au sud de Paris et l'appelèrent Notre-Dame-des-Champs. L'église fut construite sur une crypte, ancienne ou moderne, dans laquelle on a voulu reconnaître la chapelle primitive, enterrée par suite de la surélévation du sol. C'est dans cette crypte, ou dans le cimetière voisin, que fut enterré, en 1220, le Bienheureux Frère Reginald d'Orléans, l'un des premiers compagnons de saint Dominique ; le couvent des Jacobins qui venait d'être créé n'avait pas encore de cimetière et les Bénédictins reçurent dans le leur le corps du vénérable dominicain.

Le prieuré de Notre-Dame-des-Champs, d'abord florissant, perdit de son importance quand les Bénédictins ouvrirent dans le quartier de l'Université le collège de Marmoutier, destiné aux jeunes religieux qui faisaient leurs études dans les Facultés parisiennes. Le vieux prieuré était à l'abandon quand des lettres patentes de Louis XIV l'attribuèrent aux Sœurs Carmélites qui devaient arriver d'Espagne en 1604, et fonder le premier monastère français de leur ordre.

Le couvent prenait son entrée rue St-Jacques ; le grand portail existe encore au n° 284 de la rue St-Jacques, un peu en retrait sur l'alignement de la rue. L'enclos s'étendait fort loin au sud, jusqu'au chemin

Digitized by Google

de ronde qui porte aujourd'hui le nom de Boulevard Port-Royal. Il y a quelques années, on voyait, rue Pierre-Nicole, un atelier de menuisier établi dans les restes d'un des oratoires disséminés dans le jardin des religieuses ; de ce jardin, il subsiste peut-être le bout, qui ombrage le Bal Bullier.

La Révolution dispersa les Carmélites qui se cachèrent dans Paris, où elles formaient de petits groupes, dont la police essayait de retrouver la trace. En 1800, elles s'étaient réunies dans un hôtel de la rue Notre-Dame-des-Champs et réussirent à racheter une faible partie de leur monastère ; en particulier le corps de bâtiment voisin de la rue St-Jacques qui avait servi de parloir et dont elles firent une buanderie. Sous Louis XVIII, elles avaient acquis rue d'Enfer une ancienne maison qu'elles aménagèrent et c'est alors que l'entrée du couvent se trouva reportée au numéro 25 actuel de la rue Denfert-Rochereau. Au début du règne de Napoléon III, elles bâtirent un modeste couvent formant un carré régulier donnant sur un petit jardin qui longeait la rue du Val-de-Grâce. La chapelle ancienne avait été détruite pendant la Révolution, elles en construisirent une autre en 1856 ; quant à la crypte, elle subsistait, les religieuses y arrivaient par l'intérieur du cloître, mais sans permettre aux étrangers d'y pénétrer.

En 1906, les Carmélites crurent devoir quitter leur couvent pour se retirer en Belgique ; la maison fut mise sous séquestre et, pour en tirer parti, le liquidateur loua les cellules séparément, (on m'a dit : au prix de 100 francs par an). Quelques-uns des locataires, élèves des Beaux-Arts, eurent la fantaisie de décorer les parois nues des salles et des couloirs, de dessins au fusain d'une obscénité révoltante, (j'ai pu m'en rendre compte alors qu'on travaillait encore à faire disparaître ces ignominies). Le pauvre petit jardin fut coupé en deux par un prolongement de la rue Pierre Nicole, voie qui, pour le moment, ne mène nulle part et finit en impasse, sans qu'elle paraisse servir à autre chose qu'à rendre impossible la reconstitution d'une communauté cloîtrée dans le bâtiment conservé.

L'Administration des Domaines s'étant substituée au liquidateur-séquestre, l'ensemble fut mis en adjudication et l'acquéreur offrit la chapelle et les grandes pièces du rez-de chaussée au curé de la paroisse St Jacques pour y installer un patronage de jeunes filles. La crypte fut restaurée à grand frais, on construisit un bel escalier pour y accéder du dehors ; l'éclairage électrique facilita la visite et sur deux larges dalles on lisait de pompeuses inscriptions consacrée l'une au Bienheureux Reginald et l'autre à saint Denys. Cette dernière contenait diverses assertions absolument invérifiables et relevant de l'imagination plus que de l'histoire.

Au bout de quelques mois, la première adjudication devint caduque et l'ensemble des bâtiments et terrains passa à un nouvel acquéreur. La vieille maison de la rue Denfert-Rochereau fut démolie la première, sur la partie du jardin bordant la rue Pierre Nicole prolongée, on a bâti quatre maison à six étages. Le coin méridional du monastère est encore debout et on a seulement fait disparaître les petites croix qui surmontaient chacune des étroites fenêtres. Des portes ont été ouvertes rue du Val-de-Grâce, et sont numérotées 12, 12 bis et 12 ter. La chapelle datant du XIXe siècle et le rez-de-chaussée sont aménagés en garage d'automobiles.

Quant à la vénérable chapelle de St-Denys, les deux escaliers qui y descendaient sont obstrués. On n'y pourra pénétrer que le jour où la construction de maisons de rapport la remettra au jour et ce sera pour en détruire des dernières assises.

Il faudra que ce jour-là, la Commission du Vieux-Paris surveille les travaux, car il se peut que les substructions nous réservent quelque importante découverte.

PARISIENSIS.

—

Louis XIV et Saint-Louis. Descendance de Jupiter (LXXXII, 282, 385, 438, 485). — A la suite de la communication du comte Durrieu à l'Académie des Inscriptions. M. Bellefeuille a posé la question de savoir s'il serait possible de donner la généalogie des Bourbons, à partir de Jupiter. Nous avons réussi à établir deux parties de cette généalogie que nous donnons ci-dessous :

Digitized by Google

I. — *De Jupiter à Philippe de Macédoine.* — Jupiter, Hercule, Hillos, Clodeos, roi des des Doriens ; Artstomarcos, Jemenos, roi d'Argos ; Cesos, roi d'Argos ; Médou, roi d'Argos ; Thectios, Acoos, Mistonidos, Caranos, roi de Macédoine ; Cœnos, roi de Macédoine ; Thurinos, roi de Macédoine ; Perdiccas, roi de Macédoine (729-678) ; Argée, roi de Macédoine († 640) ; Philippos Ier, roi de Macédoine († 602) ; Europos Ier, roi de Macédoine († 576) ; Alcetos, roi de Macédoine († 547) ; Amyntas Ier, roi de Macédoine (540-498) ; Alexandre Ier, roi de Macédoine (489-457) : Philippos, Amyntas II, roi de Macédoine (393-369) ; Philippos II, roi de Macédoine.

Cette généalogie est extraite de l'ouvrage suivant : *Les généalogies historiques des Rois, Empereurs*, etc., t. Ier (Paris, 1736.

II. — *De Philippe de Macédoine à l'Empereur Basile Ier.* — Cette généalogie se trouve dans un ouvrage suédois que nous n'avons pu trouver. Mais il sera facile à un confrère de Paris de le consulter à la Bibliothèque nationale et d'en donner le résumé à l'*Intermédiaire.*

Benzelstierna : *Genealogia Annæ Reginae Gallicae* (Acta Soc. Upsal. 1740).

III. — *De l'Empereur Basile Ier à saint Louis.* — Basileus Ier, empereur d'orient († 886) ; Léon IV, empereur (866-912) ; Constantinos VII, empereur (905-959) ; Roman II, empereur (939-963) ; Anna, grande duchesse de Moscou ; Iavoslaw, grand-duc de Moscou († 1051) ; Anna, reine de France (1024-1075 ; Philippe Ier, roi de France (1052-1108) ; Louis VI, roi de France († 1137) : Louis VII, roi de France († 1180) ; Philippe II Auguste, roi de France (1165-1223 ; Louis VIII, roi de France (1187-1226) ; Louis IX, roi de France (1214-1270).

LOUIS DESVERGNES.

[Grâce à l'aimable obligeance de notre confrère, M. le Bibliophile comtois, nous avons à rectifier ce que nous avons dit à la 3e partie de notre note. N'ayant pu consulter l'ouvrage suédois de Benzelstierna, M. le Bibliophile comtois a bien voulu se charger de cette recherche. Or, l'ouvrage en question sur la Reine Anne ne mentionne que ses ascendants les plus proches et n'indique pas la descendance à partir des rois de Macédoine.

Nous espérons qu'un confrère plus heureux pourra nous fournir la partie généalogique qui nous manque]

L. D.

—

Décret de la Convention Nationale sur la noblesse (LXXXVII, 140, 200, 309, 388). — Nous connaissons maintenant, assez l'histoire dans sa grande courbe pour n'ignorer pas, en effet, que les changements révolutionnaires sont des changements de personnel plutôt que d'institutions. La Révolution française ne fut pas longue à s'apercevoir que, dans la politique extérieure tout au moins, les directives de la royauté devenaient les seules à suivre ; le difficile n'était que de les faire comprendre à son peuple. A l'intérieur, elle conserva le plus possible d'arbitraire sous le nom édulcoré de « pouvoir discrétionnaire » ; surtout elle rassembla soigneusement, les débaptisant, les accommodant, les aggravant sans scrupule, tous les fonds de tiroir de la vieille fiscalité.

A Calmon, qui fut ministre des finances sous M. Thiers, dans un excellent raccourci, plus facile à saisir que le bel ouvrage de M Marion, nous avait expliqué déjà que les impôts de l'Ancien Régime n'étaient pas mal assis, mais mal appliqués : que la fameuse « Taille », par exemple, était devenue notre impôt foncier ; les « Vingtièmes » l'impôt mobilier ; et ainsi du reste (*Le Correspondant*, oct. 1865 : 457). Il n'est pas jusqu'à la gabelle, qui excitait l'indignation de Taine, parce qu'elle interdisait jadis aux riverains de puiser un seau d'eau dans la mer : (*Ancien Régime* : p 470), qui ne continuât de l'interdire sans que Taine s'en doutât, et ce à quoi elle n'a renoncé que très peu de temps avant la Grande Guerre. En vérité, les Français ne connaissent pas tout leur bonheur.

Je sais tel professeur à l'Ecole des Sciences politiques qui se trouvait interloqué d'apprendre qu'un citoyen ne peut aller dîner, un soir de Thermidor, de sa maison de ville à sa maison des champs, sans payer le fisc pour emporter à travers les rues quelques bouteilles de sa propre cave, et tel conseiller à la Cour des Comptes demeurait suffoqué d'être avisé qu'un

paysan ne saurait, sans l'acquit de l'octroi, s'il plaît à sa municipalité, disposer de son foin dans les étables en faveur de son bétail, ou de son cidre dans son cellier en faveur de ses hôtes : ordonnance de la Restauration, mais que la République garde précieusement dans son écrin,

Au total, Paul Viollet, dont la science éveillée a dissipé quelques formidables « bobards », au sujet de nos anciennes finances, — notamment ceci, que les acquéreurs d'une terre, bourgeois ou paysans, ne l'achetaient que déduction faite des charges, et donc n'en supportaient pas le poids annuel, — s'exprime comme notre confrère, M. Soulgé sur l'éternelle et merveilleuse métempsycose de l'impôt (*Hist. du Droit civil Français*, 2ᵉ édit. pp. 706, 722. Nous continuons de vivre sous l'ancien régime fiscal (il n'est que temps de le savoir), sauf que, pour un temps, on a égalisé les cordes qui servent à pendre le contribuable. Mais cela ne saurait convenir à la mystique révolutionnaire : « L'égalité ne nous suffit pas, il faut créer l'inégalité au profit des moindres », déclarait Michelet (Jules Simon, *Mignet, Michelet, Henri Martin*, Paris, C Lévy, 1890 ; 275). Et son enseignement prit une voix officielle lors de son centenaire (Disc. de M. Léon Bourgeois, 13 juillet 1898).

Là, d'ailleurs, n'était pas la question. Le problème d'argent ne fut que le prétexte de la crise révolutionnaire. « S'il y ait ici un homme qui voulût rétablir l'ordre dans les finances, il faudrait l'étrangler », s'écriait à la Constituante l'avocat Target, « car c'est le trouble financier qui met le roi dans notre pouvoir ». (Lord Actor, *French Revolution*, p. 116). C'était la toute même idée que celle de Jean Jaurès, à la tribune de la Chambre, sur le seuil de la Grande Guerre, le 12 juillet 1914 : « Notre garantie, c'est qu'il manque un milliard... J'ai cité plus d'une fois l'admirable parole de Mirabeau : *le déficit est le trésor des peuples*. (Marion, *Le Correspondant*, 25 juillet 1916 : 324) ; Non ; le but primitif de la Révolution fut, comme l'exprime très bien M. Herriot, — s'il a raison de l'approuver, c'est une autre affaire, — d'assurer la pénétration et la fusion des classes ; d'autant que la Révolution, remarquait Siéyès, avait été faite bien moins par les philosophes que par les boursiers, dont il citait un grand nombre à l'appui : « lui-même en faisait partie, et dans ce nombre figurait Robespierre ». (*De la Population dans ses Rapports avec la nature des gouvernements*, Paris, Delaunay, 1837 ; 227. L'auteur anonyme est le grand chirurgien Anthelme Richerand). Il est de fait que, dans l'admirable collection de pamphlets, *tracts*, discours et brochures sur la Révolution que l'on trouve au British Museum, le nom de Rousseau est sans cesse invoqué, rarement ceux de Voltaire et de Diderot, presque jamais Montesquieu.

De là, deux idées toujours vivaces : l'unité d'éducation civique et sociale ; l'annihilation des noms, trop sonores ou voyants L'unité d'école, nous l'avons eue sous l'Université bonapartiste et philippiste : elle n'a produit aucun rapprochement ; et même les Anglais sont frappés chez nous du peu d'intimité, de cordialité dans la camaraderie scolaire. Mais, pour les noms et signes extérieurs des familles, il sied de distinguer, comme pour les droits féodaux, entre les intentions de la Constituante.

Sans doute, les bourgeois de l'Assemblée désiraient voir disparaître, avec les privilèges d'apparat, les titres et armoiries, — de même que les droits féodaux honorifiques — dont ils étaient dépourvus ; mais non pas les droits utiles féodaux, non plus que les particules nominales, dont ils jouissaient et qui n'étaient aucunement nobiliaires. La moitié des Constituants bretons du Tiers-Etat portaient cette particule sans crainte d'être suspects. Certains terroristes, comme M. de Robespierre, ne dépouillèrent même point volontiers la leur, et Danton continua de signer « d'Anton » jusque presque *in extremis*. Si quelques municipalités firent du zèle et si quelques ci-devants apeurés raccourcirent leur nom, ce fut par bévue, non par obligation légale ; mais c'est précisément ce qui parut « ennoblir » du coup la particule, comme fera toute persécution, dès qu'elle unira les intérêts et rapprochera les sentiments (Henri Beaune, *Des Distinctions bonorifiques et de la Particule*. Paris, Muffat, 2ᵉ éd. 1862 : pp. 38 et

Digitized by Google

suiv.). Aujourd'hui, quelques personnes dont notre confrère M. Géo Maur, (je respecte la modestie et la concision, ou la circoncision, de son pseudonyme) croient parvenir à noyer dans la déconsidération les titres et apparences sur un flot d'argent. D'autres railleurs patentés, à l'affut, se flattant plutôt de détourner les acquéreurs sous une nuée d'épigrammes acides de flèches acérées, risquent de se trouver et de loin, très loin de compte ; et ce, pour quantités de raisons dont un peu de réflexion indépendante leur montrerait la valeur.

Bornons-nous, en attendant, à noter ceci. Tout récemment, les secrétaires de mairie dans le département de la Seine, désiraient qu'on inscrivit les décès en marge de l'acte de naissance ; mais tant d'homonymes portent le même prénom que force fut d'y renoncer : « Un jeune homme, venant chercher son acte de naissance pour se marier, se verrait opposer qu'il est défunt (*Le Temps*, 30 avril 1924 ; déjà, la veille ce journal avait accueilli la réclamation d'un lieutenant-colonel contre un synonyme, rédacteur au *Temps*, et du même grade, 29 avril, voir aussi le Sénat, 10 juin 1924).

Donc, à raison de quelques vanités intempérantes, les Français doivent perdre l'espoir de posséder un état-civil clair et correct. Voilà qui est d'un jugement et d'un pragmatisme délicieux !

Au milieu de ces controverses oiseuses, orageuses et rageuses, l'esprit se reporte avec plaisir à la sérénité du bon érudit que fut Frédéric Maitland. On discutait un jour devant lui, entre d*ons* et *fellows*, à l'Université de Cambridge, les agréables perpectives du socialisme, avec sa cuisine commune et ses réfectoires obligatoires : « Je ne sais qu'une chose », dit-il, « l'Evangile nous apprend qu'il y a plusieurs demeures dans la maison céleste : j'espère que chacun y aura son petit appartement ».

Moi aussi.

(*Quarterly Rev.* avril 1907 ; 405).

OLD NOLL.

—

Le premier Consul et les Bourbons (LXXXVII, 476). — M. de Visé parle d'une brochure très rare relatant l'offre d'indemnités du Premier Consul à Louis XVIII.

L'offre eut lieu en février 1803. Le Roi habitait alors le Palais L zienski, hors de la barrière Mokolow, au sud de Varsovie sur la rive gauche de la Vistule, maison de plaisance, élevée à la fin du XVIIIe siècle, par Stanislas Poniatowski.

Les premiers jours de février 1803 le comte Louis Keller, né le 20 avril 1760, décédé le 9 juin 1835, ministre d'Etat prussien, se présenta devant Louis XVIII et lui fit verbalement, dans les termes les plus polis, mais en même temps les plus précis, la proposition de renoncer au trône de France et d'y faire renoncer les princes de sa famille. Pour prix de ce sacrifice, Bonaparte promettait les plus brillantes indemnités politiques et pécuniaires. On a été jusqu'à dire un trône en Italie.

Le surlendemain Louis XVIII transmit à l'envoyé prussien la lettre historique bien connue, datée de Varsovie le 22 février 1803.

Cette lettre est un monument remarquable de fierté du descendant de Louis XIV et d'élévation d'âme d'un prince du sang royal de France. Le passage le plus admirable dit :

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma Race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il Lui plu de me faire naitre. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ».

L'envoyé prussien emporta le 19 mars la lettre du Roi. Elle avait été munie, auparavant, de l'adhésion de tous les princes de la maison de Bourbon.

Au premier quart du XIXe siècle, il fut plus glorieux de mériter un sceptre que de le porter. L'histoire nous apprend que dans les temps de l'adversité le frère du malheureux Louis XVI, ne s'est jamais montré indigne d'occuper le trône de ses aïeux.

On trouvera dans le second semestre de l'*Univers* de 1913, parmi mes *Carnets hebdomadaires historiques*, des détails très précis sur ce grand événement de l'histoire de France.

FROMM, de l'*Univers*.

Digitized by Google

Un manuscrit de Napoléon Ier (LXXXVII, 378 et 442). — Le manuscrit intitulé « Une vie privée » ne pourrait-il pas se rapporter à un manuscrit intitulé « Exposé de la vie de Napoléon Ier fait par lui-même ? »

Ce manuscrit que j'ai acquis du libraire Duthio, et qui faisait partie de la Bibliothèque du baron Haussmann au château de Cestas (Gironde) luxueusement relié et dans un écrin, Ex-libris du baron, est, en effet, un récit de la vie de Napoléon.

Comme je m'intéresse beaucoup aux mémoires, authentiques et autres, je me suis mis à rechercher l'origine de ce manuscrit. Le hasard m'en a fourni une copie imprimée, en une petite plaquette, et j'en ai vu d'autres copies plus ou moins bien manuscrites et qui ont dû circuler pendant la Restauration.

De la comparaison que j'ai faite de ces documents, j'ai constaté qu'ils étaient une reproduction du « Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue » London. J.Murray 1817,in 8°, 109 pages. Voir : Barbier,dont l'auteur est le Genevois Lullin de Châteauvieux.

PRIMOGUÉ.

—

Autour du Roi de Rome (LXXXVII, 475). — Il existe aux archives Impériales de Vienne (Autriche), un dossier secret, contenant une correspondance intéressante, sur le Roi de Rome, entre la Maréchale duchesse d'Istrie et le Prince de Metternich. La maréchale Bessières a servi d'intermédiaire auprès de Metternich, pour procurer à l'Empereur captif à Ste-Hélène, des nouvelles de son fils. Mon cousin, le comte de Lapeyrière qui réside en Autriche, et qui était, il y a 15 ans, attaché d'ambassade,a pu vérifier ce dossier. Il est aussi question de la maladie et de la mort du duc de Reichstadt.

Si toutefois on pouvait publier ces précieuses lettres, elles pourraient avoir un grand retentissement.

L. D'ANTONY.

—

La « Belle Poule » (LXXXVII, 474). — Quoique succincte,vous trouverez dans E. M. Laumann (*Le Retour des Cendres* ; Daragon, édit. 1904), page 42, une étude sur l'historique des Frégates qui ont successivement porté et honoré le nom de « Belle-Boule ».

C'est ainsi que Laumann nous dit que la « Belle-Poule » qui alla à Sainte-Hélène, en 1840, chercher les restes mortels de Napoléon, fut mise en chantier le 1er avril 1828 et lancée 8 ans après, le 26 mars 1836.

Sans remonter au-delà de 1763, elle aurait effectivement été la *troisième* du nom.

La première du nom que nous trouvons en 1763 (et qui a peut être eu des devancières), paraît bien être *la même* qui, le 17 juin 1778, sortit victorieusement d'un combat héroïque avec le navire anglais l' « Aréthuse », et qui dans la nuit du 15 au 16 juillet 1780 combattit non moins héroïquement le vaisseau anglais le « Sans-Pareil », fort de 74 canons. Les deux vaisseaux coulèrent.

Au combat de l' « Aréthuse », commandant de La Clocheterie,

Au combat du « Sans-Pareil », commandant de Kergariou.

Entre temps,une seconde « Belle Poule », digne de sa devancière et qui succomba, en 1806, dans une lutte inégale.

Enfin, la troisième « Belle-Poule » qui est celle du Retour des Cendres.

« Aréthuse ». Rappelons que c'est à la Fontaine d'Aréthuse, près de Syracuse, que l'amiral Nelson vint faire de l'eau pour son escadre avant la bataille navale d'Aboukir.

Qu'il nous soit permis de greffer une question au sujet de l'historique de la « Belle-Poule ». Pourquoi ce nom un peu bizarre, pourquoi cette appellation plutôt baroque et qui paraît, cependant, avoir été de tradition et en honneur dans notre belle et vaillante marine française,marine, plaisons-nous à le rappeler fièrement, qui, pour n'avoir pas toujours été heureuse, n'en réunit pas moins un lot de qualités sans rivales, de mérites sans émules ?

Oui,pourquoi ce nom et d'où vient-il ?

Il eut peut être été à souhaiter que le vaisseau glorieux qui, aux échos retentissants de mille coups de canon, ramenait en France le cercueil de l'Empereur, portât un nom plus grandiose, claquant au vent comme une oriflamme.

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

Digitized by Google

Le château des Ternes à Paris ; Séjour d'Hygie (LXXXVII, 43,104). — En 1791, le Château des Ternes fut transformé en maison de santé sous la dénomination de Séjour d'Hygie. Il semble même, si l'on s'en rapporte au prospectus publié à cette occasion, que ce fut le premier établissement de ce genre créé à Paris. On le destinait aux voyageurs qui devenaient malades pendant leur séjour ; aux personnes étrangères qui venaient y solliciter les soins des « maîtres de l'art », attirées par la célébrité des chirurgiens français ; enfin, aux dames qui désiraient « faire leurs couches dans un endroit sûr, agréable et discret ». Il était interdit de s'y faire accompagner par plus d'un domestique, et les malades contagieux n'y étaient pas admis. Suit une dissertation, trop longue pour être publiée ici, sur les nombreux agréments et avantages réunis dans cet asile dédié à Hygie.

L'établissement était dirigé par une dame Colson, domiciliée sur place : au château des Thermes (*sic*) hors barrière du Roule, sous la surveillance médicale du docteur Sédillot, qui, lui, habitait rue de l'Université n° 81. Il s'agit sans doute de Sédillot II°, maître en chirurgie, précédemment domicilié au Palais-Bourbon, ce qui, d'ailleurs, était peut-être la même adresse.

Les malades pouvaient, au Séjour d'Hygie, se faire soigner par des médecins et chirurgiens de leur choix, mais il y avait à demeure un chirurgien et une pharmacie.

Ed. M. M.

—

Le Jardin d'Amour à Mousseaux (LXXXVII, 288). — Ce Jardin d'Amour était situé exactement rue de la Bienfaisance, à la petite Pologne, en face la maison portant le numéro sectionnaire 526, maison habitée par le médecin inoculateur Goëtz. Un traiteur nommé Damour exploitait ce jardin auquel son nom servait d'enseigne.

Ed. M. M.

—

Hôtels de la famille d'Aligre (LXXXVII, 427). — Par suite d'une coquille typographique, rétablir le 3° alinéa de la question, comme suit :

« Serait-ce une présomption en faveur de la tradition locale qui veut que... ».

D'autre part, il est à signaler que les armes des d'Aligre ont dû être ajoutées après coup au portail, puisque celui-ci date du début du XVI° siècle, alors que les d'Aligre ne possédèrent les armes en question qu'à partir de 1624.

V.

* * *

Je me souviens de m'être maintes fois promené, tout enfant, sur le « rempart d'Aligre », qui encerclait en partie la ville de Provins, et qui a été dénommé depuis boulevard Pasteur ou boulevard Carnot. Je ne serais pas etonné de m'entendre rappeler que quelque *hôtel d'Aligre* s'élevait jadis le long de cette jolie promenade circulaire. Notre confrère M. Veysslère pourrait être fixé là-dessus en s'adressant au conservateur de la bibliothèque, villa Garnier, à Provins (Seine-et-Marne).

Maurice Jeannard.

* * *

Au début du XIX° siècle, l'hôtel sis aujourd'hui 33, rue de l'Université, a appartenu à un marquis d'Aligre.

Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans les titres de propriété de cet immeuble :

Le 19 ventôse an IX, la nu-propriété de cet hôtel fut mise en vente au Tribunal Civil de la Seine et adjugée à Monsieur Etienne-Jean-François-Charles, marquis d'Aligre, ultérieurement pair de France et chevalier de Légion d'Honneur et à M. Hilaire Rouillé de Boissy, ultérieurement pair de France. La marquise de Sablé en restait usufruitière : elle mourut le 25 août 1822.

Le 5 août 1825, le marquis d'Aligre et M. Rouillé de Boissy vendaient l'hôtel à M. Louis-Etienne-François Héricart, vicomte de Thury.

De 1822 à 1825, le marquis d'Aligre a-t-il habité son hôtel ? Je l'ignore, mais c'est assez peu probable.

A. S. H.

—

Famille Armyne d'Irlande ou d'Angleterre (LXXXVII, 428). — Aucune famille noble du nom d'Armyne ou Armine n'existe actuellement en Grande Bretagne. Ce nom ne se trouve pas davantage dans « Burlre's landed Gentry »

Digitized by Google

avant-guerre, ouvrage très complet sur les familles non titrées mais possédant des terres et correspondant comme rang à la petite noblesse et grande bourgeoisie française.

V. P.

—

Descendants de Pierre David (LXXXV, 4). — On trouvera dans le dernier fascicule de la *Société d'Histoire diplomatique* (Plon, éditeur), un article intéressant ce personnage.

Son fils avait épousé une Cubaine et il a fini ses jours à Cerny, près La Ferté-Alais (S.-et-Oise) Leur fille épousa M. de Clercq, ministre plénipotentiaire, dont deux fils actuellement vivants, MM. Jules et Louis de Clercq ; ce dernier, ancien consul général à La Havane, habite Paris. La famille David est encore représentée à Falaise et à Lisieux. Elle devait être de même origine que celle du peintre Louis David, qui avait des ramifications à Beaumont-en-Auge (Calvados).

NOLLIACUS.

—

Famille Dode (LXXXXII, 477). — Il existe, au Musée de l'Armée, dans la salle Turenne, un portrait du Maréchal Dode de la Brunerie.

C'est une lithographie de Léon Noël, d'après Larivière, 1850.

Ce portrait, catalogué Fa. 433, provient de la Collection du Général Vanson.

Capitaine SATURNIN MOGE.

***

Il y a aux Invalides (salle des gouverneurs) un grand portrait du maréchal.

Peut-être un autre encore au musée de l'Armée. J'en ai vu plusieurs chez son gendre, feu le colonel de Rochas d'Aiglon, administrateur de l'Ecole Polytechnique, dont la postérité subsiste.

BAISSEY.

***

Le portrait du maréchal Dode de la Brunerie peint par Larivière se trouve dans la galerie des maréchaux au château de Versailles. J'en possède une réplique. Il y a dans l'histoire du maréchal écrite par le général Moreau (Firmin Didot 1852) une lithographie par Léon Noël d'après ce tableau.

Mon beau-frère possède un portrait au crayon noir. Une étiquette écrite de la main même du maréchal porte : « Mon portrait en colonel copié par ma femme d'après un portrait à l'huile de Blanchard en 1807, à 32 ans ».

G. DE C.

—

M. France, libraire (LXXXV, LXXXVII, 418, 502). — France, le libraire, a certainement édité une histoire de Charlotte Corday, dont voici le titre :

Charlotte de Corday, essai historique, offrant enfin des détails authentiques, sur la personne et l'attentat de cette héroïne, avec pièces justificatives, portrait et fac-simile par M. Louis Du Bois, membre de plusieurs académies de Paris, des départements et de l'étranger, chevalier de la Légion d'honneur.

Paris, à la librairie historique de la Révolution, place de l'Oratoire-du Louvre, 4 ; et chez Techener, place du Louvre, 12, 1838. Imprimerie de Mme Huzard (née Vallat la Chapelle) rue de l'Eperon, 7, septembre 1838).

A la suite du volume est insérée cette annonce :

Librairie historique spéciale, relative à la Révolution de 1789, place de l'Oratoire-du-Louvre, 4.

S'adresser *franco* à M. France. On se charge des recherches et des commissions.

Spécialité pour les publications, la réunion de tous genres et écrits particuliers sur les cinquante dernières années de notre histoire, époque si controversée, et sur laquelle on a tant écrit.

On y remarque, parmi les livres : *Le tableau de la Révolution*, 3 vol, in-fol., bel exemplaire pap. vel., 160 fr. Le *Journal de Marat*, plusieurs brochures. *L'Ambigu*, recueils atroces et amusants, Journal publié à Londres, (très rare ici), du 31 janvier 1804, au 20 mars 1812, 26 vol. in-8° et in fol., 180.

Lettres b..., patriotiques du Père Duchesne, 400 lettres 60 fr. — *Les crimes de la Révolution* par Prudhomme, 6 vol., 36 fr. — *Le journal général de la Cour et de la Ville*, par Brune et le petit Gauthier, complet de 1789 au 10 août 1792, 15 vol. et 2 vol. de complément, très rare, 130 fr. — *Le Courrier de l'Egypte*, 116 numéros in 4°, très rare. — Un beau *Moniteur* complet — Une collection complète formée par M. Siéyes, des journaux des débats et décrets de l'Assemblée et Convention nationale, formant 432 vol., in-8°, rel. 500 fr. — *L'histoire de la Révolution*, Thiers, 10 vol. in-8°, rel., 75 fr. — *L'histoire de Napoléon*, de

Norvins, 6 vol. in-8° (ex. pap. de couleur) ; jolie d. rel. à l'aigle, 40 fr. Parmi les autographes ou manuscrits, une correspondance pas *inédite* du P. Lenfant, formant 80 lettres fort curieuses pour l'histoire de l'époque ; des lettres de Tallien, Fouquier-Tinville, et d'un grand nombre de membres de la Convention, de 50 cent. à 50 francs. De piquantes caricatures ; et enfin un recueil de 470 cartons, contenant une quantité de pièces rares, curieuses, intéressantes ou facétieuses, relative à des événements et à des personnages en particulier. Toutes ces pièces brochées se vendent séparément.

Comme l'on peut considérer que le France, libraire dont il s'agit est bien le père de M. Anatole France, installé place de l'Oratoire-du-Louvre avant d'aller sur le quai, par ce prospectus, on a une idée de son commerce de vieux livres, des documents, imprimés et autographes dont il constituait son fonds de bouquiniste.

Cette librairie France faisait aussi de l'édition, le prospectus dont il vient d'être parlé porte en outre, cette mention :

Publications nouvelles

Charlotte de Corday, étude historique offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne, avec des *notes* et pièces justificatives, orné de son portrait et d'un fac-similé de son écriture, par MM. Louis Du Bois, de plusieurs sociétés savantes, in-8° br. Prix 4 fr. 50.

Cet ouvrage, d'un grand intérêt, devient indispensable aux bibliothèques historiques.

Dans l'exemplaire qui nous sert à rédiger cette réponse, il n'y a ni le portrait, ni le fac-similé, mais il y a des passages batonnés et d'autres corrigés en vue d'une nouvelle édition. Les corrections sont très importantes.

L'auteur de cette étude est Louis-François Du Bois, né à Lisieux en 1773, mort en 1855 ; sous préfet de Bernay en 1830, et de Vitré, qui avait sauvé, pendant la Révolution, une foule de livres et de manuscrits.

Il a publié de nombreux ouvrages sur la Normandie et a collaboré à la Biblographie Michaud.

M.

—

Famille Hazon (LXXXVII, 5, 119, 503). — Dans l'*Histoire généalogique de la famille Colas*, par M. Colas des Francs (1 vol., in-4°, Orléans-Herluison, 1883), à la page 60 (note) on lit :

Famille Hazon. Armes : *de gueules, à la croix d'argent chargée de onze triangles d'azur et cantonnée de 4 molettes d'éperon d'or*.

Cette famille établie à Paris dès le commencement du XVIII° siècle a donné des officiers municipaux à la ville d'Orléans. En l'an 1595, on voit Jacques Hazon échevin et en 1612, Guillaume Hazon.

François Hazon, sieur des Ormes, épousa par contrat du 19 janvier 1698 (le Normant, not. à Orléans). Thérèse Colas (1675-1765).

Et plus loin :

Claude Hazon, mariée en 1721 à Denis de Loynes (1687-1782).

(Cf. : *Histoire des antiquités de la ville d'Orléans*, Le Maire, in-4° 1645, p. 490 et 492).

Dans son volume : *Les antiquités de Saint-Paul d'Orléans* (in-8°, Orléans-Herluison, 1884) M. A. de Foulques de Villaret indique :

à la page 191 :

que « le Salut du Dimanche, dans l'Octave » de la Fête Dieu a été institué, en l'Eglise » Saint-Paul d'Orléans, par Guillaume Hazon » en 1545 ».

(Archives de la fabrique, DD, pièce 77).

et à la page 242 :

que parmi les marguilliers de cette même église figuraient : en 1584, Noel Hazon ; en 1602, Jacques Hazon, et en 1605, Guillaume Hazon.

PARENT DU CHATELET.

—

Herzelles (LXXXVII, 383, 504). — Répertoire généalogique : L'Espinoy. *Recherches* et *Antiquités et noblesse de Flandres* p. 272, Duchesne : *Histoire généal. de la maison de Béthune*, Paris 1639, vol. 1, p. 297 — Butkens, *Trophées de Brabant*, La Haye, 1724, vol. 2, p. 87. — Vegiano : *Nobiliaire des Pays-Bas*, Fragments et suppléments, Louvain 1760, vol. 1 p. 559. — La Chesnaye des Bois : *Dictionnaire de la noblesse*, Paris 1770-86, vol. 8 p 47. — Du Mont : *Fragment généal.*, Genève 1776, vol. 5, p. 27. — Azevedo : *Généalogie van der Noot* p. 364-365, 443 à 446. — Stroobant : *Notice sur la commune de Facuwez*, p. 19 — id. 50 *Virginal*, p. 54-524. — Azevedo : *Généalogie Coloma*, p.

Digitized by Google

117, 419. — Gœthals : *Dictionnaire généalogique*, articles Gavee, van der Straeten et Herissem. — Du Mont, *Quartiers généalogiques*, p. 296, 339. — De Herckenrode. *Nobiliaire du Pays-Bas et du Comté de Bourgogne*, Gand 1865, t. II, p. 1012. La plupart de ces ouvrages existent à la Bibliothèque Nationale.

R. DE C.

* * *

Il existe une généalogie très complète de la famille de Herzelles à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, Section des Manuscrits, collection Goethals, n° 1326.

C'est une copie fidèle de la généalogie écrite pour Guillaume, marquis de Herzelles, chancelier de Brabant, époux, en 1692 de Brigitte de Trazegnies. L'œuvre originale en deux magnifiques volumes manuscrits, appartient à la Bibliothèque du comte Thierry de Limburg Stirum.

G. P.

—

Famille de Kermeno (LXXXVII, 383). — Je ne crois pas qu'il existe une généalogie des Kermeno, la famille n'ayant pas joué de rôle général, connu, même en Bretagne. Cependant, elle eut son importance et prêterait certainement à une notice intéressante, surtout pour l'époque de la Ligue où son nom figure en des occasions diversement savoureuses ou piquantes. On en prend facilement l'idée en consultant la grande *Histoire de Bretagne*, de La Borderie, terminée par M. Barthélemy Pocquet, dont la table analytique donne d'abondantes références.

Au temps où la « Grenetière, — ou Grainetière —, de St-Georges, rendait ses comptes, l'illustre abbaye était gouvernée par Marie de Kermeno, 1535-1557, qui eut pour « successerice » (si l'on peut dire) Jeanne de Kermeno, 1557-1572 (*Vies des Saints d'Albert le Grand*, édition des abbés Abgrall, Peyron, et Thomas, 1901 : suppl. p. 13).

Au siècle suivant, on trouve encore deux dames de Kermeno supérieures, à Quimper, de l'hôpital Sainte-Catherine, aujourd'hui la préfecture : Corentine de Kermeno, 1659-1664 (1re fois), 1677-1682 (2e fois) ; Marie-Anne de Kermeno, 1683-1687 (*Bullet. de la Soc. d'Archéologie du Finistère*, t. X, 1883 ; 435 6).

J'ignore si le nom est encore porté. Je n'en connais pas d'exemple.

OLD NOLL.

* * *

Il y a eu en Bretagne deux familles de Kermeno, sans compter les de Kermenou, de l'évêché de Léon, dont on trouve assez souvent le nom orthographié Kermeno ou Querveno, et les Gouzillon de Kerméno. Toutes ces familles ont leurs articles dans le *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* de Pol de Courcy (éd. de 1890, t. II, p. 112 et 113) Marie de Kermeno, abbesse de Saint-Georges de Rennes depuis 1536, et à laquelle fut rendu le compte de sœur Jeanne des Moulins, appartenait à la maison de Kermeno dont la terre patronymique était en la paroisse de Moréac, évêché de Vannes. Cette famille portait : *de gueules à trois mâcles d'or*, avec la devise : *Qualitate et Quantitate*. Elle a été maintenue à la réformation de 1669 comme issue d'ancienne extraction chevaleresque et ayant articulé neuf générations de gouvernement noble, depuis Yvon de Kermeno, époux de Guillemette de Lantivy, vivant en 1427. Parmi leurs descendants, on compte deux procureurs généraux de Bretagne, dont l'un sénéchal de Broërec, un gouverneur de Vannes, un alloué d'Auray, deux abbesses de Saint-Georges, trois conseillers au Parlement de Bretagne, trois chevaliers de l'Ordre du Roi, etc. La famille de Kermeno doit être aujourd'hui éteinte. J'ai d'elle une généalogie assez mauvaise extraite de l'arrêt de maintenue de 1669, que je communiquerai avec plaisir ; je ne sais pas s'il en existe une autre imprimée et plus complète.

LOHENNEC.

—

Le Cousin Jacques. Son perroquet, les enseignes à son nom (LXXXVII, 325). — M. André Dupuis me fait savoir que dans sa collection de documents parisiens, il existe une seconde facture provenant d'une maison de commerce ayant eu pour enseigne *A la petite Nanette*. Cette maison Brevune qui « tient rouenneries, indiennes, mousselines, dentelles, etc », existait vers 1820, au n° 167 de la rue St-Antoine. La facture en question est, comme celle de Legrand-Lemor, ornée d'une vignette reproduisant l'ensei-

Digitized by Google

gne : une jeune villageoise portant une brassée de fleurs.

L'opéra comique de Beffroy de Reigny, *La petite Nanette*, a donc fourni au moins trois enseignes au commerce parisien.

BIBLIOPHILE ELIE.

—

Leteurtre, aquarelliste (LXXXVII, 477). — C'était un artiste trop modeste dont le talent n'a pas été aussi reconnu qu'il le méritait. Je suis heureux de saisir cette occasion de servir sa mémoire auprès des lecteurs de l'*Intermédiaire*.

Dans l'ouvrage de Delaire sur les architectes élèves de l'Ecole des Beaux-Arts (1793-1907) je trouve que *Leteurtre* (Jean-Jacques-Emile) est né à Paris en 1847, reçu à l'Ecole en 1866. Elève de Paccard et André ; reçu membre de la Société Centrale des Architectes de Paris. Travaux exécutés : villas, constructions particulières. Professeur d'aquarelle,8, rue, Furstenberg.

J'ai connu Leteurtre à la Société des « Amants de la Nature » où un groupe d'architectes, élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, faisaient dans l'atelier de Leteurtre, une exposition annuelle d'aquarelles.

Il a dû exposer aux Salons mais n'était pas Sociétaire des Artistes Français. Il est mort l'an dernier où une vente de son atelier a été faite à l'hôtel Drouot dans de mauvaises conditions.

HENRI GUILLAUME.

—

Seigneurie de Locmaria (LXXXVII, 381). — La seigneurie de Locmaria, commune de Ploumagoar (Côtes-du-Nord) ne fut pas érigée en marquisat. C'est la seigneurie du Guerrand, commune de Plouégat-Guerrand, qui fut revêtue de cette dignité, par lettres patentes de mars 1637, vérifiées au Parlement de Bretagne le 13 janvier 1639, en faveur de Vincent du Parc, chevalier seigneur de Locmaria.

BRONDINEUF.

* * *

La seigneurie de Locmaria, érigée en marquisat en 1637, en faveur de Vincent du Parc, était en Ploumagoar, près Guingamp (Côtes du-Nord). Voir, pour plus de détails, aux archives des Côtes-du-Nord, spécialement *E 2353*.

G. P.

* * *

La seigneurie de Locmarla, dont Monsieur le Docteur de P. demande la situation géographique, était dans la paroisse de Ploumagoar, anjourd'hui commune de l'arrondissement et du canton de Guingamp (C. du N.). Elle fut transmise par mariage de la famille de Coëtgoureden à celle du Parc vers le milieu du xve siècle. Vincent du Parc, en faveur de qui cette terre a été érigée en marquisat en 1637 (avec annexion des seigneuries de Guerrand, Bodister, Plougasnou, Lesvern, Coatsaoff, Penénez, etc) était capitaine des gardes du corps de Richelieu, et c'est ce puissant maître qui lui fit obtenir cette faveur.

Le véritable chef lieu du marquisat de Locmaria était la terre de Guerrand, en la paroisse de Plouégat-Guerrand, aujourd'hui commune du canton de Laumeur, arrondissement de Morlaix (Finistère). Les du Parc possédaient là, à l'extrémité Nord d'un parc de 125 hectares clos de murailles, un magnifique château saisi sous la Révolution comme bien d'émigré sur la famille Quemper de Lanascol et acquis par deux bourgeois morlaisiens dont les descendants l'ont laissé tomber en ruines. On en voit encore la chapelle, et quelques riches lucarnes Louis XIII remontées sur les bâtiments actuels.

Il y a aussi un château à Locmaria en Ploumagoar, mais c'est une grande bâtisse du xviiie siècle sans caractère.

LOHENNEC.

—

La prononciation du nom de Necker (LXXXVII, 430). — La famille de Jacques *Necker*, le ministre genevois de Louis XVI, était d'origine prussienne — son grand-père était prédicant à Wartenberg, en Poméranie — son nom devait donc se prononcer régulièrement à la mode allemande *i* mais, en France, on prononçait en effet, et on prononce encore : *Nèkre*.

H. DE L.

—

Pompadour sieur de Fabrègues. (LXXXVII,431 506) —Dans son *Traité du blason*, l'apothicaire limousin Lamy, vivant en 1655, cite :

Pompadour (Helie de), de Laurière, lieutenant du roi en Limousin, avec les armes

Digitized by Google

suivantes : *d'azur à trois tours d'argent, 2 et 1*.

D'autre part, l'*Armorial de la généralité de Limoges* (armes imposées d'office) indique :

N..., marquis de Pompadour de Laurière : *d'or à deux barres de sable*.

N..., marquise de Pompadour de Laurière : *d'or à deux chevrons de sinople*.

H. V.

—

Mémoires de Potier (XLVIII, 561, 706). — En 1903, M. L. Henry Lecomte annonçait dans l'*Intermédiaire* la publication prochaine d'une édition annotée des *Mémoires* du comédien Potier, qui n'avaient jusqu'alors paru qu'en feuilleton dans le *Courrier français* de 1845.

Peut-on me dire si notre confrère, dont la signature paraît avoir disparu de notre recueil a mis son projet à exécution ?

G. P. M.

—

Primauguet ou Portzmauguer (LXXXVII, 480). — On a imprimé par erreur Portzmauguer et Portymaguer : c'est Portzmauguet, avec un z, qu'il faut lire.

—

Robin de la Tremblaye, marquis de Montagne (LXXXVII, 332). — Je trouve dans ma collection de faire-part mortuaires celui de Jules Robin, marquis de la Tremblaye, vicomte de Coulogne, capitaine de cavalerie démissionnaire en 1830, ancien membre du Conseil général pour le canton de St-Amand-Montrond, président honoraire de la Société d'agriculture du département du Cher, etc., décédé dans sa 82e année au château de Prégirault, par Châteauneuf (Cher).

Le billet de part ne mentionne aucune date, mais, d'après mes souvenirs, il doit remonter à 1880, ou années voisines.

D'après la contexture du billet de part, lequel ne présente pas d'alinéas, on peut déduire que les personnes y figurant ont les degrés de parenté suivants avec le défunt :

Vicomte et vicomtesse de Coulogne (fils et belle fille) ; comte de Simony, ancien colonel de cavalerie et comtesse (gendre et fille comte et comtesse de Cousin de la Tour-Fondue (id.) ; M. Jean et Mlle Marie-Thérèse de la Tour-Fondue (petits-enfants) ; M. Hénin ; le colonel de Pinteville, baron de Cernon et la baronne de Cernon ; l'abbé Loisson de Guinaumont ; M. Henri de Guinaumont ; M. et Mme François de Guinaumont ; la baronne de Pinteville (beaux-frères et belles-sœurs) ; le marquis de Massiac (cousin).

Il semblerait, d'après ce faire-part, que la famille Robin de la Tremblaye dût-être actuellement éteinte.

H. C. L.

***

Il y a quelques mois décédait dans son château d'Orcenais, près de Saint-Amand-Montrond (Cher) ne laissant que trois filles, la vicomtesse de Coulogne, née Louise de Chantérac. Elle était veuve de Jean-Charles *Robin, marquis de La Tremblaie*, vicomte de Coulogne Etait-il dernier de son nom ? C'est possible. Nul doute que les héritiers ne répondent si on leur écrit. Il serait intéressant de savoir ce que sont devenues les archives de la Tremblaie. Dans un numéro de la *Revue Héraldique* d'il ya 30 ans environ (que je n'ai pas sous la main) l'état actuel des Robin de La Tremblaie, avec l'explication de l'adjonction du nom de Coulogne, était assez bien détaillé.

SAINT-SAUD.

***

Charles Eugène de la Tremblaie, marquis de Montagne-sur-Sèvre (Vendée), fut massacré à St-Domingue en 1793. C'est donc que cette famille avait des *relations avec St-Domingue*. Voilà un fait important à souligner...

En effet, dans le cimetière de Mortagne-sur-Sèvre, on a trouvé jadis une *hache polie à double bouton*, de forme exceptionnelle, qui se trouve dans la communication de Monsieur le comte R. de Rochebrune (St Cyr en Talmondais, Vendée) et que j'ai décrite.

Sur l'affirmation du célèbre collectionneur Vendéen, j'ai soutenu qu'elle était bien Vendéenne, d'origine, malgré sa forme *américaine*, et me suis servi de cette trouvaille pour plaider la cause de l'Atlantide...

Mais les relations du Marquis de Montagne avec Saint-Domingue me donnent aujourd'hui des doutes ; et je me demande si cette pièce n'a pas été apportée vrai-

Digitized by Google

ment de St-Domingue en Vendée par un membre de cette famille et déposée dans l'une des *tombes* de ses descendants. Que sait-on sur les sépultures de ces marquis, à Mortagne ?

MARCEL BAUDOUIN.

—

Le comte J.-H. de Santo-Domingo (LXXXVII, 242, 361). — Antoine de Santo-Domingo, paroissien de Notre-Dame de Montfaucon (Maine-et-Loire), épousa Marie de Plainchêne, dame de la Poizotière, dont :

Antoine-César-Prudent de S.-D. marié à Marie Charlotte-Sophie-Catherine Perrine de l'Esperonnière, dame de la Roche Bardoul, dont :

Antoine, dit le marquis de S.-D., sgr. de la Roche Bardoul (Chemillé, M.-et-L.) capitaine au régiment de Conti Dragon, qui épousa, par contrat du 5 octobre 1786, Mélanie-Françoise-Marie Roger de Campagnole. C'est je crois, le père du comte de S.-D.

D'après une note que je n'ai pas en ce moment à ma disposition, les Santo Domingo étaient d'une famille du commerce nantais. Leur nom semble bien indiquer qu'avant de venir à Nantes, ils avaient été faire un tour du côté des Indes occidentales.

LÉON-MAUR B.

—

Le général Travot (LXXXVII, 243, 309, 361, 410). — Jean Pierre Travot, Lieutenant général, commandeur de la Légion d'honneur, avait épousé Céleste Marie Lelubois de Marsilly. Il demeurait à Paris, rue Ollivier St-Georges, n°8, où habitait son fils aîné, quand il mourut (7 janvier 1836). Contrat de mariage passé devant Me Bertrand, notaire à Nantes, le 22 vendémiaire, an XIV.

Il avait trois fils qui héritèrent des trois quarts de ses biens, sa veuve de l'autre quart. C'était en 1836.

1° Auguste Jean, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris ;

2° Philbert Victor, capitaine d'infanterie, à Beaune ;

3° Victor Marie, lieutenant instructeur à Saumur. Déclaration de succession le 20 juin 1836 au canton de St-Gilles sur Vie, en raison de sa propriété de N. D. de Riez.

Le baron Travot était, en effet propriétaire, en propre, à sa mort, de la Métairie de *Saunay*. Elle ne provenait donc pas de sa femme. Il est peu probable qu'il l'ait achetée de ses derniers. On a dû lui donner.

J'ajoute qu'en 1774, Saulnay était une maison noble, dont Marc Antoine Tinguy, chevalier, était le seigneur. Peut être, par suite, est-ce un bien national, qui fut racheté pour récompenser le général ?

Dr MARCEL BAUDOUIN.

***

Ce n'est pas le général Travot qui captura Charette dans les taillis de la Chabotterie le 24 mars 1796, mais le général Vergès, (Jean Marie, né à Saint-Pé, le 12 juin 1757) alors capitaine. Si le général Travot eut, grâce à ses combinaisons militaires, le mérite de cette capture, Vergès en eut la partie matérielle.

V. *Grognards et Héros de vingt ans* par le comte de Lort de Sérignan, 1916, Perrin.

R. D. GENOUD.

***

Les alliances et la filiation du « Pacificateur de la Vendée » sont fixées par la note qui suit, laquelle m'est communiquée par un ami, membre de la famille.

Travot, (Jean-Pierre), originaire du Jura, a épousé à Poligny une demoiselle Daniel Chérin, dont il eut un fils : le baron Philibert Victor, capitaine, décédé adjudant de place à Bône (Algérie), qui épousa Aimée Lagier, de la famille des seigneurs de Lageri à Châtillon-sur-Marne dont l'ascendance remonte à Urbain II ; il était apparenté aux vieilles familles nantaises du Pé d'Orvault, de Santos, Bertrand de la Giclair, etc. De ce mariage, du baron Philibert-Victor, naquirent Victor, mort à 17 ans, et Emma-Marie, mariée à Nantes à Alcime Charles Tallendeau du Montrut, notaire (fils de Henri et de demoiselle Adèle Béliard).

Travot, peu après le divorce de Napoléon, divorça également et épousa en secondes noces, mademoiselle de Marcilly le Lubois, dont il eut deux fils ;

1° Victor, qui fut député de la Gironde, mourut laissant postérité féminine ; une

Digitized by Google

fille, épousa M. Journu de Bordeaux ;

2° Auguste Travot qui se maria avec une petite fille de Camille Desmoulins ; celle-ci décéda sans hoirs il y a moins de 20 ans, dans son hôtel, 7 bis avenue Hoche à Paris.

Hormis un membre de la famille Journu, Travot n'est plus représenté que par les frères et sœurs Tallendeau du Montrut.

Dont l'un, homme de lettres et esprit des plus cultivés, m'a communiqué cette note.

Iconographie de Travot. — Cet homme illustre est enterré au cimetière Montmartre à Paris; son tombeau surmonté de son buste est situé dans l'allée centrale, à gauche en descendant. Il a sa statue à la Roche-sur-Yon et à Poligny, son pays natal. Un buste de David d'Angers le représente à Cholet.

Il existe une caserne Travot à Toulouse et aux Sables d'Olonne ; une place Travot à Cholet, et la rue Travot aux Sables, à Chantonnay et ailleurs.

Je serais aise de savoir s'il existe quelque bonne étude faite sur Travot

A. VELASQUE.

—

Yseult de Dole, chronique latine de l'archevêque Turpin (LXXXVII, 284). — Claude-Joseph-François-Léonard (dit Léon) Dusillet, né le 14 octobre 1769. décédé en 1857, était poète et romancier, non pas historien. Il aimait à introduire dans ses œuvres d'imagination des souvenirs historiques ou légendaires, se rapportant à Dole, sa ville natale. Il en est ainsi dans *Yseult de Dole*, comme dans *le Château de Frédéric Barberousse à Dole, ou le Maléfice*. Ces deux romans sont donnés, par « supercherie littéraire », comme des chroniques du moyen âge.

Les quelques citations que M. B. G. W. fait d'*Yseult de Dole*, rappellent Frédéric Barberousse, Hues de Braie-Selves, l'archevêque Turpin.

1° L'empereur Frédéric Ier, mari de Béatrix, comtesse de Bourgogne, a réellement séjourné à Dole. Les chartes et les chroniques en font foi.

2° Hues de Braie-Selves est un jongleur cité dans le *Roman de Guillaume de Dole* (du XIIIe siècle). On a cru à tort que Braie-Selves était Broye-les-Pesmes (Haute-Saône) ; c'est Brasseuse (Oise).

3° Turpin, archevêque de Reims et l'un des douze pairs de Charlemagne dans les chansons de geste du cycle carolingien, est un personnage historique qui a été réellement évêque de Reims au VIIIe siècle. On lui a attribué une chronique (*Vita Caroli magni et Rolandi*), qui a été composée, aux XIe et XIIe siècles, par des moines de Saint-Jacques de Compostelle et de Saint-André de Vienne (Voir Gaston Pâris, *De pseudo Turpino*). Cette chronique a été utilisée par l'Arioste dans le *Roland furieux* et par bien d'autres.

C'est peut-être le nom du *Mont-Roland*, voisin de Dole, qui a induit Dusillet à attribuer à Turpin l'histoire d'Yseult. Et, d'ailleurs, il lui fallait bien un nom de chroniqueur, et un nom de chroniqueur notoire...

La date de 1320 où l'on fait vivre Frédéric Barberousse est singulièrement erronée. On sait, je pense, que ce Staufen vivait au XIIe siècle.

A propos d'*Yseult de Dole*, Quérard, qui paraît ne se faire aucune illusion sur l'authenticité de cette chronique, fait suivre dans *la France littéraire* la mention de la prétendue traduction de Dusillet de cette notice assez bizarrement rédigée :

Cette chronique est présentée comme un ouvrage de l'archevêque de Turpin. Le portrait, en tête de l'ouvrage, est le vrai pourtraict de l'archevesque Tulpin. Mais sous le costume de l'archevêque de Turpin sont les traits de l'auteur anonyme

DOUTRESAÔNE.

Encore une fois le nom de la ville de Dole ne comporte pas d'accent circonflexe.

—

Armoiries de S. E. le cardinal archevêque de Paris (LXXXVII, 386, 455). — Voici l'explication héraldique donnée lors de son arrivée comme archevêque de Rouen en mai 1916 :

Ecartelé : au 1er et 4e partie : *à dextre, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or ; à sénestre, de sable chargé d'un pal bretessé d'argent* (Armoiries des Dubois, anciens maîtres de forges de Port-brillet et de Chailland, Mayenne).

Au 2e et 3e partie : *à dextre, d'azur à l'épée d'argent garnie d'or, la pointe en*

Digitized by Google

bault traversant une couronne d'or, accostée de deux fleurs de lys d'or (Armoiries de la B. Jeanne d'Arc), avec au canton dextre une colombe essorée d'argent (Colombe de sainte Scholastique, patronne de la ville du Mans et de la paroisse Saint-Benoît, dont Mgr Dubois a été curé) ; *à senestre, d'azur semé de fleurs de lys d'or chargé de trois clefs d'argent en pal* (Armoiries du chapitre du Mans).

« A la croix d'or brochant sur la partition et chargée en cœur des trois clous de la Passion de sable dans une couronne chargée d'épines de sinople » (en souvenir de saint Louis, patron de Mgr Dubois et de la Passion de N.-S. ; la nomination épiscopale de S. G. ayant été signée le jour du Vendredi-Saint 1901).

Le centre du croisillon supérieur de la croix archiépiscopale qui domine l'écu porte le Sacré-Cœur de Jésus, celui du croisillon inférieur le Cœur Immaculé de Marie.

Devise : *Regnavit a ligno Deus.*

A. HERRIER.

—

Le « Reliquaire » d'Arthur Rimbaud (LXXXVII, 324, 413). — Le *Reliquaire*. dont le *Mercure de France* du 1er novembre 1891 annonçait la publication « cette semaine à la librairie Genonceaux » et donnait quelques extraits : « Le Buffet, Bal des pendus, Vénus Anadyomène » parut à la date indiquée :

Arthur Rimbaud : *Reliquaire*. Poésies. Préface de Rodolphe Darzens. Paris, L. Genonceaux (pas de nom d'imprimeur), 1891 ; de XXVIII. 1-2.pp. Après deux feuillets préliminaires non chiffrés mais compris dans la pagination, la prétendue préface de Darzens occupe les pages V,-XXVIII.

Rémy de Gourmont, sous les initiales R. G. rendait ainsi compte de ce volume dans le *Mercure* du 1er décembre suivant, et je ne crois pas sans intérêt d'exhumer ces lignes :

Reliquaire, *Poésies*, par Arthur Rimbaud, préface de Rodolphe Darzens (L. Genonceaux). Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud est né à Charleville le 20 octobre 1854, et dès l'âge le plus tendre, il se manifesta tel que le plus insupportable voyou. Son bref séjour à Paris fut en 1870-71. Il suivit Verlaine en Angleterre, puis en Belgique. Après le petit malentendu qui les sépara, Rimbaud courut le monde, fit les métiers les plus divers, soldat dans l'armée hollandaise, contrôleur, à Stockholm, du cirque Loisset, entrepreneur dans l'île de Chypre, etc. Il serait actuellement à Harar, cap de Guardafui, en Afrique, où un ami de M. Vittorio Pica l'aurait vu se livrant au commerce des peaux. Il est probable que, méprisant tout ce qui n'est pas la jouissance brutale, l'aventure sauvage, la vie violente, ce poète, singulier entre tous, a renoncé à la poésie. Aucune des pièces authentiques du présent volume ne semble plus récente que 1873. Les vers de son extrême jeunesse sont faibles, mais dès l'âge de dix-sept ans Rimbaud avait conquis l'originalité, et son œuvre demeurera, tout au moins à titre de phénomène. Sa parenté d'esprit avec Corbière et Laforgue est évidente et la priorité du vers nouveau, libre et désarticulé à l'excès, lui appartient. Il est souvent obscur et plus que bizarre. De sincérité nulle, caractère de femme, de fille nativement méchant et même féroce, Rimbaud a cette sorte de talent qui intéresse sans plaire. Il y a dans le volume plusieurs pièces qui donnent un peu l'impression de beauté que l'on pourrait ressentir devant un crapaud congrûment pustuleux, une belle syphilis ou le Château Rouge à onze heures du soir. Les *Pauvres à l'église*, les *Premières Communions* sont d'une qualité peu commune d'infamie et de blasphème. Les *Assis* et le *Bateau ivre*, voilà l'excellent Rimbaud, et je ne déteste ni *Oraison du soir* ni les *Chercheuses de poux*. J'attends de quelqu'un qui sympathise plus que moi avec ce précoce énergumène une étude, et de son esthétique, et de sa psychologie. La *Préface* ne donne rien de tel ; on peut même dire que, hormis quelques renseignements précis noyés dans 28 pages de la prose la plus pitoyable, la plus lâchée et la plus ennuyeuse, elle ne donne rien du tout. L'auteur s'est tiré de sa tâche en déclarant son mépris pour la *Critique littéraire* : ce sentiment ne devrait être permis qu'à ceux qui sont capables d'en faire.

Avec son goût parfait, Rémy de Gourmont, au lieu de vouer à Arthur Rimbaud une admiration générale, faisait un choix et n'avait peut-être pas tort. Au demeurant, il ne savait rien sur l'homme qu'il entrevoyait seulement à travers les méchantes légendes qui couraient encore le quartier latin. Rimbaud n'était plus à Harar ; atteint d'une tumeur au genou gauche, après une traversée atrocement douloureuse, il avait été amputé de la jambe, à Marseille, le 22 mai 1891, et il y agonisait (mort le 10 novembre) lorsque parut cet article, cet article dont Gourmont eût certainement atténué la

Digitized by Google

forme, si ces détails lui eussent été connus.

L'étude qu'il attendait a été faite par MM. Ernest Delahaye et Marcel Coulon, que complètent heureusement les précieux *Souvenirs d'un ami de Rimbaud* (M. Louis Perquien), publiés par Jean-Marie Carré, dans le *Mercure de France* du 1er mai 1924, sans parler de Pierre Dufour, en littérature Paterne Berrichon (ne pas intervertir les majuscules), qui, ayant épousé la sœur du poète, s'est fait le biographe par excellence d'un beau-frère qu'il n'avait pas connu. C'était devenu un peu une spécialité dont il ne sortait pas.

Quant au recueil Genonceaux, il ne supportait pas l'examen : des faux notoires tels que *les Cornues, le Limaçon* et *Doctrine* — auxquels le *Décadent* avait dû le meilleur de sa publicité — y figuraient à côté du douteux *Poison perdu* et la préface, si elle portait la signature de Darzens n'avait point été écrite par lui.

Le *Mercure de France* de janvier 1892 contenait en effet cette note :

M. Darzens m'ayant affirmé que la seconde partie de la préface du *Reliquaire* de Rimbaud n'était qu'un amas de notes non encore rédigées et publiées sans son aveu, mon appréciation de cette préface n'a plus sa raison d'être.

R G.

Rodolphe Darzens, de la signature duquel on avait abusé, avait au surplus fait saisir le volume, dès sa publication, ainsi qu'il appert de cet article de Gaston Davenay, paru dans le *Figaro* du 12 novembre 1891 :

La saisie du Reliquaire

Un fait assez rare, on pourrait même écrire exceptionnel en France vient de faire naître une émotion extraordinaire dans le jeune monde littéraire : c'est la saisie, chez l'éditeur du livre, d'un volume de poésies *Reliquaire*, d'Arthur Rimbaud, avec une préface de Rodolphe Darzens, sur la requête de ce même Rodolphe Darzens, et ce, en vertu de l'article 3 de la loi du 19-24 juillet 1793, de l'article 1er de la loi du 25 prairial an III, et des articles 425-427 du Code pénal, visant la contrefaçon.

En effet notre confrère se plaint que les seize premières pages écrites par lui de cette préface sont suivies de onze autres contenant de grossières erreurs (notamment dans l'orthographe des noms propres) de flagrantes contradictions, et des passages ignominieusement pornographiques, qu'il n'a pas signés et qu'il ne pouvait signer. Nous avons sous les yeux un exemplaire du volume et il est bien évident qu'à partir de la seizième page de la préface, le style, jusque-là poétique et châtié, devient une copie informe qui dénote une plume inhabile et hâtive.

Ce n'est pas tout : M. Rodolphe Darzens se plaint encore qu'ayant traité avec l'éditeur pour un livre signé de son nom et intitulé : « Etude sur Arthur Rimbaud », c'est un autre livre qui vient de paraître, *dont il n'a pas été communiqué à notre confrère d'épreuves* et pour lequel on ne lui a pas demandé de bon à tirer !

Mais revenons au livre tel qu'il a paru. On connaît, parmi le monde littéraire et celui des amateurs bibliophiles, la personnalité du poète Arthur Rimbaud qu'a surtout révélé Paul Verlaine, en lui consacrant de curieuses pages dans ses *Poètes maudits*. Seulement un mystère entourait jusqu'ici cette figure : on ne savait au juste, ni où, ni quand, était né ce précurseur de la Décadence, on ne sait pas non plus ce qu'il est devenu, car il lui a plu de disparaître un jour de la circulation, sans laisser — ou à peine — de traces.

M. Rodolphe Darzens, poussé par une curiosité que soutenait une inlassable patience, avait depuis tantôt six ou sept ans réuni nombre de notes sur cet être bizarre, tour à tour fort en thèmes, premier prix du Concours général, habitant de Mazas, professeur, carliste, volontaire de l'armée hollandaise, soldat à Sumatra, marin, racoleur militaire, employé de cirque, carrier, enfin marchand de cuirs, espèce d'extraordinaire Villon moderne ; puis à ces notes étaient venus s'ajouter des manuscrits inédits, des lettres autographes ; et c'est une partie — une partie seulement, par bonheur — qui a été publiée sous le titre de *Reliquaire* (titre « emprunté » à François Coppée) par un éditeur qui ne recule pas devant un peu de scandale.

En effet, le public, friand de tout ce qui est défendu, a aussitôt demandé chez tous les libraires le livre saisi. Son attente sera déçue : la saisie a été radicale, et si l'on trouve quelques rares exemplaires, ils seront tronqués de la préface qui en faisait le principal attrait et la seule curiosité.

Un détail pour finir, qui ne manque pas de piquant : le procès verbal de saisie, fait par le commissaire de police du quartier St-Germain, porte que l'éditeur accusé de contrefaçon, quoique ayant boutique à Paris, est... étranger.

Un procès et une décision judiciaire

suivirent-ils la saisie ? J'ai vainement feuilleté les échos du *Mercure de France* et de la *Plume* durant les six mois qui suivirent, où je n'en ai pas trouvé trace. Il est possible qu'un arrangement soit intervenu et que tout se soit borné à cette « ridicule opération chirurgicale » que reprochait Baudelaire à Poulet-Malassis et que dut exiger Rodolphe Darzens. C'est pourquoi les exemplaires contenant la préface sont devenus de toute rareté.

PIERRE DUFAY.

—

Que chacun dans sa foi cherche en paix la lumière (LXXXVII, 434). — La citation est de Voltaire, les *Guèbres ou la Tolérance*, tragédie en 5 actes, 1769, actes V, scène 6.

Toutefois le vers *exact*, mis dans la bouche de l'empereur, est comme suit :

Que chacun dans sa *loi* cherche en paix la [lumière
Mais la loi de l'Etat est toujours la première.

C'est, comme on voit, une formule versifiée de la liberté des cultes, avec prédominance du « pouvoir civil ».

O. G.

—

Les mémoires attribués au marquis de Sourches (LXXXVII.433,508). — MM. E Bourgeois et L André dans les *Sources de l'histoire de France XVIIe siècle*, page 161, article n° 863 notent que des doutes ont été émis si Sourches en est réellement l'auteur

J'ai noté moi-même dans ma bibliographie des mémoires que le manuscrit du marquis de Sourches appartenait à M. le duc des Cars.

La librairie Margraff, dans son catalogue n° 63 article 1146, offre : M^res d... publiés d'après le manuscrit authentique, appartenant à M le duc des Cars par le comte de Cosnac et Ed. Fontal, 13 vol. in-8°, br. Hachette.

D'après MM. Bourgeois et André les 2 volumes publiés en 1836, à Paris, par Bernier, serait un extrait de ces mémoires : et renvoie pour vérification ; à Comptes rendus de la *Rev. Crit.* 1883, 1.48, 1884, 1 84 et L. 177 ; — 1886, 1.375 et 1890, 2.32, etc. (*sic*).

PRIMOGUÉ.

Le prototype de Joseph Prudhomme (LXXXVI, 914 ; LXXXVII, 30 124). — S'il est à peu près certain qu'Henri Monnier emprunta, en partie, à la personnalité de son chef de bureau les caractéristiques de son « Joseph Prudhomme », il reste à découvrir qui lui fournit le nom de son héros. C'est l'*Intermédiaire* qui va, respectivement, nous mettre sur la voie. Dans son n° 10, (1re année 1864), un collaborateur habitant La Flèche, M. E. C., mentionnait sous la rubrique : *Un vrai M. Prudhomme anticipé* (Trouvailles et Curiosités), l'existence d'un livre dont voici le titre abrégé.

« Essay instructif de l'Art d'Escriture.
« où, par une nouvelle méthode, le mys-
« tère de l'Ecrivain est clairement décou-
« vert et expliqué...... Par R. Prevd-
« homme, maistre écrivain juré à Paris
« Avec privilège du Roi Paris 1639. »

Il est très possible que Monnier ait connu ce livre de Prudhomme, maistre écrivain, et professeur, puisque son « Essay », n'est autre chose qu'un traité ex professo.

Le prénominer Joseph et en faire l'élève de Brard et Saintomer transformait M. Prudhomme en une création personnelle.

ED. M. M.

—

Locutions nées de la Révolution (LXXXVII, 434). — « S'en .. moquer comme de l'an quarante ».

Locution visant l'an quarante de la République et employé par les royalistes pour indiquer qu'une chose était sans intérêt à cause de son invraisemblance.

HORA.

*
* *

La locution que je rapporte bien que n'étant pas de l'époque révolutionnaire m'a frappée et me paraît intéressante. J'ai souvent entendu dire autrefois dans le Bas-Languedoc, à Uzès, par de vieilles dames, génération éteinte maintenant :

« C'est triste comme la capitation »

On rappelait encore après deux siècles en signe de peine cet impôt établi d'une façon arbitraire, dit Saint-Simon, par Bassville, ce funeste roi du Languedoc, au-

Digitized by Google

quel ajoute-t-il, Ponchartrain résista énergiquement. A la fin, à force de cris et de besoins, les brigues lui forcèrent la main.

R. DE C.

—

Les colliers anodins (LXXXVII, 35,467,515). — Dans ma famille les enfants portaient ces colliers, mais mon aïeule critiquait l'interprétation populaire relative aux convulsions. Le collier à son avis était destiné, étant placé directement au contact de la peau et au pli du cou, à préserver cette partie sensible chez les petits enfants du contact des vêtements et empêcher l'inflammation des tissus (pas le tissu des vêtements bien entendu).

B. K. D.

—

L'hydromètre de la place de la Concorde (LXXXVII, 476). — L'hydromètre dont parle M. Leroux-Cesbron était présumablement un poteau ou pilier indiquant des cotes d'inondation ; il en exista plusieurs de ce genre à Paris, notamment le fameux crucifix-marque eau, que l'on appelait aussi autrement. Ce n'est là, évidemment, qu'une hypothèse, mais à laquelle j'accorde une certaine vraisemblance en raison de ce que cette partie des quais, (quai et port de la Conférence), ne fut entreprise que vers 1770. et terminée beaucoup plus tard. L'endroit était donc encore exposé aux crues de la Seine.

Peut-être aussi cet hydromètre avait-il quelque rapport avec l'établissement des frères Périer, qui occupait une partie de la place actuelle de l'Alma.

Il me semble que M. Leroux-Cesbron doit chercher dans ces deux directions le renseignement qui lui manque.

BIBLIOPHILE ELIE.

—

Les privilèges au XX° siècle (LXXXVII, 388, 462) — Il faut lire colonne 463, au lieu de « les bénéficiaires de la franchise provisoire » les bénéficiaires de la franchise *ferroviaire*.

—

Autographes de Molière (T. G., 598). — On vient de parler des autographes de Molière au sujet de la vente Arthur Meyer, où les œuvres de Molière illustrées par Boucher, avec cinq originaux de Boucher, et un autographe de Molière sont montées à 200.000 francs. On a rappelé, à ce propos, que l'autographe de Molière (une signature) qui a été donnée à la Comédie Française, par Alexandre Dumas fils, provenait des collections Fossé d'Arcosse.

Nous donnons ci-après la copie de la notice n° 771 du catalogue Fossé d'Arcosse, relative à cette signature de Molière.

N° 771. — *Molière* (Jean-Baptiste-Poquelin sieur de... né le 15 janvier 1622, mort le 17 février 1673 (Pièce signée).

Cette pièce d'une parfaite conservation est la minute d'une obligation notariée en date du 31 août, contractée par le sieur Monchaingre de Fillandre et la demoiselle Moinier envers le sieur Charles Rollet, procureur au Parlement de Paris, pour la somme de 300 liv. qu'il leur a prêtée, et en garantie de ce prêt, ils lui font cession et transport d'une créance de pareille somme de 300 livres à eux appartenant, sur sieur Baron, Comédien de la troupe du Roi pour habits qu'ils lui ont vendus et livrés ; pour quoi Jean-Baptiste-Poquelin sieur de Molière est intervenu comme caution du sieur Baron et s'est obligé personnellement envers ledit sieur Rollet.

Ensuite de cette obligation est la quittance tant de la somme principale de 300 liv. que des intérêts et dépens adjugés par sentence du Châtelet rendue à l'encontre de la demoiselle, veuve du feu sieur de Molière, du sieur Baron et des sieurs et demoiselle Fillandre en faveur du sieur Rollet, qui a signé ladite quittance sous la date du 3 juin 1673.

Ce sieur Rollet est le procureur au nom duquel Boileau dans sa 1re satire a attaché ce vers si connu :

J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

3 portraits (dont celui de Dupont avant toutes lettres est un des vingt-cinq exemplaires ainsi tirés) et 2 lithographies épisodiques.

M. Fossé d'Arcosse ayant envoyé copie de ce catalogue à M. Monval, reçut du charmant et regretté bibliothécaire la lettre suivante :

Monsieur,

Je viens vous remercier un peu tardivement de la peine que vous avez bien voulu prendre de relever dans le catalogue de monsieur votre grand père l'article relatif à l'autographe de Molière sur lequel j'ai publié un article dans le Supplément littéraire du *Figaro*.

Digitized by Google

Je possède ce catalogue et je l'ai naturellement cité dans mon petit travail qui, entre autres satisfactions, m'a donné celle, monsieur, d'apprendre qu'il existe un descendant de M. Fossé d'Arcosse, et de le remercier de sa gracieuse et aimable attention.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération distinguée.

MONVAL,
Archiviste-Bibliothécaire

Voici enfin, l'article consacré à cet autographe par M. Adolphe Aderer dans le *Temps* :

Nous avons raconté qu'au cours des répétitions de « Denise » M. Alexandre Dumas avait fait présent à la Comédie-Française d'un document portant la signature de Molière et qu'il avait acheté dans la vente d'autographes de M. Alfred Bovet, au prix de 2.625 francs.

En le donnant, M. Dumas écrivait à M. Emile Perrin : « Je n'avais acquis cet autographe que pour l'offrir au Théâtre-Français. Chez moi, Molière n'eut été que chez un disciple ; chez vous il est dans sa famille. »

On n'a que de très rares autographes de Molière. Les archives de la Comédie-Française ne possédaient pas la signature du fondateur de la maison.

Le nouveau et précieux document a son histoire : Il fut trouvé, voilà plus d'un demi-siècle par M. Fontaine, expert en autographes, dans un lot de vieux papiers qu'un charcutier d'Auteuil avait acheté au poids pour envelopper ses produits ; la signature de Molière, sauvée de cette destination imprévue, passa dans la collection de M. Fossé d'Arcosse (numéro 771 du catalogue de 1861), puis dans celle de M. Bovet, à la vente duquel, M. Alexandre Dumas — le disputant à l'Angleterre — s'en est rendu acquéreur, le 19 juin dernier, pour s'en dessaisir au bout de six mois, en faveur de la Maison de Molière.

M. Georges Monval, le diligent archiviste de la Comédie-Française, a étudié le document et nous a appris qu'il s'agit d'une obligation en brevet (c'est à dire dont le notaire ne garde pas la minute) en date du 31 août 1670, en bas de laquelle on lit, outre les signatures des notaires Mouffle et Lenormand, les quatre signatures suivantes : Jean Monchaingre, comédien, Angélique Meunier, sa femme qui portait au théâtre le nom de Mlle Desmarest-Rollet, le fameux procureur qui suggéra à Boileau le vers connu :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon

et enfin *J.-B.-P. Molière*.

M. Georges Monval termine son travail publié dans le *Figaro*, en se livrant à une étude curieuse des conditions dans lesquelles l'obligation en question a été souscrite. Il s'agit, en somme, d'une dette de trois cents livres, que les Monchaingre livrent au s^r Bosset, en remboursement de laquelle ils offrent une créance sur Michel Baron, comédien de la troupe du roy, créance qui est garantie par Molière (Le *Temps*, 27 janvier 1885).

C'est notre ancien collaborateur, petit fils de Fossé d'Arcosse, conseiller honoraire à la Cour d'appel, qui a rappelé les documents qui précèdent.

Son grand père, né en 1780 et mort en 1864, avait, dès l'enfance, tout vu, rien oublié, tout aimé, tout gardé et tout conservé depuis les affiches arrachées dans sa jeunesse aux murailles fiévreuses du Paris de la République, des Cent-Jours, jusqu'aux caricatures contre les « Deux Gendres » et contre « Hernani »; apprécié à leur valeur les chefs-d'œuvre si longtemps dédaignés de Boucher et de Debucour. Il avait acquis le sablier authentique de Henri II, la cravache de Marie-Antoinette, un Lancret que tout Paris a admiré à l'exposition de 1846, des émaux, des miniatures de toutes les époques, des souvenirs historiques de tous les temps. Son âme palpitait à travers ces merveilles. Il ne suivait pas la mode — comme tels snobs d'aujourd'hui, — mais par pur instinct d'amoureux du beau et des grands souvenirs.

M.

—

La nouvelle table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI, 41, 132, 319, 407, 468, 516, 612, 662, 708, 758, 803, 853, 904, 949 ; LXXXVII, 38, 84, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515). — Le prix de la nouvelle Table générale est de 40 francs, pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

M. P. Guilpain.
H. G. Ibels.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

XXVII• Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10-20-30 Juillet 19

N° 1605

bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)

reaux : de 3 à 6 heures
di, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

N° 1605

31 bis, rue Victor-M
PARIS (IX

Bureaux : de 3 à 6 heu
Lundi, Mardi, Mercredi, Vend

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUE
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place d l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

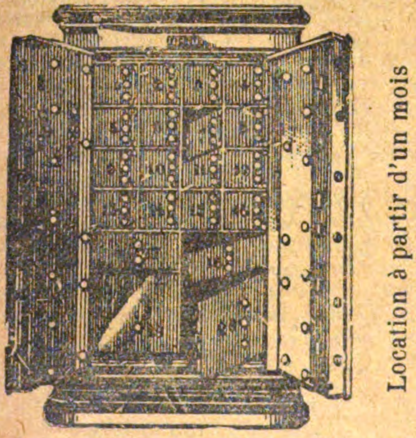
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Un secret spécial unique est remis à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opér[ations] comme le siège social et les autres agences, de sorte que [les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiat[ure].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier [au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de C[ré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indica[tions] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission [et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bo[îte] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indust[rie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL **500** MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance [fixe]. Ordres de Bourse (France et Etranger), Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le rembourseme[nt] au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans [la] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, bureau à West-End, 65, 67, Regent Street) et St-Sébastien (Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, *avec indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

XXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10-20-30 Juillet 1924.

Nº 1605
31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

Nº 1605
31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Ronsard ou Ronsart, Maynard ou Mainard. — Dans un article du *Journal des Débats* du 17 juillet dernier : *Bayart, Ronsart, Justin Godart*, M. G. Allix établit que le grand poète vendômois signait Ronsart. La chose me parait de nulle importance. Un écrivain a le droit de fixer l'orthographe de son nom et quand il l'inscrit en tête de ses *Œuvres*, cette orthographe est la seule qui compte pour la postérité. On doit

donc écrire Ronsard. De même pour le disciple de Malherbe Peu importe qu'il ait signé nombre de lettres *Mainard* puisqu'il a réuni en 1646 ses poésies sous le titre *Les Œuvres de Maynard*. De nos jours il serait parfaitement ridicule d'appeler *Pierre Louÿs* : Pierre-Louis. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi.

LACH.

—

Benjamin Constant. — Sa correspondance. — Sur l'initiative de M. Guy de Pourtalès, une association vient de se former à Paris sous le titre de *Société des amis de Benjamin Constant.*

Ainsi que M Emile Henriot l'écrit dans *Le Temps* (nº du 17 juin 1924) cette association a « le dessein de servir et d étudier la curieuse physionomie, encore si brouillée, de l'auteur d'*Adolphe* » ; elle estime qu'elle ne peut mieux honorer sa mémoire qu'en publiant une bonne édition critique des œuvres de ce grand libéral.

La présidence du comité directeur a été donnée à M. Gustave Rudler, l'éminent professeur qui depuis plusieurs années s'est consacré à l'étude de la vie et des œuvres de l'ami de Madame de Staël.

Dès maintenant le comité cherche à réunir les lettres de Constant, personne n'ayant encore tenté de publier sa correspondance générale. Il n'existe en effet que des recueils isolés de lettres à sa famille, à Madame de Charrière, à Fauriel, à Bottiger, à Hochet, à Charles de Villers, à

Digitized by Google

Prosper de Barante, à Madame Récamier, à Madame de Krudner, à Coulmann, à Villem et Salomon de Sévery mais combien d'autres lettres sont encore inédites et sont conservées soit dans les dépôts publics, soit dans les collections particulières. Nous faisons appel aux lecteurs de l'*Intermédiaire* pour nous aider dans nos recherches.

ARMAND LODS.

—

L'évasion de Bazaine. — L'action du roman de M. Albéric Cahuet *Le masque aux yeux d'or*, dont il est beaucoup parlé en ce moment, se déroule à l'île Sainte-Marguerite alors que Bazaine y est prisonnier. Le romancier a fait une étude approfondie des circonstances de l'évasion du maréchal, et conclut qu'il n'est pas descendu par la corde, version devenue officielle, mais qu'il est sorti par l'une des portes, ce qui suppose d'autres complicités que celles connues.

Ce serait donc tout un procès, ou plutôt tout un chapitre d'histoire à refaire.

Cet événement remonte exactement à un demi-siècle. Quel est, aujourd'hui, l'état de la question ?

Docteur L.

—

Registres des églises de Rouen. — L'*Intermédiaire* pourrait-il me dire où se trouvent les anciens registres des baptêmes, mariages et décès des églises de Rouen ? La cathédrale ne possède rien d'antérieur à 1804. On m'assure qu'il en est de même des autres paroisses. D'autre part le dépôt des archives départementales, à Rouen, ne possède aucun de ces registres.

Tous les registres des églises de France se trouveraient-ils réunis ailleurs ? Par exemple aux Archives nationales ? Sans doute beaucoup de ces registres ont été détruits pendant la Révolution, mais il serait logique de supposer qu'ils ont dû être employés lors de l'établissement de l'état-civil.

G. A. M.

—

Un concurrent de Palloy. Les Bastilles de Pommay en 1791. — Toutes les reproductions de la Bastille signalées autrefois dans l'*Intermédiaire* émanent-elles du citoyen Palloy ? Quelques-unes de ces reproductions, (il y en a d'au moins deux dimensions). semblaient moulées *en plâtre* au lieu d'être sculptées sur des pierres originales de la Bastille. Or, Palloy eut un imitateur : le sieur Pommay, qui en 1791 exposa au Louvre un modèle de la *Bastille et son Bastillon*, dont il vendait des moulages *en plâtre* aux prix de 330 livres, et 350 livres avec les verres ; (sans doute dans une vitrine). Possède-t-on quelques renseignements sur Pommay et ses Bastilles ? Le domicile de ce sculpteur était au collège des Trésosiers, place de la Sorbonne.

MAG. MAR.

—

Evêque d'Auvergne. — Le marquis d'Argens, dans la 18e de ses *Lettres Juives*, conte la mésaventure arrivée à un Pontife d'Auvergne, qui envoya, par erreur, au Ministre une lettre qu'il destinait à sa maîtresse. De qui s'agit-il ?

SIMON.

—

Angliviel de la Beaumelle. — Je désirerais avoir quelques renseignements assez précis sur les descendants, de Laurent Angliviel de la Beaumelle, bibliothécaire du roi sous Louis XV. Pourrais-je trouver des documents sur sa vie intime et sur ses œuvres ? Quels ouvrages possède-t-on de lui en dehors de l'*Aspasie Moderne ou la Spectatrice Danoise*, et où pourrais-je prendre connaissance de ces ouvrages ?

DOETTE.

—

Le lieutenant-général Bonnamy. — Où est né le lieutenant-général Bonnamy, qui se distingua et fut fait prisonnier à la bataille de la Moskowa ?

QUÆRENS..

—

Mme de Bonneuil, la « Camille » d'André Chénier. — Dans le numéro du 20 mars 1904 de l'*Intermédiaire* (XLIX, 427), notre feu confrère Nauroy, révélant les vrais noms de personnages de certains livres à clef, assure que la Camille des *Elégies* d'André Chénier est « Mme de Bonneuil ».

De quelle dame de Bonneuil s'agit-il ? Il y avait à la fin de la monarchie plusieurs dames de ce nom, dont les deux plus connues étaient la présidente de Bon-

Digitized by Google

beuil, qui est citée à plusieurs reprises dans les *Souvenirs* de Frénilly, et une dame de Bonneuil dont le mari occupait une charge subalterne à la Cour.

Cette dernière était une fort jolie femme, qui fut l'une des « berceuses » du financier Beaujon. Elle eut trois filles, belles toutes les trois et qui épousèrent, l'une l'académicien Arnault, la seconde, le comte Regnaud de St-Jean-d'Angély, et la troisième un négociant de Lyon du nom de Buffaut ; Mme Buffaut fut la mère de la générale Despans-Cubières et de Mme de Sampayo.

Quelle est au juste la dame de Bonneuil qu'André Chénier a célébrée sous le nom de Camille ?

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

La postérité du général comte Bertrand. — Suivant l'*Armorial du 1er Empire*, de Révérend, les second, troisième et quatrième fils du compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, n'ont pas eu de postérité, mais rien n'est indiqué pour le fils aîné, le comte Napoléon Bertrand (1810-1881). A-t il eu des enfants ?

Je voudrais également savoir si la fille Hortense-Eugénie (morte en 1886), mariée à Amédée Thayer, sénateur du Second Empire, a eu des descendants ?

L. DESVERGNES.

—

Famille Chappon. — Je cherche tous renseignements sur la famille Chappon, dont était Edmée Chappon, qui épousa le 7 novembre 1546, Philippe de Montarby. Elle était dame de Monthelon (Saône et-Loire ? Yonne ?) d'Espineau-lez Voves, Maubuy, Arblay et Percey (Yonne) Sa mère devait être Jeanne Rollet, peut-être fille d'Antoine de Rollet, seigneur d'Arblay ou d'Arbelay (?) et de Marguerite de Saint Phalle (Il y a Arblay commune de Neuilly, et Arbelay commune de Cudot, tous deux Yonne). De Courcelles donne pour armes aux Chappon : *d'azur à la bande d'or chargée de 3 têtes de lion de gueules.*

Baron A. H.

—

Mort du duc de Fleury en émigration. — André Hercule de Rosset, 3e duc de Fleury (le mari de la « jeune Captive »), mourut en émigration, entre 1806 et 1813, probablement à Varsovie ou à Hartwell. Pourrait-on me dire la date de sa mort ?

Il a été confondu par presque tous les biographes avec son oncle, qui lui succéda, tant comme duc de Fleury que comme premier gentilhomme de la chambre de Louis XVIII. C'est cet oncle, André Joseph Arsène, né le 8 avril 1761, qui mourut à Paris, d'accident, le 16 janvier 1815, âgé de 53 ans et 9 mois, dernier de son nom, et qui fut inhumé au cimetière du Mont-Valérien, cinquième rangée. Il y a place sur sa tombe pour une seconde épitaphe, celle de la duchesse, mais elle n'a pas été gravée. La duchesse de Fleury, née Jeanne Victoire Adélaïde Herbert, mourut à Albano (Etats Romains) le 15 août 1846, d'apoplexie, âgée de 82 ans, et fut inhumée dans la cathédrale d'Albano.

WOELMONT.

—

Famille Antoine le Féron. — On désirerait connaître la descendance des fils d'Antoine le Féron, Sgr de Montgéroult, conseiller au grand Conseil, mort en 1686 et de Marguerite Hennequin.

DE CHAUVIGNY.

—

Armoiries à déterminer : Fasce de gueules chargée de 3 têtes de lévrier d'argent. — A quelle famille appartiennent les armes suivantes : d'or à une fasce de gueules chargée de 3 têtes de lévrier d'argent à collier d'or, une rose de gueules en chef et 3 chevrons d'azur en pointe ? — Existe-t-il actuellement des membres de cette famille ?

M. F. 15.

—

Super-libris à déterminer : trois tiges. — *Coupé de... à trois tiges de... sur une terrasse de... et de... à un lion de... chargé d'une fasce de...*

Autre : *De... à un lion de... acc. de sept billettes de...*

Autre : *De... au chef de... chargé de trois molettes de...*

Supports : deux sauvages.

Devise : Le lay gaignee (?)

FRANCOPOLITANUS.

Digitized by Google

Super-libris : trois coquilles. — A qui les armes suivantes : *De .. à un chevron de... accompagné de trois coquilles de..* ?

Mitre et crosse.

FRANCOPOLITANUS.

—

Société Gobineau. — Une Société a été fondée, en Allemagne, pour l'étude de la diffusion de Gobineau. Je voudrais savoir qui a créé cette société, à quelle date elle a été établie, et, surtout, son adresse actuelle, si toutefois elle existe encore.

R. DE BOYER STE SUZANNE.

—

Cocardier. — Dans ses *Mémoires d'un royaliste* (t. II, p. 278). M. de Falloux raconte que c'est à Angerville, chez Berryer, que fut inventé, dans le deuxième Empire, le mot *cocardier*, pour désigner les royalistes qui entendaient demeurer fidèles à la cocarde blanche.

Est-ce bien exact ?

Littré n'a pas accueilli le mot, et Larousse le donne comme argot de théâtre.

J.

—

L'adjectif « rond » employé dans l'habillement. — Je rencontre dans les ouvrages du XVIIIe siècle le mot « chapeau rond ». Sans doute était-ce une coiffure importée d'Angleterre et destinée à détrôner le tricorne jusqu'alors en usage. Mais quelle était la forme de ce chapeau ? Ce terme désignait-il le chapeau cylindrique ou légèrement tronconique que l'on voit figurer dans les estampes du XVIIIe sur la tête des gens de l'époque, ou bien une coiffure de forme basse à larges bords analogue à celle que portent les paysans bretons ?

D'autre part que nommait-on « habit rond ». Je présume que c'était une forme de vêtement opposée à « l'habit carré ». En quoi en différait-il ? Etait-ce un habit-veste, lequel, raccourci, est devenu la carmagnole ?.

Enfin je vois souvent employé le mot « perruque ronde ». Il me semble que sous Louis XVI on portait encore la perruque à bourse. Mais peut-être les personnes adonnées à certaines professions, telles que les ecclésiastiques, les gens de robe, les médecins, avaient-elles adopté ce genre particulier de coiffure que l'on retrouve encore actuellement sur le chef des magistrats anglais.

Si nous passons maintenant à l'habillement féminin, qu'appelait-on exactement un « bonnet rond », terme que je vois fréquemment cité dans les romans de Paul de Kock ? C'était évidemment une coiffure villageoise, qui ne devait rappeler en rien le haut bonnet des Cauchoises de l'ancien temps. Mais j'aimerais à avoir quelques précisions.

CINQDENIERS.

—

La ronde populaire du petit roi de Sardaigne.

Oh ! Oh ! que le monde est grand s'écrient les soldats de Carignan, dans la ronde populaire du petit roi de Sardaigne ».

(*Revue des deux mondes*, numéro 15 juin 1924, p. 815. « L'Esthétique d'Emile Zola », par Gabriel Vicaire).

Peut-on donner le texte de cette ronde ?

Le Mquis SOPRANIS.

[Cette ronde est dans presque tous les recueils de chansons populaires].

—

Tableaux inspirés de « Parsifal ». — Les scènes du Graal du *Parsifal* de Wagner ont-elles inspiré des tableaux connus ?

A quels peintres ? Sait-on où sont ces tableaux et s'il en existe des reproductions ?

A. D. G.

—

Mucre. — Dans un des Contes choisis de G. de Maupassant, ayant pour titre *La Ficelle*, on lit :

Le temps était beau pour les verts, mais un peu *mucre* pour les blés...

Un compatriote de M. Henry Chéron pourrait-il me donner la signification de l'étymologie de ce mot ?

MAURICE JEANNARD.

—

« La muse à Bibi ». — Nous avons vu un exemplaire portant la dédicace de Louis de Gramont : or la plaquette porte le nom d'André Gill comme auteur ? qu'en conclure ?

V.

Digitized by Google

Réponses

—

La mort de François Ier (LXXXVII, 473). — Je lis dans le *Bulletin paroissial de Sainte-Marie des Batignolles* de juillet 1924 : « Le samedi 14 juin, conférence de M. Corlieu, membre du Cercle, sur la mort de François Ier. Le conférencier, à l'aide de *documents fort peu connus, mais vraiment curieux*, fait justice de la légende au profit de l'histoire, en établissant les causes réelles de la mort de ce roi ».

C'est moi qui souligne. Notre confrère Old Noll atteindra facilement M. Corlieu.

Léopold Olivier.

—

Louis XIV excommunié (LXXXVII, 139, 337, 485). — L'affaire de l'ambassade de Lavardin à Rome et de la séquestration du nonce a été traitée en effet dans la *Revue des Questions historiques* par M. Charles Gérin, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, qui fit faire de son étude un tirage à 50 exemplaires (Paris Victor Palmé, 1874, in-8°).

Le nonce, qui était le cardinal Angelo Maria Ranuzzi, n'avait rien négligé pour prévenir un éclat ; il avait averti le Roi, les ministres et Lavardin lui-même de la décision irrévocable du Pape et leur avait représenté l'injustice de leur résistance. Le 10 décembre 1687, quand on sut à Versailles que Lavardin n'était pas reçu par le St-Père, M. de Croissy fut chargé de dire au nonce que le Roi ne lui donnerait plus d'audience.

L'année suivante, des gens de la suite de Lavardin qui avaient frappé des archers romains et avaient été soustraits aux recherches, furent condamnés par contumace par la justice pontificale. Louis XIV considéra ces poursuites comme une agression et, par représailles, le maître d'hôtel et le valet de chambre du nonce furent arrêtés.

Ayant appris que le Pape avait invité son représentant à demander son audience de congé et à revenir en Italie, le Roi songea à se saisir de lui comme d'un otage en vue d'intimider la cour de Rome. Le 8 octobre 1688 il ordonna à M. Pidou de St-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de se rendre chez le nonce « pour ne pas le quitter d'un pas », comme dit Dangeau dans son *Journal*. St-Olon alla notifier au cardinal le refus du congé qu'il avait demandé et s'installa dans l'hôtel de la nonciature afin d'empêcher toute tentative d'évasion de sa part.

Cependant, le 13 octobre, Ranuzzi, feignant de vouloir se promener, monta dans sa voiture, suivi de St-Olon et se fit conduire au chef-lieu de la congrégation de la Mission de St-Vincent de Paul, alors établie à St-Lazare, et d'où il déclara qu'il n'en sortirait que par la force. Le Roi consentit à ce que le cardinal nonce ne fût pas chassé de son couvent, mais celui-ci n'en demeura pas moins sous la surveillance continuelle de Saint-Olon qui adressait à M. de Croissy de fréquents rapports sur les faits et gestes de son prisonnier. Ce dernier ayant refusé de communiquer *in divinis* avec son geôlier, de célébrer la messe en présence d'un homme qui attentait à la liberté d'un prince de l'Eglise et qu'il tenait pour frappé des censures ecclésiastiques, le Roi et son ministre prescrivirent à St-Olon d'assister à la messe de Ranuzzi malgré lui, et, pendant plusieurs mois, ce fut une lutte de tous les instants entre le nonce et St-Olon à ce sujet, lutte dont les détails, souvent comiques, sont rapportés dans la correspondance de celui-ci avec M. de Croissy, laquelle se trouve à la bibliothèque Mazarine.

A la fin, Louis XIV, ayant intérêt à se rapprocher du St-Siège, rappela en avril 1699 Lavardin, dont la situation d'excommunié rendait de jour en jour plus difficile le maintien à Rome. Le 13 mai de la même année, Croissy mit fin à la mission de St-Olon, et le Cardinal Ranuzzi, après avoir vainement sollicité du Roi une audience de congé, retourna en Italie où il mourut au mois de septembre suivant.

Un bibliophile comtois.

*
* *

Cette question a été définitivement élucidée à l'aide de documents nouveaux, par le P. Dubruel dans les *Etudes* du 5 décembre 1913.

Georges Goyau.

Digitized by Google

Louis XIV. Descendance de Jupiter (LXXXVII, 282, 385, 438, 485, 534). — Notre collaborateur O. Le Maire nous donne un intéressant abrégé des ascendances légendaires de Clovis. Mais il renvoie à des ouvrages datant de 1632 et 1737 qu'il est évidemment impossible de consulter. Il serait mieux qu'il voulut bien nous donner le détail complet et sans lacunes des « degrés intermédiaires ».

BELLEFEUILLE.

—

Pierre le Grand et la duchesse de Mecklembourg (LXXXVII, 474). — Le récit que donne K. Waliszewski (pas Walisgewski) est tiré des *Mémoires pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg royale de Prusse*, par Charles Louis, Baron de Poellnitz, à Berlin 1791, t. II, p. 65-66 :

Ce prince se ressentoit toujours du peu de soin qu'on avoit pris de son éducation. Il en donnait deux preuves bien singulières à Magdebourg, où il s'arrêta quelques jours avant que d'arriver à Berlin..... Quelque étrange que fût ce procédé, ce n'étoit rien au prix de ce qu'il fit le lendemain. La duchesse de Mecklenbourg sa nièce étant venue exprès de Schwérin avec le duc son époux pour le voir, et l'accompagner ensuite à Berlin, le czar courut au-devant de la princesse... il agit de manière à faire juger que rien n'imposait à ses passions (il faut lire ainsi et non pas *à sa passion*). Je tiens l'un et l'autre faits de deux témoins oculaires, et du feu roi même, à qui ceux qu'il avoit envoyés à la rencontre de leurs majestés czariennes les avoit rapportés.

Waliszewski a tort quand il dit que c'était à Berlin qu'a eu lieu cette rencontre.

Ce duc était Charles Léopold de Mecklenbourg-Schwérin (1679-1747).

Quel crédit attacher à cette histoire ? Poellnitz, bien entendu, n'était pas d'une véracité méticuleuse, mais le tsar Pierre était capable de tout.

E. BENSLY.

* * *

Nous recevons de M. Waliszewski la lettre suivante :

Paris, 16 juillet 1924.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro du 10 juin dernier (1603) de votre recueil, mention est faite, à la 1re page, d'un assaut galant, auquel Pierre-le-Grand se serait livré, *coram populo*, sur la personne de sa nièce la duchesse de Mecklembourg, et votre correspondant m'impute la responsabilité de cette anecdote. Je dois protester et je fais appel à votre courtoisie pour m'en donner le moyen. A la page visée (257) de mon ouvrage sur Pierre-le-Grand, je n'ai fait que reproduire, en citant l'auteur responsable, un passage des mémoires du baron de Poellnitz Ecrivain discuté et discutable, ce témoin peut être suspect et je ne m'en suis pas porté caution ; mais j'ai colligé un grand nombre d'autres témoignages dans le même sens, et l'homme qui, ayant recueilli des bras de son favori une fille à soldats, inculte et illettrée, en a fait sa femme, l'héritière de son trône et la mère (avant mariage) d'une autre impératrice de Russie, prête assurément au soupçon des pires incongruités.

Dans le même numéro de votre recueil, je me vois mis en cause à propos de Marie d'Arquien, et je dois encore solliciter votre complaisance, pour une autre rectification. J'ai bien consacré un volume à celle que son second mari appelait « Marysienka », d'un diminutif caressant qui, comme un grand nombre de ces dérivés polonais, est plus long que le prénom auquel il se rapporte. Mais, ce n'est pas de moi que vos savants correspondants ont appris, comme vos lecteurs pourraient le croire, que le premier mari de la jolie Française était prince de Zamosc, duc d'Ostrog, ou même seulement comte Zamoyski. Erigé, depuis, en majorat et propriété actuellement du comte Maurice Zamoyski, qui naguère représentait son pays à Paris, le domaine de Zamosc n'a jamais été une principauté.

A la mort du premier mari de « Marysienka », en 1665, le duché d'Ostrog demeurait encore dans la famille de ce nom, les Ostrogski, dont le dernier représentant ne s'est éteint que cinq ans plus tard. Le titre de comte, enfin, n'a été attribué aux Zamoyski, comme au plus grand nombre des familles polonaises qui le portent aujourd'hui, qu'après les partages de la Pologne. L'ancien Etat polono-lituanien n'a jamais créé de titres nobiliaires et il ne s'est prêté qu'avec répugnance à la reconnaissance de titres de ce genre, conférés à ses ressortissants par des puissances étrangères, ou revendiqués en raison d'une parenté, plus ou moins bien établie, avec l'ancienne maison souveraine de Lituanie. Que si, en parlant de son premier mari, « Marysienka » disait invariablement « M. le Prince », c'est qu'il lui convenait d'être princesse et qu'il lui était habituel de s'inspirer de ses convenances, si peu justifiables qu'elles fussent souvent.

Cela ne l'a pas empêché sans doute d'être

Digitized by Google

charmante, et, pour prendre une meilleure idée du pouvoir de séduction qu'elle a exercé, j'engage tous « Chercheurs et Curieux » à consulter l'édition anglaise — ou américaine — de mon ouvrage. Elles contiennent la reproduction d'un portrait, dont l'original se trouve au château de Lancut, propriété actuelle du comte Alfred Potocki, et dont la photographie m'a été gracieusement communiquée, trop tard pour que j'aie pu en orner l'édition française.

Avec mes très humbles excuses pour la longueur de cette communication, je vous prie, Monsieur, d'agréer, l'expression de mes sentiment les plus distingués.

K. Waliszewski.

—

Le Premier Consul et les Bourbons (LXXXVII, 476, 539). — Notre confrère de Vité trouvera la réponse à sa question tout au long dans le volume de Desmarest, intitulé : *Témoignages historiques de Quinze ans de haute police sous Napoléon.* Au chapitre intitulé : *Abdication demandée par Napoléon à la maison de Bourbon*, Desmarest raconte qu'au commencement de 1803, la pensée vint à Napoléon, *si même elle ne lui fut suggérée par l'amitié du roi de Prusse,* d'engager le chef de la Maison de Bourbon à transiger de ses droits à la couronne, moyennant de justes indemnités pour lui et sa famille. Frédéric-Guillaume fut l'intermédiaire de cette négociation et confia la mission à son conseiller M. de Meyer, avec d'amples instructions que l'on peut croire inspirées par Napoléon. Ici, Desmarest cite trois pièces qui sont : 1° les Instructions du Roi de Prusse à M. le Président de Meyer, dans lesquelles il est dit, entre autres : « S'il n'est plus en son pouvoir (du premier Consul) de revenir sur le passé, il peut offrir aux princes l'indépendance et des moyens de splendeur ; il peut leur assurer des apanages brillants et en les sanctionnant par des traités et des garanties solennels, mettre du moins cette famille infortunée à l'abri de nouveaux revers », et plus loin : « la condition des offres serait donc la renonciation libre, entière et absolue de tous les princes de la maison de Bourbon à leurs prétentions au trône, ainsi qu'à toutes les charges, dignités, domaines et apanages qui seraient fondés sur le premier titre ». La pièce est fort longue et contient d'amples recommandations sur les façons d'engager la négociation et sur les raisons à donner. « Peut-être vaudra-t-il mieux préparer insensiblement le Comte (Louis XVIII) ; vous connaissez ceux qui possèdent sa confiance, vous jugerez ce qu'il sera possible d'obtenir par eux ; car ce que je crains surtout c'est que les calculs les plus justes, les intérêts les mieux prouvés n'aient peine à trouver accès dans un cœur que les malheurs ont aigri. Et il importe, avant tout, que la première réponse ne porte pas un caractère fait pour rendre à jamais ineffaçables les ressentiments et impossibles les tentatives nouvelles ».

Le 28 février 1803, Louis XVIII remit au Président de Meyer sa réponse. « Je ne confonds pas M. de Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur et ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher : mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits ; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux par la démarche qu'il fait en ce moment... » Signé Louis. Cette lettre en contenait une autre adressée au Roi de Prusse et dans laquelle il ne faisait que reprendre et confirmer les motifs de son refus. — Cependant il lui insinue à son tour de se faire céder la place par Napoléon. « M. Buonaparte pouvait marcher à la gloire, il a préféré la route qui conduit à la célébrité. Mais si jamais écoutant la voix du devoir et de son véritable intérêt, il osait cependant s'en fier à ma seule parole, ce serait alors que je verrais avec joie, Votre Majesté devenir médiatrice entre nous et donner sa loyauté pour garant de nos engagements réciproques... » Et Demarest conclut en faisant remarquer que les offres de cessions que se faisaient les deux parties en cause étaient bien frêles ! Car la France dès lors n'était pas simple matière à contrat entre deux prétendants. La Révolution ne pouvait pas plus être transférée à Louis XVIII que la légitimité à Napoléon. Ce dernier devenu soit protecteur soit débiteur de Coblentz n'était plus qu'un Pichegru.

Varius.

Digitized by Google

Les premiers hommages populaires à Bonaparte (LXXXVII, 42, 153. 202, 247, 340, 390). — M. Mag Mar dans ses notes si intéressantes et documentées, signale l'*Oracle Egyptienne* que l'on montrait au Palais-Royal et qui prononçait très distinctement plusieurs mots. Sortant de la question Bonaparte, et à titre de renseignement, disons que cette pièce était un simple truquage (présenté et connu depuis sous le nom de la *Fille Invisible*) et qui parlait tout simplement à l'aide d'une combinaison acoustique (Voir Decremps, *Magie Blanche*, *1792*. A l'époque de Bonaparte, le truc était donc déjà décrit, mais il « portait » quand même ; nous savons qu'à notre époque certaines présentations de Robert-Houdin, décrites, connues, usées, ont cependant fait la fortune de leurs exhumateurs.

L'abbé qui, quinze ans auparavant, montrait une tête parlante, était l'abbé Mical. Cette tête, ainsi que tous les autres travaux du même abbé, n'avait rien du phonographe, il s'agissait tout simplement de pièces automatiques fort peu réussies et il est possible en comparant différents textes de dire qu'il s'agissait encore d'un truquage. En effet, en 1787, dans Guyot, il est écrit, à propos de la fameuse tête d'Albert le Grand et de personnages parlants :

Et plusieurs des spectateurs sortaient fermement persuadés que c'était un automate qui parlait, tant il est vrai qu'il est des personnes qui préfèrent l'erreur qui les séduit, au léger embarras d'examiner...

Pour les lecteurs que cela pourrait intéresser, il est parlé des trucs des poupées et des têtes dans le volume *Manuel des Sorciers*, sans nom d'auteur, 1820 et le *Manuel complet des Sorciers* par Comte 1829.

Le prestidigitateur Alber.

—

Autour du Roi de Rome (LXXXVII, 475, 545). — Pourrait-on, sous ce titre choisi par M. de Visé, grouper une autre question ?

Récemment un journal faisait allusion à un rêve d'amour qui aurait existé entre l'Aiglon et Fanny Essler.

Ce serait Vapereau qui aurait donné créance à cette légende. Je dis « légende » parce que Fanny Essler aurait, paraît-il, affirmé qu'elle n'avait jamais *rencontré* le Roi de Rome. Mais on pourrait répondre qu'elle avait pu être aimée sans l'avoir su. Quoiqu'il en soit, si légende il y a, quel fait a pu lui donner naissance ?

Ils étaient bien jeunes tous les deux : Fanny née en 1810 était d'un an plus âgée que l'Aiglon ; à 17 ans, elle quittait l'Autriche pour l'Italie et ne parait pas avoir fait une réapparition sur une scène viennoise avant la mort du roi de Rome décédé à l'âge de 21 ans.

G. de Massas.

—

Le nombre des nobles avant 1789 (LXXVII, LXXIX, LXXXI, LXXXIII). — Les réponses remarquablement précises de notre collaborateur Soulgé à la question posée par M. de C., permettent de s'approcher autant que possible du chiffre exact des familles nobles subsistantes. Il est arrivé même à un chiffre définitif pour le Forez. D'autres bienveillants érudits ont eu la bonté de revoir un travail entrepris de longue date sur cette question, en ce qui concerne leur province respective ; notamment pour l'Artois, le Bourbonnais, la Bretagne, le Nivernais, la Normandie, le Périgord, la Picardie, la Provence, etc. La statistique basée en partie sur ces données, sur les ouvrages de MM. Chaix d'Est-Ange et Révérend, etc, en partie sur des travaux personnels, aboutissait, il y a peu de mois, aux chiffres qui suivent : Familles nobles subsistantes en ligne masculine : 5610 (cinq mille six cent dix), dont 548 pour la Bretagne, 462 pour le Languedoc, 445 pour la Normandie, 403 pour la Guyenne propre, 249 pour la Bourgogne, 211 pour le Poitou, etc. Le nombre des familles Chevaleresques subsistantes doit être, dans ce nombre, de 398, à peu d'unités près.

Il s'entend que, par suite de l'absence de vérificateurs pour quelques provinces, de l'incertitude de la survivance du dernier représentant dans une cinquantaine de cas, et d'autres raisons encore, le chiffre précité peut être modifié, dans la proportion maximale d'une couple de centaines de noms. Mais il semble qu'on puisse affirmer sincèrement que les familles nobles françaises qui subsistent, ne sont pas moins de 5300, et pas plus

Digitized by Google

de 5700, au 1er juillet 1924. Cette statistique a été comptée très largement, en faisant généralement bénéficier du doute les familles dont la noblesse a paru incertaine ; en comptant les Secrétaires du Roi en charge en 1789 (qui, à dire vrai, ne devraient pas être comptés), les familles françaises établies à l'étranger, les familles nobles d'origine étrangère naturalisées en France, celles des colonies, les familles déchues, dérogées et retombées à l'obscurité, etc. Par contre, il n'a pas été tenu compte des rangs, toujours plus serrés, de la noblesse purement palatine ou pontificale.

Un travail continu sur la question me permettra peut-être de rectifier dans quelques mois les chiffres trop approximatifs énoncés aujourd'hui.

WOELMONT.

—

Célibat des prêtres (LXXXVII, 380, 442, 494). — C'est une erreur de croire que le Célibat ecclésiastique n'a été définitivement établi qu'à partir du Concile de Trente. Dès 1215, la question avait été radicalement tranchée par le quatrième Concile de Latran, qui déclara nul le mariage des prêtres. L'autorité du Concile œcuménique étant souveraine, aucune union de ce genre n'a pu, dès lors, être *validement* contractée, au moins dans les régions, où étaient revues les décisions du Concile ; c'est-à-dire dans l'Occident tout entier.

W.

—

Le château de Neuvic (LXXXVII, 476). Le château de *Neuvic* (et non Neuvie) appartenant à la famille de *Mellet* (et non Mallet), est une jolie habitation de la Renaissance sur le bord de l'Isle. Il existe force notices sur cette demeure, célébrée dans le *Chroniqueur du Périgord* (1853) et dont les Bulletins de la Société Historique et Archéologique du Périgord ont souvent parlé. Ce n'est qu'à Périgueux même que Miss L. pourra avoir des détails à la Bibliothèque de la ville. Si elle écrit à la bibliothécaire, nul doute qu'on ne lui donne des renseignements précis, que j'ai le regret de ne pouvoir faire connaître étant en voyage.

SAINT-SAUD.

* * *

Le château de Neuvic et non de Neuvie, en Dordogne a été récemment vendu par ma cousine la comtesse des Nétumières. Il appartint à mon cousin le comte de Mellet et non de Malet qui le passa à sa fille la comtesse de Gourcy, mère de la comtesse des Nétumières. Le comte H. de Gourcy a gravé à l'eau forte une vue du château de Neuvic qui, durant longtemps, est resté inhabité.

BARON DE BAYE.

—

Rue Fromenteau (LXXXVII, 476). — Le *Dictionnaire de l'Ancien Paris*, avant l'annexion, de Frédéric Loek, signale dans le 12e arrondissement (aujourd'hui cinquième) la rue Fromentel. Il ajoute que l'origine de ce nom est inconnue.

Aujourd'hui dans le *Dictionnaire des rues de Paris* du marquis de Rochegude, cette rue Fromentel qui existe toujours et qui date du XIIIe siècle a une origine dérivant des mots : froid-mantel ou froid-manteau.

De là à trouver une rue Fromenteau il n'y a qu'un pas qui a été vite franchi. Il faut donc voir l'origine de Fromenteau dans une corruption des mots froid-mantel, froid manteau.

Une nouvelle preuve de cette étymologie nous serait fournie par la rue Fromenteau à Juvisy-sur-Orge.

On lit en effet dans les chroniques du Hurepoix :

> De la rivière d'Orge, Juvisy, par une seule rue qui est l'ancienne route de Fontainebleau, s'étend sur le penchant de la Montagne et communique avec Fromenteau, hameau autrefois considérable que les vieux titres écrivaient Froimenteau.

Ce hameau de Fromenteau a pris le nom de Cour-de-France lorsqu'on y établit le relais royal pour les voyages de la Cour à Fontainebleau.

Ce hameau n'existe plus et s'est trouvé annexé à Juvisy. Mais on y a conservé en souvenir de son passé la rue Fromenteau qui va de la Cour de France à la route qui borde les terrains de la ferme de Champagne.

Cette chaussée de la Cour de France date de Louis XV et est attribuée, ainsi que son pont si remarquable, à l'architecte Gabriel.

Digitized by Google

Un souvenir historique se rattache au village de Fromenteau : Le 30 mars 1814 vers dix heures du soir, des chevaux de poste amenaient une modeste carriole au village de Fromenteau. Dans cette carriole était Napoléon accompagnée de Caulaincourt et de Berthier.

Napoléon, quand il s'arrêta, pour relever à Fromenteau, ne savait rien des événements de la journée, ni de ceux de la veille, rien de la fuite de sa femme et de son fils, rien de la bataille de Paris, rien de la capitulation.

Napoléon passa la nuit dans une maison de poste qui est maintenant l'observatoire de Flammarion et se rendit le lendemain à Fontainebleau.

GEORGES BILLARD.

***

La rue Fromenteau du Louvre, supprimée sous son dernier nom de rue du Musée, comme aussi la rue Fromentel de l'ancien quartier St-Benoit, ne tirent leurs noms, ni d'un quelconque personnage ni d'un patronyme villageois. Berty semblait cependant le croire, mais il ne le démontra pas. Elles durent à leur orientation frigide leur appellation durable. Une commune désignation latine : *Frigido Mantello*, déjà en 1238 (Arch. de l'Hôtel Dieu) pour la rue Fromenteau St-Honoré, *Frigidum Mantellum*, également au moyen âge, pour la rue Fromentel, indique suffisamment le sens des noms en question. On peut donc se reporter pour justifier l'opinion ci-dessus exprimée, au distique fameux de Charles d'Orléans :

Le temps a repris son *manteau*.
De vent, de *froidure* et de pluye.

L'orthographe française ancienne la plus répandue était d'ailleurs *Froid-Manteau* et *Froitmanteau* pour la rue Fromenteau, et pour la rue Fromentel, on écrivait *Fretmantel*, surtout *Froitmantel*, qui se rencontre dès 1319 dans le titre de la grande confrairie.

ED. M. M.

***

La rue Fromenteau, appelée également *Frementel*, *Froidmantel*, *Froitmantel*, *Froidmanteau*, *Froitmantyau*, est désignée dès 1290 dans les actes latins anciens comme *Vicus de Fromentel* et de *Frigido Mantello*. La Tynna avoue qu'il ignore pourquoi ce nom lui fut donné. Les frères Lazare paraissent croire que c'est parce que cette voie publique fut longtemps habitée par des filles de mauvaise vie.

Cette dernière étymologie a été rappelée par un des collaborateurs de l'*Intermédiaire* (I. 190), qui signait Ad. Bouyer et qui reproduit, à l'appui de son dire, le passage suivant extrait des *Curiosités de l'Histoire du vieux Paris* du bibliophile Jacob :

La rue *Froidmantel*, qu'on a nommée alternativement *Fremantel*, *Fresmentel*, *Fremanteau*, etc., en latin *Frigidum Mantellum* et qui est devenue la rue *Fromentel*, au mépris de son étymologie, dut certainement son nom primitif à une comique allusion aux ordonnances de Saint-Louis, qui dépouillaient de leur manteau et de leur *peliçon* les femmes convaincues de ribauderie ; celles qui habitaient cette rue étaient donc naturellement privées de manteau : de là leur surnom de *dames de Froidmantel*.

Mais cette étymologie fut combattue, à la même époque, par d'autres abonnés de notre recueil qui firent observer que ce nom était porté par plusieurs communes, et même par certains terrains propres à la culture du froment, ce qui ne permettait pas d'accepter l'explication, plus ingénieuse que vraisemblable, fournie par le Bibliophile Jacob.

La rue Fromenteau reçut en 1839 le nom de rue du Musée qu'elle conserva jusqu'en 1852, époque à laquelle les travaux de réunion du Vieux Louvre avec le palais des Tuileries la firent disparaître. Son emplacement se trouve aujourd'hui confondu dans les constructions du ministère des Finances, la rue de Rivoli et les places du Carrousel et du Palais Royal ; elle aboutissait à la rue Saint Honoré à peu près en face de la rue de Valois.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Hôtel de Luynes, rue du Vieux-Colombier (LXXXVI, 189, 300). — Je trouve mentionné sans autre renseignement, à la date de décembre 1789, l'*Hôtel de Balincourt*, au n° 45 de la rue du Vieux Colombier. Il reste toujours à découvrir qu'au n° 45 ancien de cette rue parisienne l'hôtel de Balincourt a bien porté auparavant le nom *d'hôtel de Luynes*, ainsi que le croit notre confrère P. Hy-N. En 1790,

Digitized by Google

un autre hôtel de Balincourt était à vendre rue Basse du Rempart.

MAGHUZ.

—

Les éditions complètes de Balzac (LXXXVII, 482). — M. l'abbé Bucheton trouvera le renseignement qu'il demande, dans une conférence sur Balzac, faite le 16 février 1923, au Cercle de la Librairie, par Pierre Mille. A la suite de la publication de cette conférence, dans les « Causeries Françaises » (Syn. des Libraires, 117, bd. St-Germain), on a ajouté un index bibliographique très complet des œuvres de Balzac, établi par le Cercle luimême.

RENÉ SAULNIER.

—

Une arrière petite nièce de Balzac (LXXXVII, 89, 206, 351, 497). — Un de nos confrères écrit, au sujet d'Henri Balzac, que sa mère le chérissait par-dessus tous ses autres enfants et ajoute qu'elle avait peut-être, pour justifier cette préférence, des raisons particulières.

Dans son récent ouvrage *Les débuts littéraires d'Honoré de Balzac*, M. L.-J. Arrigon indique les motifs possibles de la prédilection que manifestait Mme Balzac pour son dernier né. Nous y renvoyons nos lecteurs.

ORFRÉMONT.

—

Descendance du Comte de Brachet (LXXXVI, 379, 489). — Trois des enfants du comte de Brachet, au moins, furent mariés. Marie-Pierre-Frédérique épousa Antoine-Louis Violet de La Faye, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, dont une fille, la baronne d'Anstrude, Marie-Christine-Frédérique, épousa Louis-François-Henri du Bard de Chasans, capitaine d'artillerie, chevalier de St-Louis, commandant le fort Griffon et gouverneur de la citadelle de Besançon, démissionnaire en 1830, mort le 24 janvier 1837, sans postérité (oncle du poète Henri de Régnier). Enfin, Louis-Marie comte de Brachet, épousa Catherine-Marie Gouvilliez, morte à Ormes le 13 mars 1864, sans postérité, fille du général de division (1793), directeur du domaine et de l'enregistrement du département de la Lys (1797). Elle se remaria, à Mâcon en 1838, à Jean-Louis-Ernest Delhorme, banquier à Mâcon.

WOELMONT.

—

Un Carafa (LXXXVII, 525). — La lettre de Marie Caroline, Reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette, au marquis del Gallo, parle d'Ettore Carafa. La Reine le qualifie de « Petit Carafa, garçon de vingt ans, vrai polisson, mais favori du Pape Pie VI ».

Ettore Carafa était d'une des plus grandes familles napolitaines, laquelle avait donné à l'Eglise un Pape, Pie IV, plusieurs Cardinaux, dont le Cardinal Francesco Carafa, un des électeurs du Pape Pie VI, ainsi que divers généraux au service des Maisons d'Autriche et d'Autriche-Espagne. Geronimo Carafa, général au service de l'Espagne, défendit Amiens contre Henry IV.

Ettore Carafa, comme d'autres jeunes gens de l'aristocratie napolitaine, avait passé au camp républicain. Carafa placé à la tête d'un faible détachement de républicains, fut pris par les troupes royalistes. En vertu des clauses de la capitulation, il devait être embarqué pour Marseille, mais il fut jeté en prison et condamné à mort. Son nom figure sur le monument commémoratif, élevé en 1862, par la municipalité de Naples, après la chute de la dynastie de Bourbon. Ce monument rappelle les noms de Napolitains, exécutés lors de la reprise de Naples, par le Cardinal Ruffo, chef des Sanfédistes.

Ettore Carafa était de la seconde ligne principale, subdivisée en diverses branches et plusieurs rameaux. Il était de la ligne d'Andria, du rameau aîné des ducs d'Andria, comtes de Ruvo. Ce dernier titre était celui qu'il portait au moment de la reprise de Naples par les Royalistes.

FROMM, *de l'Univers*.

—

Le proviseur Chevriaux a-t-il été fusillé sous la Commune ? (LXXXVII, 382, 499). — Je remercie ceux de mes confrères qui ont eu l'obligeance de répondre à ma question ; il ressort des communications faites que le proviseur Chevriaux a heureusement échappé au sort tragique des autres otages. D'ailleurs les *Souvenirs* de M. Emile Blavet, qu'a publiés l'*Eclair*, fourmillent d'inexactitudes

Digitized by Google

surprenantes de la part d'un aussi ancien publiciste.

Il y a cependant deux points que je désirerais élucider. Francisque Bouillier, cité par notre confrère V. B., représente Chevriaux comme un homme sincèrement religieux, lequel, tant aux journées de juin 1848 qu'à l'affaire du 31 octobre 1870, a toujours servi la cause de l'ordre. De son côté, le collaborateur E. H., qui a eu Chevriaux comme proviseur au lycée de Vanves en 1871, assure « qu'on lui prêtait des sentiments communards ou tout au moins avancés », ce qui, par parenthèse, explique difficilement son arrestation par les fédérés. En présence d'assertions aussi opposées, je serais reconnaissant à mes deux confrères de se mettre d'accord sur les sentiments réels de Chevriaux.

D'autre part, Jules Claretie dans son *Histoire de la Révolution de 1870-71*, donne, ainsi que je l'ai dit, au missionnaire qui propose à Chevriaux de répondre à sa place et parvint à s'échapper avec lui, le nom de Guérin, et non celui de Perny. Comment s'appelait en réalité le généreux religieux ? Au point de vue de l'exactitude rien n'est indifférent dans les questions d'histoire.

SAINT-AUDEMER.

* * *

Ancien élève de l'Internat de la rue de Madrid, je me souviens qu'en 1880 ou 1881, le Directeur *civil* de l'Ecole était M. Chevriaux, et je crois me rappeler qu'on le disait ancien directeur du lycée de Vanves.

Il serait sans doute facile de préciser la chose en s'adressant aux Pères Jésuites, de qui dépendait la rue de Madrid.

G. D.

* * *

M. Fitzner, lieutenant libanais, fils du commissaire de police de ce nom, adjoint au colonel Valentin en 1871, qui avait procédé à la reconnaissance des fusillés de la rue Haxo, nous renvoie à l'ouvrage écrit par un religieux, d'après les procès verbaux dressés par son père sur les « Otages de la rue Haxo ». La consultation de ces procès verbaux est devenue superflue. L'enquête menée par l'*Intermédiaire* et qui, sur ce point, nous paraît close, met au rang des fables, l'exécution du proviseur Chevriaux. I.

Desault, sa maison mortuaire : enclos de la Raison (LII, 781, 862). — Une notice de l'*Intermédiaire* du 10 décembre 1905 donne la copie de l'acte de décès du docteur Desault. Il résulte de cette pièce que le célèbre chirurgien est mort à Paris, *enclos de la Raison*, nº 18.

En l'an II, une décision du conseil général donna aux pont, pavois et rue Neuve-Notre-Dame, en la Cité, les noms de pont, pavois et rue de la Raison ; il n'y est pas question d'enclos.

Ne s'agirait-il pas du Cloître Notre-Dame, situé également dans la Cité, mais de l'autre côté de l'église métropolitaine, et devenue la rue actuelle du Cloître Notre-Dame ? Cette voie a dû, ainsi que les autres, avoir été débaptisée pendant la période révolutionnaire, mais je n'ai trouvé dans aucun des dictionnaires historiques de Paris, la nouvelle dénomination qui lui a été donnée à cette époque.

C'est pourquoi je demande où se trouvait l'enclos de la Raison.

G. P. M.

—

De Croisat de Vaugrand (LXXXVII, 191). — Cette famille, connue en Dauphiné, sous le nom de Croisat de Vaugrand, a quitté le Valentinois pour la Beauce. Je ne sais rien de sa descendance, quoique ce qui suit ne réponde pas à la question posée, je renverrai à l'*Armorial du Dauphiné*, qui donne quelques renseignements sur cette famille.

L'abbé Nadal (*Histoire de l'université de Valence*) donne une courte notice sur Guillaume Crozat de Vaugrand, recteur de cette université en 1686 (p. 413). Il cite aussi Pierre Alexis qui fut recteur en 1709 (p. 400). Tous deux professeurs de droit.

A. M.

—

Famille du Parc (LXIX, 265). — La question posée LXXVIIII, 381, me faisant relire les indications données sur les du Parc, j'ajoute sur cette famille les renseignements suivants :

Les du Parc, du Cotentin, étaient seigneurs du Mesnil au-Val avant 1578, année où Nicolas du Parc hérita, par sa femme Jacqueline de Crux, du manoir du *sire de Gouberville*, manoir bâti en 1441 par Guillaume Dufou, aïeul maternel de

Digitized by Google

ce dernier et capitaine de la ville et du château de Cherbourg, en faveur duquel Charles VII avait érigé en fief seigneurial la principale terre du Mesnil.

Le fils aîné de Nicolas, François du Parc, baron de Crux et baron des Biards, fut tué à la bataille d'Ivry. Son second fils, Etienne du Parc, seigneur du Mesnil, fut l'ancêtre direct de :

Constantin Frédéric Timoléon, comte du Parc, officier de cavalerie au régiment du Roi, qualifié, aux Etats Généraux de 1789, Seigneur et patron du Mesnil-au-Val, Barville, Saint-Sauveur, La Haye, Hautteville, le Chapître. (Il avait fait ses preuves de cour pour monter dans les carrosses du Roi).

De son mariage avec Marie Claudine Elisabeth de Caillebot de la Salle, fille du Lieutenant-Général, dont le domaine de la Salle avait été érigé en marquisat en 1730, sortirent 3 fils et 3 filles, parmi lesquels :

Henri Charles Timoléon, comte du Parc, né à Bayreuth le 16 novembre 1796, † en son château de Réville le 13 janvier 1877, étant ancien officier de cavalerie et ancien représentant à l'Assemblée Nationale en 1849 ; marié, en 1828, à Marie Anne de Montagu (fille de Joachim, marquis de Montagu et de Anne Paule Dominique de Noailles), née à Dracy le 10 mai 1801, † au château du Campgrain (Manche), en 1877. D'où postérité.

Cette branche est actuellement représentée par Maurice Antoine Marie Joseph, comte du Parc, ancien officier de marine, marié à Mlle Caminade de Chatenay, dont postérité.

Les frères de Henri Ch. Ti, comte du Parc firent souche, l'aîné à Dijon, le plus jeune à Emondeville (Manche).

Ce dernier, Louis Paul Maurice, comte du Parc, né à Bayreuth le 6 août 1799, † en son château d'Emondeville le 12 octobre 1853, étant ancien capitaine sergent aux Gardes-à-pied ordinaires du Roi, avec rang du Chef de bataillon, avait épousé, en premières noces, en 1831, sa cousine germaine Marie Constance de Caillebot de la Salle, née à Paris le 23 avril 1809, † Avril 1837, ne laissant qu'une fille.

G. AB.

France, libraire (LXXV, 90, 159 ; LXXXVII, 418, 502, 546). — Depuis la réponse que j'ai envoyée, j'ai eu l'occasion de me procurer l'*Almanach des 25.000 adresses* pour 1838 ; pas plus que les autres, cet annuaire ne mentionne de France établi libraire au n° 4 de la place de l'Oratoire du Louvre.

Je crois avoir démontré, d'après Quérard et la *Bibliographie de la France*, que le libraire France n'a pas été l'éditeur de la *Charlotte Corday* de Louis Dubois. Le fait que France a édité en 1863 les œuvres politiques de Charlotte Corday ne me paraît pas prouver d'une façon suffisante, l'opinion émise par notre confrère Labéda, que ce même France a édité en 1838 le susdit essai historique sur l'héroïne girondine.

Au surplus, il y aurait un moyen bien simple de connaître la vérité sur le domicile qu'occupait le libraire France en 1838, ce serait d'interroger son illustre fils. Parmi les érudits qui collaborent à l'*Intermédiaire*, il doit s'en trouver qui connaissent personnellement l'auteur de *la Rôtisserie de la reine Pédauque* et pourraient obtenir de lui le renseignement désiré.

Un BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Saint François-Xavier, véritable nom de sa famille masculine (LXXXVII, 429). — Saint-François-Xavier était fils de Jean de Jassu, président du conseil Royal dans le Royaume de Navarre, et propriétaire du château de Jassu, dont le nom de sa famille, et de Marie Azpilcueta y Xavier, de laquelle François hérita le nom de Xavier, qui est aussi le nom du château ou il naquit le 7 avril 1506, près de Pamplona (Navarre).

Pour plus de détails sur la famille de Saint-François-Xavier voir l'ouvrage du P. L. J. M. Cros, S. J. *Saint-François-de Xavier de la comp. de Jésus ; son pays, sa famille, sa vie*. Toulouse. Loubens, 1894.

Le marquis SOPRANIS.

***

D'après les indications généalogiques données par M. Saint-Saud, l'aïeul du chevalier Ignace de Loyola aurait mis dans l'ombre son nom patronymique pour adopter un nom patrimonial provenant du

Digitized by Google

domaine dotal de sa femme Sancha Yanez de Anaz Loyola (Combien nombreux de tous temps les exemples de ce genre !) Et, dès lors, ce nom de Loyola devenait pour sa descendance le nom de famille.

N'empêche que saint Ignace de Loyola était de la lignée des *Garcia*. Un patronymique ne peut être réduit en cendres, même après plusieurs générations.

Saint François-Xavier vit le jour le 7 avril 1506 au château de Xavier (Javierre), antique forteresse située au pied des Pyrénées, à 7 ou 8 lieues de Pampelune, à 4 kilomètres de la petite ville de Sanguesa et dans la vallée d'Aibar, à l'extrémité orientale de la Navarre *espagnole*.

Ce château fort et sa terre avaient été donnés par le roi Thibaud I à la famille de Aznarez, en récompense des services signalés qu'elle avait rendus à la couronne.

Au commencement du XVe siècle, l'unique héritière de la famille de Aznarez, alliée aux premiers souverains de la Navarre, porta ce fief dans la maison d'Aspinelata par son mariage avec le seul descendant de cette famille, don Martino d'Aspinelata lequel, à sa mort, laissa une fille, unique héritière des fiefs de ses père et mère. Jean III, son parent, lui fit épouser don Juan de Jasso (Jatsu), seigneur d'Idocin, l'un de ses sujets favoris, mettant au contrat comme conditions, qu'il *joindrait* à son nom et à ses armes les noms et armes des Aspinelata et des Xavier et que le *dernier* enfant *mâle* à naître de son union avec dona Maria d'Aspinelata de Aznarez y Xavier *prendrait* le nom et les armes de Xavier, (armes des Aznarez s'entend).

(Les grands d'Espagne, écrit de la Roque, dans son « Traité de la noblesse », multiplient leurs noms tant par adoption qu'en considération de leurs alliances avec de riches héritières).

Le plus jeune fils de don Juan de Jasso d'Aspinelata y Xavier fut François de *Jasso*, dont le nom fit place, mais à quel âge ? au nom patrimonial Xavier. Et François Xavier devait devenir l'auteur de la famille *Xavier*, laquelle, par son nom, perpétuerait le souvenir du don fait par le roi Thibaud.

Devant les dispositions religieuses de François, le nom Xavier fut donné dans les mêmes conditions au plus jeune de ses frères.

(« Vie de St-François Xavier », apôtre des Indes et du Japon, par le P. Bouhours. Nouvelle édition augmentée par l'abbé F. X. de F. 2 vol. 1819. A Avignon, chez F. Seguin aîné, impr. libr., rue Bouquerie 7).

(« Vie de Saint-François Xavier », par J. M. S. Daurignac 1898. Paris, Victor Retaux, Ed. 82 rue Bonaparte).

G. AB.

—

« Holdan de Knuden » : auteur à retrouver (LXXVII, 529). — On trouvera la réponse à cette question dans un savant ouvrage de M. de Jessen, qui vient de paraître, chez Jules Meynial (30, boulevard Haussmann) : *Bibliographie de la Littérature française relative au Danemark* (tiré à 500 exemplaires numérotés). C'est le premier ouvrage de ce genre. L'érudit bibliographe s'est donné pour tâche de retrouver les relations à travers la littérature de deux pays et de deux peuples alliés pendant de longs siècles. Au cours de ce long et difficile travail, qui était sans précédent, il a pu constater que la littérature française sur le Danemark est bien plus importante qu'on ne le croit généralement. Il a recherché patiemment tous les ouvrages en français qui, à un titre quelconque, parlent du Danemark, au point de vue de son histoire, de sa géographie, de son activité nationale, des personnalités danoises qui ont joué en France, ou des personnalités françaises qui ont joué un rôle au Danemark. Il a mentionné également des ouvrages en danois qui correspondent à ce même objet.

La notice de chaque ouvrage cité comporte, avec une précision rigoureuse, un résumé de ce qui est essentiel du point de vue particulier de l'ouvrage. Faut-il ajouter que sa présentation satisfait par son élégance typographique, les bibliographes les plus exigeants.

On ne pourra donc que se féliciter de trouver, à portée de la main, désormais, un livre qui donne la clef d'une bibliographie témoignant par tant de livres, dont on ne soupçonnait ni l'importance ni le nombre, du commerce intellectuel de la France et du Danemarck à travers les temps.

Digitized by Google

Voici la note de M. de Jessen :

Holdan de Knuden, manuscrit danois du xve siècle. Deuxième édition, Paris 1829. In-12° 242 pp. Ni l'avertissement du traducteur, ni l'avant-propos de l' « auteur danois » ne donnent le moindre renseignement sur l'origine de ce petit livre rare. Les éditeurs, A. Sautelet et Cie, et Alexandre Mesnier, ainsi que l'imprimeur, ont depuis longtemps disparu. L'ouvrage est très bien édité.

Il s'agit d'un roman d'imagination. Les préfaces pouvaient peut-être donner l'idée que l'auteur ait voulu écrire un roman politique à clef, comme il en paraissait tant sous le règne de Charles X; mais le texte de l'ouvrage ne semble pas justifier cette supposition.

Certains détails géographiques et historiques font comprendre que l'auteur n'ignore pas complètement le Danemark, bien que des noms, des prénoms et des lieux soient travestis, délibérément ou non. Il en est de même en ce qui concerne le récit, situé au xvie siècle, mais ayant emprunté à la plus haute antiquité nordique une partie de son décor ; on ne saurait pas toujours dire si l'auteur a voulu écrire une parodie ou s'il a désiré être pris au sérieux.

Il n'est pas certain qu'il existe de cet ouvrage des exemplaires sous les mots : « Deuxième édition » sur le titre.

Serait-il possible de retrouver l'auteur de ce livre curieux ? V.

—

Philippe Lebon (XXXVII, 424). — Les renseignements donnés par M. A. Boghaert-Vaché sur Philippe Lebon ne correspondent pas avec ceux généralement admis :

On connaissait depuis longtemps la propriété de certains corps organisés, d'origine végétale ou animale, de donner, par leur distillation en vase clos, des gaz susceptibles de brûler au contact de l'air. Mais ce ne fut qu'en 1785 et 1786 que Philippe Lebon eut le premier, l'idée d'utiliser ces produits gazeux pour des usages écomiques.

Dans ce but il construisit un appareil qu'il appela « Thermolampe » dont il fit l'installation dans diverses maisons particulières.

(Voir sa notice sur les thermolampes ou poëles qui chauffent, *éclairent* avec économie et offrent avec plusieurs produits précieux une force motrice applicable à toute espèce de machine).

L'appareil primitif de Lebon, qui distillait le bois, n'eut aucun succès par ce que les gaz fournis par ce combustible sont peu éclairants. Néanmoins il faut dire que cet inventeur avait indiqué la houille comme propre à *remplacer le bois avec avantage.*

En Angleterre après quelques essais peu importants, Murdoch fit en 1792 une expérience publique sur le gaz d'éclairage produit par la distillation de la houille.

Toutefois, ce ne fut qu'en 1798 qu'il installa son premier appareil dans l'usine de MM. Boulton, Walt et Cie à Soho (Birmingham). En 1805, ayant perfectionné son procédé, il éclaira la filature de coton de MM. Phillpès et Lée à Mantchester.

C'est alors que l'attention publique ayant été attirée sur ce mode d'éclairage, un appareil fut construit à Paris à l'hôpital St-Louis (en 1812).

C'est donc Lebon qui le premier a construit un appareil produisant du gaz d'éclairage par distillation de combustible.

H. D. L.

—

Mazel, Marquis de Fontaine-Française (LXXXVII, 526). — La question que pose T. L. me fournira, je l'espère, les éléments d'une intéressante réponse, d'ici à quelques semaines, quand j'aurai achevé, aux Archives de Dijon, mes recherches sur les seigneurs de Chazeuil, près de Fontaine-Française. J'avais, en effet, été frappé, dès l'origine, de ce qu'un méridional — sa famille originaire du Forez, après avoir longtemps habité le Vivarais, aux environs de Tournon, étant venue s'établir en ce coin de Champagne sur la fin du xviie siècle — du nom de Blaise de Valoux, écuyer, secrétaire du Roi au Parlement de Dijon, fût entré en possession de la châtellenie de Chazeuil en 1663, quand les d'Escars d'Amanzé la quittèrent. Or il y eut, si je n'erre, entre les de Valoux et les Mazel — dont le patronymique décèle *a priori* une même origine méridionale —, des relations que je me réserve d'élucider dans mon second et prochain article.

Il y a environ quinze ans, je crois, qu'un membre survivant de la famille de Valoux fit entreprendre aux Véronnes des recherches, demeurées alors sans résultat, pour

Digitized by Google

savoir comment s'était éteinte la branche des seigneurs de Chazeuil. De Blaise, la châtellenie était passée à Jean, écuyer, en 1677. Ce dernier ayant été tué au service du Roi à Fleurus en 1691, Blaise rentra en possession, cette même année, et un titre de 1702 porte qu'il était écuyer de 200 chevaux-légers de la Garde.

En 1728, la châtellenie passe à Jean-Claude de Valoux senior — ainsi l'appelait-on pour le différencier de son frère, Jean-François César, garde du corps et chevalier de St-Louis, demeurant à Fontaine-Française — et c'est de ce Valoux qui, pour s'acquitter d'obligations, vendit la seigneurie, qui passa à M. de Saint-Julien, receveur général du clergé et seigneur de Fontaine-Française.

Retiré dans mon village natal, à Véronnes-les-Grandes, il y est mort le 8 novembre 1772 à l'âge « d'environ 69 ans » et y a été inhumé dans la vieille église. Sa maison, qui était celle de Michel d'Attricourt, porte encore aujourd'hui, à Véronnes, son nom, bien que reconstruite. Sa veuve, retirée à Til-Châtel, y est décédée en 1811 à plus de cent ans. Un de ses fils était chanoine de la Sainte-Chapelle à Dijon ; un autre, religieux bénédictin à Auxerre. Tous deux moururent, à ce qu'il semble, en émigration.

Vers le milieu du siècle dernier, il y avait à Latrecey, dans le Châtillonnais, des de Valoux, descendants d'un des frères de Jean-Claude. Que sont-ils devenus ?

Après la maison de Saint-Julien, ce fut celle de la Tour-du-Pin qui entra en possession du manoir de Chazeuil, aujourd'hui complètement délabré et acheté par un entrepreneur d'Is-sur-Tille, M. Ducros, qui l'a loué à un Suisse, fabricant de fromage ! Mais, auparavant, il avait subi maints avatars et était, avant d'appartenir à de simples paysans, passé aux mains de M. de Lagoutte, n'étant plus, depuis 1750, habité que par des fermiers. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que les seigneurs possédant la terre de Chazeuil depuis 1500 jusqu'à 1650, y aient habité régulièrement. Les plus illustres de cette époque-là furent les de Beaujeux dont Christophe de Beaujeu, qui se distingua dans les guerres de Henri III, puis les d'Escars, dont le premier, Charles, fut évêque, duc de Langres et pair de France. On ne sait plus rien de tout cela, aujourd'hui, à Chazeuil....

CAMILLE PITOLLET.

—

Famille d'Orvilliers (LXXVII, 241, 360, 454, 505). — La famille Guillouet d'Orvilliers s'est éteinte dans la personne de l'amiral Louis, décédé pendant la Révolution à une date inconnue.

Quant au pair de France d'Orvilliers, il appartenait à une toute autre famille, ainsi qu'il ressort d'un passage de l'article publié par Alfred Maury le 15 décembre 1882 dans la *Revue des deux Mondes* sous le titre « La Noblesse et les titres nobiliaires en France avant et depuis la Révolution ».

CINQDENIERS.

—

Portraits de Pardaillan d'Armagnac (LXXXVII, 479). — J'ai vu autrefois, rue Blanche, n° 5, chez les frères Geoffroy, soit un portrait de Mme de Tignonville (XVIIIe siècle), soit un paysage à elle dédié, par un artiste orléanais.

SIMON.

—

Robert, verrier (LXXXVII, 527). — Notre confrère E. R. trouvera des renseignements très précis, sur le verrier Robert (de Maillezais), au chapitre de l'*Art de la Terre* de B. Fillon (Niort, 1864, in-4°) qui traite de la verrerie en Poitou. Il n'a qu'à se rapporter à la page 198 de ce bel ouvrage, assez rare désormais. L'abbé Lacurie, dans son *Histoire de Maillezais*, en parle également (p. 228).

Les *Manuscrits de Don Fonteneau* citent ce nom (t. XXV, f° 25 et 159) ; c'est là la vraie source.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

—

Famille Tallemant (LXXXVII : 243, 373, 455). — Aux XIVe, XVe, et XVIe siècles, nombreuses furent les relations entre les Flandres, le Maine et l'Anjou, les Charentes, l'Aquitaine, etc., les Valois qui possédaient alors le Maine, l'Anjou et l'Artois, avaient des alliances en Flandres et en Guyenne ou des devoirs envers le Roi de France à remplir en ces pays. Pour les combats perpétuels qu'ils avaient à soutenir en ces pays : ils emmenaient à leur suite leurs hommes d'armes et les seigneurs leurs vassaux et, de ces

Digitized by Google

hommes d'armes ou officiers, il y en eut qui se fixèrent dans les pays où ils séjournaient ou qu'ils traversèrent y contractant des alliances, y recevant parfois des charges. Du Bas-Maine, en particulier, on voit les seigneurs de Laval se transportant à nombreuses reprises des Flandres en Aquitaine, aux deux extrémités de la France.

Dès le début du XIV[e] siècle Guy IX de Laval se joint à Philippe le Bel, pour une expédition contre le comte de Flandres qui s'est allié aux Anglais. Il s'y distingue et la paix faite épouse Béatrix de Gâvres (en Flandre) celle-là même qui importa au Bas-Maine l'industrie de la toile ; et à partir de ce moment les relations se multiplient entre Laval et les Flandres, et bien entendu les contrées intermédiaires vers le Nord. Dès 1303, après le désastre de Courtrai, Guy IX répond à la convocation à Arras de la noblesse par le roi de France et il prend part à toutes les expéditions dans la contrée jusqu'en 1320.

A peine de retour, dès 1324 le baron de Laval marche en Guyenne, cette fois à la suite de son suzerain le comte de Valois. Il assista au siège de la Réole et en 1328 convoqué par le comte de Flandres à l'autre extrémité de la France pour la répression de la révolte des Gantois, ne pouvant à cause de son grand âge donner de sa personne il envoie son fils qui combattra notamment à Mont-Cassel.

En 1348 l'anglais déborde en France et Jean de France, comte d'Anjou et du Maine, va le combattre en Guyenne où l'accompagne Guy XII, seigneur de Laval, lequel a, d'ailleurs, à y défendre ses possessions, plusieurs places fortes qui lui sont venues du chef de sa femme Louise de Chateaubriand.

Après la Trève de Bordeaux, un petit-fils de Guy IX surnommé Brumor, se met aux ordres de Duguesclin pour combattre l'Anglais.

Puis c'est en Flandres qu'en 1382 on retrouve les hommes d'armes du Bas-Maine conduits par le sire de Laval à la suite du roi Charles VI au secours du comte de Flandres contre ses sujets conduits par Artevelde.

Guy XII étant mort à 80 ans, et son fils avant lui, en 1412, Guy XIII, comte de Gavre en Flandre lui succède. Cet opulent baron possédait déjà des terres en France, en Bretagne, en Anjou, en Flandre, Hainaut, etc. Il mourut de la peste à Rhodes et sa veuve tutrice de son fils, aidée par Jeanne d'Aragon, comtesse d'Anjou et du Maine, soutint jusqu'en 1421, date de la bataille de Baugé, la guerre avec les Anglais qui occupent alors de nombreuses villes normandes et mancelles et une partie du littoral.

En 1742, André de Loheac, frère de Guy XIV de France, avait reçu de Louis XI, la dignité accordée pour la première fois, de maréchal de France. Il eut successivement les gouvernements de la Picardie et de l'Ile de France où il fut accompagné de nombreux compatriotes qui s'attachaient à la fortune de ce général heureux et aimé et se fixèrent dans ses gouvernements. Entre temps, en 1841, était mort Charles IV de Valois, comte héréditaire du Maine mais si les sires de Laval relevèrent désormais directement de la couronne de France leurs intérêts et alliances restèrent toujours aux mêmes pays.

On voit en effet qu'en 1535 Guy XVII, de Laval, épousa Claude de Foix, fille du vicomte de Lautrec d'où de grands biens principalement en Guyenne, Béarn et Périgord, ce qui ne l'empêcha d'accompagner son oncle, le connétable Blaise de Montluc dans toutes ses expéditions notamment en Picardie où il assistait à la prise de Hesdin.

En 1541 il obtint de Charles Quint, restitution de Mézières, Charleville, etc., appartenant à Claude de Foix ; en 1545 brouillé avec le monarque espagnol, il est inutilement assiégé par celui-ci à Landrecies, il s'allie ensuite au maréchal de Biez pour tenter, sans succès, de reprendre Boulogne aux Anglais.

En 1578, le duc d'Anjou, appelé par les Belges faisant la campagne du Hainaut et en 1581 le comte de Laval le rejoignit avec ses vassaux faisant partie des troupes royales qui firent lever le siège de Cambrai attaqué par le duc de Parme.

Inutile de continuer une énumération déjà trop longue pour une réponse mais qui n'est peut être pas inutile pour expliquer qu'on rencontre fixées *depuis des siècles* dans les provinces éloignées les

Digitized by Google

unes des autres des familles portant un même nom, parfois caractéristique et dénotant la venue d'une province éloignée. Sans doute, au moyen-âge, le bourgeois, l'homme de loi, le marchand même se déplaçaient peu, et généralement dans un cercle assez restreint, mais l'homme d'armes, lui, suivait la fortune de son seigneur et il arrivait qu'il s'établissait là où l'avaient conduit la guerre ou le service de ce seigneur, parfois à de grandes distances de son lieu d'origine. Et on a vu Guy XVII de Laval et les princes d'Anjou, à 2 ou 3 ans d'intervalle, conduire à Bruxelles, en Picardie, à Perpignan, leurs troupes en grande partie formées de vassaux appartenant à ces pays si éloignés les uns des autres mais réunis sous leur conduite.

Il y aurait, certes, une recherche intéressante à faire sur les conséquences au point de vue des familles sur les migrations pendant 2 ou 3 siècles, en pays si différents, suivant une ligne formée par les possessions des Valois, des ducs d'Anjou, comtes du Maine et seigneurs de Laval (Bas Maine) en raison des guerres et des alliances des grands féodaux ci-dessus indiqués, ligne fort longue et relativement étroite surtout avant que la réunion à la couronne de cette partie du patrimoine des Valois eut élargi le champ de l'activité et des devoirs non seulement de ces grands féodaux mais aussi de leurs vassaux et subordonnés de diverses importances.

Dernièrement j'eus entre les mains un ouvrage dont je ne dispose plus pour y puiser une précision, ouvrage de Borel d'Hauterive, je crois, dans lequel au sujet, si je me souviens bien, d'une famille de Mallet qui fait précisément l'objet d'une question dans un des derniers numéros de l'*Intermédiaire*, dans lequel dis-je, l'auteur émettait une observation analogue à propos de familles ayant le même patronyme, des armoiries semblables ou presque et établies depuis longtemps dans des pays éloignés de celui de la souche mais ayant, à certain moment, été soumis aux mêmes seigneurs. De la réunion de ces trois circonstances il déclarait que ne se dégageait pas simplement une présomption, mais la certitude d'une origine commune alors même qu'on n'aurait aucune autre donnée sur le point d'attache du rameau isolé. Surtout lorsque le nom est caractérisque ou peu commun : tel est le cas du nom Tallemant.

Ch. V.

* * *

Je lis dans le *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, de Carré de Busserole, à l'article Réaux, ce qui suit :

Village et château, commune de Chouyé-sur-Loire, non loin de Bourgueil Plessis-Rideau 1397. Plessis-Rideau ou Plessis-Macé 1486. Par lettres patentes de juillet 1653 le nom de Réaux fut substitué à celui de Plessis-Rideau. Le château actuel a été bâti par Jean Briçonnet, maire de Tours en 1462. Cette seigneurie a appartenu successivement aux familles Péau, Montejean, Brye, Briçonnet, Longuejone, Taveau et la Béraudière.

Vers 1650, François de la Béraudière, seigneur du Plessis-Bideau et d'Orval vendit le Plessis-Rideau pour 115.000 livres à Gédéon Tallemant, bourgeois de Paris.

Gédéon Tallemant (1619-1692) épousa Elisabeth de Rambouillet.

Ce serait donc peut être lui qui changea le nom du château qu'il venait d'acquérir, je ne sais pour quelle cause.

Comte du Fort.

—

Tronson du Coudray (LXVIII). — Oui, Guillaume Alexandre Tronson du Coudray, avocat et défenseur d'office de la famille royale, était le descendant de Louis Tronson du Coudray, secrétaire du Cabinet de Louis XIII.

La généalogie de cette famille, établie par un fils de celui-ci en 1648, la fait remonter à Girard Tronson, bourgeois de Paris, dont le fils aîné Jean se maria deux fois : d'abord avec Colette Fargis, qui lui donna 14 enfants, puis avec Jeanne de Marabeuf, dame du Coudray, qui lui en donna 7 et bâtit avec lui, en 1506, la chapelle des 3 Maries à St-Germain-l'Auxerrois.

Louis Tronson (à qui la terre du Coudray échut après la disparition de plusieurs branches aînées) était l'un des 14 arrière-petit-fils de ce second mariage. Prieur d'une abbaye, il fut mis par hasard dans le secret des projets du Roi contre le maréchal d'Ancre, et il évolua, comme tant d'autres, par l'intrigue vers la Fortune ; il abandonna l'église et épousa une

Digitized by Google

riche héritière, Claude de Sève, dont 14 enfants. Une telle fécondité explique jusqu'à un certain point l'obscurité dans laquelle resta ensuite cette vieille famille de robe parisienne. Je la crois éteinte aujourd'hui, car j'ai rencontré il y a 30 ans un vieux M. Tronson du Coudray, célibataire fort aimable, qui m'était présenté comme le dernier de son nom.

BAISSEY.

—

Van Nes, amiral hollandais (LXXXVII. 143,433). — Il y a eu deux amiraux de ce nom : l'un prénommé Jan, mort en 1680, et l'autre Aart, mort en 1693.

C'est ce dernier qui a été peint par Van der Helst (et aussi L. de Jongh).

Il en existe des gravures par Bendorp et par Blooteling.

GEOFFROY.

—

Louis XIV, médaille de cuivre (LXXXVII, 481). — Mon excellent confrère et ami Hora trouvera sans doute la reproduction de cette médaille, ainsi que l'explication de son origine, dans l'ouvrage du P. Ménestrier intitulé *Histoire de Louis-le-Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons, etc.* (Paris, 1693, in-folio).

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

***

Cette médaille est un jeton bien connu parmi les innombrables jetons frappés sous le règne du grand roi. D'après Ch. Even (*Le Iclonophile*, p. 157) « : Ce jeton fait allusion aux victoires navales des flottes francaises commandées par Duquesne, sur les Hollandais et les Espagnols, tout le long des côtes de France ». D'après d'autres numismates, il aurait été frappé à l'occasion de la paix de Ryswyck, c'est-à-dire en 1697, longtemps après la mort de Duquesne.

HD°.

***

Cette pièce n'est pas une médaille, mais un jeton destiné au commerce, pour divers usages (jeton de compte de marchands ; jeton de jeu).

Il en existe en effet qui ne portent ni date, ni marque de graveur ; mais on en connaît au moins une dizaine de variétés avec des bustes de Louis XIV, signés de Roussel, de Thomas Bernard, et d'un fabricant de Nuremberg. Le revers est d'ailleurs probablement d'un autre artiste. En tout cas, il est certain que cette série de jetons (je parle de ceux de fabrication française et je laisse de côté les contrefaçons allemandes) est consécutive au jeton du même type frappé, avec la date de 1700, pour l'administration des Galères, dont on lit le nom à l'exergue du revers. Au droit, il y a les armes et le nom de *Louis, duc de Vendosme, général des Galères*.

LEUCOTÈS.

—

Un chapitre de Xavier de Maistre (LXXXVII, 482). — L'explication des quatre mots mystérieux « V consonne et séjour » se trouve dans le passage suivant du chapitre XVI du *Voyage autour de ma chambre* :

Je me glissai jusqu'au bord de mon fauteuil et, mettant les deux pieds sur la cheminée, j'attendis patiemment le repas. C'est une attitude délicieuse que celle-là, etc...

Rosine, ma chienne fidèle, ne manque jamais de venir alors tirer les basques de mon habit de voyage, pour que je la prenne sur moi ; elle y trouve un lit tout arrangé et fort commode, au sommet de l'angle que forment les deux parties de mon corps : un V consonne représente à merveille ma situation.

A l'époque où écrivait Xavier de Maistre, on rencontrait encore le V voyelle, qui était l'U d'aujourd'hui.

Ce passage rappelé explique facilement les derniers mots du court chapitre XXXIII :

Viens ma *Rosine* ; viens. — V consonne et séjour.

C'est-à-dire : viens, ma chienne ; prenons notre position préférée en forme de V et faisons une halte dans notre voyage.

A. W.

[Mêmes réponses : UN BIBLIOPHILE COMTOIS ; SGLPN].

—

Une nuit de Paris réparera tout cela (XLIX, 279, 453 ; LXXXVII, 386, 509). — La question a déjà été soulevée en 1904 par un de nos confrères qui signait A. Dieuaide et demandait si cette phrase devait être attribuée au grand Condé ou à Napoléon Ier. Une seule réponse fut alors

donnée par M. Léo Claretie, qui prétendit que la phrase en question n'avait pu être prononcée pour la première fois par Napoléon Ier, vu qu'elle se trouvait dans une comédie de Lesage, écrite en 1735 et intitulé *Une Journée des Parques*.

J'ajouterai que la *Biographie universelle* de Michaud considère comme peu vraisemblable l'anecdote attribuant à Condé cette réponse aux murmures qu'avait fait naître la bataille meurtrière de Seneffe. D'autre part, M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de la maison de Condé*, est muet sur ce point.

Il semble ressortir des réponses faites jusqu'ici que la phrase n'a été inventée ni par Condé, ni par Napoléon, ni par aucun de ceux auxquels elle a été attribuée, mais que c'était, suivant le mot de Primi Visconti cité par M. Hyrvoix de Landosle, « une sorte de maxime courante » que certains grands capitaines, après une bataille sanglante, n'ont fait que répéter.

G. P. M.

***

Je suis vraiment affligé qu'elle (1) ait perdu son dernier enfant ; mais je m'en console en pensant que c'est une perte que l'on peut réparer en deux minutes.

(Président Charles de Brosses, *Lettres familières, écrites d'Italie en 1739 et 1740*, Paris, Didier, 1869, t. Ier, p. 192).

L.

—

Regrets. En laisser. En emporter (XLVIII, 790 ; XLIX, 41, 213 ; LXXXVII, 287, 417, 465). — Cette question a déjà été abondamment traitée il y a juste vingt ans, dans l'*Intermédiaire*.

G. P. M.

[Quand la table aura paru ces justes observations deviendront inutiles].

—

Victorien Sardou et Erasme (LXXXV, LXXXVII, 514). — Je partage l'admiration que professait Victorien Sardou pour les *Colloques* d'Erasme, dont l'intérêt n'a pas vieilli. L'un surtout de ces entretiens, celui intitulé *Puerpera*, devrait être traduit et mis entre les mains de toutes les jeunes mères. Ce réquisitoire contre les « remplaçantes », bien que daté de 1523, n'a rien perdu de son éloquence persuasive et de son actualité. Mais là où je ne suis plus d'accord avec l'illustre auteur dramatique, c'est lorsqu'il nous affirme que Jean Standonc « avait plus de bonté naturelle que de tête et moins d'argent que de bonté ». L'opinion émise par Sardou sur ce personnage est des plus discutables. Standonc, du pays de Brabant, seigneur de Villette, Père des pauvres du collège de Montaigu et en outre docteur en théologie, n'était rien moins que philantrope. S'il avait, en effet, peu de pécune, il avait moins encore d'indulgence et de bonté. Par ses Statuts personnels de 1502, il trouva le moyen de rendre encore plus précaire la condition déjà si misérable des infortunés suppôts du « collège de pouillerie ». C'était un homme « de Saincte vie », soit, mais une sorte de mystique impitoyable qui, pendant la durée de son magistère, fit du collège de Montaigu, déjà en renom par son accablante austérité, un véritable bagne monastique. Monastique est le mot qui convient, car le réformateur brabançon ambitionnait de transporter à son collège la règle sans douceur des bénédictins de St-Maur, en l'aggravant. Les statuts de Standonc avaient pour base principale le « grand silence » conventuel et le jeûne pour ainsi dire permanent, que venaient compléter les sévices, la seule chose que l'on prodiguât sans réserve. Cette réforme fut si rigoureuse que les « capettes », habitués cependant à une discipline sans aménité, désertaient ce lieu abominable. (Ceux des écoliers appelés *les pauvres* étaient au nombre de 86, formant une communauté ainsi divisée d'après la mystique spéciale de Standonc : le Rédempteur, la Vierge Marie, les 12 Apôtres et les 72 Disciples. Les cadres se composaient du Père ou Ministre des Pauvres, d'un procureur et, naturellement, de deux correcteurs chargés de faire observer la stricte discipline).

Standonc ayant rendu sa belle âme en 1504, sans laisser le moindre regret parmi ses apôtres et ses disciples, son successeur Noël Béda s'efforça d'apporter quelques adoucissements à la rigueur des fâcheux statuts, qui, toutefois, subsistèrent jusqu'en 1744. Lorsque Béda, à son tour, disparut, il fut remplacé par le farouche Pierre Tempeste dont la brutalité demeura

(1) Mme de Montot.

Digitized by Google

proverbiale dans les fastes de cette geôle. Le règlement instauré par Standonc avait donné au collège de Montaigu une telle réputation d'inflexible sévérité, qu'il suppléait aux maisons de correction alors inexistantes : *Si bien qu'à Paris, si quelque bourgeois ou citoyen a un sien enfant mal morigéné ou difficile à dompter, c'est à Montaigu qu'on l'envoye, afin de le ployer sous la verge d'humilité et d'obéissance.*

Ce collège. qui était de plein exercice, fut épargné en 1763, lors de la réforme générale ; il était donc tout indiqué pour être transformé en prison pendant la Terreur.

Ed. M. M.

—

Prénoms singuliers (T. G. : 726 ; LXXXVIII, 275, 362) Il n'est pas rare de rencontrer en Normandie, dans le pays de Caux, le prénom étrange de « Sénateur ». Mais à mon avis, le plus inattendu est le prénom féminin de « Décime », que je relève dans un journal de Nice. Si cette personne avait appartenu à la famille d'un collectionneur jadis célèbre, elle aurait pu signer : « Double Décime ».

C. V.

*
* *

Je me souviens avoir rencontré, il y a une douzaine d'années, dans le salon d'un député socialiste d'un département du Centre, une jeune fille prénommée *Germinale*, hommage, sans doute à un roman alors assez récent, d'E. Zola.

Feuilletez le *Journal Officiel* du 1er juin dernier, vous y lirez que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à un abbé prénommé *Caline.*

D'ailleurs cette austère publication est une mine de curiosités en fait de prénoms, notamment dans les pages consacrées aux pensionnés de l'Etat ou aux nouveaux décorés.

Quelques exemples dont il sera facile au lecteur de vérifier l'authenticité dans le *Journal Officiel* :

Du 8 février 1924 : Jésus-Napoléon-Jean Joseph Raphaël

Du 1er juillet 1923 : Orpha-Ursine-Palmina.

Du 7 décembre 1923 : Théodosie-Quitterie, Anthelmette.

Du 7 juillet 1915 : Elvina, Josephte, Dominiquette, Emérentienne-Josèphe, Guillelmine, Alcidia, Elégie.

Maurice Jeannard.

—

Editions anciennes : le chiffre du tirage (LXXXVI, 574 ; LXXXVII, 414). — Il est douteux que notre confrère A. B. X. puisse obtenir une réponse satisfaisante.

Si la documentation dont il déplore l'inexistence pouvait être rencontrée, elle serait connue et certainement publiée dans les nombreux manuels de bibliographie. Les comptes des anciens libraires et imprimeurs ont été sans nul doute détruits et je ne sache pas que même les archives de la corporation aient été conservées ; elles ne traiteraient, d'ailleurs, que des questions professionnelles générales. Que reste-t-il donc permettant d'obtenir sur quelques livres les renseignements désirés ? Bien peu de chose. Il n'y a guère d'accessible que la rare documentation concernant les tirages spéciaux sur papiers de luxe, et quelques éditions à nombre restreint faites pour le compte des auteurs.

Et encore cette documentation sporadique est-elle presque toujours relative. Les sources à consulter, lorsqu'on les rencontre, sont les suivantes : les prospectus relatifs aux ouvrages en souscription ; la publicité, très restreinte et fort laconique confiée à la presse par quelques éditeurs ; enfin, les notes souvent sujettes à caution de quelques bibliographes contemporains des publications dont ils parlent. Je fournirai, à titre d'exemples, quelques notes de ces diverses catégories.

En principe, la rareté d'un livre s'établit suffisamment par la difficulté que l'on éprouve à en rencontrer un exemplaire.

Le plus souvent, ainsi que le faisait très justement remarquer I... dans l'*Intermédiaire,* les ouvrages d'apparence somptueuse étaient imprimés en assez grand nombre pour n'être pas encore de nos jours des livres vraiment rares. Tel est le cas de ceux cités dans la question, notamment pour les *Contes de La Fontaine*, édition dite des *Fermiers généraux,* qui se rencontre assez fréquemment. Si certains exemplaires atteignent des prix élevés, c'est en raison de ce que les gravures qui s'y trouvent sont du tout premier tirage,

Digitized by Google

(l'aciérage était alors inconnu) ou bien encore que l'on y a ajouté celles « découvertes », et aussi d'aucunes dont les planches furent détruites après l'impression de quelques épreuves, et qui, de ce fait, n'appartiennent pas à l'édition. La recherche dont ces livres sont l'objet, la reliure, les marges et l'appartenance, sont également fonction du prix. Il en est de même pour la *Folle Journée*, de Beaumarchais, que cite d'autre part notre confrère. La vraie édition originale, publiée à Paris, est fort commune et par conséquent sans valeur, lorsqu'elle ne contient pas la suite de figures exécutée postérieurement, et surtout en épreuves avant lettre qui, agrandies par leur encadrement, ne peuvent être jointes qu'à des exemplaires sur grand papier. L'édition de Kehl, qui est la seconde, publiée celle-là avec gravures, n'est pas sensiblement plus rare ; il serait donc peu intéressant d'en connaître le chiffre de tirage.

J'arrive aux quelques exemples de documentation puisés aux sources indiquées plus haut, et dont j'ai réuni un certain nombre :

Prospectus de souscription. Mon exemplaire du livre de Dom Bouillart, *Histoire de l'Abbaye Royale de St-Germain-des-Prez* (Paris, Dupuis, 1724, in-fº), est truffé de portraits ajoutés ; il contient en outre une très rare notice relative à la souscription, sous la forme d'une plaquette in-12 de 10 pages seulement, avec titre, et datée 1722 alors que l'ouvrage ne parut qu'en 1724. Il y est dit que les exemplaires sur papier ordinaire seront vendus 20 livres payables en deux fois, et qu'il sera tiré « un très petit nombre d'exemplaires sur grand papier, dont le prix sera de 30 livres ; aucun chiffre n'est mentionné.

Publicité par annonces. En 1791, les libraires Bossange et Cie, rue des Noyers, à Paris, annonçaient la mise en vente d'une suite de gravures destinée à illustrer l'insignifiante tragédie de M. J. Chénier : *Charles IX ou l'Ecole des rois*, plus tard *Charles IX ou la Saint-Barthélemi*. Les mêmes éditeurs avaient publié en 1790 deux éditions de cette pièce, qui succédaient à une première ayant paru en 1789 sans nom d'auteur.

Pour accompagner les gravures en question, dont la série se vendait isolément 24 sous, il fut fait un nouveau tirage de la brochure, tirage qui fut appelé *la belle édition avec les figures*, et vendu 4 livres 10 sous, alors que l'édition de 1790 se vendait au prix classique de 24 sous. On imprima en outre *25 exemplaires sur papier vélin avec les figures avant la lettre*, ce qui constituait une nouvelle édition dont le prix fut fixé à 9 livres. Pour que les exemplaires soient complets, ils doivent contenir, comme frontispice, le *portrait de Charles IX* gravé par Massard d'après le tableau de Jannet, édité un peu peu plus tard (12 sous) par les mêmes Bossange et Cie. On y joignait aussi un portrait de J. M. Chénier. Cette rare édition est à peu près inconnue.

Notes de bibliographes : Horace Walpole, le francophobe ami de Mme Du Deffand, publia en 1785 un *Essai sur l'Art des Jardins*, avec juxtaposition de la traduction française faite par le duc de Nivernois (Strawberry-Hill, Kirgate, in-4º). Le tirage fut à très petit nombre, non mis dans le commerce.

Seuls, l'auteur et le traducteur pouvaient disposer des exemplaires en faveur de leurs amis. Pas d'indication quant au chiffre du tirage. Un dernier exemple du même ordre. François Ier d'Autriche, père de Marie-Antoinette, fit publier à ses frais, en 1750, l'ouvrage suivant : *Relazione dello stato in cui si trova l'opera del Censimento universale del Ducato di Milano nel mese di Maggio de l'anno 1750* (Milan, 1750, in-fº). Ce livre fut, lui aussi, imprimé à très petit nombre et ne devait pas être vendu (chiffre inconnu). Peu de temps après, l'empereur ayant reconnu qu'en faisant publier cet ouvrage, il avait agi à l'encontre de ses intérêts, fit rechercher et détruire tous les exemplaires qui purent être retrouvés. Il en subsista sans doute fort peu, et si j'étais bibliophile (hélas ne puis), je ne chercherais pas ce livre introuvable qui n'aurait d'ailleurs aucun intérêt pour moi. Conclusion : « Je crains que les bibliophiles sollicités par I... ne puissent jeter qu'une bien faible lueur dans l'obscurité qu'il signale.

MAG MAR.

—

Colliers anodins (LXXXVII, 335, 467, 515, 565). — **Dans une de mes**

Digitized by Google

missions au Caucase, j'explorai le Daghestan Les femmes des Aouls (Villages) de cette région portent de longs colliers composés de grains variés provenant en majeure partie de sépultures anciennes. J'en ai donné à la Ville de Paris, ils se trouvent au musée Cernuschi. Il a été difficile de les acquérir, car celles qui les possèdent y tiennent. Je n'ai pas pu obtenir que l'on me cédât un collier où se trouvaient enfilés, au milieu de grains divers, deux phallus en pâte de verre.

BORON de BAYE.

—

Dame aux Camélias (La) (LXXXVII, 46, 126, 177 **(Le surnom)**.

Dans une très jolie plaquette, écrite en 1912, *Poitrinaires et grandes amoureuses*, éditée, par les laboratoires Cortial, le Dr Cabanès publie une courte étude sur la Dame aux Camélias. Au sujet du surnom de Marie Duplessis ; il dit :

Les camélias sont de pure imagination ; historiquement, la dame qu'on en pare, n'en a jamais porté. Alphonsine dite Marie Duplessis, n'a pas eu, pour cette fleur, à jamais associée à son nom, cette prédilection que lui prêtent de complaisants biographes. En évoquant les souvenirs de la jeune femme, au lendemain de sa mort, le romancier la para d'une grâce nouvelle poétique, mais empruntée. Cette jolie fiction, Dumas seul en est responsable ; il l'a du reste avoué. Nous avons eu sous les yeux la lettre des aveux ; elle est datée du 20 janvier 1895, et a paru dans un recueil littéraire depuis longtemps disparu (1).

On avait offert à Dumas un portrait de la Dame aux Camélias, il répondit à celui qui lui avait fait l'offre :

« J'ai déjà deux portraits de Marie Duplessis et parfaitement authentiques. Le portrait que j'ai fait graver en tête d'une édition est la reproduction d'un des deux que je possède. Si celui que vous possédez est sans camélias, il a des chances d'être authentique, la légende des camélias ayant été inventée par moi après la mort de l'héroïne ».

Huit jours après, nouvelle épître, confirmant la première :

« Le portrait de Marie Duplessis, du moment qu'il porte un camélia à la ceinture, est certainement apocryphe. Ce n'est qu'après sa mort que je lui ai donné, dans mon roman, le surnom de la Dame aux Camélias ».

(1) *Le Collaborateur des érudits et savants.*

Mais la légende est indestructible, et l'on continuera en dépit du témoignage formel du dramaturge, déjà très souffrant, et dont la mort approchait, à imprimer que Marie Duplessis aimait à rehausser sa pâleur de rouges camélias, quand, certains jours du mois, la nature réclamait ses droits.

Il est piquant de constater qu'Alexandre Dumas, qui devait appartenir, à l'Académie, et en cette qualité, collaborer au « Dictionnaire de la langue courante », commit dans la circonstance une faute d'orthographe : il écrivit, en effet, avec un seul *l* le nom de la fleur qui avait eu pour parrain celui qui d'Orient, l'avait importée en Europe, le missionnaire Camelli.

Alexandre Dumas, pouvait, il est vrai, s'autoriser d'un précédent fameux. George Sand, dans un de ses romans, l'avait orthographié de la même façon, et quand on eut fait apercevoir Dumas de son erreur, il la reconnut, mais il la maintint, préférant, dit-il galamment, se tromper avec l'illustre romancière que donner raison aux étymologistes. Depuis lors, on n'a plus jamais écrit autrement le nom de celle qui ne la fixa peut-être jamais à son corsage.

En ce qui concerne les portraits, on doit constater toutefois que le portrait le plus fréquemment reproduit à l'occasion du centenaire a été celui de Viennot, qui est chez Madame Alexandre Dumas, et dans lequel figure un camélia ; ou encore le crayon qui appartient également à Madame Alexandre Dumas, et qui montre un camélia dans les cheveux de l'héroïne.

I.

—

Le passage de la « Reine de Hongrie » (LXXXII, LXXXVII, 516). — Dans la dernière séance de la Commission du Vieux Paris, M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, a fait, au sujet du nom de ce passage, et de sa personnalité de cette « reine de Hongrie », une communication du plus haut intérêt. Elle paraît mettre un terme à toutes les explications, plutôt fantaisistes, qu'ont données, jusqu'à ce jour, les historiens des rues de Paris ; elle pourra servir pour la définition de la future Nomenclature officielle.

La reine de Hongrie était un type de marchande particulier aux Halles, une sorte de pittoresque reine des Halles adoptée, choisie, ou peut-être élue, en vue de diverses manifestations, où les dames des Halles se faisaient représenter. M.

Digitized by Google

***

Un membre de la Commission du Vieux Paris a lu, dans cette Commission, le 31 mai 1924, une notice où il a cité un texte qui fait faire un pas à la question.

A propos de la considération que la France obtenait à peine, vers 1800, des autres nations européennes, la duchesse d'Abrantès écrivait :

Ce n'était qu'une dévergondée, vivant avec de vrais sapajous et des femmes au milieu desquelles *la reine de Hongrie* eût été une élégante.

Et, en note, la générale Junot ajoutait :

On appelait ainsi autrefois la fruitière orangère la plus riche de la halle.

C'était elle qui conduisait la députation de la halle, qui avait jadis le droit d'entrer chez la reine et le dauphin le jour de la Saint-Louis et d'embrasser le roi.

La reine de Hongrie, morte en 1776, a laissé une fortune de 250.000 francs ; mais elle n'en jurait pas moins, n'en buvait pas moins et n'en pensait pas plus.

Rapproché d'un passage du *Père Duchesne* (26-28 février 1791) où le nom de *reine de Hongrie* est encore donné à une dame de la Halle, peu distinguée, le texte rappelé plus haut démontre que la curieuse dénomination est sûrement liée à la vie des Halles de Paris, vers la fin du XVIIIe siècle. LEUCOTÈS.

—

Les manuscrits de Voltaire en Russie (LXXXVII, 482). — On nous écrit :

Un de mes amis a, en effet, tenté une démarche appuyée par M. Hériot pour obtenir les papiers de Voltaire du gouvernement russe.

Il y a, à la Bibliothèque Nationale de Paris, un catalogue : « Inventaire des manuscrits de Voltaire » par M. Ferdinand Caussy, n° 314 quater, salle des manuscrits.

Il y a, en outre, un catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de St-Pétersbourg par Gustave Bertrand, 1874.

La *Revue des Sociétés Savantes*, 5e série, tome IV, nov. déc. 1872, a publié une réimpression de l'« Etude sur la Russie et le nord de l'Europe » « Récits et souvenirs » par Léouzon le Duc, Paris, Amyot, 1853, où l'on trouve les lettres à MM. Hérault et Berryer les deux lieutenants de police, réimprimées dans « Voltaire et la police » sur le dossier recueilli à St-Pétersbourg, parmi les manuscrits originaux de la Bastille en 1789. Paris, Ambroise Bray, in-12. M. VAUDOUER.

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 477, 515, 568). — A la manière de... Henry Murger :

Au début du second Empire je suis né
Et j'ai par suite atteint un âge respectable.
Me faudra-t-il mourir vieillard infortuné,
Sans voir paraître notre Table ?

Oh, M. Montorgueil, notre cher directeur !
Envers vos abonnés montrez-vous pitoyable,
Et veuillez insister auprès de l'imprimeur
Pour qu'il termine notre Table

Un septuagénaire impatient.
G. P. M.

Nous avons l'assurance que toute diligence sera faite par notre imprimeur, M. Clerc, désireux de s'associer au désir de nos souscripteurs, et qu'on ne tardera pas à être fixés sur la date exacte de la publication.

Nous rappelons que le prix de la nouvelle table générale est de 40 fr. pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

Mme de Villers ;
M. le baron Raymond Auvray.

—

Nécrologie

LÉO CLARETIE

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort, au cours d'un voyage en chemin de fer, de notre collaborateur M. Léo Claretie. Il tenait une place très distinguée dans les lettres. Elève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, c'était un esprit nourri de nos grands classiques. Ses livres sur Florian et Lesage font autorité. Sa curiosité était ouverte à tous les sujets. On lui doit sur le peuple délicieux des jouets, une documentation caressée avec tendresse qui était celle d'un collectionneur. Sous son nom et sous des pseudonymes divers, il a répandu dans nos colonnes le trésor de sa charmante érudition.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
SEP 23 1924

XXVIIᵉ Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10-20-30 Août 1924

Nᵒ 1606 QUÆQUE Nᵒ 1606

— —

…is rue, Victor-Massé 31 bis, rue Victor-Massé
…ARIS (IXᵉ) PARIS (IXᵉ)
—o— —o—
…aux : de 3 à 6 heures Bureaux : de 3 à 6 heures
… Mardi, Mercredi, Vendredi Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez SINGULA LEGENDO *Il se faut entr'aider*

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

…ESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

…ANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : **2, place d l'Opéra, Paris**

Opérations du comptoir

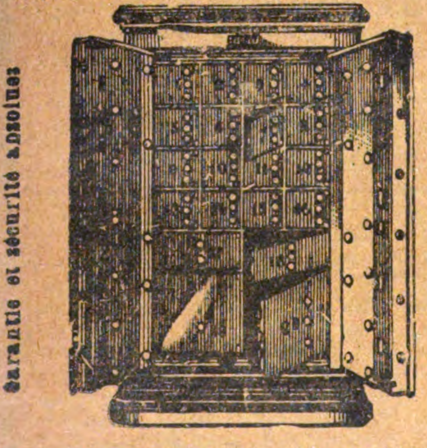
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées ; 35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier après de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission, paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIETE GENERALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street, St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN),
PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr. 50
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

XXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10-20-30 Août 1924.

N° 1606 N° 1606

31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

31bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Camus et les pots de vin. — Gouverneur Morris, le délégué américain à Paris, pendant la Révolution écrit, dans son « Journal », à la date du 31 juillet 1791 :

Brémond vient m'apprendre que Camus a été adouci par la teinture d'or dans l'affaire de Malte ; on peut donc compter sur lui pour d'autres choses, si l'on en fait une application convenable.

Gouverneur Morris distribuait des pots de vin pour obtenir un règlement avanta-

geux des dettes des Etats-Unis vis-à-vis de la France. Il note donc en passant le nom de Camus comme susceptible d'être corrompu.

Mais la parole suspecte de Gouverneur Morris ne suffit pas. Camus — janséniste, député de Paris et membre du Comité du Salut public — est une figure austère de la Révolution. Connait-on des preuves de l'accusation de l'américain ou celui-ci a-t-il calomnié ce rigide conventionnel ?

J.

—

Catherine de Russie et Joseph Vernet. — Dans une lettre adressée à Carle Vernet par sa fille, Mme Camille Lecomte, je relève le passage suivant :

Paris le 7 mars 1829.

..... M. Swebacq (*sic*) me disait l'autre jour que lorsqu'il était en Russie on lui a raconté une anecdote de la vie de Catherine qui se rattache à celle de mon grand-père J. Vernet et dont je n'ai jamais entendu parler. On assure que mon grand-père étant en Russie, l'impératrice lui parlait avec enthousiasme des tableaux de lui qu'elle connaissait et lui demandait pourquoi il n'avait pas fait un vaisseau qui saute en pleine mer. Mon grand-père répondit qu'il n'en avait jamais vu, l'Imperatrice voulant lui en donner le plaisir donna ordre que le lendemain on en fît sauter un en sa présence, celle de mon grand père et celle de la cour.

Le tableau que mon grand-père en fit existerait encore dans les appartements particulier de l'empereur, [déchirure] cette circons-

Digitized by Google

tance je n'ai jamais entendu dire que mon grand-père Joseph Vernet fût allé en Russie.....

Je n'ai pas trouvé dans les lettres de Carle Vernet à sa fille de réponse à propos de l'anecdote ci-dessus. Il est certain qu'elle ne saurait s'appliquer à Joseph Vernet qui n'a jamais été en Russie. Est-ce une simple légende ? Concerne-t-elle un autre peintre de marine que Joseph Vernet ? Telle est la double question que je me permets de poser aux lecteurs de l'*Intermédiaire*.

HORACE DELAROCHE-VERNET.

—

Conversations de Napoléon Ier avec Bertrand. — Quelques jours avant sa mort, du 22 au 26 avril 1821, l'Empereur parla longuement au grand maréchal Bertrand, de différentes questions relatives à son testament, à quelques personnages, à des événements de sa vie. Il lui prescrivit de noter ces conversations. Ces notes, rapportées de Ste-Hélène par Bertrand, ne figurent pas dans la *Correspondance générale de Napoléon Ier*. Ont-elles été publiées ailleurs ?

EDACHE.

—

Epigrammes dirigés contre l'impératrice Joséphine, la reine Hortense et la comtesse de Montijo. — Dans son *Histoire du second Empire*, Hippolyte Magen rappelle la fameuse phrase échappée à Napcléon III dans son manifeste au peuple français lors de son mariage : « Mlle de Montijo fera revivre les *vertus de Joséphine* ». Et l'auteur ajoute à ce propos :

En vérité, le sens moral lui manquait. N'eût-il pas mieux valu laisser en paix la mémoire de la tendre et bonne créature si dévouée à Napoléon Ier, qui la répudia vilainement, que de provoquer, en parlant de ses « *vertus* », le souvenir de faiblesses trop célèbres pour être oubliées et qu'un distique impitoyable résuma ? *Cette phrase malheureuse* amena sur les lèvres d'un vieux diplomate un mot si cruel pour les mères des deux fiancés que je m'abstiens de le reproduire.

Quel est le distique sur Joséphine auquel il est fait allusion ?

Est-il en outre permis, maintenant que plus de soixante-dix ans sont écoulés depuis ces événements, de demander à connaître le « mot cruel » prononcé aux dépens des deux autres grandes dames indiquées plus haut ? Si cette épigramme était impossible à répéter, je prierais les initiés de vouloir considérer ma question comme non avenue.

Dans tous les cas, quel est le nom du « vieux diplomate » qui passe pour en être l'auteur ?

CINQDENIERS.

—

Le passage des Quatre Voleurs à Paris. — Rue du Vert-Bois n° 54 et rue Notre-Dame de Nazareth, n° 49, se dissimule modestement un curieux et étroit passage sur le parcours duquel se rencontrent, dans la partie à ciel ouvert, des portes et des escaliers. Ce n'est donc pas une simple fissure séparant quelques maisons. *Passage des Quatre voleurs* est le nom sous lequel est connue cette voie de peu d'importance. Certains plans l'indiquent sous ce nom, et il ne me semble pas qu'elle en possède un autre. La *Nomenclature Officielle*, qui mentionne le passage voisin, celui du Vertbois, ne parle pas du tout du *passage des Quatre Voleurs*. L'Atlas Municipal, édition de 1876, le désigne seulement par le mot « Passage ». Pourquoi cet ostracisme ?

Sait-on exactement d'où le passage a tiré sa pittoresque appellation ? Vraisemblablement d'une enseigne, mais à quelle époque ? Eut-il une dénomination antérieure ? Son origine semble être inconnue.

THOMAS L'AGNELET.

—

Château de Coiffy. — Existe-t-il des gravures du château de Coiffy (Haute-Marne), en dehors du plan reproduit dans l'ouvrage de Bonvallet : « La Prévôté royale de Coiffy » ?

MORENNES.

—

Université d'Angers. — Où sont les archives de l'ancienne Université d'Angers ?

Y trouve-t-on l'inscription comme étudiant, vers 1602, de François Desnues ?

LOUIS MORIN.

—

Médailles à l'effigie de Lamartine. — Nos collègues de l'*Intermédiaire*

Digitized by Google

connaissent-ils une médaille à l'effigie de Lamartine, autre que la médaille de Borrel portant à l'avers le profil du grand poète « *Alphonse — Lamartine* » et au revers : « *Aujourd'hui — la liberté — a tout affranchi — l'égalité devant la loi — a tout nivelé — 4 mars 1848 — A. Lamartine* ».

Il n'y a aucune médaille à la Monnaie à l'effigie de Lamartine.

GEORGES AUDIGIER.
du Comité des Lamartiniens.

—

Aubert, éditeur des Physiologies. — Les maisons d'édition, leur histoire. — Quelqu'un de nos confrères plus particulièrement versés dans l'histoire de la période romantique, voudrait-il m'indiquer où je pourrais trouver quelques détails biographiques sur l'éditeur Aubert, qui publia la plupart des *Physiologies*, et dont le magasin, d'abord sis Galerie Véro-Dodat, émigra ensuite place de la Bourse ? J'ai consulté, sans rien trouver, quelques-uns des ouvrages de Werdet. Y avait-il mieux ?

Et, d'une façon plus générale, a-t-il été fait quelques travaux d'ensemble sur les maisons d'édition de Paris, sur leur organisation, leur fonctionnement, leur histoire ? A-t-on cherché à préciser la nature de leurs relations avec les auteurs. Je connais ce qui a été fait sur Renduel. Mais y en a-t-il d'autres ? A-t on recueilli ou publié quelques uns des traités qui ont pu, à l'époque, être signés avec des écrivains notoires ?

O. N. J.

—

Famille Bareau de Girac. — Je serais reconnaissant à qui me donnerait des renseignements sur la famille Bareau de Girac, originaire de l'Angoumois, dont sortait le dernier évêque de Rennes avant la Révolution ?

Je ne m'intéresse qu'à l'état de cette famille au XVIIIe siècle et à l'alliance à cette époque de Mademoiselle Hay de Bonteville et du marquis de Girac.

P. HY. N.

—

Binot Paulmier de Gonneville, navigateur français. — Y a-t-il encore des descendants de ce noble navigateur qui, en 1503-1505, a fait un voyage au Sud du Brésil ?

Vers 1669 mourut à Paris un arrière petit-fils de Gonneville, un chanoine de Lisieux. J. Paulmier de Gonneville, auteur d'un livre (1663) sur le voyage de son ancêtre. En 1775, un descendant de Binot de Gonneville revendiquait pour ce navigateur l'honneur du voyage de 1503 (auprès du ministre de la marine, Sartines) *Le Bulletin de la Société d'histoire de Normandie* contient des renseignements sur sa famille (tome IV).

J. FELICIANO DE OLIVEIRA.

—

Décès de du Plessis-Châtillon. — Quelque ophélète charitable voudrait-il m'indiquer la date du décès de Jules Charles, marquis du Plessis-Châtillon, châtelain de Nasbinals (Lozère), vivant en 1847 ? Il avait épousé, en 1816, Zoé de Beaumont d'Autichamp, et laissa trois filles, alliées au marquis de Durfort, au comte Fernand Costa de Beauregard, et au comte de Villaret-Joyeuse.

WOELMONT.

—

Freycinet de l'expédition Baudin. — Existe-t-il un descendant du Freycinet qui fit partie de l'expédition Baudin et qui dirigea lui-même une expédition fort intéressante sur les côtes de la Nouvelle-Hollande (Australie) ?

Et existe-t-il des papiers de famille sur ces expéditions ?

ANDRÉ DE F.

—

Tassaert, chimiste. — Il permit la découverte du bleu d'outre-mer artificiel en observant la formation d'une matière bleue dans les fours à soude qu'il surveillait à St-Gobain où, en 1814, il était employé.

A-t-il été publié des monographies sur cet inventeur ? Dans quels ouvrages en est-il parlé ?

L. L.

—

Monseigneur Louis de Vaucemain. — Un confrère aurait-il l'amabilité de me fournir des renseignements sur Monseigneur Louis de Vaucemain, qui fut évêque de Chartres du 18 mars 1349 au 19 janvier 1357, légua au chapitre sa

maison de Paris et fut enterré aux Augustins de Paris, du côté de l'Evangile ?...

J'accueillerai, avec empressement, tous détails concernant ce prélat et sa famille (ascendance et descendance), ses armes, etc., etc.

PH. DE BUR.

—

Les femmes et le vin. — Pourrait-on indiquer des ouvrages, des écrits, des lettres où les femmes ont célébré, vanté le vin : où elles lui ont apporté une sympathique attention ; où elles s'en sont déclarées les championnes ?

V.

—

Armoiries à déterminer : d'azur à un chevron d'or. — *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et, en pointe, d'un taureau du même.* Couronne de vicomte.

G.

—

Armoiries à déterminer : d'or à un chevron de gueules. — *D'or à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux coquilles d'argent (à enquerre) et, en pointe, d'une étoile du même.* Couronne de marquis.

G.

—

Super-libris : trois fleurs de lys. — A qui les armes suivantes : *De... à trois fleurs de lys au.., au chef de...*

Mitre et crosse.

FRANCOPOLITANUS.

—

« Mordant », expression militaire moderne. — Occupé, en ce moment, à revoir la traduction d'un manuscrit allemand sur la campagne de France de 1814, je me trouve en présence du passage suivant, relatant la rencontre d'un parti de cosaques avec l'avant-garde de Napoléon entre Fère Champenoise et Arcis-sur-Aube (18 mars 1814) :

Der Feind zeigte an 5000 Pferde und eine nicht unbedeutende Artillerie ; und sowohl der Zusammensetzung der Truppen, als der *Heftigkeit* des Vordringen oknnte leicht entnommen werden, dass die Avantgarde vom Gros der feindlichen Armee sei.

J'avais cru pouvoir traduire le mot *Heftigkeit* par « mordant », mais, à la réflexion, des scrupules me sont venus. Je m'efforce, dans ma traduction, à reproduire, autant que possible, le style usité en France à l'époque à laquelle a été rédigé le manuscrit. Or je doute qu'en 1814, ce mot « mordant » fut déjà en usage dans le langage militaire, pas plus que les termes « avoir du cran », « on les aura », et autres locutions nées de la dernière guerre. C'est pourquoi, craignant de commettre un anachronisme de langage, je me permets de faire appel à mes confrères germanisants et de les prier de vouloir bien m'indiquer un équivalent d'ancien style que je pourrais substituer à celui que j'ai employé et qui me paraît juste, mais aussi de formation trop récente.

G. P. M.

—

Pilorge et Chateaubriand. — En vue d'une étude sur Hyacinthe Pilorge je serais très obligé à un lecteur de l'*Intermédiaire* qui voudrait bien m'indiquer ce qui a pu être écrit sur ses rapports avec M. de Chateaubriand.

SEHEIL.

—

J. F. Millet, naturaliste. — Il y aurait, paraît-il, des dessins libres de Millet. Ses biographes n'en parlent pas. Si ces dessins existent, en quelles mains seraient-ils ?

Dr L.

—

Descendance du conventionnel Couthon. — Un intermédiairiste pourrait-il me renseigner sur la descendance de la famille du conventionnel Couthon ?

A. C. MONTPELLIER.

—

Le dessinateur Bellet. — M. René Berge vient de faire don au Musée de Lillebonne, d'une intéressante collection de dessins au crayon, dus au talent d'un artiste de grande valeur, le regretté I Bellet. Ces dessins ont été exécutés, en 1836, lors d'un séjour que fit l'artiste en Normandie.

Aurait-on quelques détails biographiques relatifs à cet « artiste de grande valeur » ?

L. BROGNARD.

Digitized by Google

Réponses

Les grands hommes enterrés au Panthéon. — Lepelletier de Saint-Fargeau (LVI, 1, 210, 236, 292). — Où se trouve actuellement la tombe du conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau ? La question a été effleurée en 1907 dans les colonnes de l'*Intermédiaire* sans avoir été résolue d'une façon satisfaisante.

Lepelletier ayant été assassiné le 20 janvier 1793 par le garde du corps Pâris pour avoir voté la mort du roi, la Convention ordonna, dès le lendemain, le transfert de ses cendres au Panthéon ; la cérémonie eut lieu en grande pompe le 24 janvier suivant. Le décret fut rapporté le 8 février 1795.

A partir de ce moment, on perd la trace des restes du conventionnel. M. Hector Pessard, dans son *Nouveau Dictionnaire historique de Paris*, dit que, pendant longtemps, on a cru que ces restes, placés dans une boîte, avaient été enterrés dans la petite île qui se trouve au milieu du lac Saint-Fargeau ; mais cette assertion est difficile à admettre, vu que ledit lac, qui a pris son nom du voisinage de l'ancien parc Saint-Fargeau, situé à une certaine distance de là, n'existait pas encore à cette époque.

D'autre part, dans son *Nouveau Paris*, Emile de la Bédollière assure qu'après sa sortie du Panthéon, le corps de Lepelletier fut inhumé dans son parc de Saint-Fargeau, près de la rue du Télégraphe. Cette propriété, qui comprenait le château de Ménilmontant, fut aliénée et détruite vers 1835. Sur son emplacement furent ouvertes, en 1843, plusieurs voies dont l'une d'elles, la rue Saint-Fargeau, rappelle le souvenir du parc disparu.

Enfin, d'après l'un de nos confrères, qui signait G. O. B. (LVI, 293), le corps de Lepelletier reposerait actuellement dans la chapelle du château de Saint-Fargeau, au département de l'Yonne.

A cette occasion, pourrait-on savoir quelle est la véritable orthographe du nom patronymique du conventionnel ? Doit-il s'écrire en un ou en deux mots ? Comporte-t-il deux l ou un seul ? Les divers ouvrages que j'ai consultés varient à cet égard.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Benjamin Constant. En Alsace. Sa correspondance (LXXXVII, 570). — C'est dans le salon du baron Davillier, pair de France pendant les Cent Jours, que Benjamin Constant se lia avec un jeune Alsacien Jean-Jacques Coulmann. Une profonde amitié s'établit entre eux. Cédant aux instances de Coulmann, le député de Paris consentit en 1827 à solliciter également les suffrages des électeurs de l'arrondissement de Strasbourg.

Le *Courrier du Bas-Rhin* a donné un récit des fêtes qui eurent lieu en Alsace en l'honneur du candidat libéral. Le texte complet des discours prononcés par Constant, soit à Strasbourg (2 octobre), soit à Colmar (16 octobre) a été publié dans les numéros des 11 et 13 novembre 1827 de ce journal.

Pendant ce voyage triomphal dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, il n'était bruit que de la prochaine dissolution de la Chambre des députés. Arrivé dans la propriété de son père, à Brévans près de Dôle, Constant adressait à un ami le 31 octobre 1827 la lettre suivante :

> J'ai écrit ce matin à M. Jacques Hartmann et je lui ai mandé qu'on parlait beaucoup de la dissolution de la Chambre. On m'a assuré de nouveau ce soir que la dernière brochure de Salvandy annonçait cette dissolution pour le 4 novembre, jour de naissance de *Sa Majesté*. C'est un beau présent que Charles X ferait à la France, mais je n'y croirai qu'après avoir lu de mes yeux l'ordonnance qui la délivrerait de ses prétendus représentants.
>
> BENJAMIN CONSTANT.

De Salvandy était bien renseigné, la Chambre fut dissoute le 5 novembre 1827 et quelques jours plus tard, le 17 novembre, Benjamin Constant était élu en même temps à Paris et à Strasbourg dont il resta le représentant jusqu'à sa mort (8 décembre 1830). Il avait été successivement réélu par le collège de Strasbourg le 23 juin et le 21 octobre 1830.

M. Georges Bergner dans l'*Alsace Française* (nos des 12 et 19 avril 1924) consacre

Digitized by Google

une étude aux campagnes électorales de Benjamin Constant en Alsace. Il rapporte l'anecdote suivante démontrant que Coulmann a été le véritable promoteur de la première candidature de Constant à Strasbourg.

Comment, demandait-on à M. Arthur Kratz, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes, comment les Strasbourgeois, austères de mœurs, ont-ils pu prendre pour député Benjamin Constant, publiciste éminent, je l'accorde, mais déconsidéré, joueur, caméléon politique, injuriant le 19 mars 1815 Napoléon dans le *Journal des Débats*, sous l'influence de Mme Récamier et rédigeant peu après l'acte additionnel ?

M. Kratz donna cette explication :

Rien de plus naturel, Jean-Jacques Coulmann était électeur à Brumath. Il habitait Paris, vivait dans le milieu politique et littéraire. Il désirait une situation, il se mit à la suite de Benjamin Constant. Il lui offrit la candidature d'opposition dans le Bas-Rhin. Benjamin Constant fut élu (1).

Il est regrettable que dans cette étude M. Georges Bergner ne fasse aucune allusion à l'élection du 21 octobre 1830 rendue nécessaire par la nomination de Constant au poste de Conseiller d'état. Le nom de l'auteur d'*Adolphe* sortit une troisième fois victorieux de l'urne, le nouveau conseiller d'état réunissait 208 voix sur 237 votants, mais déjà atteint par la maladie, il ne survécut que pendant quelques semaines à ce grand et légitime succès.

ARMAND LODS.

—

L'évasion de Bazaine (LXXXVII, 571). — Le général Du Barail dans ses *Souvenirs*, au troisième volume, chapitre XVII, page 455, raconte ainsi l'évasion de Bazaine :

Un peu avant dix heures, c'est-à-dire un peu avant l'heure où la sentinelle de nuit prenait sa garde, sous la terrasse et sous les fenêtres, le colonel Willette laissait tomber le long des rochers une corde à nœuds dont il maintenait l'extrémité et par laquelle l'ex-maréchal descendait, faisant preuve d'un très grand courage physique, car, gros et replet comme il était, il courait mille fois le risque de se rompre les os. Bazaine arrivait ainsi jusqu'au canot, abordait le vapeur. Il était sauvé.

(1) Consultez : Paul Muller, *La Révolution de 1848 en Alsace* (Paris, 1912).

Il ajoute, un peu plus loin, en parlant du lieutenant-colonel Willette qui fut condamné à six mois de prison, comme coauteur de cette évasion :

Il n'était pas chargé de garder le prisonnier, et il paya ainsi un acte dont tout galant homme, dans sa position, se serait rendu coupable.

M. le docteur L. pourra lire avec fruit sur cette question le livre si documenté de M. G. Delayen, avocat à la Cour de Paris, publié cette année dans les éditions des Jurés-Classeurs : *Les deux affaires du Capitaine Doineau*. Il y verra, entre autres choses, que l'hypothèse de l'évasion par une des trois poternes qui permettaient de sortir du fort, fut envisagée par l'accusation, lors du procès qui suivit cette évasion, mais écartée, parce que, d'abord, les poternes rigoureusement vérifiées n'offraient aucune trace de passage récent, puis pour d'autres déductions qui démontraient l'impossibilité de ce mode d'évasion.

M. Delayen reçut les confidences du capitaine Doineau, complice de l'évasion de Bazaine, et il conclut ainsi :

Par lui, nous savons donc que le jugement avait justement supposé que l'évasion s'était faite par une corde ; nous savons aussi que cette corde fut confectionnée avec celles intentionnellement accumulées autour des malles, non moins intentionnellement introduites dans le fort. Le capitaine Doineau nous révèle même que les arceaux du jeu de croquet des enfants se trouvaient à point pour confectionner des crochets qui devaient aider à la descente, et que, dans cette descente, le prisonnier s'était fortement déchiré au roc.

D'après ces divers récits, il semble donc avéré que l'évasion a bien eu lieu au moyen d'une corde.

T. O'REUT.

* * *

« C'est une affaire *mystérieuse* dont on ne connaîtra jamais les dessous », me disait un ancien familier de la famille impériale, qui fut à Wilhemshöhe.

Après Metz, Bazaine fut interné, sur la demande de Napoléon III, à Cassel, à quatre kilomètres de Wilhemshöhe ; mais il n'y eut point, entre eux, de rapports. La *seule* sortie que l'Empereur ait faite pendant *tout* son séjour au château, a été une

Digitized by Google

visite à Cassel, *à la maréchale* Bazaine qui venait d'accoucher. Napoléon, réfugié en Angleterre, Bazaine loua à Genève une villa pour sa femme et, muni d'un sauf-conduit signé de Thiers, il vint à Paris ; mais Thiers était renversé quand il arriva. On sait le reste.

Sur l'affaire Bazaine, comme sur la troublante affaire Régnier, on garda toujours le silence au foyer des souverains exilés. L'Impératrice fut toujours impénétrable.

Quant à l'évasion du Maréchal il a été écrit tant et tant de choses singulières, inexactes et fantaisistes, qu'il est bien difficile d'écrire encore sur ce sujet, les acteurs de cette affaire sont tous morts, et leurs descendants seraient suspects d'altérer la vérité.

Un des derniers « acteurs », qui ne fut qu'un comparse *ignorant*, le fameux capitaine Doineau, ne fut au courant de rien, malgré ce qu'en ait dit son biographe M. Delayen.

Quant à Mme Baroche, dans ses mémoires vénimeux, elle n'en dit rien qui vaille.

Les choses ont dû être beaucoup plus simples qu'on ne le pense.

J'ai eu un ami très intime, un compatriote, cousin d'un amiral, artiste peintre dont la fille était ma filleule, qui donnait des leçons de dessins à la seconde fille d'une très riche dame ; celle-ci, à la faveur de sa très grosse fortune, allia ses deux filles à des familles princières. Le peintre en question très homme du monde, était un des familiers attitrés de cette dame qui l'emmenait tous les ans avec sa femme passer un mois ou deux à Boulogne-sur-mer. Or, la dite dame, française par son mariage, mais allemande d'origine, étant native de Francfort-s-M., avait un frère officier dans l'armée du Kaïser.

Un jour, il arriva inopinément chez sa sœur à Boulogne sur mer.

Là, l'officier, sa sœur et un monsieur très intime de la dame, qui jouait approximativement auprès d'elle le rôle de secrétaire des commandements à l'instar de celui qu'il avait naguère rempli à la Cour des Tuileries, s'enfermèrent tous les trois et tinrent un conciliabule secret. Mais le secret pour une femme est toujours trop lourd. Mon ami le peintre apprit ainsi qu'il était question du Maréchal Bazaine, d'un projet d'évasion... Elle demanda le secret qui fut promis et tenu par mon ami jusqu'à la veille de sa mort survenue en 1912. Alors, il me conta sommairement ce qui avait été décidé : location d'un bateau, attirail pour simuler une évasion par dessus les murailles, démarches à faire (déjà presque faites) pour lever la malveillance. On était certain que le gouvernement considérait Bazaine comme gênant et que Mac-Mahon voyait avec peine son ancien compagnon en prison.

Que vaut le récit de mon ami ? Je me porte garant uniquement de sa bonne foi et de son honorabilité.

IOTA.

—

La « Belle-Poule » (XXXVII, 474, 541). — Les trois frégates du nom furent :

1° La « Belle Poule » de 26 canons, commandée par le lieutenant de vaisseau Chaudeau de la Clocheterie, qui, le 17 juin 1778, près d'Ouessant et en vue de l'escadre anglaise, dans un combat des plus acharnés et des plus meurtriers avec la frégate l' « Aréthuse » de 28 canons, remporta une véritable victoire, *d'une importance capitale en cette année 1778*. Elle s'était rendue célèbre en soutenant l'honneur de nos armes.

La Clocheterie fut promu capitaine de vaisseau et nommé au commandement d'un vaisseau de 64.

La *même* « Belle Poule », la *fameuse* « Belle Poule », croisant sur les côtes de Saintonge, eut, le 16 juillet 1780, avec le vaisseau « Non Such » de 64 canons, capitaine James Wallace, un engagement mené d'une manière qui tenait du prodige de la part de la « Belle Boule » ardente à maintenir la célébrité de son nom. Elle était alors commandée par le chevalier de Kergariou l'aîné, lieutenant de vaisseau.

Au cours de l'action, l'officier auxiliaire de la Motte-Tabourel, son second, fut appelé à remplacer Kergariou blessé mortellement. Au bout de cinq heures de combat héroïque, la « Belle Poule » avait tous ses canons démontés, six pieds d'eau dans la cale et ne gouvernait plus. Ce fut alors que La Motte-Tabourel se résigna à amener.

2° La « Belle Poule » de la division Linois.

Digitized by Google

Le vaisseau-amiral le « Marengo » et la frégate la « Belle-Poule » rencontrèrent, sur la route des Antilles, dans la nuit du 13 mars 1806, l'escadre de l'amiral sir John B. Warren composée de 7 vaisseaux et de 2 frégates.

Avant le point du jour, les deux navires français attaquèrent le trois-ponts anglais. L'escadre ennemie manœuvra pour envelopper. Le « Marengo », se défendit jusqu'à 9 heures du matin et enfin céda.

La « Belle-Poule » prit chasse, se dégageant de la frégate l' « Amazone ». Alors, deux vaisseaux remplacèrent la frégate, un de chaque bord.

Bientôt il fut démontré qu'il n'y avait aucune chance de s'échapper ; le gréement en lambeaux, huit pieds d'eau dans la cale, le pont teint de sang, tout disait au capitaine de frégate Bruilhac qu'il ne combattait plus pour le salut. Il ne lui restait rien à faire pour l'honneur. Il donna l'ordre d'amener et fit commander : *Bas le feu* !

Mais à ce commandement *Bas le feu* ! répondit un cri de l'équipage tout entier qui voulait encore combattre. Le commandant Bruilhac était descendu dans sa chambre pour jeter à la mer ses instructions secrètes. L'enseigne de vaisseau de Bonnefoux, son officier de manœuvre, suspendit l'exécution de ses ordres, lui fit donner avis de ce qui se passait et le commandant reparut radieux sur le pont pour continuer un combat dont la gloire seule désormais pouvait être le prix.

Tant de vaillance émut jusqu'aux Anglais. Le vaisseau qui foudroyait la « Belle Poule » du côté de babord cessa de tirer et s'approcha à portée de voix. C'était le « Ramilies ». Son commandant le capitaine Pickmore, se montra seul, bravant la mitraille, faisant signe qu'il voulait parler. Tout se tut à bord des deux navires. « Braves Français, dit le capitaine Pickmore, votre résistance est inutile, rendez-vous, je vous en conjure au nom de l'humanité ? ».

L'équipage de la « Belle Poule » se rendit à cet appel : le commandant Bruilhac alla se placer sous le pavillon et le fit descendre jusqu'à la mer où il s'engloutit.

3° La « Belle Poule », frégate de 60 canons, lancée à Cherbourg le 26 mars 1834 et armée en juin 1839 pour le jeune capitaine de vaisseau, Joinville, chef-d'état-major de l'escadre de la Méditerranée. Le prince de Joinville la commanda jusqu'au 22 juillet 1843.

Puissante et superbe frégate dont la construction avait été particulièrement soignée, mais dont on avait banni les somptueuses décorations extérieures qui, *jusques-là*, avaient orné *tous* les bâtiments de guerre français et qui étaient dues aux Ozanne, Puget, Fréret.

C'est ainsi que le 15 février 1834, le Directeur des Constructions navales, en soumettant la sculpture de la « Belle Poule », écrivait au Ministre :

... Sa simplicité évitera les reproches de complication faits aux dessins envoyés précédemment pour d'autres bâtiments.

G. AB.

***

Je viens de mettre au point un petit ouvrage relatif à notre marine nationale, dans lequel je fixe mes souvenirs de quatre années passées dans le corps de notre marine de guerre et fais suivre ceux-ci de notes historiques complémentaires.

Ce petit livre : *Notre Marine. Notes et Souvenirs*, est spécialement écrit à l'intention des enfants des écoles de Neuilly-Plaisance.

Il donne une idée exacte de ce qu'était notre belle marine française pendant la période comprise entre 1880 et 1890.

Je ne possède aucune note relative à l'attaque de la *Belle Poule* (14 juillet 1780).

Mais relatant le déplorable et terrifiant spectacle de l'engloutissement du croiseur le *La Clochetterie* (mars 1885) dans un des profonds bassins du port de Cherbourg et auquel j'ai assisté, j'y ajoute les lignes suivantes, qui ne peuvent qu'intéresser notre collègue Soulgé :

« Ce nom de La Clochetterie qui sonne à l'oreille comme un doux carillon, évoque aussi le courage et le patriotisme de celui qui le portait.

De 1773 à 1783, les Américains luttèrent pour leur indépendance et l'on était en guerre avec les Anglais pour cette raison que la France venait de débarquer des troupes aux Etats-Unis sous la conduite de La Fayette et de Rochambeau.

Digitized by Google

Le capitaine de frégate Chadeau de La Clochetterie, commandant la *Belle-Poule*, frégate armée de 26 canons et un lougre, naviguait au large du cap Saint-Mathieu s'aperçut qu'il était prêt de tomber dans une escadre anglaise. Il sut l'éviter, mais une frégate ennemie, l'*Aréthuse* vint à sa poursuite. Il osa l'attendre, refusa la visite qui lui était demandée, et, après avoir soutenu pendant deux heures un combat meurtrier, mit en fuite l'*Aréthuse*, esquiva l'escadre anglaise et vint débarquer à quelques lieues de Brest (17 juin 1778).

Ce brave officier qui, avec son équipage venait de se couvrir de gloire avait eu 47 hommes de blessés et 40 de tués. Son nom et le récit de ce combat retentit dans toute la France.

Louis XVI le nomma capitaine de vaisseau. A noter que La Clochetterie trouva la mort aux Antilles en 1782 à bord d'un vaisseau français qui portait le nom d'*Aréthuse*.

Il ne faut pas confondre la *Belle-Poule* que commandait La Clochetterie avec la frégate de premier rang du même nom qui, en 1840, sous les ordres du prince de Joinville, ramena en France les cendres de Napoléon Ier.

Cette frégate de 60 bouches à feu fut construite à Cherbourg d'après les plans de Boucher, ingénieur de la Marine et lancée en 1834.

Après avoir été désarmé, ce bâtiment fut amarré à un des appontements du quai de Toulon. Je me souviens l'y avoir vu en 1888. Cette vieille frégate était alors affectée au service des marins vétérans.

L. CAPET.

***

On trouvera tout ce qui concerne nominativement les navires de guerre du temps de Louis XV et de Louis XVI, grâce à l'index spécial joint aux deux volumes de M. Lacour-Gayet sur la marine militaire à cette époque. Naturellement, les combats de la *Belle-Poule* y sont mentionnés ; mais ce fut celui que La Clochetterie avait glorieusement livré en 1778, que choisit le ministre de Castries, en 1786, pour être représenté parmi les 18 sujets d'action navale qui devaient orner les salles d'instruction des élèves de la marine à Brest. (T. II ; p. 575).

OLD NOLL.

[Nous tenons comme momentanément épuisée cette question qui a beaucoup occupée l'*Intermédiaire* et qui y a tenu une place empruntée à d'autres sujets dont la solution est moins facile].

Le nombre des Nobles avant 1789 (LXXVII ; LXXIX ; LXXXI ; LXXXIII ; LXXXVII, 584). — M. de Woelmont, trop bienveillant pour l'aide que j'ai pu lui donner, a fait un très grand pas vers la solution du problème. Les appréciations données en 1921 approchaient en somme de la vérité. Or je crois que les recherches du baron de Woelmont concordent avec celles que j'ai poursuivies pour le Forez : il y est à peu près constant que, depuis le début du XIVe siècle, les familles nobles s'éteignent ou disparaissent pour les deux tiers par périodes de 130 à 140 ans, certaines ne durant qu'une ou deux générations après l'homme qui les a élevées. Si la Savoie n'est pas comptée dans le total de 5600, on peut estimer qu'il n'y avait pas plus de 17.000 noblesses en France en 1789. Les 30.000 foyers dont on a parlé sont donc le chiffre maximum vraisemblable des individus en état de jouir alors du privilège transmissible, borné à une limite que bien des fortunes de ces foyers n'atteignaient pas. Dailleurs on peut espérer que les études provinciables aboutiront à une satisfaisante précision.

Quant à la liste des maisons chevaleresques subsistantes dressée par Chaix d'Est-Ange, cet excellent honnête homme convenait, à la rigueur, qu'elle comportait bien des cas douteux de simple extraction ou d'anoblissement dissimulé : sa courtoisie et sa science scrupuleuse ne lui permettaient guère l'erreur péjorative.

Nos 5600 familles englobent donc au moins 4000 lignées anoblies : mais il convient de remarquer qu'elles ont aujourd'hui plus de 4 degrés, en moyenne 6 ou 7, et que la noblesse française, moins nombreuse, n'est plus composée que de gentilshommes, ce qui ne se voit presqu'en nul autre pays. Les dignitaires de l'Empire, les anoblis de la Restauration ont eux-mêmes plus de cent ans. Quant aux titrés depuis 1830, ils constituent plutôt une aristocratie qu'une noblesse.

SOULGÉ.

—

Aubigny Pazzis (LXXXXII, 524). — Edgar Henrys d'Aubigny (fils de Casimir Hector Henrys, marquis d'Aubigny 1810 † 1874) est décédé, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, en 1910. Il avait

Digitized by Google

épousé Mlle Alice de Witte, il est mort sans postérité.

Son frère, Ludovic Henrys, comte puis marquis d'Aubigny, ancien diplomate, est décédé ambassadeur honoraire, en 1922 ; il avait épousé Mlle Guynemer ; il est décédé également sans postérité.

Leur sœur, la marquise de Pazzis décédée il y a une dizaine d'années, a laissé quatre enfants, deux fils Paul et René (dont le second seulement est marié, et a épousé Mlle de Négrony, et deux filles : Mme René de Larminat et Mme Rodolphe de Brémont, qui ont toutes deux des enfants.

Le comte de Pazzis (René), commandant d'artillerie, a un fils.

Le chef de la famille Henrys d'Aubigny est actuellement le marquis d'Aubigny (Amaury) lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, veuf de Mlle Goury (fille du général Goury) dont il a eu trois enfants.

J. W.

—

Descendance de Beffroy de Reigny (LXXXVII, 525). — M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des Lettres de Douai, et Mme Abel Desjardins n'ont, je crois bien, jamais eu d'enfants. En tout cas, dans les dernières années de leur vie, ils n'avaient à coup sûr aucune descendance vivante. M. Ernest Desjardins avait passé de l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur, et il a été membre de l'Institut (Académie des inscriptions), où il a eu son gendre, Olivier Rayet, pour confrère. Sur sa descendance, l'auteur de la question pourrait se renseigner auprès de son fils M. Paul Desjardins, écrivain connu, professeur honoraire au lycée Condorcet, maître de conférences à l'École normale supérieure de Sèvres, 27, rue de Boulainvilliers, Paris, 16e.

IBÈRE.

—

Un Caraffa (LXXXVII, 525, 590). — Il s'agit sans doute du comte Hector Caraffa, des ducs d'Andria, né à Naples en 1767. Les opinions hautement libérales qu'il professait le firent arrêter en 1796 par le gouvernement napolitain et enfermer au château Saint-Elme. Etant parvenu à s'échapper de sa prison, Caraffa quitta le royaume de Naples, se réfugia à l'étranger et, en 1799, s'unit à l'armée française, commandée par Championnet, avec une troupe de révolutionnaires italiens. Il se signala dans cette campagne par une réelle bravoure, mais aussi par des cruautés inutiles. Après avoir remporté plusieurs succès, il fut réduit à se renfermer dans la ville de Pescara, puis forcé de capituler par le général-cardinal Ruffo. Condamné à la peine de mort, il subit son supplice avec un grand courage.

Il est seulement surprenant de voir ce personnage traité par Marie-Caroline de « favori du pape Pie VI, » qui ainsi qu'on le sait, n'a jamais passé pour être particulièrement favorable aux idées libérales. Il convient de noter aussi qu'en 1795, ce Caraffa était âgé de vingt-huit ans, et qu'en conséquence le « polisson » de vingt ans, dont voulait parler la reine de Naples, pourrait être un autre membre de la famille Caraffa.

CINQDENIERS.

* * *

Pie IV était un « Medici di Marignano » ancienne famille milanaise. Le Carafa qui devint pape était Paul IV.

HENRI DE BIUMO.

—

Famille Dode (LXXXXVII, 477, 545). — Le regretté colonel de « Rochas d'Aiglun », si connu par ses travaux techniques militaires comme surtout par ses recherches sur les sciences psychiques et qui souvent offrit sa collaboration à notre *Intermédiaire*, était par sa femme allié à la famille du maréchal Dode de la Brunerie : il possédait en particulier, près de Voiron (Isère), le château de la Brunerie qui lui venait du maréchal ; il me semble dans mon enfance, c'est-à-dire peu après la guerre de 1870, avoir aperçu chez lui, sinon un portrait, du moins la reproduction d'un portrait du maréchal Dode.

Le colonel a laissé deux fils, tous les deux officiers de cavalerie — je me suis rencontré avec l'un d'eux dès le premier jour de la mobilisation. Leur âge à cette époque permet d'espérer qu'ils figurent encore dans les rangs de notre armée si toutefois la guerre les a épargnés.

Je suis pour le moment dépourvu de toute documentation. En consultant, si cela lui est possible, les annuaires, soit celui de l'armée soit celui spécial à l'armée de la cavalerie, M. Honoré pourrait s'adresser à eux.

G. DE MASSAS.

Digitized by Google

*
* *

Je possède un fort beau portrait du maréchal Dode de la Brunerie ; c'est une grande lithographie (0 m. 60 sur 0 m. 45 non compris les marges) par Léon Noël. Le maréchal est debout, à mi-jambes, de face, en grand uniforme, son chapeau dans la main droite, près de lui, à sa droite des cartes et des plans étalés ; le tout sur un fond de paysage.

Ce portrait a été donné par le maréchal Dode à mon grand oncle le général Noizet et porte au bas, au crayon, de la main du maréchal l'envoi suivant :

A Monsieur le général Noizet, inspecteur général des fortifications ; souvenir de la part du Maréchal Dode de la Brunerie.

et la signature.

HDs.

*
* *

Il existe plusieurs portraits du maréchal Dode. M. Honoré en trouvera un en tête de la *Notice sur le vicomte Dode de la Brunerie, maréchal de France*, par le général Moreau, Paris, Didot, 1852, in-8°. Lith. par Noël, d'après Larivière.

Il y en a un autre semblable au précédent, plus grand, lith. éditée par Rosselin à Paris, avec la signature du maréchal.

Ces deux portraits sont en buste, 3/4 à gauche, en costume de maréchal.

A. M.

*
* *

Il y a un portrait de Guillaume Dode de la Brunerie, maréchal de France, directeur des travaux des fortifications de Paris, né dans l'Isère, 1775-1851, in-folio, lithographié en 1850 par Léon Noël, d'après Larivière.

GEOFFROY.

—

Famille du Saussois du Jonc (LXXXVII, 525). — Monsieur du Saussois du Jonc, capitaine d'Infanterie coloniale en retraite, habitait, il y a moins de trois ans, le « Moulin Blanc » commune de Saint-Marc (près Brat).

Il a quitté la propriété qu'il avait là pour aller demeurer à Paris, je crois.

Il serait facile à Saint-Marc de se procurer son adresse.

THIX.

France, libraire (LXXXVII, 000, 000). — Peut-on rapprocher cet écho, que nous trouvons dans le *Quotidien*, de la question relative à France père libraire, collectionneur de documents révolutionnaires et éditeur d'une « Charlotte Corday » ?

Le 13 juillet 1793, après que le citoyen Marat eut été poignardé dans son bain par Charlotte Corday, les papiers qui se trouvaient sur la tablette de sa baignoire (la fameuse baignoire en forme de sabot !) furent recueillis et longtemps conservés par la sœur du pamphlétaire, Albertine Marat.

Elle ne s'en sépara, plus tard, que pour les offrir à un M. Maurin, « pour accroître sa collection de monuments patriotiques de l'époque », ainsi que l'atteste une note manuscrite portée sur le premier de ces feuillets, le n° 678 de l'« L'Ami du Peuple », daté du mardi 13 août 1792.

—

Victor Hugo en 1871 (LXXXVII, 192, 302, 403). — Très sensibles aux éloges que M. E. D. veut bien décerner à ma communication, je tiens cependant à bien marquer à notre confrère que l'énumération que j'ai donnée des commensaux de Victor Hugo pendant son séjour en 1871 dans le grand-duché de Luxembourg ne doit pas être considérée comme définitive.

Il est certain que le poète avait avec lui son fils Victor, sa bru et les deux enfants de celle-ci, ainsi que l'inévitable Mme Drouet, ce qui fait cinq personnes. J'ai cru pouvoir y joindre les trois servantes qui se trouvaient chez Hugo à Bruxelles au moment où il fut obligé de quitter cette ville, mais peut-être avait-il réduit son personnel domestique en allant se réfugier sur le territoire luxembourgeois. Il semble, par contre, que l'on puisse maintenir la présence à Mondorf de cette mystérieuse Marie X..., la veuve du communard, dont M. Stiégler nous a révélé l'existence, et peut-être aussi celle de Richard Lesclide, qui était à cette époque le secrétaire de Victor Hugo. Vacquerie et Meurice venaient sans doute visiter le Maître de temps à autre, mais leurs occupations devaient les rappeler fréquemment à Paris, et il est possible qu'ils alternaient auprès de lui avec Mme Ménard-Dorian et sa fille, ainsi qu'avec Mme Lesclide. Seul un jour-

Digitized by Google

nal tenu quotidiennement à cette époque par Victor Hugo ou par une personne de son entourage pourrait nous renseigner sur ses hôtes pendant cette période de son existence.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Famille de Kermeno (LXXXVII, 383, 549). — Au collège St-Joseph de Poitiers, alors que j'étais en « philosophie » comme au « cours des sciences », se trouvait un Guy de Gouzillon de Kermeno qui s'y préparait pour la « rue des Postes » en vue de St-Cyr. Nous étions par conséquent à peu près du même âge, 16 ou 17 ans, et j'ai 65 ans.

Guy de Kermeno était de Rennes. Sa mère, veuve, y habitait boulevard Sévigné. Il avait deux jeunes sœurs.

Aux vacances que je passais au Val-André, en Pleneuf (Côtes-du-Nord) je le retrouvais. Il habitait, pour les vacances Erquy, tout près de là. Il venait librement, en camarade « chez nous » au Val André, y déjeunait et dînait au besoin. Il en était de même de moi quand, assez fréquemment, j'allais à Erquy pour l'y voir, et où, d'ailleurs, j'avais des parents. Je m'y rencontrai plusieurs fois avec des jeunes dames « de Carné », ses très proches parentes qui appelaient « tantes » Mme de Kermeno. Nous y eûmes plusieurs fois la compagnie d'un autre de nos camarades Guéhenneuc dont la propriété était dans les environs. Les de Carné et de Guéhenneuc pourraient, peut-être, donner les renseignements demandés.

Guy de Gouzillon de Kermeno entra à St-Cyr et servit quelque temps, je le sais, en Afrique. Il y a une vingtaine d'années, plus, peut-être, je me rencontrais avec lui à la gare du Mans. Nous nous reconnûmes mais, entre deux trains la conversation fut assez courte. Je me souviens toutefois qu'il me dit avoir démissionné, qu'il s'était marié (je ne me rappelle pas s'il m'a dit qu'il avait des enfants) et que l'une de ses sœurs avait épousé, du côté de Châteaubriand, si je me souviens bien, un autre ancien camarade. J'ignore s'il vit encore, il y a très longtemps que j'ai reçu la lettre de faire-part, égarée depuis, du décès de la comtesse de Gouzillon de Kermeno, mère. Il serait facile, je crois, d'avoir des renseignements plus complets à Rennes où la famille habitait, je l'ai dit, boulevard Sévigné, un hôtel, sa propriété. En supposant même que cet hôtel ait été vendu, chez le notaire chargé de la vente qui, pour cette vente, a dressé une origine de propriété, on pourrait sans aucun doute retrouver l'indication d'un ou deux degrés, et d'autres, successivement.

LA BR...

*
* *

Je possède dans mes archives les généalogies manuscrites des familles de Kermeno, éteinte au milieu du XVIIIe siècle et de Kerveno, éteinte au commencement du XVIIIe siècle, familles distinctes que l'on a souvent confondues.

Prière de me faire savoir pour lesquels des membres de ces familles on désire avoir des renseignements.

Mis DE BELLEVUE.

—

Mmes de M... et de J... citées par M. d'Haussonville (LVI, 161). — Un de nos confrères, qui signait Nescio, a demandé, en 1907, qui étaient les dames désignées sous ces initiales par le comte d'Haussonville dans un passage de son ouvrage *Ma Jeunesse* où il raconte que, pendant l'hiver de 1829-1830, il fréquentait dans les salons de plusieurs dames du faubourg Saint-Germain.

La question n'a pas reçu de réponse, mais je crois qu'il n'est pas trop tard pour faire connaître que ces deux dames, que l'auteur mentionne parmi d'autres dont il donne les noms, étaient certainement les deux sœurs du duc de Richelieu, les marquises de Montcalm et de Jumilhac, femmes fort spirituelles, dont les salons étaient assidûment fréquentés par la haute société de l'époque. L'une d'elles — j'ai oublié laquelle — était quelque peu bossue et possédait, paraît-il, une langue acérée.

La marquise de Jumilhac avait un fils, Armand-François-Odet, auquel le duc de Richelieu, qui n'avait pas d'enfants, laissa ses biens et ses titres. Ce dernier étant décédé à son tour sans postérité, son neveu Marie-Odet-Richard Armand hérita de lui et épousa en 1875, Mlle Marie-Alice Heine. Je crois que la famille est encore représentée de nos jours.

UN BIBILOPHILE COMTOIS.

Digitized by Google

La prononciation du nom de Necker (LXXXVII, 430, 552). — Le nom du financier genevois est comme tous les noms germaniques terminés en *er*, assez difficile à prononcer pour un Français qui n'a pas la pratique acquise par un séjour prolongé dans un pays de langue allemande.

Ce n'est ni *Nè-kaire* ni *Nèkre*, mais quelque chose de différent, qu'il est à peu près impossible de rendre au moyen d'une prononciation figurée. Il faut mettre l'accent sur la première syllabe du nom, en prononçant l'*e* fermé, puis articuler la seconde rapidement en escamotant — mais pas complètement — l'*e*, qui est alors muet, et en laissant le *r* en l'air. C'est si je puis dire, un son très bref, intermédiaire entre *Ka'r* et *Keu'r*, sans être ni l'un ni l'autre. Maintenant, si vous avez saisi, vous pouvez essayer.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

*
* *

La prononciation *Nèkre* est attestée par la mention suivante, extraite du registre des ordonnances de police de la ville de Bar-sur-Seine en 1789 (Archives municipales de Bar-sur-Seine, FF suppl. 5). Le 16 août 1789, consfication à un colporteur de 45 exemplaires d'une brochure commençant par ces mots : *Le bruit de la retraite de monsieur Necqre*, comme contraire au bien public et capable d'exciter à la sédition. S. A.

—

Robert de Lignerac (LXXXVII, 526). — Marie-Charlotte de *Tubières* (et non de Thulières) de Grimoard, marquise de Lignerac († 1741), était fille du marquis de Caylus et de la marquise, née Claude Fabert († 1728), fille du fameux maréchal de France Abraham II Fabert, marquis d'Esternay (1600-1662).

La descendance de Joseph Robert, marquis de Lignerac et de la précédente est la suivante :

Leur fils *Charles-Joseph*, marquis de Lignerac († 1741) eut 2 fils et une fille :

1° Achille-Joseph, marquis de Lignerac, auteur de la branche des ducs de Caylus, grands d'Espagne et pairs de France (cédule du roi d'Espagne du 3 mai 1770 et lettres patentes du roi de France du 18 février 1818).

Cette branche s'est éteinte (même sans postérité féminine) le 11 février 1905 dans la personne de Joseph-François de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne.

2° Charles-François, sans postérité.

3° Marie-Josèphe-Vincente, mariée à François-Pierre-Olivier de Rougé, comte de Plessis-Bellière.

De cette union naquit : Augustin-Camille-Charles, comte de Rougé (1784-1865) qui fut père de 4 enfants :

I) Adolphe - Charles - Joseph - Camille, comte de Rougé (1808-1871) d'où :

1° Arthur-Marie-Paul-Auguste, comte de Rougé, duc de Caylus et grand d'Espagne (titre espagnol de 1905) [1844-1913], père de : Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne, duchesse de Caylus (mai 1914), mariée une première fois au comte de Mettancourt-Vantécourt, puis en 1916 au marquis de la Mazelière.

2° Marie-Charlotte, marquis de la Mazelière.

3° Marguerite, marquise d'Isoard-Vauvenargues.

4° Marie-Pauline-Herminie, comtesse de Costa de Beauregard, dont 4 enfants ayant progéniture.

II) Emmanuel, vicomte de Rouzé, membre de l'Académie des Sciences († 1872), père de :

1° Albert-Henri-Joseph, vicomte de Rougé, dont 3 enfants ayant progéniture.

2° Robert, vicomte de Rougé.

III) Charles-Adrien-Joseph-Bonabes, vicomte de Rougé (1824-1882), père de :

Armand-Louis, vicomte de Rougé, dont 7 enfants.

IV) Camille, vicomte de Rougé (1828-1896) père de :

1° Olivier-Marie-Ernest, vicomte de Rougé, père de Marthe.

2° Alfred-Marie-Camille-Sothènes, vicomte de Rougé : père de : Etienne et Flamine.

3° Henriette, comtesse de Neuville et un fils jésuite et 2 filles religieuses.

LOUIS DESVERGNES.

—

Robin de la Tremblaye, marquis de Montagne (LXXXVII, 332, 553) — Au sujet de cette famille nous trouvons dans l'ouvrage du baron de Woëlmont, les *Marquis français* (1919) :

Digitized by Google

Robin de La Tremblaye, vicomte de Coulogne, au Perche et en Berry. Honneur de la cour au titre de marquis le 8 mars 1781 pour la branche aînée (des marquis de Mortagne, en Poitou). Eteint le 10 août 1895.

Louis Desvergnes.

—

Deux ouvrages inconnus de Robespierre (LXXXVII, 521). — Ce sont, en réalité, deux ouvrages très connus du docteur François Lanthenas, dont on sait le rôle dans la Révolution, et ils furent publiés en cette même année, en deux in-octavo dont voici les titres définitifs : *De la Liberté indéfinie de la presse, et de l'importance de ne soumettre la communication des pensées qu'à l'opinion publique, adressé et recommandé à toutes les sociétés patriotiques, populaires et fraternelles de l'empire français* (Paris-1791) et *Des Sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique* (Paris, 1791). Lanthenas en avait, évidemment, soumis les manuscrits à Robespierre, et c'est ainsi qu'ils faillirent être égarés.

A. Boghaert-Vaché.

—

Le comte J.-H. de Santo-Domingo (LXXXVII, 242, 365, 555). — Je remercie bien vivement nos collègues, le baron A. H. et Léon-Maur. B... des renseignements généraux qu'ils ont bien voulu me donner sur la généalogie de la famille Santo-Domingo. Mais je voudrais, en plus, avoir quelques détails biographiques sur le personnage que je vise et que je n'ai pas encore tout à fait réussi à identifier. M. Léon-Maur B... parle d'une note qu'il n'avait point à sa disposition, lorsqu'il rédigeait sa réponse. Serait-il indiscret, s'il la « retrouve »,de lui demander de m'en faire connaître le contenu ?

Le comte J.-H. de Santo Domingo était, semble-t-il, le parent, — cousin, je crois, — de la demoiselle Marie-Madeleine-Olympe du Buc de Sainte-Olympe, née en 1790 à St-Domingue, fille d'un gouverneur de la Martinique, ce qui justifie les inductions de notre confrère.

Cette jeune fille, qui joua un certain rôle dans la société parisienne sous l'Empire et au début de la Restauration, fut mariée d'abord à un M. de Lacan, puis en secondes noces au baron Cottu. Elle est assez connue sous ce dernier nom.

D'autre part,je trouve dans l'*Almanach Royal de 1827* un Santo-Domingo, (sans autre indication) signalé comme capitaine-commandant au 2e Régiment de cuirassiers de la Garde royale. Ce devait être sans doute, un fort bel homme. N'ayant pas à ma portée la suite des Almanachs Royaux, pourrais-je demander à quelque obligeant confrère s'il figure encore, — et avec quels prénoms, — dans les almanachs subséquents, jusqu'à la révolution de 1830?

O. N. J.

—

Le général Travot (LXXXVII, 243, 309, 361, 410, 555). — Le général Travot (1) a possédé, à Notre Dame de Riez, canton de St-Gilles sur Vie (Vendée), une importante métairie, appelée *Saulnay*, voisine de l'ancien *Pont de Saulnay*,établi sur le Ligneron,affluent de la Vie, au niveau de la route appelée encore *Le Chemin des Coquilles*, autrement dit des *Sauniers*. Il y avait donc là jadis un *Grenier à Sel*, une *Saulnerie*, car on est en plein marais salant.

Cette métairie appartenait encore à Travot vers 1830, époque de la confection du cadastre, car le nom du général figure à l'état de section primitif. J'en suis sûr ; je l'ai constaté de mes yeux. Je suppose que cette ferme a dû être achetée spécialement pour lui et lui a été donnée par la Vendée reconnaissante, car Travot n'avait aucune raison de faire un tel achat loin de son pays natal où j'ai vu sa statue, comme celle de La Roche-sur-Yon.

Actuellement, cette métairie est habitée et exploitée par un Maraîchin de mes amis,M. Guyon,maire de Notre-Dame-de-Riez et Conseiller d'arrondissement du canton. C'est lui qui m'a mis la preuve cadastrale sous les yeux. La ferme a été vendue plusieurs fois depuis 1835.

Marcel Baudouin.

*
* *

Sous le titre un peu long, mais très suggestif,qui suit, monsieur l'abbé *G.-A. Simon, membre du Conseil des Héraldistes de France*, a publié chez *Emile Morière, à Lisieux*, une étude d'un intérêt et d'une érudition considérables :

Généalogie de la famille Le Lubois,

(1) Son rôle pendant les Cent jours a été exposé par Gabory dans un beau livre sur la *Vendée* et les *Bourbons*.

Digitized by Google

sieur du Rocher, *Clinchamp*, *Marsilly*, etc., etc., en NORMANDIE (P. C.) *sieur de Trébervé*, *Doulon*, *Chambalan*, etc., en BRETAGNE (P. C.). *comtes du Verdier* en BOURBONNAIS (P. C.).

On sait que par son second mariage Travot était entré dans la famille Le Lubois. Or, dons son excellent travail M. l'abbé Simon profite de cette circonstance pour consacrer deux pages fort curieuses au baron Travot et à son épouse, arrivant, par l'intermédiaire du duc d'Angoulême, à obtenir la libération du général, interné à Ham.

Les notes de M. Simon, ne peuvent, à cause de leurs longueurs, et à moins de mauvaise confraternité, être déflorées même au bénéfice des lecteurs de l'*Intermédiaire*, je prends pourtant la liberté de lui emprunter textuellement la description des armes du baron Travot : Elles portent : (*page 48*).

1° Ecartelé au 1er d'argent à la terrasse de sinople, chargée d'une charrette renversée d'or ; au 2° de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 3° d'or à la branche d'olivier de sinople ; au 4° d'azur à la tour d'argent, murée et maçonnée de sable.

Monsieur Simon (page 53) signale une histoire de Travot, dont il ne donne ni le titre ni l'auteur.

A. VELASQUE.

P. S. — Les armoiries de Travot, comme toutes celles du premier Empire sont dites parlantes. En voici l'explication : La charrette renversée est une allusion à la prise du général de Charette. L'épée haute en pal d'argent, est l'attribut des barons militaires. La branche d'olivier rappelle la Pacification de la Vendée par le général Travot. Enfin la tour d'argent évoque la belle défense de Lisbonne par Travot.

—

Les noms nobles faits d'un prénom (LXXXVII. 530). — Tous les prénoms cités par A. H. sont des noms de lieux, villages, hameaux, ou même (Pierre) de petite ville. Il n'est donc pas étonnant que des familles nobles portent le nom d'un de ces fiefs. On peut relever *Félix* (Ardèche), les Hugues (Hautes-Alpes et Gers), Anselme (Savoie), Pierre (Saône-et-Loire, de nombreux, Robert dans les Bouches-du-Rhône, trois Aymar, etc.

Il n'y a pas d'Adhémar, il est vrai, mais la Garde-Adhémar, siège de la seigneurie d'Adhémar d'où sortirent les Adhémar de Monteil qui bâtirent sur les restes d'Acunum la cité de *Montilium Adhémari*, devenue Montélimar.

ARD. D.

*
* *

Les noms de famille formés d'un nom de baptême précédé de la préposition *de*, ne se rencontrent pas exclusivement dans le midi de la France. On trouve, dans les provinces septentrionales de notre pays, des familles de Barthélemy, de Bernard, de Benoist, de Jullien, de Pierre, etc.

Dans la plupart des cas, la préposition *de* est une addition moderne, opérée sous l'influence de l'idée fausse, mais très répandue, que cette « particule » indique la noblesse.

Mais parfois la préposition a été jointe dès l'origine au nom de baptême, pour marquer la filiation. « Jean de Pierre » est une forme elliptique de « Jean, fils de Pierre ». De même, on dit en italien « Giovanni di Pietro ». Et chez nous, aujourd'hui encore, on forme de tels surnoms, témoin le *Jean de Jeanne* d'Emile Pouvillon.

SAINT-VALBERT.

—

Un jeton à déterminer : le duc Pierre Abbé (LXXXVII : 481). — Ce jeton provient de la « Frérie blanche », très vieille association pieuse de Guingamp ; l'effigie est celle de Pierre II, duc de Bretagne, qui accepta en 1456 le titre d' « abbé laïque » ; le lien à trois fils symbolise l'union entre les trois ordres de l'Etat : *Funiculus triplex difficile rumpitur*. Cette devise est beaucoup moins ancienne que la confrérie.

B. DFLAR.

—

Jeton extraordinaire des guerres (LXXXVII, 527). — Le jeton en question ne doit être considéré que comme instrument de calcul. Les comptables des deniers publics, ainsi que les marchands, se servaient en effet de jetons, sur une sorte de machine à calculer, appelée *abaque*.

Disposés d'une certaine façon, ces je-

Digitized by Google

tons prenaient, dans les cases de l'abaque, telle ou telle valeur. Ce système, fort pratique à une époque où l'instruction était seulement le privilège de quelques-uns, exigeait, pour toute science, de savoir compter jusqu'à dix.

Les comptables de l'extraordinaire des guerres étaient chargés de payer toutes les troupes nouvelles à la solde du Roi, les vivres, fourrages, les états-majors, et gouverneurs des places et des provinces.

Beaucoup de jetons portent la désignation générale *Pour les comptes*, ou des indications particulières : *Trésor-Royal*, *Extraordinaire des guerres*, *Artillerie*, *Ponts-et-Chaussées*, etc.

O. Rield.

*
* *

Consulter au sujet de cette pièce l'ouvrage du P. Ménestrier intitulé *Histoire du règne de Louis-le-Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons*, etc. Paris, 1693, in-folio.

Un bibliophile comtois.

—

Yseult de Dole, chronique latine de l'archevêque Turpin (LXXXVII, 284, 557). — M. Doutresaône a raison de dire que le nom de l'ancienne capitale de la Franche-Comté ne comporte pas d'accent circonflexe. Mais on a tort de surmonter de ce même accent l'*a* du nom de famille de Gaston Paris.

L'illustre philologue a signé sans accent ses nombreux ouvrages ; son père (Paulin), son oncle (Louis) ont agi de la même façon. Gaston Paris aimait à croire que le nom de sa famille représentait le nom de baptême *Patricius*. Ce pourrait être, aussi bien, le nom de la ville de Paris, devenu surnom personnel (indiquant le lieu de naissance ou d'habitation d'un individu), puis surnom héréditaire, c'est-à-dire nom de famille.

O. L. F.

—

Les mémoires attribués aux marquis de Sourches (LXXXVII, 433, 508, 563). — Il n'est point, à mon sens, de document plus important, pour l'histoire de la seconde partie du règne de Louis XIV, que les *Mémoires* dit de Sourches. La communication de M. Marcel Langlois m'a donc paru fort intéressante : je serais heureux de le voir préciser et s'étendre davantage sur l'origine authentique de ces *Mémoires*, qu'il attribue si assurément à Michel Chamillard ; sur les archives de la Tuze ; sur Delobel, etc.

Je dirais en passant, qu'il me semble qu'on n'a pas assez remarqué, jusqu'à présent, à quel point l'auteur était renseigné sur ce qui regardait les affaires étrangères, en particulier.

H. de L.

*
* *

La question a déjà été posée le 25 mai 1887 sous la signature « Un vieux chercheur », mais n'a pas reçu alors de réponse.

Le questionneur reproduisait, à cette occasion, la réflexion suivante émise par A. de Boislisle dans l'*Annuaire-Bulletin de l'histoire de France* (1er fascicule de 1887, p. 54) :

Jean Bouchet obtint l'érection de Sourches en marquisat. Son fils est celui sous qui fut rédigé et tenu par quelque familier domestique le mémorial-journal connu sous le nom de *Mémoires du marquis de Sourches* 1681-1712) et dont la publication est aujourd'hui achevée presque aux deux tiers. Nous permettra-t-on, à ce propos, d'exprimer quelque regret que l'origine réelle de ces Mémoires et la raison d'être de leur rédaction mi-partie en texte, mi-partie en notes, n'aient été expliquées d'une façon satisfaisante, ni dans l'édition même des *Mémoires*, ni dans le présent volume, quoique M. le duc Des Cars, possesseur du manuscrit des *Mémoires*, ait eu le mérite d'autoriser leur publication.

Le « familier domestique » auquel Boislisle semblait attribuer la paternité des *Mémoires*, mais dont il n'a pas révélé le nom, ne serait-il pas ce Delobel, que notre confrère M. Marcel Langlois nous présente comme un simple copiste du manuscrit original ?

Un bibliophile comtois.

—

« La Chambre jaune » (LXXXVII, 529). — *La Chambre jaune* porte le millésime 1881 et non 1882. La dédicace à Barbey d'Aurevilly est datée : « Paris, novembre 1880 ». La première lettre se termine par cette indication incomplète : « 4 février 187... » Je ne puis croire que ces missives, où les deux correspondants ont le même style (le mauvais style) aient

Digitized by Google

été écrites, même en public, par Charles Burt et Sarah Bernhardt. Et je ne suis même pas certain du tout qu'il y ait là autre chose qu'une fiction.

Rien, au surplus, dans ce mince volume, dont le titre porte, en première ligne, « Les Terribles », ne peut mettre sur la trace de l'auteur. Mais l'éditeur, M. Henry Kistemackers, le père de l'auteur dramatique, habite Paris : peut-être ne se croira-t-il pas lié, après quarante-trois ans, par le secret professionnel !

A. BOGHAERT-VACHÉ.

***

Je possède aussi cette plaquette à couverture rose. Elle m'a été offerte par Charles Buet, lui-même, dont je fus le camarade pendant dix ans (1872-1882).

Je ne crois pas à ce que raconte M. J.-L. Croze au sujet de Sarah-Bernhard, et cela pour plusieurs raisons ; la première est que je n'ai jamais connu la moindre relation entre Buet et elle, en dehors de rencontres banales ; enfin, leurs situations respectives étaient telles qu'un pareil rapprochement me paraît absolument impossible.

La Chambre jaune n'est qu'une œuvre d'imagination, que son auteur proclamait lui-même de profonde psychologie.

Buet, un brave garçon absolument sans fortune, mais voulant paraître et jetant de la poudre aux yeux, poudre fort peu dorée, était un médiocre, très bon époux et très bon père de famille, ambitieux pour les siens comme pour lui.

Il était si grandiloquent que Barbey d'Aurevilly disait de lui :

« Buet ne peut pas dire une parole sans « dire quatre mensonges » ! Ou bien : « Il ment comme il mange », et de fait c'était un très gros mangeur.

Bref, je crois que l'histoire de *La Chambre jaune* que rapporte M. J.-L. Croze, si elle a été inspirée par Charles Buet lui-même, doit rentrer dans la catégorie des hâbleries définies par Barbey d'Aurevilly.

M. L. A. G.

—

L'auteur d'une définition de la Chine (LXXXVII, 527). — Dans son n° 1604 (20-30 juin 1924), l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* publie un passage d'une lettre accusatrice contre Pierre Loti, auteur des *Derniers jours de Pékin*.

Cette lettre, attribuée à « une haute personnalité de la marine », déclare de pure invention les missions à Pékin confiées à P. Loti par l'amiral Pottier, et par suite ses entrevues, entretiens souvent suivis d'invitations, avec divers personnages (ministre de France à Pékin, général commandant en chef le corps expéditionnaire, colonel Marchand, monseigneur Favier, évêque de Pékin, maréchal Waldersée (à l'occasion du décès, dans un incendie, de son chef d'état major-général), Li-Hung-Chang, etc).

Loti ne serait jamais allé à Pékin, et ses récits, sur ce qui s'y est passé, n'auraient d'autre source que des rapports de chefs de détachements, ou des conversations particulières, notamment avec la « personnalité de la marine ».

Il est dit, dans cette lettre que Loti était chef d'état-major de l'amiral commandant la *Division* d'Extrême-Orient. En réalité, P. Loti alors capitaine de frégate, n'était pas chef d'état-major, mais faisait partie de l'état-major de l'amiral Ct en chef, non la *Division*, mais l'*Escadre* d'Extrême-Orient. Singulières inexactitudes de la part d'une personnalité maritime, présente sur les lieux, et qui aurait été camarade de Loti !

Comme le livre est la reproduction d'articles successifs envoyés par Loti au *Figaro*, qui, après impression les retournait en Chine, ces articles auraient donc laissé indifférentes les personnes que Loti, avec de nombreux détails, venait de mettre en cause, — indifférent aussi l'amiral Pottier vis-à-vis de telles inventions d'un officier de son état-major ! L'accusation portée contre P. Loti ne tient pas debout.

Embarqué moi-même sur le *Redoutable*, et comme Loti pour la durée de la campagne, je déclare que mes souvenirs, sur ce que j'ai vu et entendu à bord, à Pékin et ailleurs, ne contredisent sur aucun point les récits de Pierre Loti. Ce témoignage est bien dû à la mémoire du grand écrivain qui a tant contribué à faire connaître nos marins et à les faire aimer.

L. P.

Digitized by Google

Le personnage de Gribouille dans le roman (LXXXVII, 482). — Arrivant de la campagne où je viens de mettre en ordre ma bibliothèque, je me rappelle avoir eu, à cette occasion, entre les mains un livre orné d'illustrations et relatif à Gribouille. Je me suis amusé à le feuilleter et j'ai constaté qu'il avait été écrit par George Sand. Le titre était, je crois, *La véritable histoire de Gribouille* ou quelque chose d'approchant ; je ne me souviens ni de la date, ni du nom de l'éditeur. Si M. Pierre Valdie désirait des renseignements plus précis, je compte retourner chez moi en septembre prochain et je pourrais rechercher le volume en question.

HORA.

—

Les poètes ouvriers (LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 76, 224, 314). — Je signale *Les Souris*, poème par Isaac Moiré, rémouleur et ancien papetier, décoré du Lys par S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême. Un volume in-12 publié au Mans en 1818.

A. G.

* * *

J'apporte quelques nouveaux noms à la liste des poètes ouvriers commencée en 1921 dans l'*Intermédiaire* :

Vincent Coat, né à Morlaix en 1847, mort vers 1905, ouvrier à la manufacture des tabacs de Morlaix, poète français et surtout breton, d'ailleurs au-dessous du médiocre. Dans sa *Bio-Bibliographie bretonne* (X, 358 339) Kerviler cite de lui 28 chansons bretonnes, imprimées sur feuilles volantes, complaintes d'actualité ou traductions de chansons françaises. Je l'ai connu à la fin de sa vie : c'était un inoffensif pochard qui prétendait, je ne sais pourquoi, descendre de la noble famille de Kergariou, branche du Cosquer en Plounivez-Moëdec. Son père Joseph ou Jobie Coat avait été fameux comme auteur et impresario de pièces théâtrales bretonnes. Voir à son sujet : Anat le Braz, *le Théâtre Celtique*, 449, 459, 485 et 490.

Louis Sidaner, ouvrier relieur et poète breton, né et mort (vers 1910) à Morlaix. Je connais de lui 2 complaintes bretonnes d'actualité, imprimées, et une pièce de théâtre en prose. *Eur Pesks Ebrel* (Un poisson d'avril), en 3 actes. C'est la mise en scène, assez amusante, d'une farce que lui avaient jouée ses camarades d'atelier. Je l'ai connu également ; vrai type de l'ouvrier d'autrefois, soumis et dévot, mais fêtant volontiers Bacchus.

Charles Le Bras, ouvrier corroyeur à Morlaix, et poète français, d'une génération plus ancienne (vers 1840). Dans la *Revue de l'Armorique*, (III, 399-401), il y a de lui une ballade : *C'est fête à Plourin* d'un joli mouvement, et une pièce religieuse : *Notre-Dame du Mur*, accompagnées d'une petite biographie de l'auteur.

H. Labory, menuisier à Clohars, canton de Fouesnant (Finistère) a publié en juillet 1886, chez Kerangal à Quimper, une chanson bretonne sur les superstitions (4 pp. in-8). Selon la coutume, il se nomme au dernier couplet :

Celui qui a fait cette chanson est menui-[sier,
Point du tout superstitieux, encore moins [sorcier
Il s'appelle Labory ; il est né au bourg de [Plogastel,
Et il habite à Cohars-Fouesnant, auprès du [Vieux-Château.

A la même époque, il a publié au même lieu une *Chanson des Pommes et du Cidre* (août 1886, 2 pp. in-12), et une poésie bretonne traduite par lui des Géorgiques de Virgile . *Comment s'accroît le nombre des abeilles et comment on récolte le miel sans les tuer*.

Combot, ouvrier piqueur de pierres à Morlaix, vivait vers 1850. Il est l'auteur d'une chanson en français, que j'ai entendu chanter autrefois par ma grand'mère, sur l'air de : *T'en souviens-tu, disait un capitaine*, et qu'il avait composée sur la trahison d'une maîtresse infidèle. En voici le premier couplet, plus que suffisant pour juger des quatre autres :

Adieu Morlaix, adieu, la Madeleine,
Et mes amours du quartier Saint Mathieu.
Je vais partir, je vous quitte avec peine
Ah ! c'en est fait ! jeunes beautés, adieu !
J'aimais d'amour la charmante Louise ;
Elle m'avait promis son amitié ;
J'ai tout perdu, depuis qu'elle s'est éprise
D'un autre amant, d'un jeune charpentier.

On peut sourire de cette poésie indigente, il faut cependant avouer qu'elle

Digitized by Google

est d'une versification correcte, et je suis convaincu qu'aujourd'hui, il n'y a plus à Morlaix un seul ouvrier cultivant le jardin des Muses. Les sports et la propagande communiste ont remplacé les chansons d'antan. C'est dommage...

LOHENNEC.

—

« Maisons blanches » dans le département de l'Aube (LXXXVII, 524). — Il n'est pas besoin de longues recherches pour trouver le hameau de *Maisons-Blanches* (Aube, canton de Bouilly commune de Buchères) qui figure dans les répertoires usuels (*Dictionnaire des Postes*, *Dictionnaire de la France* de Joanne, *Dictionnaire topographique* de l'Aube par Boutiot et Socard) et sur toutes les cartes un peu détaillées (80.000e 100.000e).

L'orthographe exacte, et la seule employée actuellement est *Maisons-Blanches*.

S. A.

Mêmes renseignements : O. RIELD ; ARD. D.; A. VR ; JEAN DES ENTOMNEURS.

* * *

Il existe, au département de l'Aube, deux localités appelées « La Maison-Blanche » et une localité appelée « Les Maisons-Blanches », savoir :

La Maison-Blanche, arrondissement de Troyes, canton de Lusigny, commune du Mesnil-Saint-Père ; La Maison-Blanche, arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Chavanges, commune de Villeret ; Les Maisons-Blanches, arr. de Troyes, canton de Bouilly, commune de Buchères.

Ce dernier hameau est tout voisin de Troyes

SAINT-VALBERT.

* * *

Le 6 février 1814 dans la matinée, Napoléon voulant masquer sa retraite sur Nogent, se porta entre Bréviande et les Maisons-Blanches, où, ayant rencontré les avant-postes ennemis, il les fit attaquer ; mais ceux-ci le sachant devant eux, se retirèrent. Il n'y eut qu'un faible engagement.

Le 24, jour de la reprise de Troyes par l'armée française, le village des Maisons-Blanches entendit encore gronder le canon et fut de nouveau témoin d'un nouvel engagement.

Consulter : *Invasion et séjour des Armées étrangères dans le département de l'Aube*, 1 vol. in-8o par F. E. Pougiat. Troyes, 1833, chez Bouquot.

SATURNIN MOGE.

—

Durand, nom propre français (LXXXVII,4. 127,173, 275,370,414,459). — En Seine Inférieure, à 12 kilom. et au Sud de Rouen, sur la rive gauche de la Seine, se trouve l'importante commune d'Oissel (du celtique Wes-El, ou Wa-es-El, passage de l'eau, gué, endroit où l'on traverse la rivière).

Et, en effet, sur les deux rives existèrent, même antérieurement à l'époque gallo-romaine, deux routes, l'une prolongeant l'autre, dont on voit encore fort bien le tracé. Celle de l'Ouest, avant de descendre au bord du fleuve, contournait en partie un mamelon, nommé le Câtelier d'Oissel sur la carte de l'Etat-major.

Dans l'axe de ces deux routes, une île de la Seine porte le nom de Durand, bien qu'il n'existe et semble n'avoir existé de famille de ce nom à plusieurs lieues à la ronde.

Je ne peux comprendre l'étymologie du nom de cette île que si je le rapproche de *du rand*, « du chemin ». L'île Durand serait celle sur laquelle passait le trait-d'union des deux routes, lui-même à l'état de chemin ; c'était l'île *du rand*.

Il n'est pas douteux, pour moi, que le Mesnil-Durand (canton de Livarot, Calvados) et Lezignac-Durand (Charente) doivent aussi leur dénomination à une voie antique, leur suffixe servant probablement à les distinguer d'un autre Mesnil et d'un autre Lezignac.

La commune de Duranville (Eure) est située sur la route gallo-romaine de Lisieux à Paris, et l'un de ses hameaux porte le nom significatif de La Chaussée.

Autre observation : Dans un long vallon, entre le Catelier d'Orival, canton d'Elbeuf, et l'antique château-fort de Robert-le-Diable, situé à Moulineaux (Seine-Inférieure) existait aussi une voie romaine, à laquelle arrivaient d'autres routes de l'Empire courant sur les plateaux, ce qui lui aurait valu le nom de chemin de la Vallée des Rands, c'est-à-dire où aboutissent les *rands*, les chemins.

Digitized by Google

Enfin, le mot randonnée me paraît dériver de *rand*, chemin.

Donc, Duchemin et Durand auraient une même valeur, mais leur origine pourrait être d'époques distinctes.

H. S.-D.

—

Locutions nées de la Révolution (LXXXVII, 434, 564). — Notre confrère Hora signale comme née de la Révolution, la locution « S'en moquer comme de l'an Quarante ».

Je ne sais si cette origine est bien certaine. Je relève en effet dans le Larousse que « s'en moquer comme de l'an quarante », se dit familièrement d'une chose à laquelle on n'attache pas la moindre importance, d'une personne à laquelle on ne tient nullement.

On suppose que cette expression vient des craintes superstitieuses généralement répandues dans le commencement du XIe siècle. On prétendait que J.-C. n'avait assigné à son église qu'une durée de *mille ans et plus*. Une opinion accréditée voulait que ce terme expirât en l'an 40 du XIe siècle. Mais lorsque l'époque redoutable fut passée, on ne fit plus que rire de ces craintes puériles. De là l'expression : « Je m'en moque comme de l'an quarante ».

Il doit être assez facile de déterminer quelle explication est la plus vraisemblable. Cette recherche permettrait peut-être de découvrir une troisième version plus certaine... et détruisant les précédentes.

VEYSSIÈRE.

—

Une vie de bâton de chaises (T.G. : 992 ; LXXXVII, 35, 226, 319, 466). — N'y a-t-il pas au répertoire une comédie où nous voyons sur la scène les laquais porteurs de chaise, tirailler la chaise à porteurs, chacun dans un sens différent ?

Il existe au Louvre, salle du XVIIe siècle je crois, un tableau de Gillot représentant une voiture et une chaise aux prises dans une rue étroite, cocher et porteurs ne voulant ni l'un ni les autres céder le pas. Ce tableau est inspiré d'une comédie italienne *La foire St-Germain*, 1696, dont l'auteur est Dufresny (acte II, scène I). Une note d'éditeur indique que cette scène est tirée d'un fait divers authentique : la dispute de deux commères et de leurs laquais tirant leurs « vinaigrettes ». Il ne s'agit pas exactement de chaises mais de petites voitures à roues analogues aux pousse-pousse orientaux et très en vogue à Paris au XVIIIe siècle.

Peut-être ce renseignement répondra-t-il à la question posée.

Je le donne à toutes fins utiles au confrère M. T. B.

WESTERCAMP.

—

Louis XIV et Saint-Louis, descendance de Jupiter (LXXXVII : 282, 385, 438, 485, 534, 579). — Voici une réponse un peu à côté, mais qui me parait pouvoir prendre place ici, bien qu'il ne s'agisse plus de leur descendance de Jupiter mais de celle des rois de France depuis Adam. Je possède un curieux petit volume intitulé : *Histoire généalogique des rois de France depuis la création du monde jusqu'à présent... le tout extrait de l'Histoire universelle de Jacques de Charron escuyer, Sieur de Mouceaulx. A Paris chez Thomas Blaise, rue St-Jacques MDCXXX*. Chaque degré de cette généalogie est illustré par un portrait depuis *Adam, premier homme et seigneur de toute la terre* jusqu'à Louis XIII, qui forme le dernier degré de cette curieuse généalogie.

ECUODNOF.

—

Tableaux inspirés de « Parsifal » (LXXXVII, 530, 576). — Je ne sais s'il existe beaucoup de tableaux inspirés de Parsifal. Fantin-Latour est un des maîtres que je pourrais nommer. Son œuvre renferme de nombreux tableaux, pastels et dessins tirés de Wagner. Parsifal y figure certainement une des scènes du Graal. Monsieur Templacre, 70 boul. Malesherbes, qui s'occupe tout particulièrement de l'œuvre de Fantin-Latour pourrait renseigner sûrement à ce sujet.

ESPEL.

* * *

Ils sont nombreux et la liste serait trop longue à en donner ici. A. B. G. en trouvera quelques-uns dans le catalogue des anciens salons de Péladan, dits de la

Digitized by Google

Rose-Croix. Mais je voudrais lui signaler un curieux homme, un peintre qui avait voué toute sa vie à réaliser en peinture l'œuvre de Wagner. Il s'appelle Egusgissa. Je ne sais s'il vit toujours. Je me rappelle avoir été conduit à son atelier, jadis par un hébraïsant remarquable, grand admirateur de Wagner et de Schopenhauer, qui m'apprenait l'allemand et la philosophie allemandes, M. Freuder, dont bien des personnalités parisiennes se rappellent sans doute et dont, quant à moi j'ai, gardé le souvenir le plus affectueux.

Son ami Egusgissa habitait alors un petit hôtel rue Copernic, vers le milieu de la rue, à peu près à la fin de la montée.

Je n'ai pas besoin naturellement, de signaler à A. B. G. les œuvres célèbres de Fantin-Latour.

ANDRÉ LEBEY.

—

Philippe Lebon a-t-il été assassiné ? (LXXXVII, 426, 597). — A cette question précise, on me répond, en n'en gardant au titre que les deux premiers mots : « Les renseignements donnés par M. A. Boghaert Vaché sur Philippe Lebon ne correspondent pas avec ceux généralement admis » ! De l'assassinat, que je considère comme purement légendaire, pas un mot.

J'avais dit que je ne reviendrais plus sur l'histoire vraie de l'éclairage au gaz, dont je me suis longuement occupé dans l'*Intermédiaire* il y a une vingtaine d'années Il m'est impossible pourtant de laisser passer sans protestation cette assertion de notre confrère H. D. L. que les recherches de Lebon, au sujet desquelles il n'invoque aucun document, remontent à 1785 et 1786.

Lebon ne commença à s'occuper de la question de l'éclairage que dix ans plus tard ; mais en 1798 déjà, bien qu'il ait toujours, de préférence, distillé le bois, il avait reconnu la possibilité d'obtenir également le gaz d'éclairage du charbon de terre, des huiles, des résines, des graisses, etc., et il avait conçu ses « thermolampes », ainsi que toutes les installations nécessaires pour l'application en grand de ses procédés. (*Revue Contemporaine*, de Paris, 30 septembre 1865, pages 224 à 246 ; article de M. Jules Gaudry, parent de Lebon. Sur la date de l'invention, voir aussi le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, 1811, n° LXXXVII, page 237 : Compte rendu de la séance générale du 4 septembre 1811).

Il demanda son premier brevet le 3 septembre 1799 et l'obtint le 28 du même mois. Un certificat d'addition, sollicité le 27 juin 1801, lui fut délivré le 25 août suivant. (Textes dans la grande publication officielle *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée*, tome V, Paris, 1823, pages 123 et 124).

Les circonstances ne permirent malheureusement pas à Lebon, malgré des expériences publiques, d' « industrialiser » ses inventions de 1796-1801, et il mourut en 1804...

Or, dès le 21 novembre 1783, en Belgique, Minckelers avait fait partir un petit ballon gonflé au gaz de houille, connu depuis très longtemps et dont la découverte est due peut-être aux vieux alchimistes, mais qu'il venait, le premier, d'étudier de façon complète, d'appliquer à l'aérostation ; et quelques mois plus tard, il employait ce même gaz pour l'éclairage de son laboratoire à l'Université de Louvain. (Voir les nombreuses études publiées depuis 1897 par M François de Walque, qui, aujourd'hui encore, à quatre-vingt-sept ans, bataille en faveur de son compatriote par M. Adhémar de la Hault et par moi-même ; le principal opuscule à consulter est celui de M. de la Hault · *Minckelrs, et l'invention du gaz de houille*, Bruxelles, 1910).

Et dès 1792, en Angleterre, ou tout au plus tard en 1794 — car il me reste un doute en dépit du centenaire solennellement célébré en 1892 par nos voisins d'Outre-Manche, — William Murdock avait fait, avec le gaz de houille, des essais qui allaient lui permettre de créer l' « industrie » de l'éclairage au gaz bien avant qu'elle fût réalisée sur le continent. (Voir, au mot « Murdock », le colossal *Dictionary of national biography* fondé par George Smith et continué par Sidney Lee, tome XXXIX, Londres, 1894, pages 324 à 328).

A. BOGHAERT-VACHÉ.

Digitized by Google

Robert, verriers (LXXXVII, 527, 600). — La date 1088 est peut être une coquille. Est-ce 1688 ?

Quel était le prénom de ce Robert, car *Robert* est le nom patronymique du verrier. Je suppose, en effet, qu'il appartenait à l'un des 4 grands clans des verriers du Midi, du Sud-Ouest et même — on le voit — de l'Ouest : les Robert, les Grenier, les Coulon, les Berbigier, tous encore représentés de nos jours et que je trouve dès le commencement du XVIe siècle « exerçant le noble art de la verrerie ». Ont-ils donc fabriqué de fausses monnaies, comme on le voit colonne 522 du même numéro de l'*Intermédiaire* ? La question m'intéresse, d'autant plus que depuis nombre d'années je réunis des documents sur les gentilshommes verriers du Sud-Ouest.

SAINT-SAUD.

—

Les colliers anodins (LXXXVII, 335, 467, 515, 565, 612). — Parmi les colliers anodins utilisés actuellement pour les enfants, je citerai les colliers d'ambre — véritable ou imitation — que l'on trouve chez tous les pharmaciens et herboristes, qui n'ont, je crois d'autre propriété curative que celle d'empêcher les bébés de « se couper », c'est-à dire de les protéger contre l'irritation qui se produit souvent autour des petits cous potelés.

Je citerai également une autre sorte de colliers, composés de petits oignons d'ail et que j'ai souvent vu employer, à la campagne en Normandie et en Berry, contre les vers intestinaux. Ce collier, placé autour du cou, empêche parait il, les vers de monter à la gorge, et d'étouffer l'enfant.

Quelques jours après l'application du collier, on administre un vermifuge qui produit l'évacuation nécessaire, et termine ainsi la cure.

O. RIELD.

—

Lettres de voiture ; roulage et messageries (XXXVII, 434). — Tous les ouvrages désirés par M. Ackermann se trouvent à la Bibliothèque de l'administration des Postes et des Télégraphes, rue de Grenelle.

Lo.

Les diligences : leur organisation (LXXXVII, 530) — Mon excellent confrère O. N. J. trouvera sur les diligences et leur organisation, tous les renseignements qu'il désire obtenir dans l'article que leur a consacré le vicomte d'Avenel dans le numéro du 15 décembre 1913 de la *Revue des Deux-Mondes*.

Au point de vue humoristique je lui recommanderai la *Physiologie de la Diligence*, publiée vers 1841 par un auteur dont je n'ai pas en ce moment le nom présent à la mémoire, les dialogues inénarrables d'Henry Monnier dans ses *Scènes populaires*, et surtout le roman de Balzac *Un Début dans la vie*, où l'auteur fait converser ses personnages dans la patache qui faisait le service de Paris à l'Ile-Adam.

Il y a bien aussi la *Diligence de Lyon*, par Richard Lesclide, mais ceci est une autre histoire.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Les manèges de chevaux de bois (LXXXVII, 530). — Le manège de chevaux de bois doit être un divertissement d'une origine fort ancienne. C'est un rappel des tournois et carrousels à grand spectacle.

A la fin de ces représentations, coûteuses et magnifiques, les cavaliers exécutaient des jeux d'adresse et notamment l'enlèvement, à la course et au moyen de la lance, de l'épée, et plus tard du sabre, de bagues ou de têtes de bois placées à terre ou fixées sur des poteaux.

Nos promenades publiques offrent encore aux enfants des manèges de chevaux de bois actionnés à la main. Chaque cavalier muni d'une courte lame de métal montée sur un manche de bois, s'efforce d'enfiler des anneaux disposés sur une planche à glissières où l'anneau enlevé est automatiquement remplacé. Il reçoit suivant le nombre de prises, une fleur ou des macarons.

Plus récemment, les manèges de fêtes publiques ont perdu cette simplicité.

La plus noble conquête de l'homme a fait place aux vaches, lapins, poules, porcs, harengs, maquereaux, casseroles, paniers à salade, vases utilitaires, et leurs tenanciers y ont adjoint de puissantes or-

Digitized by Google

chestrations mécaniques et un éclairage intense. Ces animaux ne sont plus seulement suspendus, mais animés de mouvements propres de saut, de recul ou de giration. Ce divertissement attire plus d'adultes que d'enfants et connaît les grosses recettes et les hauts prix de la vie chère.

A. B.

—

L'épée de l'académicien (LXXXVII, 483). — La question du port d'une arme (épée ou sabre) d'un modèle non réglementaire est plus complexe que ne paraît le croire notre confrère L. G. R. Il s'y mêle souvent des sentiments qu'on ne saurait qu'approuver. C'est ainsi que dans l'armée impériale allemande on autorisait, en dehors du service, le port de sabres ayant appartenu aux ascendants de l'officier, même s'ils n'étaient pas pareils à l'arme en usage. J'ai vu deux diplomates français porter des épées provenant de leurs ancêtres et datant d'un siècle ou plus, et le vicomte Eugène Melchior de Vogüé ceignait une épée de chevalier de Malte quand il revêtait son costume académique. Enfin n'oublions pas que notre glorieux Foch portait son épée de maréchal le jour de sa réception à l'Académie Française, bien qu'étant en tenue d'académicien.

Pourquoi, sous prétexte d'uniformité, refuser à des amis le plaisir d'offrir à celui qu'ils veulent fêter une arme qui soit en même temps une œuvre d'art et un souvenir d'affection ?

HARO.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616). — Nous rappelons que le prix de la nouvelle table générale, qui paraîtra sous peu, est de 40 fr. pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

MM. le lieutenant-colonel Jolicœur ;
A. Hamon ;
De Brévannes ;
Georges Gauthier.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Les dessous du couronnement de l'Empereur. — Napoléon ne livrait rien au hasard, il soignait les apprêts d'une cérémonie, comme il surveillait l'opinion publique et dressait les plans d'une campagne.

Le couronnement à Notre-Dame fut réglé dans ses moindres détails par Isabey, qui ordonna toute la pompe extérieure, mais, la « salle » fut faite comme à une première de nos jours. C'est ce qui ressort du document que nous publions ci-dessous (1).

Le vieux maréchal de Rochambeau était l'objet de toutes les attentions ; on l'avait nommé grand-officier de la Légion d'honneur dès la fondation de l'Ordre ; on lui avait donné une pension d'ancien maréchal, et le Premier Consul, en lui présentant ses lieutenants, lui avait dit : « Maréchal, voici vos élèves ». Le vainqueur de Yorktown, dans la pensée du maître de la France, devait servir à relier le passé au présent ; c'est ce que fit sentir avec pesanteur son ancien aide de camp de la campagne d'Amérique, Mathieu Dumas, l'historien des guerres de la Révolution et de l'Empire, en lui adressant la lettre suivante :

CAMP DE BRUGES

—

Quartier-général, à Paris, 6 frimaire, an XIII (27 novembre 1804).

Le général Mathieu Dumas, conseiller d'Etat, chef de l'Etat major-général
à Monsieur le maréchal de Rochambeau.

Je ne saurais, Monsieur le Maréchal, m'empêcher de profiter du courrier qui vous est dépêché pour ajouter mes nouvelles respectueuses instances à l'invitation *officieuse* que M. le grand-chancelier Lacépède a cru devoir vous adresser pour vous annoncer encore à temps l'invitation par lettres closes de Sa Majesté que le ministre secrétaire

(1) Le document fait partie du *Bulletin* d'octobre de M. Noël Charavay.

Digitized by Google

d'Etat ne peut vous expédier maintenant qu'à son retour de Fontainebleau le grand-chancelier m'a dit qu'il remplissait un devoir et les intentions de Sa Majesté à qui il n'a pu encore, à cause de l'arrivée de Sa Sainteté (Pie VII) remettre votre lettre en vous faisant convoquer comme grand officier à la cérémonie du couronnement de l'Empereur. Doyen des Braves, votre place est bien certainement marquée à la tête des grands officiers et commandants, c'est-à-dire de deux cents généraux et de trois cents colonels des armées françaises.

C'est une résolution bien importante pour sa famille que celle que M. le maréchal va prendre. Il y a encore le temps nécessaire, la saison, le temps sec et sain favorisent cette entreprise.

Je désire vivement pour vous, pour votre fils et votre petit-fils que vous ne négligiés pas cette occasion d'entretenir Sa Majesté sans aucun intermédiaire au lieu de laisser à de malignes et funestes interprétations tout l'avantage, tout le danger pour votre nombreuse et intéressante famille, de la supposition d'une réticence ou d'un refus également éloignés de votre façon de penser et de la manière franche dont vous vous êtes exprimé.

J'ai dû jusqu'au bout, Monsieur le maréchal, et même avec obstination, vous prouver mon zèle, je désire que vous le mettiez à de nouvelles et plus agréables épreuves à votre arrivée à Paris. Je réclame le poste que vous m'accordâtes il y a vingt-cinq ans. Vous ne trouverez point de bouffons à cette cour toute militaire et où le culte de l'honneur est consacré

J'offre mon hommage respectueux à Mme la Maréchale et vous salue avec la plus respectueuse reconnaissance.

MATHIEU DUMAS.

Je ne sais si le maréchal de Rochambeau, qui avait quatre-vingt ans et vivait à la campagne, put faire le voyage de Paris, malgré « la saison, le temps sec et sain ». Sa santé ne lui avait pas permis de venir aux Invalides, le 15 juillet précédent, pour la prestation du serment de la Légion d'honneur ; mais ce détail importe peu, ce qui est curieux c'est de voir dans quel esprit, et par quels moyens, la cérémonie du sacre fut organisée.

R. P.

—

Une lettre inédite de Mme Desbordes-Valmore. — Sainte-Beuve, dans une intéressante étude sur Mme Desbordes-Valmore, a publié une partie de la correspondance que cette femme de lettres échangeait avec son frère Félix Desbordes (*Nouveaux Lundis* : tome XII, p. 170). Ce frère avait servi pendant le premier Empire dans la guerre d'Espagne et avait été plus tard prisonnier des Anglais. Arrivé à la vieillesse, il n'avait pu obtenir son admission à l'Hôtel des Invalides, mais, grâce à la protection de Martin du Nord, il avait été recueilli à l'hôpital de Douai. Il mourut à la fin de l'année 1851. Quelques mois auparavant Mme Desbordes-Valmore continuait ses démarches pour améliorer le sort misérable de ce vieux brave. Redoutant un échec, elle écrivit à l'ami qui s'était chargé de faire aboutir la demande d'admission aux Invalides la lettre suivante :

6 février 1851.

Monsieur et cher ami,

« Vous avez eu la bonté de vous charger des papiers de mon frère, soldat mutilé de Waterloo. Votre bonne volonté n'a pu servir un intérêt si précieux pour moi et le tems (*sic*) n'y fera rien !

« Lui, me redemande incessamment ses papiers, sorte de croix d'honneur qu'il veut à toute force ressaisir — en lieu et place de la dérision dont on avait salué l'abandon de ces invalides — je vous supplie de les réclamer, ces papiers, et de m'aider à contenter par là l'impatience de mon pauvre frère.

« J'embrasse votre chère maman et vous serre la main au nom d'une famille qui vous aime. »

Mme DESBORDES VALMORE,
Place Vendôme nº 10.

« Je serais allée moi-même vers votre chère mère si je n'étais depuis dix jours et plus clouée à la maison par un mal de genou.

Saluez votre bon père s'il vous plaît.

Les papiers du soldat portent le nom de Félix Desbordes né à Douay, flandre française. Il a fait les guerres d'Italie, d'Espagne et sept ans de pontons d'Ecosse. »

N'est il point profondément triste de voir un ancien combattant de la Grande Armée, réduit à la misère, recueilli comme un mendiant à l'hôpital général de Douai?

ARMAND LODS.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL

Digitized by Google

OCT 16 1924

XXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 10-20-30 Septembre 1924

N° 1607 QUÆQUE N° 1607

bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

SINGULA



LEGENDO

Il se faut entr'aider

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

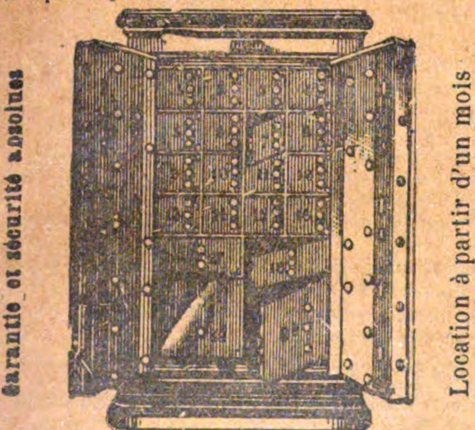
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées ; 35, avenue Mac-Mahon ; 1, Avenue de Villiers ; 12 boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Un ciel spécial unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré.— Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

LE COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opéra[tions] comme le siège social et les autres agences, de sorte q[ue les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégi[ature].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Le[ttres] de Crédit* circulaires payables dans le monde entier [au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de [cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indic[ations] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités [en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission [et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change. B[ureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indu[strie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIO[NS]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Pa[ris]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance
Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans *frais* ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (titres de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ;—Escompte et [en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titr[es] — Avances sur titres ; — Garantie contre le rembour[sement] au pair et les risques de non vérification des tirag[es] — Virements et chèques sur la France et l'Etranger — [Let]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de [Mon]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accid[ents]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décr[oissant] en proportion de la durée et de la dimension.)
106 succursales, agences et bureaux à Paris et [en] Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en [Afri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et C[asa]bianca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old B[road] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Str[eet] ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur tout[es] places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en d[eux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier.
Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10-20-30 Septembre 1924.

N° 1607

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1607

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

La situation des peuples après les guerres. — Il ne s'agit pas de traiter un aussi vaste sujet dans nos colonnes, mais d'indiquer simplement des *ouvrages* traitant des suites de la guerre, des indemnités données aux victimes, des reconstructions ordonnées pour relever les ruines, en vertu de lois particulières, de traités de paix, de clauses ou de toute autre intervention officielle, en dehors de la solidarité charitable.

I.

Œuvres en vers de Napoléon Ier. — Parmi les œuvres en vers de Napoléon Ier (une fable, un madrigal à Madame Saint-Huberty, etc.), on cite *une inscription pour un cadran solaire.* Nos recherches ayant été vaines en ce qui concerne les deux ou quatre vers composant ladite inscription pour un cadran solaire, je prie un obligeant intermédiairiste de vouloir bien satisfaire notre curiosité sur ce point.

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

—

La bâtarde de la duchesse de Bouillon. — Dans ses « Mémoires » t. XXII, p. 178, le chancelier Pasquier parlant de M. de Vitrolles qui joue un rôle important au début de la Restauration écrit :

> M. de Vitrolles était revenu de l'émigration après son mariage avec une bâtarde de la duchesse de Bouillon.

De quelle duchesse de Bouillon s'agit-il et à la suite de quelles aventures cette duchesse eut elle cette fille naturelle ?

J.

—

Le colonel Boutin et Lady Stanhope. — A-t-il été publié des études très exactes sur le rôle du colonel Boutin en Syrie où il rencontra lady Stanhope ? Il était chargé de mission par Napoléon en 1813 ou 1814.

M.

Digitized by Google

Les mémoires du duc de Choiseul. — Quelle est l'authenticité de ces mémoires attribuées au célèbre ministre de Louis XV et publiés en 1904 (Plon, éd.) par M. Pierre Calmettes ? Je lis dans un ouvrage tout récent : le *Rôle politique de Marie-Antoinette* par Mme Jeanne Arnaud-Bouteloup, docteur ès-lettres, que ces mémoires (très durs et même souvent injustes pour Louis XV) auraient été rédigés par le fameux abbé Soulavie, prêtre apostat.

J. W.

—

Les Mémoires inédits. — Il a été question à diverses reprises dans l'*Intermédiaire* de mémoires qui n'ont pas encore vu le jour. Outre ceux du roi Louis-Philippe, qui sont la propriété de monseigneur le duc de Vendôme, on a mentionné ceux de M. Tircuy de Corcelles, de M. Estancelin, du marquis de Pastoret, de la duchesse de Saulx-Tavannes, de Mme de Ménerville, etc. M. Frédéric Masson a indiqué, de son côté, les mémoires du marquis de Bouthillier-Chavigny, du comte de Palmes d'Escuraing, du marquis de Courtomer, du comte de Landrian.

Sait-on si quelqu'un de ces recueils de souvenirs, si précieux pour l'histoire générale, verra le jour bientôt ?

WOELMONT.

—

Famille Ansart de Mouy (ou de Mouhy). — *Coupé, au 1 d'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, au 2 de sable à la gerbe de blé du troisième émail.* Timbre : Casque d'ancien chevalier. Supports : deux licornes.

De quelle province cette famille est-elle originaire ?

Ansart de Mouy, lieutenant-général d'artillerie sous Louis XV, a eu au moins un frère, Pierre A. de Mouy.

Sait-on le prénom de leur père, le nom de leur mère ?

Le dit général est-il cité quelque part dans l'histoire militaire ?

G. AB.

—

Hector d'Angeron. — Dans un ouvrage ayant pour titre : « Etudes sur François I[er], Roy de France, sur sa vie privée et sur son règne », par Paulin Paris, on lit, au tome second, ce qui suit :

Si l'on s'en rapporte aux termes des lettres de rémission obtenues, en 1523, par Hector d'Angeron, dit de Saint-Bonnet, le Connétable de Bourbon avait été, un instant, sur le point de renoncer à la Conjuration et de rentrer dans son devoir.

Je serais très reconnaissant envers celui ou ceux des chercheurs qui voudraient bien me fournir, ou m'indiquer les sources auxquelles je pourrai utilement puiser afin de recueillir tous renseignements possibles sur cet Hector d'Angeron, notamment sur sa famille (ascendants et descendants), la province d'où il était originaire ? Quelles sont ses armoiries ?

PH. DE BUR.

—

Portrait d'Astolphe, marquis de Custine. — Connaît-on un portrait d'Astolphe, marquis de Custine (1790-1857), littérateur et voyageur, fils de la célèbre Delphine ?

A. L.

—

La Beauvoisin : biographie, portrait. — Dans quel ouvrage, imprimé ou manuscrit, dans quel musée ou collection pourrait-on trouver des renseignements biographiques ou iconographiques sur la Beauvoisin, actrice ou courtisane parisienne assez en vue dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle ?

M. H.

—

Mlle de Blois. — Dans ses Mémoires, le duc de St-Simon (I[er] volume, chapitre III, édition Sautelet, 1829), écrit :

Madame la princesse de Conti, seule fille du roi et de Madame de la Vallière, était veuve sans enfans... Tous deux (le roi et Madame de Maintenon) voulaient marier Mlle de Blois, seconde fille du roi et de Madame de Montespan.

Puis, suit le récit des fiançailles mouvementées de la jeune princesse avec le duc de Chartres, qui fut le Régent.

La *Revue des Deux-Mondes*, dans le numéro du 1[er] août, publie un article d'Edmond Pilon, « Au pays de Louise de la Vallière », où je lis ceci :

Le premier (il est question d'un portrait) est celui de Louise de la Miséricorde, l'autre, celui de la duchesse, sa fille, cette demoiselle de Blois destinée à devenir Princesse de Conti,

Digitized by Google

qui passa « les plus belles et les mieux faites ».

Où est la vérité ? qui faut-il croire ? Avec qui se maria Mlle de Blois ?

B. DE C.

—

Famille Blouin. — Pourrait-on me dire les ascendants et descendants de :

René Michel Blouin, écuyer quartinier de la ville de Paris, en 1708? Il avait pour armes : « *D'azur à un lion d'or adextré d'une colonne d'argent* ».

NEPOS.

—

Famille Boula de Nanteuil. — Je cherche des renseignements sur le comte Boula de Nanteuil habitant le château de Quincy, près Meaux, vers 1842, la date de sa mort et son rattachement aux branches Boula de Mareuil, Boula de Coulombiers.

P. HY. N.

—

Général Brierre (mort en 1794). — Le général Brierre, adjudant général chef de brigade à l'armée des côtes de Brest, mort à la bataille de Challans en 1794, a-t-il laissé des descendants ? Même question en ce qui concerne ses frères et sœurs.

B. M. J.

—

Descendance du pape Clément IV. — Le portrait à l'huile du pape Clément IV, qui fut avocat à la Cour de Paris, vient d'être remis solennellement par S. E. Mgr Ceretti, de la part du pape, à l'ordre des avocats à la Cour de Paris.

Né à Saint-Gilles sur le Rhône, Guy Foucault est tour à tour étudiant, soldat en Espagne, docteur *in utroque jure*, avocat à Paris, légiste du Conseil de Saint Louis, dont il devient l'ami intime et qui le marie à la fille de son argentier. Il eut deux filles (*Echo de Paris,* 11 août 1924).

Quel était le nom de cet argentier ? Les deux filles de Guy Foucault ont-elles des descendants ?

Il existe en France plusieurs familles Foucault ou de Foucault.

Quelles armes portait Guy Foucault ?
Avait-il des frères ?
De qui était-il fils ?

V. F. B.

Ancêtres d'Alain Gerbault. — A un correspondant de la « Chicago Tribune », Alain Gerbault a conté les aventures de son « premier ancêtre français » dont le nom était : Alain Gerbold, missionnaire du temps de saint Patrick ; or, l'apôtre de l'Irlande vécut de 377 à 460 environ ; est-il possible de pouvoir affirmer une ascendance aussi lointaine ?

G. VIGUIER.

—

La marquise de Guadalcazar. — On rencontre de temps à autre, dans les mémoires de la fin de la Restauration et de la première moitié du règne de Louis-Philippe, le nom d'une marquise de Guadalcazar, qui paraît avoir joué un certain rôle dans la société parisienne d'alors ; elle était notamment assidue aux soirées de Mme Ancelot qui, dans son livre *Un salon de Paris*, se borne à dire d'elle que c'était une belle et bonne française, veuve d'un grand d'Espagne ».

J'aurais intérêt à avoir des indications plus détaillées sur cette dame ; aussi serais-je reconnaissant à ceux de mes confrères qui pourraient me donner son nom de jeune fille et me renseigner sur la famille et sur la personne de son époux.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Jaubert Saunier. — Constantin-Pauly de Jaubert, né le 12 janvier 1811 du mariage de Pierre contracté à Moulidars (Charente) avec Marie-Anne Navarre de Boisdenet, épousa Lovely Saunier de Beaupine. Il fut officier de cavalerie puis colonel de la Garde Nationale de Saintes en 1848. Il aurait eu un fils, marié à Cognac et une fille.

Je désirerais connaître les prénoms, dates de naissance, mariage, décès, et la postérité de ces deux Jaubert ; connaître aussi la date du mariage de Pauly et de Lovely.

SAINT-SAUD.

—

Emmanuel Simille, duc de Savoie. — Dans une lettre datée du 3 février 1897, ce dernier parle de ses 30 années de service militaire et de ses nombreuses campagnes à travers les deux mondes, au cours desquelles il a gagné des rhumatismes dont il se plaint fort.

Digitized by Google

Aussi, à son grand regret, a-t-il dû abandonner le commandement qu'il exerçait et surtout « renoncer à son mariage « depuis si longtemps projeté avec sa cou- « sine *Lætitia*. Dieu seul, dit-il, peut sa- « voir ce que j'ai souffert moralement et « physiquement ».

Qu'est-ce que ce personnage dont je ne trouve aucune trace sur le Gotha ?

De quelle *Lætitia* s'agit-il ? Serait-ce de la princesse *Lætitia Bonaparte* qui, alliée à la maison de Savoie (par son mariage avec le duc d'Aoste en 1888), serait devenue sa cousine ?

C'est peu probable : la princesse en 1897 n'avait que 33 ans alors que vraisemblablement le signataire de cette lettre, étant donné ses 30 années de service, devait compter au moins 20 ans de plus que cette dernière.

G. DE MASSAS.

—

Armoiries à déterminer : B et D, avec les armes de Bourbon. — Je possède un exemplaire du *Calendrier des Festes particulières qui se célèbrent en l'ordre de Fontevrauld*, imprimé en 1644 par ordre de Jeanne Baptiste de Bourbon, abbesse du dit Fontevrault.

Les plats de la reliure sont ornés au centre des armes de Bourbon surmontées d'une couronne, d'une crosse et entourées de deux palmes.

Ils sont, par ailleurs, ornés d'un semis de B entrelacés, de D entrelacés et de fleurs de lys.

Ces armes sont peut-être celles de l'abbesse, et les B, l'initiale de son nom : mais que signifieraient les D ?

Un intermédiairiste pourrait-il me donner ce renseignement ou me dire à qui je devrais m'adresser pour l'obtenir ?

NEPOS.

—

Cloches à identifier. — J'ai, dans une propriété de famille, située dans le Gard, et rebâtie vers le commencement du XVIIe siècle, deux cloches, que je désirerais identifier.

L'une, haute de 22 centim. porte, en relief, sur le flanc, d'une part les chiffres 1827 et de l'autre un lion rampant de 2, 5 à 3 cm. de hauteur. Que peuvent signifier ce lion (probablement marque de fabrique) et ces chiffres ?

Sur l'autre cloche, haute de 18 cm., on lit l'inscription deux fois répétée à 8 cm. d'intervalle, et en lettres majuscules : FONTANE, et au-dessous, DALAIS (sans doute le nom du fondeur et de la ville Alais) ?

Serait-il possible de savoir les fonderies d'où proviennent ces cloches, et l'époque à laquelle elles ont été fondues ?

P. B.

—

L'alliance de l'homme et du cheval. — Quel homme d'Etat a émis cet apophtegme que l'on ferait bien actuellement de méditer en France :

Rien n'est plus avantageux que l'alliance de l'homme et du cheval, mais à la condition d'être l'homme.

L'auteur de cette judicieuse sentence ne serait il pas quelque ministre anglais du siècle dernier : Castlereagh, Canning ou Palmerston ?

CINQDENIERS.

—

Les ouvrages de Chateaubriand à l'index. — Quand, en 1828, Chateaubriand fut nommé ambassadeur de France à Rome, le prince Auguste de Prusse, l'éternel amoureux de Mme Récamier, écrivait à celle-ci :

La nomination de M. de Chateaubriand pour l'ambassade de Rome a dû vous faire *beaucoup* de peine. J'ai été étonné qu'il aye accepté, mais encore plus qu'on l'aye nommé à cette place, ses ouvrages ayant été défendus à Rome.

(Lettre citée par M. Herriot dans son étude sur Mme Récamier)

Pourrait-on préciser : quels ouvrages ont été défendus à Rome ? A quelle date ? Et jusqu'à quelle époque cette interdiction a-t-elle été maintenue ?

J...

—

Sade : Edition originale de Juliette. — Les bibliographies du Marquis de Sade font mention d'une édition de « *Juliette ou la Suite de Justine*, 1796, 4 vol. in-8° », qui constituerait l'originale de ce roman. L'édition bien connue de 1797, en 6 vol. in-18, serait donc la seconde ?

Je n'ai rencontré l'édition de 1796 dans aucune collection publique ou privée. Quelque intermédiairiste qui l'aurait vue, pourrait il en donner une description pré-

Digitized by Google

cise et indiquer où il serait possible d'en consulter un exemplaire ?

M. H.

—

« La Culotte Rouge » de Brillat-Savarin. — Au commencement de son livre sur *Mme Récamier*, M. Herriot parle incidemment de *La Culotte Rouge* « nouvelle encore inédite », de Brillat-Savarin, cousin de Mme Récamier.

Cette nouvelle est-elle encore inédite ? qui en possède le manuscrit ?

J...

—

Anciens ouvrages bretons. — Les grammairiens et les lexicologues celtisants recherchent depuis longtemps, avec plus de ténacité que d'espoir, un ouvrage imprimé et un manuscrit, tous deux en vers bretons. L'ouvrage imprimé contient une tragédie ou mystère sur la *Vie de saint Guénolé*, qui doit avoir été publiée à Morlaix, vers 1570, par l'éditeur Bernard Deleau. Le manuscrit est une *Destruction de Jérusalem par Titus* que Kerdanet attribue à un prêtre, Léonard Fiacre Mézanstourm, recteur de Lanhouarneau vers 1540. Tous deux sont cités dans le *Dictionnaire breton* de dom Lepelletier, publié en 1752, comme ayant été utilisé par l'auteur pour la composition de ce beau travail. Le Dictionnaire en question ayant été rédigé à l'abbaye bénédictine de Landévennec, les deux ouvrages ont dû demeurer dans la bibliothèque de ce monastère, disparue sous la Révolution, sauf quelques recueils théologiques conservés, avec le célèbre cartulaire de l'abbaye, à la bibliothèque municipale de Quimper.

La tragédie de Saint Guénolé existait encore, il y a quelque soixante ans, entre les mains d'un paysan de Plouézoc'h (Finistère), qui l'offrit à un châtelain du voisiné ; mais les petits enfants de celui-ci l'ont vainement cherché parmi les livres provenant de leur aïeul. Quant à la *Destruction de Jérusalem*, nulle mention d'elle depuis le XVIIIe siècle. Si par le plus heureux des hasards — qui peut connaître la destinée aventureuse de certains livres ? — un bienveillant intermédiairiste possède dans ses collections, sans y attacher peut-être grande importance, l'un ou l'autre de ces ouvrages précieux dont les celtisants pleurent la perte, il rendrait un éminent service à la cause des études bretonnes en prenant la peine de m'en signaler l'existence. A leur défaut, toute indication de manuscrits ou de vieux imprimés en breton existant dans des bibliothèques particulières hors de Bretagne serait accueillie avec gratitude par

LOHENNEC.

—

Boucles d'oreille masculines. — Je possède une miniature représentant un commissaire des guerres, P. L. J. Cusquel (1762 † 1848), en uniforme, portant une boucle d'oreille à l'oreille gauche. Le portrait de Carle Vernet par Paul Delaroche, gravé par Henriquel-Dupont, montre que le peintre des chevaux et des merveilleuses portait une boucle d'oreille à l'oreille droite. On me cite également un portrait de Philippe-Egalité avec le même ornement.

Quand cette mode a-t-elle commencé ? Quand a-t-elle pris fin (dans la bonne société, j'entends, car j'ai encore connu des marins et des voituriers portant des petits anneaux d'or aux oreilles) ?

Connait-on d'autres portraits d'hommes avec des boucles d'oreille ?

HORA.

—

La Malibran alcoolique ? — Dans les *Comédiens sans le savoir*, Balzac fait dire à Bixiou :

> La Malibran se soutenait avec de l'eau-de-vie, et c'est ce qui l'a tuée.

J'avais toujours cru jusqu'à présent que la célèbre cantatrice était morte d'une fièvre nerveuse résultant d'une chute de cheval, mais je n'avais jamais vu, dans ses biographies, qu'elle recourût à l'alcool pour combattre son « trac » avant d'entrer en scène.

Qu'y a-t-il de vrai dans l'allégation de Balzac ?

SAINT-AUDEMER.

—

Qu'est devenu Martin ? — Pendant les journées de juin 1848, la garde mobile composée de jeunes gens combattit contre l'insurrection, et les chefs militaires chargèrent un jeune homme de dix-huit ans, nommé Martin, d'apporter à la Chambre le premier drapeau repris au

Digitized by Google

Panthéon sur les insurgés. Martin fut un moment une sorte de héros qu'on fêtait de tous côtés. Dans ses *Mémoires*, Mme de La Ferronnays écrit :

Martin, reçu avec quelques autres de ses camarades sans examen à Saint-Cyr, tourna fort mal ; et on n'en entendit plus parler.

Pourrait-on savoir ce qu'est devenu ce Martin-là ?

J...

—

Charles d'Orléans et Enée. — Dans une petite plaquette de M. R. de Maulde, parue dans la *Revue Historique*, en 1887, sur la mère de Louis XII, Marie de Clèves, Duchesse d'Orléans, on lit ces deux phrases :

La Duchesse partageait la prédilection de son mari pour les romans de Chevalerie, prédilection qui a laissé tant de traces dans les vers du Prince.

Charles d'Orléans aimait surtout les romans relatifs à la chute de Troie, probablement parce qu'il y était question de son aïeul Enée.

Je serais heureux de connaître les raisons pour lesquelles M. de Maulde donne Enée comme aïeul au Duc Charles d'Orléans ?

Ph. de Bur.

—

Pascal de Kerenveyer. — Je recueille actuellement des renseignements biographiques sur le maréchal de camp François Nicolas Pascal de Kerenveyer, né à Roscoff (Finistère) en 1729, d'une famille originaire du Languedoc, mort à Beauvais en 1794. Après une carrière militaire bien remplie, il adhéra aux idées nouvelles, fut nommé en 1790 administrateur du Finistère, puis reprit du service et commandait en 1794 la place forte de Dunkerque, lorsqu'il fut dénoncé et arrêté comme suspect de vouloir livrer cette ville aux Anglais. Il se justifia à grand' peine, mais on le relégua à Beauvais, où il mourut peu après dans des circonstances que sa famille n'a pu élucider complètement. La tradition subsiste chez ses descendants qu'il fut guillotiné. Quelques obligeants intermédiairistes de Dunkerque et de Beauvais voudraient-ils bien me communiquer ce qu'ils connaissent au sujet de la disgrâce et de la disparition du général de Kerenveyer ? Je leur en serais sincèrement reconnaissant.

C'est une figure assez curieuse ; il a laissé divers manuscrits en français et aussi en breton. Parmi ces derniers, on cite la traduction des *Métamorphoses d'Ovide* en vers bretons, une pièce de comédie, et des poésies d'une inspiration volontiers égrillarde. Il avait de plus un agréable talent de dessinateur et de peintre, et ses campagnes lui avaient procuré les moyens de réunir une jolie collection de dessins, de gravures et d'obets d'art qui fut dispersée après sa mort.

Lohennec.

—

Descendance du général comte Rampon. — Je viens de passer quelques jours de villégiature à Gilhoc (Ardèche). C'est dans cette commune qu'habitait la famille Rampon jusqu'en 1883, date de la mort du comte Rampon et de sa femme, fils et belle fille du général, décédés sans enfants. Dans le cimetière se trouve le tombeau où sont enterrés tous les membres de cette famille.

Le château de Bessin, à Gilhoc, résidence des comtes Rampon, a été vendu en 1883 et, suivant les renseignements locaux, le général Rampon n'aurait plus aucun descendant.

Cependant l'*Armorial du 1er Empire*, du Vicomte Révérend, indique comme se enfant du général : Joséphine-Elisabeth-Zénaïde, mariée à Victor-Armand Thierry, baron de Villedavray.

Ont-ils eu postérité ? Je serais très reconnaissant à l'aimable confrère qui me fixerait à ce sujet, pour pouvoir compléter les renseignements que j'ai recueillis sur place sur la famille Rampon.

Louis Desvergnes.

—

Le « Soldat inconnu ». — N'est-ce pas à une femme qu'est due l'idée du « Soldat inconnu » ? Qui était cette femme, et de quelle façon a-t-elle rendu publique son idée ?

F.

[Voir LXXXI, LXXXII, LXXXIII, la discussion ouverte au sujet du « Soldat inconnu » dans l'*Intermédiaire*. Toutefois il n'y est pas question d'une femme à l'origine de culte émouvant].

Digitized by Google

Réponses

—

La mort de François Ier (T. G. : 364 ; LXXXVII, 473, 577). — Cette question a été abondamment traitée dans l'*Intermédiaire* de 1880 à 1882. Je me permets de renvoyer notre confrère Old Noll aux volumes XIII, XIV et XV de notre recueil.

D'autre part, M. le Docteur Cabanès, dans un de ses intéressants ouvrages que je n'ai pas en ce moment à ma disposition, mais qui est, je crois, l'un des volumes intitulés : *Les morts mystérieuses de l'Histoire*, a consacré à celle de François Ier une notice très documentée par laquelle il démontre, en premier lieu, que la maladie du roi ne peut être attribuée à la belle Ferronnière, et en second lieu, que s'il est exact que François Ier était atteint d'une affection spécifique, ce n'est pas cette affection qui a été la cause de sa mort, mais une autre maladie, fistule ou abcès de l'intestin.

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Catherine de Russie et Joseph Vernet (LXXXVII, 618). — M. Horace Delaroche-Vernet pose deux questions à propos d'une anecdocte, racontée à Mme Lecomte, fille de Carle Vernet, par M. Swebacq (probablement « Schwabach).

Daprès l'anecdote, Catherine II voulant donner au peintre français le spectacle d'un vaisseau qui saute en pleine mer, en aurait fait sauter un en sa présence, celle du peintre français et celle de sa cour.

En réalité, le récit de Schwabach est de pure invention. Voici le fait sur lequel Schwabach a bâti son anecdote.

Au palais de Peterhof, maison de plaisance, construite par l'architecte français Leblond sur ordre de Pierre le Grand, il y a la salle dite du « Gobelin », nom d'une tapisserie, qui représente Pierre le Grand sauvant des pêcheurs naufragés.

Cette salle renferme douze scènes de la célèbre bataille navale de Tchesme, livrée aux portes de Constantinople par la flotte russe à la flotte turque, les 5 et 6 juillet 1770.

Ces tableaux ont été commandés, en 1771, par le général Schouwaloff pour l'Impératrice Catherine. Ils représentent, nous venons de le dire, la victoire de Tchesme. Leur auteur est le peintre J.-Ph. Hockert, établi à Paris, de 1765 à 1770, puis ensuite à Rome. Le vainqueur russe, le comte Alexis Orlow, entra vers ces temps, avec sa flotte, dans le port de Livourne. Hockert s'étant procuré tous les renseignements qu'il put avoir, prit l'engagement d'achever dans l'espace de deux ans ces tableaux. Ses esquisses plurent généralement, mais Orlow, le commandant de la flotte, trouvait que l'esquisse faite par Hockert, représentait d'une façon peu conforme à la vérité, l'explosion du vaisseau amiral turc.

Orlow, pour mettre l'artiste à même de mieux représenter cette explosion, résolut de faire sauter devant le peintre Hockert une vieille frégate hors de la rade de Livourne. Toutes les gazettes de l'Europe parlaient de ce singulier spectacle. Le peintre corrigea son esquisse d'après ce qu'il venait de voir. La célèbre toile se trouve encore au Palais de Peterhof, aux portes de Petrograd.

FROMM de l'*Univers*.

—

Le Masque de fer. — Boyer d'Agen, dans une brochure sur le Masque de fer, prétend que Voltaire laissa une malle pleine de documents sur ce personnage.

Cette malle se trouverait au quai d'Orsay et appartiendrait aux héritiers du Comte de V.

Quelle importance y-a-t-il lieu d'attacher à ce racontar ?

Qu'entend Boyer d'Agen par cette expression « le quai d'Orsay » ? S'agit-il du ministère des Affaires étrangères ?

Dans ce cas, pourquoi y seraient déposés des documents qui sont la propriété personnelle du Comte de V. ? — Enfin qui est le Comte de V. ?

G. DE MASSAS.

—

Conversations de Napoléon Ier avec Bertrand (LXXXVII, 619). — Mais M. Edache touche ici à une question qui fait le désespoir des historiens de Sainte-Hélène. Résumons-nous : M. Edache trouvera effectivement le compte-

rendu des entretiens de l'Empereur avec Bertrand, et mille autres choses encore, dans les « Souvenirs » de Bertrand. Malheureusement, ces « Souvenirs » s'apparentent quelque peu avec la jument de Roland... Ils n'ont, en effet, qu'un défaut, c'est d'être quasi-morts. En un mot, et déplorons-le, ils sont et restent encore *inédits* !... Pourquoi ? Quel ostracisme les frappe ?... Alors que, dans leur ensemble, les *mémoires* écrits du temps même de Sainte-Hélène (ou au lendemain) ne doivent être acceptés que sous réserves, à commencer par les écrits d'Antommarchi, il est bien regrettable que des manuscrits tels que ceux de Bertrand, le fidèle Bertrand, et que nous avons tout lieu de croire sincères, certes, soient pareillement frappés de léthargie.

Nous en dirons autant des « Souvenirs » de Marchand qui, eux aussi, partagent le même sort...

Ces « Souvenirs » existent. Frédéric Masson les a eus en mains... l'espace d'un matin. C'est peu. Aussi, le Maître n'a-t-il pas eu le temps de les compulser à loisir et d'en faire bénéficier la partie sainte-hénélesque de l'histoire de Napoléon.

Le général Bertrand n'a pas de postérité directe. Pas de petits enfants. Cela ne saurait impliquer que ses manuscrits ne doivent pas lui survivre.

Marchand, en 1823, épousa la fille du général Brayer. Il eut une fille unique qui devint la comtesse D... Peut-être pourrait-on s'éclairer auprès de la descendance de celle-ci ?

A notre humble avis, nous estimons que l'histoire de Sainte-Hélène, déjà fort obscure et fertile en de si nombreuses controverses, est désormais « bouchée ». On ne peut plus avancer, un mur infranchissable nous en empêche. Pour franchir l'obstacle qui se dresse devant nous, pour dissiper des ténèbres que l'on s'est plu parfois à épaissir, nous restons impuissants. Nous posons en principe qu'aucun livre *définitif* ne pourra être écrit sur Sainte-Hélène (et encore, quand nous disons définitif, expliquons-nous : aussi définitif qu'il sera jamais possible de l'écrire), tant que ne seront pas portés à notre connaissance les manuscrits de Bertrand et de Marchand.

Terminons sur cette déclaration de Frédéric Masson, qui en dit long :

Tant que les *Souvenirs* du grand maréchal Bertrand et du premier valet de chambre Marchand demeureront inédits, une lacune se creusera dans les témoignages français et rendra impossible la critique des sources anglaises.

Celui qui réveillera ces précieux et indispensables documents de leur trop long sommeil rendra un inappréciable service aux historiens de Sainte-Hélène.

René de Vivie de Régie.

*
* *

Le général Bertrand est mort à Châteauroux, en 1844, n'ayant publié, croyons-nous, que des articles pour justifier son attitude à propos des armes de l'Empereur. Ses fils ont publié, en 1847, les mémoires des Campagnes d'Egypte et de Syrie, d'après les dictées de Napoléon à Bertrand, à Ste Hélène.

Mais le grand maréchal a laissé des mémoires qui étaient demeurés entre la main de sa fille, Mme Thayer. Celle-ci mourut en 1879, léguant le manuscrit à un Conseiller à la Cour des Comptes, sous réserve qu'il ne serait publié que 30 ans après sa mort. Les mémoires auraient donc dû paraître en 1919 ; pour une cause que nous ignorons, ils sont encore inédits.

Peut-être y trouverait-on les conversations de Ste-Hélène, dont parle notre collègue Edache.

Saturnin Moge..

—

Autour du Roi de Rome (LXXXVII, 475, 543, 583). — La légende du duc de Reichstadt et de Fanny Elssler, dont Rostand s'est inspiré dans l'*Aiglon* et qui vient de fournir le sujet d'un très beau film, est antérieure à Vapereau. Elle se répandit en Autriche dès le lendemain de la mort du prince. Et lorsque Fanny vint danser à l'Opéra en 1834, Charles Maurice, dans le *Courrier des Théâtres*, Jules Janin surtout dans le *Journal des Débats*, donnèrent à ces racontars un tel retentissement par toute la France, que les bonapartistes songèrent à organiser une manifestation en l'honneur de « la femme qui avait été le premier sourire et le dernier, hélas ! du fils de l'empereur ». Mais alors

Digitized by Google

déjà les réfutations se produisirent nombreuses.

Aujourd'hui, après le beau livre de M. Auguste Ehrhard : *Une Vie de danseuse, Fanny Elssler* (Paris, Plon, 1909), il ne reste absolument rien de cette légende.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

***

Pourrait-on, sous ce titre choisi par M. de Visé, grouper une autre question ?

Récemment un journal faisait allusion à une rixe d'amour qui aurait existé entre l'Aiglon et Fanny Eissler.

Ce serait Vapereau qui aurait donné créance à cette légende. Je dis « légende » parce que Fanny Eissler aurait, paraît-il, affirmé qu'elle n'avait jamais *rencontré* le Roi de Rome. Mais on pourrait répondre qu'elle avait pu être aimée sans l'avoir su... Quoi qu'il en soit, si légende il y a, quel fait a pu lui donner naissance ?

Ils étaient bien jeunes tous les deux ; Fanny née en 1810 était d'un an plus âgée que l'Aiglon ; à 17 ans, elle quittait l'Autriche pour l'Italie et ne paraît pas avoir fait une réapparition sur une scène viennoise avant la mort du roi de Rome décédé à l'âge de 21 ans.

G. DE MASSAS.

***

Pourrait-on savoir dans quel ouvrage Vapereau aurait fait allusion aux relations entre l'Aiglon et Fanny Essler ?

H. TX.

***

Fanny Elssler débuta sur la scène de l'Académie Royale de musique à Paris, rue Le Peletier, le 10 septembre 1834. En 1831, elle dansait encore à Vienne au théâtre de la porte de Carinthie, donc un an avant la mort du roi de Rome, qui, comme on le sait, mourut le 22 juillet 1832.

Fanny nia toujours les relations qu'on lui avait prêtées avec le duc de Reischtadt. Le prince assistait pourtant volontiers à ses représentations dans l'avant scène de droite au Kœrntnerthor, mais ce n'est pas là une raison pour douter de la parole d'une danseuse de *primo cartello*.

GEORGES BILLARD.

—

L'évasion de Bazaine (LXXXVII, 571, 727). — Il a paru récemment aux éditions du Juris-Classeur un volume de M. Delayen portant pour titre : *Les deux procès du capitaine Doineau* qui donne tous les renseignements et éclaircissements utiles à l'évasion de Bazaine.

Le capitaine Doineau, auquel Bazaine avait eu l'occasion de rendre un important service dans une précédente affaire, est précisément celui qui fit évader le maréchal. M. Delayen avait eu l'occasion de connaître personnellement Doineau qui mourut fort âgé.

MAURICE GARÇON.

—

Registres des églises de Rouen (LXXXVII, 571). — Les registres se trouvaient autrefois aux Archives municipales de la ville de Rouen, à l'Hôtel-de-Ville de Rouen. Depuis février 1920, ils ont été transportés à la Bibliothèque municipale, ainsi que toutes les archives anciennes municipales, avant 1789, où on peut les consulter dans une salle spéciale.

Les registres de catholicité comprennent les actes de baptême, de mariage et d'inhumation, tantôt séparés, tantôt réunis. Les registres paroissiaux sont au nombre de 902 pour les paroisses, plus les couvents, l'Hôpital-général, l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, les Non Catholiques, et pour l'époque révolutionnaire, un registre des baptêmes et mariages célébrés clandestinement par l'abbé Savare, portant le n° 902. Ces registres remontent à l'année 1531, et s'étendent jusqu'à 1802.

Pour chacune des paroisses, il y a une table (rédigée par Cotel) des mariages célébrés de 1680 à 1792. Au greffe du Tribunal civil, à la Tourelle du Palais de Justice, se trouvent d'autres registres d'état-civil, qui complètent les registres conservés aux Archives municipales de la Bibliothèque.

Les registres des protestants du Temple de Quevilly se trouvent principalement à ce greffe du Palais-de-Justice.

GEORGES DUBOSC.

***

Les registres paroissiaux tenus par les curés ou les pasteurs sont conservés, pour chaque ville ou commune, aux archives municipales. Un double de ces mêmes registres est déposé au greffe du tribunal de première instance, ou, lorsque l'autorité judiciaire en a ordonné ainsi, aux archives départementales.

Digitized by Google

La date initiale des registres catholiques est extrêmement variable. Il existe quelques rares exemples du XV° siècle et du début du XVI° ; à partir de 1539 (ordonnance de Villers-Cotterets) les registres deviennent plus nombreux, mais leur conservation laisse généralement à désirer. Les collections des greffes ne remontent généralement pas à une époque aussi reculée, elles commencent le plus souvent en 1667 (ordonnance civile d'avril) ou même seulement en 1736 (déclaration du 9 avril).

La consultation des registres paroissiaux dans les mairies est libre et gratuite sous la surveillance d'un employé.

En ce qui concerne Rouen, les archives municipales antérieures à 1800, y compris les neuf cents registres des quarante-deux paroisses, ont été transférées à la Bibliothèque municipale en 1920. Celle-ci, fermée en août, est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 12 h. et 13 h. à 17 h. et le dimanche de 13 h. à 17 h. La collection des registres paroissiaux est dotée d'un répertoire établi par MM. Le Saunier et Lucas.

A. VR.

*
* *

Les anciens registres des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de Rouen se trouvent à la mairie de cette ville, en exécution de la loi du 20 septembre 1792, qui a créé l'état-civil. Un double des mêmes registres est conservé au greffe du tribunal de première instance de Rouen, mais seulement depuis l'ordonnance royale du mois d'avril 1667.

Chanoine UZUREAU.

*
* *

Les anciens registres paroissiaux de Rouen se trouvent aux archives municipales de cette ville, rue Thiers, où ils peuvent être consultés. Ces archives sont fermées au mois d'août.

H L. DE F.

Mêmes réponses : C. N. ; J. V. P.

—

Rue Fromenteau (LXXXVII, 476, 586). — Monsieur Ed. M. M. attribue à leur orientation frigide l'appellation durable des rues Fromenteau ou Fromentel.

On peut mentionner, à l'appui de cette opinion, l'existence, à Auxerre, d'une ancienne rue Fromenteau, dont M. Quantin, archiviste de l'Yonne, explique le nom par la même cause « Histoire anecdotique des rues d'Auxerre » ouvrage publié en 1870). Il existe aussi, à Auxerre, une rue, très voisine de la rue Fromenteau, qui porte le nom de rue des Neiges.

MORENNES.

*
* *

Il est toujours imprudent de citer sans contrôle préalable. Cette fâcheuse habitude m'a fait attribuer à Charles d'Orléans un vers inexact : il faut lire :

Le temps a *laissié* son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

ED. M. M.

—

Passage de la Reine de Hongrie (LXXXII ; LXXXVII, 516, 614). — La communication de M. Blanchet à la Commission du Vieux-Paris est en effet intéressante ; elle démontre que le titre de *reine de Hongrie* était transmissible parmi les notabilités féminines des Halles, et que la titulaire pouvait être aussi bien une fruitière orangère (d'après Mme d'Abrantès), qu'une marchande de poisson (d'après l'*Almanach théâtral* de 1792). Mais, ce que M. Blanchet ne nous dit pas, et qu'il serait cependant bien utile de connaître, c'est la raison pour laquelle une dame de la halle pouvait être ainsi appelée et depuis quand ce qualificatif était appliqué.

A propos de la communication de Monsieur Blanchet, je me permets de déplorer que le Bulletin de la Commission du Vieux-Paris reste un ouvrage aussi absolument hermétique, alors que quiconque s'intéressant à l'Histoire de Paris devrait pouvoir se procurer, en la payant, cette publication d'un intérêt primordial. Malgré des recherches courageuses, il m'a été impossible de me procurer un seul des numéros publiés postérieurement à l'année 1913.

THOMAS l'AGNELET.

—

Hôtels de la famille d'Aligre (LXXXVII, 427, 543). — Un hôtel d'Aligre, situé rue d'Orléans-St-Honoré, fût démoli lors des constructions des Grands Magasins du Louvre. Dans mon parc, assez voisin de la Malmaison, mon prédé-

Digitized by Google

cesseur transporta certaines pièces de sculpture, acquises par lui sur place lors de la démolition : les 4 grandes colonnes du vestibule, de grands mascarons, et un motif de soutènement qui était sous le balcon de la façade sur jardin, représentant une tête de lion ayant quelque analogie avec celles du balcon du célèbre « Bœuf à la mode »,rue de Valois.

LE SULLIADO EN PERSQUEN.

—

Angliviel de la Beaumelle (LXXXVII, 572). — Le dernier représentant de ce nom, mort il y a 10 ans environ, était administrateur de la Société des câbles transatlantique,(avenue de l'Opéra) auprès de laquelle on pourrait certainement être renseigné sur le sort de sa bibliothèque et de ses archives de famille.

BAISSEY

*
* *

Au sujet de la descendance du fameux adversaire de Voltaire, je me souviens qu'en 1895-1897, j'avais pour condisciple au lycée de B rdeaux,un Angliviel de La Baumelle, descendant de Laurent. Il était fils d'un notaire ou avoué de Bordeaux. Ayant perdu de vue ce condisciple depuis 1898, je ne peux donner d'au tres renseignements.

LOUIS DESVERGNES

*
* *

Le mieux ne serait-ce pas d'écrire à l'un des membres de cette famille, qui habite Bordeaux ; soit Maurice, 56, rue Vergniaud ; soit Jacques, 17, rue de la Verrerie.

Laurent, célèbre par ses polémiques avec Voltaire, appartenait à une famille du Languedoc. Etait-elle déjà protestante? Par décret du 16 mai 1877, M. Laurent-Adrien Angliviel et ses fils, dont Laurent-Armand (père de Jacques et de Maurice), furent autorisés à reprendre le nom de : La Beaumelle.

SAINT SAUD.

*
* *

Le personnage est fort bien étudié dans *La Beaumelle et Saint-Cyr* par Achille Taphanel (conservateur de la Bibliothèque de Versailles. Librairie Plon, 1898). Ses principaux ouvrages sont : *Mes Pensées ou le Qu'en dira-t on ?* une traduction des *Pensées de Sénèque*, les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé*. Les *Lettres de Mme de Maintenon*, enfin un *Commentaire de la Henriade*.

Les descendants actuels de La Beaumelle sont fixés dans le midi et le sud-ouest de la France, et si « Doette » désire avoir de plus amples renseignements sur cette famille, je lui demande de bien vouloir m'écrire personnellement par le bureau de l'*Intermédiaire*.

A. D. G.

*
* *

Il doit y avoir encore, du côté de Toulouse, des Cattala, qui posséderaient de nouveaux renseignements peut-être sur cet auteur très agréable et très curieux, sur ce fidèle de Maupertuis.

CH.-AD. C.

—

« Jean Ango et sa descendance » (T. G. 47). — Le tremblement de terre de 1843 détruisit, à la Pointe-à-Pitre, la très ancienne « maison Ango », qui avait abrité, très longtemps, la descendance directe, d'après la tradition, de Jean Ango. Vers le milieu du XVIII[e] siècle,son propriétaire était X... Ango, dont j'ai le portrait en miniature, lequel laissa progéniture. J'en possède le tableau complet, jusqu'à nos jours,où elle se trouve abondamment représentée en France.

Je recherche quel fut, et dès quelle époque, le descendant de Jean Ango qui, le premier, s'établit à la Guadeloupe, et sa filiation aussi exacte que possible avec le grand armateur et marchand de François I[er].

Je souhaiterais que, directement ou par l'obligeance d'un intermédiairiste,ma question tombât sous les yeux de l'érudit et sympathique académicien, marquis de Flers, qui, peut-être, aurait dans les archives familiales une indication sur *l'auteur de cette branche Ango*, qui fut créole pendant au moins les 3/4 du XVIII[e] siècle.

LE SULLIADO EN PERSQUEN.

—

Famille Bareau de Girac (LXXXVII, 621). — P. 160 au livre : l'*Ordre de la Noblesse de l'Angoumois* par Calandreau (Cognac 1913), il y a une courte filiation de cette famille, commençant à Pierre Bareau de Loge, maire d'Angoulême en 1628, peut-être anobli par cette fonction ;

Digitized by Google

le fils acheta Girac. Il n'y est pas question d'une alliance Hay de Bouteville.

L'*Armorial du Limousin*, qui donne plusieurs généalogies angoumoisines, est muet sur la famille Bareau. SAINT SAUD.

***

[M. G. de Maulde a bien voulu nous adresser, et nous l'en remercions, une généalogie très complète, trop longue pour être insérée, qui a été envoyée à l'auteur de la question].

—

La postérité du général comte Bertrand (LXXXVII, 573) — On cherche à reconstituer la vie du fils aîné du grand-maréchal du Palais comte Bertrand, fils aîné qui mourut lui-même général de brigade.

On sait que, vers 1830-1832, il était élève de l'Ecole polytechnique, qu'à la suite d'un petite rebellion l'Ecole fut licenciée et fermée pendant quelques mois, et que les élèves en furent dispersés.

Enfin, on a des raisons de supposer que le jeune Bertrand, avec d'autres, aurait été envoyé à Saint-Etienne (Loire), que là, il aurait bien pu contracter une union, d'où postérité.

Que sait-on de la dispersion des Pipos de 1832 ?

Quelqu'un n'a-t-il pas écrit et publié, avant 1900, un livre sur Mme Thayer, sa sœur, éminente femme d'œuvres ?

LÉOPOLD OLIVIER.

***

La question de la postérité a été traitée à fond dans l'*Intermédiaire* il ya quelques années. Mais éloigné en ce moment de Paris et n'ayant pas sous la main les dernières années de notre revue, je regrette de ne pouvoir indiquer exactement à notre confrère le volume qui pourrait le renseigner sur la descendance de Napoléon Bertrand. G. P. M.

—

Les parents du maréchal Berthier (LXXXVII, 283, 444). — Jean-Baptiste Berthier, né à Tonnerre en 1721, commandant en chef le corps des ingénieurs hydrographes de la marine, chevalier de St-Michel, mourut à Paris en 1804. Il fut anobli par Louis XV en juillet 1763. Il épousa en 1res noces, en 1749, Marie Françoise l'Huillier de la Serre, dont il eut au moins trois fils, dont le maréchal. Jean-Baptiste Berthier, âgé de 70 ans, se maria en 2es noces, le 5 juin 1791, avec Elisabeth Chevron dont il eut un fils, auteur de la 4e branche des Berthier.

L. LÉON DUFOUR.

—

Le lieutenant-général Bonnamy (LXXVII, 572). — Le lieutenant-général Bonnamy est né à Maillezais (Vendée), le 18 août 1764, de Charles Auguste-Jean-Louis Bonnamy de Bellefontaine, avocat au Parlement, et de Marie-Anne Alquier. Il fut tenu sur les fonts du baptême, le même jour, par Jean-Baptiste-Louis Bonnamy de Bellefontaine, avocat au Parlement, sénéchal de la baronnie de Maillezais, son grand-père, et par Anne Alquier veuve Jobet. Il reçut au baptême les prénoms de Charles-Auguste-Jean-Baptiste-Louis-Joseph. Chanoine UZUREAU.

***

[Mêmes réponses : L. SANTONY ; V. LOUIS ; Dr L. ; A. B. X.].

***

J'ai, sur ce général, un dossier comprenant un extrait de baptême, une notice biographique probablement autographe, ses lettres de chevalier de Saint-Louis, son brevet de Lieutenant général (1815) et son brevet d'officier de la Légion d'honneur (1817). HENRI SAFFROY.

—

Madame de Bonneuil, la « Camille » d'André Chénier (LXXXVII, 572). — L. Becq de Fouquières (*Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier*, Paris, 1881, in-16, p. 110) devait connaître le nom de Madame de Bonneuil Il dit qu'il a retrouvé l'écrou de Madame de Bonneuil et que cet écrou la déclare née à l'île Bourbon. Là se bornent les renseignements sur Madame de Bonneuil.

M. Claude Perroud, dans son étude intitulée *André Chénier à Versailles en 1793* (*La Révolution française*, 14 octobre 1913, p. 343), dit que Madame de Bonneuil fut incarcérée à Sainte-Pélagie, le 11 septembre 1793, et renvoie pour plus ample détail à Becq de Fouquières : *Documents nouveaux sur André Chénier*, p. 111-114. R. B.

—

Desault. Sa maison mortuaire Enclos de la raison (LII, 780, 862 ;

XXXXVII, 592). — L'ancien cloître Notre-Dame était une petite cité cléricale ayant ses lois particulières ; il se composait d'une cinquantaine de maisons habitées par les chanoines ; trois portes, au Carré Saint-Landry, en face de la rue des Marmouzets et au pied de la Tour Nord étaient gardées par des Suisses qui les fermaient au couvre-feu. On peut consulter avec profit le volume de l'abbé Meuret : *le chapitre de Notre-Dame en 1790* (chez Picard), qui contient un plan maison par maison.

A la Révolution, les appellations topographiques évoquant le souvenir de la « Féodalité » et du « Fanatisme » firent place à des désignations plus en rapport avec les idées nouvelles. Le Palais Royal, d'abord Palais-Egalité, devint la « Maison-Egalité » car il ne devait plus y avoir de Palais, ni de Château, ni même d'hôtel. Un cloître ne pouvait pas être épargné et celui de Notre-Dame devint un vulgaire « Enclos » placé sous le patronage de la Raison, à qui la cathédrale avait été consacrée en Brumaire an II. Il n'y a donc pas à s'étonner si, dans les pièces administratives de l'époque, les citoyens logés dans l'ancien cloître sont portés comme domiciliés dans l' « Enclos de la Raison ».

C'est probablement par une faute d'impression qu'il est question à deux reprises du « Pavois » Notre-Dame. On a compris qu'il s'agissait du Parvis.

PARISIENSIS.

Même réponse : ANCEPS IMAGO.

—

Famille Dormay (LXXXVII, 525). — Les prénoms réels du sieur Dormay sont ceux-ci : Nicolas-Louis Dormay. Ce fut vers 1730 qu'il dut envoyer, d'Espagne, (où il était attaché à la Cour royale, comme militaire) des lettres de procuration au sujet de son héritage légitime échu par la mort de ses deux sœurs : Damoiselle Barbe - Elisabeth Dormay, et Dame Jeanne Dormay, épouse de François-Charles Bourée, chevalier, seigneur de Fervillers, Cautigny-les Routis, le Quesnoy et autres lieux. Il déclina généreusement cet héritage en faveur de Messire François de Sacquepée et Mme de Mouchy, son épouse, devenus les seigneurs desdits lieux, en 1723, et qui avaient été bons à l'égard de ses sœurs. Deux « lettres » autographes de l'époque en témoignent une vraie et touchante reconnaissance.

J'attends toujours, plein d'espérance, une réponse relative à ce Nicolas-Louis Dormay, originaire d'Helluin (Maignelay aujourd'hui) Oise. L'EPINOY.

—

La mère d'Alexandre Dumas fils (LXXXII ; LXXXIII). — Du *Soir de Bruxelles*, 18 janvier 1924, sous la signature de M. Boghaert-Vaché :

Dans un très bel article du *Temps*, que le *Soir* a reproduit, M. Georges Montorgueil a publié l'acte de naissance de Dumas fils, « né le vingt-sept courant (juillet 1824), à six heures du soir, au domicile de sa mère, place des Italiens, numéro un, fils naturel de mademoiselle Marie-Catherine Labay, couturière, âgée de trente ans, née à Bruxelles ».

Au cimetière de Neuilly, une dalle de marbre porte encore : « Marie-Louise-Catherine Labay. décédée le 22 octobre 1868, à l'âge de 74 ans ».

Les deux indications concordent donc à faire naître la mère de Dumas en 1794.

Nous eussions voulu retrouver son propre acte de naissance. M. Des Marez a bien voulu la rechercher pour nous dans les archives de Bruxelles, de 1793 à 1795 : il n'a rien trouvé. Avec une bonne grâce dont nous les remercions, les administrations communales d'Anderlecht, Etterbeek, Evere, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Kœkelberg, Molenbeek Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint Josse-ten-Noode, Schærbeek nous ont également aidé dans notre enquête. Elle est restée infructueuse, — et il est peu probable que les réponses plus tardives de Forest, d'Uccle, etc., nous apportent le texte dont nous aurions voulu publier une reproduction en ce 27 juillet où l'on fête le centenaire d'Alexandre Dumas fils.

Au moins pouvons nous espérer que notre initiative provoquera de nouvelles recherches. Il y a, au pays de Liège, de nombreuses familles Labaye, Labeye, Laby, Labye... Et peut être est-ce de ce côté que nous viendra le renseignement décisif.

—

Famille du Saussois du Jonc (LXXXVII, 525, 637). — La famille du Saussois du Jonc porte : *de sable à la fasce rompue d'argent, accompagnée en pointe de trois roses de jonc de gueules tigées et feuillées de sinople*.

Il en existe actuellement, à ma connaissance, deux représentants du nom :

Digitized by Google

1° Abel du S. du J., marié à Mlle Jeannet, dont 2 fils, Jean et Alain ;

2° Maxime, marié à Mlle Blanchard, sans postérité. Ce dernier habite, 13, rue Lemaistre, au Havre. Il est, je crois, détenteur des papiers de sa famille et pourrait renseigner complètement notre confrère L. Antony.

RAOUL ST-CLAIR.

—

France, libraire (LXXV, 90, 159 ; LXXXVII, 418, 502, 546, 594). — La réponse de M. le Bibliophile comtois m'a donné l'idée de consulter l'*Almanach Bottin* du commerce de Paris pour 1839 (le seul que je possède). J'y trouve à la page 200, colonne 3, la mention suivante :

France, librairie historique relative à la révolution de 1789, place de l'Oratoire-du-Louvre, 4.

Il n'est pas fait mention, pour l'année 1839 d'autre libraire du nom de France, établi à Paris.

Quai Voltaire, je relève les noms de plusieurs libraires dont un au n° 7, Potier, deux au n° 11, Aillaud, Bossange, mais aucun au n° 9. T. O'REUT.

—

Hugo et Dumas étaient ils nobles ? (LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 121, 215, 255, 364, 447, 504. — Puisqu'il a été fait mention d'Edmond Biré, le grand admirateur du talent de Victor Hugo, mais en même temps le critique impitoyable et irréfutable de ses défauts de caractère et de ses ridicules, j'en prends occasion pour poser les deux questions suivantes :

Biré prouve par des raisonnements péremptoires l'inexistence d'une parenté du poète avec la famille de Coriolis d'Espinouse, ainsi que l'inauthenticité de la lettre supposée écrite en 1846. Mais comment se fait il que l'auteur, en publiant en 1905 ses « Souvenirs », rédigés d'ailleurs longtemps auparavant, n'ait pas corrigé leur texte pour le mettre en harmonie avec le chapitre (V, III) de *Victor Hugo après 1852*, ouvrage publié dès 1891 ?

Nous lisons dans les *Souvenirs* (p. 276-278) que le Marquis de Coriolis né en 1770 est mort en 1841, donc avant la date assignée à la lettre. Dans *Victor Hugo après 1852* nous voyons en note (p. 95) qu'il s'agit du Marquis de Coriolis mort pour la France en 1870 à l'âge de 80 ans.

La chose est d'ailleurs sans importance. Le marquis vivant en 1846 ne pouvait, à cette époque, alors que Victor Hugo, Pair de France, et flagorneur du Roi, se proclamait hautement monarchiste, écrire au grand écrivain (et dans son propre style) une lettre le traitant de démagogue.

D'autre part, sait-on s'il existe à ce sujet une tradition dans une des familles se rattachant aux Coriolis, éteints je crois quant aux mâles ? Le Marquis a-t-il protesté au moment de la publication des *Contemplations* en 1856 ? Il me semble plus probable que, Victor Hugo n'ayant osé mettre que des initiales comme signature de la lettre, le prétendu cousin n'aura pas voulu s'exposer à ce qu'on lui répondit que les initiales s'appliquaient à un autre.

A. P. L.

—

Descendance du maréchal Lefebvre, duc de Dantzig (LXXXVI, 956 ; LXXXVII, 62, 165, 303, 470). — Un de mes amis de la Martinique, décédé en 1891, Auguste de Lagrange Chancel, arrière-petit-fils de l'auteur des *Philippiques*, dans une lettre, datée du 23 novembre 1873, me faisait part en ces termes des succès scolaires de ses deux filles au couvent de Saint Pierre :

Les religieuses les soignent admirablement en les instruisant de même. Elles ne seraient pas mieux élevées en France. C'est dans ce couvent que fut élevée ma pauvre sœur et beaucoup de mes parents. La supérieure est la fille du duc de Dantzig, Pauline Lefebvre (mère Onésime). Elle est très vieille, mais n'a rien perdu de son énergie

A. DUJARRIC DESCOMBES.

—

Morainville (Normandie) (LXXXVII, 430). — On pourrait, je crois, s'adresser utilement au marquis de Saint-Pierre (château de Saint Pierre du-Val, par Beuzeville, Eure), qui possède un fonds d'archives provenant de la famille de Houel et qui a fait des recherches sur cette famille.

H. L. DE F.

—

Mazel, marquis de Fontaine-Française (LXXXVII, 526, 598). — Comme je l'annonçais dans mon premier article, mes recherches, tant à Dijon qu'à Paris,

Digitized by Google

me permettent de préciser la personne de Claude de Mazel, qui fait l'objet de la demande de M. T. L. Les Mazel, comme ces familiers de la châtellenie de Fontaine-Française aux XVIIe et XVIIIe siècles, les sieurs Valoux (1), étaient du Midi. Il n'y a pas lieu de les confondre avec ces autres nobles méridionaux que furent les Du Mazel au XVIIe siècle — voir sur eux le manuscrit français n° 30 653, f° 12, à la *Bibliothèque Nationale* —, encore qu'il y ait eu là facile matière à erreur.

Fils de protestants languedociens — son père s'appelait Jacques-Salomon, écuyer, et sa mère Judith de Montglas —, Jacques de Mazel était capitaine de cavalerie au régiment de Turenne lorsque, le 21 novembre 1656, il épousa une protestante comme lui, Catherine d'Arnault. A cette époque, Antoine d'Arnault — ou d'Arnaud, comme on trouve écrit aussi son patronymique — était seigneur en partie de Fontaine-Française et souverain de Chaume. Il mourut vers 1682 (2).

La dame de Fontaine abjura le 9 décembre 1685, à Fontaine, avec sa fille unique Claude. Jacques de Mazel abjura également aux Capucins, à Dijon, le 31 janvier 1686. Sans doute, la révocation de l'Edit de Nantes était-elle pour quelque chose dans ces conversions.

Louis XIV l'avait fait Chevalier par décret de St Germain-en-Laye, avril 1670, dont une copie collationnée, portant la signature de sa fille Claude, est au manuscrit français n° 28 390, f° 43905, à la *Bibliothèque Nationale*. On vante, dans cette pièce, les services particuliers rendus par de Mazel à S. M. et sa belle conduite au siège de Douai en 1667.

Devenu lieutenant-colonel de cavalerie, puis brigadier de cavalerie en 1693, une notice contenue au manuscrit français 29 983, également à la *Nationale*, f° 11790, m'a appris qu'il était mort la même année « dans le Wirtenberg, dans un parti ». Sa femme, avec qui il était séparé de biens, décéda à Fontaine-Française, où elle fut enterrée, en novembre 1691. Il y a, au manuscrit français n° 31 456, à la *Nationale*, deux pièces qui prouvent que les Mazel étaient depuis longtemps officiers aux armées. Un autre d'entre eux, Pierre, était en particulier capitaine de cavalerie légère en 1685.

Quant à Claude de Mazel, elle se maria le 15 mai 1684 à messire Louis Ier de La Tour-du-Pin, marquis de la Charce, comte de Montmorin, d'Oulle et autres lieux, filleul de Louis XIV et âgé de 29 ans. Capitaine de cavalerie, il fut créé Chevalier de Saint Louis en 1704. Premier Gentilhomme du Prince de Condé, on le trouve souvent mentionné comme membre des Etats de Bourgogne.

Son contrat de mariage, passé devant un tabellion de Fontaine-Française nommé Janvier, est conservé aux archives du château de ce bourg que M. le comte A. du Chabrillan a permis, pour une *Histoire de Chazeuil*, de consulter, cet été. Il porte que les deux époux seront « conjoincts, unis et associés selon la Religion prétendue réformée, dont ils font profession ». La localité était alors, en effet, très protestante et le village voisin de Chazeuil fut, un temps, presque entièrement protestant. Mais la révocation de l'édit de Nantes amena, comme on l'a dit, leur changement de culte. Il mourut en 1714, laissant deux enfants mâlest Jean-François, mort célibataire et Jacques, Philippe-Auguste, qui hérita de ses titres.

Sa veuve vivait encore en 1725, car une procédure de cette année-là — conservée à Dijon dans le fonds des Saulx-Tavanes sous la cote : *E, 1079, liasse* — nous la montre en procès avec les habitants de Chaume, — dont les La Tour-du-Pin étaient « souverains » — contre le curé du village voisin de Sacquenay.

(1) Rectifions un point erroné du premier de ces deux articles. Jean-Claude Valoux, dernier seigneur de ce nom à Chazeuil, ne vendit pas sa seigneurie à M. de Saint Julien, mais — ce, en l'an 1752 — à Nicolas Simonnet, trésorier de France à Dijon et déjà seigneur de Collemier. Ce fut le Simonet en question qui vendit les terres et le manoir au célèbre receveur-général du clergé, pour la somme de 114.000 livres. Les pièces de cette vente et la reprise de fief de l'acquéreur au comte de Tavanes ont aux Archives de Dijon, sous les cotes : *E, 1376, liasse* et *E, 1973, liasse*.

(2) Ce ne fut que l'année suivante, 1683, qu'un arrêt du Parlement de Dijon décida — en vertu du traité des terres de surséances, entre la France et l'Espagne — que le château et le bourg de Fontaine-Française ressortiraient désormais au bailliage de Dijon (Archives de Dijon : *E, 1079, liasse*).

Digitized by Google

Les La Tour-du-Pin ont conservé la possession des terres de Fontaine-Française pendant plus de deux siècles et quand elles passèrent, en 1879, aux Chabrillan-Croy, leur nouveau propriétaire — que j'ai eu l'occasion de voir bien des fois à Fontaines, où un de mes lointains parents, un Magnieux, avait été régisseur —, le comte Fortuné de Chabrillan était le petit fils d'une marquise de La Tour-du-Pin, née princesse Honorine, de Monaco (1784-1879).

CAMILLE PITOLLET.

* * *

A propos des seigneurs de Chazeuil, près Fontaine-Française, Monsieur Camille Pitollet indique qu'il existait à Latrecey, dans le Châtillonnais, une des branches de la famille de Valoux, et demande ce qu'elle est devenue.

On trouve, à Bar-sur-Seine, mention de :

Marie Anne de Valoux, décédée le 21 janvier 1785, âgée de 35 ans, veuve en premières noces de Claude Lambert, et épouse en deuxièmes noces, de Claude Charles Labille, décédé, ancien officier de gendarmerie, âgé de 52 ans, le 28 septembre 1805.

Marie Anne de Valoux était fille de Marie Louis de Valoux, écuyer, demeurant à Latrecey, et sœur de Anne Claude de Valoux.

Marie Louis de Valoux fut parrain de sa petite-fille, Marie Louise Labille, née le 2 juin 1778, mariée, le 4 février 1797, à Claude Calixte Hérard.

Anne Claude de Valoux fut marraine de son neveu Jean Baptiste Labille, né le 4 janvier 1784.

Une autre enfant de Marie Anne de Valoux, Marie Anne Labille, née le 9 janvier 1783, fut mariée, le 16 septembre 1801, à son cousin Edme Alexandre Labille.

MORENNES.

* * *

Claude de Mazel était la fille unique de Jacques de Mazel et de Catherine d'Arnoult, qui possédèrent la seigneurie de Fontaine Française de 1677 à 1684. Ils avaient acheté la terre de François, duc de La Rochefoucaud, et d'Andrée de Vivonne. Jacques de Mazel était fils de Jacques-Salomon de Mazel et de Judith de Montglas, originaires du Languedoc et protestants. (Acte de notoriété passé devant MM. Garnorant et Caron, notaires au Châtelet de Paris, le 28 octobre 1765; la déclaration a été faite par Charles-Pierre Boullet de Bréon, écuyer, âgé de 80 ans).

Les de Mazel portaient : *Ecartelé aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or ; sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.*

A. MAIRE.

—

Famille d'Orvilliers (LXXXVIII, 241, 360, 454, 505, 600). — Louis Guillouet, comte d'Orvilliers, grand croix de Saint-Louis, né à Moulins en 1708, décéda dans cette ville le *15 avril 1792*, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante, écrite en 1843 par son petit neveu M. L. de Givry, ancien capitaine d'infanterie dans la garde royale.

«... M. d'Orvilliers n'est pas mort en 1787, comme vous le dites, mais bien le 15 avril 1792, à Moulins, chez son neveu et élève M. de Givry, mon père, ancien capitaine de vaisseau. Dès 1780, M. d'Orvilliers, devenu veuf, s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire à Paris, abandonnant sa fortune à ses héritiers et ne se réservant que la pension de 24 000 fr. qui lui avait été accordée à sa retraite. Plus tard, en 1791, l'âge, les infirmités ayant affaibli ses facultés morales et physiques, mon père le recueillit et l'entoura des soins affectueux et dévoués que sa reconnaissance et son attachement lui inspiraient. Ce fut au milieu de nous qu'il mourut. Si ces faits avaient besoin de preuves, les registres de l'état civil de Moulins et les pièces d'un triste procès que mon père eut à soutenir relativement à la mince succession de M. d'Orvilliers, dont la pension avait cessé d'être payée dès longtemps, ne laisseraient pas de doute.. ».

M. d'Orvilliers n'eut qu'un fils, décédé célibataire, peu avant 1780.

D'Orvilliers, qui, en 1754, avait eu pour premier maître Duguay-Trouin et qui, plus tard, avait reçu les leçons de de la Galissonnière, fut le plus grand tacticien de l'époque. Il s'illustra notamment par la victoire qu'il remporta le 27 juillet 1778 (bataille navale d'Ouessant), malgré les difficultés que lui créèrent ses deux chefs de division, le lieutenant général Duchaffaut, chef de l'escadre blanche et bleue et le duc de Chartres (le futur Phi-

Digitized by Google

lippe-Egalité), commandant de l'escadre bleue.

Le premier interpréta mal les signaux. Quant au second, prince inexpérimenté, il discuta les ordres du général, n'écouta pas davantage les avis d'un marin destiné à la plus grande gloire, Lamotte-Piquet, chargé de l'assister de ses conseils et finalement, mit le vaisseau amiral de France dans l'obligation de lui porter secours.

(Ce ne fut pas sans peine que le ministre Sartine obtint enfin, le 22 août suivant, de faire débarquer le duc de Chartres lequel, peu après, abandonna d'une manière définitive le service de la mer et fut nommé colonel général des troupes légères).

Pour la campagne de 1779, le lieutenant-général d'Orvilliers eut sous ses ordres 150 bâtiments de guerre. Depuis le règne de Louis XIV, on n'avait pas vu de forces aussi imposantes déployées sur mer.

G. AB.

—

Ronsard ou Ronsart. Maynard ou Mainard (LXXXVII, 569). — Après avoir lu l'article de M. G. Allix, publié dans le *Journal des Débats* du 17 juillet 1924, il faut se reporter à la communication faite par M. Maurice Cauchie, le 7 février 1922, à la Société française de musicologie, sur la façon d'orthographier les noms propres, communication qui a été suivie de très intéressantes observations de M. Julien Tiersot et de M. Lionel de la Laurencie (*Revue de musicologie*, septembre 1922, pages 121 à 129).

Les conclusions, fortement motivées, de M. Cauchie, recommandent :

Pour les prénoms, l'orthographe de notre époque (sans traduire en français les prénoms étrangers) ;

Pour les noms de famille, la graphie des signatures autographes. M. Cauchie a constaté ce fait inattendu, qu'au temps jadis les membres des diverses générations, illettrés ou instruits, écrivaient toujours de même leur nom patronymique, tandis que les personnes étrangères à la famille défiguraient ce nom par les graphies les plus fantaisistes et les plus variées ;

Pour les noms de terres (comme pour tous les noms géographiques), l'orthographe de notre époque.

A BOGHAERT-VACHÉ.

—

Famille de Sade. Manuscrit à retrouver. Portrait (LXXXIV ; LXXXV, 628 ; LXXXVI, 142, 363, 407, 526, 643, 740). — 1° Il m'apparait bien difficile de considérer comme exacte la filiation du comte Hippolyte-Joseph de Sade, chef d'escadre, présentée par P. I. dans le numéro du 10 octobre 1923. Les généalogies imprimées au XVIIIe siècle sont d'accord pour faire du troisième enfant de Joseph de Sade d'Eyguières et d'Anne-Suzanne de Roux d'Anbaud, non un fils, mais une fille, Marthe-Henriette de Sade, qui épousa Nicolas d'Icard, seigneur de Pérignan.

J'admets que tous ces ouvrages sont sujets à caution, mais ils reçoivent confirmation, sur ce point, d'une généalogie manuscrite, rédigée dans la première moitié du XVIIIe siècle et à laquelle les annotations et corrections autographes (non encore signalées) de l'érudit abbé de Sade, auteur des *Mémoires pour la vie de François Pétrarque*, confèrent un caractère d'authenticité (Bibliothèque d'Avignon, Ms. 858, Fol. 446 465). D'ailleurs attribuer à Joseph de Sade d'Eyguières la paternité d'Hippolyte-Joseph équivaut à faire mourir ce dernier en service actif à l'âge de 70 à 80 ans, éventualité assez peu vraisemblable. Je persiste donc à considérer Hippolyte-Joseph comme appartenant à la branche dite de Tarascon.

2° La branche de Tarascon se relierait à celle d'Eyguières de la façon suivante. Jean-Valentin de Sade, seigneur d'Eyguières, eut de son mariage en 1617 avec Françoise de Calvière de Boucoiran deux fils : l'aîné, Guillaume de Sade, épousa en 1653 Isabeau d'Abeille et fut père de Joseph de Sade d'Eyguières ; le cadet François de Sade (dénommé Jean par Artefeuil), seigneur de Vauredone et possesseur du mas de Cabanes au terroir de Tarascon, épousa Françoise de Clemens, de cette dernière ville, et fit branche. Je le tiens jusqu'à plus ample informé pour l'aïeul d'Hippolyte-Joseph de Sade, ainsi que, probablement, de ce second Joseph de Sade dont P. I. propose de fixer la

Digitized by Google

naissance vers 1725, mais sur lequel je ne suis pas autrement renseigné.

3° Je signale en passant que Louise-Gabrielle-Laure de Sade d'Eyguières était l'aînée de trois enfants. De ses deux frères, le premier, Xavier de Sade, né à Eyguières en 1777, fut député de Château-Thierry depuis 1827 jusqu'à sa mort, survenue le 24 mai 1846. Avec lui s'éteignit la branche d'Eyguières, le second frère ayant péri jeune encore au service de l'Angleterre.

4° Je n'ai jamais écrit, comme P. I. me le reproche que le marquis de Sade n'avait trouvé aucun héritier pour porter son titre, mais bien que son titre n'avait trouvé pour le porter aucun de ses héritiers. D'ailleurs P. I. se charge de confirmer cette simple remarque en citant, comme descendants directs du marquis de Sade un « comte » et un « vicomte » en l'absence de tout « marquis ».

5° La publication faite par Paul Ginisty dans le n° 1 de la 3e année (1er janvier 1899) de *la Grande Revue*, sous le titre : « Lettres inédites de la marquise de Sade », n'est pas plus étendue que le chapitre correspondant de son ouvrage édité par Fasquelle.

6° Je serais particulièrement reconnaissant à P. I. de me faire savoir, comme je crois qu'il le peut, s'il y a lieu d'espérer que des manuscrits et un portrait du marquis de Sade aient été conservés par sa famille.

MAURICE HEINE.

—

Le général Travot (LXXXVII, 243, 309, 361, 410, 555, 644). — J'ai parlé du général Travot dans ma *Généalogie de la famille Le Lubois*, in-4°, Lisieux, Morière. Il y a des inexactitudes dans la 1re édition (1922), que j'ai corrigées dans la 2e (1924) Céleste Le Lubois de Marsilly, sa seconde femme, était fille de Julien Le Lubois de Marsilly, seigneur de Doulon, près Nantes et de Jeanne Julie Le Lubois. Elle était née à Lorient le 5 juin 1785 et il lui avait été suppléé aux cérémonies du baptême le 17 octobre de la même année.

Voici ce que je dis de la descendance de ce second mariage :

Elle n'eut que deux fils du baron Travot : 1° Auguste Travot, marié à Clotilde Eglé Dumoulin dont il n'a pas eu d'enfants. 2° Marie-Victor Travot marié le 21 avril 1835 à Emilie Gautier, fille de M. Elie Gautier, Pair de France et sous-gouverneur de la banque de France. De ce mariage sont issus 4 enfants : *a*) Marie-Antoinette-Emilie, née le 5 février 1839, mariée en 1859, à Pierre-Bernard Saint-Cyr Mortier, dont une fille, Emilie ; *b*) Jeanne-Antoinette-Emilie, née le 3 novembre 1840, mariée en juin 1860 à Jean Sébastien Willhem Jussine, sans postérité. *c*) Jean-Elie-Napoléon-Maurice, baron Travot, né le 10 février 1851, non marié *d*) Marie-Augustine-Yvonne, née le 11 décembre 1850, mariée en 1879 à Maurice-César-Emile Pouyer, lieutenant de vaisseau, parents de Madeleine Pouyer née en 188., mariée en 1906 à Charles Villivuyt (cinq enfants) et de Jean Pouyer, né en 1885, lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite pendant la guerre »

Abbé G. A. SIMON.

—

Superlibris : trois coquilles (LXXXVII, 575). — Mgr Claude Marie Magnin, né en 1802, sacré en juin 1861, évêque d'Annecy, où il mourut le 14 janvier 1879, portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent*.

M. Francopolitanus serait bien aimable de m'envoyer un bon frottis de son *superlibris* à la Roche-Chalais (Dordogne).

DE SAINT-SAUD.

***

Ces armes doivent être celles de Henri Feydeau de Bron, né en 1655, et nommé évêque d'Amiens en 1687.

Ce prélat, aussi distingué par son savoir que par sa piété, mourut dans cette ville le 14 juillet 1706.

Les armes des Feydeau sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même, deux en chef, et une en pointe*.

O. RIELD.

—

Super-libris : trois fleurs de lys (LXXXVII, 623). — Ce fer à dorer est aux armes des d'Estaing, en Rouergue, qui portent : *de France au chef d'or*.

Malgré les indications trop sommaires données par notre collègue « Francopolitanus », je crois reconnaître un fer frappé sur un volume de la bibliothèque du grand séminaire de Clermont-Ferrand et qui appartient à :

Joachim d'Estaing, 3e fils de Jean III

Digitized by Google

d'Estaing et de Gilberte de la Rochefoucauld.

Il devint abbé d'Ussoire, puis évêque de Clermont dès 1614 jusqu'à sa mort (11 septembre 1650).

Ou à son frere Louis, comte de Lyon, abbé de Bellaigue, aumônier de la Reine Anne d'Autriche, puis évêque de Clermont en 1650 à la mort de son frère, décédé le 15 mars 1664.

Ce fer est généralement accompagné en tête d'une devise « Sic me mea fata », qui est la devise incomplète de cette maison : « Sic me mea fata décorant ».

Tausin : *Dictionnaire des devises*, t. I, p. 303, l'attribue à Joachim en vertu d'un jeton de 1619, au nom de ce prélat et portant la même abréviation.

Ces indications peuvent aider à identifier ce *super libros* : — Je ne puis me résigner à dire *superlibris*, qui est un néologisme doublé d'un barbarisme.

Capitaine R. DE ROTON.

« La Muse à Bibi » et André Gill (LXXXVII, 576). — Louis de Gramont était un de mes bons camarades du cercle Volney, très souvent je me suis entretenu avec lui d'André Gill dont il avait été l'ami et dont je suis devenu le bibliographe (1). Il m'a offert un exemplaire de la première édition de *La Muse à Bibi* avec cette spirituelle dédicace :

A MONSIEUR ARMAND LODS, J'OFFRE CET EXEMPLAIRE.

PUISSE T IL A SON CŒUR, DE VICES EXEMPT, PLAIRE.

Cette édition porte le titre suivant :

LA MUSE à BIBI, *suivie de l'Art de se conduire dans la Société des pauvres bougres* par la Comtesse de Rottenville, Paris, Librairie des Abrutis, 13 rue du Croissant, 1879, in-12, 106 pages.

La couverture verte est illustrée d'un dessin de Gill représentant un chanteur des rues coiffé d'une casquette à trois ponts et tenant une lyre.

La deuxième édition parut trois ans plus tard avec le titre :

La Muse à Bibi, par A. Gill, Paris, C. Marpon et Flammarion, Editeurs 1 à 7 Galerie de l'Odéon et rue de Rotrou 1882, in 18, 97 pages.

De Gramont m'a affirmé que la première édition anonyme contenait nombre de pièces dont il était l'auteur, pièces qu'André Gill a presque toutes supprimées dans la seconde édition parue chez Marpon en 1882. J'avais demandé à de Gramont de me donner la liste des pièces qu'il avait composées, malheureusement il est mort avant d'avoir trouvé le temps de dresser pour moi cette intéressante nomenclature.

André Gill avait un véritable talent poétique. En même temps qu'il publiait ses récits en prose dans le volume *Vingt Années de Paris* avec Préface d'Alphonse Daudet (1883) il réunissait un certain nombre de pièces de vers qui devaient paraître sous le titre de *La Muse Humaine* et être précédées d'une introduction de François Coppée.

J'ai eu en communication un cahier in-8 à couverture rouge débutant par la pièce *Vaterloo*, écrite tout entière de la main de Gill et suivie de coupures de journaux contenant les vers du grand caricaturiste. Ce cahier a été le 17 janvier 1883 à la vente de l'atelier du malheureux artiste adjugé à M. Mathias, libraire, rue de Châteaudun.

J'étais parvenu à réunir la plupart des poèmes qui devaient composer ce recueil, j'avais tenté d'associer Richepin à l'exécution du projet conçu par Gill en publiant la *Muse Humaine* avec une Préface du poète de la *Chanson des gueux*.

Si le volume n'a pas encore paru c'est parce que nous désirons avoir entre les mains le cahier rouge préparé par Gill et tout prêt pour l'impression.

Richepin m'écrivait le 18 octobre 1887 :

Château d'Eau à Saint-Enogat.

J'ai sur votre projet beaucoup de choses à vous dire, mais une lettre ne vaut pas une causerie. D'autre part je suis à la mer pour un mois encore, très occupé d'une grosse besogne. Voulez-vous avoir l'obligeance d'attendre mon retour à Paris, Alors nous pourrons parler utilement. En attendant, vous devriez tâcher de remettre la main sur ce fameux cahier rouge, car je me méfie des citations de journaux. Il y en a de fabriquées.

Enfin on verra.

Bien cordialement.

JEAN RICHEPIN.

Mes recherches ont été vaines. Qu'est

(1) André Gill, sa vie, Bibliographie de ses œuvres par Armand Lods et Vega, Paris, Vanier 1887, in-12 de 132 pages.

Digitized by Google

devenu le précieux cahier ? Son heureux possesseur consentirait-il à nous le communiquer pour nous permettre d'exécuter une des dernières volontés du malheureux André Gill ?

ARMAND LODS.

***

Au temps lointain où j'étais au quartier Latin, 7 Boulevard St-Michel, en face du jardin du Luxembourg et presque de l'Ecole des Mines, au sixième, (avec balcon !) quelques camarades venaient entre cinq et sept, deviser et faire une partie de remps soit chez moi, soit chez Henri Roujon, mon cooccupant de l'appartement. Parmi ces compagnons, qui ont eu des carrières diverses mais dont deux seulement ont eu quelque notoriété, se trouvaient naturellement Henri Roujon, qui lui, parvint jusqu'à l'immortalité académique, et Louis de Gramont, le futur librettiste de beaux opéras et le romancier attachant trop tôt oublié. A cette époque, Louis de Grammont donnait des répétitions au modeste cachet, car la famille n'était point riche et son père, le poète des *Sixtines*, n'avait pas fait fortune, chez Hetzel. Louis était un aimable compagnon, blagueur, pince sans rire ; la face maigre au regard méphistophélique derrière un immuable lorgnon.

Nous le savions très lié avec André Gill, le caricaturiste mordant qui paradait au quartier, aussi, lorsque Louis de Grammont offrit à quelques-uns de nous, avec dédicace signée de lui, « *La Muse à Bibi* » qui venait de paraître sous le nom d'André Gill, nous ne fûmes pas le moins du monde surpris.

MALG.

—

L'adjectif « rond » employé dans l'habillement (LXXXVII, 575). — La perruque « ronde » et la perruque poudrée à bourse étaient portées toutes deux au XVIIIe siècle, et par les mêmes classes de personnes ; la perruque « ronde » était une coiffure plus négligée.

Voici, à ce sujet, un passage des *Mémoires* inédits de Mme Hippolyte Lecomte, née Camille Vernet, qui a été publié dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (t. XLIV, p. 392) ;

Joseph Vernet... se levait très matin, endossait une espèce de manteau de lit, se coiffait d'une perruque ronde sans poudre et passait dans son atelier situé près de sa chambre. Il travaillait sans recevoir personne jusqu'à midi, écrivait ensuite quelques billets qu'il envoyait St Jean (son valet de confiance — note du copiste) porter à leur adresse et il rentrait dans sa chambre où son valet de chambre nommé Pappier l'aidait à s'habiller et le coiffait de sa perruque poudrée ornée de sa bourse.

On voit donc la même personne porter à quelques heures de distance une perruque ronde et une perruque poudrée à bourse.

HORA.

—

Mucre (LXXXVI, 576). — On ne peut mieux donner le sens exact de l'expression normande *mucre* qu'en citant l'explication qu'en donne le grand romancier Barbey d'Aurevilly dans une *Histoire sans nom*.

« Elle rouvrit les fenêtres, dit-il, par dessous les persiennes rouillées et noircies par le temps, pour donner un peu d'air aux appartements qui sentaient le *mucre*, disait-elle. Le *mucre* en patois normand, c'est le moisi qui résulte de l'humidité ».

On le trouve aussi dans quelque vieux mystère. Dans le *Martyre de Saint-Pierre et de St-Paul*, publié par Jubinal, on trouve par exemple, ces deux vers :

Cy mettrons son corps en sépulcre,
Qui souef flaire et n'est pas *mucre*.

Mais l'emploi en est général en Normandie et dans les îles Anglo-normandes. Un fonds *mucre*, une cave *mucre*, avec le sens d'un peu humide. Cotgrave donne *muere*. avec ce sens de moiteur, mais il est à supposer que le mot a été mal lu par lui et qu'il a substitué par erreur un *e* au *c*. Il donne aussi *remucrés*, avec l'acception de moisissure, de chancissure, relent. Ici encore, dit Moisy, la forme du mot est altérée ; il y a là une faute d'impression, laquelle se trouve rectifiée dans le Dictionnaire de Sherwood qui traduit les mots *mouldiness*, *justiness* par *remucre*. *Muck*, en anglais, signifie humide, et en anglais moderne, eau, fumier.

Citons quelques exemples :

Le lavage des fûts doit se pratiquer à l'eau de chaux... si le fût sent le *mucre*. (*Annuaire de la Normandie*, 1880, p. 384.

Digitized by Google

Je le nettimes hier ; il était tout roui (rouillé) I fallait que nos gens l'eussent mis dans une pièce *mucre*

Rimes Jersiaises, p. 50.

De *mucre*, on a fait *mucreur*, substantif féminin ; « La *mucreur* a endommagé notre fein (foin) ». Du latin, *mucor*.

Je m'trouve enveloppé
Comme en nuag's dè *mucreur* et de né
(*Rimes jersiaises*, p. 164).

Mucrir : verbe neutre, devenir humide « Not' linge mucrit dans « t'n armoire, faut l'mettre par ailleurs » Du latin *mucere* se gâter par l'humidité. *Mucrir* dans le *Dictionnaire* de Lacombe signifie rendre mat. En anglais, *to mucker* devenir fangeux, boueux. *Ramucrir*, rendre humide. Le verbe est usité aussi comme verbe réfléchi, avec le sens de *mucrir*. En latin, la moisissure s'appelle *mucor*, moisissure du pain, fleurs sur le vin gâté, évent du vinaigre et « larmes de la vigne », qui est une sorte de maladie fort nuisible. Columelle a fort bien déterminé le sens de *mucor* : « Locum esse debere quam siccissimum, ne situ penora *mucorem* contrahant. »

Mucre est un des mots très souvent employés en Normandie, pays fort humide. Barbey d'Aurevilly qu'il faut souvent citer, n'a t-il pas dit : « La Normandie n'est belle que dans les larmes ? »

GEORGES DUBOSC.

***

Dérivé du latin *muceo mucere*, etre *moisi*. Il s'agit des *blés* et d'un temps très humide, utile aux prairies et nuisible aux moissons.

E. G. à G.

***

Mucre signifie *humide*, *moisi* : un temps *mucre*, du pain *mucre*. Sentir le *mucre* : sentir le moisi, le renfermé.

Duménil, dans son *Dictionnaire du patois Normand*, cite un emploi ancien de ce mot :

« Qui souef flaire et n'est pas mucre » (Jubinal, *Vie des martyrs*, t. I, p. 89).

UN NORMAND DE LA MANCHE.

***

Mêmes réponses ; H. L. DE F. ; Dr L. ; S. ; L. BROGNARD qui renvoie au *Dictionnaire patois Normand* de Moisy ; à l'*Etude sur le langage de la banlieue du Havre*, de Maze.

« Une nuit de Paris réparera tout cela » (XLIX, 279, 453 ; LXXXVII, 386, 509, 606). — Je demande la permission de faire observer à M. P. G M. que ce n'est pas « qu'un mot de Primi Visconti » que j'ai rapporté, ni « une sorte de maxime courante », mais bien une maxime propre à Condé, citée par Turenne, parlant à Primi, comme l'ayant entendu professer par ce prince lui même, et qui le caractérisait assez particulièrement.

Pour ce qui est de Napoléon, il allait plus fort, à la vérité, que le grand Condé, lorsqu'il disait, le 26 juin 1813, au prince de Metternich :

Un homme comme moi se f... de la vie d'un million d'hommes.

(*Mémoires* de Metternich, I, 187).

Il me semblerait bon, entre parenthèse, de rectifier, s'il était possible, la rubrique du présent article, en remplaçant par le mot « paysans » le mot « Paris », qui constitue ici une sorte de non sens : quelque féconde que fût la France chrétienne d'autrefois, il ne pouvait, en effet, suffire, d'une nuit du Paris d'alors pour réparer la perte des victimes d'une grande bataille telle que celle de Seneffe, par exemple.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

—

Locutions nées de la Révolution (LXXXVII, 434, 564, 655).

S'en... moquer comme de l'an quarante.

Hora fait erreur en visant la locution l'*an quarante de la République*, locution employée, dit-il, par les royalistes pour indiquer qu'une chose était sans intérêt à cause de son invraisemblance.

En réalité, la locution est bien plus ancienne. Une des années les plus terribles de la guerre de succession d'Espagne était l'année 1709 ; la guerre finie, le peuple employait la locution : « je m'en... moque comme de l'an neuf ». Puis la locution changea sous Louis XV : elle fut : « Je m'en... moque comme de l'an quarante », celle de 1740, l'année où commençait la guerre de succession d'Autriche, année qui marquait des terribles inondations dans toute la France. Puis plus tard la proposition, faite en 1832, de reprendre le calendrier républicain de 1792, fut presque unanimement accueil-

Digitized by Google

lie par la locution « Je m'en... moque comme de l'an quarante », locution surtout usitée dans les milieux royalistes.

FROMM, de *l'Univers*.

—

Prénoms singuliers (T. G. 726 ; LXXXVI, 986 ; LXXXVII, 275, 362, 609). — Le prénom normand de « Sénateur » signalé par le confrère C. V., était celui du père d'Albert Glatigny, qui était cauchois.

L'acte de naissance du poète, publié par M. Anatole France dans le tome IV de *La Vie littéraire*, nous apprend qu'il était « né à Lillebonne, le 21 mai 1849, de l'union de Joseph *Sénateur* Glatigny, ouvrier charpentier en cette ville, et de Rose-Alexandre Masson, couturière audit lieu ».

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

La prononciation du nom de Neckec (LXXVII, 430,552,641). — L'accent tonique allemand, escamote presque entièrement l'e de la dernière syllabe, sur laquelle il ne porte pas. En écrivant comme on prononce, il vient Neckr, ou Neckre, pour donner au mot écrit un aspect plus français Il faut regretter l'usage perdu de franciser en écriture les mots étrangers rébarbatifs ; Mme de Sévigné écrivait Caseloutre pour Kaiserslautern ; un allemand aurait à l'oreille reconnu Caseloutre, et non Kai-sers-lau-tern. Quant à la prononciation Neckre, au lieu de N eckèr, je l'ai toujours entendue dans la bouche de mon grand père, parisien pur, né en 1814, et sa fille parlait toujours de la musique de Webre ; mais son coiffeur, Suisse indubitable, était appelé Néglèr : Neglr ne sort pas facilement d'un gosier français.

JULIEN LE CRAM.

*
* *

Je ne comprends pas la réponse signée H. de L. L'orthographe *Nèkre* est un graphisme à peu près exact de la prononciation allemande. A la française on prononcerait *Néquaire*. C'est d'ailleurs toujours de cette dernière façon que j'entends, vingt fois par jour, prononcer fonctionnaires, médecins, architectes et public, lorsqu'ils parlent de l'hôpital de la rue de Sèvres. Il est donc certain que la prononciation a changé depuis le XVIIIe siècle.

GASTON GRILLET.

Colistier (LXXXVII, 327, 417, 510). — Je comprends et je partage l'horreur des gens de goût pour certains néologismes. Mais tout de même ?

Voudriez-vous me dire par quoi vous remplaceriez co listier ? Il vous faudrait une périphrase :

Candidat-inscrit-sur-la-même-liste-électorale, ce qui, vous avouerez, serait bien encombrant. Il s'agit ici d'exprimer une idée à la fois nouvelle et précise, pour laquelle, vous avez beau faire, il faut un nom. Celui qu'on a choisi est-il heureux ?

Ceci c'est une autre affaire. En tout cas il il ne faut pas le mettre sur le même plan que des néologismes comme solutionner, émotionner, qui, eux, sont proprement barbares, parce qu'ils ne font que doubler sans utilité des mots qui existent.

GASTON GRILLET.

—

Primauguet ou Portzmauguer (LXXXVII, 480, 553). — Les raisons qui ont pu motiver le maintien d'une erreur ? Mais c'est que certaines erreurs, par leur diffusion et leur notoriété, sont devenues plus vraies que la vérité même !

Qui songerait aujourd'hui à débaptiser le musée Carnavalet et à le dénommer Kernovenoy ?

En ce qui concerne le personnage dont il est question ici, il faut avouer qu'il n'a pas de chance. On trouvera dans le *Magasin pittoresque*, année 1837, page 188, un curieux article sur son véritable nom. On hésite entre Primauguet, Primoguet, Primaudet, Hervé, Harvey. Et ici même à l'*Intermédiaire*, dans l'énoncé de la question, son prétendu véritable nom est orthographié de deux manières différentes.

GASTON GRILLET.

—

Cimetières de Paris (LX, 466). — Dans le numéro de l'*Intermédiaire* du 30 septembre 1909, M. Piton annonçait la terminaison prochaine d'un travail qu'il aurait entrepris sur les cimetières de Paris. Il ajoutait qu'il avait relevé dans notre capitale près de 80 cimetières tant chrétiens (catholiques et protestants) que juifs.

Notre confrère a-t-il publié dans une revue d'histoire parisienne ou en volume

Digitized by Google

le résultat de ses intéressantes recherches ?

UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

—

Une vente d'esclave (LXXXVII, 518). — Ce n'est pas une « question », mais ce texte peut en provoquer une. Comment se fait-il qu'en mil *huit* cent un l'huissier Duchâteau se qualifie de reçu en la *sénéchaussée* de S. Pierre, et fonctionne sous le contrôle du Procureur du *Roi* ? La Martinique en particulier et les colonies en général, avaient-elle conservé les anciennes juridictions ?

JULIEN LE CRAM.

—

La nouvelle Table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 661). — Nous rappelons que le prix de la nouvelle Table générale, qui paraîtra sous peu, est de 40 fr. pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

MM :
Vicomte Louis d'Adhémar ;
R. de Laborde ;
S. le Savoureux ;
John Grand-Carteret.

—

J.-F. Millet, naturaliste (LXXXVII, 624). — Qu'il y ait des dessins libres de Millet, ce n'est pas douteux, on en trouvera la preuve dans une lettre de Félicien Rops, adressée à Bergerat, qui est aujourd'hui dans les cartons de M. Noël Charavay Il a bien voulu nous la communiquer. Malheureusement Félicien Rops voile si peu ses chaudes expressions imagées qu'on a scrupule à la donner sans prudence.

Cependant, elle appartient à l'histoire de l'art en ce qu'elle nous révèle des tendances ignorées de l'auteur de l'*Angelus*.

M.

Trop tard, mon cher Bergerat ! J'ai écrit avant hier au Monsieur qui m'avait proposé cela. Il ne reste que 80 croquis de Charles Jacques. Il y a quelques dessins assez beaux là dedans. On en veut à peu près le même prix, ce qui est ridicule.

Ces dessins sont des dessins libres, quelques-uns sont faits d'après modèles. C'est assez remarquable de voir à quel point Ch. Jacques a été impressionné par Millet, même dans ses débuts.

L'acheteur des Millet s'appelle Penell ou Pennel, américain, comme tous les acheteurs d'aujourd'hui. Ah ! les belles choses que ces dessins de François Millet. Depuis le grand Ixion de Michel-Ange on n'a plus fait de ces beaux accouplements de bête humaine, le seul moment où l'homme devient Dieu, malgré les écharpes des préfets de police !

Vous savez que François Millet, « le peintre biblique » des imbéciles, n'est pas du tout connu ! C'était un puissant rabelaisien attristé par la vie ou plutôt par l'existence.

Il avait voulu — toujours — faire la grande nudité. C'est la misère qui le forçait à vivre à Barbizon, l'a poussé, faute de modèles qui coûtaient de l'argent, à peindre ce qu'il avait sous les yeux. Il avait trouvé de moi (ce n'est pas pour vous parler sottement de moi que je vous dis celà) une femme..... un pendu et il m'avait fait venir près de lui pour me parler et me dire une foule de choses qu'il ne disait pas toujours. J'ai eu cette singulière fortune d'être moi, rien du tout, et personne et n'ayant point mérité de l'être, presqu'un confident des derniers jours de François Millet et de Baudelaire ! Vieux et sentant ses jours s'en aller il rêvait encore ses grands décors de femmes et d'hommes nus ! Peu de gens, vous dis-je, ont connu le vrai François Millet. Il avait un terrible œil, je vous l'assure, Bergerat, lorsqu'il voyait une belle échine de femelle courbée dans la campagne. « Cré n.. de D..., si je pouvais la f... nue dans un tableau !, mais je ne le vendrais pas et je ne serais plus le peintre religieux de M. Stevens Arthur ! »

Quelquefois, il risquait une petite baigneuse comme celle que l'on vend chez Braun, avenue de l'Opéra, et c'était une joie ces fois là.

Faites des hommes et des femmes s'embrassant dans les grands paysages me disait-il. Pour faire celà il fallait être lui.

... A vous, mon cher Bergerat et merci pour le plaisir que vous me donnez à travers le *Voltaire*.

Félicien ROPS.

***

Ces dessins existent, moins lyriques que ceux de Félicien Rops, semblables plutôt à des amusements de rapins, tracés en coin de table, dans la fumée des pipes : je me rappelle les avoirs vus, jadis, chez M. A. Roux, le célèbre collectionneur qui, dans son appartement, 29, rue Marignan, à l'angle des Champs-Elysées,

Digitized by Google

et dans sa villa Biscanti, à Monte-Carlo, avait réuni tant d'œuvres importantes de Corot, Gustave Moreau, Ziem, Alfred Stevens, Barye, Rodin, etc. Lors de sa vente, à la Galerie Georges Petit, les dessins de Millet ne figuraient pas au catalogue. Il y a, je crois, un neveu de M. Roux, collectionneur lui-même, qui pourrait, sans doute, renseigner le Dr L.

MAURICE GUILLEMOT.

Trouvailles et Curiosités

Impression d'une Française de Londres sur le duc de Bordeaux et la manifestation légitimiste de Belgrane Square en 1843. — Je trouve dans mes vieux papiers une lettre adressée en 1843 par une dame française habitant Londres à l'un des membres de ma famille et crois intéressant de reproduire, en en respectant l'orthographe et la ponctuation, le passage final de cette épître, dans lequel cette personne rapporte l'arrivée du duc de Bordeaux à Londres et la manifestation à laquelle se livrèrent alors des légitimistes français en l'honneur du prétendant :

Nous avons dans nos murs Henri V de france Duc de Bordeaux Vous dire le nombre d'amis qu'il se fait est incalculable, il vaut mieux dire, que personne ne le voit sans l'*aimer* ; il a été dans le Nord de l'Angl., il y a reçu des fêtes et des honneurs dignes d'un fils de *france*, principalement chez Lord Shrewsburg, la ville de ce nom a été illuminé à son occasion, M. de Châteaubriant qui a été le trouver là avec plusieurs grands personnages, l'a ramené à Londres, le prince a prit une maison à Belgrave Sqre, à coté de celle de la *Duchesse de Kent*, pendant presque quinze jours, je croyais que toute la france voulait lui faire hommage, la plus belle jeunesse française était ici. Comme il recevait tous les respects qu'on lui présentait je ne me suis pas oubliée, j'allai trouvé M. de Bareute (1) qui me procura l'occasion de le voir.

C'est un assez beau garçon, mais presque petit, bien fort, et d'une fraîcheur admirable ; très blond, les cheveux plats comme vous les portez, de petites moustaches, et une barbe qui, à partir des deux coins du menton, se termine en pointe (elle est un peu rousse) et de trois doigts de longueur ; sa phisionomie est bourbonnienne, sérieuse, je dirais même qu'une légère teinte de tristesse et d'inquiétude est répendue sur ses traits son maintien grâve, ses manières simples et aisées ; ses vêtements sont ceux d'un simple gentihomme, sa voiture est des plus simples aussi, une H avec couronne fleurdelisée sont ces seules armes ; j'aime beaucoup les petites moustaches et la barbe j'ai trouvé que cela sied très bien à notre jeune noblesse...

Pourquoi n'êtes vs pas ici cette année vs auriez été aussi présenté vos hommages à notre prince, n'est-ce pas ? il a fait une visite de trois jours chez le Duc de Northumberland chez le Duc de Beaufort ; A Birmingham, il y a reçu les mêmes honneurs que le prince Albert et les manufacturiers lui ont offert les mêmes présents, de plus, le Clergé, catholique, lui a rendu les honneurs dus à un *souverain* le Dr Wisman lui a fait un compliment admirable, le collège de Ste Mary à 5 milles de B. a été décoré pour lui et les élèves et les professeurs, rangés ou levés, pour le recevoir, le caractère aimable dont il est doué, s'est montré partout avec une grace parfaite ; il a fait plusieurs dons de charité fort remarquables, il a envoyé entre autre 50 L ster, à la société française établie à Londres, et sa suite a complété la somme de 100 L sterlings.

On attend son retour ici, demain ou après je ne sais s'il y séjournera long-temps...

E. B. de M... 20 décembre/43.

Londres — 48 High Street.
MARY-LE-BONE.

P. c. c. UN BIBLIOPHILE COMTOIS.

(1) M. Bareute était l'ancien précepteur du duc de Bordeaux.

Les excuses d'un billet de faire part. — Dans la collection de billets de faire part, naissances, mariages, enterrements, conservés à la Bibliothèque Nationale, on trouve la curieuse mention manuscrite suivante au bas du billet d'enterrement du *duc d'Estrée*, pair et vice amiral de France « qui se feront le lundi 30 décembre 1737 à Saint-Sulpice ».

La famille a fait faire des excuses à l'Académie française sur l'omission faite dans le billet, de la qualité d'académicien.

L. GRASILIER.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL.

Digitized by Google

PERIODICAL LIBRARY
GENERAL LIBRARY, UNIV. OF MICH.
NOV 7 - 1924

XVIIᵉ Volume — Prix du Numéro : 1 fr. 50 — 10 Octobre 1924

Nº 1608
31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IXᵉ)
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

Nº 1608
31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IXᵉ)
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **30** fr. ; SIX MOIS : **16** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **34** fr. ; SIX MOIS : **18** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

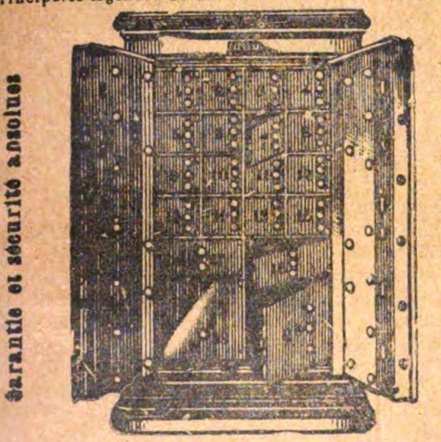
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; *1, Avenue de Villiers* ; *12 boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le Comptoir National, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le Comptoir National a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le Comptoir National d'Escompte délivre des Lettres *de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance. Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais. Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres. Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages. Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, Rue Saint-Simon (Boulevard Saint-Germain)
Paris, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. Articles d'ensemble, Comptes rendus d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : Bibliographie méthodique des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10 Octobre 1924

N° 1608

31 bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider
N° 1608

31 bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Traité entre la France et la Russie. — Dans le tome III de *L'Empire libéral* (page 505 de l'édition in-18), Emile Ollivier affirme qu'à la fin de 1858 ou au début de 1859, la France et la Russie signèrent un traité secret, qui garantissait à Napoléon III « la neutralité bienveillante et l'assistance diplomatique » de l'empereur Alexandre, en cas de guerre entre la France et l'Autriche à propos des affaires d'Italie.

Effectivement, ce traité a été négocié

entre les deux souverains, mais a-t-il été réellement signé ?

Dans le cas de l'affirmative, son texte a-t-il été publié ? EDACHE.

—

Madame de Lamballe et le contreseing de Marie-Antoinette. — On a mis en vente récemment, chez M. Noël Charavay, une lettre de Campan, secrétaire du cabinet de Marie-Antoinette (octobre 1778), où il est parlé d'une lettre de la princesse de Lamballe contresignée La Reine.

Lorsque Mme de Lamballe use de ce contre seing, c'est en conformité, dit Campan, à son correspondant, de l'article VIII de l'arrêt du Conseil du 30 décembre 1777.

En usa-t-elle souvent ? En a-t-on des exemples ? Qu'est-ce que cet arrêt ? Où se trouve-t-il mentionné ? En vertu de quoi existe-t-il ? A-t-il jamais été signalé ? En pourrait-on avoir le texte ? M.

—

Le faubourg Saint-Antoine à Paris fut-il appelé faubourg de Gloire ? — Dans la partie de son ouvrage *La Terreur à Paris*, consacrée aux noms des rues parisiennes pendant la Révolution, M. Bournand avance, probablement d'après le travail de M. Paul Lacombe sur le même sujet, que, comme suite au projet de Palloy dont l'objectif était de transformer le quartier de la Bastille et de l'Arsenal, le faubourg St Antoine porta pendant quelque temps le nom de « faubourg de

Digitized by Google

Gloire ». Je ne crois pas que ce fait soit exact. Le projet de Palloy ne fut pris que partiellement en considération, et, seule, la « Colonne de la Liberté » reçut un commencement d'exécution, ce qui occasionna pour la place de la Bastille, augmentée de l'emplacement jadis occupé par la forteresse, l'appellation de « Place de la Liberté », nom déjà porté par la place du Louvre (Oratoire). A cela se borna le succès du projet.

Le faubourg et le carrefour Saint-Antoine, pas plus que le Mail de l'Arsenal, ne portèrent, à ma connaissance, les noms de « faubourg, carrefour et pont de la « Gloire » préconisés par Palloy. Par contre, tous les Parisiens savent qu'avant et pendant la Révolution, le faubourg Saint-Denis fut appelé « faubourg de Gloire », sans que l'on sache bien exactement pourquoi. L'explication de La Tynna à ce propos me paraît insuffisante.

Je possède. relativement aux rues de Paris pendant la Révolution, une documentation sensiblement plus étendue, et plus précise que celles publiées jusqu'à ce jour. Je serais donc surpris de n'avoir jamais rencontré l'indication mentionnée par MM. Lacombe et Bournand. Toutefois j'en accueillerais la confirmation avec reconnaissance, et particulièrement si elle était appuyée par un document de l'époque.

ANCEPS IMAGO.

—

L'acte de décès de Mgr Affre. — L'acte de décès de Mgr Affre a-t-il été publié ?

G. AB.

—

Bailly du Buisson. — Le ministre protestant de ce nom (de la Guyenne ?) se réfugia en Angleterre à la Révocation de l'Edit de Nantes. Est-il exact que des *Registres Généalogiques*, rédigés par lui, seraient conservés à Lyon, soit à la bibliothèque de la ville, soit ailleurs ?

La *Société de l'Histoire du Protestantisme français*, si bien documentée, pourrait-elle me renseigner sur ces manuscrits ? La *Huguenoty Society of London* (Chaudes str., Cavendish Square) pourrait-elle répondre à cette question ?

SAINT-SAUD.

La comtesse de Bassanville. — Que sait-on d'Anaïs Lebrun, comtesse de Bassanville, qui écrivit de nombreux romans, collabora à la fondation du « Journal des Demoiselles » ?

MORTESAGNE.

—

Le comte de Bonneval. — Je serais reconnaissant aux lecteurs de l'*Intermédiaire* de me donner l'indication de quelques ouvrages où je pourrai trouver des renseignements sur le comte de Bonneval, plus connu sous le nom d'Achmet-Pacha, chef des bombardiers de l'empire ottoman en l'an de l'égire 1105.

Saint Simon, qui n'est pas spécialement tendre pour lui, convient cependant qu' « il avait beaucoup de talent pour la guerre, et qu'il était bien disant et éloquent avec du tour et de la grâce ».

PIERRE DE GRÉSIEU.

—

Bureau, Sire de la Rivière. — Je désirerais savoir si la postérité de ce gentilhomme qui fut premier Chambellan et membre du Conseil secret des rois Charles V et Charles VI, décédé le 16 août 1400, et inhumé à St-Denis, aux pieds du roi Charles V, postérité qui, suivant Moreri, subsistait, en 1712, en la personne d'André Bureau, comte de la Rivière, lieutenant du Roi, en Bourgogne, au bailliage de Dijon, etc., s'est continuée jusqu'à nos jours et, dans le cas contraire, à quelle date elle a pris fin et quel fut son dernier représentant ?

D'autre part, Moreri indique Bureau, sire de Rivière, comme gentilhomme bourguignon, seigneur de la Ferté de la Loppière, dépendante du comté de Joigni, alors que Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France*, dit : La Rivière, baronnie du Nivernais (Nièvre), qui a donné son nom à la maison de Bureau de la Rivière, etc. Lequel des deux est dans le vrai, de Moreri ou de Lalanne ?

Enfin, je serai heureux de connaître les armoiries de la famille Bureau de la Rivière.

PH. DE BUR.

—

M. de Chamborant. — Je serais heureux de savoir s'il existe encore des descendants de M. de Chamborant, le

Digitized by Google

compagnon de Lamartine dans son 2e voyage en Orient ?

MORTESAGNE.

—

Vissaguet, solitaire de Port-Royal — Sainte-Beuve mentionne un Monsieur Visaguet ou de Visaquet, solitaire de Port Royal. M Gazier le dénomme François Visaquet. Le Nécrologe de Port-Royal écrit : François Vizaguet et le fait mourir le 16 septembre 1647. Qui est-il ? Se rattache-t-il aux de Vissaguet d'Auvergne, sieurs de Montaclier, Yssac et la Tourette, trésoriers de France à Riom ? Y a t-il des familles de ce nom en dehors de l'Auvergne ?

HENRI D. D'A.

—

Champagny, capucin (Le R. P. de). — Toujours dans le même livre, je trouve une eau-forte représentant un moine en prière devant un Crucifix. Le moine est illuminé de célestes clartés. Le Crucifix n'est pas du type janséniste. En haut de l'image : *Nimis honoratus est amicus tuus*. En bas, ce quatrain :

Dum mundi vanos humilis fastidis honores
Fit tibi divino dignus honore coli
Nomen honoratus praedixerat ; addita virtus
Id meruit, quod nunc gloria juie daret.

Et au-dessous :

R. P. Honorati de Champagny vera effigies obiit provincialis Parisiensis et diffinitor generalis Caluomonti Anno 1624, 26 septemb. Sepulcrum miraculis honoratus.

Cet Honoré de Champagny fut, ce n'est pas douteux, honoré par les jansénistes. Pourquoi ? Qui était-il ? Sainte-Beuve et Gazier ne le mentionnent pas, non plus que les nécrologes de Port-Royal.

HENRI D. D'A.

—

Portrait du maréchal Dumonceau. — Où pourrai-je trouver un portrait gravé de ce personnage qui, né à Bruxelles, en 1760, prit part à l'insurrection des Pays-Bas contre les Autrichiens, en 1790, fut promu par la France au grade de général de brigade, après Jemmapes, et devint plus tard (1807) maréchal de Hollande et comte de Bergendaël. Son nom est gravé sur l'Arc de triomphe de l'Etoile, mais sa biographie ne se trouve pas avec celle des maréchaux de Napoléon Ier parce qu'il était maréchal de Hollande.

On me dit qu'il existe un beau portrait de lui à Amsterdam ou à la Haye.

Je désirerais savoir si ce portrait a été gravé et où on le trouve ?

J. DE WITTE.

—

Les Genoud inhumés à Picpus. — Le baron Thiébault, dans ses *Mémoires*, à propos de la tombe de La Fayette, parle de la sépulture de la famille Genoud.

Un aimable intermédiariste pourrait-il me donner les noms des membres de cette famille, inhumés à Picpus ?

R. D. G

—

André Gill. Ses Lithographies. — En 1871, pendant la Commune, le caricaturiste André Gill fit paraître plusieurs lithographies.

Pourrait-on nous indiquer le nombre de ces compositions et nous décrire brièvement ces pièces devenues assez rares ?

UN COLLECTIONNEUR.

—

Comte de Grivel (Claude-Alexandre-Bonaventure-Fidèle). — Je prépare en ce moment un petit travail sur le comte de Grivel, qui en 1815, au moment de la défection du maréchal Ney à Lons le-Saunier, brisa son épée.

Je serais obligé aux chercheurs de m'indiquer les sources où il serait opportun de puiser ?

R. D. G.

—

Domicile de Mme d'Houdetot à Sannois ? — Sait-on qu'elle est la maison qui fut habitée à Sannois par Madame d'Houdelot ? Cette maison existe-t-elle encore ?

P. L.

—

M. de Launoy. — Le 15 avril 1765, on vendait à Rennes l'importante bibliothèque de M. de Launoy. Cette bibliothèque, dont le catalogue a été imprimé, était riche en livres d'art et en gravures.

Son propriétaire, comme l'atteste son fer de reliure, se rattache à une vieille famille de Champagne ; mais on ignore tout de lui. Un aimable confrère pourrait-il nous donner quelques renseignements sur ce bibliophile qui paraît être mort à Rennes en 1764 ?

VANDY.

Digitized by Google

Pascal accusé de plagiat. — Pascal a toujours passé pour avoir, dès l'âge le plus tendre, par la seule force de son génie, découvert la démonstration des 32 premières propositions d'Euclide. Or il paraîtrait qu'il n'en est rien : dans un article qui date de près d'un siècle, article d'ailleurs élogieux consacré à cet illustre savant, je lis :

« Qu'un homme de son mérite n'avait pas besoin de panégyriques fondés sur des fables de ce genre inventées à plaisir » ;

De même, est-il ajouté plus loin que :

« C'est à tort qu'on le regarde comme l'auteur de la gravité de l'air pour le motif qu'il a inspiré à son beau-frère la fameuse expérience du Puy-de Dôme attendu que deux années auparavant Descartes l'avait prié de vouloir bien (comme il est marqué dans la 72ᵉ lettre de ce philosophe) tenter ainsi une expérience qui ne devait être que la suite de celle de Toricelli. »

Il y avait, ajouterai-je, dans la première de ces assertions un point qui a dû sauter aux yeux de tous les géomètres ; il a bien fallu que Pascal ait eu au moins connaissance du fameux *postulatum* d'Euclide sans quoi il eut vraisemblablement inventé une toute autre géométrie que celle dite « Euclidienne », comme le firent au siècle dernier Riemann et Lobatchewsky dont les géométries sont parvenues à se passer de ce célèbre postulatum que d'Alembert qualifiait un peu sévèrement de scandale de la géométrie ; jusqu'ici on dira sans doute que Pascal ne peut-être rendu responsable de légendes répandues par des admirateurs mal renseignés ; seulement, (dans sa 38ᵉ lettre au P. Mersenne, à propos d'un *traité sur les sections coniques* dont Pascal était l'auteur), Descartes s'exprime ainsi :

« J'ai aussi reçu l'essai touchant les coniques du fils de M. Pascal et, avant que d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé qu'il avait presque pris tout de M. Desargues ce qui m'a été confirmé incontinent par la confession qu'il en a faite lui-même ».

Désargues était un mathématicien distingué qui, en qualité d'officier du génie, prit part aux opérations du siège de La Rochelle. Il était donc de beaucoup l'aîné de Pascal.

Quoiqu'il en soit, si le fait de cet aveu est exact, il y aurait bien eu là un plagiat qui jetterait une certaine ombre sur la probité scientifique jusqu'ici restée intacte du grand philosophe et grand mathématicien que fut Pascal.

Quelqu'un de nos érudits collaborateurs est-il documenté à ce sujet ? A qui et dans quels termes cet aveu a-t-il été exprimé ? Descartes, d'après le texte ci-dessus, ne dit pas que ce fut auprès de lui.

G. DE MASSAS.

—

Taupin de Rosnay. — Quelles étaient les armoiries de cette famille ? Jacques Taupin de Rosnay, né à Paris en 1747, était directeur des fermes à Langres où il fut convoqué avec la noblesse en 1789 ; son père J.-B. Thomas était directeur des fermes à Alençon en 1783. Je cherche tous renseignements sur cette famille.

Baron A. H.

—

Armoiries à déterminer : trois tourteaux de gueules. — A quelle famille appartiennent les armes suivantes :

Trois tourteaux de gueules, dont deux en chef et un en pointe sur fond d'hermines ?

Le titulaire avait la croix de St Louis.

L. V. S.

—

Un tableau de Philippe de Champagne. — La collégiale St Honoré, qui a donné son nom à la rue St-Honoré, a laissé peu de traces dans les descriptions du vieux Paris. Le dictionnaire historique de Hurault et Magny, t. 3, p. 214 (Edition de 1779), relate que le maître-autel était surmonté d'un tableau peint par Champagne en 1648, qui représente Jésus-Christ dans le Temple au milieu des Docteurs. L'Eglise fut vendue en 1792 et démolie en 1793.

Qu'est devenu ce tableau ?

JULIEN LE CRAM.

—

Gentilshommes verriers. — Les gentilshommes verriers du Languedoc étaient soumis à une juridiction spéciale : celle du capitaine Viguier de Sommières, en même temps juge-conservateur de leurs privilèges.

Cette juridiction, d'après la tradition, aurait été instituée par saint Louis.

En effet, Sommières appartint au do-

ine royal avant que Montpellier ne : cédé à la France.

Les lettres patentes de Charles VII fu- ıt certainement précédées par d'autres nblables.

En trouve-t on trace dans l'Institution saint Roi ?

E. R.

—

Comment souligner un texte en pographie ? — A plusieurs reprises *ntermédiaire* a pris soin, par des inter- ıtions opportunes, de fixer le point de ɔart de coutumes nouvelles, littéraires autres, dont plus tard l'origine devient ɪvent introuvable, faute d'une telle pré- ition. C'est une précision de ce genre ɛ la présente question a pour but de ɔvoquer.

.l y a, en imprimerie, plusieurs manières souligner un texte, et notamment une nçaise et une allemande. En français us mettons le texte à souligner *en ita- ues*; les allemands, eux, conservent niformité du caractère, mais séparent ; lettres par un intervalle plus and.

Or, je trouve le procédé allemand em- ɔyé par le *Mercure de France*, dans son méro du 15 août 1924 (article sur Fr. con et la cryptographie).

J'ai déjà rencontré ce procédé dans des vrages écrits en français mais édités en isse ; en France, je ne l'avais pas encore .

Est-ce une innovation, et est-elle heu- ɪse ?

GASTON GRILLET.

—

Jemima, prénom féminin anglais. J'ai remarqué que, dans un certain mbre de romans anglais, les auteurs nnent volontiers le prénom de Jemima x vieilles filles (old spinsters) qui jouent néralement dans ces sortes d'ouvrages ı rôle sacrifié.

Nos voisins attachent ils une idée par- ulière de ridicule à ce prénom qui n'a s son équivalent dans notre langue ?

G. P. M.

—

Vers d'opérette à retrouver. — ı confrère pourrait il me dire dans elle opérette (d'Hervé peut-être ?) se ɔuve le couplet suivant :

Je vois décliner mon astre,
Je ne me sens pas très bien ;
J'ai reçu dans l'épigastre
Un boulet babylonien ;

Ce boulet m'a coupé juste,
Mais juste par la moitié ;
Je t'envoie ici mon buste ;
Garde le par amitié

Il me rendrait service.

E. H.

—

L'homme sensuel moyen. — Dans les *Nouvelles Littéraires* du 12 juillet, M. Edmond Jaloux applique aux *Paroles d'un solitaire* de Louis de Robert, une phrase dont je cherche depuis longtemps la source. « Ses romans, dit-il, repré- sentent les expériences habituelles de « l'homme sensuel moyen ».

Où cette expression a-t-elle pris nais- sance ?

O. G.

—

Téléphone. — Y en a-t-il trace d'idéa- tion ou de projet au XVIIIe siècle ? Je tombe en effet sur les *musae Anglicanae* (London, 1761) et sur ceci :

Compellare licet, spatiisque obstantia claus- [tra
Rumpere, et alternas audire et reddere [voces...

CH. AD. C.

—

Honfleur-Harfleur. — Dans ma jeunesse, un vieux journaliste havrais m'a dit : que ces deux villes situées de chaque côté de l'embouchure de la Seine, et qui ont été fondées par les Normands, avaient été par eux baptisées respectivement Honfleur et Harfleur parce que se trou- vant à droite et à gauche du fleuve.

Que l'on entend encore dans certaines régions Scandinaves, les chartiers dire à leurs chevaux Hon, Har, pour gauche et droite, comme les nôtres disent : Hue, Dia.

Est ce exact ?

Je me suis adressé il y a quelques mois à des professeurs de Copenhague et de Stockholm. Je n'ai eu que des réponses aimables sans intérêt.

Je n'ai jamais eu le loisir ni l'occasion d'aller à Quillebeuf, petit village situé en face de Tancarville, au début de l'estuaire de la Seine.

Digitized by Google

La population de ce petit port est très homogène et a conservé, dit-on, ses coutumes et sa langue. Peut-être pourrait-on trouver un Quillebois, pas trop illettré, susceptible de dire si, dans sa langue, existent les préfixes hon, har, avec le sens de gauche et droite. Il paraît que les matelots des bateaux norvégiens chargés de bois qui remontent la Seine jusqu'à Rouen, se comprennent avec les Quillebois, ce qui paraît bien indiquer l'origine scandinave de la langue quilleboise.

A. DANIEL.

—

Les clubs des « Uns ». — Un des clubs les plus importants des Etats-Unis, lequel a d'ailleurs des succursales dans le monde entier, dont quatre en France même, le Rotary-Club, est basé sur le principe suivant : il ne peut être agréé dans chaque club — il y en a un similaire dans la plupart des villes, et il ne peut y en avoir qu'un dans chacune d'elles — qu'un seul membre de chaque profession.

Or, cette idée qui fut mise en pratique aux Etats-Unis pour la première fois à Chicago, il y a une vingtaine d'années, a eu, je crois, des précédents français. Outre le dîner des « Uns », sur lequel d'ailleurs j'aimerais avoir des précisions, une idée similaire a dû être émise soit par un phalanstérien, soit par un Saint-Simonien, le P. Enfantin, je crois.

Un intermédiairiste pourrait-il m'aider à retrouver ces précédents?

ELDÉA.

—

Le sous-pied. — De quelle époque date exactement l'usage du sous-pied au pantalon, soit en général, et à l'armée en particulier ?

E. D.

—

Une inscription de cloche à expliquer. — La petite cloche de l'église paroissiale de Chazeuil (canton de Selongey, Côte-d'Or), bénite en 1529, — quand était seigneur du lieu (en partie) Jean III de Beaujeu (des Beaujeu de Franche-Comté, dont l'histoire a été écrite par le Dr Bertin) porte l'inscription latine suivante :

† *I H S Ma.* (1) *mentem. sanctam. spontaneam. bonorem Deo et patrie* (*sic*) *liberationem.*

Cette bizarre formule se retrouve sur d'autres cloches de la région (v. gr. au beffroi de Talmay et à Ruffey-les-Echirey) et le *Bien Public* de Dijon — qui a inauguré depuis quelque temps une intéressante section de *demandes et réponses* — y faisait allusion naguère. Faut-il y voir une sorte de cliché, de formule consacrée et expliquer cette phrase, sans verbe ni préposition, comme une proclamation de la cloche, quelque chose comme :

Je fais naître de saintes pensées, la spontanéité de la prière, je provoque l'hommage à Dieu et je veille par le tocsin à la délivrance du pays ?

On serait heureux de recevoir ici des éclaircissements définitifs.

C. PITOLLET.

(1) C'est-à-dire : *Jesus, Maria.*

—

« Et pius est patriæ facta memorare labor ». — Qui l'a dit le premier ?

Avant d'importuner mes collègues de l'*Intermédiaire*, j'ai, naturellement, consulté tous les dictionnaires, tous les recueils de citations.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Images populaires de Bretagne — Prière de vouloir bien m'indiquer les noms et dates d'exercice, des imagiers (imprimeurs, cartiers ou dominotiers ayant édité des images populaires) de Bretagne, principalement pour les Côtes du Nord, le Finistère et le Morbihan, du XVIIe au milieu du XIXe siècle.

RENÉ SAULNIER.

—

Les Gourmont, imprimeurs au XVIe siècle. — Serait-il possible de retrouver, soit aux Estampes de la bibliothèque nationale, soit en quelque bibliothèque, publique ou privée, française ou étrangère, les portraits des imprimeurs du XVIe siècle, les Gilles, Jean et Robert de Gourmont ?

L. DE G.

Digitized by Google

Réponses

—

Labédoyère (T. G. 480 ; LXI ; LXII). — **Texte inédit de la supplique de Mme de Labédoyère à Louis XVIII.** — Dans le captivant ouvrage qu'ils ont consacré à Georgine de Chastellux et à son mari, le général de Labédoyère (1), qui fut l'une des plus malheureuses victimes de la Seconde Restauration, MM. de Maricourt et de Labédoyère ont raconté en détail le calvaire de la malheureuse jeune femme, légitimiste d'origine et de famille, qui aimait passionnément son mari, napoléonien forcené. Timide et effacée jusqu'alors, elle sut trouver dans son cœur d'épouse et de mère une audace et une ténacité imprévues pour sauver celui à qui elle s'était donnée tout entière. Elle fut simplement héroïque, s'acharnant à toute heure aux démarches pénibles et épuisantes auprès des personnages qu'elle supposait influents, Talleyrand, Fouché lui-même, le glacial Wellington, Mme de Krüdner, le tzar Alexandre Partout elle n'obtint qu'indifférence ou mauvais vouloir. Elle devait évidemment aussi s'adresser au roi de France, à ce monarque valétudinaire, dont le trône tremblait encore des secousses formidables qu'il venait d'endurer. Mais là, elle tombait plus mal encore. Le vieux roi combinait son égoïsme congénital avec les inquiétudes d'une artério-sclérose menaçante. Il savait que les émotions lui étaient néfastes, et il mettait à les éviter un soin particulier.

Dès le début, il opposa aux demandes d'audiences de la famille de Chastellux des refus réitérés. A la dernière heure, le 19 août, comme l'ont exposé MM. de Maricourt et de Labédoyère, l'infortunée Georgine, soutenue et conduite par la charitable duchesse d'Escars, crut pouvoir hasarder de se trouver sur le passage du Roi Mais il ne lui accorda que deux phrases de froide condoléance, enveloppant à peine un refus très précis. Ce que les auteurs n'ont pas dit, c'est qu'en risquant cette ultime démarche, la malheureuse emme tendait au Roi une supplique émouvante, au moment où elle ne trouvait à dire au souverain que les mots : « Grâce ! Grâce ! », avant de s'évanouir à ses pieds. Ce document, inédit jusqu'ici, nous a été conservé. Il est écrit sur une double feuille petit in-4° de vélin, au filigrane LA+JE, d'une écriture fine et distinguée. Il a été plié en quatre avec soin.

En voici le texte que nous reproduisons en respectant l'orthographe :

Sire !

Votre majesté daignera-t-elle souffrir à ses pieds la plus malheureuse de toutes les femmes Mon cœur est rempli de tous les sentiments auxquels les miens se sont toujours sacrifiés. J'ai souffert avec eux de tous les maux que leur fidélité leur a rendu si sensibles. J'ai espéré et désiré cet heureux retour qui étoit le premier objet de leurs vœux, et par une fatalité plus cruelle pour moi que pour tout autre, un funeste et criminel égarement a rendu mon mari trop coupable ; sa tête trop vive s'est exaltée, il a oublié tous ses devoirs. Depuis cinq mois je souffre toutes les douleurs. Ah ! Sire, si mon âge, si un malheureux enfant que je ne nourris plus que de mes larmes peut toucher la sensibilité de Votre Majesté, si elle daignait penser à ma fidélité, à celle de tous mes parents dont elle fait toute l'existence depuis vingt-cinq ans, à mon respect pour la justice, qui m'a condamnée au silence jusqu'à ce moment qui est peut-être le dernier qui me reste, Elle daigneroit peut-être écouter sa céleste bonté. J'ose me jeter à ses pieds pour lui demander non sa grâce, jamais je ne l'oserois malgré mes profondes douleurs, mais sa vie. Son enfant, que je ne puis à peine tenir dans mes bras reprendroit la sienne si il peut conserver sa mère. Ah Sire, vous n'aurez pas de sujet plus fidel ; il sera élevé à bénir son roi, à lui rendre grace ; sa vie entière effacera et réparera les torts de son père. Ah ! Sire pitié, pitié, je meurs de douleur !

Je suis avec respect

Sire,

de Votre Majesté

sa très humble et très obéissante servante et fidelle sujette,

La trop malheureuse GEORGINE DE CHASTELLUX.

Cette douloureuse requête, on le sait, n'eut aucun résultat. Une seule personne, à cette époque troublée eût pu essayer, avec quelque chance de succès, de sauver le général : c'était le préfet de police Decazes, qui préludait alors à cette carrière de « fils chéri » de Louis XVIII où il de

(1) *Georgine de Chastellux et Charles de Labédoyère*, Emile Paul, éditeur.

Digitized by Google

vait finir par s'enliser. Mais Decazes avait d'autres et plus pressants soucis. Il s'agissait pour lui d'étrangler son ministre, Fouché, afin de chausser ses souliers, ce qu'il fit dès le mois suivant. Il n'avait pas le loisir de s'intéresser à une pauvre désespérée qui ne pouvait le servir en rien.

Le soir même du 16 août, le général Labédoyère fut donc exécuté à la plaine de Grenelle. O. N. Jr.

—

Les dessous du Couronnement de l'Empereur (LXXXVII, 662). — Un détail piquant : Sur le célèbre tableau de David « Le Sacre de Napoléon à Notre-Dame », figurent Madame Mère et Lucien. Or, ils n'assistaient ni l'un ni l'autre à la Cérémonie. Madame Mère, qui ne se déplaçait guère, se trouvait à Rome ; quant à Lucien, comme chacun sait, il était fâché avec Napoléon. Mais Napoléon, profondément imbu de l'esprit de famille, ne pouvait envisager de gaieté de cœur qu'un document historique consacrât ces deux absences, même dues à la nécessité, et il donna à David des instructions en conséquence.

René de Vivie de Régie.

—

Le colonel Boutin et lady Stanhope (LXXXVII, 666). — C'est en 1810 que le colonel Boutin fut chargé de mission par Napoléon en Orient. Il resta en Egypte et en Syrie de 1810 à 1814 et peut-être même en 1815. M.

—

Catherine de Russie et Joseph Vernet (LXXXXII, 618, 677). — J'ai lu avec tout l'intérêt qu'elle mérite l'explication fort vraisemblable que donne M. Fromm, de l'*Univers*, de l'anecdote touchant le vaisseau sautant en mer dont Catherine aurait donné le spectacle au peintre Swebacq.

Notre érudit confrère a raison de critiquer l'orthographe défectueuse attribuée par Mme Lecomte au nom de l'artiste en question, mais il me permettra de lui dire que celui-ci se nommait Swebach, et non Schwabach. Ce dernier nom appartient en Allemagne à une opulente famille israélite qui était représentée il y a une vingtaine d'années et l'est peut-être encore par M. Schwabach, propre gendre du célèbre banquier berlinois S. Bleichröder et grand ami du ci devant empereur. M. Delaroche-Vernet, qui a eu probablement l'occasion, à l'époque de son séjour à Berlin, de rencontrer ce financier, doit en avoir conservé le souvenir.

Quant au peintre Swebach, il vivait à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Il avait acquis une certaine réputation par les tableaux représentant généralement des cavaliers. C'est lui, je crois, qui est l'auteur de cette scène reproduite par la gravure, dans laquelle on voit un jeune dragon délivrer à temps des outrages de deux bandits une jeune fille attachée à un arbre.

Un bibliophile comtois.

*
* *

Colonne 677, lire « Hackert ».

—

Les grands hommes enterrés au Panthéon. — Lepelletier de Saint-Fargeau (LXXXVII, 625). — Ce personnage signait Michel Lepelletier alors que le nom de sa famille était plus généralement orthographié Le Peletier.

Antérieurement à la création de l'état-civil actuel, les noms de famille n'avaient pas d'orthographe fixe. Chacun écrivait son nom comme il voulait. Les membres d'une même famille variaient parfois l'orthographe de leur nom patronymique pour rendre leurs signatures plus personnelles. Je pourrais citer, entre autres exemples, celui de trois frères signant leur nom avec trois orthographes différentes au bas d'un acte du temps de Louis XV, et celui de trois générations successives d'une famille noble de Bretagne, dont les chefs avaient agi de même intentionnellement, au cours du XVIIIe siècle, afin qu'on ne confondit pas les signatures du père, du fils et de l'aïeul. Aujourd'hui, l'écriture propre au signataire et son paraphe suffisent à authentiquer sa signature. On n'en jugeait pas toujours de même autrefois.

A. Harmand.

*
* *

L'orthographe adoptée par le conventionnel est *Le Peletier de St-Fargeau* ; c'est ainsi qu'il signe. Parfois il lui arrive de supprimer *de St-Fargeau*, mais jamais il n'emploie deux *l* à Le Peletier.

R. B.

Digitized by Google

*
* *

L'indication donnée au sujet de la chapelle du château de St-Fargeau est exacte. J'ai vu il y a 3 semaines en passant dans cette région la plaque de Lepelletier de St-Fargeau qui paraît assez moderne, sur un monument funèbre, à droite en entrant.

d'E.

—

La religion de nos Chefs d'Etat (LXXXII, 524). — Le premier des Présidents de la 3e République, Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers, fils de la citoyenne Marie-Madeleine Amic et des œuvres du citoyen Pierre Louis Marie Thiers est né dans la maison de l'accouchée, sise 15, rue des Petits Pères, à Marseille, le 26 Germinal an V, d'après l'extrait des Registres de l'Etat-Civil de Marseille, cité par Nauroy, dans le *Curieux* de février 1885, page 242.

Le père de Thiers s'était marié une première fois avec Marie-Claude Fougasse, morte à Marseille le 11 ventôse an V Il est à remarquer, toujours d'après Nauroy, qu'elle survécut un mois, à l'infidélité enregistrée de son époux, il est probable que le divorce si facile à obtenir sous la Révolution avait permis à Pierre-Marie-Louis Thiers de reconnaitre immédiatement le célèbre Adolphe, bien qu'il ne l'ait légitimé qu'en épousant la mère deux mois après, le 24 Floréal an V.

Où est l'acte du baptême certainement donné à Marie-Joseph Louis Adolphe, qui dut le fournir, en épousant le 7 novembre 1833, en l'église N.-D de Lorette : Eulalie Elise Dôsne. Je compte sur un lecteur de Marseille, pour terminer ma réponse.

Vivot.

—

Le nombre des nobles avant 1789 (LXXVII ; LXXIX ; LXXXIII ; LXXXVII, 584, 634). — La noblesse de Bretagne, province où l'institution passait pour être plus nombreuse qu'ailleurs, comptait d'après son opinion même, le chiffre de 10.000 membres. Un ecclésiastique de son ordre, l'abbé de Talhouët, curé d'Hennebont, en tirait une conclusion curieuse qui dément l'opinion courante, en France et surtout à l'étranger, que les nobles échappaient complètement à l'impôt. (Voir, par exemple, dans la *Canadian Historical Review*, l'article du capitaine Charles E. Lart. « The noblesse of Canada » ; septembre 1923, p 223. « La possession d'une seigneurerie avec ses privilèges, dont le principal était l'exemption de l'impôt, *exemption of taxes*, passait par descendance, mariage, un achat, d'un propriétaire au *seigneur* à un autre ». Or, l'Abbé écrivait, probablement à un député du Tiers, une note fort instructive dont nous détachons le paragraphe suivant :

« On a dit qu'il y avait 10.000 gentilshommes en Bretagne et 2 millions de personnes de l'Ordre du Tiers. La Noblesse paie 125.000 livres de capitation ; c'est l'un dans l'autre, sauf erreur, 12 livres 10 sols par tête ; la capitation du Tiers et ses droits y joints montent-ils à 2 millions ? c'est 20 sols par tête ».

Lorsque vint l'heure de la Constitution civile du Clergé, le maire d'Hennebont supplia l'abbé de prêter le serment pour conserver son poste et traitementde curé ; car le digne prêtre, n'ayant point de fortune, ne pourrait plus exercer sa charité précieuse et les pauvres retomberaient à la charge de la Municipalité. Le civisme républicain n'interdit pas d'entendre sagement ses petits intérêts.

(Geoffroy de Grandmaison, *Un Curé d'Autrefois* : Paris, Poussielgue, 1894 ; 112, 119-124).

Old Noll.

—

Les fonds d'Archives inconnus (LXXXVI ; LXXXVII, 222). — Les archives de l'ancienne Université d'Angers sont conservées aux archives départementales de Maine et-Loire et dans la collection privée de Monseigneur Pasquier, recteur émérite des Facultés Catholiques de l'Ouest, 22, rue Donadieu, à Angers. On n'y rencontre pas les registres d'inscriptions des étudiants pour le début du xviie siècle.

Chanoine Uzureau.

—

Le record de la vitesse aux armées (LXXXVII, 28, 197, 251, 295, 397, 495). — Un jour de la mi-septembre 1924, le 3e bataillon du 27e d'Infanterie qui cantonnait à Noilement, Ouest de St-Menehould, se trouvait à l'exercice lorsque vers 9 heures du matin, il fut alerté, le départ eut lieu de suite. Le bataillon

Digitized by Google

partit dans la direction de Triaucourt, où une heure une halte de trois quarts d'heure eut lieu pour la soupe. La marche se termina à Pierrefitte (Meuse) où le bataillon arriva vers 10 heures du soir après avoir parcouru dans la même journée 47 kilomètres environ. De nombreux hommes restèrent en route principalement des jeunes soldats, les réservistes furent plus résistants. Le lendemain, le bataillon se remit en route à 6 heures du matin, la marche se termina à 4 heures de l'après-midi à Brabant, petit village à l'est de Clermont en Argonne. Ce jour là il fut réquisitionné des voitures, des chevaux et des civils comme conducteurs pour transporter les havresacs dans la seconde moitié de la marche. Cette dernière marche fut de 37 kilomètres environ. Plus de 80 kilomètres furent ainsi parcourus en 2 jours. JITÉ.

—

« Hôtels de la famille d'Aligre » (LXXXVII, 427, 543, 684). — La famille d'Aligre avait un hôtel 54, *rue de Bondy* (près du Bd. St Martin), de style Louis XVI. Il y avait sur la façade 4 bas-reliefs représentant les « saisons » sous les figures allégoriques de femmes à demi-couchées auprès desquelles des amours tressaient des guirlandes, etc. Le moulage en est au Trocadéro.

Peut-être les armoiries viennent-elles de là et ont-elles été détachées en même temps que les bas-reliefs.

La famille d'Aligre était de Chartres où elle a fondé un asile ; elle a aussi fondé un hôpital à Bourbon-Lancy. Elle avait sans doute des maisons dans ces 2 villes.

M. E. S. B.

—

Famille Ansart de Mouy (LXXXVII, 667). — D'après l'*Armorial général* de Rietstap la famille Ansart serait originaire de Paris.

Il existe un ex-libris armorié, du XVIIIe siècle, au nom de Petri Ansart de Mouy.

Le lieutenant-général est cité dans l'*Almanach royal* de 1770.

SAPEROY frères.

—

Famille Bareau de Girac (LXXXVII, 621, 686). — Cette famille paraît remonter à Jacques Bareau qui fut maire d'Angoulême de 1479 à 1486, puis échevin jusqu'en 1502. Son auteur *certain* est Pierre Bareau, écuyer, s^r de Lâge, conseiller au Présidial, maire en 1628, échevin de 1630 à 1653.

Vers 1750, la famille Bareau de Girac était représentée par Pierre Bareau, écuyer, s^r de Girac, qui avait trois fils dont l'un, président au Présidial avait épousé N... de Devezeau de Chasseneuil et continua la descendance.

Les Bareau n'étaient ni de noblesse d'extraction, ni de noblesse titrée ; c'était une famille bourgeoise, anoblie au XVIe siècle par son passage à l'Echevinage. *Girac* était un petit fief situé dans la paroisse de St-Michel d'Entraigues, près Angoulême. Je doute fort que cette terre ait jamais réuni les conditions requises pour être érigée régulièrement en marquisat.

Ces renseignements, que je regrette de ne pouvoir donner plus complets, sont extraits de l'*Histoire de l'Angoumois* de Vigier de la Pile, avocat au Présidial d'Angoulême, qui écrivait de 1741 à 1757.

Les Bareau de Girac portaient : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 croissants d'argent, 2 en chef, 1 en pointe* (Enregistrement du 29 août 1698 à l'Armorial général de d'Hozier).

GARIN.

—

Le dessinateur Bellet (LXXXVII, 624). — Il doit s'agir de Jean-Joseph-François Bellel (et non Bellet), 1816 † 1898, qui, à son premier salon, en 1836, exposait une « Vue prise au clos Saint-Marc, à Rouen ». Le musée de Rouen possède de lui un « Souvenir du Dauphiné ».

Le *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, etc.*, de Bénézit (T. I. p. 485) donne une courte notice sur cet artiste avec deux fac-simile de signatures (J. Bellel et J. J. Bellel). Le *Dictionnaire des artistes de l'école française de Bellier de la Chavignerie* (T. I. p 66), contient une assez longue énumration des œuvres exposées par Bellel jusqu'en 1868. Ses tableaux, ses dessins (ses fusains étaient particulièrement appréciés), représentent le plus souvent des sites du Dauphiné, d'Italie, d'Algérie, mais surtout de l'Auvergne, qui l'inspire au début de sa carrière et à peu près exclusivement à la fin de sa vie, où

Digitized by Google

il expose aux salons presque chaque année, jusqu'en 1893, date à laquelle il devint aveugle.

Dans les « Beaux-Arts en Europe », 1815,(Paris, Michel Lévy,1856),Théophile Gautier (T. II, p. 129), fait un long éloge de cet artiste : « Personne ne dessine comme M. Bellel... », ainsi que Maxime du Camp dans les « Beaux-Arts à l'exposition universelle de 1855 », p. 24) (Paris, Librairie Nouvelle, 1855).

Bellel figure parmi les dessinateurs dont « Le Magasin Pittoresque » a reproduit des œuvres (Table 1833 à 1872).

C. DEHAIS.

—

Mlle de Blois (LXXXVII, 668). — Mademoiselle de La Vallière mit au monde quatre enfants. Le premier mourut au berceau ; elle accoucha du second avant terme, parce qu'elle avait eu peur d'un coup de tonnerre. L'enfant ne vécut qu'un jour.

« Cela ne marquait pas qu'il dut être un grand capitaine, ni qu'il tint du roi » dit la batailleuse Palatine. Les deux autres enfants Mlle de Blois et le comte de Vermandois furent reconnus par le roi.

Arsène Houssaye dans son ouvrage : *Mlle de La Vallière et Mme de Montespan* dit ceci :

Anne de Bourbon (Mlle de Blois) fut une des jeunes merveilles de la Cour devenue plus sérieuse

La Fontaine qui avait dit de la mère qu'elle était la grâce plus belle encore que la beauté a dit de la fille :

L'herbe l'aurait portée ; une fleur n'aurait [pas
Reçu l'empreinte de son pas.

Mlle de Blois épousa le prince de Conti qui aimait la débauche à l'orientale, dit la Palatine.

Il y eut plus de romanesque encore dans la vie de la princesse de Conti que dans celle de sa mère Le roi du Maroc, un tyran, Muley-Ismaël, devint amoureux d'elle sur son portrait et la fit demander en mariage à Louis XIV. Cette histoire fut consacrée par des vers de J.-B. Rousseau.

Dans un autre ouvrage, où se trouve la liste des sept enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan je lis ceci :

6° Mlle de Blois née en 1677, mariée en 1692 au duc de Chartres (le futur régent) morte en 1749.

Il ressort donc de ces diverses citations que le nom de demoiselle de Blois fut donné à la fille de Mlle de La Vallière et au sixième enfant de Mme de Montespan.

D'ailleurs, les dictionnaires et ouvrages ayant trait à la vie amoureuse de Louis XIV sont d'accord pour la première version d'après laquelle ce fut la fille de Mlle de Lavallière qui épousa le prince de Conti.

GEORGES BILLARD.

*
* *

Il y eut deux filles légitimées du roi Louis XIV qui reçurent le nom usuel de « Mlle de Blois » :

1° « Marie-Anne de Bourbon »,née 2 octobre 1661, légitimée en mars 1667, mariée 16 janvier 1680 à « Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti », veuve 9 novembre 1685, morte 3 mai 1737. Elle était fille de la « duchesse de la Vallière ;

2° « Françoise-Marie de Bourbon », née 9 février 1677, légitimée en novembre 1681, mariée 18 février 1692 à « Philippe d'Orléans, duc de Chartres », depuis « duc d'Orléans et régent de France », veuve 2 décembre 1723, morte 1er février 1749. Elle était fille de la « marquise de Montespan ».

D. V.

[Mêmes références : JULIEN CRAM].

—

Famille Blouin (LXXXVII, 669). — René-Michel Blouin, écuyer, échevin de Paris en 1708, n'a pas eu de descendants.

Il avait été marié deux fois : 1° à Denise de Chauffour, et en 1701 à Françoise-Angélique Rousseau.

Je possède quelques notes sur la famille Blouin dont je descends par Anne Blouin, une de mes aïeules maternelles, laquelle était sœur de René Michel.

Pour les ascendants, il me faudrait rechercher dans mes archives,ce qui demanderait du temps et retarderait ma réponse à l'*Intermédiaire*.

Si le confrère Nepos veut m'envoyer les notes qu'il possède sur cette famille, je pourrai peut-être les compléter.

Je crois que les Blouin étaient originaires de l'Anjou et avaient été amenés à Paris par le cardinal de Richelieu.

J'ignore si le valet de chambre du Roi,

Digitized by Google

Jérôme Blouin, nommé par Louis XIV, intendant du château de Versailles, est de la même famille. J. T. L.

—

La bâtarde de la duchesse de Bouillon (LXXXVII, 666). — Sur la duchesse de Bouillon, belle-mère de M. de Vitrolles, il faut voir les détails donnés par M. Forgues dans : *Souvenirs autobiographiques d'un émigré*, par le baron de Vitrolles, Paris, 1924, Emile Paul frères, éditeurs. R. B.

*
* *

Colonne 666 : Il faut lire « t. II des *Mémoires du chancelier Pasquier* » en quatre volumes.

—

Le professeur Chevriaux a-t-il été persécuté pendant la Commune ? (LXXXVII, 382, 496, 590). — A la question de St-Audemer : Quel est le nom du généreux religieux qui a proposé à Chevriaux de prendre sa place, voici la réponse exacte et précise :

Tous ceux qui ont vécu à l'âge d'homme les tristes événements de la Commune et de sa répression peuvent la donner.

Il serait trop long de relater les circonstances dans lesquelles le proviseur du petit lycée de Vanves et l'abbé Guérin, procureur des Missions Etrangères, rue du Bac à Paris, ont été arrêtés par les soldats de la Commune.

Il suffit de savoir qu'ils ont été enfermés dans la même cellule de la prison de la Roquette.

Chevriaux fut jugé le premier et condamné à mort.

Il se désolait sur son malheureux sort pensant à l'avenir de sa femme et de ses enfants laissés aux prises avec toutes les difficultés de l'existence.

L'abbé Guérin lui fit alors l'offre de répondre à sa place si les assassins venaient procéder au dernier appel.

L'exécution de Chevriaux ainsi retardée avait chance d'être définitivement empêchée par l'arrivée des troupes de Versailles en marche sur Paris.

En fait, celles-ci occupèrent la prison de la Roquette avant l'exécution du condamné et le jugement de son généreux compagnon de captivité.

A sa sortie de prison, Chevriaux rendit public par une lettre reproduite par toute la presse le sublime sacrifice de l'ab[bé] Guérin. Il ajoutait que, saisi d'admirat[ion] pour une religion qui pouvait inspirer [un] semblable dévouement à un de ses prê[tres], il était revenu aux pieds de l'abb[é] Guérin à la foi de son enfance et au[x] pratiques religieuses qu'il avait depu[is] longtemps abandonnées.

La Semaine Religieuse du diocèse [de] Paris dans un de ses numéros de l'ann[ée] 1871 a relaté ces faits à l'honneur des de[ux] compagnons de captivité.

Elle les a complétés par le récit [de] l'offre que Jules Simon, ministre des cu[l]tes, fit au saint missionnaire de le propo[]ser pour l'archevêché de Paris.

Mais dans son humilité l'abbé Guér[in] effrayé des louanges qui lui furent pro[]digués, n'eut d'autre désir que de s[e] faire oublier dans la solitude du cloîtr[e]. Il choisit le couvent de la Grande Char[]treuse où j'ai eu le plaisir de le revoir [la] dernière fois en 1895.

Agé de 87 ans, il serait fort étonné au fond du couvent de la Vallée Sainte, près de Fribourg, en Suisse, du réveil du bru[it] fait il y a 53 ans autour de son nom.

Il est né à Besançon. Son père y oc[]cupa au barreau une place distinguée.

Il fit ses études au collège St François Xavier de Besançon. Délaissant le monde, il entra dans les ordres et, à sa sortie du séminaire de St-Sulpice, il fut professeur dans son ancien collège.

Il y a été mon maître aimé et respecté.

Le professorat ne satisfit pas l'âme évan[]gélique de l'abbé Guérin et il entra aux Missions étrangères. Après plusieurs an[]nées passées en Chine, il est appelé en qua[]lité de procureur à la maison de la ru[e] du Bac. C'est là que les soldats de [la] Commune l'ont arrêté.

Le R. P. Dom Léon Marie Guérin est le neveu de Monseigneur Guérin qui fut évêque de Langres et de Me Guérin, avocat distingué du barreau de Vesoul, ancien député de la Haute-Saône.

Tandis que Me Louis Guérin, frère du chartreux, succédait à leur père au bar[]reau de Besançon, son cousin Me Edmond Guérin succédait également à son père au barreau de Vesoul.

Louis et Edmond Guérin, tous deux défunts, furent mes condisciples, mes con[]frères et mes amis.

Digitized by Google

Aussi tous les détails de l'arrestation et du sublime sacrifice de mon ancien maître sont restés gravés dans ma mémoire malgré mon grand âge.

Si ces lignes devaient, par hasard, tomber sous les yeux du pieux cénobite, je le prierais d'y trouver le souvenir ému de très anciennes relations précieuses et l'expression d'un très respectueux et inaltérable attachement.

M. H. DE BEAUSÉJOUR.
avocat à Vesoul,
ancien bâtonnier.

—

Famille Dode (LXXXVII, 477, 545, 636). — Il existe au château de Versailles (passage allant de la cour royale au parterre nord) une statue de marbre, en pied : « Dode de la Brunerie (Guillaume, vicomte) « maréchal de France 1775 † 1851, par « Jouffroy ». SGLPN.

—

Freycinet de l'expédition Baudin (LXXXVII, 622). — Le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* de mars 1924, (tome XLI, n° 3), a publié, pages 265-273, la relation de la perte de l'*Uranie* par son commandant Louis-Claude de Saulces de Freycinet.

De l'article qui accompagne cette relation, il semble ressortir que des papiers du *de cujus* sont la propriété de son petit neveu, M. le baron de Freycinet, capitaine de frégate en retraite.

Comte de GUENYVEAU.

L'Annuaire des châteaux donne comme adresse :

Baron de Freycinet, château de Laage, Chabanais (Charente), et 54 rue de Londres, à Paris.

L'auteur de l'article signalé est M. Charles Duplomb, directeur honoraire du Ministère de la Marine.

***

M. André de F. trouvera sans doute des renseignements sur la descendance du célèbre navigateur auprès de M. le baron de Freycinet, ancien officier de marine, qui appartient, je crois, à sa famille, et habite à Paris, rue de Londres, 54.

G. P. M.

—

Adrien-François Guitton, Colonel de Cuirassiers (LXXXVI, 956). — Voici les renseignements succincts que l'on trouve sur ce personnage dans l'*Armorial du Ier Empire* du vicomte Révérend :

Adrien-François-Marie Guitton, baron de l'Empire le 2 juillet 1808. Soldat en 1779, capitaine de la Garde Nationale de la Nièvre en 1793, colonel en 1803 et général de brigade le 1er avril 1808. Officier de la Légion d'honneur ; mort le 18 février 1819.

Armes : *D'argent au chêne de sinople fruité d'or, chargé d'un gui de sinople surchargé d'un taon d'or. Au franc-quartier des barons militaires.*

La notice est muette sur les alliances et la descendance de ce général.

LOUIS DESVERGNES.

—

La marquise de Guadalcazar (LXXXVII, 670). — En 1808, un marquis de Guadalcazar était chambellan de Ferdinand, prince des Asturies et fils aîné du roi d'Espagne Charles IV.

Il accompagna son maître à Valençay, lors de la captivité de celui-ci en France. (Bulletin de Police de Fouché à l'Empereur, 31 mai 1808).

EDACHE.

—

Hugo et Dumas étaient-ils nobles? (LXXXV ; LXXXVII, 121, 215, 255, 364, 449, 504, 691) — Puisqu'il a été fait mention d'Edmond Biré qui, en même temps que grand admirateur du talent de Victor Hugo, a été le critique impitoyable et irréfutable des défauts de caractère et des ridicules de l'homme, j'en prends occasion pour poser les deux questions suivantes :

1° Comment se fait-il que Biré, généralement si précis, n'ait pas, en publiant en 1903, ses *Souvenirs*, mis leur texte en harmonie avec son livre *Victor Hugo après 1852* (Ch. V, 3) publié dès 1891 ? Nous lisons dans les *Souvenirs* (p. 276 278) que le marquis de Coriolis, né en 1770, est mort en 1841, donc antérieurement à la lettre prétendue écrite par lui en 1846. Or, dans *Victor Hugo après 1852*, nous voyons en note (p. 95) qu'il s'agit du marquis de Coriolis mort pour la France en 1870, à l'âge de 80 ans.

Il est vrai que cette contradiction est sans importance. L'auteur prouve par des raisonnements irréfutables l'inexistence d'une parenté du poète avec la famille de Coriolis d'Epinouse, ainsi que l'inauthen-

Digitized by Google

ticité de la fameuse lettre. Il est évident que le marquis de 1846 ne pouvait à cette époque, alors que Victor Hugo, vicomte, Pair de France et flagorneur du Roi, se proclamait hautement monarchiste, écrire à celui-ci (en lui empruntant son style) une lettre le traitant de « démagogue ».

2° D'autre part, sait-on s'il existe à ce sujet une tradition dans une des familles se rattachant aux Coriolis éteints, je crois, quant aux mâles ? Le Marquis a-t-il protesté au moment de la publication des *Contemplations ?* Il est plus probable que, Victor Hugo n'ayant osé mettre que des initiales comme signature de la lettre, le prétendu cousin n'aura pas voulu s'exposer à ce qu'on lui répondit que ces initiales ne s'appliquaient pas à lui.

A. P. L.

—

Philippe Lebon a-t-il été assassiné ? (LXXXVII, 426, 597, 657). — La date que j'ai indiquée, 1785 ou 1786, pour le début des recherches de Philippe Lebon sur l'éclairage au gaz, est donnée par maints auteurs, mais je l'ai puisée dans le dictionnaire de chimie pure et appliquée de Wurtz 1868, page 1530, parce qu'il m'a semblé d'après le texte, que cet auteur l'avait contrôlée sur le mémoire de Lebon lui-même, imprimé en 1801, et dont j'ai donné le titre dans le n° 1606 de l'*Intermédiaire*, savoir : « Thermolampe ou poëles qui chauffent et éclairent » etc.

C'est dans les publications aites par Lebon, ou à l'école des Ponts-et chaussées où il était professeur qu'il faut chercher la date chère à M. Boghaert-Vaché.

H. D. L.

—

Famille Antoine Le Féron (XXXVIII, 594). — Antoine Le Féron, sgr de Montgeroult, fils de Antoine, conseiller à la Cour des Aides de Paris et de Anne Doublet, dame de Montgeroult, petit-fils de Germain Le Féron, seigneur de Galande, avocat au parlement de Paris et de Marguerite Rousseau, dame de Basoche, arrière petit-fils de Germain, contrôleur des aides à Châteaudun et de Catherine Thuault, dame de la Guelinière et de la Varenne, lequel Germain, premier du nom était fils aîné de Jehan Le Féron, seigneur de la chapelle et de Sorel, avocat au parlement, roi d'armes de France, bailli du Bois de Vincennes, et historiographe de France, l'auteur de plusieurs ouvrages sur les blasons et armoiries, qui tire son origine de Compiègne où il naquit vers 1490.

Antoine Le Féron, seigneur de Montgeroult, conseiller au grand Conseil, lieutenant criminel au Châtelet de Paris, de son mariage avec Marguerite Hennequin, laissa trois fils : Claude, gentilhomme de la chambre du Roi. Jean-Baptiste, comte de Sery, grand-maître des Eaux et forêts de Poitou, conseiller au Parlement de Metz ; et Louis, seigneur et marquis de Breuil, Capitaine au régiment de la Reine, qui eut de Marie-Elisabeth de Noël de Buchères Antoine François, marquis de Breuil, marié en 1758 à Charlotte-Françoise de Sourdeval, mort sans postérité, de même que Claude et Jean-Baptiste, ses oncles.

Antoine Le Féron et Marguerite Hennequin eurent une fille Anne Marguerite qui épousa Pierre-François Courtin, chevalier, seigneur de Fongueux ? lieutenant aux gardes, commandant l'artillerie en Espagne, tué au siège de Francavilla en Sicile le 20 janvier 1719 brigadier des armées du Roi ; j'ignore s'il y eut des descendants de cette union.

Ces notes sont tirées d'une généalogie manuscrite dressée en 1770. Possédant un certain nombre de copies de documents concernant la famille Le Féron, je me tiens à la disposition de M. de Chauvigny pour tout renseignement complémentaire.

CAROLUS BARRÉ.

—

Mazel, marquis de Fontaine-Française (LXXXVII, 526, 598, 693). — Le contrat de mariage de Louis de la Tour du Pin de Claude de Mazel fut passé à Fontaine-Française le 15 mai 1684 ; mais ce n'est que le 7 juillet suivant que le mariage fut célébré au prêche d'Is-sur-Tille. (*Bibliothèque nationale. Collection de Bourgogne*, 42).

Baron A. H.

—

F.-F. Millet, naturaliste (LXXXVII, 624, 709). — Il est bien difficile d'écrire l'histoire même d'un homme. La lettre

Digitized by Google

de Rops présente Millett comme un artiste qui ne peint des paysans que par nécessité et qui aurait préféré peindre de belles académies. Les auteurs de la *Société du second Empire*, MM. le comte Fleury et Louis Sonolet soutiennent absolument le contraire. Millet reniait ses premières nudités et n'aspirait qu'à rendre la simpliplicité des êtres rustiques. Il disent p. 332 :

Par une étrange méconnaissance de soi-même, il s'était égaré, d'abord sur la trace des maîtres galants du XVIIIe siècle et il avait débuté au Salon de 1844 par une peinture de genre, et un pastel à l'élégance mièvre.

Cependant la vie des champs le hantait. Il aurait voulu peintre les travailleurs des sillons, au milieu desquels il avait passé ses premières années, mais il fallait vivre et faire vivre les siens. Millet s'estimait trop heureux d'avoir obtenu une commande de l'Etat dans laquelle il pouvait faire valoir sa belle manière de peindre le nu : *Agar et Ismaël dans le Désert*. Il s'y donnait tout entier, parce qu'il possédait une admirable conscience d'homme et d'artiste, mais il soupirait après une terre promise, la simple et grande terre sur laquelle s'incline le cultivateur aux bras noueux.

Un hasard devait le jeter à sa vocation. Un soir, il vit devant une vitrine deux jeunes gens en train d'examiner un tableau de lui : *Les Baigneuses*.

— C'est, disait l'un d'eux, d'un nommé Millet qui ne fait que des femmes nues.

Le peintre sursauta. Eh quoi ? On soupçonnait un homme comme lui de flatter la bassesse du goût du public ! En rentrant chez lui, la gravité ordinaire de son visage s'était encore accentuée et il dit à sa femme :

– Si tu veux, jamais plus je ne ferai de cette peinture. La vie sera bien plus dure. Tu en souffriras, mais je serai libre et j'accomplirai ce qui m'occupe l'esprit depuis si longtemps.

Mme Millet appartenait à une famille de petite bourgeoisie bretonne dénuée de la moindre aisance. L'art lui doit beaucoup de reconnaissance pour avoir répondu sans hésiter :

— Je suis prête. Fais à ta volonté

I.

—

Alfred de Musset et Mlle Mélesville (LXXXVI 891 980 ; LXXXVII, 62). — Mlle Mélesville devenue Mme Van dev Vliet a laissé 2 enfants : M. Maurice Van dev Vliet, mort récemment, et une fille Mme Filhos, qui habite 1, avenue de Friedland, Paris VIIIe, laquelle donnerait tous les renseignements désirés.

M. E. S.-B.

—

Famille d'Orvilliers (LXXVII, 241, 360, 456, 505, 600, 696). — Le comte d'Orvilliers, chef d'escadre (et non amiral) est décédé à Moulins en 1791.

La copie de l'acte de décès est dans le dossier de Louis d'Orvillicos (Archives nationales), fonds du ministère de la marine. Il est prudent de demander une autorisation au secrétariat de la Bibliothèque de la marine. J. E.

—

Pascal de Kerenveyer (LXXXVII, 675). — Voici une courte notice extraite de la *Correspondance générale de Carnot*, t. II, p 12 Paris. 1894, Imprimerie nationale, publiée par Etienne Charavay :

François-Nicolas Pascal de Kerenveyer, né à Roscoff (Finistère), le 13 juin 1729. Enseigne au régiment de Limousin le 29 novembre 1745, lieutenant le 10 mai 1748, aide-major le 17 mai 1753, capitaine le 8 juillet 1756, major du régiment de Berri le 4 mai 1771, lieutenant-colonel le 5 juin 1781, brigadier le 1er janvier 1784, maréchal de camp le 9 mars 1788, général de division le 15 mai 1793, suspendu le 30 juillet 1793, mort à Beauvais le 11 prairial an II (30 mai 1794).

Voir à la page 115 du même tome une lettre de Pascal de Kerenveyer ; il se défend contre ses accusateurs.

R. B.

—

Pilorge et Châteaubriand (LXXXVII 624). Dans *Victor Hugo raconté* .. (tome II, p. 10), le témoin de la vie du grand poète consacre une quinzaine de lignes au secrétaire de Châteaubriand.

Hugo, qui n'avait encore composé que quelques odes, était allé remercier l'auteur des *Martyrs*, qui l'avait traité d'enfant sublime. Ce dernier voulut lui lire une scène de sa tragédie de *Moïse* et fit apporter le manuscrit par Pilorge ; il paraît que celui-ci était « un individu, rouge de cheveux, de favoris et de visage », et que sa situation était loin d'être une sinécure, attendu que Châteaubriand, qui avait une nombreuse correspondance, lui faisait écrire beaucoup de lettres qu'il se contentait de signer.

SAINT-AUDEMER.

Digitized by Google

Ronsard ou Ronsart, Maynard ou Mainard (LXXXVII 569 697). — Je regrette de ne pas partager l'opinion de M. Maurice Canchie. La seule question posée est celle-ci : un écrivain, en publiant ses *Œuvres*, a-t-il, oui ou non, le droit de fixer l'orthographe de son nom ? Il semble logique de répondre affirmativement.

Je serais curieux de connaître l'opinion, non de rats de bibliothèque comme moi, mais celle d'écrivains qui ont usé de cette faculté, par exemple, Pierre Louys.

Je n'ose espérer qu'il fasse à l'*Intermédiaire* une telle faveur.

LACH.

—

Le comte J. H. de Santo-Domingo (LXXXVII, 242, 361, 555, 643). — La baronne Cottu, veuve de M de Lacan, était seulement la fille adoptive de l'intendant de la Martinique, J. B. César du Buc de Saint Olympe (1756-1834) ; celui-ci, veuf de Louise Marguerite Bonne Le Roy (dont la comtesse de Gaalon) avait épousé en secondes noces Bertille de Bovis, veuve de Jean Georges de Fitz-Patrick, dont elle avait une fille Marie Madeleine-Catherine Bertille César de Fitz Patrick, qu'il adopta, et qui épousa d'abord en 1807 Emmanuel de Molimés de Lacan (sans postérité) puis en 1820 Jean François, baron Cottu, dont postérité.

Baron A. H.

* * *

Serait-ce Hippolyte de Santo-Domingo, fils de Joseph-Amable, comte de Santo Domingo, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, né au Bignon (Loire-inférieure) le 17 janvier 1741 et de Marie-Anne-Désirée Laurencin (mariés à Nantes, Saint-Croix, le 29 mars 1784) ? J'ignore ses lieu et date de naissance. Il avait un frère, Louis-André, né à Nantes (Saint-Léon) le 22 juillet 1787 et une sœur Cécile née à Bourguenais (Loire-Inférieure), le 17 Juillet 1789. Lui-même est parrain à la Trinité (Martinique) le 6 juillet 1806 d'André du Buc du Ferret Destinets, son cousin issu de germain (ils sont en effet tous deux arrière-petits-fils de Louis François Lambert Febvrier et de Jeanne Papin l'Epine). Je n'ai pu trouver la parenté avec Marie-Olympe du Buc Saint-Olympe.

L'*Intermédiaire* s'est déjà occupé l'auteur des *Tablettes romaines*: XL 730, 990 et XLV, 600 (je n'ai pas ces lumes sous la main) et il y a des n sur les Santo-Domingo dans LIII, 9 LIV, 101 et 241.

Baron A. H

—

Texier de la Pommeraye (LXXX 194, 455). — Mme de la Pommer veuve du général de la Pommeraye, Béatrix de Circourt, est morte en 19 laissant 2 filles : Mme de Champeau Madame Brocheton.

M. E S.-B

—

Monseigneur Louis de Vau main (LXXXVII, 622. — Voici ce que trouve dans la *France pontificale* :

Louis de Vaucemain, né à Troyes fut signé, le 18 mars 1394, pour l'évêché Chartres. Il était chanoine de Chartres conseiller de Philippe de Valois. Le 11 vrier 1350 il fut interdit par Guillaume, chevêque de Sens, frappé de suspense et communié pour avoir refusé la visite métropolitain et les droits qui lui étaient dus. Mais il reconnut enfin les p vilèges de l'archevêque, et fit sa paix a lui comme il résulte des actes de récept du même prélat, le 6 mai 1350.

Louis de Vaucemain prit possession son église, le 24 avril 1351, le jour même le roi Jean faisait son entrée à Chartres, titre de comte.

Le 6 octobre 1351, il était encore à P pignan, le 6 avril 152 il n'était pas à Cha tres, puisque ce jour-là, ses vicaires gé raux permirent à l'abbé de Bourg Moyen faire la translation des reliques de saint L nard dans une nouvelle châsse.

Il obtint le 4 août 1343, un senatus co sulte qui obligea Philippe de Navarre, cause d'Yolande de Flandre, comtesse Bar à payer le rachat des baronnies qu'il te nait de cet évêque, du chef de son épous la comtesse de Bar.

En 1355, il publia des statuts diocésai

Il transigea, le 18 avril, avec le Doyen le chapitre de Chartres, et leur remit la re devance de cent pains et de deux muids vin qui étaient dus aux évêques de Chartre pour avoir donné à cette église la paroi d'Epone.

Il légua au chapitre de Chartres la mais qu'il possédait à Paris, rue de l'Arondel (Hirondelle), où il mourut le 19 janvier 13

ut enterré dans l'église des Ermites de nt-Augustin, au côté de l'Evangile.

ses armoiries étaient :

D'azur au léopard d'or. E. P.

—

Médailles à l'effigie de Lamar- ie (LXXXVII, 621) — Parmi les mé-lles populaires frappées à l'époque de République de 1848, il s'en trouve un tain nombre à l'effigie d'Alphonse de martine. On les trouvera gravées dans *Souvenirs numismatiques de la Révolu-n de 1848* (Paris, chez J. Rousseau, du 24-Février, 31, Palais National). es sont au nombre de six et font par-des planches 8, 12, 19, 22, 31 et 36. 'une d'elles celle de la planche 31 est cisément la médaille de Borrel dont le M. Georges Audigier dans sa ques-n. H. D*.

*
* *

Il existe dans la collection métallique Musée de l'Armée, une médaille de La-rtine par le graveur H. Bovy.

Médaille de bronze, modèle 75 m/m.

A l'avers : tête de Lamartine, à gau-e.

Inscription à gauche : « Alphonse de La-rtine ».

Inscription à droite : « né à Mâcon ».

En bas : « A. Bovy ».

Revers :

En exergue : « Auteur du manifeste de République aux puissances, orateur, ète, historien, 100 volumes publiés, 48 ».

Au milieu :

Il proclame la République
Il écarte le drapeau de l'erreur
Il abolit
la peine de mort en matière politique
Il crée
la garde mobile de 25.000 hommes
La République est reconnue
par tous les Etats de l'Europe
est nommé ministre des affaires étrangères
Il convoque l'Assemblée constituante
par le suffrage universel
Le 15 mai il marche à l'Hôtel de Ville
Contre les factieux
e 20 juin il marche contre l'insurrection
socialiste et démagogique
Après la victoire
Il se retire dans l'obscurité.

Massonnet, éditeur.

SATURNIN MOGE

Les mémoires du duc de Choiseul (LXXXVII, 667). — Je ne sais si c'est Soulavie qui a rédigé les Mémoires du duc de Choiseul, mais je puis attester que l'édition publiée chez Plon, en 1904, par M. Fernand Calmettes (et non Pierre) a été faite, en partie, d'après le *manuscrit autographe* de Choiseul, qui, à ce moment, faisait partie du fonds de M. Noël Charavay. L'authenticité du reste a été établie dans la préface par M. Fernand Calmettes.

R. B.

—

Le personnage de Gribouille dans le roman (LXXXVII,482,651). — Je possède le roman auquel fait allusion M. Hora. Voici son titre exact : *Histoire du véritable Gribouille*, par George Sand ; vignettes par Maurice Sand ; gravures de Delaville, Paris, publié par E. Blanchard, ancienne librairie Hetzel, rue Richelieu 78, 1851.

C. N.

Même référence : GASTON GRILLET ; P.

*
* *

La véritable histoire de Gribouille par G. Sand faisait partie d'une collection de petits volumes illustrés, à l'usage de la jeunesse, édités vers 1850 par Hetzel et qui comprenait entr'autres, Paul et Virginie illustré par Bertall.

Cette collection a dû être acquise, avec les œuvres d'Erkmann-Chatrian et J. Verne, par la librairie Hachette où on pourrait peut-être la retrouver.

DEHERMANN.

—

Tableaux inspirés de Parsifal (LXXXVII,530,576,656). — Je relève dans le Catalogue de l'exposition de Fantin-Latour qui eut lieu à Paris en 1906 :

1°, Peinture. Les filles-fleurs (Parsifal) salon de 1893, appartient à M. Ch. de Ed. Haviland.

2°, Pastels. Evocation de Kondry, appartient à M. Ferdinand Dreyfus.

3° Lithographie. Parsifal et les Filles-fleurs, (n° 59, du catalogue paru en 1906 à la librairie de l'Art ancien et moderne).

G. P.

*
* *

Je connais un superbe tableau de Rochegrosse : « Le chevalier aux fleurs », qui est au musée du Luxembourg.

Et une admirable gravure de Fantin-La-

Digitized by Google

tour, dont les exemplaires doivent être rares, mais qu'on pourrait trouver quand même chez quelques grands marchands.

ERNESTA-ROBERT MERIGNAC.

—

Les Mémoires inédits (LXXXVII, 667). — Aux *Mémoires inédits* il faut ajouter ceux de la princesse Mathilde et ceux de Mgr de Lacroix, ancien évêque de Tarentaise, dont le légataire est le P. Viala, curé de Saint Maximin (Var).

—

Bibliographie des œuvres de Scarron (T. G., 825). — Dans de nombreux volumes, comme on peut le voir à la Table générale, l'*Intermédiaire* s'est occupé de Scarron. Nous croyons utile de signaler un ouvrage indispensable quant à l'œuvre de Scarron, qui vient de paraître, dans les « Bibliographies nouvelles » (Collection du Bibliophile n° VI), sous ce titre :

« Emile MAGNE, *Bibliographie générale des œuvres de Scarron*. Documents inédits. Trois planches hors texte, deux reproductions de titres et fac-similes d'autographes Nouveaux documents inédits sur Scarron et sa famille. Paris, ancienne librairie Leclerc, L. Giraud-Badin, libraire de la Bibliothèque nationale, successeur, 219, rue Saint-Honoré, 1924 ».

La vogue de Scarron fut inouïe. Nous avons peine à nous l'expliquer. De cet esprit satirique, enjoué mais abondant, nous ne goûtons plus le sel.

Si Scarron, classique, reprend quelque peu de la place qu'il avait perdue, il le doit grandement aux études de M. Emile Magne sur ce poète vu dans son milieu. Il vient de lui consacrer, une bibliographie, qui est une œuvre d'érudition, de patience, et de science, dont les bibliophiles lui sauront gré, qui s'égaraient dans le formidable chaos des éditions qui furent publiées du vivant du poète et même longtemps après, car sa gloire ne commença à décliner qu'au XIXe siècle.

« Les ouvrages en éditions anciennes de Scarron, écrit M. Emile Magne, tendent à disparaître de plus en plus du marché du livre. Ils sont rarement complets dans toutes leurs parties. Les tomes isolés ou dépareillés pullulent, même dans les bibliothèques opulentes ». C'est que la publication de l'œuvre a présenté un mélange incohérent, rendu plus décevant encore par les amalgames des éditions hollandaises, et les supercheries des libraires écoulant, par tous les moyens, leurs invendus. De sorte que pour dresser une bibliographie de cette œuvre touffue, les difficultés se multiplient devant le chercheur Elles n'ont pas rebuté M. Emile Magne. On trouvera dans son livre des descriptions précises des éditions originales, généralement ignorées des bibliographes, et d'un grand nombre d'autres éditions absentes de tous les manuels

Le nombre des éditions décrites avec la méthode bibliographique la plus scrupuleuse, par M. Emile Magne est de 441 ; ce chiffre parle.

Un appendice, dans l'analyse des nouveaux documents inédits de et sur Scarron et sa famille, un index alphabétique ; complètement indispensable d'un ouvrage aussi parfait, le terminent.

Nous croyons devoir signaler cet ouvrage dans cette rubrique plutôt qu'à la bibliographie de la couverture, car il est d'une consultation indispensable dans les recherches qu'on peut être amené à faire dans nos colonnes sur l'œuvre du premier mari de Mme de Maintenon.

M.

—

Locutions nées de la Révolution (LXXXVII, 434, 564, 655, 706). — Je me souviens de deux locutions, que j'ai souvent entendues en Normandie. Elles sont presque semblables, mais diffèrent par le sens.

La première sert à exprimer l'indifférence un peu cavalière : *Je m'en f... comme de la mort de Louis XVI*.

La seconde marque un état d'esprit vague et légèrement nuancé de mélancolie. Qu'une personne en rencontre une autre, triste, inactive et songeuse, elle lui dira volontiers : *A quoi penses-tu donc ? A la mort de Louis XVI* ?

Ces deux expressions, d'origine nettement révolutionnaire, reflètent fort bien l'énervement d'un peuple grisé et las, trouvant le moyen de blaguer avec tout, même avec la mort.

O. RIELD.

*
* *

Dans un recueil publié à Toulouse en 1842 (de Pablos, éditeur) « Le Routier des

Digitized by Google

Provinces Méridionales, » se trouve une nouvelle intitulée *L'An Quarante*, où il est indiqué :

Les flatteurs de l'Œil de Bœuf inventèrent en 1739 le proverbe : Je m'en moque comme de l'an quarante.

La nouvelle, d'après une note, avait paru au début de 1840 dans le *Courrier Français* : elle est signée Eugène Guinot. (A titre de renseignement, ce recueil comprend une série d'articles signés A. Thiers, A. de Pontmartin, A. Dumas, Mérimée, Nizard, « Le mouchoir bleu, de Béquet ») etc., et ceci pour donner une idée de la valeur que l'on peut accorder à cette indication.

Du reste, deux lignes de Larousse au mot quarante indiquent la même origine.

J. B.

—

Mordant. Expression militaire moderne (LXXXVII, 623. — Pour exprimer la fougue irrésistible d'une troupe, on peut fort bien, à mon sens, employer le mot « mordant », dans un récit de 1814, sans craindre un anachronisme de langage. « Avoir du mordant » ne me semble pas être une pure innovation de la Grande Guerre, comme, par exemple, « avoir du cran, en mettre, les avoir », etc., etc.

Je me permettrai de citer une phrase d'un auteur contemporain de la campagne de France, Casimir Delavigne, où le mot, bien que n'exprimant pas une idée militaire, offre le même sens : « Entrez bien dans l'esprit de votre personnage ; *du mordant*, du nerf, de la chaleur ! ».

O. Rield.

***

M. G. P. M. s'adresse à des confrères germanisants, les priant de vouloir bien lui indiquer un équivalent d'ancien style pour remplacer le mot moderne « mordant », dont il s'est servi pour traduire le mot « Heftigkeit ».

Le mot est trouvé dans le neuvième Bulletin de la Grande Armée daté d'Elchingen (le 29 vendémiaire) an XIV, 21 octobre 1805.

On y dit :

L'empereur n'a à se plaindre que de la grande *impétuosité* des soldats.

Ce mot fut employé pour signaler la grande impétuosité du dix-septième infanterie, qui, arrivé devant Ulm, se précipite dans la place.

Fromm, de l'*Univers*.

—

Les noms nobles faits d'un prénom (LXXXVII, 530, 645). - Il n'est pas exact de dire que c'est un cas particulier du Midi. En Limousin, il y a des : de Martin, de Robert, d'Hugon ; en Poitou des : de Bernard ; on trouve partout des : de Girard, de Godefroy.

En Périgord — on ne peut appeler cette province le Midi — nous avions des : de Simon, d'Albert, de Gérard, des Hélie, de Philippe, etc.

Saint-Saud.

—

Robert, verrier (LXXXVII, 527, 600, 659). — Je ferai remarquer à notre collègue Saint-Saud que la date fournie pour Robert, verrier de Maillezais, a été donnée par B. Fillon (1088). Or, B. Fillon s'est basé sur celle indiquée, *en toutes lettres*, par le manuscrit de Dom Fonteneau (vol. 25, fol 25), publié par Lacurie, et qui est relatif à un don fait à l'abbaye de Maillezais par « Engelbert de Lésignan » (Lusignan).

Il est facile de vérifier *en quelle année* vivait Engelbert de Lusignan : ce que j'ignore (1).

Le prénom de ce Robert n'est pas donné par le document cité ; il est donc inconnu.

Les « Grenier », les « Coulon », les « Berbigier » ne sont pas cités par B. Fillon dans son classique *Art de la Terre*, où a paru son article sur les « Verriers du Bas-Poitou ».

Marcel Baudouin.

—

Jean Ango et sa descendance (T. G. 47 ; LXXXVII, 686). — Ce fut probablement un de ses fils. Les Dieppois déjà incompréhensifs et jaloux de tous ceux qui faisaient leur gloire véritable, exécrèrent Ango à la fin de sa vie et l'empoisonnèrent de nombreux procès sans doute pour le remercier d'avoir fait leur fortune. Il mourut à peu près ruiné et désespéré. Il n'y aurait donc rien que de très naturel à ce que ses descendants

(1) Mais Lacurie est formel et place ce manuscrit en *1088* (Cf. *loc. cit.*, p. 25).

Digitized by Google

se soient expatriés. Pour se rendre compte de nos jours de cette extraordinaire ingratitude dieppoise, il n'y a qu'à voir l'état de délabrement où se trouve à Varengeville le Manoir d'Ango. Malgré mes interventions, comme député, aucun ministre,aucun prétet n'ont consenti à s'en occuper. Quant à la tombe d'Ango dans l'église Saint-Jacques à Dieppe, elle est si bien gardée par le clergé que celui-ci en a fait une sacristie d'enfants et a placé à côté un urinoir. Je me suis toujours demandé à quoi servaient toutes les belles phrases des maires, des préfets, des sous-préfets, des ministres et des sociétés dites d'initiative locale. Il y a bien une « Société des amis du Vieux Dieppe », mais elle laisse aller. Et dans cette ville dont Ango fut une des gloires les plus curieuses, personne n'a eu l'idée de lui élever une statue, si ce n'est à la Bourse du Commerce où ses qualités artistiques et véridiques semblent discutables.

ANDRÉ LEBEY, *dieppois.*

—

« La guerre est d'essence divine... » (LXXXVI ; LXXXVII : 31, 274, 368). — J'ignore si cette phrase qui aurait pu figurer avec avantage dans une proclamation belliqueuse de Guillaume II, au temps de sa splendeur,est imputable à Joseph de Maistre — et il y a tout lieu de le croire — mais il est bon d'en relever la contre-partie dans un des plus beaux livres qui aient été consacrés à l'Armée, l'admirable *Servitude et grandeur militaires*, d'Alfred de Vigny :

Car, malgré les paroles d'un sophiste que j'ai combattu ailleurs, il n'est point vrai que, même contre l'étranger, la guerre soit *divine*, il n'est point vrai que *la terre soit avide de sang*.

Certes, Alfred de Vigny était en avance sur son heure et même sur la nôtre lorsqu'il écrivait dans sa « conclusion » :

La philosophie a heureusement rapetissé la guerre ; les négociations la remplacent ; la mécanique achèvera de l'annuler par ses inventions.

Faut-il ajouter, hélas ! que le poète fut mauvais prophète. Nous avons trop vu à quoi nous a menés la mécanique par ses inventions.

Mais à l'abominable phrase qui eut été en bonne place comme épigraphe d'*Une saignée* dans les *Soirees de Médan*, ne convenait-il pas d'opposer le rêve et l'utopie de l'ancien officier aux gardes du corps ? Comme on le sent plus proche de nous.

PIERRE DUFAY.

—

Prénoms singuliers (T. G, 726 ; LXXVI ; LXXXVIII, 275, 362, 609, 707). — A propos de prénoms singuliers, j'ai recherché dans la « Revue des questions historiques » au 1er juillet, un article savamment écrit par la comtesse H. de Reinach-Fousse-magne, à laquelle l'académicien Alfred Mézières avait confié certains de ses papiers de famille, avec prière formelle de publier l'histoire de ses ancêtres après sa mort. Le marquis de Vassé, maréchal de camp des armées du roi, son bisaïeul, qui avait épousé sa cousine : Louise-Madeleine de Courtarvel, dame de Pezé et autres lieux, marquise de Mézières en Brennes, qu'il trompa copieusement avec Louise-Edmée Maqueron. La marquise sut-elle que le nom de son marquisat, elle vivant encore, fut donné au fils baptisé en l'église Saint-Roch, sous les noms de Marie Louis Mézières, reconnu en 1767, par le marquis, mais sans changer d'état civil pour cela.

Pendant la Révolution,le fils de la main gauche, précédemment libraire, versa dans le clan jacobin, épousa une cousine, de Rehon (Meurthe-et-Moselle) dont, Amour-Satan, né en 1793. Il est à supposer que ces prénoms, à la mode sous la Terreur, gênèrent celui qui se présentait à l'Ecole normale, sous l'Empire concordataire. Le Conseil d'Etat, sur la requête du père lui même, rendit le 21 octobre 1811, un jugement leur substituant ceux de Marie-Louis, qui pouvaient aussi bien être inscrits à la grande école de la rue d'Ulm, que dans un registre paroissial. Ce même ci-devant Amour-Satan eut pour fils l'académicien si ardent patriote, sénateur de Meurthe-et-Moselle, né en 1825, mort à Rehon en 1915 sous le joug allemand.

LYNX.

*
* *

J'ai vu autrefois, dans un acte de naissance, le prénom d'Augustave. Je n'ai pas retenu la région d'où provenait

Digitized by Google

cette pièce, mais j'incline à croire que c'est là l'erreur d'un scribe qui, ayant commencé Auguste a fini Gustave.

JULIEN LE CRAM.

***

On trouvera, dans la préface de l'*Inventaire des Archives du Morbihan*, une page intéressante sur les prénoms singuliers en usage dans le pays, sans oublier le mélange des prénoms masculins et féminins, appliqués indifféremment aux deux sexes.

Mais il en est que l'on rencontre plus d'une fois,— ailleurs aussi en France et en Angleterre (*Inventaire du Morbihan* : t. IV, p. xliv : — Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France* : lettre xvii), et dont je souhaiterais connaître l'origine : c'est celui de Payen. *Paganus* dans les vieilles chartes. On comprend *Chrétien*, ou *Christian* ; mais *Payen* signifie-t-il originairement, étymologiquement, *campagnard* ? Alors on devrait trouver en contre-partie le prénom de *Bourgeois*, ou même *Vilain*, que nous avons seulement en noms de famille ; et c'est ainsi que l'on connaît en Belgique la famille importante de Vilain XIV, qui n'est visiblement pas un prénom baptismal. En somme, rien ne nous rappelle individuellement l'habitant d'une ville, ou d'une villa le *Villicus*.

Payen, ou Paën de Pluvié acquit par voie d'échange, en 1450, la Terre de Kerdrého près d'Hennebont, qu'habite encore sa famille : sa descendance sous divers noms, y compris le sien propre, est assez nombreuse.

Quant au prénom de *Caline*, on le retrouve également au xviiie siècle dans le même *inventaire*, appliqué à un *Calino*, ou *Callino* de Kerallain Naturellement, les terres de Kerallain ne sont pas rares en Bretagne, — *Ker*, ou *guer*, signifiant « maison », « habitation », pouvait s'ajouter à toutes les terres dont le propriétaire portait le nom d'Alain ; et j'en connais une demi-douzaine. J'ignore quelle était la provenance de ce Calino de Kerallain ; mais je ne pense pas qu'il se rattachât à la famille des Kerallain, seigneurs de Kerallain, en Plumelin (Morbihan), qui a dû s'éteindre vers la fin du xvie siècle et dont la terre est devenue précisément une propriété des seigneurs de Kerdrého.

OLD NOLL.

***

Pendant ma dernière villégiature dans le Vivarais j'ai eu l'occasion de parler des prénoms singuliers avec un ancien maréchal des logis chef au 10e régiment d'artillerie à pied. Il m'a dit avoir eu dans sa batterie, pendant la guerre, un canonnier dont le prénom était *Impérial*. Il était né à Lérins (Alpes-Maritimes) en 1879 et exerçait la profession de conducteur de taxi à Paris.

LOUIS DESVERGNES.

***

Apprenti tabellion, j'ai trouvé parmi les comparutions un vendeur prénommé *Lô*, *Lin*, *Luc*, *Loup*, tous saints authentiques, dont les noms avaient été évidemment assemblés à dessein, vu leurs monosyllabes commençant par la même lettre.

J'ai connu un peintre célèbre, grand prix de Rome, encore vivant, prénommé *Diogène-Ulysse-Napoléon*.

DEHERMANN.

***

Le prénom de Décime peut se justifier avec assez de vraisemblance.

Dans la société lyonnaise, il existe à ma connaissance, plusieurs « Octave » qui ont été ainsi nommés du fait qu'ils étaient le huitième enfant de la famille. Par analogie, il est loisible de supposer que Mlle Décime est le dixième rejeton d'une « belle famille », ou plutôt que son parrain tenait son prénom de ce même fait.

Il n'est pas rare, dans le Sud-Est de la France de rencontrer des noms d'origine latine analogue, appliqués à des villages : Décines près de Lyon), Septêmes (près de Marseille) etc.

JEAN DES ENTOMMEURES.

—

L'épée de l'académicien (LXXXVII, 483, 661, 709 — Offrir une épée d'apparat, une croix de la légion d'honneur ornée de diamants, c'est un usage qui n'est pas nouveau ; la seule nouveauté est peut-être de l'étendre aux glaives académiques alors que le costume à palmes vertes n'est plus porté, dit-on, que rarement Mais pourquoi en cette matière se montrer rigide sur la règle et la lettre des décrets ? Les lois fiscales sont aujourd'hui les seules qu'on applique, et encore ! Je n'ai d'ailleurs jamais entendu dire qu'on ait empê-

ché des militaires de porter dans des cérémonies (non dans des prises d'armes réglementaires, s'entend) les armes d'honneur ou d'hommage qui avaient pu leur être décernées. JULIEN LE CRAM.

—

Une vente d'esclaves (LXXXVII, 518, 709). — La Martinique, occupée par les Anglais pendant les guerres de la Révolution avait conservé, en 1801, les anciennes juridictions.

J'avais éprouvé le même étonnement que M. Julien Le Gram la première fois que je lus un contrat de famille, daté de 1796, où tous les qualificatifs nobiliaires étaient portés. E. R.

—

Cloches à identifier (LXXXVII, 671). — Lire 1287 au lieu de 1827.

—

Les colliers anodins (LXXXVII, 335, 467, 515, 563, 612, 659). — Longue serait la simple énumération des substances plus ou moins bizarres suspendues au cou dans un but thérapeutique. Je n'ai en vue que les colliers d'ambre et leurs succédanés.

Au musée ethnographique de Reims, détruit par les bombes incendiaires des Allemands, une petite collection de ces objets permettait d'en suivre l'évolution.

Dès l'époque préhistorique, l'ambre était suspendue au cou sous forme d'amulette ou porté en collier Plus tard, on lui reconnut des propriétés antispasmodiques, et, à titre de médicament interne, il n'a pas encore disparu de la pharmacopée moderne. On attribua le même pouvoir à l'ambre en contact avec le peau ; et comme les convulsions des enfants coïncident souvent avec la période de dentition, on plaça les grains d'ambre au voisinage de l'endroit où l'on supposait l'origine des accidents ; d'où les colliers dont l'usage fut universel.

Puis, la substance bienfaisante coûtant cher, on la remplaça par de l'imitation. d'abord des perles allongées de verre coloré en jaune pâle ; plus tard, on fit des colliers en perles de verre blanc ou bleu, puis en os ; j'en ai même vu en porcelaine.

En même temps, on perdait la notion de la spécificité thérapeutique du collier ; dans le peuple, son usage n'en persiste pas moins ; certaines mères croient encore favoriser ainsi la dentition du bébé ; d'autres pensent l'empêcher de se couper : la plupart ne l'affublent de cet ornement que par simple tradition et sans but déterminé. VANDY.

—

Les manèges de chevaux de bois (LXXXVII, 530, 660). — L'origine de ce jeu est très ancienne. C'est l'ancien jeu de bagues des tournois.

Il y avait un de ces manèges à Trianon. Voici ce qu'en dit M. de Nolhac, dans son livre délicieux (1) sur Trianon page 146 :

On se livre surtout aux jeux de plein air, qui peuvent amuser avec élégance une compagnie peu nombreuse. Celui qu'on préfère est le jeu de bague. La Reine a fait dresser sur la pelouse, devant le château, un jeu à la chinoise, émule de celui de Monceau qui sera pendant bien des années, un des ornements de Trianon. Sous un large parasol fixe, d'où pendent des anneaux que les joueurs doivent atteindre, est un plateau tournant, où les hommes sont assis sur des dragons, les femmes sur des paons. Plus tard, les appartements seront reliés au jeu par un passage souterrain ; une élégante galerie en demi-cercle réunira trois pagodes, avec des dragons aux angles, des girouettes, des clochettes, le tout peint en jaune, vert, azur, vermillon et relevé de dorures Ces embellissements, qui datent de 1781, montrent que le jeu de bague n'a cessé d'être en honneur à Trianon. Le divertissement, qui réduit à un amusement sans effort la noble course de bagues des anciens carrousels, est tout de grâce et d'adresse, et de galants spectateurs à l'entour applaudissent au succès des dames.

Qui ne reconnait là nos manèges de chevaux de bois ? Les chevaux y sont remplacés par des dragons et des paons, comme ceux de nos jours par des vaches et des cochons — car chaque époque s'avoue dans ce genre de préférences. Il n'y a plus qu'aux manèges des Champs-Elysées pour les petits, où la bague soit encore en honneur. Sur nos manèges modernes, cette dernière élégance a disparu, et cela n'a pas que peu contribué à faire oublier que les « chevaux de bois » sont une survivance des nobles tournois de nos aïeux. M.

(1) Pierre de Nolhac : *Le Trianon de Marie-Antoinette*, chez Calman-Lévy, 1924.

Digitized by Google

Boucles d'oreille masculines (LXXXVII, 674). — Mon trisaïeul Symphorien Raguet (né et mort aux Riceys, Aube, 1770-1841) suivit l'armée de la Moselle à Thionville : il s'y maria en 1794 et se fit portraiturer en uniforme de secrétaire du Commissaire des Guerres, tête nue avec les cheveux longs et des anneaux d'or. — J'ai reproduit d'autre part, dans la *Revue des Traditions Populaires*, t. 34, 1919 (page 237), des boucles d'oreille d'artisan en deux ors avec attributs de charpentiers.

JEAN TREMBLOT.

***

Au musée Carnavalet, dans une des vitrines de la salle de la Convention, se voient la bague et les boucles d'oreilles du citoyen Robinet, évêque constitutionnel (Don de M. de la Taste).

Ces boucles d'oreilles sont de grande dimension, de forme très allongée et sphérique dans la partie inférieure ; améthystes ou autres pierres dont la couleur violette est tellement foncée qu'à première vue elle paraît noire. G. AB.

***

Je possède, dans mes collections, une reproduction d'un petit tableau, représentant un parent qui vivait en 1812, et qui porta des boucles d'oreille. Cet homme, qui était un bourgeois de Vendée, et habitait Croix-de-Vie, a, en effet, aux deux oreilles, les petits anneaux d'or classiques des navigateurs.

Cela n'a rien d'étonnant, car ce port de pêche était autrefois un port de commerce important ; de plus, ce bourgeois devait être un ancien capitaine au long cours (marine commerciale).

Mais il ne faudrait pas croire que les marins portent toujours des boucles d'oreilles (ce qui est exact encore en Vendée à l'heure présente), exclusivement parce qu'il s'agit de *mode* ! Jadis le port de ces bijoux était de nature *thérapeutique* !

Et, à l'heure présente, on fait parfois encore porter des boucles d'oreilles à des jeunes gens mâles, pour les guérir de certaines *maladies des yeux* ! J'ai vu le fait se répéter nombre de fois, il y a quelque cinquante ans, dans la population maritime du Bas-Poitou. Aujourd'hui, cette antique coutume, qu'il serait ici trop long d'expliquer, a disparu presque complétement.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

***

Les portraits de Dominique-Catherine, comte Pérignon (1754 † 1818), sénateur et maréchal de l'Empire, le représentent avec deux boucles d'oreille. Les gravures reproduisant ces mêmes portraits, quand il fut devenu marquis de Pérignon, et maréchal de France à la Restauration, ne portent plus aucune boucle d'oreille.

GILLETON.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 709). — Nous rappelons que le prix de la nouvelle table générale, qui paraîtra sous peu, est de 40 fr. pour les souscripteurs. Elle sera portée à un prix supérieur dès que la souscription sera close, très prochainement.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

Mme Vannal, 2 exemplaires ;
MM. Margraff, 6 exemplaires.
Hachette.
E. Viquart.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Le chevalier de Piis, candidat à l'Académie. — De Piis a été un homme relativement heureux, il ne lui a manqué pour l'être tout à fait que d'entrer à l'Académie. Poète fécond, mais médiocre, il a rimé avec esprit des couplets, et sa muse facile et badine qui l'avait conduit dans la société des grands, ne l'a pas trahi pendant la tourmente. Il l'a traversée avec une prudente philosophie : au premier rayon de soleil, il s'est montré, bien décidé à servir tous les régimes avec la même fidélité. Il occupa tant de places qu'il ne doutait point qu'il en eut une à l'Académie : trois fois il s'y présenta avec un bagage de plus de volume que de poids. Nous avons retrouvé les trois lettres de candidature, qui précédèrent ses espoirs trois fois déçus.

A Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de m'inscrire

Digitized by Google

au nombre des candidats pour la place vacante à l'Académie française par le décès de M. de Roquelaure.

Il y a déjà longtemps que j'ai pris date *pour la première fois* ; cependant je ne crois pas inutile de rappeler ici les ouvrages sur lesquels je fonde ma demande et mes espérances.

Je suis auteur :

1° D'un poème sur l'*Harmonie imitative de la langue française*. Tel qu'il était dans l'origine, ce poème a balancé la critique de Geoffroy par les suffrages des Watelet, des Lemierre, des Delille, etc. Il mériterait peut-être par les corrections que j'y ai faites, de fixer l'attention et l'examen de leurs successeurs.

2° D'un Recueil de Contes dont l'éloge a été fait par les auteurs mêmes de l'Année littéraire.

3° De plus de trente opéras-comiques, dont le succès connu semble m'assurer des droits pareils à ceux qu'avait Sédaine.

4° De deux volumes d'*Odes anacréontiques chantées*, que leur vogue générale m'autorise à produire avec la même confiance que Laujon produisit ses Chansons.

5° D'un grand nombre de *Poésies fugitives* insérées depuis trente années dans nos différents Recueils périodiques et qui ont été assez remarquées pour me donner quelques droits à l'héritage des Parni et des Boufflers.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. De Piis.

Hôtel de Tours, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Paris, 21 mars 1818.

Battu, il revint à la charge :

Paris ce 20 janvier 1819.

Monsieur,

Je vous prie de m'inscrire au nombre des candidats à la place vacante par le décès de monsieur l'abbé Morellet.

Je ne vous rappelerai pas les titres littéraires sur lesquels j'ose fonder ma nouvelle demande, ils son consignés dans ma dernière lettre, mais chaque fois que j'aurai occasion de me mettre sur les rangs, pour solliciter mon admission à l'*Académie française*, je dirai que mon poème sur « l'Harmonie imitative de la langue française », (tel surtout qu'il est aujourd'hui) n'est pas indigne de son *attention*, et que si Mrs Debusson, Watelet, Ducis, Delille. Le Brun et Le Mierre m'ont accordé des éloges pour ce même ouvrage, leurs successeurs peuvent m'en tenir plus compte que de mes compositions lyriques.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Chevalier De Piis.

Nota.

Je vous prie, Monsieur, de faire hommage, en mon nom, à l'Académie des trois opuscules ci-joints, que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi dans le courant de l'année 1818. Le 1° est une pièce de Poésie familière contre l'Athéisme. Le 2°, une pièce du même genre intitulée, « L'ombre de l'abbé de St-Pierre », Le 3° est un chant Royal intitulé la *Sainte Alliance*, en réponse à un chant populaire du même titre.

Il fait une troisième tentative :

Enghien Montmorenci, ce 23 mai 1822.

Monsieur,

Je ne crois m'être présenté comme candidat à l'Académie française depuis le décès de Messieurs De Boufflers et Laujon, j'eus l'honneur, à ces deux époques, de faire dans mes lettres, une courte énumération de mes titres littéraires, et j'avoue que je mis quelque amour-propre à citer (en sus de mes chansons et de mes opuscules dramatiques), le Poème de l'Harmonie imitative de la langue française, que Suard, Delille, Le Brun, Watelet, Busson et Le Mierre ont protégé dans le temps et dont on avait arrêté, au Collège royal de France, qu'il serait fait une lecture publique chaque année.

Veuillez, Monsieur, attendu la vacance de deux places à l'Académie française, m'inscrire au nombre des candidats. J'ai l'honneur d'être, très parfaitement,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

De Piis.

N'ayant pas encore cette fois réussi ; il renonce à convaincre les immortels de la solidité de ses titres. Sa versatilité, cependant, lui avait fait des amis, dans tous les camps : mais si elle devait le faire entrer dans le *Dictionnaire des Girouettes*, elle ne lui fut d'aucun secours pour entrer à l'Académie.

Léonce Grasilier.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. Clerc-Daniel

Digitized by Google

DEC 8 1924

LXXVII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 **20-30 Octobre 1924**

N° 1609

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO



Il se faut entr'aider

N° 1609

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)

Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 30 fr. ; SIX MOIS : 16 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 34 fr. ; SIX MOIS : 18 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : **2**, place d l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

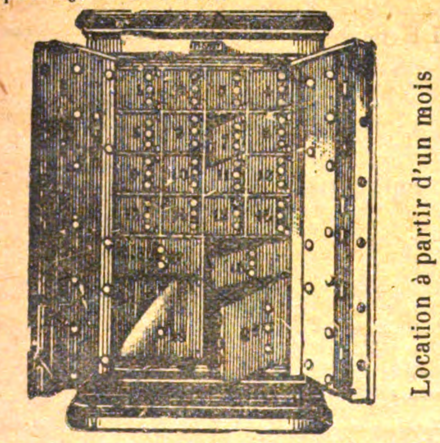
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opé[rations] comme le siège social et les autres agences, de sorte [que les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villé[giature].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Le[ttres] *de Crédit* circulaires payables dans le monde entie[r] près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de C[ré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indi[cations] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodité[s en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emissio[n et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change B[ureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Ind[ustrie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLION[S]

Siège social : **25 à 29**, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse P[aris]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance — Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ;—Escompte et [en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembours[ement] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — [Let]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de M[on]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accid[ents]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décr[oissant] en proportion de la durée et de la dimension.) 106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en A[fri]que : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et C[asa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old B[road] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Str[eet] ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes [les] places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE
5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1[er] janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume — Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois — 20-30 Octobre 1924.

N° 1609 — 31 bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

QUÆQUE — SINGULA — LEGENDO

Cherchez et vous trouverez — Il se faut entr'aider

N° 1609 — 31 bis, r. Victor-Massé PARIS (IXe) — Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux *s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non éteinte*

—

Questions

—

Le testament de Louis XIV. — Pourrait-on me donner des détails sur l'endroit précis où fut déposé le testament de Louis XIV, en 1714?

A. X.

—

Bataillon de la Basoche. — En 1789, alors que le bataillon de la Basoche, sous les ordres du commandant Virion, gardait les rives de la Seine, pour protéger l'arrivée des bateaux de grains destinés au ravitaillement de Paris, deux basochiens, Tubœuf et Vatan, furent tués. La commune de Paris décida qu'un monument serait placé sur les tombes de ces deux volontaires pour perpétuer leur mémoire (assemblée générale du 4 mars 1790, rapport de M. Petra).

Un aimable correspondant pourrait-il nous aider à retrouver la tombe de ces martyrs obscurs, et nous dire en quel lieu ceux-ci furent inhumés, nos recherches aux archives de Seine et de Seine-et-Oise étant demeurées infructueuses ?

D'autre part, le commandant Virion fut, peu après, accusé de trahison et dénoncé au Comité de Salut Public. Au cours de son procès, il fut également question des tombes de Tubœuf et de Vatan. (Arch. Nat. AA 57, plaquette 6 A).

Sait-on ce qu'il advint de Virion, s'il fut acquitté ou condamné ?

P. J.

—

Survivants de l'Assemblée Nationale de 1871. — Je lisais dernièrement, dans un article nécrologique, consacré à la mémoire du regretté comte d'Haussonville, que celui-ci était « le dernier survivant des membres de l'Assemblée Nationale ». L'auteur oubliait MM. Clémenceau, Méline et, sans doute, d'autres encore. Combien compte-t-on de ces survivants à l'heure actuelle ?

Par contre, M. Stephen Liégeard doit être, depuis la mort du baron de Mackau,

Digitized by Google

le dernier survivant des membres du Corps Législatif du Second Empire ? J. W.

—

Le domaine des Affaires Etrangères. — Dans un très intéressant ouvrage : Le *Courrier de M. Thiers*, M. Daniel Halévy, qui a très habilement mis en œuvre les papiers inédits de M. Thiers qui sont à la Bibliothèque nationale, a écrit (p. 119) au sujet dela crise qui se produisit dans les chancelleries à propos de Mehemet-Ali, et que soutenait la France, ce qui faillit faire éclater la guerre avec l'Angleterre :

L'Angleterre lui était hostile (à Mehemet Ali), la France lui était sympathique. Le *Quai d'Orsay* adoptait son parti...

Le quai d'Orsay, c'est-à-dire le Ministre des Affaires étangères, en 1839 ! — c'est anticiper — Ce ministère était alors boulevard des Capucines et ne fut transféré quai d'Orsay qu'au début du Second empire.

On pourrait à ce sujet fixer les différents immeubles où fut installé cet important ministère, depuis 1789. J.

—

La bague de Naundorff, de J. Favre et de Clemenceau. — Les journaux publient cette information (19 octobre 1924) :

Au cours de la dernière session du Conseil municipal de Versailles, le maire de cette ville a fait savoir que M. Georges Clémenceau, ancien président du Conseil, avait offert à la Municipalité de Versailles, pour être placée à la bibliothèque avec les souvenirs qu'il a déjà donnés, concernant la signature de la paix à Versailles, en 1919, une bague que portait Jules Favre et un cachet qui a scellé l'armistice en 1871.

Le maire de Versailles a fait placer immédiatement le bijou au musée Jean Houdon, à côté du porte-plume et de l'encrier de la signature de la paix en 1919.

D'ailleurs, le jour de cette signature, M. Clémenceau avait au doigt la bague en question.

Les souvenirs qui se rattachent à cette bague sont fort curieux.

Jules Favre tenait cette bague, gravée aux armes de France, de Naundorff, qui, peu de temps avant sa mort, avait voulu témoigner sa reconnaissance à son avocat, Jules Favre la portait au doigt, lorsqu'il fut appelé à signer à Versailles, rue de Provence, dans la maison de Mme Jessé, l'armistice du 28 janvier 1871.

Au dernier moment, comme on demandait aux deux plénipotentiaires, Jules Favre et Bismarck, de sceller l'acte de leurs sceaux respectifs, Jules Favre fit remarquer que le sceau de l'Etat était resté à Paris. Il offrit de l'y faire chercher, mais Bismarck objecta que la perte de temps serait grande, et il déclara se contenter de l'apposition du cachet personnel de son interlocuteur. Ce cachet formait une bague, et c'est cette bague qui vient d'être remise.

Il y a une confusion manifeste. La bague Naundorff, donnée à Jules Favre, dont l'empreinte est sur l'original du traité de paix de 1871, n'a rien de commun avec la bague dont M. Clemenceau imposa l'empreinte sur le traité de paix de 1919. Consulter l'*Intermédiaire*. Dr L.

—

Le droit de Juveignerie. — Dans certaines coutumes de Bretagne, les enfants puînés avaient droit à prélever par préciput une certaine partie de l'héritage paternel : c'était le droit de Juveignerie. Le Juveignem héritait-il des terres, titres, etc., etc... de son père ? Et était-ce, en somme, un droit d'aînesse renversé ? Cette coutume était-elle appliquée dans la baronnie de Fougères ?

Un lecteur de l'*Intermédiaire* pourrait-il me fixer à ce sujet ? JEAN DENANTES.

—

La loi Delbrück. — Thierry Sandre me pose la question que voici. J'ai, dans mon *Enquête sur le problème juif* dont notre cher directeur, M. Montorgeuil, a si aimablement rendu compte ici-même, cité comme une « extravagance légale » la loi de la Constituante relative à la situation des Juifs en France. Thierry Sandre s'étonne que ni mes correspondants ni moi n'ayons pensé au parallèle de cette autre « extravagance légale », dite *loi Delbrück*. Et il ajoute :

Une inquiétude m'est venue. La loi Delbrück est-elle réelle ? Le savez-vous ? Si vous ne le savez pas, voilà une belle question pour l'Intermédiaire, qui ferait bien de publier les passages principaux de cette loi, si elle existe.

Je transmets la question à nos confrères, et je leur signale en passant que dans son curieux livre, *Deux jours chez Ludendorff*, qui vient de paraître et traite précisément du même problème que mon *Enquête*, Pierre Dominique fait en deux lignes la même allusion que Thierry Sandre à la loi Delbrück. RENÉ GROOS.

Digitized by Google

Le château de Kermilin. — Jusqu'en 1850 environ, s'éleva dans la commune de Tréflaouénan, canton de Plouzévédé (Finistère) un vieux château féodal nommé Kermilin, que le chevalier de Fréminville a décrit trop sommairement dans ses *Antiquités du Finistère*, t. Ier, publiées en 1832. Il nous le montre flanqué de deux grosses tours rondes reliées extérieurement par une galerie à mâchicoulis.

Kermilin appartint à d'illustres familles bretonnes, les Tournemine et les Rieux, avant d'être acquis par les Danycan, opulents armateurs malouins. Il fut plus tard aux Rohan, puis au marquis Nunez de Los-Rios, ambassadeur d'Espagne à Paris, dont Napoléon Ier fit saisir les biens. Fréminville, beaucoup meilleur dessinateur qu'archéologue, n'a pas dû manquer sans doute de croquer Kermilin lorsqu'il le visita, mais je n'ai point retrouvé son dessin.

A la suite de la publication du *Voyage Romantique dans l'ancienne France* du baron Taylor, dont le texte, en ce qui concerne la Basse-Bretagne, n'est qu'un démarquage de Fréminville, Souvestre et Cambry, plusieurs artistes entreprirent vaillamment des randonnées pédestres à travers la province natale de Chateaubriand, recueillant sur leurs albums mille motifs pittoresques, châteaux, chapelles, manoirs, calvaires, maisons gothiques, costumes, tels que la Bretagne en offrait alors à profusion. Je suis convaincu qu'il doit exister, sur des albums originaux de l'époque, des vues du château de Kermilin et peut-être de son voisin de Kerliviry (en Cléder), décrit aussi par Fréminville.

Si quelque aimable intermédiairiste pouvait m'en signaler, il me ferait grand plaisir. De Kermilin, il ne subsiste plus que la terrasse, encore bordée d'eaux dormantes, sur laquelle on a construit une ferme des pierres du vieux castel. M. ...in-Lambert a consacré une curieuse notice à l'inventaire de son très riche mobilier, tel qu'on le dressa à la fin du XVIe siècle. Kerliviry a également disparu en tant qu'ancien manoir fortifié.

LOHENNEC.

—

Quai Malaquais. — M. Clément Vau... écrit que Malaquais vient de *mal acquet*, la reine Margot s'étant emparée un peu lestement de ce terrain, sur lequel il se trouve. Ce serait d'après la Nomenclature des rues de Paris un lieu-dit *Malaquest*. Quelle autre explication en donner ?

A. L.

—

Le rite Mozarabe. — Certains voyageurs parlent dans leurs impressions du rite mozarabe à propos de certains offices célébrés dans une cathédrale de Tolède, ce qui serait une concession faite par les papes dans l'espoir de multiplier les conversions des musulmans à la foi catholique.

En quoi consiste ce rite mozarabe ?

J...

—

Edmond About et David d'Anger en Grèce. — Edmond About nommé membre de l'Ecole d'Athènes le 1er décembre 1851 fut conquis par son premier contact avec la Grèce. Le 31 mai 1852, il adressait à Théophile Gautier un poème de 84 vers qui débutait ainsi :

Ce matin, cher Théo, de la ville à la plaine,
Tout courait. C'était fête aux environs [d'Athènes.
A l'heure où dans son lit le soleil rêve encor,
L'Albanais affamé passait sa veste d'or,
La terre au sein fécond prenait un air de [fête,
Et le large ciel bleu nous versait sur la tête
Cet air athénien si limpide et si clair
Qu'on croirait respirer de la gloire dans l'air.

et qui se terminait par le récit d'une promenade au Pentélique avec David d'Angers exilé.

Où ce poème, dont je possède une copie, ou peut-être le manuscrit original, a-t-il été publié ? Où pourrait-on trouver des détails sur le séjour de David d'Angers en Grèce ?

RENE PUAUX.

—

Anne de Cateu. — Que sait-on d'Anne de Cateu, fille naturelle, dit-on, de Louis XIV qui épousa M. de Neboul, intendant des Véneries du Poitou ? Quelle était sa mère ?

PUY-MIRE.

—

La maison natale d'Anatole France. — Où était exactement située la maison natale d'Anatole France ? L'acte

Digitized by Google

de naissance nous aiderait à résoudre cette question : ne pourrait-on le publier ? Il resterait ensuite à établir que l'écrivain est bien né dans la maison même où son père avait sa boutique. Qu'était cette boutique ? A-t-elle été décrite par un contemporain ou par Anatole France lui-même ?

V.

—

Henri Kat. — Pseudonyme de l'architecte Henri Taïx, né à Carcassonne (1842-1923) qui fit paraître, pendant la Commune et les années suivantes, sous la signature « Henri Kat, H. Kat, Henri K. Kat, H. Xiat, H. Nerac » d'intéressantes caricatures notamment, « Les signes du Zodiaque — Les Communeux — Les Indispensables »,dans *Le Sifflet.* « Les deux augures — La compagnie d'Orléans — XXX... En contravention — Exposition d'économie domestique » dans *Le Cri Cri* « Le Grand et le Petit Sardou dans *La Timbale* ; Arthur Ranc dans *La Guêpe* ; Le « Volontaire d'un an » Henri Litolff ?

A-t-il collaboré à d'autres journaux ?

Pourrait-on donner la liste et brève description de toutes ses compositions de caricaturiste ?

ROBERT GERAL.

—

Lorry, médecin janséniste. — Je trouve, dans un vieil ouvrage janséniste, le fragment de lettre suivant :

> M. Lorry médecin a mis au verd une personne dont les nerfs de l'estomac étaient attaqués. C'est-à dire, on pile dans un mortier une bonne poignée de l'herbe de gazon que l'on exprime dans un verre et que l'on avale tous les matins à jeun. Mlle le Gendre m'a donné pour M. votre neveu ce remède qu'on avait ordonné à M. Besogne ; je vous l'envoie : il ne peut pas faire de mal.

Dans le monde janséniste, ce Besogne ne peut être que l'auteur (1687-1763) de la célèbre *Histoire de Port-Royal.* Cela nous fixe, à un demi-siècle près, sur la date de la lettre. Je désirerais savoir quel était ce Lorry. Je ne l'ai trouvé mentionné nulle part dans les fastes du jansénisme. Quelle était aussi cette demoiselle le Gendre et a-t-elle quelque parenté avec l'intendant de la généralité de Montauban ? Enfin, comment ne pas poser une question subsidiaire ? Que pense la faculté du remède indiqué ? Qu'en pense le docteur Cabanès qui ne le mentionne pas dans ses *Remèdes d'autrefois* ?

HENRI D.D'A.

—

Palatin de Geluhausen. — Jean Charles de Bavière, comte palatin de Geluhausen (1637-1704), qui fut général au service de la Hollande, avait épousé en 1696 Maria Esther de Witzleben (1665-1725) d'une ancienne famille de Thuringe.

Leur fils Jean, palatin de Geluhausen épousa en 1743, Sophie Charlotte, des Rhingraves de Dhaun.

Je serais heureux d'avoir quelques renseignements sur la Maison de Witzleben et de connaître le nom des parents de ces deux comtesses palatines.

T. L.

—

Guy Pocquelin. — Les boulangers de Paris ayant, au début du XVIIe siècle, pris l'habitude de faire lever le pain avec de la levure de bière, le Roi résolut d'en réglementer la fabrication.

Il fut procédé à une enquête sanitaire et l'on voulut connaître l'avis de la Faculté. Le 24 mars 1668, trente docteurs approuvèrent la levure de bière, tandis que quarante-cinq la repoussaient. Elle fut condamnée.

Dans le même temps un procès pendant devant le Parlement séparait les boulangers de petit pain et les cabaretiers. Ces derniers prétendaient servir du gros pain dans leurs cabarets pour le distribuer par morceaux aux buveurs. Le gros pain ne contenait pas de levure, et les boulangers de Gonesse qui le fabriquaient intervinrent au procès.

Un arrêt interlocutoire du 31 août 1668 désigna, avant faire droit, six médecins et six notables bourgeois pour « donner leur avis sur la composition du petit pain et dire si la levure que l'on y fait entrer est nuisible au corps humain ».

Le procès et les expertises sont rapportés par Delamarre, livre IV, titre II. Parmi les bourgeois appelés en consultation figure Guy Pocquelin, marchand drapier, bourgeois de Paris. Ce Pocquelin dit au cours de sa réponse avoir voyagé en plusieurs pays étrangers.

Quel est-il ? A-t-il une parenté avec Molière ?

JULES MAURIS.

Digitized by Google

Sonnis, baron de l'Empire. — Armes du baron Sonnis, général du 1er Empire. T. L.

—

M. Standelet. — Un aimable lecteur de l'*Intermédiaire* pourrait-il me documenter sur M. Standelet qui commandait l'*Artémise*, en 1797? Arnault, dans ses Mémoires, le mentionne à plusieurs reprises. Standelet était originaire de Dunkerque.
PIERRE DE GRÉSIEU.

—

Tresca, miniaturiste. — Tous renseignements sur ce miniaturiste seraient reçus avec reconnaissance. P. BESNIER.

—

Manuscrits du Prieur Violet. — Cet ecclésiastique dijonnais recueillait avec soin toutes les petites méchancetés de la Bourgogne à la fin du XVIIIe siècle. Il laissa une trentaine de volumes manuscrits, contenant des notes de toute sorte, des poésies et des variétés littéraires fort amusantes, paraît-il. Ces manuscrits étaient, au début du XIXe siècle, aux mains de M. de Courtanvaux. Où sont-ils aujourd'hui ? DONT CARE.

—

« L'Alcoran des Princes ». — Un aimable intermédiairiste bibliophile voudrait-il me dire l'auteur d'une brochure : « *L'Alcoran des Princes destiné au trône*, traduit de la dixième édition italienne, par main de maître» , parue à St-Pétersbourg en 1783 ? La brochure a 119 pages, et est terminée par des poésies anacréontiques.
D. M.

—

« L'Ecole du cœur humain ». — Même question pour l'*Ecole du Cœur humain*, ou *Les arrestants civils du château des Abus*, comédie épisodique mêlée d'ariettes, par le chevalier Boisson de Quincy, 1 vol. de 402 pages, Vienne 1782, avec un portrait du pape Pie VI et 3 gravures, représentant des décors de la pièce. D. M.

—

« Galerie historique des contemporains ». — Qui sont les auteurs de la *Galerie historique des contemporains*, Bruxelles, 8 volumes, in-8o, à deux colonnes, Auguste Wahlers, imprimeur-libraire, 1817-1820, avec un volume de *Supplément*, Mons, chez Leroux libraire-éditeur 1826?

Cette biographie est fort complète, je ne puis en ce moment la comparer à celle de Rabbe, mais elle me paraît plus intéressante. Mon exemplaire porte le cachet ex-libris du colonel Charras.

On y trouve notamment des renseignements sur Franchet, le célèbre chef de la police politique sous la Restauration, agent actif des Jésuites, que Paul-Louis Courier a recommandé à la postérité dans le *Pamphlet des Pamphlets*, le traitant d'« abbé » quoique son biographe le dise possesseur d'une femme charmante très goûtée de Louis XVIII. Franchet est qualifié de Franchet d'Esperey, ce qui en ferait un ancêtre du maréchal actuel.

Peut-on savoir le nom de l'écrivain qui a signé D. M. la plus grande partie des articles du *Supplément*? OSIRIS.

—

Armoiries à déterminer : D'or à quatre pals de gueules. — A quelles familles de Languedoc, de Foix ou de Gascogne, à la fin du XIIe siècle ou plus tard, faut-il attribuer les armes suivantes :

1o *D'or à quatre pals de gueules* ;
2o *D'or à quatre fasces de gueules* ?
GERMAIN DE SAIGUR.

—

Jetons révolutionnaires. — En 1791, des jetons ovales en bronze ont été frappés qui portent, sur une face, la mention : « Jurons de maintenir la constitution » et, sur l'autre, la mention : « Vivre libre ou mourir. La Nation. La Loi. Le Roi » (avec emblèmes révolutionnaires : faisceaux, bonnet phrygien, etc.).

A quelle occasion ont-ils été frappés et à quel usage étaient ils destinés ? P. L.

—

Gaide ; Guesde : noms de famille. — Ces noms ont-ils une origine commune ? Sont-ils originaires de la Savoie, du Dauphiné ? LALOS.

—

« La Volonté », journal. — Que sait-on du journal « La Volonté » ? ***

—

Littré : omissions dans son Dictionnaire. — 1o Au mot *consister*. Le sens étymologique est « faire partie de, se confondre avec ». C'est celui de l'Anglais *to consist* et c'est celui que lui donnent nos Classiques, témoin Bossuet, dans l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier :

Digitized by Google

C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisait consister avec son salut le service particulier qu'il devait à Dieu dans une sainte administration de la justice.

2° Au mot *communier*. Le langage courant donne à ce mot le sens de « participer à un sentiment commun », par exemple : Communier dans l'amour de la patrie. C'est aussi le sens du latin *communicari*.

Or, Littré, suivi d'ailleurs par Hatzfeld, ne donnent à *consister* que le sens d'être constitué par, et à *communier* que celui de donner ou recevoir l'eucharistie.

3° Au mot *préférer*, Littré dit bien :

Il ne faut pas traiter *préférer* comme un comparatif et dire : Je préfère sortir que de rester à la maison. En ce cas, on remplace préférer par aimer mieux.

Pourquoi n'indique-t-il pas l'expression : « Je préfère sortir à rester à la maison » ? Elle est à la fois rationnelle et classique. Châteaubriand écrit dans *Atala* :

... Je crois que j'eusse préféré d'être jeté aux crocodiles de la fontaine à me trouver seul avec Atala.

J'ai rencontré la même tournure dans une proclamation du général Bonaparte. Enfin, dans une lettre du Maréchal de Luxembourg citée par Ségur (*Le Maréchal de Luxembourg et le Prince d'Orange*, p. 210), je lis :

J'ai su... par une de vos lettres que vous préfériez suivre leurs ordres à exécuter ceux que vous avez reçus de la part du Roi.

Mes observations sont-elles justes ?

A. P. L.

—

Le verbe impartir. — Les auteurs de livres de grammaire s'accordent à ranger les verbes en *ir* en deux catégories :

Verbes à radical simple : partir, partant, je pars, je partais, etc.

Verbes à radical allongé : finir, finissant, je finis, je finissais, etc.

L'un d'eux précise : *repartir*, *départir*, se conjuguent comme *partir*. Mais *répartir* (distribuer) se conjugue comme *finir*.

Aucun d'eux ne se prononce sur le verbe *impartir*. Or, à la séance du Sénat (30 juillet 1924) le président de la Commission de législation civile a fait cette déclaration :

« La commission ne peut accepter qu'on lui fixe une date, ni qu'on lui *impartisse* un délai, pour deux raisons... ensuite, parce qu'en nous *impartissant* un délai... et. ».(*J. O.* page 1125-1126).

Cette manière de conjuguer le verbe *impartir* est-elle correcte ?

MAURICE JEANNARD.

—

Les exécutions de Grenelle. — A propos des exécutions militaires des conspirateurs royalistes et autres sous le Consulat et l'Empire, on a toujours écrit qu'elles avaient lieu : « dans la plaine de Grenelle, ou à la barrière de Grenelle ».

Là furent exécutés, parmi bien d'autres, Armand de Chateaubriand, un grand nombre d'émigrés de la Correspondance Anglaise ; plus tard Malet et ceux de ses complices qui n'avaient pas échappé à la condamnation capitale.

Chateaubriand écrit, à propos de son cousin Armand, exécuté le 31 mars 1809 (*Mémoires d'outre-tombe*, t. III) :

« Le jour de l'exécution, je courus à pied à la plaine de Grenelle. J'arrivai tout en sueur, une seconde trop tard : Armand était fusillé contre le mur d'enceinte de Paris. Je suivis la charrette qui conduisit le corps d'Armand et de ses deux compagnons au Cimetière de Vaugirard, où javais enterré M. de la Harpe. Lorsque je me promène sur le boulevard de la plaine de Grenelle, je m'arrête à regarder l'empreinte du tir, encore marquée sur la muraille... »

M. de Sérignan (*Revue des Questions historiques*) vient d'établir que Malet et ses compagnons furent également inhumés dans le cimetière de Vaugirard.

J'ai lu ailleurs que des exécutions avaient eu lieu, à la même époque, contre le mur de l'Ecole Militaire.

Pourrait-on déterminer exactement les emplacements des exécutions et du cimetière de Vaugirard, et ce qui y correspond actuellement ?

Le plan de Paris en 1808 (Maire) établit qu'il n'existait pas de barrière dite de Grenelle.

Presque à la hauteur de la place Dupleix, le plan indique la barrière des Ministres, tout auprès de l'Ecole Militaire ; la barrière de ce nom, et, un peu plus loin vers le sud-est, la barrière des Paillassons.

A. CHAUVIN.

Digitized by Google

Réponses

—

Le colonel Boutin et Lady Stanhope (LXXXVII,666,727). — Il existe certainement des rapports ou des documents sur les missions remplies par le colonel Boutin, et un siècle s'étant écoulé depuis, il serait permis de s'éclairer, soit aux archives du Ministère des Affaires Etrangères, soit à celles de la Guerre.

Voici ce que j'ai noté sur ce pionnier de notre Protectorat, alors que je me trouvais à Lattaquié. Le colonel Boutin du génie, fut assassiné fin juillet ou début d'août 1815, près du village d'Ebblatta, entre Geblé et le Markab, dans le fond perdu des montagnes des Ansariés, et cela, au moment même où l'ordre de rentrer en France, par mesure d'économies ne savait où le repérer.

Le Consul général de France à Alep, M. Guys se trouvait à Lattaquié, quand la nouvelle du massacre fut rapportée. Un de ses parents, sans doute, M. Guys, vice-consul, chargé des postes de Tripoli et Lattaquié, avait vu le colonel avant qu'il ne parte pour l'expédition, qui lui coûta la vie; il avait gardé en dépôt des trésors ramassés au cours des pérégrinations de l'officier qui depuis 1810, voyageait sur l'ordre de Napoléon en Egypte puis en Syrie. C'étaient des collections de matériaux rares pour la statistique et la géographie de ces régions inexplorées, des cartes, des manuscrits, des effets précieux, peut-être même de l'argent, des objets ou bijoux provenant de fouilles, et dont l'inventaire fut dressé.

Tout ceci n'a nullement trait à Lady Stanhope.

Le colonel Boutin était le fils d'un maréchal-ferrant de la Loire-Inférieure.

Il a rendu d'incomparables services par les renseignements secrets qu'il a su se procurer.

Commandant F.

—

Labédoyère. — Texte inédit de la supplique de Mme de Labédoyère à Louis XVIII (T. G., 480 ; LXI ; LXII ; LXXXVII, 725). — Deux fautes assez graves se sont glissées dans l'article publié le 10 octobre sur ce sujet : col. 726, ligne 37, dans le texte même de la supplique, au lieu de « Son enfant que je *ne* puis à peine... » il faut lire : « Son enfant que je puis à peine... » col. 727, ligne 9, au lieu de « Le soir même du *16* août, le général Labédoyère... », il faut lire : « Le soir même du *19* août, le général de Labédoyère... ». Cette dernière date est d'ailleurs exactement indiquée dans le corps de l'article.

O. N. Jr.

—

Catherine de Russie et Joseph Vernet (LXXXVII, 618, 677, 727). — Il y eut deux artistes du nom de Swebach, le père et le fils.

Le premier Jacques-François-Joseph, dit Fontaine, ou Swebach-Desfontaines, né à Metz en 1769, mort à Paris en 1823, était un peintre de soldats et de chevaux, qui eut une certaine célébrité à son époque. Sous l'Empire il était premier peintre de la manufacture de porcelaines de Sèvres. En 1814, l'empereur lui confia la direction de la manufacture de porcelaines de Saint-Pétersbourg.

Dans ses dernières années il se mit à la lithographie et dessina notamment plusieurs scènes rappelant son séjour en Russie, telles que : *Bachkir, le Piqueur égaré*, 2 pl. in-8° ; *Attelages russes* 8 pl. in-4° (1821) ; un album intitulé : *Souvenirs de la Russie*, 12 planches in 12, lequel fut suivi d'un second album également de 12 pl. (1822).

Son fils et élève, Edouard Swebach, s'adonna à la peinture, à la lithographie et à la gravure à la manière noire. Comme son père, il a peint des sujets de chasse et de sport.

C'est vraisemblablement à Swebach le père qu'aura été donné en Russie le spectacle d'un vaisseau sautant en mer ; mais, comme en 1814, la grande Catherine était morte depuis dix-huit ans, ce n'est pas elle, mais Alexandre Ier, qui a dû offrir cet exemple en action au directeur de la manufacture impériale.

Saint-Audemer.

—

La « Belle-Poule ». Le Commandant de la Clocheterie (LXXXVII, 474, 541, 630). — L'*Intermédiaire* a mis terme, pour un temps du moins, à la rubrique de la *Belle-Poule* ; mais cette fin ne regarde, je le suppose, que le vaisseau et sa famille homonyme. On me permet-

Digitized by Google

tra, je pense, d'ajouter un post-scriptum sur la mort de M. de la Clocheterie, le dernier célèbre de cette magnifique dynastie de marins dont le nom sonne, comme on l'a dit ici même, d'un si joli tintement à travers le silence des batailles atlantiques. Jean Timothée Chadeau de la Clocheterie mourut, en effet, à la bataille des Saintes ; toutefois, il ne commandait pas l'*Aréibuse*, mais l'*Hercule*, serre-file de l'escadre bleue, ou arrière garde. Et ce fut ce commandement qui lui valut précisément les critiques dont sa mémoire fut alors victime dans le désarroi et les récriminations de la défaite. Les historiens récents glissent légèrement sur ce détail : le commandant Chevalier en parle insuffisamment. M. Lacour-Gayet n'en parle pas. Je n'essaierai pas de raconter la bataille ; les eaux du Gulf Stream deviendraient trop bouillantes pour mes doigts. Il en reste d'ailleurs des souvenirs de vieilles polémiques, de sourdes rancunes, qui se font encore jour, si j'en juge par des lettres parues dans le *Gaulois* et l'*Echo de Paris*, en octobre et novembre 1923. Je ne veux indiquer ici que le nécessaire pour aider à comprendre le cas de M. de la Clocheterie et son intelligente désobéissance à un signal désastreux, sur lequel le *Mémoire pour l'armée* contre l'amiral de Grasse se montre impitoyable.

Donc, ce jour-là, 12 avril 1782, l'*Astrée*, commandée par M. de La Pérouse, eut mission de remorquer à la Basse-Terre de la Guadeloupe, c'est-à-dire au N., le *Zélé* (Chevalier de Préville), qui, vers 1 h. du matin, avait abordé le vaisseau Amiral, la *Ville de Paris*, et s'en trouvait fort mal en point. Dès l'aube, la Pérouse signala l'armée anglaise, qui s'élevait du S.-O, stribord(1) armures, en ordre naturel, par vent d'Est très faible. Elle devait rencontrer à angle aigu l'armée française, mal rangée, en ordre renversé, courant babord armures, et cherchant à s'établir du N.-O. au Sud-E., dans la direction de la Dominique. L'action s'engagea vers 7 h. 1/2, entre la tête anglaise et notre escadre bleue, dont le premier vaisseau se trouvait être l'*Hercule* par l'effet du renversement des escadres. Vers 8 h., ordre à l'armée française de virer tous à la fois vent arrière, après avoir porté au S.-S.-O., sur l'armée anglaise : signal presque inaperçu, vu les circonstances. Vers 9 h., afin d'empêcher la ligne de tomber sous le calme de la Dominique, signal à l'armée de viser lof pour lof par la contre-marche, c'est-à-dire, chaque vaisseau venant virer au point où a viré le vaisseau d'avant, ce qui devait reformer la ligne française stribord armures, mais toujours au vent de l'armée anglaise.

« Ce signal », dit le mémoire de l'armée, « devait commencer par l'avant-garde. Il fut connu et répété sur le champ par le Marquis de Vaudreuil (escadre blanche et bleue, — ici l'arrière garde), ce ne fut qu'un peu après 9 h. 1/2 que M. de Bougainville (avant-garde, escadre bleue) le fit répéter. L'exécution de ce signal avec le peu de vent qui soufflait alors, avec la grande proximité où nous étions des ennemis, entraînait d'étranges suites. Voilà pourquoi M. de Bougainville ne voulut pas le faire répéter, avant d'être bien assuré qu'on ne se trompait pas aux pavillons ; car on les voyait mal à cause du peu de vent qui les empêchait de battre et on ne les voyait que par intervalles à cause de la fumée. Voilà pourquoi aussi ce commandant de l'avant-garde, n'ayant pu avoir connaissance de l'instant où les pavillons de ce signal ont été amenés (instant pour commencer l'exécution), s'est bien donné de garde de les amener de lui-même : devait-il, pouvait-il penser que le général, par son signal d'arriver au S. S. O., nous ayant mis dans le cas de combattre le plus près possible, voulût dans cette position ordonner un mouvement de contre-marche ?...

« M. de la Clocheterie, commandant l'*Hercule*, à la vue du signal de virer lof pour lof par la contre-marche, eut la même idée qui s'était présentée à M. de Bougainville. Il crut, ainsi que l'ont depuis rapporté ses officiers, que le général lui indiquait par ce signal l'intention qu'il avait qu'après avoir dépassé le serre-file ennemi, il doublât sous le vent de l'arrière-garde anglaise. Si M. de la Cloche-

(1) Voir tous les dictionnaires, depuis le petit Larousse jusqu'à Hatzfeld et Darmesteter. *Amurer*, tendre les *armures*, fixer les voiles au vent.

Digitized by Google

erie a vu amener le pavillon du signal le contre-marche et qu'il ait préféré le saut de l'armée au devoir d'une obéisance aveugle, il a péché contre la discipline ; mais son sang a lavé cette faute, sa mémoire reste intacte, et ses proches, ses amis, ses concitoyens, peuvent jouir de toute la réputation qu'il s'était acquise. »

OLD NOLL.

—

Le Masque de fer (LXXXVII, 678). — Il s'agit dans la note de Boyer d'Agen du marquis et non comte de Villette.

Le marquis de Villette, grand ami de Voltaire, avait épousé en 1777 Mlle Rouph de Varicourt de Gex, protégée de Madame Denis, celle que Voltaire appelait « la belle et la bonne ».

C'est dans la maison du Marquis de Villette, au coin du quai Voltaire et de la rue de Beaune, que Voltaire mourut le 30 mai 1778. C'est donc dans cet hôtel quai Voltaire et non quai d'Orsay (de l'autre côté de la rue de Beaune) que la certaine malle aurait être conservée.

PAULIN LAGARONNE.

—

Les grands hommes enterrés au Panthéon. — Lepelletier de St-Fargeau (LVI ; LXXXVII, 625, 728). — M. A. Harmand a parfaitement raison de dire qu'antérieurement à la création de l'état-civil actuel, chacun écrivait son nom comme il voulait. Et, à l'appui de son dire, il cite le conventionnel, qui signait Michel Lepelletier, alors que le nom de sa famille était plus généralement orthographié Le Peletier.

Par contre notre confrère R. B., qui paraît avoir l'habitude de feuilleter les autographes, assure que le même personnage avait adopté l'ortographe de Le Peletier.

Ainsi, nous nous trouvons en présence de deux affirmations contraires, et pouvons nous demander lequel a raison de nos deux confrères. Je n'ai pas la prétention de trancher le différend, et me bornerai à reproduire ce passage du *Dictionnaire de la Révolution*, du Dr Robinet, A. Robert et Le Chaplain :

Lorsque la Constituante supprima les titres de noblesse, le 17 juin 1790, Lepelletier de Saint-Fargeau, qui était marquis, fit décider qu'aucun citoyen ne pourrait porter le vrai nom de sa famille ; à dater de ce jour il signa *Michel Lepeletier*.

Il semble résulter de cet extrait que le nom de famille du conventionnel s'orthographiait avec deux *l* jusqu'à la Révolution, et que ce fut ce dernier qui, s'autorisant de la licence à laquelle M. A. Harmand a fait allusion, aurait écrit son nom en un seul mot et avec un seul *l*. Mais je n'ignore pas que le *Dictionnaire* où j'ai puisé cette explication, passe pour être une œuvre imparfaite, et est, par suite, sujet à caution.

CINQDENIERS.

—

Les fonds d'Archives inconnus (LXXXVI ; LXXXVII, 222, 730). — L'abbé de Vergès, archiviste de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare, avait chez lui, près de Tarbes, d'importants documents lorsque la Révolution éclata. Enfouis dans des sacs, oubliés, ils furent retrouvés au milieu du XIXe siècle et les héritiers voulurent les vendre. Pas d'acquéreurs ! Les archivistes de cette époque avaient une mentalité autre que ceux de nos jours. Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, les acquit et les déposa au Grand-Séminaire. Ils furent inventoriés sensiblement plus tard. L'abbé C., bibliothécaire du Séminaire, d'un abord peu facile, permettait — et pas toujours — l'examen des pièces qu'il fallait lui demander une à une, aux jours et heures qu'il désignait, et il restait parfois des demi-heures avant de revenir dans la salle, où il vous confinait.

Il y avait des trésors dans ce fonds, car pour leur *Preuves* en vue d'être admises dans l'Ordre, les familles versaient souvent toutes leurs archives et... les oubliaient.

Lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce fonds fut saisi et versé aux Archives départementales du Gers.

Il y a une quinzaine d'années, étant à Auch et voulant le consulter, ce me fut impossible. L'inventaire de l'abbé C. avait disparu, me dit-on. Je compris qu'on ne se souciait pas de mettre ces documents à la disposition des chercheurs. Est-ce changé depuis ?

SAINT SAUD.

—

Le nombre des nobles avant 1789 (LXXVII ; LXXIX ; LXXXIII ; LXXXVII, 584, 634, 729). — « La no-

Digitized by Google

blesse, écrit Bonald dans ses remarquables *observations sur le dernier ouvrage de Mme de Staël*, par la nature de son institution diminuait plus rapidement que les autres familles; elle s'était réduite à peu près de moitié depuis Louis XIII, et, au commencement de la Révolution, il ne reste guère plus de 15.000 familles.

RENÉ GROOS.

—

Famille Ansart de Mouy (LXXXVII, 667, 731). — Pierre-François Ansart, écuyer, seigneur de Mouy, Gaudiempré et autres lieux, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, inspecteur général de l'artillerie, né le 8 septembre 1700, mourut le 9 mars 1771. Il était fils de Pierre-François Ansart, écuyer seigneur de Mouy, Boisleux, etc., échevin d'Arras, et de Marie-Michelle de la Haye, et petit-fils de Pierre Ansart, échevin d'Arras, qui acquit la noblesse par une charge de secrétaire du Roi. Le dit Pierre était fils de Charles Ansart et de Claire Noël.

Le lieutenant-général avait au moins un frère, Joseph-Marie Ansart, conseiller pensionnaire des ville et cité d'Arras, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui épousa : 1° Marguerite-Eugène-Ursule Hénin ; 2° Eléonore-Cécile de Mailhac. Du premier lit sont nées deux filles, et du second un fils, Jean-Joseph-Marie.

Pour plus de détails, voir à la Bibliothèque nationale, les manuscrits français 31235 (dossier 180) et 31568, (dossier 117) ; cf. Courcelles *Dictionnaire historique et biographique des généraux français*, t. I, p. 127.

SAINT-VALBERT.

—

La comtesse de Bassanville (LXXXVII, 716). — Cette femme de lettres, née en 1806, fut élevée sous la direction de Mme Campan. Elle était née Anaïs Rigo et avait épousé un monsieur Lebrun, dont on ne sait rien. Auteur de nombreux ouvrages relatifs à la mode, aux usages et aux habitudes du monde, elle avait, dans le but de leur donner quelque autorité, adopté le pseudonyme aristocratique sous lequel elle est généralement connue.

Après avoir fondé le *Journal des Demoiselles* en 1833, et dirigé le *Moniteur des dames et des demoiselles* et le *Dimanche des familles*, elle publia de 1845 à 1860 plusieurs romans, dont M. Mortesagne trouvera l'énumération dans Vapereau. Son ouvrage le plus fameux est le *Code du cérémonial* qui obtint, en son temps, un certain succès. Elle a fait paraître aussi dans la *Semaine des familles* (1858-1859), sous le titre *Les Salons d'autrefois*, une série d'historiettes sur la société parisienne sous l'Empire et la Restauration, qui ont été plus tard réunies en volumes ; ce n'est qu'un recueil d'anecdotes plus ou moins exactes et dont les fréquentes digressions en rendent la lecture assez fastidieuse.

La comtesse de Bassanville est morte le 5 novembre 1884.

GASTON PRINET.

—

La Beauvoisin (LXXXVII, 668). — Sans parler des recherches à faire dans les mémoires du XVIII° siècle, il y a une source de renseignements curieux sur cette « demi-mondaine » dans les rapports de police (voy. par exemple : *Paris sous Louis XV ; rapports des inspecteurs de police au roi*, publiés et annotés par Camille Piton. Surtout la 3° série, 1910).

De 1765 à 1767 seulement, les personnages suivants — et quelques autres sans doute — eurent à se louer (?) des faveurs de la Beauvoisin : M. de la Boulaye, le marquis de Louvois, le marquis de Saint-Contest, le chevalier de Raconis, le chevalier de Choiseul, le marquis de Romey, M. Gauthier d'Espréaux, le mousquetaire Duperrier, le prince de Limbourg, le sieur de Pienne, le chevalier Lambert, le chevalier de Jaucourt, l'officier Tombeuf, le comte de Sade, etc.

Tout cela est peu édifiant, ou, si l'on veut, avec un autre sens ancien du verbe trop édifiant.

LEUCOTÈS.

—

La postérité du général comte Bertrand (LXXXVII, 573, 687). — M. le chanoine Saliquet, curé de Notre-Dame de Châteauroux et autrefois chapelain de Mme Thayer, fille du général Bertrand, a publié dans la *Revue du Berry et du Centre* deux études pouvant fournir des renseignements intéressants sur cette question : 1° *La famille du général Bertrand*

Digitized by Google

nº de juin 1912, p. 161 ; 2º *La famille de M. Thayer, son origine et son arrivée en France. — Les fils du général Bertrand*, nº de septembre 1912, p. 265. — Enfin, dans le 3º fascicule de l'année 1921, p. 66, on pourra lire, avec beaucoup de profit, le discours prononcé par M. Ratouis de Limay, conservateur du Musée de Châteauroux, à la séance publique de l'Académie du Centre sur *Les souvenirs de Napoléon Iᵉʳ, du maréchal Bertrand et de sa famille*.

La collection de la *Revue du Berry* se trouve à la Bibliothèque Nationale, fonds des Provinces.

PIERRE.

—

Mademoiselle de Blois (LXXVII,668, 733). — Il n'y a pas contradiction entre St-Simon et l'article de la *Revue des Deux Mondes*.

Mlle de Blois, nº 1, fille de la Vallière, naquit en 1666. Belle à miracle, elle épousa l'aîné des deux Conti, neveux du Grand Condé, et n'eut pas d'enfants.

Mlle de Blois, nº 2, fille de la Montespan, naquit en 1677, onze ans après l'autre. Lorsque la fille de la Vallière épousa le prince de Conti, le nom qu'elle quittait fut attribué à la plus jeune des filles de la Montespan, celle-là qui épousa le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans et Régent.

X.

***

Deux filles naturelles de Louis XIV portèrent ce nom.

L'une, fille de la duchesse de la Vallière :

Marie-Anne de Bourbon duchesse de La Vallière, (*Mlle de Blois*), née au château de Vincennes, le 2 octobre 1666, légitimée en 1667, mariée à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, le 16 janvier 1680. Morte le 3 mai 1739. Inhumée en l'église de St-Roch à Paris.

L'autre, fille de la marquise de Montespan :

Françoise-Marie de Bourbon (*Mlle de Blois*), née au château de Maintenon, le 9 février 1677, légitimée en 1681, mariée à Versailles, le 18 février 1692, à Philippe II, duc de Chartres (neveu de Louis XIV), bientôt duc d'Orléans et futur régent. Morte le 1ᵉʳ février 1749. Elle était laide, et sa mère, comme sa tante, la marquise de Thianges, trouvaient, avec leur orgueil de race, qu'elle était, de ce fait, bien loin de faire honneur au sang des Mortemart, qui coulait dans ses veines.

VICOMTE DE NOAILLES.

***

Les velléités matrimoniales du sultan du Maroc avec une fille de Louis XIV, auxquelles M. Georges Billard fait allusion dans sa notice sur les deux « Mlle de Blois », ont été l'objet, le 26 mai 1893, d'une lecture de M. Eugène Plantet à l'assemblée générale de la Société d'histoire diplomatique.

La communication fort intéressante et très documentée de M. Plantet a été publiée la même année sous la forme d'une brochure intitulée *Mouly Ismael, empereur du Maroc et la princesse de Conti*. Tirée à un très petit nombre d'exemplaires et imprimée avec grand soin sur papier vergé, cette publication contient des reproductions fort curieuses des portraits du souverain africain, de la princesse et de l'ambassadeur marocain que son maître chargea de cette délicate démarche. Je me permets de recommander la lecture de cette plaquette à ceux de nos confrères qui pourront se la procurer.

G. P. M.

—

Famille Blouin (LXXXVII, 679, 734). — Notre confrère J. T. L. croit que les Blouin était originaires de l'Anjou. On peut mentionner à l'appui de son opinion le fait généalogique suivant :

Le 19 avril 1694, fut célébré, à St-Sauveur en Puisaye, le mariage de Louis Blouin avec Suzanne Moyeux, fille d'un ancien bailli de St-Sauveur.

Louis Blouin est indiqué dans l'acte comme étant de la paroisse de St-Martin Lars, en Poitou. Il est qualifié écuyer, seigneur de Bourgneuf, et fils de Pierre Blouin et de Jeanne Himbert.

Il se trouvait alors en Nivernais en qualité de lieutenant de la compagnie de cavalerie du roi sous les ordres de M. Parabelle, qui était à ce moment en garnison à St-Sauveur.

Né en 1655, il mourut à St-Sauveur le 17 août 1694, quatre mois par conséquent après son mariage.

MORENNES.

Digitized by Google

* * *

René-Michel Blouin, commis en chef au greffe du Conseil d'Etat privé du Roi, devint quartinier de Paris en 1693, échevin en 1708 et fut anobli par cette dernière charge. Il fut aussi administrateur de l'Hôtel-Dieu et des Incurables. Il mourut en sa maison de la rue Sainte-Avoye et fut enterré le 26 août 1720. Il avait épousé : 1° Denise de Chaufour ; 2° Angélique-Elisabeth Rousseau, fille de Denis Rousseau, secrétaire du Roi, et de Marie Angélique Le Brun.

D'après les documents conservés au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (Pièces originales 374, dossier 8154 ; Dossiers bleus 103, dossier 2495), René-Michel était fils de Maurice Blouin, marchand mercier, et de Renée de Vin. Il avait deux frères et une sœur : 1° Claude Blouin, docteur de Sorbonne, chanoine de Paris ; 2° Yves-François Blouin, marchand mercier, grand garde de marchands merciers, commissaire des pauvres, marguillier de la paroisse de Saint-Eustache ; 3° Anne Blouin, femme de Jacques Meusnier, marchand drapier.

Yves-François Blouin mourut au mois de novembre 1736. Il avait épousé Geneviève-Louis de Louan qui lui donna trois enfants : 1° René Blouin, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Geneviève des Ardents ; 2° Françoise, femme de Jacques Lescalier, agent de change ; 3° Geneviève.

Je ne sais si René-Michel eut des enfants.

Ses armoiries sont décrites dans l'*Armorial* officiel de 1696, en ces termes : *d'azur à un pilier d'argent, posé en pal, sénestré d'un lion rampant d'or, couronné de même.* Plusieurs autres membres de la famille Blouin ont fait enregistrer dans le même recueil des blasons semblables à celui-là, sauf de menues différences : *lion d'argent* et *colonne d'or*, par exemple. Le plus connu de ces Blouin est Louis, le premier valet de chambre de Louis XIV.

O. L. F.

—

Famille Boula de Nanteuil (LXXXVII, 669). — Le Comte Boula de Nanteuil qui habitait le château de Quincy vers 1842, doit être :

Antoine-Charles-Auguste Boula de Nanteuil, né à Paris le 27 janvier 1778 et mort sans postérité le 18 février 1856.

Il était fils de :

Alexandre Boula de Nanteuil, Conseiller au parlement de Paris, Intendant-Général et secrétaire de Madame la Dauphine, mort à Paris le 30 août 1816.

Et petit-fils de :

François Boula de Montgodefroy, Comte de Nanteuil, conseiller du roi en sa Cour du parlement, né à Paris le 8 mai 1717, mort le 18 janvier 1793.

François Boula de Montgodefroy, comte de Nanteuil, grand-père du comte Boula de Nanteuil qui nous intéresse, avait trois frères.

— Alexandre Boula, marquis de Quincy, Conseiller du roi, trésorier général des grandes et petites écuries.

— François Boula de Charny.

— Alexandre-Jean Boula de Mareuil, avocat général à la cour des aides. Il avait épousé Mlle de la Haye de Bazinville qui lui avait apporté la seigneurie de Coulombiers dont le titre fut relevé par Antoine-Jean Boula de Mareuil de Coulombiers, un des 8 enfants nés de ce mariage.

DE L.

—

La bâtarde de la duchesse de Bouillon (LXXXVII, 666, 735). — La question de la naissance de la baronne de Vitrolles a déjà été traitée en 1920 dans notre recueil. Il a été démontré par la publication de l'acte de consentement, daté de 1795, du baron et de la baronne de Folleville au mariage de leur fille, que celle-ci était bien leur enfant légitime et était seulement la fille adoptive de la dernière duchesse de Bouillon. Notre confrère J... pourra facilement prendre connaissance de ce document en se reportant à la col. 258 du vol. LXXXI de l'*Intermédiaire.*

GASTON PRINET.

—

Champigny, capucin (Le R. P. de) (LXXXVII, 717). — Charles Bochart de Champigny, en religion le P. Honoré, naquit à Paris le 18 janvier 1566, de Bochart, seigneur de Champigny-sur-Marne, conseiller d'Etat, maître des requêtes, et d'Isabeau Allegrain. Il prit l'habit le 15 septembre 1587 au Couvent

des Capucins de la rue St-Honoré à Paris. En 1598, il fonda le couvent de Chaumont (Marne). Il s'attacha tout particulièrement à cette ville où il revint mourir le 26 septembre 1624. Il fut provincial en Champagne, puis commissaire général de son ordre. Une enquête fut commencée en vue de sa canonisation.

A consulter : *Documents historiques sur T. R. P. Honoré de Paris* (Bochart de Champigny). Paris, s. d. in-8). On y trouvera p. 149 une liste des auteurs qui ont parlé du R. P. Honoré). Jolibois : *La Haute Marne ancienne et moderne, Chaumont*, 1858 in-8, p. 250. M. G. Henry : *Histoire de la vie, mort et miracles du P. Honoré*, Paris 1649.

Voir aussi pour la bibliographie : Alphonse Roserot ; *Répertoire historique de la Haute Marne*, Paris 1901, in-8, p. 22.

Sur la famille Bochart de Champigny, consulter : La Chesnaye Desbois : *Dictionnaire de la noblesse*, et : de Woelmont : *Notices généalogiques* : tome I, Paris 1923, in-8.

Baron A. H.

⁂

Si on a cherché à *Champagny* pour identifier le personnage, je comprends qu'on n'y soit pas parvenu ; Champagny n'est point un nom de famille, mais un surnom religieux. En effet certains Frères Mineurs (Capucins, Tiers-Ordre de St-François) portent toujours, après leur prénom religieux, celui de leur paroisse native. C'est la règle. On dira : *X en religion Frère Y de Z.*

Par exemple j'ai eu du mal à savoir que Mgr Taurin d'Heubécourt, connu sous le nom de *Monseigneur Taurin*, et que Mgr André de St-Mars, tous les deux vicaires apostoliques en Abyssinie, se nommaient Ludovic-Hildevert Cahagne et Marie-Elie Jarosseau. — L'apparence nobiliaire, à cause de la particule, peut dérouter. Ainsi l'érudit Franciscain, qui s'occupe des archives de l'Ordre séraphique, porte le nom de : Ubald d'Alençon.

SAINT-SAUD.

—

Le proviseur Chevrioux a-t-il été fusillé sous la Commune (LXXXVII, 382, 499, 590, 735). — Colonne 736, au lieu de proposer pour « l'archevêché de Paris », lire « pour un évêché ».

—

Descendance du pape Clément IV (LXXXVII, 669). — Moréri écrit : « Bien loin de faire faire à ses filles de grands partis, ce pape leur donna une si petite dot qu'elles préférèrent se faire religieuses ».

D. V.

—

Descendance du conventionnel Couthon (LXXXVII, 624). — Elle est représentée par un officier supérieur du nom de Gérodias, dont il est facile de trouver l'adresse dans l'*Annuaire militaire*.

BIBL. MAC.

—

Guillot Duhamel, dit Duhamel, métallurgiste (LXXXVII, 526). — Nous trouvons à la page 280 de la réimpression du *Moniteur*, tome seizième, numéro du 3 mai 1793, la note suivante concernant le fils de l'académicien :

« Le prix sur la nature du charbon, décerné par l'Académie des Sciences, a été adjugé au citoyen Duhamel, fils de l'académicien ».

CHARLES LÉOBOLDTI.

—

Le comte de Bonneval (LXXXVII, 716). — M. Pierre de Grésieu pourra consulter avec profit sur ce singulier personnage les ouvrages suivants : le *Mémoire sur le comte de Bonneval*, du prince de Ligne (Paris, 1817, in-8°) ; les *Causeries du lundi*, de Sainte-Beuve (Paris, 1852, tome V) ; aux Archives des Affaires Etrangères : *Correspondance de Bruxelles, 1724* ; *Mémoires anecdotiques du comte de Bonneval, 1704-1729* ; *Correspondance de Vienne, 1725-1726 et Correspondance de Turquie, 1729* et années suivantes ; les *Mémoires de Casanova*, enfin surtout les ouvrages d'Albert Vandal, l'écrivain français qui a le mieux étudié l'histoire de l'empire ottoman pendant le XVIIIe siècle : *Le Pacha Bonneval* (Paris, 1885, in-8°) et *Une ambassade française en Orient sous Louis XV : la mission du marquis de Villeneuve (1728-1741)* (Paris, 1887, in-8°).

Les *Mémoires du comte de Bonneval* (Paris, 1737 et 1806, 2 vol., in-8°), ainsi que

Digitized by Google

les *Anecdotes vénitiennes et turques ou nouveaux mémoires du comte de Bonneval*, publiés en 1740, avec une suite en 1741, sont des ouvrages apocryphes.

GASTON PRINET

*
* *

M. Pierre de Grésieu demande des renseignements sur le comte de Bonneval Achmed Pacha. M. de Salaberry donne des renseignements assez précis dans le tome *V* de la *Biographie*, de M. Michaud.

L'abbé Laugier, le célèbre littérateur provençal, parle, dans plusieurs de ses ouvrages, de Bonneval. Il en est de même de l'abbé Mignot, abbé de Scellières, neveu de Voltaire, Tome IV de son *Histoire de l'Empire ottoman*.

Le célèbre historien autrichien, Alfred Arneth, donne de longs détails sur la carrière de Bonneval-Achmet Pacha.

Cet érudit ouvrage intitulé *Prinz Eugen Von Savoyen* fut publié à Vienne 1858.

La tombe de Bonneval existe encore à Constantinople au Tekké de la Grand'Rue de Péra, le couvent des Derwiches dansants, où Bonneval fut enterré en 1747.

FROMM, de l'*Univers*.

*
* *

J'ai vu il y a six mois à la librairie Sidot, 10, rue des Jardins, à Metz, un ouvrage intitulé « Mémoires du comte de Bonneval, ci-devant général d'infanterie au service de S. M. impériale et catholique » Londres 1737, 3 tomes en un volume in-12, relié veau, prix 8 fr. Ce volume porte le numéro 2888 dans le catalogue de mars 1924 de ladite librairie. Je n'ai fait qu'y jeter un coup d'œil, mais il m'a bien semblé qu'il s'agissait du comte de Bonneval connu sous le nom de Bonneval-Pacha.

M. DE C.

*
* *

Bonneval a sa notice dans toutes les encyclopédies, et notamment, dans la *Nouvelle Biographie universelle* du docteur Hoefer. Mais parmi toutes les sources citées (mémoires apocryphes, ouvrages de pure imagination ou à peu près, etc.), deux livres seulement ont une valeur capitale : *Le Pacha Bonneval*, qu'Albert Vandal publia à Paris en 1885, et le *Mémoire sur le comte de Bonneval* du prince Charles-Joseph de Ligne, dont je signale ici la meilleure édition :

Mémoires sur le comte de Bonneval, suivi des lettres de la comtesse de Bonneval à son mari, de celles du comte à son frère, etc. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée (par A. A. Barbier) du Procès du comte de Bonneval fait et instruit par lui-même et de deux mémoires de ce comte sur la tactique, Paris, Mme Hérissant, Le Doux. 1817.

Ce précieux in-octavo doit servir de base à tout travail relatif à Bonneval.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

*
* *

On ne pourrait être mieux renseigné sur le caractère et les aventures du comte de Bonneval qu'en lisant à la page 496 du volume V des *Causeries du lundi*, l'étude consacrée par Ste-Beuve à ce personnage que la plupart de ses biographes appellent le célèbre aventurier.

Pour renseignements complémentaires on peut consulter :

1° *Le grand Dictionnaire de Larousse* ;
2° *La Biographie universelle* de Michaud, volume V, page 153.

M. F. D'A.

—

Portrait du maréchal Dumonceau (LXXXVII, 717). — Je suppose que Mlle du Monceau, dont la mère a été dame d'honneur de la Reine Mère, et qui est une fort aimable personne, demeurant à La Haye, où elle est très connue, donnerait une réponse, si on lui écrit directement.

ST S.

—

L'abbé Dubin de Grand maison (T. D., 520). Voici, empruntés aux registres paroissiaux de Saint-Nicolas et à l'état civil de Blois, des extraits des actes de baptême et de décès du personnage :

2 septembre 1764. — Baptême de Daniel-Timothée, fils de M. Timothée Dubin de Grandmaison, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis, et de dame Elisabeth-Charité Serrault. Le parrain, Daniel Dubin, écuyer capitaine des troupes à St-Domingue ; marraine dame Françoise Jouanneau, épouse du parrain.

15 avril 1833. — Décès de Daniel-Timothée Dubin de Grandmaison, chanoine, chevalier de la Légion d'honneur.

P. D.

Digitized by Google

France, libraire (LXXXV; LXXXVII, 418, 502, 546, 594, 691). — *Les Nouvelles littéraires*, journal hebdomadaire consacré au mouvement de la littérature contemporaine, d'une si remarquable tenue — et qui sera l'une des sources les plus précieuses pour les « chercheurs et curieux » de l'avenir — a publié sur la mort d'Anatole France, un numéro du plus haut intérêt (samedi, 18 octobre 1924).

Au milieu des nombreux et très beaux articles qu'il consacre à cet événement, se glissent, sans autre commentaire, un fac-simile du titre d'un livre et une lettre fac-simile. C'est la réponse que nous eussions souhaité recevoir de l'illustre écrivain — qui nous fit jadis l'honneur de sa collaboration.

Mme Couchoud mit sous les yeux d'Anatole France un livre intitulé : « *Les femmes célèbres de 1759 à 1795 et leur influence dans la Révolution*, pour servir de complément à toutes les histoires de la Révolution française, par E. Lairtullier, avocat. Théroigne de Méricourt, Mme Necker, Charlotte Corday, Suzette Labroue, Mme Rolland, La mère Duchesne, Paris, chez France, à la librairie politique, place de l'Observatoire-du-Louvre, 6, 1840 ».

Anatole France, sollicité de donner une explication sur ce livre répondit :

A madame Couchoud

Chère madame et amie,

Ce livre a été édité par mon père quatre ans avant ma naissance, mon père, comme vous voyez, portait son prénom de France dont j'ai fait mon nom de famille.

L'auteur, M. Lairtullier est mort du choléra en 1849, dans son escalier, où mon père le trouva en allant lui faire visite à 9 heures du matin.

A vous bien affectueusement,

Anatole France.

16 janvier 1920.

Cette lettre confirme ce que nous avons dit, d'après l'exemplaire que nous possédons de la *Charlotte de Corday*, éditée en 1838, chez France, rue de l'Observatoire-du-Louvre, n° 4, qu'il s'agit bien du père de l'illustre écrivain ; qu'il fut bien établi à cette adresse (était-ce le 6, en 1840 ?), avant d'aller s'installer sur le quai.

A remarquer qu'il s'agit encore d'un ouvrage où Charlotte Corday a sa place.

L'exemplaire que nous possédons est corrigé, bâtonné, surchargé de notes nouvelles, en vue, semble-t-il, d'une réédition. Sait-on si cette réédition a été faite par les soins de l'auteur, de l'éditeur France, ou d'un autre historien ?

G. M.

—

André Gill. Ses lithographies (LXXXVII, 718). — En 1871, mais après la Commune, en octobre, le journal *Le Grelot* a édité un album de 12 lithographies de Gill ; le journal *l'Eclipse* a donné en prime : en 1871, le Lamposcoque, lanterne magique simplifiée, avec 12 verres représentant 48 des charges les plus célèbres de Gill, et en 1872, l'album de la Lune et de l'Eclipse, 100 dessins, réduits en coloriés, les plus célèbres d'André Gill.

Ce n'est pas là répondre exactement à la question posée, je m'en excuse, mais peut être trouverait-on dans ces documents la trace de lithographie de Gill parues pendant la Commune.

Robert Geral.

***

Voici la notice que M. Henri Beraldi, dans les *Graveurs du XIX° siècle*, consacre aux lithographies in-4° publiées par André Gill à l'époque de la Commune :

18 mars, butte Montmartre : un fédéré. — *18 mars, Montmartre* : les cadavres de Clément Thomas et du général Lecomte au pied du mur, dans le jardin de la rue des Rosiers. — *Montmartre, 19 mars* : un fédéré gardant un canon. — *22 mars, place Vendôme* : portrait de Bergeret, dit « Bergeret lui-même » en uniforme de général. — *26 mars 1871* : portrait d'homme endormi à table (Ces lithographies, sans valeur artistique d'ailleurs, sont d'une extrême rareté : nous les avons vues dans la collection Ag. Bouvenne).

P. c. c. Gaston Prinet.

—

Comte de Grivel (Claude A. B. Fidèle) (LXXXVII, 118). — Pour la généalogie de Ségur, que je viens de publier, j'ai eu assez de mal à me documenter sur le comte de Grivel. Voici une courte note sur le personnage — tout ce que je sais, — qui pourra être utile à notre collaborateur.

Le comte de Grivel était fils de Claude Nicolas de Grivel, comte de St Mauris et de Marie-Antoinette-Fidèle de Thuillières

Digitized by Google

de Montjoye. Il était chevalier de Saint-Georges et il eut le titre de maréchal de camp sous la Restauration.

Je n'ai pu connaître la date de son mariage avec Jeanne-Joséphine Sophie de Ségur, fille unique du comte Joseph de Ségur, seigneur du Grand Puch, en Bordelais, et de Sophie-Louise de Montléart. La comtesse de Grivel vendit le beau château et la terre du Grand Puch après la Révolution. Elle vivait encore en 1830, puisqu'elle toucha cette année là une indemnité comme ayant eu des biens à la Croix-des-Bouquets, en St-Domingue, venant de sa mère.

Lors des mouvements royalistes de Bordeaux de 1813-1814 le comte de Grivel y joua un certain rôle. Nul doute que de nos collaborateurs de cette ville, le baron de P. B. spécialement, ne puissent donner des détails à ce sujet. Il commanda sitôt après la Garde Nationale de Lons-le-Saunier, puisque c'est-là qu'il brisa publiquement et avec éclat son épée. SAINT-SAUD.

—

La marquise de Guadalcazar (LXXXVII, 670). — La marquise de Guadalcazar était née Godeau d'Entraigues (même famille que l'Evêque de Grasse, Antoine Godeau, connu sous le nom de « Nain de Julie » parmi les habitués de l'Hôtel de Rambouillet).

Elle était sœur d'Alexandre-Pierre-Honoré Godeau d'Entraigues, préfet du département d'Indre-et-Loire (1830).

La famille d'Entraigues habitait le château de la Moustière, près Vicq-sur-Nahon (Indre), dans les environs de Valençay.

Le marquis de Guadalcazar ayant accompagné Ferdinand VII d'Espagne à Valençay, lors de sa captivité en 1807, eut ainsi l'occasion de rencontrer Mademoiselle d'Entraigues. Il l'épousa.

La marquise de Guadalcazar fut inhumée à la Moustière dans une sépulture de famille.

Le château de la Moustière appartient aujourd'hui à Mme la Baronne d'Entraigues, arrière-petite nièce de la marquise de Guadalcazar. R. A.

—

Domicile de Mme d'Houdetot à Sannois (LXXXVII, 718). — D'après Lefeuve, *Le tour de la Vallée*, t. II, (Montmorency, 1807, in-8°), p. 233-236, le château habité par Mme d'Houdetot à Sannois a été détruit vers 1815. Il avait son entrée sur la grande route, « à l'endroit où tombe la rue Vauconsant ».

ANDRÉ LESORT.

*
* *

La comtesse de Houdetot (15, rue Monselet à Bordeaux) est une érudite et une écrivain trop distinguée, pour ne pas répondre à la question, si on s'adresse directement à elle. ST-S.

—

Pascal de Kerenveyer (LXXXVII, 675, 742). — *La Défense nationale dans le Nord* de 1792 à 1802, important ouvrage de Foucard et Finot, donne quelques renseignements sur cet officier général.

Dumouriez, dans une lettre (citée) du 16 février 1793 mande à un général inspecteur de correspondre « pour le bien du service et la sûreté des côtes, avec le citoyen Paschal (sic) maréchal de Camp, commandant à Dunkerque ainsi que dans l'arrondissement du département du Nord appelé ci-devant la Flandre Maritime ».

En avril 1793, c'est au général Pascal Kerenveyer que le Commodore britannique John Clément, commandant une escadre, envoyait une sommation pour se faire livrer sans combat la place de Dunkerque. Kerenveyer répondit qu'il avait l'honneur de commander dans la ville et que ni lui, ni aucun habitant ne prêteraient l'oreille à aucune proposition tendant à déshonorer le nom français ; qu'il était d'ailleurs inutile de perdre son temps à un échange de lettres, ce qui deviendrait fastidieux et ce qui serait du moins illégal (correspondance reproduite dans l'histoire de Dunkerque de V. Derode).

La municipalité de Dunkerque envoya aux représentants en mission une lettre disant que « le général Pascal, à qui la défense est confiée, est digne de la confiance de la Nation ».

La flotte anglaise n'insista pas, elle quitta la rade et Pascal Kerenveyer reçut par lettre les félicitations du ministre de la guerre « pour la façon digne et correcte » dont il avait répondu au commodore Clément. Mais mandé à Paris pour donner

Digitized by Google

des explications complémentaires, il ne revint à Dunkerque (le 12 juin) que pour trouver son poste occupé par un autre, sans doute désigné par les représentants Carnot et Duquesnoy.

Foucard et Finot ne disent pas ce que devint Pascal Kerenveyer après qu'il eut quitté la Flandre.

ARDOUIN-DUMAZET.

—

Mazel, marquis de Fontaine-Française (LXXXVII, 526, 598, 692, 740). — Je remercie très cordialement « Morennes » de sa communication sur les Valoux — ou Valous — à Bar-sur-Seine. Quant à ceux de Latrecey, voici ce qu'il en est d'eux Ils descendaient de Louis de Valoux, fils de Blaise et de Jeanne Morelet, sa troisième femme — il fut marié quatre fois —, qui, bourgeois à Baissey, y avait épousé, le 2 mars 1745, Marie de Boussard et mourut le 27 septembre 1806 à 88 ans. Il n'avait eu qu'un fils, Claude-Valérien de Valoux, qui, né à Baissey, décéda le 11 janvier 1823, à l'âge de 75 ans 10 mois et 21 jours, époux de Marie-Anne-Thérèse Meusy. Louis de Valoux avait eu, en outre, deux filles : Anne-Claude, dont « Morennes » nous a appris l'existence et Marie-Anne, qui, d'après les registres de Créancey, près Latrecey, se maria, à l'âge de 20 ans, le 11 février 1768, à Claude Lambert, bourgeois, âgé de 73 ans, veuf d'Angélique Thifolot, puis, le 16 septembre 1770, à Claude-Charles Labille, gendarme, âgé de 23 ans, fils de défunt Claude Charles Labille, bourgeois et de dame Charlotte Boulard, de Bar-sur-Seine. Cela la changeait du vieillard, ex-procureur fiscal de Créancey. Claude-Valérien eut 3 enfants : Pierre (1787-1850) ; Marie-Marguerite (1789-1854) et Charles-Richard (1791-1876). Ce dernier eut — nous laissons la postérité des deux autres, trop compliquée — deux enfants, dont l'aîné, Charles-Valérien (1815-1844), en eut deux : Charles-Julien-Ferdinand de Valoux (1840-1854) et Marie-Anne-Léopoldine de Valoux, née le 4 mai 1843 et mariée, le 8 mai 1865, à J.-H.-A. Gravier. Pierre de Valoux fut maire de Latrecey de 1846 à 1850, ainsi que Charles-Richard, de 1850 à 1854. Dans le cimetière de ce village, une pierre tombale, reposant sur un caveau, porte les noms de 13 défunts de cette branche : de 1844 à 1891, date de la mort de Marie-Anne-Léopoldine. Pierre, ex-maire, a un monument à part, ainsi que la fille de Claude-Valérien, qui avait épousé Jean-François-Bénigne Cécille le 10 mai 1813. Pour plus amples renseignements sur les Valoux, voir l'essai — incomplet et inexact et, d'ailleurs impersonnel. — de généalogie qu'a inséré Emile Salomon au tome II de ses *Châteaux Historiques du Forez, etc.* (Le Puy-en-Velay, 1922), p. 433-435 et aussi — mais pour la branche lyonnaise seulement, qui subsiste et ne semble pas vouloir s'éteindre — le bel ouvrage de l'érudit H. de Jouvencel : *L'assemblée de la noblesse de la Sénéchaussée de Lyon en 1789* (Lyon, 1907), p. 948-951. Notre *Histoire de Chazeuil*, qui est sous presse, contiendra des détails nouveaux sur les Valoux et leurs prétentions nobiliaires, d'après des documents d'archives. Mais quelqu'un pourrait-il nous dire, dès maintenant, s'il est vrai — comme ceux-ci le prétendaient au XVIIIe siècle — que les Valoux aient essaimé en Espagne ? Où en trouve-t on la trace ?

CAMILLE PITOLLET.

—

Pascal accusé de plagiat (LXXXVII, 719). — M. G. de Massas dit très bien que Pascal ne peut être rendu responsable des légendes répandues à son propos. J'ajoute qu'on ne peut l'accuser de plagiat en se fondant sur un passage mal compris d'une lettre de Descartes.

La première chose qu'il eût fallu faire, c'était de vérifier le texte de Pascal. Sur la valeur du traité qu'avait préparé celui-ci, on a le témoignage de Leibniz. Et dans les courts *Essais pour les Coniques* dont parle Descartes, on lit (*Œuvres complètes*, édit. Lahure, Paris, 1858, t. II, p. 356) :

Nous démontrerons aussi la propriété suivante, dont le premier inventeur est M. Desargues, Lyonnois, un des grands esprits de ce temps, et des plus versés aux mathématiques, et entre autres aux Coniques, dont les écrits sur cette matière, quoiqu'en petit nombre, en ont donné un ample témoignage à ceux qui auront voulu en recevoir l'intelligence Je veux bien avouer que je dois le peu que j'ai trouvé sur cette matière à ses écrits, et que j'ai tâché d'imiter, autant qu'il m'a été possible, sa méthode sur ce sujet qu'il a traité sans se servir du triangle par l'axe, en

Digitized by Google

traitant généralement de toutes les sections eu cône. La propriété merveilleuse dont il pst question est telle :.....

Qualifier de plagiaire l'homme qui fait une déclaration si loyale et si élogieuse pour le « plagié » ce serait d'une bouffonnerie énorme. Mais Descartes s'en est bien gardé ?

Je sais que Pascal figure, à propos des *Pensées*, dans *Le Livre des Plagiats* de Georges Maurevert. Seulement, ceci est une autre histoire...

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Ronsard ou Ronsart, Maynard ou Mainard (LXXXVII, 569, 697, 743). — Au sujet du droit que peut prendre un écrivain de fixer l'orthographe de son nom, le confrère Lach. serait curieux, dit-il, de connaître l'opinion de M. Pierre Louÿs qui « a usé de cette faculté ».

Ne se peut-il point que M. Pierre Louÿs l'ait trouvée toute fixée, l'orthographe de son nom, dans la Quinzième Epître, adressée de Rome en 1537 à Geoffroy d'Estissac, évêque et seigneur de Maillezais, par François Rabelais, docteur en médecine ? Cette Epitre commence ainsi : *Monseigneur, vous demandez si le seigneur Pierre Louys est légitime fils ou bastard du pape. Sachez que le pape jamais ne fut marié. C'est à dire que le susdit est véritablement bastard...*

Il s'agit de Pietro-Luigi Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, assassiné en 1547, dont l'existence est certainement connue du grand écrivain érudit d'*Aphrodite*.

GÉO MAUR.

—

Descendance du général comte Rampon (LXXXVII, 676). — S'adresser à M. Thiéry de Ville-d'Avray, ancien conservateur du musée de Cannes, retiré à Nice.

BIBL. MAC.

***

Dans la descendance de Mlle Rampon et du vicomte de Villedavray, voir : Révérend : *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, t. VI, pp. 347 et 348 article Thierry de Villedavray. D. V.

—

De Pompadour, sieur de Fabrègues (LXXXVII, 431, 506, 552). — Cette famille du Limousin, portait autrefois le nom d'Hélie. Ses armes étaient ; *D'azur à 3 tours d'argent maçonnées de sable* (P. Anselme).

Elle remontait à Geoffroy Hélie, seigneur de Ségur, cité en 1179. Elle a formé 3 branches :

1° Celle des marquis de Pompadour, dont le dernier mâle fut Jean, marquis de P., lieutenant-général des Armées du Roy († 1684) dont la fille Françoise avait épousé le marquis François de Hautefort, sans postérité.

2° Celle des marquis de Laurière, dont le dernier mâle fut Léonard-Hélie, marquis de Laurière, et de Ris, dit le marquis de P., sénéchal et gouverneur de Périgord, dont la fille Françoise épousa le marquis Philippe-Egon de Courcillon : sans postérité.

3° Les seigneurs de Villesèque dont le dernier mâle fut Jacques-Balthazar (1690-1722).

Les descendants de cette famille par les femmes viennent de Léonard-Philibert, vicomte de Pompadour, dont 2 filles : Marie, mariée à François d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, fils du Maréchal de France, et Charlotte, marié à Charles de Talleyrand, prince de Chalais.

Cette famille a fourni un assez grand personnage : Geoffroy de P., évêque d'Angoulême, de Périgueux et du Puy, grand-Aumônier du Roy et Président de la Chambre des Comptes sous les rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, mort à Paris en 1514.

Les principales alliances illustres sont les suivantes : Aubusson, Beaufort-Turenne, Bourbon-Carency. Comborn, Crussol, Caumont-Lauzun, Chabannes-La Palice, Dangeau, Durfort, Escars, La Vauguyon, Esparbès-Lussan-Aubeterre, Espinay-Saint-Luc, Latour d'Olliergues, La Rochefoucauld, Le Veneur de Tillières, Montgommery, Montaut-Navailles, Polignac, Rohan-Guéménée, Rochechouart et Sainte-Maure, Montausier.

LOUIS DESVERGNES.

—

Louis XIV et la descendance de Jupiter (LXXXVII, 282, 385, 438, 485, 534, 579, 656). — Je remarque que *Hillos*, fils d'Hercule, pourrait bien n'être qu'un *Soleil* anthropomorphisé (Ἥλιος), comme Hercule et Jupiter d'ailleurs. D'autre part, il semble bien qu'en Macédoine on re-

Digitized by Google

trouve souvent le radical *cheval* (ἵππος, dérivé de ἵπος). C'est donc que les Macédoniens étaient des hommes d'un *clan-cheval*, c'est-à-dire dont le *Cheval* était le totem.

En effet, dans Philippe, le radical *Cheval* est évident. Mais il se pourrait qu'il se retrouvât dans *Europos* (par ἵπος), voire même dans *Argée* (par ἄργος, *le blanc*), par le *Cheval blanc* du Pôle, le totem bien connu, encore à l'heure présente, en Turquestan et ailleurs !

L'idée *Pôle-Soleil*, est d'ailleurs la véritable base des cultes préhistoriques, aussi bien en Grèce qu'ailleurs [cf. Moret, *Des clans aux Empires*].

MARCEL BAUDOUIN.

—

Attribution d'armoiries (T. G., 640). — **Le droit des armoiries.** — Les questions héraldiques sont trop à l'honneur dans l'*Intermédiaire* pour que nous ne nous empressions point de faire connaître à nos collaborateurs l'ouvrage que vient de publier M. Nisot. Il constitue le premier exposé d'ordre général qui ait été élaboré en langue française sur la description héraldique considéré sous l'angle juridique.

Dans sa présentation du livre, M. Terlinden, l'éminent professeur de l'Université de Louvain, écrit :

L'exposé de M. Nitot repose, en effet, sur une double distinction : d'une part, il montre la différence à faire entre la capacité héraldique et le droit aux armoiries déterminé ; d'autre part, il oppose les armoiries objets de droits de la personnalité aux armoiries objets de droits patrimoniaux.

Cette distinction, comme le soutient brillamment l'auteur, — et nos collaborateurs spécialisés dans cette question pourront la discuter — nous conduit « à envisager sous un jour absolument nouveau, la question de la valeur juridique des armoiries spontanément adoptées par les particuliers qui, par l'effet des modifications dans l'organisation étatique ont cessé de bénéficier de la reconnaissance officielle ».

Le cadre si étroit de ces courtes notices ne nous permet pas d'aborder cette discussion, soutenue avec une méthode historique rigoureuse et la plus solide science du droit. Mais nous estimons que l'héraldiste, l'historien et le juriste, auront grand profit à suivre cette discussion, propre à éclairer tant de controverses générales ou de procès particuliers, auxquels n'échappent point même les démocraties les plus rebelles à la reconnaissace des titres nobiliaires.

[PIERRE J. NISOT. — *Le droit des armoiries. Essai de systématisation et de construction théorique.* Préface de M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, Dykman, éditeur, 12, rue du Boulet].

I.

—

Prénoms singuliers (T. G. : 726 ; LXXVI ; LXXVII, 275, 362, 609, 707, 752). — Ce ne sont pas seulement des prénoms singuliers qu'on trouve dans des actes authentiques modernes, mais des accouplements bizarres tels que : *Amand-Léger-Marie-Fidèle.* Un des plus curieux accouplements est certainement celui de M. de Guernon-Ranville, ministre de Charles X, un des auteurs des célèbres Ordonnances de juillet 1830 : *Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire.*

SAINT-SAUD.

***

J'ai connu chez mes grands parents, dans le sud-ouest, des domestiques prénommés Second et Sixième conformément à leur ordre de naissance.

P. L.

***

Paganus, Pagan, Payan ou Pean selon les provinces, semble être venu d'un surnom issu d'une qualité, celle de possesseur ou de maire d'un *pagus.* Ces surnoms se transforment en prénoms, et les prénoms en noms héréditaires. *Paganus Caorsus* 1158 ; les Pagan, grands seigneurs ou paysans du Languedoc, Forez, etc. Les Pean de Bretagne et du Maine, les Payen du nord et du centre.

SOULGÉ.

***

Cette liste des prénoms singuliers est amusante mais n'apprend plus rien ; elle n'en finirait pas si on voulait la compléter.

V.

—

Armoiries à déterminer : trois tourteaux de gueules (LXXXVII, 720). — Ce sont les armoiries de la maison de Chambray (Normandie) et des familles Royauté (Normandie) et Marchant (Flandres).

BOISSÈNE.

Digitized by Google

Superlibris : 3 coquilles (LXXXVII, 575, 700). — La famille Delamare (de la Mare, de Lamare), de Bourgogne, dont je descends, du reste, par mon arrière-arrière grand-mère, laquelle, je crois, était la dernière des Delamare, avait pour armes *un chevron d'or avec trois coquilles au naturel ou argent*. Sur l'argenterie que j'ai à ces armes je n'ai pu distinguer ce détail.

Ces Delamare ont eu un ambassadeur à Venise, plusieurs membres du parlement de Bourgogne, et le Conseiller auteur du *Traité de Police* assez connu (4 vol. in-2, 1722). P. DE L.

—

Une inscription de cloche à expliquer (LXXXVII, 723, 724). — L'inscription *mentem sanctam spontaneam* est en relation directe avec la légende de sainte Agathe. C'est une formule qui se rencontre fréquemment sur des cloches françaises des XIVe et XVe siècles, et également en Italie, en Allemagne, en Angleterre. On lui attribuait le pouvoir de protéger contre les forces destructives de la nature, en particulier contre la foudre. Voy. sur la question : X. Barbier de Montault, *Revue de l'Art chrétien*, 1888, p. 327 ; L. Germain de Maidy, *La cloche de Lacrouzette, Tarn*, Toulouse, 1887 ; du même, note dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1899, p. 312-313).

LEUCOTÈS.

—

Médailles à l'effigie de Lamartine (LXXXVII, 620, 745). — Il y a la médaille de A. Bovy, qui, comme celle de Borrel, doit avoir son coin à la Monnaie de Paris.

BIBL. MAC.

—

Le cœur de Jésus-Christ dans la sigillographie et le blason (LXXXVI, 7, 117, 561). — Je signale à M. Lessay que dans un inventaire de pièces justificatives de noblesses de la famille de Monts, de l'année 1735, visé, collationné, signé et paraphé d'un notaire de Valenciennes, il y a sur un folio de cet inventaire (parchemin) la reproduction en couleurs des armes de la famille de Monts et des blasons des familles alliées.

Parmi ces derniers je relève les armoiries de la famille de Saint-Lo : *D'azur au chevron d'or, avec en pointe, un cœur d'or surmonté d'une croix de même, portant en chef senestre et en chef dextre une étoile de même*.

De quelle époque sont ces armes ? Un héraldisant le pourrait peut-être découvrir.

L'inventaire susdit appartient à une famille descendante des de Monts.

BURON.

—

Gentilshommes verriers (LXXXVII, 720). — Il y a trop longtemps que je m'occupe de cette question pour ne pas être intéressé par la demande, j'ai en vain cherché l'institution par saint Louis. Les lettres de Charles VII me sont inconnues. Les délibérations de Sommières au XVIIIe siècle ne me sont connues qu'incomplètement. Voir l'*Intermédiaire* de 1890, XXXI ; LXXVII, 283, 486 ; LXXVIII, 84, 272, LXXIX. Je serais heureux de correspondre dans quelques mois avec M. E. R. SAINT-SAUD.

—

Comment souligner un texte en typographie ? (LXXXVII, 721). — L'*Intermédiaire* signale un article du *Mercure de France* du 15 août 1924 où se trouve employé, pour souligner un texte, le procédé allemand qui consiste à séparer les lettres par intervalles. Pour ce qui concerne cet article, c'est l'auteur lui-même, le Dr Speckman, qui est Hollandais, qui l'avait demandé. Son étude, dont le sujet était la question Bacon-Shakespeare, comportait l'emploi d'un grand nombre de caractères différents, depuis la capitale jusqu'à l'italique bas de casse, en passant par la capitale italique, la petite capitale, l'égyptienne, etc..., si bien qu'il ne restait pas de procédé disponible pour faire ressortir les mots ou phrases à souligner, l'italique servant à un autre usage.

Sans discuter la question posée par l'*Intermédiaire*, à savoir si ce procédé est une innovation en français et si l'innovation est heureuse, et il y a lieu de faire remarquer que l'italique a des emplois divers dans la typographie française, notamment pour les titres d'ouvrages, de journaux, les textes en langues étrangères, etc. L'employer encore pour les mots à souligner peut parfois prêter à confusion, comme c'eût été le cas pour l'article en question. User d'un procédé spécial, comme les séparations des lettres,

Digitized by Google

pour faire ressortir un texte, apporterait certainement plus de clarté. Or, la clarté est une qualité éminemment française.

LOUIS DUMUR.

*
* *

Lorsqu'un texte allemand est imprimé en caractères gothiques, les mots à souligner ne se distinguent pas seulement par un intervalle plus grand entre les lettres, mais aussi, contrairement à ce qu'avance M. Gaston Grillet, par des caractères plus gros que le reste du texte. Si, comme cela arrive fréquemment pour les ouvrages scientifiques, le texte est imprimé en caractères romains, les mots sur lesquels l'auteur désire attirer l'attention sont *italiqués* à la manière française.

Pour ma part, je ne vois pas trop à quelle nécessité répond la récente innovation par le *Mercure de France* ; il me semble que les mots imprimés en italiques se détachent mieux sur le texte que ceux qui ne se distinguent des mots voisins que par des caractères plus accentués. Mais, c'est, en somme, une affaire d'habitude et, lorsqu'on est en état de lire couramment l'allemand, on n'éprouve aucune difficulté à reconnaître les mots soulignés parmi les autres.

GASTON PRINET.

*
* *

La manière de souligner un texte en espaçant les lettres, couramment employée en Allemagne, ne se rencontre que très rarement dans des ouvrages français. Je ne me souviens que d'un seul exemple : *Le Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, de M. W. Duckett, librairie Firmin-Didot, 1872 ; ouvrage en tête duquel une note nous dit que « *les mots espacés dans le texte courant sont l'objet d'articles spéciaux dans le Dictionnaire* ».

Cette disposition typographique est-elle heureuse ? Non, car, il faut le reconnaître, un texte composé de lettres trop espacées n'est ni esthétique, ni facile. Les phrases, les mots ainsi représentés semblent décousus, et l'œil doit faire tout un travail d'adaptation pour séparer la dernière lettre d'un mot de la première du mot suivant.

Laissons donc aux imprimeurs d'Outre-Rhin leur habitude typographique, et continuons à nous servir, pour l'usage qui nous intéresse, des caractères italiques, à intervalle normal, plus lisibles, et beaucoup plus gracieux.

O. RIELD.

*
* *

La séparation des lettres par un intervalle plus grand, que M. Gaston Grillet appelle le procédé allemand, a été employé par nous dans l'édition française de sept comédies de Bernard Shaw de 1908 à 1913, d'après l'avis même de l'auteur.

Bernard Shaw, dans une de ses préfaces, parle de ce procédé, dont il usa *dès la première édition* anglaise de ses comédies, c'est-à-dire dès 1898.

Est-ce un procédé employé en Allemagne avant cette date ? Ou bien est-ce Bernard Shaw qui est l'initiateur de ce procédé ?

AUGUSTIN HAMON.

—

Les Mémoires inédits (LXXXVII, 667, 747). — Anne-Charlotte de Portelance, mariée à Henry, vicomte de Ségur-Montazeau le 21 mai 1786, décéda à Paris à 92 ans, en 1860. C'était une érudite et une bibliophile. Elle avait un *ex-libris* que j'ai publié, il y a 12 ans, dans le *Bulletin de la société archéologique du Périgord* et que j'ai reproduit récemment dans ma généalogie des familles de Ségur. Elle a laissé des *Mémoires* qu'il serait fort intéressants de connaître ; ils étaient, il y a quelques années, en possession du marquis de Lastic, car, n'ayant pas eu d'enfants, la vicomtesse de Ségur laissa sa fortune à sa sœur, Charotte-Catherine de Portelance, mariée au comte Henry de Lastic Saint-Jal.

Puisque je parle de Portelance je signale en passant que le père de mesdames de Lastic et de Ségur, Charles-Louis de Portelance, mourut chez cette dernière, le 22 novembre 1818 à Montazeau (Dordogne) à 87 ans et non 80 ans comme on l'a dit. C'était un publiciste et surtout un auteur dramatique fort médiocre. (*Antipater* fut copieusement sifflé en 1753 ; *Astophe et Alla* paru en 1802 ne vaut pas mieux, dit-on). Les biographies, qui le concernent, le prénomment parfois François ; le disent marié à une riche veuve et mort à 80 ans aveugle *chez sa sœur madame de Ségur* en 1821. Autant de mot, autant d'erreurs.

Je possède le manuscrit des *mémoires*

Digitized by Google

de la marquise de Donnissan, née Durfort-Civrac. Mais ils ne méritent pas d'être publiés, ils feraient trop modeste figure à côté de ceux célèbres de sa fille, la Marquise de La Rochejaquelein. Sur Versailles et sur la guerre de Vendée ils ne donnent rien de particulier.

SAINT-SAUD.

—

La Marie de Brizeux (T. G. ; LXXX ; LXXXI ; LXXXII ; LXXXVII, 3, 108, 352). — M. André Pavie, dans le Supplément du *Figaro*, 4 octobre 1924, publie un article sous ce titre « Marie, celle que chanta Brizeux ».

M. André Pavie rapporte qu'en 1860, Victor Pavie alla à Arzannô. Il s'enquit de Brizeux auprès de la femme de l'auberge, qui avait connu la Marie de Brizeux.

Elle dit que Brizeux, était de son temps et de son âge, que c'était un gentil enfant, vif, enjoué, espiègle et entreprenant au possible, et devant qui, sans le vouloir et même sans le savoir, les plus grands de ses camarades s'inclinaient comme devant un aîné ; que la petite Marie, Marie T... sa cousine à elle, est aujourd'hui riche fermière, veuve et mère de grands et beaux enfants à Guilligornarc'h. A ce moment, je fixai un regard sur notre hôtesse. Rien dans l'accent de sa voix, rien dans la naïve expansion de son sourire ne démentait le caractère de cette affection des premiers ans, oubliée de l'une pour être recueillie et couvée dans la mémoire de l'autre, pour y fleurir à l'ombre, pour y croître en silence, pour colorer sa vie et parfumer son œuvre d'un si frais et si chaste arome d'idéal.

Marie T... L'initiale ne correspond pas à celle des noms que l'on a cités : Pellaûn, Ritich, Bardoûn ou Bardouill. Mais peut-être le nom a-t-il été mal saisi par l'interprète ou par celui qui l'écoutait. Peut-être Jeanne Hivel donnait-elle à son amie, sa cousine — comme il n'est point rare dans les villages — au lieu du nom de famille, le prénom de son mari, Thomas. Un seul fait paraît certain : en septembre 1860, Marie, « riche fermière, veuve, et mère de grands et beaux enfants » demeurait à Guilligornarc'h

Par discrétion, Victor Pavie n'alla pas à Guilligornac'h pour voir celle qui avait été l'inspiratrice du poète. Aux chercheurs de fouiller dans les registres de l'état-civil qui pouvait être une Marie T... en septembre 1860.

I.

Les Poètes ouvriers (LXXXIV ; LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 76, 224, 314,651). — Est-il encore temps de citer les *Œuvres poétiques en patois percheron* de Pierre Genty, maréchal-ferrant (1770-1821), réimprimées en 1863 ?

L'auteur, originaire de Mathanvilliers (Eure-et-Loir), s'intitulait lui-même, non pas le maréchal des poètes, mais bien le poète des maréchaux.

SIMON.

—

Et pius est patriæ... (LXXXVII,724). — Ce vers pentamètre :

Et pius est patriæ facta referre labor,

est le 322e de l'« Elégie » du deuxième livre des *Tristes*, d'Ovide. La pièce fut écrite vers l'an 10 après Jésus-Christ.

Dr FRIEND.

—

Locutions nées de la Révolution (LXXXVII, 434, 564, 655, 706, 748). — S'en moquer comme de l'an quarante...

Voici bien longtemps déjà que, dans l'*Intermédiaire* et dans maint et maint Almanach, on a rectifié cette locution qui ne serait autre qu'une de ces « contre-petteries » attribuées d'ordinaire à M. ou à Mme Pipelet. Il faudrait dire : *S'en moquer comme de l'Alcoran*...

C'est ainsi qu'on déforme les mots que l'on ne comprend pas. Loi linguistique bien connue et dont on trouverait des exemples jusque dans le dictionnaire le plus académique.

LÉOPOLD OLIVIER.

—

Mordant (LXXXVII, 623, 749). — Le général de Brack (*Avant-postes* : Du courage. .) écrit en 1831 « qu'il (le chef) agisse comme l'adroit piqueur... ; qu'il les fasse mordre au lieu d'être mordus ». Cet officier de chasseurs de Napoléon n'emploie pas, je crois, « mordant ».

Il est possible que l'expression, comme tant d'autres, ait été *parlée* bien avant d'être *écrite*. Du Fouilloux se borne, sauf erreur, au mot ardant », non synonyme, mais plus proche de « mordant » que ne l'est « forcenant ». Il dit, naturellement, « bêtes mordantes », mais le sens est autre

Une reconnaissance de cavalerie doit avoir du mordant toujours, mais l'impétuosité l'empêcherait souvent de remplir sa mission. Le cran se disait avant 1914, dès 1900.

SOULGÉ.

Digitized by Google

*
* *

Puisque, par un scrupule linguistique qu'on ne saurait trop approuver, notre confrère G. P. M. ne veut pas employer le mot « mordant », il me semble qu'il pourrait traduire l'expression « Heftigkeit des Vordringen » par « violence de l'attaque ». HORA.

—

Donage (Coutume du) (LXXXVI, 99, 276, 325, 370, 466, 852, 995). — La coutume du donage a existé à Leffonds (Haute-Marne). Cette cérémonie s'y célébrait vers l'époque de la fête des Rois et de la Chandeleur. On en trouvera la description dans *Mon village se meurt*, par Gilles Normand (Paris, Perrin, 1924), page 305. Baron A. H.

—

Les manèges de chevaux de bois (LXXXVII, 530, 660, 756). — Notre confrère M. écrit qu'*il n'y a plus que les manèges des Champs-Elysées pour les petits où la bague soit toujours en bonneur*.

La bague est encore en honneur, entre tant, au manège des Buttes-Chaumont. RENÉ GROOS.

—

Boucles d'oreilles masculines (LXXXVII, 674, 757). — Je possède deux portraits de mon bisaïeul Jacques-Joseph Pouponot des Brissonneries-Dalancour (1756 1824), qui le représentent avec de petits anneaux d'or aux oreilles.

Ces portraits (une miniature et une peinture à l'huile) datent des premières années du XIXe siècle. Mon bisaïeul, ancien gendarme rouge, chevalier de Saint-Louis, fut maire de Lunéville à trois reprises, sous le Directoire, sous le Consulat et le 1er Empire, enfin sous la Restauration. H. C. L.

*
* *

Je connais une miniature représentant Murat avec une boucle d'oreille. BAYE.

*
* *

La mode des boucles d'oreilles masculines est fort ancienne ; on la trouve en Grèce, à Rome, à Carthage. Au moyen-âge des hommes en ont porté. Si depuis le XVIIe siècle, les portraits en fournissent peu d'exemples, on n'en peut dire autant au XVIe et au commencement du XVIIe siècle.

Citons d'abord, bien qu'il soit un des derniers en date, mais le plus célèbre, le portrait de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, surnommé le Cadet à la Perle, en raison de celle qu'il avait coutume de porter à l'oreille (N. Mignard, pinx. ; A. Masson, sculpt.). Puis à peu près par rang d'ancienneté :

Henri II (portrait attribué à Clouet au Musée du Louvre ; dessin au Cabinet des estampes ; autre dessin, collection Moreau-Nélaton).

Charles IX (dessin par Bellange et portrait anonyme, tous deux au Musée du Louvre).

Henri III (teston d'argent, Cabinet des Médailles).

Le duc François de Guise (portrait attribué à Clouet, Musée du Louvre).

Charles (?) duc de Biron (dessin de Pierre Dumoustier, collection Bonnat).

Henri de Lorraine, comte de Chaligny (dessin attribué à Antoine Caron, Cabinet des Estampes).

Philippe Strozzi (dessin attribué à Clouet, Cabinet des Estampes).

René de Froullay, comte de Tessé ; Damien de Monluc Balagny, marquis de Reynel), ces deux dessins attribués à A. Caron, Cabinet des Estampes).

François de la Trémouille, marquis de Noirmoutier (dessin par Benjamin Foulon, Cabinet des Estampes).

François de Daillon, comte du Lude ; Hercule de Rohan, duc de Montbazon, (ces deux dessins attribués à B. Foulon, Cabinet des Estampes).

Edmond Stuart, comte de Lennox (Dessin attribué à François Quesnel, Cabinet des Estampes).

Charles de Créqui, prince de Poix, duc de Lesdiguières ; Claude, comte de Saulx-Tavannes (ces deux dessins par Daniel Dumoustier, collection de la Giclais).

Anonymes : dessin collection Martin-Le Roy ; dessin Musée Carnavalet.

Cf. Rouaix, *Dictionnaire des arts décoratifs*, t. I, p. 158 ; Courboin *Histoire illustrée de la gravure en France*, t. II, pl. 487, reproduisant le portrait de Henri de Lorraine. Bouchot, *Musée du Cabinet des Estampes*, (pl. 14, E. Sturart ; pl. 19, comte de Chaligny ; pl. 28, P. Strozzi ; pl. 30, R. de Froullay ; pl. 31, de Reynel ; pl. 57, Henri II). *Catalogue des portraits*

Digitized by Google

du XIII° au XVII° siècle exposé en 1907 à la Bibliothèque Nationale, p. 146, 150, 181, 188 et qui reproduit (p. 118) le portrait de P. Strozzi. Guiffrey et Marcel, *Inventaire des dessins du Musée du Louvre*, t. I, p. 51, reproduisant le portrait de Charles IX, par Bellange. Piton, *Le costume civil en France*, reproduisant (p. 150) le portrait d'homme du Musée Carnavalet et (p. 152) le portrait de Charles IX,

C. DEHAIS.

*
* *

Le portrait du *Cadet à la Perle* (Henri comte d'Harcourt) gravé par Ant. Masson, d'après Mignard, est un des plus intéressants à ce sujet. GEOFFROY.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 709, 758). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire*, établie par M. Pierre Dufay, qui sera servie aux souscripteurs au début de l'année 1925, n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, qui sont à la veille d'être tous souscrits, ainsi qu'on a pu le voir.

La souscription sera close le 20 décembre prochain.

Le prix de la Table est de 40 francs pour les souscripteurs. Il sera porté à 60 francs, la souscription close.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des Bibliothèques, nos abonnées, qui n'ont pas encore souscrit à cette Table qui leur est absolument indispensable.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

Les archives de Seine-et Oise ;

La Bibliothèque municipale de Chateaudun ;

Le Mercure de France.

Librairie G. E. Stechert et Cie.

M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut.

M. Vuitton.

—

La Dame aux Camélias (LXXXVII, 46, 129, 177). — **Son surnom** (LXXXVII, 613). — Il est contraire, à la vérité, d'écrire que Marie Duplessis n'a jamais porté de camélias. Pour se convaincre que c'était bien là sa fleur de prédilection, il n'y a qu'à se reporter aux factures des fleuristes qui la fournissaient.

Dans le très important dossier que je possède et qui m'a été cédé par M. Noël Charavay, se trouve la facture suivante que je reproduis avec son orthographe caractéristique. Ce document irréfutable établit que la Dame aux Camélias portait bien des camélias, et que c'était sa fleur préférée. O. HALBOUT.

Rue de la Paix N° 14

RAGONOT

FLEURISTE,

Fait des Bouquets et Coiffures dans les plus nouveaux goûts. Fait aussi des locations de Plantes et d'Arbres verts, pour bals et soirées. Tient un assortiment de beaux fruits. Corbeilles rustiques et autres.
Le tout au plus juste prix.
Fait des envois en province.

Paris le 9 novembre 1843

		F.	C.
	Vendu à Madame Dupleci d'une part	3	
	9 pot de fleurs	15	
16	2 grappe de	6	
23	4 Camellia monté	12	
30	2 grappe du Camellia	6	
23 décembre	2 Camellia blancs monté	5	
2 janvier 1844		15	
	1 Bouquet à la mains	15	
	1 fleur de Camellia impérialiste	3	
5 février	2 fleurs de Camellia monté	4	
8	1 Bouquet à la main et 4 fleurs Camellia monté	20	
11	5 azaleat	15	
12	2 Roses du Roy	16	
	1 Bruere (?)	3	
	1 pot de yacinthe de holande	2	
14	1 Bouquet à la mains	20	
	2 grappes de Camellia	8	
	9 pot de yacinthe de holande	16	
	Total	184	f
	Sure le quele J'ai Reçu 20 Reste du	164	f.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL.

Digitized by Google

DEC 11 1924
PERIODICAL ROOM GENERAL LIBRARY UNIV. OF MICH.

XVII° Volume — Prix du Numéro : 1 fr. 50 — 10 Novembre 1924

N° 1610 — rue, Victor-Massé — ARIS (IX°) — —o— — ux : de 3 à 6 heures — Mardi, Mercredi, Vendredi

N° 1610 — 31 bis, rue Victor-Massé — PARIS (IX°) — —o— — Bureaux : de 3 à 6 heures — Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

STIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

NCE. — UN AN : **32** fr. ; SIX MOIS : **18** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **36** fr. ; SIX MOIS : **20** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

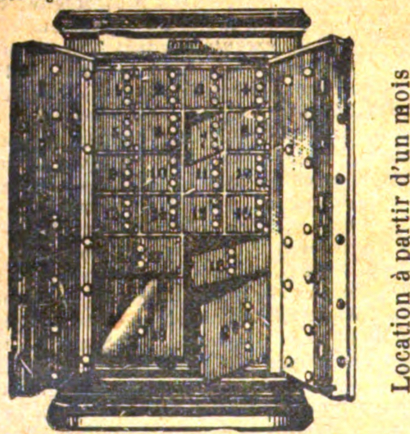
AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier après de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris.

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe — Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Actions de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)

PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. Articles d'ensemble, Comptes rendus d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

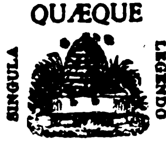
LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10 Novembre 1924.

Nº 1610 Nº 1610

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h.

QUÆQUE

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)
Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous avons subi à nouveau, depuis trois ans que nous avons fixé le dernier prix de l'abonnement, des augmentations de tirage et d'impression. La dernière est si considérablement élevée que nous devons demander à nos abonnés et collaborateurs de nous aider à la supporter. Nous assumerons encore, cette fois, la charge la plus lourde, et cette augmentation ne sera que de 2 fr. par an.

L'abonnement, pour la France, en 1925, sera donc porté à 32 fr., au lieu de 30 fr. (six mois : 18 fr.); celui pour l'Etranger à 36 fr. (six mois : 20 fr.).

Questions

Asservissement d'une famille libre. — Etait-il possible à un seigneur d'une province de coutume serve (Berry, Nivernais, Lorraine, Franche-Comté, pays de Combrailles en Auvergne, etc.) d'asservir légalement, au cours des XVIIe et XVIIIe siècle, une famille de paysans libres, en l'installant dans ses domaines, et en l'assujetissant à la mainmorte. Voltaire parle vaguement de ces cas, mais peut-on en avoir un exemple, tiré d'un terrier ?

CLARIS.

Le poignard de Jacques Clément. — Je serais reconnaissant aux lecteurs de l'*Intermédiaire* qui pourraient me fournir des renseignements sur le poignard dont Jacques Clément se servit pour assassiner Henri III. Cette arme se trouve-t-elle dans un musée ? M. Victorien Sardou n'a-t-il pas eu, un moment, cette pièce historique en sa possession ? Un intermédiairiste pourrait-il me donner quelques indications sur la forme ou sur certaines caractéristiques de ce poignard ?

LUC. MAS.

L'épi d'or du fermier. — Quel est le fermier de l'Orléanais à qui Henri IV accorda, avec la noblesse, un épi d'or pour ses belles cultures de froment ?

R. D. G.

L'épée de Napoléon à Austerlitz. Les étuis. — Après la mort de l'Empereur à Ste-Hélène, il s'agissait de ravir aux convoitises aiguisées des Anglais cette relique napoléonienne par excellence : l'Epée de Napoléon à Austerlitz (aujourd'hui déposée dans le Reliquaire de la Cella, aux Invalides). Voici de quel subterfuge on dut user : Un des serviteurs de Bertrand possédait une grande malle à couvercle bombé, celui-ci pouvant servir de cachette. Effectivement dans ce couvercle providentiel, on dissimula (entre autres objets) l'Epée d'Austerlitz qui, un moment, avait reposé auprès du Corps de l'Empereur exposé sur son lit de

Digitized by Google

mort. Une planche épaisse, soigneusement vissée et recouverte d'une étoffe semblable à celle de la malle, recouvrit le tout. L'Epée était sauve ! *Quant aux étuis, malheureusement ils restèrent à Sainte-Hélène.*

Pourquoi sont-ils restés à Ste-Hélène ? Eussent-ils été révélateurs ? Furent-ils négligés par la suite ? Se trouvent-ils en Angleterre ?

Quant à la malle, elle avait, certes, acquis un titre qui lui donnait droit à la conservation et la désignait grandement pour figurer dans un Musée sainte-hélénesque tel que le Musée Bertrand à Châteauroux.

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

—

Le Petit Pont Notre-Dame ; ses habitants — Le Petit Pont était autrefois couvert de maisons qui, au XVIIe siècle, étaient habitées par quelques harengères, et surtout par des marchands drapiers qui, de père en fils, en conservaient la propriété.

En 1718, un grand incendie les détruisit et elles furent reconstruites peu après, à l'exception de quatre, situées au plus près de l'Hôtel-Dieu.

Quelles étaient alors les familles installées sur le pont ? Pourrait-on avoir quelques détails sur les principales d'entre elles ? J. L.

—

Bommiers en Berry : sa seigneurie. — Le village de Bommiers en Berry (arrondissement d'Issoudun) faisait partie de quelle seigneurie ? Les habitants étaient serfs de quels seigneurs ? de quand date l'affranchissement de ce village ? — Raynal ne le mentionne pas dans la liste des franchises accordées à des époques différentes à de nombreuses localités du Berry.

CLARIS.

—

L'école d'éducation de St-Yon. — Où pourrait-on avoir des détails sur l'école d'éducation et de correction de St-Yon, fondée au XVIIIe siècle par les frères des écoles chrétiennes ?

A la Bibliothèque nationale, je n'ai trouvé qu'un ouvrage reproduisant les lettres patentes.

CLARIS.

Les archives du Collège de chirurgie. — Que sont devenues les archives de l'ancien Collège de chirurgie, — supprimé au début de la Révolution — et, notamment, les registres de réception de chirurgiens et de sages-femmes ?

Ces registres ne sont conservés ni à la Faculté de Médecine, ni à l'Académie de Médecine, et ne figurent pas, non plus, sur les inventaires des Archives Nationales.

ANDRÉ LELARGE.

—

Descendants du Général Brierre. — Le général Brierre qui était marchand de vin avant d'avoir fait preuve de civisme, est né le 9 avril 1760 et s'est marié le 13 juillet 1786 sur la paroisse de Ste-Marguerite.

Sa veuve : Marie Catherine Nicole Hébert, eut 2 enfants de lui : Marie Victoire, née le 15 mai 1787, 125 faubourg St-Antoine (Division de Montreuil) et Philippe Simon Charles, né le 30 juin 1791 (an II). La fille semble avoir épousé M. Cotte, et le fils a je crois bien, laissé une veuve née Edme-Roberte Ory, née vers 1805, vivant encore en 1870. Les deux enfants de l'Adjudant Général tué le 18 Prairial an III, ont eu sûrement postérité. Voir à l'Enregistrement, rue de la Banque qui communique au moins le nom du notaire chargé de la succession.

VINDY.

—

Auguste Comte et son sauveur en 1827. — En avril 1827, dans un accès de désespoir, par suite de chagrins intimes, Auguste Comte se précipita dans la Seine, du haut du Pont des Arts. Un garde royal l'aperçut qui se noyait : il se jeta à son secours et le sauva. Ce garde, l'année suivante, était dans le commerce des vins. Peut-on savoir son nom, et les archives du 1er ou du 6e arrondissement ou les journaux ont-ils signalé ce sauvetage ?

Je serais très reconnaissant à mon collègue intermédiairiste qui me donnerait un renseignement à cet égard. Le sauveur d'un si beau génie — le plus grand du XIXe siècle — mérite bien la gratitude de la postérité.

JOSÉ FELICIANO DE OLIVEIRA.

Digitized by Google

Delaval. — Que sait-on de l'ascendance et de la descendance de :

Pierre-Louis Delaval (ou De Laval) peintre d'histoire, né à Paris en 1790, y décédé en 1867 ?

Son père, Claude-Alexis, ancien commissaire de la marine, mourut en 1847 âgé de 82 ans.

E. R.

—

Famille Genoud — Un aimable intermédiairiste pourrait-il me donner quelques détails sur la famille Genoud (alias Genou) de Guilleville, qui fournit un secrétaire du Roi à Lyon en 1616 et Conseiller en la Grand Chambre de Paris au XVIIIe siècle.

Armes : *D'or à trois bandes ondées d'azur.*

R. D. G.

—

Auguste Julien. — Un aimable intermédiairiste pourrait-il me donner quelques renseignements ou me dire où je pourrais m'en procurer sur Auguste Julien qui a dû naître entre 1750 et 1755 d'une famille de banquiers de Nîmes ? Une sœur aînée à lui a dû épouser Rilliet, de Genève.

Comtesse DE W.

—

Francis Lainé, miniaturiste. — Pourrait-on me dire les ascendants et descendants de Francis Lainé, miniaturiste, né en 1721, d'une famille protestante angevine émigrée à Berlin.

NEPOS.

—

Lancelot-Joseph de Maniban, grammatomante. — Parmi les *Poésies mêlées* du poète anglais André Marvell, publiées après sa mort en 1681, figure une pièce de vers latins adressée :

Cuidam qui legendo scripturam descripsit forman, sapientiam sortemque authoris, illustrissimo viro Domino Lanceloto Josepho de Maniban, grammantomanti.

c'est-à-dire : « A un homme qui en lisant l'écriture de l'auteur fit sa description physique et morale et annonça son destin, au très illustre personnage, Monsieur Lancelot Joseph de Maniban, grammatomante ».

Les vingt-trois distiques placés sous ce titre imposant racontent d'une façon plaisante mais qui n'implique pas nécessairement le scepticisme, comment ce Maniban, par le simple examen d'une lettre de Marvell, sans connaître le poète et savoir l'anglais, a dévoilé « les événements passés de ma vie, et les replis de mon âme ». Plus hardi que les modernes graphologues il a même prédit l'avenir de l'écrivain, en associant d'ailleurs à sa méthode nouvelle la vieille astrologie ; la forme des lettres lui a révélé l'horoscope de celui qui les a tracées.

Nous aurions voulu en savoir davantage sur Maniban et la grammatomancie. Les traités de graphologie que nous avons consultés, notamment ceux de MM. Crépieux-Jamin et Deschamps ne disent rien de l'un ni de l'autre. Pourtant la date de l'aventure relatée par Marvell donne à celle-ci un certain intérêt : né en 1621, mort en 1678, le poète anglais semble n'avoir visité la France qu'une fois, vers 1645. Au XVIIIe siècle ses biographes, dont l'exactitude n'est pas au-dessus de tout soupçon, ont dit qu'il avait rencontré Maniban à Paris, et que celui-ci était abbé.

Dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois et Badier (3e édition, 1863 sqq) nous avons trouvé une famille de Maniban, originaire de l'Armagnac et qui a fourni au cours du XVIIe siècle toute une lignée de présidents au Parlement de Toulouse. L'un de ceux-ci porte le prénom de Joseph, et un autre celui, plus rare de Lancelot, mais aucun ne réunit les deux. Tout permet néanmoins de croire que notre grammatomante était leur proche parent. Nous avons pu constater que la généalogie du *Dictionnaire* était incomplète, mais non la compléter sur ce point.

Quelqu'un de nos collègues sera sans doute plus habile.

PIERRE LEGOUIS.

—

Lemery ou d'Emery. — Il existe un ouvrage intitulé : *Cours de Chimie*, contenant la manière de faire les opératures qui sont en usage dans la médecine, publié à Paris en 1676 par Lemery. Il existe également un autre ouvrage ayant pour titre : « Nouveau recueil de curiosités rares et nouvelles dans les plus admirables effets de la Nature et de l'Art » par le Sr d'Emery, publié d'abord à Paris puis

Digitized by Google

à Leyde en 1688. Malgré la légère différence de patronyme s'agit-il d'un seul auteur ou de deux savants chimistes du XVIIe siècle ?

Dr LETANG.

—

Procès des héritiers Maranchoux de Lussan. — Je trouve dans un papier de famille cette note :

M. Maranchoux de Lussan, fermier général guillotiné en 1793, eut comme intendant M. Pierre Guillaume, dit Marange, et comme secrétaire M. Augustin François Gaigné lesquels furent ses exécuteurs testamentaires ; ce qui suscita un procès lequel dura jusqu'en 1820.

Je cherche des renseignements sur ces trois noms et sur le procès en question.

LE SULLIADO EN PERSQUEN.

—

Voltaire, origine du nom. — Qui a lancé dans la circulation cette explication que le pseudonyme *Voltaire* serait un anagramme de *Arouet le j* ?

Ne serait-ce pas plutôt le nom d'une terre de la famille maternelle d'Aurouer, comme le suppose Jal ?

Excelsior, sous les initiales M. L. a écrit récemment que *Voltaire* serait le nom d'une maison de Saint-Loup, département des Deux-Sèvres, d'où sort la famille Arouet. Cela est totalement inconnu des Poitevins qui ont été amenés à faire des recherches sur la famille Arouet aux XVIe et XVIIe siècles dans la Gatine.

L'Intermédiaire a-t-il jamais traité la question de l'origine du nom de *Voltaire* ? (Il n'y en a pas de trace dans la 1re table). Quelqu'un de ses correspondants actuels pourrait-il nous dire quelque chose sur ce sujet ?

M. P.

—

Noblesse du bailliage de Langres en 1789. — Je cherche à identifier les personnages suivants qui figurent, sans prénoms, sur la liste des nobles du bailliage de Langres convoqués en 1789 : Armynot du Châtelet ; le chevalier de Bonnay ; de Bouvier de St-Julien ; de Champeaux frères ; Champeaux de Faverolles ; du Houx ; de Finance ; de la Mothe frères ; le chevalier d'Epinant ; demoiselle de Nogent ; de Randerode ; Urguet, de Vallerot.

Baron A. H.

« Fürstliche Gnaden », titre princier allemand. — Il a été question, à plusieurs reprises, dans l'*Intermédiaire* des appellations de « Durchlaucht » (Altesse Sérénissime) et d' « Erlaucht » (Altesse Illustrissime) accordées respectivement aux princes et comtes médiatisés de l'ancien Empire d'Allemagne.

Il existe en outre un nombre assez restreint de maisons allemandes, telles que celles de Hatzfeldt-Wildenbourg, de Lynar, etc., auxquelles le titre de prince a été conféré postérieurement à la dissolution de l'Empire, mais dont le chef seul porte la qualification de « Durchlaucht ». Les autres membres de la famille n'ont droit qu'à celle de « Fürstliche Gnaden ». Cette appellation est traduite en français dans l'*Almanach de Gotha* par le mot « Grâce Princière », qui en est, en effet, la traduction littérale, mais ne laisse pas de produire un effet assez baroque. Ne vaudrait-il pas mieux employer une autre expression, telle que « Grâce Sérénissime », par exemple ?

SAINT-AUDEMER.

—

Entonnéna : Claude de Chaulne. — M. U. V. Chatelain dans son intéressant ouvrage : *Le surintendant Foucquet protecteur des lettres et des arts*, cite en note, à la page 116, une stance de Pellisson où il est question d'*Entonnena* avec une référence aux *Œuvres diverses de Pellisson*, p. 117. Or à la p. 117 des trois volumes de cette édition de 1735, il n'y a point trace de cette stance. Sait-on où M. Chatelain l'a prise ?

LACH.

—

Souhaiter, prononciation de ce mot. — Il y a quelques années j'assistais à une représentation du *Marquis de Priola* à la Comédie-française. Mon étonnement fut grand, en entendant une comédienne, qui passe pour illustre, dire au troisième acte :

« On m'a dit Monsieur que vous *souhatiez* me voir ».

Est-ce là la véritable prononciation de *souhaiter* ? Ou ne faut-il voir dans cette façon de dire qu'une de ces hardies nouveautés dont les artistes de la Maison de Molière sont coutumiers ?

Dit-on *souhait* ou *souhat* ?

H DE B.

Digitized by Google

Distique latin sur la politique autrichienne. — De qui est le distique célèbre où se synthétisait la politique matrimoniale de l'Autriche.

Bella gerant alii ; tu, felix Austria, nube ;
Namque Mars aliis dat, tibi regna Venus

A quelle époque a-t-il été publié ?

DEHERMANN ROY.

—

Guillemin Crocquefolle. — A quel proverbe Sauval fait-il allusion ? Le livre de Leroux de Lincy, seul ouvrage de parémiologie dont je dispose n'en parle pas.

MAGHUZ.

—

Les Préfaces d'Anatole France. — Anatole France fit un grand nombre de Préfaces ; nous en trouvons quatorze pour les éditions Lemerre. Ces Préfaces ont été en 1913 réunies dans le volume « Génie Latin ».

Les livres édités par Charavay en contiennent quatre :

Les œuvres : de Bernard Palissy ; marquis de Sade : *Dorci ou la bizarrerie du sort* ; de Pougens : *Jocko* ; Mme de La Fayette : *Histoire d'Henriette d'Angleterre.*

Nombreuses sont les Préfaces données pour les ouvrages édités par Ferroud, par Pelletan et par Calmann Lévy.

Lorsque France s'occupa de politique il consentit à présenter au public un *Précis de l'Affaire Dreyfus* par le docteur Oyon ; *Une campagne laïque* par Emile Combes ; *La séparation des l'Eglises et de l'Etat* par Guenebaum-Ballin ; *Les Syndicats des fonctionnaires* par Paul Boncour ; *L'Esquisse d'une Société collectiviste* par Fournier.

Des indications bibliographiques sur les volumes ainsi *Préfacées* par France sont données par M. Raphaël Cor dans l'étude sur *M. Anatole France et la Pensée contemporaine,* mais on ne trouve pas signalée dans cet ouvrage la Lettre-Préface adressée à M. Michelis Di Rienzi pour « Profils Contemporains » parus en 1893. Il est intéressant de reproduire cette spirituelle introduction :

Cher Monsieur,

Je n'ai pas grande confiance dans la postérité. Elle est faite d'hommes, et c'est une suffisante raison pour douter de sa sagesse. Si d'aventure, la nôtre est américaine, il est à craindre qu'elle en use librement avec nos traditions et nos préjugés.

Mais disons mieux : il faut ne rien craindre et ne rien espérer ; il faut regarder d'un œil paisible l'écoulement des choses. Pourtant s'il est quelque livre qui puisse intéresser un jour, ou désespérer des gens très différents de nous, c'est précisément un livre du genre du vôtre. Vous y étudiez par le menu, avec une finesse singulière nos contemporains.

C'est, il me semble, ce que l'avenir recherchera. On voudra connaître le témoignage que nous avons porté sur nous-même, et votre répertoire sera peut-être recherché, quand la plus grande partie des imaginations de ce temps aura péri dans un irrémédiable oubli.

Anatole FRANCE.

Pourrait-on nous aider à compléter la liste des ouvrages préfacés par France, liste publiée en 1909 par Raphaël Cor ?

ARMAND LODS.

—

Portrait de Béatrix Donato par le fils du Titien. — Tout le monde connaît le gracieux sonnet de Musset, qui est la 24e œuvre de ses *Poésies nouvelles*.

« Béatrix Donato fut le doux nom de celle... »

Notre grand romantique a-t-il, pour la beauté du sonnet à faire, *inventé* le portrait de Béatrix Donato, peint par le fils du Titien, lequel,

cessa de peindre à compter de ce jour,
Ne voulant de sa maim illustrer d'autre [qu'elle...]

Je l'ai en vain cherché en Italie. Ne serait-ce pas une fiction du poète ?

LE SULLIADO EN PERSQUEN.

—

Benvolio. — Pourrait-on savoir qui signa de ce pseudonyme au *Gaulois* l'article du 7 février 1882, intitulé « Le Public et sa Critique » ?

J. M.

—

« Dessous diplomatiques », au « Figaro ». — Dans le début de 1894 (mars et avril) le *Figaro* a publié sous ce titre une série de très intéressants articles de politique étrangère.

Connaît-on l'auteur de ces articles qui n'étaient pas signés ?

Et ces articles ont-ils été ensuite réunis en volume ? Si oui, à quelle librairie ?

R. M.

Digitized by Google

L'histoire de la Réunion. — Un intermédiairiste aurait-il l'obligeance de m'indiquer le titre et l'éditeur d'une publication traitant de l'histoire de la Réunion en particulier de 1790 à 1804 ?

SCHEIL.

—

Casavaiska, vêtement. — Je m'occupe en ce moment de noter dans la correspondance adressée à Mlle Louise Vernet, plus tard Mme Paul Delaroche, tout ce qui a trait aux modes féminines entre 1828 et 1845. Or je trouve dans une lettre que lui écrit Mme Paul Huguet, sa cousine germaine, à la date du 10 décembre 1843, le passage ci-après :

« Je t'envoie une pélerine que je t'ai tricotée d'après ce tu m'avais expliqué pour mettre sous ta casavaiska ».

Il n'y a aucun doute sur l'orthographe du mot qui est écrit très lisiblement.

Qu'est-ce qu'une casavaiska ? Je fais appel à l'obligeance des lecteurs de l'*Intermédiaire* pour me renseigner à cet égard.

HORACE DELAROCHE-VERNET.

—

Sages femmes au XVIII[e] siècle. — Il résulte de l'*Etat de la Médecine, chirurgie, en Europe, et principalement en France*, pour les années 1776 et 1777 (les seules parues) qu'il était imprimé, chaque année, en octobre une liste intitulée : *Noms et demeures des dames sages-femmes reçues au collège de chirurgie.*

Un de nos érudits confrères pourrait il m'indiquer où je rencontrerais des listes de cette nature pour la période comprise entre 1763 et 1792 ?

Elles n'ont été conservées ni à la Bibliothèque Nationale, ni à celles de la Faculté et de l'Académie de Médecine.

ANDRÉ LELARGE.

—

Emblème soviétique. — Dans un roman du marquis de Foudras dont on réimprime en ce moment les œuvres, figure un émigré, le marquis de Châteauneuf qui se livre passionnément à la chasse au loup en Allemagne et en Pologne. (*Le Père La Trompette*, librairie Cynégétique. E. Nourry, 1923). Le personnage, croit-on, rappellerait un émigré véritable, veneur célèbre en son temps, qui fit dans ces parages son éducation de louvetier, et devint pair de France comme ami du Comte d'Artois, dans le régiment duquel il avait servi sous la fin de l'Ancien Régime. Le héros du roman tombe un jour entre les mains de bandits, anciens soldats de Frédéric, et de vagabonds russes, sorte de réfractaires gyrovagues guère moins dangereux (cfr. Hepworth Dixon, *La Russie Libre*, 1872, t. II, ch. iii ; Sir Donald M. Wallace, *Russia*, éd. de 1912, ch. xviii). Le chef de la bande, après avoir rançonné courtoisement le marquis, lui remet comme sauvegarde contre toute réquisition future et même contre toute malveillance de ces congénères, « une médaille de cuivre, découpée en forme d'étoile à cinq pointes, qui portait d'un côté l'image de St-Nicolas et de l'autre quelques mots tracés en caractère inconnus », (p. 175). Or, l'étoile à cinq pointes est devenue l'emblème des Soviets. Sans doute, l'effigie de St-Nicolas ne la sanctifie plus : le Soviétisme n'acceptant pas volontiers la croyance populaire que, après la mort de Dieu le Père et de son Fils, St-Nicolas héritera le gouvernement céleste. Reste l'étoile. Est-ce là une coïncidence ? Ou, comme le triangle maçonnique, serait-ce le symbole d'une société secrète de truands qui afficheraient aujourd'hui, mais sans courtoisie, leur triomphe, la conquête de la Russie par Ali Baba et ses quarante — ou quarante mille — voleurs ?

OLD NOLL.

—

Culte d'Isis. — Le Musée Guimet a groupé une série de statuettes relatives au culte d'Isis en France.

Pourrait-on m'indiquer si l'on a trouvé de pareilles statuettes dans le nord et l'est de la France, dans quelles localités ?

Où elles se trouvent exposées ?

Et s'il existe quelques publications, mémoires ou brochures les concernant particulièrement ?

ED. MARTIN.

—

Wilhem. — Bocquillon dit Wilhem est le créateur des orphéons, à qui l'on vient d'élever un buste. Que sait-on de lui ?

V.

Digitized by Google

Réponses

Le colonel Boutin et lady Stanhope (LXXXVII, 666, 727, 773). — Le colonel Boutin rencontra lady Stanhope en 1814. Un commerce épistolaire s'établit entre eux. Il est indispensable de le connaître, et pour l'histoire de lady Stanhope, qui se montre au naturel dans les lettres au colonel — dont elle ignore le grade et la mission — et pour l'histoire du colonel dont ces lettres laissent deviner l'œuvre et la prudence en face de celle dont Mlle Paule-Henry Bordeaux a tenté de suivre la trace dans son livre si instruit et si agréable intitulé : *La Circé du désert.*

Ces lettres qui nous ont été communiquées par la famille du colonel Boutin étaient jusqu'à ce jour restées inconnues. Un certain nombre ont paru dans le *Mercure de France* (septembre 1924) ; la lettre suivante non datée est de 1814.

Le Couvent de Mar Elias
Lundi au soir

Après que le Docteur était parti, Ibrabim le Secrétaire du Patriarche est venu chez moi. Son maître m'a donné permission de nommer aucun jour qui me plaira après mardi prochain ; j'ai nommé mercredi ou jeudi ; le jour après demain j'aurai sa réponse.

Si vous allez quitter Seyde tout à fait, il faut absolument que je vous voie pour une demie heure ici, et si on va fermer le Khan, venez, Monsieur, pour regarder votre chambre dans le village et rester si vous voulez jusqu'à ce que vous avez mis votre bagage un peu en ordre. Enfin faites-moi le plaisir d'agir sans cérémonie dans ces circonstances si embarrassées et laissez-moi vous être utile en quelque chose, ou je ne vous reconnaitrai jamais à Paris ou ailleurs.

Je ne pourrai pas vous recevoir demain de bonne heure parce que je serai si occupée avec des ouvriers que je veux renvoyer. Je ne sais comme j'ai pu rendre cet endroit détestable, habitable et même commode.

Si vous me demandez ce qui me fera le plus plaisir, ce sera de venir diner ici de bonne heure mercredi et habiter pour un jour la chambre que doit occuper le Patriarche, et de vous rendre dans votre chambre dans le village quand vous l'aurez arrangée.

Pierre reviendra dans trois heures pour votre réponse.

Hester Lucy Stanhope.

A ces pressantes et affectueuses invites, le prudent officier ne répondit, croyons-nous, jamais.

Les relations se poursuivent par correspondance, et dénotent de la part de Lady Stanhope un véritable attachement pour l'officier français, dont elle facilite la tâche, encore qu'elle en ignore l'importance réelle.

Le Couvent de Mar Elias
Mardi matin

Bien des remerciements Monsieur, pour votre lettre. Vous avez parlé en Français et en honnête homme.

Vous me demandez une lettre pour Hama.

Il y avait seulement Massif Pacha, Moli Ismaël,(le plus brave Turc que j'ai jamais connu et qui m'aimait comme son enfant), et Selim à qui on pouvait recommander un étranger et vous savez leur triste sort ?

Malem Mousa, père de Selim est toujours occupé des affaires du Pacha. et comme moi aime beaucoup la solitude, dans ce malheureux moment, apparemment plus que jamais. Mais pour vous prouver que je ne veux pas me débarrasser de votre demande, il faut que je vous dise quelque chose que je vous prie de ne pas répéter, car peut-être que j'ai mal fait suivant l'opinion générale, mais je saurais me défendre quand c'est nécessaire, cependant je n'aimerais pas être tourmentée par les gens du pays, si l'affaire dont je vais vous parler n'ait pas lieu. Je viens de dépêcher un messager à Hama pour inviter ce malheureux père chez moi, espérant de le consoler un peu.

Il a perdu il y a vingt ans un fils par la peste, il a voulu se donner la mort en se couchant en chemise sur son tombeau pendant toutes les pluies d'hiver. Je crains à présent pour sa vie car il adorait le pauvre Selim.

Malem Mousa est un homme de trop d'esprit de ne pas faire quarantaine, de prendre toutes les précautions nécessaires avant de se rendre chez moi ; mais tout cela ne sera pas assez pour contenter les gens stupides et insensibles qui m'environnent qui m'accuseront peut-être d'apporter la peste dans leur pays. Ce messager sera de retour en neuf ou dix jours au plus tard. Un d'Alep devait retourner demain, mais il est possible que le mauvais temps le fera tarder un ou deux jours de plus.

Attendez je vous prie le retour de ce messager, j'aurai des nouvelles sur la peste et apparemment quelques lettres de Constantinople qui toucheront sur la politique. Je ne pourrai vous voir partir sans *beaucoup de regret* dans un moment où on n'a rien de cer-

tain ou de nouveau sur la peste du côté d'Alep. Attendez encore quelques jours je vous en conjure.

Il y a un autre messager qui attend mes ordres à Tripoli pour repartir pour Alep aussitôt que l'un dont je vous ai parlé est de retour, je ferai expédier celui de Tripoli et si vous avez quelque lettre pour Mons[r] le Consul d'Alep, vous pouvez être sur que je la ferai remettre en sureté ; je pourrai vous donner, Monsieur, une lettre pour Malim à Homs : Il est un parent de Selim ; c'est un bel homme bien aimable et qui a beaucoup de talent, mais il n'a ni l'ambition ni la vivacité qu'avait son pauvre cousin Quand je me rendrai à Balbeck je pense de l'envoyer chercher pour m'y trouver.

HESTER LUCY STANHOPE.

Le testament de Louis XIV (LXXXVII,761). — Voici le procès-verbal de l'endroit précis où devait être déposé le testament de Louis XIV :

Aujourd'hui 30 août 1714, dix heures du matin, au Palais, à la levée de la Cour, nous, Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, commandeur de ses ordres, premier président en sa cour de Parlement, en présence du procureur général dudit seigneur, en exécutant l'arrêt de ladite Cour du 29 août dernier, par lequel il aurait été ordonné que l'édit du Roi donné à Versailles audit mois d'août serait enregistré au greffe de ladite Cour pour être exécuté selon sa forme et teneur, et tant l'édit que le paquet cacheté, attaché sous le contre-scel d'icelui, que ledit seigneur roi déclare contenir ce qu'il veut être fait pour la garde et la tutelle du Dauphin, son arrière petit-fils, héritier présomptif de la Couronne, en cas que ledit seigneur roi décède avant que le Dauphin soit parvenu à l'âge de 14 ans, qui est celui de sa majorité, déposés au greffe de ladite Cour dans le lieu le plus sûr et mis dans une armoire fermant à trois clefs de différentes serrures, l'une desquelles serait remise entre les mains de nous, premier président, l'autre en celles du procureur général du roi, et la troisième en celles de M. Nicolas Dongois, greffier en chef de ladite Cour ; procès-verbal préalablement dressé par nous, en présence du procureur général du Roi, de l'état du paquet cacheté et du lieu où l'édit et le paquet seront déposés ; — Nous nous sommes fait représenter par M. Nicolas Dongois l'édit sous le contre-scel duquel est le paquet, d'un pied de haut sur huit pouces de large, cacheté de sept cachets aux armes de France sur cire rouge empreinte sur les jointures de l'enveloppe, trois d'un côté, trois de l'autre et la septième empreinte au milieu sur la pointe qui ferme entièrement le paquet, sur lequel, du côté où il n'y a point de cachet sont écrits ces mots : *Ceci est notre testament* et au-dessous *Louis*.

Après avoir fait la présente description et remis l'édit et le paquet entre les mains de M. Dongois, nous nous sommes transporté au greffe de la Cour, avec le procureur général du Roi, où nous avons mandé Germain Boiffrand, architecte des bâtiments dudit seigneur, et en notre présence nous avons fait examiner tous les endroits où le dépôt pourrait être fait avec le plus de sûreté et de décence. Et ayant remarqué qu'attenant le cabinet des greffiers en chef, il y avait un lieu duquel, s'il était bouché de pierre de taille à l'endroit où il aboutissait au greffe du petit criminel, les murs, le plafond et le pavé seraient de pierre de taille, en sorte qu'en fermant de la même manière quelques ouvertures qui y étaient, on le pouvait disposer avec une entière décence et sûreté pour y placer le dépôt, et en perçant dans le mur de devant une baie de portes on y entrerait du cabinet des greffiers, — nous nous déterminâmes à choisir cet endroit, après avoir fait sonder les murs de tous les côtés pour en connaître l'épaisseur et la solidité, et nous avons ordonné à Boiffrand de faire boucher le côté du greffe du petit criminel d'un mur de pierre de taille au moins de six pieds d'épaisseur. et au surplus de faire travailler en diligence à tout ce qui était nécessaire pour la garde d'un dépôt de cette conséquence et pour le respect qui lui est dû. — *De Mesmes*, *D'Aguesseau*, *Dongois* et *Boiffrand*.

Voici maintenant le procès-verbal officiel de la remise du testament royal à l'endroit désigné :

Ce jour, mercredi 12 septembre 1714, onze heures du matin, nous, Jean Antoine de Mesmes, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, commandeur des ordres de Sa Majesté, premier président en sa cour de Parlement, ayant appris que, suivant les soins que nous avons apportés pour l'exécution de l'arrêt du 29 août dernier, le lieu destiné pour le dépôt de l'édit du Roi et du paquet cacheté, attaché sous le contre-scel d'icelui, que ledit seignenr aurait déclaré être sa dernière volonté de ce qu'il voulait être fait tant pour la garde et tutelle du Dauphin, son arrière petit fils, héritier présomptif de la Couronne, que pour la régence du royaume, en cas que ledit seigneur vînt à décéder avant que le Dauphin eût atteint l'âge de 14 ans, était en état de ravoir le dépôt, nous nous sommes transporté au greffe de la Cour avec le procureur général du Roi,

Digitized by Google

M. Nicolas Dongois, greffier en chef de la Cour, et Germain Boffrand, architecte des bâtiments du Roi, où ayant examiné le lieu, nous avons reconnu que les murs en sont de pierres de taille au pourtour, avec dalles de pierres qui en font le pavé et autres dalles de pierres de taille qui en forment le plafond. A l'entrée qui communique au greffe en chef il y a une baie de porte, etc.

Chanoine UZUREAU.

—

Catherine de Russie et J. Vernet LXXXVII, 618, 677,727.774). — « Un bibliophile comtois » cite justement le nom du peintre Swebach. — J. Swebach, né à Paris, 1769? bataailliste, + 1823 ? fut en Russie 1810-1813. Excellait à peindre les chevaux. Publia deux suites de 12 pet. lithogr. *Souvenirs de la Russie*. P. 1822 et aussi *Encyclopédie Pittoresque* .. 1er cahier. P. 4° ; dans Drouville, *Voyage en Perse*, P. 1819, 2 v. 4°, atlas fol. se trouvent 7 lithographies de Swebach.

KY.

—

Les exécutions de Grenelle (LXXXVII, 772). — Les exécutions militaires sous le Consulat et l'Empire avaient lieu entre le mur d'enceinte et le château de Grenelle (emplacement de la caserne Dupleix), sur le chemin de ronde qui reliait alors la barrière de la Cunette, près de la Seine, à celle de Grenelle.

Cette dernière barrière est indiquée, en effet, sous le nom de barrière des Ministres sur le plan de Maire ; mais on la voit reparaître sous son appellation de barrière de Grenelle sur le plan de Piquet (1809).

Quant au cimetière de Vaugirard, il était situé à l'entrée du village de ce nom, et s'étendait entre la barrière de Vaugirard et celle de Sèvres. Il fut désaffecté en 1824 et remplacé par le cimetière du Sud ou du Montparnasse. Il occupait exactement l'emplacement où s'élève actuellement le lycée Buffon entre le boulevard Pasteur et la rue Ernest-Renan.

GASTON PRINET.

***

Pour les exécutions dans la plaine de Grenelle, voir la *Monographie de Grenelle* par Lucien Lambeau, chez Ernest Leroux, Paris, 1914. Pour le Cimetière de Vaugirard, voir la *Monographie de Vaugirard*, par le même auteur, et même éditeur, 1912.

L. L.

La bague de Naundorff, de Jules Favre et de Clémenceau (LXXXVII, 763). — La bague dont se servit M. Clémenceau pour apposer son cachet à côté de sa signature sur le traité de paix n'est pas celle dont se servit Jules Favre dans la même circonstance à Versailles en 1871.

Le Ministre des Affaires Etrangères a communiqué a ce sujet la note suivante:

29 octobre 1924.

Quelques doutes ayant été exprimés dans la presse au sujet de l'authenticité de la bague avec laquelle Jules Favre a scellé la Convention d'armistice du 28 janvier 1871 ainsi que le Traité de Francfort, le Ministère des Affaires Etrangères croit devoir apporter les précisions suivantes :

Jules Favre tenait cette bague de Naundorff dont il avait été l'avocat. Elle a été donnée au Musée des Affaires Etrangères par M. Velten, Ministre plénipotentiaire, neveu de Mme Jules Favre.

A la suite de la lettre écrite au *Temps* par M. Emmanuel Chaumié, député, le Service des Archives a procédé à une vérification soigneuse et a constaté l'exacte concordance de l'intaille de la bague conservée au Musée des Affaires Etrangères et des cachets apposés sur la convention d'armistice de 1871, ainsi que sur le traité de Francfort, il résulte de cette vérification qu'aucun doute n'est possible et que les sceaux ont été apposés sur ces documents avec la bague conservée au Ministère des Affaires Etrangères.

I.

—

Rite Mozarabe (LXXXVII, 266). — Le *Liber Ordinum* mozarabe édité à Paris en 1904 par Dom Férotin, et l'article qu'a consacré au rite mozarabe M. Henry Jenner dans la Catholic Encyclopedia (X, col. 611 et suiv.), article suivi d'une riche biblio graphie, fourniront les éléments essentiels de la réponse à la question posée.

GEORGES GOYAU.

***

Le rite Mozarabe est l'office liturgique qui commença à être en usage en Espagne à partir de l'invasion des Goths, resta en vigueur pendant tout le temps de la conquête Arabe, et fut supprimé dans la Castille par St-Grégoire VII en 1074 et dans toute l'Espagne vers l'an 1100, Epoque à laquelle il fut remplacé par le rite Romain. Ce rite qui était complètement en décadence, fut conservé dans les 6 parois-

Digitized by Google

ses de Tolède. Il allait complètement disparaître, lorsque le Cardinal Ximénes, archevêque de Tolède, désirant conserver un souvenir de ce rite, fonda dans la Cathédrale de Tolède une chapelle dite Mozarabe : un missel fut édité (1500) ainsi qu'un bréviaire (1502), 2 paroisses de Tolède sont dites encore Mozarabe. Voir Annuaire Pontifical Catholique année 1905 article « Le rite Mozarabe ».

P.

***

[Nous avons reçu de nombreuses réponses. la plupart développées, sur ce sujet, elles seront publiées ensemble dans le prochain numéro].

—

Château de Coiffy (LXXXVII, 620). — Il existe deux vues du château de *Coffry* gravées par Israël Silvestre. Peut-être l'artiste du XVII° siècle a-t-il mal orthographié le nom.

Elles figuraient au très important *Catalogue de vues* publié en 1903 chez les frères Geoffroy, rue Blanche, à Paris.

SIMON.

—

Famille Ansart de Mouy (LXXXVII, 667, 731). — L'ex-libris armorié de Pierre ANSART DE MOUY, qui figure dans ma collection est classé dans l'Artois, parce que son titulaire Pierre François, né à Rivière le 19 septembre 1700, mourut à Arras (paroisse Saint-Géry), en mars 1771, après avoir été lieutenant-général des armées du Roi (artillerie), commandeur de Saint-Louis et membre de l'Académie d'Arras (1740-1771), ainsi qu'a bien voulu me l'apprendre son actuel et très distingué président M. G. SENS.

LE MÉDECIN DE SERVICE.

***

L'Armorial d'Artois et de Picardie Généralité d'Amiens (recueil officiel, 1696-1710) par Borel d'Hauterives, mentionne à la page 42, sous le nº 158, « Guilain Ansart, prestre, chanoine de la cathédrale d'Arras : *De sable à une gerbe d'or et un chef aussy d'or, chargé d'une face d'azur, qui est surchargée de trois étoiles de six rais d'or* ». Mal blasonnées, ces armes sont pourtant les mêmes que celles mentionnées par notre confrère G. A. B.

Il existe encore en Picardie la famille de Mouy ou Moy qui s'est illustrée aux Croisades, dans les armes (Azincourt, Marignan, etc...), dans les fonctions administratives, etc., etc..., mais qui blasonne : *de gueules, fretté d'or de six pièces*. Cette famille existe encore (Voir *Annuaire de la Noblesse*, de Borel d'Hauterives, 1849-50, 1878 et 1882.

La famille Mouy ou Moy a possédé les Seigneuries de Moy, près Saint-Quentin et Mouy, près Beauvais ; la première jusqu'à la fin du XVI°, la seconde jusqu'au XIII° siècle. Ces terres ont ensuite appartenu à différentes familles, mais je n'ai pas trouvé mention des Ansart, comme ayant possédé une de ces Seigneuries.

ACHEDEBÉ.

—

Famille Blouin (LXXXVII, 669, 734, 782) — Voici quelques indications qui pourront peut-être faciliter d'autres recherches.

René Michel Blouin figure, en 1708, également comme échevin et écuyer.

Un J. Blouyn ou Blouin figure comme Conseiller au Parlement de Paris de 1344 (Les Présidents au Mortier du Parlement de Paris par François Blanchard, Paris, 1637).

Une Marie Angélique Moreau, veuve de Philippe Blouin, marchand mercier à Paris, est entrée le 16 avril 1730 à la Bastille et en est sortie le 17 mai 173[illegible]. Avait été impliquée dans l'affaire de sa nièce Marie-Madeleine Moreau qui avait fait afficher aux Tuileries des placards contre les acceptants de la bulle Unigenitus.

Dans l'*Armorial Général de France* d'Hozier, conservé au Cabinet des Titres à la Bibliothèque Nationale, le nom Blouin figure sous la rubrique Paris, vol. I, 268, 539, 690, 822 ; vol II, 447, 1013, 1269 ; vol. IV, 181 et sous Alsace, Bretagne, Poitou et Tours.

Dubuisson dans son *Armorial de 1757* blasonne : *D'azur, au lion couronné d'argent, appuyé de ses deux pattes de devant sur une colonne d'or.*

Le nom Blouin existe encore de nos jours à Paris (Voir *Annuaires Contemporains*).

ACHEDEBÉ.

—

Le comte de Bonneval (LXXXVII, 716, 786). — D'après la vie de Bonneval par Léo Joubert dans la *Nouvelle biographie*

Digitized by Google

générale, « Le seul ouvrage qu'on puisse consulter avec confiance, sur Bonneval, c'est le *Mémoire sur le comte de Bonneval* par le prince de Ligne, publié par M. A. Barbier : Paris, 1817, 1 volume in-8°. Quant aux suivants... ce sont des romans indignes de confiance ». Peut-on signaler un ouvrage plus récent sur le comte ?

E. BENSLY.

***

Pour faire suite à l'article publié par l'*Intermédiaire* des 20 et 30 octobre dernier, page 786, signé Fromm, de l'*Univers*, énonçant que le tombeau de Bonneval existe encore à Constantinople, il y a lieu d'ajouter que le sultan lui a fait élever un tombeau magnifique avec l'inscription :

« Ici repose Bonneval Achmed Pacha que l'Univers entier a connu. Il abandonna sa patrie et son héritage pour adopter la foi des Musulmans. Il avait acquis parmi les siens de la gloire suivant le monde, mais il s'est fait un renom dans l'Eternité en venant se ranger parmi les vrais croyants. C'était un sage dans notre siècle, et il en avait ressenti les grandeurs aussi bien que les adversités. Comme il avait éprouvé par lui-même le bien et le mal, il savait distinguer le beau du laid. Complètement convaincu de toute la vanité des choses humaines, il saisit le moment favorable pour passer à l'Eternité, et il avala ce calice dans la nuit de vendredi, anniversaire de la naissance du plus glorieux des prophètes. Ce fut là une heure heureuse qu'il choisit pour se mettre entre les mains de la miséricorde divine. Que le paradis soit la demeure de Bonneval Achmed Pacha ».

Sur l'autre partie de ce monument on lisait :

« Au nom de Dieu récitez la préface du Coran pour l'âme d'Achmed Pacha ».

Sur l'autre face de ce monument on lisait :

« Au nom de Dieu récitez la préface du Coran pour l'âme d'Achmed Pacha, chef des Bombardiers ».

A la suite de ces lignes, l'auteur du volume d'où j'extrais cette épitaphe, énonçait en note :

Bonneval avait adopté un jeune Milanais qui hérita non seulement de sa fortune mais de son emploi de chef des Bombardiers. Ce jeune homme avait aussi embrassé l'islamisme et s'appelait Soliman Aga (quelques-uns le qualifient de comte de la Tour, et le tiennent, ce qui est probable, pour un fils naturel de Bonneval).

Ces renseignements sont exposés dans un ouvrage en trois volumes publié en 1861, par Poulet-Malassis et, à Paris rue de Richelieu, 97, sous ce titre : *Personnages énigmatiques, histoires mystérieuses, événements peu ou mal connus.*

L'article consacré à Bonneval figure dans le 2e volume à la page 107, et contient 18 pages qui pourront compléter les documents déjà fournis à l'*Intermédiaire.*

M. F. D'A.

***

La nouvelle édition des *Mémoires de Casanova* (Crès, tome II, p. 292) contient, sur le comte de Bonneval, une note intéressante revue par M. Henri Courteault, conservateur adjoint aux Archives Nationales, qui prépare la biographie complète de ce personnage.

ANDRÉ LELARGE.

***

Voir le *Nouveau Larousse illustré* qui consacre au comte de Bonneval une notice avec références bibliographiques.

GARIN.

—

Mlle de Blois (LXXXVII, 668, 733, 781). Voici le madrigal de J.-B. Rousseau dont il a été parlé :

« Chanson à Madame la Princesse de Conti sur un bruit qui s'était répandu, que le Roi du Maroc était devenu amoureuse d'Elle sur son Portrait.

Votre beauté, grande Princesse,
Porte les traits dont elle blesse,
Jusques aux plus sauvages lieux,
L'Afrique avec vous capitule ;
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule

Dr R.

—

M. de Chamborant (LXXXVII, 716). — M. de Chamborant, compagnon de Lamartine dans son 2e voyage en Orient, a laissé un fils unique, M. Albert de Chamborant, officier de cavalerie, lui-même décédé, et laissant, seule survivante de ses enfants, Mlle Jeanne de Chamborant, actuellement Mme Louis de la Blanchère, qui habite Le Mans et le château de Grazay, aux environs de cette ville. Mme de la Blanchère a plusieurs enfants dont Mme de Padirac, Mme de Feydeau de St-Cristophe et une fille religieuse, dame du Sacré-Cœur.

M. DEL.

Digitized by Google

Champigny, capucin (Le R. P. de) (LXXXVII, 717, 784). — C'est Charles Bochart, fils de Jean Bochart, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, puis Conseiller au grand Conseil, et d'Isabeau Allegrain. Charles naquit à Paris le 7 janvier, 1567, et mourut le 26 septembre, 1624. Capucin, sous le nom d'Honoré de Champigny, il devient enfin général-définiteur de son ordre et se fit connaître comme réformateur de la vie religieuse. Voir L. Moreri, *Grand dictionnaire historique*, et l'*Universal-lexicon* de Zedler.

E. Bensly.

—

Le professeur Chevriaux a-t-il été exécuté pendant la Commune ? (LXXXVII, 382, 499, 590, 735, 786). — Dans sa réponse, si richement documentée et si heureusement émaillée de précisions historiques en ce qui concerne la non exécution et la survivance du professeur Chevriaux, M. H. de Beauséjour rapporte que « l'exécution du professeur Chevriaux avait chance d'être définitivement empêchée par l'arrivée des troupes de Versailles en marche sur Paris et que celles-ci occupèrent la prison de la Roquette avant l'exécution du condamné et le jugement de son généreux compagnon de captivité l'abbé Guérin qui, avec une noblesse de sentiments, lui offrait de mourir en répondant à sa place à l'appel de son nom ».

A ce sujet, je crois intéressant de compléter par une note historique, irréfutable d'authenticité, la circonstance particulière qui a valu au professeur Chevriaux et à ses compagnons de détention d'échapper miraculeusement à la mort.

Le 26 mai 1871 eut lieu le massacre des otages au secteur de la rue Haxo, et ce jour-là, quarante-sept des détenus de la Roquette furent, comme on le sait, lâchement assassinés. Le 28, les communards furieux et consternés de l'avance des troupes de Versailles dans Paris, décidèrent de passer par les armes le dernier groupes d'otages emprisonnés à la Roquette.

Mais ceux-ci s'étant révoltés et barricadés dans leur prison, réussirent en opposant une résistance acharnée à retarder la minute décisive de leur exécution et et à être secourus assez à temps pour échapper à la mort.

Ajoutons, pour bien préciser un point historique qui peut être précieux aux chercheurs avides de documents, que le promoteur de cette héroïque résistance fut M. l'abbé Carré que nous avons connu en 1874, vicaire à l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville.

C'est de sa bouche même que j'ai appris que ce fut grâce à son sang-froid et à sa belle énergie que lui et ses compagnons sortirent indemnes, de la Roquette.

Le 28 au matin, le bruit de la fusillade paraissait se rapprocher de plus en plus. Il eut alors la géniale idée de la possibilité d'élever une barricade avec des pavés et autres matériaux afin de condamner la porte de la cour où ils étaient parqués et qui les séparait de leurs bourreaux. Là ils attendaient l'ultime appel de leur nom.

« Mourir pour mourir, leur dit l'abbé Carré, nous n'avons pas à hésiter, il nous faut tenter cet effort ! »

Il fut bien inspiré, car quelques heures après, ils étaient tous délivrés. En récompense de ce bel acte de courage, M. l'abbé Carré, fut, par le gouvernement d'alors, décoré de la Légion d'honneur.

En outre, je crois me souvenir, mais ne l'assure pas que ce récit est relaté dans un petit ouvrage broché, précisément signé Guérin, de l'abbé Guérin, sans doute et que j'ai offert à mon très regretté beau-frère L. Tesson qui, à sa mort, a laissé un volume manuscrit relatif à la Commune et aux Otages.

L. Capet.

—

Descendance du pape Clément IV (LXXXVII, 669, 786). — Je ne connais pas les armoiries de Guy Foucault. Voici, par ordre, les réponses aux autres questions de notre collègue V. F. B. :

1° Guy épousa la fille de Simon de Malboë, riche bourgeois de Paris et argentier de Blanche de Castille.

2° Il en eut deux filles, Mabilie et Cécile. Toutes deux entrèrent en religion.

3° Il était l'aîné de six enfants, dont outre lui, trois seulement survécurent : un frère qui fut prêtre et deux sœurs.

4° Il appartenait à une famille d'origine noble, mais pauvre, et était fils de

Digitized by Google

Pierre Foucault, chancelier des Raymond de Saint-Gilles, comtes de Toulouse.

Son meilleur biographe a été M. le chanoine Nicolas, ancien curé de sa ville natale (*Un Pape saint-Gillois* : *Clément IV dans le monde et dans l'Eglise*. Nîmes, 1910). Voir aussi un bon article de Monsieur Pierre Jouvenet dans le *Correspondant* du 10 août 1924 (*Du Bonnet d'avocat à la Tiare pontificale*).

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

La maison natale d'Anatole France (LXXXVII, 766). — Anatole France a répondu lui-même à cette question dans un fragment inédit d'*Autobiographie* publié par la *Revue de France*, le 1er novembre 1924.

On lit à la page 7 de cette publication :

Je suis né le 16 avril 1844, dans une vieille maison attenant à l'hôtel de Chimay, et portant le *n° 17 du quai Voltaire*...

La maison où je suis né n'était point à moi, et le propriétaire l'a démolie une quinzaine d'années après ma naissance pour en mettre une plus belle à la place...

Or l'acte de naissance, tel qu'il a été publié par M. Paul Souday, dans le *Temps* du 17 avril 1924, ne donne pas cette adresse, mais bien *19, quai Malaquais* :

Acte de naissance du dix huit avril mil huit cent quarante quatre, à deux heures de l'après-midi. Cejourd'hui nous a été présenté Anatole François, du sexe masculin, né avant-hier à sept heures du matin, quai Malaquais, 19, fils du sieur François-Noël Thibault, âgé de trente-huit ans, libraire et d'Antoinette Gallas, âgé de 32 ans, son épouse, tous deux demeurant quai et numéros susdits. Constaté par nous, Auguste-Jean-Charles-Thierret, maire du sixième arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc. ».

« Sixième arrondissement » ? C'est sans doute une erreur typographique du *Temps*, car on sait que le quai Malaquais était situé, en 1844, dans le *dixième* arrondissement

Et n'y a-t-il pas eu aussi erreur de la part d'Anatole France lorsqu'il a écrit dans cette *Autobiographie* : « Hôtel de Chimay, 17, quai Voltaire », puisque l'hôtel de Chimay (ancien hôtel de la Bazinière) était situé quai Malaquais (une partie de ses dépendances fut annexée, en 1885 à l'Ecole des Beaux-Arts) ?

Des quelques recherches que j'ai faites à ce sujet il semble résulter que l'acte de naissance reproduit par le *Temps* est bien exact. Anatole France serait né 19, quai Malaquais. dans l'appartement que ses parents occupaient à cette adresse alors que leur librairie était située 9, quai Voltaire.

LÉON DEFFOUX.

***

L'acte de naissance est publié dans le *Curieux*, I, p. 248 ; Anatole France est né, 19, quai Malaquais.

Une lettre de M. H. Fortoul que j'ai sous les yeux, demande des livres à M. France, libraire, 15, quai Malaquais mais ce 15 est peut être une erreur ; elle est datée du 12 septembre 1848. Il n'est pas impossible de retrouver les catalogues publiés par la librairie France. Par eux on aura les adresses successives. Au mois de juillet 1864 la librairie France était au 9 du quai Voltaire.

Rachel, que *Petit Pierre* rencontra dans l'escalier d'une maison voisine, demeurait au 23 du quai Malaquais.

R. B.

***

La *Revue de France* publie quelques pages inédites, où Anatole France esquisse les premiers traits de l'autobiographie qu'il avait dessein d'écrire. Extrayons-en ces lignes confidentielles : l'écrivain déclare y parler de lui-même, parce qu'il tient son moi pour ordinaire. « Quand j'écris, je ne suis qu'un homme, et je ne deviens point alors quelque autre chose à l'exemple de vrais écrivains. Cela me rassure. On ne peut douter de ma médiocrité ».

Je suis né le 18 avril 1844, dans une vieille maison attenant à l'hôtel de Chimay, et portant le n° 17 du quai Voltaire. Sans avoir, dans le triste voyage de ma vie, cherché les aventures lointaines, ni vu en beaucoup d'endroits la figure de notre planète, je n'ai point aujourd'hui le bonheur de vivre et d'espérer mourir dans la demeure où je suis né. C'eût été mon vœu bien cher, comme ce fut celui du poète :

Naître, vivre et mourir dans la même maison !

Il ne fut donné à lui ni à moi de le remplir.

La maison où je suis né n'était point à moi, et le propriétaire l'a démolie une quinzaine d'années après ma naissance pour en mettre une plus belle à la place. C'est ainsi que la grande chambre du premier étage où mes

Digitized by Google

yeux se sont ouverts a disparu. Je voudrais avoir au moins un lambeau du papier vert à grands ramages qui la tapissait au temps de mon enfance. Et pourtant de quoi servent les reliques à qui garde le souvenir ? Je n'ai qu'à fermer les yeux pour le voir, ce papier vert, et je pense bien que, si je meurs dans mon lit, cette vieille tenture viendra d'elle-même se placer derrière la tête de mes petits-enfants, que leur mère approchera de mes lèvres Hélas ! C'est peu que ce papier vert ! C'est peu aussi que les yeux frais éclos qui admiraient ses fleurs. Pourtant ces yeux comme tous les yeux humains auront contenu le monde : si on me reproche de m'arrêter à des bagatelles, on aura, j'espère, l'obligeance de m'apprendre à distinguer, parmi les choses humaines, les sérieuses de celles qui ne le sont pas Faute d'avoir pu de moi-même faire cette distinction, j'ai souvent gâté mes affaires dans la société de mes semblables. On a trouvé à mon sérieux une certaine légèreté et à ma légèreté quelque tristesse ; et cela a embrouillé bien des gens. Les personnes graves m'ont toujours jugé avec sévérité. Mais parlons de mon père.

Mon père était libraire. Il y avait trois libraires dans la maison quand je naquis ; un d'eux, homme de joyeuse apparence, mourut de peur en 1848 ; le second, nourri dans les mathématiques, se coupa la gorge avec son rasoir ; le troisième vit encore : il a quatre vingts ans. Il étudie l'hébreu, le copte et l'égyptien, fait des petits vers et joue supérieurement aux boules : c'est mon père.

Quelques personnes ont cru que je l'avais peint sous le nom de Servien, dans un petit roman de ma façon qui commence très bien et finit très mal. Elles se trompaient. Il est vrai que ce Servien, pauvre vieux relieur qui travaille pour les couvents dans une boutique de la rue Notre-Dame-des-Champs, est remarquable par un sentiment égal et continu du devoir, un spiritualisme pratique et une bonté silencieuse dont j'eus l'exemple à la maison. Mais mon père, dans le temps même où sa fortune était dure et petite, n'a jamais ressemblé à un grossier artisan. Fils de closiers du Bocage, paysan, puis soldat, puis marchand, il a toujours eu grand air. La noblesse de son âme était visible sur sa personne. Il fallait le voir il y a trente ans vêtu tout de noir avec sa haute cravate de soie, son col montant sur les joues, son collier de barbe qui blanchissait à peine, et les cheveux un peu courts soulevés aux tempes comme s'ils eussent été dans un coup de vent perpétuel. Rappelez-vous les portraits de l'époque : sur tous on voit le coup de vent. Ce coup de vent, signe d'une génération, avait touché la tête de Chateaubriand et passé sur bien des front savant d'effleurer les tempes de mon père.

C'était le coup de vent de 93, de Marengo, d'Austerlitz, le souffle de la terreur et de la gloire. Je sais aussi bien que personne qu'un tour adroit de la brosse maniée chaque matin était la cause immédiate de ce coup de vent, cela va de soi ; j'ai souvent vu mon père se coiffer ; je vois bien l'artifice, parbleu ! mais je vois aussi le symbole : je vois ces Français, nos pères, nés dans l'orage, et vivant sur les hauteurs d'où nous sommes descendus. Tout dans leur attitude un peu emphatique, dans leur expression noble et tendre, dans leur vague regard et dans leur ample parole atteste le souffle invisible dont ils ont frissonné. Ils portaient haut la tête ; leur cou serré dans une large cravate était d'une longueur qui nous étonne. Quelle différence avec les cous d'aujourd'hui !

—

France, libraire (LXXXV ; LXXXVII, 418, 502, 546, 594, 691, 789). — M. G. M. nous apprend qu'un exemplaire de la *Charlotte Corday* de Dubois, qu'il possède, est indiqué comme étant édité en 1838, chez France place de l'Oratoire [et non de l'Observatoire] du-Louvre, n° 4. Or, la *Bibliographie de la France* du 22 septembre 1838 ne donne pas France comme l'éditeur de cet ouvrage et dit simplement : « à Paris, place de l'Oratoire-du-Louvre, n° 4 ; chez Techener, place du Louvre, n° 12 ».

Par contre la même *Bibliographie*, du 16 mai 1840, donne au livre communiqué par Mme Couchard à Anatole France le titre suivant qui diffère légèrement du titre indiqué par M. G. M. : « *Les Femmes célèbres, de 1789 à 1795, et leur influence dans la Révolution, pour servir de suite et de complément à toutes les histoires de la Révolution française* ; par E. Lairtullier, in-8°, Impr. de Dondey-Dupré, à Paris. A Paris, chez France, place de l'Oratoire-du-Louvre, n° 6 ».

Les annuaires parisiens de l'époque ne citent pas de libraire du nom de France au n° 4, non plus qu'au n° 6 de la place de l'Oratoire-du-Louvre. Cette place n'avait que trois numéros pairs et ces numéros n'ont pas dû changer de 1838 à 1840, attendu que, sur les annuaires de plusieurs années consécutives, certains noms d'habitants continuent de figurer aux mêmes numéros respectifs.

Sans chercher à approfondir ce petit mystère de topographie parisienne, on peut, dans tous les cas, tenir maintenant

Digitized by Google

pour certain qu'à cette époque, le père d'Anatole France était bien établi place de l'Oratoire-du-Louvre.

GASTON PRINET.

***

Dans le *Journal des Débats* (10 novembre 1924) « Un vieux bibliophile », toujours si scrupuleusement exact, publie un article intitulé: « La Librairie France ». D'après neuf catalogues à prix marqués, de cette librairie, il résout le problème que nous avons posé.

En 1838, c'est la « Librairie politique ancienne et moderne de France-Thibault, place de l'Oratoire-du-Louvre, 6. (Il y a 4 sur l'édition de *Charlotte de Corday*).

La première boutique de France était presque voisine du *Journal des Débats*. Le percement de la section de la rue de Rivoli comprise entre la rue du Louvre et le passage Delorme a fait disparaître la place de l'Oratoire-du-Louvre.

En 1840, la librairie est transférée rue de Seine-Saint-Germain, 16.

En 1844, le nom de Thibault disparaît, il n'y a plus que la « Librairie politique, ancienne et moderne de France », Paris, 19, quai Malaquais. En 1845 nouveau changement d'adresse, la librairie et au quai Malaquais, n° 15.

En 1853, la librairie est transportée sur le quai Voltaire au n° 9. I.

—

Comte de Grivel (LXXXVII, 718, 790). — Le comte de Grivel épousa Joséphine de Ségur (née à Paris le 30 août 1773). La cérémonie religieuse eut lieu à Paris en 1797. A cette époque le comte de G. dut quitter la France. Joséphine de Ségur vint alors habiter le château de la Muyre, près Lons-le-Saulnier, en prenant aux yeux du public le titre de cousine.

Le mariage civil fut contracté à Vayre (Gironde) le 20 thermidor (an VIII), 7 août 1800. Cette dame mourut à Dôle le 9 mai 1843.

Je prie M. Saint-Saud, à qui je me ferai un plaisir de communiquer mes notes sur les Grivel de vouloir bien me donner l'adresse du baron de P. B. à Bordeaux.

R. D. GENOUD.

—

La marquise de Guadalcazar (LXXXVII, 670, 738, 791). — Il est question de la marquise de Guadalcazar dans les venimeux *Mémoires du comte Horace de Viel-Castel*, tome I, pp. 18-19. C'est elle qui serait venue en 1822 réclamer de Louis XVIII l'intervention de l'armée française en Espagne, de la part de Ferdinand VII. Fille d'Amédée Godeau d'Entraigues, préfet de Tours de 1830 à 1847 (voir les Mémoires de la duchesse de Dino, passim), elle avait été élevée et dotée par les soins de Talleyrand. Elle avait été confiée à celui-ci par son grand-père maternel, le prince Santa Croce, très mêlé à la proclamation de la République romaine en 1798. Marie-Marguerite Ernestine Godeau d'Entraigues était née à Châtillon-sur-Indre, et mourut à Paris le 4 mars 1870, sans enfants. Elle avait épousé Don Rafael-Antonio Alfonso de Sousa de Portugal, 12° marquis de Guadalcazar, et grand d'Espagne de deuxième classe, qui avait accompagné, comme gentilhomme de la chambre, Ferdinand VII dans son exil de Valençay. Il était alors veuf (à Cordoue, le 5 mars. 1803) de doña Maria-Isidra-Quintana de Cuzman y La Cerda, fille des treizièmes comte et comtesse d'Oñate, duc et duchesse de Najera, grands de première classe. WOELMONT.

***

Dans le premier volume de ses *Mémoires*, Horace de Viel-Castel cite à plusieurs reprises la marquise de Guadalcazar chez laquelle il fréquentait volontiers; voici ce qu'il dit de cette dame à la date du mardi 4 février 1851 aux pages 18 et 19.

J'ai dîné chez la marquise de Guadalcazar (Mlle d'Entraigues) grande d'Espagne de 1re classe, ancienne maîtresse de Ferdinand VII de *Bulgarie* (?), ministre de Russie en Espagne (?), de M. de La Garde, ministre de France en Espagne (1), de M. Edouard de Lagrange, alors secrétaire d'ambassade, aujourd'hui député, et de je ne sais combien d'autres.

C'est une vieille coquette de soixante ans qui joue le rôle d'enfant, se croit vraiment belle, ce qu'elle n'a jamais été, danse le menuet, la *cachucha* et les boléros, et qui aurait de l'esprit si elle voulait consentir à avouer plus de vingt ans et à faire taire ses prétentions de femme à bonnes fortunes. C'est elle qui vint en France de la part de

(1) Ambassadeur de France à Madrid du 20 avril 1821 au 1er juin 1823.

Digitized by Google

Ferdinand VIII (?) pour réclamer de Louis XVIII l'intervention de l'armée française en 1823.

Donc, je dînais chez cette marquise avec mon frère Louis directeur de la division politique aux Affaires Etrangères, M. de Bois-le-Comte, ancien ministre en Suisse pendant les affaires du Sonderbund et M. de Bretonne (1), conservateur à la bibliothèque Ste-Geneviève. Mon frère et Bois-le-Comte sont deux des anciens amants de la marquise. Tous deux niais invétérés en affaires d'amour...

Bretonne, savant rêveur, moitié Voltairien, moitié Béotien, parlant passablement de ce qu'il ne comprend guère, auteur d'un livre sur les origines historiques et traducteur de Don Quichotte pour plaire à Son Excellence la marquise de Guadalcazar, dont il est encore l'amant en cette *bonne* année de disgrâce 1851.

J'étais ainsi seul désintéressé dans ce congrès des amants de la grande d'Espagne qui présidait à un dîner de miroton, ayant pour vis-à-vis une autre marquise, vieille antiquité, sans âge supputable et sans forme humaine, très utile à la Guadalcazar dont elle entretient les illusions en la traitant de petite fille. Cette autre marquise a nom marquise de Fontanar, etc., etc., mais nous ne l'appelons que *la Fontanar*.

P. c. c. GASTON PRINET.

*
* *

En 1866 une marquise de Guadalcazar habitait à Paris, rue de la Pépinière, n° 54.

G. DE MASSAS.

—

Lorry, médecin janséniste (LXXXVII, 767). — Il doit s'agir d'Anne-Charles Lorry, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, vice-président de la société royale de médecine, né à Crosne, près de Paris, le 10 octobre 1726, mort à Bourbonne-les-Bains le 18 septembre 1783. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de médecine, dont un *Essai sur les aliments pour servir de commentaires aux livres diététiques d'Hippocrate* (Paris, Vincent, 1754, 1757, 2 vol. in-12).

Dans ses *Mémoires* (t. 1er, p. 402), Dufort de Cheverny raconte que Lorry était un médecin d'une grande réputation et qu'il fut un des médecins appelés à poste fixe pour soigner Louis XV dans sa dernière maladie Il est aussi question de Lorry dans Bachaumont (7 mars 1778), ainsi que dans la *Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 158, de G. Desnoiresterres.

GASTON PRINET.

(1) Nom mal orthographié ; il faut lire Brotonne.

—

Descendance du général comte Rampon (LXXXVII, 676, 795). — La descendance de V.-A. Thierry de Ville d'Avray et de J.-E.-Z. Rampon est très nombreuse. M. Desvergnes en trouvera le détail dans l'ouvrage du vicomte A. Révérend : *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830*, t. VI, pp. 348 8.

A. L. S.

—

Sonnis, baron de l'Empire (LXXXVII, 769). — Il n'existe pas de baron de l'Empire de ce nom, mais seulement un baron Somis, inspecteur général du Génie (1745-1836). *D'or au lion rampant de sable, lampassé de gueules, tenant de la patte senestre un fer de lance du même*; au franc quartier des barons militaires.

Il y eut aussi le comte Songis, inspecteur général de l'artillerie, Cf. Reverend, t. IV.

P.

—

Monseigneur Louis de Vaucemain (LXXXVII, 622, 744). — Voici ce que dit la *France Pontificale* :

Louis de Vaucemain, né à Troyes, fut désigné le 18 mars 1349 pour l'évêché de Chartres et conseiller de Philippe de Valois.

Le 11 février 1350, il fut interdit par Guillaume, archevêque de Sens, frappé de suspense et excommunié pour avoir refusé la visite du métropolitain et les droits qui lui étaient dus. Il reconnut enfin les privilèges de l'archevêque et fit la paix avec lui, comme il résulte des actes de réception du même prélat, le 6 mai 1350, Guillaume, par acte du 18 mars 1351, fut délégué par le roi de France, Jean II, en Aragon, avec Raymond de Salga, doyen de l'Eglise de Paris ; Guillaume Durand, chanoine de la même Eglise, ainsi que Jean de Levis et Armand de Roquefeuil, pour réconcilier le roi de ce pays avec ses sujets qui se plaignaient de lui.

Louis prit possession de son église le 24 avril 1351, le jour même où le roi Jean faisait son entrée à Chartres, à titre de comte. Le 6 octobre 1351, il était encore à Perpignan, occupé de cette affaire, et se trouvait éloigné de son diocèse le 6 avril

Digitized by Google

1352, puisque ce jour-là ses vicaires généraux permirent à l'abbé de Bourg-Moyen de faire la translation des reliques de Léonard dans une nouvelle châsse. Il obtint, le 4 août 1353, un sénatus-consulte qui obligeait Philippe de Navarre, à cause d'Yolande de Flandre, comtesse de Bar, à payer le rachat des baronnies qu'il tenait de cet évêque, du chef de son épouse, la comtesse de Bar. Le 16 janvier 1354, il promit à la Chambre apostolique.

L'année suivante, il publia des statuts synodaux diocésains, il transigea, le 18 avril, avec le doyen et le chapitre de Chartres, et leur remit la redevance de cent pains et de deux muits de vin qui étaient dus aux évêques de Chartres, pour avoir donné à cette église la paroisse d'Epone Il légua au chapitre de Chartres la maison qu'il possédait à Paris, rue de l'Arondelle (Hirondelle), où il mourut le 19 janvier 1357, et fut enterré dans l'Eglise des Ermites de St-Augustin, au côté de l'Evangile.

Ses armoiries étaient : *D'azur au léopard d'or.* E. P.

—

André Gill. — Ses lithographies (LXXXVII, 718, 790). — Le 17 mai 1871 le caricaturiste André Gill qui faisait partie de la Fédération des artistes fut nommé Directeur du Musée du Luxembourg. Ces fonctions officielles ne détournèrent pas Gill de ses travaux : il fit paraitre pendant la Commune six lithographies qui sont toutes datées à l'exception de la *Porte d'Italie*. Elles n'ont pas de légende, mais se rapportent à des épisodes de l'insurrection, nous en donnons la nomenclature :

1° 18 mars : *Buttes Montmartre.* Un fédéré monte la garde.

2° 18 mars : *Montmartre.* Les cadavres des généraux Clément Thomas et Lecomte au pied du mur du jardin de la rue des Rosiers.

3° 19 mars : *Montmartre.* Un fédéré gardant un canon.

4° 22 mars : *Place Vendôme.* Portrait de Bergeret revêtu de son costume de général.

5° 26 mars 1871. Portrait de Castioni, membre du comité central. Il est endormi devant une table sur laquelle est servi un repas. (Consultez sur cette planche Le *Radical* du 30 avril 1895).

6° Bastion 88. Porte d'Italie.

Dans son ouvrage sur *La caricature en France pendant la guerre, le siège de Foix et la Commune*, Jean Berleux (Quentin-Bochard) ne mentionne ni le n° 2, ni le n° 6 et c'est par erreur que le nom de Cluseret figure sous le n° 4. Au catalogue de la vente Bouvenne dirigée par la librairie Sapin (26-27 novembre 1894) figurent sous le n° 308 à 312 les cinq premières lithographies qui, d'après l'expert, n'auraient été tirées qu'à un petit nombre d'exemplaires.

A ceux qui collectionnent les œuvres de Gill signalons un *Album de douze dessins,* paru pendant le siège de Paris à la librairie Madre. Ce recueil contient les planches suivantes.

1° *Le bombardement.*
2° *Le Bataillon de Marche.*
3° *Le Rempart.*
4° *Garde sédentaire.*
5° *Déménagement.*
6° *Marchands de Paris.*
7° *L'Abattoir.*
8° *Boucherie de chien.*
9° *Devant le Bourget.*
10° *La queue du pain.*
11° *Buzenval.*
12° *Printemps.*

Cet album est très rare, je n'ai jamais rencontré d'exemplaire complet, quelques-unes des planches qui le composent avaient été confiées à Emile Cohl lorsqu'il organisa en 1884, à la galerie Vivienne, l'exposition des œuvres de Gill qui était alors soigné à l'asile de Charenton.

ARMAND LODS.

*
* *

Même réponse : C. DEHAIS qui se réfère aux *Graveurs du XIX° siècle*, de H. Beraldi, t. VII, p. 141.

—

Armoiries à déterminer : 3 tourteaux de gueules (LXXXVII, 720, 798). — Ces armes sont celles de la famille de Chambray, originaire de Normandie.

Cette famille était encore représentée dans l'Eure et dans Eure et Loir, il y a peu d'années ; elle l'est sans doute encore.

Jacques-François de Chambray, né à Evreux en 1687, fut bailli de l'ordre de Malte en 1732.

Peut-être s'agit-il de lui ; en admettant que notre confrère ait confondu la croix de Malte avec celle de St-Louis, confu-

Digitized by Google

sion fort possible, les deux insignes ayant à peu près la même forme, à part le médaillon à l'image de St-Louis qui décore le centre du dernier.

Un dessin exact des armoiries complètes fixerait sur ce point.

GARIN.

Mêmes réponses : G. A. P. ; A. HERVIER.

—

Armoiries à déterminer B. et D. avec les armes de Bourbon (LXXXVII, 671). — La crosse et les deux palmes accompagnant l'écu sont les insignes d'une abbesse, donc il est fort probable qu'il s'agit des armes de Jeanne-Baptiste de Bourbon, Abbesse de Fontevrault. Sa mère, créée Comtesse de Romorantin, par son royal amant, Henri IV, était Charlotte des Essarts. N'écrivait-on pas autrefois indifféremment des Essarts ou Des Essarts, voire Desessarts en un mot ? S'il en était ainsi le semi de B. et de D. aurait une explication toute naturelle : Bourbon-Desessarts.

ACHEDEBÉ.

—

Super libris : Aigle fixant un soleil (LXXXVII, 334). — *L'ex-libris* à l'aigle accompagné d'un soleil et de trois aiglettes est aux armes d'un membre de la famille de Jay du Tilly.

A. H.

—

Une inscription de cloche à expliquer (LXXXVII, 723, 799). — La formule *Mentem Sanctam* (il faut suppléer *habeo*) est tirée de la légende de sainte Agathe, de Catam, invoquée contre les orages, les tremblements de terre, les éruptions de l'Etna. Je la trouve sur les cloches depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au XVIe. Cela s'explique par la vertu attribuée au son des cloches bénites de chasser les démons qui, croyait-on, produisaient tous les cataclysmes. Il y a longtemps, en 1887, j'ai publié une petite étude sur cette formule : *La cloche de Lacrouzette (Tarn)*, extr. du *Bull. de la Soc. archéol du Midi de la France* (Toulouse) ; cette cloche était datée de 1465. Plus récemment, j'ai recueilli un grand nombre d'autres exemples du même texte, ainsi que l'indication de publications où elle est citée.

L. GERMAIN DE MAIDY.

Un tableau de Philippe de Champaigne (LXXXVII, 720). — Un tableau de Champaigne, représentant ce même sujet (Jésus dans le Temple au milieu des Docteurs) se trouve au Musée d'Angers (n° 363, catalogue 1881). Il mesure 2.44 H. 1.70 L. Mais il est daté 1663 et provient probablement de l'église des Chartreux.

A. S. H.

*
* *

Il existe au musée d'Angers un tableau (h. 2 m. 44, l. 1 m. 70), signé de Philippe de Champagne et représentant Jésus parmi les docteurs.

Il a fait partie de la deuxième (faite en l'an VII) des répartitions ordonnées par le gouvernement de la République, à l'instigation de La Révellière-Lepeaux, et qui attribuèrent au musée d'Angers une trentaine de tableaux.

Ne serait-ce pas le tableau en question ?

Cf. H. Jouin, *Catalogue du musée d'Angers* (Angers 1881, p. 11), qui donne une description du tableau. Gonse : *Les chefs-d'œuvre des musées de France. La peinture* (Paris, 1900, p. 33).

C. DEHAIS.

—

Société Gobineau (LXXXVII, 575). — A la mort de Gobineau, ses manuscrits devinrent, par suite de circonstances connues, la propriété de la *Gobineau-Vereinigung*, qui n'était pas, comme on l'a dit souvent par erreur, une association allemande, mais bien une association internationale fondée en 1894 et dont faisaient partie des Français, des Anglais, des Suédois, des Italiens, tous lettrés qui avaient pour le défunt la plus vive admiration. Mais le président de cette association, le professeur Ludwig Schemann, était allemand et il n'en a pas fallu davantage pour qu'on dise que l'Allemagne avait accaparé Gobineau.

Il n'en était rien et M. Schemann s'efforça au contraire, pendant trente ans, de répandre dans tous les pays les œuvres de celui auquel il avait voué un véritable culte.

Par suite de la guerre, la *Gobineau-Vereinigung* fut dissoute (1919) et en France, quelques personnes appartenant au monde des lettres pensèrent que le moment était

Digitized by Google

favorable pour « accaparer » à leur tour Gobineau et ses manuscrits. Elles ignoraient sans doute que l'écrivain défunt avait laissé deux filles dont l'une est la femme de notre confrère Maxime Serpeille ; c'est à celle-ci que sont revenus légitimement (1921), tous les pouvoirs de la *Gobineau-Vereinigung* et ce sont ses fils qui ont assumé la tâche de s'occuper désormais des œuvres de leur grand-père.

Il faut noter toutefois qu'après la dissolution de la *Gobineau-Vereinigung* il a été fondée une nouvelle société *honoraire* entre les membres allemands de l'ancienne, sous la présidence du professeur Schemann.

LÉON DEFFOUX.

—

Comment souligner un texte en typographie ? (LXXXVII, 721, 800). — La substitution aux caractères italiques de caractères ordinaires plus écartés ne se rencontre guère, je crois, dans des textes français que s'ils sont imprimés en pays allemands.

Dans la *Revue rhénane (*bilingue*)*, imprimée à Mayence en caractères latins,on trouve dans le texte français et dans le texte allemand des italiques, et aussi,dans le texte allemand, des caractères écartés, pour des citations.

Je ne vois aucune raison d'adopter ce procédé : il est laid ; il rend la portion du texte sur laquelle il porte incommode à lire pour un œil qu'il surprend par contraste ; il fait croire à un brouillage typographique, et disperse les lettres, alors qu'il faudrait les grouper pour frapper. Ces inconvénients existent en allemand comme en français, mais là, le procédé s'explique à l'origine par l'impossibilité de mêler des caractères italiques aux gothiques et l'usage a passé aux textes allemands imprimés en caractères latins.

Les Allemands quand ils veulent en parlant faire ressortir un mot, en séparent les syllabes dans la prononciation : il faut entendre les femmes surtout appuyer les qualificatifs d'un un-be-dingt (absolument). Il y a peut-être bien une corrélation entre l'usage vocal et l'usage typographique, mais qui dira lequel est l'origine de l'autre ?

JULIEN LE CRAM.

« La Culotte Rouge » de Brillat Savarin (LXXXVII, 673). — Dans son charmant volume : *La table au pays de Brillat-Savarin* (à Belley, chez Bailly, édition de 1892), page 127. Lucien Tendret, avocat, s'exprime ainsi :

... Après le dîner, on lit quelques pages des contes inédits du spirituel et charmant écrivain (B. S.) ; ils ont été composés de 1813 à 1820, mais il ne les a pas destinés à la publicité.

L'un est intitulé : *Ma première chute*, allocution historique et morale à Mmes Boscary de la Grange,un autre *Le voyage à Arras* ; un troisième, *Ma culotte rouge* ; un quatrième, *l'Inconnu* et enfin *Le Rêve*.

Il est impossible de publier ces nouvelles, même si les gourmands étaient indulgents pour le fond en considération de l'élégance et de l'esprit de la forme.

Lucien Tendret n'est plus, mais ses héritiers ont dû conserver les manuscrits de ces contes. Un fils de Tendrèt est actuellement, je crois, banquier à Bourg-en-Bresse.

JEAN DES ENTOMMEURES.

—

Vers d'opérette à retrouver (LXXXVII,741). — Ces vers ne seraient-ils pas dans *Les Turcs* d'Hervé ?

VOLNEY.

—

« Et pius est patriæ facta memorare labor » (LXXXVII, 724, 804). — C'est une citation incorrecte parce que les mots ne forment pas un vers métrique. On s'est mal rappelé Ovide, *Tristia*, livre ii, p. 322.

Et pius est patriæ facta refeerre labor.

E. BENSLY.

—

Le verbe « Impartir » (LXXXVII, 771). — Littré ne mentionne ce verbe que dans le volume de supplément ; Hatzfeld l'indique comme ne figurant pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Tous deux le font dériver du latin « partiri » ainsi que Répartir dans le sens de Distribuer. Les deux verbes rentrent donc dans la même catégorie, et la conjugaison qu'emploie le Président de la Commission de législation civile au Sénat paraît la seule correcte.

A. P. L.

Digitized by Google

Honfleur et Harfleur (LXXXVII, 722). — En dano-norvégien moderne les mots gauche et droite se disent respectivement « venstre » et « höire ».

Il se peut que, dans les temps anciens, les Vikings employaient les expressions « hon » et « har », mais j'avoue que ma science linguistique ne va pas jusqu'à la connaissance du langage nordique au xe siècle.

G. P. M.

—

Jemina, prénom féminin anglais (LXXXVII, 721). — Le prénom Jemina est actuellement en Angleterre démodé et presque risible. Dans la version anglaise de la Sainte Bible (La Bible du roi Jacques I, 1611) les trois filles du patriarche Job s'appellent Jemima, Kezia, et Keren-happuch, que le latin traduit par *Dies*, *Cassia*, et *Cornustibii*.

E. Bensly.

—

Quai Malaquais (LXXXVII, 765. — Monsieur Léo Mouton, l'érudit vice-président de la Société Historique du 6e arrondissement, a écrit une monographie très complète sur l'Ilot de la Butte et le quai Malaquais et son travail débute par ce passage :

Le quai Malaquais s'étend le long de la rive gauche de la Seine depuis l'Institut jusqu'à la rue des Saints Pères. En descendant le fleuve, il fait suite au quai Conti et est suivi lui-même du quai Voltaire. On écrivait autrefois « Malacquest » (mal acquis) sans qu'on ait encore retrouvé positivement l'origine de cette dénomination.

Fréquemment sous l'ancien régime, on trouve des confusions dans les désignations de ces divers quais ; le quai Malaquais et le quai des Théatins (aujourd'hui quai Voltaire) sont continuellement confondus, sans que les gens qui commettaient pareilles erreurs semblent y attacher d'importance. Ne l'oublions pas, toutes les fois que nous aurons à identifier un immeuble de l'un de ces deux quais.

Georges Billard.

—

Mémoires inédits (LXXXVII, 667, 747, 802). — Notre confrère Jean-Bernard écrit dans la *Liberté*, (30 septembre 1924) :

Dans son dernier numéro, l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* demande ce que sont devenus les « Mémoires » de M. Tircuy de Corcelles, du marquis de Pastoret, de la duchesse de Saulx-Tavanes, de Mme de Menerville et de M. Estancelin, qui protégea la fuite de la duchesse d'Orléans, en 1848.

Frédéric Masson, qui affectionnait ces notes personnelles et anecdotiques sans lesquelles il n'y a pas d'histoire complète, a indiqué les « Mémoires » encore inédits du marquis de Bouthillier-Chavigny, du comte de Palmes d'Escurainy, du comte de Landrain. Nous savons, d'autre part, que Napoléon Ier avait écrit un « Journal intime » à Sainte-Hélène avec la collaboration du maréchal Bertrand. Ce « Journal » avait été imprimé par Dentu sous l'Empire et avait été annoncé, mais avant la mise en vente le volume fut montré à Napoléon III. Celui-ci en acheta toute l'édition. Toutefois quelque exemplaire a probablement dû échapper à la suppression. Louis-Philippe avait, lui aussi, écrit ses « Mémoires » ; le manuscrit est la propriété du duc de Vendôme.

Il existe encore quelque part les « Mémoires » de la princesse Mathilde qui furent écrits, si je ne me trompe, par Théophile Gautier ; ils doivent appartenir au prince Victor. Plus près de nous, Jules Claretie a laissé un « Journal » en six volumes à peu près terminé. Son fils, Georges Claretie, n'en a encore publié qu'une partie avec ce *Dîner Bixio* dont le grand intérêt nous fait impatiemment attendre la suite. M. Ribot avait rédigé des « Mémoires » sur les événements et des « Notes » sur les hommes de son temps. On a récemment publié ces « Mémoires », mais en les émondant, et on ne nous laisse pas espérer que les « Notes » verront le jour ; c'est dommage. Un autre ancien ministre, Delcassé, avait écrit des fragments de « Journal » relatifs aux affaires politiques auxquelles il fut mêlé. Tout cela est fragmentaire, incomplet, mais en y ajoutant quelque-unes de ces curieuses lettres qu'il adressait à un petit nombre d'amis on formerait un livre d'histoire contemporaine des plus curieux.

Des « Mémoires » qui auraient pu avoir le plus grand intérêt sont ceux de Mgr Lacroix, l'ancien évêque de Tarentaise. Dans plusieurs lettres, cet évêque, qui était un lettré, m'écrivait : « Vous trouverez le reste dans mes « Mémoires ». Ils étaient donc écrits. A sa mort, nous nous sommes adressé à son légataire universel, le R. P. Viala, curé de Saint Maximin, dans le Var, mais cet honorable ecclésiastique nous a assuré qu'il n'avait trouvé, dans les nombreux papiers du prélat, rien qui ressemblât à des « Mémoires ». Le R. P. Viala, qui était l'ami du défunt, est un homme d'honneur, et on peut l'en croire sur parole. Alors ? au dernier moment, l'évêque s'est-il ravisé et a-t-il détruit

Digitized by Google

ses confidences ? Les a-t-on fait disparaître ? Sont-elles égarées ?... Dans tous les cas, il y avait là des chapitres précieux pour la période de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans laquelle Mgr Lacroix joua un rôle important.

Des « Mémoires » qui auraient été fort intéressants aussi sont ceux de M. Adrien Hébrard, et qu'il voulait intituler : *Quarante ans de journalisme*. Mais le célèbre directeur du *Temps*, qui était une mine d'anecdotes, n'a pas donné suite à son projet. Comme je lui demandais, un jour, où il en était :

— J'en suis toujours au même point, me dit-il : j'ai souvent commencé et je n'ai jamais continué ; je suis trop paresseux. Mais je n'y renonce pas ; ce sera pour quand je serai vieux.

Et il est mort, toujours jeune, à soixante-quinze ans.

Un autre contemporain, le père Hyacinthe, ne connaissait pas, lui, cette paresse de la plume ; il a laissé un « Journal » qui forme une vingtaine de volumes. Son exécuteur testamentaire, M. Houtin, en publiera, cette semaine, le troisième et dernier volume qu'il a extrait avec discernement de ces copieux cahiers écrits au jour le jour.

—

Palatin de Gelnhausen (LXXXVII, 768). — Jean - Charles, comte palatin du Rhin à Gelnhausen, mort en 1704, épousa le 26 juillet 1696, Esther-Marie de Witzleben, née le 28 juillet 1665, morte le 20 février 1725 (veuve de Brömse), fille de Georges Frédéric de Witzleben à Elgensburg et de Marie Madeleine de Hanstein. On trouvera des détails généalogiques sur la maison de Witzleben de race chevaleresque, remontant à 1133, dans le *Gothaischen Taschenbuch der Adeligen Hæuser (Vadel), année 1903*.

Leur fils Jean, comte palatin du Rhin à Gelnhausen, mort en 1789, épousa le 19 août 1743, Sophie, née le 29 août 1719, morte le 19 mars 1779, fille de Charles, Wildgrave et Rhingrave de Dhaun, né le 21 septembre 1675, mort le 26 mars 1733, et de Louise, comtesse de Nassau à Ottweiler, née le 17 décembre 1686, mariée le 19 février 1704, morte le 16 avril 1773.

D. V.

*
* *

Le prince palatin Jean-Charles, de la branche palatine de Bavière de Birkenfeld, veuf en premières noces, avait épousé le 26 juillet 1696, Marie Esther de Witzleben. Il est décédé le 21 février 1704. Sa seconde femme lui a survécu jusqu'au 25 février 1725.

De cette union sont issus deux fils et deux filles. Par arrêt de l'Empereur Charles VI, en date du 11 avril 1715, les enfants nés de ce mariage, furent reconnus comme princes et princesses palatines de Gelnhausen et agnats de la ligne de Birkenfeld.

Leur fils aîné le palatin Jean, né le 14 mai 1698, avait épousé en 1743, Sophie Charlotte, Rhingrave de Dhaun, fille du célèbre feld-maréchal autrichien, Léopold Joseph Maria de Dhaun, vainqueur de Frédéric II de Prusse, aux batailles de Kollin et de Hochkirch.

La sœur de ce dernier palatin, Sophie Marie, née le 5 avril 1702, fut épousée le 24 août 1722 par le comte Henry XXV, de Reuss, cadette.

Les Witzleben sont d'une fort ancienne famille de la Thuringe. Leur nom n'occupe pas moins de quatorze pages dans l'édition du Gotha dit de l'*Uradel*, c'est-à-dire de la noblesse des temps les plus reculés !

Marie Esther de Witzleben était de la ligne aînée et branche principale d'Elgersburg Angelroda. Sa mère, née Marie Madeleine de Hanstein, était veuve en premières noces de M. Broemser, de Wertheim en Franconie.

Les Witzleben sont établis en Allemagne, en Suède, en Pologne, en Syrie, au Canada, à New-York, Détroit, en Angleterre et au Brésil.

FROMM, de l'*Univers*.

—

Cinq Mars ou Saint-Mars ? (XLVI, 284,750). — Dans la plupart des relations où figure le gardien du « Masque de fer », on lit le nom de ce gouverneur de Pignerol et de la Bastille écrit : Saint-Mars. Dans les *Mémoires* du Maréchal duc de Richelieu édités par F. Barrère, le nom est toujours écrit : Cinq-Mars. Quelle est l'orthographe vraie ? A quelle famille appartenait ce : St-Mars ou Cinq-Mars ?

Dans les mêmes mémoires, p. 110 du premier volume, je lis : « J'en vis une (pince à épiler) entre les mains du sieur de Beau-

Digitized by Google

manoir, *neveu de Cinq-Mars* et lieutenant d'une compagnie franche préposé à la garde des prisonniers ». Il y a là, peut-être une indication pour la fixation de l'original du gouverneur de la Bastille.

R. T.

—

Prénoms singuliers (T. G., 726 ; LXXVI ; LXXXVII.275,362,609,707,752, 798). — Je rencontre dans un acte le prénom de Jolence (masculin) dont le titulaire est né en 1887 dans le voisinage immédiat de Neufchâtel en Bray. Je note aussi celui de Bluette, dont la titulaire est née vers 1907 dans les environs de Caen. Dans le canton de Chaumont-en-Vexin, je sais un Zéphir, une Colombe, une Argentine et un Ismaël. J'ai connu dans mon enfance à Lorient le survivant des deux frères nés autour de 1830, nommés Brutus et Régulus ; il avait d'ailleurs substitué à son vrai prénom celui d'Arthur.

JULIEN LE CRAM.

—

Bibi la Purée (LXXXVII, 46, 180, 316). — Le théâtre de l'Eldorado a donné en avril dernier une pièce de MM. Mouézy-Eôn et Alexandre Fontanes : Bibi-la-Purée », où l'auteur Biscot tenait le principal rôle.

On trouvera aussi un croquis de Bibi-la-Purée, par Steinlen dans la *Revue Encyclopédique Larousse*, année 1899, p. 278 : c'est une reproduction du croquis fait par l'éminent caricaturiste pour le *Studio*, au moment des fêtes organisées au Quartier-Latin à l'occasion de la mi-carême 1899.

MAURICE JEANNARD.

—

Le rond dans les modes (LXXXVII, 575,703). — On lit dans les « Salons de la duchesse d'Abrantès », à propos de Cambacérès :

« Frisé, poudré, cette coiffure surmontée d'un *chapeau rond* d'une forme passée de mode depuis dix ans, voilà comment M. de Cambacérès allait dîner presque tous les jours chez M. le marquis de Montferrier en 1798 et 1799 ».

Qu'était-ce que ce *chapeau rond* ? L'appelait on ainsi par opposition au tricorne?

AUTABEL.

—

Téléphone (LXXXVII, 722). — Le poème d'où l'on a cité les deux vers n'a absolument rien à faire avec l'idéation du téléphone. Il s'agit seulement d'un projet imaginaire par lequel on prétend que deux amis peuvent s'entretenir de loin, moyennant deux aiguilles aimantées par la même pierre. Chacun se sert d'une tablette avec l'alphabet écrit en ronde, et au milieu une aiguille aimantée qui pivote. A l'heure convenue l'un des amis dirige son aiguille vers une lettre ; alors, par sympathie, l'autre aiguille indique la même lettre. Et ainsi la chose est en train.

L'auteur anglais de ce poème latin, daté 1717 ou 1718, en décrivant ce projet l'appelle *inventum mirabile Stradæ*. C'est du jésuite Famianus Strada qu'il a emprunté l'idée. Voir les *Prolusiones academicæ* de Strada (1617), *lib.* II. *polus.* vi, les vers en style de Lucrèce qui commencent :

Magnesi genus est lapidis mirabile

Le médecin anglais philosophe Sir Thomas Browne nous raconte dans son *Pseudodoxia epidemica* qu'il — a fait l'expérience sur la description de Strada, mais cela va sans le dire — ineffectivement.

D'ailleurs une édition de *Musæ Anglicanæ* de l'an 1761 m'est inconnue. Le poème intitulé *Actio datur in distans* paraît pour la première fois dans l'édition cinquième, de 1741 (MDCCXLI) ; préface par V. B., c'est à dire Vincent Bourne, le précepteur à Westminster du poète Cowper.

E. BENSLY.

—

Boucles d'oreille masculines (LXXXVII, 674, 757, 805). — Je possède une miniature de mon aïeul, volontaire de la République en 1792, qui fut retraité comme colonel de la cavalerie pendant la Restauration. Il est représenté avec les cheveux longs, répartis de chaque côté d'une raie médiane, et l'habit à revers et à grand collet rabattu de l'époque robespierriste. Il porte un double col ouvert et rabattu sur l'habit. Il a des favoris nettement marqués, des anneaux dorés aux oreilles, et par l'échancrure du col, on aperçoit... un collier ! — Il était originaire de Miélan (Gers), je crois.

J'ai, par ailleurs, comme notre confrère le docteur Marcel Baudouin, entendu par-

Digitized by Google

ler de l'utilité thérapeutique des boucles d'oreille, à l'époque déjà lointaine où l'on perçait les oreilles des jeunes filles pour les habiliter à porter cette parure un peu sauvage. C'était un moyen d'éviter la migraine. O. N. Jr.

***

M. Hora demande si l'on connait d'autres portraits d'hommes avec des boucles d'oreille en dehors de Philippe-Egalité, de Carle Vernet et du commissaire des guerres Cusquel. Il demande aussi quand cette mode a commencé.

L'usage des boucles d'oreille masculines n'est pas une mode, mais un remède fort ancien dans certaines maladies ophtalmiques. Ainsi le duc d'Enghien portait des boucles d'oreille. Le procès-verbal de l'exhumation des restes du malheureux prince dit : qu'on a inventorié : 1° *Une boucle d'oreille* ; *l'autre n'a pas été retrouvée* ; ce procès-verbal est signé par le comte Anglès, ministre d'Etat, préfet de Police, en date du 21 mars 1816.

Je possède une gravure du conventionnel J.-B. Carrier, le bourreau de Nantes. Lui aussi portait des boucles d'oreilles. Cette gravure est faite d'après un portrait, dessiné par Lamarie, statuaire et officier municipal, pendant le séjour de Carrier à Nantes.

FROMM, *de l'Univers.*

—

Une vente d'esclaves (LXXXVII, 518, 709, 755). — La question de notre confrère Le Cram dérive en effet, très naturellement, de l'acte de l'huissier Du Château que j'ai publié. J'aurais dû le prévoir et l'élucider d'avance. Je prie notre confrère de m'excuser, et de m'excuser encore, si, me trouvant loin de toute note ou référence quelconque, je suis obligé de lui adresser, de simple mémoire, une réponse bien insuffisante.

Oui, la Martinique avait conservé, pendant toute la période révolutionnaire, son organisation judiciaire d'autrefois. Au cours des luttes intestines qui avaient déchiré nos colonies antillaises dès l'aurore de la Révolution, un créole distingué, nommé Du Buc, avait tenté, avec le concours du gouverneur, de Béhague, de rétablir l'ordre dans la colonie.

La destitution de Béhague et son remplacement par Donatien Rochambeau, — le fils du maréchal, — ralluma l'insurrection. Du Buc alors s'embarqua pour l'Angleterre, qui se préparait à la guerre contre la France. Il entra en négociations avec le cabinet anglais, en qualité de délégué des colons et offrit de leur faciliter l'occupation de la Martinique, moyennant la promesse que cette occupation n'aurait pour but que de conserver l'île au roi de France et qu'elle serait restituée à lui ou à ses descendants, aussitôt que la couronne leur serait rendue.

Les forces anglaises, commandées par l'amiral Jervis et le général Charles Grey, après une première tentative infructueuse, revinrent à la charge, et Donatien Rochambeau, après une défense héroïque et prolongée dans Fort-de-France, succomba. Les Anglais rétablirent l'ordre dans l'île qu'ils occupèrent, sauf un court intervalle après la paix d'Amiens (1802) jusqu'en 1814. Les stipulations de Du Buc furent alors invoquées et l'île fit retour au roi Louis XVIII.

C'est ce qui explique comment l'huissier Duchateau pouvait se dire « reçu en la sénéchaussée de St Pierre », et agir de concert avec le « procureur du Roi », en 1801. O. N. Jr.

—

La nouvelle table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 709, 758, 807). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire*, établie par M. Pierre Dufay, qui sera servie aux souscripteurs au début de l'année 1925, n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, qui sont à la veille d'être tous souscrits, ainsi qu'on a pu le voir.

La souscription sera close le 20 décembre prochain.

Le prix de la Table est de 40 francs pour les souscripteurs. Il sera porté à 60 francs, la souscription close.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des Bibliothèques, nos abonnées, qui n'ont pas encore souscrit à cette Table qui leur est absolument indispensable.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

MM. Maurice Barbey ;
de Chauvigny de Blot ;
Télen ;
Octave Uzanne.

Digitized by Google

Trouvailles et Curiosités

Le bouquet de circonstances. — Autrefois, dans diverses circonstances, des jeunes gens prenaient la liberté de porter, avec leurs félicitations, des bouquets, soit aux mariés, soit aux nouveaux promus, ce qui donnait lieu à des abus, comme on le voit dans la note suivante :

Liberté Egalité

Paris, le 2 frimaire an 8 de la République française, une et indivisible.

Bureau Central du Canton de Paris Aux Administrations Municipales.

Citoyens, nous sommes informés que des individus se disant employés dans les administrations municipales, s'introduisent dans les maisons sous prétexte de complimenter des personnes nouvellement unies par les liens du mariage et trouvent le moyen d'estorquer à leur faiblesse des sommes plus ou moins considérables. Nous appellons votre attention sur un abus qui blesse aussi ouvertement l'inviolabilité des maisons particulières et la tranquillité des citoyens. Le Bureau Central, frappé d'un tel abus, a pris un arrêté, le 5 germinal an cinq, qui défend à tous individus de l'un et de l'autre sexe de pénétrer dans l'intérieur des maisons sous prétexte d'offrir des bouquets. Nous croyons, citoyens, que c'est le cas de surveiller l'exécution de cet arrêté dont l'objet est d'assurer aux citoyens la sécurité dont ils doivent jouir.

Nous vous invitons à faire arrêter les individus que nous vous signalons et à les faire traduire devant les tribunaux compétents.

Salut et fraternité.

Les administrateurs
Piis et Dubois.

En marge, on lit :

Ecrire au bureau central que l'administration applaudit à la mesure qu'il propose, de faire arrêter les individus dont il s'agit, qu'elle se fera un devoir de remplir son intention à cet égard toutes les fois que les circonstances se présenteront

Cet usage du bouquet s'est-il perpétué ? Y en a-t-il des exemples contemporains ?

Léonce Grasilier.

—

Rhinoplastie. — Dans la préface écrite par Francesco Zorraca en tête de l'édition Sansoni de *La congiura dei Baroni*, de Camillo Porzio, se trouve exposé ce curieux procédé de rhinoplastie, fort peu usité, croyons-nous :

« En 1561, Porzio manqua de perdre le nez, mais il eut la bonne fortune de le recouvrer si ressemblant à l'ancien qu'il pouvait difficilement être distingué de celui-ci par les personnes qui n'étaient pas dans le secret ». Il dut, raconte-t-il, « souffrir de grands maux, étant dans la nécessité qu'on m'entaillât dans le bras gauche un morceau de chair double de celui que j'avais perdu. Pendant plus d'un mois, on laissa encore cette chair en place, puis on la cousit au nez. Et pendant quinze jours, je dus tenir ainsi le bras attaché à mon nez... ».

Edache.

—

Le chemin de fer de Paris à Versailles. — Bérard, qui fut ingénieur, député en 1827, et inpirateur de la constitution de la charte votée en 1830, fut le promoteur du chemin de fer de Paris à Versailles. Une lettre adressée à ce sujet à M. Roset, chef de division au ministère de la Maison du roi, est intéressante pour l'histoire des chemins de fer : nous la copions sur l'original.

Paris, le 16 janvier 1836.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser directement la demande destinée à S. E. le ministre de la Maison du Roi, pour être autorisé à établir un chemin de fer de Paris à Versailles en traversant le bois de Meudon. Si cette demande ne remplissait pas complettement le but que je me propose, j'ose espérer que vous seriez assez bon pour m'en informer afin que je puisse la modifier, ainsi que je le mande à S. E. Je pars à la fin de la semaine prochaine pour l'Angleterre ; ce serait donc avant cette époque que j'aurais besoin de connaître les modifications que nécessite ma demande.

Je ne puis assez vous témoigner ma reconnaissance, monsieur, pour la bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli. Si mon espoir ne m'a pas trompé, vous vous féliciterez un jour d'avoir concouru à l'exécution d'un projet dont les conséquences avantageuses sont difficiles à calculer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

S. Bérard.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. Clerc-Daniel.

Digitized by Google

CAL ROOM
L LIBRARY
F. MICH.
DEC 29 1924

VII° Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Novembre 1924

N° 1611 QUÆQUE N° 1611

rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
: de 3 à 6 heures
ardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : **32** fr. ; SIX MOIS : **18** fr. — | — ETRANGER. — UN AN : **36** fr. ; SIX MOIS : **20** fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIEGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; *1, Avenue de Villiers* ; *12 boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.

Garantie et sécurité absolues

Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opé[rations] comme le siège social et les autres agences, de sorte [que les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villé[giature].

Lettres de crédit pour voyage[s]

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des [Lettres] *de Crédit* circulaires payables dans le monde enti[er au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres [de cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'ind[ications] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodit[és en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emis[sion et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change B[ureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Indu[strie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLION[S]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Par[is]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance
Ordres de Bourse
(France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement ; de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ; — Escompte et [En]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; Avances sur titres ; — Garantie contre le rembours[ement] au pair et les risques de non vérification des tirages ; Virements et chèques sur la France et l'Etranger : — Le[ttres] et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Mo[n]naies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accide[nts]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension).
106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afri[que] : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Ca[sa]bianca : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Br[oad] Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Stree[t] ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELL[E]

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)
PARIS, VII[e]

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en d[eux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comp[tes] rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2[e] *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	30 fr.	34 fr.
Partie technique,	25 fr.	28 fr.
Les 2 parties réunies,	40 fr.	46 fr.

Les abonnements partent du 1[er] janvier.

Spécimen contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVII• Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 20-30 Novembre 1924.

N° 1611

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IX•)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider

N° 1611

31bis, r. Victor-Massé
PARIS (IX•)

Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous avons subi à nouveau, depuis trois ans que nous avons fixé le dernier prix de l'abonnement, des augmentations de tirage et d'impression. Nous assumerons encore, cette fois, la charge la plus lourde, et cette augmentation ne sera que de 2 fr. par an.

L'abonnement, pour la France, en 1925, sera donc porté à 32 fr., au lieu de 30 fr. (six mois : 18 fr.); celui pour l'Etranger à 36 fr. (six mois : 20 fr.).

Questions

Le dévouement du comte de Roffignac — Dans le dernier Catalogue (n° 457). de la librairie Maggs Brothers, de Londres, est offerte, sous le n° 2731, une lettre autographe signée de René, comte de Roffignac, datée de Madrid, 25 décembre 1792, adressée au président de la Convention ; en voici la teneur :

« Les feuilles publiques m'apprennent que la Convention Nationale fait le procès du Roi de France, qu'il a été interrogé aux Assemblées Nationales et que Messieurs Malesherbes et de Tronchet (*sic*) lui ont servi de Conseil pour sa défense.

« J'ignore le résultat d'une procédure aussi extraordinaire en France, et je m'offre à la Convention, au cas où Louis XVI serait condamné à mort, pour mourir a sa place. De cette manière la France échappera au reproche, que l'on fait encore à l'Angleterre, d'avoir, par esprit de parti, sacrifié Charles Ier, et j'aurai rempli un devoir que beaucoup d'autres envient, etc »...

Je ne garantis pas la littéralité, vu que je traduis la traduction anglaise.

Possède-t-on des renseignements sur le comte de Roffignac et sur son extraordinaire cas de dévouement ?

A. Cl.

Division administrative de la France au XVIIIe siècle. — Quel était exactement le nombre des *généralités* qui divisaient la France à la fin du règne de Louis XVI ? Chacun des auteurs que j'ai consultés indique un chiffre différent : 34, dit M. Léon Say dans sa biographie de *Turgot* ; 31, dit M. Léonce de Lavergne dans son livre : *les Assemblées provinciales sous Louis XVI* ; 26, indique le vicomte de Broc dans son ouvrage : *La France sous l'ancien régime*. Le *Dictionnaire* de Bouillet dit : 33. Je n'ai pas sous la main le *Larousse* ni le livre de Rocqueville (*l'ancien Régime et la Révolution* qui peut-être indiquent d'autres chiffres). Comment expliquer de telles différences et où est la vérité ?

J. W.

Digitized by Google

L'affranchissement de Bordebure en Brenne. — Le village de Bordebure en Brenne, (en Berry), aujourd'hui Méobecq, n'a été affranchi qu'au XVIII° siècle. — Dans quelle mouvance se trouvait-il ?

CLARIS.

—

Batailles de la grande guerre inscrites au Drapeau. — Les noms des batailles auxquelles chacun de nos régiments prit une part glorieuse sont, comme on sait, inscrits en lettres d'or sur le drapeau.

Des ordonnances diverses sont venues, à plusieurs reprises, modifier certaines de ces inscriptions. Les dernières guerres coloniales ont apporté de nouveaux noms, comme autant de titres de noblesse conquis dans les combats.

Peu de temps après l'apothéose du 14 juillet 1919, où nos soldats vainqueurs ont défilé sous l'Arc de Triomphe, il fut question d'ajouter à ces glorieuses listes les noms des batailles de la guerre de 1914-1918. Depuis, nous n'avons plus entendu parler de rien. Ce projet, conçu en un jour d'enthousiasme patriotique, a-t-il été mené *jusqu'au bout* ?

Dans l'affirmative, où pourrait-on consulter la nouvelle liste officielle des batailles inscrites sur nos drapeaux ?

O. RIELD.

—

Un mot attribué à Mme Du Barry contre le Parlement. — Mme Du Barry avait acheté (à la vente Crozat, dit-on) le beau portrait de Charles Ier par Van Dyck, tableau actuellement au Louvre. Est-il vrai, comme l'ont raconté Michelet, Guizot et autres historiens, qu'ayant fait placer ce portrait dans ses appartements, la favorite le montrait souvent à Louis XV en lui disant : *La France, ton Parlement te fera aussi couper le cou ?*

Que croire de cette légende ?

J. W.

—

Boisjourdain du Belloy. — Gabriel de Boisjourdain, écuyer de main du Roi et collectionneur connu, épousa en 1736, Marie-Félicité du Belloy. Noms des père et mère de Gabriel de Boisjourdain ?

Marie-Félicité du Belloy était fille de Pierre du Belloy, chevalier, seigneur de la Maisonforte fief de la Sarra. J'ignore le nom de sa mère.

Pourrait-on me faire connaître comment la branche des sgrs. de la Maisonforte se rattache à l'importante maison du Belloy, en Picardie ?

La Chesnaye des Bois, à la fin de son article, dit que Pierre du Belloy eut trois filles mariées, dont Mme de Boisjourdain. Quels sont les noms des deux autres ?

L. T.

—

Cénamy, nouveau poète lyonnais de la fin du XVII siècle. — Je possède un manuscrit contenant les poésies, les lettres, etc. de Cénamy, d'une famille noble venue de Lucques à Lyon à la fin du XVI° siècle. Il avait été incarcéré entre 1670 et 1680 dans la forteresse de Pierre Encize, nous ne savons sous quel prétexte. Ce Cénamy était en relations intimes avec les familles d'Albon, de Méchatin, etc., etc., de même avec la princesse Marie-Anne de Wirtemberg, morte, à Lyon, dans un couvent, en 1692. Si un érudit lyonnais pouvait nous orienter dans la voie des recherches à faire pour reconstituer la vie de ce personnage, nous lui en serions très reconnaissant.

LACH.

—

Le maréchal Gérard. — Sa noblesse ; sa descendance. — Quand le maréchal Gérard a-t-il reçu le titre de comte ? Son nom ne figure ni dans l'*Armorial du premier Empire* de Révérend, ni dans les ouvrages du même auteur sur les *Anoblissements de la Restauration et de la Monarchie de juillet.* Cependant, dans sa *Liste des membres de la noblesse impériale*, Campardon dit qu'étant général de brigade, Gérard a été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1809, et Léonce de Brotonne le fait figurer comme comte Gérard sur la liste des Pairs des Cent-Jours.

D'autre part, le maréchal a-t-il laissé postérité ?

SAINT-AUDEMER.

—

Famille le Père. — En 1736 Charles César le Père de Marolles était enseigne de vaisseau à Brest. A-t-il laissé des descendants. ? N'y a-t-il pas eu un amiral contemporain de ce nom ?

Digitized by Google

Haudiquer de Blancourt fait sortir les le Père de Marolles de Renaud, Sr de St-Marc (?), de la Grande Maison près Oulchy-le-Château, Capitaine de la Ferté-Milon, et receveur du duché de Valois, qui mourut en 1480 ; ce qui est vraisemblable malgré la différence des armoiries.

On trouve aussi en 1499 un Anthoine le Père, escuier, sgr de Noisy-sur-Oise et Naudempierre dont la fille Andrée épousa Jehan de Serisy. J'ignore si ces le Père se rattachaient à ceux du Valois et quelles étaient leurs armoiries.

Je serais reconnaissant à l'aimable collègue qui me fournirait quelqu'indication à ce sujet, et me dirait s'il existe des représentants actuels de ces familles, ou une généalogie des le Père.

CAROLUS BARRÉ.

—

Charles Louvet, ministre du Second Empire. — Charles Louvet, banquier à Saumur, né dans cette ville le 22 octobre 1806, décédé à Paris le 2 mars 1882, député au Corps Législatif de 1852 à 1870, était ministre du commerce et de l'agriculture au moment de la chute du Second Empire.

Je fais appel à la documentation d'un de nos aimables collaborateurs pour être fixé sur le nom de ses *petits-enfants* (fils et filles) aussi bien en ligne masculine qu'en ligne féminine.

B. SYLVESTRE.

—

Les Souvenirs d'Alfred Maury. — Grâce à l'*Intermédiaire* nous avons pu retrouver la trace des *Mémoires* de Mgr Lacroix, ancien évêque de Tarantaise qui, contrairement à ce qu'assurait l'exécuteur testamentaire, existent bien, mais on est en train de les tripatouiller.

A propos « des Mémoires », le 3e volume du *Journal d'un Parlementaire*, d'Edouard Milhaud, ancien sénateur du Rhône, vient d'être publié par MM. Louis Payen et José de Bérys. Les deux premiers volumes avaient paru avant la guerre et on nous promet le 4e et dernier pour prochainement.

Dans ce 2e volume (p. 124), nous apprenons qu'Alfred Maury, le bibliothécaire des Tuileries sous l'Empire, membre de l'Institut, a laissé six volumes de *Souvenirs* très curieux sur la vie intime de Napoléon III. Ces six volumes légués à l'Institut en 1894, ne devaient être publiés qu'en 1904, mais on n'a rien publié du tout. Sait-on ce qu'ils sont devenus ?

J. B.

—

Rachel et l'Impératrice Eugénie. — Dans un article publié récemment sur la pauvre Impératrice Eugénie on parle de l'admiration profonde que la souveraine professait pour la tragédienne Rachel. On ajoute qu'elle l'avait beaucoup connue et qu'elle l'invitait souvent aux Tuileries. Enfin on lui fait dire :

C'est mademoiselle Rachel qui m'a appris à faire la révérence profonde et lente, pendant laquelle mes yeux font circulairement le tour de l'assistance, afin que chacun puisse croire qu'elle lui est particulièrement adressée.

Je connais tout ce qui a été publié sur le Second Empire et nulle part je n'ai trouvé mentionnées ces prétendues relations entre la tragédienne et l'Impératrice, relations qui semblent peu probables si l'on réfléchit que cette dernière était très catholique et Espagnole. Mais il y a plus. Je trouve sous la date du 30 mars 1853 des *Mémoires* du comte Horace de Viel Castel l'anecdote suivante que je ne citerais pas si elle ne m'avait été confirmée bien des fois par des survivants de cette époque :

Un arrêté pris au nom de l'Empereur par M. Fould, après avoir fixé la livrée impériale décida que le grand maréchal du palais est seul autorisé à se servir de la livrée impériale. Cet arrêté inséré au *Moniteur* est du 17 mars.

Le public a nommé cet arrêté : l'arrêté Rachel. Voici pourquoi :

Le prince de Canino a trouvé charmant d'envoyer un équipage à quatre chevaux avec la livrée impériale pour promener à Longchamp la grande tragédienne que le public a salué comme s'il voyait l'Impératrice, et la Rachel a pu, en faveur de l'erreur, passer sous l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Le prince de Canino va être obligé de renoncer à la livrée impériale. Ce drôle-là ne sait que faire des sottises.

Rachel dit : C'est fort désagréable d'être confondue avec l'Impératrice. Il faudrait le For-l'Evêque pour les actrices !

Il paraît que l'Empereur fut indigné de cette aventure et naturellement l'Impéra-

Digitized by Google

trice en fut informée. Le bon sens se refuse à admettre par conséquent les relations intimes dont il est parlé plus haut. Qu'en pensent les lecteurs de l'*Intermédiaire* ?

H. DE B.

—

Le comte de Saint-Aulaire. — De qui Louis, comte de Sainte-Aulaire, diplomate et historien, vivant au siècle dernier, mort vers 1850, était-il fils ? Quelle fut sa postérité ?

MEYZIEU.

—

Trégouin de Montbrun. — A la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe, une maison d'Avignon appartenait à Jean-Jacinthe de Trégouin, vicomte de Montbrun, qu'un texte qualifié « l'un de nos seigneurs les maréchaux de France au département de Narbonne et Languedoc ». Je n'ai pas trouvé ce nom dans la liste des maréchaux de France donnée par le président Hénault et par Ludovic Lalanne, non plus que dans la dernière édition de l'*Histoire générale du Languedoc* (Toulouse, 1872-92). Quelque intermédiairiste sera-t-il plus heureux que moi ?

ADRIEN MARGEL.

—

Sieur et seigneur. — Quelle était la différence existant anciennement entre les deux titres suivants par exemple :

Jean de Glavières, sieur de Lestap, seigneur du Vintrow.

L. J.

—

Un portrait de Henri de Lorraine par Philippe de Champaigne. — On connait une gravure de J. Morin d'après Philippe de Champaigne représentant Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, grand écuyer de France, qui vécut de 1601 à 1666.

Quelque intermédiairiste connaîtrait-il l'original du tableau et pourrait-il me l'indiquer ?

ASH.

—

Professeurs français étudiants en Allemagne. — Quelque lecteur de l'*Intermédiaire* pourrait-il m'indiquer où trouver réponse aux questions suivantes :

1° Quels sont les professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur qui sont allés finir leurs études en Allemagne ?

2° A quelles universités ?

3° Quel moyen de locomotion employaient-ils pour s'y rendre ?

4° Quels ouvrages ont-ils écrit par la suite ?

ED. MARTIN.

—

Origine de la terminaison en « us » de certains noms propres germano-scandinaves. — Le nom du général allemand Nathusius, récemment condamné à Lille pour vol d'objet appartenant à des Français pendant la guerre, m'a rappelé que cette terminaison d'apparence latine, se rencontre souvent chez certains noms propres dans les pays de langue allemande ou scandinave. Je citerai en outre les noms suivants : Gervinus, Gregorovius, Grunelius, Lucius, Mutius, Scavenius, Berzelius, Ropelius, etc.

Autrefois, lorsque les ouvrages de religion, de science ou de philosophie étaient écrits en latin, leurs auteurs latinisaient leur nom et souvent, notamment dans les Pays-Bas, adoptaient définitivement ce nom ainsi modifié ; par exemple : Lipsius (Lips), Grotius (de Groot), Gravius (de Graeve), Heinsius (Heins). Mais cela, tout le monde le sait et, sous ces noms latinisés, on retrouve facilement les noms véritables. Est-ce à une coutume semblable que les noms modernes, tels que ceux que j'ai mentionnés plus haut, doivent leur terminaison ?

SAINT-AUDEMER.

—

Le sauvage de l'Aveyron. — Dans son ouvrage sur *Mme Récamier et ses amis*, M. Herriot fait mention (page 75) d'une fête donnée sous le Consulat par la belle *Juliette* : comme attraction on y voyait figurer *le fameux sauvage de l'Aveyron* qui alors passionnait la curiosité de tout Paris.

Accompagné du docteur Yrard « son précepteur et son bienfaiteur », ce jeune sauvage trouva à propos de s'installer complètement nu dans les branches d'un arbre du jardin effrayant tout à coup les dames par les cris qu'il se mit à pousser (et aussi, je pense, par le négligé de sa toilette).

Digitized by Google

Quelle fut l'histoire de ce singulier personnage et qu'offrait de particulier cet enfant de la nature pour faire accourir autour de lui tous les Parisiens de l'époque ?

G. DE MASSAS.

—

Société des ânes. — En mettant en ordre les papiers de Carle Vernet, je trouve la convocation ci-après :

au citoyen Vernet, peintre
rue des Orties, galeries du Louvre.

Cher membrâne,

Vous êtes prévenu que pour célébrer la 5 Martin, lait Membrânes a cent bled honte arrêté entre œufs que le prémier fii-mère en 7 ils se rat sang bleroit ché arche en beau reste orateur rut de loup-vois à quatre Eure précise. Chaque membre a le droit d'a mener une bête masculine de son chouet en déposant en entran la som de 15 Tomes cest à dire 15 francs entre les mins du pâle-fraisnié du chaume.

Nota Benêt : les membres ki nassiste rond pat a sept faîte ce rond eans C. a voir abdiké et ce rond réyé de la sosi été.

(Signé) : HIHAN.

Je serais très désireux d'avoir quelques détails sur cette « Société des ânes », et je remercie d'avance les collaborateurs de l'*Intermédiaire* qui voudront bien m'en donner.

HORACE DELAROCHE VERNET.

—

Culte des eaux. — Je désirerais connaître quelques ouvrages sur le culte des eaux, des sources, des fontaines.

GELIDUS.

—

Dante ou Le Dante ? — On emploie l'une ou l'autre de ces expressions : laquelle est la plus correcte, la plus conforme à la tradition ? V.

—

Aigle éployée. — Un tableau ancien montre ce cachet vétuste, en cire brune, circulaire, d'un diamètre de 2 centimètres environ. Une aigle éployée (les têtes nimbées) sommée d'une couronne *impériale ?* L'estomac chargé d'un écu ovale contenant les lettres F I bien distinctes.

La griffe dextre porte une épée, la griffe sénestre...

Peut-on identifier cette marque de possession. Dr RAEYMAEKERS.

La filiation de Jeanne Hachette. — Sous le titre de « Miracle des Loups » on représente actuellement un film très français et parfaitement remarquable. Les journaux ont donné sur le livret de ce film des détails qui n'appartiennent pas à l'histoire. Je passe sur la petite intrigue sentimentale qui sert de thème, mais ce qui est surprenant c'est de donner une version nouvelle sur la filiation de Jeanne Hachette.

En effet, les chroniqueurs et sans doute l'auteur du livret signalent Jeanne Hachette comme étant la fille de Jean Fourquet. Or, d'après le document ci-dessous signé par le Roi Louis XI à Senlis en 1474, il semble qu'il y a erreur.

Voici ce document :

Pour la considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite l'année dernière passée, par nostre chière et amée Jeanne Laisné, fille de Matthieu Laisné, demeurant en nostre ville de Beauvais, à l'encontre des Bourguignons, tellement que elle gaigna et retira devant elle ung estendard ou basnière desdits Bourguignons, ainsi que nous estant derrenièrement en nostredicte ville avons esté informé, nous avons, pour ces causes, en faveur du mariage d'elle et de Colin Pilon, conclu et accordé que lesdits Colin Pilon et Jeanne sa femme soient leur vie durant, francs quistes et exempts de toutes les tailles qui sont et seront d'ores en avant mises sus, et aussy de guet et de garde-portes. Si vous maudons, etc. Donné à Senlis le 22 février, l'an de grâce 1474.

Il résulte de ce document que Jeanne Hachette est bien la fille de Matthieu Laisné, simple artisan à Beauvais dont la maison existe encore.

Colin Pilon, son premier mari, fut tué sous les murs de Nancy et Jeanne Hachette retombée dans l'obscurité contracta un second mariage avec Jean Fourquet, capitaine d'aventure, attaché quelque temps à la cour de Louis XI.

Un descendant de ce Fourquet a obtenu une pension de Charles X.

Voilà l'histoire d'après des chroniqueurs dignes de foi et un document historique.

Quelle est donc la véritable filiation de Jeanne Hachette.

G. H.

Digitized by Google

Réponses

—

Le domaine des Affaires Etrangères (LXXXVII, 763). — Avant la Révolution, le ministère des Affaires Etrangères se trouvait à Versailles, dans une des ailes du château formant la cour des Ministres. Son dernier occupant, dont les fonctions ne durèrent que six jours, fut le duc de la Vauguyon.

Lorsque Louis XVI et le gouvernement vinrent demeurer à Paris, le département des Affaires Etrangères fut transféré dans deux immeubles contigus, appartenant l'un et l'autre à Joseph Durney, conseiller d'état et trésorier des Affaires Etrangères ; ces deux maisons s'élevaient rue de Bourbon (actuellement rue de Lille) et l'une d'elles avait une seconde entrée dans la rue de l'Université. Toutes deux furent réunies par la démolition d'un mur qui les séparait.

Peu de temps après, les bureaux du département furent transportés au n° 4 de la rue d'Artois (successivement Cerutti, puis Laffitte) dans un immeuble qui avait comme propriétaire un certain M. de Quinson.

Le 22 pluviôse an II (10 février 1794), le Gouvernement prit un arrêté transférant le Ministère des Affaires Etrangères dans la maison Beaujon, rue du faubourg Saint-Honoré. Mais ce projet n'eut pas de suite et, le 2 ventôse suivant (20 février 1794), le département des Affaires Etrangères fût installé dans l'hôtel Galliffet, rue du Bac, n° 84, auquel fut adjoint le petit hôtel Maurepas, situé rue de Grenelle, n°s 73 et 73 bis.

Le Ministère y resta jusqu'en 1820, époque à laquelle il fut établi rue Neuve-des-Capucines, n° 16, dans un hôtel construit en 1787 par le ministre d'état Bertin, lequel avait appartenu au receveur général des Finances, Tourteau de Septeuil, puis à Berthier, prince de Wagram. Cet hôtel faisait l'angle de la rue Neuve-des Capucines et du boulevard.

Enfin, en 1853, le Département des Affaires Etrangères fut transféré au quai d'Orsay, dans l'hôtel qu'il occupe encore actuellement.

Gaston Prinet.

* * *

Où a été successivement installé le Ministère des Affaires Etrangères depuis 1789 ?

Installé à Versailles en 1762 dans l'hôtel élevé sur les plans de Berthier où se trouve actuellement la Bibliothèque municipale, le Ministère des Affaires Etrangères fut transféré à la fin de 1789 rue de Grenelle dans l'hôtel de Gallifet qu'habite maintenant l'ambassadeur d'Italie.

En 1822, le Ministère des Relations Extérieures redevenu en 1814 le Ministère des Affaires Etrangères passa du faubourg St-Germain aux boulevards et fut transféré à l'hôtel de Wagram, rue Neuve-des-Capucines, à l'angle du boulevard. Ce n'est qu'en 1853 qu'il fut définitivement installé dans l'hôtel du quai d'Orsay spécialement construit à cet effet par l'architecte Lecornée.

Les indications qui précèdent sont empruntées à un numéro spécial de la *Dépêche coloniale illustrée* paru le 30 septembre 1902 et auquel on ne peut que renvoyer pour plus de détails.

S. D. B.

—

La voiture de Napoléon à Waterloo (LXVI ; LXVII ; LXVIII ; LXXIV). — Au sujet de cette voiture, une dépêche de l'Agence Havas, datée de Prague, novembre 1924, apprend qu'on vient d'essayer de faire passer en Allemagne la voiture historique qu'utilisa Napoléon Ier, après Waterloo.

« Le savant archiviste des Ardennes, M. Paul Laurent, dit un de nos confrères a retracé par le menu — en trente et une pages, rappelle-t-on, — l'itinéraire de l'empereur et les incidents de ce voyage mouvementé. De Waterloo, en passant par Charleroi, Philippeville, Marienbourg et Rocroi, la voiture en question était arrivée à Maubert-Fontaine au lendemain du désastre, le 19 juin, vers cinq heures du soir.

« Pendant que Napoléon était descendu avec sa suite à l'hôtel du Grand-Turc, il fit chercher dans les villages voisins d'autres chevaux pour remplacer les siens, harassés. Mais, à la nouvelle de la défaite de Waterloo, les habitants du pays avaient caché leurs chevaux dans la forêt des Pothées. On ne découvrit, pour offrir à l'em-

Digitized by Google

pereur, que *quatre chevaux infirmes, dont trois aveugles et un boiteux*.

« C'est en cet équipage de fortune, ou plutôt d'infortune, que la voiture, conduite par un cultivateur de Foulzy, Nicolas Gallet, parvint à Mézières vers deux heures du matin. Durant le trajet, Napoléon ne cessa de presser son bénévole conducteur :

— Allez donc plus vite !

« Le retour à Paris, l'abdication quelques jours plus tard : ces faits sont trop connus pour qu'on y insiste. Mais il n'était pas mauvais de divulguer ces détails touchants que seule peut recueillir la petite Histoire.

« Les autorités tchécoslovaques se sont opposées au départ de cette voiture, qui est conservée actuellement dans le château du comte Blücher, près d'Opava ».

I.

—

Les grands hommes enterrés au Panthéon — Lepelletier de St-Fargeau (LVI; LXXXVII, 625, 728, 777). — J'avais lu dans la *Biographie Michaud* (Edition de 1819) :

Le marquis de Lambel, dans la séance du soir du 19 juin 1790, ayant provoqué la suppression des titres nobiliaires, Lepelletier demanda qu'il fût défendu de prendre d'autre nom que le nom patronymique et celui de la famille ; et il déposa sa motion, qu'il signa *Louis Michel Lepelletier*.

Il se peut que les deux *l* de ce dernier nom soient une coquille.

A. HARMAND.

—

Le Petit Pont Notre-Dame ; ses habitants (LXXXVII, 811). — Dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre : *Histoire générale des Ponts de Paris*, M. Charles Duplan cite le *Livre commode des adresses* (1691) qui enseigne que les boutiques de ce pont, vendaient principalement des « dentelles, guipures et galons de soye et de livrées » ; il dit aussi que, d'après Ed. Fournier, il y avait sur ledit pont de gros marchands d'étoffes », à la Croix D'or », « au Bras d'Or », « à la Tête d'Or », « au Saint-Esprit », « à l'Annonciation », « à l'Enfant Jésus », « aux Deux Anges », dont les maisons furent brûlées en 1718, et ajoute qu'un marchand du Petit-Pont, dont la boutique portait l'enseigne « a l'Y. » avait subi le même sort.

M. J. L. trouvera sans doute dans le *Livre commode des adresses* les noms des familles installées sur le Petit Pont, qui, pour la plupart, devaient encore exister à cet endroit à l'époque de l'incendie.

GASTON PRINET.

—

La Haute Engadine au Moyen âge (LXXVII, 666). — Notre confrère apprendra peut-être avec quelqu'intérêt que deux des églises que l'on estimait bâties vers les x-xie siècle (St-Gian da Celerina et Sta-Maria da Pontresina) viennent de voir leur ancienneté bien prouvée par le fait qu'il a été découvert une fresque romane (vers 1150) dans la chapelle Ste-Maria de Pontresina.

Les travaux de découverte sont en voie d'achèvement et les documents graphiques en sont pris systématiquement.

Notre confrère, M. B. aurait-il des renseignements sur les voyages de personnages princiers ayant eu, dans leur itinéraire la passe du Bernina vers 1100-1200 ?

Il serait intéressant de résoudre cette question.

L.

—

La loi Delbrück (LXXXVII, 764). — Ce qu'on appelle communément en France la loi Delbrück n'est en réalité qu'une disposition spéciale de la loi sur la nationalité et le service militaire votée par le Parlemand allemand sur la proposition de M. Delbrück, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et promulguée le 22 juillet 1913 après avoir été approuvée par le Conseil fédéral.

Le 2e alinéa du § 25 de cette loi est ainsi conçu :

Ne perdra pas sa nationalité d'Etat quiconque, sur sa demande, aura reçu avant l'acquisition de la nationalité d'Etat étrangère, l'approbation écrite de l'autorité compétente de l'Etat (allemand dont il est) originaire en vue de la conservation de sa nationalité d'Etat. Le Consul allemand devra être entendu préalablement à cette approbation.

Pour plus de détails, consulter la brochure publiée par M. Joseph Haennig à la librairie Floury et portant ce titre : *Une fourberie allemande : la loi Delbrück.*

Voir aussi le *Journal de Droit International privé* de Clunet. S. D. B.

Digitized by Google

Les fonds d'archives inconnus (LXXXVI ; LXXXVII, 222, 730, 777). — Les collections historiques du grand séminaire d'Auch ont bien été versées, après la loi de séparation aux archives départementales du Gers.

En raison de leur caractère factice, elles ont fait ensuite l'objet d'un partage entre les Archives des Hautes-Pyrénées et celles du Gers. Les documents ainsi répartis ont été classés dans la série I de chacun de ces deux dépôts, et des répertoires numériques imprimés en ont paru dans la collection officielle publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique (Direction des Archives). Le répertoire des Hautes-Pyrénées, rédigé par M. Pambrun, sous-archiviste, a vu le jour en 1914 et celui du Gers, rédigé par M. Pagel, archiviste départemental, en 1923. Ce dernier répertoire contient plus spécialement la nomenclature des collections Vergès visées par le confrère Saint-Saud.

Ainsi donc les collections de l'ancien grand séminaire d'Auch sont à la disposition de tous les travailleurs et il existe des répertoires imprimés qui y facilitent ces recherches. Ces répertoires sont en vente à un prix modique dans les archives départementales qui les ont publiés et on peut les consulter dans n'importe quel autre dépôt d'archives départementales.

A. Vr.

—

Le rite mozarabe (LXXXVII, 766, 826). — Si J. veut bien se reporter au *Mercure de France* de 1920, il y trouvera — à la rubrique aujourd'hui disparue de cette Revue : *A l'Etranger* — une petite étude de nous sur la chapelle mozarabe de Tolède. Voici quelques renseignements sur le rite mozarabe à Tolède, que la brièveté de notre article ne nous avait pas permis d'y insérer. Ils sont de nature personnelle, empruntés à notre carnet de notes sur l'Espagne, et se rapportent à nos impressions de la messe en l'honneur des saintes Juste et Rufine, à laquelle nous assistâmes il y a près d'un quart de siècle, le jour de leur fête, dans la basilique qui porte leur nom et qui remonte à l'an 554, sinon sous sa forme actuelle, du moins sous son aspect primitif.

Cette basilique, où le rite mozarabe est conservé à peu près pur, n'est pas de celles que recommandent les guides et peu de visiteurs savent la trouver, dans la calle de la Plata. On nous avait vanté le caractère spirituel de la cérémonie, qui, insistait-on, « élève à un degré de ferveur extrême l'âme chrétienne ». Nous nous flattions donc d'y retrouver la belle austérité des premiers siècles, s'il était vrai que la messe et l'office fussent ceux qu'introduisirent en Espagne les envoyés des saints Pierre et Paul, avec les adjonctions postérieures — oraisons, hymnes, et répons — de divers prélats : saint Léandre, saint Isidore, saint Ildephonse, etc.

La messe — nous transcrivons nos notes — est la même, en somme, que celle du rite latin. Mais son rituel diffère de celui-ci en plusieurs points. Le calice est préparé après l'Evangile. Un dialogue est soutenu entre le célébrant et les fidèles, donnant naissance à un chœur d'une grande simplicité, qui, bien chanté, arrive jusqu'à l'âme du dévot auditeur. La paix est donnée avant la Préface et je note une exposition de la vie et des œuvres du saint, ou de la sainte du jour — ou du mystère de la fête qui se célèbre. Si l'hostie et le calice sont consacrés comme dans le rite latin, le calice, à l'élévation, reste couvert du corporal. C'est un moment de pieuse émotion que celui où le célébrant, le ... du calice en main, élève derechef l'hostie à la vue du peuple et chante : *Fidem quam corde credimus, ore autem dicamus* ! A quoi l'assistance répond en entonnant le *Credo*, cependant que le prêtre maintient l'hostie sur le calice. La messe est, d'ailleurs, jusqu'à la fin, rehaussée de cérémonies suggestives et intéressantes au suprême degré. Quel merveilleux livre eût écrit un Huysmans, s'il lui avait été donné d'entendre cet office !

Il n'eût certes pas escamoté le rite mozarabe comme l'a fait Blasco Ibáñez dans sa *Cathédrale* ! Mais laissons les polémiques. Il y en avait, sous le règne d'Alphonse VI, d'acharnées pour que fût supprimé le rite en question, conformément à ce qui s'était fait dans d'autres Nations et selon le vœu de Grégoire XV, qui, l'an 1073 et sous l'inspiration d'Inès, première femme d'Alphonse VI, avait substitué au rite mozarabe celui de Rome. Il y eut à cette occasion de grandes luttes, en Espagne, entre les partisans des deux rites, où l'on eut recours — le dimanche des Rameaux 1077 — au « Jugement de Dieu ». Tolède, conquise en 1085 par Alphonse VI,

Digitized by Google

réussit cependant à sauver, dans 6 paroisses, le rite aboli et nous avons expliqué dans le *Mercure* comment le Cardinal Cisneros fonda en son honneur la Chapelle Mozarabe de la Cathédrale. Cet article, lu par Don Angel-Maria Acevedo, Curé de la Paroisse Mozarabe des saintes Justa et Rufina, nous valut de précieuses lettres de lui, en cette même année 1920. Dans l'une d'elles, ce savant et pieux ecclésiastique nous disait :

Je crois qu'à Salamanque, il y a une petite chapelle ou l'on a parfois célébré la messe en rite mozarabe, mais je doute fort que la liturgie s'y conserve intégrale et pure, puisque l'évêque actuel est venu à la Chapelle Mozarabe de Tolède pour y assister à une messe solennelle. Il manda ensuite un chanoine de sa Cathédrale pour étudier notre chant et notre rite et, en ces derniers temps, il s'est occupé de recevoir de nous le reste du rituel et des rubriques. Tout cela démontre qu'à Salamanque, la survivance mozarabe est médiocre...

Don Miguel de Unamuno, dont d'ignorants sectaires ont fait un anticlérical — ce qu'il n'a jamais songé à être — pourrait, puisque qu'actuellement à Paris, peut-être nous fixer définitivement sur ce point, déjà traité par Ferreres dans la Revue : *Razon y Fe*, t. VII. Car nul mieux que lui connaît Salamanque, tant du point de vue de son histoire religieuse que de tous les autres points de vue. Sa collaboration éventuelle à l'*Intermédiaire* nous serait, à tous, une bonne aubaine... En attendant, on pourra lire dans l'*Enciclopedia Espasa* les pages 1156-1158 du t. XXX et 1563-1569 du t. XXXVI, sur le rite Mozarabe.

CAMILLE PITOLLET.

*
* *

Je ne sais, en dehors de la cathédrale de Tolède, il existe, en Espagne, d'autre foyer du rite mozarabe, mais je revois parfaitement, bien que mes souvenirs *tra los montes* remontent à plus d'un demi siècle, la chapelle Mozarabie, qui se creuse toute enduite de très belles et fraîches peintures historiques du XVIe siècle, à la base du grand pignon occidental de la métropole. Mais je n'ai assisté à aucun office, ce à quoi j'eus du regret. J'imagine que des renseignements sur ce que cet office peut présenter de spécial doivent être plutôt abondants dans la littérature espagnole. Pour ce qui est de la France, j'indiquerai que au cours de son ambassade matrimoniale à Madrid, Saint-Simon poussa jusqu'à Tolède, où il admira fort la cathédrale, et on le régala courtoisement d'un service mozarabe hors tour. Il observa toutes choses avec sa curiosité ordinaire et en rendit compte dans ses mémoires. Je dirai à ce sujet que le récit de son ambassade ne me paraît nullement, quoi qu'on pense volontiers, autrement inférieure au reste de l'ouvrage, bien que, peut-être, l'intérêt en soit moins palpitant pour nous que les parties que j'appellerai versaillaises.

H. C. M.

*
* *

Sans aller plus loin, je trouve dans l'*Explication du catéchisme* par l'abbé Guillois (9e édit. Le Mans, 1859, t. IV), les renseignements suivants.

La *liturgie mozarabe* a beaucoup de rapport avec la liturgie gallicane (anté-carolingienne). On nomme *mozarabe* les chrétiens d'Espagne qui, après la conquête de ce royaume par les Maures, au commencement du VIIIe siècle, conservèrent l'exercice de leur religion sous la domination de leurs vainqueurs ; ce nom signifie *mêlé aux arabes*. De là aussi, on a nommé *mozarabe* la liturgie qu'ils continuèrent de suivre pendant plusieurs siècles (p. 25-26).

La liturgie mozaraba a été usitée en Espagne jusqu'à l'an 1080, et les papes Alexandre II, saint Grégoire VII et Urbain II ne sont venus à bout qu'après trente ans de résistance, de la part des Espagnols, de leur faire adopter la liturgie romaine. Au commencement du XVIe siècle, le cardinal Ximenès, archevêque de Tolède, recueillit les faibles restes des mozarabes. Il fit imprimer leurs livres que le temps avait mutilés en quelques endroits, et leur assigna, pour l'exercice de la liturgie mozarabe, une chapelle de la cathédrale et six églises de la ville ; mais, afin de rendre légitime cette restauration, Ximenès s'adressa au souverain pontife Jules II, qui rendit deux bulles pour instituer canoniquement la liturgie mozarabe dans les églises qui lui étaient affectées. Elle y est encore suivie de nos jours (p. 27).

Une particularité remarquable que le même auteur signale dans ses explications sur la messe, c'est le partage de l'hostie après la consécration. Tandis que, dans la liturgie romaine, le célébrant la rompt en trois, c'est en neuf morceaux qu'elle

Digitized by Google

est brisée dans la liturgie mozarabe ; ces morceaux, rangés méthodiquement sur la patène, ont chacun une signification, que l'auteur fait connaître (p. 340-342).

L. GERMAIN DE MAIDY.

***

La question de l'origine de la liturgie mozarabique soulève d'inextricables difficultés.

Voici ce qu'il y a de plus clair.

On appelle *Mozarabes* les chrétiens d'Espagne qui, après la conquête de ce royaume par les Maures, au commencement du VIIIe siècle, conservèrent l'exercice de leur religion sous la domination des vainqueurs. Ce nom signifie *mêlés aux arabes*.

Les Visigoths qui étaient ariens, et qui s'étaient emparés de l'Espagne au Ve siècle, abjurèrent leur hérésie, et se réunirent à l'Eglise, au 3e concile de Tolède, en 589.

Lorsque 120 ans plus tard les Maures chassèrent les Visigoths, les chrétiens devenus sujets de ces Maures, conservèrent leur foi et l'exercice de leur religion, soit dans les montagnes de Castille et de Léon où plusieurs se réfugièrent, soit dans quelques villes où ils obtinrent ce privilège par capitulation. De là, on a nommé mozarabique le rite qu'ils continuèrent à suivre, et messe mozarabique la liturgie qu'ils célébraient, vers la fin du XIe siècle, le pape Grégoire VII engagea les Espagnols à prendre la liturgie romaine. Mais il rencontra une forte opposition, le roi Alphonse VI prit un moyen terme et ordonna que les deux liturgies romaine et mozarabique subsisteraient l'une à côté de l'autre dans son royaume.

Mais, peu à peu, le rite romain s'étant introduit dans les six paroisses de Tolède qui avaient conservé leur ancien rite, le Cardinal Ximénès, fit, au commencement du XVIe siècle, des efforts prodigieux pour assurer le maintien de la liturgie mozarabique, il fonda dans la cathédrale de Tolède, une chapelle dans laquelle l'office et la messe mozarabique sont célébrés ; il fit imprimer le Missel en 1500 et le Bréviaire deux ans plus tard. Ces deux volumes sont devenus très rares et d'un prix excessif. Ils ont été réimprimés à Rome en 1755.

La messe mozarabique commence comme la nôtre par l'*Introibo* ; puis vient l'Introït, le *Gloria*, la collecte du jour, la prophétie ou leçon de l'Ancien Testament, le psaume semblable à notre Graduel, l'Epître, l'Evangile ; puis la préparation et l'offertoire, qui n'est pas encore l'Offrande proprement dite, et à laquelle, anciennement, les catéchumènes pouvaient assister.

La messe des fidèles présentait l'ordre suivant : une oraison nommée *missa*, variant suivant les temps et les fêtes ; une autre oraison, la commémoraison des saints et des défunts ; l'*oratio post nomina ;* l'*oratio ad pacem* avec le baiser de paix ; la préface sous le nom de *illatio*, finissant par le trisagion ; l'oraison *post sanctus* ; la consécration et l'élévation, et, durant cette dernière le *Post pridie*, une prière qui ressemble à la prière qui termine notre canon ; le symbole, la fraction de l'hostie en neuf parties, dont chacune reçoit le nom d'un mystère de la foi ; le *Memento* des vivants, surtout des assistants ; le *Pater* ; l'immersion des neuf particules dans le précieux sang ; la bénédiction du peuple ; la communion avec chant et prières ; l'action de grâces ; l'annonce de la fin et la bénédiction solennelle en ces termes : In unitate Sancti Spiritus benedicat vos Pater et Filius, Amen.

E. P.

—

Postérité du général, comte Bertrand (LXXXVII, 573, 687, 780). — Le général d'artillerie Bertrand (Alexandre Arthur Henri), né en 1811 et décédé en 1878, n'était pas le fils aîné du général comte Bertrand, le compagnon de Napoléon à Saint-Hélène. Son frère Napoléon, *comte* Bertrand, ancien officier de cavalerie, né en 1810 et mort à Paris au mois de juillet 1881, était célibataire.

La générale Bertrand est elle-même décédée en 1885 sans postérité.

(Renseignements extraits de l'*Armorial du Ier Empire* du vicomte Révérend).

En 1878, la vicomtesse Bertrand habitait à Paris, rue de Poitiers.

S. D. B.

—

Bureau, sire de la Rivière (LXXXVII, 716). — La maison de la Rivière, qui a donné naissance au célèbre Bureau, tirait son nom d'un château voisin de Donzy,

Digitized by Google

en Nivernais (Nièvre, arrondissement de Cosne, canton de Donzy, commune de Couloutre). Ses armes étaient *de sable à la bande d'argent.*

Une branche de cette maison (celle des vicomtes de Tonnerre et de Quincy) a subsisté jusqu'au XIXe siècle. Elisabeth-Pauline-Marie de la Rivière, qui est morte en 1840, appartenait à cette branche et a peut-être été la dernière de sa famille. Elle avait épousé, en 1789, Charles de Montboissier, vicomte de Beaufort-Canillac, qui devint vice-amiral en 1816.

En 1889, M. Auguste Picard, aujourd'hui éditeur, a soutenu, à l'Ecole des Chartes, une thèse intitulée : *Bureau de la Rivière, favori de Charles V et de Charles VI*. Cet ouvrage est resté inédit, mais un résumé en a été publié dans le volume intitulé : *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1889, pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe.*

SAINT-VALBERT.

***

Je trouve dans le Rietstap, t. I, f° 335. « Bureau de la Rivière. Nivernais : *De sable à la bande d'argent* ».

XAM.

***

La famille Bureau, à laquelle appartenait ce personnage, portait *d'azur au chevron potencé et contre potencé d'argent, accompagné de trois burettes d'or* (Grandmaison, *Dict. hérald.*, p. 158). Le potencé et contre potencé était un souvenir des armoiries de Champagne, dont cette famille se trouvait originaire. Le Roux de Lincy et Tisserand, dans leur ouvrage sur *Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles*, pp. 327-335, donnent des renseignements assez détaillés sur ceux des Bureau qui vécurent pendant cette période. Ils leur attribuent les mêmes armes.

A. HARMAND.

—

Franque (François), architecte (LXXXV, 908). — Franque fut, selon les historiens qui se sont occupés de lui, le constructeur de la « maison du marquis d'Argenson, à Neuilly ». J'ai demandé la date précise de cette construction ; mais personne ne m'a encore répondu. Le renseignement se trouve très probablement dans le *Château de Neuilly*, publié récemment par M. Leroux-Cesbron. N'ayant pas cet ouvrage sous la main, je prie les confrères qui l'auraient à leur disposition d'avoir l'obligeance de faire pour moi cette petite recherche. Charles Lucas (*Grande Encyclopédie*) dit que Franque fut aussi l'architecte du séminaire de Bourges et qu'il acheva la construction de l'église de l'abbaye de Port-Royal, commencée par Contant d'Ivry ; mais il a négligé de donner les dates : elles me seraient bien utiles.

A ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos architectes français, je peux fournir, au sujet de François Franque, les précisions suivantes : il naquit à Avignon en 1710 et mourut à Paris en 1793.

ADRIEN MARCEL.

[Dans son ouvrage, M. Leroux-Cesbron ne donne pas, comme architecte, Franque. « Lorsqu'en 1751, d'Argenson décida de rebâtir complètement cette habitation, il chargea l'architecte Cartaud d'en dresser et d'en diriger les travaux. Cartaud adopta pour la maison d'habitation le style « à la Romaine » qui commençait à être très à la mode »].

—

Ancêtres d'Alain Gerbault (LXXXVII, 670). — Je possède une généalogie (uniquement la descendance directe) de la Famille royale O'Neill, descendant de Niall, le Grand Souverain d'Irlande (Niall Niaghallach c'est-à-dire Niall des Neuf Otages) fils lui-même de Eochaidh Moighmeodhin, Souverain d'Irlande et descendant de Heremon, premier Souverain d'Irlande. Niall le Grand commença à régner l'an 379. Il amena St Patrick de Bretagne (Brittany) en Irlande l'an 9 de son règne. Assassiné par Eocha, Roi de Leinster l'an 405.

L'authenticité de cette généalogie, (mon exemplaire est un fac-simile, photographique apparemment, de l'original) est certifiée, sur la demande de Jorge O. Neill de Lisbonne, Pair du Royaume de Portugal et Grand Officier de la Maison du Roi, 1°) le 2 septembre 1896 par Sir Arthur E. Vicars, Roi d'Armes de l'Ulster et Héraut principal d'Irlande, etc... 2°) le 5 octobre 1895 par Henry Farnham Burke, Héraut d'Armes du Somerset et Généalogiste de l'Illustrissime Ordre de

Digitized by Google

Saint-Patrick. La signature de Burke, en sa qualité d'Hérault d'Armes du Somerset, est légalisée par le Ministère de l'Intérieur (Home Department) à Whitehall, le 9 septembre 1896, la signature de Whitehall par le Ministère des Affaires Etrangères à Londres le 9 septembre 1890 et cette dernière par le Chargé d'Affaires du Portugal à Londres, le 12 septembre 1896

Il m'est impossible, pour ne pas abuser de l'espace, de traduire les certificats « in extenso », mais ils sont absolument formels quant à l'authenticité de la généalogie et de l'extraction de Jorge O'Neill.

En conclusion, il est donc possible qu'Alain Gerbault possède une généalogie aussi authentique que celle en question, intitulée *The Royal House of O'Neill, Mon archs of Ireland, Kings of Ulster, ect...* » et qui comporte 49 générations jusqu'en 1924.

ACHEDEBÉ.

—

Chateaubriand et l'Occitanienne (T. G. 196). — Chateaubriand, dans ses Mémoires secrets, parle d'une inconnue qui lui écrivait depuis deux ans et qu'il vit pour la premièfe fois à Cauterets. On n'avait jamais pu identifier cette inconnue. C'est aujourd'hui problème résolu. On a retrouvé l'inconnue et ses lettres que M. P. B. Gheusi, qui est l'auteur de cette trouvaille, publie dans le *Figaro* avec un exposé de M. Maurice Levaillant.

M. Henriot, dans un charmant article du *Temps*, 25 novembre 1924, en avait, dans ces termes, rapporté la nouvelle :

Le fait nouveau qui a déclenché l'affaire est celui-ci : un savant toulousain, M. de Santi, a, dans un article de la *Vie politique et littéraire*, nommé de son nom véritable l'occitanienne, une demoiselle Léontine de Villeneuve, depuis comtesse de Castelbajac, nièce d'un préfet de la Restauration, née en 1803, d'une des plus anciennes familles de Castres.

M. Victor Giraud signala à son tour récemment la révélation dans un article du *Gaulois* : devant cette divulgation, la famille de l'intéressée s'est décidée à rendre publics les documents qu'elle conservait avec piété, et que l'héroïne de ce chaste roman avait préparés elle-même, en vue d'une publication possible, si son nom devait être jamais prononcé. C'est sa propre petite-fille, Mme de Saint-Roman, qui présentera aux lecteurs cette correspondance piquante, et, en attendant les *Souvenirs* de son aïeule, le mince carnet où, sous le titre de *Confidences*, Mme de Castelbajac a très spirituellement consigné l'histoire de ses relations avec le grand homme. Elle était encore une toute jeune fille et nourrie d'une vive admiration pour ses écrits, quand elle eut, à seize ans, l'idée de lui adresser une première lettre dont on a retrouvé la copie, mais qui ne fut pas envoyée.

C'est seulement en 1827 que la correspondance véritable commence : au reçu d'un premier billet, Chateaubriand aurait d'abord supposé une mystification, et cru deviner la main d'un homme sous la signature d'Adèle, prise pour pseudonyme par Mlle de Villeneuve. Une nouvelle lettre, transmise par un tiers, permettait à l'écrivain de ne plus douter de la véritable personnalité de sa correspondante.

René apprit ainsi qu'elle était jeune, charmante, spirituelle, fort jolie : sans l'avoir vue encore, il s'éprit d'elle assez pour continuer à lui écrire jusqu'à la fin de son existence, près de soixante-dix lettres d'un style attentif et soigné, où les amateurs de scandale ne trouveront d'ailleurs rien qui puisse autoriser le plus léger soupçon à l'égard de la gracieuse épistolière.

La plupart de ces lettres datent des années 1827-1829, époque où se place la rencontre de Cauterets. Chateaubriand y vit enfin sa jeune admiratrice, mais ce n'est pas au bord du Gave, et de la manière romanesque qu'il l'a rapporté : tout simplement chez une parente de Mlle de Villeneuve, Mme de La Rochefoucauld, dans le salon de laquelle il fréquentait.

Lorsque Léontine de Villeneuve devint par son mariage la comtesse de Castelbajac, le nouveau ménage conserva les plus affectueuses relations avec Chateaubriand, qu'il reçut même à son foyer toulousain en 1838. La correspondance continua, un peu clairsemée à la fin, mais toujours amicale de part et d'autre. Et quand, en 1847, l'occitanienne vint à Paris, malgré sa crainte de trouver déchu et diminué celui qu'elle avait tant admiré dans sa jeunesse, elle rendit visite à René, avec son mari. « Son front portait toujours sa couronne », a-t-elle joliment écrit dans ses *Confidences*. « C'est vous ! » s'était écrié Chateaubriand, les mains tendues, en la voyant entrer. Et elle a noté ce mélancolique et tardif aveu, que l'âge permettait à l'Enchanteur : « Je vous ai bien aimée ! Je vous aime toujours ! ».

Or, tout de suite après que Chateaubriand fut mort, dès 1848, la *Presse* commença la publication de ses *Mémoires*, et c'est là que

Digitized by Google

Mme de Castelbajac put lire le fragment mystérieux de Cauterets, dont elle seule possédait la clef et le secret. Mais un seul mot la fit bondir. « Un soir... je fus obligé de la reporter chez elle *dans mes bras...* » Sachant bien que « les folles imaginations de la jeune fille avaient laissé sa vertu intacte », et redoutant peut-être que ce détail inexact ne pût être douteusement interprété, l'occitanienne se considéra dès lors relevée du secret auquel elle avait voué sa naïve et pure aventure et décida d'en laisser un écrit de sa main, pour être publié avec preuves et documents à l'appui (les lettres de Chateaubriand et ses réponses à elle-même, dont elle avait gardé une copie), si jamais son nom était prononcé. Puis elle enferma ces papiers dans un coffret qui ne devait être ouvert que cinq années après sa mort. Celle-ci survint en 1893.

Lorsque les héritiers de Mme de Castelbajac prirent connaissance, dans le temps voulu, de ces émouvantes reliques, leur premier mouvement fut d'hésitation : mais la volonté de la disparue était formelle et témoignait d'une prudente prévoyance. Le cas qu'elle avait elle-même envisagé s'est produit : elle a été nommée, il n'y a point d'indiscrétion désormais à faire paraître ces lettres et ces confidences. L'histoire littéraire s'en réjouit, et la délicatesse pour une fois sera sauve : le voile qui découvre en tombant le charmant visage inconnu ne révélera que la pureté de celle qui après leur rencontre de 1838 avait pu écrire à son illustre ami : « C'est parce que notre mémoire ne nous reproche rien que nous avons senti, sans mélange, le plaisir de nous retrouver. La main du Temps vainement passe et repasse sur une faute : elle est inhabile à l'effacer. Nous, au contraire, nous avons pu lui demander de retracer l'histoire de nos *innocentes amours...* »

« Le roman de l'Occitanienne et de Châteaubriand » paraît en feuilleton dans le *Figaro* depuis le 29 novembre 1924.

I.

—

« Le tombeau d'Elvire » (T. G., 311 ; LXXI ; LXXXI ; LXXXII ; LXXXIV ; LXXXVI ; LXXXVII, 59, 164). — Le physicien Charles, mari de la jeune femme qui fut l'Elvire de M. de Lamartine, repose bien seul dans la tombe indiquée par notre collaborateur A. Boghaert-Vaché. J'ai sous les yeux un petit ouvrage sur les cimetières parisiens et, malgré l'assertion de mon excellent confrère le Bibliophile Comtois, sur le tombeau de Charles sont gravées ces lignes :

« La science aérostatique que tu as créée transportera les corps au-dessus des mers. »
LEMERCIER, de l'Institut »

GEORGES BILLARD.

—

Hugo était-il noble (LXXXV ; LXXXVII, 121, 215, 255, 364, 449, 504, 691, 738). — La *Revue Rétrospective* (3e semestre (1885, p. 77), reproduit une lettre de Victor Hugo adressée à M. de La Bourdonnaye datée du 4 novembre 1829 et qui débute ainsi :

Monseigneur,

Je suis profondémet touché des bontés du roi.

Mon dévouement au roi est, en effet, sincère et profond. Ma famille, noble dès l'an 1531, est une vieille servante de l'Etat...

Cette lettre avait paru déjà dans *La Mode*, 1835, p. 145.

I. B.

—

Les Jabob, ébénistes (LX ; LXVI ; LXVII). — A la question qui a été posée sur les Jacob, vient la réponse la plus complète qu'on pouvait désirer. C'est M. Hector Lefuel qui l'a faite dans un beau livre qui paraît dans la série des Archives de l'amateur, aux Editions Morancé, intitulé : *Georges Jacob, ébéniste du XVIIIe siècle.*

Ces Jacob formaient une dynastie d'artistes dont le règne aura embrassé presque un siècle. Leurs meubles sont justement célèbres et recherchés ; leurs noms sont illustres. On était cependant jusqu'ici mal informé sur les origines et les particularités de leur vie. Par une heureuse fortune. M Hector Lefuel, dans les archives de la famille Jacob, à laquelle il est allié, a trouvé des documents fort intéressants. Il les a mis en ordre et les a commentés dans un remarquable ouvrage. Nous avons à présent une biographie définitive du chef de cette famille, le créateur de cette marque, que l'on rencontre frappée à chaud sur tant de lits et de fauteuils qui étaient sa spécialité.

C'est une des plus belles figures d'artisan qui puisse se rencontrer. L'homme est égal à son œuvre. Il est de vieille et honorable souche bourguignonne. Sans être fils de maitre, par son habileté exceptionnelle qui lui rallia très vite les suf-

Digitized by Google

frages de ses pairs ; il put, s'établir maître. Il fut donc le seul auteur de son établissement. Il eut ses ateliers rue Meslay. Rien n'est plus sympathique que l'existence familiale qu'il y mena et que raconte M. Hector Lefuel, avec une érudition dont la précision n'est pas de la sécheresse. Le succès, la réputation, les commandes de la cour, une clientèle aristocratique, une industrie créant la mode plus encore qu'elle n'en était influencée, un art de traduire dans de simples meubles, les courants du goût prédominant à une époque où un vieux monde s'écroulait et où un nouveau monde naissait : tout cela qui a consacré le nom de Jacob, n'a pas conduit à la fortune le génial artiste. Ses déboires commerciaux immérités ont tristement assombri sa fin. Georges Jacob, décédé le 5 juillet 1814, n'avait malheureument pas vécu assez pour voir son fils F.-H.-G. Jacob-Desmalter remis à la tête de son établissement par des créanciers qui reconnaissaient la parfaite probité du père, victime des événements politiques.

L'œuvre de Georges Jacob, est non seulement, dit M. Hector Lefuel, extrêmement abondante, mais peut être la plus étendue qui soit. Elle a exprimé le style rocaille, au début, sous Louis XV ; elle a subi l'influence de l'antique sous Louis XVI. Dès 1780, Jacob utilisait le décor dérivant des fouilles de Pompéï dont on s'engouait.

Rarement artiste du meuble, sut autant se renouveler, et avec autant de sûreté, d'originalité et d'élégance. Dans les dernières formes qu'il créa, inspirées de David, puis de Percier et Fontaine, il dégagea un style neuf, chaque fois, et qui est pourtant bien à lui.

Le livre reproduit des mémoires d'ouvrages faits, pour la reine Marie-Antoinette, pour les princes, les grandes maisons, avec la description des pièces et les prix.

Il donne un catalogue des œuvres qui sont dans les musées ou dans les principales collections particulières.

Mais surtout, ce qui ajoute à l'intérêt de cette biographie, c'est son illustration : portraits de Jacob et de sa famille ; reproductions parfaites de ses plus beaux meubles.

C'est peut-être s'étendre longuement sur ce sujet, mais la question ayant été posée, il n'y a pas de meilleure réponse à faire, qu'a renvoyer à ce magnifique ouvrage.

M.

—

Henri Kat (LXXXVII, 767). — Dans la question posée il y a eu erreur de ponctuation, il faut lire : Dans le *Sifflet*, « les deux augures... » ; Dans le *Cri-Cri* « Le grand et le petit Sardou » ; Dans la *Timbale* « Arthur Ranc » ; Dans la *Guêpe* « Le Volontaire d'un an, Henri Litoeff ».

ROBERT GERAL.

—

Guy Pocquelin (LXXXVII, 768). — Guy Pocquelin, marchand drapier, juge consul de Paris en 1668, était fils de Jean et d'Anhe Gaude (*Arch. Nat.* M. 572-34).

Beffara remarie ce Jean, veuf, à Agnes Mazuel, d'où Jean, père de Molière. Mais Réverend du Mesnil, d'après les mss. de M. le Caron de Troussures, écrit : Jean P. échevin de Beauvais, mort 1572, laissant, entre autres, de (I) Angadresme Mollet : A) Jean P., marié à Paris le 11 juillet 1594 à Agnès Mazuel, d'où Jean, père de Molière. (II) Marie Cozette : B) Guy P., C) Robert P., père d'un Guy vivant, 1642. D) Jean P., échevin de Beauvais, marié à Anne Gaulde, d'où Guy, le consul de Paris.

SOUIGÉ.

***

Il appartenait à l'une des nombreuses branches de la famille de Molière. Il était établi « marchand drapier », rue du Pont-Notre-Dame dès 1641 ; et on le retrouve encore ainsi qualifié en 1656.

Les Poquelin ou Pocquelin, marchands pour la plupart, étaient très protégés par Colbert : un Pierre Poquelin lui écrit de Dunkerque, en 1665, pour le remercier « de ses bontés pour toute la famille Poquelin » ; et l'archevêque d'Embrun mande de Madrid à Colbert, en 1663 :

« J'avois desja beaucoup de considération pour les intérêts de M. Poquelin qui faict ici un assez bon commerce de nippes de France, mais j'en auroy un soing très particulier, sachant que vous luy donnez vostre protection ».

Et, suivant une pièce originale en ma possession Colbert encore avait choisi ledit Pocquelin (Guy), avec le sieur de

Digitized by Google

la Croix, « marchands bourgeois de la Ville de Paris, comme députtez des marchands drappiers de la ville de Paris venus en la ville de Châteauroux en 1665 pour examiner l'état auquel sont les manufactures des marchandises de drapperie de lad. ville et donner des instructions aux ouvriers pour les améliorer ».

Guy Pocquelin vivait toujours en 1670.

C'est évidemment à la faveur dont l'entourait Colbert, fils lui-même d'un drapier, que ce simple marchand de drap dut de se voir introduire, malgré son incompétence, dans la docte commission sanitaire chargée de se prononcer sur la nocivité, ou non, du petit pain à la levure de bière.

PIERRE.

—

Cinq-Mars ou Saint-Mars (XLVI, 284, 750 ; LXXXVII, 850). — Bénigne d'Auvergne de Saint-Mars, le nom est toujours ainsi orthographié.

D'après *la Bastille* de F. Bournon, il était seigneur de Dimon et de Balleteau, chevalier de Saint-Louis, bailli et gouverneur de Seres.

Né en 1626, il entra à la Bastille, le jeudi 18 septembre 1698 comme gouverneur et mourut « le 26 septembre 1708, à l'âge de 82 ans et fut enterré, deux jours plus tard, à St Paul, tout près de l'Homme au masque de fer, comme si son rôle de geôlier devait le continuer même au delà de la vie ».

En dehors de Bournon qui donne les états de services du personnage, Cf. Fr. Funck-Brentano, *Légende et archives de la Bastille.*

—

Lettres inédites de George Sand jeune fille (LXXXVII, 333, 431, 507). — En attendant que je retrouve la correspondance de jeune fille de George Sand, qui était entre les mains de Gustave Lemoine, je puis, dès maintenant, indiquer un lot de lettres adressées par Aurore Dupin à Mlle Emilie de Wismes, une de ses amies du couvent des dames Anglaises, plus tard comtesse de Cornulier Lucinière, et publiées par leur possesseur, M. de Fragac, parent de la destinataire, dans les livraisons de novembre et décembre 1911 de la *Revue de Paris.*

D'autre part, je crois devoir également signaler trois lettres écrites de Nohant à la fin de 1820 par Aurore Dupin à une autre amie de pension, Apollonie de Bruges, qui devint la comtesse de la Rochelambert. Ces lettres, qui appartiennent aux archives de la famille, se trouvent imprimées aux pages 52-58 de l'intéressant ouvrage que M. Clément-Simon a consacré à l'aînée des trois filles de Mme de la Rochelambert *la comtesse de Valon* (Paris, Plon, 1909, in-8°).

GASTON PRINET.

—

Tresca, miniaturiste (LXXXVII, 769). — S'il s'agit du graveur Tresca (Salv.) né en Italie, qui travailla à Paris où il mourut vers 1815 et qui se distingua surtout comme traducteur de Boilly, consulter Bénézit (E.) *Dictionnaire critique et documentaire des peintres*, etc. tome III. R. Roger et F. Chernoviz, éditeurs, à Paris.

LOUIS NOEL.

—

Voltaire, origine du nom (LXXXVII, 815). — Je copie les renseignements ci-après dans le *Dictionnaire des noms*, de Lorédan Larchey, Paris 1880, aux frais de l'auteur.

Voltairé. L'histoire anecdotique de ce mot est nécessaire à son étymologie. D'après M. de Coston, le nom de Voltaire est un pseudonyme. On sait qu'il s'appelait Arouet.., lorsqu'il acheta le bien seigneurial de Veauterre (terre du vallon) près d'Asnières sur Oise. Ce nom de Veauterre lui déplaisait, il changea sa première syllabe.

P. c. c. HORA.

—

Wilhem (LXXXVII, 820). — Une rue du XVIe arrondissement porte le nom de Wilhem bien que ce musicien n'ait jamais habité cet arrondissement ; il avait pris à la fin de sa vie une maison à Chaillot, mais la mort ne lui laissa pas le temps d'y fixer sa résidence.

Nul n'aurait songé, sans doute à le tirer du profond oubli où il était enseveli, n'eût été la protestation fort justifiée d'un groupe d'habitants d'Auteuil contre l'attribution de son nom d'allure germanique à une station de la ligne Auteuil-Opéra.

Disons tout de suite que l'administration du Métropolitain a fait droit aux protesta-

Digitized by Google

tions des habitants de ce quartier et remplacé le nom de Wilhem par celui : d'Eglise d'Auteuil. Mais la rue Wilhem subsiste toujours,entre le quai d'Auteuil et la place du même nom.

Pourquoi aussi le Conseil Municipal qui, voulant rendre un hommage à un ami du peuple et à un bon citoyen, avait à choisir entre deux noms a-t-il adopté celui à la consonnance étrangère pour le donner à une rue ? On lit dans la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis « Wilhem, voyez Bocquillon ».

Ainsi la rue Wilhem pourrait-elle s'appeler rue Guillaume-Bocquillon et, si l'on objecte que l'auteur de l'éducateur musicale des ouvriers a été plus connu sous le nom de Wilhem, je répondrai que Ribéra fut aussi plus connu de son vivant et pendant tout le XVIIe siècle sous le nom de « l'Espagnolet » et nous n'avons pourtant pas à Auteuil la rue l'Espagnolet.

Wilhem n'était pas du reste son vrai nom. C'était la traduction en allemand de son prénom Guillaume. Il était par son état-civil Guillaume Louis Bocquillon.

Mon confrère V qui désire avoir des détails sur ce musicien sera amplement satisfait en lisant dans le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil-Passy*,tome VIII, page 174, un article très complet sur la vie et les procédés musicaux de Guillaume Bocquillon (rendons-lui son véritable nom).

Cet article qui occupe huit colonnes du *Bulletin d'Auteuil-Passy*.

GEORGES BILLARD.

*
* *

Voir *B. Wilhem* par Félix Boisson, publié par le Comité d'inauguration du Monument érigé à la mémoire du fondateur de l'orphéon, 1907. H. C.

—

Le nombre des nobles avant 1789 (LXXVII ; LXXIX ; LXXXI ; LXXXIII ; LXXXVII, 584, 634, 729, 778). — Dans cette discussion ouverte sur le nombre des nobles, nous croyons devoir insérer un document qui aura un caractère historique : c'est le projet de loi que le Garde des Sceaux, M. René Renoult et le Ministre des Finances, M. Clémentel, viennent de déposer portant abolition des titres nobiliaires en chancellerie.

Messieurs,

Nous vous proposons de supprimer la formalité de l'investiture des titres nobiliaires en chancellerie.

Les textes relatifs à l'investiture des titres nobiliaires sont compris au décret du 1er mars 1808, constituant le statut de la nouvelle noblesse impériale et réglementant les majorats. Formellement maintenus par la charte de 1814 qui fit, en outre, revivre la noblesse d'ancien régime, ces deux décrets furent temporairement abolis par le décret-loi du 29 février 1848, mais furent remis en vigueur par celui du 24 janvier 1852. Ils n'ont jamais été abrogés depuis lors.

Il est inutile de souligner ce que cette législation a de contradictoire avec l'institution même d'un Gouvernement démocratique. D'une part, le Gouvernement doit légalement continuer à investir officiellement, quand il est en requis, les titulaires des titres créés par les régimes politiques déchus, alors que ses principes s'opposent à la création de titres nouveaux. D'autre part, cette investiture, qui ne constitue que la reconnaissance authentique d'un droit qu'elle ne crée pas, mais se borne à constater, n'est pas juridiquement obligatoire pour les propriétaires du titre, sauf pour l'usage public du titre, c'est-à-dire pour l'usage du titre dans les actes publics. Il est arrivé que les intéressés, sauf quelques rares exceptions, négligent en fait de se faire investir ; si bien que la garantie qui semblerait devoir résulter de ce contrôle officiel est parfaitement illusoire et le profit fiscal nul. C'est ainsi que, pendant les cinq dernières années (1920-1924), 16 investitures seulement ont été demandées à la Chancellerie ; les droits de sceau perçus à l'occasion de ces investitures n'ont pas dépassé 35.000 francs.

Il nous a paru, dans ces conditions, qu'aucune raison fiscale sérieuse ne commandait le maintien dans nos lois d'une institution qui, devenue à peu près théorique, n'en conserve pas moins sous la République un caractère officiel au titre de noblesse. Il n'est pas question d'abolir dans la vie courante l'usage du titre de noblesse, qui peut y subsister comme un élément de distinction d'une nature particulière. Nous ne proposons donc pas d'abroger l'ensemble de la législation sur les titres nobiliaires. La République a montré par plus de cinquante ans d'existence qu'elle n'avait rien à redouter de cette survivance du passé. Nous estimons seulement qu'il y a lieu, en supprimant l'investiture en chancellerie, de leur retirer tout caractère officiel.

L'abolition de l'investiture des titres nobiliaires en chancellerie doit être nécessairement accompagnée de la prohibition faite

Digitized by Google

aux officiers publics et ministériels de mentionner dans les actes publics les titres nobiliaires.

Il y aurait en effet une contradiction à laisser subsister la possibilité de faire figurer dans les actes concernant l'état des personnes une qualification, alors que la formalité destinée à en établir le bien-fondé se trouve abolie pour l'avenir.

Tel est l'objet du projet de loi dont la teneur suit :

Le Président de la République française
Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et par le Ministre des Finances, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article unique

L'investiture des titres nobiliaires en chancellerie est abolie.

La mention de ces titres est prohibée dans les actes publics, sous peine, pour l'officier public ou ministériel qui aurait contrevenu à la présente disposition, des sanctions édictés par les articles 50 et 53 du Code civil.

Fait à Paris, le 4 novembre 1924.

Signé : GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République :
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Signé : RENÉ RENOULT.
Le Ministre des Finances.
Signé : CLÉMENTEL.

—

Les Préfaces d'Anatole France (LXXXVII, 817). — En recevant ce matin, de mon libraire « Le Troisième Livre des Monogrammes, Cachets, Marques et Ex-Libris composés par George Auriol », qui s'ouvre sur une préface très inattendue de feu notre bon maître Geoffroy Tory, je crois me rappeler que le « second livre » a été présenté par celui qu'à quelques siècles de distance, nous avons aussi appelé *notre bon maître*. Vérification faite, je trouve en tête de ce volume la préface d'Anatole France, originalement transcrite par l'auteur du livre, comme celle de Tory.

Dr O'GRADY.

—

Descendance du Pape Clément IV (LXXXVII, 669, 786, 832). — Guy Foucault ou de Foulques de Saint Gilles, en Languedoc, Pape de 1265 à 1268, portait : *d'or à six fleurs de lys d'azur*, 3. 2. 1.

Voir biographie et armoiries in *Alp. Ciacani, Vitæ et res gestæ Pontificorum bomanorum*, etc. Romae, 1677, t. I, p. 166 et suiv.

Armoiries in *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, t. IX, 1907, p. 226-246.

Hautcœur. Histoire de l'église et du chapitre de St-Pierre de Lille, t. I, p. 112 à 114 (renseignements).

Dr RAEYMAEKERS.

—

Portrait du maréchal Dumonceau (LXXXVII, 717, 788). — A l'Exposition universelle de 1910, de Bruxelles, dans le compartiment militaire (Musée de l'Armée), figura un grand portrait en pied (peint à l'huile du maréchal Dumonceau en tenue de gala. Cette toile appartenait alors et appartient peut-être encore actuellement à M. le comte du Monceau de Bergendael, 43, avenue des Arts, Bruxelles.

Dans ce même compartiment, figura également un tableau plus petit représentant le général Dumonceau, cette peinture qui n'est qu'une copie d'un tableau existant en Hollande, appartient à Monsieur Hayez, 112, rue de Louvain, Bruxelles. L. L.

—

Edmont About et David d'Angers en Grèce (LXXXVII, 766). — Exilé de décembre, David d'Angers partit de Bruxelles le 25 avril 1852, avec sa fille Hélène, pour Athènes, où le proscrit descendit à l'*hôtel d'Orient*. Edmond About, qui était alors élève de l'Ecole d'Athènes, fut un des premiers à aller voir à son hôtel l'artiste exilé. Dans l'*Illustration* du 27 juillet 1852, Edmond About publia même un article sur David d'Angers, mais ce travail fut plutôt préjudiciable à David et à l'auteur. En juillet, David quitta Athènes à cause des chaleurs pour le village de Céphisia, près de Pentélique. Il partit d'Athènes définitivement au mois de novembre 1852.

Cf. *David d'Angers* par Henry Jouin.

Chanoine UZUREAU.

—

Quai Malaquais (LXXXVII, 765, 847). — M. Clément Vautel, qui a autant d'imagination que d'esprit, prétend que le nom du quai Malaquais (mal acquis) lui vient

Digitized by Google

d'une usurpation de terrain que la reine Margot aurait commise en cet endroit.

Dans la *Topographie historique du Vieux Paris* (Région du Bourg Saint-Germain) Tisserand avoue l'étymologie exacte de ce nom que l'on écrivait autrefois « Malaquest ». Il ajoute que ce nom était *peut-être* le surnom d'un individu mal famé, peu délicat dans ses acquisitions, mais ne fait, à cette occasion, aucune allusion à la ci-devant reine de Navarre. D'après lui, on rencontre pour la première fois le nom de quai Malaquest dans un document de 1581. Or, ce ne fut qu'en 1606 que la reine Marguerite fit construire son hôtel de la rue de Seine et qu'en vue d'agrandir ses jardins, elle acquit, par voie d'achat ou d'échange, de l'Université et de divers particuliers, plusieurs terrains sur le Pré-aux-Clercs.

D'ailleurs, la plupart des historiographes parisiens, et particulièrement celui d'entre eux qui a le mieux étudié et décrit le quai Malaquais, M. Léo Mouton, l'érudit conservateur à la Bibliothèque nationale et président de la Société historique du VIe arrondissement, s'accordent à déclarer que l'on n'a pas encore retrouvé positivement l'origine de la dénomination du quai enquestion (1). GASTON PRINET.

—

Un mot d'Anatole France sur Zola (LXXX). — Si ce mot n'est pas d'Anatole France, il en est un qu'on ne peut pas lui contester parce qu'il l'a prononcé à la tribune française en mars 1908 : « Personne n'a élevé un si haut tas d'immondices que Zola » JEAN DE VILLARS.

—

Les Mémoires Inédits (LXXXVII,667, 747,802,847). — Des Mémoires inédits, il y en aura toujours, ainsi que des correspondances appétissantes, dans notre bon pays de France où le public adore les médisances et les aventures. On a parlé ici même, récemment, des mémoires de M. d'Hector, sur lesquels je n'ai pu avoir aucun renseignement de M. Biré avec qui je me trouvais en relations. On vient de citer, encore ici, les mémoires du Maréchal Bertrand et du comte Marchand, qu'une timidité peut-être excessive retient dans l'obscurité. Nous comprenons, d'ailleurs, les hésitations des familles à révéler les trésors de leurs archives, d'abord pour éviter les indiscrétions des curieux, ensuite pour soustraire les documents de famille qui leur sont chers, moins au vrai scrupule de la vérité qu'aux malveillances systématiques.

Frédéric Masson refusait les communications particulières, afin de n'être pas astreint à des ménagements de convenance. Cela se comprend. Mais on a vu, — je ne le sais que trop par expérience, — des écrivains profiter d'autorisations bénévoles pour interpréter, fausser, supprimer tendancieusement les textes qui les gênent ; et il n'est pas donné à tout le monde de remettre nettement le coupable à sa place. Il en va comme si les Boches obtenaient de la Société des Nations la faculté d'ouvrir nos archives diplomatiques pour démontrer leur propre innocence.

A n'en prendre qu'un exemple, je ne crois pas que, si le duc d'Aumale était encore de ce monde, il eût été fort satisfait, tout « bleu » qu'il fût, — ou simplement tricolore, — de voir comment l'historien Lavisse et son école ont traité les Montmorency et les Condé. Si ces Mécènes d'autrefois, pour ne rien parler d'autre, ont créé ou favorisé des œuvres d'art, ce n'est, paraît-il, qu'affaire de vanité, de snobisme ou mode, sans que leur nature insuffisante leur donnât conscience de la vraie beauté. Et tout à l'avenant. Quand le dernier des Condé en exil apprend que la Révolution lui confisque 3 à 400.000 livres de rentes, Lavisse s'indigne que le Prince n'en perde pas le sommeil et n'accuse pas le coup par des récriminations inutiles :

« Il vaut mieux perdre ses biens que son honneur et peut-être sa vie », déclare le Prince tranquillement. — « Héroïsme ? Stoïcisme ? Non, mais résignation facile, résignation molle, sensibilité médiocre. Combien de fois il faudrait répéter ce mot « médiocre » en parlant de ce monde de cour, surpris dans sa vie frivole par les dures réalités révolutionnaires !

(*Journal des Savants*, janv. 1923 ; 32).

On aimerait à savoir en quelle attitude Lavisse, seigneur de quelques Chantillys, eût accueilli le cyclone populaire : avec

(1) Léo Mouton. *Le quai Malaquais. L'Ilôt de la Butte*, Paris. Edouard Champion, 1915, in 8°, p. 1.

Digitized by Google

la résignation Biblique de Job ? Ou avec la rage eschylienne de Prométhée ? Du reste, Renan, dont on nous livre aujourd'hui les lettres politiques, ne trouve pas d'autre épithète que celle de « médiocre » pour qualifier les temps où Lavisse avait toute influence. Et qui mieux est, lui-même, Lavisse, lorsqu'il était, trente ans plutôt, un peu moins pontifical et présomptueux, savait faire son examen d'intelligence à l'occasion de Dante : « Et nous aussi... nous prétendons conduire et régler la vie par des syllogismes. Les applications faites sous nos yeux du principe d'égalité et de celui de la souveraineté nationale, paraîtront aussi extraordinaires dans cinq siècles qui nous semblent aujourd'hui les déductions tirées du texte de St-Luc sur les épées ». (Préface au *Saint-Empire Romain*, de James Bryce ; Paris, Colin, 1890 ; p. xi).

On conçoit que, devant ces hostilités foncières, ces partis pris, des familles hésitent à livrer leur nom et leurs traditions familiales, n'ayant pas le détachement un peu cynique dont a fait preuve Robert de Montesquiou. Je sais tels documents du temps de Louis XV, de la Restauration, (les mémoires du marquis de la Maisonfort) du Second Empire, de la Troisième République, — voyages, souvenirs, notes, éclaircissements personnels, — qui paraîtront si les circonstances s'y prêtent. Mais il est dangereux de trop attendre, de trop se fier à la constance du hasard et à la dissémination des héritages.

Il y a une quarantaine d'années, un ancien officier d'Etat-Major, non marié, fort instruit, possédait, entre autres documents, une importante collection de lettres, plus de 500, échangées entre la Cour de Louis XIV et celle de Philippe V ; il comptait la léguer au Comte de Chambord ; la mort du prince, qui le précéda dans la tombe, deux ou trois ans d'avance, dérangea ses projets. J'ignore ce que sont devenues ses collections.

En 1870, les descendants du Marquis de Vaudreuil, le dernier gouverneur du Canada, brûlèrent le journal du siège de Québec en 1759, pour l'empêcher de tomber aux mains des Prussiens : n'auraient-ils pu l'envoyer à quelque branche de la famille demeurant au fond de la province, loin des frontières ?

On souhaiterait qu'il existât en France une institution semblable à la Commission des Manuscrits historiques, qui fonctionne excellemment en Angleterre. En relations avec les familles qui acceptent ses services, elle publie à bas prix, sous la forme de *blue-books* ce qu'on lui permet d'imprimer. Un savant historien, de l'Institut, à qui je signalais cette lacune chez nous, me répondit que les familles aimeraient mieux employer, comme le disait Taine, leurs parchemins, et papiers à recouvrir leurs pots de confiture que les livrer à une commission officielle. « Au début, peut-être », lui répondis-je. « Mais, lorsque plusieurs familles auraient accepté cette publicité facile, les candidats ne manqueraient pas pour en désirer le bénéfice ». La résistance viendrait plutôt de l'esprit démocratique à subventionner une entreprise qui lui plairait mieux si elle avait pour objet de détruire les vieux papiers de familles au lieu de leur donner une vie durable.

Mais on pourrait procéder sur le modèle du Gouvernement Canadien, qui gère admirablement les souvenirs de son pays et qui vient, sous les auspices de la Comtesse de Minto, de fonder une Société d'histoire pour garder les descendances des gens célèbres ou notoires ayant marqué dans les annales du pays, à un titre quelconque. La branche anglaise a été inaugurée à Londres en novembre 1923, dans un grand banquet auquel assistait toute l'aristocratie, le prince de Galles et l'archevêque de Cantorbéry, en tête.

La branche française a pour présidents le Marquis de Montcalm et le Marquis de Livis. Son banquet d'inauguration vient d'avoir lieu à Versailles, dans la Galerie des Batailles, le 28 octobre dernier. Naturellement des travaux s'ensuivront et des recherches qui sont d'avance assurées. (Cfr. *Rev. Historique*, mai 1924, 157). Et que dans nos vieilles familles maritimes, bien des documents dorment qui n'attendent que l'heure du réveil, on en peut juger par le travail de M. de Germiny, dans la *Revue des Questions Historiques*, de 1908 à 1924 sur les brigandages de l'Angleterre à nos dépens au cours du XVIIIe siècle ; nos officiers de mer sachant mieux que personne ce que, dit ingénuement le *Times* littéraire, « les Français n'avaient

Digitized by Google

pas encore appris, qu'au fond l'Angleterre, et non l'Autriche, était leur principale ennemie » (13 juillet 1924 : p. 411, à propos de l'*Histoire de France*, de Jacques Bainville). C'est un point qu'il n'est pas inutile de connaître pour éclairer la politique future du pays.

OLD NOLL.

* * *

J'ai eu l'occasion, dans le numéro du 10-30 septembre 1916 de l'*Intermédiaire* (LXXIV, 117), de faire connaître que des trois mémoires manuscrits laissés par Tircuy de Corcelle, deux appartenaient au marquis de Chambrun, député de la Lozère, son petit-fils, et le troisième à Mme veuve de Corcelle, sa bru.

Je me suis occupé également, il y a quelques années, à propos, je crois, de l'origine du comte Chamans de Lavalette et de l'orthographe de son nom, des *Mémoires* de Mme de Ménerville, mais je n'ai pas trouvé trace de ma notice dans les tables des matières de notre recueil et ne puis y renvoyer. J'avais eu communication du manuscrit desdits *Mémoires* par le comte René de Maussion, arrière petit-fils de Mme de Ménerville, qui le possède dans ses archives de famille.

GASTON PRINET.

* * *

A propos de *Mémoires inédits* notre confrère Jean-Bernard a signalé dans la *Liberté* du 30 septembre 1924 les Mémoires de Louis Philipe dont le manuscrit appartient aujourd'hui au duc de Vendôme. Ces intéressants souvenirs ont été consultés par M. Denys Cochin qui les a utilisés et en a reproduit certains passages dans son bel ouvrage *Louis Philippe, d'après les Documents inédits*, Paris, Hachette 1918, in-8 de 285 pages. Voici en effet ce que nous lisons dans l'avant-propos :

> Pendant une visite à Belmont-House, peu de temps avant la guerre, Mgr le duc de Vendôme avait bien voulu me permettre de prendre connaissance de quelques uns de ces précieux papiers de famille, et de garder quelques citations et quelques notes qui font le principal intérêt de la présente étude.

En attendant la publication intégrale des Mémoires de l'ancien roi des Français, on peut consulter très utilement l'étude historique de M. Denys Cochin.

ARMANDS LODS.

* * *

Michel-Georges-René-Louis de la Broise, né en 1795, fit la campagne de 1813 et sous la Restauration montra un dévouement absolu au roi. Il mourut à Laval, en octobre 1871. Ses *Mémoires* inédits sont entre les mains de la famille.

Je possède les *Mémoires* inédits d'un capitaine vendéen, Julien-Gabriel Vallée, né le 2 mars 1774 à Soulaines (Maine-et-Loire) et mort en 1857.

Chanoine UZUREAU,
Directeur de l'*Anjou historique*.

—

L'Alcoran des Princes (LXXXVII, 769). — L'auteur de la brochure : *L'Alcoran des Princes destinés au trône*, est Stéphano Zannowich, célèbre aventurier et imposteur qui se disait être le prince Castriotto d'Albanie, onzième petit-fils du grand Scanderberg ; né le 18 février 1751 à Pastrovicio, bourg de l'Albanie vénitienne, d'un père marchand de mules ou de pantoufles, et joueur effréné. Zannowich est mort à Amsterdam le 25 mai 1786, suicidé.

C'est à tort que divers biographes ont attribué à J.-B. Cloots ce petit livret curieux.

D'après un catalogue de vente d'une bibliothèque où il figurait, le véritable titre de cet ouvrage est ainsi conçu : *Stic-pan, Annibale d'Albanie à Frédéric-Guillaume de Prusse, ou l'Alcoran des Princes destinés au trône* ; trad. sur la dixième édition italienne, par main de maître. Saint-Pétersbourg, 1783, petit in-8°.

LOUIS NOEL,
Bibliothécaire de la ville de Douai.

—

« Galerie historique des contemporains » (LXXXVII, 769). — La *Galerie historique des contemporains* fut publiée à Bruxelles, de 1817 à 1820, en huit volumes in-8° et complétée par un supplément de deux volumes édités à Mons, le premier en 1826, le second en 1830.

C'était l'œuvre collective de Pierre-Louis-Pascal Jullian, de Montpellier ; Philippe Lesbroussart, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, qui s'occupa spécialement des écrivains, des artistes et des savants ; G. Van Lennep, ancien bibliothécaire à La Haye, dont la collaboration fut utile surtout pour les biographies

Digitized by Google

hollandaises. Le supplément fut mis en ordre par un Français, D. Marie, que l'on trouve attaché en 1831, à Bruxelles, à la Librairie parisienne dirigée par Quesne.

Jules Delecourt, dans son *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIXe siècle*, signale une « note très curieuse » publiée par le baron de Reiffenberg dans le *Bulletin du bibliophile belge* (tome III, p. 463) à propos de l'œuvre et de ses auteurs.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

***

M. Osiris demande si le Directeur de la Police sous la Restauration, Franchet, est de la famille du maréchal.

En effet, François Franchet-Despérey, directeur de la police (1821-1825) et conseiller d'Etat, mort le 21 juin 1864, eut pour fils le lieutenant-colonel Franchet-d'Espérey, marié à Mlle de Dion. De ce mariage naquit en 1856 le maréchal Franchet-d'Espérey.

La famille Franchet-d'Espérey, qui est originaire du Forez a pour armes : *d'azur à un pélican sur son aire d'argent, avec sa piété de gueules, accompagné en chef d'un soleil rayonnant d'or mouvant du canton dextre.*

LOUIS DESVERGNES.

—

Les messageries (LXXXVI). — M. Ch. Florange va publier une *Etude sur les Messageries et les Postes*, d'après les documents métalliques et imprimés. Précédée d'un « Essai numismatique sur les Ponts et Chaussées.

1 vol. in-4, orné de près de 500 reproductions et de plusieurs planches qui sera du prix de 80 fr.

Beau travail, unique dans son genre, décrivant plus de 1500 pièces : jetons, médailles, plaques de postes et relais, plaques de postillons, boutons, etc., et donnant la reproduction de près de 500 d'entre elles.

L'histoire des Messageries, du Roulage, des Transports militaires et des Postes (avec d'importants chapitres sur la Poste en 1870-71 et la Poste aux Armées), sans négliger les services des Messageries par eau et par mer à toutes les époques, tout ce qui a été frappé, dessiné ou imprimé a été soigneusement groupé, formant le trait d'union entre les deux collections si diverses et pourtant si intimement liées au point de vue historique qui se nomment la « Philatélie » et la « Numismatique ».

I.

—

L'auteur d'une définition de la Chine (LXXXVII, 527, 649). — De retour à Paris, j'y ai repris contact avec les Revues et une correspondance fort en retard. C'est ainsi que j'ai eu seulement l'occasion de lire dans les premiers jours d'octobre l'article signé L. P. dans l'*Intermédiaire* d'août sur Loti et la Chine. Il y a lieu de distinguer, dans cet article, ce qui est correction utile de certains *lapsus memoriæ* dont mon correspondant de 1910 s'était rendu coupable. Ainsi errait-il manifestement, lorsqu'il m'écrivait que Loti était « chef d'état-major » de l'amiral commandant en chef, non la « division », mais l'escadre d'Extrême-Orient. Ce sont là, au demeurant, pures bagatelles, que l'on pouvait aisément rectifier sur le vu de répertoires courants. D'autre part, l'expression par moi employée : « camarade de Loti », était inexacte également, en ce sens que le « témoin oculaire » des faits de Chine en 1900, tout en faisant, comme le capitaine de frégate attaché à l'état-major de l'amiral, partie de l'expédition punitive — si j'ose dire — contre les Boxers, n'était pas lié d'amitié particulière avec le romancier, mais se trouvait être simplement son « collègue » et tel est le vocable que j'eusse dû employer, au lieu de celui de « camarade », qui a choqué M. P. L.

Mais où celui-ci dépasse les termes de ma communication, c'est quand il me fait dire que « Loti ne serait jamais allé à Pékin ». Qu'on relise le texte de cette communication de juin dernier et l'on verra que mon informateur prétendait uniquement établir que Loti n'était pas à Pékin au moment précis de la répression et que, par suite, ses descriptions des profanations infligées par les matelots au lit de la Fille du Ciel au moment où ceux-ci pénétrèrent dans le palais Impérial, sont du réchauffé, puisque faites sur des documents officiels certes, mais de seconde main, la vision directe et immédiate des événements manquant alors à l'auteur, dont le doigté si délicat y suppléa avec son art

infini. Que Loti soit allé dans la suite à Pékin, on ne le nie pas et ni l'amiral Pottier, ni d'autres personnages qu'il met en cause dans ses articles du *Figaro*, ne pouvaient songer à protester d'aucune sorte contre le rôle flatteur que leur faisait jouer l'expert écrivain, cela va de soi. On sait assez que les plus hauts personnages — ceux même qui affectent de dauber la presse quotidienne et les journalistes — sont singulièrement flattés, dès qu'un rédacteur de journal entreprend de communiquer au public leurs petites ou leurs grandes pensées, leurs hauts ou bas faits. Que devait-il en être, lorsque l'interviewer s'appelait Julien Viaud ? Insister sur de tels constats d'expérience serait de mauvais goût ici. D'ailleurs mon correspondant de 1910 n'a pas eu le privilège d'accuser le premier Loti d'inventions, pour ce qui est de la répression immédiate de l'insurrection et de l'entrée au Palais Impérial. Des journaux l'avaient devancé et l'on ne voit pas que Loti — qui savait ce que la presse imprimait sur son compte et en suivait le détail particulier — les ait alors démentis. On me signale entre autres l'articulation précise du grand quotidien breton *L'Ouest Eclair*, publié à Rennes, dont l'article fut reproduit par quantité d'autres feuilles, en France et au dehors. Cet article parut dans le numéro du mercredi 9 novembre 1910 de l'organe néo-catholique. Il y est donné comme émanant d'un « lecteur », qui se dit « ancien gabier » et qui « eut l'occasion d'approcher de près M. Pierre Loti » au moment des événements de Chine. Ce garant affirme déjà que Loti ne connut « les incidents ayant trait au pillage du Palais Impérial » que « par les rapports des chefs de détachements rendant compte des opérations au commandant » de l'Escadre. Et notre « gabier », qui a des lettres et se dit « vieux », d'ajouter :

Je me garderais bien de parler de mystification littéraire ; mais je ne puis que constater l'imagination féconde du merveilleux écrivain de « Madame Chrysanthème ». Il se révéla durant la campagne de Chine un véritable journaliste. La lecture des articles bimensuels qui parurent dans le *Figaro* fournira la suggestive preuve de ce que j'ose avancer Ceci ne saurait diminuer en rien l'admiration que je professe pour le délicieux romancier, qui constitue l'une dés gloires les plus pures de notre littérature moderne...

Au fond, que Loti ait vu ou non ce qu'il a décrit lors des événements de Chine, qu'importe, si sa description, faite sur les récits de camarades et des documents officiels, n'est en aucune façon inférieure à celle qu'il eût pu donner de choses vues par lui-même ? Il n'y a donc pas lieu de s'indigner et nul ne songerait pour autant à nier — comme écrit à la fin de son article M. L. P. — que ce grand écrivain ait « tant contribué à faire connaître nos marins et à les faire aimer », même lorsqu'il en traçait une peinture évidemment poétisée et irréelle. « Mon frère Yves », pour différer prodigieusement du matelot breton Salomon, le pêcheur hirsute et rébarbatif qu'ont connu ceux qui eurent l'heur de visiter Loti à bord du « Javelot », dont la poupe vermoulue se balançait sous le pont international de la Bidassoa, n'en est pas moins un chef-d'œuvre. C'est entendu et un écrivain espagnol dont les journaux de Paris ont parlé récemment à propos de sa venue en France avec Unamuno, M. Rodrigo Soriano, a, dans un curieux livre intitulé : *Dario de Regoyos* (Madrid, 1921), laissé un inoubliable crayon de la manière dont Loti vivait dans sa maison basque toute proche et la façon dont celui qu'il appelle « le grand poseur » y avait « combiné à merveille son tableau oriental ». Ces pages, qui ont le piquant du vécu, seraient à traduire en notre langue. Loti confessa à Soriano et au grand Regoyos que « les documents ne valaient rien devant l'imagination » (page 131 de *Dario de Regoyos*). Il paraît que cette visite « indigna Regoyos » (page 132). Et Soriano conclut ce chapitre si curieux d'un livre débordant d'indiscrétions vécues en nous racontant comment, lors de la Guerre hispano-américaine, Loti vint à Madrid et lui rendit sa visite :

Nous avions convenu d'assister à une course de taureaux. C'était, je m'en souviens bien, le 3 juillet, jour de Cavite. Le poseur arriva chez moi habillé, comme il disait « à la española » : pantalon collant à carreaux, veste de velours de coton, cravate rouge, chapeau à larges bords (pavero), canne noueuse. Je ne veux pas évoquer l'impression amère, celle de ridicule et de honte, qu'en ce tragique moment produisit sur moi le célèbre écrivain. De bonne foi et pour honorer « su España, l'Espagne « flamenca » (dévergondée) et l'Espagne « chula » (des toreros),

Digitized by Google

Loti revêtait ce qu'il croyait être la défroque espagnole..., etc., etc.

Ce crayon de Loti aux « toros » serait à rapprocher d'un autre,donné par le grand Ruben Dario — en février 1899, dans un article de Madrid pour la « Nacion » de Buenos Aires, article réimprimé pages 77-82 du volume « España Contemporanea » en vente à la librairie Garnier à Paris,de la « Biblioteca Contemporanea »,de laquelle il fait partie, — de Maurice Barrès spectateur, également,d'une course de taureaux à Madrid. C'est du dernier grotesque. On y voit l'auteur de *Sous l'œil des Barbares*, en compagnie « d'une fille amenée de Paris,gracieuse de sa personne, fine et pimpante, fleur de boulevard », se livrer à des effusions telles que « les interjections pleuvaient et qu'il fallut extraire de leurs places la dame évanouie et le cultivateur du Moi... » Et le fin Ruben d'ajouter (page 79 de l'édition Garnier) :

Je me suis souvenu plus tard de cette amusante histoire, en lisant les pages suprêmes de pensée et de profondeur psychologique,au style si personnel d'écrivain élevé à l'école de Renan et de Stendhal — ô la puissante mixture ! — que contient ce livre si beau : « Du Sang, de la Volupté et de la Mort »...

On ne saurait, à mon humble avis,tirer une plus frappante moralité du petit épisode chinois qui a occupé un moment nos loisirs d'intermédiairistes,si au-dessus des contingences malsaines de l'heure qui fuit...

CAMILLE PITOLLET.

—

Honfleur et Harfleur (LXXXVII, 722, 847). — Dans le Luxembourg et la partie de la Lorraine, qui en faisait partie,les chartiers disent aux chevaux, pour les faire tourner à droite : Hott-em ou Hott simplement et pour les faire tourner à gauche Har-em.

Em indique plutôt une direction qu'une action.

Rond-em : autour,rem-goen : retourner

Pour ordonner aux chevaux d'avancer. on dit Hue, et pour s'arrêter Ho.

On parle en ces pays un idiome d'origine germanique qui doit être un mélange de Saxon et de Franc. Charlemagne ne parvenant pas à tranquilliser les habitants de la Saxonie, les a forcés à s'expatrier. Ils sont donc arrivés entre la Meuse, la Moselle, et le Rhin où habitaient les Francs.

Les deux mots Har et Hot sont-ils d'origine Francque, ou Saxonne ? Je ne saurais le dire.

J. F.

—

La nouvelle table de l' « Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83,134, 182, 230, 277, 324,375,419 471, 515, 568,616,709,758, 807, 854). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire*, établie par M. Pierre Dufay, qui sera servie aux souscripteurs au début de l'année 1925, n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, qui sont à la veille d'être tous souscrits, ainsi qu'on a pu le voir.

La souscription reculée de 10 jours, sera close le 30 décembre prochain.

Le prix de la Table est de 40 francs pour les souscripteurs. Il sera porté à 60 francs, la souscription close.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des Bibliothèques, nos abonnées, qui n'ont pas encore souscrit à cette Table qui leur est absolument indispensable.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

Musée de la ville d'Etampes ;
Bibliothèque de l'Arsenal ;
MM. Lestringant (Rouen) ;
Louis Perceau ;
Ogden Codman ;
Paul Flobert ;
Paul Merlin ;
Couchard-Descours ;
Mme J. Barthélemy.

—

Trouvailles et Curiosités

—

Les derniers moments de Philippe-Egalité. — Philippe-Egalité, suspect depuis longtemps, fut arrêté le 7 avril 1793 à la demande des Girondins, puis transféré à Marseille avec les autres Bourbons. Il fut ramené à Paris le 8 octobre et il comparut devant le Tribunal révolutionnaire. Il fut condamné à mort sans apparences de raisons et exécuté le 6 novembre 1793 ; il est probable que

Digitized by Google

c'est l'émigration de son fils aîné, le futur Louis-Philippe, qui lui valut la peine capitale. Tout cela est connu ; sa mort courageuse également, mais qui l'assista à ses derniers moments ? MM. Campardon et Wallon, dans leur histoire du Tribunal révolutionnaire, disent que ce fut l'abbé Lothringer. A la vérité, Wallon signale quelques erreurs au cours de la relation insérée par l'abbé Lothringer dans le *Républicain français* du 5 fructidor an V, mais voici qu'il est traité d'imposteur dans une requête adressée sous la Restauration au fils aîné d'Egalité par un abbé Valois-Prainville, qui revendique le mérite d'avoir assisté le conventionnel princier et régicide.

Voici une lettre de l'abbé duc de Montesquiou adressée au duc d'Orléans pour lui exposer les faits (1).

Monseigneur,

J'ai communiqué à M. l'abbé Valois-Prainville la lettre de M. Lothringer que Votre Altesse Royale a eu la bonté de me faire remettre ; il connaissait cet ecclésiastique. ainsi que ses relations avec feu Monseigneur le duc d'Orléans. Il convient qu'il a été son premier confesseur, mais il nie qu'il l'ait assisté dans ses derniers moments. Il assure même qu'il n'était plus alors à la Conciergerie et il s'est dit d'autant plus assuré, qu'il prétend avoir employé son crédit à l'en faire sortir, et qu'il lui a été redevable de sa liberté. Il prétend donc que tout ce qui est dit dans cette lettre sur la confession du prince est une pure invention, qu'il est même impossible que M. Lothringer ait pu remplir ce ministère à la Conciergerie et bénir ce prince au moment de sa mort, parce qu'il n'a pas pu en sortir s'il était prisonnier ; et il ne se serait jamais permis d'y rentrer, s'il venait d'avoir sa liberté. Il ajoute que c'était le plus poureux des hommes, qu'il n'avait point d'ailleurs la confiance de ses supérieurs, parce qu'il avait prêté le serment à la Constitution civile du clergé, que c'était à lui abbé Prainville et à M. Jerfanion, mort depuis peu curé de l'Assomption, que tous les pouvoirs avaient été remis ; qu'il remplissait son ministère à l'aide d'un habit de garde national et d'un service qu'il avait anciennement rendu à Robespierre, que c'est ainsi qu'il est arrivé auprès de Monseigneur le duc d'Orléans, et qu'il a reçu sa dernière confession. Il ajoute qu'il déposa chez le notaire Lambot la montre que le prince lui remit et qu'il l'a depuis remise à feue Madame la duchesse d'Orléans, où il fut conduit par l'abbé Caron. Tous ces faits, dit-il, se trouvent fort expliqués dans une lettre qui doit s'être trouvée dans les papiers de la princesse.

Je ne suis pas assez habile, Monseigneur, de prononcer sur des assertions si positives et si contradictoires. J'avais cru ne présenter à Votre Altesse Royale qu'un fait incontestable. Je vois, au contraire, que c'est un véritable problème à résoudre. Je lui demande la permission de ne plus l'entretenir d'une affaire si compliquée. Je prends seulement la liberté de recommander à sa bonté cet ecclésiastique qui est si malheureux et que ses services dans la Révolution rendraient digne d'une plus heureuse destinée.

Je suis, Monseigneur, avec respect, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de Montesquiou.

Paris, 6 juin 1827.

Le duc d'Orléans répondit de sa belle écriture en tête de la lettre de l'abbé de Montesquiou, ses instructions sont probablement adressées à M. de Broval, son secrétaire.

J'ai répondu à M. de Montesquiou que je ne voulais pas prononcer plus que lui sur les assertions de l'abbé Prainville, que, cependant, je voyais encore par le témoignage de Gamache (1) qui a reçu la montre et un petit portefeuille, qu'elles n'étaient pas plus exactes à cet égard que sur la confession, mais que son intérêt suffisait pour déterminer ma sœur et moi à secourir l'abbé de Prainville et que nous lui envoyions cinq cents francs en le priant de les lui remettre. Je les ai confiés ce soir à Anatole de Montesquiou. Vous garderez cette lettre.

L. P.

8 juin 1827.

L'abbé Prainville toucha bien les cinq cents francs qui lui furent accordées par le duc d'Orléans, car son reçu est joint à la lettre qui sollicite un secours pour lui, mais qui de lui ou de Lothringer assista Egalité ?

R. B.

(1) L'original a fait partie de la vente du 30 novembre 1924 dirigée par M. Noël Charavay.

(1) Le domestique qui servit Egalité dans la prison jusqu'aux dernières heures. (V. Wallon).

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. Clerc-Daniel.

Digitized by Google

JAN 19 1925

XXXVII° Année — Prix du Numéro : 1 fr. 50 — 10 Décembre 1924

UNIV. OF MICH. GENERAL LIBRARY PERIODICAL ROOM

QUÆQUE — N° 1612

1 bis rue, Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider

31 bis, rue Victor-Massé
PARIS (IX°)
—o—
Bureaux : de 3 à 6 heures
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — Un an : 32 fr. ; Six mois : 18 fr. — | — ETRANGER. — Un an : 36 fr. ; Six mois : 20 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIEGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place d l'Opéra, Paris

Opérations du comptoir

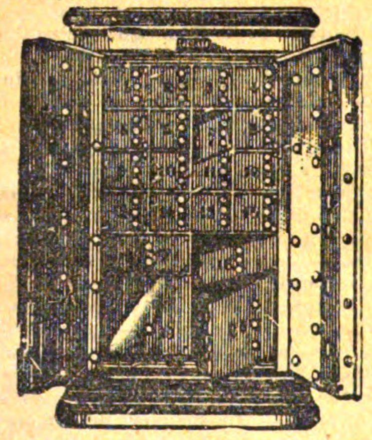
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux*: Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opé[rations] comme le siège social et les autres agences, de sorte [que les] Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent [con]tinuer à s'occuper d'affaires pendant leur villé[giature].

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Le[ttres] *de Crédit* circulaires payables dans le monde entier [au]près de ses agences et correspondants ; ces Lettres [de cré]dit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'ind[ications] et offrent aux voyageurs les plus grandes commodi[tés, en] même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs Emis[sion et] paiement de lettres de crédit. Bureau de change [Bureau] de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL[E]

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Ind[ustrie]

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIO[NS]

Siège social : 25 à 29, bld. Haussmann, Paris
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Pa[ris]

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéan[ce] Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, tc.) ;—Escompte [et en]caissement d'Effets de commerce et de Coupons Fr[ançais] et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres Avances sur titres ; — Garantie contre le rembour[sement] au pair et les risques de non vérification des tirages Virements et chèques sur la France et l'Etranger ;— [Let]tres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de [mon]naies étrangères — Assurances (Vie. Incendie, Acc[idents]) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif [décroissant] en proportion de la durée et de la dimension)
106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afri[que] : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casa[bianca] : 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street ; St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Ba[nque] et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN) PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en [deux] parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble, Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* [des] ouvrages publiés en France et à l'étranger, [avec] *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues [et] de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	32 fr.	38 fr.
Partie technique,	27 fr.	31 fr.
Les 2 parties réunies,	43 fr.	50 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 1 fr. en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVII• Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 10 Décembre 1924.

N° 1612

31 bis, r. Victor-Massé
PARIS (IX•)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1612

31 bis, r. Victor-Massé
PARIS (IX•)

Bureaux : de 3 à 6 h.

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTERAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous avons subi à nouveau, depuis trois ans que nous avons fixé le dernier prix de l'abonnement, des augmentations de tirage et d'impression. Nous assumerons encore, cette fois, la charge la plus lourde, et cette augmentation ne sera que de 2 fr. par an.

L'abonnement, pour la France, en 1925, sera donc porté à 32 fr., au lieu de 30 fr. (six mois : 18 fr.); celui pour l'Etranger à 36 fr. (six mois : 20 fr.).

Questions

Un témoin inconnu de la mort du prince de Condé : — Dans son livre si attachant : *La Mystérieuse Baronne de Feuchères*, M. Louis André, qui croit à l'assassinat, parle d'un sous-officier de gendarmerie qui, par forfanterie, et parce qu'il était distingué par la dame, en fut le complice. Il ajoute qu'il mourut fort âgé, considéré, et dans une position élevée.

Il ne s'agit pas de révéler son nom, ce dont la susceptibilité des descendants pourrait s'émouvoir, mais de savoir si cette histoire est connue et, en ce cas, où il en a été déjà parlé. V.

Les papiers du club des Jacobins. — Dans son ouvrage sur le général Choderlos de Laclos (Paris, Perrin, 1905) M. Emile Dard, à la page 280, écrit ce qui suit :

Il semble que tous les papiers du célèbre club (des Jacobins) aient été recherchés et brûlés par ordre de Napoléon.

Sur quoi se fonde cette supposition ? Est-elle exacte ?

JULIEN LE CRAM.

Bonaparte, membre de l'Institut. — On sait que Bonaparte, rentré à Paris, le 5 décembre 1797, après la triomphante campagne d'Italie, fut nommé membre de l'Institut, dans la section de mécanique, en remplacement de Carnot, déporté après le 18 fructidor.

En a-t-il jamais porté le costume ?

Cela paraît peu probable, puisque le costume officiel ne fut créé et adopté que le 23 floréal an IX, par un arrêté des Consuls.

A cette époque, les membres de l'Institut ne portent pas d'arme ; l'épée ne semble avoir été introduite qu'en messidor 1812.

A. Dayot (*Napoléon*, Hachette, éditeur), reproduit une épée de Napoléon, ornée sur la coquille d'une tête de Gorgone, qu'il appelle épée de l'Institut. Qu'est-ce que cette épée ? Il y a bien au musée de l'Armée une épée de membre de l'Institut, mais de l'Institut d'Egypte.

Existe-t-il dans la nombreuse iconogra-

Digitized by Google

phie napoléonnienne une pièce représentant Bonaparte en costume de membre de l'Institut ?

SATURNIN MOGE.

—

Archives du Bouchet-en-Brenne. — Dans ces archives figure le contrat de mariage de Louis Vivien, ancien valet de chambre du sgr du Bouchet, et pour lors son fermier, avec Marie Delaporte. Ce contrat comporte la donation, comme cadeau de noce, de la métairie du Petit-Bouchet au susdit Vivien. Il est signé par Louis de Rochechouart, comte de Maure, chevalier des ordres du Roy, grand sénéchal de Guyenne, et par les amis du châtelain qui formaient autour de lui une brillante compagnie : M. Demontmorency, Anne Delagrange, Françoise Séquin ou Séguin, M. Degueldropt, Marie-Anne de Cossart, Jacques de Faveris, Elisabeth Dançay, Nicolle Vacry, Jeanne Manesson, Louise Demarens, puis encore Jacques Pierre, s[r] de La Forest, « maistre d'hostel » du sgr du Bouchet, Nicolas Bourdon « son recepveur » et Cadillac Lamoureux « son escuyer de cuisine ».

Je demande aux érudits et aimables collaborateurs de m'aider à identifier ces divers personnages, sauf L. de Rochechouart. Le contrat est du 7 août 1668.

VÉRONNE.

—

La Rousselière. — Simple justice seigneuriale, fief, maison forte et rente noble. Semble avoir appartenu à Joachim le Bout en 1682. Devint la propriété des religieuses Ste-Elisabeth des Deux Amants en 1719. Vendue comme bien national le 17 février 1791. Serait-il possible de retrouver quelques traces de l'origine de cette maison fortifiée, de son histoire et de ses divers possesseurs jusqu'au XIX[e] siècle ?

CHAZOURNES.

—

St-Symphorien d'Ozon. — Ce bourg de l'Isère, situé à mi-chemin de Vienne et de Lyon fut de bonne heure très fréquenté, car il est situé sur la grande route de Marseille, entre deux fortes côtes qui nécessitaient des chevaux de renfort. Il y eut même, semble-t-il, un service d'âniers car le lieu se nomma « St-Saphorin la Poste aux ânes ». Un prince de Savoie, qui en était possesseur en 1200, le fortifia ; l'enceinte, fort belle, n'a disparu qu'au milieu du XIX[e] siècle. Il en subsiste une longue étendue de murailles. La famille de Savoie en resta longtemps maîtresse, et établit des péages sur la traversée du bourg. Une tradition veut que chaque israélite de passage payât le même prix qu'un porc, une juive enceinte devait double taxe.

L'histoire de la station de poste, dont une immense remise à l'hôtel de la Croix Blanche révèle l'importance, serait curieuse. Elle avait tenté un érudit M. Chambeyrón, président de la Société de Géographie de Lyon, mort il y a quelques années ; on m'assure que ce travail était achevé. Sait-on ce qu'il est devenu ; les héritiers le publieront-ils ?

Parmi les petits problèmes que Monsieur Chambeyron dut sans doute aborder, serait l'origine du grand tumulus de Solaise qui domine un promontoire au-dessus du Rhône et du chemin de fer de Marseille et l'origine également d'une tour dite le Pin qui borde la route en avant de Vienne et se nomme, tour de Bramafan — brame la faim. — D'où venait ce nom, qui évoque la légende d'Ugolin ?

ARDOUIN-DUMAZET.

—

Famille de Cricquebeuf. — Dans ses « certificats religieux » M. l'abbé Pointeau indique que Jean de Cricquebeuf, capitaine pour le roi du château de Montjean, au Maine, y ayant été surpris le 7 octobre 1591 et étant mort de ses blessures quelques jours après, « le peuple de nos jours l'appelle M. Christebœuf et en parle comme d'un martyr à cause de sa triste fin... Le récit qui a été imprimé déjà quatre ou cinq fois est à l'état de copies manuscrites dans maintes maisons de nos campagnes ». Abbé Pointeau, p. 26.

Un complaisant intermédiairiste pourrait-il m'indiquer où je pourrais trouver ce récit ? je l'ai demandé en vain à plusieurs libraires de Laval et du Mans.

La famille de Criquebeuf subsiste-t-elle encore ?

R. V.

Digitized by Google

Un buste de Mlle Georges. — Mlle Georges, native de Bayeur et élevée à Amiens, fit don à cette dernière ville, le 7 juillet 1818, de son buste par Paul Flatters, élève de Houdon, pour être placé dans la salle du théâtre ; il le fut, en effet, mais il en avait disparu dès 1824. Il est impossible d'en retrouver trace à Amiens ; qu'est-il devenu ?

Vers la même époque, elle fit aussi don de son buste à la ville de Bayeux ; il est conservé au musée de cette ville. Est-ce une réplique du buste d'Amiens, ou une autre œuvre ?

JULIEN LE CRAM.

—

Himely (Sigismond), peintre et graveur. — Je possède de ce graveur né en 1801 et élève de Bertin une estampe représentant des *Bœufs au Repos* d'après une œuvre de Cooper.

Himely paraît avoir eu du talent.

Pourrait-on me donner un aperçu de ses pièces gravées et me dire si on en voit passer dans les ventes ? HUSSON.

***

[La réponse est dans Henri Béraldi : *Les graveurs du XIXe siècle*].

—

Famille de Langrune. — Qu'était la famille de Langrune dont faisait partie Marguerite de Langrune, fille de Jean, seigneur de Bernières-le-Boscage, et qui épouse en 1473 Jean de Villy, veneur ordinaire du roi ? H. V.

—

Famille de Monjon. — Cette famille qui existait au milieu du XIXe siècle en Poitou, notamment dans le canton de Pleumartin a-t-elle encore des représentants ? E. B.

—

Famille de Foy. — Même question. E. B.

—

Pozzo di Borgo, duc et pair français ? — Dans la séance de la Chambre du 4 décembre 1924, un député de la Seine que j'aurai suffisamment désigné lorsque j'aurai dit qu'ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il a appartenu, en qualité de maître des requêtes, au Conseil d'Etat et qu'il a publié en 1914 une étude littéraire intitulée *Stendhal et le Beylisme*, a déclaré, sans que son assertion ait été relevée, que Charles-André Pozzo di Borgo, ancien émigré, qui fut ambassadeur de Russie à Paris de 1814 à 1835, avait été nommé en 1816 duc et pair français par le gouvernement de la Restauration.

Il est vrai que, s'appuyant sans doute sur l'autorité de l'*Annuaire de la Noblesse* de l'année 1843 (p. 312), le comte Colonna de Cesari Rocca a écrit dans sa *Généalogie de la famille Pozzo di Borgo* (Paris, 1904), que le diplomate russe avait été créé « comte et pair de France par ordonnance du 15 janvier 1816 et de décembre 1818 », mais, dans son ouvrage sur les *Anoblissements de la Restauration*, Révérend conteste le fait ; il assure qu'il n'a trouvé aucun document officiel permettant de contrôler ces titulatures, et qu'il n'existe aux archives du Sceau de France d'autre pièce authentique et officielle, relative à Pozzo di Borgo, que des lettres patentes du 3 juin 1829, délivrées par le roi Charles X et concédant à ce ci-devant Français l'adjonction à ses armes d'un écartelé : *d'argent à un écusson d'azur, chargé de lys d'or*. Nulle mention n'y est faite d'un comté-pairie ni de la transmission aux collatéraux du nom des titres ou de la concession héraldique accordée à l'ambassadeur de Russie.

Dans ce même ouvrage, Révérend dit seulement que Pozzo di Borgo fut créé comte héréditaire par l'empereur de Russie, le 22 août 1826, avec autorisation de transmission dudit titre, par ukase du 17 septembre de l'année suivante, en faveur du membre de la famille Pozzo di Borgo que le nouvel anobli nommerait son héritier.

Du reste, sur les *Almanach royaux* de la Restauration, le nom du comte Pozzo di Borgo ne figure pas sur la liste des Pairs de France, et ne se trouve que sur celle des agents diplomatiques étrangers accrédités auprès de Sa Majesté Très Chrétienne. De son côté, Léonce de Brotonne, dans la partie de son ouvrage consacrée aux Pairs de la Restauration, ne cite pour l'année 1818 que deux créations de pairs, celles du comte Decazes et du comte de Greffulhe, nommés l'un et l'autre le 31 janvier de ladite année, et ne mentionne pas le nom de Pozzo di Borgo.

Dans le tome III de sa *Chronique*, la duchesse de Dino écrit, à l'occasion de la

Digitized by Google

mort de ce dernier, survenue en 1842, qu'il laissait « 400.000 fr. de rentes, la moitié à son neveu Charles, mari de Mademoiselle de Crillon, avec son hôtel à Paris et sa villa de St-Cloud ; le reste à des parents en Corse ». Ainsi qu'on le voit, elle ne parle pas de transmission de titre. Il se peut, néanmoins, que ce neveu ait aussi hérité de son oncle, le titre russe de comte. Charles Pozzo a bien porté un jour le titre de duc, mais ce ne fut que dix ans plus tard, lorsque ce dernier titre lui fut conféré, le 29 novembre 1852, par le roi de Naples.

D'autre part, à la date du 21 janvier 1833, le comte Apponyi (*Journal*, t. II, p. 321) attribue l'attitude hostile prise par Pozzo vis-à-vis du gouvernement de juillet, à la déception qu'il aurait éprouvée de ne plus pouvoir espérer « ni la pairie qu'il briguait autrefois, ni le titre de duc ».

Il semble donc qu'il ait été un moment question de conférer cette double faveur au représentant à Paris du tsar Alexandre, mais qu'en fin de compte, le diplomate russe n'en fut pas l'objet. Toutefois, étant donné la culture de l'homme politique qui a lancé cette affirmation du haut de la tribune du palais Bourbon, je serais heureux de connaître l'opinion de mes confrères mieux versés que moi dans les questions d'histoire nobiliaire, sur la valeur qu'il convient de lui attribuer.

CINQDENIERS.

—

Roquefeuil-Cambous. — Marguerite de Larret de Rigols de Cambous, marquise de la Roquette, épousa le 26 février 1753, Joseph II de Julien, marquis de Vinézac, etc... Elle était fille de Jacques de Larret de Rigols, seigneur de Cambous, et de Françoise de Roquefeuil. De qui était fille cette dernière et à quelle branche de la maison de Roquefeuil appartenait-elle ?

Je crois que les recherches doivent se limiter aux branches de Londres et de Gabriac.

Le château de Cambous, en effet, est situé dans l'Hérault, sur les communes de Viols le Fort et de St-Martin de Londres.

T. L.

Le peintre Sené. — Le peintre *Sené*, de l'école française, qui a exposé au salon du Colisée en 1776, et au Salon de 1804, a peint deux portraits, l'un au pastel, l'autre en miniature, de James Munroe, président des Etats-Unis, pendant son séjour en France comme ministre plénipotentiaire. Pourrait-on avoir quelques détails sur ce peintre ?

O. C.

—

Tilliard, ébéniste. — Sur une commode ancienne, époque Louis XV, se trouve la marque TI sous le marbre. Serait-ce une œuvre de Tilliard, ébéniste, travaillant sous ce règne ? Comme on doit être circonspect en pareille matière, je demande si l'on connaît des meubles qu'il aurait signés de cette façon.

HUSSON.

—

Anecdotes sur l'arrivée du corps de Voltaire à Scellières. — Je possède un manuscrit intitulé : *Anecdotes sur l'arrivée du corps de Voltaire à Scellières*, par Etienne Favreau, ancien maire de la commune de Neuilly. A l'intérieur, je trouve :

Mort de Voltaire. Sa sépulture refusée à Paris. Anecdotes sur son arrivée en l'église du couvent de Scelières, commune de Romilly sur Seine, dép. de l'Aube. Sur la translation de son corps en celle de la commune dudit Romilly et sur sa translation au Panthéon. Adressés à M. Cubière de Palmaizeaux, par Etienne Favreau, ancien maire de la commune de Romilly-sur-Seine.

Pourrait-on me dire si ce manuscrit a été imprimé ? V. R.

—

Armoiries : D'argent au chef de gueules. Couronne à 9 perles. Supports : deux lévriers. Style Louis XVI. — D'après Rietstap, cet écu est porté par beaucoup de familles françaises, hollandaises, belges et anglaises. La présence des lévriers comme supports pourrait aider à l'identification. J'ai lieu de croire qu'il s'agit d'une famille française. Ces armoiries sont peintes sur un tableau qui présente d'autres plus anciennes *D'argent à un lion de gueules contourné, et au chef d'azur à trois roses d'or rangées*. Couronne à neuf perles. Style Louis XV.

Dr RAEYMAEKERS.

Digitized by Google

Armoires signées. — En général, les menuisiers d'art, sauf en *Bretagne*, signaient rarement les armoires qu'ils fabriquaient. Pourtant, j'ai relevé sur une armoire, époque Louis XV, de la région de *Chevreuse*, et provenant d'une ferme les initiales P. B., bien incrustées à l'envers d'une porte près de la serrure. Je suppose que cette armoire a été faite par un menuisier portant le nom de *Bergé*. En effet, je trouve en 1728, *Jean Bergé*, menuisier et en 1744, maître *Denis Bergé*, menuisier, qui habite l'Abbaye de la Roche. Ce dernier travailla aux stalles de l'église du *Mesnil St-Denis*. On peut compléter la question.

HUSSON.

—

Ex-libris armorié : parti chevron avec merlettes, et croix avec coquilles. — Dans un écu à ornements Louis XV, mais de facture moderne, surmonté d'une couronne de vicomte, avec comme supports un levrier à dextre et un lion accroupi à sénestre, il y a les armoiries suivantes : *Parti au 1 d'azur au chevron d'or accompagné de 3 merlettes d'argent ; au 2 de gueules à la croix d'argent chargée de 3 coquilles de*...(pas d'émaux) ; *au chef sur le tout, d'hermine*.

Je désirerais savoir à qui a appartenu, ou appartient encore cet *ex-libris*.

SAINT-SAUD.

—

A quelle date remonte l'emploi des couvertures imprimées sur les ouvrages brochés ? — Les premières éditions avec des couvertures en bon état sont de plus en plus recherchées. Tel volume, par exemple les *Fleurs du Mal* de Baudelaire, a une valeur triple si la couverture de l'édition *princeps* a été conservée intacte.

Il y a quelques années, cherchant à préciser la date à laquelle remontait l'usage d'imprimer les couvertures, j'écrivis à l'érudit chartiste qu'était le libraire A. Claudin.

Il me répondit aussitôt une lettre qui intéressera les bibliophiles :

Paris, 18 mars 1903.

Monsieur,

Ce n'est guère que depuis la Restauration que l'on a pris l'habitude d'imprimer des couvertures pour mettre sur les livres brochés que l'on exposait dans les vitrines des boutiques du Palais-Royal, le grand centre d'alors. Cet ouvrage n'était pas suivi partout, il est devenu plus général à partir de 1830.

Un peu plus tard à l'époque romantique et vers 1840 on y ajouta de petites vignettes sur bois par Thompson, Poret et autres artistes, puis ont fit des couvertures illustrées.

Ne m'étant jamais occupé de cette question dans les temps modernes, je ne puis vous donner de date exacte.

La couverture est beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit et il y a des exemples clairsemés au siècle précédent.

J'ai vu un Pétrarque en italien imprimé à Orléans par Couret de Villeneuve, vers 1780 qui avait une couverture imprimée avec de petits fleurons typographiques.

Il y a aussi un *Traité sur l'Imprimerie* par Fournier que l'on trouve avec couvertures de même genre. Quelques livraisons de journaux révolutionnaires comme le *Journal de Suleau* et les *Actes des Apôtres* ont des couvertures imprimées.

L'exemple le plus ancien des couvertures rémonte au XVe siècle, on trouve une couverture de papier de couleur sur un Xylographe *Kunst-Chiromontie* qui se trouve à la Bibliothèque nationale. J'ai noté dans une de mes brochures la présence d'une couverture sur un livre imprimé à Toulouse avant 1520 dont j'indique un exemplaire à la Bibliothèque nationale.

Aux XVIe et XVIIe siècle je n'ai pas trouvé d'exemples.

Voilà tout ce que je puis vous dire de mémoire n'ayant jamais eu à traiter cette question.

En attendant, veuillez agréez l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

A CLAUDIN.

Les lecteurs de l'*Intermédiaire* pourraient-ils compléter les précieux renseignements ainsi fournis par l'ancien libraire de la rue Dauphine ?

ARMAND LODS.

—

Alfred de Musset et les larmes. — Un journal publie un sonnet d'Alfred de Musset, écrit sur un exemplaire de *Chatterton*, au sujet de critiques que cette pièce souleva :

Quand vous aurez trouvé, messieurs du jour- [nalisme,
Que Chatterton eut tort de mourir ignoré,

Qu'au Théâtre-Français on l'a défiguré ;
Quand vous aurez crié sept fois à l'athéisme.
Sept fois au contre-sens et sept fois au sophisme,
Vous n'aurez pas prouvé que je n'ai pas pleuré,
Et si mes pleurs ont tort devant le pédantisme,
Savez-vous, moucheron, ce que je vous dirai ?

Je vous dirai : Sachez que les larmes humaines
Ressemblent, dans nos yeux, aux eaux de l'Océan?
Qu'on n'en fait rien de bon en les analysant ;

Et quand vous en auriez deux tonnes toutes pleines,
Et les laissant sécher, vous n'en aurez demain,
Qu'un méchant grain de sel dans le creux de la main.

Que pensent les chimistes de cette image : deux tonnes de larmes ne donnent-elles qu'un grain de sel ?

A. B. X.

—

L'Epître à Athenaïs. — Qui en est l'auteur ?

Qui est l'auteur de l'*Epître à Athenaïs*, poème dans le genre de l'*Epître à Uranie*, de Voltaire ? Elle a été imprimée sans nom d'auteur dans quelques éditions de *Lettre Philosophique de M. de V...*, avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs. Quelques pamphlets du XVIIIe siècle l'attribuent à Voltaire.

V. R.

—

« Les mésaventures de Touchatout ». — Dans le premier chapitre du *Jardin de Bérénice*, Maurice Barrès fait dire à Renan, au cours d'un entretien avec Chincholle : « J'ai vu avec chagrin un petit livre pour les enfants où la curiosité était blâmée ; peut-être connaissez-vous cet opuscule embelli de chromos, cela s'appelle *Les Mésaventures de Touchatout*. C'est le plus dangereux des libelles, véritable pamphlet contre l'humanité supérieure ». Connaît-on l'ouvrage désigné par Renan, ou s'agit-il d'une mystification, libéralement attribuée par Barrès à l'auteur de la *Vie de Jésus* ?

VAN DER HOGEN.

Baragan, Barracan, Bouragan. — Dans l'inventaire des tapisseries emportées de Blois en 1533 et envoyées en Provence, lors de la venue de Clément VII pour le mariage de Catherine de Médicis avec le second fils de François Ier, on relève : « ung grand ciel qu'on dit estre de Millan..... dedans, y a un grand *baragan* ». Dans l'inventaire des tapisseries, de même provenance, données par Henri II en 1558 aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Blois, on trouve cinq *baragans*. L'inventaire des meubles du château de Pau (1599) renferme : « ung tappis *barracan* de Turquie pour couvrir une table ».

Enfin dans l'inventaire de Louise de Vaudemont (1603) : « sept pièces de tapisseries de *bouragan*, façon de Bruxelles, estimées 600 livres ».

Baragan, *barracan*, *bouragan*, représentent-ils un même genre de tapisserie ? C'est probable, mais qu'était un *baragan* ?

A. C.

—

Une phrase énigmatique sur Chateaubriand. — Le comte de Wischer de Celles, ambassadeur des Pays-Bas à Rome, y avait fait la connaissance de Chateaubriand qui, était à la même époque, ambassadeur de France ; tous deux étaient restés depuis lors en correspondance. Au mois d'octobre 1829, Pulchérie de Celles, fille de l'ambassadeur, écrit à son amie Louise Vernet, fille d'Horace Vernet :

M. de Chateaubriand a écrit l'autre jour à mon père une lettre charmante. Il paraît qu'il se trouve réduit à rien, et obligé de vendre sa maison rue d'Enfer. Il regrette beaucoup Rome. Est-ce le dragon ? l'oiseau ou la ville *sainte* ? je n'en sais rien.

Que signifie cette dernière phrase ? Qu'est-ce que Mlle de Celles désigne par les mots « dragon » et « oiseau » ? Le texte des autres lettres adressées par elle à Louise Vernet ne m'a fourni aucune indication à ce sujet. Je fais donc appel à l'obligeance des lecteurs de l'*Intermédiaire* en vue d'obtenir, si possible, quelques éclaircissements sur ce point.

HORACE DELAROCHE-VERNET.

Digitized by Google

Réponses

Portrait de Béatrix Donato par le fils du Titien (LXXXVII, 818). — Sous la signature Le Sulliado en Persquen, un curieux demande à l'*Intermédiaire* si, pour la beauté du sonnet à faire, Alfred de Musset n'a pas inventé le portrait de Béatrix Donato, peint par le fils du Titien, lequel cessa de peindre à partir de ce jour, ne voulant de sa main illustrer d'autre qu'elle.

Il est facile de répondre maintenant à cette question.

Sainte Beuve, dans le premier volume de ses « Causeries du lundi », p. 297, dit :

> Musset a débuté à l'âge de moins de 20 ans. Il se donna, du premier jour, un masque, un costume de fantaisie, *une manière*, il se déguisa à l'espagnole (1) et à l'italienne, sans avoir vu encore l'Espagne et l'Italie. De là des inconvénients prolongés.

Le 1er avril 1833, il débuta, avec succès, dans la *Revue des deux Mondes*, par la nouvelle d'André del Sarto.

En 1838, encouragé par le Directeur, il donna *Le fils du Titien* dans lequel apparaissaient deux ravissants sonnets commençant, le premier, par ce vers :

> Lorsque j'ai lu Pétrarque étant encore enfant,

le second par ces mots :

> Béatrix Donato fut le doux nom de celle...

Ces sonnets furent justement admirés, mais en évoquant cette Béatrix, en lui attribuant pour peintre et pour amant le fils du Titien, ils soulevèrent une juste curiosité que leur auteur n'avait pas prévue (l'un de ces inconvénients auxquels l'auteur des Lundis fait allusion).

Le Titien n'avait eu que deux fils.

L'aîné Orazio, son élève, fut un peintre distingué, mais absorbé, en dehors de ses peintures, par des recherches alchimiques qui le passionnaient, il n'était ni rêveur, ni sentimental.

Le cadet, Pomponio, que, dans sa nouvelle, Musset prend pour le premier né, et pour un peintre amoureux,était un débauché, causant,par ses écarts,le désespoir des siens. Son père avait eu grand peine à lui faire obtenir un canonicat de chanoine à Milan.

Quand son père, le grand Titien mourut en 1576, à 97 ans, *non de vieillesse*, mais de la peste, à Venise, Pomponio, dès que le danger de la contagion eut disparu, s'empressa d'accourir à Venise pour appréhender et dissiper l'héritage de la famille, Orasio ayant succombé sous les coups du fléau, en même temps que son chef.

Le portrait de Béatrix par un Vecelli est donc une invention poétique, et la nouvelle du fils de Titien n'a été imaginée que pour évoquer et encadrer deux admirables sonnets dont le second est une véritable merveille.

Paul de Musset qui avait un culte pour son frère, et qui a laissé de celui-ci une biographie détaillée, donne dans cette biographie (édition de luxe, Charpentier 1884, p. 191) des renseignements qui ne laissent subsister aucun doute sur l'inexistence du portrait qui aurait été fait par le *chanoine* Pomponio, qui n'a jamais tenu le pinceau. Il n'avait rien de Fra Angelico.

Les admirateurs de Musset qui fréquentaient, rue Lavoisier, les salons de Mme Lardin de Musset, sœur d'Alfred, morte lorsque j'avais plus de 40 ans, n'étaient pas moins renseignés.

Enfin, en 1880, Mme Paul de Musset, après la mort de son mari, a fait des confidences relatives à des lettres de son beau-frère Alfred, qu'elle avait trouvées dans les papiers du défunt qui en avait précieusement conservé la garde.

Elle voulait brûler ces lettres ou les faire enterrer avec elle dans son cercueil.

Détournée de ce projet par des amis dévoués elle les conserva.

Le regretté Jules Troubat,le fidèle et dernier secrétaire de Sainte-Beuve, qui, après la mort de son maître et ami, s'était fait attacher à la Bibliothèque nationale, eut connaissance de l'existence de ces lettres. Il vint trouver Mme Paul de Musset et lui dit : « Des lettres signées de Musset, on » les conserve pour la postérité, donnez-» les à la Bibliothèque nationale, fixez un » délai pour leur ouverture après votre » mort ».

Elle avait d'abord demandé 50 ans, mais on s'en est tenu à 30 à la Bibliothèque.

(1) André del Sarto, Lorenzaccio, le fils du Titien, Don Paez, l'Andalouse, Pepa, Juana, etc...

Digitized by Google

Les trente ans écoulés, Jules Troubat communiqua les lettres confiées à sa garde, à M. Léon Séché.

Ce littérateur, dont l'éloge n'est plus à faire, s'empressa de les copier patiemment et, sous le titre de : « Lettres d'Alfred de Musset à l'inconnue », fit publier dans le *Figaro* les lettres susceptibles d'être divulguées.

Quelques années après, Jules Troubat écrivit lui-même dans le *Figaro* un article intitulé « Lettre sur la morale » que je possède et dont j'extrais les passages suivants :

Ces lettres on les trouve puériles, insignifiantes, semblables à toutes les lettres d'amour possibles. Il est clair qu'elles n'ont pas été copiées dans la Nouvelle Héloïse où bien des amoureux du temps de Musset allaient chercher des modèles. Elles sont simples, naturelles, expriment bien ce qu'elles veulent dire, et portent l'incubation d'un chef-d'œuvre qui les justifie pleinement et s'appellera *Le fils du Titien*, ne serait-ce que cela *qu'Aimée d'Alton* en inspirant cette nouvelle, aurait bien mérité des lettres. Elle était ce que le poète l'a montrée et dépeinte dans ses lettres, et *dans la fiction d'une toile peinte* qui fait le sujet *du Fils du Titien*, blonde, franche, loyale et jolie. On ne sait rien d'elle que par elle-même et elle apporte un bouquet de lettres charmant qui montre le poète dans sa vraie nature, et qui ne lui ôte rien de son génie, s'il ne lui ajoute rien. Alfred de Musset amoureux ! Mais il a passé sa vie à l'être, c'est le fond de sa nature et de son œuvre. Et c'est toujours curieux, sous quelque forme qu'il se présente ! cette fois, il n'y a ni orage ni drame. Un amour avec une jeune fille du monde, indépendante, libre, élevée comme pouvait l'être la fille d'un général de l'Empire qui n'avait pas le temps de s'occuper de l'éducation de ses filles, dans un temps où la morale se ressentait du voisinage d'un siècle très émancipé où la poésie était légère et, *les femmes aussi*. Est-ce à nous à nous en plaindre ? Ne soyons donc pas bégueules et, puisque nous invoquons la gloire de notre cher et grand Musset que l'on prétend ridiculisée et compromise par quelques notes familières échappées à l'amant de « Poupette », reportez-vous à ces deux précieux vers de ses poésies du temps où il était encore un enfant de génie comme l'appela Sainte Beuve le signalant à Victor Hugo :

Je n'ai jamais aimé, pour ma part ces bé-[gueules
Qui ne sauraient aller au Prado toutes seules.

Ne les aimons pas plus que lui et sachons gré à celles qui ne lui furent pas cruelles et ne le firent pas souffrir.

Soyons vertueux, si l'on y tient, mais soyons le pour nous-même, et ne le soyons pas pour qui n'en a pas la vocation.

Si Alfred de Musset a pu sortir des inconvénients prolongés, comme dit Sainte-Beuve, s'il a peut-être trop aimé dans sa première jeunesse l'Italie et la femme à l'œil sombre qui devait l'y faire tant souffrir, il ne faut pas oublier qu'il a rapporté de Venise ces « chants immortels qui sont de purs sanglots, que rien ne l'a rendu plus grand qu'une grande douleur » etc., etc.

Avant d'écrire le *Fils du Titien*, il n'avait pas vu l'Italie, il en aimait la langue, *langue que pour l'amour inventa le génie.*

Il s'est laissé un peu entraîner en prêtant à Pomponio le portrait qu'il avait si bien su faire lui-même dans son cœur, mais si l'on peut encore aujourd'hui, malgré le discrédit immérité dont jouit le latin, rappeler le charmant Horace qui il y a vingt siècles nous disait dans une langue *qui sera toujours vivante et toujours entendue* :

Pictoribus atque poetis
Quid libet andendi semper fuit æqua potestas

Les vers sont deux fois millénaires, mais pour employer le langage moderne, on peut dire qu'ils sont toujours bien à la page, et que les poètes comme les peintres peuvent, de nos jours, conserver toutes leurs audaces, toutes leurs libertés.

M. F. D'A.

—

Les grands hommes enterrés au Panthéon. — Lepeletier de Saint-Fargeau (LXXXVI ; LXXXVII, 625, 728, 777, 868). — 1° *Où se trouve sa tombe ?* Un décret de la Convention du 8 février 1795 avait arrêté que les honneurs du Panthéon ne seraient décernés à aucun citoyen que *dix ans après sa mort*. En conséquence, le corps de Lepeletier fut retiré du Panthéon et remis à sa famille. Il repose actuellement au château de Saint-Fargeau (Yonne), dans le caveau qui existe sous la chapelle, à côté de sa fille Suzanne-Lepeletier, *la Fille de la Nation* adoptée par la Convention, et du second

mari de celle ci, Louis-François-Léon Lepeletier de Mortefontaine. Les inscriptions funéraires concernant ces trois personnages sont gravées sur des tables de marbre noir. Celle concernant le conventionnel est ainsi rédigée :

ICI REPOSE
MESSIRE LOUIS-MICHEL LEPELETIER
DE SAINT-FARGEAU,
DÉCÉDÉ LE 20 JANVIER 1793,
AGÉ DE 33 ANS,
PRIEZ POUR LE REPOS DE SON AME.

Consulter : CHAILLOU DES BARRES, *Notice sur St-Fargeau* parue dans l'*Annuaire du département de l'Yonne*, année 1839, p. 280 : *Le Château de St-Fargeau*, Paris, 1839, p. 101 ; *Les Châteaux d'Ancy-le-Franc, de St-Fargeau, de Chastellux et de Tanlay*, Paris, 1845, p. 91 ; DEY, *Histoire de la Ville et du Comté de St-Fargeau*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne* (1858), XII, p. 596-597.

2° *Quelle est la véritable orthographe de son nom patronymique ?*

Elle ne semble jamais avoir été douteuse : Lepeletier doit s'écrire *en un seul mot* et avec *un seul l*. Tous les historiens s'étant occupés spécialement du conventionnel ou de sa famille ont adopté cette orthographe, et Chaillou des Barres, dès 1839, avait soin, dans sa notice sur le château de St Fargeau, d'inscrire la note suivante au début du chapitre V :

Nous avons dû adopter la véritable orthographe du nom de cette famille, en écrivant *Lepeletier* et non *Le Pelletier*. Nous faisons cette remarque parce qu'il est peu de biographies ou d'ouvrages historiques où l'on ne trouve deux *ll* au lieu d'un seul. Quelquefois aussi à tort le nom forme deux mots.

Outre les ouvrages déjà cités, consulter : EDMOND LE BLANT, de l'Institut, *Lepelletier de St-Fargeau et son meurtrier*, Paris, 1874 ; PH. DALLY, *Suzanne Lepeletier, Fille de la Nation et son oncle Félix Lepeletier*, Paris 1912 (études biographiques parues pour la première fois dans la *Révolution Française*, juillet et septembre 1912), qui reproduit en note, p. 7 *l'acte de naissance* de Suzanne Lepeletier.

Les frères du conventionnel, Félix et Amédée Lepeletier, se sont eux mêmes toujours conformés à cette orthographe, soit pour leur signature, soit dans les différents ouvrages qu'ils ont publiés ensemble ou séparément.

Consultez notamment : FÉLIX LEPELETIER, *Œuvres de Michel Lepeletier St-Fargeau*, Bruxelles, 1826, contenant, p. 374, le texte de *l'acte de naissance* du conventionnel.

L'inscription funéraire ci dessus reproduite constitue également un élément d'appréciation non négligeable.

L'assertion de M. A. Harmand, relative à l'orthographe des noms patronymiques antérieurement à la création de l'état civil, quoique parfaitement exacte, ne paraît pas applicable en la circonstance.

En effet, il n'existe, à ma connaissance, aucune signature de Michel Lepeletier orthographiée d'une manière différente de celle que j'indique. Notre confrère R. B. a vraisemblablement été victime d'une confusion ou d'un défaut de mémoire.

Il n'est même pas douteux que l'orthographe du nom de Lepeletier était définitivement fixée antérieurement au décret de l'Assemblée nationale du 19 juin 1790, car, parmi les documents de toute nature qui composent le dossier que je possède sur cette famille, je trouve une pièce autographe du futur conventionnel signée sous cette forme et datée du 27 avril 1785.

Consulter aussi la fameuse lettre du 8 août 1789, écrite au doyen du chapitre de St-Fargeau et reproduite en fac-similé dans *Les Châteaux d'Ancy-le-Franc, St-Fargeau, etc.*, par Chaillou des Barres.

Les conclusions tirées par notre confrère Cinqdeniers de l'article du *Dictionnaire de la Révolution*, du Dr Robinet, ne sont d'ailleurs pas tout à fait exactes. Il n'avait jamais été dans la pensée de Michel Lepeletier d'obliger les familles nobles à abandonner ou à modifier leur nom patronymique ; le futur conventionnel avait seulement proposé, le 19 juin 1790, à l'Assemblée nationale (qui convertit sa motion en décret), qu'à l'avenir, les nobles cessassent de s'appeler *du nom de lieu* où ils étaient seigneurs. Cette motion se terminait ainsi :

Au moment où on nous demande des articles qui soient le complément de votre constitution, je crois qu'il est bon d'ordonner que chaque citoyen ne pourra porter d'autre nom que celui *de sa famille* et non point

Digitized by Google

celui d'*une terre*. Je vous demande la permission de signer ma motion : *Louis-Michel Lepeletier*.

Il est assez curieux qu'après l'assassinat du conventionnel, la ville de St-Fargeau elle-même abandonna son nom pour s'appeler désormais Lepeletier !

J.-C. Niel.

—

Le colonel Boutin et lady Stanhope (LXXXVII, 666, 727, 773, 821. — Nous verserons au dossier de cette question une nouvelle lettre de lady Stanhope qui est inédite. Elle est adressée au colonel Boutin.

3 d'août 1814.

Monsieur,

Me voilà dans un hameau dans l'intérieur de la Montagne, où il fait presque froid le matin et le soir. C'est un endroit charmant, l'on trouve des cascades et des arbres de toute espèce. Quoique très loin de me bien porter je suis beaucoup mieux et je m'empresse de vous écrire, mais je ne sais pas quand j'aurai une occasion d'envoyer ma lettre.

Il n'y a plus de peste sur la côte, j'ose espérer qu'elle n'est point aussi à Alep : sinon, au nom de Dieu, prenez garde, votre patrie l'exige et ceux dont vous parlez l'ordonnent. Comme ils sont heureux de ne pas sçavoir les dangers que vous courez. Si tous les hommes savaient mettre le même prix que vous à la constance, il n'y aurait pas de femmes malheureuses et peu de légères.

Le Marquis, ce voyageur Anglais que la peste a détourné de ce pays ci, est maintenant à Paris ; je lui ai donné à peu près les mêmes conseils que Milord Chisterfield à son fils dans ses lettres : trouvez-vous cela mal ? Vous voyez que j'ai la plus grande confiance dans vos belles Dames, de souhaiter qu'il leur plaise, car il est le meilleur enfant du monde quoique un peu fou et très imprudent, mais à vingt cinq ans on n'est pas toujours aussi sage que vous paraissez avoir été à quinze.

Je ne vous entretiendrai plus de politique, si vous ne trouvez pas cela bon, mais il ne faut pas me défendre d'en parler si j'aurais encore le plaisir de vous voir, car je crois que je pourrai vous dire des choses qui vous consoleront un peu. Ne connaissez-vous pas assez le monde de savoir que de toutes les vertus la reconnaissance est la plus *rare* ; ordinairement l'homme qui a passé toute sa vie en rendant des services aux autres meurt avec cette seule consolation : il est beau de faire des ingrats. Croyez-moi il n'y pas beaucoup à craindre pour vous autres de ce côté-la.

Tranquillisez cette âme sensible et employez-vous à regarder le bon et tâchez d'oublier ce qui est irréparable.

Vous me parlez toujours d'Anacréon quand je parle d'un autre livre : un drole d'espèce de [illisible] qui se trouve dans le désert du côté d'Egypte et de la mer Rouge. J'ai profité de mes leçons sur la magie de voir ce que l'on cache avec tant de soins : « Moi, Madame, je n'écris jamais ».

Ce n'est pas Monsr N... qui parle ainsi, il n'est pas nécessaire de faire une autre méprise ou de me croire curieuse parce que je veux vous faire rire et que le hasard m'en a fourni les moyens.

Le batiment anglais a resté vingt jours sur la côte et le capitaine était presque toujours au Couvent. Imaginez l'appétit des matelots ; entre leur ration journalière de pain, de viande et de cacao, ils ont mangé 23.000 œufs et ils n'ont pas laissé de fruits dans les jardins de Seyde : les Turcs en étaient tout étonnés.

Je ne suis pas trop heureuse dans ce moment.

J'ai reçu des nouvelles un peu confuses de l'affaire de Berg-op-Zoom ; il y a de mes amis tués et blessés, notre perte a été cruelle et c'était le sort de mon frère comme premier aide de camp du général Graham d'être porteur des dépêches qui n'annonçaient que des malheurs : tout ceci a eu lieu après que les hostilités étaient finies Vous entendrez peut être que je me suis tout à fait brouillée avec le..... il ne s'agit pas d'impertinence cette fois-ci mais de bassesse et de n'être pas Français : ce n'est pas avec moi qu'il faut s'entendre quand on veut se vendre.

Je serai que trop heureuse de revoir Achmet mon messager et j'espère qu'il m'apportera des bonnes nouvelles.

Adieu.

Hester Lucy Stanhope.

Si jamais le petit livre voyage dans mon Empire, il est à moi : le beau Favez et une quinzaine de cavaliers l'ôteront des mains du diable et le diable retournera chez lui sans chemise ce qui sera bien plaisant.

Si je vous remercie trop de votre longue lettre j'aurai une de deux mots une autre fois parceque vous êtes né complaisant.

—

Le Petit-Pont Notre-Dame ; ses habitants (LXXXVII, 811, 869). — Erratum : au lieu de Duplan, lire *Duplomb*.

Gaston Prinet.

Digitized by Google

Quai Malaquais (LXXXVII, 765, 847, 890). — Erratum (col. 891, ligne 5) : lire : Tisserand avoue *qu'il ignore* l'étymologie.

GASTON PRINET.

—

Le droit de Juveignerie (LXXXVII, 763). — Le droit de Juveignerie n'était pas un droit dans le sens où le prend l'honorable intermédiairiste. C'était une coutume servile qui ne s'appliquait qu'aux paysans,et qui avait été imposée aux serfs par la noblesse, soucieuse d'assurer à ses domaines la main d'œuvre non libre la plus jeune et la plus vigoureuse.

La preuve indiscutable que le Juveigneur était bien un serf mainmortable, et que ce prétendu droit n'était qu'un asservissement, se trouve dans la contrainte où il était pour recueillir l'héritage paternel, d'être résident sur la ferme depuis au moins un an et un jour, sans intervalle, avant la mort. Ce qui équivalait à l'enchainement indéfini à la glèbe, et cela non seulement pour lui, mais avant sa naissance pour ses ainés, qui tour à tour avaient été les cadets, et plus tard pour ses enfants, qui successivement étaient cloués au sillon. La corvée devait fort bien se trouver de ce régime.

La condition de la présence sur la terre n'étant pas remplie, la tenue faisait retour au seigneur. Ce régime, de toute évidence, ne pouvait s'appliquer qu'à des terres serves.

Les meubles seuls étaient partagés entre les enfants. On trouve cette coutume dans quelques districts d'Angleterre.

Mon correspondant demande :

1° Si le Juveigneur héritait des titres ?

La question est résolue par ce qui précède. Un paysan ne laissait pas de titres à ses enfants.

2° Si cette coutume existait dans la baronnie de Fougère ?

Oui, pour les terres serves.

CLARIS.

—

Bommiers en Berry : sa seigneurie (LXXXVII, 811). — Bommiers possédait un château et un couvent de Minimes, tous les deux en ruines actuellement.

Le château qui était châtellerie, relevait de Châteauroux.

Le couvent fut fondé en 1507 par Jacques de la Trémouille, seigneur de Bommiers. Il *semble* relever de l'abbaye de Saint-Sulpice près Bourges ; en tout cas les seigneurs de Châteauroux rendaient hommage à cette abbaye pour Bommiers.

(Voir : La Thaumassière, *Histoire de Berry*, passim).

M. DE C.

—

Moyse Amiraut (LXXXVII, 206). — Une très rare gravure du portrait existe, complète à la Société d'Histoire Protestante, 54, rue des Saints-Pères, à Paris. On peut en avoir une reproduction en carte-postale.

A. S. H.

—

Armyne (LXXXVII, 428, 544). — Le nom d'Armyne ou Armine appartient à des familles anglaises (Irlande). Burke, the General Armory of England, Scotland etc. London, 1884 p. 24, donne les armoiries de deux familles irlandaises. L'une des deux porte : d'argent à trois martinets de sable.

Dr RAEYMAEKERS.

—

La Beauvoisin (LXXXVII, 668, 780). — Marguerite Eléonore de Villemont,dite Beauvoisin, fille de René de Villemont et de Marguerite Giffart, est née à Paris vers 1745 (elle se dit âgée de 25 ans en 1770 et de 28 ans en 1775).

Mlle Beauvoisin fut une des « femmes du monde » les plus cotées. Ses adorateurs furent nombreux et de choix. Les rapports de police publiés par Piton (*Paris sous Louis XV*), sont remplis d'anecdotes sur sa vie galante. On en trouve aussi dans les *Mémoires secrets* et dans la *Correspondance secrète*.

Le 7 novembre 1770, M. Hocquart lui offrait, par contrat passé devant Fournier, notaire, une maison qu'il avait fait nouvellement reconstruire, rue Saint-Lazare, et qu'elle revendit le 15 septembre 1779 à Joseph Dhemery. Mlle Beauvoisin était encore propriétaire d'une autre maison, rue Feydeau et d'une habitation de campagne à Bellevue. Elle mourut à Paris en août 1784.

Avec ses immeubles, Mlle Beauvoisin laissait aussi des dettes ; un seul mémoire de Larue, tapissier, montait à plus de

Digitized by Google

4000 livres, qui furent payées, le 10 mars 1785, par le marquis de la Chapelle.

GASTON CAPON.

—

Famille Blouin (LXXXVII, 679, 734, 828). — Les Blouin sont bien originaires de la province d'Anjou :

Jean Blouin, sieur du Ménil, en Chanzeaux, épousa Anne Girard ;

Jean Blouin, fils des précédents, qui vivait en 1418, épousa Jacquette Raimbaud ;

Martin Blouin, fils des précédents, appelé sieur du Vigneau, épousa Jeanne Laguette ;

Charles Blouin, fils des précédents, également sieur du Vigneau, épousa Perrine Guérin, qui lui donna six enfants : 1) Charles Blouin, sieur du Vigneau, marié avec Geneviève Lambert ; 2) Mathurin Blouin, époux d'Anne Menard ; 3) Jeanne Blouin, mariée avec Bertrand Ogeron de la Bouëre ; 4) Catherine Blouin ; 5) Cousine Blouin ; 6) Radegonde Blouin.

(Bibliothèque d'Angers, mss. 1003).

Chanoine UZUREAU.

—

Le comte de Bonneval (LXXXVII, 716, 786, 828). — A la documentation donnée, il convient d'ajouter :

Bulletin de la société archéologique du Limousin, t. VII, 1856, pages 1 à 30.

Archives du Ministère des affaires étrangères, volume coté.

France, 494, f° 185-96.

Archives nationales, cote o[1] 975[1].

Archives du comte de Bonneval, au château du val d'Arignan (Loir-et Cher).

H. D. D'A.

—

M. de Chamborant (LXXXVII, 716, 830). — Anne-Claude de Chamborant de la Clavière, dernier marquis de Chamborant, naquit le 23 février 1732, fut militaire dès l'âge de dix ans, et le resta toute sa vie. Il mourut en Bavière en 1805. Il fut marié deux fois.

Sa première femme, Marie Louise Perrine Richard de Fontville, mourut en 1762 après trois ans et quelques mois de mariage, elle lui avait donné deux filles qui moururent enfants.

D'une seconde union contractée en février 1770 avec Marie Julie Vassal, il eut trois filles dont l'aînée vécut à peine quelques années. Les deux autres se marièrent, l'une au comte de Moynier, la seconde au baron de Belloc ; leur postérité continue la filiation des Chamborant de la Clavière.

Le baron Augustin de Belloc, petit-fils d'un marquis de Chamborant, a obtenu l'autorisation pour lui et ses descendants d'ajouter à son nom patronymique celui de « de Chamborant ».

En sorte que le compagnon de Lamartine était un Chamborant par substitution. Quant à Mme Moulins de la Blanchère, elle habite en effet Grazay, dans le département de la Mayenne, à 70 ou 80 kilomètres du Mans (1).

J. M. AL.

—

France, libraire (LXXXV, 90, 159 ; LXXXVII, 418, 502, 546, 691, 789, 837). — Dans un article très détaillé, indiquant les déplacement successifs de la libraire France, un rédacteur du *Journal des Débats* qui signe « Un vieux bibliophile », assure que la « première boutique était presque voisine » de la feuille dirigée par les Bertin. En réalité, elle était éloignée de plus de 400 mètres du n° 17 de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, ce qui, par parenthèse, peut difficilement être considéré comme un voisinage. Le « Vieux bibliophile » ajoute que la disparition de la place de l'Oratoire-du-Louvre a été la conséquence du « percement de la section de la rue de Rivoli entre la rue du Louvre et le passage Delorme », ce qui n'est pas exact. En 1838, la rue de Rivoli avait notablement dépassé le passage Delorme et aboutissait déjà à la rue de Rohan (voir le plan de Jacoubet (1839), ainsi que le dictionnaire des frères Lazare publié en 1844). Ce n'est qu'en 1849 qu'une loi du 4 octobre ordonna le prolongement de la rue de Rivoli de la rue de Rohan à la rue de la Bibliothèque (jusqu'alors dénommée Champfleury) ». Cette loi fut complétée par un décret du 23 décembre 1852, qui décida que la rue de Rivoli serait prolongée jusqu'à la rue des Poulies (laquelle, élargie, devint plus

(1) Extrait de la *Vie du Marquis de Chamborant*, par Albert Curmer. Paris, Emile-Paul frères, éditeurs, 1913.

Digitized by Google

tard la rue du Louvre) et fit totalement disparaître la place de l'Oratoire-du-Louvre. Mais cette opération ne parait pas avoir été réalisée immédiatement, attendu que les dictionnaires des frères Lazare (1853) et de Fr. Loch (1855) mentionnent encore la rue des Poulies et ne citent pas celle du Louvre. A la suite du décret du 4 octobre 1849, le prolongement de la rue de Rivoli avait été bordé de quelques constructions, mais, en vue d'éviter, au regard du Louvre, différents systèmes d'architecture, le décret précité du 23 décembre 1852 déclara d'utilité publique la construction de maisons uniformes avec arcades sur la partie de la rue de Rivoli comprise entre le passage Delorme et la rue des Poulies. On voit donc que la disparition de la place de l'Oratoire-du-Louvre n'a eu lieu qu'une quinzaine d'années après la date que lui assigne le collaborateur des *Débats*.

GASTON PRINET.

—

Maréchal Gérard (LXXXVII, 860). — Voir le tome II, Révérend, *Armorial de l'Empire*, p. 229 :

Gérard-Etienne-Maurice, baron de l'Empire, 3 mai 1809 et comte de l'Empire, 21 janvier 1813, etc...
Enfants : Georges Cyvas 1818 † 1841.
Louis 1819 † 1880 sans alliance.
Nicole † 1845, mariée à Laurent Desmier, comte d'Archiac.

Gérard devait être fait duc de Ligny par Napoléon ? Un autre Gérard, né à Phalsbourg, et portant les prénoms de François-Joseph, mort général de division, fut fait également baron de l'Empire.

P.

—

Lemery ou d'Emery (LXXXVII, 814). — Beaucoup de bibliographes attribuent à Nicolas Lemery (1645-1715), l'auteur du *Cours de Chimie*, un *Nouveau Recueil de Secrets et Curiosités les plus rares* (Amsterdam, 1709, deux volumes in-8o, dit Quérard dans *La France littéraire*).

La Bibliothèque royale de Belgique possède, sous la cote II, 43214 :

Le Nouveau Recueil de Curiositez rares et nouvelles des plus admirables effets de la nature et de l'art, composé de quantité de beaux secrets gallans et autres dont quelques-uns ont été tirez du Cabinet de feu Monsieur le marquis de l'Hôpital. Ouvrage très-utile et nécessaire à toutes sortes de personnes, pour la conservation de leur vie. Expérimentez et composez par le sieur d'Emery. Dernière édition, beaucoup augmentée, revue, corigée et enrichie de tailles-douces. Suivant la copie de Paris. A Leide, chez Pierre Vander Aa, marchand libraire, 1685.

C'est, évidemment, les deux tomes étant reliés en un volume, l'ouvrage signalé, avec une légère erreur sur le dernier chiffre du millésime, par notre confrère le docteur Letang, et dont Quérard mentionne, nous l'avons vu, une réédition, au mot « Lemery ».

Je ne puis croire que ce fatras soit du grand chimiste. Les ouvrages scientifiques, le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* de Dechambre notamment, ne le citent point parmi ses œuvres Au surplus, le Supplément au *Manuel du libraire* de Brunet indique aussi une édition de Paris, qui semble la première :

D'EMERY. *Recueil de Curiosités rares et nouvelles des plus admirables effets de la nature*, avec de beaux secrets gallans ; recherchés par le sieur d'Emery. Paris, Louis Vendosme, 1674.

Un éditeur hollandais eût pu, à la rigueur, se tromper sur le nom de l'auteur qu'il réimprimait. Il est tout à fait invraisemblable que l'erreur se soit produite à Paris, où Lemery professait à ce moment avec tant d'éclat.

Restituons donc au sieur d'Emery — sur qui je n'ai rien trouvé et que je n'ose rattacher aux Particelli, seigneurs d'Emery — *Le Nouveau Recueil*. La gloire de Nicolas Lemery n'en souffrira point ; au contraire !

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Famille d'Orvilliers (LXXXVII, 241, 360, 454, 505, 600, 696, 742). — Le comte d'Orvilliers, de l'Académie Royale de marine, après avoir été un brillant chef d'escadre, était, au début de 1777, lieutenant général des Armées de mer, grade équivalent à l'ancien grade de vice-amiral. Et le vice-amiral s'appelait *couramment* « amiral ». D'où « l'amiral d'Orvilliers ».

Comme commandant en chef de l'Armée navale, son titre était « Général ».

Digitized by Google

Amiral (tout court) date seulement de l'an IV (décret du 2 brumaire). C'était un *titre temporaire* de la République. En même temps que le commandement de la flotille navale, il fut donné, par arrêté du 1er Consul du 24 messidor an XI, à Bruix, lequel décéda vice-amiral le 18 mars 1805 et fut inhumé au Père Lachaise, où on lui éleva, en 1841 seulement, l'obélisque sous lequel il repose (36e division). Sur ce monument sont gravés son *grade de vice-amiral* et tous ses *titres*, dont celui *d'amiral*.

Quant au *grade* d'amiral, il fut créé par ordonnance royale du 13 août 1830. La première nomination fut pour le baron Duperré. L'Amiral Duperré décéda le 2 novembre 1846 et fut inhumé à l'Hôtel royal des Invalides.

Renseignements pris à la mairie de Moulins, M. d'Orvilliers est né dans cette ville le 26 mars 1710, et non en 1708 comme je l'avais dit (10 P. 696) d'après un historien généralement bien documenté.

Il est décédé, également à Moulins, le 14 *avril 1792*.

La copie de l'acte de décès que M. J. E. indique être aux Archives Nationales ne saurait *régulièrement* porter une date différente de celle de l'état civil de Moulins.

On trouve des détails sur M. d'Orvilliers dans :

« *Biographie maritime* » par Hennequin, 3 vol. 1837.

« *Histoire maritime de France* » par Guérin, 2 vol. 1844.

« *Histoire de la marine française* » par le Cte Lapeyrouse, 3 vol. 1845.

« *Les gloires maritimes de la France* » par Levot 1866.

—

Le comte de St-Aulaire (LXXXVII, 863). — Le comte Louis de St-Aulaire, diplomate et écrivain, membre de l'Académie française, est né au château de La Mancelière commune de Baguer-Pican (Ille-et-Villaine), le 9 avril 1778, et mort à Paris, le 12 novembre 1854.

Il fut ondoyé à Baguer-Pican, suivant une communication du secrétaire de la mairie et baptisé à Saint-Méard de Drône (Dordogne). Voici l'acte de baptême qui me fut communiqué il y a vingt ans par M. Cambrézy, instituteur à Saint-Méard de Drône.

Le 23 décembre 1779, je, vicaire de Saint-Méard de Drône soussigné, ai suppléé aux cérémonies du baptême de Louis-Clair de Saint-Aulaire, fils légitime de Joseph Beaupoil de Saint-Aulaire et de Egidie Louise de Ranconnet, comtesse de Pontenaille, qui a été ondoyé en Bretagne par M. le recteur le 9 avril 1778. A été parrain Louis-René de Ranconnet, comte de Noyan et marraine Claire Dejehean, marquise de Saint-Aulaire qui ont signé avec moi et les témoins

LAVIGNE, curé de Saint-Méard.

Voir : BONNET, *Isographie de l'Académie française*, 1907, p 258.

R. B.

[Nous avons reçu de nombreuses réponses que nous sommes forcé d'ajourner].

—

Le comte de Santo-Domingo (LXXXVII, 242, 361, 555, 643, 743). — On lit dans l'*Héritage des Beauveau-Tiquy*, par le comte de Miramon-Fargues (Plon-Nourrit, 1907) : « Le *baron* de Santo-Domingo, chef de la famille, était une des personnalités les plus considérables de la colonie (Saint-Domingue) et ses propriétés occupaient une partie de la riche plaine de Léogane, à l'entrée de la baie de Port au-Prince. Comme origine, il sortait de Nantes, où sa famille s'était enrichie dans le commerce. Son gendre, le comte de Marseillan-Comminges, commandant les milices de Saint Louis, vivait assez retiré depuis son récent veuvage.

Patronné par Le Sénéchal, le marquis de Beauvau fut très cordialement accueilli dans cet intérieur. Il charma d'abord tout le monde et plus encore la fille aînée, Victoire de Marseillan...

G. A.

—

Pascal accusé de plagiat (LXXXVII, 719, 794). — En ce qui concerne l'expérience du Puy-de-Dôme, l'accusation de plagiat a été réduite à néant par un très érudit auvergnat, le chanoine Régis Crégut dans une étude intitulée : *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme* et publiée dans le Bulletin de l'Académie de Clermont-Ferrand (Numéros d'avril, mai et juin 1923).

H. D. D'A.

Digitized by Google

Wilhem (LXXXVII, 820, 886). — Le groupe d'habitants d'Auteuil qui a réussi à faire supprimer à une station du métro le nom du musicien Wilhem, comme rappelant celui du dernier empereur allemand, aurait dû savoir qu'en allemand Guillaume ne se dit pas Wilhem, mais *Wilhelm*. L'artiste, en adoptant ce nom qu'il considérait sans doute comme plus romantique et plus euphonique que son vrai nom de Bocquillon, avait d'ailleurs fait preuve d'une ignorance égale à celle des braves patriotes d'Auteuil.

Lorsqu'en 1864 la municipalité parisienne a donné le nom de Wilhem à la rue d'Auteuil jusqu'alors dénommée rue de Seine, elle n'a fait que consacrer le souvenir du nom sous lequel Guillaume Bocquillon avait acquis une certaine célébrité. Elle a, du reste, sans le savoir, heureusement agi, car, quatre ans plus tard paraissait la plaquette hebdomadaire, la *Lanterne de Boquillon*, et le rapprochement que n'aurait pas manqué de faire le public d'alors entre le tourlourou grotesque inventé par le caricaturiste Humbert et l'introducteur de l'enseignement musical dans les écoles populaires, aurait sans doute jeté un certain ridicule sur la mémoire de ce dernier, si la rue de Seine avait été baptisée rue Bocquillon.

SAINT-AUDEMER.

***

On trouvera dans le tome XV du *Grand Larousse* une notice très complète, dont les proportions dépassent d'ailleurs celles des biographies ordinaires de l'ouvrage : quatre colonnes de petit texte. Elle mérite certes d'être citée.

A. BOGHAERT-VACHÉ.

—

Voltaire, origine du nom (LXXXVII, 815). — Dès la première édition du guide Joanne sur les pays entre Loire et Garonne, il est dit que Voltaire prit son nom d'un *fief voisin* de Saint-Loup-sur-Thouet. Au cours de mes excursions autour de cette petite ville, j'ai vainement cherché ce lieu dit. Cependant il doit y avoir quelque fondement à cette assertion, puisque les Arouet étaient originaires de St-Loup et que la bourgade devint « Voltaire » pendant la Révolution. La *Grande encyclopédie* et *Larousse* ne donnent aucune indication à ce sujet, ce qui semblerait démontrer que les auteurs des notices sur Voltaire et sur St Loup-sur-Thouet, ne trouvant aucune confirmation de l'existence d'un fief de Voltaire ont préféré garder le silence.

Toutefois des personnes du lieu me parurent croire à la réalité de quelque site de Voltaire, disparu peut-être depuis longtemps, mais qui aurait été connu des descendants de la famille Arouët, fort ancienne, puisqu'il existait sous Louis XI un Arouët, notaire de St-Loup. Celui qui prit ce nom de fief, pour l'illustrer, l'aurait connu par des souvenirs de famille.

ARDOUIN-DUMAZET.

***

M. L, d'*Excelsior*, a parfaitement raison. Voltaire est le nom d'un fief, situé dans la commune de St-Loup-sur-Thouet (D. S.), et qui appartenait à François Arouet, père du fameux écrivain. Cela n'est pas totalement inconnu des Poitevins, qui n'ont jamais étudié spécialement la famille Arouet dans la Gatine, puisque l'auteur de la trouvaille est un Poitevin, de sang pur, M. René Valette, directeur de la *Revue du Bas Poitou*, de Mouilleron en Pareds (Vendée) [C'est lui, en effet qui, sous le pseudonyme de R. de Thiverçay (c. à. d. Fontenay-le-Comte), a dévoilé le fait dans la « Chronique du Bas-Poitou » du nouveau *Publicateur de la Vendée*, le 13 avril 1924] ; et, puisque le signataire de cette note est aussi un Poitevin, qui croyait, autrefois, que ce « Voltaire » là se trouvait en *Vendée* : ce qui n'est pas.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

***

Soupçonnée d'être l'auteur de la satire sanglante, *Les Philippiques*, dirigée contre le Régent Philippe d'Orléans (reconnue depuis comme étant l'œuvre de Lagrange-Chancel), le jeune Arouet fut incarcéré à la Bastille.

Son innocence ayant été reconnue postérieurement, le Régent le fit mettre en liberté, le manda auprès de lui et lui fit espérer sa protection avec l'allocation d'une pension. Le jeune Arouet lui répondit : « Je remercie Votre altesse de vouloir bien se charger de ma nourriture, mais je la prie de vouloir bien se charger de mon logement ».

C'est vers cette époque voisine de celle

Digitized by Google

où le jeune poète fut bâtonné par les gens du chevalier de Rohan, que le jeune Arouet, péniblement mis en vue, jugea à propos de répudier son nom patronymique, pour prendre celui de Voltaire, nom d'une petite propriété appartenant à sa mère.

Le nom de cette propriété doit n'être que ce que l'on appelle *un lieudit*, car il ne figure sur aucun almanach officiel.

M. F. D'A.

—

Noblesse du bailliage de Langres en 1789 (LXXXVII, 815). — Fut convoqué à l'assemblée de la noblesse de Bassigny, pour les élections de 1789 : Henry Joseph Armynot du Châtelet, écuyer, seigneur de Fée-le Châtelet et de Bonchemin, né le 31 octobre 1726, à Bonchemin, paroisse de Boudreville (actuellement dans le département de la Côte d'Or) ; a servi dans la gendarmerie et y a fait les campagnes de Flandres, sous Louis XV ; épousa au contrat du 12 août 1748, demoiselle Madeleine Dupotet, fille de Philippe François Dupotet, écuyer, seigneur de la Chapelle et de Sénevoy en partie. Cet Armynot, aîné de la branche aînée, fut le tuteur de Jeanne de Saint-Rémy de Valois, devenue comtesse de la Motte, qui joua le rôle que l'on sait dans la triste affaire du collier. (De Saint Allais, *Nobiliaire de France*, tome VIII, Funck-Brentano, *L'Affaire du Collier*, page 74). A. W.

—

Le nombre des nobles avant 1789 (LXXXVII, 584, 634, 729, 778, 887). — A la veille de la Révolution, le généalogiste Chérin affirmait « qu'il y avait à peine une vingtaine de titres en circulation qui fussent parfaitement établis ».

Voir *Politica*, numéro octobre 1924.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

Distique latin sur la politique autrichienne (LXXXVII, 817). — On prête habituellement ce distique au roi de Hongrie, Mathias Corvin, qui fut un prince lettré et délicat. Mais cette attribution n'est pas pourtant absolument démontrée. L'hexamètre du distique n'est d'ailleurs, à un mot près, que la transcription de ce vers d'Ovide (*Heroid.*, XIII, 84) allongé :

Bella gerant alii ; *Protesilaus* amet.

Quant au vers pentamètre, voici comment il doit exactement s'écrire et se ponctuer :

Nam, quae Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Le Distique date probablement de la fin du XV° siècle.

Dr FRIEND.

*
* *

Ce distique a toujours été attribué au célèbre Mathias Corvin qui fut roi de Hongrie au XV° siècle et qui fut un prince lettré, protecteur et ami des savants et des artistes qu'il attira dans sa capitale Bude.

VARIUS

*
* *

L'auteur de ces vers est inconnu Toutefois ce n'est pas, comme on croyait, Matthias Corvinus. Büchmann, *Geflügete Wortbe*, donne des renseignements sur la citation. Les mots « Felix Austria » se trouvent sur un sceau du duc Rodolphe IV de l'an 1363.

L'auteur de ce distique, c'est évident, connaît le vers d'Ovide, *Heroides*, XIII, 84.

Bella gerant alii, Protesilaus amet !

On a commencé le deuxième vers avec les mots. *Namque mars*, ce qui n'est pas possible. Il faut lire.

Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

E. BENSLY.

*
* *

M. Dehermann Roy demande à quelle époque remonte le distique célèbre *Bella gerant alii, tu, felix Austria nube* !

C'était en 1515, à l'occasion des fêtes données à Vienne, par l'Empereur Maximilien Ier, aux rois de Bohême, de Pologne, de Hongrie, venus à Vienne.

L'infante Marie, petite fille de Maximilien, fut alors mariée à Louis, roi de Bohême, fils de Wladislas, roi de Hongrie et neveu de Sigismond, roi de Pologne. La sœur unique du roi de Bohême, Anne, fut épousée par procuration par l'archiduc Ferdinand, élu plus tard empereur, lequel acquit ensuite, par ce mariage, les royaumes de Hongrie et de Bohême. D'autre part, quatre petites filles de Maximilien Ier, avaient été épousées par des souverains. Le père de ces princesses, Philippe le Beau, père de Charles Quint, avait épousé l'héritier de la Couronne d'Espagne.

Digitized by Google

Le distique date de cette entrevue, qui a eu lieu à Vienne en 1515, l'année de l'avènement de François 1er au trône de France.

FROMM, de *l'Univers*.

*
* *

D'après l'historien anglais W. Stirling (*La vie monastique de Charles-Quint*, 1852), l'auteur de ce célèbre distique serait le roi de Hongrie Mathias Corvin. Mais Béla de Tóth, dans son ouvrage intitulé : *Szájrul szájra* (« De bouche en bouche ») Buda pest, 1895, pages 22 et suivantes, a prouvé que cette attribution était erronée.

C'est du moins ce que raconte dans ses *Geflügelte Worte* Georges Büchmann qui dit en même temps, que le distique en question tire évidemment son origine de ce vers des *Héroïdes* d'Ovide, 13, 84 :

Bella gerant alii ! Protesilaus amet,

et que la devise des Habsbourg se trouve, dès l'année 1363 sur un sceau du duc Rodolphe IV (Cf. Franz Kürschner. *D. Urkunden Herz. Rudolfs IV*. Arch. f. öst. Gesch. 49. 50), mais il ajoute que, jusqu'à présent, le paraphraseur d'Ovide est demeuré inconnu.

GASTON PRINET.

—

« Fürstliche Guaden », titre princier allemand (LXXXVII, 816). — Il me semble qu'une traduction littérale est toujours la meilleure, et je ne vois pas en quoi *Grâce Princière* produit un effet plus étrange que *Majesté Impériale*, *Majesté Impériale et Royale*.

L'épithète *Princière* est d'autant plus justifiée qu'il existe des comtes qualifiés *Graefliche Gnaden* (Grâce Comtale) et même *Hochgraefliche Gnaden* (Haute Grâce Comtale). Remplacer « Princier » par « Sérénissime » serait changer le prédicat en l'augmentant : *Grâce Sérénissime* devrait se traduire par *Durchlauchtige Gnaden*.

La chancellerie du St Empire Romain à Vienne dont les diplômes étaient rédigés en latin, a traduit le *Celsissimus* en allemand par *Durchlaucht*, en français par *Altesse Sérénissime*, et *Illustrissimus* respectivement par *Erlaucht* et *Altesse Illustrissime*. *Altesse Sérénissime* eût pu être remplacée par *Sérénité*, prédicat donné par le roi de France au doge de Venise et au doge de Gênes, que la cour de Vienne qualifiait « Celsissimus ».

La chancellerie russe dans ses diplômes en français a traduit littéralement tous les prédicats allemands ; elle donnait par exemple aux comtes qualifiés en Allemagne *Hochgeboren* le prédicat de *Haute Naissance*.

Du reste sans parler des Majestés *Très-Chrétienne*, *Catholique*, *Apostolique*, *Très-Fidèle*, *Très-Pieuse*, il existe maints prédicats comportant des épithètes. Le duc d'Arenberg est *Herzogliche Durchlaucht* (*Altesse Sérénissime Ducale*) ; le même prédicat appartenait aux princes cadets de la maison de Saxe de la branche Ernestine. — Le prince de Lippe est qualifié *Hochfurstliche Durchlauchs*, prédicat que prend aussi le prince de Salm-Salm. Les Electeurs étaient *Altesse Electorale*, et le Grand-Maître de Malte est *Altesse Eminentissime*.

D. V.

—

Emblème soviétique (LXXXVII, 819). — Nous lisons à la page 98 de l'excellent ouvrage *L'Hermétisme dans l'Art Héraldique*, par F. Cadet de Gassicourt et le baron du Roure de Paulin (Paris, Daragon, 1907, in 8°).

« Un meuble fréquent en art héraldique est l'étoile... à cinq branches, elle dérive du Pentagramme qui est la représentation schématique de l'homme : la pointe supérieure désigne la tête, les deux suivantes, les bras, enfin les deux inférieures les jambes. Les initiés de tous pays et de toutes sectes le peignaient ou le sculptaient sur leurs monuments ; de nos jours encore, dans le temple maçonnique, brille à l'Occident une étoile à cinq rais, au milieu de laquelle flamboie la lettre G, initiale de gravitation, de géométrie, de génération de génie et de gnose ; c'est l'étoile polaire des Francs-Maçons, l'astre de la Libre-Pensée. C'est enfin la représentation du point étoilé, l'un des caractères des Bons Esprits.

L'étoile de gueules, emblème des Soviets russes, se rattache évidemment à la tradition. La couleur rouge ayant été choisie pour le drapeau de l'Internationale, précisément parce qu'elle est celle du sang, commune aux quatre races humaines, de peau blanche, jaune, rouge ou noire, la signification de l'emblème soviétique n'apparaît pas douteuse. Elle peut,

Digitized by Google

conformément aux idéaux sociologiques proclamés par la Révolution de 1917, s'exprimer ainsi : *affranchissement de l'Humanité par le Communisme international.*

M. H.

—

Iconographies profanes dans les églises (LXXXIII ; LXXXV ; LXXXVI ; LXXXVII, 71). — De l'*Echo de Paris* du 7 juin 1924 :

Les curieux et les touristes qui, cette année, visiteront cette petite localité, si pittoresque d'un coin de Bretagne, nommée Trébeurden (Côtes du-Nord), ne manqueront pas d'aller voir, dans sa vénérable église, le vitrail dit « des deux Reines », qui vient d'y être placé, face à l'Océan.

L'interprétation en est satisfaisante, elle évoque les saintes femmes au Calvaire, dont parle l'Evangile. Ici, dans un cadre mystique, fleuri d'ajoncs et de lis, nous les voyons apparaître, mais sous les traits augustes de LL. MM. Elisabeth de Belgique et de Marie de Roumanie.

Dans cette conception, que les feux d'un soleil couchant avivent, le regard est attiré par le suaire sanglant qui s'attache aux deux bras de la croix le visage exsangue d'un brave petit soldat y est imprégné.

L'inscription qui se déroule en bordure, tout autour de la verrière, révèle le nom, l'art qu'il pratiquait, l'idéal qui l'exaltait et le sacrifice accompli : Maxime Echivard, élève de l'Ecole nationale des arts décoratifs à Paris, tombé glorieusement et disparu, le 2 octobre 1914, à Goyencourt, près de Roye (Somme).

L'œuvre est du père du disparu, artiste lui-même de grand talent, qui a tenu à associer, dans l'hommage qu'il rendait à son fils, les deux gracieuses souveraines qui, spontanément, lui témoignèrent la plus bienveillante sollicitude.

—

Prénoms singuliers (T. G. : 726 ; LXXXVI, 986 ; LXXXVII, 275, 362, 609, 707, 752, 798, 851). — On fait remarquer que cette liste de prénoms singuliers est amusante, mais n'apprend plus rien ; c'est donc timidement que je viens offrir ma petite récolte, à savoir le prénom de Sclermone, qui serait une prononciation picarde d'Esclarmonde, et celui de Fualdès, porté par une personne née à Chauny en 1896. Est-ce un souvenir de la célèbre affaire, ou le nom patronymique de Fualdès serait-il un prénom d'origine ? Connaît-on un saint Fualdès ?

Il serait abusif de citer comme singuliers des prénoms étrangers qui ne sont peut-être pas singuliers dans leur pays, mais j'ai remarqué dans des romans anglais ou américains des personnages portant en prénom le nom patronymique de leur mère. Est-ce ou fut-ce vraiment un usage en dehors du roman ou dans la réalité, et peut-on le rapprocher de la coutume espagnole de joindre le nom maternel au nom paternel.

JULIEN LE CRAM.

*
* *

Les registres de l'état-civil de la commune de Hardivillers-en-Vexin (Oise) mentionnent, en 1863, les prénoms suivants donnés à un garçon : *Vast Prosper Côme Napoléon.*

GELIDUS.

—

Castet-Crabe (LXXXVI, 818, 988 ; LXXXVII, 80, 130, 314). — Je suis heureux de pouvoir satisfaire mon collègue Auribat. Non seulement le culte de la *Chèvre* existait en Gaule d'une façon certaine (on trouve des squelettes de chèvre entière dans tous les puits funéraires gallo-romains de *Vendée*, où existe le lieu dit de la *Chèvre-pendue* ; j'ai fouillé trois puits funéraires et je possède toujours les trois chèvres que j'y ai trouvées) ; mais c'est à un culte généralisé presqu'à toute l'Europe Occidentale et à l'Asie Occidentale à l'Age des Métaux, et même à l'Age de la Pierre polie (1). J'ai rédigé un mémoire sur le Culte du Bouquetin au Paléolithique.

Le Culte de la *Chèvre* correspond à celui de la Constellation de l'Equinoxe, qui jadis a joué un si grand rôle, parce que jadis les 7 *Pléiades* étaient *Las Siete Cabrillas* (2).

En Amérique Centrale, les pléiades sont encore des chèvres, au demeurant.

Cet animal a donc zoomorphisé cette Constellation de l'Equinoxe — mais celui d'Automne seulement — depuis la pierre polie, dans toutes les contrées à chèvres.

J'ai écrit un ouvrage sur le Culte de la

(1) Dans le sépulcre, on ne mettait que la *Mandibule*, à la Pierre polie.
(2) *Bull. Soc. Préh. Française*, 1923.

Digitized by Google

Chèvre et des Pléiades, dans le monde depuis le néolithique jusqu'à nos jours. Mais, malheureusement, ce sont là des mémoires impossibles à publier désormais (3)!

Je suis à la disposition des collègues pour leur fournir les preuves matérielles des faits que je viens d'avancer.

MARCEL BAUDOUIN.

—

Culte d'Isis (LLXXXVII, 820). — Au Musée d'Antiquités du Steen d'Anvers, on peut voir une Statue en granit noir d'une hauteur de o. 95 cent. et rapportée à Isis. Vers la fin du XVIIIe siècle, elle fut découverte dans la maison dite Reuzenhuis (Maison des Géants) à Anvers et habitée par le sculpteur Jean Pierre Van Baurscheit le Vieux. Elle fut donnée au Musée par le Baron Jean de Witte, l'archéologue bien connu. Elle a fait l'objet de plusieurs mémoires et d'une description dans *Mertens en Torfs*, *Geschiedenis van Antwerpen*. Mols en a donné un dessin. Voir à son sujet également le catalogue du Musée. C'est une œuvre importée d'Egypte. L'examen microscopique d'une plaque mince pourrait probablement donner la provenance exacte.

Une autre statue rapportée à cette déesse a été trouvée à Tournai. Au sujet de cette découverte et d'autres trouvailles du même genre en Flandre, en Hollande, à l'église de St-Germain des Prés à Paris, consulter M. J. de Bast : « Recueil d'Antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite », etc., Gand, 1808, nouvelle édition, pages 186 et suiv. (197-237-391, planche XV, fig. 15), (mauvaise représentation de l'Isis d'Anvers).

Dr RAEYMAEKERS.

—

Culte des Eaux (LXXXVII, 865). — Le culte des eaux, des rivières et des fontaines, a fourni la matière de beaucoup de travaux dont il serait long de donner une bibliographie, même succincte.

Pour nous borner à la France, je citerai seulement : Mérimée « De antiquis œquarum religionibus in Gallia meridionali », 1886 ; Chedeau et de Sarcus, « Mémoire sur les découvertes archéologiques faites en 1864, dans le lit de la Mayenne », 1865 ; Abbé Cochet, « Seine-Inférieure historique et archéologique, 1864, p. 214 (fontaine de Mirville) ; H. Baudot, « Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine, 1845 ; Abbé Barraud, « Culte des fontaines..., 1847 ; G. Bulliot, « Le culte des eaux sur les plateaux éduens », 1867 ; de Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loire*, 1864 ; « Culte des fontaines dans l'Aube », *Revue des traditions populaires*, t. XVI, p. 183. Consulter aussi : J.-G.-H. Greppo, « Etudes archéol. sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule », 1846 ; et L. Bonnard, « La Gaule thermale », 1908, en particulier, les pages 139 à 142.

Pour l'Italie, voy. en particulier : Marchi, « La stipe tributata alle divinità delle acque Apollinari, Roma, 1852.

LEUCOTÈS.

*
* *

Voici les quelques indications bibliographiques demandées :

P. Sebillot. — « Le culte des Fontaines ». — « Rev. Trad. Pop., Par. », 1899, XIV, n° 11, p. 593-607.

Dr Marcel Baudouin. — « Les Fontaines qui guérissent ». — « Gazette médicale de Paris », 1903, n° 50, p. 437 ; 1904, n° 1, p. 1-197 ; 1905, n° 12, p. 92-98.

Dr Marcel Baudouin. — « Les Fontaines miraculeuses, à plantes de pieds humains gravées sur Rochers ». — « Paris médical », 1912, n° 19, 6 avril, p. 5-11, 6 fig. — « Le Culte des Fontaines et la Guerre ». — « Chronique médicale », Par., 1916, Juillet, n° 7, p. 208-209.

Abbé Millon. — « Le Culte des Eaux en Armorique », Saint-Brieuc, 1901, in-8°.

L. Lex. — « Le Culte des Eaux en Saône et Loire », Mâcon, 1898, in-8°.

L. Rosenweig, — « Les fontaines du Morbihan », in-8°.

J'ai consacré une dizaine de mémoires au Culte des Eaux en « Vendée », qu'il est, je crois, inutile de citer ici (1).

Dr MARCEL BAUDOUIN.

---

(3) J'ai publié un mémoire sur les relations de Mandibules de chèvre avec les *Menhirs* (*Bull. Soc. Préh. Franç*, n° 3, 1922, p. 81).

(1) Je ne dis rien à dessein des « Saints » Guérisseurs en relations avec les sources.

***

Voir Bertrand, *La Religion des Gaulois*, Paris, 1897, dont une grande partie est consacrée à cette question.

M. Del.

—

Casavaiska, vêtement (LXXXVIII, 000). — Ce mot *casavaiska* me semble proche parent du terme alsacien *Kasaweck* (prononcez : casavec), par lequel j'ai entendu désigner, une jaquette de femme, un « caraco », comme on disait au milieu du siècle passé. Dans je ne sais plus quel auteur allemand, ou alsacien écrivant en allemand, j'ai encore trouvé ce mot avec le sens de casaque militaire (comme on les portait au XVII° siècle) ; à ma connaissance, il ne figure pas dans les dictionnaires, mais il a dû être d'un usage courant dans les pays de langue allemande.

P. J. Henry.

***

Il s'agit probablement d'un vêtement féminin de dessus, analogue à la « casaque », d'origine polonaise et mis à la mode, vers 1830, par l'élan de Paris en faveur des Polonais. Au reste, je ne réponds à la question que pour signaler une curieuse rencontre : dans le vieux quartier des Marolles, à Bruxelles, en voie d'ailleurs de disparition, on dit encore : « Elle a mis son casavek des dimanches ».

A. Boghaert-Vaché.

***

[Nous avons reçu d'autres réponses qui ont dû être ajournées au prochain numéro].

—

« La Volonté », journal (LXXXVII, 770). — *La Volonté* est un de ces nombreux journaux, plus ou moins mort-nés, qui apparaissent si souvent à Paris, font un peu de tapage et puis disparaissent, faute de fonds et de lecteurs. Celui-ci fut lancé, sauf erreur, au printemps de 1898. Je me suis laissé dire que le bailleur de fonds était un richissime Hellène. Un des principaux rédacteurs était Franklin-Bouillon ; un autre était Georges Barbey, jeune avocat de talent, mort en 1922. La rédaction semble avoir été composée de jeunes gens pleins d'enthousiasme et de sentiments généreux, mais sans grande expérience.

O. G.

Dante ou le Dante (LXXXVII, 865). Les Italiens mettent l'article devant le nom de famille, ne le mettent point devant le nom de baptême, et l'on peut, si l'on veut, dire le Sanzio ou l'Alighieri; mais c'est une marque ridicule de pédanterie et d'ignorance de dire le Raphaël ou le Dante.

Abel Hermant : *Xavier ou les Entretiens sur la grammaire*, p. 150 de l'édition in-12.

Dans le même sens, Littré, v° *Le*. Tel est aussi l'usage suivi par André Pératé dans sa traduction de la *Divine comédie*, par le Comité français catholique pour la célébration du 6° centenaire de la mort de Dante Alighieri dans ses publications ; par Charles Maurras dans son opuscule : *Le conseil de Dante*.

Une édition courante du texte italien que j'ai sous les yeux porte bien « La divina Commedia *di* Dante Alighieri » et contient en préface « la vita *di* Dante ».

J'ai entendu il y a 40 ans, au collège, affirmer qu'il fallait dire *le* Dante et *de* Dante et *à* Dante, mais cette opinion est arbitraire, car elle se fondait sur une erreur de fait quant à l'usage italien.

Julien le Cram.

—

Souhaiter. Prononciation de ce mot (LXXXVII, 816). — Se reporter aux pages 108 et 109 du *Précis de prononciation française* de l'abbé Rousselot, 2° édit. 1913. L'auteur remarque qu'à Paris la prononciation de oi anciennement se rapprochait de ouè. La prononciation oua « est propre à la bourgeoisie parisienne qui l'a imposée depuis la Révolution à toute la France ». Le son oi s'écrit aussi oe (Poêle), oua (douane), oue, et « *même oubai dans souhaiter que le peuple prononce de préférence souaté* ». La prononciation souaté serait donc populaire et parisienne, mais ce n'est pas une innovation. Pour ma part, j'ai toujours, à tort ou à raison, dit et entendu dire autour de moi souaté, et dans des milieux parisiens non populaires. Mon grand père, parisien, né en 1814, professeur de l'Université, disait souaté, fouatter pour fouetter, et même fouat pour fouet.

Julien le Cram.

***

M. Maurice Grammont dans son *Traité pratique de prononciation française* dit : « Il

Digitized by Google

n'y a pas de diphtongue en français ; quand deux voyelles sont en contact et restent voyelles toutes deux, elles comptent pour deux syllabes : rouet, *souhait* ; on dit aussi souh*at* ».

Il dit d'autre part, à propos de la prononciation des mots orthographiés par ouè, oe. « La prononciation normale est oua : fouet, moelle, poele, couenne, mais l'influence de l'orthographe qui détermine une prononciation ouè, gagne du terrain de jour en jour... dans jouet, la prononciation oua est rare ; dans *souhait*, *souhaiter*, il y a hésitation (soua et soué).

JEHAN FAUGÈRES.

***

Mon grand'père, qui aurait plus de 130 ans s'il vivait, disait toujours : « Je vous *souhate* le bonjour. *Souhatez* que je vous contredise ». Mais il aurait dit : « Recevez mes *souhaits* de bonne année, cher *Mossieu* (*1*) car il ne disait point *Mesieu* (*r*) ».

LA COUSSIÈRE.

—

Boucles d'oreilles masculines (LXXXVII, 674, 757, 805, 852). — Dans la série de portraits gravés par Moncornet, il y a Philippe de la Motte Houdancourt, duc de Cardone, maréchal de France, avec boucle d'oreille (perle) à l'oreille gauche.

SIMON.

—

L'école d'éducation de Saint-Yon (LXXXVII, 811). — On trouvera de nombreux renseignements sur Saint-Yon dans les deux volumes intitulés : *Annales de l'Institut des Ecoles chétiennes*, 1679-1803 (Paris, Poussielgue, 1883). Les principaux articles du règlement, élaboré par saint Jean-Baptiste de la Salle, sont reproduites au tome I, p. 332-345.

GEORGES GOYAU.

***

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes « qui est un chef-d'œuvre de sagesse et de connaissance des hommes » (Taine) et dont « la structure est aussi un chef-d'œuvre et les bienfaits infinis » (Bonald).. .. eut Saint-Yon comme maison mère de 1705 à 1709 et de 1715 à 1771.

La propriété de St-Yon d'une étendue de 7 hectares était située sur la rive gauche de la Seine, à l'extrémité du faubourg si calme de St-Sever (Rouen).

La « *pension de correction* », créée en 1705, reçu de « jeunes libertins » que les Frères parvinrent sans trop de peine à moraliser.

La « *pension de force* » ouverte en 1715 fut destinée aux adultes, souvent de haut rang social, que les tribunaux y internaient pour la peine d'emprisonnement à laquelle ils avaient été condamnés. C'était une prison moins sévère et plus moralisatrice.

Le saint fondateur Jean-Baptiste de la Salle « une gloire française à l'encontre des gloires étrangères (en fait d'éducation) qu'on voudrait nous imposer » (Buisson, *Dict. pédagogique*) y mourut le vendredi saint 7 avril 1719.

En 1740 St-Yon était complètement organisé. Le *pensionnat libre* surtout y fut très florissant grâce à l'esprit sagement progressiste des Directeurs qui s'y succédèrent pendant 70 ans.

Le perfectionnement des programmes, leur adaptation au caractère industriel et commercial de la région, tout révèle au pensionnat de St-Yon, l'entente des ressources et des vrais besoins de la jeunesse... Un bâtiment spécial, un peu isolé, était réservé à l'enseignement industriel. Les élèves y étaient exercés au travail du fer et du bois, et même à la sculpture.

On ne croit pas qu'une surveillance étroite, une discipline toute militaire, soit le meilleur moyen de préparer des adolescents à l'usage de l'indépendance relative dont ils vont bientôt jouir, mais on s'efforce de développer dans les âmes des élèves d'inébranlables convictions et on leur offre par la pratique fréquente des sacrements, le moyen de lutter contre le mal.

Aussi dans la séance de la Chambre (4 mars 1904), F. Buisson saluait dans J.-B. de la Salle :

Ce précurseur intelligent qui était bien loin en avant de son époque et qui consacra quarante années du dévouement le plus obstiné, le plus patient, le plus inépuisable à l'œuvre obscure dont il était à peu près le seul en France alors à deviner l'importance et la grandeur, car seul il avait entrevu la nécessité d'un plan d'instruction populaire, chrétienne et gratuite, une sorte de Pestalozzi catholique un siècle avant l'autre ; c'est une

Digitized by Google

émule de Port-Royal, car sa chétive maison à lui, ce fut le Port-Royal des pauvres.

Il faut conclure par ces lignes de Gustave Lebon (*Psychologie de l'Education*, ch. VI) :

La première chose à faire pour rivaliser avec les Frères serait d'étudier leurs méthodes. Nous sommes libres d'avoir au point de vue religieux des opinions fort différentes des leurs, mais nous devons tâcher d'acquérir assez d'indépendance d'esprit pour reconnaître leur supériorité surtout quand elle est si manifestement écrasante .. Leur sauvage expulsion doit être considérée comme un désastre national...

Je ne suis pas suspect, je pense, de cléricalisme mais j'avoue que si j'étais Ministre de l'Instruction publique mon premier acte serait de nommer directeur de l'enseignement primaire et secondaire le Supérieur des Ecoles Chrétiennes.

« Je considère les Frères comme les meilleurs éducateurs de mon peuple », disait Edouard VII (François Veuillot, *Libre Parole*, 14 septembre 1917).

Le dernier mot sera celui que Maurice Barrès adressait aux Frères le 22 mai 1923 : « Je vous admire autant que peut le faire personne ».

J. DE CICÉ.

⁂

C'est l'Institut des frères des Ecoles Chrétiennes. Toute biographie de J.-B. de la Salle donne les détails désirables. Quant aux considérations élogieuses ou hostiles sur l'enseignement qu'on y reçoit, c'est affaire de pédagogie ou de politique, non d'érudition. Aborder la question par ce côté serait sortir de notre cadre.

P. M.

—

Pommes de terre en robe de chambre (LXXXVII, 288, 466). — Un numéro des *Débats*, du début de septembre dernier, je crois, consacrait tout un feuilleton aux mots ou locutions qui avaient perdu, avec leur ortographe, leur signification première. Cependant il ne parlait pas des pommes de terre en robe de chambre, je crois qu'il faudrait « en robe de cendre », parce que cuites sous la cendre ; — il ne parlait pas non plus des charcutiers dont l'appellation primitive était « Chaircuitier » qui préparaient et vendaient de la chair cuite.

VÉRONNE.

Le sauvage de l'Aveyron (LXXXVII, 864). — L'*Homme Sauvage de l'Aveyron* est une question d'anthropologie, qui revient sans cesse. Elle a fait couler des flots d'encre. On trouvera le dernier acte de cette discussion dans les Bulletins de la *Société d'Anthropologie de Paris* de 1911. A ce propos, j'ai publié dans cette revue une note sur l'*Homme Sauvage de la Vendée* (Narcisse Pelletier, de St-Gilles-sur-Vie), au moins aussi intéressant que celui de l'Aveyron (*Bull. S. A. P.*, 1911, nº 1-2. p. 156-158),

Ce prétendu sauvage a une histoire trop longue pour être ici résumée. Il faut se rapporter aux publications médicales du temps, si l'on désire être renseigné à son sujet. Les neurologistes se sont jadis beaucoup occupés de ce personnage, en particulier le Dr Bourneville, son médecin de Bicêtre. La bibliographie est considérable.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

⁂

Tous les détails concernant ce sauvage se trouvent dans un volume de la bibliothèque d'éducation spéciale publié en 1894 par le Dr Bourneville (*Prog. méd.* et Alcan, édit.).

On y trouve les rapports du Dr Itard (et non Yrard) avec l'appréciation de ces rapports par le Dr Delasiauve et avec le portrait du sauvage qui était idiot et sourd-muet. Il fut pris par trois chasseurs qui s'en saisirent au moment où il grimpait sur un arbre pour se soustraire à leurs poursuites, vers la fin de l'an VII.

Il mourut en 1828 à Paris, 4, impasse des Feuillantines.

—

Le bouquet de circonstance (LXXXVII, 855). — L'usage du bouquet de circonstances était encore en honneur il y a une vingtaine d'années, car il me souvient que le 29 mars 1904, un mien ami, à l'occasion de sa promotion dans la Légion d'honneur, reçut la visite de deux jeunes inconnus porteurs d'un très beau bouquet, sous le prétexte de le complimenter, mais avec le dessein non dissimulé de percevoir une gratification. L'usage du bouquet s'est donc perpétué.

URBAIN DESCHARTES.

Digitized by Google

*
* *

Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Les dames de la Halle de Paris ont encore coutume d'apporter un très modeste bouquet aux accouchées, et je croix aux mariées.

MEYZIEU.

*
* *

Le bouquet de circonstance est l'un des trucs que les mendiants ont pratiqué longtemps, en présentant à domicile un bouquet qui leur valait un remerciement accompagné de quelque argent « Monsieur, disaient deux ou trois adolescents suspects à un nouveau décoré, nous sommes délégués par la jeunesse du quartier pour vous présenter nos hommages. « Ces choses-là flattent un nouveau chevalier, et il y va de sa générosité. Mais les fleurs sont devenues si chères et les décorés si nombreux que ce rite, depuis la guerre, n'est pas certainement aussi exactement pratiqué.

A. B. X.

—

La nouvelle Table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 709, 758, 807, 854, 902). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire*, établie par M. Pierre Dufay, sera prête à la *fin de janvier*. Elle n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, qui sont à la veille d'être tous souscrits, ainsi qu'on a pu le voir.

Des collaborateurs nous ont demandé de ne clore la souscription qu'à l'apparition de l'ouvrage, nous nous rendons à leur désir, mais c'est un délai irrévocable.

Le prix de la Table qui est de 40 francs pour les souscripteurs sera alors porté à 60 francs.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des Bibliothèques, nos abonnées, qui n'ont pas encore souscrit à cette Table qui leur est absolument indispensable.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

MM. Jeannard.
Germain Lefèvre-Pontalis.
Pflieger.
Phily.
Brosset-Heckel.
E. Lemière.
A. Lestringant.

Trouvailles et Curiosités

—

L'Huile de Gabian. — Dans l'*Echo de Paris* du 19-11-24 à la rubrique : « La vie scientifique », on trouve une communication intitulée « Le Pétrole dans l'Hérault », où il est parlé d'un gisement de pétrole découvert en 1923 à Gabian.

Dans un ouvrage sortant des presses de l'Imprimerie Royale en 1774 : L'*Agriculture*, poème dédié au Roi par Rosset, on trouve les lignes suivantes, à la page 44, à propos du charançon :

Pour l'écarter on emploie des odeurs fortes, telles que celles de l'ail, de l'yeble et de l'huile de Gabian ; cette huile sort d'un rocher et forme une fontaine près de Gabian, village peu éloigné de Bésiers en Languedoc.

On appelle aussi cette huile pétrole, parce qu'elle découle d'un rocher, etc.

(Mieux vaut tard que jamais).

V. G.

—

Une table d'hôte royaliste en 1816 — En juin 1816 la duchesse de Berry entreprenait un voyage dans la vallée du Rhône et l'on se demandait dans les cercles royalistes, quel accueil lui serait fait par la population. Nous retrouvons l'écho de ces préoccupations dans la lettre ci-après.

Livio Vernet, fils aîné du peintre Joseph Vernet, était d'opinion royaliste, il ne pouvait, en effet, oublier la mort de sa sœur Mme Chalgrin, guillotinée le 6 thermidor. Comme il se rendait à Marseille il écrivit de Lyon à une amie restée à Paris cette lettre qui trace un amusant tableau d'une table d'hôte de province au début de la Restauration.

Ce document est tiré des archives de la famille Vernet.

Lettre de Livio Vernet à Mme Guibert, rue St-Louis au Marais, 45, Paris.

Lyon, le 5 juin 1816 à 6 h. du soir.

Ouf ! me voilà enfin arrivé depuis un quart d'heure à Lyon, bien fatigué de la chaleur mais pas trop mal du reste, à l'exception de mes jambes enflées au point de ne pouvoir chausser que des pantoufles.

Dans tous les endroits où j'ai fait quelques moments de station il m'a paru que l'esprit était bon. Hier au soir j'ai soupé à Mâcon à une table d'hôte composée d'une vingtaine de personnes de bonne compagnie qui se

Digitized by Google

connaissaient tous (*sic*), j'étois seul de mon bord et je m'apperçus bientôt que ma mine chétive, ma mise modeste et surtout mon silence gênoient un peu les élans de cette société ; on chuchotait, on buvoit tout bas à la santé de quelqu'un qu'on ne nommoit pas, tous les verres s'entrechoquoient excepté le mien.

Comme je savois bien quel étoit ce quelqu'un et que je commençois à m'ennuyer de mon isolement, j'ouvris enfin la bouche pour demander très poliment aux dames la permission de proposer une santé. On me demanda laquelle. « Eh! quelle autre que celle du Roy, Vive le Roy ! » Cette réponse fortement prononcée produisit un effet vraiment électrique ; aussitôt tout le monde se lève et la santé du Roi est portée avec un enthousiasme qui tenoit du délire et mons. Vernet qui étoit, peu d'instants auparavant, la brebis galeuse, devient l'objet de tous les regards ; la curiosité féminine cherchoit à fouiller sous ma modeste tournure qui j'étois, où j'allois et moi de me boutonner à mesure qu'on me questionnoit.

J'en étois à me détendre contre ces attaques lorsque le commissaire de police entra pour vérifier les passeports ; il passa assez légèrement sur ceux qu'il parcourut d'abord mais il s'arrêta assez longtemps sur le mien et me le rendit avec un air infiniment gratieux (*sic*) en me disant qu'on ne pouvoit en avoir un meilleur. Cette distinction particulière excita encore plus la curiosité de la société et sans doute on intrigua sourdement pour me connoitre, car un moment après on me nomma par mon nom en me reprochant d'en avoir caché si longtemps un si beau, et dès lors je devins un des chevaliers de la table ronde, la santé du Roi se renouvella, puis celle de Mme la duchesse d'Angoulême, enfin celle de tous les Bourbons présens et à venir ; les vins coulèrent, les chansons, les quolibets, les historiettes allèrent à qui mieux mieux, et comme j'ai un petit magasin pas mal fourni de toutes ces drogues-là je trouvai le débit de quelques vieux souvenirs qui eurent plein succès.

Il est bon de vous dire que la société étoit composée du grand prévôt, du commandant de la gendarmerie, etc ....

(Signé) : VERNET.

Livio Vernet termine sa lettre en priant Mme Guibert de le rappeler au souvenir de M. le général Pillichody. Il s'agit du général Pillichody de Bany, officier suisse qui avait émigré en 1792 et qui servit comme colonel à l'armée des Princes de 1792 à 1799. Revenu en France lors de la Restauration il faisait partie de l'entourage de Monsieur et il est plus que probable que la lettre de Livio Vernet aura été communiquée à ce dernier.

HORACE DELAROCHE-VERNET.

—

La Révolution et les rentes viagères. — Le 1er germinal an II (21 mars 1794), sur un rapport de Cambon, au nom du comité des Finances, un décret de la Convention déclarait les rentes viagères dettes nationales.

Un an plus tard, le journal de Fréron *l'Orateur du Peuple* publiait dans son numéro du 29 ventôse (19 mars 1795) une lettre adressée par « une petite Rentière » à Cambon. Cette petite rentière, qui signait Vve Maillet, disait au ministre, en le tutoyant, suivant la mode du temps :

Quand verrons nous éclore ce sublime rapport, qui, sans doute, réalisera l'espérance des malheureux rentiers ? Quel terme, enfin, as-tu mis à leur défiante patience ? cette caste qui meurt de faim, créancière légitime de l'Etat, contre laquelle a été surpris un décret ruineux. La taxe en est sur le pied de la jouissance intégrale... Quelles autres avec elle participent aux impôts ? Sont-ce ces innombrables commis, ignorants, entassés dans les administrations de la création, payés par et pour notre ruine ?... Sont-ce ces agioteurs effrénés spéculant sur les besoins de toutes choses jusqu'aux subsistances mêmes de première nécessité ?...

Dans le numéro du 24 germinal (13 avril) un correspondant du journal écrivait à propos de cette lettre à la veuve Maillet :

La Convention ne peut songer, sans en avoir le cœur brisé, (*sic*) à l'affreuse situation où l'arriéré d'un an des rentes viagères réduit tous les rentiers de ce genre, la plupart âgés et infirmes, dans un temps où l'on paie la viande un écu la livre, le pain depuis 18 jusqu'à 20 et 30 sols, le bois dix écus la corde, une paire de souliers 45 livres...

Il faut, d'ailleurs, reconnaître, pour être juste, que la Convention ne négligeait pas complètement ces petits rentiers. Si elle retenait leurs arrérages, elle les admettait au payement civique des impôts.

HENRI d'ALMERAS.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. CLERC-DANIEL.

Digitized by Google

FEB 6 1925

XXVIIe Volume Prix du Numéro : 1 fr. 50 20-30 Décembre 1924

N° 1613 QUÆQUE N° 1613

31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IXe) Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

Cherchez et vous trouverez

Il se faut entr'aider



PERIODICAL ROOM GENERAL LIBRARY UNIV. OF MICH.

31 bis, rue Victor-Massé PARIS (IXe) Bureaux : de 3 à 6 heures Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET REPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois

FRANCE. — UN AN : 32 fr. ; SIX MOIS : 18 fr. — | — ETRANGER. — UN AN : 36 fr. ; SIX MOIS : 20 fr.

SOMMAIRE

Digitized by Google

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

CAPITAL : 250 millions de francs entièrement versés

SIEGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : **2, place d l'Opéra, Paris**

Opérations du comptoir

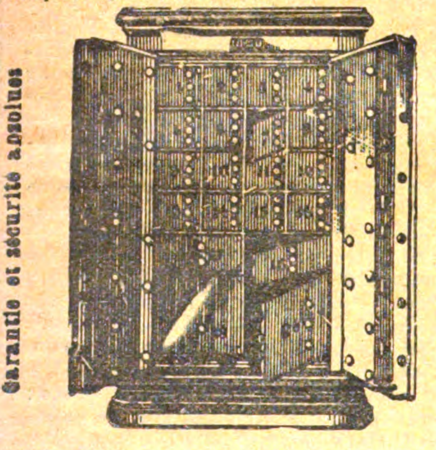
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris
15 Bureaux de Banlieue
295 Agences en Province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
13 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère* ; *2, place de l'Opéra* ; *147, boulevard Saint-Germain* ; *49, avenue des Champs-Elysées* ; *35, avenue Mac-Mahon* ; 1, *Avenue de Villiers* ; 12 *boulevard Raspail* et dans les principales Agences de France.



Location à partir d'un mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Bons à échéances fixes

Les Bons à intérêts délivrés par le COMPTOIR NATIONAL, de 6 à 11 mois et de 1 ans à 4 ans, sont à ordre, ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

Villes d'eaux, *stations estivales et hivernales*

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales *Villes d'eaux* : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie Le Caire (Egypte) etc. ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier près de ses agences et correspondants ; ces Lettres de crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités

Succursale 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour les voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie

EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social **: 25 à 29, bld. Haussmann, Paris.**
Succursale, 134, rue Réaumur, place de la Bourse Paris

Dépôt de fonds à intérêts en compte ou à échéance. — Ordres de Bourse

(France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (... de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et encaissement d'Effets de commerce et de Coupons Français et Etrangers : — Mise en règle et garde de titres ; — Avances sur titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages ; — Virements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères — Assurances (Vie, Incendie, Accidents) etc.

SERVICE DE COFFRES FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

106 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 1031 agences en Province ; 7 agences en Afrique : Alger, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tanger et Casablanca ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street, St-Sébastien) (Espagne), correspondants sur toutes places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de Dépôts, Bruxelles, Anvers, Ostende.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, RUE SAINT-SIMON (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)

PARIS, VIIe

Le POLYBIBLION paraît chaque mois en deux parties distinctes.

Partie littéraire. *Articles d'ensemble*, *Comptes rendus* d'ouvrages publiés, et *Chronique*.

Partie technique : *Bibliographie méthodique* (1° ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec *indication des prix* ; 2° *Sommaires* des revues et de journaux.

	France	Etranger
Partie littéraire,	32 fr.	38 fr.
Partie technique,	27 fr.	31 fr.
Les 2 parties réunies,	43 fr.	50 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier

Spécimen contre 1 fr. en timbres-poste.

Digitized by Google

LXXXVIIe Volume *Paraissant les 10, 20 et 30 de chaque mois* 20-30 Décembre 1924.

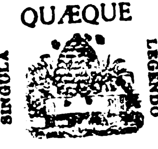
N° 1613

84bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h.

Cherchez et vous trouverez

QUÆQUE



Il se faut entr'aider

N° 1613

84bis, r. Victor-Massé
PARIS (IXe)

Bureaux : de 3 à 6 h

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous avons subi à nouveau, depuis trois ans que nous avons fixé le dernier prix de l'abonnement, des augmentations de tirage et d'impression. Nous assumerons encore, cette fois, la charge la plus lourde, et cette augmentation ne sera que de 2 fr. par an.

L'abonnement, pour la France, en 1925, sera donc porté à 32 fr.; au lieu de 30 fr. (six mois : 18 fr.), celui pour l'Etranger à 36 fr. (six mois : 20 fr.).

Questions

Un talisman de Catherine de Médicis. — La magnifique exposition organisée par M. Roland-Marcel à la Bibliothèque Nationale sur Ronsard et son temps comporte un curieux document relatif à Catherine de Médicis.

M. Etienne Charles, dans le *Temps*, le décrit ainsi :

Une feuille volante collée dans un exemplaire du *Discours merveilleux de la vie cachée et déportements de Catherine de Médicis*, donne une reproduction d'un « talisman magique et superstitieux » que cette reine « portait toujours sur elle », avec cette note : « On prétend que la vertu de ce talisman était

pour gouverner souverainement et connaître l'avenir et qu'il était composé de sang humain, de sang de bouc et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble sous quelques constellations particulières ». Ce talisman, nous l'avons sous les yeux dans une vitrine où est présentée une admirable série de médailles et de jetons se rapportant à des personnages fameux du temps de Ronsard, et ce n'est qu'une grande médaille de bronze où rien ne semble mystérieux.

Ce document n'est pas une révélation, il a été discuté ; mais pourrait-on dire où l'on en est exactement, aujourd'hui, de ce petit problème historique.

M.

L'attribution des chapeaux cardinalices. — Il est souvent question de la proportion des chapeaux cardinalices attribués aux diverses nations.

Les Italiens, on le sait, en détiennent l'énorme majorité au détriment des autres nations catholiques. La France a 5 ou 7 cardinaux, c'est fort peu en face des 30 (et plus) cardinaux italiens.

Y a-t-il eu dans le courant de notre histoire une entente quelconque entre la France et le Saint Siège fixant le nombre des sièges cardinalices à attribuer aux français ?

Combien de cardinaux français y avait-il sous l'Ancien Régime ? S.

Le déplacement de Paris vers l'ouest. — On prétend que Paris se déplace vers l'ouest en vertu d'une attrac-

Digitized by Google

tion singulière, que d'ailleurs, beaucoup de villes éprouvent.

Pourrait on citer d'autres villes où ce phénomène est visible et constant ?

A-t-on essayé de donner une explication de cette loi qui régirait la métamorphose des cités et notamment de Paris ?

Dr L.

—

Les Trois Evêchés et le Luxembourg. — *L'Intermédiaire des Chercheurs* a donné, (t. III, p. 381, numéro du 25 juin 1886), une bonne liste des localités de la Lorraine, sous ce titre : « En quoi a consisté la Lorraine » ?

Pourrait-on donner la même liste pour les trois évêchés et leurs dépendances d'une part et pour les villes du Luxembourg belge telle que Montmédy et pour celles du Luxembourg français telle que Thionville, d'autre part ?

Ou bien pourrait-on donner le titre de l'ouvrage auquel se réfère l'auteur de l'article qui signe P. G. D. ?

AGE QUOD AGIS.

—

Intendants (Que reste-t-il actuellement des Hôtels des) (T. G. 449). — A Bordeaux, l'ancienne Intendance de Guyenne, restaurée pour le marquis de Tourny, et dont les jardins s'étendaient alors jusqu'aux « Fossés de l'Intendance », enferme dans son ensemble la Tour Puy-Paulin, fier vestige du « château-de-ville ».

L'architecte Louis y exécuta un charmant décor de boiseries. Cet Hôtel de l'Intendance est la propriété du sympathique collectionneur bordelais, M. Auguste Journu, qui a fait extraire du sous-sol plusieurs pierres intéressantes, ruines de l'Eglise de St-Paulin.

LE SULLIADO EN PERSQUEN.

—

Archives de Médicis. — Dans son numéro du 23 février 1918, la *Gazette de l'Hôtel Drouot* a reproduit l'entrefilet suivant :

La vente des Médicis. — La vente des archives Médicis qui avait commencé à Londres, a été arrêtée à la suite de l'intervention du gouvernement italien, des archives ayant été exportées en Angleterre par leur propriétaire italien, en contravention de la loi italienne sur l'exportation des antiquités et objets d'art.

(Cousin Pons).

Que sait-on de ces documents ? D'où proviennent-ils ? En a-t-il paru un catalogue rédigé en vue de la vente en Angleterre ?

G. A. M.

—

Seigneurie de Vailles ou Wailles. — On m'obligerait en me donnant quelques précisions sur cette seigneurie, qui devait se trouver en Picardie, car différents actes relatifs aux seigneurs de Vailles, sont passés, entre 1435 et 1518, à Beauquesne, bailliage d'Amiens. Un acte de 1914 donne la forme *Walles.* (Voir *Intermédiaire* : LXXXV, 443).

Dans sa généalogie de la famille le Maire, dressée en 1709, *Charles d'Hozier* donne la forme Vailles (Bibl. Nat. Cabinet d'Hozier n° 222. Français 31.103, n° 5759, dossier le Maire). *Le prince Eugène de Béthune-Hesdigneul*, qui a complété cette généalogie vers 1780-1810, donne la forme Wailles.

Aux XVII° et XVIII° siècle les le Maire, qui résidaient alors à Douai, furent seigneurs d'un endroit appelé *Wail* par *de la Chesnaye des Bois* (*Dict. de la Nobl.* 3° édit t. XII, p. 914) ; Wailles par le Prince de Béthune Hesdigneul, et *Vailles* sur la pierre tombale du conseiller le Maire de Berguette, décédé en odeur de sainteté en 1770, enterré à S. Pierre à Douai. (Leuridan. Epigraphie du Nord, t. V, Lille 1914, p. 50 ; *Intermédiaire*, LXXVII, 240, 406, LXXVIII, 52, LXXIX, 189). Serait-ce la même seigneurie que celle dont il est question au début de cet article ?

O. LE MAIRE.

—

Un portrait du calligraphe Bernard. — Je possède un portrait de femme, dessiné à la plume par le calligraphe Bernard, maître d'écriture des pages du roi Stanislas à Lunéville.

Ce portrait, qui, d'après le costume, peut dater de 1780, représente une jeune femme dont la physionomie spirituelle offre un singulier mélange d'espièglerie et de mélancolie. C'est le profil d'une « jolie laide », à qui un nez retroussé, le des-

Digitized by Google

sous des yeux un peu gonflé enlèvent tout caractère académique.

Au dessous du portrait, ce seul vers :

Le bien aimé ne viendra plus.

et c'est tout.

C'est là, je me figure, l'effigie d'une cantatrice et ce vers doit être le premier d'un « air » qu'elle aurait rendu célèbre et dont le simple énoncé suffisait, de son temps, pour la faire reconnaître.

Quelque intermédiairiste, familier avec l'art théâtral du XVIIIe siècle, pourrait-il, à l'aide de cette indication, mettre un nom sous ce portrait ?

Arthur Benoit, dans sa notice sur le calligraphe Bernard, dit qu'il avait dessiné un portrait de la Saint-Huberti. Mon inconnue serait-elle cette fameuse artiste du Grand-Opéra, qui, née à Toul, épousa en 1797 le comte d'Entraigues et fut assassinée mystérieusement en 1812 ? Bernard avait également portraicturé la Dugazon et Mlle Desgarcins.

H. C. L.

—

Général comte de Chassenon. — Un général français de ce nom, organisa sans autorisation, en Belgique, au mois d'octobre 1830, une légion dite « des Ardennes », composée de 73 vieillards, dont 11 Français et Suisses. C'est en vain qu'il parcourut avec cette troupe non armée, les provinces de Luxembourg, de Liège et de Namur, ni la ville de Marche, ni Liège, ni Namur, ne consentirent à la recevoir.

Ce corps franc fut dispersé le 23 du même mois. La correspondance y relative est conservée aux Archives Générales du Royaume (Bruxelles), Papiers du Gouvernement provisoire 1830-1831, t. II.

Cassenon retourna en France peu après et s'aboucha, vers 1839, avec le tribun De Potter, vivant en exil à Paris, et lui écrivit des lettres déplaisantes pour le Gouvernement Belge. De Potter cite ce général dans ses « Souvenirs personnels » publiés à Bruxelles en 1840. Un aimable intermédiariste pourrait-il nous donner des renseignements sur ce personnage qu'aucun dictionnaire ne mentionne et notamment, nous faire connaître ses états de services militaires ?

L. L.

Famille de Grimaudet. — Que sait-on de la famille de Grimaudet aux XVIIe et XVIIIe siècles ?

Elle était alors établie en Bourgogne et l'un de ses membres était gouverneur du marquisat de Seignelay vers 1695.

Quelles étaient ses armoiries ?

J. L.

—

La République une et 1/0. — Je trouve cette formule de République une et indivisible dans le chapitre consacré au port du Légué (St-Brieuc) par la grande publication du Ministère des Travaux Publics sur les ports de France.

L'ingénieur J.-P. Piou l'employait en demandant de la poudre pour faire sauter une roche dans le chenal. Le rapport est daté du 7 ventôse an II.

Est-il d'autres exemples de cette façon mathématique d'exprimer la devise du régime ?

ARDOUIN-DUMAZET.

—

Charte en forme de cyrographe. — Définition et origine ?

AGE QUOD AGIS.

—

Les divers logis d'Alfred de Musset. — Alfred de Musset, né à Paris, rue des Noyers, 33, le 11 décembre 1810, habita pendant quarante ans avec ses parents et son frère Paul. Pourrait-on nous indiquer quels furent les divers appartements occupés par la famille Musset jusqu'au jour où elle vint se fixer en 1829, rue de Grenelle St-Germain, n° 59, puis quai Voltaire n° 23 d'octobre 1839 à 1850 ?

Au début de 1850 Mme de Musset mère quitta Paris pour rejoindre sa fille Madame Lardin de Musset en Anjou. Alfred se logea d'abord rue Rumfort, puis peu de temps après, rue du Mont-Thabor n° 6, pour devenir le voisin de son frère Paul qui habitait rue des Pyramides, n° 8. C'est rue du Mont-Thabor que mourut Musset le 2 mai 1857.

Quel est le numéro de l'immeuble qui fut occupé par Alfred de Musset, rue Rumfort, et dans quel arrondissement la rue Rumfort était-elle située ?

ARMAND LODS.

Digitized by Google

Sagnier, avoué en 1793. — François-Louis Sagnier, avoué à Paris, 63, rue Mauconseil, en 1792, était président de la section Bonconseil en 1793. Il publia plusieurs ouvrages de procédure et mourut vers 1809, rue des Blancs-Manteaux (cul de-sac Pecquet) après avoir habité 38, rue des Fossés-Montmartre. Il exerçait encore sa profession d'avoué au Tribunal de première instance.

Un de nos érudits et aimables confrères pourrait-il m'indiquer sa filiation ?

HENRI LELARGE.

—

L'Isle taciturne et l'Isle enjouée. — Un petit volume que je possède sous ce titre, et qui porte en sous titre : *Voyage du Génie Alaciel dans ces deux Isles*, publié en 1759, relate le voyage imaginaire de ce génie en l'Isle taciturne ou Angleterre et en l'Isle enjouée en France.

Ce volume a paru sous la marque de librairie Arkstée et Merkus d'Amsterdam. Il est sans aucun doute inspiré des « Bijoux indiscrets », parus une dizaine d'années auparavant puisque le génie Alaciel possède un talisman « qui force tous ceux vers qui il le dirigeroit (*sic*) de dire la vérité ». Ce livre est une satire philosophique et surtout politique (très avancée pour l'époque) des mœurs du temps. Je désirerais connaître le nom de l'auteur anonyme et même avoir si possible des renseignements biographiques sur lui.

G. B. W.

—

Armoiries à identifier : douze croisettes potencées. — Sur une pierre paraissant dater du XVIe siècle et provenant d'une ferme ayant appartenu à l'Ordre de Malte, se trouvent sculptées les armoiries suivantes, françaises certainement :

Ecartelé : *aux 1 et 4, une croix cantonnée de douze croisettes potencées ; aux 2 et 3, un sautoir cantonné de 12 losanges ; au chef de l'écu de Malte (à la croix).*

A. H.

—

Ordre des Trinitaires. — Je serais reconnaissant aux lecteurs de l'*Intermédiaire* pouvant me documenter sur les points suivants :

1° Armes de l'ordre et ses variantes, quel est le Roi qui donna les fleurs de lys et la couronne royale ?

2° Armes des ministres, généraux, (blason, supports, chapeau, etc...).

3° Liste et armes des Prieurs de la Maison de Cerfroid.

4° Armes des couvents.

JEAN-HENRY.

—

Croix pontificale à trois branches. — Pourquoi ?

AGE QUOD AGIS.

—

« Les Abeilles ont mangé les Lys ». — Ce mot de M. de Bonald prononcé sur un ton désabusé, au 20 mars 1815, alors que Louis XVIII quitte précipitamment les Tuileries devant celui qui revient si triomphalement de l'île d'Elbe, peut rivaliser avec cette sentence lapidaire, son aînée : « Rien n'est changé en France. Il n'y a qu'un Français de plus ».

On peut goûter ce mot heureux de Monsieur de Bonald, il est pittoresque et de circonstance, car il traduit à la fois et très fidèlement la situation politique du moment et l'état d'âme endolori du profond royaliste.

Qui pourrait nous dire à quel personnage M. de Bonald tint ce court propos, bien digne, certes, de figurer dens la galerie des mots historiques ?

RENÉ DE VIVIE DE RÉGIE.

—

« La tentation de saint Antoine » : œuvre galante. — Il a été publié au XVIIIe siècle une *Tentation de saint Antoine*, œuvre galante, si je ne me trompe.

Quel en est l'auteur ?

L. M.

—

André de la Routte : gravure à retrouver. — Soliman LIEUTAUD, dans sa *Liste alphabétique de portraits... de personnages nés en Lorraine, pays messin et de ceux qui appartiennent à l'histoire de ces deux provinces...* mentionne, mais sans donner aucune référence, deux portraits d'André de La Routte gravés par Alexandre Vallée, l'un, de format in-8° se trouve à la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes, le second, in-f°, reste introuvable. Je recherche donc ce deuxième portrait d'André de La Routte auquel J. J. Boissard dédia son livre d'emblêmes et

Digitized by Google

de devises héroïques et je renouvelle, sur ce personnage la question posée LXXXVII, 240.

E. R.

—

Recueils de musique du XVIe siècle. — Quelles bibliothèques de France, — Paris excepté —, possèdent des livrets de musique polyphonique, ou d'airs de cour mis sur le luth, édités en particulier par Le Roy et Ballard, de 1557 à 1620 ? Prière d'indiquer le titre et la cote de bibliothèque. Ces livrets sont excessivement rares, et il doit en exister fort peu en France, à l'exception des riches fonds des Bibliothèques Nationales, de Sainte-Geneviève et du Conservatoire.

Helpey.

—

Boileau (Impropriétés de son vocabulaire). — Admirateur de Boileau, dont les œuvres seront éternellement lues quand la plupart de celles de ses détracteurs romantiques seront oubliées, je ne m'aveugle pas sur certains défauts qui lui sont reprochés à bon droit. Je ne consulte aujourd'hui nos collaborateurs qu'à l'occasion du terme « naissant » dans la célèbre épître adressée à Racine :

L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.

Il semble évident que Boileau aurait mis « nouvelles pièces » s'il n'avait pas eut besoin de « nouveau » deux vers plus bas. Or je n'ai vu nulle part « naissant » employé dans le sens de « nouveau » en dehors de l'idée de continuité qui est absente ici, puisque les pièces jouées sont entièrement terminées.

Ai-je raison de voir là une impropriété ou peut-on me citer d'autres exemples de cet emploi ?

A. P. L.

—

Chasubles et chapes. — A quelle époque et dans quelle conditions les chasubles et les chapes de l'église catholique romaine ont-elles été ornées de la croix ou d'attributs relatifs au Chris, à la Vierge et aux Saints ?

J'ai été frappé de ce fait que les ornements d'église, assez nombreux qui figurent au Musée des Tissus de la Chambre de Commerce de Lyon ne portent, lorsqu'ils sont du XVIe siècle ou antérieurs, aucun emblème religieux.

A. D. X

—

Le meunier Pierre Debray a-t-il été crucifié. — *Excelsior du Dimanche* publie dans son numéro du 19 octobre 1924 un article descriptif, mais très succinct, sur le vieux village de Montmartre. Son auteur termine par cette note :

En 1814, la butte fut défendue contre l'ennemie par les polytechniciens et ses habitants, dont l'un d'eux, le propriétaire du Moulin de la Galette, fut crucifié sauvagement sur les ailes de son propre moulin par les hordes de Cosaques furieux.

Debray, l'aîné, fut tué le dernier près de la pièce de canon qu'il venait de pointer et qui résistait encore.

De plus, je me souviens qu'en visitant, il y a quelques annnées, le vieux cimetière de Montmartre, lequel est situé au point culminant de la butte et qui est attenant à la vieille église St-Pierre, que mon attention fut attirée par un édifice sépulcral d'une originalité architecturale peu commune.

C'est la sépulture de la famille Debray, qui de nos jours compte encore des descendants.

Ceci dit pour indiquer que le caveau de famille des Debray porte une inscription qui rappelle que « Pierre Debray fut tué le 30 mars 1814 en défendant la butte de son moulin » et qu'elle ne mentionne pas que ce courageux et brave combattant fut crucifié sur une des ailes du dit moulin.

Que penser de cette légende ? Sur quels documents se fonde-t-elle ? N'est-elle qu'une tradition ? Quels sont les témoignages contemporains, s'il en existe ? Quand la rencontre-t-on pour la première fois ? Où ? « Le vieux Montmartre » a-t-il résolu ce petit problème d'histoire montmartrois ?

Louis Capet.

Digitized by Google

Réponses

—

Les derniers moments de Philippe-Egalité (LXXXVII, 902). — Dans son ouvrage *Le Roi Louis-Philippe. Vie anecdotique* (Dentu, 1891, in-8, le marquis de Flers, dont on connaît les attaches avec la famille d'Orléans, assure que ce fut l'abbé Lothringer qui assista Philippe-Egalité à ses derniers moments.

Ramené à la Conciergerie, le Duc d'Orléans déjeuna tranquillement, et demanda un prêtre. L'abbé Lothringer, un Alsacien, reçut une lettre de Fouquier-Tinville, le chargeant de donner au Prince les derniers secours de la religion.

M. de Flers reproduit ensuite, d'après les *Annales Catholiques* (chez Leclerc, 1797. Tome III, supplément, p. 167),une lettre datée du 25 juillet 1797, qui est sans doute celle à laquelle fait allusion l'abbé de Montesquiou, et dans laquelle l'abbé Lothringer s'exprime ainsi sur les derniers moments du duc d'Orléans :

...M. le duc d'Orléans demande si j'étais le prêtre allemand duquel lui avait parlé la femme du concierge de la Conciergerie, si j'étais dans les bons principes de la religion ; je lui ai dit, que séduit par l'évêque de Lydda, j'avais prêté le serment ; qu'il y avait longtemps que je m'en repentais ; que je n'avais jamais varié de principe dans ma religion ; que je n'attendais que le moment favorable de m'en défaire.

M. le Duc d'Orléans se mettant à genoux, me demande s'il avait encore assez de temps pour faire une confession générale ; je lui ai dit que oui, et que personne n'était en droit de l'interrompre ; et il fit une confession générale de toute sa vie. Après sa confession, il me demanda avec un repentir vraiment surnaturel, si je croyais que Dieu le recevrait dans le nombre de ses élus. Je lui ai prouvé, par des passages et des exemples de la Sainte Ecriture, que son noble repentir, sa résolution héroïque, sa foi en la miséricorde infinie de Dieu, sa résignation à la mort le sauveraient infailliblement. — Oui, me répondit-il je meurs innocent de ce dont on m'accuse, que Dieu leur pardonne comme je leur pardonne. J'ai mérité la mort pour l'expiation de mes péchés j'ai contribué à la mort d'un innocent,et voilà ma mort ; mais il était trop bon pour ne point me pardonner Dieu nous rejoindra tous deux avec saint Louis... Je ne peux exprimer combien j'étais édifié de sa noble résignation, de ses gémissements et de ses désirs surnaturels de tout souffrir dans ce monde et dans l'autre, pour l'expiation de ses péchés, desquels il me demandait une seconde et dernière absolution aux pieds de l'échafaud...

Puis le marquis de Flers, après avoir fait le récit du trajet de la charrette depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Concorde, termine en ces termes :

Le Prince descendit de la charette, d'un pas ferme, sans faiblesse, *dit quelques mots à l'abbé Lothringer, l'embrassa*, et se livra aux exécuteurs. Il avait quarante-six ans.

On voit, d'après la réponse adressée à l'abbé Montesquiou, que Louis-Philippe ne paraissait pas attribuer une très grande exactitude aux assertions de l'abbé Valois-Prainville et que, jusqu'à nouvel ordre, il est permis de croire que ce ne fut pas ce dernier, mais l'abbé Lothringer qui a confessé Philippe-Egalité et l'a accompagné jusqu'au pied de la guillotine.

GASTON PRINET.

—

Bonaparte, membre de l'Institut (LXXXVII, 906). — Il existe plusieurs miniatures d'Isabey, à ma connaissance, représentant le Premier Consul en habit de membre de l'Institut (en buste).

G. H.

—

Un témoin inconnu de la mort du prince de Condé (LXXXVII, 905). — La version du drame de Saint-Leu, que donne M. Louis André, était certainement connue des contemporains. Les *Cancans Bérard*, pamphlet mordant, souvent spirituel, contre la monarchie de juillet, publié périodiquement après l'avènement du roi-citoyen, désignent discrètement, sans le nommer,un sous-officier de gendarmerie comme complice de la Feuchères.

Je regrette de ne pouvoir preciser ma référence, mais la collection des *Cancans* que je possédais a été détruite par les Boches, avec ma maison de campagne et tout son contenu.

Peut-être quelqu'un de nos correspondants pourrait-il me suppléer.

OLIS.

Digitized by Google

Les grands hommes enterrés au Panthéon. Sépulture de Saint-Fargeau (LXXXVI; LXXXVII, 625, 729, 777, 868, 920). — 1° *Où se trouve sa tombe*? D'après M. J. C. Niel, le corps de Lepeletier, une fois retiré du Panthéon, fut remis à sa famille qui le fit inhumer dans le caveau du château de Saint-Fargeau (Yonne). Cette translation eut elle lieu immédiatement après la « dépanthéonisation » des cendres du conventionnel, ou bien celles-ci ne furent-elles pas, auparavant, ainsi que le prétend Emile de la Bédollière, inhumées pendant un certain temps à Paris dans son parc de Saint-Fargeau ?

2° *Quelle est la véritable orthographe de son nom patronymique*? Notre confrère assure que ce nom doit s'écrire en un seul mot et avec un seul *l*, et fournit à l'appui des preuves fort admissibles. Dans les notices qu'il a consacrées dans la *France littéraire* au comte Félix, au conventionnel et à Am. de Saint-Fargeau, Quérard écrit leur nom suivant l'orthographe indiquée par M. Niel. Il semble donc établi que cette orthographe est la véritable. Cependant, si, dans ses *Révolutionnaires*, Nauroy écrit toujours « Lepeletier », il reproduit un certain nombre d'actes de baptême ou de naissance, où les noms des membres de la famille Lepeletier sont inscrits tantôt en un seul mot, tantôt en deux mots mais jamais avec deux *l*. C'est ainsi que dans l'acte de baptême du futur conventionnel, le nom patronymique de Louis-Michel est orthographié « Lepeletier », mais dans le même acte, ceux de sa mère et de son parrain sont écrits respectivement « le Peletier de Beaupré » et « le Peletier, seigneur de Rosambo ». Enfin, notre confrère R. B., dont la compétence en matière d'autographes est reconnue, assure que le conventionnel signait son nom avec un seul *l*, mais en deux mots. C'est à n'y rien comprendre, et ce qui explique et excuse la conclusion que j'avais cru pouvoir tirer, d'ailleurs avec certaines réserves, de l'extrait cité par moi du *Dictionnaire de la Révolution* du Dr Robinet, et que M. Niel ne paraît pas admettre.

CINQDENIERS.

*
* *

Dans un chapitre de son très documenté *Révolutionnaires* (Paris, Savine, 1891) Charles Nauroy, étudiant « la mort de Lepeletier de St-Fargeau » a noté : « et non Lepelletier comme on l'écrit généralement ».

Cinq actes de naissance (de 1757 à 1782) sont reproduits dans cet article, et le nom de cette famille est plusieurs fois écrit en deux mots. Notamment, l'extrait baptistaire de Suzanne-Louise, fille du Conventionnel (paroisse St Sulpice, 2 mars 1782) donne l'orthographe : Louis Michel *Le Peletier*, chevalier, comte de St-Fargeau, etc...) et mentionne la signature : *Le Peletier* de St-Fargeau.

Cette orthographe est bien celle du nom de cette famille d'origine mancelle telle qu'elle s'était conservée dans ses nombreux rameaux (de Souzy, des Forts, de Beaupré, de Rosambo, d'Aunay, de Morfontaine).

Dans tous les répertoires (Etats de la France, tables manuscrites, Almanachs royaux, Annuaires, etc..) le nom est toujours inscrit, ainsi d'ailleurs qu'il était alors d'usage pour tous les noms précédés de l'article, au mot significatif. Les deux parties des noms de cette nature ont été généralement soudées vers le milieu du XVIIIe siècle, et cette graphie a été fixée, depuis la loi du 20 septembre 1792, par l'état civil. Nous assistons ici à cette transformation.

MURILLAUX.

—

Le drame de Meyerling (T. D.). — L'*Intermédiaire* ayant ouvert cette rubrique il l'a close prudemment. Les romanciers sont si nombreux dans le domaine de l'histoire, qu'il est téméraire de traiter d'un secret qui peut prêter au romanesque. Le double suicide de deux amoureux qui est le drame courant, ne pouvait suffire à l'imagination avide de complications tragiques et les versions les plus extravagantes ont été données comme rigoureusement exactes.

Un journal de Turin, la *Gazetta del Popolo* met fin à cette débauche d'imagination — on veut l'espérer du moins — en publiant le rapport secret inédit, de Constantin Nigra, ambassadeur d'Italie à Vienne, au président du Conseil François Crispi.

Voici l'essentiel de ce rapport :

Le matin du 30 janvier, l'archiduc a été trouvé dans son lit à Meyerling, tué par une

balle à la tempe. Sur le même lit gisait, près de lui, le cadavre, également perforé par une balle à la tête, de Mlle Marie Vetchera, âgée de 18 ans...

L'autopsie a révélé qu'elle n'était plus vierge, mais qu'elle n'était pas enceinte...

La jeune fille aurait été tuée la première : il est possible qu'elle se soit tuée elle-même. Il paraît certain qu'elle a dû mourir la première, puisqu'elle a été trouvée sur le lit, bien arrangée, les mains croisées.

L'archiduc, au contraire, avait la partie supérieure de son corps pendant hors du lit avec un bras pendant et des taches de sang sur la poitrine, sang qui provenait, d'après ce qu'il paraît, de la blessure de la jeune morte.

Telles sont les suppositions fondées, dans l'inspection des cadavres. Les circonstances immédiates et concomitantes du double suicide n'eurent pas de témoins. Par quelle extraordinaire excitation d'âme et des sens, par quelle exaltation de l'esprit en délire et par quelle folie de l'un ou de l'autre ou de tous les deux, cette catastrophe est-elle arrivée. C'est un secret qui probablement restera enterré dans les deux tombeaux, dans la modeste fosse de Heiligenkrentz et dans le mausolée de l'église des Capucins de Vienne.

Je n'ai pas l'intention de rouvrir, par cette citation de la *Gazetta del Popolo* — qu'on trouve également dans la *Chronique Médicale* — la série des versions sur ce drame inoubliable : mais donner la version officielle qui porte, et pour cause, tous les caractères de l'authenticité.

D. M.

—

Division administrative de la France au XVIII° siècle (LXXXVII, 858). — J'ai sous les yeux une grande carte de France, fort bien conservée, intitulée : *Navigation intérieure du Royaume de France, présentée dans tous ses développements actuels, dédiée au Roy par M. Dupain-Triel, son géographe, Censeur royal. Nouvelle édition. Année 1789.* Cette nouvelle édition, plus complète que celles de 1781 et 1782, comporte un tableau qui nous indiquera d'une façon précise le nombre des généralités, et nous expliquera, en partie du moins, les différences qui existent, dans leur nombre, chez les différents auteurs.

Les généralités mentionnées sur ce tableau sont au nombre de 26. Les voici : Amiens, Soissons, Rouen, Alençon, Caen, Paris, Champagne, Metz et Nancy, Orléans, Tours, Bretagne, Poitiers, Bourges, Moulins, Dijon, Besançon, La Rochelle, Limoges, Riom, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Montauban, Auch, Roussillon, Aix.

Ce même tableau indique en plus 2 provinces : Alsace, Languedoc ; et sans aucune dénomination spéciale : Flandre françoise, Hainaut françois, Artois.

Ces 3 dernières régions, ajoutées aux 2 provinces et aux 26 généralités, nous donnent bien le total de 31, qui est indiqué par certains auteurs.

O. RIELD.

* * *

La géographie de l'abbé de la Croix, publiée en 1773, qui me paraît fort exacte, indique 20 généralités avec élections : Amiens, Rouen, Caen, Alençon, Paris, Soissons, Châlons-sur-Marne, Orléans, Tours, Bourges, Poitiers, La Rochelle, Moulins, Limoges, Riom, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Montauban, Auch. Elle indique en outre 12 généralités sans élections ; Flandre et Artois, Hainaut, Lorraine, Metz, Alsace, Bretagne, Bourgogne, Franche-Comté, Toulouse, Montpellier (ces 2 généralités ayant le même intendant, celui du Languedoc), Roussillon, Aix.

Soit au total 32 généralités et 31 intendants. *Patria*, publié en 1847, ajoute aux généralités ci-dessus, la Corse, Pau et Bayonne (divisé en 1787).

A. E.

* * *

Dans la *Géographie moderne* de l'abbé Molle de la Croix (Paris chez Hénissant fils, libraire rue St Jacques MDCCLXIX) on énumère 32 généralités dont 20 divisées en élections et 12 sans élections.

Il y avait 175 élections. Les généralités qui n'en possédaient pas avaient des subdivisions appelées de divers noms : subdélégations, bailliages, diocèses, ou vigneries, pays ou territoires.

Le Languedoc se divisait en deux généralités, mais sous un seul intendant. Ceci peut expliquer que Léonce de Lavergne n'ait compté que 31 généralités.

L'énumération de ces diverses régions administratives serait longue et peut-être fastidieuse ?

ARDOUIN-DUMAZET.

Digitized by Google

*
* *

Quel était exactement le nombre des généralités à la fin du règne de Louis XVI :

Le *Larousse* et la Grande Encyclopédie donnent tous deux le chiffre de 35 ? 6 dans les pays d'Etat, Bourgogne, Bretagne, Dauphiné, Languedoc, Aix-en-Provence et *Toulouse*. 21 dans les pays d'Elections : Alençon, Amiens, Auch, Bordeaux, Bourges, Châlons, Caen, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Pau *et* Bayonne, Poitiers, Riom, La Rochelle, Rouen, Soissons, Tours, *Trévoux*. 8 dans les pays d'imposition : Alsace, Corse, Flandre *et* Artois, Franche-Comté, Hainaut *et* Cambrésis, Lorraine *et* Barrais, Roussillon, Metz *et* les 3 Evêchés.

La généralité de Trévoux ayant été supprimé en 1786 le nombre des généralités n'était plus que de 34, d'autre part la généralité de Languedoc (Montpellier) et celle de Toulouse dépendant d'un seul intendant, on pouvait considérer en 1789 le nombre des généralités comme étant réduit à 33. Ces indications expliquent les deux chiffres de 34 et de 33 donnés par M. Léon Say et par le Dictionnaire de Bouillet.

S. D. B.

—

Le Petit Pont Notre-Dame, ses habitants (LXXXVII, 811, 869). — Comme suite à la question relative au Petit Pont Notre-Dame et à ses habitants, on pouvait lire naguère sur une plaque de la Place du Petit Pont les noms des douze héros parisiens qui, en 886, défendirent la tour du Petit Chatelet contre les Normands (Ermanfroi, Hervé, Berlaud, Onacre, Hervi, Arnaud, Sénil, Jobert, Hardé, Guy, Aimard et Gossoin).

Cette plaque a disparu lors de la démolition de la vieille annexe de l'Hôtel-Dieu.

Georges Billard.

—

Le domaine des Affaires Etrangères (LXXXVII, 763, 867). — Les indications empruntées par notre confrère S. D. B à la *Dépêche coloniale illustrée* sur les déplacements successifs du Ministère des Affaires Etrangères, ne concordent pas absolument avec celles que j'ai publiées sur le même sujet. C'est ainsi que notre collaborateur omet de mentionner l'établissement des services de ce département dans un immeuble de la rue de Bourbon, puis dans un autre de la rue d'Artois, et place en 1789 leur transfert dans l'hôtel Gallifet qui n'eut lieu qu'en 1820. En outre, c'est bien en 1820, et non en 1822, que le Ministère des Affaires Etrangères fut installé dans l'hôtel de la rue Neuve-des-Capucines. L'*Almanach royal* de 1821 donne déjà cette adresse.

Au demeurant, ma notice a été rédigée d'après les renseignements que j'ai trouvés dans le *Département des Affaires Etrangères pendant la Révolution*, publié en 1877, par Frédéric Masson, qui était à cette époque bibliothécaire au quai d'Orsay, et qui, par suite, était à même de puiser aux sources que lui offraient les archives de ce département.

Gaston Prinet.

—

Boisjourdain du Belloy (T. G., 124 ; LXXXVI,, 859). — Dans le numéro de l'*Intermédiaire* du 25 novembre 1878, il est question d'un certain M. de Bois-Jourdain, « écuyer de la grande écurie du roi Louis XV », et auteur d'une compilation publiée à Paris chez Arthus Bertrand en 1807, et intitulée *Mélanges historiques, satyriques et anecdotiques*. D'après la *Bibliographie de M. le C. d'I**** (Gay), le nom de *Bois-Jourdain* ne serait qu'un pseudonyme.

Les réponses envoyées n'ont traité que le côté bibliographique de la question. Ces *Mélanges* proviendraient, pour la plupart, d'emprunts faits à plusieurs mémoires de l'époque et notamment au recueil manuscrit de Maurepas qui se trouve à la Bibliothèque nationale. Aucune réponse n'a été faite au sujet de la personnalité de l'auteur.

G. P. M.

—

Le comte de Bonneval (LXXXVII, 716, 786, 828, 927). — On trouve, mais il faut les trouver, dans un des 34 vol. du Prince de Ligne, petits bijoux que l'on ne loue ni n'achète quand par hasard il en surgit un exemplaire du fond des Allemagnes, ces deux revers d'épitaphe de Bon-

Digitized by Google

neval, traduits du turc en français, par Hammer :

Achmet-Pacha, surnommé Bonneval,
Quoique chez lui célèbre général,
Ne s'est acquis une gloire immortelle
Qu'en embrassant la doctrine fidelle.

C'était un sage, un juge impartial
Du vrai, du faux, du seul bien et du mal.
Sachant que rien ici-bas n'est durable,
Il sut choisir un moment favorable

Pour son départ. Ce fut la même nuit
Du vendredi où l'apôtre naquit
Qu'il commença, qu'il finit son voyage
Sans s'arrêter un instant au passage.

Que son âme repose.
C'est le souhait de ce quatrain.
Qu'au paradis un lit de rose
Lui serve de coussin.

Et voici encore toujours dans Ligne, et traduit par lui de Casanova, cette fois écrivant dans sa propre langue, et non plus dans son français coruscant et galant :

Hier, 2 juin 1741, après dîner, bacha Osman, ci-devant comte de Bonneval, dans un kiosque de son jardin à Buyoukdéré, seul avec moi, me parla ainsi en bonne langue italienne.

Il faut lire la suite.

Bonneval servit trois puissances et, peut-on dire, trois déesses, la gloriole, la coupe et l'amourette.

CHARLES ADOLPHE CANTACUZÈNE.

—

Le colonel Boutin et lady Stanhope (LXXXVII, 666, 727, 773, 821). — M. Auriant dans le *Mercure de France* (1er janvier 1825) publie un nouvel article « Sur la piste du mystérieux Boutin : l'odyssée algérienne (1808). Documents inédits : la mission orientale ».

Cet article explique que Napoléon caressa d'abord le projet de conquérir Alger et d'étendre sa domination sur toute l'Afrique du Nord. Boutin fut ainsi employé à Alger. Une lettre du colonel Boutin à M. Decrès (4 novembre 1808) donne d'intéressants détails sur les reconnaissances qu'il y fit, et sur l'engagement du *Requin* avec la frégate ennemie le *Volage*, sur le sauvetage de ses notes, et sur les événements qui se déroulèrent durant le séjour qu'il fit à Alger.

M. Auriant écrit :

M. Montorgueil fait, ce nous semble, trop de cas de Boutin, de qui la mission orientale, somme toute, est analogue à celle dont fut chargé en 1802 le colonel Sebastiani. Les documents inédits que nous publions aujourd'hui révèlent son odyssée algérienne et la correspondance de Napoléon Ier nous a permis de déterminer exactement la nature de sa mission en Egypte et en Syrie, ainsi que les projets de Napoléon relativement à ces deux missions.

L'auteur de l'article du *Mercure de France*, parfaitement documenté, relève très exactement les erreurs commises au sujet des missions du colonel Boutin ; il produit des documents importants et ignorés à l'appui de son opinion.

M.

—

Bureau, sire de la Rivière (LXXXVII, 716, 876). — Les Bureau, bourgeois de Paris, originaires de Champagne, dont parle M. Harmand, n'ont aucun lien de parenté avec les seigneurs de la Rivière, en Nivernais, dont l'un, nommé Bureau, fut le favori de Charles V. Des Bureau parisiens étaient issus Jean et Gaspard Bureau qui furent maîtres de l'Artillerie sous Charles VII.

O. L. F.

—

Cenamy, nouveau poète lyonnais de la fin du XVIIe siècle (LXXXVII, 860). — Voici quelques renseignements sur la famille Cénamy.

Dans l'église Saint Jacques de la Boucherie à Paris, se trouvait l'épitaphe suivante :

Cy gist noble damoiselle Sureau, vivante jadis veuve de feu noble homme Jacques Cenamy escuier, laquelle après le trépas de son mari a vescu en viduité...

Le reste de l'inscription était caché par des bancs.

Cette tombe se trouvait auprès de la chapelle Sainte Marguerite, dans la partie la plus ancienne du monument, celle qui longeait la rue des Ecrivains (rue de Rivoli).

Les armes : Cenamy : *d'or au lion de gueules* ; Sureau : *d'or au sautoir de gueules cantonné de quatre têtes de Maure de sable, tortillées d'argent*. (Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 1946 ; bibl. de l'Arsenal, 5402, p. 160).

D'autre part, cette même famille Cenamy peut faire songer à Marc de Cenesme, (le nom s'est ici francisé), écuyer,

Digitized by Google

seigneur de Luzarches et d'Ablon, mort en 1518. Favori de Louis XI, il avait épousé Delphine du Couderc, et portait les armes ci dessus décrites : *d'or au lion de gueules*, (Sur ce personnage, cf. abbé P. Bonnin. *Ablon-sur-Seine, recherches historiques*, Paris, 1890, p. 20). De la seigneurie d'Ablon relevaient le fief et l'hôtel du Bourdon, situés rue du Crucifix-Saint-Jacques-de-la-Boucherie. (Arch. Nat. S. 3377). C'est contre cet hôtel, acquis par la fabrique de cette église en 1502, que fut élevée, de 1509 à 1522, la tour Saint Jacques.

JACQUES MEURGEY.

—

Clément IV (LXXXVII, 669,786,832, 888). — Dans l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Emile Horn a donné lecture d'une étude sur *Le Rôle politique du Pape Clément IV*.

On sait que le pape Clément IV, que tout récemment on proclamait au Palais le plus grand avocat de son époque, était Français de naissance et qu'il portait au moment de ses grands succès oratoires le nom de Guy Foucault.

M. Emile Horn a fait revivre cette curieuse et attachante figure ; il a rappelé que, devenu le chef de la chrétienté, Clément IV assura le trône de Naples à la famille d'Anjou, puis il a retracé son rôle dans la conquête du trône de Hongrie.

C'est ce grand pontife, en effet, qui, par la seule force de l'esprit, de la culture et des mœurs de France, assura aux descendants de nos rois capétiens le sceptre des Arfad. Et c'est alors que la nation hongroise connut la période culminante de sa gloire.

La communication de M. Emile Horn a été écoutée avec un vif intérêt. Sa forme si heureuse, l'époque qu'elle évoque, la manière dont les événements sont présentés, révèlent chez son auteur un rare tempérament d'historien. C'est véritablement une belle et noble page d'histoire française.

G. W. (*Gaulois*).

—

Dante ou le Dante ? (T. G. : 285 ; LXXXVII, 865, 946). — Cette question a fait dans le temps l'objet d'une longue polémique dans l'*Intermédiaire*. Des réponses données, il semble résulter que, dans la langue italienne, l'article ne se place que devant un nom propre, et jamais devant un prénom et qu'il faut dire Dante et l'Alighieri. C'est du moins l'opinion exprimée par le directeur du *Giornale degli Eruditi e Curiosi* (XVI, 208) qui ajoute toutefois qu'il n'est peut-être pas nécessaire, lorsqu'on écrit en français, de suivre les règles de la grammaire italienne et que, du moment que l'usage a sanctionné, en France, *le Dante*, il n aurait personnellement aucun scrupule à employer cette locution... en français.

GASTON PRINET.

*
* *

Aux yeux des Italiens instruits et compétents, *Dante* a simplement la valeur d'un prénom. C'est pourquoi lorsqu'ils veulent désigner l'Alighieri, auteur de la « Divina Commedia », ils disent toujours *Dante*, sans mettre d'article avant le mot ; jamais ils ne disent : *Le* Dante. Chez nous, Frédéric Ozanam, qui connut admirablement l'Italie et sa langue, n'a jamais non plus dit ou écrit : *Le* Dante ; il a toujours dit et écrit : *Dante*, tout court. Il semble donc bien que nous devons, à leur exemple, dire : *Dante*, sans hésiter.

D[r] FRIEND.

*
* *

En Italien, on n'emploie l'article que devant les noms propres féminins. On dit : la Duse, on ne dit pas il Mussolini, mais Mussolini.

Il faut donc dire Dante, et non Le Dante,puisqu'il s'agit d'un nom d'homme.

A. S. H.

*
* *

On ne doit pas plus dire Le Dante qu'on ne dit Le Pétrarque ou Le Boccace ; on ne devrait pas plus dire Le Tasse, quoiqu'en pense la Municipalité parisienne, ou L'Arioste. Mais on doit dire Le Tintoretto, Le Pérugin et Le Sodoma parce qu'il s'agit de surnoms. De même en France, nous disons Legrand, Lebrun, Letainturier, etc...

Au XVIII[e] siècle et depuis on s'est mis à faire précéder les noms des actrices de l'article La. La Patti, La Grizi mais on n'a jamais dit Le Mario ni le Tagliafico.

CURIOSUS.

Digitized by Google

*
* *

En italien, l'article ne s'emploie que devant le nom patronymique. Dante étant un prénom, la seule forme correcte pour désigner le plus grand écrivain du moyen âge est *Dante*, mais on dit aussi *l'Alighieri*. ANDRÉ LELARGE.

—

L'abbé Dubin de Grandmaison (T. D. 520 ; LXXXVII, 788). — Les Dubin de Blois sont probablement de la même famille que les Dubin de Montargis.

Un ou deux membres de cette famille, (car ils sont difficiles à distinguer portant tous le prénom de Timothée) occupèrent la charge de président au présidial de Montargis de 1650 aux dernières années du XVII° siècle.

Un autre Timothée Dubin était receveur du grenier à sel de Montargis en 1622.

Un autre Timothée Dubin était élu en l'élection de Montargis en 1645.

C. N.

—

Elvire (Le tombeau d') (T. G., 311 ; LXXI : LXXXI ; LXXXII ; LXXXIV ; LXXXVI ; LXXXVII, 59, 164, 881). — Le « Bibliophile comtois » ayant cessé de collaborer sous ce pseudonyme à l'*Intermédiaire*, me charge de répondre à l'aimable observation présentée par M. Georges Billard.

Notre ci-devant confrère, en écrivant que l'inscription gravée sur la pierre tombale du physicien Charles portait uniquement son nom, avait principalement en vue d'établir que, contrairement à l'affirmation de certains auteurs, le mari d'Elvire reposait seul dans la sépulture du cimetière du Père Lachaise. Les lignes élogieuses décernées par Lemercier à son feu confrère de l'Institut, ne lui avaient pas échappé, mais, comme elles ne lui avaient paru offrir aucun intérêt au point de vue de la question traitée, il n'avait pas cru devoir les mentionner.

GASTON PRINET.

—

France, libraire (LXXXVII, 418, 502, 546, 594, 691, 789, 836, 928). — Le plan de Jacoubet date de 1836, et non de 1839, ainsi que je l'ai écrit par inadvertance. Cette erreur de date n'infirme d'ailleurs en rien ce que j'ai avancé au sujet de l'existence en 1838 du tronçon de la rue de Rivoli situé entre le passage Delorme et la rue de Rohan.

GASTON PRINET.

—

La filiation de Jeanne Hachette (LXXXVII, 866). — A défaut de précisions sur cette filiation, voici une descendance de Jeanne Hachette que je crois assez peu connue.

Le poète Antoine Roucher, auteur des *Mois*, mort sur l'échafaud révolutionnaire le même jour qu'André Chénier, écrit « qu'il se fait gloire d'appartenir par sa femme à la fameuse Jeanne Hachette L'Ainée » (*Les Mois*, t. I, p. 312).

Il serait intéressant de savoir sur quels documents reposait cette affirmation

Un petit-fils du poète, Antoine Guillois, auteur d'une étude bigraphique estimée sur son aïeul (*Pendant la Terreur : le poète Antoine Roucher, 1745-1794*) donne le nom de l'épouse de Roucher. Elle s'appelait Marie-Agathe-Elisabeth Hachette. (*Op. cit.*, p. 18).

JACQUES MEURGEY.

—

Le maréchal Gérard. — Sa Noblesse ; sa descendadce (LXXXVII, 860, 929). — Le maréchal Gérard (Maurice Etienne) a été créé Comte de l'Empire par décret impérial du 21 janvier 1813. il avait été déjà créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1809 lorsqu'il était encore général de brigade (1806).

Il a laissé 3 enfants :

1° Georges Cyrus (1818-1841).

2° Louis-Maurice-Fortuné, comte Gérard, colonel de cavalerie (1819-1880). Il était le père de Rosemonde, mariée à Edmond Rostand, dont 2 fils : Maurice et Jean.

3° Nicole-Etienette-Félicité, comtesse d'Archise (1822-1845).

Son nom figure bien dans l'*Armorial du 1er Empire* de Révérend : t. II, pages 229-230.

LOUIS DESVERGNES.

*
* *

Le maréchal Gérard a reçu le titre de comte par décret du 21 janvier 1813 à la

Digitized by Google

suite de sa nomination au grade de Général de Division (1812). Il avait bien été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1809 étant général de brigade depuis 1806. Pair de France aux Cent jours (2 juin 1815) il fut fait maréchal le 17 août 1830 et à nouveau pair de France le 19 octobre 1832.

Son fils le comte Gérard, colonel de cavalerie, né en 1819, est mort sans postérité en 1880.

Renseignements empruntés à l'*Armorial du premier Empire* du Vicomte Révérend, p. 229 et 230.

S. D. B.

—

Henri Kat (LXXXVII, 767, 884). — D'après Grand-Carteret (*Les Mœurs et la Caricature en France*, Paris, Librairie illustrée, p. 572) des dessins signés Kat ont également paru dans « la Chronique illustré » publiée du 14 août 1868 jusqu'en 1872.

Le même auteur; qui joint aux deux planches, portant la légende : « les Indispensables, le « Grand arrivage de laids conservés » et le « Théâtre de Versailles » dit (op. cit. p. 612) que sous la signature H. Xiat il faut lire de Frondat, ce qui semble contredire cette simple inversion du nom de H. Taïx.

C. Dehais.

—

Charles Louvet, ministre du second Empire (LXXXVII, 861). — Monsieur Louvet, décédé en 1882, a laissé deux filles : Mme Albert Mayaud, mariée à un grand industriel de Saumur ; et la comtesse Henri de Maillé, toutes deux décédées. Mme A. Mayaud a laissé trois enfants : Louis Mayaud, maire de Saumur, qui a succombé dans un accident de chemin de fer en août 1919; — Charles Mayaud, son frère jumeau, mort célibataire en 1923 ; — la marquise du Dresnay, veuve depuis une dizaine d'années.

Louis Mayaud, marié à Mlle Elisabeth Devienne, a eu sept enfants, dont deux sœurs de St-Vincent de Paul et une Clarisse.

La marquise du Dresnay a un fils ; le marquis du Dresnay marié en 1923 à Mlle de Galard ; et une fille non encore mariée.

La comtesse Henri de Maillé a laissé une fille ; celle-ci, mariée au comte de Damas a eu neuf enfants dont un fils tombé au champ d'honneur.

J. W.

—

Rachel et l'Impératrice Eugénie (LXXXVII, 862). — Notre collègue H. de B. estime peu probables les relations de Rachel et de l'Impératrice et ajoute que le bon sens se refuse à les admettre.

Il est bien évident qu'il paraît quelque peu choquant qu'Elisa Félix, dite Rachel, cette « fille de rien », d'une famille de colporteurs juifs, qui, à 10 ans, chantait en haillons dans les rues de Lyon, dont les amours illicites défrayaient la chronique scandaleuse ait été admise dans l'intimité de l'Impératrice Eugénie.

Il n'est cependant pas invraisemblable que l'Impératrice Eugénie ait eu « une admiration profonde » pour le talent de la grande tragédienne.

D'autre part, il ne faut pas oublier que Rachel avait aussi inspiré à Alexandre Colonna, comte Walewski, une admiration profonde, tellement profonde que la belle Juive accoucha, non pas tragiquement, mais heureusement, d'un fils que Walewski reconnut et auquel il donna son nom. Walewski, ambassadeur, puis ministre, était « persona grata » à la Cour.

Bien plus, Walewski, (c'est également un fait historique), était le fils naturel de Napoléon Ier et de la comtesse Walewska.

Celle qui était, sinon légalement du moins officiellement, la femme de l'ambassadeur, fils de Napoléon Ier, pouvait bien être en rapport avec l'Impératrice Eugénie.

Le Prince de Canino put ainsi trouver « charmant », comme le dit le comte de Viel-Castel, d'envoyer un équipage à quatre chevaux avec la livrée impériale pour promener à Longchamp la grande tragédienne, mère du petit fils de Napoléon Ier ; et, le public ne se trompait peut-être pas trop en la saluant comme Impératrice. Que l'Empereur ait été indigné, cela se conçoit « naturellement ».

V. F. B.

—

Robbé de Beauveset (T. G., 775). M. Pierre Dufay a récemment donné ci-après un manuscrit appartenant à la Bi-

Digitized by Google

bliothèque de Blois, une édition des *poésies diverses* de Robbé de Beauveset.

Pourrait-on savoir :

1° Comment ce manuscrit était entré à la Bibliothèque de Blois ?

2° S'il existe encore des descendants du poète ?

J. M.

—

Le dévouement du comte de Roffignac (LXXXVII, 857). — René Annibal, comte de Roffignac, était d'une très vieille famille limousine, reliée à la légende de St-Martial par l'ancien bréviaire de Limoges. Le saint, poursuivi par les païens d'Agen, dont il avait renversé les idoles, se réfugia près du seigneur de Roffignac, qu'il convertit à la foi avec toute sa famille et ses serviteurs Sa généalogie est bien établie depuis le IXe siècle. Vers la fin du XVIe, la famille se divisait en deux branches, celle de Sannat dans la Basse Marche, et celle de Belleville en Angoumois. René-Annibal qui appartenait à cette dernière, (24 décembre 1740 † 23 septembre 1807 à Madrid) a laissé le souvenir d'une héroïque bravoure, de folles aventures et de duels célèbres, surtout avec son voisin en Angoumois, M. de Montalembert, qui lui valurent la Bastille. Ce serait, dit-on, pour l'éviter, qu'il serait passé en Espagne, où il fut brillant soldat et fait grand d'Espagne. Les Roffignac portent : *d'or au lion de gueules armé et lampassé de même*. Couronne de marquis. Cimier : *un lion issant*. Support : *2 licornes*, alias, *2 lions*.

Outre l'antique devise : *Premier chrestien du Limosin*, la maison en possède deux autres qui semblent être des devises de tournois : *Leo rugiens circuit quem devoret — Vincit Leo de tribu Juda*. La lettre citée a déjà paru, il y a quelques années, nous ne savons dans quelle publication.

M. D.

—

Lettres inédites de George Sand jeune fille (LXXXVII, 333, 431, 507, 887). — Lorsque j'ai rédigé ma notice, je n'avais pas sous les yeux l'avant-propos dans lequel l'éditeur des lettres d'Aurore Dupin publiées dans la *Revue de Paris* explique de quelle façon il a pu avoir communication de cette correspondance ; c'est ce qui m'a fait commettre quelques erreurs ou omissions que je m'empresse de réparer.

En premier lieu, cet éditeur s'appelle M. Charles de Frazac, et nom de Fragac ; en outre, il n'est nullement apparenté à la famille de Wismes et n'a fait qu'emprunter les lettres en question

Les lettres d'Aurore Dupin lui ont été confiées par le baron Gaëtan de Wismes, président de la Société académique de Nantes, neveu de Mlle Emilie de Wismes, mariée au vicomte de Cornulier. Le baron de Wismes tenait ces lettres d'une de ces parentes, la comtesse de Villebois-Mareuil, qui avait voulu s'en dessaisir en sa faveur.

D'autre part, M. de Frazac, ayant communiqué à Mme Lauth-Sand les autographes de son aïeule, celle-ci lui avait fort obligeamment remis les réponses de Mlle de Wismes, avec l'autorisation de les publier.

M. de Frazac fait connaître, à cette occasion, que c'est lui qui a également publié dans une revue parisienne dont il ne donne pas le titre, les lettres inédites adressées par Aurore Dupin à la marquise de la Rochelambert, née de Bruges, lettres que M Clément Simon a recueillies dans sa biographie d'Apollonie de la Rochelambert, comtesse de Valon.

En terminant, je me permets de signaler une faute d'impression commise au début de ma notice. J'avais écrit : « En attendant que *se* trouve » ; on a mis « que *je* retrouve ».

GASTON PRINET.

—

Le comte de Saint-Aulaire (LXXXVII, 863, 931). — Louis Clair Beaupoil de Saint-Aulaire, tour à tour préfet, député, diplomate et historien, membre de l'Académie française, était né à St-Méard-de-Drone (Dordogne), le 9 avril 1778 et mourut à Paris, le 19 novembre 1854. Il était fils de Joseph Beaupoil de Saint-Aulaire, né à Périgueux le 19 mars 1758, auquel il succéda comme pair héréditaire le 9 avril 1829. Sa mère était née Egédie-Louise-Marie de Raucourt de Royan, morte comme lui-même en 1854, âgée de 98 ans. Il avait été marié deux fois, 1° à Mlle de Seiglière de Soyecourt, morte en 1806 ; 2° le 29 mai 1809 à Louise-Charlotte-Victorine du Roure de Beaumont de

Digitized by Google

Brison, née en 1791, morte à Paris en 1874. Je n'ai pas sous la main la note complète de sa descendance. Mais l'on sait qu'il avait une fille, qui avait emprunté à son aïeule le prénom un peu bizarre d'Egédie, et qui épousa Elie, duc Decazes, le favori de Louis XVIII. Le comte de Saint-Aulaire, qui vient de quitter Londres, où il était ambassadeur il y a quelques jours encore, se rattache assurément à cette famille. A cette occasion quelque intermédiairiste plus compétent que je ne le suis pourrait-il nous renseigner sur l'orthographe exacte de ce nom. Saint-Aulaire, ou Sainte-Aulaire ? Sous la Restauration, on écrivait le plus souvent Sainte-Aulaire.

O. N. Jr.

*
* *

Louis-Clair de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, était fils de Charles-Joseph, baron de Se A., pair de France (1758-1829). Il était né le 7 avril 1778 à La Mancelière (Ille et Vilaine) et non à Saint-Méard-de-Drône (Dordogne) comme l'indique le Vte Révérend (voir *Les Sénateurs de l'Empire et les Pairs de France,* de Léonce de Brotonne).

Chambellan de l'Empereur (1809), Comte de l'Empire (1810), Pair de France (1829), Ambassadeur de France (1831-1842), et membre de l'Académie française. Il est mort à Paris le 12 novembre 1854.

Il était d'une seconde branche de la maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire, branche éteinte dont les mâles en la personne de son fils. De ses 2 mariages il eut : un fils et 4 filles :

1° Egédie, mariée au duc Decazes, (1802-1873), dont Louis, duc Decazes et de Glucksberg (1819-1886). Leur descendance est représentée aujourd'hui par le duc Louis et ses 4 enfants (duc Elie de Glucksberg, comtes Jacques et Edouard-Edmond, Marie-Yveline), la princesse Jean de Broglie dont 2 filles, et par la marquise de Sardelys.

2° Louis-Camille Joseph, Comte de S. A. (1820-1898) dont 5 enfants :

a) Marie-Gabrielle-Marthe, marquis de Maleville, mère de : Charles-Jacques-Louis, marquis de M., les comtes Guillaume Jacques-Jean et Lucien de M. et Jeanne-Louise, vicomtesse de Sèze.

b) Marie-Egédie-Eulalie, comtesse de Verthemon.

c) Marie-Egédie-Elisabeth (1846-1868) baronne de Montesquieu, mère de Madeleine (1868-1894) mariée à M. Robert de Beauchamp.

d) Marie Marguerite, baronne de Soubeyran.

e) Marie Anne-Joséphine-Eulalie.

3° Olympe Joséphine-Eulalie, comtesse d'Esterno, mère de Fernand Olivier-Victor, comte d'E. (1842-1923), père de 5 enfants.

4° Jeanne Paule, marquis d'Harcourt d'Olloude (1817-1893), mère de :

a) Bernard-Louis, marquis d'H. d'O., 1843-1914), père de 4 enfants.

b) André-Victor, comte d'H. d'O., père de 10 enfants.

c) Georges-Louis, comte d'H. d'O., père de 2 enfants.

d) Eugénie-Eulalie-Pauline, comtesse d'Haussonville, mère de 2 enfants : Elisabeth Louise, comtesse Lemarois, dont 2 enfants, et Madeleine, marquise de Bonneval.

5° Egédie-Victorine, baronne de Langsdorff.

Louis Desvergnes.

*
* *

Loin de mes livres je ne puis répondre en ce moment à la question, si non pour dire que le *de cujus* n'a plus de postérité masculine.

Le dernier marquis de la branche de Lanmary est mort à Périgueux il y a une vingtaine d'années. Si la question a été posée à propos de notre ambassadeur à Londres, qui vient de prendre une retraite bien méritée, après avoir rempli des postes importants en Amérique, au Maroc, en Autriche, en Espagne etc... Je dirai simplement que cet éminent diplomate est chef de nom et armes dans la Maison de Beaupoil. Je l'ai découvert et publié, il y a longtemps, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*.

Saint-Saud.

—

Le peintre Sené (LXXVII, 912). — Cet artiste est cité dans Bellier de La Chavignerie et dans Bénézit. C'est un miniaturiste de talent, dont plusieurs œuvres se trouvent dans des collections privées.

Digitized by Google

Il a exposé au Colisée en 1776 et au Salon en 1804.

Voir également Catalogue de l'*Exposition de la Miniature* (Bruxelles, 1912).

H. G.

—

Trégouin de Montbrun (LXXXVII, 863). — Jean-Jacinthe (Hyacinthe) de Trégoin, vicomte de Montbrun, ne fut point maréchal de France. En 1697, il se qualifiait « conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Narbonne et *lieutenant* de nos seigneurs les maréchaux de France au département de Narbonne et diocèse ». Il habitait alors Narbonne. Ses armes ont été enregistrées à l'*Armorial* officiel, dressé en vertu de l'édit de novembre 1696. Voir sur sa famille, L. de la Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, t. I, p. 502.

SAINT-VALBERT.

* * *

Les maréchaux de France au XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècle n'étaient jamais désignés par un nom de province. Le texte cité par M. Margel a été mal lu ou mal copié. Il faut évidemment lire « lieutenant (en abrégé) de nos seigneurs les maréchaux de France au département de Narbonne en (plutôt que et) Languedoc ».

C. N.

* * *

C'est fort probablement à tort que le texte dont il est question qualifie Jean-Jacinthe (ne serait-ce pas plutôt Joachim ?) de Trégouin, vicomte de Montbrun, « l'un de nos seigneurs les maréchaux de France ». Il devait être simplement lieutenant des maréchaux de France, comme l'ont été plusieurs autres membres de cette Maison.

On trouve à l'article *Trégoin*, (diocèse de Narbonne), dans la filiation fournie pour la Maintenue : *Jugements sur la Noblesse de Languedoc, par Mʳ de Besons. Pièces Fugitives du Marquis d'Aubais, tome I, partie 2ᵉ* :

Hercule Trégoin, sgr de Malvesi et St-Amans, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant au gouvernement de Narbonne, pourvu le 3 avril 1656, eut commission des maréchaux de France pour connaître des querelles et différends des gentilshommes du diocèse de Narbonne, le 26 septembre 1651 ».

Pierre-Antoine Trégoin, sgr de Ricardelles, eut une commission semblable des maréchaux de France, le 12 avril 1661.

Hercule était le second fils de Jean Trégoin, sgr de la Ricardelle, baron de Montbrun, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de S. M. au gouvernement de Narbonne, et le petit-fils de *Joachim* Trégoin, sgr de Malvesi, St-Amans et Vires.

RAIMOND BIZARCEL.

—

La Correspondance de Verlaine (LXXXVI, 287, 413). — Notre distingué confrère M. Van Bever a déjà publié chez Messein deux volumes de la *Correspondance* de Verlaine. Il est certain que la collection Vanier n'a pas été conservée tout entière ; de nombreuses lettres ont été vendues.

Nous lisons dans le numéro de décembre 1924 de la *Bibliophilie, Bulletin des éditions d'art* Edouard Pelletan, l'annonce d'un lot de trente lettres ou billets de Verlaine à l'éditeur Léon Vanier qui ne figurent pas dans le tome II de la correspondance annotée par Van Bever. Ces lettres ont été écrites de 1888 à 1894 et renferment certains renseignements intéressants relatifs à la publication de *Dédicaces* qui primitivement devaient avoir pour titre *Amis*.

Il résulte d'une lettre du 29 sept. 1895 que Verlaine avait la ferme intention de ne point publier *Invectives* puisqu'il écrit à Vanier qu' « il fait des vers en vue d'un livre posthume pour remplacer *Invectives* qui ne le satisfont pas. » Il semble donc évident que toute la responsabilité de cette publication qui déchaîna tant de colères et retarda l'érection du monument du Luxembourg, incombe à Vanier.

De mon côté je viens d'acquérir un petit lot très curieux de lettres à Vanier.

Dans une lettre du 31 décembre 1892, Verlaine annonce à son éditeur que pour le recueil *Les Limbes*, il « a l'intention de ne rien publier de détaché du volume annoncé, car le tout formera un tout, c'est le cas de le dire. » Il envoie quatre pièces pour ce volume promettant de nouvelles poésies au fur et à mesure de la production ajoutant : « Ce sera je crois bien, — très réservé dans tous les cas ». Dès le 25 septembre 1892 (*Cor-*

Digitized by Google

respondance II, 209), le poète faisait connaître à son éditeur qu'il avait en tête un volume amoureux, « cette fois très chaste : *Dans les limbes*. Les Limbes, c'est l'hôpital avec une visiteuse ». Je n'ai trouvé dans les périodiques aucune des pièces dont se compose ce recueil paru en 1894, Verlaine a été ainsi fidèle à sa promesse.

Dans cette même lettre du 31 décembre 1892, il réclame à Vanier des étrennes pour sa chère Philomène « je n'ai jamais manqué à ce devoir depuis cinq ans que je la connais. Ce me serait un véritable crève-cœur que d'y manquer cette année, malgré les circonstances dures, qui, j'en ai l'assurance, vont bientôt changer. »

Il donne enfin des détails sur les changements qu'il compte apporter au manuscrit de « *Mes Prisons* ». Il les améliorera « les adaptant mieux au titre, surtout dans la toute dernière partie où il sera plus question encore de Bruxelles, Mons et de la rue Soufflot surtout, que de la Néerlande qui ne sera là que comme prétexte et décor. »

Enfin dans un billet du 28 août 1895, il autorise Mlle Eugénie Krantz à toucher la somme de cent francs pour la Préface aux Poésies Complètes d'Arthur Rimbaud. Au bas de ce billet se trouve le reçu signé de la maîtresse du poète avec cette mention de l'écriture de l'éditeur « Propriété exclusive de M. Vanier. » Ces deux pièces confirment les renseignements donnés par Van Bever au sujet de cette préface (*Correspondance*, t. II, p. 265).

ARMAND LODS.

—

Sieur et Seigneur (LXXXVII, 863). — Pour répondre exactement, il faut savoir en quoi consistaient Lestap et Vintrow, en quelles provinces ils sont situés, et l'époque envisagée.

En fait général, jusqu'au XVIe siècle, est qualifié *seigneur* le possesseur d'un fief quelconque ou d'une rente noble alias directe portant lods, et le possesseur d'un alleu noble, c'est à-dire d'un fonds non hommagé comportant des droits de directe, ou d'une directe non hommagée.

Sauf rares exceptions, *sieur* a toujours représenté un moindre honneur : le maître d'un domaine en alleu ordinaire, voire en censive, ou d'une simple rente foncière ou censive sans droits de directe, est sieur dudit lieu.

On oppose souvent seigneur à vassal. Mais le paysan propriétaire d'un fonds qui doit cens et lods a son seigneur direct ou simplement censier est lui-même *seigneur utile* de son fonds : en le lui abénévisant, son seigneur censier le déclare *verum dominum* du sol concédé.

Lorsque les juristes codifièrent la féodalité désuète, ils imaginèrent des règles arbitraires : il faut un fief en toute justice pour le qualifier seigneur. Mais c'est une fausse interprétation.

En résumé, Vintrow devait être un fief avec ou sans justice, ou une censive en directe avec droit de lods, tandis que Lestap, peut-être beaucoup plus productif, devait relever en censive d'un autre fief, ou n'était qu'une censive sans directe. N'oublions pas qu'un fief et qu'une seigneurie peuvent ne comporter aucun fonds mais seulement des droits sur les fonds de divers seigneurs utiles ou censitaires.

SOULGÉ.

—

Une inscription de cloche à expliquer (LXXXVII, 723, 799, 843). — L'inscription campanaise : *Mentem sanctam, spontaneam, bonorem Deo et patriæ liberationem* est assez rare dans le nord de la France. Je ne connais que celle de St-Rémy sur Orne datée de 1548. Encore cette cloche n'a pas été fondue pour cette église et sa provenance est inconnue.

Moins rare dans l'Est, l'inscription est fréquente dans le midi. Sauvageot (Etudes sur les cloches, *Annales archéol.*, t. XXII, p. 224, la mentionne à Morigny près Etampes, 1413.

Guilhermy : « Inscriptions de la France. Acien diocèse de Paris », 5 vol. in-4) cite à ce sujet la cloche de Souvigny, près Moulins de 1408 et celle de Bucy Saint Georges de 1626. Et cette dernière n'a pas été fondue pour Bucy.

Le comte de Toulouse-Lautrec. (« Les cloches dans le Haut Comminger ». *Bulletin Monumental* t. XXIX) en cite de nombreux exemples :

Gouaux (1513).
Magnelonn (1546).
Bourg d'Areuil (1559).
St-Aventin (XVIe s. .

Digitized by Google

Cette inscription était commune aux xv[e] et xvi[e] siècle, époque fréquente en guerres étrangères et discordes civiles. On a cru y voir l'expression d'un vœu pour la cessation de cette calamité. Plusieurs même y ont vu une invocation contre les Anglais, maîtres d'une partie de la France pendant la guerre de Cent ans. Cet argument manque totalement de fondement. La Normandie, où cette inscription est presque, sinon totalement inconnue, — la tradition veut que la cloche de Saint Rémy sur-Orne vienne du midi — ne fut pas moins occupée par les Anglais que la Guyenne et la Gascogne. La même inscription se lit sur une cloche donnée vers 1370 par le pape Grégoire IX à St-Jean de Latran. Enfin les Anglais furent chassés de Normandie en 1450 et de Guyenne en 1453 et presque toutes les cloches en question sont postérieure à cette époque.

Jadis la cloche passait pour conjurer la foudre et les tempêtes, œuvre de l'esprit des ténèbres. C'est pour ce motif qu'on la sonnait pour écarter ce fléau. D'ailleurs elle reçoit cette vertu dans la cérémonie de sa bénédiction. Le Pontife y lit en effet ces paroles lithurgiques :

Ubicumque sonuerit hoc tintinnabulum procul recedat... percussio fulminum, lœsio tonitruum, calamitas tempestatum.

Bien arrièrés nos bons ancêtres, diront quelques uns ! !

Ils ignoraient donc que l'ébranlement de l'air produit par le son des cloches attire la foudre au lieu de l'éloigner ! Oui, sans doute, mais aujourd'hui où l'on ne sonne plus les cloches pendant les orages, la foudre tombe aussi bien sur les clochers qu'autrefois. Les sonneurs sont préservés, c'est une raison qui l'emporte sur toutes.

Et qui pourrait prouver que primitivement les cloches étaient sonnées à toute volée pendant la tempête ? et qu'on ne frappait pas que de rares tintements, à de longs intervalles, pour inviter le peuple à la prière ou indiquer la proximité d'un abri au voyageur perdu dans la tourmente ? Quoiqu'il en soit jadis beaucoup de cloches portaient des inscriptions ayant rapport à la foudre ainsi qu'une invocation à Ste-Barbe ou à Ste-Agathe. Or ces deux saintes sont spécialement invoquées dans les orages et leur patronage est souvent associé à celui des cloches :

S' Barbara ora pro nobis, 1503

Cloche de Monprimblanc, canton de Cadillac (Gironde).

I H S : Maria Sancta Barbara

Cloche d'Amalgelli (Suisse) fondue en 1517.

Je n'ai pas trouvé le nom de Ste Agathe dans aucune inscription mais en revanche, nous y lisons souvent la formule « Mentem sanctam » tirée de la légende de cette sainte. En voici l'origine.

Pendant qu'on ensevelissait la sainte martyre à Catane, apparut un ange sous la forme d'un jeune homme, vêtu de soie. Il plaça près de la tête de la vierge une table de marbre portant cette inscription :

M. S. S. D. H. F. P. L.

que l'on interprète ainsi :

« Mentem sanctam, spontaneam. Deo honorem et patriæ liberationem ».

qui sont le résumé fidèle de la vie de la sainte.

Les « Bollandistes » et la plupart des hagiographes reproduisent cette légende avec de légères variantes.

Les anciens rituels de Clermont et Moulins contiennent une bénédiction de pain le jour de la fête de Ste Agathe dans laquelle on demande à la sainte sa protection contre la foudre et la tempête « a fulgure et tempestate ».

Jadis le 5 février le peuple faisait bénir de petits billets ainsi conçus « Mentem sanctam ✝ spontaneam ✝ honorem Déo ✝ et patriæ liberationem ignis a lœsura protège nos Agatha pia ».

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais les colonnes de l'*Intermédiaire* ont des bornes.

FRÉDÉRIC ALIX.

—

A quelle époque remonte l'emploi des couvertures imprimées sur les ouvrages brochés ? (T. G., LXXXVII, 913). — Dans son précieux manuel *Une Bibliothèque* (Flammarion, 1902, in-8°, p. 158), notre regretté con-

Digitized by Google

frère Albert Cim estime, ainsi que le libraire Claudin interrogé par M. Armand Lods, que les couvertures imprimées ne datent guère que du commencement du XIXe siècle et, principalement à partir de 1820.

Les livres brochés antérieurs à cette époque portaient généralement des couvertures en papier gris ou de couleur avec des dos ornés de titres-étiquettes imprimés. Voir à ce sujet la plupart des réponses données à la même question qui a déjà été posée dans l'*Intermédiaire* en 1879 et 1886. Cependant plusieurs abonnés ont cité alors quelques ouvrages antérieurs à 1820 et même publiés au XVIIIe siècle, qui possèdent des couvertures imprimées, notamment un *Almanach de Versailles*, année MD CCLXXIX, et un in-12 ayant pour titre *Cabinet littéraire ou catalogue de livres*, etc. de l'imprimerie Defay (Dijon, chez Bidault, libraire, place du Palais, 1771). Mais ces exemples sont assez rares, surtout en ce qui concerne les livres antérieurs à la Révolution.

GASTON PRINET.

—

Mémoires inédits (LXXXVIII, 667, 747, 802, 847, 891) — Le comte d'Hauterive, l'un des négociateurs secondaires du Concordat, plusieurs fois chargé du Ministère des Relations Extérieures pendant les absences de Talleyrand, avec qui il finit par se brouiller, a laissé des Mémoires signalés, d'ailleurs, par la plupart des biographes. Ces Mémoires, remplis de souvenirs sur Napoléon que M. d'Hauterive approchait de très près, sur Talleyrand et les personnages de marque de la période impériale et des deux Restaurations, sont restés inédits. L'arrière petit neveu du comte d'Hauterive, le lieutenant-colonel d'Hauterive, qui habite Angers, en est propriétaire.

Cet ancien officier supérieur possède aussi un fonds d'archives nobiliaires d'une certaine importance pour un particulier.

Chanoine UZUREAU.

—

« Les mésaventures de Touchatout » (LXXXVII, 915). — Je me souviens d'avoir reçu sous le Second Empire, comme étrennes, un album colorié dans lequel il était question d'un petit garçon, appelé Touchatout, auquel sa curiosité incorrigible attirait toutes sortes de désagréments. Cet album faisait partie d'une collection de la Maison Hachette intitulée *Les défauts horribles*, et était illustré, je crois, par Jundt, à moins que ce ne fût par Baric, Bertall ou Trim.

C'est sans doute à cet ouvrage, destiné à faire sentir aux petits enfants les conséquences toujours fâcheuses d'un défaut habituel à leur âge, que fait allusion Maurice Barrès, et au sujet duquel Renan n'a certainement pas émis le jugement sévère autant qu'immérité que lui attribue l'auteur du *Jardin de Bérénice*, le Barrès du début, lequel, comme on le sait, pratiquait volontiers à cette époque l'ironie et le paradoxe.

GASTON PRINET.

—

Le verbe impartir (LXXXVII, 771, 846). — Je crois, comme notre confrère A. P. L., que s'il faut conjuguer impartir, c'est comme répartir. Mais faut-il le conjuguer, et en dehors de l'infinitif et du participe passé, ce verbe n'est-il pas un simple barbarisme ? Sa présence dans un document parlementaire serait une grave présomption en faveur de cette opinion sévère !

JULIEN LE CRAM.

—

Rhinosplastie (LXXXVII, 855). — Ce procédé appelé méthode italienne consiste à tailler sur le bras un lambeau qu'on laisse adhérent par un pédicule. Quand s'est établie une circulation nouvelle entre le lambeau brachial et la face on sectionne le pédicule.

Cette méthode semble avoir été découverte vers le milieu du XVe siècle par les Branca : employée par les Bojani, elle fut décrite en 1460 par le frère Heinrich von Pfolspeundt, chevalier de l'ordre teutonique puis par Alexandre Benedictus en 1514 (Restitutio nasi ex carne brachii per vulnus cum naso manco conglutinati. Anatomia corporis humani l. IV, c. 23, Paris 1514).

Depuis, nombreuses sont les opérations de ce genre faites dans tous les pays.

*
* *

Le procédé de réfection du nez auquel fut soumis Camillo Pozzio est bien connu et les chirurgiens y ont encore recours :

Digitized by Google

c'est la méthode italienne ou greffe par approche. Ce qui fait l'intérêt de la citation de M. Edache, c'est la date 1561. On attribue généralement, sinon l'invention, du moins la propagation de ce genre d'autoplastie au chirurgien de Bologne, Tagliacozzi dont le livre : *De curtorum chirurgiâ per insitionem libri duo*, n'a paru à Venise qu'en 1597. Un chirurgien allemand, Graete, y apporta une modification importante en 1817, en supprimant la période préliminaire de préparation du lambeau ; de sorte que le supplice du patient qui durait parfois plusieurs mois, fut réduit à dix ou quinze jours.

VANDY.

*
* *

Tous les médecins ont appris, sur les bancs des plus modestes écoles de médecine, en France et à l'étranger, que la Rhinoplastie subie par Camille Porzio est une opération presqu'aussi vieille que la bonne chirurgie...

Elle est décrite dans tous les traités de Médecine opératoire, sous le nom de *Rhinoplastie par la méthode italienne.*

Il y a encore quelques années vivait, à Paris, un grand chirurgien, le Pr Berger, qui aimait à recourir à de tels procédés. Pendant la guerre dernière, il est probable que ce *modus faciendi* a été employé encore un assez grand nombre de fois. C'est une méthode excellente, mais un peu complexe. On a, en somme, trouvé mieux depuis l'antiquité (Méthode *indienne*).

L'inventeur de ce procédé, Tagliacozzi, porte un nom, en effet, bien italien. Son ouvrage date de 1597 et est signé Gaspard Tagliacotti en réalité (*De curtorum chirurgia per insitionem.* Venise, 1597, in folio) (1).

Dr MARCEL BAUDOUIN.

—

« Ronsard » (Le) donné par Sainte-Beuve à Victor Hugo (T. G., 784 ; LXIII ; LXXXVI, 858. 915). — En dehors des références déjà fournies, sur cet exemplaire de l'édition de Nicolas Buon, 1609, constituant, par les pièces manuscrites qui y sont jointes, une pièce unique, conservée, à Chantilly, dans la collection Lovenjoul, on consultera avec fruit dans l'étude de M. A. Chesnier du Chesne, publiée dans le *Le Mercure de France* du 1er septembre 1924. Il en existe un tiré à part (à petit nombre) : *Le Ronsard* de Victor Hugo. Paris, extrait du *Mercure de France* (Poitiers, impr. M. Texier), 1924 ; in-8, de 32 pages.

P. D.

(1) A noter que E. Porzio fut opéré dès 1561. Cette observation est donc extrêmement intéressante, au point de vue *date*, puisque l'ouvrage n'est que de 1597. Tagliacotti a donc inventé sa méthode plus de 35 ans avant de la publier. Il faudrait vérifier si, dans son livre, il parle de l'opération de C. Porzio et d'autres encore plus anciennes.

—

Barracan (LXXXVII, 916). — Sur les diverses significations de ce nom, à formes variables, depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècle, voyez une vingtaine de textes cités dans le *Glossaire archéologique du Moyen Age*, par Victor Gay (t. Ier, 1887, p. 122). Ces textes prouvent la diversité des étoffes de laine ou de soie, appelées de ce nom, et complètent les ouvrages de Furetière et de Savary. En somme, la caractéristique parait avoir été la disposition en rayures à deux ou plusieurs tons.

LEUCOTÈS.

—

Les préfaces d'Anatole France (LXXXVII, 817, 889). — Une des dernières préfaces que signa Anatole France fut celle de *Riquet à la Houppe et ses compagnons*, par Raymond Hesse, avec de charmantes illustrations de Gus Bofa.

On dit que M. Georges Pioch y collabora...

A. S. H.

*
* *

Nous avons sous les yeux *La voix de l'Egypte* par Victor Margueritte, préface d'Anatole France, Paris, Plon. s. d. (1919) in-16, V chap. 68 pp. Courte préface (24 lignes) qui débute ainsi : » La main souveraine de nos démiurges tire du néant vingt peuples morts... » et qui désigne l'Egypte comme « la grande victime de la paix ».

PARIS-LYNX.

Digitized by Google

Famille Genoud (LXXXVII, 813). — Voir dans le journal *La Curiosité universelle* du 9 novembre 1891, p. 3, une question sur *Genoud et d'Hariague, seigneurs de Guibeville (Seine et Oise).*

Puis une réponse dans le numéro du 4 janvier 1892.

Pour *Guibeville*, consulter l'ouvrage de Bournon et ses renvois à l'abbé Lebeuf. On y trouvera des notes intéressantes et assez nombreuses concernant l'église, érigée en 1664 sous le nom de St-Vincent ; sur le curé Pascal Bourg, sur Philippe Genoud et Geneviève Le Brun sa femme, sur Marguerite de Beaulieu, dame de Guibeville, sur Fizeaux de Clemon, seigneur de Guibeville, sur Eremburge de Leudeville, qui avait des biens à Guibeville, et enfin sur Claude Genoud, Philippe Genoud, l'abbé Genoud et le trésorier d'Hariague.

Voir l'Histoire de La Norville et de sa seigneurie, par l'abbé Genty (1885).

ALEX. GEOFFROY.

—

Voltaire : origine du nom (LXXXVII,815, 933). — Le nom de Voltaire avait été déjà porté par une Arouet au XVIe siècle.

La filiation des Arouet a été publiée dans l'*Annuaire de la Noblesse* de Borel d'Hauterive de l'année 1869.

Elle commence à Jean Arouet, receveur de la ville de Loudun en 1408.

Jeanne Arouet, qui forme le 5e degré, épousa Michel Voltaire « receveur » (probablement de la ville de Loudun).

Elle mourut avant 1538. Son frère, Jean Arouet, (trisaïeul de Voltaire) greffier en l'élection de Loudun, puis notaire à Saint Loup, mourut en 1583.

E. DE LA L.

—

Famille d'Orvilliers (LXXXVII, 241, 930). — Errata, lire (col. 931) :

Ligne 17 : la première nomination fut pour *S. S.* (1) le baron Duperré.

Ligne 23 : *col.* 696.

C. AB.

(1) S. S. (Sa Seigneurie) appellation des Pairs de France que j'avais indiquée dans ma note.

Rampont (Le général comte) : sa descendance (LXXXVII, 676,795,840). — On doit au colonel Henry Thierry de Ville d'Avray, conservateur honoraire des musées de Cannes, gendre de l'historien Jules de Pétigny, de l'Académie des Inscriptions et belles lettres, entre autres publications, une *Histoire de Cannes. Documents et détails sur la Provence* ; Cannes, impr. F. Robaudy, s. d. (1909) ; 5 vol., in-8, couronnée par l'Académie d'Aix-en-Provence et une intéressante publication des *Mémoires de Marc Antoine Thierry, baron de Ville d'Avray, premier maire de Versailles*, Versailles, libr. L. Bernard, 1909 ; in-8.

P. D.

—

Jeu d'échecs révolutionnaire (T.G. 304). — En 1793, la question fut agitée de savoir si un bon républicain pouvait jouer aux échecs, jeu où l'on manie avec respect des rois, des reines et autres pièces aussi peu que possible représentatives d'un régime démocratique.

Les bons républicains, et parmi eux le citoyen Guyton-Morvaux, répondirent *non*. Toutefois, le citoyen Guyton Morvaux jugeant avec raison que ce jeu incomparable ne pourrait être remplacé par aucun autre, il admit que l'on pouvait le rendre fréquentable en le républicanisant, et voici quel projet saugrenu il enfanta, projet pris au sérieux alors, et soumis à l'opinion : le jeu modifié prenait le nom de « Petite guerre », le mot « Echecs » ayant une origine royale (*sic*).

Tout naturellement, le « Roi » disparaissait, il devenait « le Drapeau », et en cas d'attaque de cette pèice, on devait avertir en disant : « au Drapeau » ! Lors de « l'échec et mat», le gagnant s'écriait : « Victoire » ! « Le Pat » était appelé « Blocus ». Comme le jeu devenait guerrier, il était conseillé aux joueurs d'avoir un général, non sur une case, mais dans la tête ! La pièce « si bêtement appelée Dame ou Reine », devenait l'Officier général », et pour abréger : « l'Adjudant ». Les « Tours » se transformaient en « Canons » et pour « roquer », on devait mettre un « Canon » près du « Drapeau » en disant : « Batterie au Canon ! ».

Les « Fous avaient pour mission, dans cet ingénieux projet, de représenter la

Digitized by Google

cavalerie légère « les Dragons » ; quant aux « cavaliers » qui d'ordinaire ne sont que des manières d'hippocampes, ils devaient conserver leur titre en raison de ce qu'autrefois ils avaient porté celui de «chevaliers » et étaient suffiamment rétrogradés. Restent les « Pions » ; ceux-ci étaient transformés en groupes d'infanterie : les Fusiliers ». Le projet se terminait sur une phrase les concernant et que je n'ai pas comprise : « Quand les pions auront enfoncé le camp ennemi jusqu'à sa limite, au lieu de « changer de sexe », leur nouvelle marche ne sera plus que l'image de l'élévation en grade d'un brave soldat ». Je n'ignore pas que certaines règles du jeu d'échecs varient un peu, et que l'on ne joue pas exactement de la même façon sous toutes les latitudes, mais j'avoue ignorer totalement ce singulier « changement de sexe des pions ».

Ce projet ridicule a-t-il reçu un commencement d'exécution ? Connaît-on des pièces d'échiquier transformées dans un sens révolutionnaire, avec canons, drapeaux, etc. THOMAS l'AGNELET.

—

Les actrices mariées appelées « Mademoiselle » (T. D. 8). — Monsieur Georges Montorgueil a publié dans le *Temps* du 25 juillet 1924, un intéressant article : « Madame » ou « Mademoiselle » ? comme épilogue au Congrès féminin des pays du Nord de l'Europe qui s'est tenu à Helsingfors. Cette appellation a condamné sans appel, l'appellation de « Mademoiselle », toutes les femmes, mariées ou non, devant avoir droit au titre de « Madame ».

Cette prétention féministe n'est pas nouvelle. Clémence Royer, la traductrice de Darwin, refusait toute lettre qui lui était adressée sous la suscription de « Mademoiselle ». Hubertine Auclert et Madame Vincent ne se montrèrent pas moins intransigeantes, et, récemment, Mme Jane Misme signalait avec raison à M Hudelo, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène Publiques au Ministère de l'Intérieur, ce qu'il y avait d'offensant et de pénible d'appeler « Mademoiselle », les mères non mariées qui se présentaient dans les bureaux de bienfaisance, leur enfant aux bras.

P. D.

Armoires signées (LXXXVII, 913). — En effet, les armoires signées sont très rares. Mais il faut bien savoir qu'il peut y avoir dés armoires, sans qu'on s'en doute, à *signatures*. En effet, souvent, ces *signatures* sont parfaitement bien *cachées*. Quelquefois, on ne peut plus les découvrir... — C'est ainsi que je possède une armoire, époque Louis XV, fabriquée en Vendée, à St-Gilles-sur-Vie dont je connais le pédigrée, qui est *signée* et *datée*.

J'en suis sûr, puisque quand je l'ai achetée, j'ai inscris sur une note : Meuble *signé* et daté de 1749 ». Or, malgré cette indication, j'ai oublié l'endroit où jadis j'ai *vu*, de mes yeux *vu*, la signature. Et à l'heure présente, je ne puis plus la retrouver.

Elle doit être placée dans un coin, ou même au niveau d'une mortaise. Comme toutes les signatures des charpentiers de clochers, on ne peut les trouver qu'à la démolition... J'ai vérifié ce fait pour les églises de St-Gilles-sur-Vie et Commequiers (Vendée), récemment.

MARCEL BAUDOUIN.

—

Société des Anes (T. G., 43 ; LXXXVII, 865). — La question qui intéresse M. Horace Delaroche-Vernet a déjà été posée le 27 avril 1867 (IV. 196) sans avoir reçu de réponse, dans les termes suivants :

Au commencement du siècle, un cénacle d'hommes d'esprit, qui ne dédaignait pas les plaisirs de la table, s'était constitué ; chacun des douze membres prenait un nom de guerre commençant par *an* ; ex : un médecin était l'*Anapeste*, un mathématicien l'*Analyse*, etc. L'ouvrage posthume de Dinaux : les *Sociétés badines* n'en faisant pas mention, la question revient de droit à l'*Intermédiaire*.

V. D.

P. c. c. GASTON PRINET.

—

Le Sauvage de l'Aveyron (LXXXVII, 867, 948). — Le Sauvage de l'Aveyron était un enfant vraisemblablement abandonné après avoir été victime d'un attentat criminel. Il a porté toute sa vie, la cicatrice d'une large blessure à la gorge qui laisse peu de doute à cet égard.

Digitized by Google

Découvert, en 1798, par des chasseurs dans les bois de la Caume (arrondissement de Saint-Affrique) c'était un véritable animal craintif et farouche au moment de sa capture. Il fut amené à Paris et soumis à l'examen des savants de l'époque, notamment du Dr Icard qui s'attacha beaucoup à lui et espéra longtemps lui apprendre à parler et l'instruire. A première vue, Pinel avait déclaré le sujet inapte à recevoir toute instruction et l'expérience lui donna raison.

Victor — c'était le nom auquel on put l'accoutumer de répondre, — mourut chez sa gouvernante, Mme Guérin, à qui on avait fini par le confier sur les instances du Dr Itard. Mme Guérin habitait Impasse des Feuillantines. A plus de trente ans, le Sauvage de l'Aveyron n'avait encore pu apprendre à lire.

Ce personnage jouissait, en effet, sous le Consulat, d'une célébrité qu'il partagait avec Massieu, le sourd-muet de l'abbé Sicard.

EDMOND L'HOMMEDÉ.

—

La nouvelle Table de l'« Intermédiaire » (LXXXVI ; LXXXVII, 38, 83, 134, 182, 230, 277, 324, 375, 419, 471, 515, 568, 616, 709, 758, 807, 854, 902, 949). — La nouvelle Table de l'*Intermédiaire*, établie par M. Pierre Dufay, sera prête à la *fin de janvier*. Elle n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, qui sont à la veille d'être tous souscrits, ainsi qu'on a pu le voir.

Des collaborateurs nous ont demandé de ne clore la souscription qu'à l'apparition de l'ouvrage, nous nous rendons à leur désir, mais c'est un délai irrévocable.

Le prix de la Table qui est de 40 francs pour les souscripteurs sera alors porté à 60 francs.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des Bibliothèques, nos abonnées, qui n'ont pas encore souscrit à cette Table qui leur est absolument indispensable.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

MM. Vuitton ;
Humbert ;
Verhylle ;
Sallice ;
Mallet.

Trouvailles et Curiosités

—

Les bustes de Mirabeau. — Quand le grand tribun mourut, le 2 avril 1791, ce fut un deuil universel. On décida que l'église Ste-Geneviève recevrait son corps et que, dorénavant, elle serait consacrée aux dépouilles mortelles des grands hommes ; on donna le nom de Mirabeau à la rue qu'il habitait et dans cette rue des orateurs, montés sur des bornes, annonçaient aux passants les mérites du défunt. Les artistes, bien entendu, ne restèrent pas en arrière ; peintres, sculpteurs, pastellistes, rivalisèrent de talent pour perpétuer les traits de Mirabeau.

Au Salon qui s'ouvrit au Louvre à l'automne de 1791, outre le projet de tombeau par Fourreau, l'esquisse en terre cuite de Mauré relative à la mort de Mirabeau, le pastel de Boze, on put voir trois bustes dont les auteurs étaient Dumont, Houdon, Lucas [de Montigny]. Quelle était la valeur artistique de ces bustes ? C'est ce que nous dit la lettre de César Faucher (1), l'un des *jumeaux de La Réole*, qui était encore à Paris, s'occupant de sciences et de littérature, avant de commencer sa carrière politique et militaire, qui se termina en même temps que celle de son frère Constantin, au poteau d'exécution, à Bordeaux, le 27 septembre 1815. La lettre est adressée à Laffon-Ladébat, futur membre de l'Assemblée Législative et du Conseil des Anciens, qui siégeait alors au Directoire exécutif du département de la Gironde :

Le 24, mardi [1791]

Mon ami,

Je vous ai promis de revenir sur le buste de Mirabeau et ce que j'ai à vous dire ne vous laissera pas hésiter, j'espère, sur la préférence à donner à M. Dumont. Hier le concours pour ce buste fut ouvert aux Jacobins ; il n'y eut qu'une voix pour celui de M. Dumont (2). On y retrouvait l'âme et

---

(1) Cette lettre, non signée, fait partie d'une correspondance qui est analysée dans le *Bulletin* de février 1925 de M. Noël Charavay.

(2) DUMONT (Jacques Edme), sculpteur (1761-1844). Il était voisin de Mirabeau.

Digitized by Google

la vie de Mirabeau et il rend de la manière la plus satisfaisante ce mouvement : *Allez dire à ceux qui vous envoient*, etc... Houdon vint à ce concours mais sans y mettre son buste (1) et je crois qu'il fit prudemment car, je vous l'ai déjà dit, il est au dessous de lui dans cette production.

Houdon avait très peu vu Mirabeau, qui ne l'aimait pas, il n'a pu faire son buste que sur l'effigie prise sur le cadavre. La mort avait détendu tous ses muscles, et ce visage où se peignaient avec des traits si prononcés toutes les passions, n'en exprimant plus aucune, est un cadavre lui même.

Je juge l'œuvre de Houdon sans prévention aucune et l'opinion que je vous donne est celle de tout ce qui l'a vu. Cependant, on cabale pour faire accorder la préférence les uns à Houdon, les autres à Lucas (2), et je vais vous en dire les motifs : La Société des amis de la Constitution a assigné une somme de 6.000 livres pour le buste en bronze qu'elle a arrêté devoir être placé dans le lieu de ses séances. Six mille francs sont une fort bonne chose et Houdon est plus âpre qu'un autre. Les prôneurs de Lucas vous disent : Mirabeau a eu un bâtard de la femme de cet artiste, il est juste que celui-ci ait les seuls bénéfices qu'il peut encore espérer de celui qui lui fit essuyer toutes les humiliations d'un cocuage public. Ne croyez pas, mon ami, que ce soit une plaisanterie. Le secrétaire de Mirabeau avec qui je suis lié me faisait valoir ces considérations comme très puissantes et prétendait que la détermination de la Société devant appeler la confiance publique et par conséquent des demandes nombreuses de bustes il fallait dévier ce petit ruisseau pactolien dans l'atelier de Lucas (3) qui en avait plus besoin que les autres. J'ai cru, mon ami, que je devais me décider par d'autre motifs :

Vous voulez le buste de Mirabeau et vous voulez celui qui lui ressemble le plus ; je dois fixer votre choix sur celui de M. Dumont. J'ai parlé hier encore à M. Houdon dont l'œuvre, je vous le répète, est loin de la perfection que l'on attendait de lui, il m'a demandé 1.000 écus pour le couler en bronze et croit faire une faveur en l'accordant à ce prix Dumont, qui le fera payer le même prix à ceux qui le voudront, excepté celui que je lui demande et qu'il sait être pour un corps administratif. Il le soignera avec tout le zèle de l'amour de sa réputation et ne demande que 2.400 livres. Je m'engage même à vous l'avoir à un prix plus modique, car cet artiste qui marche bien à côté d'Houdon pour le talent est riche et ne désire que l'avantage de faire un morceau qui serve de monument à un homme qu'il admirait et qu'il aimait beaucoup.

Adieu, mon ami, c'est dans l'intérêt du département que je vous demande de fixer son choix sur le buste de M. Dumont. Il m'avait même offert d'envoyer gratuitement une terre cuite de ce buste à Bordeaux pour que vous puissiez juger de son mérite comparativement à celui des autres, mais je m'y suis refusé persuadé que vous ne voudriez pas constituer cet homme en dépense.

Adieu, mon ami, je vous embrasse.

Peu après cette lettre, sans date, mais du printemps ou de l'été de 1791, César Faucher fut nommé président du district de La Réole. Dans les lettres suivantes à Ladébat il n'y a plus trace de négociations pour le buste de Mirabeau et l'on ne sait sur quel artiste se fixa le choix du Directoire du département de la Gironde. Le buste de Mirabeau eut-il le temps d'arriver à Bordeaux ? On peut se le demander car Mirabeau inhumé au Panthéon en si grande pompe le 4 avril 1791, en fut expulsé le 21 septembre 1794, à l'instant où l'on y portait le corps de Marat (1).

Le Panthéon n'est pas une demeure de tout repos.

R. B.

Le livret de 1791 annonce qu'il demeurait rue de Mirabeau, 80. Depuis le 5 avril 1791, la rue de la Chaussée d'Antin s'appelait rue de Mirabeau, sur la proposition de Bailly. Dans la même rue habitait également : Necker, La Guimard, la Duthé, Joséphine de Beauharnais, etc...

(1) Le buste de Houdon fut exposé au Salon de 1791.

(2) Lucas de Montigny (Jean-Robert-Nicolas) sculpteur, né à Rouen 1747, mort à Paris, janvier 1810. Il exposa son buste de Mirabeau au Salon de 1791 ; le buste est conservé au Louvre. Le sculpteur Lucas est le père putatif de Lucas de Montigny, collectionneur d'autographes, dont le catalogue est d'un grand intérêt.

(3) Le sculpteur Lucas était également voisin de Mirabeau ; il demeurait, en 1791, au 161 de la rue Mirabeau.

(1) V. le procès-verbal d'expulsion dans la *Révolution française*, t. XII, p. 768.

Le Directeur-gérant :
Georges MONTORGUEIL

Saint-Amand-Montrond, Imp. Clerc-Daniel.

Digitized by Google

DEMANDES

—

...es Sports athlétiques par *Georges de Saint Clair* ...lié en mai 1887 chez Arnould, rue du Faubourg ...ntmartre. Réponse à *M. Maurice Monda 134 ...nue Victor-Hugo*, Paris.

—

On demande mémoires de la commission histo... ...ue du Cher, année 1864 t. 2 ou Papiers des Pot Rhodes 1529 16 8 par Hiner, in 8°, Paris-Au... 1864. Ecrire Mac. Nab. 37 rue des Mathurins, ...ns ».

—

...uis acheteur tous genres de porcelaines et ...nces à sujets relatifs à la Grande Guerre 1914-18.
...aoul van Trappen, 35, Bd. Frère-Orban. Gand ...lgique).

—

...ustave Letourneau achète tous manuscrits, ...vures. cartes et livres concernant le Canada ...resse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

...n abonné paierait un très bon prix les années ...80 et 1881.

—

...Autrechaus (Baron d'). Relation du — échappé massacre de Quiberon. Paris, Michaud, 1824, 8°.

—

...Muret (Th.) Histoire des guerres de l'Ouest. Paris, ...ntu, 1848, in-8°, tome 4 seul.
...M. Lemière, 15 rue Chateaubriand, St-Brieuc. ...ôtes du Nord).

—

...Je désirerais entrer en relations avec toute per... ...nne possédant ouvrages, autographes documents, ...vures, etc., etc., concernant la famille du Maré... ...al Bessières, duc d'Istrie. Et de Lapeyrière, rece... ...ur général des finances du département de la ...ine, sous le 1er empire.
Ecrire L. d'Antony, avenue de Selves, à Sarlat, ...rdogne.
Où trouverait-on : Pastorini's, « History of the ...urch » ?

—

...ustave Schlumberger : L'Epopée Byzantine du ...siècle. Tome 1. Hachette.

OFFRES

—

Vicomte de Danne, à Saint-Martin-du-Bois, ...aine-et-Loire, vendrait *Bible* de Robert Estienne, ...lition de 1532, reliure veau très bon état.

—

THIERS. Le *Consulat et l'Empire*. 21 volumes, ...os relié veau, en parfait état ; ex-libris, armoiries. ...crire Baronne H. Davillier, Le Theil, Parthenay, ...eux-Sèvres.

BIBLIOGRAPHIE

—

G. LENOTRE. — *Vieilles maisons, vieux papiers.* 5e série. La déesse Raison. Telhemesi. Fille d'émigré. La Réveillère-Lépaux. Laure Grouvelle. Les enfants célèbres. Paméla ou l'heureuse adoption. Le berger d'Etoges. Mademoiselle Lenormand. Baby et Bonbon. Le compère Lunettes. Chodruc-Ducloc. Illustré. Chez Perrin. 10 fr

Tous ces personnages que Lenôtre fait revivre avec son art incomparable ont plus ou moins appartenu à l'histoire.

Toutes ces silhouettes si curieuses, si émouvantes, si pittoresques, s'enlèvent sur le fonds des événements dont elles participent, dont elles sont un reflet et parfois une résultante. On ne les en sépare point ; l'habile et délicieux conteur s'en garderait bien, qui sait ce qu'elles doivent de leur intérêt à cette circonstance d'avoir été, à un moment donné, de leur vie aventureuse ou falote, des personnages d'actualité. Leur historien s'est amusé à rechercher ce que fut leur départ et à les suivre dans les ténèbres et le silence, où leur rôle terminé, marionnettes oubliées, ils plongèrent.

Nous savons maintenant que la déesse Raison n'est pas Mlle Maillard, comme on l'a cru longtemps, mais Mlle Aubry, qui se blessa plus tard sur la scène, en tombant du cintre, et qui finit, infirme et misérable en 1829.

Telhémesi c'est Mahé de Latouche, le greffier de la Commune, l'aventurier aux avatars incroyablement romanesques.

Le bizarre tableau que celui de La Réveillère-Lépaux et de ses collègues s'installant au Luxembourg en piètre équipage, quand le pain est à 50 francs la livre, les pommes de terre à 160 livres le boisseau : le louis vaut 3.000 francs et il n'y a pas un sou dans le trésor public. On a comparé notre temps au Directoire (la gloire en moins) : il y a encore quelque marge.

Laure de Grouvelle est la fille du Grouvelle qui signifia à Louis XVI, son arrêt de mort, il en pâtira toute sa vie, et sa fille, gagnée par ses rancœurs, sera sous Louis-Philippe une Charlotte Corday — moins l'acte et moins Marat — fâcheusement inspirée par un de ces conspirateurs dont la police tient les ficelles.

Le plus drôle dans l'histoire des *Enfants célèbres* c'est celui de leur auteur un nommé Fréville dont les livres moraux pour la jeunesse ont autant d'éditions qu'il a d'opinions, et il en change autant que la France de régimes. Nous apprenons que Chodruc-Duclos a joué la comédie de ses loques pour, l'amour de la célébrité et que Mlle Le Normand ne dépare pas la collection des farceuses de la double vue.

Le plus attachant des personnages de cette galerie, est sans doute Mme de Genlis « gouverneur » des Enfants de France, qui avait rêvé de faire de Paméla le chef-d'œuvre de sa pédagogie Mais comme Lenôtre met en scène ces vedettes plus ou moins restées à l'affiche !

—

EMILE MAGNE. — *Scarron et son milieu.* Documents inédits. Chez Emile-Paul. 7 fr. 50.

Familier du XVIIe siècle, M. Emile Magne en parle comme s'il y avait vécu. Il nous introduit cette fois dans l'intimité d'un personnage dont la vie pourrait porter le titre de ce que fut son œuvre principale : *Le roman comique*. La vie passe toutes

Digitized by Google

les hardiesses de la fiction. Si la vie de Scarron n'était vraie, elle serait invraisemblable. Que cet être qui a fui pour courir tous les tripots et tous les tréteaux épouse l'état ecclésiastique ; que tout barbouillé de vin et de lie, il devienne chanoine puis tordu par des rhumatismes dont la bonne chère a aggravé les maux, il quitte la chaire et l'autel pour la mise burlesque et qu'il en parle d'autant plus gaiement que sa misère physique le fait plus souffrir, que sans en être le Triboulet, il fasse le fou à la Cour, et qu'autour de son fauteuil d'incurable, il tienne un bureau d'esprit, et que par sa verve, goûtée des gens de qualité et du populaire, il devienne selon le mot de M. Magne l'Homère de la Fronde. Et enfin — car voilà l'inouï — que cet être disgrâcié et un peu bouffon, impuissant en amour, soit l'élu de la plus froidement ambitieuse et de la plus austère des femmes, et que son éducation maritale achemine celle qui, sous le nom de Mme de Maintenon deviendra la favorite avouée et l'épouse à peine secrète du roi de France le plus infatué de son rang et de sa mission. Ah ! ce ménage Scarron ! où celle qui devait partager un jour le gouvernement de l'État avec celui qui avait dit : l'Etat c'est moi, n'écrivait encore que des facéties, des nazardes et des coqs à l'âne sous la dictée du plus irrespectueux des farceurs de la parodie !

Les combinaisons du destin qui sont la trame de l'histoire, ont rarement offert une abondance de contrastes comparable à celle dont la vie du pauvre Scarron est faite. Le récit de cette vie a tenté l'historien le mieux préparé à la raconter. Il n'est pas le premier qui l'ait fait ; mais à la faveur de documents inédits et notamment d'une lettre de Scarron à Ninon de Lenclos, l'auteur du *Roman comique* est si renouvelé que nous avons l'air de le connaître pour la première fois.

—

JEANNE HERTER-EYMOND. — *Intimité.* Chez Jouve. 5 fr.

La mère et l'amoureuse chantent dans ces beaux vers, l'éternelle chanson.

Les images sont d'un coloris apaisé et d'un dessin très pur ; les sentiments délicats, les mots très simples, moins choisis par l'esprit que par le cœur. Un parfum d'intime sincérité se dégage de ces pages qui ont l'inestimable prix d'émouvoir sans troubler.

—

Almanach Vermot. — Il vient de paraître : Il est dans la trente-neuvième année de sa naissance. Il est instructif, et amusant. Il renseigne sur le temps, il parle de la lune et du soleil. Il donne des recettes, des histoires et de bons conseils. Il est de la lignée de ces vieux almanachs qui étaient la joie de nos pères. C'est le livre des sages. Heureux ceux à qui il tient lieu de tous autres (4 fr. 75).

Chez GEOFFROY Frères

5, Rue Blanche, PARIS

ESTAMPES ANCIENNES de toutes les Ecoles.

Portraits. — Vues. — Costumes. — Scènes historiques. — Caricatures. — Sports.

Poèmes et récits de la vieille France, collectio[n] publiée sous la direction de M. A. JEANROY, Mem[-]bre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.

Une des conséquences des tragiques événem[ents] où notre patrie aurait pu sombrer a été de réve[il]ler en nous le sens et le goût de nos tradition[s] nationales : aussi ne s'étonne-t-on point que l[e] grand public éprouve pour notre littérature d[u] moyen âge une curiosité très vive qu'il lui e[st] pourtant bien difficile de satisfaire. Ce n'est poi[nt] que manquent les éditions de nos vieux auteurs mais la plupart, faites pour les spécialistes, exige[nt] du lecteur profane ou des connaissances qu'il [a] le droit de ne pas posséder ou un effort qu'il r[é]pugne à faire. Il nous a semblé que le momen[t] était venu d'ouvrir ces livres scellés et de l[es] rendre accessibles à tous dans une collection q[ui] comprendra les œuvres les plus attrayantes [et] les plus caractéristiques d'une époque où la Fran[ce] était pour l'Europe ce que la Grèce et Rome so[nt] devenues pour nous.

La présentation générale et la modicité du pri[x] de chacun des volumes de cette collection les mett[ra] à la portée du public le plus étendu.

Premiers volumes à paraître :

Le jeu de la Feuillée, le jeu de Robin et Mar[ion] d'Adam de la Halle par M. E. LANGLOIS.

Le théâtre religieux au XIIIe siècle, par M. A. JEANROY.

Le Roman du Roi Flore et de la Belle Jean[ne] par M. G. MICHAUD.

Le Roman d'Erec et Enide de Chrétien de Troy[es] par Mme M. LOT-BORODINE.

Le Roman de Flamenca, par M. J. ANGLADE.

La chanson de la Croisade contre les Albigeo[is] par M. J. AUDIAU.

Les Quinze Joies de Mariage, par Mlle E. D[...]

Etc., etc.

Chaque volume tiré en in-16 raisin, sur papi[er] vergé, couverture enluminée, 5 frs.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de pre[-]mier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à *l'Inter[-]médiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborat[eurs] de la revue.

Digitized by Google

DEMANDES

s Sports athlétiques par *Georges de Saint Clai-*
lié en mai 1887 chez Arnould, rue du Faubourg
ımartre Réponse à *M. Maurice Monda 134*
rue Victor-Hugo, Paris.

—

On demande mémoires de la commission histo-
e du Cher, année 1864 t. 2 ou Papiers des Pot
Rhodes 1529 16 8 par Hiner, in-8°, Paris-Au-
1864. Ecrire Mac. Nab. 37 rue des Mathurins,
is ».

—

uis acheteur tous genres de porcelaines et
nces à sujets relatifs à la Grande Guerre 1914-
8.
aoul van Trappen, 35, Bd. Frère Orban. Gand
gique).

—

ustave Letourneau achète tous manuscrits,
rures, cartes et livres concernant le Canada
esse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

n abonné paierait un très bon prix les années
o et 1881.

—

utrechaus (Baron d'). Relation du — échappé
nassacre de Quiberon. Paris, Michaud, 1824,
°.

—

uret (Th.) Histoire des guerres de l'Ouest. Paris,
tu, 1848, in-8°, tome 4 seul.
. Lemière, 15 rue Chateaubriand, St-Brieuc.
tes du Nord).

—

e désirerais entrer en relations avec toute per-
ne possédant ouvrages, autographes, documents,
ures, etc., etc., concernant la famille du Maré-
l Bessières, duc d'Istrie. Et de Lapeyrière, rece-
r général des finances du département de la
ne, sous le 1er empire.
crire L. d'Antony, avenue de Selves, à Sarlat,
dogne.
ù trouverait-on : Pastorini's, « History of the
rch » ?

—

ustave Schlumberger : L'Epopée Byzantine du
iècle. Tome 1. Hachette.

OFFRES

—

Vicomte de Danne, à Saint-Martin-du-Bois,
ine-et Loire, vendrait *Bible* de Robert Estienne,
lion de 1532, reliure veau très bon état.

—

THIERS. Le *Consulat et l'Empire* 21 volumes,
s relié veau, en parfait état ; ex-libris, armoiries.
rire Baronne H Davillier, Le Theil, Parthenay,
ux-Sèvres.

BIBLIOGRAPHIE

J. B MANGER Jr. — *Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande* (1785-1795), avec illustrations et 4 appendices Chez Champion. 15 fr

Ce livre traite d'un sujet, qui offre l'intérêt de la nouveauté et de l'inédit. A la fin du XVIIIe siècle, l'exportation de capitaux hollandais vers la France était considérable, tant pour les emprunts de l'Etat que pour les entreprises commerciales. La Hollande était le marché des produits des colonies françaises, elle servait encore de trait d'union entre la France et les pays du nord.

L'important travail de M Manger, qui commence en 1785, expose donc la situation telle qu'elle était avant la Révolution.

Cette étude, que nous ne pouvons que signaler, présente un très grand intérêt pour l'histoire économique des deux pays, à cette époque tourmentée et difficile. Nous voyons nos pères aux prises avec l'inflation, préoccupés de cette question des emprunts et des changes, pour équilibrer des budgets qui ne chancellent encore pourtant que sous le poids des millions — les milliards sont modernes, comme unités courantes. Des problèmes financiers se posent, redoutables, que le temps devait résoudre, et dont un exposé aussi lumineux que celui qu'en fait M Manger est d'une lecture fructueuse et fort opportune.

—

MICHEL DE MONTAIGNE. — *Œuvres complètes de Michel de Montaigne. Les Essais I.* Texte du manuscrit de Bordeaux Etude, commentaires et notes par le Dr A. Armaingaud. Chez Louis Conard. 25 fr.

Le docteur Armaingaud, a consacré une large part de sa vie, à Montaigne Il a préparé avec un soin émouvant une édition critique des œuvres de l'auteur des *Essais*, dont le premier volume vient de paraître Sa présentation est remarquable, et telle qu'on pouvait l'attendre de son éditeur.

Il y eut, du vivant de Montaigne, 4 éditions ; à sa mort, il en préparait une 5e, qui était l'édition de 1588 ; il l'avait annotée. Cet exemplaire corrigé appartient à la ville de Bordeaux.

Jamais encore, il n'en avait été donné un texte fidèle : Le docteur Armaingaud nous le donne aujourd'hui en y ajoutant toutes les variantes.

Les *Essais*, de cette édition, sont accompagnés d'une préface qui n'est point considérable que par son étendue, mais encore dans ce qu'elle apporte de nouveau dans l'interprétation du caractère de Montaigne et de l'esprit de son œuvre

Une idée généralement admise, c'est que Montaigne cultiva délicieusement l'oisiveté Son biographe tient sa retraite prématurée pour une fausse sortie. Dans ce qui est loin d'être une tour d'ivoire, il exerce, avec plus de courage qu'on ne le croit et moins de scepticisme qu'on ne le dit, les facultés d'un esprit agissant, mais il a choisi sa manière. On conviendra que celle dont sont sortis les *Essais* était d'une exceptionnelle qualité. Et leur portée est si retentissante qu'elle dure encore, mais elle régente moins qu'à son origine les évènements de l'histoire.

« La politique de Montaigne dans les *Essais*, dit le Dr Armaingaud est, à la fois, très conservatrice et très émancipatrice, et même révolutionnaire ».

Il ajoute judicieusement : Il était sincère dans ses

Digitized by Google

déclarations royalistes, mais dans sa pensée, elles étaient faites en vue de Henri de Navarre, cherchaient à préparer son accession future au trône de France et avaient pour but de maintenir indemne de toute atteinte, en sa faveur, l état d'esprit monarchique et si, comme il l'espérait, ce prince devenait roi France, de lui faciliter l'exercice du pouvoir et de lui préparer une opinion accueillante ».

Cette thèse se renforce de la découverte, qui est bien personnelle au docteur Armaingaud, et qui a fait depuis quelques années, couler beaucoup d'encre

Pour lui, le *Contre un*, le manuscrit que légua La Boëtie à Montaigne, est devenu l'œuvre de celui-ci, par le fait qu'il l'a complètement refondu, recomposé et transformé en un pamphlet allusif contre Henri III. Cette publication faite par les protestants contribua, pour une bonne part, avec d'autres pamphlets, à les exciter à la révolte après la Saint-Barthélemy.

« Non, poursuit le docteur Armaingaud, qui s'accommode avec une remarquable souplesse des contradictions dont Montaigne a parsemé son livre. Non, Montaigne ne s'est jamais placé par égoïsme au-dessus des mêlées sociales et religieuses. Loin d'exposer ses lecteurs à perdre toute combativité, et toute conviction agissante, il a lutté toute sa vie, et dans des conditions dangereuses pour sa sécurité ; il a lutté pour la paix sociale ; il est intervenu avec efficacité pour réconcilier les chefs des partis meurtriers, et ses efforts ont porté des fruits ».

En somme les *Essais* seraient un combat pour la tolérance.

Il est évident que cette thèse soutenue avec une généreuse conviction, et qui éclaire un des côtés les plus obscurs de l'œuvre de Montaigne, lui prête, en même temps, un caractère plus grand de suite d'unité et d'enchaînement. L'œuvre des *Essais*, pour nous séduire, n'a pas besoin de scoliastes, mais un ami chaleureux qui eut été digne d'avoir inspiré à Montaigne son chapitre sur l'*Amitié*, ajoute cependant, à ces pages incomparables, qui sait y voir, et qui nous y fait découvrir, l'acte du grand citoyen masqué pour atteindre son but en philosophe plus divers, à la vérité, qu'ondoyant

Cette édition sera complète en 6 volumes :

Les *Essais*, 6 volumes : addenda et commentaires, correspondance, tables, lexique etc. — 2 volumes : Théologie naturelle de Raymond Sebon (traduction). — 2 volumes : voyages.

—

Léonard Rosenthal. — *Faisons fortune*. Chez Payot. 7 fr. 50.

On voudrait voir ce livre dans toutes les mains. Il est vigoureux courageux et sain. Il est éminemment utile Et c'est pour toutes ses raisons qu'il est intéressant Mais il l'est peut-être encore par la manière d'écrire très directe qui est celle de son auteur. Il parle, il suggère, il convainct. Il dit à ses contemporains affolés par la vie chère et par le mirage de l or, comment on fait fortune.

Il a l'autorité de celui qui a prêché l'exemple, et qui peut légitimement nous inviter à le regarder. Toute existence d'homme parvenu au sommet à la force du poignet est le véritable roman de l'énergie, de l'ingéniosité et de l'intelligence des circonstances. On peut s'estimer heureux sans être devenu millionnaire *Faire fortune*, peut s'entendre aussi de l'homme qui met sa vieillesse à l'abri du besoin, et les siens en état d'en faire autant que lui-même.

Ce n'est pas le veau d'or que, dans ces pages de haute moralité efficace, M. Rosenthal nous fait adorer : c'est le Capital-Travail.

« C'est lui, dit-il, qui représente, en effet, la fortune latente des nations. Dans un monde où la solidité des collectivités repose sur la puissance de production et l'intensité des échanges, l'avenir n'est-il pas aux peuples qui travailleront le plus, le mieux, et dans des conditions les plus avantageuses ? »

Travaillons...

Mais est-ce une si grande nouveauté de le redire après le fabuliste « Travaillons : prenons de la peine, c'est là le fonds qui manque le moins »

Encore faut-il faire rendre le plus possible à l'effort, et ce livre est excellent qui s'y emploie.

Chez GEOFFROY Frères

5, Rue Blanche, PARIS

ESTAMPES ANCIENNES de toutes les Écoles

Portraits. — Vues. — Costumes. — Scènes historiques. — Caricatures. — Sports.

CABINET DENTAIRE

du Dr de TERGOULE

6 rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.



Digitized by Google

DEMANDES

Les *Sports athlétiques* par *Georges de Saint-Clair* publié en mai 1887 chez Arnould, rue du Faubourg Montmartre. Réponse à *M. Maurice Monda 134 avenue Victor-Hugo*, Paris.

—

Suis acheteur tous genres de porcelaines et faïences à sujets relatifs à la Grande Guerre 1914-1918.
Raoul van Trappen, 35, Bd. Frère Orban. Gand (Belgique).

—

Gustave Letourneau achète tous manuscrits, gravures, cartes et livres concernant le Canada. Adresse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

Autrechaus (Baron d'). Relation du — échappé au massacre de Quiberon. Paris, Michaud, 1824, in-8°.

—

Muret (Th.) Histoire des guerres de l'Ouest. Paris, Dentu, 1848, in-8°, tome 4 seul.
M. Lemière, 15 rue Chateaubriand, St Brieuc. (Côtes du Nord).

—

Je désirerais entrer en relations avec toute personne possédant ouvrages, autographes, documents, gravures, etc., etc., concernant la famille du Maréchal Bessières, duc d'Istrie. Et de Lapeyrière, receveur général des finances du département de la Seine, sous le 1er empire.
Ecrire L. d'Antony, avenue de Selves, à Sarlat, Dordogne.

—

Où trouverait-on : Pastorini's, « History of the Church » ?

—

Gustave Schlumberger : L'Epopée Byzantine du siècle. Tome 1. Hachette.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, Square du Croisic, Paris XVe.

—

On serait heureux de consulter (ou, éventuellement d'acheter) la collection d'une revue franco portugaise de propagande (1917-1919) — ou des numéros isolés — pour y copier un article. Ecrire Philippe Keller, 8 rue Favart 2e ».

OFFRES

—

Vicomte de Danne, à Saint-Martin-du-Bois, Maine-et-Loire, vendrait *Bible* de Robert Estienne, édition de 1532, reliure veau très bon état.

—

THIERS. Le *Consulat et l'Empire*, 21 volumes, Dos relié veau, en parfait état ; ex-libris, armoiries. Ecrire Baronne H. Davillier, Le Theil, Parthenay, Deux-Sèvres.

—

Correspondant, 1855-1923, en partie relié. Ecrire Mme Pauphilet, S. Germain du Plain, Saône et Loire.

—

Assignats de 50 sols en feuilles de 20. 3 à 8 fr. la feuille suivant état Envoi contre versement compte chèques postaux 8190 Nantes ou contre remboursement. A. Le Pontois 29 rue du Mené, Vannes.

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

Famille Boyaval. — Tous documents et références seront reçus avec gratitude. Rémunération consciencieuse sera accordée pour tous travaux intéressants. Ecrire à M Paul Boyaval, 12, rue des Orphelins, Tourcoing (Nord).

BIBLIOGRAPHIE

L'Ami du Lettré, 1924. Chez Crès.
Le succès de cet almanach, l'an dernier fut très vif dans le monde des lettres. L'almanach pour 1924 ne sera pas moins accueilli avec une moindre faveur. Il est vrai de vrais lettrés et de vrais artistes. Le calendrier et les éphémérides qui supposent une somme de lectures choisies considérable est l'œuvre de M. Léon Treich, un meneur du train à l'heure actuelle. Les articles sur les cénacles, les cabarets, Loti, les écrivains de sport, les prix littéraires, le testament et le prix Jean Moréas, le buste de Gérard de Nerval, sur Alfred Jarry, Albert Simon, Alain Fournier, le roman d'aventures, le livre de luxe sont signés de Divoire, Dyssord, Valmy-Baisse, Paul Lesourd, René Bizet, Robert Kemp, Victor Snell, Deffoux, Zavie, Mac Orlan.
Les originaux sont de Moreau, Warnod, Siméon, Carlège, Soulas, Creston, Méheut.
On y trouve une enquête sur ce sujet :
« Comment vivre de sa plume ». et une correspondance littéraire avec des inédits d'écrivains célèbres.

—

Le baron JEHAN DE WITT. — *Monseigneur Augouard*, Chez Emile Paul. Illustration, 25 fr.
L'ouvrage comprend deux parties : la biographie de l'illustre explorateur, apôtre du Congo Français, Mgr Augouard, par le baron Jehan de Witte et les notes de voyage et correspondance du prélat, publiées par son frère M. le chanoine Augouard, de Poitiers.

Digitized by Google

Mgr Augouard est l'une des plus illustres figures de l'exploration française ; son nom est inséparable de l'histoire de la civilisation au Congo. Il en fut l'un des plus ardents pionniers. Soldat qui n'avait pour armes que sa foi, son amour pour ses frères, son grand cœur de prêtre et de Français, il fut pendant plus de 40 ans, le défricheur du continent noir, le pêcheur d'âmes, dont s'enrichit, à la fois, la civilisation et sa patrie.

Sa méthode de colonisation fut la bonté. Il arma ces peuplades sauvages, qui lui durent la lumière. Il ne s'applaudit pas toujours de ce que nous leurs portions, à ces êtres primitifs : car la civilisation exporte aussi ses progrès dans le mal et ses vices.

Que ne peut-on subjuguer les races inférieures qu'avec la morale d'un homme aussi éclairé du rayon divin que l'était celui-là qui venait au milieu des noirs, non comme un conquérant, mais comme un envoyé.

Il commença son apostolat en 1877, dans la mission du Gabon. Il étudia la langue, les mœurs, les coutumes des indigènes. Il pénétra dans des régions où nul européen n'avait encore pénétré. Il vit Brazzaville quand cette capitale n'était encore qu'un village. Sur la rive droite du Congo, distençant Stanley. A son retour en France, il renseignait, Jules Ferry qui ne faisait pas de l'anticléricalisme un article d'exportation et dont la politique coloniale savait apprécier des pionniers aussi sûrs, aussi habiles et aussi hardis que Mgr Augouard.

En 1885, il fonde une mission au confluent du Congo et du Kassaï (abandonnée aux Belges par la suite) ; en 1889, il crée celle de Saint Louis de Leranga, au confluent de l'Oubanghi, à 600 kilomètres du Pool ; en 1894, il a porté le drapeau français et construit une chapelle à Saint Paul des Rapides, à 1.850 kilomètres de la côte. Il est à la fois architecte, maçon, menuisier, constructeur de navires, capitaine de vapeur ; en 1886, il fit transporter, en pièces détachées, sur le Congo, assembla et dirigea une baleinière d'acier, le *Léon XIII* ; en 1889, il place une chaudière à vapeur sur cette embarcation ; en 1898, il monte de toutes pièces un vapeur plus important, appelé également *Léon XIII* ; en 1908, un troisième plus considérable, le *Pie X*. Sacré évêque de Paris, le 23 novembre 1890, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1896, officier quelques années après, archevêque en 1915. En 1920, la mission du Congo comptait 82 écoles, 6.500 élèves, et sans recevoir un sou de la colonie, consacrait 62.000 francs par an à ses œuvres d'éducation. Il mourait en 1921. Son corps repose à Chevilly.

En 1895, Mgr Augouard recevait la couronne civique, et M. Jules Simon le proclamait un Grand Français. Et il n'était pas à la moitié de sa course.

Le magnifique ouvrage du baron de Witt auquel s'ajoutent les notes inédites du grand évêque catholique sont un livre par lequel la jeunesse amoureuse des lointains horizons se passionnera.

—

GEORGES LIZERAND. — *Les Dessous de l'affaire des Templiers*. Chez Champion. 12 fr. 50.

Ce livre fait partie des *Classiques de l'histoire de France*, publié sous la direction de M. Louis Halphen.

Cet élégant volume réunit pour la première fois les pièces essentielles du formidable dossier de l'Affaire des Templiers. Acte d'accusation, interrogatoires, dépositions de témoins, consultations juridiques, pression exercée par le gouvernement royal de Philippe le Bel, campagne de pamphlets et de discours, et finalement condamnation et suppression de l'Ordre : nous parcourons ici l'une après l'autre toutes les étapes de ce douloureux et retentissant procès :

Un drame, et l'un des plus émouvants qu'ait connus l'histoire. Obligés de se défendre contre les calomnies les plus odieuses et souvent les plus grossières accumulées contre leur Ordre, les Templiers — le grand maître Jacques de Molay en tête — se débattent comme de pauvres et innocentes victimes aux prises avec des accusateurs impitoyables, dont rien n'arrive à faire fléchir la mauvaise foi.

En fournissant aux simples curieux d'histoire comme aux étudiants et aux historiens de métier le moyen de prendre directement contact avec les textes qui nous ont conservé la trace de ce drame, la collection des *Classiques de l'histoire de France au moyen âge* — à laquelle nous étions déjà redevables d'une édition et d'une traduction de la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard et qui annonce comme imminente la publication d'un Commynes, d'un Chastellain, d'un Joinville, d'un Villehardouin, d'autres textes savoureux, tels que la plus ancienne Histoire de la première croisade — reste donc fidèle à son programme : mettre à la portée de tous les documents les plus significatifs de notre histoire nationale.

—

ALBERT CIM. — *Ami d'enfance*. 2 fr. 50.

Sous la plus heureuse présentation, avec des couvertures illustrées par les meilleurs artistes de ce temps, la *Bibliothèque de la Jeunesse* publie des romans destinés à faire le bonheur des jeunes. Elle s'enrichit aujourd'hui d'un nouveau volume *Ami d'Enfance*, que l'excellent dessinateur Dutr... a orné de nombreuses illustrations. Ce roman intéressera et formera les jeunes. Ils y verront trois enfants, deux petits garçons et une fillette, élevés ensemble, puis séparés par des événements de famille, se retrouver après les plus émouvantes péripéties et réussir malgré les duretés du sort à faire brillamment leur carrière.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle av. nue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné à l'*Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ᴍᴍᴀɴᴜᴇʟ Rodocanachi. — *Byron* (1788-1824). z Hachette, 12 fr

uels tumultes que cette vie d'un des plus grands es qui ait passé dans le monde. « Byron était un eilleux, il avait la passion, le désir souverain, e au-dessus de tous, que son nom fut le plus fa- x ». Ce sont les premiers mots de ce portrait é par M. Rodocanachi, en forme de mosaïque nosaïque composée de traits authentiques, d'ac- réellement accomplis, de figures de femmes, cohérences, de contradictions, de folies, de ca- s de grand seigneur, de mépris de l'huma- , d'ironie satanique, d'égoïsme don juanes-

sur tout cela, qui constitue la plus agitée, la extravagante, la plus désordonnée, des exis- es humaines, les lueurs magnifiques d'une poésie a tous les accents.

ais c'est l'homme que M. Rodocanachi a voulu revivre, dans ce livre qui le reconstitue avec oin si minutieux que rien de ce qui lui est ar- n'est estampé, oublié, déformé. C'est l'attrait de biographie d'être composée avec une sincérité ne s'abuse pas sur le héros, mais s'y attache ; le suit dans la vie comme son ombre, pas à pas, s cette étude, dont la psychologie se fait dis , mais dont de brèves notations traduisent la se, nous avons une impression définitive du onnage ; nous ne pouvons plus l'oublier, il obsède — inséparable du souvenir de don — mais d'un don Juan qui a su pour mourir eauté trouver dans la liberté d'un peuple opprimé déal à servir. Pour un égoïste aussi raffiné, était pas trop mal finir.

ais des origines à l'heure suprême du poète, quel ulement romanesque d'aventures qui tiennent ne existence et qui pourraient en alimenter

—

ᴍɪʟᴇ Henriot. — *Livres et portraits* (Courrier raire). Chez Plon 7 fr 50.

. Emile Henriot n'a pas créé la formule du rrier littéraire, mais il l'a renouvelée par le très personnel qu'il lui a donné. Cependant, il t ni fantaisiste ni outrancier : c'est un déli- x lettré qui parle délicieusement littérature. un temps où les chapelles se dressent contre chapelles et les cénacles sont de petits arse- x où l'on s'arme pour les querelles de mau- e foi, et de parti pris, il cultive le vaste do ne de ses curiosités, il dit son sentiment, en me averti des choses littéraires de tous les ps.

fait penser à Sainte-Beuve, tant il met resse et de conscience à reconstituer l'atmos- e d'une œuvre et le milieu de son auteur, é par le mystère de cette gestation. Ces cour , qui n'ont jamais rien du pédant, donneur de le, sont de charmantes et profondes investiga- s qui enrichissent l'esprit du lecteur qui s'y plait.

arfois, ce ne sont que des portraits peints d'une he délicate, avec autant de fidélité que de ma- ; ce sont aussi des révisions de nos jugements e nos connaissances. Il perce des énigmes, ré- des problèmes, oppose aux légendes des ver- s vérifiées.

Très instruit du mouvement contemporain, auquel il est mêlé, à son rang brillant, d'écrivain et de poète, qui a conservé le respect des formes classiques sans complètement s'y emprisonner, et l'amour des grandes traditions tout en appréciant la séduction des nouveaux rythmes, il voyage volontiers dans les domaines de l'esprit et de la pensée d'autrefois ; nous fait connaître de quelle substance sera fait le livre demain. Mais entre temps il aura parlé de Marivaux, de Stendhal, de Malherbe ou de l'abbé de Choisy, et la chanson de Verlaine ne l'aura pas rendu infidèle à la chanson de Roland.

C'est, dit-on, du journalisme littéraire : rendons grâce au jeune maître essayiste, qui permet toujours, quoi qu'il écrive, à ces deux mots, d'être accouplés.

—

Bɪʙʟɪᴏᴛʜèǫᴜᴇ ʀᴏᴍᴀɴᴛɪǫᴜᴇ, publiée sous la direction de M. Henri Girard, Emile Deschamps. *Un manifeste du romantisme*. La *Préface des Etudes françaises et étrangères*, publiée par Henri Girard.

« Il faut aux hommes et surtout aux Français, grands querelleurs et grands parleurs, un champ de bataille toujours ouvert, ou une arène de discussions toujours en mouvement ». C'est ainsi que débute la Préface des *Etudes françaises et étrangères*, d'Emile Deschamps, qui fut le théoricien du romantisme : notre époque ne lui en donnera pas le démenti. Et c'est précisément parce que le romantisme est redevenu le thème des discussions à la mode dans nos cénacles, que M. Henri Girard en fait le premier volume de la Bibliothèque qu'il vient de créer.

Il déclare que le moment est venu de faire une étude des grands courants intellectuels et sentimentaux, qui ont traversé le xixᵉ siècle et que pour rendre cette étude intéressante, la première chose à faire, c'est de renouveler la documentation. Négligeant les maîtresses œuvres, des maîtres du romantisme, il s'est entouré de collaborateurs chargés de remettre en lumière les textes, qui n'ayant pas joui d'une éclatante notoriété, n'en sont pas moins les commentaires de leur temps. Aux œuvres caractéristiques encore qu'imparfaites on joindra les documents psychologiques : lettres, mémoires, autobiographies, les confidences et les observations de ceux qui ont tenu, pour ainsi dire, le journal de la pensée de leur temps et qu'on peut regarder comme les témoins intelligents d'une époque.

Cette bibliothèque va aussi rappeler l'attention sur des esprits supérieurs qui ne furent point méconnus, et qu'il est nécessaire, pour la compréhension du mouvement littéraire avec toutes ses conséquences, qu'ils ne soient pas oubliés. Le premier livre que cette bibliothèque nous apporte est remarquablement choisi, car le document remis sous nos yeux, précédé d'une étude, d'une chaude lumière, par M. Henri Girard, est un chef-d'œuvre de critique qui peut passer, en même temps, pour le véritable manifeste du romantisme. Son auteur Emile Deschamps n'est plus de nos jours qu'une ombre crépusculaire. Son œuvre est oubliée, et il ne saurait s'en prendre qu'à lui-même, qui s'est présenté devant la postérité avec un bagage qui justifiait insuffisamment son influence qui fut certaine et sa réputation qui fut grande. « La part qu'Emile Deschamps a prise au triomphe du Romantisme est considérable écrit M. Henri Girard. Non seulement il a favorisé, par sa grande activité d'admirateur et d'ami le succès des grandes œuvres

Digitized by Google

nouvelles, il en a expliqué les mérites et propagé la gloire, mais encore il s'est personnellement attaché à cultiver le goût du public : il l'a stimulé et rendu tout ensemble et plus difficile et plus large ».

En tête de ses *Etudes françaises et étrangères*, Emile Deschamps, avait placé en 1832, la préface, que reproduit et commente le premier ouvrage que publie la Bibliothèque romantique manifeste ou théorie C'est une page capitale, et un modèle de critique littéraire, et le meilleur exposé qui ait pu être fait du « romantisme » sur lequel nous nous égarons souvent.

On ne pouvait mieux débuter pour une publication qui ouvre la *Bibliothèque romantique*, imprimée avec un soin précieux et enrichie — pour l'édition de luxe — de documents en fac-simile.

La « Bibliothèque romantique » nous promet déjà : *L'album d'un pessimiste*, d'Alphonse Rabbe, publié par Jules Marsan ; les *Œuvres choisies d'Alfred Le Poittevin*, ami de Flaubert, publié par M. René Descharmes ; les *Vespres de l'abbaye du Val*, de Jules Lefèvre-Deumier, publié par Georges Brunet ; les *Révolutions du goût*, de Ximenès Dourdan, par Henri Moncel ; *Comment finissent les dogmes*, de Théodore Jouffroy, publié par M Pierre Poux.

Edition de luxe à 300 exemplaires numérotés, sur papier d'Arches, avec hors textes et fac-simile en phototypie, de 30 à 60 francs le volume.

Edition ordinaire : le volume de 6 fr. 50 à 12 fr.

« Les Presses françaises », 10 *bis*, rue de Châteaudun.

—

DOSTOÏEVSKI — Les frères Karamozov, roman en 4 parties et un épilogue, traduit par Henri Mongault et Marc Laval, seule traduction intégrale et conforme au texte russe. Edition Bossard. Les trois volumes, 25 francs.

Les éditions Bossard ont commencé la publication d'une « Collection des textes intégraux de la littérature russe ». C'est la première et la seule qui donne des traductions intégrales, autrement dit exactes. En même temps ces traductions sont écrites dans un langage d'une réelle valeur littéraire. Le format dans lequel elles paraissent, c'est l'in-12, Bossard économique, pratique et élégant. L'impression en est faite avec soin, et sur un bon velin.

DEMANDES

Gustave Letourneau achète tous manuscrits, gravures, cartes et livres concernant le Canada. Adresse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

On serait heureux de consulter (ou, éventuellement d'acheter) la collection d'une revue franco-portugaise de propagande (1917-1919) — ou numéros isolés — pour y copier un article. Ec. Philippe Keller, 8 rue Favart 2e ».

OFFRES

—

Correspondant, 1855-1923, en partie relié. Ec. Mme Pauphilet, S. Germain du Plain, Saône-et-Loire.

—

Assignats de 50 sols en feuilles de 20. 3 ... la feuille suivant état Envoi contre versement compte chèques postaux 8190 Nantes ou contre remboursement. A. Le Pontois 29 rue du Mené, Vannes.

—

On offre à vendre une petite statuette en ... hauteur 3 cm. 1/2, rare et ancienne, enseigne ... inseigne, de Pèlerinage Historique de N.-D. ... Mont Tombe au mont Saint Michel. Elle est ... que moyen-âge ou gothique et reconnue authentique par le musée de Cluny. Prix demandé 5.000 ... Ecrire avec timb. pr rép et renseig., à Ar... Mauger, à l'Hospice de Pontorson (Manche).

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

Famille Boyaval. — Tous documents et références seront reçus avec gratitude. Rémunération consciencieuse sera accordée pour tous travaux intéressants Ecrire à M Paul Boyaval, 12, rue des Orphelins, Tourcoing (Nord).

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

…ltazar Gracian. — *L'homme de cour* Maximes …tes de l'espagnol sur l'édition originale par …ot le la Houssaie précédées d'une introduc…ar André Rouveyre (Edition des Cahiers verts, …et. é 1, 7 fr 50).

…petit livre fait grand bruit. Il nous apporte un …d'œuvre de sagesse terriblement pratique et …dablement cynique Il a influencé La Roche…uld,et il est cependant différent des *Maximes* …est pas un miroir : c'est un manuel. On peut …ndre ou le laisser : prenez-le.

…euvre est du jésuite espagnol Balthazar Gra…qui vivait au XVIIe siecle. Traduit par Amelot, …a pendant tout le XIXe siècle oublié en France. …llemagne, il fut la moitié de Schopenhauer …e traduisit.

…st à l'indépendant et courageux André Rou… que nous devons sa résurrection. Il a pu …er un éditeur pour l'*Homme de Cour*, qui se …tera n'avoir partagé son enthousiasme : ce li…ui vient de si loin, vient à propos ; il fut de …emps, il n'est pas moins du nôtre.

…lles de ces maximes se repassent déjà comme …naie courante « Se bien garder de vaincre son …e », est un avertissement bien précieux. …une maxime dont la profondeur impitoyable …fortune, c'est : « Connaître les gens heureux … s'en servir, et les malheureux pour s'en …er » ; « L'homme dans son siècle » est une …philosophique dont toute l'histoire s'illumine : …es gens d'éminent mérite dépendent de leur …s. Il ne leur est pas venu à tous celui qu'ils …taient : et de ceux qui l'ont eu,plusieurs n'ont …u le bonheur d'en mériter. D'autres ont été …s d'un meilleur siècle. Témoignage que …ce qui est bon ne triomphe pas toujours Les …s du monde ont leurs saisons, et ce qu'il y a …us éminent est sujet à la bizarrerie de l'usage ; …le sage a toujours cette consolation qu'il est …el Car si son siecle lui est ingrat, les siècles …ont justice ».

…vère et magnifique leçon dont la société la …prudente pourrait faire sa déclaration des lois …h mme.

… sur le mensonge,peut-on mieux dire, au point …ue des relations sociales :

…Rien ne demande plus de circonspection que la …é, car c'est se saigner au cœur que de la dire. …ut autant d'adresse pour savoir la dire que …savoir la taire Par un seul mensonge, l'on …tout ce qu'on a de bon renom. La tromperie …pour une fausse monnaie ; et le trompeur …un faussaire, qui est encore pis ; toutes les …s ne se peuvent pas dire, les unes parce …lles n'importent à moi-même et les autres … qu'elles importent à autrui »

… Baltazar Gracian, mort dans quelque cellule …nome en 1658, a un succès d'actualité Les …istes le trouvent étonnamment moderne. Après …ir lu, ils ne seront ni plus ni moins meilleurs, … ils se seront découverts eux-mêmes, avec …nnement de gens qui d'ailleurs ne se cher…ent pas.

—

…an Larat. — *La tradition et l'exotisme dans …vre de Charles Nodier* (1780-1844) Etude sur …origines du romantisme français, tome X de la …liothèque et de la Revue de littérature comparée dirigées par MM. Baldensperger et Hazard. Chez Champion.

M. Jean Larat, docteur ès-lettres, consacre un ouvrage important à un des pères du romantisme, dont le nom est plus répandu de nos jours que les œuvres. Ses contemporains l'ont loué affectueusement.

L'homme nous apparaît charmant et attractif. Il a groupé autour de lui des sympathies illustres, et il n'est point d'auteur qui ait exercé pareille influence sur la littérature de la première moitié du XIXe siècle C'est cette influence que pèse,analyse, dégage, avec une conscience méticuleuse, son nouveau biographe

« Dès l'origine de son romantisme, dit M. Jean Larat, Nodier s'est révolté contre l'antiquité classique. Tout d'abord, il a cru pouvoir lui substituer le primitif : la Bible, les bardes, les génies à qui le ciel parle en tous temps, en sont les représentants. Après l'apparition de Walter-Scott, cette notion est remplacée par celle de national. Dans les voyages sur la scène, dans le roman comme dans la poésie, la Grèce et Rome devront céder la place qu'elles ont longtemps usurpée,aux fastes des pays du Nord, de l'Italie et de l'Espagne Encore cette invasion sera t elle consentie surtout pour nous révéler la valeur de notre sol et de notre passé dont nous étions trop oublieux. L'œuvre du philologue présente ici une particularité : primitif et national y fusionnent ».

Nodier, devenu critique littéraire, l'occasion s'offre à lui de formuler ses théories littéraires Elles éclairent singulièrement l'histoire du romantisme. « Pour gagner le grand public, explique encore son biographe, et même la critique adversaire aux idées de l'école nouvelle, il la présente sous son jour le moins dangereux. Il désolidarise le romantique du frénétique. Il calme la fougue des romantiques français, trop pressés de donner des chefs-d'œuvre qui puissent rivaliser avec ceux du romantisme allemand ou anglais. Il est, à la fois, l'avocat et le prudent conseiller du romantisme »

C'est à ces conclusions qu'arrive l'auteur, après une étude très fouillée, qui n'a laissé ni une page ni un fait dans l'ombre, qui a recueilli tous les jugements et qui les a passés au crible d'un examen laborieux et sévère, qui a entendu tous les témoignages des contemporains, pour créer l'atmosphère de combat de l'époque qui donne tant de vie à sa thèse doctrinale.

De l'œuvre abondante et variée de l'auteur des *Sept châteaux du roi de Bohême*, une seule survit vraiment qui suffit à la postérité : le salon de l'Arsenal C'est la création littéraire de Nodier la plus brillante et la plus riche en résultats.

M. Jean Larat la ressuscite avec un grand bonheur.

« Les soirées de l'Arsenal dit-il, eurent ce rôle dans l'histoire du romantisme : elles permirent aux romantiques de se regrouper pour se reconnaître et s'organiser Mais quand l'organisation fut faite, elles perdirent leur utilité et leur attrait pour les militants, et le véritable cénacle se forma à partir de 1829, rue Notre-Dame des-Champs, chez le Maître, désormais en pleine possession de son audace et assuré de compter sur ses troupes La période héroïque de l'Arsenal était passée Désormais, on n'alla plus chez Nodier que par devoir de reconnaissance, par goût aussi, pour le plaisir d'entendre Nodier conter, et de retrouver Marie, toujours aimable et gracie » Marie passe, comme on sait, pour l'héroïne de l'énigmatique sonnet d'Arvers.

Digitized by Google

Bulletin officiel de l'Imprimerie. — « L'album de Noël 1923 ». Union syndicale et fédérale des maîtres imprimeurs de France, 117, boulevard St-Germain, Paris VIe, le volume 40 fr.

Les maîtres imprimeurs ont voulu, pour le « Noël 1923 », produire un maître livre, un livre qui démontrerait que l'art typographique n'a point dégénéré, et qu'il s'est, au contraire, enrichi de tous les progrès dus au genre des créateurs. Tous les modes de reproductions sont représentés dans ce véritable musée de l'imprimerie moderne, texte et gravures.

Il est précédé d'une préface magistrale de 128 pages de M. Louis Morin, sous-bibliothécaire et archiviste de la ville de Troyes, qui est le plus érudit de nos contemporains en cette matière. Il a recueilli tout ce qui s'est dit sur l'imprimerie depuis ses origines. C'est l'imprimerie glorifiée par les poètes et les littérateurs français.

« Littérateurs et poètes, historiens et bibliophiles n'ont pas failli au pieux devoir de la reconnaissance : par centaines, ils ont chanté dans toutes les langues et dans tous les rythmes, depuis l'éloge académique et la dissertation savante jusqu au couplet bon enfant, l'admirable invention dont Gutenberg et ses industrieux compagnons réalisèrent la géniale mise au point »

Mais cette couronne triomphale, il fallait la tresser, et nul mieux que M Louis Morin dont nos lecteurs apprécient depuis longtemps la science bibliographique — n'était capable d'une telle tâche

—

ALBERT CIM. — *Le Travail Intellectuel.* Chez Felix Alcan. 8 fr.

On trouve, dans le volume d'Albert Cim, *Le Travail Intellectuel*, quantité de renseignements pratiques et de particularités historiques et anecdotiques sur l'Ordre, la Clarté, l'Ecriture, les Manies des Ecrivains, leur Hygiène, les Facultés intellectuelles, la meilleure heure pour le travail, etc., en un mot, sur tout ce qui intéresse les travailleurs de la pensée. Un curieux volume appelé à rendre de grands services à tous ceux qui lisent, étudient et écrivent.

DEMANDES

—

Gustave Letourneau achète tous manuscrits, gravures, cartes et livres concernant le Canada. Adresse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

On serait heureux de consulter (ou, éventu[ellement] d'acheter) la collection d'une revue fr[anco-]portugaise de propagande (1917-1919) — ou numéros isolés — pour y copier un article. Ec[rire] Philippe Keller, 8 rue Favart 2e ».

OFFRES

—

Correspondant, 1855-1923, en partie relié. E[crire] Mme Pauphilet, S. Germain du Plain, Saône-[et-]Loire.

—

Assignats de 50 sols en feuilles de 20. ... la feuille suivant état Envoi contre versement compte chèques postaux 8190 Nantes ou contre remboursement. A. Le Pontois 29 rue du Mené, Vannes

—

On offre à vendre une petite statuette en ... hauteur 3 cm. 1/2, rare et ancienne, enseigne, inseigne, de Pèlerinage Historique de N D ... Mont Tombe au mont Saint Michel Elle est ... que moyen-âge ou gothique et reconnue authenti[que] par le musée de Cluny. Prix demandé 5.000 ... Ecrire avec timb. pr rép et renseig., à ... Mauger, à l'Hospice de Pontorson (Manche).

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

Famille Boyaval. — Tous documents et ré[fé]rences seront reçus avec gratitude. Rémunération consciencieuse sera accordée pour tous travaux [in]téressants Ecrire à M Paul Boyaval, 12, rue [des] Orphelins, Tourcoing (Nord).

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Itali[e], Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de pre[mier] ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

ON DEFFOUX. — *Le comte de Gobineau « Don* *» et les « Causeries d'Isis »* avec des poésies ites de Gobineau et des documents nouveaux. s. Extrait du *Mercure de France*. Tirage : 198 nplaires.

omme en tout ce qu'il pub'ie, M. Léon Deffoux ne prend la plume que lorsqu il a quelque chose e qui est nouveau, dans cette brochure, explique les « Cousins d'Isis » ne sont pas des nes, mais le patronage d'une Société de ce nom t M. Léon Deffoux précise l'histoire fort curieuse uite il parle des *Adieux de Don Juan*, pièce en actes, si rare, dont il n'existe que 3 exemes connus. Ce Don Juan est très différend de de la tradition. M. Léon Deffoux, a été autopar la famille Gobineau à publier des poésies ites qui éclairent fort curieusement le dessein célèbre auteur, à ses débuts.

—

OUIS HÉMON. — *Collin Maillard*, édition des iers verts Chez Grasset. 9 fr.

'est une nouvelle révélation que ce dernier lide Louis Hémon. Il aura le succès de *Maria* *pdelaine*, pour la vigueur, la couleur, la solide ses peintures. Ce n'est que l'histoire d'un ur, une âme sombre, travaillé, de sourdes hétés, qui secoue son joug. Le cadre c'est Lon- ; l'homme, la brute qui cherche à se libérer, été tantôt de mysticisme et tantôt d'alcool ; olutionnaire un jour, salutiste l'autre, et qui finit tuer, sous la poussée de l'ivresse, l'imprudent etier qui lui verse l'alcool.

et être occupe tout le livre ; il est si puissant, éridique, si intimement associé au milieu, admi ement ressuscité où il s'agite, qu'il suffit à donl'illusion d'une race, d'une époque et d'une .

C'est un chef-d'œuvre.

Alice M. KILLEN. — *Le roman terrifiant ou* *Roman noir » de Walpole A ne à Radcliffe et* *influence sur la littérature française jusqu'en* 10. Chez Edouard Champion, 1924. 16 fr.

l y a eu, au mois de février 1923, juste cent ans Anne Radcliffe est morte. Le présent ouvrage ppelle sa gloire passée et étudie la fortune de ce nre curieux qui fit fureur à la fin du XVIIIe et au mmencement du XIXe siècle et qui exerça sur la térature française, et notamment sur le romanme, une influence importante. Nous voyons bord en Angleterre, et ensuite en France, les uches d'un romantisme à la fois « frénétique » romanesque. Dans des décors pittoresques de ux châteaux hantés, de beaux paysages de clairs lune défilent des légions de spectres et de diaes, de nonnes parjures à leur foi, de moines iels et licencieux, de belles victimes persécutées de sombres scélérats. Les fournisseurs du genre noir » se donnaient comme but de tenir en susns l'âme du lecteur, de la première à la dernière ge, en imaginant des drames de plus en plus ignants et des mystères de plus en plus impénéables qui s'expliquaient finalement de la façon la us naturelle. Ils enchantaient les uns par les décieux frissons d'horreur qu'ils leur procuraient, oquaient et scandalisaient les autres par leur ex avagance et par quelques peintures trop hardies.

En lisant ce livre, nous constatons une fois de plus combien durable est le goût des émotions, fortes et même pénibles. Le XIXe siècle avait son genre « noir », tout comme le XXe a son Grand Guignol.

—

MAURICE MONTIGNY. — *Guillemette de Rosnyvien de Piré*. Histoire d'une famille bretonne. Chez Champion.

Nous devons à M. Maurice Montigny un aveu : nous avons ressenti le même coup de foudre que lui. Nous ouvrons son livre et la première page nous apporte un portrait de jeune fille de seize ans, si délicieux que nous voilà pris. Son charme ne nous quittera plus. Nous voulons la connaître, nous voulons la suivre.

C'est précisément, nous avoue M. Montigny, ce quilui est arrivé à lui-même. La première fois qu'il vit Innocente-Guillemette, il sentit le petit choc annonciateur des sentiments profonds et durables. Elle est là, peinte par Vanloo, au milieu des siens, les Rosnyvien de Piré, au musée de Rennes.

L'écrivain à qui nous devons déjà, un ouvrage du plus grand attrait : *En voyageant avec Mme de Sévigné* a voulu connaître et la vie d'Innocente-Guillemette, et celle des siens. Elle ne lui a fait perdre ni son temps, ni le nôtre. Ces grandes familles de Bretagne ont joué un rôle si important dans leur province ; elles ont été si représentatives d'une race qui est profondément nôtre ; elles ont été si originales, si obstinées, si braves, si combatives : leurs cœurs bretons et leurs dures têtes ont été si préoccupés de l'esprit de terroir, de caste et de famille — tout en acceptant de servir pour l'honneur, et par tradition, que les cinq siècles d'histoire des Rosnyvien de Piré sont bien agréables à revivre sous la plume érudite et élégante qui les retrace. Le dernier Piré fut député au Corps Législatif et il résuma dans son personnage pittoresque et sympathique la longue lignée qui mourait en lui.

Et Guillemette ? Après avoir passé par bien des émotions, mariée au marquis Piré de Visdelau de la Villetheart, mère de famille, émigrée, et revenue d'exil après la tourmente, elle s'éteignit dans le manoir ancestral — mais aucun dessin de l'époque ne peut s'opposer au joli tableau de Carle Vanloo, représentant l'intéressante octogénaire avec sa robe puce, ses bandeaux et son bonnet de vieille dame.

—

Docteur TOULOUSE. — *Au fil des préjugés*. Textes choisis et assemblés par M. Antonin Artaud. Editions du « Progrès civique ». — Les sociétés sont basées sur des préjugés. Sont ils indispensables à leur durée et à leur épanouissement ? C'est un point. Sans préjugés l'individu serait-il plus heureux ou plus malheureux ? car il n'y a que cela qui importe D'abord, qu'est-ce qu'un préjugé ? Le docteur Toulouse, qui est l'un des maîtres de la psychiâtrie en découvre beaucoup dans nos habitudes, dans nos mœurs dans nos lois, dans nos contrats sociaux. Il en fait table rase avec une audace impressionnante. Les événements l'y encouragent. Aurions-nous construit un monde artificiel, et trop compliqué, que nous ne pouvons dépouiller tant de préjugés du consentement presque unanime des individus ? Vérité d'hier, erreur d'aujourd'hui. La pérennité n'est pas l'apanage des conventions établies par les hommes : le progrès les modifie. Et par progrès n'entendons pas bonheur.

Le docteur Toulouse, dans toute son œuvre cou-

Digitized by Google

rageuse et puissante, car il n'eut pour morale que de servir, la vérité — ou ce qu'il suppose l'être — a fait la chasse aux préjugés ; qu'il s'agisse de sexualité, d'économie politique et sociale, de mœurs ou de croyances Il ne fonde pas, malgré tout, le règne impossible de l'individualisme. Loin de là ; il aboutit même à une réglementation sociale collective, d'une extrême sévérité. Nul plus que ce savant n'est éloigné de l'anarchie.

Si prudent qu'on soit, quand il s'agit d'élargir une morale qui a donné de si belles heures au passé et tant de solidité aux institutions, tant d'harmonie de continuité dans les rapports sociaux, on ne se défend point de la séduction de ce logisme impitoyable. Ses critiques de la Société telle qu'elle est sont d'un médecin autant que d'un philosophe, et son livre si même on ne l'adopte point a ceci de salutaire, qu'il oblige à méditer, et qu'en quelques formules brèves et saisissantes, il pénètre au fond de la conscience où, qu'on le veuille ou non, ces problèmes s'agitent.

—

Elie Richard. — *Paris qui meurt*. Saint-Julien-le-Pauvre. Le roman de la Bievre. La cité et Notre-Dame, orné de six bois de Henri Boulaye. Chez Eugène Figuière.

Ce petit livre d'un format qui permet de le mettre dans sa poche et d'aller le lire aux endroits qu'il évoque avec tant d'érudition et de couleur moderne, font partie de la « Collection Paris autrefois et aujourd'hui ».

Elie Richard a trouvé à dire du nouveau sur Saint-Julien-le Pauvre, la Cité et la Bievre : c'est qu'il a creusé, approfondi son sujet et qu il l'a traité en chose vue. Avec une vigoureuse originalité de style, a fait de ce pittoresque grouillant de magnifiques eaux fortes, documents précieux pour l'histoire du Vieux Paris qui s'en va.

DEMANDES

—

Gustave Letourneau achète tous manuscrits, gravures, cartes et livres concernant le Canada. Adresse : 421, avenue Argyle, Montréal, Canada.

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

On serait heureux de consulter (ou, éventuellement d'acheter) la collection d'une revue franco-portugaise de propagande (1917-1919) — ou des numéros isolés — pour y copier un article. Ecrire Philippe Keller, 8 rue Favart 2e ».

OFFRES

—

Correspondant, 1855-1923, en partie relié. Ecr Mme Pauphilet, S. Germain du Plain, Saône Loire.

—

Assignats de 50 sols en feuilles de 20. 3 à 8 la feuille suivant état Envoi contre versement compte chèques postaux 8190 Nantes ou contre remboursement. A. Le Pontois 29 rue du Mené, Vannes

—

On offre à vendre une petite statuette en cuivre hauteur 3 cm. 1/2, rare et ancienne, enseigne, inseigne, de Pèlerinage Historique de N.-D.-du Mont-Tombe au mont Saint-Michel. Elle est époque moyen-âge ou gothique et reconnue authentique par le musée de Cluny. Prix demandé 5.000 fr. Ecrire avec timb. pr rép et renseig., à Arthur Mauger, à l'Hospice de Pontorson (Manche).

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

—

Famille Boyaval. — Tous documents et références seront reçus avec gratitude. Rémunération consciencieuse sera accordée pour tous travaux intéressants Ecrire à M Paul Boyaval, 12, rue des Orphelins, Tourcoing (Nord).

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront les soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

. CARTERET. — *Le trésor du bibliophile romantique et moderne 1801-1875*. Editions originales. ...e Ier. Velin du Maroc pur fil L'ouvrage com... formera trois volumes, in-8° raisin de 400 pa... illustrés de documents et d'environ deux cents ...ertures originales en réduction, reproduites ...couleur. Chez L. Carteret. Les trois volumes, ...crits à 300 francs, sont déjà portés à 500 fr.

...s ouvrages romantiques n'ont jamais été plus à ...ode ; les bibliophiles se les disputent. Les plus ...bres atteignent, en vente, des prix fabuleux. Les ...mières éditions sont généralement fort rares et ... des amateurs eux-mêmes n'ont jamais eu ...sion d'en voir.

... Léon Carteret, successeur de l'inoublié Con...t, a mis son expérience au service de tous les ...s des livres, en composant cet ouvrage, considé...é par son objet, sa présentation, la somme de ...ail et de connaissances techniques et lit...aires qu'il suppose et les matières qu'il ...masse et leur description méthodique impecca... Que leur restera-t-il à aprendre dans ce do...ne à ceux qui auront ce beau livre sous les ...x? Il n'est pas un manuel comme le Vicaire ...t un choix ; mais ce choix est singulièrement ...rieux, qui, dans toute la production des au...s romantiques — et M. Carteret y a fait entrer ... les écrivains qui se rattachent à cette pé...le — comprend l'élite de ceux qui, par leur con..., par leur qualité littéraire, leur illustra... ou leur rareté, méritent vraiment de prendre ...e dans la collection du bibliophile. « Les livres ...nts dans cet ouvrage sont ceux que la tradition ...e goût des amateurs ont, pour ainsi dire, con...és, et dont la valeur littéraire ou artistique jus...e amplement un effort pécuniaire ».

...haque auteur est présenté en quelques lignes qui ... toujours le caractère d'une référence d'autorité, ...me avec goût et discernement.

...haque édition originale est décrite avec le soin ...lus minutieux, par un bibliographe qui a l'ex...ience de la précision et qui en a le culte ; au...e particularité n'échappe à son œil exercé et ...qu'à la disposition typographique du texte qui se ...sente à la vue avec netteté, est un élément ...réciable dans la consultation d'un tel ouvrage.

...es éditions modernes sont indiquées qui font ...e à la description de l'édition originale ; des ...s brèves signalent des particularités essentielles. ...taines dédicaces très personnelles sont relevées ...ouvent reproduites.

...ne innovation qui sera particulièrement goûtée: ...t la reproduction en couleur des couvertures des ...tions originales On a sous les yeux, l'édition ...ceps dans le vêtement même sous lequel elle ...son entrée — parfois très discrète — dans un ...nde qu'elle devait plus tard emplir du bruit ...s sa renommée. On ne feuillette pas, sans émotion, ... couvertures authentiques avec leur couleur, la ...position de leurs titres, leur ornementation typo...aphique. Dans les longs chapitres consacrés à ...lzac, à Dumas, à Hugo, c'est une joie que cette ...surrection du livre original, tel que les contem...rains le virent à la devanture des libraires ou au ...binet de lecture, à son apparition, et dont la ...part d'entre eux n'avaient pas toujours eu l'oc...sion de voir l'exemplaire rarissime.

Il nous semblera, maintenant, que ce trésor est sous notre main. Il nous devient familier. Quand l'authentique édition nous sera présentée, nous en aurons à peine de surprise. Avec cette bibliographie, si remarquablement conçue, nous embrassons, dans sa réalité, toute la production littéraire, dans ses chefs-d'œuvre, depuis trois quarts de siècle.

Les prix sont notés que les ouvrages recherchés ont fait dans quelques ventes et c'est pour donner à une transaction une base loyale.

M. Léon Carteret a voulu faire de ses lecteurs des initiés aussi instruits que lui-même, (ils le croiront du moins) estimant que le commerce des livres gagne à ce qu'il n'y ait d'ignorants ni du côté des libraires ni du côté des amateurs ; et la bibliophilie n'a qu'à applaudir à cette diffusion.

Il a mis en préface aux descriptions bibliographiques, un manuel lumineux, quoique succinct, des connaissances nécessaires à tout bibliophile, et qui ne sont pas aussi répandues qu'on pourrait le croire.

On dit « le Brunet » ; on dit « le Cohen » ; on dit « le Vicaire ». Il est à peine paru, avec son premier tome, qu'on dit déjà « le Carteret ».

—

CHAMFORT. — *Caractères et anecdotes*. Dans la collection des « Maîtres du Livre », chez Crès, paraît le chef-d'œuvre de Chamfort, texte revu sur les éditions originales et publié avec des notes et un index par Ad. van Bever, frontispice gravé par P. Baudier.

Le volume reproduit intégralement la notice la plus complète écrite sur Chamfort, qui figure au tome Ier de l'édition des œuvres de cet écrivain, donnée par Guinguenée en l'an III de la République.

Le Supplément reproduit les 97 anecdotes de l'édition de Legendre.

Il y a une table alphabétique des noms propres et des matières qui est d'un grand secours pour un recueil de ce genre.

Il n'y a pas à vanter la perfection d'un livre qui appartient à cette collection célèbre : aucun bibliophiophile ne l'ignore.

—

Baron DE VITROLLES. — *Souvenirs autobiographiques d'un émigré*. Le crime du président d'Entrecasteaux. — L'armée de Condé, — Le mariage d'un émigré. — La duchesse de Courlande et la duchesse de Dino. — La rentrée d'un émigré 1790-1800. Publiées avec une introduction, des notes, et un index des noms par Eugène Forgues. Chez Emile Paul, 12 fr.

Les *Mémoires de Vitrolles*, qui sont un document historique d'importance, n'ont pas à être rappelés.

Ce que donne aujourd'hui M. Eugène Forgues, ce sont des souvenirs intimes, sur le monde de l'émigration. Nous en avons peu, et surtout de cette qualité. Vitrolles était un homme admirablement placé pour tout savoir, et remarquablement doué pour tout comprendre.

Il servit quatre ans à l'armée de Condé ; son mariage avec la fille adoptive de la duchesse de Bouillon l'en fit sortir, et le mit de plein pied avec les sommités de l'émigration dans les petites cours d'Allemagne. Le tableau est curieux de l'existence qu'on y mène et des personnalités qu'on y rencontre, dont il trace de spirituels portraits : l'Electeur de Hesse ; le duc de Saxe-Weimar ; Gœthe. Il ajoute aux « Mémoires de la duchesse de Dino » bien des détails que cette mémorialiste n'a peut être pas toujours volontairement oubliés. Ces souvenirs juste-

Digitized by Google

ment écrits et finement pensés s'achèvent au moment où Vitrolles, saisi de la nostalgie du pays, rentre en France après Brumaire.

Pour M. Eugène Forgues, qui lui consacre une courte étude, très substantielle, Napoléon eut tort de méconnaître les exceptionnelles qualités d'un homme de cette trempe, de cette énergie et de cette clairvoyance. Et même dans son parti, on le méconnut. Encore qu'on lui confia des missions périlleuses et difficiles, il fut confiné, après les heures de péril dans les postes qui n'étaient pas suffisamment à la hauteur de ses brillantes facultés. Il mourut très tard en 1854, presque oublié et en se racontant.

—

Elie Fleury. — *Les murailles de Saint-Quentin* ou reproduction et commentaire de 213 affiches apposées sur les murs de la ville du 25 août 1914 au 28 février 1917, avec une préface de Claude Desjardin, député de l'Aisne. Paris, Feuilltâre, Saint-Quentin. Dupré. 12 francs.

Un livre émouvant et terrible, M. Elie Fleury, ancien directeur du *Journal de Saint-Quentin* s'est imposé la patriotique tâche de montrer ce que fut le martyrologue d'une ville sous le joug allemand. Il ne disserte point : il prouve. Son historique est fait de 213 preuves accumulées qui s'enchaînent. C'est la voix barbare impitoyable de l'ennemi, depuis le 25 août 1914, jusqu'au 28 février 1917, lorsqu'il vide l'héroïque cité de tous ses habitants et de tous ses biens ; lorsqu'il avoue ses méthodes d'intimidation et de terreur ; lorsqu'il pratique ses spoliations et ses déportations au mépris des conventions qu'il a signées.

Chaque affiche reproduite typographiquement dans sa physionomie — ce qui rend la vie plus saisissante — est suivie d'un commentaire qui en éclaire la portée, qui en rappelle les suites, qui la soude aux événements généraux et locaux.

Nous souhaitons que le retour des guerres devienne impossible, nous en caressons l'espérance— ou l'utopie. Leur atrocité conduirait le monde au suicide. La paix universelle, maintenue par un organisme nouveau — la Société des Nations peut-être — est le souverain bien dont nous avons faim. Mais d'ici là il nous faut rester vigilants et informés.

Le souvenir du martyrologue des villes occupées effacé, sans leur renaissance merveilleuse, serait un grave danger car il est une salutaire leçon. Ne cultivons ni la haine, ni la vengeance, mais rappelons-nous, pour écarter le retour de telles horreurs de nos foyers.

L'ouvrage évocateur et poignant de M. Elie Fleury est pour nous y aider puissamment.

—

René Groos. — *L'enquête sur le problème Juif*. Préface d'Eugène Marsan (Librairie nationale). 8 francs.

M. René Gross, s'adresse à ses coreligionnaires dans un large esprit de tradition française, sur ce qu'il qualifie leur « devoir strict », contre ceux qui justifient, à ses yeux, l'antisémitisme. C'est un esprit très délié, profond, courageux, et c'est un remarquable écrivain. Son enquête, outre ces qualités, s'enrichit des consultations de Maurice Barrès, de Paul Bourget, de Georges Guy, Grand, de Charles-Henry Hirsch, de Paul Lévy, de Charles Maurras, de Salomon de Reinach, et de vingt autres personnalités d'aujourd'hui qu'il a entraînées dans sa passionnante discussion, avec un éclectisme absolu.

La mystique juive qu'il dégage de cette enquête est le lien qui unit toutes ces opinions il dont fait le commentaire. Ce n'est pas le lieu de discuter ce [...]bat, dans cette note beaucoup trop brève. Elle [...] d'autre objet que de signaler, sur un des problè[...] politiques et sociaux les plus brûlants de ce tem[...] un livre original et hardi.

—

Le Gazetier littéraire. — Historiettes, anecdot[...] et indiscrétions sur le monde des lettres en [...] Chez Crès. 7 fr. 50.

C'est une suite aux « Mémoires secrets de B[...]chaumont » l'on n'en nomme pas les auteurs. Ce [...] gens bien informés indiscrets et spirituels. Beaucoup de mots qui sont authentiques ou pourraient l'êt[...] Est amusant à lire aujourd'hui ; sera amusant à [...]sulter dans cinquante ans, et certainement utile.

DEMANDES

On recherche une notice sur le Comte Bigot [...] Préameneu (ministre de Napoléon Ier), publiée p[...] son petit-fils, aux environs de 1870 : brochure in [...] Ecrire : Barbier, 33, place de Hercé, Laval.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concernant [...] guerre de 1914-1918.

1° Lot de 23 affiches apposées à Charleville, M[...]zières, Sedan, Vouziers, par le grand Quartier G[...]néral allemand et la 3e armée allemande 1915-191[...] Police générale, correspondance, réquisitions, ta[...]tion des denrées, conscription, presse, affichag[...] amendes, impôts, recel de militaires, armes [...] effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie - Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront [...] soins les plus éclairés dans une installation de pr[...]mier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à l'*Inter[...]médiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ITOINE REDIER. — *La guerre des femmes*, édi de la Vraie France, 7 fr.

ı livre d'une grandeur poignante. C'est l'his- d'une jeune fille qui a fait son sacrifice à la e, et comme cette histoire est de l'histoire, elle :, en pathétique, toutes les fictions créatrices roïnes.

mment inventer une Louise de Bettignies : nent forger une physionomie d'un sublime profondément humain ? M. Antoine Redier ien imaginé : il a vu, aux lieux mêmes où vierge forte accomplit sa destinée ; il a marché ses pas ; il l'a suivie dans les dédales de ses leuses missions ; il l'a surprise dans l'enivre- du succès, dans la réussite du dévouement, son gai mépris du danger, dans les ruses que ntelligence si fine et si brave lui inspirait — e souris que les griffes du gros chat allemand ont par prendre au piège. Et alors ce sera le aire, l'instruction brutale, la condamnation à t suivie de la grâce hypocrite qui substitue à écharge foudroyante d'un peloton d'exécution, ort plus lente du cachot.

ııs ce sera le triomphe : Britanniques et Fran- iront recueillir ses cendres, et son nom se chera dans une lumière d'apothéose.

ıfin ce sera ce livre admirable. Il n'est qu'une uête, une suite de témoignages qui s'enchaînent éclairent et qui ressuscitent, avec ce passé si che les grandes heures que Louise de Bettignies ıt sous le joug que bafouait sa volonté prête nartyre, alors qu'elle donnait le plus parfait nple de ce que peut une héroïne de Corneille, sœur de Jeanne d'Arc : une femme de France. ai lu bien des pages sur la guerre, pittoresques igoureuses, allègres ou dramatiques, souvenirs ndrissants, hommages à nos morts, témoignages énergies reforgées par la race remontante en enfants. J'en ai oublié déjà combien. Pour le ion qu'elles m'ont donné de vivre en les lisant s l'intimité, du sublime : je n'oublierai jamais es là.

—

LPHONSE RABBE. — *Album d'un pessimiste. Le Cen- re, le Naufrage. L'adolescence*, publié par es Marsan. Aux Presses françaises, 10 *bis* rue de âteaudun. Edition de luxe avec fac-similés, fr.

C'est le deuxième ouvrage de cette superbe collec- n publiée sous la direction de M. Henri Girard. premier était, on se le rappelle, la fameuse pré- e d'Emile Deschamp sur le Romantisme, avec : biographie et un commentaire de M. Henri ard.

C'est M. Jules Marsan qui présente Alphonse bbe, aujourd'hui un peu oublié, que Hugo inter- lla en ces vers :

> ô Rabbe, mon ami,
> Sévère historien, dans la tombe endormi.

L'historien est négligeable ; mais l'homme est téressant.

Quel romantique que ce passionné, ce lyrique, t agité, ce partisan enthousiaste, cet apôtre ar- nt par tant de causes exalté qui ne trouverait sa ie que le jour où l'amertume d'avoir vécu, lui racherait le plus beau des cris qui ait jamais sa- é la mort.

Son existence vaut d'être connue, et M. Jules larsan, dans sa très belle préface, la raconte élégamment, d'après l'indiscret biographe de Rabbe qui n'en a rien célé. C'est d'Espagne que Rabbe rapporta le mal qui rongea sa face et en fit le pauvre être disgracié dont l'amitié même avait peine à ne pas se détourner. « Quand je me regarde écrivait-il, je frémis. Est-ce bien moi ? Quelle main a sillonné ma face de ses traces hideuses ? » Tout l'avait fui ; la beauté dont il avait été vain, sa force herculéenne, la gloire qu'il avait rêvée ; ses travaux n'avaient rencontré que l'indifférence, et sa célébrité ne dépassait pas le cercle de ses intimes. Il y faut voir la genèse de cet *Album d'un pessimiste*, publié après sa mort par son neveu.

Il avait pris l'habitude de noter, au jour le jour, tout ce qui répondait à sa tristesse profonde, toutes les sentences, toutes les réflexions qui célébraient la douceur de mourir, pouvant lui apporter un réconfort. « C'était la manne qu'il cherchait et dont il aimait à se nourrir : c'étaient les fleurs du trépas qu'il glanait dans le champ de la philosophie. Il avait ainsi réuni, pour son usage, une série de pensées auxquelles il avait joint ses propres réflexions ». Il a suffi de reproduire ces notes telles quelles, dans leur désordre émouvant. Elles donnent un journal funèbre d'une saisissante unité de couleur.

« Ce qui fait la valeur de ces notes, dit M. Jules Marsan, c'est que celui qui parle ainsi se prépare à mourir. Sous leur impassibilité voulue, on devine le drame intérieur, le drame de toute une vie.

« Le nom même de la mort, écrit Rabbe, résonne maintenant à mon oreille, comme celui d'une âme ».

« Nous naissons, dit il, ailleurs, nous vivons, nous mourons dans les pleurs : c'est à ce prix qu'est l'existence.

« Si nous savions observer attentivement que nous mourons, sans cesse, nous parviendrions à nous accoutumer à mourir. Qui est-ce qui songe à étudier la science de mourir ? ».

Nous avions l'*Imitation* et nous avions Sénèque, Alphonse Rabbe a apporté sa gerbe de sombres pensées. Leur sérénité fait leur force et leur prête son rude parfum. La *Bibliothèque romantique* qui ressuscite ces pages oubliées, pour les amis des grands livres magistralement présentés, n'a perdu ni son temps ni le nôtre.

--

VAUBAN. — *Lettres intimes inédites adressées au marquis de Puyzieux*. Introduction et notes de Hyrvoix de Landosle, avec deux autographes et un portrait gravé sur bois, par Ouvré. Chez Bossard, 12 fr.

Le regretté colonel de Rochas, qui a servi si brillamment la mémoire de Vauban, a consacré à cet admirable homme de guerre un ouvrage important qui ne contient toutefois que sa correspondance officielle. La correspondance privée est restée dans la famille qui ne consent pas encore à la publier.

Nous avons une idée de ce que nous y perdons par la correspondance intime que M. Hyrvoix de Landosle a rencontrée au dépôt des archives du département des affaires étrangères, dans les lettres adressées à M. de Puyzieux « L'homme public et l'homme privé s'y montrent avec un parfait abandon ».

Cette correspondance s'étend de 1699 à 1705. Vauban qui le tient au courant des affaires extérieures, en parle avec une grande liberté et beaucoup de sens. Il parle de la succession d'Espagne « qui ne ferait qu'accroître, dit-il, nos mauvaises affaires », il parle des affaires suisses. Il lui semble que l'amitié des Cantons nous était plus nécessaire

Digitized by Google

qu'elle ne l'avait jamais été, et qu'il fallait bien, nous garder de la perdre il parle de la paix conclue avec l'Angleterre qui venait d'infliger à la France une singulière humiliation.

M. Hyrvoix de Landosle a fait précéder cette publication d'une introduction qui est, à la fois, un noble portrait de Vauban et un examen critique des actes du règne de Louis XIV.

Cet ouvrage est de ceux, maintenant nombreux dans cette collection éclectique « des chefs-d'œuvre méconnus », qui en laisse voir tout l'intérêt et la haute portée.

A signaler dans la même collection *Les mémoires de Louis XIV pour les années 1661 et 1666* avec la remarquable introduction de M. Jean Longnon.

—

CUISIN. — *La vie de garçon dans les hôtels de la capitale*. Nouvelle édition précédée d'une introduction bibliographique par Pierre Dufay, et illustrée de 80 bois, originaux de S. Sauvage. Chez J. Fort, tirage à 1200 sur papier vergé, 44 fr.

Ce Cuisin est inconnu des bibliophiles, cependant la bibliographie de son œuvre que vient d'en donner Pierre Dufay, contient 67 numéros, ce qui est assez impressionnant. Cuisin, qui est né en 1777 et qui est mort vers 1845 qui a surtout écrit sous le Premier Empire et la Restauration, serait donc un oublié. Est-ce un méconnu ?

Après avoir lu sa *Vie de garçon dans les hôtels meublés* qui donne une idée de sa manière, on serait presque tenté de le dire. C'était un observateur des mœurs — et même par le trou de la serrure — mais il savait regarder au bon moment et il était extraordinairement servi. Une certaine fantaisie d'Henry Monnier : *L'Etudiant et la grisette*, semblerait inspirée de ces petites scènes de Cuisin qu'il décrit complaisamment, derrière la cloison, sous le prétexte de nous initier à ce qui se passait dans les hôtels de son temps. Sans grand effort, on pourrait se l'imaginer, et sans retourner à 1820, on pourrait le savoir : l'humanité ne change pas de posture.

Il y a de la verve de la belle humeur, de la licence, un certain esprit, et même quelque peu de philosophie — on n'ose dire de morale — dans ces tableaux d'intimité dévoilée. Ils sont centenaires maintenant, et n'y devrions-nous trouver aucun changement avec ce qui se passe sous nos yeux, qu'ils n'en resteraient pas moins piquants, puisque ce sont les façons de nos pères qu'ils ont la prétention de nous rapporter.

Cette publication est illustrée de bois originaux, qui sont tout à fait dans le sentiment du texte, lequel prêtait à l'artiste des sujets du plus aimable laisser-aller. Il ne s'est pas fait faute de les traduire avec une liberté spirituelle.

L'ensemble fait un charmant livre de bibliophile présenté par le commentaire malicieux de Pierre Dufay. Il est complété par cette bibliographie d'un oublié qui méritait d'être rappelé, à titre de précurseur de ces petites physiologies parisiennes dont la vogue, aujourd'hui épuisée, fut si grande au temps de Balzac et de Monnier.

—

ALBER. — *Trente années d'un art mystérieux*. Imprimerie Clerc, à Saint-Amand-Montrond, 1924. 11 fr.

M. Alber est un érudit et un prestidigitateur. Cette dernière faculté lui est venue sans qu'il s'en doute, et il y a été assez vite, pour la joie de ses spectateurs, d'une habileté remarquable. On voudra peut-être savoir pourquoi. La science de l'observateur, qui est à proprement parler science de l'homme, l'y a aidé. Un prestidigitateur doit être aussi un psychologue. Son livre intéressant, qui ne nous initie pas à des trucs dont la révélation n'est rien sans la pratique et le don, est fécond en souvenirs de voyage et en anecdotes.

Nous l'avons lu avec plaisir. Mais nous continuons à nous demander, avec une enfantine candeur comment fait-on, ô prodige ! une omelette dans un chapeau !

DEMANDES

—

On recherche une notice sur le Comte Bigot de Préameneu (ministre de Napoléon Ier), publiée par son petit-fils, aux environs de 1870 : brochure in-8°. Ecrire : Barbier, 33, place de Hercé, Laval.

—

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Feray Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concernant la guerre de 1914-1918

1° Lot de 23 affiches apposées à Charleville, Mézières, Sedan, Vouziers, par le grand Quartier Général allemand et la 3e armée allemande 1915-1917 Police générale, correspondance, réquisitions, fixation des denrées, conscription, presse, affichage, amendes, impôts, recel de militaires, armes et effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront des soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné à l'*Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ÉDÉRIC LACHÈVRE. — *Robert Angot de l'Epe-ière. Les exercices de ce temps*, réimprimés 'édition in-quarto de 1631, revue et corrigée l'auteur, et précédée d'une introduction. Librai-lachette. 20 fr.

: Robert Angot de l'Eperonnière, la Société 'es s français modernes, vient de réimprimer un eil de satires qui fut longtemps attribué à Son-de Courval, et qui a été publié. et souvent primé sous ce titre : *Les exercices de ce temps*.

sont des petits tableaux à la manière des Hol-is — ou de Mercier — pleins de vie et de pitto-ie, dessinés d'après nature avec une exactitude pour le temps. La mise en scène est exacte, le gue saisi sur le vif, les ridicules très bien ob és. Ce n'est pas une contribution de premier pour la poésie : mais quelle amusante pein-des mœurs de la petite ville normande au mi-du XVIIe siècle.

e qu'on a reproché à ces satires, c'est précisé-t ce qui fait leur intérêt : le naturalisme de rendu. Jusqu'où n'est-il pas poussé, dans « Lu-ou la femme en couches ».

ce document poétique, qui est de qualité ; Frédéric Lachèvre a donné une savante et subs-ielle préface : soixante pages de biographie, ritique littéraire, et de bibliographie, sur Angot Eperonnière, l'ami fidèle de Thomas Sonnet de rval.

e fut un bien curieux personnage, avocat, très mand et retors, se consolant de son peu de for-en courtisant la gloire qui ne l'a pas déçu, que les anthologies l'hospitalisent aujourd'hui. vivant, au demeurant, épicurien et assez liber-pour que sa fin n'en paraisse que plus édifiante. cheva sa vie sur des sonnets spirituels qui sau-nt peut-être son âme ; mais ce sont les *Exer-s de ce temps* qui sauveront son nom.

—

aron ERNEST SELLIÈRES. — *Nouveaux portraits femmes*. Chez Emile Paul.

es pages profondes et gracieuses, n'appartiennent d'une façon directe à la « mystique naturiste » t le baron Sellières s'est fait l'historien et l'accu-ur, et qui constitue une doctrine littéraire dont éduction a gagné ta t d'esprits.

e sont des physionomies de femmes intéres-es et qui sont pour la plupart ignorées. C'est la tresse de Charles Quint, mère de don Juan utriche, Barbe Blomberg, la fille du passementier, usée commère dont la vie est un prodigieux ro-. C'est un coup d'œil sur le ménage de Frédé-qui met en relief la sympathique figure de Chris de Brunswick Lunebourg, opposée à son insup-able mari. C'est le curieux procès en séduction agé contre un mousquetaire nouveau Saint-ux et une demoiselle de Dole, qui fut une autre e. Ce procès Valdahon passionna : il était révé-ur de la rapide évolution des idées sur l'amour s'accomplit après Rousseau. Dans un autre pitre M Ernest Sellières parle de l'aventure oureuse du peintre Mannlich à Rome, avec une chante personne, la belle Marianna, adroite à sser des pièges aux soupirants mal informés des urs familiales du lieu.

étude capitale est consacrée à Frédérique Brion, racieuse alsacienne qui inspira à Gœthe le per-nage de Marguerite.

Le baron Sellières résume pour les éclairer à la lumière de quelques documents nouveaux, les étapes et les conséquences de cet amour célèbre. Frédérique n'est pas un mythe, la fille du pasteur Brion a existé, et Gœthe lui-même nous a rensei-gné, en romancier et en poète, sur l'idylle, qu'il brisa cruellement et dont il eut un certain remords. La Marguerite de la réalité fut-elle une honnête femme ou une amoureuse fervente ? Enquêtes, con-troverses, témoignages n'ont pas manqué et l'olym-pien auteur de *Faust*, lui-même, questionné a ré-pondu par des déclarations authentiques mais am-biguës. M. Sellières fait état de tout ce qui a été dit, écrit, publié dans ce passionnant procès. Si l'on trouve toutefois un enfant de Marguerite, ce qui n'a rien de démontré, on n'y trouve pas d'infanti-cide.

Un document troublant, ce sont les mémoires du pasteur alsacien Gambes, étudiant en théologie, qui fut le commensal du pasteur Brion et qui eut aussi l'occasion de connaître sa fille. Il faillit être en-jôlé et ne racontait pas plus tard, sans trembler, cette idylle qui l'avait mis à deux doigts de la chute. Sa terreur rétrospective a pu fausser son jugement ; il peint Marguerite sous des couleurs déplaisantes, mais il manquait manifestement de finesse et de psychologie.

Après un lumineux exposé de tous les aspects du problème, la conclusion de M. Ernest Sellières est celle-ci : « aucune preuve décisive n'a été pro-duite à la charge de l'inspiratrice de *Faust*. On nous l'a montrée doucement aimable en sa jeunesse, dis-crètement charitable en son âge mûr. Elle a laissé partout de sympathiques souvenirs. Nous lui con-serverons donc l'auréole de grâce ingénue dont l'a couronnée le plus célèbre de ses adorateurs.

« Et puisque Française assurément par la nationa-lité et par le nom, elle le fut aussi par le sang mi-Alsacien mi-Normand que lui ont transmis ses an-cêtres, nous attribuerons à ses origines cette ai-sance du geste et cette distinction d'âme qui ren-dirent sa brève apparition inoubliable dans la vie du plus significatif de tous les artistes allemands »

Quelques autres études, d'une solide qualité, complètent cette suite de portraits féminins, d'une lecture si agréable et d'une érudition qui ne s'in-forme qu'à la lumière de la méthode critique la plus rigoureuse

—

ROGER DEVIGNE. — *Un continent disparu : L'At-lantide, sixième partie du monde*. Chez Crès.

Nous avons ouvert une rubrique sur cette ques-tion qui n'est peut-être pas tout à fait du domaine de la légende.

Des hypothèses séduisantes plaident en faveur de la réalité. M. Devigne qui se révèle comme explo-rateur et géographe nous fait accomplir, tout au moins, le plus curieux des voyages Il s'efforce de nous démontrer que l'Atlantide a existé comme territoire, comme pays de civilisation, comme fais ceau de peuples, et que si l'immense archipel qui faisait le pont entre l'Europe, l'Afrique et l'Améri-que a disparu, d'innombrables vestiges existent encore aujourd'hui de son passage. Il conseille des fouilles entre les Bermudes, les Canaries et les îles du Cap Vert ainsi que dans l'immense et mysté-rieuse forêt de Sargasse. Il paraît que c'était là.

Il suggère, il entraîne, il éblouit par une dé-monstration passionnante, qui n'est point qu'un paradoxe brillamment soutenu ou un roman adroi-tement construit.

Que ne fonderait-on une Société des Etudes

Digitized by Google

atlantidiennes qui compterait de véritables savants, géologues, anthropologistes, linguistes, épigraphistes, escortés par un des dragueurs des fonds sous-marins, car une part de la vérité est au fond de l'eau.

—

Albert Malaurie. — *La Femme de Judas*. Chez Grosset. 5 fr. 50 (Les Cahiers verts).

Ce nouvel apocryphe est d'une exquise malice. Il a juste les dimensions d'un conte écrit le mieux du monde, dans une langue nuancée et flexible.

M. Malaurie imagine ceci :

Judas ouvrier forgeron, ni très bon, ni irréductiblement mauvais, ouvrier forgeron a connu, enfant, le fils du charpentier de Nazareth qui est allé prêcher parmi les hommes. Lui, il s'est établi dans une forge à Capharnaum où il travaille pour amasser du bien. Un jour, Jésus passe dans le pays, qui l'endoctrine. Dans ce même temps, Judas se marie à Léa, une belle fille, courageuse et ambitieuse. Ils ont un fils, Isaac. Dans leur maison Jésus vient habiter avec ses compagnons ; c'est de l'honneur, mais aussi de la dépense et des tracas ; ce qui fait gronder la ménagère. Jésus a offert à Judas d'être son économe. Léa en profite pour suggérer à son mari, de prélever quelque peu sur le fond social pour grossir le leur. Mais Jésus lui ordonne de distribuer son argent aux pauvres et de le suivre avec une besace pour annoncer la vérité aux riches et aux déshérités. « Vois-tu, lui dit sa femme, ce Jésus est un grand prophète, mais il n'a pas l'esprit pratique. Mets de l'argent dans ton bissac et profite de ton voyage pour trafiquer et m'envoyer les marchandises que tu achèteras. Tu ne veux pas laisser dans la misère ta femme et ton enfant ! » Ce raisonnement le séduisit, il partit, acheta des choses bonnes à revendre ce dont Léa se chargea. Le commerce prospérait, mais quand Jésus revint avec lui à Capharnaum il lui dit : « Les temps sont venus, distribue ton bien aux pauvres et suis-moi à Jérusalem. Ce fut une nouvelle épreuve pour Léa qui ne s'en tira que parce qu'elle était fine et sans scrupule. Elle garda une partie de son bien qu'elle laissa à une servante fidèle qui continuerait son commerce, et elle alla de son côté avec de l'argent pour s'établir à Jérusalem. En route des pirates la volèrent et elle dut pour subsister se faire marchande dans le Temple.

Mais on chassa les vendeurs du temple et Pierre qui avait décelé la cupidité de Léa l'outragea. Judas en eut une vive colère que sa femme exploita : elle le dirigea vers le Prince des Prêtres qui cherchait où la nuit Jésus pouvait bien se cacher avec ses apôtres pour l'arrêter. Judas stylé par sa femme, partagé entre son idéal et son amour des puissances terrestres, voulut en vain ramener Jésus à Capharnaum, où il pourrait vivre heureux, dans son ménage et loin des disciples qui l'égaraient. Ce petit discours n'eut aucun succès, alors il fit affaire pour trente deniers : il était entendu que Jésus ne serait pas tué. Il le livra, reçut la somme et lorsqu'il comprit toute l'horreur de son crime, il voulut rendre l'argent, il le jeta au fond du puits et alla se pendre.

Avec cet argent, les Prêtres achetèrent le champ d'un potier pour enterrer les étrangers et un Caïphe en donna la jouissance à Léa.

Elle y fit pieusement inhumer son mari et le revendit avec bénéfice. Elle retourna à Capharnaum et retrouva ses biens sur lesquels sa servante avait veillé.

« Elle éleva son fils dans la sagesse et dans la piété, et lui apprit à augmenter ses richesses. Elle vécut heureuse et respectée ».

Conclusion ironique et parfaitement humaine de cet évangile si philosophiquement travesti.

DEMANDES

On recherche une notice sur le Comte Bigot de Préameneu (ministre de Napoléon Ier), publiée par son petit-fils, aux environs de 1870 : brochure in-8°. Ecrire : Barbier, 33, place de Hercé, Laval.

—

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Féray Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concernant la guerre de 1914-1918.

1° Lot de 23 affiches apposées à Charleville, Mézières, Sedan, Vouziers, par le grand Quartier Général allemand et la 3e armée allemande 1915-1917. Police générale, correspondance, réquisitions, fixation des denrées, conscription, presse, affichage, amendes, impôts, recel de militaires, armes et effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront les soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

---

iARCEL BOUTERON. — *Lettres de femmes adressées onoré de Balzac*, première série, 1832, 1836. iers balsaciens 3e cahier, orné d'un portrait et rois fac-similés. Cité des Livres : 18 francs
. Marcel Bouteron, dans le 3e cahier balzacien, lie un certain nombre de lettres de femmes qui été adressées à Balzac.
n prétend qu'il en a reçu douze mille. Il était onfident de ses lectrices, leur consolateur, leur esseui, un peu leur médecin. La plupart de ces ives ont disparu, les épaves qui nous en res- nous le font regretter. Les confidences sont le plément naturel de son œuvre : elles permet- de juger l'action qu'elle exerça; par là, elles donnent une notion intime du sentiment fé- in à son époque.
une de ses correspondantes lui reproche de oir pas compris les vieilles filles et plaidé la e de ses pareilles. Pourquoi la femme de -te ans n'a-t elle de séduction que si elle est iée ?
ne autre lui reproche d'avoir calomnié Mme pan, en lui prêtant un discours égoïste. Une de lui en veut d'avoir écrit que la moindre e les met aux genoux d'un homme. Celle-ci lonne rendez-vous au foyer de l'Opéra : « Je i noire de la tête aux pieds et des nœuds roses as de mes manches ». Il lui arrivait de répon- : des lettres lui en disait la gratitude de la cor- ondante, l'une d'elles va même jusqu'à lui r pour l'en remercier un camée antique. A des admirations, il y a des blâmes et des cri- es. Et cet ensemble est plein d'imprévu et d'intérêt. L'éternel féminin s'y démasque — ar c'est quelquefois la même chose, — s'y mas-
.
:s lettres de ce charmant troisième cahier balza- proviennent de la collection Lovenjoul.

—

.FRED PÉREIRE. — *Le Journal des débats politi- et littéraires*, 1814-1914, avec vingt repro- :ions et une héliogravure. Chez Champion.
: *Journal des Débats* a fêté à sa date, en avril 4, le centenaire de son titre, et la glorieuse his- : en a été écrite : « Livre du centenaire du nal des Débats ». Cependant M. Alfred Pereire consacre un nouvel historique qui n'emprunte au premier. C'est qu'il a découvert chez npion, l'acte signé le 1er avril 1815, par le vernement provisoire autorisant les frères Ber- lépouillées de leur propriété par la dictature ériale « à rentrer dans la plénitude de leurs s. » Le *Journal des Débats et des décrets* fondé 789, qui s'était appelé *Journal des Débats* (pen- un mois) *Journal de l'Empire* devenait *Jour- des Débats politiques et littéraires* — au plu- les adjectifs — et cela eut son importance s.
'ouvrage que M Alfred Péreire nous apporte, e les fac-similé d'une exécution saisissante divers aspects du *Journal des Débats*, nous : encore le fac-similé de l'arrêté hatif, pris ble-t il dans la nuit du 31 mars 1814, et que iit le prince de Benévent, l'abbé de Montes- u, le général Beurnonville, François de Jau- t, le duc d'Alberg et Du Pont de Nemours.
n n'avait jamais été exactement fixé sur le re- des fondateurs dans leur maison : on l'est à présent par cette étude d'un intérêt soutenu, car l'histoire du journal de la rue des Prêtres-Saint-Germain est celle du pays. Comme dans le plus fidèle des miroirs, tous les événements s'y reflètent ; ils y sont enregistrés par une collaboration d'élite, qui n'a jamais failli, et qui a fait du *Journal des Débats* une des plus illustres manifestations de la presse parisienne, pour la solidité de ses doctrines et l'éclat des talents qui ont été appelés à y collaborer. Cet esprit des Débats, cette façon spéciale de penser que J.-J. Weiss, a appelé le débattisme, inspire à M. Alfred Péreire, une définition — qu'il faut citer et précisément parce qu'elle joint le précepte à l'exemple :
« Etre débattiste, dit l'éminent écrivain, c'est être à la fois indépendant et attaché aux traditions, c'est exprimer parfois les idées les plus graves avec engouement et les plus frivoles avec philosophie. C'est atténuer par un adjectif malicieux un substantif trop élogieux ou trop acerbe. C'est manier tour à tour le compliment et l'ironie. C'est contempler les spectacles du monde en historien et toujours en Français. C'est exposer ses désirs, affirmer ses convictions, défendre ses principes, mais conserver toujours dans les polémiques cette tenue digne et courtoise qui n'en altère ni n'en affaiblit l'efficacité. C'est combattre les opinions des autres en les exposant sans parti-pris. C'est résumer un problème ou une situation avec clarté, sobriété, élégance ; c'est être éloquent sans pompe, fin sans préciosité, grave sans dogmatisme, mordant sans méchanceté. C'est être mesuré aussi bien dans l'attaque que dans la riposte, c'est être moderne en toute chose. C'est d'autre part utiliser la langue française dans ses plus précieuses ressources. C'est écrire avec force, grâce et pureté. C'est être à la fois profond, alerte, véhément, incisif, frondeur : à ce prix on peut être un *débattiste*.
L'ouvrage est écrit dans cet esprit, cette manière et ce style. L'histoire des *Débats* est celle du siècle, et l'on en suit ainsi les développements avec un intérêt passionné Les portraits finement tracés des principaux rédacteurs du journal, illustrent cet historique; c'est une galerie qui va de Bertin à M. de Nalèche Tribune publique ou salon académique, notre illustre confrère de la rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, par tout ce qu'il a représenté, et par tout ce qu'il a plaidé, défendu et maintenu par tous les domaines de la pensée française, dont il a été, près d'un public choisi, le truchement, justifie l'hommage de ce beau livre d'un de ses très distingués collaborateurs.

—

PAUL JARRY. — *Le dernier logis de Balzac*. Editions du Sagittaire, Chez Simon Kra, rue Blanche, 6.
« Le vieux Paris, a écrit Balzac, n'existera plus que dans les ouvrages des romanciers assez courageux pour décrire fidèlement les derniers vestiges de l'architecture de nos pays ». Et aussi dans les études de quelques érudits.
A sa mort, Balzac habitait rue Fortunée, dans l'ancienne chartreuse Beaujon. Il n'en reste rien ; les jardins de l'hôtel que la baronne Salomon de Rotschild, a légué aux Beaux arts, ont été tracés sur son emplacement.
Ce roman de la maison de Balzac : ah ! si Balzac avait pu l'écrire !
En voici, du moins, un historique animé, lumineux. M. Paul Jarry, recrée le décor d'après les inventaires authentiques, et des aquarelles que

Digitized by Google

Balzac avait commandées à son architecte, d'après tout un ensemble de textes souvent inédit que l'érudit écrivain, un des meilleurs historiens de Paris en ce moment, a su retrouver, rapprocher, commenter. M. Alfred Jarry excelle en ces peintures rétrospectives des anciennes demeures. Dans la belle édition : *Les anciens châteaux de France* (chez Coutet) il vient d'écrire pour la 6e série l'Ile de France les notices historiques et descriptives de Champlatreux, La Roche-Guyon, Maisons-Laffitte et Osny, qui sont d'une documentation aussi solide que serrée.

A Paris, il nous a menés chez Balzac et le souvenir de ce logis disparu nous hantera désormais comme un souvenir vécu. Quand la maison est construite, dit le proverbe, la mort y entre ; quand Balzac se dispose à installer dans ce cadre ordonné par ses soins, l'épouse, c'est la mort qui tient dans sa main la clef de l'infortuné logis de la rue Fortunée.

L'une des surprises de cette étude si neuve et si attachante, c'est la mise en lumière de la mère de Balzac, d'après des lettres inédites. C'est une révélation.

—

Baron Ernest Seillières. — *Nouveaux portraits de femmes*. Chez Emile Paul.

C'est par erreur que nous avons donné ce titre au premier volume dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin bibliographique : il fallait *Portraits de femmes*. Dans les *Nouveaux Portraits*, M. Ernest Sallières parle de Marie de Nesselrode, d'Eugénie de Guérin inséparable de la mémoire de Barbey d'Aurevilly, de la princesse Elise Radzivill romane que amoureuse de celui qui devait devenir Guillaume 1er, et qui fut sacrifiée à la raison d'Etat.

Un chapitre est consacré au premier amour de George Sand. Le premier amour de l'illustre romancière, c'est son mari. « A mon avis, dit le baron Seillières, Aurore Dupin a fait un mariage d'amour, et nous n'en n'avons pas moins eu George Sand, parce que les mariages d'amour ne font pas nécessairement des mariages heureux ; on pourrait presque dire : « au contraire ! » bien que cela soit triste à dire. « Bonheur inouï ! joies inexprimables ! » sont les cris qui échappent à la fiancée; ils ne sont point que des expressions d'une camaraderie amicale. Il y a enfin, cette lettre où après sa maternité première, elle parle de son tête à tête avec un mari « qu'elle adore ». *Lélia*, dans l'édition princeps, reflète les sentiments qu'apporte à Aurore Dupin, la révélation de l'amour qu'elle devait à son mari.

M. Seillières en arrive à cette conclusion très personnelle et solidement soutenue que, sous le rapport de la durée, Casimir Dudevant, l'époux, « a eu la meilleure part dans les successifs entraînements de celle qui porta légalement son nom la vie durant ».

—

Mlle Geneviève Duhamelet. — *Rue du Chien-qui-Pêche*. Chez Bloud et Gay. 7 fr.

La malicieuse ironie qui a fait le succès de *Ces dames de l'Hôpital 336* et la tendre suavité des *Inépousées* et de *Pour l'amour de l'Amour*, s'unissent en ce nouveau livre de Geneviève Duhamelet à un don singulier d'observation.

Rien n'a été inventé ni fait de chic; tout a été vu, entendu, vécu. Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre charmant.

DEMANDES

—

On désire acquérir les brochures du Ma[illegible] Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie po[illegible] ou sociale ; prière adresser les offres à Mme [illegible] Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autogra[illegible] gnées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, [illegible] Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséph[illegible] Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autogr[illegible]* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, [illegible] dent : *La Créole de la Havane*, de Fern[illegible] ballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles [illegible] louses*, du même (Paris, Hachette).

—

Un abonné paierait un très bon prix les [illegible] 1880 et 1881.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concern[illegible] guerre de 1914-1918.

1° Lot de 23 affiches apposées à Charlevill[illegible] zières, Sedan, Vouziers, par le grand Quart[illegible] néral allemand et la 3e armée allemande 191[illegible] Police générale, correspondance, réquisition[illegible] tion des denrées, conscription, presse, aff[illegible] amendes, impôts, recel de militaires, [illegible] effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port comp[illegible]

—

1° Bulletin de la section d'informatio[illegible] G. Q. G Nouvelle série. Nos 1 à 115 avec [illegible] bles. Manquent les numéros 3, 26, 33, 95, [illegible]

2° Le mot 1914-1915 Revue satirique [illegible] folio les 16 numéros parus.

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'It[illegible] Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systè[illegible]

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouve[illegible] soins les plus éclairés dans une installation [illegible] mier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule vieil abonné [illegible] *médiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collabo[illegible] de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

SERBAN. — *Pierre Loti, sa vie, son œuvre.* ...e de M. Louis Barthou, de l'Académie fran... Un vol., in-16 jésus de 400 pages avec 9 ...hes hors texte, prix 10 francs (Les Presses ...aises), 10 *bis*, rue de Chateaudun, Paris

Louis Barthou présente en ces termes l'ou... de M. Serban :

...et hommage est digne de cette gloire. Il est ...lus complet de ceux qui lui ont été rendus. Serban n'a négligé pour se renseigner aucune ...rce, aucun document, aucun témoignage : ...uvre et l'homme, qui se pénètrent si fortement, ...ivent dans son livre sous la riche diversité de ...rs aspects »

...l'*Intermédiaire* c'est à ces ouvrages que ... tous nos suffrages. Nous aimons ces livres ...nent et rigoureusement documentés qui sont ...rce où, avant tout, il faut puiser. C'est la ré...e anticipée à bien des questions qu'on se po... ou qu'on nous posera. L'auteur a eu à sa dis...ion les manuscrits des œuvres principales et ...ombreuses pages inédites du journal de Loti, ...blement communiqués par le fils de Loti, ...amuel Viaud, M. Louis Barthou lui a commu...é cent trente-neuf paquets de manuscrits et ...ttres En outre, M. Serban a pu se mettre en ...ort avec Mmes Duvignau, Guilleux et Lera, ...ui ont fourni d'intéressants détails sur leur pa... Enfin, il a travaillé au Service historique de la ...ne, puisque la carrière du marin que fut Loti ...a trame même de ses merveilleux récits.

...ne bibliographie très complète (revues, articles, ...ques, etc., termine cette remarquable biogra...).

—

...BERT THIBAUDET. — *Les princes lorrains*, Edi... des Cahiers Verts publiés sous la direction de ...Daniel Halévy. Chez Grasset. 7 fr.

...eux Lorrains, Maurice Barrès et le président ...caré, ont représenté en ces années de guerre, ... dans l'ordre de l'esprit, l'autre dans l'or... de l'action politique, tout un passé natio... Français éminents et significatifs de la ...de province frontière, ils ont réalisé, dans leur ...onne et dans leur œuvre, des valeurs de guerre. ...s quelle mesure ce passé reste-t-il adapté au ...ent européen ? Dans quelle mesure ces valeurs ...guerre sont-elles aujourd'hui des valeurs de ...? Dans le pays à feux tournants qu'est la ...ce, un autre feu va t-il, doit-il succéder au feu ...ain ? La France reste aujourd'hui le seul pays ...urope qui vive politiquement sur ses hommes ...vant-guerre, qui n'ait pas encore produit, pour ... situation nouvelle, des hommes nouveaux ...-ce une force est-ce une faiblesse ? Voilà ... problèmes qu'à l'occasion de la mort de ...rès, au lendemain des élections anglaises, ...a veille des élections en France et en Alle...gne, au moment d'une transformation de l'es...t européen a posé sous forme de dialogue et de ...lexions les plus libres, les plus équitables possi...s, le premier Cahier Vert de l'année de 1924, ... laquelle sont penchées aujourd'hui tant d'at...ntes anxieuses et qui a été confié à un brillant ...rivain aussi informé qu'indépendant, M. Albert ...hibaudet.

Mémoires de Mademoiselle Aglaé, courtisane et femme de bien, précédés d'une introduction et d'une notice sur le chevalier de Champeaux ; ouvrage orné de nombreuses illustrations. Chez Albin Michel. 12 fr.

Ces mémoires sont une peinture pittoresque des mœurs du XVIIIe siècle, des originaux ou des personnalités de ce temps.

Le chevalier de Champeaux a été le teinturier de ces mémoires — sinon leur auteur — M. Léonce Grasilier, avec sa rectitude coutumière, fait connaître ce personnage, adjudant général-colonel Antoine Palasme de Champeaux, retraité en 1807, type curieux Dans les loisirs de son âge mûr, il fut à la tête d'un bureau dramatique ; il fut aussi directeur de théâtre ; ce monde de la scène a été l'objet de ses attentions et de ses projets Elevé à d'assez hautes fonctions policières et aussitôt désavoué par Beugnot, il s'en vengea, par la bile qu'il déversa dans les *Mémoires d'Aglaé*. Admis aux Invalides, avec le grade de colonel, il renonça à la résidence, et mourut à La Flèche, en 1847.

Mademoiselle Aglaé est la fille du danseur Malaga, et son roman c'est le roman comique d'une tournée.

Champeaux, par état, connaissait bien le monde où Mademoiselle Aglaé nous conduit. Son récit est amusant et vif. Des tableaux contemporains, des traits de mœurs, des observations directes, servent de support à cette fiction ingénieuse.

La troisième partie est d'une autre plume, plus fine. On a comblé une lacune du manuscrit, mais le pasticheur est adroit, admirablement instruit des choses du temps, et l'histoire d'une verve plus libre y gagne en intensité et en intérêt.

—

CHARLES OULMONT. — *Madame la Femme*. Edition du Siècle. MARGUERITE D'ESCOULA : *Madame Jean* (chez Bloud et Gay. CHARLES FOLEY : *Le parc aux oiseaux bleus*. L. DE LOÈRE : *Une petite P.T.T.* Edition de la Pensée Francaise. LOUIS REHM : *Pablo de fer*. La Renaissance du Livre. YVONNE SCHULTZ : *Précoce avril*. Chez Grasset.

Tant de romans paraissent que nous ne pouvons leur faire la place que leur intérêt requiert.

M. F. de Loère a décrit avec une verve communicative, le roman d'une petite rosse et d'un vieil homme trop tardivement sentimental.

On retrouve le conteur charmant, élégant et attendrissant dans le *Parc des oiseaux bleus*, de M. Charles Foley

M. Charles Oulmont hait la banalité. Il a innové dans la présentation du roman. Son *Livre des amants* introduisait déjà l'axiome dans le récit ; ce qui produisait de curieux effets. Il a appliqué avec bonheur cette méthode dans *Madame la Femme* — la femme tout court, pas très simple, ni davantage très compliquée et effacée jusque dans l'aventure.

Le passionnant *Pablo de fer* est un roman qui se déroule au Mexique. Le livre a du prestige, le cadre est pittoresque, les chevauchées merveilleuses. Ce virtuose de la conquête et de l'Amour prêterait à un film extraordinaire

Madame Jean est une œuvre — une œuvre très forte, très belle — par la hauteur du dessein, la profondeur de l'observation, la qualité du style. Roman de mœurs provinciales, tout en nuances fines et délicates d'une psychologie pénétrante. La forme épistolaire a été adoptée par l'auteur, c'était la seule qui convînt à l'analyse de ce cœur de

Digitized by Google

femme qui dévoile, dans une intime confession, le jeu de ses sentiments secrets.

Lire ce roman est un plaisir, que la méditation prolonge.

Yonne Schultz, dans *Précoce avril* s'est passionnée pour son héroïne enfant : curieuse mentalité de fillette que cette originale Doria, femme de lettres à sept ans, amoureuse à dix ans ; petit cœur que se disputent l'Art, l'Amour et l'Ecole. Particularité amusante, les personnages de ce roman vécu ; Marguerite Gautier, douce et romanesque ; Mère Ange-Marie au doux visage de sainte Thérèse ; Fifille, existent vraiment, et l'on se souvient encore dans le pays, des funérailles d'Alain, beau et jeune, frère de tous ceux qui moururent martyrs pour une cause sacrée. Etude d'une observation aiguë et d'une sincérité profonde.

—

ALBERT MOUSSET — *Un témoin ignoré de la Révolution*. Le comte de Fernan Nunez, ambassadeur d'Espagne. Paris (1787-1791). Chez Champion, un vol. in 8 Raisin 25 fr.

C'est une documentation du plus haut intérêt, et sur des pièces inédites. Nul ne s'était encore avisé de sortir de l'ombre les dépêches échangées pendant la Révolution française entre la Cour d'Espagne et son représentant à Paris. Il y a là cependant près de 2000 dépêches (y compris des autographes de Louis XVI et de Marie-Antoinette) qui contiennent des détails inconnus sur divers épisodes révolutionnaires, et qui jettent une lumière décisive sur l'attitude du cabinet espagnol, ainsi que sur les secrètes et pathétiques ouvertures de la famille royale de France à Charles IV, en vue de sauver, avec la dysnatie, la liberté, et la vie des souverains.

L'étude de ces documents montre qu'au nombre des erreurs mortelles de Louis XVI, il y eut celle de compter sur la branche espagnole des Bourbons. La faute du roi d'Espagne est de n'avoir pas su éclairer le Roi, ses frères et ses ministres sur ses véritables intentions. La Cour espagnole laissa sans réponse les demandes d'éclaircissement de Marie-Antoinette, créant ainsi la plus périlleuse des équivoques L'aventure de Varennes fut la conséquence de ce mutisme. La reine croyait, par la suite, éviter la réalisation du plan d'invasion du comte d Artois qu'elle redoutait, car elle avait un autre plan qu'elle supposait plus habile. L'Espagne tergiversait entre le Roi de France et les Princes.

Dans cette correspondance, si précieuse en observations directes, de bonne source, on retrouve la bonhomie de Louis XVI, la fébrilité et les inconséquences de Marie-Antoinette.

« Quant à la Révolution, dit M. Albert Mousset, Fernan Nunez, l'a plutôt vue par ses côtés épisodiques, faute de recul, mais il a çà et là de brusques aperçus en perspective. Il a su discerner sous le tumulte d'une apparente anarchie; une conjuration permanente. Il a bien saisi l'enchaînement des intérêts particuliers et des ambitions personnelles à travers la crise morale et politique qu'emportait l'ancienne France. Si une impression se dégage de cet important témoignage, c'est que l'ancien régime a succombé beaucoup moins à ses abus qu'à une crise de volonté ».

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Fer[illegible] Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, demandent : *La Créole de la Havane*, de Fernan Caballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles Andalouses*, du même (Paris, Hachette).

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concernant la guerre de 1914-1918.

1° Lot de 23 affiches apposées à Charleville, Mézières, Sedan, Vouziers, par le grand Quartier Général allemand et la 3e armée allemande 1915-1917. Police générale, correspondance, réquisitions, fixation des denrées, conscription, presse, affichage, amendes, impôts, recel de militaires, armes et effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

—

1° Bulletin de la section d'information du G. Q. G. Nouvelle série. Nos 1 à 115 avec les tables. Manquent les numéros 3, 26, 33, 95, 98, 100.

2° Le mot 1914-1915 Revue satirique grand in-folio les 16 numéros parus.

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront les soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à l'*Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ppolyte Roy. — *La Vie, La Mode et le Cos- au XVIIe siècle Epoque Louis XIII.* — Etude a Cour de Lorraine, établie d'après les mémoi- es fourniseurs et artisans Préface de Chris- Pfister, membre de l'Institut, avec 27 plan- hors texte dont une aquarelle originale de Mau- Leloir. Paris Chez Champion. 50 fr.

r tant de questions qui nous ont été posées et sont restées sans réponses, on voit combien le xviie siècle, il est difficile de se documenter e costme, sur le genre et le nom des pièces e composaient. Les comptes de la cour de :e sont pour la plupart détruits. Seuls, ou à près seuls, survivent les actes enregistrés, :, hommages, dénombrements, titres doma :. Mais on ne saurait à l'aide de ces documents stituer une société ou une époque. Il y a là grave lacune pour l'histoire des mœurs que ippolyte Roy, vient de combler, avec l'ou- : considérable qu'il nous apporte.

:xiste aux archives de Meurthe-et-Moselle les tres des comptes des anciens ducs de Lorraine. lus vieux en date remontent à 1438 ; la sé- st à peu près complète de 1476 à 1737. Il y a oo registres ou liasses : tous sont une mine nseignements insoupçonnés « un trésor unique rance », écrit M. Christian Pfister qui pré- : l'ouvrage.

fallait avoir la patience de l'explorer et ce ne ait être que l'œuvre d'un historien désintéressé ssionné d'exactitude. L'auteur de *La vie à la de Lorraine sous le duc Henri II*, a été cet rien. Pendant six ans, il a vécu enfermé, avec ournisseurs et artisans de la mode, merciers, urs, pelletiers, gantiers, etc., qui ont exigé de quinze mille fiches. Il a pénétré peu à peu, science, leur métier, et compris leurs expres- : techniques. De ce commerce il a tiré un livre ır document, comme nous les aimons à *l'In- édiaire* où nous ne redoutons pas de guetter rands événements aux petites choses. Car il si mince détail qu'il ne nous semble faire par- ıtégrante de la grande histoire. Ce livre est pertoire du xviie siècle pour les créations, fu- parfois, charmantes toujours du goût français. hèse de la vie menée dans les hôtels dans les aux à cette époque.

ous n'entrons pas, avec cette patiente et sa- : étude, dans une simple friperie. M Roy, possède à merveille cette époque, habille :s costumes le monde ressuscité par lui qui les :. Rien de moins didactique et de moins sec la présentation de ces mémoires et de ces fac- s de fournisseurs, qu'animent d'un souvenir, trait, d'une citation, d'un heureux rappro- nent de lettré, la vaste érudition de l'histo-

ı glossaire des termes techiques employés par ournisseurs et les artisans qui sera infiniment ieux, à nous autres intermédiairistes surtout, ter- e l'ouvrage. Une table des noms de lieux et table des noms des personnes rendent la con- ıtion de ce livre de 553 pages particulièrement e et fructueuse.

ne illustration documentaire, importante et ne impeccable exécution, enrichit cet ouvrage fait grand honneur à l'érudition désintéressée maîtres des études historiques et au gout et au ix de lenr éditeur.

Henry Lapauze. — *Histoire de l'Académie de France à Rome*, tome I, 1666-1801, tome II, 1802-1910. Chez Plon-Nourrit. Prix : 100 fr.

Cet ouvrage considérable, qui a coûté vingt ans de travail à l'éminent critique et historien d'art, conservateur du Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris, est basé sur une documentation souvent exploitée jamais encore avec cette ampleur et cette fidélité. Les matériaux de ce magnifique édifice proviennent en grande partie de la correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome, des chefs de service de l'administration des Beaux-Arts et de diverses archives italiennes.

Réunir les document à pied d'œuvre est toujours une joie pour un érudit, l'émotion des découvertes le paie amplement de ses peines. Où la difficulté commence c'est dans la présentation, la mise en ordre de ces richesses. Cette seconde phase constitue l'architecture du livre : son intérêt, son utilité, son agrément en dépendiont M. Henri Lapauze a remarquablement réussi cette mise en œuvre. Deux siècles et demi d'histoire se déroulent en pages animées d'une vie intense. Des noms sont rappelés que la mémoire avait perdus ; des figures ressuscitées d'artistes dont le crépuscule a suivi de fort près l'aurore, mais à peu près tous les maîtres qui ont compté, dont les œuvres ont victorieusement subi l'épreuve des années, se retrouvent en ces chapitres Nous voyons ces maîtres partir pour la Ville Eternelle, s'y enthousiasmer, s'y inspirer, s'y instruire, s'y amuser et même, tout arrive, s'y plaindre Car ces conflits sans cesse soulevés de nos jours sont de tous les temps et de tous les directorats. L'affaire du billet de confession sous Natoire est un incident bien curieux et dont M. Lapauze qui le met à jour complètement tire toute la substance.

Ces directorats, il y en eut plus de trente : chacun à sa physionomie. Il y eut des directeurs qui furent célèbres, comme Coypel Troy, Natier, Vien, Horace Vernet, Ingres, et plus récemment Hébert, Guillaume, Carolus Duran, et d'autres dont le talent a été moins réputé et qui eurent cependant les qualités qu'exigeait cette mission : tels que Errard Wleughels, Suvée Thévenin Ils maintenaient l'institution à une grande hauteur.

En aucune main, à vrai dire, elle n'a périclité. Elle s'est défendue parce qu elle est essentiellement conservatrice. Elle est généreuse et elle est indispensable Elle correspond noblement à une véritable nécessité. En écrivant cette longue histoire si bien ordonnée, M Henry Lapauze a prononcé le plus vibrant des plaidoyers et la plus sincère des apologies.

Ainsi que tant de choses du passé, elle subit les assauts des générations montantes en mal de renouveau : et elle y résiste Où trouver son équivalent ? Par quoi la remplacer qui la vaille. Elle offre — création royale si democratique — à l'enfant du peuble que ses dons ont léu, d'une quiétude parfaite de plusieurs années, dans le plus admirable des décors. Ce solide ouvrage, d'un des plus fervents et des plus passionnés serviteurs de l'art, durant plus de mille pages, nous a acheminés à souscrire à son éloquente péroraison :

« Née en 1666 de la volonté concordante de Louis XIV et de Colbert, respectée par la Révolution — par toutes les Révolutions — magnifiquement dotée de la villa Médicis par Bonaparte Premier consul, maintenue par Louis XVIII, qui écarte les réclamations du grand Duc de Toscane, soutenue, en dépit de vives attaques, par la troisième République, l'Académie de France reste debout,

Digitized by Google

après plus de deux siècles et demi d'histoire. Quelle main oserait jamais s'abattre sur elle ? Que sèche à l'instant la main qui tenterait ce sacrilège ».

—

Emile HENRIOT. — *Aricie ou les vertus bourgeoises.* Chez Plon, 7 fr. 50.

L'Académie française vient de décerner le prix du roman à l'auteur de cette œuvre délicieuse. Les lecteurs ratifieront cet enviable suffrage. L'écrivain qui s'est placé, en un court délai, au premier rang dans la critique, la poésie et le roman, est un vainqueur que les aînés saluent et que les jeunes acclament : signe évident de son parfait équilibre : toute son œuvre en est imprégnée. Il est bien du nôtre et le XVIIIe siècle peut le revendiquer pour un de ses fils spirituels. Il en a la grâce aisée et libre, et ses premiers écrits en ont l'effronterie irrésistible.

Avec *Aricie ou les vertus bourgeoises*, il a renouvelé sa manière ; il a choisi un sujet grave et qui fait méditer ; il n'a pas que visé à être aimable, sceptique et enjoué, il a tiré de la vie sérieuse la leçon de philosophie qu'elle comporte. Il a dépeint un milieu bourgeois, en province — dans le séduisant Bordelais — ambitionnant de montrer, par une analyse à la fois fine et profonde des caractères, les humbles et solides vertus qui le composent, et leurs contrastes. Car il n'est ni complaisant ni fade. Minutieux, scrupuleux à la manière de Taine, et observateur imaginatif à la façon de Balzac, il a dépeint, au cours d'un espace qui va de la Restauration au temps présent, l'enchaînement des faits et des actes, dans un même milieu ; décrit les accords et les complets, les repercussions et les incidences, les écroulements et les montées. Ce travail de composition et de décomposition nous est rendu d'autant plus sensible que le milieu est limité à une même famille. Il se dégage de cet ensemble le secret des lois qui conditionnent la pérennité d'un pays, d'un peuple, d'une race.

Les braves gens ne manquent pas, les Aricie sont plus rares. Renoncer, se devouer, souffrir en silence de son effacement, être une sainte qui mourra incomprise, — mais sa tâche accomplie — c'est là l'éclosion mystique d'une fleur exceptionnelle, et combien humaine pourtant ! M. Henriot a le prix du roman : mais Aricie a le prix de vertu, qui n'a pas peu contribué à le lui mériter.

Un beau talent y a contribué davantage. C'est que M. Emile Henriot prend la peine d'écrire ; qu'il est châtié et clair ; que ses idées sont nettes, comme la forme si pure et si souple qui les épouse. On va en confiance avec un tel guide, où il vous conduit, et quand on revient on sait où l'on est allé. Les personnages avec lesquels on a frayé restent vivants et familiers. Et la plus heureuse des surprises, c'est de les retrouver, au retour, autour de nous dans la vie, où il ne nous manquait que de les remarquer et de les comprendre.

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Ma... Bugeaud sur l'Agriculture et l'Économie po... ou sociale ; prière adresser les offres à Mme ... Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autogra... gnées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, ... Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice José... Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autogr...* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, de... dent : *La Créole de la Havane*, de Fe... ballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvell... louses*, du même (Paris, Hachette).

—

Un abonné paierait un très bon prix les ... 1880 et 1881.

OFFRES

—

Documents et publications diverses concern... guerre de 1914-1918.

1° Lot de 23 affiches apposées à Charlevill... zières, Sedan, Vouziers, par le grand Quarti... néral allemand et la 3e armée allemande 191... Police générale, correspondance, réquisitions, ... tion des denrées, conscription, presse, affich... amendes, impôts, recel de militaires, ar... effets, capture des aviateurs français, etc...

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compr...

—

1° Bulletin de la section d'informatio... G. Q. G. Nouvelle série. Nos 1 à 115 avec ... bles. Manquent les numéros 3, 26, 33, 95, 98, ...

2° Le mot 1914-1915 Revue satirique grand... folio les 16 numéros parus.

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'It... Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systè...

—

Les abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront soins les plus éclairés dans une installation de ... mier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à l'*Inter... médiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collabor... de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Pour Gabriel Vicaire.

.. Jean Vicaire, 21 avenue de Joinville, à Saint-r des Fossés (Seine) exécutant un travail biblio-phique sur le poète Gabriel Vicaire, serait dési-. de consulter les publications ci-dessous, qui quent ou sont incomplètes à la Nationale et à senal ; il serait infiniment reconnaissant aux ermédiairistes » qui, les possédant ou connais-leur existence, pourraient le renseigner et les ercie à l'avance :

- *La Joute*, revue hebdomadaire de la jeunesse, ntifique et littéraire, fondée en 1872 ;
- *La Plage normande illustrée* (Fécamp) année, ;
- *La Normandie artiste* (« Rouen théâtre » et age normande réunis ») 1891 et suite (à partir du 1) ;
- *Elet* [revue hongroise], année 1895 ;
- *Le Semeur*, revue littéraire et artistique, à ir de janv. 1895 ;
- *L'Album*, journal artistique et littéraire (Mar-le) Alf. Daurigny, direct. années 1890-1891 ;
- *La Revue Moderne*, littéraire, artistique et ale, année 1891 (nos 6, 7, 8 seulement) ;
- *La Revue moderne*, littéraire et politique te de la précédente) année 1892 (nos 19 et 27 ement) ;
- *Noël bressan illustré*, journal de l'œuvre de bre de Noël 1re année (1890) ; 3e année (1892) uite ;
- *Le Scapin*, littéraire, artistique et théâtral is) G. Raymond, directeur, 1886 et suite ;
- *La Ruche*, année 1885 ;
- *Revue de la Poésie*, organe de l'Académie des tes de 1865 à 1876 inclus ;
- *L'Echo de la Semaine*, politique et littéraire, 79 à 117 ; nos 314 à 366 et après 1898.

—

'AUL-ANDRÉ LEMOISNE. — *Gavarni, peintre et ographe*, t. Ier, 1804 1847. Chez Floury.

Dans la réputée collection Floury, consacrée aux nds artistes de ce siècle, Gavarni devait entrer. occupe-t-il pas dans l'histoire de l'art et de la parisienne une des premières places sinon, dans genre, la première ? Il y voisine avec Daumier, is peut-être a-t-il plus que Daumier, qui possé-t la puissance et la synthèse, une intelligence s'est rarement rencontrée, ouverte à ce degré, s le crayon d'un dessinateur. On souscrit avant t, aux premières lignes de l'étude considérable : M. Paul-André Lemoisne lui consacre :

« Parisien de race, peintre de mœurs subtiles et sinateur admirable, satiriste indulgent doublé n penseur profond, tel nous apparait, avec le re-du temps, Gavarni qui fut certainement l'un plus féconds et des plus originaux du XIXe siè-».

C'est à le démontrer que va s'employer le biogra-e, en ces pages dont la richesse documentaire de lustration fait un véritable musée. Les planches, ssins ou croquis, heureusement choisies ont été ndues dans la perfection. On ne saurait jamais en-te louer, dans un ouvrage tel que celui-ci, qui est pelé à faire connaître sous tous ses aspects, un and artiste, le souci de son irréprochable réalisa-n. Mais l'éditeur Floury y est passé maître, qui a ulu, depuis vingt ans, avec un éclectisme, dont pprobation des amateurs et des lettrés le récom-nse, servir la cause de l'art moderne.

La vie et l'œuvre de Gavarni ont été déjà l'objet de remarquables études. M. Paul-André Lemoisne y ajoute, outre une forme toute personnelle, une documentation de première main. Judicieusement ordonnée, ce tome premier s'étend naturellement sur la jeunesse de l'artiste, sa formation spéciale, dans un milieu, où, du dessin, il n'apprend d'abord que la rigueur géométrique, dont il se débarrassera ensuite par la découverte qu'il fera du pittoresque, des paysages qui l'énivreront ou les femmes qui le subjugueront. Ce sera à la nature, sa seule étude, désormais, que Guillaume-Sulpice Chevalier demandera, en souvenir d'un site enchanteur, le pseudonyme dont sa gloire fera un nom immortel : Gavarni. Ces premières étapes de sa vie si intéressantes sont délicieusement racontées, dans ce livre, qui nous mène ainsi à Montmartre, qui a eu les prémices de l'artiste naissant, alors qu'il prélude par ses exquises vignettes de mode à son élégante vision des mœurs.

L'attrait est vif, d'assister au développement de ce talent si finement doué, si librement observateur, qui s'élève en s'affranchissant quel que soit le moyen dont il dispose ou le travail qui lui est commandé.

Portraits, si justes de dessin qu'on en arriverait à penser à Ingres, planches satiriques, lithographies, croquis pour les bois d'illustration, vignettes romantiques, pages d'albums, costumes pour le théâtre, séries de types dans toutes les catégories sociales : l'abondance de son talent est sans borne et jamais rien n'en rompt la merveilleuse unité.

Sur les « séries » : les *Etudiants*, les *Débardeurs*, le *Carnaval* — dont Gavarni a été le rénovateur — les *Grisettes* et les *Lorettes*, qui n'ont jamais eu d'historien plus renseigné et plus fidèle ; sur ces autres « séries », d'une philosophie moins souriante (car à mesure qu'il faisait le tour de la vie, il en sondait l'amertume) : les *Enfants terribles*, les *Fourberies de femmes*, M. André Lemoisne, s'appesantit avec une complaisance qui nous ravit. C'est qu'il ne sépare point la légende du dessin ; et qu'il souligne exactement, tout ce qu'il entre d'humanité vécue dans ces scènes que le plus habile des crayons a tracées.

Le journal de l'artiste a été largement mis à contribution par le biographe, et nous y gagnons de voir que le dessinateur s'appuyait sur un véritable historien des mœurs. Et que, même n'eut-il jamais dessiné, mais écrit, il nous aurait laissé des portraits ressemblants et des scènes achevées. Elles sont la trame de son œuvre dessinée et nous révèlent le secret de sa justesse et de sa profondeur. Balzac l'admirait qui sentait que celui-là, aussi, avec son crayon, faisait surgir pour la postérité, une autre *Comédie humaine*.

A tant de titres : art, pittoresque, ou philosophie, c'est un beau grand livre que ce *Gavarni* et, tout de suite au-dessous de l'ensemble que forment ses œuvres réunies — c'est le plus beau monument qu'on ait encore dressé à la mémoire de l'illustre artiste.

—

Docteur CABANÈS. — *Au chevet de l'Empereur*, ouvrage orné de nombreuses illustrations. Chez Albin Michel, 15 fr.

« Napoléon est la synthèse d'un tempérament pathologique. Né d'une double souche arthritique, il condense, en sa personne, diverses manifestations de ce tempérament et il meurt de son arthritisme » et d'un cancer.

Le docteur Cabanès, après une remarquable

Digitized by Google

étude du sujet, qu'il a heureusement choisi, fait sienne cette conclusion.

La thèse qu'il s'est proposé de défendre : c'est que Napoléon offre un exemple type de l'association du cancer et de la tuberculose qui a été longtemps niée « La coexistence de ces deux affections est un fait réel, et ce fut le cas pour Napoléon.

Pour le public médical cette discussion, qui crée l'unité du livre, sera la part la plus importante de cette étude. Les lecteurs, plus nombreux d'un public moins spécialisé, trouveront un autre attrait non moins neuf, précisément à cette étude clinique.

Nous lisons ainsi une vie de Napoléon qui ne ressemble à aucune autre : c'est par ses maladies qu'il nous est présenté, par sa diathèse, par ses hérédités. Le docteur Cabanès est un historien trop avisé pour avoir restreint ce cas à un examen pathologique. Il ne sépare l'homme depuis son enfance jusqu'à sa mort, d'aucune des circonstances où il s'impose à notre esprit. Combien de faits, combien d'actes de son existence fabuleuse sont conditionnés par l'état de sa santé ? Explique-t on sa tentative de suicide ; sa dépression de 1812 ; résout-on l'énigme de Waterloo ; comprend-on toute l'héroïque grandeur de la lente agonie de Sainte-Hélène, si l'on ne médite pas sur les problèmes pathologiques que le docteur Cabanès pose et résoud ?

Napoléon n'est pas que le produit de sa diathèse et l'arthritisme tuberculeux, coexistant avec le cancer, ne façonne pas un homme de sa trempe, mais cette observation permet de comprendre comment, en les phases les plus décisives de son existence, cette diathèse joua le rôle qu'on assigne d'ordinaire, dans les tragédies, à la fatalité. Un caillou dans la vessie de Cromwel... vous savez le reste. Il en est de même pour Napoléon.

Celui qu'on a appelé « l'homme du destin » — et d'un destin qui fut le nôtre puisque ses mains puissantes pétrissaient notre nation — n'était parfois que l'homme de ses maux chroniques. Michelet souscrirait à l'histoire de Napoléon renouvelée par le Dr Cabanès, d'une façon si originale et qui n'altère en rien, cependant, la figure légendaire du héros : la science qui la commente l'illumine.

Les Cahiers verts

Cette collection dirigée par M. Daniel Halévy et publiée chez Bernard Grasset a pris une importance légitime dans la littérature présente. Nous aurons à y revenir dans un article d'ensemble.

Pour ne parler que des derniers livres à succès que cette série comporte, citons :

François Mauriac : *Genitrix* ;

H. de Montherlant : *Le Paradis à l'ombre des épées* ;

Claude Anet : *Feuilles persanes* ;

Pierre Dominique : *Notre-Dame de la Sagesse* ;

Albert Thibaudet : *Les princes lorrains* ;

Princesse Bibesco : *Le perroquet vert* ;

Raymond Radiguet : *Le Bal du comte d'Orgel*, qui est le roman dont la critique est particulièrement occupée.

Nous avons parlé déjà : de l'*Eloge du bourgeois français*, de M. René Johanet ; de la *Femme de Judas*, d'Albert Malauric ; de *Colin Maillard*, de Louis Hémon, toujours dans cette collection des Cahiers verts composés si heureusement.

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Maréch Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politiq ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Fer Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autograph... gnées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, deman dent : *La Créole de la Havane*, de Fernan Caballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles Andalouses*, du même (Paris, Hachette).

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

I. — Guyot. *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neubourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de Georges Duplessis :

Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse, Paris, Rapilly, 1859 Gr. in-8o. (Tirage à part de la *Revue Universelle des Arts*).

Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiaire*.

OFFRES

—

1o Bulletin de la section d'information du G. Q. G. Nouvelle série. Nos 1 à 115 avec les tables. Manquent les numéros 3, 26, 33, 95, 98, 100.

2o Le mot 1914-1915 Revue satirique grand in-folio les 16 numéros parus.

Faire offres à l'*Intermédiaire*, port compris.

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE

6, rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

—

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront les soins les plus éclairés dans une installation de premier ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs de la revue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Georges Goyau, de l'Académie française. — *Une épopée mystique*, les *origines religieuses du Canada*. Chez Grasset.

L'idée religieuse est le point de départ de la co nisa ion du Canada Les Canadiens ne l'ont pas ubliée, chez qui, encore aujourd'hui, la foi est si goureuse. C'est surtout par là qu'ils se rattachent l'ancienne patrie : « Nouvelle France », ils sont icienne France.

Jacques Cartier et Samuel Champlain, bons catho-ques, ont planté le drapeau en même temps que croix, mais ils courent la belle aventure, et ême l'aventure fructueuse. La *Compagnie des ent associés* qui les suivit sous Richelieu a un itre objectif, et seulement alors la conquête com-ença. Ils allaient non plus chercher la fortune ais enrichir des âmes : c'étaient des apôtres

M. Georges Goyau qualifie d'épopée mystique tte conquête par la foi. Son livre en est la démons-ation lumineuse. A la séduction de la forme, chez maître de l'histoire religieuse s'ajoute cette éru-lition loyale et nette, qui donne à ses thèses la sé-urité et l'éclat. Il séduit, mais cette séduction ne éçoit point, elle mène à un but ; elle est une ac-uisition, un enrichissement. Il y a intérêt pour les rançais actuels à savoir, avec tant de certitude, e que fut la naissance, d un caractère si profondé-ent chrétien, de cette terre où le rayonnement de s heures lointaines subsiste. Le lien qui n'a cessé e nous unir au Canada est mystique, et l'est de-euré Les destins changeants de la politique n'ont u le rompre. Il faut lire le livre admirable de éminent historien pour comprendre comment il st durable et si fort.

—

Maurice Talmeyr. — *La ténébreuse affaire La Roncière*. Chez Perrin, 7 fr.

La vie nous offe des romans vrais autrement alpitants que ceux que l'on invente. C'est le cas our l'affai e La Roncière qu'avec son vigoureux alent, M. Maurice Talmeyr vient d'évoquer

Il s'agit de lettres anonymes qu'on imputa à un fficier, M. de La Roncière qui, d'ailleurs, finit par 'en déclarer l'auteur, pour se rétracter plus tard, et u'un jury condamna comme étant bien leur au-eur, de même que l'auteur d'une tentative de vio-ence sur une demoiselle de Morell

Cette demoiselle de Morell présentait tous les aractères généraux de l'hystérie : le mensonge et la issimulation. Cependant l'officier fut condamné.

On lira encore aujourd'hui avec un vif intérêt ette cause célèbre restée aussi passionnante, dont M Maurice Talmeyr s'est fait, avec un art con-ommé et une grande impartialité, l'historien. L'impression qui se dégage pour nous, de son ex-posé : c'est que la condamnation de M. de La Ron-cière fut une erreur judiciaire effroyable. Toutefois M. Maurice Talmeyr semble d'un autre avis : il est vrai qu'il examine ce cas, à notre sens, psycholo-gique et physiologique dans l'atmosphère politique du moment, sans que cette extension projette, — oin de là — une nouvelle lumière sur ce procès ameux dans le domaine de la psychologie.

M. Maurice Talmeyr ne veut pas que l'hystérie explique tout : c'est entendu ; mais elle paraît sin-gulièrement expliquer l'affaire La Roncière.

Raymond Radiguet. — *Le bal du comte d'Orgel*. Chez Grasset.

Les romans sont la passion du jour : le choix de ceux qui paraissent dans les éditions Grasset justi-fient cet engouement. On mène un bruit énorme autour de ceux du jeune Raymond Radiguet. Tiendra-t il, se demandait on, après ce premier li-vre d'une surprenante précocité ; le *Diable au corps* ? Il a tenu et au-delà, avec le *Bal du comte d'Orgel* Quelle carrière de romancier eût été la sienne si un implacable destin ne l'eut fauché en sa fleur. Il s'était déjà renouvelé, ce qui est la marque d'un esprit supérieurement doué. Le *Bal* transporte le lecteur dans la société mondaine, au lendemain de l'armistice. Il suffit de quelques traits d'une remarquable justesse pour dépeindre ce milieu et le dater. Le romancier y a montré ses pénétrantes facultés d'analyse. Sa sensibilité intelligente, remontant aux sources classiques, lui a dicté un livre d'une beauté sobre, dépouillée, nue, une œuvre pure et raffinée. Le style en est précis, vigoureux, substantiel, sans bavure. Il n'y a pas un mot de trop en ces pages, il n'y a en pas un qui n'y soit pas proprement employé.

On a dit que Raymond Radiguet avait refait la *Princesse de Clèves* — avec cette femme qui ap-pelle à son secours son mari quand elle se sent saisie par le vertige de l'amant. Les situations amoureuses sont moins variées qu'on ne le sup-pose. L'auteur du *Bal du comte d'Orgel* a pu la rencontrer ailleurs que sous la plume de Mme de Lafayette ; ses personnages sont vus et pétris en pleine vie. C'est un bien grand livre que cette œu-vre courte que le génial adolescent eut à peine le temps d'achever.

—

Marquis de Noailles. — *Le Comte Molé* 1781-1855. *Sa vie, Ses mémoires*. Tome troisième, avec deux photogravures hors texte. Chez Champion. 20 fr.

Ce troisième tome des « Mémoires de Molé » comprend les années 1817 et 1818, qui furent parmi les plus laborieuses de la Restauration, quant aux conflits intérieurs des ministères et aux intrigues au-tour du trône. Le comte Molé apporte de curieuses révélations sur cette époque

Il se défend d'écrire en historien — lui qui fai-sait l'histoire — il ne veut être qu'un homme bien placé pour tout savoir et tout voir et qui se raconte au fil de la plume. Mais comme, précisément, sa plume est aussi peu serve que spirituelle, sa docu-mentation de première main, son indépendance im-pertinente et hautaine, et sa mémoire très fidèle expliquent que ces pages aient autant d'intérêt que d'agrément.

Il est curieux de voir cet exposé politique des événements, traversés des souvenirs intimes du comte Molé. L'amour a tenu dans sa vie une place qu'il se plait à exagérer avec une vanité d'homme à bonnes fortunes. Il s'agit d'une dame A... Rendez-vous mystérieux, transports de l'âme, orages céré-braux, tourments et joies de l'adultère : rien ne manque à ce roman d'une passion si forte qu'il avoue qu'il ne faut rien moins que les graves sou-cis de la politique, pour parvenir à lui donner quel-que apaisement. Qui est cette dame A... ?

Des pointes acérées se rencontrent fréquem-ment dans les mémoires du comte Molé qui n'aime pas le roi. A la suite d'une lettre fort intéressante (et sans doute inédite) adressée par ce souverain à son frère, le comte Molé écrit :

« Louis XVIII était tout entier dans cette lettre ;

Digitized by Google

fausseté, faiblesse, insinuations mordantes contre son frère qu'il avait toujours détesté, verbosité, prétention au bel esprit visant au style sans savoir seulement construire sa phrase, citations historiques, enfin et surtout grand étalage de cette sagesse qui dans la vie privée arrange les duels, comme dans la politique, elle voue aux concessions ».

Nous serions tentés d'être moins sévère pour cette lettre qui fait le plus grand honneur à l'esprit du roi et même à son style, quoi qu'en dise le comte Molé, puriste sévère et lui-même excellent écrivain. Ce jour là, il devait être de bien méchante humeur ; peut-être l'affolante madame A... avait-elle échappé à la chaleur de ses étreintes.

—

Léon Treich —. *Almanach des lettres françaises et étrangères*, sous la direction de Léon Treich. Première année 1924, janvier, février, mars. Chez Crès. 15 fr.

La chronique des lettres que dirige M. Léon Treich dans l'*Eclair*, a révolutionné le genre. Le mouvement littéraire s'y reflète avec une vigueur, une couleur, une intensité, une vie extraordinaire. Curieux de toutes les manifestations dont il est l'écho fidèle, de toutes les œuvres qui éclosent dans les diverses écoles, renseigné sur les bruits, les projets et les querelles du monde des écrivains, il concourt à leur historique avec un grandissant succès.

Devait-on laisser s'envoler ces feuilles éphémères, ce qui est le propre de tout ce que le journal imprime, qui meurt du matin au soir ?

C'eut été fâcheux : l'*Almanach des lettres* qui paraîtra à chaque saison, conjure cette perte. Une table très complète des noms cités permet de se retrouver aisément dans la masse considérable de ces documents brûlants de fièvre et palpitants de vie, si intelligemment et si libéralement rassemblés, par Léon Treich.

—

Chanoine Uzureau. — *Une opération de haute police à Angers (1799)* Angers, Sireaudeau, 3 fr. 50

Après la tragédie, la comédie. La ville d'Angers a vu se dérouler dans ses murs les scènes les plus tragiques de la Terreur et de la guerre civile. Ces horreurs s'apaisèrent graduellement sous le Directoire, mais il manquait aux Angevins amis de la gaieté un scénario comique. Le citoyen Moreau, commissaire du Directoire près l'administration centrale de Maine-et-Loire, se chargea de leur offrir. Il s'agit d'un officier de l'armée républicaine, transfiguré par la grâce de Moreau et pour avoir un pied dans le camp ennemi en faux chouan, sous le nom de « chevalier de Sotonneau ». Arrêté par les ordres du même Moreau après un simulacre de furieux combat près de Segré, il fut interné à la Rossignolerie avec des chefs de chouans (des vrais ceux-là), auprès desquels il servait de mouton, puis il s'évada dans des circonstances rocambolesques.

M. le chanoine Uzureau, toujours à l'affût des curiosités révolutionnaires, a fait bonne chasse une fois de plus.

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Feray Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, demandent : *La Créole de la Havane*, de Fernan Caballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles Andalouses*, du même (Paris, Hachette).

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

I. — Guyot *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neufbourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de George Duplessis :

Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse, Paris Rapilly, 1859. Gr. in-8°. (Tirage à part de la Revue Universelle des Arts).

Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiaire*.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'Ordre de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Boulevard Saint-Germain à Paris (Ve).

—

M. G. Bélien, à Croix Marc, par Motteville (Seine-Inf.), achèterait les œuvres de J. Joseph Du Guet, janséniste (1649-1733). Faire offres.

—

On demande la *Grammaire des Grammaires* de Girault-Duvivier. Chez Cottel, 1886.

OFFRES

—

Une colonne bois sculpté, travail remarquable, hauteur 2 m. 26, circonférence 0 m. 51, fét. congolais, pièce unique pour musée ou amateur. Faire offres à M. de Gournay, Clarques, par Thérouanne, P.-de-Calais.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LENOTRE. — *Martin, le visionnaire* 1816-1834. Perrin, 7 fr.

inconnu commanda à un paysan de Gallar- : « Martin, tu vas aller trouver le roi pour lui qu'il est en danger ». Puis l'inconnu dis- ,et, à plus eurs reprises, il réapparut pour don- Martin le même ordre Cet envoyé était ange Raphaël. Martin est conduit à Paris, où, sagement, on le mène d'abord à Charenton, oi a la curiosité de voir le visionnaire et lui rde imprudemment une audience : curiosité que nnemis exploiteront. Ce que Martin lui a dit, ce tête à tête, est proprement absurde : Mar- l'en est pas moins le lion de 1816. s on l'oublie. Il en est désolé il s'habituait à pularité ; mais ses prophéties grossières tru- s, bluffs et pamphlets, font leur chemin. La ance à la survie de Louis XVII s'en sert comme véhicule. L'histoire de Naundorff se trouve co fluer avec celle de l'illuminé roublard. ndorff et Martin se rencontrent, si bien faits se comprendre Martin écrit de Naundorff : ui je l'é vu le 18 septembre et j'é resté long- ps avec lui. Je l'é reconnu à une marque ». L. Lenôtre qui conte, avec son incomparable maî- e et la séduction de son style, cette histoire, rde par là, directement, sur des documents nou- ux, les débuts de Naundorff à Paris. Il faut les naître pour porter un jugement sur la façon dont rloger prussien s'est révélé le Dauphin. Ce livre est dédié à M de Manteyer, c'est dire quel côté G Lenôtre s'est rangé. Il démon- que Martin eut une influence sur Naundorff en sens qu'il l'inclina à parler, lui aussi, de son merce avec les anges : ce qui blessa l'orthodoxie ses partisans catholiques. Ils voulaient bien qu'il le Dauphin, mais non le prophète inspiré du ssager céleste. Cette prétention sacrilège et bis- nue dépassait les limites de leur crédulité la plus militante.

JEANNE ARMAND BOUTELOUP. — *Le rôle politique de rie-Antoinette*, avec deux planches hors-texte. ez Champion, 25 fr.

Il nous a été donné de lire sur Marie-Antoinette nt de pamphlets et tant d'apologies sous couleur études, qu'on éprouve une bien grande satisfaction lisant, enfin, un livre d'histoire.

L'auteur s'est efforcée à une complète impartialité ; le s'est informée aux sources authentiques ; elle a nfronté, pesé, jugé, sans complaisance, sans parti- is. De quelle mission la cour d'Autriche avait- le chargé la future reine de France, celle-ci ant « un gage d'alliance ». elle le savait, et voi- t remplir sa mission. Faire grande la maison Autriche avec la France comme alliée contre la usse grandissante : ce n'était pas trahir sa patrie 'adoption : les événements ont démontré depuis ue c'était la servir. Mais du temps de Marie-An- oinette, cette politique ne ralliait pas tous les uffrages et comme on la soupçonnait d'en être instrument, elle fut combattue, et la même impo- ularité engloba, à la fin, et cette politique et la eine — « l'Autrichienne ». La Révolution y puisa n aliment vital.

A partir de 1789, pour Marie-Antoinette la politi- que extérieure n'existe plus dit excellemment l'au- eur, qu'en fonction de sa lutte contre la Révolu- tion. Elle avait plaidé jusque-là la cause de l'em- pereur près du roi ; elle plaide, à présent, la cause du roi près de l'empereur. Elle est réellement l'âme des conspirations et des complots contre l'or- dre des choses qui tente de s'établir. Sa bonne foi est absolue La tradition monarchique identifie de- puis toujours, les intérêts du roi avec ceux de la nation. Elle souhaitait qu'un Congrès armé, qu'une sainte alliance des peuples se dressât contre les principes destructeurs des traditions séculaires.

Il fallut attendre vingt-trois ans pour faire con- courir le mécontentement des puissances inquiètes à la restauration du vieil ordre français modernisé. Marie-Antoinette souhaitait, dès 1792, l'événement qui ne se produisit qu'en 1814.

La reine ne manquait donc pas d'esprit politique ; plus virile que le roi, plus fidèle que lui aux princi- pes fondamentaux de la monarchie, les seuls qui devaient guider un souverain, lequel ne pouvait sé- parer sa couronne de la nation. Elle précipita les événements qu'elle voulut conjurer ; ils se fussent produits quand même. Elle a été vaincue, elle a été condamnée — non sur les ignobles et stupides accu- sations d'un réquisitoire partial et haineux, — mais sur quatre griefs très précis, d'intelligence avec l'ennemi, qui sont fondés et ne la déshonorent pas.

Les ennemis de la Révolution, à l'étranger n'étaient pas, aux yeux de la reine, les ennemis de la France : ils n'étaient que les ennemis de la Ré- volution en France

Cette thèse est soutenue très brillamment dans cet important ouvrage où rien n'est laissé dans l'ombre où négligé des découvertes documentaires les plus récentes.

LE VICOMTE DE NOAILLES. — *La mère du grand Condé, Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé*. Chez Emile Paul, 15 fr..

M. le vicomte de Noailles poursuit la série de ses belles études historiques, par un nouvel ouvrage sur la fille du dernier connétable de Montmorency, la princesse de Condé, mère du vainqueur de Rocroi. Sa personnalité est inséparable des grands événe- ments de ce temps. De la plus haute naissance, d'une grande beauté, aux agréments du corps joi- gnant ceux de l'esprit, elle fut fêtée comme elle en était digne.

Henri IV l'aima follement et usa d'un stratagème qui eût réussi avec d'autres qu'avec le prince de Condé auquel le roi la maria, mais ce hautain sei- gneur n'était pas de ces complaisants qui estiment à honneur de partager avec les rois. Il enleva sa femme et ne rentra en France qu'après l'assassinat de Henri IV. On connaît le rôle de Condé dans les troubles, son hostilité frondeuse, son incarcération, que sa femme partagea, à Vincennes et à la Bastille. La princesse est l'une des héroïnes de ce temps fé- cond en prouesses, et sanss jamais se départir des solides vertus dont elle était parée. Cette partie de sa vie est traitée avec beaucoup de charme et d'agrément.

Son existence s'achève en 1650, sans cesser ja- mais d'intéresser, tant elle est intimement confon- due avec cette période illustre de nos annales.

LE COMTE DE LA BÉDOYÈRE et LE BARON ANDRÉ DE MA- RICOURT. — *Origine de Chastellux et de Charles de la Bédoyère*. Chez Emile Paul, 12 fr.

Dans ce livre, deux grand cœurs se dépeignent : celui d'un magnifique soldat impérial et celui

Digitized by Google

d'une femme, épouse admirable. Ils sont, tous deux, d'un beau sang et ne le font point mentir.

La Bédoyère a épousé une Chastellux, mais nous avons à peine entrevus l'idylle que la tragédie commence.

Les Chastellux sont restés fidèles aux princes.

La Bédoyère a embrassé, avec un patriotisme passionné, la cause de l'Empereur. Il a servi la France dans son nouveau maître, pour la prospérité du pays et la gloire qu'elle lui doit. Mais voici l'heure des revers. La fortune trahit les aigles, Napoléon a signé l'acte d'abdication.

Un drame de conscience se joue, d'une grandeur poignante. Les Chastellux qui n'ont jamais cessé de considérer les Bourbons comme leurs souverains, les attendent. Pour Charles de la Bédoyère, l'abdication de l'Empereur entraîne sa démission, mais il lui en coûte de voir des étrangers dicter des lois à Paris. Tous, autour de lui, le pressent de suivre l'ordre du destin, et noblement, il accepte de reprendre sa place dans l'armée. On sait ce qui advint en mars 1815, à l'arrivée de Napoléon, débarqué de l'île d'Elbe. La Bédoyère est envoyé contre l'Empereur, il le voit ; l'ancien prestige opère ; impulsif, il le suit et, avec son régiment, l'escorte à Paris. Il est au Champ de mai ; il est à Waterloo. Il prononce à la Chambre des pairs un des plus courageux discours que l'histoire parlementaire ait enregistrés. Sa famille prévoit qu'il est perdu. Sa femme, la mère de son jeune fils, qui est si digne de lui, par la hauteur de son dévouement, tremble pour lui. C'est pour la revoir, avant de s'en séparer qu'il revient à Paris, où les espions l'ont débusqué. C'est le procès, où il fait si grande figure, c'est sa mort en soldat, puisqu'il a fallu à la Restauration cette victime de son attachement à un idéal vaincu.

Ce récit, solide, émouvant, vivant, s'appuie sur des témoignages irréfutables, sur des documents d'archives familiales inédits. M. de la Bédoyère peut dire de la lecture de cet ouvrage : « Il s'en dégagera non seulement un sentiment de profonde sympathie pour la victime de ce drame, mais aussi de pieuse admiration pour le courage de ma grand'-mère.

Pour tout ce qu'il contient d'inédit sur ce drame inoublié, le livre de MM. de La Bédoyère et de Maricourt, apporte à l'histoire de ces temps troublés une contribution précieuse. Et quel roman inventé pourrait passer en intérêt ce récit authentique en ses moindres expressions ?

—

Marcel Arnac. — *Le Brelan de joie*, illustré. Chez Grasset.

Et après tant de romans psychologiques, tant de cheveux coupés en quatre, tant d'analyses et de publicité, c'est un repos qu'un livre de haulte graisse comme celui de l'humoriste Marcel Arnac. C'est, d'un bout à l'autre, les joyeuses gauloiseries de nos aînés qui riaient après boire à ventre déboutonné. La verve est drue, et ce n'est pas pour tous les âges. Mais on rit, on ne peut pas ne pas rire, et le vrai rire qui sonne franchement est toujours sain. Que Marcel Arnac en soit remercié — mais priez les enfants de sortir.

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Feray-Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, demandent : *La Créole de la Havane*, de Fernan Caballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles Andalouses*, du même (Paris, Hachette).

—

On désire acquérir le tome II du *Théâtre de Corneille*, édition de 1723, en cinq volumes, à Amsterdam, chez Honoré et Chatelain.

—

Un abonné paierait un très bon prix les années 1880 et 1881.

—

I. — Guyot. *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neufbourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de Georges Duplessis :

Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse, Paris, Rapilly, 1859 Gr. in-8°. (Tirage à part de la *Revue Universelle des Arts*).

Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiaire*.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'Ordre de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Boulevard Saint-Germain à Paris (Ve).

—

M. G. Bélien, à Croix Marc, par Motteville (Seine-Inf.), achèterait les œuvres de J. Joseph Du Guet, janséniste (1649-1733). Faire offres.

—

On demande la *Grammaire des Grammaires*, de Girault-Duvivier. Chez Cottel, 1886.

OFFRES

—

Une colonne bois sculpté, travail remarquable, hauteur 2 m. 26, circonférence 0 m. 51, fétiche congolais, pièce unique pour musée ou amateur. Faire offres à M. de Gournay, Clarques, par Thérouanne, P.-de-Calais.

—

Collection reliée des principaux grands quotidiens août 1914-avril 1915. Bonne documentation sur début de la guerre. Ecrire : M. Claude, 11, Servandoni, Paris VIe pour détails.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

PIERRE DE NOLHAC. — *Le Trianon de Marie-Antoinette*. Chez Calmann-Lévy, 6 fr. 75.

C'est un enchantement que le Petit Trianon, ais combien plus encore quand c'est M. de Nolac qui nous y conduits.

M. de Nolhac est l'historien qui a le mieux travaillé à nous faire découvrir Versailles et ses lendeurs, et ses intimes beautés. Il nous invite à ver, cette fois, sur la dernière floraison d'une suème élégance, qui prête au XVIIIe siècle son prestie qui ne s'évanouit pas : le Trianon.

« La maison délicieuse créée par Gabriel sous uis XV, attendait, pourtant, dit-il, la renommée. reine l'y apporta dès les premiers jours, qu'elle parut. Désormais, les regards du royaume et ème de l'Europe se fixent complaisamment sur tte aimable résidence où l'on n'a vu jusqu'ici 'une dépendance du Trianon de Louis XIV, arie-Antoinette y entreprend des travaux considébles et la curiosité universelle les commente : e en fait un séjour de choix et chacun s'intéresse ces lieux enchanteurs, un peu mystérieux, qui, en loignant du faste de Versailles, rayonnent d'un l'éclat ». C'est aussi qu'en dehors des souvenirs i s'y pressent, il nous faut considérer la leçon art que cette merveilleuse construction nous nne. La gloire en revient à Gabriel et, aussi us l'égide de Marie-Antoinette, au peintre, Hurt-Robert et à l'architecte Mique interprètes du in de M. de Caraman, d'un style si pur et d'une nplicité si heureuse.

Ce que fut la vie de la reine dans ce décor, où le se reposait des servitudes écrasantes de la granur, n'est pas la partie la moins séduisante de cette ocation. Que reste-t-il, une fois la vérité retroule, des ignobles pamphlets destinés à égarer la naon ? La calomnie opéra cependant sa besogne déstreuse. Elle hâta la naissance des troubles révolunnaires « Tout le printemps et tout l'été de '89, Trianon fut visité avec une curiosité malveilnte, par ces députés de province, écrit M. de Noac, et par ce nombreux public qu'attiraient à Verlles, les séances des Etats généraux et de l'Assemée nationale. Chacun voulait connaître ce palais gueux qui insultait à la misère du peuple. Mais la irprise était grande de ne trouver qu'une maison égante, un beau jardin, un mobilier exquis, des étails d'un goût délicat et sobre qui excluaient ut excès de richesse ».

Les amoureux de Versailles, ils sont légions — et amoureux de la reine — ils sont nombreux, uront gré au magicien ordinaire de ces lieux enantés, des pages ajoutées à tant de pages, qui, ec le plus beau talent et l'érudition la plus déatement substantielle, ont enrichi de leur propre auté ce trésor national.

—

ANDRÉ DE MARICOURT — *Prisonniers et prisons de aris pendant la Terreur*. Ouvrage illustré de vingt hotogravures. Chez Lemerre.

Nous ne sommes pas moins curieux que nos pères rès la tourmente révolutionnaire, de recueillir de bouche de témoins les récits de leur captivité ns les prisons qui remplacèrent la Bastille que ceux i les pourvoyaient avaient détruite. La littérature sujet est abondante, et difficile à rassembler en tier. M. André de Maricourt a pensé qu'il renait service aux curieux de la petite histoire, en exayant de tous ces mémoires contemporains, les eilleurs récits en ce qu'ils ont d'essentiel. Nous vons ainsi, sous un volume abordable, un excellent vre d'histoire — annoté — qui contient: La Conciergerie d'après Riouffe. L'abbaye, l'Hôtel Dieu, l'Evêché, le Plessis par Paris de l'Epinard ; la Mairie, la Force et le Plessis par un militaire détenu dans ces trois prisons — dont le nom est resté ignoré ; les Madelonnetes, Port-Libre et les Carmes par Coittant. Le Luxembourg par un témoin anonyme. L'ensemble forme un tableau saisissant et complet — et irréfutable — de l'existence des captifs dans les Prisons de la Terreur.

—

PIERRE DUFAY. — *Celui dont on ne parle pas. Eugène Hugo. Sa vie. Sa folie. Ses œuvres*. Lettres et documents inédits ou peu connus. Chez Jean Fort, 15 fr.

Un frère de Hugo, Eugène, est mort fou, comme on sait. Le poète a jeté sur sa tombe les gerbes éplorées de ses vers magnifiques. Il est celui des trois Hugo dont on ne parle pas. Le pourrait-on taire sans éveiller le douloureux écho d'une vie vouée par la démence à l'oubli ?

M. Pierre Dufay qui vient de lui consacrer une étude si complète, est, sans doute, le dernier à le penser. On ne lit pas son livre sans une émotion poignante. Quelle tristesse que la destinée d'Eugène Hugo. Il est, comme son frère en ses premières années frôlé par l'aile du génie ; sa poésie sur *La mort du duc d'Enghien* n'est pas indigne de fraterniser avec l'ode sur la *Naissance du duc de Bordeaux*. Mais tout de suite sa raison chancelle. A quelle cause attribuer la catastrophe ? Aimait-il la jeune fille que son frère allait épouser ; fut-il un fou d'amour ? Le romantisme le voudrait, qui cherche une cause, dans ce qui ne fut sans doute qu'une coïncidence.

M. Dufay, heureux chercheur, a eu la bonne fortune d'avoir, sous les yeux, la correspondance inédite des trois fils Hugo avec leur père datant de cette époque, et relative à ce cruel chapitre resté si obscur. Elle nous fait assister à l'éclosion du mal, à la douleur et aux embarras où elle jette la famille. Le spectacle est pénible de ce drame intime.

Quel diagnostic porterait aujourd'hui un historien de la médecine, sur l'affection à laquelle succomba le frère de Victor Hugo ?

Pierre Dufay, outre cette correspondance inédite d'un intérêt capital, a recueilli, dans son impressionnante étude, qui est d'un érudit et d'un lettré, tout ce qu'Eugène Hugo a écrit, vers et proses Mince bagage, mais non sans qualité et qui ne prête que plus de mélancolie à la tragique destinée qui fut la sienne.

—

PIERRE MARTINO. — *Verlaine*. Chez Boivin, 3 et 5, rue Palatine.

L'heure de Verlaine est passée ; mais ce n'est pas l'oubli qui s'est fait sur lui. Il a pris place parmi nos classiques et nous pouvons l'étudier avec sérénité. D'où vient-il ? Quelles influences a-t-il subi ? Quelle action exerça-t-il ? Sur l'homme, que d'anecdotes : que valent-elles ? Comment la vie du « pauvre Lélian », par plus d'un côté si près de Villon, a-t-elle réagi ?

C'est l'objet de la remarquable étude de M. Pierre Martino, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. Il admire son modèle qui ne l'aveugle point. Il est sans parti-pris de doctrine, mais ses vues sont singulièrement perspicaces. On ne ferme pas son livre, sans avoir, enfin, sur le poète parnassien et symboliste un sûr chemin d'accès.

Les maîtres de Verlaine sont les parnassiens d'abord, puis d'autres attractions s'exercent sur son esprit, et sa propre émotion surtout, dont il écoute la musique complaisamment. Son vers se libère, s'as-

Digitized by Google

souplit, s'alanguit. Les Goncourt lui ont révélé Watteau et ce sera sa dernière élégance d'artiste avant les *Poèmes saturniens*.

La vie normale dans le mariage, ne le conduira qu'à la crise qui engendrera sa vraie manière. C'est alors l'influence de Raimbaud, qui lui donne le goût de l'étrange et du nouveau, de l'autre chose et de l'autrement, et qui lui dicte le balbutiement des *Romances sans paroles*.

Puis, c'est la conversion, et le retour à la dernière bohême. La gloire se lève sur cette détresse aux accents hallucinants, dans laquelle on découvre, comme dans Baudelaire, un « frisson nouveau ».

« La gloire de Verlaine, dit M. Pierre Martino n'a pas été diminuée, mais elle a été entretenue surtout par des œuvres à caractère anecdotique : sa légende se continue et s'enrichit : mais il ne paraît pas que son prestige littéraire grandisse beaucoup ». Et, définissant l'œuvre excellemment : « La poésie de Verlaine est suggestion plutôt que pensée, rêve plutôt qu'image, une grande partie de sa richesse est comme dormante dans la sensiblité des lecteurs, présents et futurs : à eux de retrouver, par vive intuition, ou par un effort de bonne volonté, tout ou partie de cette richesse ensevelie ».

Ce livre magistral y aidera.

L'étude de M. Martino a fait partie de ce recueil de quinzaine des « Cours et conférences » (chez Boivin) qui reproduit les meilleures leçons des maîtres de notre université, et qui nous donne la substance du grand mouvement des idées, traduites dans les chaires de nos écoles, avec une intelligence, une méthode et une indépendance qu'on ne saurait trop reconnaître et louer

—

Henri Guerlin. — *L'Espagne moderne vue par ses écrivains*.

Le regretté écrivain à qui nous devons tant de beaux livres d'impressions de voyage en France et notamment dans les pays latins, aura terminé son œuvre séduisante par un ouvrage original.

L'Espagne nous connaît mal et nous connaissons mal l'Espagne, en dépit de l'attraction qu'elle exerce sur notre esprit. La véritable vie espagnole échappe aux touristes. Elle garde son secret devant l'étranger. Ce n'est pas au hasard des rencontres faites entre deux stations qu'il faut le demander. C'est aux confidences qui nous sont offertes par les écrivains espagnols.

C'est ce dont s'est avisé Henri Guerlin. Il nous a fait faire un merveilleux voyage en prenant successivement pour guides les romanciers qui ont parlé des pays que nous traversons, qui y ont situé l'action de leurs récits, rencontré leurs héros, décrit leurs passions, qui sont si différentes d'une terre à l'autre. Cette diversité déroutante pour l'étranger, sincèrement révélée dans ces œuvres nationales, locales, est l'un des attraits les plus vifs de cette excursion.

Dans ce long voyage — qui dédaigne l'auberge — nous sommes descendus chez l'habitant, nous avons pénétré dans la famille, et nous avons pu ainsi surprendre quelques-uns des secrets les plus intimes du foyer. Nous sommes bien convaincus, après avoir refermé ce délicieux livre — le plus utile qui puisse être aux mains du voyageur — que « c'est par cette méthode seulement que l'on arrive à connaître un peu l'âme de ce peuple qui a du tempérament, de la noblesse et de la beauté ».

—

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Mar[illegible] Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie poli[illegible] ou sociale ; prière adresser les offres à Mme [illegible] Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autograp[illegible] gnées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, [illegible] Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice José[illegible] Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autogr[illegible]* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

Féret et fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, d[illegible] dent : *La Créole de la Havane*, de Fern[illegible] ballero (Paris, Maillet, 1863), et *Nouvelles [illegible] louses*, du même (Paris, Hachette).

—

On désire acquérir le tome II du *Théâtre [illegible] neille*, édition de 1723, en cinq volumes, à A[illegible] dam, chez Honoré et Chatelain.

—

Un abonné paierait un très bon prix les [illegible] 1880 et 1881.

—

I. — Guyot *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neufbourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de G[illegible] Duplessis :

Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse. [illegible] Rapilly, 1859 Gr. in-8°. (Tirage à part de [illegible] *vue Universelle des Arts*).

Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiair[illegible]*.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'[illegible] de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Bo[illegible] Saint-Germain à Paris (Ve).

—

M. G. Bélien, à Croix Marc, par Mot[illegible] (Seine-Inf.), achèterait les œuvres de J. Jos[illegible] Guet, janséniste (1649-1733). Faire offres.

—

On demande la *Grammaire des Gram[illegible]* de Girault-Duvivier.

OFFRES

Une colonne bois sculpté, travail rema[illegible] hauteur 2 m. 26, circonférence 0 m. 51, [illegible] congolais, pièce unique pour musée ou a[illegible] Faire offres à M. de Gournay, Clarques, p[illegible] rouanne, P.-de-Calais.

—

Collection reliée des principaux grands quo[illegible] août 1914-avril 1915. Bonne documentation début de la guerre. Ecrire : M. Claude, Servandoni, Paris VIe pour détails.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ERDINAND FLEURET et LOUIS PERCEAU. — *Le Ca-et satyrique*. D'après l'édition originale de 1618, c une notice, une bibliographie, un glossaire, variantes et des notes Texte orné de plusieurs roductions, t. I et II. à Paris, Librairie du Bon ıx Temps, 12, rue de Chabrol, 1924. Les deux ımes, 50 francs.

e *Cabinet satyrique* est, avec le *Parnasse saty-ue* publié quatre ans plus tard, le recueil le plus ebre de la poésie libre. Il n'eut pas moins d'une gtaine d'éditions jusqu'au XIXe siècle : les deux nières sont celles de Claudin, en 1859, et celle Poulet-Malassis, en 1864

In n'a pas à redire l'intérêt que présente le *Ca-et satyrique* pour l'histoire de la satire en France, ur la tradition gauloise qu'il continue, ni sur fluence directe de Ronsard, ces réflexions ayant ıvé place dans les précédents ouvrages de MM. linand Fleuret et Louis Perceau que nous avons ıalés le : *Livret des F. lostries*, les *Œuvres saty-tes du sieur de Sigogne* et surtout les *Satires nçaises des XVIe et XVIIe siècles*.

Quels furent les collationneurs de cette antho-ie ? Ses nouveaux et très érudits éditeurs, si en-dus en la littérature des XVIe et XVIIe siècles, sup-ent que ce sont Charles de Beauxoncles, Charles ınçon ou Berthelot, et en fournissent les solides ıments dans la préface.

Que cette nouvelle édition faite avec le plus grand ı et d un luxe sérieux, soit établie scrupuleusement les meilleurs textes, que des notes y soient repro-es avec mesure qui éclairent sans alourdir, que variantes s'y rencontrent toutes en ce qu'elles de nécessaire, que les références soient con-ées, discutées et les attributions impeccables : noms des deux maîtres en bibliographie qui nous sentent ce copieux et appétissant florilège en t la garantie,

our l'art du vers, pour la liberté de la lan-, pour la peinture des mœurs : c'est un livre de réquentation la plus délectable. L'œuvre de ır y tient sans fard, la place qu'elle a dans l'es-e Ce qu'on nomme vice n'y a point de masque, 'on fait d'abord cette curieuse constatation que plus dissolus, à une erreur près, qui était d'es-:e antique, aux déduits les plus amoureux res-nt candidement pervers.

Tout poète est libre et lascif, nous avertit l'édi-de 1618, et peu ou point en trouvera-t-on ıt l'enthousiasme n'ait porté l'esprit à s'égayer dans la répréhension de vices ou dans la des-ption de ses contentements ». Il va au devant de re inquiétude :

Quel est l'effort au pis de cette lecture ? l'oreille ste en est lésée, mais le cœur chaste en est for-, le cœur impudique en est entretenu, mais ıe impudique en est rappelée à son devoir par portrait de sa difformité ».

Depuis trois cents ans, que le *Cabinet Satyrique* se de main en main, subtiles distinctions que s appréciez, nous lui devons notre délectation, voilà que, par dessus le marché, nous lui devons ore notre salut.

—

EDMOND ESTÈVE. — *Etudes de littérature préro-ntique*. Le sens de la vie dans l'œuvre d'André nier. Le conte d'Emma et d'Eginhard dans la érature française. Dix-huitième siècle et roman-ne. Le « théâtre monacal » sous la Révolution, précédents et ses suites. Le père du mélodrame. Guilbert de Pixérécourt. De Shakespeare à Musset. Variations sur la « romance du Saule ». Documents inédits sur Guilbert de Pixérécourt. Chez Champion. 15 fr.

C'est dans la bibliothèque de la Revue de Littérature comparée, dirigée par MM. Baldensperger et Hazard, que paraît cette brillante et très personnelle étude de M. Edmond Estève, professeur à l'Université de Nancy.

Dans les six essais dont on vient de lire les titres, l'auteur s'est proposé de démontrer que l'on a tort de dater le romantisme des vingt dernières années du XIXe siècle. Pour expliquer les origines du romantisme, il soutient qu'il faut remonter jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle et peut-être au-delà Il date la période directement préparatoire, à l'année 1761, des grandes œuvres de Rousseau, qui donne un corps dans la *Nouvelle Héloïse*, à quelques-unes au moins des aspirations obscures qui, depuis un demi-siècle environ travaillaient sourdement les âmes. Si le romantisme alors n'est pas fait, il est en voie de se faire. « Quant à la Révolution, écrit il, elle n'a été qu'un accident qui a précipité une évolution dont on peut affirmer que sans lui elle serait tout aussi bien produite, mais qu'elle se serait sans doute produite plus lentement ».

Si à cette époque la littérature est effacée et passe au second plan, si elle ne produit que des œuvres médiocres, on peut constater qu'elle n'en est pas moins impressionnée par « les grands mouvements partis des profondeurs qui entraînent tout sur leur passage et qui renouvellent pour un temps tel ou tel aspect du monde intellectuel ». En somme, pour M. Louis Estève, qui nous paraît être dans le vrai, « l'épanouissement admirable de 1830 suppose un long travail de germination souterraine dont il est aussi curieux de noter, jour par jour, les progrès, qu'il est agréable d'en embrasser d'un coup d'œil les résultats ».

Si nous avions une opinion personnelle, nous dirions que la période romantique n'est même pas aussi périmée que le prétendent ses détractateurs — et qu'il en est de nombreux parmi eux, qui sont des romantiques sans le savoir.

—

BERNARD BARBEY. — *Le cœur gros*. Chez Grasset.

Les talents inédits foisonnent dans notre champ littéraire. Un nouveau nom surgit dans l'heureuse sélection des « Cahiers verts » c'est naturellement celui d'un romancier. Et voici son roman.

Un cœur d'adolescent dit son trouble ingénu, son tourment, et sa joie, plus que son tourment, cruelle. Car ce premier amour est sa première trahison.

C'est une confession d'auteur ou ce qui en a l'apparence

Encore enfant, il est ébloui, fasciné par son ami Walt, son grand aîné, qui résume, à ses yeux, toutes les perfections. Sa tante Claude qu'il trouve bien jolie, n'est pas insensible à la présence de Walt et en fait la confidence au petit, fier de cette confiance et troublé. Le mariage est décidé. Il sent qu'il doit choisir entre son admiration pour Walt et sa tendresse pour Claude. Et il ne peut s'y résigner. Il reste l'intime du ménage : le mari est un peu trop sûr de lui ; et la femme déjà lasse d'un bonheur incomplet « La femme est de feu, l'homme est d'étoupe, dit le proverbe espagnol, le diable passe et souffle ». Le jeune amoureux ne connaît pas le proverbe espagnol, mais il médite, sur son cas, alors que le souffle du diable est sur eux. Tout cela est finement noté, dans une discrète gamme ascen-

Digitized by Google

dante. Rien ne nous échappe des moindres pulsations de ces deux êtres. Un jour en promenade, ils badinent en présence de Walt et de son insolente confiance. Leurs mains se sont croisées sur une canne qu'ils se disputent, en jouant, et ce contact de leurs doigts leur a été délicieux. Le mari a séparé leurs mains silencieusement et, alors derrière Walt, qui rentre les devançant, Claude a dit au jeune homme d'une voix plaintive et comme de guerre lasse :

— Croyez-vous qu'il se soit douté de quelque chose?

Ce bref roman tout en observations si justes, et en nuances si délicates ; finit là. Mais ce n'est pas une fin, c'est un prélude : on nous propose d'imaginer le reste, nous n'y avons pas grand peine.

Le cœur gros est la première œuvre d'un très jeune. Sous le signe de Grasset, favorable aux talents vierges, et sous le nom de Bernard Barbey ; c'est Radiguet qui nous revient.

—

Georges Maurevert. — *L'affaire du Grand Plagiat*. Chez Malfère, 10 fr.

Une série de nouvelles d'une écriture alerte d'une verve communicative, d'un entrain charmant ; variées, pittoresques, sentimentales, ingénieuses. Elles sont pour divertir l'imagination du lecteur avec l'imagination d'un lettré qui veut bien s'amuser à nous amuser avec une foule de traits du meilleur style et non dépourvues de finesse philosophique.

« L'affaire du Grand Plagiat » qui donne son titre au livre, est la spirituelle satire d'une affaire du même genre.

Et une petite note au bas de la nouvelle intitulée « chapeau à la mode ». C'est aussi d'une bien savoureuse drôlerie.

—

Jacques des Gachons. — *Sur pattes*. Aux Editions du Monde nouveau, 10 fr.

L'aimable et ingénieux conteur pour grandes personnes, s'est penché vers les petits enfants très sages et leur a dévidé un chapelet d'histoires où il entre beaucoup de bêtes. Scènes d'invention attendrie ou comique, d'une écriture familière et élégante, dont les animaux les plus variés sont les héros. Les petits les sauront par cœur et leur imagination, d'une opulence illimitée, les prolongera. Le conteur a été admirablement secondé dans sa tâche d'intéresser les petits par les illustrations d'André Sikorska C'est charmant d'esprit de fantaisie et d'imprévu. Et drôle, avec on ne sait quoi de très moderne qui rejoint les primitifs.

L'aimable livre. Et que de joie en auront les lecteurs et les spectateurs pour qui deux maîtres de la plume, l'artiste et le conteur, se sont associés dans le dessein de leur offrir cette fête.

—

Léon Treich. — *Almanach des lettres françaises et étrangères*, sous la direction de Léon Treich. Première année 1924, avril-mai-juin. Les éditions Crès, 15 fr.

Nous avons signalé l'apparition du tome Ier de cet almanach pour 1924, qui a été accueilli avec une faveur si marquée dans le monde des Lettres.

Nous ne pouvons que repéter que cet ouvrage de près de 400 pages, en grand format sur trois colonnes, est une mine d'un intérêt incomparable, pour le mouvement littéraire de ce temps. On y trouve tout ce qu'il était utile de noter, de souligner, de recueillir. Les tomes III et IV paraîtront au début de janvier 1925 en un gros volume de 450 pages.

Etienne BOURGEY

EXPERT EN MEDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de Monnaies anciennes, quelle que soit leur importance.

DEMANDES

On désire acquérir les brochures du Maréchal Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie politique ou sociale ; prière adresser les offres à Mme Feray Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autographes signées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine. Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autographes*, 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

On désire acquérir le tome II du *Théâtre de Corneille*, édition de 1723, en cinq volumes, à Amsterdam, chez Honoré et Chatelain.

—

I. — Guyot *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neufbourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de Georges Duplessis :

Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse, Paris, Rapilly, 1859 Gr. in-8°. (Tirage à part de la *Revue Universelle des Arts*).

Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiaire*.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'Ordre de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Boulevard Saint-Germain à Paris (Ve).

—

M. G. Bélien, à Croix Marc, par Motteville (Seine-Inf.), achèterait les œuvres de J. Joseph Du Guet, janséniste (1649-1733). Faire offres.

—

On demande la *Grammaire des Grammaires* de Girault-Duvivier.

OFFRES

—

Une colonne bois sculpté, travail remarquable, hauteur 2 m. 26, circonférence 0 m. 51, fétiche congolais, pièce unique pour musée ou amateur. Faire offres à M. de Gournay, Clarques, par Thérouanne, P.-de-Calais.

—

Collection reliée des principaux grands quotidiens août 1914-avril 1915. Bonne documentation sur début de la guerre. Ecrire : M. Claude, 11, rue Servandoni, Paris VIe pour détails.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ıARLES FEGDAL. — *Coins curieux de Paris*. Bois inaux d'Emile Alder. Lioraírie Stock, 15 fr. :s études très remarquées de M. Charles Fegdal Paris s'enrichissent d'un nouvel ouvrage, aussi fait pour flatter la vue que l'esprit. Sa présenn, avec les bois originaux d'Emile Alder, enıtera les modernes bibliophiles, qui feront fête décor impression iste du jeune artiste. Les ureux du Vieux Paris se plairont au pittoresque es tableaux si heureusement choisis par l'histo. Il affectionne ceux qui offrent le plus d'orilité et de passé. Il en traduit la vie grouillante ı couleur avec la plume d'un philosophe et le n d'un graveur. Il s'arrête complaisamment rue ande, à la maison de Nicolas Flamel, à l'Hôrie du Compas-d'Or ; il flâne rue Saint Mé, il furète dans les soutes de la rue Mouffetard, mêle à la population qui a rétabli ses libres tos dans les rues avoisinant l'Hôtel-de-Ville. ıoir, en verve d'extotisme il va faire visite au ırant chinois. On a peine à s'imaginer, après ce qui a été dit sur ces coins de Paris, ce qu'un rvateur érudit, artiste et psychologue, comme Charles Fegdal, peut y trouver de prodigieuset inté.essant et neuf.

—

PPOLYTE BUFFENOIR. — *La maréchale de Luxemg 1707-1787*, avec portrait. Emile-Paul, édi. 10 francs

:s études de M. Hippolyte Buffenoir sur le XVIIIe e et surtout sur Jean-Jacques Rousseau ont acune grande et légitime réputation

'héroïne de son nouveau livre est cette maré e de Luxembourg qui a joué un rôle si consible dans la société brillante de la seconde moilu XVIIIe siècle, dont le salon fut célèbre et qui ıa le ton. Amie de Jean-Jacques Rousseau ; fut sa plus fidèle protectrice. Elle eut les pré:s de la *Nouvelle Héloïse* et s'occupa avec zèle rand soin de la publication de *l'Eneide*. Les reıns de la maréchale avec le philosophe ont ıé lieu à une correspondance dont les originaux ouvent à la bibliothèque de Genève. L historien a comtesse d'Houdetot, se devait de les publier tous les éclaircissements désirables, il n'y a pas qué. Nous devons à M. Hippolyte Buffenoir, e à cet excellent livre un portrait fouillé, chart et définitif de cette femme spirituelle dont le tige nous ensorcelle encore.

—

ılLE FAGUET. — *Histoire de la poésie française a Renaissance au romantisme*. Tome, II « De ıerbe à Boileau », Boivin et Cie.

ette période, qui s'étend de 1620 à 1660 est la e immédiate de celle étudiée dans le précédent ıme et constitue avec el e la transition entre manisme de la Renaissance et le classicisme de econde moitié du XVIIe siècle.

'oici Mathurin Regnier qui a la verdeur du XVIe : la netteté, la précision, le dépouillé et le redes meilleures époques Voici d'Urfé, qui instidans son livre la dernière des cours d'amour et galanterie fine ; Théophile de Viau qui « d'une ıne libre et inégale fait le roman de la nature ». ci Cyrano, philosophe sensualiste, irréligieux, résentant de ce petit monde remuant et audaıx qui constitue le XVIe et devance le XVIIIe ; ıbauld, poète de salon dont les vers sont sout jolis et parfois assez touchants ; Saint-Amand, te épique, bachique et sentimental, successeur de Régnier, précurseur de Scarron et lointain devancier de la littérature romantique.

M. Faguet s'est complu dans l'étude de cette époque très vivante, aux aspects divers, où la ligne générale de la pensée et du style n'est pas encore fixée, où les idées ont le mouvement et l'entrain que leur imprime la jeunesse.

—

Anthologie des écrivains morts à la guerre (1914-1918). — Tome premier, Bibliothèque du Hérisson, Edgar Malfère, Amiens, 1914, 25 fr.

« On a souvent recherché le plus beau livre de guerre Le voici dit éloquemment M. Henri Malherbe dans sa préface. Œuvre émouvante et pieuse, les écrivains combattants ont tenu la promesse faite à leurs fières d'armes tombés sur le champ de bataille : porter au public leur nom à côté de leur œuvre inachevée, et dire au pays : « Voilà ce que valaient les ouvriers de lettres qui t'ont sauvé ». Et par là, juge quelle doit être la qualité du laurier dont tu tresseras leur couronne : ils eussent pu l'acquérir par leur talent : ils ont accepté de le tenir de leur sacrifice.

C'est l'Association des Ecrivains combattants qui publie ce reliquaire. Il comprend quatre tomes de huit cents pages A chacun des quatre cent-cinquante écrivains morts durant la guerre, un chapitre est réservé où se trouve joint à une biographie complète et à une exacte bibliographie, un choix de textes définitifs. Tous ceux dont le nom et l'œuvre ont pu être identifiés et recueillis sont commémorés ici, les poètes et les romanciers, les auteurs dramatiques et les journalistes, les historiens, les géographes, les philosophes, les exégètes, les archéologues, ; et ceux qui avaient déjà honoré les Lettres françaises et ceux qui commençaient à peine, hélas, à suivre la voie de leurs aînés, tous sans distinction, quelles que soient leurs opinions, leurs croyances. Pour que nul d'entre eux ne fut trahi, ni dans son œuvre, ni dans ses idées, non plus que dans ses intentions, chacun a été présenté par un parrain responsable, ami, condisciple, maître, voire parent du mort. « Un tel scrupule, dit M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique, permet de trouver au bas des notices biographiques, des signatures dont l'hommage mérite d'être signalé ».

« Présents dans nos bibliothèques, a dit M. Henry de Jouvenel, ministre de l'Instruction Publique, ces livres entretiendront, chez chaque Français, le souvenir sacré, plus saints que les reliques — où l'on gardait un peu de la cendre des morts, car ils en gardent la flamme ».

—

E. LACOUR GAYET. — *L'abbaye de Saint-Germain-des-Pres et son monastère bénédictin*. 25 illustrations. Bulletin paroissial de Saint-Germain-des-Prés. Edition de luxe sur papier d'Arches réduite à 100 exemplaires numérotés 1 à 100 et revêtus de la signature autographe de M. Lacour-Gayet. Prix ; 40 francs. Edition ordinaire : 3 francs.

C'est un historique clair et complet de la célèbre abbaye. Formation, développement, métamorphose au cours des âges, événements illustres, description architecturale, ce petit ouvrage est dans sa forme concise, une merveille d'érudition. Mais louer le talent de son auteur est superflu.

Nous nous bornerons à dire aux Parisiens qui ne savent pas tout ce qu'ils doivent savoir de leur ville et à ceux qui la visitent : mettez ce livre dans votre poche, il n'y tiendra pas une place indiscrète : allez à Saint-Germain-des-Prés ; visitez cette

Digitized by Google

vieille église et ouvrez ce petit livre si puissamment évocateur dans l'admirable édifice même qu'il décrit et sur un sol qui a porté tant d'histoire. Vous aurez passé quelques heures dont le souvenir vous restera précieux

—

Emmanuel Vingtrinier. — *La Contre-Révolution*. 1re période : 1789-1791. Le comte d'Artois à Turin, chez Emile Paul frère. Tome Ier. 15 francs.

Il n'existait jusqu'ici aucune étude d'ensemble sur la contre-partie du drame révolutionnaire c'est-à-dire sur les conspirations qui eurent pour but le rétablissement de l'Ancien Régime.

On ne connaissait même que par des relations très vagues et très incomplètes les premières tentatives de Contre-Révolution, faites, du mois de septembre 1789 au mois de mars 1791, par le comte d'Artois et les Condé réfugiés à Turin.

C'est de cette période, trop ignorée ou négligée, que E. Emmanuel Vingtrinier raconte l'histoire, à l'aide d'une riche documentation, puisée aux sources les plus sûres et en grande partie inédite.

Aux yeux des contemporains, tous les complots de 1790 se confondirent en un seul : la grande « Conspiration de Lyon ». C'est en effet à Lyon que devaient se rendre les princes, que se rassemblèrent les troupes du général de la Chapelle, les gentilshommes d'Auvergne et de Dauphiné ; c'est de Lyon que les royalistes du Midi, de l'Est et de l'Ouest attendirent le signal. La seconde ville de France était désignée, d'après les plans de Turin, pour devenir le principal foyer de la Contre-Révolution, et même provisoirement la capitale du royaume. Le drapeau blanc arboré à Lyon, des insurrections eussent tout de suite éclaté dans le Vivarais et dans sept grandes villes : Nîmes, Toulouse, Perpignan, Aix, Marseille, Besançon et Strasbourg.

Cette histoire éclaire d'un jour nouveau les événements de l'époque révolutionnaire.

—

Charles Foley. — Deux romans : *Le Parc aux Oiseaux bleus. Le Manoir aux Loups* Ici, un pays enchanté où l'on rêve, où l'on pleure — en souriant, — où l'on aime Là, une demeure morne où la rudesse opprime, où la joie se brise, où la peur souffle, où l'avarice défie l'amour. De douces héroïnes, qui sont sœurs par la jeunesse, la candeur et la grâce, passent dans ces champs de vision si divers. La première s'épanouit dans le charme ; ses douleurs mêmes se muent en poésie et en riantes promesses d'avenir. L'autre revêtue de force par l'expérience, arrive à se dresser contre sa mauvaise fortune et conquiert son bonheur. Et partout passe un grand souffle de jeunesse confiante et de généreuse ardeur La vie se dore où vont les regards des jeunes filles de M. Foley, et il est rafraîchissant et doux de regarder par leurs jolis yeux. On découvre des oiseaux bleus qui font fuir les loups (Flammarion, édit. Le vol. 7 fr. 50.

—

Le « Cousin Pons »

Le « cousin Pons », revue d'art illustrée, paraît sous la nouvelle direction de Simon Arbellot Chaque mois le « Cousin Pons », ce vieil amateur des antiquités et des belles choses d'art donnera, comme par le passé, des articles documentaires, d'archéologie, de curiosités, et de critique, signés de ses éminents collaborateurs.

Etienne BOURGEY
EXPERT EN MEDAILLES
7, Rue Drouot, PARIS
Achète les Collections et Trouvailles de M... naies anciennes, quelle que soit leur impor...

DEMANDES

Où trouver :
Les Vies et Miracles des Saincts Peres Her... d'Egipte, Scythie, Thebede et Autres lieux.
Descrites en partie traduites du ... rec et recu... des anciens Autheurs par St-Jerosme Docte... l'Eglise.
Mises en François par M. René Gautier.
à Paris chez Henri Ruffin rue neufve S. Lo... Croissant couronné. MDCXXXVIII.
H. Charpentier, 39, boulevard Raspail, Paris

—

On désire acquérir les brochures du Mar... Bugeaud sur l'Agriculture et l'Economie poli... ou sociale ; prière adresser les offres à Mme ... Bugeaud d'Isly, 9, rue de Penthièvre, Paris.

—

On désire acquérir des *lettres autograp... gnées* de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, M... Antoinette, Napoléon Ier et l'Impératrice Joséph... Ecrire ou s'adresser à *La Revue des Autogra...* 6, Square du Croisic, Paris XVe.

—

On désire acquérir le tome II du *Théâtre de ... neille*, édition de 1723, en cinq volumes, à Am... dam, chez Honoré et Chatelain.

—

I. — Guyot *Traité des Offices*, 1786.
II. — *Mémorial des Tailles*, 1725.
III. — *Code des Tailles*, 1761-1783, 6 vol.
Neufbourg, Boën, Loire.

—

Un abonné demande un exemplaire de Ge... Duplessis :
Catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse. P... Rapilly, 1859 Gr. in-8o. (Tirage à part de la ... *vue Universelle des Arts*).
Faire offres à G. A. M. à *l'Intermédiaire*.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'O... de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Boul... Saint-Germain à Paris (Ve).

—

M. G. Bélien, à Croix Marc, par Mot... (Seine-Inf), achèterait les œuvres de J. Joseph Guet, janséniste (1649-1733). Faire offres.

—

On demande la *Grammaire des Gram...* de Girault-Duvivier.

OFFRES

Une colonne bois sculpté, travail remarqu... hauteur 2 m. 26, circonférence 0 m. 51, ... congolais, pièce unique pour musée ou a... Faire offres à M de Gournay, Clarques, par ... rouanne, P.-de-Calais.

—

Collection reliée des principaux grands quoti... août 1914-avril 1915. Bonne documentation ... début de la guerre Ecrire : M. Claude, ... Servandoni, Paris VIe pour détails.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

PIERRE CHAMPION. — *Françoise au Calvaire.* Collection des Cahiers verts. Chez Grasset, 6 fr. 50.

Le parfait historien de la France médiévale, qui nous a fait comprendre, sentir, toucher, redevenus vivants sous la magie de sa plume les êtres et les choses du temps de Charles d'Orléans, de Jeanne et de Villon, nous apporte un tableau de la guerre. Roman ? Dieu merci, non. C'est la suite de ces chapitres qu'il a écrits sur ces humbles, aux fortes vertus qui assurent la pérennité de la race.

Là, il n'a plus à évoquer, d'après ces textes qui n'ont jamais de secrets pour lui, il n'a qu'à regarder : ses héros et ses modèles sont autour de lui dans la tranchée, ce sont les bretons de sa compagnie, ses hommes, ses compagnons au front, qui ont quitté leur village pour faire la guerre, et qui font la guerre sans emphase, avec un courage tranquille et grave, sans cesser de penser à ce village qu'ils ont emporté à la semelle de leurs souliers. Par le parler, par les sentiments, par la résignation au destin, par la nostalgie du moustier, par leur foi naïve et simple, la Bretagne est avec eux. Ils défendent la France, mais la terre natale est le miroir où ils se plaisent à regarder son visage pour le mieux reconnaître, et jusqu'au sacrifice la mieux servir.

M. Pierre Champion a l'art, qui vient de son cœur autant que de son talent, de traduire ces nuances, de noter ces traits, d'analyser, avec une compréhension fraternelle, l'état d'âme de ces combattants dont le passé obstinément s'attache à la terre — leur terre. Il est leur confident, il sait ce qu'ils écrivent au pays et ce qu'on dit dans les lettres qu'ils en reçoivent. Il sait ce que Denis écrit à Françoise, et ce que, du pays, elle répond à son homme. Où cherchez-vous les *Géorgiques* de la guerre ? Elle lui donne des nouvelles des champs, elle peine à sa place, des enfants, des bêtes, des gens. Et Denis, dans les boyaux aux odeurs de charnier, sous les crapouillots, dans la rafale d'acier, ne pense qu'au cheval malade, à la vache prête à vêler ou au blé qui lève. « Les travaux et les jours de Françoise ! écrit M. Pierre Champion ! Plus que à Hesiode, on pense aux porches des cathédrales où ils sont représentés, aux images des calendriers de nos livres d'Heures. Travaux durs et monotones que le guetteur dirige de la tranchée ». Et que la femme et les enfants exécutent à la ferme...

Denis a été tué. M. Pierre Champion est allé rendre visite, après la guerre, à Françoise, qu'il ne connaissait que par ses lettres. Elle en était bien la femme : droite dans son malheur, courageuse et sans larmes.

Rien n'a été écrit de plus profond, de plus poignant et de plus lumineux sur la guerre.

« La passion du peuple de France, son martyrologe, qui l'écrira jamais ? », demande M. Pierre Champion. N'est-elle pas écrite dans ce petit livre si grand, dans ces pages frémissantes de vérité, d'émotion et de justice — dans cet ex-voto du style le plus pur, qu'un érudit habitué à écrire l'histoire et qui, en soldat l'a, cette fois, vécue au jour le jour, vient d'élever pieusement à la mémoire de ses compagnons d'armes, les paysans bretons.

—

ALAIN GERBAULT. — *Seul à travers l'Atlantique,* illustrations hors texte. Chez Grasset. Prix : 9 fr. 50.

Le récit que donne Alain Gerbault sous le titre : *Seul à travers l'Atlantique,* est un modèle remarquable de la simplicité avec laquelle se racontent les hommes d'action ; et aucune littérature ne s'y mêle, cette sobriété même en augmente la force d'émotion.

La fatigue ; le manque de sommeil ; la nourriture se gâte ; l'eau manque ; ses voiles se déchirent sans cesse, au milieu d'une tempête qui dure 24 jours ; son beaupré se brise et menace de défoncer la coque : rien ne peut entamer le moral d'Alain Gerbault. A 300 kilomètres de la côte américaine, épuisé par la tempête, qui le priva de sommeil pendant de nombreux jours consécutifs, il rencontre un navire qui offre de le remorquer : non, il refuse ; il a décidé de parvenir seul à New-York, il accomplira son dessein quand même.

Que ce livre donne à nos jeunes contemporains le goût des choses de la mer, de la vie aventureuse et hardie : voilà qui suffirait à donner son vrai sens à l'exploit d'Alain Gerbault, qui est essentiellement un merveilleux exemple d'énergie française.

—

JOSEPH AYNARD. — *Les Poètes lyonnais précurseurs de la Pléiade. — Maurice Scève. — Louise Labé. — Pernette du Guillet,* introduction, notes et glossaires, illustré de gravures du temps. — XXIXe volume de la « Collection des Chefs-d'Œuvre Méconnus 10 fr.

Les œuvres de ces poètes étaient devenues rares, même en réimpresssions modernes et c'est « la première fois » qu'elles sont offertes au grand public. Le choix qui est donné ici comprend les œuvres complètes de Louise Labé, vers et prose, et les meilleurs vers de Maurice Scève et de Pernette du Guillet, son élève. Tous les poèmes ont été revus avec soin sur les anciennes éditions.

Un lettré lyonnais, M. Joseph Aynard, à qui nous devons ce recueil, l'a enrichi d'une introduction dont l'intérêt ne le cède en rien à l'érudition. Puisée aux sources originales, elle fait revivre le milieu intellectuel et artistique de Lyon au XVIe siècle.

—

MAXIMIN DELOCHE. — *L'Enigme de Civaux. Lemovices et pictons. Le Christianisme en Poitou.* Illustré. Chez Picard.

Le nouveau livre de M. Deloche, qui interrompt momentanément ses études d'un si haut intérêt sur Richelieu, a pour but d'élucider les origines de l'antique et mystérieuse nécropole de Civaux, un bourg du Poitou, situé sur la rive gauche de la Vienne. D'après ses constatations basées sur la topographie de la région, Civaux a été, d'abord à l'époque celtique, puis à l'époque gallo-romaine, à la fois l'emporium de la contrée et le port commercial de Poitiers, permettant à la capitale d'atteindre la mer par la Loire. Deux routes distinctes branchées sur la route impériale de Poitiers à Limoges, aboutissaient perpendiculairement à la Vienne, en devenant parallèles dans la plaine de Civaux. Chacune d'elles était le centre d'une agglomération populeuse ; celle du nord, la ville romaine avec ses édifices, temple, théâtre, thermes, ses maisons et ses boutiques ; en face, celle du sud, la ville celtique, fournissant au port sa main d'œuvre indigène. Dans la première, un cimetière païen par notion, faisant vis-à-vis au cimetière par inhumation des bateliers gaulois convertis au christianisme dès la fin du IIe siècle, et pouvant célébrer leurs rites religieux, comme corporation professionnelle, avec le statut légal des collèges funéraires.

Digitized by Google

Après l'édit de Constantin, les deux villes se fondent en une seule sur l'emplacement de la ville romaine déjà éprouvée par les invasions; le cimetière chrétien à tombes monolithes se dresse en face de l'ancien cimetière païen, et à l'époque mérovingienne, il envahit les abords de l'église édifiée sur les fondations du temple.

Le massif montagneux qui cache Civaux du côté de Poitiers, entre la Vienne, et la Dive, son petit affluent était muni d'un système serré de défenses étudiées par l'auteur. Il montre son homogénéité et son but pour prémunir Poitiers contre les incursions des Lemovices, leurs voisins plus sauvages, restés inaccessibles à l'empreinte romaine Les souvenirs tout récents de la campagne de Dumnacus contre Poitiers en avaient fait une question d'actualité ; M. Deloche retrace partie de ses opérations autour de Civaux, et situe notamment les camps de Caninius et Fabius, ces deux lieutenants de César qui délivrèrent la capitale et exterminèrent l armée des révoltés.

Des illustrations et cartes permettent de suivre sans effort ce récit, auquel l'auteur a su donner de la vie, notamment en ce qui touche la vitalité commerciale de la région, concentrée vers Civaux, et l'adoption du christianisme par l'élément gaulois.

—

JEAN MÉLIA. — *Laghouat ou les maisons entourées de jardins*. Chez Plon-Nourrit. 7 fr.

Avec *la Ville Blanche*, M. Jean Mélia nous avait donné, de façon très littéraire, la plus exacte description d'Alger et son département. Il nous donne aujourd'hui, avec *Laghouat*, toutes les impressions que peut ressentir un voyageur et tous les souvenirs historiques, légendaires ou poétiques, que peut rappeler un esprit cultivé, à propos d'une des parties les plus curieuses du Sahara.

Pour qui veut connaître le Sahara, *Laghouat* est un merveilleux compagnon de voyage.

—

ADAM DE LA HALLE. — *Le jeu de Robin et Marion* chez Jean Jobert.

Le jeu de Robin et Marion, cette pastorale du XIIIe siècle, si célèbre comme prototype de notre opéra-comique, mais si peu connue du public moderne, avant la commémoration d'Adam de la Halle, a obtenu depuis lors le plus vif succès, sous la forme fidèle et accessible que lui ont donné l'adaptation littéraire d'Emile Blémont et l'adaptation musicale de Julien Tiersot. La plaquette commémorative de 1896, qui servait de livret jusqu'à présent, a été vite épuisée ; le texte de l'adaptation littéraire était devenu introuvable Il paraît maintenant en librairie, sous une élégante couverture illustrée. La préface résume à souhait la vie et l'œuvre du très curieux trouvère Adam de la Halle.

Etienne BOURGEY

EXPERT EN MEDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de [...] nales anciennes, quelle que soit leur impor[...]

Le Catalogue du Bibliophile

Ne comprenant que des ouvrages rares, an[...] modernes, à des prix intéressants.

MM. les Bibliophiles le recevront gratui[...] sur simple envoi de leur carte de visite, Li[...] des Bibliophiles 16, rue de la Grande Arm[...] seille.

DEMANDES

Recherche autographes de Constance S[...] Smith, née baronne Herbert Rathkeal (178[...] morte à Vienne, Autriche, et tous documents [...] cernant ainsi que son mari John Spencer S[...] mort à Caen (Calvados) en 1845. Cherche[...] ment plaquette anonyme en vers *Derniers* [...] *à la Mer* publiée à Vienne en 1827. Faire [...] M. René Puaux. 19 place de la Madeleine, VII[...] ris.

—

Où trouver :

Les Vies et Miracles des Saincts Peres H[...] d'Egipte, Scythie, Thebede et Autres lieux.

Descrites en partie traduites du [...]rec et [...] des anciens Autheurs par St-Jerosme Do[...] l Eglise.

Mises en François par M. René Gautier.

à Paris chez Henri Ruffin rue neufve S. L[...] Croissant couronné. MDCXXXXVIII

H. Charpentier, 39, boulevard R[a]spail, Par[...]

—

On achèterait ouvrages et gravures sur [...] de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Bo[...] Saint-Germain à Paris (Ve).

OFFRES

—

Dictionnaires anciens, datés 1767, françai[...] latin allemand.

Pièces uniques bien conservées Alfred Da[...] Thann, Alsace.

—

Collection reliée des principaux grands quoti[...] août 1914-avril 1915. Bonne documentation [...] début de la guerre. Ecrire : M. Claude, [...] Servandoni, Paris VIe pour détails.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Rocquain. — *La France et Rome pendant* *rres de religion.* Chez Edouard Champion,

vre d'histoire,qui est un livre de haute impar- t de bonne foi, et qui aborde un de ces su- rtout faits pour nous passionner. t écrit d'après les mémoires contemporains orrespondances des personnages qui ont oc- dans ce drame, les rôles les plus marquants. Félix Rocquain redresse notre jugement sur t-Barthélemy et les sentiments prêtés à Ca- de Médicis, qui eut incliné, dit-il, à la to- , si les passions qui s'agitaient autour d'elle aient entraînée. Ce conflit de religions fut un conflit politique pour les chefs catholi- a question de religion invoquée ne fut qu'un e pour dissimuler leurs ambitions. Henri de t le duc de Mayenne cherchaient la couronne. ants et catholiques firent également appel à ger. Les Etats Généraux travaillés d'avance onvenus ne pouvaient faire entendre la voix nation

prince se trouva, celui qui deviendrait Henri t l'âme était demeurée au-dessus des partis et avait jamais considéré que la France. Sixte- qui l'avait déclaré hérétique, inclina secrète- pour lui, lorsqu'il eut reconnu qu'il était le i qui convenait à la France. Après son ab- n, les chefs de la Ligue le re onnurent pour nais à la condition qu'il les pourvoierait. ciens coreligionnaires, irrités de sa conver- l'abandonnèrent, indifférents dans leur ran- au danger de la patrie. Vainqueur,il contraint pagnols à restituer leurs conquêtes, il apaise testants par l'Edit de Nantes et se consacre à spérité de son pays.

st le thème qui est remarquablement développé urs de ce substantiel ouvrage documenté et é longuement.

is ajouterons que, par son grand dessein, qui l'ébauche de la Société des Nations, Henri IV peut être pu, s'il l'eut réalisé, donner à x du monde une base que nous cherchons en-

—

Henri Malo. — *Une muse et sa mère. Del-* *Gay.*

mère est Sophie Gay. Elle eut sous le Premier e une notoriété que les œuvres qu'elle signa i ont pas conservée. Mais elle fut une femme ante, adulée, fêtée, brillante, maintenant un perdue dans les lointains du siècle. « Aussi que spirituelle, a écrit l'une des dames de la impériale, elle embellit notre asile et l'anime charme de son esprit ». Une autre, dit en- : « Elle est heureuse, cette madame Gay, elle out bien, les enfants, les livres et ses confi- ». C'est un magnifique éloge ; on est rarement fois une femme de foyer, une mère accomplie, e joueuse de luth.

te mère eut une bien jolie fille, Delphine. Elle nduisit et par la main à la conquête de la e. Delphine, brillante de ses dons, parut à son age dans une société choisie de grands hommes, istes et de poètes Non moins que sa mère qui aperonnait, elle fut choyée, recherchée, admi- Pour sa beauté d'abord, pour sa grâce tou- te.

Jeune fille, elle séduisit de Vigny, qui la sédui- sit plus encore. Un mariage rêvé avec le soldat gen- tilhomme qui avait une plume de fer à son cimier échoua. Elle en souffrit, et cette peine secrète l'au- réola d'une mélancolie romantique très seyante. Elle émut Lamartine, elle troubla Balzac. Elle écri- vit, elle chanta. Ses poèmes ont subi l'injure du temps Mais nous entendons encore,quand nous évo- quons cet âge, le son de sa voix Le redoutable po- lémiste, Emile de Girardin, eut le privilège de mettre en cage ce bel oiseau de paradis. L'oiseau chanta même en cage. Le mariage ne tua pas la muse...

Ces deux portraits, Sophie et Delphine, sont un miracle de résurrection. M. Henri Malo a brodé sa trame biographique d'anecdotes spirituelles, de traits, de détails, de souvenirs cueillis aux sources innombrables où il a puisé. Une époque charmante revit dans son livre où se détachent, sur tous les plans, des physionomies parisiennes que nous avons toujours tant de joie à rencontrer.

—

Louis André. — *La mystérieuse baronne de Feu- chères.* Chez Perrin, 7 fr 50.

L'éminent magistrat qui a étudié, avec sa mé- thode professionnelle, l'affaire Paul-Louis Courier et l'affaire Lafarge, a voulu percer une autre énig- me : la mort du prince de Condé. Son ouvrage est un exposé critique passionnant, ce n'est pas encore la solution définitive qui mettra d'accord ceux qui tiennent pour l'assassinat et ceux qui tiennent pour le suicide.

Toutefois, le sagace magistrat penche pour le sui- cide. Il ressort pour lui de la psychologie de l'hé- roïne et de l'ensemble des faits. Présomptions, mais combien troublantes.

Enfin, nous avons un fait nouveau — c'est un té- moignage accablant. Lecomte a raconté sur son lit d'agonie à sa femme, qu'il avait aperçu, dans la nuit du crime,deux personnes qui se dirigeaient vers l'escalier dérobé ; il reconnut dans l'une d'elles,Ma- dame de Feuchères, dans l'autre, un sous-officier de gendarmerie. Mme Lecomte a vu dans les mains de la femme de chambre de Madame de Flassans, une serviette froissée imprégnée de mucosités chargées de tabac ; elle avait servi à étouffer le prince,croyait- elle. Le général Lambot, dans ses papiers pos- thumes, a écrit, de son côté, que le prince a été étranglé, et il insinue que Lecomte fut complice du crime.

M. Louis André venait de terminer son livre,lors- qu'il mourut,il restait à en faire la revision. L'éru- dit Paul Jarry s'est chargé de ce soin avec sa fidé- lité coutumière.

—

Marc Citaleux. — *Alfred de Vigny Persistances classiques* et *Affinités étrangères.* Chez Champion, 35 fr.

Le charme de Vigny réside peut-être dans l'énig- me de son âme et de son œuvre. Son âme est une énigme. Tour à tour elle parait désespérée et impie, confiante et mystique.

Par ces lignes, s'ouvre cette originale et très per- sonnelle étude sur le grand poete.

La complexité de son caractère nous déconcerte. Est-il pessimiste ? Est-il optimiste ? Est-il croyant ? Est-il athée ?

Son analyste démontre qu'il eut le sens du divin, et que ce fut pour lui permettre de remonter du fond du désarroi et du désespoir à la confiance et à l'ado- ration, qu'il fut un chrétien rationaliste. A-t il ai- mé la femme, l'a-t-il haïe ? L'infidélité de Marie Dor-

Digitized by Google

val entraîna la malédiction du sexe, mais dans la *Maison du Berger* et *Wanda*, sa sensibilité délicate apaisée, il lui revint. Est-il romantique ou classique? L'un et l'autre ; lorsque l'exagération l'entraîne, ce n'est jamais en dehors du réel, mais au-dessus. L'auteur de la *Colère de Samson* et de *Chatterton* n'est ni un frénétique ni un violent ; c'est un révolté qui ne perd jamais l'équilibre, c'est un déçu qui garde l'espérance La pondération caractérise son art non moins que sa pensée... Pour l'établir, M. Marc Citaleux recherche patiemment les sources de son œuvre énorme et diverse. C'est l'apport le plus considérable dans ce livre et le plus attachant.

On ne saurait approfondir plus avant le processus de la fécondation de la pensée d'un écrivain

Alfred de Vigny, homme juste et sincère, a vibré en harmonie avec toutes les émotions de son siècle et il a revécu avidement l'histoire pour y trouver des leçons et des éclaircissements. Les racines de son génie se sont étendues jusqu'à l'étranger ; l'auteur de cette étude dit patiemment ce qu'il en a pris et rejeté. Sa conclusion est que Vigny, dont la raison assure à l'ensemble de ses poèmes les mérites de la sobriété et de la proportion, est inscrit « sur la liste glorieuse, accrue d'âge en âge, de nos penseurs, Descartes et Pascal, Jean-Jacques Rousseau, Lamartine et Hugo, Claude Bernard, Boutroux et Bergson, qui également éloignés d'un optimisme niais et d'un matérialisme brutal, tiennent haut dans le monde le drapeau de l'idéalisme français ».

—

JEAN-BERNARD. — *La vie à Paris*, 1923. Chez Lemerre, 6 fr. 75

Avec une régularité que ses admirateurs encouragent, notre excellent collaborateur, Jean-Bernard, poursuit la publication de ce précieux recueil qu'est *La vie de Paris* Avec l'année 1923, paraît le 25e volume. Il offre la même abondance documentaire, la même attentive fidélité qui guette les grands hommes aux petites choses et qui se hausse quand les événements s'y prêtent, à fournir des matériaux à la grande histoire.

Il faudra qu'un jour Jean-Bernard imite l'*Intermédiaire*, et se décide à faire sa table générale. De tels ouvrages, qu'on garde à portée de la main, et qu'on a besoin de consulter sans cesse, ne s'en passent point.

—

EMILE BLÉMONT. — *Gloires de France*. Chez Lemerre.

Le noble poète qui a consacré son talent à nos gloires avec une ferveur si généreuse et si pure, a publié les poèmes de circonstance qu'elles lui ont inspirés. Entre tant d'autres, combien sont dignes du modèle, les strophes charmantes, légères et si parisiennes sur Gavarni. Que cette poésie claire, limpide et de la meilleure verve française, nous repose des productions de toutes ces petites écoles sorties de l'anarchie contemporaine.

Etienne BOURGEY

EXPERT EN MEDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de Monnaies anciennes, quelle que soit leur importance

DEMANDES

Recherche autographes de Constance Spencer Smith, née baronne Herbert Rathkeal (178.-1...) morte à Vienne, Autriche, et tous documents concernant ainsi que son mari John Spencer Smith mort à Caen (Calvados) en 1845. Cherche également plaquette anonyme en vers *Derniers adieux à la Mer* publiée à Vienne en 1827. Faire offres à M. René Puaux, 19 place de la Madeleine, VIIIe, Paris.

—

Où trouver :

Les Vies et Miracles des Saincts Peres Hermites d'Egipte, Scythie, Thebede et Autres lieux.

Descrites en partie traduites du Grec et recueillies des anciens Autheurs par St-Jerosme Docteur de l'Eglise.

Mises en François par M. René Gautier.

à Paris chez Henri Ruffin rue neufve S. Louis au Croissant couronné. MDCXXXXVIII.

H. Charpentier, 39, boulevard Raspail, Paris.

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'Ordre de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Boulevard Saint-Germain à Paris (Ve).

OFFRES

—

On vendrait :

1° Un grand et beau tableau : « St-Charles Borromée communiant les pestiférés de Milan », attribué à Paul Véronèse ; très beau cadre Louis XIV.

2° Deux tableaux, paysages (pendants), de Salvator Rosa.

S'adresser aux bureaux de l'*Intermédiaire*.

—

Dictionnaire des Seigneuries, maisons nobles, maisons titrées des Landes.

240 cahiers grand in-8° d'inégale grosseur, écriture très lisible, composés de 2200 articles dont 1/3 au moins développés en plusieurs pages, le reste sommairement indiqué avec renvoi ;

8780 pages non blanches dont plus d'un tiers chargées de notes.

1100 généalogies au moins ou notes généalogiques de familles nobles ou bourgeoises des Landes et parfois des pays voisins, d'après des sources peu ou point connues.

Prix demandé : cinq mille francs.

S'adresser à l'abbé Vincent Foix, curé de Laurède, par Poyanne (Landes).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

...NRY LYONNET. — *Les Premières de Jean Racine.* ...ce de M. Georges Rivollet. Chez Delagrave, ...ncs.

...nsi qu'il a écrit *Les Premières de Molière*, ...enry Lyonnet vient de publier *Les Premières* ...*acine*.

...sont des comptes rendus de lendemain de ...ière avec la science exacte de l'historien en ...et comme on ne les fit point jadis. Cette con ...ion qui met tant de vie et d animation autour ...événements littéraires que furent ces premières ...res, sont de la conception de M. Henry Lyon-...Il a inauguré une forme d'historique, qui prête ...e mise en scène exacte. Nous sommes les spec-...rs de ces représentations qui se donnaient il y ...ux siècles et demi ; nous avons notre place au ...rre. Dans la salle même, où Racine est repré-..., nous n'avons pas de programme, mais nous ...ns les noms des interprètes que l'affiche omet ..., qui les fait figurer de nos jours en caractères ...ment grands que ceux employés pour les noms ...eurs. Nous n'ignorons rien des potins, des ...s qui ont couru la ville et la cour, avant ...erture du rideau ; nous assistons à la caballe ... la salle, quand il y en a une, comme par ...ple, à la représentation de *Phèdre* et à celle *Britannicus* à laquelle fait tort l'exécution ...quelconque gredin, nous apercevons le vieux ...eille, éclipsé par son heureux rival, et qui boude ...alcon.

...us assistons aux triomphes, aux succès d'es-..., le genre de Racine nous évite d'assister aux ...es.

...us sommes instruits des observations de la cri-..., et des reprises. Les échos des coulisses vien-... jusqu'à nous, et si Racine est l'amant de la ...arc et de la Champmeslé, nous sommes fidèle-...t renseignés sur ces succès d'un autre genre, ...ribulations et ses disgrâces. Mais il se range. Henry Lyonnet n'est point dupe de sa conver-... et l'attribue moins aux scrupules du chrétien ...ux ambitions du courtisan.

...ous connaissons à l'*Intermédiaire* les rigou-...es méthodes de travail de l'historien du ...tre qu'est notre éminent collaborateur, et dont ...vre si vivant est l'une des manifestations les ... brillantes.

... Georges Rivollet, l'auteur des *Phéniciennes*, a ...enté le livre de M. Henry Lyonnet dans une ...gue préface qui est de l'esprit le plus délicieux.

...OCTEUR CABANÈS. — *Dans l'Intimité de l'Em-...ur.* — Nombreuses illustrations. Chez Albin ...hel, 15 francs.

...e domaine d'histoire que le docteur Cabanès ne ...e d'agrandir fait l'étonnement des érudits, et ... joie Il y a construit, avec son œuvre, un vé-...ble monument d'un style particulier, qui com-... heureusement la physiologie et la psycholo-... l'anecdote bien choisie et le menu détail qui ...it d'un autre inaperçu, et dans la grande ligne ... événements. Il en résulte des études, toutes ...un même plan, et qui décèlent une méthode ...ureuse et suivie. Elles forment un ensemble ... intérêt puissant. L'histoire vue par un méde-... renouvelle l'Histoire. On ne se passera pas ...s du « Cabanès » dans l'avenir que, par exem-..., des « Lundis » de Sainte-Beuve. Quel grand homme n'a-t-il pas ausculté ? Dans quel événement n'a-t-il pas découvert le point faible de la pauvre humanité des acteurs qui y figurent au premier plan. C'est avec son fil conducteur que nous pénétrons dans l'alcove de l'histoire ; c'est sur ses pas que nous nous engageons, pour voir du fond des coulisses, l'envers des héros. C'est à la lumière de ses analyses, que nous avons pu percer tant d'énigmes et résumer des polémiques qui s'éternisaient en s'égarant.

On croyait que tout pouvait être dit sur Napoléon Ier : le docteur Cabanès prouve le contraire avec son dernier ouvrage : *Dans l'Intimité de l'Empereur*. On sait si bien la manière de notre éminent collaborateur, qu'il serait oiseux de répéter comment ce livre est ordonné : l'essentiel est d'avoir une idée des matières qu'il contient. C'est Napoléon dans son intérieur, à table, au travail, au lit. C'est la psycho-physiologie de Napoléon : sa névropathie, ses tics, ses manies, ses défaillances nerveuses, ses crises convulsives, sa conduite avec les femmes, sa mégalomanie. C'est Napoléon, homme de science, et ses vues sur les problèmes de la médecine Enfin le docteur Cabanès devait consacrer un important chapitre à ses médecins, à la cour et à Sainte-Hélène.

L'illustration appuie cette reconstitution des ressorts les plus secrets et les plus révélateurs de cette formidable individualité.

DAVID GLOSS LARG, M. A. Maître de conférence à l'Université de Sheffield, *Madame de Staël. La vie dans l'œuvre*, 1766-1800. Essai de biographie morale et intellectuelle. Chez Edouard Champion : 15 francs

Madame de Staël n'est plus au premier rang de nos curiosités, encore que son nom soit resté populaire : son œuvre sauf pour les lettrés, a sombré à peu près dans l'oubli. Il y a là une double injustice de la postérité, mais un essai aussi remarquable par la forme que par le fond, que celui qui nous est offert, contribuera à le redresser.

Cette femme d'esprit fut une femme d'action et elle est inséparable des plus graves événements qui agitèrent notre pays. Elle y joua un rôle de second plan, en aspirant à mieux. Raisonneuse et sentimentale et, selon l'heure, optimiste publique et pessimiste intime, légèrement teintée de snobisme, de façons un peu théâtrales, et déjà si mûre toute jeune, qu'on s'est demandé si jamais elle avait eu une jeunesse. Un vieux mari n'était point pour la rajeunir ; mais romantique avant la lettre et fille spirituelle de Jean-Jacques, elle ne répugnait point au correctif habituel.

M. David Gloss Larg nous invite, non à la chercher dans les faits qui sont associés à l'histoire, mais dans son œuvre. Il n'en faut point rejeter les idées *a priori*, mais les dégager d'un certain chaos élégant pour constater qu'en réalité l'œuvre et la légende sont d'accord. Des idées, Madame de Staël « meurt étouffée sous le poids des siennes », c'est une ironie, dit son sagace biographe et c'est dommage.

Cette étude nous en donne la conviction. Mme de Staël n'écrivit fictions, romans, poésies ou critiques, que parce que son but étant l'action, l'éloquence en était le moyen. Il faut faire l'effort de la relire : on en est payé par la satisfaction de la mieux comprendre. Et comme elle a des poussées de passion assez ardentes, et à peine voilées, ce tête à tête avec sa littérature d'idées n'est pas d'un commerce trop morose.

Digitized by Google

Cette remarquable étude ne s'arrête sans doute si court à 1800 que pour nous promettre une suite que l'on attend avec confiance.

—

STÉPHANE MALLARMÉ. — *Autobiographie.* — Chez Albert Messein.

Dans la précieuse collection « Les Manuscrits des Maîtres », M. Albert Messein publie le manuscrit remarquablement fac-similé, d'une lettre de 12 pages grand format, de Stéphane Mallarmé à Verlaine.

Le Dr Bonniot, qui fait l'historique du document, nous apprend que Verlaine, chargé d'écrire pour *Les Hommes d'aujourd'hui*, une biographie de Mallarmé, lui en demanda les éléments. Ce dernier les lui envoya avec une abondance rare sous la plume du maître écrivain.

« Biographie ? confession plutôt, dit le Dr Bonniot : davantage un testament anticipé, pathétique de toute l'émotion qu'engendre le regard soit en arrière déjà, soit en avant, du Poète placé au centre de sa vie. On assiste à quelque chose comme le portrait du peintre par lui-même, ou plus que le sobre contour transparaît en dessous l'irrévélé de son être ».

Mallarmé avait souhaité la disparition posthume de sa correspondance : on a fait exception pour cet écrit, qui était d'ailleurs destiné à fixer les traits essentiels d'une biographie ; on a obéi à la plus heureuse et à la plus pieuse des inspirations. La présentation en est remarquable, et en tous points, digne de son objet. Les fervents de Mallarmé joindront à l'œuvre du poète cette confession si simplement et si noblement faite pour eux.

—

G. MARESCHAL DE BIÈVRE — *L'hôtel de Villeroy et le Ministère de l'Agriculture.* Chez Champion, 8 francs.

La galante époque de la Régence donne naissance à nombre de jolis hôtels parisiens qui disparaissent peu à peu. L'un des plus curieux est heureusement conservé, c'est l'hôtel servant de résidence aux ministres de l'Agriculture, 78, rue de Varenne, et M. Mareschal de Bièvre, lauréat d'un prix Thérouane à l'Académie Française, vient d'en écrire la pittoresque histoire.

Bâti en 1721 par le banquier Hogguer pour l'actrice Desmares, ex-maîtresse du Régent, cet hôtel fut ensuite le siège des ambassades de Hollande et d'Angleterre, puis le duc de Villeroy en fit l'acquisition. La fameuse Mlle Clairon vint à cette époque y jouer ses meilleurs rôles. La Révolution en fit une propriété domaniale où s'établirent le Conseil de Santé des Armées, l'école d'application du corps royal d'Etat-Major, etc. Depuis 1830, la maison de l'actrice Desmares logea des hommes d'état célèbres à titres divers, comme M. Thiers, M. de Maupas, le Ministre Baroche, etc.

Deux photogravures et deux plans illustrent l'ouvrage de M. Mareschal de Bièvre, montrant la gracieuse façade nord de l'hôtel Villeroy et les beaux jardins de cette demeure historique.

ALMANACH VERMOT

La quarantième année de cet almanach intéressant, utile, copieux, divertissant, instructif, de 400 pages grand format, vient de paraître.

Broché 4 fr. 75, relié 7 fr. 50.

Etienne BOURGE

EXPERT EN MEDAILLES

7, Rue Drouot, PARIS

Achète les Collections et Trouvailles de
nales anciennes, quelle que soit leur impor

Autographes. — Pour paraître proch
ment : important catalogue d'autographes des
et XVIIIe siècles. S'inscrire à la Librairie Peti
rue Richelieu.

DEMANDES

—

Recherche autographes de Constance S
Smith, née baronne Herbert Rathkeal (178
morte à Vienne, Autriche, et tous documents
cernant ainsi que son mari John Spencer S
mort à Caen (Calvados) en 1845. Cherche
ment plaquette anonyme en vers *Derniers*
à la Mer publiée à Vienne en 1827. Faire
M. René Puaux. 19 place de la Madeleine, VII
ris.

—

M. Kersaudy, Ajaccio (Corse), recherche le
mier volume des œuvres de Sénèque tradu
Lagrange, édition des frères de Bure, 1778, in-

—

On achèterait ouvrages et gravures sur l'O
de Malte. Faire offres à M. Boudout, 66, Bo
Saint-Germain à Paris (Ve).

OFFRES

—

On vendrait :

1° Un grand et beau tableau : « St-Charles
romée communiant les pestiférés de Milan »,
bué à Paul Véronèse ; très beau cadre Louis X

2° Deux tableaux, paysages (pendants), de S
tor Rosa.

S'adresser aux bureaux de l'*Intermédiair*

—

Dictionnaire des Seigneuries, maisons no
maisons titrées des Landes.

240 cahiers grand in-8° d'inégale grosseur
ture très lisible, composés de 2200 articles
1/3 au moins développés en plusieurs pages,
sommairement indiqué avec renvoi ;

8780 pages non blanches dont plus d'u
chargées de notes.

1100 généalogies au moins ou notes géné
ques de familles nobles ou bourgeoises des L
et parfois des pays voisins, d'après des sourc
ou point connues.

Prix demandé : cinq mille francs.

S'adresser à l'abbé Vincent Foix, curé de
rède, par Poyanne (Landes).

Digitized by Google

CABINET DENTAIRE
du Dr de TERGOULE
rue du Moulinet (angle avenue d'Italie — Métro Italie)

—

Radiographie et électro-thérapie bucco-dentaire — Dentiers tous systèmes

Les abonnés de *l'Intermédiaire* y trouveront les ns les plus éclairés dans une installation de preer ordre à des prix modérés.

N.B. — Le Dr de Tergoule, vieil abonné à *l'Intermédiaire*, fera 10 o/o d'escompte aux collaborateurs la revue.

AUTOGRAPHES en tous GENRES
CHARTES
Documents historiques

Maison J. CHARAVAY Aîné
Fondée en 1842
Dirigée par Noël CHARAVAY
3, Rue Furstenberg, 3 — PARIS (6e)

Catalogue mensuel envoyé sur demande

COMPOSITIONS D'EX-LIBRIS
HÉRALDIQUE · INSIGNES · MARQUES
HENRY-ANDRÉ
Peintre · Dessinateur · Graveur
3, Faubourg St Jacques Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

—

Route d'hiver des Alpes

Avec ses monts couverts de neige, la chaîne des Alpes offre en hiver un attrait tout particulier, ssi les touristes, désireux de contempler ce spectacle incomparable, apprendront-ils avec plaisir que la mpagnie P. L. M. organise, du 18 janvier au 16 mai 1925, de nouveaux Services Automobiles pertant de parcourir « La Route d'hiver des Alpes » de Nice à Aix-les-Bains Mont Revard et vice-versa.

Ces services qui comporteront 3 étapes : Nice-Digne, Digne-Grenoble et Grenoble-Aix-les-Bainsnt Revard, fonctionneront du 18 janvier au 17 février chaque jeudi au départ de Nice, chaque dimanche départ d'Aix-les-Bains.

A partir du 18 février, un second départ aura lieu le dimanche, de Nice, jusqu'au 14 mai, le merdi d'Aix les-Bains, jusqu'au 10 mai.

Les voitures assurant ces services seront des cars-limousines chauffés à 14 places dont 9 couvertes.

Pour tous renseignements sur ces services, demander le prospectus détaillé dans les Agences et reaux P. L. M. de renseignements.

Digitized by Google

Librairie Charles BOSSE

16-18, rue de l'Ancienne-Comédie — PARIS (6e)

En Souscription :

Docteur Eugène OLIVIER — Georges HERMAL
Capitaine R. de ROTON

MANUEL DE L'AMATEUR

DE

RELIURES ARMORIÉES

FRANÇAISES

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Le MANUEL DE L'AMATEUR DE RELIURES ARMORIÉES FRANÇAISES do nera la reproduction de 4.000 fers au minimum et paraîtra par séries d'envi DEUX CENTS FERS, à raison de quatre séries par an, à partir de Novembre 19

Chaque série, de format petit in-4 (28×22 cent.), livrée sous une couvert formant emboîtage, sera accompagnée d'une table alphabétique des no des possesseurs des armoiries reproduites. Une table alphabétique générale une table héraldique englobant tous les fers de l'ouvrage termineront la pu cation.

Le tirage est strictement limité à 20 exemplaires sur papier du Japon, nu rotés de I à XX, et à 1.000 exemplaires sur papier velin, numérotés de 1 à 10

Le prix de chaque série est fixé à **180** francs sur papier du Japon, et à **45** fra sur papier vélin.

Ces prix pourront subir de légères modifications suivant les variations d frais de fabrication : *toutefois, ils seront maintenus pour les Souscriptions qui n parviendront avant le 31 Décembre 1924.*

Il n'est accepté de souscriptions que pour l'ouvrage complet.

Prospectus-spécimen envoyé franco sur demande.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

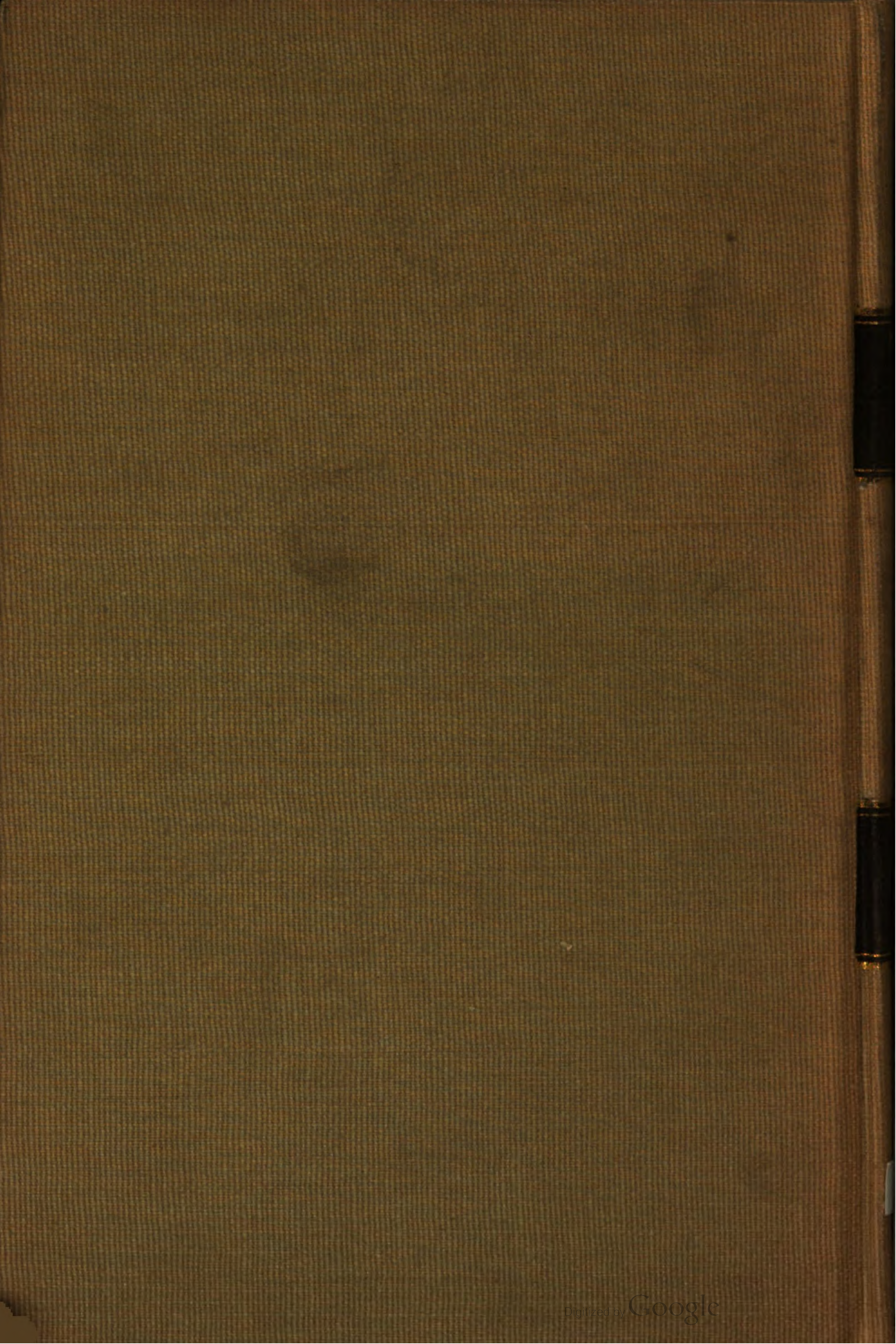
Digitized by Google

BOUND
APR 29 1925
UNIV. OF MICH.
LIBRARY





Digitized by Google


Digitized by Google